


P Fr 3313
KF 848
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO
ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.



REVUE
CONTEMPORAINE

REVUE

CONTEMPORAINE

QUATORZIÈME ANNÉE

2ᵉ SÉRIE.—TOME QUARANTE-QUATRIÈME

LXXIXᵐᵉ DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1865

LES

ANTIQUITÉS PRIMITIVES

DU DANEMARK

L'AGE DE FER[1]

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE D'INHUMATION

Tandis qu en Jutland et dans l'île de Bornholm, les hommes de l'âge de bronze, les Cimbres, se fondaient avec les immigrants de race nordmanique, ceux de l'archipel danois et des provinces de Halland et de Skanie faisaient place aux Danois, fils des aborigènes. Pendant l'âge de bronze, les hommes de l'âge de pierre, nous l'avons vu, s'étaient perpétués comme peuple distinct : de puissants tertres, dont les caveaux renferment tout à la fois des armes de pierre et de bronze, ou bien des squelettes accompagnés de métaux, attestent que la race primitive n'avait pas été exterminée, ni totalement réduite en servitude, mais qu'une partie de ses membres conservaient une certaine puissance. Les Cimbres néanmoins avaient la prépondérance, et ils la gardèrent dans les divers pays, tant qu'ils purent s'aider mutuellement et que leurs armes furent les plus parfaites.

[1] Voir, pour l'Age de Pierre et l'Age de Bronze, la *Revue*, 2e série, t. XXXIV, p. 277 (livr. du 31 juillet 1863); t. XXXVI, p. 160 (livr. du 15 janvier 1864); et, pour la première partie de l'Age de Fer, t. XLIII, p. 909 (livr. du 31 janvier 1865).

Mais un jour les causes qui leur assuraient la supériorité vinrent à disparaître : une troisième race, la race nordmanique s'empara des contrées cimbriques, échelonnées le long de la mer du Nord, depuis le cap de Skagen jusqu'au Rhin ; et si l'archipel des Belts ne fut pas envahi par les Nordmans, il le fut du moins par le nouveau métal qu'ils apportaient avec eux. Les Cimbres de ces îles, ayant alors perdu le monopole des métaux, n'étaient plus supérieurs aux descendants des aborigènes. Affaiblis, en outre, par la migration d'une partie des leurs, qui allèrent se briser contre les légions de Marius, privés de l'appui de ceux de leurs nationaux qui avaient été subjugués par les Nordmans, ils perdirent non-seulement l'hégémonie, mais encore l'indépendance. L'ancienne race reprit le dessus, mais moins tolérante à l'égard des Cimbres qu'ils ne l'avaient été envers elle, elle ne leur permit pas de pratiquer des rites funéraires qui lui étaient en abomination. Elle leur imposa ses propres usages et vraisemblablement aussi sa langue, sa religion, ses mœurs. Aussi l'unité nationale a-t-elle été fondée de bonne heure chez les Danois ; peu nombreux, mais unis en un groupe compacte, maîtres des contrées les plus fertiles du Nord, où d'innombrables golfes et détroits facilitent les communications, héritiers de deux races, ils ne tardèrent pas à devenir plus puissants que leurs voisins, dont aucun ne réunissait les mêmes avantages. Un poëme allégorique de l'ancienne Edda, *le Rigsmâl*, qui prétend expliquer l'origine des trois castes, après avoir dépeint Kon (roi), fils de Jarl (chef), comme l'idéal de toutes les perfections, fait pourtant l'aveu que Dan et Danp étaient encore mieux doués. « Kon le jeune connaissait les runes, les runes antiques, les runes éternelles ; il savait surtout préserver les hommes, émousser les pointes d'épée, apaiser la mer. Il comprenait le chant des oiseaux, pouvait éteindre l'incendie, calmer les flots, assoupir les douleurs ; il avait de plus la force de huit hommes. Disputant à Rig Jarl le prix de la science et de la magie, il l'emporta, devint célèbre et prit lui-même le nom de Rig. Kon le jeune chevauchait à travers les bois et les marécages ; il faisait voler la massue, il abattait des oiseaux. Du haut d'une branche où elle était perchée, une corneille lui cria : Pourquoi ne tires-tu que sur les oiseaux, Kon le jeune ? Il te siérait mieux de dompter les coursiers et de combattre des guerriers. Dan et Danp ont de plus beaux palais et un meilleur héritage ; ils s'entendent à gouverner les navires, brandissent l'épée et font des blessures. » Dans ce passage, Rig et Kon sont le type des princes nordmans, comme Dan est la personnification du peuple danois ; n'est-il pas remarquable qu'un poëme composé en l'honneur des premiers se termine par la glorification du dernier ?

D'après les généalogies et certains synchronismes que nous fournit l'*Ynglinga-Saga*, Danp vivait dix-neuf générations, c'est-à-dire environ six cent trente-trois ans avant la grande bataille de Brâvalla (730); son règne doit donc être placé à la fin du premier siècle de notre ère ; c'est alors que la civilisation de l'âge de fer aurait supplanté celle de l'âge de bronze, et que les Danois auraient repris l'hégémonie dans quelques-uns des pays occupés par leurs ancêtres. Les antiquités romaines et quelques rares monnaies, que l'on trouve dans les plus anciennes sépultures danoises, nous reportent en effet à cette date. Dès le IIe siècle de notre ère, les Danois étaient sans aucun doute reconstitués en corps de nation, puisque Ptolémée les connait sous le nom de Daukions, et les place au sud de la Scandie, à côté des Goutas. Ils restèrent plusieurs siècles enfermés dans les limites de ce pays et de l'archipel des Belts ; mais, au Ve siècle ou peut-être plus tôt, ayant étendu leur domination sur la péninsule jutlandaise, leur civilisation et celle des Reidgotes s'influencèrent réciproquement, de sorte qu'elles perdirent l'une et l'autre de leur pureté primitive. Cette altération, qui a facilité la fusion des deux peuples, n'est pas moins importante en archéologie qu'en histoire et en ethnographie; les antiquités nous en offrent des traces palpables. Par une coïncidence fortuite, elle correspond à un changement dans le goût artistique, et elle a eu lieu à peu près au temps où les peuples du Nord ont cessé d'être en relations commerciales avec l'empire romain. Aussi les antiquités de la période d'inhumation ne sont-elles pas identiques pendant toute la durée de l'âge de fer ; celles des premiers siècles diffèrent essentiellement de celles des derniers; il est donc logique de parler d'abord de celles qui étaient spéciales aux Danois, ensuite de celles qui leur furent communes avec les Jutlandais.

I

L'*Ynglinga-Saga* attribue au roi Dan l'établissement, ou pour mieux dire, le rétablissement de l'inhumation en Danemark : « Dan le magnifique, s'étant fait élever un tumulus, ordonna qu'après sa mort on l'y déposât dans son costume royal et son équipement militaire, avec son cheval, les harnais et beaucoup de richesses. Un grand nombre de ses descendants firent de même à son exemple ; c'est alors que l'âge d'inhumation commença en Danemark, mais les rites de l'incinération se perpétuèrent encore longtemps chez les Suédois et les Norvégiens. » (*Introd.*)

On ne connaît actuellement que fort peu de tertres analogues à celui du roi Dan : un d'eux situé à Ladeby, à 4 kilomètres au nord de Nestved (Sélande), recouvrait un caveau de pierre, mesurant 2 mètres de long sur 1 mètre de largeur et autant de profondeur ; il renfermait un squelette, deux fibules de métal, une plaque d'or avec des rubis enchâssés, des perles de verre, d'argile, d'ambre, deux anneaux de fer rouillé et des tessons de poterie. Dans un autre caveau également situé en Sélande, à Bringstrup, à 3 kilomètres à l'ouest de Ringsted, il y avait un squelette, un bracelet d'or, une fibule d'argent, un vase d'argile.

Plus tard, nous aurons à décrire diverses sépultures, qui rappellent beaucoup mieux les funérailles du roi Dan; mais presque toutes celles qui datent de la première moitié de l'âge de fer consistent simplement en fosses creusées, dans des éminences naturelles, surtout dans des bancs de marne et de gravier. Les squelettes étendus sur la terre nue sont généralement accompagnés de fibules et d'autres parures; de vases de terre et de métal ; de patènes, de passoires placées dans des casseroles; de seaux de bois et de bronze; de verres, de cornes à boire, en corne, en verre ou en argent; de peignes d'os; de perles de verre, d'os ou d'ambre; de fibules, de bagues, de broches à cheveux, de breloques d'or, d'argent ou de bronze, et très rarement de monnaies, d'instruments tranchants, de harnais ou de fragments de boucliers.

Dans un banc de gravier du hameau de Sœsum (paroisse de Steenlœse), à 22 kilomètres au nord-ouest de Copenhague, on a trouvé, près d'un squelette, un élégant ombon de bouclier de bronze, en forme de cône étranglé au-dessus de sa base ; un vase semi-sphérique, en bronze, de 0m,27 de diamètre à l'orifice; une bague d'or et des tessons de deux vases d'argile. — D'un coteau du village de Tjæreby, à 4 kilomètres au sud de Roeskilde (Sélande), on a exhumé cinq squelettes accompagnés de divers objets : une belle broche à cheveux, en argent, dont la tête forme une croix ; deux fibules d'argent, avec des bordures d'or; une fibule de bronze, avec des bordures d'argent ; une breloque d'électre; des ciseaux ou plutôt des forces en laiton; les orifices et les garnitures, en laiton, de deux cornes de bœuf, dont on n'a retrouvé que le résidu ; d'autres fragments de laiton, qui doivent avoir également fait partie de cornes à boire. — Dans un banc de gravier, situé près de Himlinghœie, à 8 kilomètres au sud de Kjœge (Sélande), qui paraît avoir servi de cimetière, puiqu'il y avait des ossements, on a recueilli un bracelet d'or massif; une fibule de métal plaqué d'argent, dorée à l'extérieur et ornée de perles de verre, à l'intérieur de laquelle on lit, en runes anciennes, *Thorir ó* (Thorer possède); une autre fibule détériorée, en

bronze revêtu de plaques d'or et d'argent; une corne à boire en verre; un petit seau en bronze avec son anse, mesurant 0m,25 de haut sur autant de diamètre à l'orifice, mais près de moitié moins au fond; un vase de bronze que l'on prendrait pour un gobelet à pied, n'étaient son anse et ses dimensions (0m,22 de haut sur autant de diamètre à l'orifice); autour du bord sont gravées, à l'extérieur, quelques figures d'un style classique : un tigre, un sanglier, un lion, qui poursuivent des animaux. La même trouvaille renfermait en outre une casserole en métal, sans queue, mais avec un bec; un gobelet d'argent ayant autour du bord une plaque d'or qui est ornée de figures humaines et d'animaux fantastiques, le tout d'un style barbare; deux verres, dont l'un ressemble à une chope, l'autre à une corne d'abondance; une bague d'or à triple chaton, qui était passée au doigt d'un squelette; un grand anneau d'or; deux peignes en os; quantité de perles en verre doré ou colorié, en porcelaine, en ambre, et beaucoup d'autres objets. — A peu de distance de Himlinghœie, il y avait, à Gunderupgaard, une sépulture analogue, à laquelle donne date une monnaie de Lucius Verus (161-169). — Près du village de Fuglebjerg, à 14 kilomètres au sud de Slagelse (Sélande), est un monticule de gravier dans lequel on a trouvé, avec plusieurs squelettes, l'anse d'un seau en bois, ses quatre cercles en bronze, et son rebord de même métal. — A Frydendal, près de Holbæk, on a exhumé d'un monticule sablonneux des squelettes, un anneau d'or, une boucle d'argent, une passoire romaine et une casserole de bronze, avec une pièce d'argent d'Antonin le Pieux.

Ces sépultures et plusieurs autres qu'il serait trop long de décrire ont été découvertes en Sélande; il y en a d'analogues en Fionie, et la plus remarquable d'entre elles est celle du village d'Aarslev, situé à 12 kilomètres au sud d'Odensé. En 1820, des gens qui creusaient dans une éminence, près de l'église de Aarslev, mirent à jour deux squelettes de sexe différent, étendus l'un à côté de l'autre, la tête tournée au sud. Près du squelette de femme, on remarqua les objets suivants : sept bijoux identiques, consistant chacun en une sorte de médaillon d'or, orné d'une tête de monstre et de rosaces, auquel est supendu, au moyen de deux chaînettes, un oiseau à deux têtes grossièrement découpé, où sont enchâssés trois grenats; la tête d'une broche à cheveux, artistement travaillée; une fibule d'argent avec des incrustations d'or et d'un alliage de plomb; une fibule d'or, décorée avec profusion, et où sont enchâssés deux grosses cornalines et six moindres grenats; un anneau d'or travaillé dans le même goût, avec un chaton où sont enchâssés trois grenats; un petit anneau d'or fait d'un fil dont les deux bouts s'entortillent l'un autour de l'autre; une petite plaque d'or ovale, bordée de

perles; un quinaire d'or auquel un anneau a été soudé; c'est une imitation barbare des monnaies de l'empereur Geta ou de ses successeurs; sur la face, on voit une tête nue, avec une inscription usée dont on ne peut lire que πνων en caractères grecs; le revers porte une Victoire presque effacée. On trouva de plus deux grandes patènes de bronze, dont l'une renfermait une cuillère d'argent; l'anse en airain et le bord en argent d'un seau de bois; enfin une petite boule en cristal de roche poli, sur laquelle on lit ΑΒΛΑΘΑΝΑΛΒΑ en majuscules grecques; on croit que cet abracadabra est une corruption des mots hébreux *ab lan' atha* (tu es notre père), répétés de manière à pouvoir être lus indifféremment de droite à gauche ou de gauche à droite.

Contrairement à ce que nous avons observé chez les Reidgotes et chez les hommes de l'âge de bronze, nous ne trouvons pas d'armes offensives dans les sépultures danoises de la première période. On ne connaît qu'une seule sépulture qui fasse exception à cette règle, encore est-ce dans l'île de Bornholm, qui, comme on le sait, se rattachait alors aux pays gautiques. Dans le Dueaas, monticule situé à 2 kilomètres au nord de Rœnne, on a trouvé, à 1^{m},20 en terre, des restes de quatre squelettes, qui gisaient la tête tournée vers le nord-ouest. A côté, il y avait deux sabres droits, de 0^{m}, 60 de long, à poignée légèrement recourbée, et analogues à ceux du Vie-mose; un couteau de fer brisé, des restes de fourreau, un vase de terre. Tout à côté, mais seulement à 0^{m},50 sous la surface du sol, se trouvait un caveau fait de petits galets et recouvert d'une seule dalle. Il ne mesurait que 0^{m},75 de long et renfermait quantité de charbons et des ossements brûlés, entre lesquels on recueillit les antiquités suivantes, qui paraissent avoir passé par les flammes: un sabre courbé et brisé, originairement de même forme, mais un peu plus long que ceux de la sépulture voisine; deux fragments d'une arme identique; une pointe de lance, une pointe de couteau, un ombon, des fragments d'un vase, le tout en fer; un petit vase d'argile. — Dans les environs, on découvrit beaucoup de sépultures analogues à cette dernière, contenant, ainsi que celles des Gautes et des Reidgotes, des ossements calcinés et des armes brisées ou courbées. La première seule renfermait des squelettes, peut-être les restes de guerriers danois qui avaient fait une descente dans l'île de Bornholm, alors occupée par les Burgondes [1].

[1] Sur ces sépultures, voir *Antiqvariske Annaler*, t. III, 360-371; IV, 152-158, 196-197, 237; — *Nordisk Tidsskrift for Oldkyndighed*, I, 183-185, 1832-1833; — *Annaler*, 1836-37, p. 343-346; art. de Worsaae, 1847, p. 385-387; 1850, p. 359-362; de C. F. Herbst, 1849, p. 384-390; de V. Boye, 1860, p. 29-30, 44-45; — *Antiqvarisk Tidsskrift*, 1843-1845, p. 210-212 1846-1848, p. 22-23, 140-141; — Engelhardt, *Thorsbjerg-Mose*, p. 68-72.

On a fait de nombreuses trouvailles d'objets semblables à ceux qui nous proviennent des sépultures; il est vraisemblable que beaucoup d'entre eux accompagnaient des squelettes ; à la vérité, les paysans, qui ont exhumé la plupart de ces antiquités n'ont pas dit les avoir recueillies entre des ossements, mais ils peuvent fort bien n'avoir pas fait attention à ces derniers, qui n'ont aucun intérêt à leurs yeux, ou bien s'être abstenus d'en parler, de peur d'avoir à dénoncer un crime. Dans un banc de gravier à Slotsbjergby, à 4 kilomètres au sud de Slagelse, on a découvert trois gros anneaux d'or massifs, estimés ensemble 14,000 fr.; — dans une éminence de la paroisse de Nœrrebroby, à 18 kilomètres au sud-ouest d'Odensé, on a trouvé un petit miroir brisé, en alliage de zinc, finement poli d'un côté, de l'autre orné de cercles concentriques; une casserole à queue en bronze tourné, contenant les restes d'une passoire de bois; une belle patène semi-sphérique, en bronze, ayant 0m,40 de diamètre à l'orifice, avec une poignée qui se termine des deux côtés en tête de chameau; la queue d'une passoire en bronze, sur laquelle on peut lire en lettres romaines DISAUCUS F (ecit); une belle broche à cheveux, en argent, avec une tête d'or; des fragments de deux moindres broches; une breloque d'or; des perles d'or et de verre strié; deux boutons de verre émaillé; deux éperons de bronze; un mors de même métal; la garniture en métal d'un seau de bois, avec une chaîne qui lui servait d'anse; une sorte d'oiseau en métal, le seul objet barbare de cette trouvaille; tous les autres sont d'un style classique. — Dans un banc de gravier de la paroisse de Svanninge, à 3 kilomètres au nord de Faaborg (Fionie), on a découvert, à la profondeur de 1m,30, une épée tordue en fer, à double tranchant, deux pointes de lance oxydées, un fragment d'ombon en fer, des clous de bronze, un vase d'argile. Il n'est pas certain que ce vase ait contenu des cendres; si toutefois c'était une urne (et on est porté à le croire parce que les autres objets ressemblent plus à ceux des sépultures reidgotiques qu'à ceux des tombeaux danois), il faudrait regarder cette trouvaille comme une nouvelle preuve de la présence des Reidgotes en Fionie, à la fin de la première moitié de l'âge de fer.

Les marais de la Sélande et des petites îles recèlent aussi quelques antiquités; mais elles ne sont aucunement comparables, ni pour le nombre ni par leur nature, à celles que donnent les marais de la péninsule jutlandaise ou l'île de Fionie; elles ne consistent qu'en casseroles romaines, en perles et en breloques. — On a aussi trouvé des trésors exclusivement composés de pièces d'argent; le plus riche d'entre eux, découvert en 1773 près de Slagelse (Sélande), renfermait quatre cent vingt-huit pièces d'argent, à l'effigie de Tibère et de ses successeurs jusqu'à Marc-Aurèle; un autre, caché sous une

grosse pierre, près de Bagsværd, à 11 kilomètres au nord-ouest de Copenhague, se composait de quarante-cinq pièces d'argent, frappées à l'effigie d'empereurs et d'impératrices, qui ont régné de 69 à 218.

Nous avons passé en revue à peu près toutes les antiquités qu'on peut attribuer aux Danois de la première moitié de l'âge de fer; il en est fort peu d'originales; elles sont presque toutes de fabrication romaine : le style classique, le nom du fabricant, ou les monnaies qui les accompagnent, ne laissent aucun doute sur leur provenance. Elles ne consistent généralement qu'en parures et en ustensiles domestiques, et elles ne nous renseignent que sur quelques points de la civilisation danoise. Quant à celles qui nous manquent, nous n'avons pas la ressource d'y suppléer par des documents écrits; mais si elles étaient aussi riches et aussi belles que celles qui nous restent, nous ne sommes pas étonné que Dan, le type du peuple danois, ait été surnommé le magnifique et que les poètes nordmans l'aient proposé pour modèle à leurs princes[1].

II

Le Sund et les Belts, ces Bosphores de la Baltique, semblent être plutôt faits pour unir que pour diviser les pays qu'ils baignent; ce sont de magnifiques voies de communication créées par la nature même; aussi les îles et les côtes que ces détroits mettent en relation ont-elles de tout temps montré une irrésistible tendance à s'unir; elles gravitent vers un même centre, l'île de Sélande, qui était autrefois le cœur, mais n'est plus aujourd'hui que la tête de la monarchie danoise. Dès l'âge de pierre, elles sont toutes occupées par la même race; pendant tout l'âge de bronze, leur population est encore homogène; c'est seulement dans la première moitié de l'âge de fer qu'elles sont partagées entre des peuples différant aussi bien par l'origine que par la langue et les mœurs. Ces différences produisirent naturellement une scission entre leurs habitants, mais elles n'avaient rien d'immuable; elles pouvaient être modifiées par le temps, par les circonstances, par la volonté humaine, tandis que les conditions naturelles ne peuvent l'être que par la main du Créateur. Celles-ci, tant qu'elles subsistent, doivent exercer une influence pour ainsi dire fatale, par suite de laquelle l'antique unité des pays

[1] Sur ces antiquités et ces découvertes, voir *Nordisk Tidsskrift*, I, p. 177-178, 182, 189-190; — *Antiq. Tidsskrift*, 1849-1851, p. 113-116; — *Annaler*, 1849, p. 393-396; 1850, p. 358-359; 1860, p. 33-35, 43.

danois ne tarda pas à se reconstituer. Les Reidgotes, séparés du berceau de leur race par l'orageux Kattegat, et n'ayant pas, comme les Cimbres, leurs prédécesseurs, la faculté de communiquer avec la Péninsule scandinave par l'archipel danois, les Reidgotes restaient seuls en présence des Allemands, cette race qui veut tout absorber, mais qui ne peut rien s'assimiler. Que de luttes n'eurent-ils pas à soutenir contre ces voisins envahissants! Les attaques sans cesse renouvelées des Saxons inspirèrent aux Angles et aux Danois, héritiers de leur politique, des sentiments d'inimitié dont l'écho retentit dans la tradition d'Uffe, telle qu'elle nous a été transmise par les historiens du XII[e] et du XIII[e] siècle.

Uffe, fils du roi Vermund, était plus grand et plus fort qu'aucun des jeunes gens de son âge, mais il paraissait être si simple d'esprit, qu'on ne le croyait pas capable de gouverner un jour les Etats de son père; car dès son bas âge, il s'était abstenu de tout jeu, et il demeurait tellement étranger à tout ce qui se passait autour de lui, qu'on ne l'avait jamais vu rire ni parler à personne. Vermund étant devenu caduc et ayant perdu la vue, les envoyés du roi des Saxons vinrent le sommer de céder son trône à leur maître; les infirmités du vieux roi, disaient-ils, le rendaient incapable de gouverner; il ne convenait pas, ajoutaient-ils ironiquement, que ses Etats fussent privés de lois et de défense, parce qu'un impotent s'obstinait à garder le pouvoir. Si Vermund ne voulait pas se rendre à ces raisons, qu'il envoyât son fils se battre contre celui du roi des Saxons, et le vainqueur resterait maître du royaume.

Vermund soupira, car il doutait de son fils. « Quelle impudence, s'écria-t-il, de railler ainsi ma vieillesse! Si j'ai vécu si longtemps, ce n'est pas pour avoir fui les combats, ni m'être soustrait aux périls dans ma jeunesse; il est injuste de me reprocher les défauts de mon grand âge; mais puisque mes infirmités, au lieu d'exciter la compassion du roi des Saxons, ne lui inspirent que mépris, j'irai moi-même à sa rencontre, j'irai défendre l'antique indépendance de mon pays! » Les envoyés lui répondirent : « Nous savons que notre maître ne veut pas s'abaisser à combattre un aveugle; il faut que vous remettiez votre défense aux soins de votre fils. »

Les Danois étaient consternés et ne savaient que dire, lorsque Uffe s'avança, et, comme s'il eût recouvré subitement l'usage de la parole, sollicita la permission de répondre aux envoyés. « Qui est-ce? » demanda Vermund. On lui dit que c'était son propre fils. « Quoi donc! s'écria-t-il, n'est-ce pas assez que les étrangers se jouent de moi? Faut-il que mes sujets s'en mêlent aussi! » Mais comme ils persistaient dans leur affirmation : « Eh bien! reprit-il, qu'il parle, celui-là, quel qu'il soit. » — « Ne nous laissons pas émou-

voir par les menaces des provocateurs, commença Uffe, parce que c'est un des caractères de la forfanterie allemande de chercher à effrayer les faibles par de grands mots et des discours ampoulés. » Puis se tournant vers les envoyés : « C'est peine perdue que votre maître prétende à des Etats qui sont si virilement gouvernés et défendus par leur propre roi et par ses fidèles guerriers. Vermund a d'ailleurs un fils, qui doit lui succéder. C'est moi qui suis son héritier légitime, c'est moi qui relève votre défi, et je veux tenir tête non-seulement au fils de votre roi, mais encore au plus courageux qu'il désignera parmi les vôtres. »

Les Saxons riaient de ces paroles, qu'ils attribuaient à la témérité, mais les Danois, étonnés de l'audace de leur prince, ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer en lui, de son éloquence ou de son courage. Après que le jour et le lieu du combat eurent été fixés, et que les ambassadeurs se furent retirés, Vermund loua celui qui les avait mis à la raison. « Puisqu'il a osé leur adresser un double défi, dit-il, j'aime mieux lui céder mon royaume qu'à ces insolents étrangers. » Tous ceux qui l'entouraient lui renouvelant l'assurance que c'était bien Uffe qui avait parlé, il le fit approcher, lui toucha le corps et les membres, et quand il eut reconnu son fils, il s'écria plein de joie : « Oui, c'est bien ainsi que j'étais, fort et vigoureux, dans la fleur de ma jeunesse! Mais pourquoi, mon fils, as-tu si longtemps dissimulé ta douce parole, comme si tu eusses été privé de la voix et de l'intelligence? » — « Votre manière de gouverner me satisfaisait à tel point, répondit Uffe, que je n'ai pas eu besoin de dire un mot avant que ces insolents ne m'aient forcé de rompre le silence. »

Sur l'ordre de son père, Uffe s'essaya au maniement des armes, qu'il avait négligé jusqu'à ce moment. Lorsqu'il eut passé une cotte de mailles, le gonflement de sa large poitrine fit éclater tous les anneaux, et l'on n'en put trouver aucune autre qui lui allât. A la fin, le roi lui fit endosser sa propre armure, dont les attaches se rompirent également, et il dut la laisser ouverte du côté que le bouclier devait protéger. Il ordonna ensuite de chercher pour son fils une épée, à laquelle il pût se fier; mais on n'en trouva pas de si forte, qu'elle ne se brisât au premier coup porté par Uffe. Vermund avait encore une épée, appelée *Skrep*, si tranchante que rien n'était assez dur pour lui résister. Il l'avait enfouie en terre, parce que son fils lui paraissait alors incapable d'en faire bon usage et il ne voulait pas qu'un autre s'en servît. Après s'être fait conduire dans le champ où elle était cachée, et s'être fait rendre compte de tous les indices propres à le guider, il ordonna de fouiller dans une certaine place, où l'on trouva en effet l'épée. Uffe, voyant qu'elle était détériorée

par la rouille, demanda s'il devait l'éprouver comme les autres, avant de l'essayer contre l'ennemi. — « Non, répondit Vermund ; si tu venais à la briser, il ne s'en trouverait pas d'autre avec laquelle tu pusses combattre. Il vaut donc mieux la prendre telle quelle. »

Au jour convenu, les champions se rencontrèrent dans une île de l'Eider ; Uffe venait tout seul, mais le prince saxon était accompagné d'un guerrier puissamment fort ; les deux armées se tenaient chacune d'un côté du fleuve pour observer le combat. Le roi Vermund était sur le pont, pour se laisser tomber dans le fleuve si son fils venait à être vaincu, aimant mieux périr avec lui que de survivre à l'asservissement de sa patrie. Les deux jeunes Saxons pointaient ferme contre Uffe, mais celui-ci, n'osant pas se défendre avec son épée, à laquelle il ne se fiait pas, parait leurs coups avec son bouclier, attendant qu'ils se découvrissent pour les percer. Vermund, croyant que c'était par crainte ou par maladresse qu'il restait sur la défensive, s'approchait du bord du pont pour se jeter à l'eau, lorsque Uffe cria au prince saxon de songer qu'il était de sang royal et de ne pas se laisser dépasser par son compagnon, et à celui-ci d'avancer pour montrer qu'il était digne d'avoir été choisi parmi tant de guerriers. Le Saxon s'avança par honte et tomba pourfendu d'un seul coup du glaive de Uffe.

« J'ai entendu l'épée de mon fils. Où a-t-il frappé? » demanda Vermund. — « Il n'a pas coupé un membre, lui répondit-on, il a tranché en deux le corps et l'armure d'un de ses adversaires. » A cette nouvelle, Vermund recula tout joyeux ; il reprenait goût à la vie. Uffe pressa l'autre champion, l'invitant à venger celui qui s'était sacrifié pour lui ; assailli par son adversaire, il n'osa pas parer de son épée, dont il se défiait toujours, mais, profitant de ce que le prince saxon s'était découvert, il le perça d'outre en outre et l'étendit raide mort. — « J'entends Skrep une seconde fois ! » s'écria Vermund, et, quand il eut appris la victoire de son fils, il pleura de joie. Les Saxons, couverts de honte et pleins de rage, emportèrent les cadavres de leurs champions ; les Danois ramenèrent en triomphe le héros vainqueur.

Que d'animation dans ce récit ! Ne croirait-on pas qu'il a été écrit par un témoin oculaire, encore tout ému de l'outrage fait au vieux roi et tout fier de la vengeance tirée par son fils ? Et cependant Saxo Grammaticus, à qui nous le devons, vivait huit à neuf siècles après l'événement ; mais le souvenir en était resté tellement vivace, qu'en rapportant cette antique tradition, Sven Aggeson, cet historien si bref, donne à sa narration une ampleur extraordinaire et se montre passionné comme l'eût été un spectateur de la lutte. Les Danois, après leur union avec les Angles, rangèrent le fils de Vermund au

nombre de leurs héros nationaux; ce n'est pas seulement chez eux que s'est perpétuée la tradition d'Uffe; les Angles, qui allèrent s'établirent dans la Grande-Bretagne, l'emportèrent avec eux, comme un souvenir du berceau de leur race, et la conservèrent jusqu'au temps de Matthieu Paris[1]. Et comment l'auraient-ils oubliée? Elle s'appliquait aussi bien à leur nouvelle patrie qu'à celle de leurs ancêtres; en Angleterre, comme en Slesvig, ils avaient en effet des Saxons pour voisins méridionaux, et ce n'est qu'après de longues guerres qu'ils se fondirent avec eux.

Dans leur lutte contre les Saxons, les Angles ne furent pas toujours aussi heureux que l'avait été le fils de Vermund; à la fin, trop faibles pour résister à des ennemis bien supérieurs en nombre, ils appelèrent les Danois à leur secours, comme nous l'apprend une ancienne tradition, consignée dans la *Chronique de Rye-kloster*, dite aussi *Chronique du roi Erik :* « Dan, fils de Humble, venant de Suède, fonda dans les îles de Sélande, Mœen, Falster et Lolland, un royaume qui s'appelait Vitheslet. En ce temps, un roi très puissant envahit le pays des Jutes; ceux-ci, effrayés, creusèrent un fossé dans le lieu qui s'appelle encore Kovirke et le munirent d'ouvrages de bois. Ils envoyèrent demander secours à Dan, roi de Vitheslet, promettant de se soumettre à sa domination s'il remportait la victoire. Dan vint avec ses troupes, attaqua l'ennemi près du Kovirke, en tua la plus grande partie, mit le reste en fuite, et devint roi des Jutes. » (*Langebek*, t. I, 150, 224.) A la vérité, la *Chronique de Rye* n'a été rédigée qu'au XIII[e] siècle, et les faits qu'elle rapporte ne sont pas tous d'une rigoureuse exactitude; bien loin de là; mais en ce point, elle s'appuie sur d'anciennes traditions, comme elle le dit expressément; son récit est d'ailleurs parfaitement d'accord avec l'*Ynglinga-saga* (ch. XXVIII, XXXI), qui mentionne le Jutland comme dépendant du Danemark dès le IV[e] siècle, et qui nous montre les Danois défendant cette péninsule, au V[e] siècle, comme une de leurs provinces. Au VI[e] siècle, les historiens francs appellent danois l'oncle de Beowulf, Chochilaich ou Higelac, roi des Reidgotes. D'autre part, le poëme de Beowulf parle des tributs que les Reidgotes payaient à

[1] Cet historien du XIII[e] siècle la raconte dans sa vie de Offa I[er], mais il en place le théâtre à Warwick, en Angleterre. Le *Voyage du Poëte* (Scopes Vidsid), poëme anglo-saxon du VII[e] ou du VIII[e] siècle, fait allusion à Uffe dans le passage suivant : « Offa régnait chez les Angles, mais chez les Danois, Alevih, le plus brave d'entre eux; celui-ci ne montra pourtant pas plus de bravoure que celui-là; car, le premier de tous, Offa conquit dans sa jeunesse le plus grand royaume; jamais héros de son âge n'avait accompli plus beau fait d'armes; il marqua près du Fifeldor (l'Eider) la limite des Myrgings (Saxons); et depuis, la frontière entre les Suèves et les Angles est restée telle que Offa l'avait fixée par sa victoire. » (Vers 69-88.) Les variantes de la tradition d'Uffe s'accordent trop bien sur le point essentiel, pour qu'on puisse douter qu'elle repose sur un fondement historique.

eur suzerain le roi de Danemark (vers 752-754). Ainsi, il n'est pas permis de douter que les Reidgotes ou Jutes ne fussent dès lors unis aux Danois; et cette union devait être volontaire, autrement ils eussent fait des efforts pour la rompre; mais l'histoire ne mentionne aucune tentative de ce genre; au contraire, les habitants de la péninsule jutlandaise restèrent en toutes circonstances les alliés fidèles des Danois; lorsque Beowulf apprend les revers de son suzerain Hrodgar (Roar), saisit-il cette occasion si favorable pour proclamer l'indépendance des Reidgotes? Nullement, mais il vole au secours des Danois, les délivre des monstres qui infestaient leur pays, et, par cette réciprocité de services, cimente l'alliance qui était pour le bien des deux peuples.

De leur côté, les Danois ne négligèrent pas de pourvoir à la défense du peuple qui s'était mis sous leur protection; en 808, Godefrid ou Gœtrik, l'adversaire de Charlemagne, fortifia le Kovirke, pour couvrir la lande sèche et déboisée qui laissait un passage ouvert entre la vaste forêt de Jarnvid (aujourd'hui Dænischwald) et les marécages impraticables de l'Eider et de la Trène. Un siècle plus tard, la reine Thyra Danebod fonda, à peu de distance au nord du Kovirke, le Danevirke (fortification danoise), qui fut plusieurs fois augmenté ou restauré, notamment sous Valdemar Ier (XIIe siècle), sous Marguerite l'écuyère (XIIIe siècle), enfin, de nos jours, dans l'intervalle des deux guerres du Slesvig.

III

Les besoins de la défense commune, la nécessité de s'allier pour mieux résister au même ennemi, préparèrent la fusion des habitants de la péninsule et des îles; mais elle ne se fit qu'à la longue et ne fut complète qu'au bout de quatre à cinq siècles. Les Jutes conservèrent leurs rois particuliers jusqu'à la fin du IXe siècle; leur dynastie s'est confondue avec celle des suzerains, les rois de Lethra, par le mariage de Thyra Danebod avec Gorm le vieux, dont le fils, Harald à la Dent bleue pouvait, à juste titre, se glorifier d'avoir réuni sous son sceptre tous les pays danois, et d'y avoir introduit le christianisme. L'unité danoise n'a pas été le résultat de l'absorption exercée par un peuple ou par une province au détriment des autres: comme toute union qui veut être heureuse et durable, elle s'est faite par le consentement mutuel des contractants: l'un ne s'est pas imposé à l'autre; mais chacun a donné, chacun a reçu; tous ont exercé leur part d'influence: les insulaires

ont adopté l'écriture, la langue et la religion des habitants de la péninsule, auxquels ils ont en revanche donné leurs rites funéraires et leur nom.

Les runes anciennes, comme nous l'avons vu, étaient la propriété commune des Nordmans, héritage de famille qu'ils conservèrent plus ou moins longtemps, selon qu'ils s'étaient éloignés plus tôt ou plus tard du berceau de la race. Au IV[e] siècle, Ulphilas, évêque des Gots de la Mœsie, composa un nouvel alphabet avec des caractères runiques, grecs et latins, passablement déformés, mais reconnaissables ; les Ostrogots firent usage de cet alphabet jusqu'à la destruction de leur royaume, les Visigots l'abandonnèrent plus tôt, et, comme les Bourguignons, ils lui substituèrent l'alphabet latin, dès leur établissement dans les anciennes provinces de l'empire romain. Quant aux Angles, deux à trois siècles après leur migration, ils se servaient encore des runes anciennes. Chez les Scandinaves, elles se sont perpétuées jusqu'au VI[e] ou au VII[e] siècle. Pourquoi les ont-ils alors modifiées ? On ne saurait le dire, à moins de supposer que c'était pour les mieux approprier à leur idiome vieilli ; car il en est des mots et des sons comme des monnaies, il faut les frapper sans cesse à neuf pour empêcher qu'ils ne s'oblitèrent par l'usage. Dans le cours des siècles, l'ancienne langue nordmanique, se contractant peu à peu, était devenue plus brève, mais plus dure, et s'était transformée en l'idiome que nous connaissons par les Eddas et les inscriptions runiques. Des sons différents s'étaient confondus en un seul[1] ; l'ancien alphabet renfermait des lettres superflues ; on en élimina l'*e*, le *d*, le *g*, le *j*, le *ng*, l'*o*, le *p*, le *v* ; on simplifia l'*a*, le *h*, le *m*, en supprimant un des jambages, ou une des barres ; au lieu d'avoir deux *m*, on eut deux *r*, qui devaient se prononcer de même, mais dont l'un s'employait surtout à la fin des mots, l'autre au commencement ou au milieu. De vingt-quatre caractères qu'avaient eus leurs ancêtres, les Scandinaves n'en conservèrent que seize, rangés dans l'ordre suivant : *f*, *u* (v, y), *th* (d), *o*, *r*, *k* (g), *h*, *n*, *i* (e), *a* (æ), *s*, *t*, *b* (p), *l*, *m*, *r* (final). C'en était assez, paraît-il, et ils s'en contentèrent, jusqu'à l'époque où la comparaison avec d'autres idiomes leur apprit à mieux saisir les nuances et à mieux distinguer les sons de leur langue. Elle s'était d'ailleurs adoucie par le mélange avec le Danois et par l'introduction de racines et de formes étrangères. Il fallait de nouveaux caractères ; on en fit en modifiant certaines lettres par

[1] Un phénomène analogue se remarque dans le danois moderne ; certaines particules empruntées à l'allemand, où elles s'écrivent *für*, *ver*, *vor*, se prononcent toutes *for* en danois, malgré la diversité de leur origine. Exemples : *fürbitte*, intercession (danois, *orbeder*, intercesseur) ; *verbunden*, uni (*forbunden*) ; *vorbereiten*, préparer (*forberede*).

l'addition de points et de barres, et parmi ceux qui prirent part à cette réforme de l'écriture, on cite Valdemar II, roi de Danemark au XIII[e] siècle.

L'alphabet runique, que les lettrés avaient délaissé pour les alphabets latin et néo-gotique, se perpétua chez le peuple jusqu'au XVI[e] siècle ; on trouve même quelques rares exemples de son emploi en Suède, jusqu'au XVII[e] siècle, en Norvége jusqu'au XVIII[e]. Dans presque tous les pays où les Scandinaves se sont établis, ils ont laissé des traces de leur séjour dans des inscriptions en runes modernes. Il y en a en Angleterre, en Ecosse, dans les îles de Man, d'Arran et de Mainland (l'une des Shettland), en Grœnland, et dans les régions arctiques de l'Amérique du Nord. On n'en connaît qu'une seule en France; c'est l'épitaphe en langue latine, d'un certain Jean Christianisati (Christiansson?) né en Sudermanie (Suède), qui était devenu bourgeois d'Orléans et qui y mourut en 1384. Sa tombe, qui avait été posée par les soins des étudiants sudermaniens de l'Universite d'Orléans, a été malheureusement retournée, sens dessus dessous, et sert d'emmarchement au perron du musée d'Orléans [1].

Quoique beaucoup de pierres runiques aient été détruites ou employées comme matériaux de construction, on connaît encore plus de deux mille inscriptions, dont les sept huitièmes se trouvent en Suède, surtout dans les provinces voisines du lac Mælar. Il y en a aussi un fort grand nombre dans les pays gœtiques : les deux Gœtland, le Småland, les îles de Gotland et d'Œland ; beaucoup moins dans le Bleking, la Skanie et le Halland ; une centaine en Norvége, à peu près autant en Danemark, une quarantaine en Islande et dans le Grœnland. La plupart de celles de la Suède datent des XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles ; celles du Danemark sont presque toutes plus anciennes ; elles se rapportent généralement à la période qui nous occupe et ne contribuent pas peu à l'éclairer. Sans elles, on pourrait douter que les pays danois, de Skagen à l'Eider et du Sund à la mer du Nord, eussent parlé jusqu'au milieu du XI[e] siècle la langue des Eddas et des Sagas ; on ne saurait pas qu'il y a eu, en Danemark des godes ou magistrats-pontifes, comme en Islande, et des herses, ou chefs de tribus, comme en Norvége. Ces inscriptions nous apprennent mille autres détails intéressants sur les mœurs des anciens Danois ; nous parlerons plus loin de ceux qui concernent les funérailles et les tombeaux.

Les pierres runiques sont réparties fort inégalement sur la surface

[1] Voir *Not. histor. sur l'anc. grand cimet. et sur les cimet. actuels de la ville d'Orléans*, par M. C.-F. Vergnaud-Romagnési, brochure lithogr., in-4°, p. 37, 50-51. Orléans. 1823-1824.

du Danemark ; la petite île de Bornholm en a une dizaine, tandis que la grande île de Sélande n'en compte que sept, dont trois dans la partie centrale ; les huit pierres de la Fionie sont au contraire toutes à peu de distance des côtes ; les quatre de Lolland et celle de Falster se trouvent dans la partie méridionale de ces îles. Les quarante-cinq de la péninsule jutlandaise se suivent de loin en loin, le long de la côte orientale depuis le Danevirke jusqu'à Hobro, ou bien s'enfoncent dans quelques péninsules, ou sont échelonnées sur les deux rives de Guden-aa et de ses affluents ; sept d'entre elles forment dans l'Amt d'Aalborg une bande parallèle au col du Liimfjord ; on n'en connaît que cinq au nord de ce golfe, dont trois dans le Vend-Syssel, deux dans le Thyland. Il n'y en a que trois dans la partie occidentale du Jutland, et six qui traversent la péninsule du nord-est au sud-ouest, entre Jellinge et Læborg.

Comme ces pierres étaient destinées à perpétuer la mémoire des hommes distingués, on les érigeait principalement le long des routes, et ce sont de précieux indices sur la direction des anciennes voies. Les inscriptions runiques sont gravées généralement entre deux lignes parallèles, disposées soit horizontalement soit plutôt verticalement, sur des blocs erratiques non polis ni même taillés. Les runes modernes, à la différence des anciennes, ne se composant que d'un jambage vertical qui supporte des demi-cercles ou des barres, il est possible de ranger toutes les lettres d'un même mot le long d'un bâton ou trait vertical ; on dit alors que ce sont des *runes unies* (bindruner) ; c'est à elles que s'applique le précepte latin : *Si bene calles, littera runica vox erit unica.* « Pour qui sait lire, chaque mot runique est une lettre unique. » Les inscriptions se lisent ordinairement de droite à gauche, souvent en boustrophedon, quelquefois même en spirale ; il est rare, en Danemark, qu'elles soient tracées en forme de serpents élégamment entrelacés, comme on le voit en Suède et sur le fameux lion du Pirée, qui se trouve à Venise depuis 1688. Quand par hasard il y a des dragons, comme sur la grande pierre de Jellinge et sur la nouvelle pierre d'Aarhuus, ces figures sont à côté des runes, ou tout au plus les encadrent, sans être en rapport intime avec elles.

Il y a plus de deux siècles que l'on a commencé à étudier les pierres runiques du Danemark ; en 1643 et 1650, Olaus Worm en a décrit 144, dont 6 en Sélande, 4 en Lolland, 5 en Fionie, 36 en Jutland, 10 à Bornholm, en tout 61 dans l'étendue du Danemark contemporain. Depuis, on en a découvert presque autant, mais plusieurs ont disparu, et cette perte est d'autant plus regrettable que les copies de Worm, faites par ses correspondants, sont rarement d'une rigoureuse fidélité. Il faut les revoir une à une, travail im-

mense, entrepris courageusement et poursuivi avec persévérance par M. P.-G. Thorsen, directeur de la bibliothèque de l'Université de Copenhague. Après s'y être préparé depuis 1838, année où il commença à parcourir le Danemark pour étudier les inscriptions sur les lieux mêmes, ce savant vient enfin de publier le tome I[er] des *Monuments runiques du Danemark* (*De danske Runemindesmærker*, 1[re] division, grand in-8°. Copenhague, 1864). Ce premier volume traite du Slesvig; on y trouve le fac-simile des pierres ou des objets sur lesquels sont gravées les inscriptions, leur transcription, leur explication, des remarques historiques et philologiques, des notices sur les travaux dont elles ont été l'objet. Il est à souhaiter que cet ouvrage, fruit d'une critique consciencieuse et d'une érudition profonde, puisse être prochainement achevé par le savant qui l'a entrepris.

Les Danois ne parlaient pas originairement la même langue que les Scandinaves, puisque le norvégien Erik, voulant envoyer des espions en Danemark, fut obligé de chercher parmi les siens deux hommes qui comprissent le danois. (Saxo, l. V.) Mais les épitaphes runiques prouvent que, vers la fin de l'âge de fer, la langue de l'archipel danois était identique avec les idiomes des autres pays scandinaves. On a prétendu que ces inscriptions avaient été tracées par des Islandais ambulants; mais il n'en est pas ainsi; un certain nombre d'entre elles portent, en propres termes, qu'elles ont été gravées par des habitants du pays, par les parents du défunt, par des hommes du peuple; et quoique toutes soient dans la même langue, on remarque entre celles des diverses provinces de légères différences dans les caractères, l'orthographe ou les formes grammaticales, différences qui n'existeraient pas si toutes ces inscriptions provenaient de runographes islandais. Il est vrai que les skaldes se rendaient de cour en cour et de ville en ville, parcourant tantôt la Norvége, le Danemark ou la Suède, tantôt certaines parties des Iles-Britanniques et de la Russie; mais c'était pour réciter et déclamer des poëmes, non pour graver des inscriptions tumulaires. Quoiqu'ils improvisassent en leur propre langue, ils étaient partout compris et applaudis, comme s'ils eussent été dans leur île natale. Et ce n'étaient pas seulement les princes et les grands qui goûtaient ces compositions; elles faisaient également les délices des hommes du peuple, si bien qu'avant la bataille de Stiklarstad (1030), le skalde du roi saint Olaf ne trouva rien de mieux, pour enflammer le courage de ses frères d'armes norvégiens, que de leur chanter le célèbre *Bjarkemâl*, composé cinq siècles auparavant par les guerriers danois de Rolf Krake. On ne peut donc aucunement prétendre que l'idiome des Sagas jouât alors, dans les pays scandinaves, le même rôle que

le latin dans les autres pays de l'Europe. C'était bien la langue nationale du Danemark, celle d'où sont tirés les surnoms des anciens rois, et les noms de lieux, aussi bien dans l'archipel danois que dans la péninsule jutlandaise.

Ainsi les habitants des îles avaient sacrifié leur idiome peu répandu à celui de leurs alliés, qui était en honneur dans tout le Nord, et ils s'étaient si bien assimilé la langue scandinave, que les Sagas norvégiennes et islandaises l'appellent généralement *langue danoise* (dœnsk tunga). Mais ils ne surent pas la maintenir pure; elle s'altéra chez eux dès le milieu du XIe siècle, tandis que les Suédois la conservèrent jusqu'au XIIe, les Norvégiens jusqu'au XVe, et que les Islandais la parlent encore.

Il semblerait étonnant que les Danois, originairement étrangers à la famille scandinave, lui eussent donné leur nom, si l'on ne savait quel rôle important ils ont joué dans le Nord pendant l'âge de fer. L'*Ynglinga-Saga*, qui est écrite surtout d'après des traditions suédoises et norvégiennes, qui n'a par conséquent aucune raison d'être partiale pour les Danois, rapporte que plusieurs de leurs rois : Halfdan, Ale le Puissant, Frode le Puissant, furent souverains ou suzerains de la Suède, au IVe et au Ve siècles; c'est un prince danois de Skanie, Ivar Vidfadme, qui fonda, au VIIe siècle, la première grande monarchie scandinave qui nous soit connue; il possédait le Danemark, la Suède, toutes les côtes orientales de la Baltique, une grande partie de la Saxe et la cinquième partie de l'Angleterre; son petit-fils, Harald Hildetand, qui avait hérité de tous ses Etats, fut tué vers 730, à la bataille de Brâvalla, et le vainqueur, Ring, devint maître de toute la monarchie septentrionale, qu'agrandit encore son fils, le fameux Ragnar Lodbrog. Mais à la mort de ce dernier, vers la fin du VIIIe siècle, elle fut divisée entre ses fils, après avoir duré plus d'un siècle et demi. Les Danois, exerçant l'hégémonie dans cet Etat, il était naturel qu'ils donnassent leur nom aux habitants. Il n'eût pas été si facile de les transformer à leur image; ils ne l'essayèrent pas non plus; mais, étant les moins nombreux, ils firent acte de bonne politique en changeant leur langue et leur religion contre celles de la majorité. Odin, Thor, Tyr, Frey, Freya, Balder, Brage, furent adorés et eurent des temples, aussi bien dans les îles que sur la péninsule danoise, comme l'attestent les noms de lieux dans la composition desquels entrent les noms de ces divinités.

IV

Les habitants des îles s'étaient donc convertis à la religion des Ases; mais ils ne laissèrent pas de la modifier en certains points; car c'est probablement par suite de leur influence que, dans la seconde moitié de l'âge de fer, les rites de l'inhumation remplacent l'incinération en Jutland et, en partie, dans les autres pays scandinaves. Au reste, les partisans des différents rites se toléraient mutuellement; pour les funérailles, on se conformait plutôt aux usages du lieu de décès qu'à ceux du pays natal ou de la famille du défunt. On inhumait d'ordinaire en Danemark, mais les Danois morts à l'étranger étaient souvent brûlés, comme on le voit dans la chronique de Saxo. D'après cet historien, Balder, Frode, Hjarne, Hogen, Stærkodder, Oluf, princes ou guerriers danois, furent enterrés. « Les hommes de Balder, dit-il, élevèrent un grand tumulus, où ils inhumèrent le cadavre de leur chef, comme c'était alors l'usage pour les sépultures des rois et des grands. — Il y a eu de nos jours, ajoute-t-il, des gens dont le chef était un certain Harald, qui entreprirent secrètement, la nuit, de fouiller ce tertre, dans l'espoir d'y trouver un grand trésor; mais ils furent pris d'une telle frayeur, qu'ils durent tout laisser là et s'enfuir. Du haut du tertre, il s'échappa une masse d'eau qui tomba sur les chercheurs; ils furent heureux d'en être quittes pour la peur, et ils abandonnèrent leur dessein cupide. Quelques personnes ont cru que ce miracle avait été opéré par les dieux qui gardaient le tombeau de Balder, car il n'est pas naturel qu'il se trouve tant d'eau dans un tas de terre desséchée; aussi n'a-t-on plus osé, depuis, creuser dans ce tertre, et l'on ignore encore s'il renferme un trésor ou non. » (*Gesta Danorum*, L. III.) La présence d'un réservoir d'eau dans un tertre n'est pas si merveilleuse que se l'imaginait Saxo; notre siècle a vu, dans le tertre de Gorm, une fontaine qui passait pour sacrée, et dont il sera question plus loin.

Saxo décrit avec beaucoup de détails les funérailles de Harald Hildetand. Ce prince ayant été tué à la bataille de Brâvalla (vers 730), le vainqueur, Ring, fit chercher le cadavre de son oncle. « Lorsqu'on l'eut trouvé, il fit atteler à la voiture de Harald son propre cheval caparaçonné d'or, puis il prononça une oraison funèbre, fit don de son cheval au feu roi de Danemark, et l'invita, comme le plus illustre de ceux qui avaient succombé, à se rendre rapidement près d'Odin, pour faire préparer, au Valhal, de bons

logis tant à ses ennemis qu'à ses amis. On alluma un bûcher sur lequel les Danois placèrent l'embarcation dorée de leur roi, et, pendant que le cadavre brûlait, Ring, avec ses guerriers, marchait autour du bûcher, leur recommandant d'y jeter généreusement de l'or, de l'argent, des armes et d'autres objets précieux, afin que les flammes s'élevassent plus haut en l'honneur du roi puissant, du prince regretté de tous. Par son ordre, les ossements furent enfermés dans une urne avec les cendres, et transportés à Lethra, pour être inhumés avec le cheval et les armes du défunt, dans toute la pompe des funérailles royales. » (*Gesta Dan.*, l. VIII.) Il est étonnant que Harald Hildetand, l'un des plus illustres rois de Danemark, ait été brûlé au lieu d'être inhumé comme ses prédécesseurs. Serait-ce parce que ses funérailles ont eu lieu en Suède? Ou bien Saxo aurait-il confondu les funérailles de ce monarque avec celles d'un roi de Suède ou de Norvége? En tout cas, il n'est pas certain que Harald ait été brûlé. Dans le *Sœgubrot*, que l'on croit être un fragment de la *Skjoldunga-saga*, il est dit que « le cadavre fut lavé, placé sur le char qui avait servi, dans la bataille, au roi Harald, et transporté vers le haut tertre qu'avait fait élever Ring. Le cheval fut tué et déposé dans le tumulus avec la propre selle de Ring, afin que le roi Harald pût, à volonté, se rendre au Valhal à cheval ou en voiture. Ring donna un grand festin funéraire, et recommanda à tous les grands et à tous les guerriers, qui étaient présents, de jeter des anneaux et de bonnes armes dans la sépulture du roi Harald, après quoi, le tertre fut refermé avec soin. » (Ch. IX.)

Ces récits contradictoires nous donnent idée de la confusion des rites qui régnait à cette époque de désorganisation religieuse, si propice à l'avénement du christianisme. Nous avons déjà vu, dans l'étude précédente, que Ring avait célébré ses propres funérailles selon les deux rites : il s'était d'abord fait élever un tumulus, pour figurer l'inhumation, puis il s'était brûlé sur son vaisseau. On connaît des tombeaux où les deux modes de sépulture ont été pratiqués à la même époque. Dans un tertre du village de Nybœllebye (paroisse de Hillerslev en Fionie), qui mesurait de 10 à 11 mètres de haut, on trouva, dans la partie supérieure, divers objets en bronze, posés sur une petite dalle, savoir : deux têtes d'animaux fantastiques, toutes deux de même forme, dorées et ornées de dragons entrelacés, mais de dimensions inégales, et qui paraissent avoir servi de pommeaux de selle ; deux garnitures de collier de cheval, consistant en une tige arquée, surmontée d'un anneau flanqué de deux cygnes. — A $1^{m},30$ plus bas, il y avait deux urnes, recouvertes chacune d'une dalle, et contenant l'une des cendres, l'autre des ossements calcinés ; à $0^{m},30$ plus bas, gisaient un squelette d'homme et un de cheval, avec quan-

tité d'objets de fer oxydé, notamment deux mors complets, des chaînes, des fibules rondes, un poignard, les douves et l'anse d'un petit seau de bois, des fragments d'un ombon de bouclier. Encore 4 mètres plus bas, mais à l'est, on découvrit un grand vase d'airain tourné, originairement enveloppé dans un tissu de laine, et contenant une matière dure en forme de cœur, qui se décomposa en un liquide laiteux. Les divers objets de cette trouvaille appartiennent, pour le style, à la seconde période de l'âge de fer, et ressemblent à d'autres qui proviennent du tombeau de Gorm et de diverses sépultures norvégiennes. — Un autre tumulus, situé près de Hersom, dans l'amt de Viborg, rappelle de tous points les funérailles du roi Dan. On y a trouvé des ossements humains tellement mêlés à ceux d'un cheval, que l'homme paraît avoir été à cheval lors de l'inhumation. Il y avait divers objets de fer, une courte épée corrodée par la rouille, un éperon, un étrier, un mors plaqué d'argent [1]. — D'autres tertres renferment des objets analogues, notamment des épées, des étriers, des harnais; si on n'y trouve pas de squelettes, c'est, vraisemblablement, qu'ils sont tombés en poussière. Il n'y a pas, en Danemark, de tertres plus remarquables que ceux de Jellinge, ancienne résidence royale, située en Jutland, à 10 kilomètres au nord-ouest de Veile. Ils s'élèvent assez près l'un de l'autre, et l'église basse et sans clocher, qui a été bâtie plus tard dans l'espace intermédiaire, semble écrasée entre ces deux masses imposantes. Faits en forme de cône tronqué, ils ont environ 20 mètres de haut sur 200 mètres de circonférence à la base. Au sommet de l'un d'eux, qui s'était affaissé, ou plutôt avait été creusé, les pluies avaient formé un réservoir qui était toujours rempli d'eau. Les paysans, émerveillés de la position de cette fontaine, attribuaient des vertus curatives à ses eaux, et ils en venaient chercher de très loin. Ce réservoir s'étant tari pendant la longue sécheresse de 1820, les habitants de Jellinge résolurent de le curer; mais au lieu de rencontrer une source, comme ils s'y attendaient, ils trouvèrent, sous une couche de terre végétale et de tourbe, une masse de grosses pierres et, plus bas, des poutres de chêne qui formaient le plafond d'un caveau funéraire. Ce caveau, divisé, par une poutre, en deux compartiments, mesurait 7 mètres de long, sur 2^{m},60 de large et 1^{m},50 de haut. A l'intérieur, le parquet, le plafond, les côtés, partout revêtus de planches juxta-posées, étaient couverts d'une matière décomposée, que l'on croit avoir été des tentures; on voit, en effet, les clous qui servaient à fixer ces tapisseries. On trouva une grande caisse de bois à couvercle bombé, qui

[1] Sur ces deux tertres, voir *Nord. Tidsskrift*, I, 192-197 et 439-441; — *Aarsberetning*, 1838, p. 30.

ne renfermait rien, et qui tomba en poussière; une tête d'oiseau en cuivre incrusté d'or; un calice d'argent, plaqué d'or à l'intérieur, décoré à l'extérieur de dragons entrelacés; une plaque de cuivre ouvragée à jour, avec une croix au milieu; une autre plaque de métal, avec des incrustations d'or en forme de gracieuses fleurs de lis; des fragments de plaques de bois, dont l'une est peinte, et dont l'autre représente un guerrier vêtu d'une cotte de mailles; un mors de fer; enfin, une dent de cheval. Pas de trace de squelette. L'énorme tumulus renfermait moins d'objets qu'on ne pouvait attendre; mais il avait déjà été fouillé, sans doute par des gens de même espèce que ceux qui voulaient piller le tertre de Balder. Ils avaient scié quatre poutres du plafond pour se ménager un passage, et ils avaient laissé dans le caveau un bout de cierge. En 1704, le roi Frédéric IV fit creuser dans le tertre, mais il ne paraît pas que le caveau ait alors été découvert. Ce tumulus est donc moins intéressant par les objets qu'on y a trouvés que par les souvenirs qui s'y rattachent. C'est peut-être le dernier qui ait été élevé en Danemark; c'est du moins le seul dont l'histoire dise quand, par qui et pour qui il a été amoncelé. Sven Aggeson nous apprend que Harald à la Dent bleue fit inhumer son père, Gorm, et sa mère, Thyra Danebod dans deux tertres semblables, illustres mausolées que l'on voit près du palais royal de Jellinge. (Langebek, *Script.* I, 51.) — Saxo rapporte du même prince, qu'il fit enterrer sa mère avec pompe près de Gorm, au lieu où l'on voit actuellement l'église de Jellinge, entre les tertres des deux époux. De ces passages, on avait conclu que l'un des tertres était celui de Thyra, l'autre celui de Gorm; la tradition attachait en effet le nom de la reine à celui que nous venons de décrire. Les archéologues étaient donc curieux de savoir ce que renfermait l'autre, le tertre de Gorm, qui n'avait pas été fouillé, et, dès 1840, M. Worsaae proposait de l'ouvrir avec tout le respect dû à la cendre d'un ancien roi. Ce vœu ne fut accompli que vingt ans plus tard, grâce à l'intérêt que Frédéric VII, le prince archéologue, portait à ces recherches. M. Worsaae, chargé de la direction des travaux, fit faire des tranchées souterraines dans tous les sens; mais on eut beau fouiller, on fut fort étonné de ne trouver ni caveau, ni squelette, absolument rien dans l'énorme tumulus. C'était un cénotaphe, comme on en connaît un assez grand nombre dans diverses localités du Danemark.

Deux pierres runiques, qui sont maintenant dressées près de l'église, mais qui l'étaient originairement au sommet ou au pied de chacun des tertres, nous aideront à en comprendre l'origine et la destination. Sur la plus petite de ces pierres, on lit : « Le roi Kurm fit ce monument après (en mémoire de) Thurui, sa femme, sur-

nommée *Tanmarkar-but* (le salut du Danemark). » Or, nous savons, par le témoignage unanime des historiens, que Gorm le vieux mourut avant la reine Thyra, qui était beaucoup plus jeune. Il aura probablement élevé le tertre du vivant même de la reine, comme un monument en l'honneur de cette illustre princesse, et qui pouvait éventuellement lui servir de tombeau. Mais Harald en disposa autrement : il fit inhumer son père et sa mère dans le même tumulus; c'est ce que dit positivement l'inscription de la grande pierre runique, qui forme un bloc irrégulier de 3 mètres de haut sur 6 mètres de circonférence. « Le roi Haralt fit faire ce monument après Kurm, son père, et Thurui, sa mère ; lequel Haralt devint maître de tout le Danemark et de la Norvége, et christianisa le peuple danois. » Si la fin de cette inscription est oblitérée et sujette à discussion, le commencement a toute la clarté désirable. Nous y voyons que Harald fit inhumer dans ce tertre d'abord son père, puis sa mère ; les deux compartiments du caveau indiquent, en effet, qu'il y avait deux sépultures. L'inscription explique les circonstances observées dans le caveau, et nous permet de rectifier les assertions des deux historiens, qui avaient cru, d'après les apparences, que chaque tertre renfermait les restes de l'un des époux[1].

Sur une des faces raboteuses de la grande pierre runique de Jellinge, on voit, au milieu d'entrelacs, une figure humaine dont les bras sont étendus en croix et la tête entourée d'une double auréole ; ces circonstances, jointes à ce qu'on a trouvé une croix dans le caveau et à ce qu'il est parlé du christianisme dans l'inscription, donnent à penser que cette figure est l'image du Christ ; c'est, dans ce cas, la plus ancienne que l'on connaisse dans les pays scandinaves. Quant à l'autre pierre, qui ornait le monument de Thyra, Harald, ne la jugeant pas sans doute assez apparente, voulut lui substituer un *bloc* de dimensions extraordinaires, qui avait été trouvé sur le rivage du Jutland, et, comme le poids en était énorme, il fallut atteler au même traîneau des hommes et des bêtes de trait. Ce mépris de la dignité humaine mit le comble au mécontentement des sujets de Harald, qui se plaignaient déjà de ce qu'il eût adopté une nouvelle religion et de la lourdeur des charges qu'il leur imposait. Une partie des mécontents allèrent trouver Sven, son fils naturel, et le proclamèrent roi de Danemark. Harald, n'étant pas encore instruit de sa déposition, demanda à quelqu'un, qui venait de l'armée, s'il avait jamais vu plus énorme masse remuée par la main de l'homme. « J'ai

[1] M. Worsaae doit publier très prochainement un ouvrage sur les monuments de Jellinge; en attendant, voir les *Mémoires* de Finn Magnusen et Thomsen, dans *Antiq. Annaler*, t. IV; de Worsaae, Rafn, C. Sæve, dans *Annaler*, 1840, 1852, 1853; de Rafn, Repp, dans *Ant. Tidsskrift*, 1852-1854

vu bien mieux, repartit celui-ci, j'assistais hier à une assemblée où l'on a enlevé de dessus ta tête la couronne de Danemark ; juge maintenant lequel des deux fardeaux est le plus lourd ! » Ces nouvelles décidèrent sans doute Harald à abandonner son entreprise malheureuse et à laisser la pierre au lieu où elle se trouvait. Thomas Gheysmer, l'abréviateur de Saxo, affirme que cette pierre resta dans les champs de Bække, et, à la fin du siècle passé, on montrait encore, à 2 kilomètres au nord-ouest de l'église de Bække, une pierre de 9 mètres de long, qui passait pour la plus grosse des environs, et que la tradition disait être celle du roi Harald. Ne serait-ce pas plutôt, comme on le pensait du temps de Worm, une pierre colossale qui se trouve au nord de l'église de Læborg, non loin des limites méridionales de la paroisse de Bække ? Cette supposition est confirmée par l'inscription suivante, tracée en boustrophédon sur un fragment qui en a été détaché et qui se trouve actuellement sur le cimetière de Læborg : « Rhafnungatufi grava ces runes en mémoire de Thurui, sa reine. » Une autre pierre runique, qui est encastrée dans le mur du cimetière de Bække, nous apprend que « Rhafnungatufi, et Futin, et Knubli ont fait à eux trois le monument de Thurui. » N'est-il pas vraisemblable que Rafnungatufi, voyant la pierre abandonnée au milieu des champs, voulut la dédier à la mémoire de Thyra en y traçant l'inscription rapportée plus haut[1] ?

Ces inscriptions runiques nous aident à rectifier les récits des historiens ou à les mieux comprendre ; d'autres remplissent quelques lacunes : la plus grande des deux pierres de Sœndervissing (Jutland) nous apprend que la femme de Harald à la Dent bleue se nommait Tufa, qu'elle était fille de Mistivi (probablement roi des Obotrites), et que Harald était surnommé le bon. Cette épithète semble fort mal appliquée à un roi que Saxo, Sven Aggeson et les Sagas islandaises nous représentent comme un tyran ; mais le surnom de très doux que la chronique de l'anonyme de Rœskilde donne au même prince, indique que les opinions étaient partagées à son égard, et qu'il avait aussi ses amis.

Beaucoup d'inscriptions runiques, qui ne se rapportent pas à des événements historiques ou à des personnages connus, sont néanmoins intéressantes, en ce qu'elles font allusion à des usages caractéristiques, ou nous mettent au fait de la manière de voir des anciens Danois. Quand on lit sur la pierre de Trygevældé (Sélande), érigée à la mémoire d'un certain Gunulf, « qu'il naît aujourd'hui peu d'hommes meilleurs que lui, » n'est-on pas surpris de ce que

[1] Voir Saxo, liv X ; Sven Aggeson, dans Langebek, II, 348 ; — Rafn, dans *Ant. Tidsskrift*, 1852-1854, p. 280-285, 286-289 ; — Thorsen, *Runemindesmærker*, I, 136.

le bon vieux temps se plaignît déjà de la décadence de l'espèce humaine? Quel contraste entre la pierre de Glavendrup ou Glamdrup (Fionie), où il est écrit « que Thor bénisse ces runes! » et la pierre de Thorgisl, dressée et gravée par le forgeron Toki, en mémoire de ce que le défunt lui avait fait connaître Dieu et lui avait donné la liberté! Ce Dieu était celui des chrétiens : la croix qui termine l'inscription ne laisse aucun doute à cet égard.

Les pierres runiques ne diffèrent des anciens *bautastènes* qu'en ce qu'elles portent des inscriptions; au lieu d'être couchées comme les tombes chrétiennes, elles étaient ordinairement debout. La plupart étaient en connexion avec des tertres et s'élevaient soit au pied, soit au sommet d'un tumulus; malheureusement la postérité n'a pas lu ou n'a pas redouté les imprécations, inscrites sur plusieurs bautastènes, à l'adresse de ceux qui les renverseraient, les détruiraient ou les déplaceraient; il n'y en a plus qu'une en Danemark (celle de la bruyère de Bække), qui subsiste à sa place originaire, au sommet d'un tumulus; les autres ont été retrouvées soit dans des fondations de maison, soit dans la terre, soit dans des cimetières, où on les avait transportées pour les mettre en sûreté.

V

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici des funérailles et des sépultures ne se rapporte qu'aux morts honorables ou censés tels; nous avons aussi, pour cette période, quelques notions sur la sépulture des criminels. En 1835, des terrassiers qui travaillaient dans la tourbière de Haraldskjær, à 8 kilomètres à l'ouest de Veile, trouvèrent, à la profondeur de 1 mètre, un cadavre de femme, enveloppé d'un tissu de laine et de peaux cousues. Le derme, dur comme du cuir, avait été comme tanné par un long séjour dans l'eau ferrugineuse; mais les chairs s'étaient consumées, et il ne restait de la chevelure qu'une boucle détachée de la tête. Le cadavre n'était donc qu'un squelette recouvert de peau; mais, comme il était rempli d'eau, les formes étaient pleines et arrondies, comme s'il eut été inhumé de la veille. Le visage, avec ses traits contractés, avait toute l'expression du désespoir; on pouvait juger que la malheureuse dont on retrouvait les restes avait été plongée vivante dans le marécage : le corps était en effet retenu sous l'eau, au moyen de deux branches d'arbres courbées l'une sur la poitrine, l'autre sur le bas-ventre, et dont les bouts étaient fixés par quatre crochets de

bois enfoncés dans la tourbe. Ce genre de mort rappelle celui que Gunhild aurait subi d'après certaines Sagas; cette reine de Norvége aurait été noyée dans un marais par les ordres de Harald à la Dent bleue, qui l'aurait attirée insidieusement en Danemark, sous prétexte de vouloir l'épouser (965). Comme Haraldskjær n'est pas loin de l'ancienne résidence royale de Jellinge, autour de laquelle on trouve plusieurs souvenirs du même roi, un estimable historien danois, N.-M. Petersen, émit l'opinion que le cadavre de Haralskjær, aujourd'hui déposé dans une niche de l'église de Veile, était celui de la reine Gunhild ; mais le professeur Worsaae a démontré qu'il n'en pouvait être ainsi ; d'abord la tradition sur la mort de Gunhild est passée sous silence par les meilleures Sagas islandaises et norvégiènes et par tous les chroniqueurs danois ; il n'est nullement vraisemblable en effet que cette reine, prudente et rusée, soit tombée dans le piége grossier que lui aurait tendu l'ennemi déclaré de sa famille, et qu'elle soit allée l'épouser à l'âge de soixante-dix ans. Aussi le savant historien norvégien, P.-A. Munch, relègue-t-il parmi les fables l'anecdote sur le meurtre de Gunhild. Ajoutons que la femme de Haraldskjær paraît avoir été assez jeune ; elle avait toutes ses dents et la boucle de cheveux était fort épaisse. D'ailleurs elle n'est pas la seule qui ait été noyée ou inhumée dans des circonstances semblables: on a tiré du marais de Clausholm, près d'Aarhuus, un cadavre féminin, également enveloppé d'une étoffe de laine et couvert de branches d'arbres ; on a trouvé, tant sur la péninsule jutlandaise, que dans les îles de Fionie, de Langeland et de Falster, sept autres cadavres avec des vêtements de laine et de peau, sans parler d'un cadavre de femme exhumé du marais de Friedeburg, dans l'Ost-Friesland (Hanovre), qui était maintenu par des branches d'arbre et des pieux. Ces diverses trouvailles offrent assez de circonstances analogues, pour qu'on les classe dans la même catégorie et le même âge: l'épaisseur de la couche de tourbe qui les recouvrait, et les objets qui accompagnaient les cadavres, nous reportent à la seconde période de l'âge de fer, et le genre de mort rappelle certaines pénalités en usage chez les anciens Germains. « On plonge dans les bourbiers et les marais, dit Tacite, les lâches, les gens incapables du service militaire ou qui ont une infirmité corporelle, et on jette des branches sur leur cadavre. » (*Germ.* XII.) La même peine devait s'appliquer aux calomniateurs, puisque l'esclave Herkia fut jetée dans un marais fétide pour avoir dit du mal de sa maîtresse (Edda, troisième chant de Gudrun). D'après la loi des Bourguignons, « la femme qui abandonne son mari doit être plongée dans un bourbier. » Le même supplice aura été infligé aux personnes dont on a retrouvé les cadavres ;

nouvel exemple de l'accord de l'archéologie avec les documents écrits[1] !

Cet accord mérite d'être relevé ; il est d'une grande importance, puisqu'il nous autorise à regarder les antiquités qui nous manquent comme conformes aux descriptions qu'en donnent les historiens et les poètes. Bien que la seconde moitié de l'âge de fer soit plus rapprochée de nous que la première, ses restes sont généralement moins nombreux, parce que l'usage de jeter des présents funéraires dans les tourbières ne s'est pas continué, et que les objets de fer, de bois, les tissus déposés dans les tertres ou les fosses d'inhumation, s'oxydent vite ou tombent en poussière. Le temps n'a épargné en fait d'instruments et d'ustensiles, que quelques outils de forgeron, des faucilles, des cognées, des gobelets ; en fait d'armes, que des épées, des pointes de pique et de rares ombons de boucliers ; en fait de harnais, que des mors, des pommeaux de selle, des garnitures de collier, des étriers, des éperons ; en fait de parures, que des fibules, des bracelets, des bagues, des pendeloques, des bractéates, des colliers ; il nous reste en outre des clefs, des poids, des balances, des monnaies, ainsi que des anneaux et des barres d'or et d'argent, qui tenaient lieu de numéraire.

En 1850, on a découvert dans la partie méridionale du bois de Lindum, dépendant de la seigneurie de Thiele, à 10 kilomètres au sud-ouest de Hobro (Jutland), quantité d'instruments de forgeron, de serrurier et même d'orfévre. Il y avait deux petites enclumes, quatre marteaux grands et petits, trois tenailles de diverses formes, des cisailles, trois limes, un ciseau, des barres de fer percées de trous, et servant sans doute à la fabrication des clous ; un creuset de fondeur, en fer, contenant encore le résidu d'un métal fondu ; une cuiller à fondeur remplie de plomb ; un morceau de schiste oblong, qui servait probablement de pierre à affiler ou à repasser ; des fragments de deux cuvettes de balance en métal jaunâtre ; neuf poids différents en fer et un en plomb, faits en forme de sphères aplaties aux pôles, et sur chacun desquels on remarque des signes qui paraissent en avoir indiqué la valeur ; une hache de fer, une pointe de flèche ou de dard, un énorme clou, cinq lames de faucilles, une clef de fer, deux grelots de bronze avec des dorures et beaucoup de fragments. Ces instruments, et ceux qu'on a trouvés dans un tertre de la paroisse de Snoldelev (Sélande), ressemblent tellement à ceux de nos jours, qu'on les croirait contemporains, s'ils n'étaient accompagnés de garnitures en bronze et en os, travaillées en forme

[1] Voir *Annaler*, 1836-37, p. 159-173 ; 1842-43, p. 173-176 ; *Aarsberetning*, 1843, p. 21-23 ; — Petersen, dans *Annaler*, 1836-37, 1842-43 ; — Worsaae, dans *Histor. Tidsskrift*, III, 1841 ; IV, 1843.

de dragons et portant des entrelacs qui appartiennent exclusivement à la seconde moitié de l'âge de fer.

Les épées, longues de près d'un mètre, dont la poignée est munie d'une forte barre transversale et d'un gros pommeau, sont lourdes et massives, comme il convenait à des armes de pirates; la plupart des lames sont à double tranchant et ont plusieurs facettes de chaque côté; il y avait aussi des sabres, dont quelques-uns courbés, des piques à longue pointe, des boucliers avec ombon de fer pointu. Les étriers étaient triangulaires ou en forme d'arc; les mors consistaient en deux barres terminées des deux bouts par des anneaux qui servaient à les unir entre elles et à attacher les guides. Les éperons sont arqués et surmontés d'une pointe; quant aux garnitures de collier et aux pommeaux de selle, nous en avons déjà parlé.

Les fibules, en or, en argent, en bronze, souvent plaqué ou incrusté, étaient de formes variées; les unes consistaient en un anneau avec son ardillon; les autres en une plaque ronde, ovale, carrée ou triangulaire, surchargée d'entrelacs, derrière laquelle se mouvait l'ardillon; ou bien enfin en deux plaques réunies par une anse. Les bracelets, en or et en argent, étaient faits soit d'une plaque recourbée, soit d'une tige tordue en spirale, soit d'une bande dont les deux bouts étaient simplement rapprochés, ou soudés ensemble, ou s'accrochaient l'un dans l'autre. Les bagues sont analogues, mais naturellement beaucoup plus petites, et souvent ornées d'un chaton. On a trouvé à Hellested (Sélande) une ceinture de $0^{m},30$ de diamètre, en électre, formée d'une tige torse au milieu, qui s'aplatit à ses deux extrémités en forme de losange. Comme celles-ci sont rivées, la ceinture ne pouvait s'ôter à volonté et l'on en a inféré qu'elle avait appartenu à une idole. Les colliers étaient faits soit d'une seule tige, soit de deux tiges recourbées l'une sur l'autre par devant, de manière à figurer un double collier. Il y avait aussi des colliers composés de perles, de médailles et d'une plaque unies par un fil. Les bractéates, dont un certain nombre, caractérisées par des entrelacs, se rapportent à cette période, pouvaient faire partie de collier ou bien servir de pendeloques.

Les Scandinaves n'ont pas frappé de monnaies dans les temps païens; les payements se faisaient en nature ou au moyen de barres et d'anneaux que l'on pesait et que l'on rompait, comme c'était aussi le cas pour les monnaies étrangères. Celles-ci n'étaient pas rares dans les pays scandinaves, ainsi que l'atteste la découverte de plusieurs trésors. Dans un banc de gravier, à Harndrup ou Harrendrup, en Fionie, on a trouvé, avec des tessons de poterie, divers objets, d'argent, notamment un collier formé de deux tiges cordelées qui s'aplatissaient à leurs extrémités en forme de losanges, et se termi-

naient en crochets passés l'un dans l'autre; un bracelet, consistant en une bande d'argent recourbée dont les deux extrémités amincies sont tressées ensemble; cent dix-huit pièces d'argent, entre lesquelles étaient des fragments de monnaies samanides et de grossières contrefaçons des monnaies de Charlemagne.— Dans les terres du domaine de Broholm, à 11 kilomètres au nord de Svendborg (Fionie), le soc de la charrue a mis à jour une cinquantaine d'objets, presque tous d'or, quelques-uns d'électre, qui pesaient ensemble plus de 4 kilog. et valaient de 10 à 12,000 fr. Il y avait trois colliers doubles sur le devant, des fragments de plusieurs autres, des bracelets, des anneaux enchaînés, une fibule, des bractéates, dont l'une est imitée des monnaies de l'empereur Constance, fils de Constantin le Grand, et dont les autres portent des figures barbares. En 1835, un laboureur déterra à Vaalse, au nord-ouest de l'île de Falster, un vase de métal enfoui à peu de profondeur en terre, qui contenait cent quarante-cinq barres d'argent, des diadèmes, des bracelets, des colliers d'un travail remarquable, entiers ou brisés; une pendeloque en forme de marteau ou de T; des anneaux passés l'un dans l'autre; trois cent soixante-huit monnaies occidentales, presque toutes frappées en Allemagne, entre 950 et 990, parmi lesquelles il y avait bien des pièces fausses et grossièrement contrefaites; enfin, cent soixante monnaies arabes entières, sans compter les fragments. Les monnaies orientales, fort communes en Suède à la fin de l'âge de fer, l'étaient moins en Danemark ; la trouvaille de Vaalse est celle qui en a donné le plus; viennent ensuite les trésors découverts à Knudsker, dans l'île de Bornholm, à Aalborg et Rœrdal en Jutland. Dans le trésor exhumé à Enner (Jutland), l'un des plus importants qui aient été découverts en Danemark, il n'y avait qu'une monnaie abbasside et trois fragments de dirhems samanides; il se composait en outre des objets suivants, tous en argent : une boucle d'oreille, une tête de broche à cheveux, des fragments de fibules rondes, des perles plates, des barres rompues, et mille trois cent quinze pièces d'argent, dont cinq cents du roi Knud le Grand (1014-1035), les autres étaient des monnaies byzantines, bohémiennes, anglaises, irlandaises, françaises, italiennes, allemandes[1].

Si les monnaies étrangères attestent que le Danemark était alors en relation avec les contrées voisines, et même indirectement avec les pays musulmans, l'ornementation, d'un autre côté prouve que l'art barbare de cette époque était en honneur aussi bien chez les Scandinaves que chez les autres peuples de l'Europe. Tout prend

[1] Voir *Nord. Tidsskrift*, II, p. 184-192; *Annaler*, 1842-43, p. 22-141; *Antiq. Tidsskrift*, 1849-1851, p. 116-117, 123-124.

une forme fantastique, les figures d'hommes comme celles d'animaux; on ne voit plus que monstres, chimères, dragons entrelacés, arabesques; les lignes se croisent, s'enroulent d'une façon bizarre, mais non sans grâce; il n'y a plus de sobriété ni de simplicité dans les décors; lors même que les figures sont régulières par elles-mêmes, comme les cercles, les ovales, elles sont combinées de manière à former les dessins les plus compliqués; le compas ne joue plus qu'un rôle insignifiant dans l'ornementation; tout est laissé à la main de l'artiste qui acquiert une remarquable fermeté. On peut dire que l'ornementation est l'image de la société de cette époque, de cette société agitée, pleine de vie, mais aussi de confusion, où tout est mêlé, religion, politique, institutions, parce que les éléments les plus divers étaient en train de se fondre entre eux, dans les divers pays, pour former l'unité moderne. L'homme s'est reflété dans ses œuvres; nous le savons déjà, bien que nous n'ayons examiné qu'une partie d'entre elles, celles qui sont du domaine de l'archéologie. Si nous voulions connaître sous tous ses aspects cette société à cent faces, il faudrait en étudier les traditions historiques, les croyances, les institutions, les mœurs, les poésies, magnifique sujet pour lequel les documents ne manquent pas et que nous aborderons peut-être un jour. Pour le moment, il faut nous arrêter, le but que nous nous proposions est atteint; nous avons signalé les vestiges que les âges antérieurs au christianisme ont laissés sur le sol du Danemark, et nous avons montré de quel secours peuvent être ces recherches archéologiques, si arides en apparence, pour l'histoire générale de la civilisation.

E. Beauvois.

ÉPIMÉNIDE DE CRÈTE

CONTE ANTIQUE

En ce temps, Solon était jeune et n'avait pas encore donné des lois à son pays. Athènes souffrait de dissensions continuelles. A ce mal il vint s'en joindre un plus cruel. Les dieux irrités du meurtre des complices de Cylon, tués près de l'autel des Euménides, où ils avaient cherché un refuge, envoyèrent la peste sur la ville. Ce fut en vain que les Athéniens exilèrent les Alcméonides, auteurs du crime ; en vain ils prodiguèrent les sacrifices et les invocations, le fléau étendit ses ravages. Le malheur rend superstitieux. L'esprit plein d'étranges frayeurs, ils se crurent voués à la mort ; il leur semblait que des fantômes avaient déjà envahi la ville condamnée. Dans cette extrémité, ils consultèrent l'oracle, qui leur ordonna de faire venir de Crète le sage Epiménide. Cet homme pieux vivait dans la retraite; il n'en sortait que pour secourir ceux qui invoquaient son aide. Un nuage religieux couvrait sa vie, qui ne se révélait que par des bienfaits. Il vint à Athènes, et sa seule présence calmant les esprits dissipa les terreurs insensées.

Il prescrivit de rendre les funérailles plus simples, d'en retrancher la pompe des sacrifices qui multipliaient et prolongeaient l'image de la mort; il interdit aux femmes les violents transports de douleur, les bruyantes supplications devant les autels, il voulut enfin que la modestie régnât même dans le deuil et les cérémonies. Il purifia ensuite et sanctifia la ville avec des prières et des lustrations. Discernant dans sa clairvoyance prophétique l'homme le plus capable d'achever par les lois ce que lui-même commençait par la religion, il donna son amitié à Solon, et prépara les Athéniens à le recevoir pour législateur. La ville s'étonna d'être revenue si vite

à la santé, à la justice, à la concorde. Dans sa reconnaissance, elle voulut combler le sage de richesses; il sourit et n'accepta qu'un rameau de l'olivier sacré de l'Acropole.

La veille de son départ, il consentit à s'asseoir au banquet d'adieux que lui offrait Solon. Là se trouvaient réunis les plus nobles Athéniens. A côté des juges sévères de l'aréopage, se tenaient des jeunes gens, Pisistrate, Mégaclès, Lycurgue et d'autres, espoir de la ville. Le repas frugal finissait. Les lampes répandaient sur la vaste salle une clarté incertaine. Un des convives venait de chanter en s'accompagnant de la lyre l'hymne d'Alcée à Apollon. Sous le charme de la musique et de la poésie, tous gardaient le silence. Les adolescents se taisaient, comme il convient à la jeunesse. Les vieillards se demandaient avec tristesse si la concorde à peine renaissante ne s'en irait pas avec le sage qui l'avait amenée. Solon pensait au poids de la tâche qui lui était imposée, car c'était à lui d'achever l'œuvre d'Epiménide. Il aurait voulu que le prophète, avant de le quitter, lui révélât son secret, lui apprît comment on peut faire du bien aux hommes sans les irriter, et comment on peut leur rendre la sagesse agréable. Il osa l'interroger.

« Epiménide, lui dit-il, ta présence parmi nous a fait cesser les maux dont les dieux nous accablaient. Maintenant que tu nous quittes, ces maux ne vont-ils pas renaître? Ne veux-tu nous enseigner à les conjurer? O sage! dis-nous le secret de la sagesse.

— Ce secret, c'est l'épreuve de la vie, dit Epiménide; j'ai vécu et j'ai profité de l'expérience.

— Ta vie a donc été merveilleusement éprouvée, puisque ton expérience a tant de prix? Pardonne ma curiosité. Les Athéniens, tu le sais, sont avides de tout connaître. On nous a rapporté de ta vie des choses si étranges, que nous n'osions les croire. Aujourd'hui que nous connaissons ta puissance, ces récits ne nous étonnent plus, et il nous semble que la vérité doit être encore plus étonnante que les contes de la renommée. »

Epiménide sourit. Il aimait Solon, et sa curiosité ne l'offensa pas. Peut-être aussi trouvait-il quelque plaisir à parler de lui-même. Les plus sages ne sont pas à l'abri de cette faiblesse.

Amis, dit-il, ma vie ressemble à une de ces chansons que récitent vos rhapsodes; non pas à une des chansons d'Homère sur les héros argiens qui conquirent Thèbes, ou sur Achille, vainqueur d'Hector, mais à une chanson d'Hésiode sur le travail et l'emploi des jours. Vous l'écoutez avec respect parce qu'elle vous apprend comment les hommes, avec l'aide des dieux, font régner parmi eux la justice, la paix et la richesse; écoutez donc la chanson de ma vie.

On dit que je suis le fils d'une nymphe. Dymas, un berger, me trouva nouveau-né à l'entrée d'une grotte dédiée à Pan. Il me porta à sa femme qui venait de perdre un enfant âgé de quelques mois. Elle me nourrit de son lait, et je grandis sous ce toit rustique. Dès que je fus assez fort pour conduire un troupeau, le berger me confia le sien. Pendant plusieurs années je m'acquittai de ce soin sans ennui. La partie de l'île que nous habitions était une vallée presque entièrement entourée de montagnes; c'est à peine si je m'étais élevé jusqu'à leur sommet, et je n'avais jamais franchi cette muraille naturelle. Ma vallée natale était pour moi tout un monde, un monde étroit mais doux. De gras pâturages s'étendaient sur les flancs de ces collines, dont les cîmes se couronnaient d'épaisses forêts. Au pied des coteaux, de bonnes terres de labour se couvraient chaque été de moissons. Une centaine de cabanes, tantôt isolées, tantôt serrées l'une contre l'autre, comme pour se prêter secours, donnaient de paisibles abris aux habitants de la vallée. La vie était heureuse dans ce coin de terre.

J'avais dix-huit ans. On m'appelait Dioclès. Le berger qui me servait de père avait une fille nommée Leucé, de deux ou trois ans plus jeune que moi. Une longue habitude me la faisait aimer comme une sœur, mais je crois qu'avec l'âge il se mêlait à ma tendresse un sentiment plus vif. Jusque-là sa présence m'avait toujours causé un plaisir tranquille, et mille fois nous avions sans inquiétude couru et joué dans la prairie, tandis que nos brebis se gorgeaient d'herbe fraîche. Maintenant j'étais ému quand nos courses après nos bêtes nous attiraient jusqu'à la lisière de la forêt, et je craignais de me trouver seul avec elle. Cette crainte étrange me surprenait, mais je n'essayais point de la chasser, car je trouvais du plaisir au trouble qu'elle me donnait. Quelque chose de vague et d'inconnu pénétrait mon âme. Je ne devinais pas quel était ce sentiment amer et doux, qui me remplissait d'une angoisse délicieuse. On m'a dit depuis que les hommes l'appellent l'amour.

Soit que Leucé devinât mon trouble, soit qu'elle le partageât, elle aussi évita dès lors de se trouver seule avec moi. Toujours elle avait à ses côtés une enfant de sept à huit ans, fille d'une de nos voisines. Cette enfant s'appelait Daphné. On ne saurait rien imaginer de plus gracieux que sa figure délicate. Leucé, beaucoup plus grande, comme il convenait à son âge, était d'une beauté plus agreste. On l'eût prise pour une des nymphes compagnes d'Artémis. J'aimais à les voir ensemble. Mes yeux allaient de l'une à l'autre, trouvant un charme égal à leur beauté diverse; mais le charme avec Leucé avait une puissance impétueuse, et mon âme s'éveillait aux ardents désirs.

J'avais donc dix-huit ans, et si un sage pouvait avouer qu'il a

été amoureux, j'étais amoureux. Mon troupeau n'en était pas mieux soigné. Je pensais à tant de choses que j'oubliais de penser à mes brebis. Je les laissais s'égarer, j'en perdis même une, et le vieux berger m'en réprimanda assez durement. Une brebis était beaucoup pour lui. Tout honteux de lui avoir, par ma négligence, causé ce dommage, je me promis bien de ne pas retomber dans la même faute. Mais les dieux en décidèrent autrement.

J'avais conduit mes brebis à une assez longue distance de notre demeure, au pied d'une montagne couverte d'un bois touffu. Leucé m'avait suivi, menant avec elle Daphné. Un peu fatiguées de la route, la jeune fille et l'enfant s'étaient jetées sur l'herbe, et elles jouaient doucement entre elles, sans s'apercevoir que je ne perdais rien de leurs jeux. C'était un gracieux spectacle que celui de cette grande et belle fille soulevant de ses bras robustes la petite Daphné, qui feignait d'être effrayée du jeu ; puis la rassurant avec des baisers. Moi je les regardais en souriant, perdu dans une aimable rêverie, mais je ne regardais pas mes brebis, et il m'en arriva malheur.

Epouvantées peut-être par le voisinage de quelque loup, ou prises d'une terreur panique, elles s'enfuirent, se dispersant dans toutes les directions. Je courus après, fort en peine de savoir auxquelles courir d'abord. Malgré l'aide de Leucé, qui m'assistait de toute sa force et de toute son agilité, j'eus bien du mal à les rassembler. Quand nous y fûmes parvenus, nous les comptâmes. Alors à mon grand chagrin, je trouvai qu'il en manquait une. L'idée de revenir à la maison après avoir perdu encore une de mes brebis me désolait, et Leucé n'était guère plus rassurée. Nous ne savions que résoudre, quand nous entendîmes des bêlements qui semblaient venir d'un pli de la montagne, tout près de nous. « C'est notre brebis, dis-je à Leucé; elle ne peut être loin; je cours la rattraper. Toi cependant veille au troupeau, et si je tardais à revenir, ramène-le à la maison, j'y serai bientôt. » Je dis, et je prenais mon élan vers la montagne quand Leucé me tendit un fort bâton, armé d'une pointe d'airain, qu'elle tenait à la main ; ce bâton, présent de quelque ouvrier étranger, montrait, sculptées sur son bois dur et noir, d'étranges figures d'hommes et d'animaux, qui avaient mille fois amusé mon enfantine curiosité et celle de Leucé ; elle me le remit en disant : « J'aurai bien assez de cette longue branche de chêne pour ramener nos bêtes. Toi qui vas dans la montagne prends garde aux loups. » Au mot de loups, Daphné qui pleurait depuis notre accident redoubla ses sanglots. Je la pris dans mes bras pour la consoler, et je passai en riant ma figure, où commençait à poindre la barbe, sur son frais et délicat visage, lui promettant de lui rapporter de la forêt des fleurs rares, dont elle se ferait une couronne que lui

envieraient ses compagnes. Cette promesse la fit sourire dans ses larmes. Ce fut comme un charmant rayon qui passa sur son visage tout humide et un peu pâle, et moi, ayant ce rayon dans les yeux et dans le cœur, je courus vers la montagne.

Elle n'était pas élevée, mais des précipices profonds déchiraient ses flancs abruptes, hérissés de rochers. On n'y trouvait pas de sentiers frayés ; il fallait s'ouvrir un passage à travers les hautes herbes et les broussailles. La maudite bête, qui semblait prendre plaisir à ma peine, n'apparaissait dans quelque éclaircie de la forêt que pour se perdre bientôt dans un fourré. La colère me transportait, et je fondais avec une fureur aveugle au plus épais du bois, où les bêlements m'attiraient, mais c'était pour voir ma proie m'échapper encore. Au bout de plusieurs heures de poursuite folle, j'arrivai à une sorte de cirque naturel, placé dans la région la plus élevée de la montagne. Il était fermé de tous côtés par des rochers, excepté à son entrée qu'encombrait une végétation sauvage. « Maintenant, je te prendrai bien, » dis-je à la vue de la brebis qui courait effarée dans cette enceinte. Je m'élançai pour la saisir ; mais admirez mon malheur ; au moment où mes doigts effleuraient sa laine, elle disparut dans une fissure du rocher que je n'avais pas aperçue. Quoique étroite et obstruée de broussailles cette ouverture pouvait donner passage à un homme. Dans l'emportement de colère que me causa cette nouvelle déception je me précipitai après la brebis et je la poursuivis, sans faire attention que j'étais dans les ténèbres. Bientôt la sensation de l'obscurité complète m'arrêta court.

J'ouvrais les yeux tout grands, les dardant avec force, pour tâcher de voir quelque chose ; mais le passage de la lumière à la nuit avait été trop brusque, et j'étais comme aveugle. En cet état, il n'y avait pas à songer à continuer la recherche de ma brebis ; il fallait sortir de ce trou ténébreux. Mais lorsque je voulus marcher du côté où je pensais retrouver le jour, j'éprouvai une fatigue insurmontable. Une si longue course m'avait épuisé. Ma faiblesse, que je n'avais pas sentie tant que j'avais devant moi le but de ma course, me semblait accablante maintenant que je n'espérais plus atteindre ma brebis. L'air de cette caverne était lourd et tiède comme s'il eût été chauffé par des feux souterrains. Une invincible envie de dormir s'empara de moi. Souvent des pâtres et des chasseurs m'avaient averti de me défier de ces assoupissements subits qui vous prennent au milieu d'une marche fatigante ; si on y cède, on peut ne pas se réveiller. Mais quand j'aurais dû en mourir je n'avais pas la force de résister au sommeil. Tout mon corps se détendit, mes jambes plièrent sous moi, et je m'affaissai sur la terre comme une masse inerte. Le repos,

après une course aussi pénible, me causa une sensation délicieuse, mais je la goûtais à peine qu'elle se perdit dans le sommeil.

L'accablement léthargique où je tombai d'abord se changea bientôt en un léger assoupissement, au travers duquel passaient les idées et les images. Je vis que la lumière était entrée assez largement dans ma caverne pour l'éclairer. J'aperçus tout près de moi ma brebis qui paissait quelques graminées du sol, et léchait le rocher salé. Je la pris sur mes épaules, étonné de la trouver si légère. Je revins ensuite à la maison. Mon retour fut facile et rapide. Je glissais sans faux pas sur les rochers et les broussailles, je courais sans effort à travers les fourrés les plus épais. En arrivant à la maison, je fus tout surpris d'y trouver un air de fête et d'y voir une grande affluence. J'interrogeai Dymas, qui me répondit: « Le moment est arrivé de marier Leucé. Voici des prétendants venus de toutes les villes voisines; ils vont lutter de vitesse à la course. Prends part à la joûte, et si tu l'emportes, Leucé deviendra ta femme. » Cette nouvelle ne m'effraya pas, elle me charma plutôt. J'étais le plus vite coureur de ce village, et je me sentais en ce moment une incroyable agilité, que l'ardent désir d'arriver au but devait accroître encore. On nous rangea à la lisière d'une prairie. Leucé, placée à deux stades de distance et assise sur un trône de verdure, devait être le prix de celui qui le premier toucherait le rameau qu'elle tenait à la main. Le signal donné, nous partîmes emportés par le tourbillon du désir. Déjà plus de la moitié de l'espace était franchi. J'étais fort en avant de mes rivaux, quand je me sentis pris de cette lassitude accablante qui m'avait contraint de me coucher dans la caverne. Mes jambes devinrent lourdes, mes jarrets fléchirent. Mes pieds, en touchant le sol, n'y rebondissaient plus en longs élans, ils y traînaient comme un serpent à demi engourdi. Malgré des efforts inouïs de volonté, je perdis mon avantage; mes rivaux me devancèrent à leur tour, et haletant je tombai dans la poussière qu'ils laissaient derrière eux.

Quand je me relevai, le prix était décerné. L'heureux vainqueur ramenait sa fiancée en triomphe. Leucé, resplendissante de beauté, passa près de moi, mais elle ne m'honora d'aucun regard, et moi, plein de honte et de colère, je m'enfuis, jurant de ne jamais revenir dans cette vallée témoin de mon humiliation.

Je me rendis à la ville de Gortyne, où je fus assez longtemps à trouver un asile. Enfin un maître d'école, qui enseignait la musique et la poésie, me reçut chez lui, et me donna des leçons des arts où il excellait. C'était l'époque où l'on venait d'introduire en Crète un instrument qui, depuis des années déjà, était en usage dans les îles de l'Archipel, la lyre à sept cordes. Alors aussi, les simples chan-

sons d'Homère et des rhapsodes ne suffisant plus à la curiosité, on avait inventé des chants nouveaux, plus variés et plus savants. Je me rendis promptement habile dans l'art de construire une ode et d'accompagner les paroles des sons de la lyre, que je touchais avec un archet. Puis, mon ambition croissant avec les applaudissements que je recueillais, je composai un poëme lyrique pour la fête de Gortynie. Mes camarades d'école me promirent de m'assister. En effet, au jour fixé, nous étions rassemblés sous le péristyle du temple de Zeus. La foule était grande autour de nous, car ma réputation s'étendait au loin. La première partie de l'ode réussit à souhait. L'antistrophe succéda à la strophe, et l'épode suivit. Mon archet, courant légèrement sur les cordes bien tendues, en tirait des sons nets et vibrants, qui menaient le chœur et allaient frapper la foule. Mais, quand nous attaquâmes la seconde strophe, il me sembla que ces sons s'assourdissaient; l'archet, comme amolli, ne mordait plus sur les cordes détendues; en même temps, les chanteurs, n'étant plus soutenus par la musique, donnaient des signes nombreux de trouble et d'hésitation. Epouvanté et exaspéré de ce contre-temps, je crispai mes doigts sur le manche de l'archet, et je pressai sur les cordes de la lyre; mais les sons que j'en tirais étaient de plus en plus rauques, et ils finirent par se perdre dans un grincement confus. Mes chanteurs s'arrêtèrent éperdus, tandis que la foule faisait entendre des éclats de rire et des huées.

Plein de fureur, je précipitai la lyre contre le pavé de marbre, où elle rendit, en se brisant, un son plaintif et harmonieux, et je fendis la foule, qui s'ouvrit devant moi. Je marchai sans dessein, où me portèrent mes pas. Si longtemps je marchai, que j'arrivai dans un port où étaient rassemblés de nombreux navires. C'était une expédition préparée pour aller combattre les sauvages habitants de la Cilicie, qui infestaient la mer de leurs pirateries. On m'admit à bord d'un des vaisseaux, et comme j'étais dans la force de l'âge et habitué à tous les exercices du corps, je me formai sans peine au métier de soldat. Aussi, quand nous débarquâmes, je n'étais déjà plus perdu dans la foule. Dès les premiers combats, je signalai mon courage. Aucun ne m'égalait dans la mêlée ou dans les embuscades, et il fut bientôt prédit que je serais un jour un chef d'armée. Nos succès furent grands, mais nous n'étions pas assez nombreux pour occuper le pays, et nous résolûmes de nous éloigner avec le vaste butin que nous avions recueilli. Dans la nuit qui précéda le départ, j'obéis à une funeste pensée. Désireux d'accomplir encore un exploit éclatant, je pénétrai seul dans le camp ennemi. J'égorgeai un grand nombre de Ciliciens, et je partis chargé de dépouilles. Mais en retournant dans notre camp, je m'égarai. J'usai en vain mes forces et les heures

de la nuit à courir dans tous les sens à travers cette région inconnue. Le matin me surprit dans une gorge profonde que dominait un rocher à pic. A grand'peine, je parvins à m'élever jusque sur cette hauteur d'où l'on voyait le rivage au loin. Nos soldats se rembarquaient. Soit qu'ils ne se fussent pas aperçus de mon absence, soit qu'ils me crussent tué, ils partaient, me laissant seul au sein d'un pays sauvage, au milieu d'ennemis cruels. Je voulus crier, mais ma voix, quand mon gosier serré aurait pu lancer des sons, ne serait pas allée jusqu'à eux. Pendant que, sur mon rocher, je me tordais les bras de désespoir, mes compagnons, fiers de leur riche butin, chantant des hymnes de triomphe, s'éloignaient sur leurs vaisseaux pavoisés de fleurs.

J'errai plusieurs jours dans les montagnes de la Cilicie, jusqu'à ce que j'arrivai chez une peuplade à qui nous n'avions point fait la guerre. Elle habitait une vallée d'une merveilleuse fertilité, où la terre produisait sans travail tout ce qui sert à l'entretien et aux plaisirs de la vie. Là, les hommes, librement, donnaient leurs jours et leurs nuits aux voluptés. Leur existence s'écoulait comme un rêve impur. Ils ne me firent pas d'autre mal que de me retenir captif. Mêlé à leurs grossiers plaisirs, j'en eus d'abord du dégoût, puis je m'habituai à m'en repaître, comme l'animal se repaît de sa nourriture, sans penser ni au passé ni à l'avenir. Cependant, au sein même de la stupide ivresse se glissait je ne sais quelle angoisse et quel ennui amer.

Las de cette vie, je profitai d'une nuit où mes maîtres appesantis de vin dormaient d'un lourd sommeil, pour m'échapper de ma prison. Je gagnai le bord de la mer, et je pris passage sur un vaisseau qui faisait voile vers la Crète. Mon triste séjour dans la vallée de captivité m'avait guéri de beaucoup des désirs ambitieux de la jeunesse. Je ne songeais plus à triompher de mes rivaux, à conquérir la gloire d'un grand poète, à guider les hommes au combat. Vivre oublié dans un coin de mon île natale faisait tout mon désir, mais je ne voulais point y vivre seul. Je me rappelai l'enfant qui avait souri à ma jeunesse, cette Daphné, la compagne de mes jeux de berger. L'enfant a grandi, disais-je; c'est maintenant une charmante femme; quel bonheur de vivre avec elle et pour elle! Ce fut avec cette image de Daphné présente à ma pensée que j'atteignis le rivage de Crète. Avec quelle hâte je me rendis dans notre village! Je ne revis plus le berger qui m'avait servi de père; mais Leucé vivait heureuse, entourée de beaux enfants. Non loin d'elle j'aperçus Daphné, belle comme aux jours d'autrefois; plus belle, d'autant que la beauté de la femme l'emporte sur celle de l'enfant. Elle me reconnut et me sourit. Je lui avouai que j'étais revenu pour elle, et

que je voulais lui consacrer ma vie entière. Elle sourit encore, mais tristement. C'est alors que je remarquai sur son beau visage une pâleur maladive ; on eût dit que le sang coulait décoloré sous la blancheur de sa peau. Inquiet de ne pas recevoir de réponse et croyant qu'elle n'osait parler devant tant de témoins, je la pressai de venir avec moi, hors de la maison, à l'entrée de cette belle vallée qui brillait à mes yeux de tous les souvenirs de notre enfance. Nous sortîmes. Le jour s'était éteint et, dans un ciel sans nuage, la lune montait, versant autour de nous sa lumière sereine. Dans cette transparence bleuâtre, Daphné me parut encore plus pâle. « O doux enchantement de ma jeunesse, lui dis-je, rêve des jours de travail et d'épreuves, ne veux-tu pas t'animer sous mon regard, ne veux-tu pas m'aimer? » Alors elle se tourna vers moi pour me répondre, mais aucune parole ne sortit de sa bouche. Les dernières teintes de son visage s'effacèrent par degrés, et il me sembla que tout son être peu à peu s'atténuait et s'évanouissait. Ce n'était plus qu'une forme nuageuse, une vapeur qui s'élevait dans l'air en diminuant comme une mince fumée, puis la blanche vapeur se dissipa sur l'azur sombre du ciel, et à la place où elle avait disparu j'aperçus une étoile.

La perte de celle en qui reposait ma suprême espérance me perça au cœur, et je tombai comme mort. Quand je repris connaissance, je regardai en haut pour y chercher l'étoile ; mais il n'y avait pas d'étoiles à la voûte noire où mes yeux s'efforçaient d'atteindre. L'obscurité m'enveloppait pareille à la nuit d'une caverne. Appuyé sur mon bâton, je me relevai avec peine, et, tendant la main, je rencontrai une paroi de rocher. Le rude contact de la pierre m'avertit de veiller à mes mouvements. Me tenant immobile, je me mis à penser où j'étais. Alors le sentiment de la réalité me revint ; je compris que tout ce qui avait traversé mon esprit depuis que je me croyais sorti de la caverne n'était qu'un rêve, et j'admirai combien de choses peuvent tenir en peu d'espace, car je ne pouvais croire que je fusse resté longtemps assoupi.

« Maudite brebis, m'écriai-je, voilà que ce n'est pas assez qu'elle soit perdue, elle me fait encore perdre mon temps. Peut-être paît-elle tranquillement à quelques pas d'ici, tandis que je m'oublie dans ce trou noir ; sortons. »

Une petite lumière que je supposai venir de l'entrée de la grotte me servit de guide. Je fis bien quelques faux pas, car je me sentais singulièrement alourdi ; mais enfin, me conduisant toujours sur cette lumière qui allait s'élargissant, j'arrivai à une ouverture étroite à travers laquelle je me glissai péniblement, car elle était tout obstruée de ronces. Je me trouvai alors au grand jour. Devant moi, le

soleil montait dans un ciel pur, et il allait atteindre le méridien. Mes yeux, habitués à l'ombre, ne purent supporter le radieux éclat du jour et je les fermai involontairement. Je me rappelai alors qu'à mon entrée dans la caverne, le soleil inclinait sensiblement à l'horizon.

« Il faut, pensai-je, que j'aie dormi presque tout un tour de soleil. Quelle étrange chose! Mais qu'ont dit Leucé et Daphné en ne me voyant pas revenir? Qu'ont dit mes parents? Allons vite les rassurer. »

Tout en me raisonnant ainsi, et, vous le pouvez croire, d'une manière un peu moins claire que je ne vous le raconte, je me sentais toujours cette pesanteur qui vient de ce qu'on est resté longtemps dans la même position. Pour me tirer d'engourdissement, je me secouai fortement, et je me frottai les yeux comme on fait au sortir du sommeil. Je fus surpris de me trouver le visage tout hérissé de barbe, et il fallait qu'à mon réveil j'eusse été bien assoupi pour ne pas m'en être aperçu plus tôt. Je tirai avec force cette barbe, ne pouvant croire qu'elle fît partie de ma figure, et m'imaginant follement que c'était un jeu de quelques bergers qui, dans mon sommeil, s'étaient amusés à m'entourer le visage de mousse et de poils de chèvre. Mais j'eus beau tirer, la barbe tint bon. Alors, je cherchai autour de moi si je ne verrais pas un peu d'eau pour y plonger ma figure. Je n'eus point de peine à trouver ce que je désirais. L'eau d'une source s'était amassée dans le creux du rocher ; elle y dormait sur la pierre noire, abritée par quelques oliviers sauvages. Je m'inclinai vers ce tranquille bassin ; mais, soudain, je me rejetai en arrière, en poussant un cri d'horreur. Sous l'eau limpide et se détachant de la pierre avec une singulière netteté, j'avais vu une figure avec les yeux tout ouverts et hagards, une peau flétrie et ridée, une longue chevelure inculte et une barbe hérissée. Etait-ce un cadavre qui reposait au fond de cette source? Mais il me semblait que ses yeux s'étaient remués et qu'à ma vue il avait fait comme un soubresaut d'horreur. Je fus tenté de m'enfuir, mais j'eus honte de ma frayeur, et d'ailleurs j'éprouvais un sentiment de colère de tout ce qui m'arrivait d'étrange depuis la fin de mon sommeil. Je revins donc vers la fontaine, avec précaution, et, replaçant ma tête au-dessus du bassin, je regardai. Je revis la même figure, plus calme cette fois et immobile, me regardant avec une fixité inquiète. Je fis un mouvement, elle imita mon mouvement ; je portai la main à mon front brûlant, et une main semblable à la mienne vint s'appliquer au front de cette image.

« Mais c'est ma figure, m'écriai-je. Qui donc m'a fait cette odieuse face de vieillard? Quel jeu cruel! »

Plein de colère, je me jetai contre les rebords de la fontaine et je

plongeai ma tête dans l'eau fraîche; puis, je me frottai énergiquement la face, mais ce fut en vain; quand après avoir laissé l'eau se reposer, je me regardai de nouveau au bassin du rocher, je vis que mes yeux étaient ranimés, qu'une vive rougeur teignait mon visage, mais je ne retrouvai plus cette figure d'adolescent que la veille encore je voyais dans les ruisseaux qui arrosent nos prairies. Mon front était creusé de rides; ma peau, qui, la veille, ressemblait à un marbre poli, légèrement doré par le soleil, avait pris une teinte grisâtre, et la rougeur qui venait d'y monter, au lieu de la teindre uniformément, se faisait jour dans un réseau inégal d'aspérités. Cette figure ressemblait à celle de mon père adoptif. En quelques heures, j'étais devenu vieillard. Mes membres avaient perdu leur flexibilité. Je me sentais encore de la force, mais, hélas! je n'avais plus la souplesse du jeune homme. Quand cette accablante conviction se fut bien enfoncée en moi, quand en me secouant, me tâtant, m'agitant, je me fus bien assuré de la réalité de cette existence qui m'était faite, je vins à croire qu'elle pouvait être l'effet de la colère de quelque divinité, dont j'avais violé le sanctuaire en pénétrant dans sa grotte. Cette pensée acheva de me plonger dans le désespoir. Triste objet de la colère des dieux, j'allais être en horreur aux hommes. Mon père ne voudrait plus recueillir comme son fils cet enfant de la veille transformé en vieillard. Mes camarades s'enfuiraient épouvantés, ou riraient de ma métamorphose. Leucé et Daphné, elles-mêmes, voudraient-elles me reconnaître, et si elles me reconnaissaient, n'auraient-elles pas pour moi un sentiment de crainte et de pitié? Toutes ces idées se présentèrent à mon esprit en un instant. J'étais sans force pour les écarter, et je ne savais quelle résolution prendre. Je ne pouvais demeurer dans cet endroit sauvage, si je ne voulais mourir de faim, et je n'avais pas trop du reste du jour pour m'en aller à la maison. Je pris ce parti. Ce qui me décida, ce fut la pensée que je ne serais pas reconnu. J'échapperais ainsi à la honte du premier moment. Je ramassai le gros bâton que Leucé m'avait donné quand nous nous étions séparés, et je me mis en route.

Mon accoutrement était étrange; mes amples vêtements d'adolescent se serraient étroitement sur mes membres; et de plus, ils étaient si usés, quoique la veille ils fussent presque neufs, qu'à chacun de mes mouvements ils se déchiraient; quand j'arrivai à l'entrée du vallon, quelques heures avant le coucher du soleil, ils pendaient en haillons, pareils à ceux qui recouvrent à peine le corps d'un mendiant. La vue de notre petite rivière, sortant de la montagne et coulant dans les prairies, calma un peu mes esprits; il me sembla que j'étais sorti du monde des maléfices et que j'allais

rentrer dans la réalité aimée et heureuse. Je plongeai avidement mes regards sur ce paysage, que le soleil éclairait encore. C'était bien là cette chère vallée que j'aimais davantage depuis que j'avais cru la perdre. Comme l'eau coulait doucement sous l'abri des saules ! comme l'herbe était verte ! Mais à mesure que mes yeux passaient des grands objets de la nature à ces détails que la présence des hommes ajoute au paysage, je m'étonnais d'y trouver des changements. Quelques maisons ne me paraissaient plus à l'endroit où je les voyais la veille; des clôtures de champs avaient été déplacées. Ce qui m'étonna plus encore, à mesure que je m'enfonçai dans le vallon, ce fut de ne reconnaître aucun des pâtres qui, à la lisière du bois ou aux bords de la rivière, rassemblaient leurs troupeaux. Un peu avant d'atteindre le groupe où s'élevait le toit de Dymas, je vis, dans un petit champ appartenant à mon père, un laboureur; il était dans la force de l'âge, mais je cherchai vainement à le reconnaître. C'est étrange, pensai-je; je ne savais pas que mon père eût loué un mercenaire pour labourer son champ. La joie que j'éprouvais naguère à l'entrée de la vallée avait disparu. Je me voyais rejeté dans ce monde étrange et maudit où, pour moi, tout était changé. Au court intervalle de calme succédait une colère impatiente; d'un pas pressé je courus à la maison, comme si là enfin devait cesser le maléfice.

Je n'eus pas de peine à la retrouver, quoiqu'elle eût bien changé aussi; une mousse plus épaisse tapissait le toit, un lierre plus touffu étreignait les murs, que déchirait plus d'une crevasse. Je ne m'arrêtai pas à ces détails qui, un peu plus tôt, m'auraient rempli d'étonnement, et je poussai résolûment la porte.

Auprès du foyer, où cuisaient des légumes, se tenait une femme qui me parut âgée, mais dont je ne vis pas d'abord bien les traits. La fumée qui montait vers le toit jetait un nuage dans la chambre; il se dissipa un peu quand la porte fut ouverte. Pourtant, j'eus beau regarder cette femme, qui me regardait elle-même d'un air étonné, je ne la reconnus pas.

« Es-tu, lui dis-je, une femme gagée pour tenir la maison? Dymas a-t-il trouvé que c'était une tâche trop lourde pour sa fille? lui-même, où est-il ?

— Qui es-tu, étranger, pour parler ainsi de Dymas, me répondit-elle. Ne sais-tu pas qu'il n'est plus?

— Dymas n'est plus, m'écriai-je d'une voix brisée par la douleur. Quelle prompte et cruelle destinée l'a ravi ?

— Tu étais donc l'ami de Dymas, que tu pleures sa mort? Mais sa destinée ne fut point prompte, il mourut plein d'années. Sa fin ne fut point cruelle, aucun fléau ne s'abattit sur son pauvre toit ; il

vit sa fille mariée et, en mourant, il étendit ses mains sur les têtes de ses petits-enfants. »

Je n'essayerai pas de peindre ma surprise en entendant ces paroles ; elle fut si grande que je n'osai plus interroger la femme qui se tenait devant moi ; il me semblait qu'il ne pouvait sortir de sa bouche que d'étranges et terribles révélations. Pour elle, ne s'arrêtant pas à mon air consterné qu'elle attribuait sans doute à ma douleur de la perte de Dymas, elle continua ainsi :

« Une seule chose attrista les dernières années de Dymas, ce fut la disparition d'un jeune homme qu'il avait élevé et qu'il aimait comme un fils. Un jour, notre enfant courut dans la montagne à la poursuite d'une brebis égarée ; mais il ne revint pas, et toutes nos recherches pour le retrouver furent vaines. Etait-il parti pour des pays lointains ? Longtemps, bien longtemps nous l'espérâmes et nous l'attendîmes. Hélas ! il faut qu'il ait été dévoré par des bêtes sauvages, car depuis son départ cinquante fois les saisons se sont renouvelées et il n'est pas revenu. »

Et comme si cette pensée l'eût accablée de tristesse, sa voix s'éteignit dans un soupir, et ses yeux se remplirent de larmes. Alors je ne pus contenir plus longtemps mon émotion, et je lui dis :

« Cinquante ans ; cinquante ans qu'il est parti ! Quelle étrange parole viens-tu de prononcer là ? Mais c'est hier, hier que j'ai quitté la vallée pour courir après cette brebis de malheur. Le séjour dans la caverne maudite m'a-t-il rendu insensé que je ne reconnaisse plus rien. Dieux cruels, quel jeu faites-vous de moi ? »

Ce fut au tour de la vieille femme d'être étonnée. Longtemps elle fixa ses regards sur mon visage ; puis ses yeux s'arrêtèrent sur le bâton pastoral que je tenais à la main ; il sembla que cette vue réveillait en elle quelque souvenir, car s'approchant brusquement de moi, elle s'écria :

« Dioclès !

— O femme, lui dis-je, comment sais-tu mon nom ?

— C'est vrai, dit-elle, avec un sourire triste. Depuis cinquante ans j'aurais pu oublier ton nom, comme tu as oublié le mien ; je suis Leucé. »

Ces paroles mirent le comble à mon étonnement. C'est en vain que, dans cette femme aux traits flétris par l'âge, je cherchai à reconnaître la jeune fille florissante que j'avais quittée la veille. En pensant à ce qu'elle m'avait dit j'aurais dû trouver ce changement tout naturel, mais j'étais trop ému pour m'arrêter à une idée raisonnable. J'éprouvais au contraire je ne sais quelle folle joie à la voir aussi changée : Je n'étais donc pas le seul dont les dieux se fussent joués ; puisque le temps a vieilli du même coup ceux qui me con-

naissaient, je ne serai pas un monstre parmi eux. Cette idée me calma un peu, il me sembla que je m'éveillais d'un rêve.

« Leucé, lui dis-je, oui, je suis Dioclès que le sort le plus étrange éloigna de cette maison et de tous ceux qu'il aimait. Dis-moi, y a-t-il bien cinquante ans que j'ai quitté cette vallée? Tout à l'heure encore j'aurais juré que c'était hier.

— Le temps ne t'a pas semblé long; mais ce jour d'absence nous a terriblement changés, et n'avait été cette vieille maison qui est restée la même, et ce bâton de pâtre nous aurions eu quelque peine à nous reconnaître. Cependant assieds-toi, ami, tu dois être fatigué. »

Je me laissai tomber sur un banc, tandis que Leucé, revenant à ses devoirs de ménagère, rapprochait les tisons et en activait la flamme. Je la regardais avec inquiétude, comme craignant de la perdre, car elle était le seul lien qui rattachât ces deux parties de ma vie que séparait un mystérieux et incompréhensible abîme. Quand elle eut donné des soins à son modeste repas, elle vint se mettre sur le banc auprès de moi. Puis, avec ce même sourire un peu triste que je lui avais déjà vu, elle me dit brusquement :

« Ami, ami, tu fais peu de fête à cette maison pour ton retour. Pourquoi ce nuage sur ton front? Je comprends ta tristesse de la mort de notre père; mais pouvais-tu espérer qu'il vivrait encore? Pauvre est notre maison, mais non pas indigente. Ami, tu y trouveras du pain pour ta faim, et, pour te réjouir le cœur à la fin du repas, une coupe de vin. »

C'est à peine si je pus répondre à ces affectueuses paroles :

« Leucé, Leucé, que de choses étranges se sont passées depuis que nous nous sommes quittés.

— Pour toi, je le crois volontiers; on ne va pas si loin sans rencontrer des aventures; pour moi, non. Ma vie a été simple et uniforme. Quand je fus à l'âge d'être mariée, je retardai longtemps, je ne sais pourquoi. Peut-être attendais-je quelqu'un qui ne devait pas venir de sitôt. Mais quand plus de dix ans se furent passés, mon père tout à fait cassé par l'âge voulut que je lui donnasse un gendre. Je ne pus pas refuser. Cette union fut heureuse. Mon mari et moi nous vécûmes ensemble de longues années, puis la mort l'enleva; il me laissait un fils et une fille, déjà mariés, et aujourd'hui je vois autour de moi trois petits-enfants. Voilà, cher Dioclès, les événements de ma vie depuis ton départ; il n'y en a pas de plus simples; mais toi, ami, tu as dû voir mille choses dans tes lointains voyages, car, qu'aurais-tu fait depuis si longtemps si tu n'avais voyagé? Nous aurons donc de beaux récits pour nos soirées d'hiver.

— Ce que j'ai fait, Leucé, tiendrait en moins de paroles que ce

que tu viens de dire. Mais c'est si étrange que je n'oserais te le raconter de peur de te paraître insensé. Ne m'interroge pas. Laisse-moi me repaître de la vue de cette vieille maison et rêver que je l'ai quittée hier seulement.

— Ta vie loin de nous a donc été bien triste que tu en veuilles effacer jusqu'au souvenir? Ne crains rien; mes enfants et les enfants de mes enfants respecteront ton secret. Bientôt ils vont rentrer du travail des champs; tu les verras, et leur vue te sera bienfaisante. Elle te rappellera l'époque, où, jeunes nous menions notre troupeau dans cette prairie qui, là-bas, étend son tapis de verdure; c'est là que tu nous quittas pour un si long voyage.

— Oui, Leucé; mais si long qu'il fut, il me souvient que tu avais une compagne. Qu'est-elle devenue?

— Tu parles de Daphné, je crois. Sa destinée a été plus malheureuse ou plus heureuse que la mienne, car qui sait si une fin prompte n'est pas un don des dieux.

— Elle est donc morte! m'écriai-je d'un ton si ému que Leucé en resta un instant interdite, puis elle reprit:

— Quelques années encore après ton départ, nous la gardâmes parmi nous, fleur délicate et languissante; un souffle aride passa sur elle; elle partit pour un plus long voyage que le tien, ami Dioclès. Mais pourquoi nous rassasier ainsi de tristesse? La terre est aussi bienfaisante que cruelle, elle prend des fleurs et elle nous en donne. »

Elle dit, et sur le seuil de la porte qui venait de s'ouvrir elle me montra deux beaux enfants : l'un était un garçon, et à son costume on reconnaissait un chevrier; l'autre était une jeune fille qui pouvait avoir une dizaine d'années, et au bâton ferré qu'elle tenait dans sa main délicate, il me sembla qu'elle était gardeuse de brebis.

« L'aîné de mes petits-fils, dit Leucé, est aux champs avec son père et sa mère; voici les deux autres. »

Les deux enfants s'étaient arrêtés interdits à la vue d'un étranger; mais leur grand'mère les rassura; et la jeune fille s'enhardit bientôt au point de venir jusqu'à moi et de me prendre la main. Je la regardai avec attention et il me semblait la reconnaître : ces cheveux noirs, la flamme des yeux, ce fin sourire, ce teint un peu pâle; c'était elle. Je l'attirai doucement contre ma poitrine, et j'inclinai ma tête sur son front en murmurant : « Daphné! »

L'enfant émue, sans deviner pourquoi, et répondant à ce nom qui était devenu le sien en souvenir de celle qui n'était plus, jeta ses bras autour de mon cou et se mit à pleurer, et moi aussi je sentis couler mes larmes. A la colère que j'éprouvais contre toutes

choses succéda un attendrissement triste. Je restai silencieux, pensant aux morts.

Bientôt arriva des champs le reste de la famille. Leucé expliqua aux nouveaux venus qui j'étais. L'étonnement et la curiosité se peignirent sur leurs visages. Mais, me voyant triste, ils ne voulurent pas me troubler par d'indiscrètes questions.

Après le repas, mes hôtes, fatigués du travail de la journée, se hâtèrent d'aller se reposer. Moi aussi, je me jetai sur la couche qu'on m'avait préparée sous une galerie extérieure, car nous n'étions qu'au commencement de l'automne, et les nuits étaient encore tièdes. Je n'y cherchai pas le sommeil, mais un endroit solitaire et tranquille où je pusse réfléchir à mon incroyable destinée.

Il n'y avait pas à en douter. Les changements accomplis en moi et chez tous ceux que j'avais connus en étaient des témoignages certains : un temps immense s'étendait entre la journée d'hier et celle d'aujourd'hui. Dans ce qui n'avait été pour moi qu'une nuit de sommeil, les années s'étaient amassées silencieusement comme l'eau de sources invisibles s'amasse dans le creux d'un ravin, pour y former un réservoir profond. Et maintenant j'étais submergé sous cette eau dormante. Pour moi, il n'y avait plus de rivage verdoyant ; pour moi, plus de ciel. Le flot sombre m'avait pris dans ma première jeunesse ; il m'avait roulé sans bruit dans son courant et porté à la vieillesse. Cette idée d'engloutissement dans une eau noire pesait sur moi de tout le poids d'une sensation physique. Il me semblait que j'étais couché sur un fond de cailloux et de vase, et que l'eau pressait mon corps, lourde et ténébreuse. Je m'agitai péniblement sur ma couche et je regardai le ciel. Des étoiles sans nombre y reluisaient sur le bleu sombre. Mais que me faisait cette scintillante broderie de feux. En d'autres temps, ce spectacle m'enchantait. Maintenant, je n'avais, je ne pouvais avoir que cette pensée : j'ai vieilli et je n'ai pas vécu. Oh ! par quel caprice cruel les dieux m'ont-ils fait cette fortune unique parmi celles que leur colère réserve aux hommes !

Quand le jour vint, je me levai harassé de ces idées et aspirant à me mouvoir, à perdre la pensée dans l'agitation. Rester plus longtemps dans cette maison m'était impossible. Elle réveillait en moi des souvenirs que le contraste rendait trop cuisants. Je dis donc adieu à Leucé et à ses enfants, en leur promettant de revenir bientôt, et je m'enfonçai dans la forêt, en me dirigeant du côté de la mer. J'avais dessein de louer mes services aux bûcherons et aux pêcheurs. J'errai ainsi pendant plusieurs mois dans la partie la plus sauvage de l'île, recevant des bûcherons pour prix d'un rude labeur quelque morceau de pain et une place près de leurs feux.

Mais le travail et le mouvement ne pouvaient me distraire de mon ennui. Toujours la même pensée s'attachait à moi comme une flèche ; en vain je multipliais mes courses; le cerf en fuyant peut-il secouer de son flanc le trait qui l'a percé ? Le don de la vie avait été pour moi inutile. Comme un fleuve qui se perd dans le sable et glisse invisible sous la terre, mon existence s'était écoulée sans que j'en eusse conscience, et maintenant, si elle reparaissait, c'était comme un marais stagnant dans une vallée ténébreuse.

Mon âpre désespoir grandissait ainsi chaque jour. Aussi, je pris bientôt en dégoût ce misérable lambeau de vie que je traînais après moi. Les dieux me l'avaient laissé, comme des voleurs qui, après avoir ravi à un voyageur ses beaux habits de fête, lui jettent un haillon : « Ah ! du moins, ils ne me forceront pas à le porter, » m'écriai-je, et comme j'étais en ce moment sur un rocher escarpé qui dominait la mer, je résolus de me précipiter. Je m'avançai donc jusqu'au bord, et j'allais m'élancer dans les flots qui se brisaient au-dessous de moi à une grande profondeur, quand je me sentis retenu par le bras. Je me retournai avec la brusque humeur de quelqu'un qu'on dérange, et je vis devant moi un homme de taille moyenne, au teint bronzé ; ses membres vigoureux apparaissaient sous une tunique déchirée ; il tenait à la main un filet.

« Que me veux-tu? lui dis-je impatiemment.

— Te prévenir que si tu as le dessein de te jeter dans la mer, tu choisis très mal l'endroit. Au lieu de tomber doucement dans le flot, tu vas t'accrocher à quelque pointe de rocher; là brisé, percé, demi-mort, tu resteras brûlé par le soleil, et les aigles te crèveront les yeux.

— Que t'importe ?

— Rien. Mais ce conseil ne me coûtait rien à te donner. Prends-le si tu veux.

— Prétends-tu m'empêcher de mourir ?

— Point du tout si tu y trouves plaisir. Je te préviens seulement qu'en bas on a une plage unie, qu'il suffit de s'avancer de quelques pas, et qu'on peut tout doucement se coucher sur un lit de sable fin. Si tu préfères les pointes de rocher et le bec des aigles, à ton aise.

— Homme étrange, pourquoi te railler de ma douleur ?

— Je ne me raille d'aucune douleur et je n'en console aucune, dit-il en haussant les épaules ; je te laisse. Adieu.

— Attends, repris-je avec emportement, et dis-moi ce qui te rend insensible aux douleurs des hommes.

— Peut-être ai-je eu ma part de ces douleurs-là, et n'ai-je pas

trouvé qu'elles valussent la peine ni qu'on s'en plaignît, ni qu'on les plaignît.

— Ah ! si tu savais ce qui m'est arrivé.

— Ce qui je pense arrive à tout le monde.

— Ce qui n'est jamais arrivé à personne.

— J'en doute.

— Eh bien, écoute : j'ai dormi cinquante ans. »

Ici, mon interlocuteur partit d'un éclat de rire.

« Et tu appelles cela du malheur ?

— Peut-il y en avoir un pire que d'avoir ainsi passé toute sa vie inutilement ?

— Qui te dit qu'éveillé tu l'eusses passée utilement ?

— J'aurais agi.

— Tu n'en serais que plus fatigué.

— J'aurais exercé mon intelligence.

— J'en connais qui, pour avoir exercé leur intelligence, sont devenus insensés.

— J'aurais aimé.

— Tu aurais été trompé.

— Comment, tu trouves donc que d'avoir passé cinquante ans de la vie, les années de la jeunesse et de l'âge mûr au fond d'une caverne et d'avoir ainsi vieilli, ce n'est pas le sort le plus étrange, le plus déplorable..... Ah ! c'est que tu n'y crois pas.

— On pourrait ne pas y croire sans être trop incrédule. Mais si c'est un conte, il ne me fait aucun tort et il m'amuse. Viens dans ma cabane, nous causerons en marchant. »

Nous fîmes quelques pas en silence, descendant l'étroit sentier qui menait au bord de la mer; puis il m'interpella brusquement.

« Tu dis donc que tu as dormi cinquante ans.

— Je le dis, et pendant longtemps je n'y ai pas cru moi-même.

— Eh ! dis-moi, rêvais-tu ?

— Mon sommeil fut un tissu de rêves.

— Et qu'étaient ces rêves ? Joyeux ou tristes ?

— Ils commençaient toujours bien et finissaient toujours mal.

— Alors c'est exactement comme si tu avais vécu.

— Ah ! du moins, si j'avais vécu, j'aurais joui de la vie.

— Si tu avais vécu, tu n'appellerais pas la vie une jouissance.

— Oui, je sais que la vie est rude pour l'homme de basse condition, pour le pauvre.

— Elle est dure pour tous.

— Qu'en peux-tu savoir ? Tu n'as connu ni la richesse ni les grandeurs ; tu n'as été qu'un pêcheur.

— J'ai été roi, j'ai eu douze palais, trois cents femmes, cent mille

soldats et deux mille éléphants, et j'ai trouvé que cette vie est un mal. J'en suis moins sûr maintenant que je n'ai pour abri qu'une cabane de joncs, un vieux fou pour unique compagnon, et quelques poissons pour ne pas mourir de faim. »

Vous pensez si je fus surpris. Je m'étais toujours figuré qu'un roi ne ressemblait pas à un autre homme; que c'était un être à part, ayant quelque chose de singulièrement grand et se manifestant par des marques éclatantes. Celui que j'avais devant moi était un homme de stature ordinaire, fort et trapu. Je cherchai vainement en lui le signe de la grandeur royale. Il sourit de mon examen et me dit : « Tu as quelque peine à reconnaître un roi dans un pêcheur. A quel signe me reconnaîtrais-tu? Je n'ai plus d'argent à donner; et quand je donnerais l'ordre de te tuer, il n'en serait rien. Je ne peux plus payer les flatteurs, ni faire couper la tête à mes adorateurs; tu vois bien que je ne suis plus roi, mais je l'ai été. On m'appelait Tchandrarajah. J'ai régné dans un grand pays, loin, bien loin, à l'orient. J'ai semé assez d'or pour qu'on me bénît, et fait couper assez de têtes pour qu'on m'adorât, et cependant..... Bah! les peuples ne sont jamais contents de rien. Un jour, mes soldats ne me défendirent pas, mes éléphants tournèrent le dos et un jeune ambitieux, que j'avais oublié de faire tuer, me prit mes palais et mes femmes, ne me laissant qu'un vieux philosophe qui avait été mon précepteur et dont j'avais fait mon bouffon. Maintenant, Kanadéva m'aide à conduire ma barque et apprête mes repas ; c'est un grand philosophe. »

Il aurait pu parler longtemps encore sans que je l'interrompisse, tant j'étais surpris et comme épouvanté de ce jeu de la fortune. Mais nous étions arrivés devant sa cabane, bâtie en joncs et protégée du côté de la mer par un rocher; elle était tournée au levant. Près de la porte, se tenait un vieillard encore robuste; une longue barbe blanche descendait sur sa poitrine nue, et ses yeux noirs brillaient sous des sourcils touffus et blancs. Il était assis sur un banc de pierre et raccommodait un filet.

« Père, dit mon compagnon au vieillard, j'étais monté sur le haut du promontoire pour observer l'état du ciel. Un orage s'annonce au couchant. Décidément, nous ne prendrons pas la mer ce soir, il nous reste des provisions. Voici un hôte que je t'amène. »

Bientôt la connaissance fut faite. Quelques heures plus tard, nous étions assis autour d'un large plat de terre, où fumaient les poissons bouillants. Mes hôtes, pour ce jour de fête, avaient ajouté au repas une longue tranche de bœuf, salée et séchée au soleil; ils avaient tiré d'un coin de la cabane une cruche pleine d'un vin roux, dont la seule couleur réjouissait les yeux et le cœur. Au

dehors, le vent soufflait avec violence, et la mer venait se briser avec fracas jusqu'au seuil de la cabane; mais le rocher nous abritait contre la tempête. Des branches sèches pétillant dans le foyer nous garantissaient du froid de la nuit; une mince torche de résine nous éclairait de sa lumière tremblante et blafarde, et je trouvais je ne sais quel plaisir à voir monter vers le toit les grisâtres et odorants flocons de sa fumée.

« Ami, dit Kanadéva, qui suivait mon regard, la sagesse humaine ressemble à cette résine vacillante, un peu de clarté et beaucoup de fumée; et cependant, si mal que nous éclaire la torche, elle nous est bienfaisante; sans elle, nous risquerions de nous étrangler en mangeant notre poisson.

— Père, je vois que tu sais ce qu'est la sagesse; moi, je l'ignore. Pourrais-tu me dire à quoi elle sert?

— A nous consoler de la vie, à nous empêcher de craindre la mort.

— Mais si la vie est un mal, la mort, qui est son contraire, est un bien. Pourquoi la craindre?

— Parce qu'elle est l'inconnu.

— Mais souvent on désire l'inconnu.

— Aussi, en est-il qui désirent la mort.

— Sont-ils sages ou insensés?

— L'un et l'autre.

— Comment peut-on unir les deux contraires!

— Parce que la sagesse humaine est si bornée, que notre esprit n'y tient jamais tout entier, et que, même lorsqu'il l'habite, il est encore en deçà et au-delà.

— Tu parles par énigmes. Que n'ai-je assez étudié pour pouvoir te comprendre!

— Plus tu aurais étudié, moins tu me comprendrais.

— L'étude est donc inutile?

— Elle nous rend vains, et l'on n'est sage que lorsqu'on a reconnu la vanité de la sagesse.

— Je vois que tu es sage; pardonne si je ne le suis pas. Mais plus d'une fois j'ai entendu dire que des hommes passaient leur vie à contempler le cours des astres, à méditer sur les principes des choses; je les estime heureux. Mon désespoir est de ne pouvoir les imiter. La vieillesse est venue pour moi avant la vie, et il me faudra mourir sans rien savoir.

— La mort est le grand maître qui révèle toutes choses.

— Oh! alors je n'avais pas tort de vouloir mourir. »

Kanadéva me regarda d'un air sévère et me dit brusquement :

« Est-ce pour savoir que tu voudrais mourir? Quelle ardeur

as-tu donc de connaître? N'as-tu pas assez de choses à apprendre ici-bas?

— Ce monde est borné, dis-je, et nos désirs comme nos idées vont au delà.

— C'est la folie humaine de prolonger ainsi ses désirs au delà de toute limite.

— Faut-il donc nous enfermer ici-bas?

— Oui, tant que nous y sommes; les dieux le veulent, et ils s'irritent de nos folles tentatives pour pénétrer au delà avant l'époque marquée.

— Ah! ce monde peut-il nous suffire?

— Oui, comme un abri d'un jour, comme un spectacle offert à notre curiosité, et qui suffit à la rassasier. Nous le trouverons beau si nous savons nous en contenter. J'ai vu dans l'Inde un roi qui avait douze palais dont la beauté allait croissant de l'un à l'autre. Ils étaient tous reliés entre eux par d'étroites galeries souterraines. Dans chacun, même dans le moins beau, il y avait assez à voir pour que l'hôte qui y était admis eût de quoi contenter sa curiosité pendant des mois entiers. Le pavé en était de marbre de diverses couleurs; les plafonds étaient d'or; mille figures sculptées sur les murs en faisaient un spectacle perpétuel. Une année n'aurait pas suffi à visiter les merveilles d'un seul de ces palais. Or, que penses-tu que le roi aurait dit si son hôte, jetant sur ces splendides richesses un œil indifférent, s'était écrié dès la première heure : un autre! j'en veux voir un autre! Peut-être eût-il pris ce fou en pitié et l'eût-il introduit dans le palais suivant. Mais, si notre fou avait recommencé, si de plus belle il avait crié : un autre! j'en veux voir un autre! ne penses-tu pas que notre grand roi l'aurait fait chasser par ses esclaves? Nous aussi, nous habitons un palais des dieux. Vécussions-nous dix fois la longueur de la vie humaine, nous n'aurions pas le temps de le visiter tout entier. N'est-ce pas pitié que cependant nous demandions à en voir un autre? Payons aux dieux ce respect d'aimer la place où ils nous ont mis, d'en observer, d'en admirer les merveilles jusqu'à ce qu'ils nous appellent dans un autre de leurs palais.

— Et sais-tu de quelle sorte est ce nouveau palais? lui dis-je, car j'étais alors aussi curieux que tu l'es toi-même, cher Solon.

— Tu profites mal de mes leçons, reprit Kanadéva, puisque, ne connaissant pas celui-ci, tu veux connaître l'autre. Je ne puis rien t'en dire, sinon qu'il ne ressemble pas à celui que tu vois. Les dieux ne sont pas si mal pourvus, que toutes leurs demeures se copient l'une l'autre. »

Tchandrarajah nous écoutait en silence, se versant de temps à autre de larges coupes de vin.

« Amis, dit-il enfin, vous parlez là de belles choses, auxquelles je n'ai guère jamais songé. Quand j'étais soldat, je ne pensais qu'à battre mes ennemis; quand je fus roi, je ne pensai qu'à jouir de la royauté. Maintenant que je suis pêcheur, je ne pense qu'à attraper du poisson; c'est pourquoi je vous dis : allons dormir, afin d'être prêts à nous mettre en pêche de bon matin. »

Je passai tout l'hiver avec mes deux hôtes, les assistant dans leurs travaux, et profitant largement dans leur compagnie. Tchandrarajah m'apprenait les choses de la vie active, Kanadéva, les choses de la vie contemplative; et tous deux, qui avaient beaucoup voyagé me faisaient connaître la vaste terre qui s'étend au delà de notre Crète.

Quand le printemps fut venu, je retournai à la montagne, où je trouvai sans peine à m'occuper. Mes bras étaient assez robustes pour suffire au travail du bûcheron. Au sein de la nature, dans la solitude des grands bois, au milieu du calme des nuits rayonnantes d'été, les dernières révoltes de mon esprit s'apaisèrent. Je compris que notre vie relève de puissances supérieures; qu'en elles se trouvent le commencement et la fin de toutes choses, et que notre devoir est de nous mettre en harmonie avec elles; alors aussi, nous serons en harmonie avec nous-mêmes. Je sentais cet accord se faire peu à peu dans les éléments naguère violemment agités de mon être, et bientôt il me sembla que j'étais devenu une lyre capable de résonner harmonieusement dans l'universelle symphonie.

Avec les longues nuits froides de l'arrière-saison, je redescendis dans la vallée, et je revins à la maison de Leucé. J'y trouvai le deuil. Daphné avait été atteinte par ce souffle d'automne qui incline vers la mort tant de fleurs, tant de feuilles et tant d'existences humaines. En vain Leucé s'efforçait de la réchauffer dans ses bras, et de ranimer la vie expirante; la vie s'éteignait dans ce jeune corps. Quand j'entrai, Leucé d'un geste désolé me montra l'enfant étendue sur sa couche. Elle était calme, un sourire enfantin passait sur ses traits que le mal n'avait pas altérés, mais où ne brillaient plus les couleurs de la vie. Son visage était aussi blanc que la neige. Je m'approchai du lit, le cœur brisé de douleur, car ma pensée venait de remonter soudainement le cours du temps, et il m'avait semblé revoir la Daphné de ma jeunesse, celle qui m'était apparue dans le rêve confus de mon long sommeil, et qui s'était effacée de la terre pour aller briller au ciel. Une grande pitié me saisit pour cette fleur que la terre allait ravir et pour le désert qui allait se faire

dans cette pauvre maison. Je me penchai doucement vers l'enfant, et, plaçant ma main sur son front glacé, j'appelai à son aide ces divinités invisibles que j'avais appris à connaître dans nos forêts : les forces primitives de la vie, le souffle purifiant, le feu sacré, l'eau inaltérable, et par dessus tout, le principe d'où sortent toutes choses, la lumière éternelle, le jour sans fin que les mortels appellent Zeus. Ardente était mon invocation, et, tandis que ma pensée plongeait impérieuse au sein des dieux, comme pour y chercher la vie lumineuse, mes yeux fixés sur le visage de l'enfant l'inondaient de rayons puisés à ces sources inconnues. Peu à peu, la vie ranima ses membres glacés ; son souffle devint libre et régulier ; le sang colora sa peau, le sourire triste que la mort avait fixé sur ses lèvres s'épanouit en un sentiment de vie renaissante. Soulevant sans peine son corps sur sa couche, elle posa les pieds sur le sol et marcha vers Leucé, qui pleurait dans un coin de la chambre, ignorant encore le miracle ; elle lui jeta les bras autour du cou et la pressa dans un joyeux embrassement. J'étais victorieux de la mort. Je connus dès lors que l'épreuve de la caverne n'avait pas été inutile, et que pour moi l'expiation que doit subir tout être humain avait atteint son terme. J'étais en paix avec les dieux.

Depuis, j'ai traversé le monde, apaisant les querelles, rétablissant l'ordre, faisant cesser les maux, et j'attends sans impatience le moment où cette apparence qu'on appelle le corps s'effacera dans les éléments et laissera l'esprit libre. Il ne nous appartient pas de devancer la nature même par nos vœux, et, quoique la vie ne soit pas un bien, il faut la prendre comme un commencement pour avoir la fin.

« Sage, dit Solon, je t'ai écouté avec un plaisir merveilleux, car tu es de tous les hommes de notre temps celui qui a le plus vécu dans la confidence des dieux. T'ont-ils appris ce que nous voudrions tous savoir, quelle est cette fin dont la vie est le commencement ?

— Prends garde, ô Solon ! de faire, comme disait mon vieux philosophe indien. A peine entré dans un palais, tu demandes à voir l'autre.

— Oh ! non pas à le visiter encore, je ne suis pas si pressé, mais je voudrais bien savoir s'il existe et comment il est.

— Je ne sais, dit Epiménide rêveur, qui s'était levé et qui se dirigeait vers la porte. N'est-ce pas assez que nous sachions que ce monde doit avoir une issue ? Confions-nous aux dieux pour le reste. Vois, dit-il, en ouvrant la porte par laquelle entra un flot de lumière, car le récit d'Epiménide avait consumé la nuit entière. Vois,

tout à l'heure, nous n'étions éclairés que par quelques torches fumeuses; il a suffi d'ouvrir cette porte, et nous voici au jour ?

— O sage, es-tu sûr que la mort soit l'issue qui mène au jour.

— Oui, puisque cette vie est si obscure, il faut bien que la lumière soit ailleurs. Il me semble, ami, que dans ce monde, j'habite encore ma caverne, toute ténébreuse et peuplée de rêves insensés. Le réveil arrive tard, alors nous apercevons une petite lumière qui vient nous ne savons d'où, mais qui nous guide au milieu de l'obscurité. Suivons-la avec confiance, ne la perdons pas de vue, et nous arriverons à une issue certaine; elle est étroite et difficile, je le sais; elle ne nous donnera point passage peut-être sans que nous y laissions des lambeaux de nous-mêmes, mais quand nous l'aurons franchie, nous aurons devant nous l'espace immense et la lumière éternelle. »

Il dit et s'éloigna, suivi de Solon. Bientôt un vaisseau le remporta vers l'île de Crète. On n'a pas raconté comment il mourut. Le mystère qui couvre sa naissance enveloppa aussi ses derniers jours. Les dieux, qui l'avaient envoyé aux hommes, voulaient que le monde ne connût de lui que ses bienfaits.

LÉO JOUBERT.

SOUVENIRS

DE

L'EXPÉDITION DE CHINE

EN 1860

DEUXIÈME PARTIE[1]

II

Dès le lendemain matin, les amiraux avec quelques canonnières s'élancèrent dans le Pé-ho et allèrent planter à Tien-tsin les drapeaux alliés. On ne leur fit aucune résistance; mais peut-être ne fut-il pas inutile de prendre ainsi au mot, sans délai, le vice-roi et d'avoir de suite un gage de l'exécution de sa promesse. Les jours suivants, les généraux allèrent aussi par le fleuve reconnaître la ville et y envoyèrent une première garnison.

Il fut convenu qu'on laisserait des détachements dans les forts et que chacune des deux armées remonterait le Tien-tsin en suivant une des rives, la marine tenant le fleuve et faisant les transports les plus lourds. On désigna dans la ville des hôtels pour les ambassadeurs et des négociateurs envoyés de Pékin devaient venir y conclure le traité de paix.

Les troupes chinoises semblaient en effet ne pas vouloir faire de

[1] Voir 2e série, t. XLIII, p. 711 (livr. du 28 février 1865).

nouveau l'expérience de notre supériorité, et le but principal, sacré même pour les ministres, était de ne pas nous voir avancer au delà de Tien-tsin. De notre côté, par respect sans doute pour l'édifice vermoulu de l'empire que l'on ne voulait pas détruire, les ambassadeurs paraissaient très désireux de ne pas voir pousser plus loin nos succès militaires.

La route que suivit la colonne française était sur la rive sud du Pé-ho, mais fort loin de ses bords, dont elle évitait les sinuosités, et traversait une plaine d'une sécheresse désolante. Je crois bien que depuis le camp jusqu'aux environs de Tien-tsin nous ne rencontrâmes pas un seul arbre, mais seulement quelques champs de sorgho dont les tiges s'élevaient à plus de deux mètres de hauteur. Nous étions à la fin d'août, il faisait une chaleur africaine. Les rayons du soleil étaient si ardents, que nous eussions pu nous croire au milieu des sables du Sahara. Les feuilles brûlantes du sorgho interceptaient l'air et rayonnaient encore de la chaleur. Le soir seulement nous trouvâmes pour nous rafraîchir un petit canal d'eau à moitié salée.

Le second jour, nous rejoignîmes le fleuve à peu de distance de la ville, et dès lors la campagne changea de face et présenta de nombreux jardins couverts de légumes et de fruits. La plus grande partie de l'armée fut laissée dans un fort qui commandait la rivière. On n'emmena dans la ville que les troupes nécessaires à y maintenir l'ordre. Nous traversâmes d'abord, pour y arriver, un immense faubourg occupé par des magasins de sel, dont les tas énormes recouverts de terre ressemblaient à des collines et représentaient une valeur considérable. Puis nous passâmes le Pé-ho sur un pont de bateaux et nous arrivâmes au cœur de la ville, où des postes furent distribués dans les différents quartiers.

La rencontre du canal avec le Pé-ho divise Tien-tsin en trois parties, toutes importantes, car la ville a près d'un million d'habitants. La portion qui est sur la rive droite renferme la ville ancienne entourée d'une haute muraille flanquée de tours, qui est aujourd'hui le quartier le plus pauvre. C'est dans les faubourgs et le long du fleuve que la vie et le commerce se font sentir. Les ponts de bateaux et les rues avoisinantes présentaient un aspect animé, quoique notre présence eût suspendu sans doute bien des affaires et mis en fuite beaucoup de monde. Du reste, tout comme à Shang-haï, on pouvait y remarquer avec quelle négligence le présent y entretient les œuvres du passé. Les berges de la rivière et du canal étaient dans un état de dégradation déplorable, et plusieurs habitations ou bâtiments publics donnaient à regretter cette incurie, car, à bien des égards, ils étaient dignes d'une grande ville.

Les *Yamouns* qui avaient été désignés pour loger les ambassadeurs, les généraux et les états-majors, offraient dans leur genre un certain confortable et témoignaient de quelque luxe chez leurs propriétaires. Les logements étaient en général distribués autour d'une ou deux cours ombragées de grands arbres et recouvertes à une grande hauteur par une légère charpente sur laquelle on manœuvrait avec des cordages de grandes nattes destinées à s'abriter du soleil et de la pluie. La résidence du général de Montauban avait été autrefois un pied-à-terre impérial et contenait, en outre de grandes et belles salles, plusieurs balcons ornés de colonnettes et de balustrades d'un effet très pittoresque. Dans certains détails, on avait poussé fort loin la recherche du bizarre. Si une galerie destinée à relier deux corps de logis faisait trois ou quatre contours, en revanche les portes de communication des cours étaient des lucarnes rondes de hauteur d'homme. Dans un pavillon où j'étais logé avec quelques officiers, les murs extérieurs comme la cloison des chambres n'étaient formés que par des grillages de bois dessinant les plus habiles arabesques du monde et tapissés d'un papier de soie des plus légers. Quel bon abri cela faisait ! Un grain de pluie nous mettait tout à jour. Un éternument produisait des crevasses. Heureusement nous étions au plus fort de l'été, et d'ailleurs tous les matins un colleur faisant fonction d'architecte réparait en quelques secondes les dégats de la veille. Comme ce n'était évidemment pas un appartement pour la mauvaise saison, pendant laquelle le froid est très rigoureux, les lits n'étaient pas, comme c'est l'usage, placés sur des fourneaux en maçonnerie ; mais ils n'en valaient pas mieux pour cela. Ni le sommier ni même le matelas ne sont connus des Chinois, quelques feuilles de feutre les remplacent. Nous pourrions cependant leur emprunter l'usage assez raffiné de coussins de diverses grandeurs dont ils se servent pour soutenir pendant le sommeil les membres dans toutes les positions.

C'était la municipalité de la ville qui, comme cela se serait pratiqué dans une ville d'Europe, avait été chargée de désigner et de faire préparer les logements des vainqueurs. Elle nous considérait donc comme ses hôtes et usait de tout son savoir-vivre à notre égard. On nous apportait tous les jours une grande quantité de fruits, et le matin on déposait dans chacune de nos chambres pour les rafraîchir un superbe bloc de glace de 15 à 20 kilogrammes. Les Chinois qui boivent presque toujours chaud, étaient fort étonnés de nous voir employer une partie de notre glace à rafraîchir nos boissons. Ils ne s'en servent, eux, que pour refroidir l'air des appartements et conserver leurs provisions. Elle est à si bon marché à Tien-tsin que les marchands des rues en couvrent leurs paniers, et conservent ainsi

en très bon état, malgré une chaleur qui va souvent à 35° centigrades, le poisson et la viande.

Dès les premiers jours de notre entrée à Tien-tsin, il y était arrivé de Pékin deux commissaires, Hang-fou et Koue-liang, chargés de traiter de la paix ; mais après quelques pourparlers on s'aperçut que ces deux personnages n'avaient pas les pleins pouvoirs nécessaires pour conclure et que leur but était de faire perdre à nos troupes le plus de temps possible. Cette ruse si vieille et toujours renouvelée par les ministres chinois fit présager tout une série de fourberies et d'atermoiements à laquelle on résolut de couper court en marchant immédiatement sur la capitale.

Dès que cette nouvelle fut connue dans l'armée, elle y répandit la joie la plus vive. Jusqu'alors, il n'avait été question de laisser aller à Pékin, pour assister à la ratification impériale du traité, que les ambassadeurs, les généraux en chef et une escorte d'honneur dont le chiffre avait été longtemps débattu. Les mandarins auraient voulu qu'elle ne fût que de deux cents hommes pour chaque nation, et encore ils avaient eu l'impudence de demander à ce qu'ils ne fussent pas armés. Sans admettre ces restrictions on s'était néanmoins efforcé de donner à cette escorte plutôt une apparence de solennité que de force. Les hommes désignés avaient reçu des vêtements neufs, et on avait fait faire à Tien-tsin, pour les spahis, des burnous et des housses aussi brillantes que possible. L'incident qui découvrit la mauvaise foi du gouvernement chinois fit changer les préparatifs et précipita le départ. Il fut déclaré aux mandarins que les négociations étaient rompues et qu'on ne traiterait plus qu'à Toug-chaou, ville située à une journée de Pékin. Cependant, par égard pour leurs protestations, on leur assura que cette marche pouvait n'être que pacifique, que la colonne ne se composerait que de mille hommes de chaque armée et que si aucun sujet d'inquiétude ne s'élevait on laisserait encore une bonne partie de cette troupe en dehors de la capitale, afin de montrer toute notre condescendance pour les désirs de l'empereur. De leur côté, les commissaires assurèrent qu'ils donnaient des ordres pour que nous fussions traités en amis sur toute la route.

L'expédition allait entrer dans une phase nouvelle et bien autrement intéressante que celle que nous avions parcourue. Déjà, en 1858, les marines anglaise et française avaient une première fois forcé l'entrée du Pé-ho, et étaient venues conclure à Tien-tsin un traité. Cette opération avait rencontré des difficultés et une résistance qui, proportionnellement à ses moyens exclusivement maritimes, avaient été aussi sérieuses que celles dont nous venions de triompher. De l'aveu même de la presse anglaise, son succès avait

été dû à la résolution intrépide et à l'habileté de l'amiral Rigault de Genouilly, l'un des hommes les plus faits pour le commandement que possède la France, et qui exerça pendant toute cette campagne la plus grande part d'influence sur les forces alliées.

Nos drapeaux avaient donc flotté déjà sur les forts de Ta-kou et les troupes de marine avaient tenu garnison pendant plusieurs semaines dans la ville de Tien-tsin. Mais jamais une force européenne ne s'était avancée au delà. A peine quelques voyageurs pouvaient se vanter d'avoir traversé obscurément la province où nous allions entrer. Les rares ambassades qui, à des intervalles assez éloignés, avaient été jusqu'à Pékin n'y étaient parvenues que les yeux bandés pour ainsi dire, et conduites dans des barques fermées. Depuis l'année 1858 seulement la légation russe avait profité du droit accordé par le traité de Tien-tsin de résider temporairement à Pékin; mais, ni pendant le trajet, ni au milieu de la capitale, elle n'avait joui d'une liberté complète. C'était donc une des parties les plus inconnues du Céleste Empire que nous allions maintenant traverser. Nous pouvions rêver à notre gré des paysages nouveaux, des villes brillantes et des palais splendides comme ceux de l'Inde. Cependant il faut bien le dire, ce que nous avions trouvé jusque-là n'était pas de nature à nous laisser de trop fortes illusions.

Quant aux généraux, ils avaient à remplir un programme d'une grande difficulté. Pour ne point rompre les négociations, il fallait se montrer confiant, au moins en apparence, et se borner à avancer avec la petite force dont on était convenu. Mais rien ne répondait de la bonne foi des Chinois, et dans le cas d'une rupture, on allait se trouver avec moins de trois mille hommes au centre d'un pays inconnu, peuplé de millions d'habitants et vis-à-vis d'une armée dont la masse incontestable pouvait compenser la mauvaise organisation. Ce ne fut pas le moindre mérite des généraux dans cette campagne que d'avoir su se préparer à cette double éventualité et discerner le vrai du faux au milieu des renseignements contradictoires qui leur arrivaient de toutes parts. Quelques-uns de ces avis étaient de nature à inspirer de l'hésitation à des hommes moins fermes et moins habiles. Ainsi il fut dit au général de Montauban que les plaines que nous avions à parcourir pouvaient être inondées, une fois que nous y serions engagés, par la rupture de quelques digues ou l'ouverture des écluses. On avait affirmé aussi que, dans ce moment, les eaux du Pé-ho que nous devions suivre de près étaient trop basses pour aider aux transports du matériel, ce qui compliquait beaucoup le service des approvisionnements. Heureusement ces avertissements ne furent pas écoutés, et pour la plupart se trouvèrent erronés.

Le départ fut fixé au 9 septembre. Comme nous devions partir de grand matin et la température étant très chaude, je m'étais couché dans une galerie ouverte qui joignait deux kiosques de notre yamoun. Vers les deux heures du matin, je fus réveillé par une éclatante lueur qui éblouit mes yeux et j'aperçus nos écuries tout en flammes. C'étaient de simples hangars en nattes et en bambous. Aussi elles flambaient comme de la paille. Nos ordonnances et quelques domestiques chinois qui y dormaient avaient été tellement surpris qu'ils n'étaient pas encore revenus à eux et n'avaient pas songé à détacher les chevaux. Ces malheureux animaux étaient déjà tout enveloppés par le feu. Ils s'agitaient sans pousser un cri. Cette espèce de courage particulier à leur espèce avait quelque chose d'émouvant. Nous ne pûmes en sauver qu'une partie. Presque tous les officiers de l'état-major du général perdirent une de leurs bêtes. En me brûlant les mains, j'avais délivré mon cheval de selle, mais il se trouva si cruellement atteint qu'il était hors de service, et de plus j'avais tout perdu, harnachement et mulet de bât. J'étais le plus maltraité et seul je ne pus me mettre en route avec la colonne.

Je fus trois jours avant de pouvoir remplacer tout ce qui me manquait, ou plutôt avant de pouvoir me procurer le strict nécessaire; et comme j'avais gardé avec moi deux ordonnances, je me remis en route aussitôt pour rattraper l'armée. Ma troupe formait une caravane assez grotesque, car j'avais remplacé en fait d'animaux la qualité par la quantité. J'avais d'abord pour moi un vieux cheval japonais blessé et abandonné par la remonte, et dont le calme était imperturbable, puis un petit poney tartare que j'achetai la nuit, une demi-heure avant de partir, sans pouvoir distinguer s'il était blanc ou noir, et enfin deux ânes que prirent mes ordonnances pour leurs sacs et les bagages. M'étant fait donner par écrit le nom des lieux où devait passer l'armée et ayant employé une demi-heure à chercher à les prononcer passablement, je quittai Tien-tsin au point du jour en suivant un interminable faubourg qui remontait la rive gauche du Pé-ho. La route était pavée de belles dalles d'une antiquité sans doute considérable; mais elles étaient mal jointes et fort glissantes, et je ne tardai pas à m'apercevoir, grâce à elles, du peu de valeur de ma dernière emplette. Mon cheval tartare, sur lequel je comptais le plus, s'abattait à chaque pas. Au bout d'un quart d'heure, je vis qu'il fallait renoncer à s'en servir et je le remplaçai immédiatement par un troisième baudet.

Je trouvai vers midi l'emplacement où l'armée avait fait sa première halte et où elle avait été assaillie par un violent orage. Profitant du respect qu'elle devait avoir inspiré, je m'arrêtai pour dîner sous l'abri d'un gros arbre au milieu d'un village voisin. Un sac de

sapèques [1] suspendu à ma selle fut montré aux curieux qui s'étaient approchés, et, quelques minutes après, un marché était établi autour de moi. Mais l'empressement de la foule à me considérer devint bientôt importun. Je me fis alors une enceinte avec des cordes et des piquets, et deux ou trois des plus vieux Chinois présents se mirent complaisamment en devoir de la faire respecter. Le dîner fait, nous repartîmes et allâmes coucher à quelques kilomètres plus loin. Cette fois, je choisis une pagode pour mon campement. Je savais que ce n'était pas blesser les habitudes des Chinois. C'était le seul lieu où je fusse sûr de trouver de la place, et j'avais l'avantage d'y être dans une cour fermée. Je m'arrangeai facilement avec le gardien, qui me livra sa clef, et, après avoir montré aux curieux qui m'entouraient mon révolver et les fusils de mes deux compagnons, je dressai mon lit au pied de l'autel de Bouddha, entre deux ou trois statues aussi monstrueuses que mal faites.

Je n'eus d'autre alerte dans la nuit que le bruit d'un combat livré dans l'obscurité entre mon cheval japonais et deux de mes ânes, le troisième se trouvant, à ce qu'il paraît, être une ânesse. J'eus beaucoup de peine à apaiser cette querelle de ménage, car les combattants étaient pleins d'ardeur et s'excitaient en criant de leur plus belle voix. Enfin je parvins à attacher le vieux cheval à une colonne sacrée toute chargée d'inscriptions pieuses. Les deux baudets et leur compagne se retirèrent à l'autre bout de la cour.

Le lendemain je doublai encore une étape, trouvant de temps en temps quelque trace du passage de nos troupes. Le Pé-ho, dont la route se rapprochait quelquefois, servait aussi à me guider. La population des nombreux villages que je rencontrais ne put m'aider en rien sous ce rapport, car ma maladresse à prononcer les mots les plus simples m'empêchait d'être compris. Enfin, le troisième soir, j'eus le plaisir d'apercevoir nos tentes, et je trouvai le général en chef et sa suite établis autour d'un temple assez vaste et occupant les cellules d'une bonzerie dont les habitants s'étaient enfuis. Quelques jours après, je m'estimai fort heureux d'avoir rejoint l'armée aussi facilement, en apprenant qu'un convoi qui suivait la même route avait eu plusieurs hommes enlevés.

Les deux journées de marche qui suivirent nous firent traverser un pays bien cultivé, et le 14 on campa à quelque distance en avant de la ville de Ho-si-ou. Les généraux éloignaient à dessein leurs troupes des villes afin d'éviter tout sujet de désordre. En effet, les habitants, quittant souvent leurs maisons à notre approche, il devenait bien difficile de faire respecter les propriétés. Les ambassa-

[1] Monnaie de cuivre de la valeur d'environ un centime.

deurs seuls et leurs escortes s'établirent dans la ville et y reçurent de nouvelles communications du gouvernement chinois.

Un prince Tsaï, qui se disait à ce moment chargé des négociations, après avoir fait de nouvelles tentatives pour nous faire renoncer à notre marche et voyant leur inutilité, donna l'assurance que son gouvernement ne voulait plus recourir à la force et ne cherchait qu'à tenir exactement les premiers engagements pris à Tien-tsin. On convint que nos armées s'avanceraient encore jusqu'à Tung-tcheou, grande ville située sur le Pé-ho et qui est l'un des greniers de Pékin, mais que là auraient lieu les négociations, dont la ratification seulement serait signée dans la capitale.

Pour éviter tout accident et toute démarche hostile, le gouvernement chinois dut nous faire désigner à Tung-tcheou un emplacement convenable pour camper, et on pria les généraux d'envoyer des commissaires pour le choisir et y faire faire les préparatifs nécessaires.

De notre côté, les officiers désignés pour cela furent le colonel d'artillerie Grandchamp, l'intendant de l'armée Dubut; M. Chanoine, capitaine d'état-major, deux comptables et quelques soldats les accompagnèrent. Le général Montauban leur donna comme interprète l'abbé Duluc, missionnaire, qui, depuis Tien-tsin, remplissait cette fonction auprès de lui. M. de Bastard, premier secrétaire du baron Gros et son interprète, furent envoyés par l'ambassadeur pour se mettre en relation avec les autorités de la ville et chercher une maison pour l'ambassade. Un nombre plus considérable encore d'officiers ou de diplomates anglais se rendirent en même temps à Tung-tcheou. On croyait tellement aux bonnes dispositions des Chinois, que plusieurs autres personnes, attachées à divers titres à l'une ou l'autre des deux armées, voulurent aussi profiter de cette occasion et aller s'établir de suite dans un endroit où nous devions probablement séjourner quelque temps.

Cet empressement devait être fatal à la plupart d'entre eux. Ils partirent le 16 et l'armée le 17. Elle devait arriver le soir même, en faisant une marche assez forte, sous les murs de Tung-tcheou.

L'armée anglaise était devant nous. Bien avant le moment de faire la première halte, notre avant-garde fut arrêtée sur la route. Nous sûmes bientôt ce qui en était cause. Au lieu de trouver la route libre, la tête de colonne avait aperçu des corps chinois disséminés dans la campagne et des batteries dirigées sur le chemin. Il avait fallu les faire reconnaître, et au même moment un mandarin s'avança en chaise à porteur et expliqua qu'un malentendu était cause que l'armée chinoise ne s'était pas encore retirée, mais que la difficulté allait s'aplanir. Il retourna aussitôt qu'il put pour hâter le

mouvement, et les généraux alliés, ne voulant rien brusquer, profitèrent de ce temps d'arrêt pour faire déjeûner leurs troupes, après s'être entendus toutefois sur un plan de combat et avoir pris quelques dispositions à cet effet, s'il devenait nécessaire de recourir aux armes.

La colonne française s'était, dans ce but, portée sur le même front que la colonne anglaise et à sa droite[1]. Nous étions ainsi étendus perpendiculairement à la route, dans une plaine couverte en grande partie par de hautes herbes, et devant nous quelques hameaux, entourés de jardins et d'arbres, formaient un rideau derrière lequel on apercevait assez indistinctement les troupes ennemies. Pendant ces préparatifs, nous vîmes arriver successivement MM. de Bastard, Chanoine et Gagey, l'un des comptables partis la veille. Ils rendirent compte au général de ce qu'ils avaient fait à Tung-tcheou, ajoutant qu'ils avaient trouvé peu de bonne volonté de la part des autorités, et que pour nous rejoindre ils avaient traversé l'armée chinoise, qui leur avait paru fort nombreuse. M. Gagey, qui avait servi dans la cavalerie, assurait qu'il ne croyait pas se tromper en portant à quinze mille hommes les troupes à cheval qu'il avait aperçues.

Malgré ces renseignements peu rassurants, nous étions encore loin de nous attendre à une attaque qui, dans ces circonstances, ne pouvait être qu'une trahison; mais nos doutes ne furent pas de longue durée. On avait à peine déposé les armes et nous venions d'entamer les premiers morceaux d'un déjeûner bien gagné, quand trois coups de canon, partis du camp chinois, remirent tout le monde sur pied. Le général Montauban, remontant immédiatement à cheval, s'élança vers un petit tertre, d'où il dominait un peu le terrain, et de là, il dirigea les premiers mouvements. Jugeant promptement la position de l'ennemi, il ordonna au général Jamin, qui commandait la brigade, de commencer l'attaque par l'extrême droite et de se rabattre ensuite sur la gauche.

Les différents corps chinois formaient un vaste croissant, dont les pointes étaient tournées vers nous et au centre duquel passait la route que nous avions à suivre. Cette position, assez habilement prise, n'était pourtant pas facile à distinguer, à cause des massifs boisés qui la cachaient. Chacun de nous ne voyait devant lui qu'une ligne confuse, qui se perdait à droite et à gauche dans les ondulations du terrain. Mais un général juge par le raisonnement autant que par les yeux, et devine par les probabilités. Le plan du général Montauban était d'autant mieux conçu que, ainsi que nous le

[1] Notre corps de cavalerie étant très faible, le général Grant mit ce jour-là un demi-escadron de sicks à la disposition de son collègue.

vîmes en avançant, la ligne chinoise avait derrière elle un canal ou un bras du Pé-ho. Le général Jamin, en attaquant son extrémité, la força à se replier sur le centre et la poursuivit dans toute sa longueur en enlevant successivement deux petits villages, où elle essaya de résister. Toutes nos troupes se joignaient successivement à l'attaque, et les Chinois, ne pouvant reculer dans la rivière, défilèrent ainsi devant l'armée anglaise, qui les chargea rudement à son tour et finit par les rompre entièrement avec sa belle cavalerie. Ils abandonnèrent tous leurs retranchements placés près de la route et qui renfermaient plus de soixante-dix pièces de canon. Ce fut l'affaire de trois heures environ. Des centaines de morts jonchaient le terrain et les bords de la rivière.

Nous avions perdu peu de monde, mais dans le nombre des tués se trouvait malheureusement le lieutenant de Damas. Cet officier s'était fort distingué, et il laissa parmi nous autant de regrets que dans le cercle de ses amis de France. En chargeant avec les spahis, il était arrivé sur une haie toute remplie de tirailleurs, qui ne l'avaient pas arrêté, et avait reçu une balle dans la poitrine, en même temps que le sous-lieutenant d'Estrémont était légèrement blessé à la tête. Peu d'instants après, comme je traversais ce terrain, déjà devenu désert, en allant porter un avis du général à l'armée anglaise, je vis au pied d'une broussaille un groupe de deux uniformes rouges. Je m'approchai et je reconnus le lieutenant de Damas, qu'un sous-officier de son corps cherchait à soulager. « Ce n'est rien, disait-il d'une voix exaltée ; amenez-moi mon cheval. » Maïs la blessure était mortelle, et il expira pendant qu'on le portait à l'ambulance. Le lendemain, nous couchâmes son corps dans une fosse, creusée près d'une pagode, où s'établit le quartier général. Une croix de bois fut placée dessus, mais étendue sous la terre pour n'être pas exposée à être enlevée après notre départ. Quel ami repassera jamais par là et reconnaîtra cette tombe ?

Les Anglais poussèrent leur marche et la poursuite de l'ennemi jusque près de la ville de Chan-kia-wan, qui a donné son nom à ce combat; nous nous établîmes tout près du champ de bataille et de la rivière, sur un terrain dont de beaux ombrages et des jardins nombreux faisaient un campement fort agréable.

Nous eûmes alors l'explication des événements de la matinée. La plupart des officiers français ou anglais partis la veille pour Tung-tcheou, s'étaient séparés la nuit sans aucune inquiétude et, le lendemain, suivant leur mission, s'étaient remis en route pour aller au-devant de nous ou étaient restés pour achever de prendre tous les renseignements nécessaires.

Les premiers partis, tout en voyant ce jour-là d'assez mauvaises

dispositions chez les mandarins, n'avaient éprouvé aucune difficulté, mais ceux qui les suivirent avaient été arrêtés en traversant le camp chinois qui s'était formé là depuis la veille. Quelques-uns furent assez heureux pour pouvoir continuer leur route. Il y avait évidemment hésitation chez les Chinois. D'autres avaient été saisis avec violence. Un comptable, M. Ader, était de ce nombre. Il s'était très bravement défendu, ainsi qu'un chasseur nommé Ozouf qui l'accompagnait. Un officier anglais, le colonel Walker, qui se trouvait aussi là, avait admiré leur vigueur, mais les avait vus tomber. Son récit nous émut beaucoup lorsque le soir il nous raconta leur belle défense. Lui, mieux monté, était parvenu à renverser ceux qui le retenaient et avait gagné au galop l'armée anglaise avec deux soldats. C'était sur eux qu'on avait tiré les trois coups de canon que nous avions entendus le matin.

A peu de distance derrière eux venait M. Parkes. Il ne fut pas attaqué, mais il avait eu à parlementer, et, voyant la position critique où se trouvaient les officiers restés encore à Tung-tcheou, il était revenu sur ses pas pour les prévenir, tandis qu'il lui eût été encore possible de passer; son dévouement ne les sauva pas. Déjà ils étaient presque tous arrêtés et étroitement liés. Cependant, grâce à la facilité avec laquelle il parlait le chinois, il parvint à se faire conduire chez le principal mandarin de la ville, et lui adressa de sanglants reproches. Mais celui-ci ne se laissa pas intimider et le fit aussitôt jeter en prison.

On raconta plus tard que, le matin, M. Parkes l'avait vivement blessé. En discutant avec lui certaines conditions, il avait voulu renouveler la scène de Bonaparte avec M. de Cobentzel à Léoben et avait brisé sur le plancher une pièce de porcelaine précieuse. Le mandarin, très ému, n'avait rien dit sur le moment, mais dès qu'il eut eu le temps de réfléchir, il chercha à se venger.

Si cet incident est véritable, M. Parkes aura dû se reprocher cruellement cet excès de vivacité, qui a pu contribuer à la suite fatale que ces événements ont eue pour les malheureux qui se trouvaient alors à Tung-tcheou. Lui-même a été bien près d'en être victime. Il ne fut épargné que parce que les Chinois désiraient se servir de lui pour communiquer avec les ambassadeurs. Il en fut de même de M. d'Escayrac qui se trouvait au nombre des Français arrêtés. Il était arrivé en Chine peu après l'armée et devait diriger une commission scientifique marchant avec l'expédition. Par suite de je ne sais quelles circonstances, cette commission ne fut pas formée, et son président se trouva seul chargé de réunir les documents et renseignements de tous genres qui pouvaient intéresser les différentes sciences. Ayant déjà fait plusieurs excursions dans l'intérieur de

l'Afrique, il était habitué aux difficultés et aux dangers, et avait une assez grande facilité pour l'étude des langues. Au moment dont nous parlons il avait déjà acquis une pratique suffisante du chinois et voyageait avec L'armée, mais d'une façon indépendante, afin d'être plus libre pour ses recherches, et lui aussi ce jour-là avait été des plus empressés à se rendre à Tung-tcheou. On a lu dans le *Moniteur* le récit de ce qu'il eut à souffrir, et on sait qu'il a pu joindre à ses études celle des supplices et des rigueurs des prisons de la Chine, ce dont peu de gens pourraient parler avec connaissance de cause.

Après l'heureux combat de Chan-kia-wan, l'inquiétude et l'indignation étaient grandes dans les deux armées, relativement à ces malheureux prisonniers. Depuis la station d'Ho-si-ou l'ordre avait été envoyé aux généraux restés à Tien-tsin de se mettre en marche pour nous rejoindre en ne laissant que les troupes nécessaires pour garder la ville et les communications.

Le général Collineau arriva à notre camp de Couat-soun le 19, et les Anglais ayant également reçu des renforts on marcha aussitôt sur Tung-tcheou. On savait qu'une nombreuse armée chinoise était campée près de cette ville ; nous l'atteignîmes en effet vers midi, et l'on prit aussitôt les dispositions pour engager la bataille.

Le terrain assez plat allait un peu en s'abaissant devant nous. On n'apercevait aucune maison, mais de nombreux bouquets de grands arbres sous l'ombre desquels il était facile de reconnaître un mouvement incessant de cavaliers. Il y en avait partout, à notre droite et à notre gauche. Comme à Chan-kia-wan, les Chinois s'étaient placés de façon à nous entourer au moment où nous pénétrerions vers leur centre ; mais, cette fois, leur position était si étendue qu'il était difficile de la tourner.

Quelques compagnies furent laissées en arrière pour la sûreté de l'ambassadeur et des bagages. Les deux armées s'avancèrent ensuite sur la même ligne, nous, occupant la droite des Anglais, mais à un intervalle assez grand au milieu duquel se plaça le général Collineau avec seulement trois compagnies et une batterie de 4.

Le général de Montauban était loin d'avoir, pour connaître son terrain, les moyens que l'on a ordinairement et que possédait le général anglais. Celui-ci était entouré de nombreux interprètes, vieux praticiens de la langue et des usages chinois. Il avait en outre à sa disposition tout ce qui est nécessaire en de pareilles circonstances pour trouver des guides et payer des renseignements. Dans notre armée, au contraire, il n'y avait plus, depuis la disparition de l'abbé Duluc, qu'un seul homme parlant le Chinois. C'était un jeune natif de Shang-haï qui avait passé plusieurs années en France et était revenu

avec nous dans son pays. Il comprenait à peine le dialecte de la province où nous étions, et craignait de se compromettre autant que de se trouver sur le chemin de quelque balle. Quant au patriotisme, c'était un point qui ne le gênait guère; mais monsieur To, n'en était pas moins un fort mauvais interprète, et il trouva bientôt moyen de se cacher. Le capitaine de Cools, sans guide et sans carte, avait fait le matin une reconnaissance aussi étendue que possible des lieux. C'était tout ce qu'on en pouvait connaître. On savait à peu près la direction où se trouvait Tung-tcheou, et l'on était certain que derrière l'armée chinoise passait le canal de cette ville à Pékin, sur lequel on devait trouver le pont de Palikao. C'était le point important à enlever, mais sa position était incertaine. Les gens que l'on avait pu arrêter dans la campagne se contredisaient et le général Grant le croyait devant lui vers la gauche. Les arbres empêchaient de rien distinguer. Le général Montauban se décida à engager l'attaque le plus près possible, pour éclaircir la question, et il se porta en avant avec le colonel Bentzman pour placer une batterie de 4 qui devait ouvrir le feu. Les pièces avançaient difficilement, car nous étions établis sur des champs où le sorgho venait d'être coupé, et les tiges sèches, très dures et hautes d'un pied, gênaient beaucoup les chevaux. Le général venait à peine de s'arrêter au point où il voulait placer ses canons quand nous vîmes sortir partout à la fois, des groupes d'arbres situés devant nous, des bandes innombrables de cavaliers qui se formèrent en plusieurs colonnes. Ils étaient habillés de couleurs brillantes, paraissaient bien montés, et leurs lances, ainsi que des milliers d'étendards, brillaient au soleil. C'étaient évidemment des troupes de choix. Ils se formèrent assez vite, puis, sans s'arrêter, s'élancèrent au galop vers nous.

Ce fut si vite fait, que la batterie allait être entourée avant d'être en bataille; un petit fossé empêchait justement les chevaux de tourner pour présenter les canons à l'ennemi. Le général fit serrer l'infanterie et ouvrir le feu; mais c'était trop peu contre une si puissante masse en mouvement, et elle arrivait sur nous, un peu ralentie seulement par le sorgho, quand les fuséens, accourus avec la plus grande rapidité, parvinrent à lancer à la fois deux ou trois fusées à obus, qui allèrent bondir en sifflant au milieu des premiers rangs ennemis. Elles ricochèrent en rasant la terre et s'entourant d'étincelles et de fumée. Leur effet fut magnifique. Les Tartares s'arrêtèrent raides, comme frappés de la foudre, et nous le vîmes, je puis le dire, avec un vrai sentiment de soulagement, car la situation était à ce moment des plus émouvantes. Cependant, l'hésitation des assaillants ne fut que d'un instant, et ils reprirent leur élan, mais au trot seulement. Le feu de l'artillerie se joignit en ce moment à

celui de l'infanterie et des fuséens. La charge s'arrêta de nouveau, tourna à sa droite et, apercevant le petit corps du général Collineau, s'élança sur lui. Mais le général était prêt et la reçut avec énergie, tandis que nous la prenions en flanc. Elle perdait beaucoup de monde, et se retira en bon ordre. Ce fut alors à notre tour d'avancer.

En ce moment, le général en chef avait deviné complétement son terrain. Montrant à ceux qui l'entouraient le point vers lequel se ralliaient les bandes tartares : « C'est là qu'est le pont, » leur dit-il, et aussitôt il fait dire au général Collineau d'y marcher en se rabattant à droite, tandis que le gros de l'armée va l'attaquer de front. Le général Collineau fit alors une marche remarquable. Se séparant tout à fait de l'armée anglaise, qui appuyait toujours à gauche, il s'avança résolûment vers le canal en faisant une trouée au milieu de l'armée chinoise, et chassant devant lui des masses d'infanterie et de cavalerie dans lesquelles il semblait perdu, avec ses deux compagnies, comme un homme dans une foule. Elles cherchèrent à résister plus vigoureusement au milieu des arbres et des maisons qui bordaient le canal, et où se trouvaient leurs tentes ; mais notre ligne avançait aussi. Le colonel Pouget surtout entraînait intrépidement le 101ᵉ. Plusieurs petits camps furent enlevés rapidement, et enfin nous aperçûmes droit devant nous le large pont, qu'un pli de terrain nous avait caché jusqu'au dernier moment. Il présentait un superbe spectacle. Sa largeur considérable, l'élévation de son milieu au-dessus des bords, ses balustrades chargées de griffons en pierre lui donnaient un aspect monumental, et les masses d'hommes qui l'encombraient ainsi que ses abords étaient comme un océan. Le corps du général Collineau les criblait déjà de boulets et de balles et les entamait à la bayonnette. De l'autre rive du canal, un feu d'artillerie nous ripostait. Cependant, la cavalerie se retira tout entière. Une arrière-garde, soutenue par quelques hommes remarquablement énergiques, qui agitaient des drapeaux, défendit le passage jusqu'à ce que toutes nos troupes vinrent se jeter sur elle. Enfin, le pont fut enlevé, mais jonché de cadavres, et les combattants furent poursuivis sur l'autre rive, où ils se défendirent encore quelque temps, embusqués derrière des maisons ou dans les joncs gigantesques qui bordaient le canal. Le combat finit de notre côté vers deux heures. Nous avions enfin ouvert la route de Pékin, où conduisait une large chaussée dallée en blocs de pierre de plusieurs mètres carrés, ouvrage des beaux temps de la puissance chinoise. Nous campâmes sur les deux rives.

L'armée anglaise avait, de son côté, mis en pièces l'aile droite des Chinois, mais elle était allée faire tête contre le canal, à 4 ou 5 kilomètres plus haut vers Pékin, et s'y était arrêtée, ne pouvant faire

passer sa cavalerie ni son artillerie. Des comptes rendus, tombés plus tard entre nos mains, prouvèrent que nous avions eu affaire, ce jour-là, à plus de 50,000 hommes. Mais, à la manière dont ils étaient armés et dont ils se battaient, les Chinois ne pouvaient que perdre d'autant plus de monde qu'ils étaient plus nombreux. Le général qui les commandait se nommait Tchem-pao. Il avait auprès de lui deux des prisonniers de Tung-tcheou, le père Duluc et le capitaine anglais Brabizon, qu'il avait jusqu'alors traités assez bien ; mais au moment de sa déroute, ayant été blessé lui-même par une balle, il leur fit couper la tête sur le pont, et leurs restes furent jetés à l'eau. Nous ne sûmes ce fait que plus tard, par des prisonniers.

Les derniers points où l'on avait combattu, les abords du pont surtout, étaient littéralement couverts de cadavres ou de malheureux mutilés. On en trouva aussi un très grand nombre épars dans la campagne jusqu'à de grandes distances, et il ne fallut pas moins de quatre ou cinq jours pour enterrer les morts, quoiqu'on ne le fît que de la façon la plus sommaire. On employa à ce travail quelques milliers de prisonniers, que l'on relâcha ensuite, faute de savoir qu'en faire.

La plaine où s'était livrée la bataille, et tous ses alentours, se distinguaient par le bon état des cultures, des chemins et des maisons de paysans, et présentaient en outre une particularité remarquable : c'étaient un grand nombre de plantations régulières d'arbres magnifiques, entourées de murs ou de fossés, et renfermant de vastes monuments funéraires en terre, en maçonnerie ou en marbre. Ils ne pouvaient appartenir qu'à des familles de hauts et riches dignitaires. Tout autour de ces arbres, nous trouvâmes les tentes et les camps des troupes qui nous avaient combattus. Ils étaient admirablement tenus, bien approvisionnés, et indiquaient beaucoup d'ordre et d'organisation. Le canal était large et assez profond pour servir encore à la navigation, mais nous n'y vîmes plus une seule barque ni aucune trace d'un usage récent. Il était divisé en sections de niveaux différents qui, au lieu de se trouver réunies les unes aux autres par des écluses, se touchaient seulement par leurs extrémités, qui étaient complétement barrées. Les objets conduits devaient donc être transportés à bras ou par des machines, de chaque bassin au suivant. Ce détail seul aurait suffi pour nous empêcher d'en profiter plus tard, si nous eussions eu besoin de nous en servir.

Après la brillante journée du 19 septembre, nos munitions de guerre étaient presque épuisées; il fallut donc attendre sur les lieux un convoi qui était en route sur le Pe-ho. Il arriva le 28, amenant en outre quelques renforts, entre autres, deux compagnies de marins débarqués de l'escadre.

Tung-tcheou tomba naturellement entre nos mains. C'était une ville assez importante, mais qui n'offrait rien de plus remarquable que toutes celles que nous avions traversées, si ce n'est une de ces tours octogones à nombreux étages, avec des corniches ornées de clochettes, comme on représente la fameuse tour de Naukin. Celle-ci était fort délabrée et pas du tout en porcelaine. Elle était, comme les remparts, en briques grises séchées au soleil. On ne put obtenir dans la ville aucun renseignement sur nos compatriotes prisonniers, ni sur la façon dont ils avaient été arrêtés. On retrouva seulement un pauvre chien, blessé d'une balle, qui avait été enlevé à l'un des officiers qui avaient eu le bonheur de revenir le matin : le caïd Osman, lieutenant de spahis, vieux compagnon de guerre de tous nos généraux et maréchaux actuels, et qui vient de finir sa carrière de soldat, tué sur un canon à Puebla.

Aucun événement n'est capable d'intimider des négociateurs chinois. Nos ambassadeurs reçurent, dès le lendemain de la bataille, des propositions d'arrangement et surtout de suspension d'hostilités, avec l'accompagnement ordinaire d'explications sur le malentendu qui seul, disait-on, était cause de la rencontre des deux armées. Il leur fut répondu que la première condition à toute espèce de pourparlers devait être le renvoi immédiat des officiers arrêtés ; mais on n'obtint sur ce sujet que des réponses évasives. On reçut cependant quelques mots au crayon par M. Parkes ; des renseignements indiquaient aussi la présence de M. d'Escayrac à Pékin ; il y avait par conséquent lieu d'espérer que tous étaient vivants ; mais il était clair que les Chinois voulaient les conserver comme ôtages, et nous faire payer leur délivrance par des conditions inacceptables. Aussitôt le convoi arrivé, on se prépara donc à marcher.

Il était nécessaire de conserver les positions de Tung-tchéou et de Palikao. On y laissa, avec une garnison, les malades et tous les bagages qui n'étaient pas munitions de guerre. La colonne qui, en s'aventurant de plus en plus, avait besoin de toutes ses ressources, se trouvait ainsi allégée et bien plus mobile. Nous ne pûmes suivre longtemps la grande route de Pékin. Elle était en si mauvais état qu'il était presque impossible aux chevaux et surtout à ceux de l'artillerie de se tenir sur ses dalles glissantes et disjointes. Certainement depuis des siècles aucun entretien n'y avait été apporté. Nous ne pouvions cependant nous empêcher d'admirer la grandeur de ce travail, qui surpasse, je crois, tous les vestiges des voies romaines.

Les reconnaissances faites les jours précédents, quoique ayant pénétré presqu'aux premières maisons d'un faubourg de Pékin, n'avaient apporté aucun renseignement certain sur les dispositions

de l'armée chinoise. On ne savait pas, par conséquent, si elle comptait tenter encore une fois le sort des armes en campagne, ou si elle se bornerait à défendre les murs de la capitale. On avait seulement connaissance d'un corps de cavalerie, qui avait fait quelques mouvements pour nous surveiller de loin pendant le repos de Palikao. Le plan des deux généraux était de chercher à le détruire ou à le repousser avant de rien tenter contre la ville. Ce n'était pas une médiocre hardiesse que de poursuivre ainsi une armée presque sous les remparts qui renfermaient une population de 2 millions d'habitants, dont une grande partie étaient des Tartares, très guerriers; mais sans ce dernier succès il n'y avait guère à espérer pour notre expédition de résultat plus sérieux et plus définitif que pour les précédentes. Traiter hors de Pékin eût été une faute. Les généraux se confièrent à la supériorité et au bon armement de leurs troupes. Quant à celles-ci, dire qu'elles avançaient avec une ardeur et une assurance croissantes est sans doute inutile : lorsque les soldats ont déjà éprouvé les talents et la fermeté de leurs chefs, ils marchent insouciants, et ne soupçonnent même pas les difficultés et les soucis de ceux sur qui pèse la responsabilité.

Le pays que nous traversions commençait à exciter vivement notre curiosité. On rencontrait ou plutôt on apercevait de la route que nous suivions, soit de beaux jardins, soit de vastes bâtiments construits avec une certaine élégance. Le soir, nous atteignîmes un village évacué depuis la veille par la cavalerie tartare. La plupart des habitants l'avaient aussi abandonné à notre approche, mais pour s'éviter les ennuis d'un déménagement complet, beaucoup avaient imaginé de cacher leurs familles dans d'immenses fours à cuire les briques, qui avaient presque 20 mètres de hauteur. Je ne sais quel accident les fit découvrir par des spahis trop amateurs du beau sexe et encore plus des bijoux que portaient quelques femmes appartenant à de riches familles. Heureusement le général en chef, qui faisait exercer une grande surveillance, fut prévenu à temps. Les objets pris furent restitués et les coupables très sévèrement punis. Il fallut vingt-quatre heures pour trouver quelques indices des mouvements de l'armée chinoise. Comme ses différents corps s'étaient disséminés dans les petites villes qui entourent la capitale, les rapports des Chinois interrogés amenaient beaucoup de confusion. Le 6, nous nous remîmes à la poursuite de la cavalerie tartare, dont la présence était signalée dans le nord de la ville, et vers midi nous fîmes halte auprès de nouvelles briqueteries. Les terrassements qui entouraient les fours dominaient de beaucoup les environs. Nous les gravîmes avec empressement. A moins d'un kilomètre devant nous, s'étendait du nord au sud, et à perte de vue, une

immense ligne droite de remparts dominés à de grands intervalles par des forts carrés à plusieurs étages. Par dessus se distinguaient, au milieu de cette atmosphère enfumée, qui plane presque toujours sur les grandes villes, deux ou trois collines couvertes de constructions importantes et de tours élevées. C'était Pékin.

On peut facilement se figurer le sentiment de joie qui nous saisit. Tous les regards cherchaient à démêler le plus de détails possible au milieu de l'Océan habité qui nous apparaissait, et dont le nom seul avait tant excité les imaginations.

Les généraux anglais, dont l'armée avait dû s'arrêter à une petite distance de là, vinrent se joindre à nous et jouir de ce superbe coup d'œil. Lord Elgin, toujours ardent, se trouvait avec eux. Sa physionomie spirituelle et expressive peignait plus que toutes les autres la satisfaction et la fierté qu'il ressentait en ce moment pour lui-même et pour sa nation. C'était un homme d'un commerce charmant; ayant à peine dépassé l'âge mûr, il voyageait continuellement au milieu des troupes anglaises, et souvent on l'apercevait aux premiers rangs. Ses manières avaient une distinction et une bienveillance extrêmes, jointes à une certaine expansion rare chez ses compatriotes. Il est mort depuis peu gouverneur général de l'Inde.

Pendant la halte, le général Grant avait reçu de ses interprètes l'avis que le corps que nous poursuivions s'était replié vers le palais habité par l'empereur, à quelques kilomètres seulement au nord de Pékin. On résolut de l'y poursuivre sur le champ. C'était ce jour-là au tour de l'armée anglaise de marcher en tête et de guider la colonne, mais les chemins étaient si étroits et si encaissés par des haies ou des accidents de terrain qu'il fallut se diviser sur plusieurs routes, et bientôt les deux armées se perdirent de vue.

Le général de Montauban fit aussitôt arrêter et interroger quelques paysans, et l'un d'eux ayant consenti à nous diriger, on se servit de ses indications. C'était, du reste, une qualité bien remarquable du général, que de savoir, sur le moindre indice, trouver la route la meilleure, dans un pays inconnu et dont on n'avait aucune carte. Après quelques heures de marche, nous reconnaissions d'une façon évidente les approches d'une résidence souveraine, au nombre et à la beauté des routes comme à la magnificence de plusieurs des habitations qui la bordaient. Nous avions traversé un faubourg de Pékin, en passant à portée de canon d'une des portes de la ville sans être inquiétés. Un peu après, toute la cavalerie anglaise se trouva sur notre chemin. Le brigadier Pattle, qui la commandait, avait perdu depuis quelque temps les traces de son armée et ne savait plus dans quelle direction la retrouver. Comme la nuit n'était pas loin et qu'il

ne pouvait risquer de s'isoler tout à fait, il demanda à se réunir à notre colonne.

Les Chinois ne s'enfuyaient pas trop à notre approche. Dans certains endroits, ils se réunissaient en groupe, à peu de distance du chemin, et nous regardaient certainement avec autant de stupéfaction que si nous venions de descendre d'un nuage. De notre côté, nous n'étions presque pas moins surpris du contraste qui existait entre ce que nous avions sous les yeux et les choses vulgaires que la Chine nous avait montrées jusqu'alors.

Aux abords du palais se réunissaient un grand nombre de larges routes bien pavées et bordées de trottoirs, qui rappelaient les belles avenues par lesquelles on aboutit de tous côtés à la façade du palais de Versailles. Seulement, au lieu de grilles, c'étaient de hautes murailles blanchies qui entouraient les cours et jardins, et nous n'apercevions des bâtiments que les toits avec leurs tuiles brillantes, vertes ou jaunes. Enfin nous arrivâmes à une vaste place plantée de plusieurs rangées d'arbres, fermée d'un côté par une pièce d'eau et sur laquelle un assez beau portique donnait accès dans les cours du palais.

Deux compagnies de marins formaient ce jour-là l'avant-garde. Elles furent chargées de reconnaître immédiatement les lieux, sous la direction d'un officier de l'état-major général. Ne pouvant forcer la grande porte, on chercha à escalader la muraille sur plusieurs points à la fois, et ce fut en faisant la courte échelle que quelques officiers et matelots parvinrent dans l'intérieur. Ils furent aussitôt assaillis par un grand nombre de soldats ou de serviteurs bien armés qui défendirent vigoureusement les portes qui leur étaient confiées jusqu'à l'arrivée du reste de l'avant-garde. Ils s'enfuirent alors par diverses issues, mais la nuit était venue et le général fit donner l'ordre de ne pas les poursuivre. Une fusillade partie de l'intérieur des jardins annonçait la présence d'une armée. On campa sur la place avec toutes les précautions nécessaires et malgré quelques alertes aux avant-postes, nous ne fûmes pas attaqués.

De très grand matin le général en chef, escorté de deux compagnies, entra dans le palais et s'assura qu'il était complétement évacué. Il fit aussitôt avertir le commandant de la cavalerie anglaise, le colonel anglais Foley, attaché à notre armée, et suivi d'un nombreux état-major, il pénétra dans l'intérieur et visita une partie des bâtiments. Il eût fallu plus d'une journée pour examiner le tout. Le spectacle qui s'offrit à lui tenait un peu du merveilleux et il en a donné un aperçu saisissant dans la lettre rapide qu'il écrivit le soir au ministre de la guerre et qui a été publiée.

Tous ceux qui assistèrent à cette première exploration recon-

nurent bien facilement que les appartements venaient d'être évacués en toute hâte. Le général recommanda de la façon la plus stricte à tous ceux qui l'entouraient de ne laisser toucher à rien et prescrivit de mettre des factionnaires aux portes. Il se proposait d'attendre l'arrivée de l'armée anglaise pour s'entendre avec le général Grant afin de faire enlever d'une façon régulière les objets d'art ou précieux. Mais des circonstances diverses rendirent impossible l'exécution exacte de ces mesures.

On peut se faire une idée de la disposition des bâtiments de Yuen-ming-yuen, mais non de leur grandeur et de leur beauté, par les dessins et peintures de tous les autres palais ou maisons de plaisance chinois. C'était une série infinie de bâtiments parallèles flanqués de pavillons isolés ou réunis par des galeries, et finissant par former un labyrinthe. Il y avait par conséquent un nombre considérable d'entrées, et l'enceinte de murs qui enfermait tout cela avait plusieurs lieues de tour. Il était donc complétement impossible d'en interdire l'accès, soit aux soldats, soit même aux Chinois du voisinage qui, voyant le palais abandonné, se précipitèrent de suite dans les parties où nous n'avions pas encore pénétré. Du reste, il était préférable de laisser nos soldats chercher les approvisionnements du camp dans les jardins et dépendances d'un bâtiment public enlevé de vive force que de les voir se jeter, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, sur les habitations particulières du voisinage. Bref, en peu d'instants l'irruption fut générale. Les cavaliers indiens, et les coolies auxiliaires s'en mêlant, il devint bientôt difficile de protéger même les objets les plus précieux de la destruction et le général se borna à faire garder sévèrement quelques pièces où se trouvaient réunis, autant du moins qu'on en pouvait juger par un premier coup d'œil, les effets ou les meubles de la famille impériale.

On se figurera facilement, du reste, que la curiosité de tout le monde était poussée à l'extrême limite et qu'il n'était pas facile de la modérer. Ce que les premiers entrés racontaient redoublait l'impatience des derniers. Il ne me fut libre de satisfaire la mienne que dans l'après-midi, et déjà depuis plusieurs heures le public turbulent en avait pris à son aise. Je traversai d'abord deux grandes cours dont les portes monumentales étaient ornées de dragons en pierre ou en bronze, puis j'arrivai à un vaste bâtiment ne formant qu'une seule salle, à laquelle on parvenait par un magnifique perron de marbre blanc. Cette pièce était sans doute celle des réceptions officielles et son ornementation était sévère et riche. Un trône en occupait le centre et des vases colossaux d'émail cloisonné ou de bronze doré ornaient les coins. Plus loin commençaient les appar-

tements habités en nombre extraordinaire communiquant directement ou par des colonnades et disposés autour de petites cours pavées en marbre et ombragées. Très peu de bâtiments avaient un étage au-dessus du rez-de-chaussée, mais la grâce de leurs façades et de leurs toits, la fraîcheur de leur décoration remplaçaient ce qui leur manquait sous le rapport de la grandeur. Quant à l'ornementation intérieure il est difficile de bien la décrire. Elle consistait en une profusion d'objets précieux ou de curiosités charmantes couvrant des tables et des consoles ou rangés sur des tablettes et des étagères qui étaient elles-mêmes des chefs-d'œuvre de travail.

Les murs étaient revêtus de panneaux de laque ou de bois, artistement découpé, encadrant des plaques d'ivoire ou de porcelaine d'un travail exquis. Les portières étaient d'admirables broderies de soie et d'or. La vue des plus beaux musées d'objets chinois en Europe peut seule donner une idée de la variété et du nombre d'objets qui se trouvaient réunis dans presque tous les appartements.

Ces objets étaient presque tous des morceaux de prix. On sait combien les Chinois sont amateurs de leurs antiquités ainsi que des ouvrages de goût et de patience. Les gens riches qui en ornent exclusivement leurs maisons, sont presque tous des connaisseurs consommés, et y employent des sommes énormes. S'ils n'ont pas eu de Raphaël et de Velasquez, ils ont eu leurs Bernard Palissy et leurs Cellini. Les rares débris des bonnes époques de leurs arts sont aussi recherchés que parmi nous les œuvres des maîtres. De plus, les empereurs de la Chine ayant presque, de tout temps, entretenu à leur solde les artistes les plus habiles et joui exclusivement des meilleurs ouvrages des fabriques, leurs palais se trouvent, par conséquent, les plus merveilleux des musées. Plusieurs des salles que je vis étaient éblouissantes et arrangées avec un goût exquis. Il y avait des vases de porcelaine ou de grès des premières époques de la fabrication, et d'autres modernes, mais des mieux réussis, des statuettes de cristal de roche ou de corail, des cassettes d'ivoire ou d'émail, des échantillons de laque admirables et une infinité d'objets en jade. La dureté de cette pierre lui donne aux yeux des Chinois une valeur unique. Après avoir vu ce que valaient chez les marchands de fort petits objets de cette matière, je pouvais à peine me figurer le prix des morceaux énormes travaillés de toutes façons en vases, en écrans, en statues d'animaux fabuleux ou autres fantaisies, dans lesquelles éclate le goût bizarre et hardi, et l'exécution si parfaite des ouvriers chinois. La nuance du blanc laiteux, marbré de vert tendre, est si recherchée, qu'un simple anneau ou un bouton de mandarin vaut toujours plus de 1,000 fr. Je vis des

coupes et des objets hauts de plusieurs pouces de cette qualité, et dans les autres nuances il y avait presque des meubles.

Les appartements des femmes offraient, en outre, des quantités de petits bijoux ou jouets fort curieux, mais d'un goût un peu enfantin. Des morceaux d'ivoire sculptés représentaient, à s'y tromper, des amandes et des noix entières ou cassées, et à demi pelées. Il y en avait tout un grand coffre. Je vis aussi des vases d'émail cloisonné pleins de terre, où s'élevaient de petits arbustes de cuivre doré avec des feuilles émaillées, et pour fruits des cabochons de diverses pierres précieuses ou des morceaux de verroterie. Des cabinets, servant de magasins, renfermaient souvent, en quantité considérable, des objets de même genre. Un meuble était plein de montres émaillées, envoyées d'Angleterre et datant du siècle dernier, un autre ne renfermait que des briquets en or, un troisième des armes précieuses. Une salle, consacrée au culte, était tapissée de plusieurs centaines de vases d'argent émaillés en bleu.

Déjà, quand je parcourus le palais, la plupart des salles avaient été mises sens dessus dessous. Des soldats, enivrés d'étourderie et de bruit, brisaient en riant les plus jolies choses avec la crosse de leurs fusils, ou faisaient dégringoler des étagères chargées de vases, qui eussent rendu fous de joie bien des amateurs européens ou asiatiques. Chacun ramassait quelque chose, qu'il abandonnait ou changeait dans la salle suivante. Malgré tout ce que les on dit ont rapporté depuis, je ne crois pas cependant que les matières précieuses par elles-mêmes fussent en très grande abondance. Il n'y avait ni pierreries de grande valeur ni diamants. Les Chinois n'estiment guère en ce genre que les perles. Les objets d'or, dont on a beaucoup parlé, se sont réduits, je crois, à un énorme cachet et à ces petits bijoux ou ustensiles que je viens de citer. Des statues ou de fort grands vases, que l'on avait crus d'abord de ce métal, étaient tous en bronze doré. Le prix de presque tous les objets tenait bien plus au travail qu'à la matière, et aussi, pour les Chinois, à leur origine et à leur admission dans une résidence impériale qui les rendait sacrés, car des lois somptuaires ne permettent pas au public de posséder certains objets réservés à l'empereur ou à sa famille[1].

Au-delà de ce premier groupe d'appartements s'étendait un magnifique jardin très habilement dessiné, entremêlé de pièces d'eau et de bosquets, et qui renfermait encore de nombreux et élégants pavillons de formes variées; plus loin, était une avenue bordée de

[1] Tels sont les porcelaines de la couleur dite jaune impérial, et tous les objets ornés des dragons à cinq griffes. Le paon est l'ornement réservé pour les impératrices.

magasins, contenant de quoi meubler et décorer dix palais. Il est probable que c'était à la fois le garde-meuble et le trésor impérial, renfermant en matières ou en objets d'usage le tribut des provinces. Tout y était, depuis des voitures et autres cadeaux des souverains européens à partir de Louis XIV, jusqu'à des milliers de caisses de pantoufles et d'éventails. Des salles étaient consacrées aux fourrures, d'autres, et en nombre considérable, contenaient des pièces de soierie très variées et tissées exprès pour telle ou telle forme de vêtements. Sous une couche énorme de poussière, il y avait des centaines d'étagères chargées de curiosités de jade, et plusieurs pièces pleines de superbes vases en porcelaine ou modèles de céramique. Chaque objet était étiqueté et classé, toute la série des temps y était représentée par les plus beaux produits. Ce ne fut que le second ou le troisième jour que je visitai cette partie des dépendances. Elle offrait un spectacle navrant. Les Chinois des environs l'avaient envahie tout d'abord et y rôdaient encore malgré nos soldats. Presque tout avait été jeté par terre et brisé par caprice. Cela formait un véritable Monte-Testaccio, peut-être moins élevé que celui de Rome, mais certainement plus précieux. Un hangar plein de vieux vases de bronze, dont quelques-uns admirables, avait seul résisté au vandalisme. Je parvins avec peine à découvrir quelques pièces intactes parmi les objets de porcelaine ou de terre cuite. Ils remontaient incontestablement aux premiers siècles de notre ère. Au fond d'une de ces salles dévastées, un vieil eunuque pendu, et dont le corps noircissait déjà, formait un spectacle horrible. Etait-ce un savant, un conservateur de ce musée qui, passionné pour son trésor, n'avait pas voulu le quitter ni assister à sa dévastation? Ce qui était évident, c'est que sa mort était le résultat d'un suicide. Si les troupes alliées ont eu à se reprocher beaucoup de dégats, elles ne commirent certainement pas un seul acte de cruauté en cette circonstance, pas plus que dans le reste de la campagne.

Il n'en fut pas de même malheureusement des Chinois à notre égard. On trouva, dans un endroit écarté des jardins, quelques menus objets et des vêtements sanglants ayant appartenu à nos officiers enlevés à Tung-tcheou, et nous commençâmes dès lors à craindre pour leur vie, sans aller cependant jusqu'à soupçonner le sort affreux qu'ils avaient subi.

Vers le milieu de la journée, l'armée anglaise arrêtée à quelques kilomètres de Yuen-ming-yuen, nous indiqua sa position par une salve de coups de canon destinés à rallier sa cavalerie, et, le soir, le général Grant et lord Elgin vinrent s'entendre avec le général de Montauban sur le parti à tirer de la situation. En Europe, la prise

d'un palais n'aurait été, dans une guerre, d'aucune importance militaire. En Chine, c'était un fait des plus graves, c'était avoir touché à une idole, à un sanctuaire sacré, et, bien que l'empereur se fût mis à l'abri en se retirant dans le Nord, vers sa résidence de Je-holl, l'occupation de son palais était un coup terrible porté à sa puissance et il fallait en profiter. On résolut d'aller au plus tôt menacer Pékin en campant sous ses murs. Cependant, on ne pouvait s'empêcher de rester encore deux jours auprès du palais. L'armée anglaise fut conviée à prendre sa part du butin. Les généraux voulaient aussi faire enlever les objets les plus remarquables, qu'on avait mis sous bonne garde pour en faire hommage aux deux souverains alliés. L'exécution de ce projet fut difficile, car on manquait de moyens de transport, surtout de notre côté. On ne pouvait que surcharger un peu les caissons de l'artillerie et du train. Comme je l'ai dit, nous avions laissé à Palikao et à Tung-tcheou tout le matériel qui n'était pas absolument nécessaire. On n'avait accordé aux officiers que la moitié des moyens de transport ordinaires. Le général en chef avait donné l'exemple et n'avait pas même amené ses ordonnances; il n'avait gardé qu'un palefrenier. On fut donc obligé de faire pour les Tuileries un choix d'objets légers, ce qui était bien regrettable, car de grandes dimensions auraient augmenté beaucoup leur prix et leur rareté. Quel effet n'eussent pas produit, en Europe, ces deux éléphants d'émail cloisonné hauts de plus de deux mètres, qui furent laissés dans une pagode, ou cette statue de bronze doré qui remplissait toute la hauteur d'une tour à plusieurs étages, depuis le sol jusqu'au toit? Mais comment songer à les emporter?

L'armée anglaise était, suivant son habitude, bien plus riche que la nôtre en voitures ou chevaux de bât, mais ce n'était pas encore suffisant pour la circonstance. Cependant, nous vimes dès le lendemain accourir des détachements de tous les corps avec de petites charrettes qui ne repartirent que chargées à rompre. Plus tard, une mesure très juste fut prise par le général Grant. Il ordonna de mettre en commun tous les objets apportés au camp, et, s'adressant à l'honneur des officiers, il les obligea à ne garder et à ne laisser garder par les hommes sous leurs ordres aucun objet provenant du palais. On en fit alors une vente aux enchères dont le produit fut distribué régulièrement à tous ceux qui avaient pris part à l'expédition. C'était là un usage de l'armée anglaise, contracté, sans doute dans l'Inde.

Ces détails n'étaient pas du reste les soins les plus importants dont on eût à s'occuper. Presque continuellement pendant les trois journées que nous passâmes en cet endroit, les généraux et les officiers d'état-major furent à cheval, et on fit de nombreuses recon-

naissances dans les environs, qui étaient encore occupés par des partis de cavalerie tartare. Le pays était montueux et assez boisé. Dans les directions de l'ouest et du nord, l'horizon était borné par des montagnes, sur les flancs desquelles on apercevait, sans les distinguer exactement, de grandes constructions ressemblant les unes à des couvents espagnols, les autres à des châteaux crénelés. Sur l'un des premiers coteaux presque entièrement boisé, on voyait un groupe de bâtiments assez grandioses et d'une éclatante blancheur qui en couronnait le sommet. Le tout était dominé par une tour immense, dont les tuiles vernies brillaient comme un phare. J'allai la visiter en compagnie d'un officier d'artillerie. De très belles allées serpentant sur le coteau nous y conduisirent rapidement. C'était un amas d'établissements religieux bien plus considérable encore que nous n'avions pu le soupçonner, car les arbres en cachaient une partie. Plusieurs pagodes et maisons de bonzes s'élevaient en échelons jusqu'au sommet du coteau. Les unes étaient surmontées de terrasses, les autres couvertes par des toits ornés à tous les angles de chaque étage de dragons et de chimères. La plupart de ces constructions étaient en marbre et bien supérieures comme élévation à celles du palais. L'une des pagodes, que précédait une cour entourée d'un cloître, atteignait des proportions tout à fait monumentales, et son intérieur offrait des détails fort curieux.

Une vaste salle rectangulaire en occupait le milieu. Les piliers et le plafond, suivant l'usage, étaient recouverts d'une couche de laque très richement décorée d'arabesques et d'inscriptions dorées, et contre la façade du fond se dressaient trois statues colossales en bronze doré, représentant la Trinité bouddhique, et chargées de toute espèce d'ornements. Devant chacune d'elles s'élevait un autel quadrangulaire, surmonté d'une pyramide de gradins tous chargés, sur chaque face, de plusieurs rangées d'une multitude de petites statuettes d'égale grandeur, représentant ce personnage féminin assis les jambes croisées et la tête couverte d'une mître que l'on voit si souvent ; mais ce qu'elles avaient de remarquable, c'est que la tête, le buste et les bras étaient en verre blanc de lait, jaune ou bleu. C'est la seule fois que j'aie vu des ouvrages chinois en verre. Le reste du corps, comme les ornements, étaient en métal doré et émaillé. Aux deux côtés de la salle se trouvaient de très grands vases d'émail et ces deux éléphants dont j'ai parlé, qui sont probablement les plus remarquables ouvrages de ce genre qu'ait jamais possédés la Chine.

Autour de cette première salle régnait une immense galerie ayant toute la hauteur du bâtiment et dont les murs, revêtus d'une espèce de stuc, étaient depuis le bas jusqu'en haut percés de plusieurs rangs

de niches, contenant la plus-singulière collection de statues qu'il fût possible d'imaginer. Elles représentaient des monstres de grandeur humaine, coloriés de toutes les façons les plus bizarres et appartenant sans doute au monde religieux ou rappelant quelque allégorie de la cosmogonie chinoise. Tout ce que l'imagination peut créer de plus horriblement fantastique s'y trouvait rassemblé. Les têtes les plus hideuses, les membres les plus difformes et les plus absurdement disposés, les attitudes les plus singulières semblaient faits pour représenter une légion de démons. Un côté entier ne contenait que des personnages féminins, non moins étranges que les autres. Une de ces femmes, par exemple, assez bien faite cependant et assez belle de traits, foulait aux pieds un petit monstre noir et cornu, auquel elle venait de donner le jour et qui tenait encore à elle par le cordon ombilical. Nous restâmes frappés de stupeur devant ce singulier musée, ne pouvant cependant nous empêcher de reconnaître une très riche imagination et une hardiesse d'exécution assez grande chez l'artiste.

Au-dessous du sol existait une crypte spacieuse, garnie de vastes coffres qui probablement avaient contenu le trésor de cette espèce de couvent, mais les habitants, en s'enfuyant, avaient eu le temps de tout emporter. On n'y découvrit que de très beaux stores de soie, dont le tissage en couleur représentait des apothéoses d'un dessin et d'une composition très corrects. Des officiers du 2e bataillon de chasseurs les firent enlever pour les offrir au Prince impérial.

Nous parcourûmes encore plusieurs salles plus ou moins curieuses; nous vîmes cette tour que remplissait un Bouddha gigantesque aux cent bras, et enfin nous arrivâmes à une terrasse qui couronnait tous ces édifices. De là seulement on apercevait d'un seul coup d'œil tout cet ensemble de constructions et de jardins qui constituait la résidence impériale. A nos pieds, dans la direction opposée, se dessinait un lac dont les bords étaient excessivement boisés et au milieu duquel s'élevait une gracieuse petite île semblable à un bouquet de verdure. Elle contenait une pagode assez vaste et des kiosques dont l'effet était des plus gracieux. C'était un des pied-à-terre impériaux, et l'on disait même l'un des plus riches; mais nous n'eûmes pas le temps d'aller le visiter. Nous voulûmes pousser notre promenade plus loin dans la campagne, où nous rencontrâmes de nombreux hameaux et une population que notre présence ne paraissait pas inquiéter.

Nous croisâmes bientôt sur la route quelques officiers à cheval qui rentraient au camp. Ils nous dirent qu'ils étaient allés prévenir le général, qui faisait en ce moment une reconnaissance dans cette direction, de la découverte qu'on venait de faire au palais d'une cer-

taine quantité de lingots d'or et d'argent. Mais ils n'avaient pu le joindre. Le général était revenu par une autre route et ils avaient aperçu un assez grand nombre de cavaliers tartares qui les observaient de loin, ce qui les avait forcés de revenir. Nous nous empressâmes, sur cette nouvelle, de retourner aussi sur nos pas, et comme nous étions à pied, nous prîmes à travers champs et profitâmes d'un aqueduc pour rentrer promptement dans l'enceinte murée des jardins, où nous nous trouvâmes à l'abri. En effet, les cavaliers ennemis se gardèrent bien de s'y aventurer et cessèrent leur poursuite. Nous ne savions que trop qu'il ne faisait pas bon tomber entre leurs mains.

En approchant du camp, nous vîmes s'élever des bâtiments les plus éloignés du palais d'épaisses colonnes de fumée, et nous reconnûmes bientôt qu'une partie des dépendances était livrée au feu sur divers points. On ne pouvait chercher à l'éteindre. Il gagna peu à peu et consuma presque entièrement dans la soirée les magasins de soie, malgré leur immensité. Il est difficile de savoir qui fut l'auteur de cet incendie. Ce pouvaient être des Chinois du village voisin qui voulaient piller à la faveur du désordre ou bien des gens envoyés exprès par l'empereur pour nous ravir une partie de ses dépouilles. Cela nous importait peu, nous devions partir le lendemain. A la nouvelle de la découverte faite dans la journée, le général avait formé une commission d'officiers anglais et français qui firent immédiatement l'inventaire des valeurs trouvées et elles furent distribuées sur le champ aux deux armées [1]. Tous les bagages furent préparés dans la nuit, et de bonne heure, le 9 octobre, nous quittâmes ce campement, l'un des plus extraordinaires sans doute qu'aient jamais occupés des armées européennes. Une fois les troupes mises en rang, rien n'était plus curieux que de voir sous ces beaux arbres les traces du bivouac marquées par de magnifiques soieries qui avaient servi pendant trois nuits de matelas aux soldats, et le sol jonché de débris de pièces curieuses, parmi lesquelles on eût pu faire encore de magnifiques collections. Les deux armées allèrent occuper pendant quelques jours une position située à quatre ou cinq kilomètres de Pékin. Le baron Gros vint nous y rejoindre. On était entré alors dans la période des négociations sérieuses. Le prince Kong, chargé par l'empereur Chien-foun de traiter avec nous, se voyant au pied du mur, commença par renvoyer ceux de nos malheureux compatriotes qui survivaient encore aux tourments qu'on leur avait infligés. Nous revîmes M. d'Escayrac et quatre sol-

[1] Le total ne s'élevait pas à plus de 800,000 fr. C'étaient des sabots d'argent et de petites barres d'or.

dats, tous horriblement souffrants, mais le premier surtout. Les deux mains chargées de plaies étaient ankylosées et hors de service, et il était vêtu de haillons pourris, que lui avaient donnés par humanité les voleurs et assassins chinois avec lesquels il avait été en prison. Il n'avait certainement dû de survivre à ses souffrances qu'à une énergie très grande et avait échappé à une condamnation à mort en pouvant expliquer aux mandarins qu'il était revêtu de fonctions toutes pacifiques. Les soldats avaient été épargnés à cause de leur moindre importance. Tous les officiers étaient morts. Du côté des Anglais, MM. Parkes et Lockes étaient rendus vivants avec quelques soldats sicks. On a su les détails des supplices au milieu desquels avaient péri tous les autres.

La connaissance de ces faits poussa les généraux et les ambassadeurs à se montrer encore plus exigeants et plus stricts dans les conditions qu'ils imposaient, et pour en finir avec les dernières hésitations du gouvernement chinois, on alla s'établir tout à fait sous la principale porte du nord de Pékin, contre laquelle des batteries furent immédiatement dressées. En même temps, une petite colonne anglaise retourna à Yuen-ming-yuen, et acheva d'y brûler et d'y détruire tout ce qui était resté debout. Le général de Montauban et M. Gros n'approuvèrent point cet acte de vandalisme, qui fut rigoureusement accompli et qui n'était point dans le caractère français. Lord Elgin et le général Grant n'ont pas refusé d'en porter toute la responsabilité, car ils le considéraient comme une opération militaire destinée à favoriser le succès des négociations, qu'il fallait presser, en vue de l'hiver. Pendant que nous assiégions Pékin, c'était en effet une menace pour tout ce que contenait cette grande ville, dans le cas où nous eussions dû y entrer de vive force, et surtout c'était enlever au gouvernement chinois le moyen de tromper ses peuples, comme il n'eût pas manqué de le faire, sur les circonstances de notre présence. C'était enfin un acte un peu barbare dans sa forme, mais destiné à laisser au cœur de l'empire un souvenir de notre puissance et de notre indignation pour les actes de mauvaise foi accomplis à notre égard.

En effet, le prince Kong en passa par toutes les conditions qu'exigèrent les alliés. La porte Am-ting nous fut livrée, les ambassadeurs furent logés dans la ville, et on leur donna les yamouns qu'ils avaient désignés pour y séjourner; les indemnités réclamées pour la guerre et pour les prisonniers furent accordées, et enfin la paix fut signée quelques jours après en grande cérémonie. Le traité contenait, en outre des clauses de 1858, l'autorisation pour les ambassadeurs d'habiter Pékin et l'ouverture du port de Tien-tsin au commerce étranger. Il ne faut pas se dissimuler cependant que le gouverne-

ment chinois ne s'est en rien converti à nos idées, et que ces conditions qu'il a subies répugnent à ses principes et à ses goûts. S'il les a observées jusqu'à présent, si elles le sont exactement à l'avenir, il ne faut l'attribuer qu'à la force du coup que nous lui avons porté et à la crainte qu'il a des armes européennes. Il n'y a donc rien à regretter dans cette expédition, qui a mené nos soldats jusqu'à la capitale de la Chine.

Après la ratification du traité, il se passa un fait de peu d'importance, mais bien caractéristique. M. d'Escayrac avait avec lui, lors de son arrestation, deux Chinois, un lettré interprète et un cuisinier, qui avaient d'abord subi les mêmes traitements que lui, puis on les avait séparés. Ces deux hommes lui étaient attachés, et il pria le général de Montauban de les réclamer. Le général s'empressa de transmettre cette demande au prince Kong, qui y fit droit. Les deux Chinois qui, d'ailleurs, avaient été beaucoup plus ménagés que les Européens, furent immédiatement envoyés à notre camp. Ainsi ces individus qui s'étaient mis au service d'une armée ennemie n'avaient point été considérés comme traîtres, tandis que des soldats étrangers, arrêtés perfidement, avaient été traités avec la dernière cruauté. Ce fait indique d'une manière frappante que les Chinois entendent tout autrement que nous l'esprit de nationalité.

Je ne saurais parler de la ville de Pékin, où je ne suis pas entré. La partie la plus intéressante, celle qui est réservée à la cour, ayant une enceinte particulière, ne fut visitée que par un très petit nombre d'officiers. On s'était engagé à ne pas y pénétrer. L'armée reprit. le 1er novembre, le chemin de Tien-tsin. Déjà le froid se faisait sentir et les pluies avaient rendu les routes très mauvaises; la campagne s'était terminée à propos.

Pour moi, malade et porté dans un palanquin, je ne vis presque dans le retour qu'un vaste marais que les eaux venaient de former aux environs de Tung-tcheou, et où je fus un instant abandonné par mes porteurs. C'était au milieu de la nuit, et je commençais à désespérer d'en sortir jamais, quand un brave soldat qui m'accompagnait me rejoignit, ramenant mes coolies à coups de baguette de fusil. Nous atteignîmes enfin la ville, où je fus embarqué sur un convoi de jonques qui ramenait l'ambulance. Dès lors, le voyage devint doux et facile, et nous atteignîmes Tien-tsin en cinq jours.

H. DE MONDY.

TYPES

ET

PORTRAITS ORIENTAUX

LE SARAF ARMÉNIEN

I

En Orient, les rayas, c'est-à-dire les vaincus, n'ont voulu, de toutes les ambitions qui agitent les hommes, conserver que celle de l'argent; toutes leurs aspirations, toutes leurs convoitises se sont tournées vers lui; ils l'ont invoqué comme le consolateur suprême, comme le grand réparateur, et sur les débris de tant d'autels abattus par la conquête, ils ont pieusement maintenu debout celui du Veau d'or. Nous ne pouvons donc mieux commencer cette galerie de types que par le portrait d'un des principaux ministres de ce culte, le *saraf* arménien, c'est-à-dire le changeur, le banquier, et pour traduire plus littéralement encore, celui qui *connaît la valeur des choses*. N'y a-t-il pas beaucoup de philosophie dans ce mot qui désigne la classe la plus enviée des rayas? Le saraf sait que, dans les luttes de l'ambition, les recherches de l'étude, les ardeurs de la passion, les aspirations d'un peuple vaincu, il y a beaucoup de vanité et de fumée; il *connaît la valeur des choses* et s'attache au seul bien positif, à celui qui se palpe du doigt, qui brille d'un éclat réel, et, pour ainsi dire, tangible. Voyons-le donc à l'œuvre.

Le saraf, traitant et fermier général, florissait encore en Turquie il y a quelques années, et faisait partie d'une corporation qui n'existe plus guère que de nom aujourd'hui. Ils étaient une soixantaine qui se partageaient la Roumélie et l'Anatolie, affermant les revenus et les dîmes des provinces, ou servant d'intermédiaires dans l'affermage, prêtant aux grands et aux petits, changeant le cuivre en argent, l'argent en or et l'or en diamants, achetant tout ce qui est à vendre en ce bas monde, détournant peu à peu dans leurs caisses la fortune de l'empire, et poursuivant ainsi jusqu'au jour où le sultan leur faisait rendre gorge. Il était de règle, avant la réforme, dans le gouvernement ottoman, qu'on laissât l'éponge se gonfler à loisir; lorsqu'elle était pleine, on la vidait en la pressant fortement. En langage moins figuré, il ne déplaisait pas aux souverains ottomans que les sarafs attirassent à eux l'argent des provinces; c'était une façon économique de percevoir, par voie indirecte, les revenus de l'Etat. La récolte achevée, une accusation de fausse monnaie, souvent justifiée par les faits, tombait sur le saraf; on confisquait ses biens et on lui coupait la tête. Nous avons connu les derniers survivants de cette corporation, que le progrès européen a détruite; ils portaient haut cette tête que la hache ne pouvait plus atteindre; car la Sublime-Porte avait renoncé à son ingénieux système de perception. Le saraf seul avait continué, pour son propre compte, la tradition, avec d'autant plus d'ardeur qu'il ne craignait plus l'intervention du bourreau. Plusieurs grandes maisons existent encore, qui doivent leur prospérité à cette tradition parfois interrompue par une exécution capitale, mais toujours reprise par les survivants. Ceux-ci montrent, dans les cimetières de Constantinople, des tombes sur lesquelles sont gravées une tête et une main coupées. C'est le blason de la famille.

La fausse monnaie fut, en effet, pendant longtemps, l'un des fléaux de l'Orient; elle a créé, en outre, un véritable cycle légendaire dont nous extrairons, comme échantillon, deux récits de date relativement récente. Dans l'un, où l'on comprendra que nous ne mettions aucun nom, nous trouvons la vapeur appliquée à la fabrication clandestine de la monnaie. Les premiers steamers venaient d'être introduits en Turquie, et un banquier, sans être fort en mécanique, pensa néanmoins qu'il y aurait moyen d'utiliser tout cet appareil de balanciers et de pistons à autre chose encore que la locomotion. La machine d'un yacht à vapeur fut ainsi disposée, qu'elle faisait marcher le bâtiment et battait monnaie tout à la fois, à la barbe des autorités nonchalamment bercées sur les flots du Bosphore. Dans l'autre récit, c'est encore un tableau de marine que nous offrirons à nos lecteurs. Voyez ces embarcations groupées en

vue des îles des Princes, et ces pêcheurs qui jettent leur filet à la lueur des torches. Ils sont gais et bruyants, et leurs éclats de rire retentissent assez loin et assez fort pour étouffer le tic-tac d'une petite machine qui fonctionne sournoisement au fond de l'une des barques; si des guetteurs de nuit s'approchent, dénoncés par le bruit des avirons, en un clin d'œil, tout disparaît et s'engloutit dans des filets attachés sous les embarcations. Et le matin, nos pêcheurs rentrent au port avec force poisson et force monnaie, l'un pris, l'autre fabriquée en pleine mer dans une joyeuse partie de pêche : « Si vous pêchez un poisson, vous retirez de l'eau une pièce d'argent, » disait Franklin, qui l'entendait autrement et qui n'avait pas prévu cette application de son axiome.

Nous pourrions multiplier ces récits; mais qu'apprendraient-ils à nos lecteurs? Que le culte du Veau d'or a vu naître des schismes en Orient, et qu'à côté de la divinité sans alliage, l'hérésie a élevé des autels clandestins à des dieux d'un titre douteux. Devons-nous, du reste, nous en étonner? A une époque où la vie intellectuelle n'existait pas chez les rayas, où, sans esprit de nationalité, sans éducation morale, sans ambition possible, ils marchaient au hasard, la passion de l'or les lançait dans des entreprises équivoques, où le seul but qu'il leur fût permis d'atteindre leur apparaissait presque ennobli par les sanglantes catastrophes qui pouvaient les arrêter en chemin. Il y avait danger de mort; par conséquent, double attrait à s'enrichir. C'est ainsi qu'au moyen âge les Israélites se trouvaient toujours placés entre la fortune et la spoliation; mais aussi toujours forts malgré l'oppression, toujours puissants dans leur humilité apparente, ils exerçaient une influence plus considérable que leurs maîtres ne voulaient se l'avouer.

En Turquie, la race conquérante s'est constamment montrée peu apte à l'étude des questions financières : soit dédain aristocratique, soit respect du Koran qui proscrit le prêt à intérêt et par conséquent toute affaire d'argent, soit pour toute autre cause, elle a longtemps abandonné exclusivement aux rayas le maniement des deniers publics. Après la prise de Constantinople, les Grecs se chargèrent de tous les emplois que dédaignaient les vainqueurs : à ceux-ci, le gouvernement, la guerre, les fonctions nobles; aux rayas, les fonctions pour ainsi dire avilissantes, la perception des impôts et des dîmes par voie d'affermage, l'administration des finances de l'Etat et des biens des pachas, les prêts, les emprunts, l'usure. Tout à la fois intendants, traitants et banquiers, les sujets devenaient plus riches que les maîtres et ne laissaient à ceux-ci d'autre moyen de rétablir l'équilibre qu'en jetant la hache du bourreau dans un des plateaux de la balance. Aux Grecs, dont l'esprit entreprenant de-

mandait de plus vastes horizons et qui finirent par se glisser dans l'administration et la diplomatie, et par fonder l'aristocratique et puissant Phanar, le faubourg Saint-Germain des chrétiens de Constantinople, succédèrent les Israélites, race patiente, laborieuse, opprimée par les autres rayas, tolérée et souvent protégée par les musulmans. Ils avaient importé en Turquie les lettres et les sciences pour payer l'hospitalité accordée par les sultans. Ils en délaissèrent peu à peu l'étude et se vouèrent à la banque. Mais ils ne jouirent pas longtemps des fonctions que leur avaient cédées les Grecs; car les Arméniens ne tardèrent pas à les supplanter. Soumis par les Turcs bien avant la conquête de Constantinople, ces derniers s'adonnaient volontiers aux industries paisibles, aux arts libéraux et aux sciences utiles. Leurs mœurs, leur type même les rapprochaient des conquérants, avec lesquels ils vivaient familièrement, se rendant nécessaires par toute sorte de services. C'est ainsi que peu à peu ils arrivèrent à se faire presque exclusivement réserver les emplois financiers qu'ils ont occupés jusque dans ces derniers temps. Aujourd'hui, le saraf, membre d'un puissant esnaf (corporation), collecteur des impôts, fermier des dîmes et des douanes, banquier du gouvernement, intendant des pachas, fournisseur des armées et des administrations, directeur de l'hôtel des monnaies et des manufactures de l'Etat, n'existe plus, comme nous l'avons déjà dit : il a dû céder la place à l'influence européenne, qui, en introduisant en Turquie le progrès moderne et en remaniant le système financier de la Turquie, a prouvé que cette antique corporation des sarafs ne pouvait plus appartenir qu'au passé. Cependant nous ne saurions omettre ce prédécesseur historique du saraf actuel.

Nous avons appelé le saraf traitant et fermier général: mais qu'on n'évoque pas ici le souvenir des Samuel Bernard et des Grimod de la Reynière. L'ancien saraf affecte un train des plus modestes. Rien en lui, dans ses vêtements, à l'extérieur de sa maison, n'indique l'homme à millions. Voyez-le cheminer soit à pied, soit juché sur un cheval mesquinement harnaché. Vêtu du costume de la réforme, le dos un peu voûté par la fréquente répétition du *téména* (salut oriental), les mains unies et pressées sur l'estomac, l'œil baissé, il s'avance sans bruit et se range devant tout passant. Rend-il visite à un Turc, c'est sur le bord du sofa qu'il se pose, à demi incliné et suspendu aux lèvres de son hôte. Rentré chez lui, dans sa maison badigeonnée extérieurement d'une couleur sombre, qui ne peut attirer le regard, il se redresse; il reçoit avec majesté le salut de sa femme qui vient, sous le vestibule même, lui baiser la main et lui offrir sa pelisse et ses babouches. Il s'assied, et ses enfants, debout devant lui, attendent humblement une parole

d'affection. A table, on ne s'assied qu'après l'avoir vu servi ; on ne parle qu'interrogé par lui, et ses fils, mariés, pères de famille eux-mêmes, n'osent pas fumer en sa présence. L'intérieur de sa maison est quelquefois riche et somptueux jusqu'à l'extravagance. Il fait incruster des pièces d'or au plafond de son salon, et peindre des rubis et des émeraudes aux lambris de ses appartements. Les meubles, venus à grands frais de Paris, sont en bois des îles, recouverts des plus belles étoffes ; mais personne n'y touche. On s'étend sur les tapis à côté des chaises et des fauteuils, et l'on se couche sur un matelas en face du lit à baldaquin. Des millions sont ainsi sacrifiés à une vanité qui ne sait même pas se satisfaire, car elle se cache, sans cesse combattue par la crainte et par la parcimonie. Le saraf quitte le matin sa demeure, et va passer sa journée dans un sombre comptoir ; le soir, en rentrant chez lui, il s'arrête en chemin pour acheter du poisson ou des fruits, qu'il emporte dans son mouchoir.

Parmi ces sarafs d'un autre âge, un seul savait user magnifiquement de son immense fortune. Maison de ville et maison de campagne, tout était d'un luxe intérieur et extérieur qu'il paya cher. Il rêvait, dit-on, une couronne, et, en attendant la formation d'un nouveau royaume arménien, il vivait avec tout l'appareil d'un souverain. Quand il se rendait à la salle de bain, c'était au milieu d'un cortége composé avec toute l'étiquette impériale. Les serviettes étaient en fine toile aux coins brodés de perles et de diamants. Il y avait de la vanité dans tout le faste qui l'entourait, mais aussi de la générosité, et, chaque jour, des bienfaits venaient prouver qu'il était digne de sa fortune. Nous ne raconterons pas son histoire : elle est connue même en Europe. Mis en jugement, dépouillé de ses biens, condamné à l'exil, il se réfugia en Angleterre, puis il revint mourir à Constantinople si misérablement qu'il ne laissa pas de quoi payer les derniers remèdes prescrits par le médecin. Aucune main amie ne lui ferma les yeux ; mais pourquoi n'était-il pas mort le jour où la ruine l'avait atteint? *Vœ victis*, ce cri du chef gaulois à Rome, est trop souvent aussi celui de l'Orient.

Ce saraf fut véritablement le dernier de ces puissants manieurs d'argent. Aujourd'hui, les hauts barons de la finance orientale disparaissent les uns après les autres, sans éclat et sans scandale. S'ils font de la banque, c'est comme le commun des martyrs ; ils n'ont plus le monopole de la ferme des dîmes et des impôts ; chacun d'eux ne représente plus qu'une individualité plus ou moins considérée. Ils partagent les affaires avec les autres rayas et prennent des actions dans toutes les entreprises. Ils se font nommer membres de commissions administratives, acceptent des fonctions politiques et se laissent primer sans résistance par les financiers européens. Ils vivent

au grand jour, font badigeonner leur maison de couleurs claires, ont loge au théâtre, voitures de Binder, chevaux arabes et anglais, reçoivent et donnent des dîners et des bals, voyagent en Europe, vont aux eaux de Bade, font venir de Paris des précepteurs pour leurs enfants, et, loin d'imposer à ceux-ci la tradition paternelle, les lancent dans la carrière diplomatique. L'administration turque, en se transformant sous l'influence des idées européennes, comme nous venons de le dire, a dû nécessairement abolir les priviléges dont elle avait investi leur corporation. Ils ont d'abord essayé de lutter contre la concurrence que l'Europe venait leur faire, contre les banques, les chemins de fer, les voies de communication, le nouveau système d'impôt, le budget, en un mot l'*européanisation* des finances turques; mais le courant les a emportés. Jadis ils ne savaient pas écrire; aujourd'hui ils signent des traites sur Paris et Londres, font le change avec les places d'Europe, et souscrivent à tous les emprunts de la Turquie. Ont-ils bien compris le mécanisme des entreprises financières que l'Europe a inaugurées en Orient? Nous le croyons; car l'intelligence leur fait moins défaut que l'instruction. Ils sont nés pour les affaires et pour le maniement de l'argent. Il est à remarquer, du reste, que les métaux exercent une irrésistible attraction sur les Arméniens et décident généralement de leur vocation. Les taillandiers, les forgerons, les serruriers, les chaudronniers, les bijoutiers de Constantinople, de même que les banquiers, se recrutent en majeure partie parmi les Arméniens.

Mais à côté du *positivisme* que doit donner aux idées la fréquentation journalière de ces métaux, et surtout de l'or et de l'argent, nous trouvons chez les sarafs un côté romanesque qui, néanmoins, ne sort pas absolument du cercle où se renferme leur vocation : ils croient aux trésors cachés. Il faut ajouter que cette croyance est générale en Orient. Elle remonte jusqu'à la conquête de Constantinople et s'appuie sur une foule de légendes. On suppose avec raison peut-être que les Bysantins, avant de tomber entre les mains des Turcs ou de s'enfuir, cachèrent leurs richesses dans des souterrains, dans des citernes, sous le sol des jardins, pour les y retrouver lorsque la Providence aurait chassé les vainqueurs. Il est de fait que, lors de la prise de la ville, ceux-ci trouvèrent dans les palais impériaux et dans les maisons particulières beaucoup moins de richesses qu'ils n'étaient en droit d'en attendre d'une cité aussi renommée pour sa splendeur. Quoi qu'il en soit, si ces trésors existent, où sont-ils? Peut-être dans le sein de ces collines, sorte de *tumulus* qui s'élèvent autour de Constantinople et qui portent le nom significatif de *Maltépé* (colline du trésor), peut-être aussi dans tous les coins de Stamboul. Il y avait en 185.... dans une rue écartée d'un

des quartiers les plus tranquilles de cette ville, une petite maison en bois, au fond d'un jardin qu'une sorte de palis séparait de la voie publique. Elle n'avait plus d'habitant et tombait presque en ruine; son premier et unique étage s'affaissait sur le rez-de-chaussée, et les planches disjointes laissaient suinter une humidité qui en calfeutrait les fissures d'une sorte de mousse verdâtre. Il y avait là un trésor révélé par la tradition; mais il était enfoui dans un souterrain que défendait une grille en fer séparée du jardin par quelques marches de pierre et dressant ses pointes à fleur de sol. Aucun effort ne pouvait ouvrir ni briser cette grille ; car elle était enchantée. Cependant on peut opposer la magie à la magie. C'est ce que pensa un saraf qui, pour multiplier les moyens d'action et diminuer les chances de danger, s'associa deux banquiers levantins, et, disons-le aussi, un diplomate européen. On ouvrit des conférences, et chaque soir l'on se réunissait mystérieusement dans une autre petite maison louée à Péra. Le problème à résoudre était celui-ci : briser la grille enchantée, sans donner l'éveil aux voisins, et enlever le trésor avant que le fisc prévenu pût en réclamer sa part. Chaque soir, un serrurier était introduit dans la petite maison de Péra, avec toute espèce d'outils, et il brisait, sous les yeux de nos chercheurs de trésors, barres de fer et serrures compliquées, avec une vigueur des plus satisfaisantes, mais avec un fracas des plus désespérants. Les moyens naturels étaient donc impraticables. En ce temps-là se trouvait de passage à Constantinople un prestidigitateur allemand. On s'aboucha avec lui. Bienheureuse coïncidence ! il possédait justement une herbe magique qui avait la propriété de rompre le fer aussi facilement que des ciseaux coupent un fil de soie ; mais elle coûtait cher. Le prestidigitateur fut mandé un soir dans la petite maison; il fit éclairer et disposer d'une certaine façon la pièce où l'on se tenait, et là, après diverses cérémonies, dans une demi-obscurité solennelle, en présence du saraf, des banquiers levantins et du diplomate européen, il rompit en un clin d'œil et sans bruit une serrure et une barre de fer. L'épreuve se répéta plusieurs fois avec un égal succès ; il ne restait plus qu'à tenter une expérience décisive sur la grille du souterrain, lorsqu'un matin le prestidigitateur fut trouvé assassiné dans sa chambre. Privés de son indispensable concours, nos chercheurs de trésors ne purent donner suite à l'entreprise. Ce n'est pas là un conte, mais une histoire dont les héros existent encore, soit à Constantinople, soit dans d'autres villes d'Europe, à Paris même, sauf le pauvre escamoteur.

II

Nous venons de voir l'ancien saraf, celui qui ne craignait pas de payer de sa tête la grandeur de sa fortune; oserons-nous lui comparer le saraf actuel, qui n'est, auprès de lui, qu'un *liardeur*, et qui ne court plus que les risques d'une faillite justiciable des tribunaux de commerce? D'où vient ce nouveau saraf? Qui est-il? Il l'ignore lui-même et ne connaît pas son âge, comme, du reste, la plupart des Orientaux, privés des renseignements d'un état civil régulier. Il s'est d'abord vu petit commis, garçon de bureau ou boutiquier. Il s'est formé pièce à pièce un petit pécule : l'ambition lui vient; il achète une sorte d'éventaire en bois à nombreux compartiments. Il y dispose avec art diverses monnaies, et le voilà criant de carrefour en carrefour sa marchandise de cuivre, d'argent et d'or, comme son voisin crie ses poires ou son raisin. Ce petit commerce réussit, car il est entré dans la carrière en cet heureux temps où florissait le caïmé, et, grâce à l'élasticité de l'agio, il gagne sans difficulté ses vingt-cinq pour cent sur tout change. Puis le caïmé s'est vu remplacé par les *altelik* et les *bechlik* (pièces de six et cinq piastres) aussi dépréciées que le papier-monnaie. Mais notre changeur a surtout les monnaies étrangères, le napoléon, la guinée, la lire italienne, la colonnate espagnole, le ducat crémitz, le pol russe, et puis le talari, le swanzig, le kopek, le carbovantz, les monnaies turques de Sélim et de Mahmoud, et même des pièces d'or à l'effigie d'Alexandre le Grand, pièces fort abondantes en Orient et cotées, pour ainsi dire, chez le changeur. Au milieu de ce fouillis de monnaies, mille fois proscrites par la Sublime-Porte et toujours revenues, et parmi lesquelles, pour que la collection soit complète, il ne manque que les cauris des nègres, le changeur est nécessaire. A chaque heure du jour, négociants, commerçants, marins, acheteurs de tout pays et de toute condition, ont besoin de son concours. Il est là, à son poste, accroupi devant son éventaire posé sur le pavé; ses doigts agitent et font bruire les pièces d'or, les comptent, les égrènent une à une ou les laissent tomber en cascades rutilantes dans leur casier. Il a la coquetterie de sa marchandise; il la fait scintiller au soleil; il la déroule comme un commis fait d'une étoffe soyeuse. Mais voici un encombrement : la foule se presse et recule, l'éventaire est culbuté, toutes les belles petites pièces roulent dans la poussière. Mille mains complaisantes se baissent aussitôt, cherchent et ramassent. Notre

changeur retrouve-t-il son compte ? Qu'importe ? Le premier chaland qui se présentera payera la différence.

Enfin, après ce stage en plein air, qui dure plusieurs mois, notre saraf se hausse d'un échelon et loue une petite boutique conquise, sur une largeur d'un ou deux mètres, dans un angle de maison ou dans le coin d'un grand magasin. Il s'y installe ; mais déjà plus grave et plus digne, il ne provoque plus le chaland, il l'attend ; assis derrière sa monnaie, il n'y touche plus que pour la troquer. Il a même un associé.

Son commerce a prospéré : il peut inscrire à son actif quelques centaines de mille piastres réalisées en numéraire ou converties en diamants, en cachemires, en propriétés immobilières. Il dépouille sa dernière enveloppe, accomplit sa dernière métamorphose, et se fait banquier. Il loue une ou plusieurs pièces dans un khan de Constantinople ou de Galata. Le khan, nous avons déjà eu occasion de le dire, est une espèce de cité composée d'une ou plusieurs maisons qui se divisent en une multitude de chambres (*oda*) indépendantes les unes des autres et ouvrant toutes sur de longues galeries. On dirait les alvéoles d'une ruche, et de fait, s'il ne s'y prépare pas précisément du miel et si l'on n'y respire pas le parfum des fleurs, il y règne la même activité. Chaque *oda* est occupée par un saraf ou un courtier, un négociant, un commerçant, un homme d'affaires, un avocat, etc. C'est, à chaque étage, sur chaque palier, le long de tous les escaliers, un continuel cliquetis de paroles avec un accompagnement de bruits métalliques : le mot *argent* s'y prononce dans toutes les langues ; tous les idiomes s'y heurtent ; l'accent guttural de l'Arménien se croise avec le rapide zézaiement du Grec, l'italien du Levantin joûte avec l'espagnol de l'Israëlite à qui mêlera à la langue de Dante et à celle de Cervantès le plus de mots arabes, turcs, slaves, etc.

Un cavédji tient, dans un coin du rez-de-chaussée, une buvette qui fournit le déjeuner, qui se prend à midi, le café, qui se prend à toute heure du jour, et dès les premières marches de l'escalier obscur, humide, fangeux, d'horribles odeurs vous saisissent à la gorge. C'est dans cette tour de Babel que se fait la banque, à moins que le saraf, d'humeur plus aristocratique, ne préfère occuper à lui seul tout ou moitié d'un comptoir à deux étages. Mais cette différence de local ne change rien à ses façons d'être et à l'aspect intérieur de ses bureaux. Dans le fond de cette chambre à peine éclairée par deux fenêtres à épais barreaux, le voyez-vous assis sur ce sofa, les jambes repliées, et égrenant son *tesbih?* La chambre est meublée d'abord d'un coffre-fort revêtu d'une armure de fer à gros clous, à triple serrure, d'une longue et large table à

bords relevés, sur laquelle on compte l'argent que l'on fait glisser par une échancrure pratiquée sur l'un des côtés, et enfin de deux ou trois chaises à l'usage des visiteurs européens. Maintenant asseyez-vous et regardez : cet homme de chétive apparence est riche, très riche; il ne sait peut-être pas écrire, mais il a des commis qui le savent pour lui. Du reste sa comptabilité est peu compliquée : sur des feuilles volantes sont inscrites les opérations de la maison, les *entrées* et les *sorties*, et ces feuilles vont s'entasser sous un des coussins du sofa. Notre saraf fait donc la banque, et son papier jouit d'une certaine estime, même en Europe. Il a des correspondants à Paris, à Londres, à Vienne, à Odessa, en Amérique et jusqu'aux Indes. Il a dans sa caisse les économies des *hamals* (portefaix) et gens de peine de sa communauté; il se charge même de les faire parvenir dans le pays, et d'acheter un bon morceau de terre pour ses clients, dont il se fait ainsi l'homme d'affaires et qui le bénissent, car il leur sert un intérêt annuel de *dix-huit pour cent.* Disons qu'il retire lui-même de leur argent au moins le double de cet intérêt, et qu'ainsi cet habile saraf n'opère pas à moins d'un bénéfice de quarante pour cent.

Désirez-vous une traite sur l'Europe? En voici. Avez-vous, au contraire, à toucher dans ce comptoir le montant d'une valeur, cent francs, par exemple? Les voici. Le compte ne vous paraît-il pas juste? Ces cent francs vous ont été payés en pièces de cent sous, et d'après votre calcul, il vous en faut vingt. Erreur! Voici dix-neuf de ces pièces, plus trois piastres : total, quatre-vingt-quinze francs quatre-vingt centimes environ. Reste un solde de quatre francs vingt centimes, auquel vous n'avez pas droit.—Pourquoi?—Parce que vos cent francs sont d'abord convertis en piastres, et que, par une seconde conversion, ces piastres vous sont payées en pièces de cent sous, ce qui, au taux du jour, met entre vos mains cent francs représentés par dix-neuf de ces pièces, plus trois piastres. — Mais c'est..... une erreur, vous écriez-vous poliment! — Non, vous répond-on, c'est l'usage. — Voilà donc un bénéfice de plus de quatre pour cent réalisé en un clin d'œil, de la main à la main, par un miracle d'agio; mais il revient, en outre, au banquier, un droit de commission qu'il touche de l'expéditeur. Remarquez enfin que vous deviez recevoir la somme le 1er du mois, et que de délai en délai on vous a renvoyé au 8. Calculez ce que l'agio a pu, en huit jours, faire produire à cette somme qui vous appartenait, et que le banquier a retenue dans sa caisse. Il l'a successivement convertie en toute sorte de monnaies, et s'il vous eût été permis de la suivre dans ses diverses métamorphoses, vous l'auriez vue transformée tour à tour en napoléons, en guinées, en medjidiés, en caïmé, en

cuivre, en argent, en or, en papier, et lorsqu'au bout de huit jours, on lui permet de rentrer dans la caisse, elle doit y rapporter un bénéfice de vingt-cinq à trente pour cent, auquel vous ajouterez vous-même quelque chose, loin d'y participer, puisque victime d'une dernière conversion, cette somme ne vous revient à vous, son légitime propriétaire, qu'avec une perte de plus de quatre pour cent. En résumé, cette simple opération de payer à un tiers une somme quelconque sur un ordre venu d'Europe, rapporte à un habile saraf quelque chose comme trente-cinq ou quarante pour cent.

Après ce petit règlement de compte, vous exprimez le désir de faire quelques achats. Ne sortez pas : vous trouverez peut-être de quoi vous satisfaire ici même, dans ce comptoir de banque. Vous faut-il des vêtements confectionnés, des imperméables en caoutchouc, une caisse de vin de Bordeaux ou de Champagne, des paquets de bougie, etc? Choisissez : c'est une occasion qui s'est offerte ; c'est un envoi d'essai que lui a fait un de ses correspondants. Le banquier se change sans scrupule en commerçant ; mais le commerçant, son voisin, se change aussi facilement en banquier, et après avoir vendu en gros, demi-gros ou en détail tous les produits d'exportation de l'industrie européenne, bijoux faux, chaussures vernies, boîtes de sardines, fusils de chasse, etc., il vous fournira également du papier sur Paris ou Londres et fera le change. Tout se mêle et se confond à Constantinople ; rien n'y est encore nettement défini, et l'on pourrait se croire à San-Francisco ou en Australie.

Mais ne vous étonnez pas trop de ces anomalies, auxquelles leur nombre et leur fréquence ne tarderont pas à vous habituer, et faites causer notre saraf. Nécessairement, il se plaindra de la dureté des temps, de la rareté du numéraire, de la cherté du pain et des loyers, des vexations des Turcs, car il est persécuté : c'est son rôle, et l'on peut affirmer qu'il y tient ; d'ailleurs, n'a-t-il pas droit de se plaindre? Il est persécuté, car le *Maliyé* (ministère des finances) lui a refusé un affermage de dîmes auquel il devait participer avec une vingtaine de ses confrères ; il est persécuté, car le *Séraskiérat* (ministère de la guerre) lui a refusé la fourniture du drap de l'armée de Constantinople. Cependant, le coffre-fort s'est ouvert, et vous avez aperçu sur l'une des tablettes un assortiment complet de bijoux. Les uns sont des gages, car le saraf ne se refuse pas le plaisir de rendre service à autrui en prêtant, contre de bonnes sûretés, à trois ou quatre pour cent..... par mois ; les autres sont les parures de sa femme, qui ne sortent de la caisse qu'à certains jours de fête, pour être transportées au domicile conjugal.

Vous admirez un bracelet, fort riche et fort élégant en effet. « Ah! vous dit le saraf, avec un tendre soupir à l'adresse de sa femme, elle l'a bien gagné, *la pauvre!* » Et avec une candeur qui vous désarme, il vous explique que *la pauvre* l'aide à amincir légèrement, oh! bien légèrement, les pièces d'or, au moyen de certains acides. C'est là, quoi que vous en pensiez, un progrès moral qu'il convient de signaler, une nuance qu'il importe de saisir : il vaut mieux rogner les monnaies que les altérer; le public y perd moins. Du reste, dans les derniers temps du caïmé, il eût été difficile de soutenir la concurrence avec l'étranger : des fabriques de papier-monnaie, établies notamment en Italie, expédiaient par chaque courrier, à leurs agents de la Turquie, des produits d'une perfection telle que le fisc lui-même s'y trompait. Quant aux monnaies métalliques, longtemps encore l'industrie européenne conservera son incontestable supériorité et fournira à l'Orient, malgré la vigilance de la police, presque toutes les fausses monnaies qui l'inondent.

Cependant, voici le soleil qui se couche : la journée est finie. Notre saraf endosse un large pardessus dont il relève le collet; il enfouit dans ses poches clefs du coffre-fort, clefs du comptoir, tout un trousseau, fait ses dernières recommandations au *hamal*, qui doit rester seul dans le bureau pour le garder pendant la nuit, et descend tout frileux et chaudement enveloppé, malgré l'été. Son cheval l'attend à la porte, tenu en main par un *séis* (palefrenier). Il se hisse péniblement sur des étriers trop courts, et chemine doucement, à demi courbé sur sa selle, sans sous-pieds à son pantalon, qui remonte facilement au-dessus du mollet, sans éperon à sa double chaussure. Le cheval n'est pour lui qu'un moyen de transport; jamais il ne le met au galop, jamais il ne dépasse le séis, qui marche à ses côtés, une main posée sur la croupe de la monture. La figure pâle du saraf, le sourire humble qui contracte sa lèvre et creuse sur sa joue des rides qui vont de la bouche à la tempe, son attitude modeste, son attention continuelle à ne déranger aucun piéton, la façon dont il sollicite le salut des Turcs qu'il rencontre, l'empressement qu'il met à leur rendre le *téména*, tout semblerait indiquer en lui l'homme besogneux, et cependant, au milieu de cette foule, que de débiteurs ne pourrait-il compter? Enfin, le voici sur le pont de Karakeui, le long duquel sont amarrés les bateaux à vapeur qui desservent les échelles du Bosphore et des environs. Il abandonne son cheval aux soins du séis, qui le ramène en ville; il va s'asseoir dans le salon d'un de ces steamers, où il trouve quelques amis, et bientôt il est absorbé par une partie de *tavla* (sorte de tric-trac) installée sur un tabouret. Car notre saraf est joueur : c'est là son unique

défaut, la seule issue par laquelle s'écoule une partie du pactole qu'il a détourné dans sa caisse. Il est joueur, mais, disons-le aussi pour son excuse, le jeu est encore pour lui une affaire. Si la chance lui est défavorable, il ne réclamera pas le bénéfice des vingt-quatre heures de délai ; non, il payera comptant, mais en demandant l'escompte, et s'il perd à un wist à quatre, volontiers dira-t-il à son partenaire : « Bah! offrons-leur cinquante pour cent; ils seront bien contents, allez! »

Cependant le bateau à vapeur arrive en vue de Buyukdéré ou, si vous le préférez, à la hauteur des îles des Princes. Les premières étoiles s'allument au ciel au moment où nous débarquons sur la jetée, tandis que l'horizon est encore empourpré par les derniers rayons du soleil. La mer est calme; une brise fraîche et toute parfumée souffle de la côte d'Asie ; l'île est pleine de vie et de mouvement; les femmes, élégamment parées, se pressent sur le quai pour assister au débarquement. Notre saraf arrive chez lui; sa femme et ses enfants lui baisent la main, lui apportent la pelisse, les babouches, la pipe et un verre de raki. Le dîner est servi : du *pilaw au caïmak* (crême du lait), un ragoût de mouton au coing, des *dolma* (feuilles de vigne farcies au riz), des *lokma* (boulettes de froment nageant dans une sauce au miel), des mets sucrés alternant avec les viandes et les légumes, des fruits, du pain noir composent le menu largement arrosé de belle eau claire. Pas un mot ne s'est échangé; on a mangé, les coudes sur la table, se servant plus volontiers des doigts que de la fourchette. Après le dessert, on se savonne la bouche et les mains, et l'on passe au salon, où l'on fume silencieusement jusqu'à neuf heures. On sort alors. La nuit est belle; la lune s'est levée sur les flots que ses rayons argentent. Constantinople se dessine vaguement dans la brume du dernier plan; des feux étincellent de distance en distance en mer et sur la côte d'Asie. Un bruit d'avirons, un chant de batelier interrompent seuls de temps à autre le silence de la nuit; un air pur emplit de bonnes senteurs marines les poumons, qui se dilatent voluptueusement. Sur le quai, la foule se promène ou va s'entasser dans les cafés bâtis sur pilotis au-dessus de la falaise. Les *maytaps* (sorte de chandelles romaines faites de suif et de soufre) s'enflamment en l'honneur des dames, tandis qu'un orchestre italien ou allemand alterne les airs de danse et les morceaux d'opéra. Plus loin, une musique arménienne accompagne un chant monotone et nazillard. Le saraf, enveloppé dans sa pelisse, tourne le dos à tout cet éclat, à tout ce mouvement, à tout ce bruit, et s'enferme dans une salle de jeu, tandis que sa femme va dans un café rejoindre des amies et partager la veillée entre la causerie et le punch. A minuit, l'on rentre.

Des matelas sont étendus avec de grosses couvertures sur les divans de la pièce principale : chacun choisit le sien, et bientôt, père, mère, enfants des deux sexes, parents et hôtes ronflent à l'unisson, tandis qu'une autre pièce abrite le sommeil des serviteurs et des servantes. Au lever du soleil, tout le monde est sur pied ; chacun s'approche, à tour de rôle, de la fontaine en marbre avec robinet et cuvette, disposée dans un angle du *dortoir*, et procède à une toilette sommaire. On prend une tasse de café noir, et bientôt installé sur un bateau à vapeur, on fait route pour Constantinople, fumant, jouant et causant. Vous devinez quelles peuvent être ces conversations ? Une préparation à la journée : des questions sur les cours du change, des appréciations sur la politique envisagée à un point de vue exclusivement financier. Ainsi préparé, on va prendre l'air du comptoir ; puis le saraf se rend au conak du pacha influent qu'il a adopté pour patron, et dont il s'est constitué le banquier, l'intendant, l'homme d'affaires. Il fait antichambre, cause et rit avec les domestiques, et n'entre que courbé en deux dans le salon du maître. Cependant il a pris les ordres de chacun, car il fait valoir les fonds des uns et des autres, et leur fournit de l'argent, des meubles, des voitures, des objets de toilette : il se fait tour à tour, au gré de ses protecteurs du salon et de l'antichambre, banquier, courtier et commissionnaire. Il doit enfin à cette inépuisable complaisance d'obtenir, pour le compte de l'Etat, une fourniture qui, après tous les *bagtchich* (pots de vin) de rigueur, lui donne un bénéfice net de cinquante à soixante pour cent. C'est une bonne fortune qu'une fourniture et qui laisse bien de la latitude à celui qui l'obtient : le principal est de fournir. Dans une des dernières guerres de la Turquie, un corps d'armée en campagne se trouvait décimé par les fièvres; on écrit à l'administration militaire de faire envoyer des médicaments. Le fournisseur de ce corps d'armée, mis en demeure de satisfaire à la demande, expédie aussitôt avec le plus grand empressement..... du quinquina ? Je vous donne en mille à le deviner..... Il expédie une caisse de biberons Darbo et une centaine de ces instruments qui déplaisaient si fort à M. de Pourceaugnac. C'était un fond de magasin dont notre homme s'était rendu acquéreur et qu'il était bien aise d'écouler en bloc.

Disons-le maintenant et bien haut, le saraf pratique une vertu commune à tous les Orientaux, et donne l'exemple d'une charité à laquelle la misère ne fait jamais en vain appel, qui souscrit à toutes les bonnes œuvres et qui a d'inépuisables aumônes à la disposition de toutes les infortunes. C'est à une dévotion peu éclairée sans doute, mais sincère, que le saraf doit cet esprit de charité, auquel il

joint le culte de l'hospitalité, aussi largement pratiqué dans sa demeure que chez les tribus arabes. Ce même banquier qui, dans la journée, vous donnait dix-neuf pièces de cent sous pour cent francs, si le soir vous devenez son hôte, se transforme complétement. Il se fait votre serviteur; il ne regarde à aucune dépense pour vous fêter, et par la dignité de sa tenue, la noblesse et la franchise de son accueil, il représente un véritable patriarche, digne de tous les respects. La métamorphose est d'autant plus complète que, le lendemain, revenu à son comptoir, il oublie l'hôte pour ne plus voir que le client. Ce qui l'excuse, c'est la naïveté de sa mauvaise foi, la franchise de son avarice. Pour lui, le but légitime les moyens, et l'argent est un bien si désirable que rien ne doit coûter pour l'acquérir. Il le pense, le dit et ne s'imagine pas qu'on puisse penser autrement. Les affaires, a-t-on dit, c'est l'argent des autres : telle est aussi sa devise. Si donc vous entrez en affaires avec lui, vous entrez nécessairement en lutte : il vous attaque, défendez-vous. Ceci n'impliqne ni mauvais vouloir, ni haine, ni rancune; c'est un tournoi à la fin duquel vainqueurs et vaincus peuvent se tendre la main. Il peut vous aimer, vous estimer, vous rendre service, et il le fera très volontiers, très largement, mais hors de son comptoir, qui est son champ de bataille! Là, plus d'amitié, plus de parenté : luttez, défendez-vous, battez-le, il ne vous en voudra pas et applaudira tout le premier à votre adresse. Laissez-vous battre, il ne vous en voudra pas davantage, et plus généreux encore que les juges au palais, il vous accordera plus de vingt-quatre heures pour le maudire et l'injurier tout à votre aise. Il est surtout fort par la conviction qu'il ne fait rien de répréhensible et qu'il use d'un droit légitime. Il déconcerte par la naïveté presque sauvage de son jeu. En voulez-vous un exemple? Un jeune Européen va recevoir dans une maison de banque une somme en ducats que lui envoie sa famille. La somme lui est remise par le caissier en monnaie turque, à raison de soixante piastres le ducat. Il sort, mais à peine dans l'escalier, il se souvient qu'il doit quelques centaines de piastres au banquier; il passe dans son cabinet et demande à s'acquitter. Le saraf lui dresse un compte où le ducat ne vaut plus que cinquante-deux piastres. L'Européen proteste : c'est l'usage, lui répond-on. — Voilà la grande raison! Citons donc un autre exemple de la *force de l'usage*. Un négociant, portant plusieurs rouleaux de pièces d'or, les dépose, en passant, chez un banquier de ses amis, et prévient qu'il les reprendra le jour même, après avoir terminé diverses courses. Il ne peut revenir que le lendemain; il demande son or : on lui rend du caïmé, avec une perte résultant de la conversion. L'or avait été mis dans la caisse, et

l'usage voulait qu'il n'en sortît que transformé en piastres. L'usage et la règle, voilà qui justifie tout. Un banquier fait protester une lettre de change non payée par son frère; car l'*usage* ne veut pas qu'il fasse crédit à celui-ci, et la *règle* ne permet pas qu'il fasse renouveler la lettre de change.

Cependant, disons-le sans jeu de mots, il n'est pas de règle sans exception, et nous pourrions nommer quelques sarafs qui, aux vertus privées que nous avons énumérées plus haut, joignent une probité et une délicatesse de sentiments que l'on pourrait citer comme exemple en Europe. Mais est-il rien de moins curieux à étudier qu'un honnête homme qui exerce paisiblement sa profession? La vertu ne prête point à la médisance, et la probité n'offre aucune de ces anomalies qui attirent forcément le regard. Que dirons-nous du saraf honnête? Qu'il vit patriarcalement, qu'il lègue son comptoir et son exemple à ses fils, et qu'il marie sans dot ses filles à d'obscurs commerçants.

Au contraire, le saraf qui nous a si longuement occupé offre à l'analyse un type nettement accusé, qu'il importe de saisir avant qu'il ne s'efface sous le frottement continu du progrès européen. Autrefois, quand le saraf avait un fils en âge de travailler, il le plaçait, si riche qu'il fût, dans la maison d'un confrère, non pas seulement comme commis de banque, mais comme serviteur de confiance. Le jeune homme faisait tout à la fois les encaissements du mari et les commissions de la femme, et restait dans cette demi-domesticité jusqu'à ce qu'il pût s'établir. Tels autrefois les fils des familles nobles entraient comme pages dans un manoir féodal, et n'en sortaient que pour gagner leurs éperons de chevalier. Mais aujourd'hui les fils du saraf méprisent le comptoir traditionnel, et, par conséquent, le noviciat qui y donnait accès. Les uns se font viveurs, escomptent chez les usuriers l'héritage paternel, et, après un coûteux voyage à Paris, importent à grands frais la lorette et ses mœurs à Constantinople. D'autres, plus sages, étudient la médecine, les sciences, les beaux-arts, la littérature, ou s'ils se vouent à la banque, c'est dans une maison européenne qu'ils font leur apprentissage. Ils deviendront peut-être un jour banquiers, mais ils ne seront plus sarafs. La finance anglo-française, qui s'introduit en Orient avec ses immenses capitaux, ses vastes entreprises, ses larges conceptions, repousse peu à peu le saraf en Asie; bientôt, il faudra l'aller chercher dans les villes de l'intérieur, et plus tard enfin, lorsque le développement des voies de communication aura permis à l'élément européen de pénétrer dans les provinces, c'est dans un village de l'Anatolie que nous trouverons le dernier

saraf, prêtant à la petite semaine et faisant sa cour au mudir du district.

Au moment de terminer cette étude, un scrupule nous prend : pourquoi ne lui avons-nous pas donné pour titre aussi bien le *Banquier levantin* que le *Saraf arménien ?* L'Européen qui, venu en Orient comme commis-voyageur, porte-balle, droguiste ou tout autre chose, se décide, après quelques mois de séjour, à ouvrir une maison de banque, ne tarde point à vouer un tel respect à l'usage et à la règle, qu'il serait difficile, au premier coup d'œil, d'établir une différence entre le saraf indigène et le banquier levantin, si celui-ci ne devait à sa qualité de sujet étranger protégé par les Capitulations et à un arc-en-ciel de décorations qui brille à sa boutonnière, une assurance de maintien, une fierté d'allures qui dénoncent tout d'abord son incontestable supériorité.

GEORGES NOGUÈS.

DES

ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

EN FRANCE

Il ne faut pas surfaire le mouvement qui porte, en ce moment, les populations ouvrières de l'Europe à chercher, dans l'association et dans le groupement des forces individuelles, les moyens d'améliorer leur condition ; mais on ne doit pas non plus l'amoindrir ni en méconnaître la portée. Ce n'est certes pas un fait d'une médiocre importance que cette préoccupation qui s'est emparée, presque en même temps et à la même heure, des masses travailleuses, et qui, malgré les différences de races, se traduit partout de la même manière. En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en *Italie*, en France, à travers des tâtonnements plus ou moins longs, c'est, en effet, à une force économique exactement identique à elle-même que viennent aboutir tous les efforts et toutes les tentatives. Sans s'être entendus d'avance et en se laissant guider tout simplement par la nature des choses, les ouvriers européens sont en train de révolutionner nos codes et de démolir les murs étroits dans lesquels les jurisconsultes avaient emprisonné les sociétés civiles et commerciales. Il y a là un phénomène social qui appelle l'attention du philosophe et de l'homme d'Etat. Nous ne nous proposons point de le décrire après tant d'autres ; les travaux de MM. Batbie, Horn, Seinguerlet, Elie Reclus et Casimir Périer ont laissé peu de chose à faire sur ce point ; tout le monde a plus ou moins entendu parler des associations coopératives d'outre-Manche et d'outre-Rhin ; pour éviter les redites, nous bornerons nos recherches à la France. Tout

émus du spectacle inattendu que leur offraient l'Angleterre et l'Allemagne, les honorables publicistes qui se sont occupés jusqu'ici du mouvement qui entraîne les populations vers la formation de ces sociétés coopératives ont un peu trop laissé dans l'ombre la part qu'y a prise notre pays. C'est un injuste oubli que nous allons essayer de réparer.

Mais avant tout disons un mot de cette force économique à laquelle les masses travailleuses font appel pour obtenir leur émancipation. Cette force n'est pas nouvelle; elle a été connue de tout temps sous le nom de force collective, et les économistes l'ont cent fois décrite et préconisée comme le moyen le plus sûr d'accroître la richesse des nations. La puissance qui résulte de l'association des capitaux est un fait qui n'a plus besoin aujourd'hui de démonstration; c'est l'application la plus large qui ait été faite jusqu'ici de la force collective. S'il ne s'agissait que de l'étendre, le mouvement actuel n'aurait aucun caractère d'originalité, et il ne mériterait pas qu'on s'y arrêtât un seul instant. Mais, en associant non plus seulement les capitaux mais les bras, en donnant pour principe d'impulsion à la force collective le travail et rien que le travail, en substituant aux efforts individuels la garantie mutuelle, les sociétés coopératives ont fait de la force collective un nouveau moyen d'action et un nouveau principe de droit; elles ont dépassé dans leurs pratiques les formules de la jurisprudence; elles tendent à devenir pour les classes ouvrières tout à la fois un instrument d'éducation et une source de bien-être. C'est là une transformation complète de la force collective, et, à cause de cela, un changement dans tous les rapports existants entre les membres d'une association : au lieu d'être engagés purement et simplement par leurs mises, ils le sont par leurs personnes; ce n'est plus le capital qui constitue la puissance de la société, c'est le travail, avec sa faculté illimitée de production et d'épargne; les associés ne sont plus des étrangers les uns vis-à-vis des autres, ils participent à l'œuvre commune, et leurs bénéfices résultent des efforts individuels qu'ils ont pu faire; enfin au crédit s'adossant, comme on dit, à des hypothèques, se substitue la mutualité, un autre principe ancien, longtemps négligé, et dont on a reconnu enfin la fécondité et la facilité d'expansion. On ne saurait nier que cette série de faits ne renferme des observations inattendues que la science économique doit recueillir avec soin, pour en tirer plus tard des conclusions et des enseignements.

I

La France n'a pas, comme l'Allemagne et l'Angleterre, des milliers de travailleurs engagés dans les sociétés coopératives; mais elle a du moins sur les nations voisines l'avantage d'avoir donné naissance à l'idée. Nous comprenons que, pour ne pas effaroucher certains esprits timides, on ait d'abord essayé de voiler la filiation qui rattache les associations ouvrières aux écoles socialistes de 1830 et de 1848, mais aujourd'hui qu'elles n'effrayent plus personne et qu'elles sont du domaine de l'histoire, nous ne voyons pas pourquoi on dénierait à ces écoles une paternité qui leur est due légitimement. Si on les considère comme doctrines, le saint-simonisme, le fouriérisme et le communisme sont jugés et n'exercent plus aucune influence; il n'en est pas moins vrai, et il y aurait une grande injustice à le méconnaître, que ces sectes ont donné naissance aux idées d'association qui travaillent, à l'heure qu'il est, les classes ouvrières en Europe. Sans doute, il n'y a aucun rapport entre les utopies qui sont le fond de ces différents systèmes et les sociétés coopératives; cela n'empêche pas que le point de départ de tout le mouvement n'appartienne au socialisme. C'est le socialisme, en effet, qui a démontré, contrairement à ce qu'avait enseigné jusque-là l'économie politique : 1° que le travail est la source exclusive de toute richesse; 2° que le capital étant du travail accumulé, le travailleur doit réunir en lui la double qualité de capitaliste et de producteur; 3° que le salariat peut être remplacé par l'association et 4° enfin, que la mutualité devrait être la loi du crédit et des échanges. Or, ces principes sont précisément ceux sur lesquels reposent les associations ouvrières, aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne; toutes les ont plus ou moins inscrits dans leurs statuts. C'est donc bien du socialisme que procède l'idée des sociétés coopératives, et comme c'est en France que le socialisme a fait tout d'abord son apparition et qu'il a pris le plus de développement, comme c'est de la France qu'il est parti pour se répandre dans toute l'Europe, nous croyons avoir des raisons suffisantes pour revendiquer, en faveur de la France, la priorité de l'idée.

Hâtons-nous de déclarer que, en se débarrassant de tous les préjugés dont l'esprit de secte l'avait enveloppée, et qui avaient contribué à soulever contre elle toutes les répugnances, la coopération, qui sert de base aux associations nouvelles, est devenue quelque chose d'essentiellement différent de ce que l'auraient faite les écoles

socialistes, si les événements et les circonstances leur avaient permis d'expérimenter leurs systèmes. On peut même dire que, dans la pratique, les faits ont suivi une ligne contraire à celle qu'avait tracée la conception primitive. Ainsi, tous les systèmes socialistes ont ceci de commun, que l'Etat y est considéré comme le protecteur et le directeur naturel de tous les groupes sociétaires : c'est de lui qu'ils reçoivent leur naissance et leur impulsion ; c'est en lui qu'ils trouvent puissance, appui et crédit ; la coopération, au contraire, repousse l'intervention de l'Etat, non-seulement comme une gêne et une entrave, mais comme une intrusion que rien ne saurait légitimer ; les citoyens ont seuls qualité pour prendre l'initiative de l'association et pour régler les rapports qui doivent exister entre ses membres; la puissance résulte de l'union des forces individuelles et de la garantie solidaire qui en naît tout naturellement. Bien loin de réclamer le secours de l'Etat, les sociétés coopératives repoussent son contact avec une sorte de défiance farouche. Il y a quelques mois, un journal démocratique ayant adjuré le gouvernement français d'ouvrir un crédit de 100 millions aux associations ouvrières, cette demande intempestive souleva parmi les associations les plus violentes clameurs. « Le gouvernement, lisons-nous, dans un écrit émané des ouvriers, ne pouvant intervenir dans l'organisation des associations que pour leur prêter de l'argent, et ne pouvant le faire sans exercer une surveillance gênante pour elles et sans avantages réels pour la sûreté des intérêts du Trésor, il est mille fois préférable qu'il s'abstienne et se borne à améliorer la loi, comme l'a déjà fait le gouvernement anglais. » Ce sont là des sentiments bien différents de ceux qu'exprimaient, en 1830 et en 1848, les chefs d'école, lorsqu'ils faisaient appel à ce que M. Louis Blanc nommait *la grande force d'initiative de l'Etat*.

Ce n'est pas sur ce point seulement que la coopération a modifié les opinions des masses travailleuses. Elles ont renoncé à la chimère de l'égalité de salaires, dont on avait fait en 1848 une des conditions fondamentales de l'association. L'abandon du principe d'autorité a amené un changement radical dans leurs idées à cet égard. L'association s'est dégagée de la gangue communiste qui l'avait tenue enveloppée si longtemps. Bien loin de décourager l'initiative individuelle par une répartition, injuste, puisqu'elle ne tient compte ni des efforts réalisés ni du talent déployé, la société coopérative donne à chacun de ses associés les moyens d'accroître indéfiniment son bien-être, et n'exige de lui que de l'émulation en vue de la prospérité commune. Ces différences entre le socialisme et la coopération sont capitales ; il n'était pas inutile de les signaler.

Il n'y a pas une école socialiste qui n'ait essayé d'appliquer les idées qu'elle s'était faite de l'association ouvrière. Les premières tentatives en ce sens, qui eurent lieu en France, remontent à 1830; elles sont dues au saint-simonisme. Les saint-simoniens ne se bornèrent pas à une simple prédication; ils essayèrent de grouper des ouvriers dans des ateliers communs. Mais on ne voit pas que cet effort ait abouti à un résultat pratique, ni qu'une impulsion quelconque en soit sortie.

C'est à un dissident de l'école saint-simonienne, à M. Buchez, qu'il faut reporter l'honneur d'avoir, le premier, cherché à propager sérieusement les associations ouvrières. *L'Européen*, journal rédigé par M. Buchez et ses disciples, renferme le germe de toutes les idées qui eurent cours plus tard à ce sujet. Dès 1831, on y montrait l'association « comme étant le remède aux abus de la concurrence et à l'exploitation que les entrepreneurs font des salariés. » On y disait déjà que « pour affranchir réellement les travailleurs, il fallait leur assurer la propriété de leur instrument de travail. » M. Buchez, qui s'inspirait surtout des anciennes institutions et qui puisait ses enseignements aux sources du catholicisme, insistait fortement sur la nécessité d'un fonds commun dont l'association devait avoir seule la propriété. C'est à la même école qu'appartiennent une brochure de M. Ott publiée en 1838 sous ce titre : *Les Associations ouvrières* et le journal *l'Atelier*, fondé en 1840 par un certain nombre d'ouvriers, parmi lesquels se trouvait M. Corbon. *L'Atelier* s'était d'abord proposé pour objet de répandre parmi les classes ouvrières l'idée de l'association; mais il ne tarda pas à dévier de son but; placé sous le patronage et l'influence du *National*, il abandonna peu à peu l'économie sociale pour la politique pure, et ne fut plus que de loin en loin un journal de doctrine.

A part une association d'ouvriers menuisiers (1831) qui n'a jamais sérieusement fonctionné, l'association des ouvriers bijoutiers en doré (1834), qui subsiste encore, et la société d'ouvriers formée pour exploiter le brevet d'imprimerie de M. Lacrampe (1841), les enseignements de l'école buchezienne ne semblent pas avoir fait un grand nombre d'adeptes parmi les classes ouvrières. Si des essais d'association eurent lieu pendant cette période, ils n'ont laissé aucune trace. Il est bon, néanmoins, de saisir l'idée à sa naissance, afin de bien juger ce qu'elle est devenue depuis. Aussi, nous saura-t-on gré de citer le préambule des statuts de l'association des menuisiers de 1831 :

Considérant que c'est le défaut d'un capital nécessaire pour exercer leur industrie qui met les ouvriers à la disposition des entrepreneurs de

menuiserie; que ces derniers profitent, sans autre peine que celle de l'avance de leurs fonds, d'une part considérable dans la valeur des travaux exécutés par les ouvriers, et supérieure à celle qu'ils pourraient demander pour raison de leur intervention, les ouvriers menuisiers ont senti que l'isolement du travail, nuisible aux intérêts de tous les ouvriers, est la cause de la soumission à l'exigence des maîtres, en amenant une concurrence dont le résultat est de faire diminuer le salaire qui leur est attribué, sans aucune chance d'augmentation et sans espérance de secours pour le moment où l'âge et les infirmités rendent le travail impossible; ils ont résolu, en conséquence, de se soustraire à cet asservissement, en s'associant entre eux pour exercer leur industrie en commun, afin d'acquérir un capital social qui les mette, eux et tous les ouvriers qui se succéderont dans l'association, en état d'entreprendre directement des travaux, de s'assurer contre les interruptions momentanées de travaux, de pourvoir à l'éducation et à l'apprentissage des enfants, à l'assistance des infirmes et des orphelins, et, en un mot, à l'accomplissement des devoirs qui sont imposés aux hommes de s'aimer et de s'entr'aider comme frères.

La brochure de M. Louis Blanc, *l'Organisation du Travail*, dont la première édition remonte à 1842, a plus fait pour la propagation de l'idée d'association parmi les ouvriers que les enseignements réunis des différentes écoles socialistes. C'est à cette brochure, que la révolution de 1848 a rendue fameuse, qu'il faut attribuer toutes les opinions fausses qui eurent cours à cette époque dans les ateliers. M. Louis Blanc, comme M. Buchez, voyait le mal social dans la concurrence, et le remède dans l'association ; mais les associations, ou, pour me servir des propres expressions du réformateur, les ateliers sociaux devaient être fondés par l'Etat et placés sous sa direction immédiate. Aucune place n'était laissée à l'initiative privée. Toute spontanéité était étouffée. Sans le savoir et sans le vouloir, M. Louis Blanc glissait jusqu'au communisme. En aidant le mouvement et en contribuant à le développer, M. Louis Blanc peut être considéré néanmoins comme ayant été la cause directe de l'avortement qui ne tarda pas à le frapper. M. Louis Blanc ne paraît pas avoir eu un seul instant l'idée que l'association est parfaitement compatible avec la liberté. Exclusivement préoccupé d'exclure tout ce qui, de près ou de loin, ressemblait à la concurrence, il absorbait l'individu dans les liens d'une solidarité inéluctable; c'était ce qu'il appelait la fusion absolue des intérêts; sous couleur d'association, il aboutissait à soumettre le travail et la société au despotisme de l'Etat.

Son livre, qui a soulevé autrefois tant de colères, et qui n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, a fait faire, en son temps, un chemin énorme au principe d'association. Les ouvriers qui

étaient restés insensibles aux prédications saint-simoniennes, qui n'avaient rien compris aux promesses fantastiques de l'école phalanstérienne, que les enseignements communistes touchaient peu, et qui demeuraient froids aux sermons compassés du néo-catholicisme buchézien, sentirent leur imagination s'allumer en lisant ces pages ardentes, où l'on décrivait leurs misères et où l'on indiquait le remède avec cette certitude de la foi qui ne doute de rien et qui ne permet pas qu'on doute d'elle. Dans les années qui précédèrent la révolution de 1848, *l'Organisation du Travail* de M. Louis Blanc fut l'Evangile des classes ouvrières à Paris et dans toutes les grandes villes industrielles. Sans trop savoir ce que signifiait cette parole magique : l'association, les ouvriers s'habituaient à considérer l'association comme le moyen de se délivrer de leurs maux. Aussi, quand, après le 24 février, le socialisme fit son explosion, toutes les doctrines particulières se trouvèrent-elles déconcertées, toutes les dissidences furent-elles étouffées par ce mot d'association, qui courut dans toutes les bouches, et qui devint, en quelque sorte, le mot d'ordre du mouvement.

Les discussions qui eurent lieu dans la commission des travailleurs, au Luxembourg, roulèrent en grande partie sur les moyens d'étendre et de développer les associations ouvrières. Les discours de M. Louis Blanc y occupèrent naturellement la plus grande place; mais en parcourant ces discours on ne voit pas qu'il ait rien ajouté aux idées formulées dans sa brochure. L'idée ne lui vint pas un seul moment de faire appel à la spontanéité sociale pour réaliser l'association. Ne la croyant pas possible en dehors de l'Etat, il s'épuisa vainement à la poursuite du pouvoir, et, quand il eut échoué, on put voir qu'il avait gravement compromis le mouvement qu'il avait voulu servir.

L'Assemblée constituante n'est pas plus que M. Louis Blanc exempte de reproches. Tout en repoussant ses doctrines, elle s'y soumit cependant dans une certaine mesure. Elle caressa le préjugé populaire, qui voyait dans l'Etat la providence des associations. Avant qu'il se fût formé une seule tentative régulière, elle annonça, le 25 mai 1848, qu'elle ouvrait une enquête « sur l'existence, les conditions et les résultats de l'association soit entre les ouvriers, soit entre les ouvriers et les patrons. » Le 5 juillet suivant, sur la proposition de M. Alcan et le rapport de M. Corbon, elle décréta l'ouverture d'un crédit de 3 millions, destinés à être répartis entre les associations contractées soit entre ouvriers, soit entre ouvriers et patrons. C'était une mesure impolitique ; elle devait contribuer à enraciner dans les masses populaires cette opinion fausse, que l'Etat peut et doit tout, et, de plus, à exciter les défiances de la bourgeoi-

sie, qui ne manqua pas d'y voir une menace à ses intérêts. Il y a cependant, dans le rapport de M. Corbon, une phrase qu'il est utile de rappeler, parce qu'elle témoigne du moins d'une bonne intention : « Il faut, disait le rapporteur du comité des travailleurs, que l'ouvrier soit fils de ses œuvres, et que, s'il possède un jour, d'une manière ou d'une autre, l'instrument de son travail, il le doive à ses propres efforts. »

Pour la répartition des 3 millions, on créa un conseil d'encouragement des associations ouvrières. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'on avait éveillé plus de convoitises qu'on n'avait excité d'émulation. Cinq cent vingt-cinq demandes de prêts furent présentées, en 1848, au conseil d'encouragement ; plus de cent lui furent soumises en 1849. « On estime, dit M. Anatole Lemercier, que près de cent mille personnes appartenant à toutes les régions du territoire, à tous les métiers, étaient intéressées dans ces demandes, soit comme ouvriers, soit comme patrons, et qu'une somme de 30 millions n'eût pas été suffisante pour contenter tous les solliciteurs. » En somme, il fut accordé des encouragements à trente associations qui avaient leur siége à Paris, et à vingt-six qui résidaient dans les départements. Le Trésor ne se trouva engagé que pour une somme de 2,500,000 fr. Mais quand on jette un coup d'œil sur le tableau des associations encouragées, on aperçoit que sous ce titre figurent des établissements industriels déjà formés, que la crise avait ébranlés, et au secours desquels le gouvernement venait en leur accordant des subventions déguisées.

L'impuissance du conseil d'encouragement à répondre à toutes les demandes qui lui étaient faites amena, parmi les associations ouvrières en voie de formation, une réaction salutaire. Quand elles virent que l'Etat refusait de venir à leur secours, elles se décidèrent à marcher seules et à chercher le succès par leurs propres efforts. Mais en prenant une résolution aussi décisive, elles ne s'aperçurent pas tout d'abord qu'elles venaient de faire subir à l'idée, telle qu'elle s'était manifestée avant et depuis 1848, un correctif important. Il y a, entre l'association librement formée et l'association qui reçoit son installation de l'Etat, une différence des plus radicales; elles ne dérivent pas seulement de deux principes distincts, elles sont régies par des lois en quelque sorte opposées. L'association libre résulte d'un contrat tout spontané; l'association protégée est soumise à un règlement émané de l'autorité. Or qui a jamais songé à confondre un règlement avec un contrat? Par une pente irrésistible, les associations ouvrières devaient être conduites à abandonner peu à peu les idées autoritaires prêchées par M. Louis Blanc, et à revenir aux saines doctrines de la liberté. Mais il eût fallu pour cela qu'elles

pussent recevoir une longue initiation de l'expérience, et qu'une pratique d'un certain nombre d'années leur permît de redresser petit à petit leurs erreurs. Malheureusement, on ne leur laissa pas le temps de se corriger. Enveloppées dans la réprobation générale qui poursuivait le communisme, elles se virent l'objet des suspicions de la bourgeoisie, et le pouvoir leur fit subir des persécutions de toutes sortes. Après le coup d'Etat, la plupart d'entre elles furent dissoutes, parce qu'elles se présentaient sous les dehors d'associations illicites. Le mouvement fut donc ajourné, de sorte qu'aujourd'hui, au lieu de donner l'impulsion, c'est notre pays qui a l'air de la recevoir.

Les années 1849 et 1850 avaient cependant donné les plus grandes espérances. On avait vu se former à Paris une centaine d'associations. Un certain nombre d'entre elles existent encore. On avait même essayé, en janvier 1849, de fonder, sous le nom de *Banque du Peuple*, une institution de crédit destinée à venir en aide au travail, et formée, comme les banques d'avances allemandes, par la libre spontanéité des citoyens. Plus tard, les doctrines autoritaires perdant de plus en plus de terrain, on avait fondé une *Chambre du travail*, ayant pour objet de développer les associations ouvrières. Vers la fin de 1850, nous pouvons dire, pour l'avoir observé par nous-même, que les associations ouvrières avaient complétement abandonné toutes les doctrines que les masses avaient puisées dans les enseignements du Luxembourg. La réflexion les avait amenées à voir que le gouvernement étant créé pour protéger le capital, il y avait contradiction à réclamer son appui pour s'émanciper du capital. Peu à peu, la mutualité avait fait place à la réglementation. En octobre 1849, les associations se sentaient déjà assez nombreuses et assez fortes pour se réunir en un centre commun ; on était en train de fonder, sous le titre d'*Union fraternelle des associations*, une institution analogue à celle qui s'est établie, il y a deux ans, sous la dénomination de *Société du crédit au travail.* On avait loué un local, établi des bureaux, fait graver des billets destinés à une banque de crédit. Mais le 29 mai 1850, des délégués, au nombre de quarante-neuf, réunis pour entendre le compte rendu des travaux de la commission, furent arrêtés et écroués à Mazas, où quelques-uns restèrent cinq mois, puis traduits en cour d'assises, et condamnés, le 14 novembre, comme ayant fait partie d'une réunion secrète, ayant un but politique. Cette condamnation sévère arrêta tout court le développement des associations ouvrières. Privés du crédit que l'*Union fraternelle* se proposait de leur offrir, et n'ayant plus de lien qui leur permît de s'entr'aider mutuellement, la plupart d'entre elles ne firent plus que languir.

Dévorées par les dettes et les divisions intestines, elles finirent par disparaître dans le tourbillon du 2 décembre 1852.

II

De toutes les associations ouvrières fondées en 1848, 49 et 50, il en subsistait, en 1863, tout au plus une quinzaine à Paris et deux ou trois dans les départements. Il serait bien désirable qu'on entreprît la monographie de celles qui ont survécu à la crise et qui existent encore aujourd'hui. Le petit travail de M. Gilland, *Revue anecdotique des associations*, le livre de M. Feugueray, l'*Association ouvrière*, et les recherches de M. André Cochut et de M. le vicomte Anatole Lemercier demanderaient à être complétés sur ce point. Nous voyons les écrivains qui se sont occupés du mouvement coopératif s'extasier sur la patience et la tenacité qui ont permis aux *Equitables Pionniers de Rochdale* de fonder leur association, et sur le zèle qu'a mis M. Schultz de Delitsch à propager les banques d'avances ; mais il ne faut pas que notre admiration pour les étrangers nous fasse oublier ce qui s'est passé chez nous, et nous rendre indifférents à ce qu'il ne tient qu'à nous de voir et de savoir. La seule association des maçons de la rue Saint-Victor, pour nous en tenir à celle-là, mérite tout autant nos éloges que telle association d'au delà de la Manche ou d'outre-Rhin, elle qui s'est établie avec un capital à peu près nul, qui possède aujourd'hui un capital de près de 300,000 fr., qui a un outillage comparable à celui des entrepreneurs les mieux montés, et qui fait bon an mal an pour plus de 2 millions d'affaires.

Voici la liste exacte des associations ouvrières actuellement existantes, dont la fondation est antérieure à 1852 : les associations des ouvriers ferblantiers, formiers, fabricants de limes, maçons, tailleurs d'habits, tourneurs en chaises ont été établies en 1848 ; les associations des ouvriers cloutiers, facteurs de pianos, lunettiers, menuisiers en fauteuils, fabricants de lanternes, datent de 1849; les ouvriers serruriers et les menuisiers en voitures ont commencé en 1850; enfin les tourneurs d'essieux se sont établis en 1851. Ce sont les associations formées à Paris. Dans les départements, on ne connaît que les drapiers de Vienne (Isère), et les porcelainiers de Limoges (Haute-Vienne) dont l'origine remonte à 1848.

De 1852 à 1860, l'esprit d'association sommeille ; le mouvement semble arrêté. De loin en loin, on voit néanmoins se former une nouvelle entreprise, comme pour prouver que l'idée n'est pas

morte, et qu'elle continue à faire son chemin parmi les masses. En 1857, six ouvriers peintres en bâtiments constituent une association à Paris. L'année 1858 voit naître une nouvelle association, celle des ouvriers menuisiers. Mais en 1860, il se produit une sorte de réveil ; sans bruit, sans fracas, les ouvriers parisiens reprennent l'œuvre si brusquement interrompue : ils entreprennent la constitution d'une forme d'association à laquelle ils n'avaient guère songé en 1848 ; nous voulons parler de ces sociétés de crédit mutuel, dont l'existence s'est révélée tout à coup, il y a deux ans à peine, au moment où elles avaient déjà pris une assez grande extension.

La première association de crédit mutuel fut fondée à Paris en 1854 ; les débuts en furent des plus modestes, et elle ne songea pas, dans les premiers temps, à sortir du cercle étroit qu'elle s'était tracé ; mais en 1860, son existence étant assurée et ses progrès de plus en plus rapides, elle entreprit de s'étendre, en constituant des sociétés du même genre. Elle devint ainsi ce qu'on a appelé depuis une société-mère. Vers la fin de 1862, les sociétés de crédit mutuel étaient déjà au nombre de quinze à dix-sept ; en 1863, il y en avait trente-deux ; en novembre 1864, on en comptait quarante-cinq. Il s'en est fondé quelques-unes de plus dans ces derniers mois. Cette forme d'association paraît avoir la faveur des ouvriers, et elle se répandra de plus en plus : elle repose sur des groupes peu nombreux, dont tous les membres se connaissent et peuvent se surveiller les uns les autres ; elle laisse à l'individu la liberté la plus complète, et n'établit de liens entre lui et ses coassociés que ceux qui résultent du crédit qu'il leur donne et qu'il reçoit d'eux à son tour. La société du crédit mutuel permet à l'ouvrier d'accroître ou d'améliorer son outillage, d'arriver avec le temps à fonder un atelier où il travaille à son compte, de réunir les capitaux nécessaires pour établir une association de production, et même de trouver des ressources pour les besoins de son modeste intérieur.

Malgré le développement qu'avaient pris de 1860 à 1863 les sociétés de secours mutuels, on ne pouvait point dire que l'association fût redevenue l'objet des préoccupations de la classe ouvrière. Il y a une preuve certaine qu'à cette époque, dans les ateliers, les idées étaient ailleurs. En 1862, des ouvriers furent envoyés à Londres pour visiter l'exposition universelle et se rendre compte des perfectionnements apportés dans leurs industries respectives. Ces délégués des ouvriers français consignèrent leurs observations dans une série de rapports ; ils ne se bornèrent pas à raconter ce qu'ils avaient vu dans le palais de l'exposition ; ils établirent des comparaisons entre la situation de l'ouvrier français et celle de l'ouvrier anglais, et

formulèrent un certain nombre de vœux et de demandes ayant pour objet d'améliorer leur condition. Dans ces cahiers de la classe ouvrière, on lit bien le désir de voir le délit de coalition disparaître de nos codes, le droit de réunion reconnu, et l'enseignement professionnel développé ; on y chercherait en vain les traces de cette agitation en faveur de l'association qui avait remué si profondément les masses en 1848. Quelquefois le mot est prononcé ; mais on s'y arrête peu, et ce qu'on réclame avant tout, c'est la formation de chambres corporatives destinées à résoudre toutes les questions relatives aux salaires. A l'époque où les délégués visitaient l'Angleterre, le mouvement coopératif y était pourtant dans toute son efflorescence ; le gouvernement anglais venait d'être amené, par le développement qu'avaient pris les sociétés coopératives, à formuler pour elles une législation spéciale, « l'acte de 1862 pour les sociétés industrielles et de prévoyance ; » les délégués ne semblent pas avoir aperçu ce fait considérable, ou, s'ils en ont été frappés, ils n'ont point cru devoir en parler dans leurs rapports ; il n'y est question que des sociétés de chômage (*trades-unions*), institution qu'ils envient beaucoup et qu'ils voudraient voir s'implanter en France. Les vœux formulés par les délégués de Londres n'ont point été stériles ; le gouvernement impérial s'est déterminé à faire disparaître, par la loi du 26 mai 1864, le délit de coalition de notre droit pénal. Mais il est étrange que des ouvriers se soient préoccupés du droit de coalition avec une vivacité si exclusive, qu'elle ne leur a pas permis d'apercevoir des faits économiques qui les touchaient de bien plus près.

C'est en 1863 seulement que l'idée d'association a repris décidément faveur et qu'elle est redevenue l'objet des préoccupations de la classe ouvrière. A partir de ce moment, la forme coopérative se dégage peu à peu des nuages qui l'avaient enveloppée jusque-là. Epurées par l'expérience et la réflexion, les associations ouvrières se débarrassent complétement des préjugés qui les avaient possédées en 1848 ; on voit qu'elles ont traversé une période d'affaires, qu'elles ont profité des faits qu'elles ont eus sous les yeux, et qu'elles comprennent enfin que la pratique doit prendre le pas sur l'utopie. Le socialisme peut avec juste raison s'attribuer encore le mérite de l'impulsion donnée. Cependant c'est un nouveau mouvement qui commence ; il a en effet des caractères propres, et, par son esprit comme par ses tendances, il se distingue complétement de l'ancien.

C'est au retentissement des succès obtenus par les sociétés coopératives allemandes et anglaises qu'il faut rapporter l'ardeur avec laquelle les ouvriers français se précipitent de nouveau vers l'association. Quelques économistes, entre autres M. Batbie, le sa-

vant professeur de l'Ecole de droit, avaient fait connaître les institutions populaires de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce fut pour nos ouvriers une véritable révélation; ils en furent frappés au point que leur émulation s'enflamma aux premiers récits qui leur en furent faits. Nous trouvons les traces de ces sentiments dans le passage suivant d'une brochure publiée en août 1863, sous ce titre significatif: *Les Associations, source de tout progrès :* « Nous sommes jaloux pour la France de la gloire des coopérateurs anglais qui font actuellement pour 80 millions d'affaires, dont l'humble origine a été une souscription de quatre sous faite par une douzaine de pauvres ouvriers. Nous sommes encore jaloux des associations allemandes de crédit mutuel qui, fondées au moyen de cotisations mensuelles de douze centimes et demi, réalisent aujourd'hui un mouvement annuel d'une centaine de millions, »

Il faut avouer que les chiffres marquant le progrès des sociétés coopératives chez nos voisins sont bien faits pour frapper des imaginations impressionnables. Le *Cooprrative directory*, statistique des associations ouvrières publiée par ordre de la Chambre des communes, porte en 1863 à quatre cent cinquante-quatre le nombre des associations ouvrières dont les statuts avaient été enregistrés. Sur ces quatre cent cinquante-quatre associations, soixante-treize avaient omis d'envoyer des comptes rendus de leur situation. Mais les chiffres suivants peuvent donner une idée exacte de l'importance des trois cent quatre-vingt-une associations dont le *Cooperative directory* a résumé les rapports :

		Moyenne.
Membres..........	108,588	285
Chiffres d'affaires...	65,668,525 fr.	172,358 fr.
Bénéfices..........	5,340,575	14,043

« A bon entendeur, salut! » dit, en résumant ces chiffres, un recueil spécial. La recommandation était inutile; l'émulation s'était éveillée et l'impulsion était donnée. L'histoire des *Equitables Pionniers de Rochdale*, commençant leur entreprise avec quelques shellings et arrivant à fonder une filature au capital de près de 2 millions, avait eu parmi nos ouvriers le succès d'une légende. Cette histoire touchante a produit sur les esprits un effet moral, qui se prolongera de plus en plus; dans ce récit, la classe ouvrière a pu voir le reflet des vertus qui lui sont nécessaires pour accomplir l'œuvre de son émancipation; elle a appris des pionniers de Rochdale qu'il n'y a d'espoir pour elle que dans la pratique persévérante de la liberté, de la prévoyance, de l'ordre

et surtout de la persistance dans le but qu'il s'agit d'atteindre.

Les chiffres venus d'outre-Rhin ont surtout produit leur effet dans cette portion de la bourgeoisie assez éclairée pour en être arrivée à comprendre que, sous le régime du suffrage universel, le rôle des classes moyennes est d'aider à l'éducation des classes les moins favorisées de la fortune. C'est qu'en Allemagne, le mouvement coopèratif ne se produit pas uniquement parmi les ouvriers; il embrasse cette classe nombreuse de petits fabricants, de petits industriels et de commerçants de détail qui, par certains côtés, touchent tout à la fois à la bourgeoisie et au prolétariat. De plus, les sociétés coopératives s'étaient répandues en Allemagne sous l'impulsion d'un homme d'une activité infatigable, qui n'avait épargné pour réussir ni le temps ni la peine. L'exemple de M. Schultz de Delitsch semblait bon à suivre aux personnes qui s'intéressaient au sort des classes ouvrières. Aussi est-ce à des publicistes, appartenant à l'opinion modérée que nous devons les renseignements les plus exacts sur les associations allemandes.

Voici, d'après un travail récent publié par M. Flotard, docteur en droit, quel résultat a produit en Allemagne le mouvement coopératif dans le cours de l'année 1863. On comptait à la fin de l'exercice :

	662 sociétés d'avance et de crédit ;
	172 sociétés de production, etc. ;
	66 sociétés de consommation.
Total...	900 sociétés.

Mais dans ce chiffre ne sont pas comprises les sociétés qui n'ont pas envoyé leurs comptes rendus à l'agence centrale, et celles qui sont en voie de formation. On ne croit pas exagérer en estimant à onze cent cinquante le nombre des sociétés existantes. Pour être dans le vrai, il faudrait y joindre un nombre considérable (cent vingt à cent cinquante pour le moins) de sociétés de secours mutuels en cas de maladie, de caisses de retraites pour la vieillesse, et d'associations pour la construction d'habitations ouvrières.

« Le chiffre total, dit M. Flotard, des opérations faites par les trois classes principales d'associations indiquées ci-dessus, peut être sûrement évalué à 40 millions de thalers (150 millions de francs environ) pour l'année 1863. Elles avaient à leur disposition un capital de 12 à 14 millions de thalers (50 millions de francs) sur lequel 2,500,000 (10 millions) au moins leur appartenaient ; le reste leur avait été confié par le crédit. Le nombre des membres s'élève à 200,000. »

Vers le milieu de 1863, quelques hommes se réunirent pour aviser aux moyens de doter la France des institutions qui avaient pris une si grande extension en Angleterre et en Allemagne. Ils étaient pour la plupart inconnus et obscurs; ils s'adjoignirent quelques gérants des associations ouvrières existantes, et firent appel aux lumières des publicistes et des jurisconsultes qui avaient manifesté jusque-là des sympathies pour les classes ouvrières. Par où fallait-il commencer l'œuvre? Telle fut la question qui se posa tout d'abord. Les hésitations ne furent pas longues : on avait sous les yeux le développement rapide que tendaient à prendre les sociétés de crédit mutuel; on comprit qu'on n'avait qu'à imiter et étendre la pratique de ces sociétés. On réunit quelques milliers de francs, on rédigea des statuts, et la *Société du Crédit au travail* fut fondée. Elle commença ses opérations en octobre 1863.

Comme la *Société du Crédit au travail* joue un grand rôle dans le nouveau mouvement qui se produit, on nous permettra de nous étendre un peu sur cette institution et de la suivre dans les différentes phases qu'elle a traversées depuis dix-huit mois. Son histoire forme du reste le dernier épisode et le plus intéressant du mouvement coopératif en France.

III

Pour définir la *Société du Crédit au travail*, nous n'avons rien de mieux à faire que de citer l'art. 6 de ses statuts : « La Société, y est-il dit, a pour but de créditer les associations actuellement existantes; d'aider à la formation de nouvelles associations de production, de consommation ou de crédit; d'aider au développement des principes de solidarité et de mutualité, afin de rendre le crédit accessible aux travailleurs fonctionnant dans toutes les branches de l'activité humaine, agriculture, industrie, commerce, enseignement, sciences et arts; lesquels travailleurs se cautionneront mutuellement, soit en s'associant, soit en se solidarisant les uns avec les autres. »

Ainsi, la *Société du Crédit au travail* est destinée à venir en aide tout à la fois au travailleur associé et au travailleur isolé. Mais, dans les deux cas, elle ne fait qu'appliquer le même principe, la responsabilité solidaire; quand elle crédite une association, tous les associés répondent les uns pour les autres; quand elle crédite un travailleur isolé, elle exige qu'il fournisse la garantie de plusieurs membres ou de tiers. La société pousse ainsi au groupement

des travailleurs et à leur réunion en association de production ou de crédit mutuel. C'est un enseignement permanent qui se traduit par les faits, et qui sert au développement de la coopération cent fois plus que toutes les prédications et publications. La *Société du Crédit au travail* n'est pas seulement la banque des associations, elle est leur pouvoir constituant.

On conçoit qu'une institution de ce genre diffère essentiellement de toutes les sociétés commerciales connues : le capital social est illimité et peut s'augmenter indéfiniment par des souscriptions nouvelles ; le nombre des associés est également soumis à un changement perpétuel. Le titre qui est délivré au commanditaire est nominatif ; il n'est pas transmissible au gré du porteur, et dans le cas où celui-ci viendrait à décéder, la société s'est réservé la faculté de le rembourser aux héritiers. La direction est confiée à un gérant, nommé par l'assemblée générale pour un temps illimité, mais toujours révocable. Le gérant est assisté d'un conseil de gérance, chargé de l'éclairer sur toutes les questions d'administration; il est, en outre, soumis à une commission de contrôle, dont les pouvoirs sont fort étendus, et qui a, dans certains cas, le droit de le suspendre et de provoquer sa révocation. Toutes les contestations entre les associés et la société, ou entre associés, à raison des affaires sociales, sont soumises à un tribunal arbitral, qui juge sans appel.

La *Société du Crédit au travail* exige des associations qu'elle crédite que celles-ci adoptent « le principe de publicité pour toutes leurs opérations, à l'instar de la Banque de France. » Elle s'applique à elle-même cette condition rigoureuse : elle publie tous les mois le bilan de ses opérations ; tous les six mois, elle dresse un inventaire exact de son passif et de son actif, le fait imprimer et en adresse un résumé à chaque associé.

La fondation de la *Société du Crédit au travail* remonte au 27 septembre 1863. Ses progrès ont été lents, mais constants et sûrs. Elle débuta avec 170 souscripteurs, qui apportaient, en souscriptions de 20 à 100 fr., un capital de 20,120 fr., sur lequel ils versaient immédiatement un peu plus de 4,000 fr. A la première assemblée générale, tenue le 17 janvier 1864, elle comprenait 107 membres effectifs, représentant un capital de 12,120 fr. ; 150 souscripteurs nouveaux demandaient leur admission dans la société, ce qui permettait de porter le capital à 47,920 fr. Le 31 juillet suivant, le capital avait atteint la somme de 93,250 fr., et les associés étaient au nombre de 616. Le 29 janvier de cette année, le nombre des associés a été porté à 739, et le capital social à 119,850 fr.

Dans cette période de dix-huit mois, marquée par une des crises financières les plus violentes du siècle, la société a déployé une

activité presque fébrile. A peine constituée, elle venait en aide à un certain nombre d'associations qui étaient en voie de formation ; elle créditait les associations des menuisiers, des charpentiers, des ouvriers tailleurs de Nantes, des boulonniers, des cloutiers, des tailleurs de Paris, des cordonniers et des fondeurs en fer ; de plus elle entrait en relations d'affaires avec les associations existantes; elle provoquait enfin la fondation de sociétés de crédit mutuel destinées à devenir plus tard des associations de production. Quelques mois plus tard, on pouvait mesurer le résultat de ses efforts : cinq nouvelles associations étaient fondées; une douzaine étaient en projet; on songeait à établir une société générale d'approvisionnement et de consommation ; un journal spécial, l'*Association*, était publié ; et ce qui n'était pas à dédaigner, l'opinion publique était éveillée et se montrait sympathique à l'institution Le compte rendu, présenté par le gérant de l'assemblée générale du 29 janvier dernier, renferme sur le mouvement imprimé par sa société des détails fort instructifs. On pouvait, à ce moment, évaluer à 4 ou 5,000 le nombre des travailleurs parisiens qui, d'une manière ou d'une autre, participaient aux cotisations, ayant pour objet l'établissement d'associations de production, de consommation ou de crédit. Le nombre des associations qui poursuivaient leur constitution à Paris était de trente environ ; une quinzaine s'organisaient dans les départements. La société avait à la vérité à enregistrer quelques échecs ; trois ou quatre associations, récemment fondées, avaient sombré, soit par suite du désaccord survenu entre leurs membres, soit par un esprit d'indiscipline et le défaut d'ordre. Mais ces défaillances étaient largement rachetées par des succès certains; les associations dissoutes avaient été immédiatement remplacées par des associations établies sur des bases solides. La société pouvait se rendre à elle-même cette satisfaction, qu'après tout les succès surpassaient les mécomptes, et que le mouvement avait dépassé les espérances de tous.

Dans un grand nombre de centres industriels, on n'avait pas tardé à vouloir suivre l'exemple donné par la société parisienne. Dans les derniers mois de l'année 1864, on vit successivement s'établir la *Société lyonnaise du crédit au travail*, les *Banques populaires* de Strasbourg et de Colmar, et la *Société de crédit* de Mulhouse. Dans d'autres villes, on préparait les statuts de sociétés de crédit mutuel, de consommation et d'approvisionnement. A Lyon, à Tarare, à Saint-Etienne, à Limoges, il s'était formé un certain nombre d'associations. Celle des ouvriers tisseurs de Lyon compte déjà près de 1,800 membres ; à Saint-Etienne, l'association des rubanniers comprend 1,200 membres et possède un capital

souscrit de plus de 600,000 fr. A Roanne, à Aix, à Nantes et à Bordeaux, il existe des associations qui sont en voie de prospérité. Au Havre, une société de consommation a eu les débuts les plus heureux; il se constitue des sociétés du même genre à Pau et à Pouilly-sur-Loire.

Les sociétés de crédit mutuel sont, comme les autres associations, en progression croissante : elles étaient au nombre de trois en 1860; 1861 en a vu naître trois autres; il ne s'en est établi qu'une seule en 1862; l'année 1863 en compte sept de plus; en 1864, il s'en forme deux autres, et il y en a trois dont la création appartient à l'année courante. Ces trente sociétés ont ensemble 432 sociétaires fondateurs; elles comptent aujourd'hui 1,387 membres.

Deux circonstances qu'il est utile de signaler ont contribué à imprimer de l'élan aux esprits et à activer le mouvement. La première est une sorte d'évolution qui s'est faite dans l'esprit de certaines personnes jusque-là sinon hostiles, du moins peu sympathiques aux associations ouvrières. On se rappelle le mot de M. Thiers : « Les associations ouvrières sont l'anarchie dans l'industrie. » Sans aller jusqu'à une condamnation aussi sévère, les conservateurs libéraux s'étaient montrés pendant longtemps incrédules sur la capacité des ouvriers en matière d'association; ils avaient usé de leur influence pour les détourner de cette voie ou pour décourager leurs efforts. Une brochure de M. Casimir Périer, publiée vers le mois d'avril 1864, est le premier indice d'un retour à des sentiments tout opposés. Dans cet écrit, destiné à faire connaître et à propager les sociétés de coopération, l'association est considérée comme un instrument d'amélioration morale et intellectuelle; on y soulève bien quelques doutes sur la possibilité de constituer sérieusement des associations ouvrières pour la production; somme toute, les conclusions de l'auteur sont favorables au mouvement. Ainsi une portion de la bourgeoisie ne croyait pas pouvoir se désintéresser du travail qui s'opérait dans les classes ouvrières, et cherchait à les accompagner dans leur œuvre d'émancipation de ses conseils ou de ses encouragements.

La brochure de M. Casimir Périer a été la préface de deux essais tentés pour venir en aide aux associations ouvrières. Le premier est la formation d'une *société pour la propagation des associations ouvrières*, inspirée par l'exemple du *London association for the promotion of cooperation*; le second est la constitution d'*une caisse d'escompte des associations populaires*. Nous pouvons rapporter au même ordre d'idées la rédaction d'un projet de loi destiné à fixer la condition légale des sociétés coopératives. Nous trouvons parmi les personnes qui se sont placées à la tête de cette œuvre de bon

vouloir, MM. Benoist d'Azy, le duc Decazes, L. Halphen, Henry Moreau, Léon Say, d'Haussonville, le prince de Broglie, Odilon Barrot, Andral, Cochin, Batbie, etc., tous noms appartenant à la haute bourgeoisie parisienne.

Les avances faites par les conservateurs libéraux ne paraissent pas avoir eu beaucoup de succès jusqu'ici auprès des associations ouvrières. On ne voit pas que la société fondée par eux ait exercé une influence quelconque; aucune association ouvrière ne s'est placée sous son patronage. La seule tentative qui ait été faite, c'est une société d'approvisionnement et de consommation; les statuts ont été rédigés, la souscription ouverte; mais nous ne sachions pas que l'association ait encore fonctionné. La caisse d'escompte n'a pas vu s'étendre sa clientèle, et son capital de 100 mille francs reste en grande partie inactif. Quant au projet de loi, rédigé par les conservateurs libéraux dans le but de favoriser les associations, il a soulevé les plus vives défiances. On a attribué à ses auteurs une intention qui est certes bien loin de leur pensée, celle de provoquer pour les ouvriers une législation de privilége et d'exception. Le projet a été fortement battu en brèche. Il a fourni au journal *l'Association* un prétexte pour repousser, au nom des sociétés coopératives, le concours, pourtant désintéressé, de ce qu'il a appelé avec une certaine amertume « l'école de la protection. » C'est de l'ingratitude; car, bien certainement, le mouvement coopératif eût été moins rapide dans ces derniers temps s'il n'avait pas rencontré des secours et de la sympathie parmi les classes éclairées. Il suffit, en effet, de parcourir les listes des membres de la *Société du crédit au travail* pour voir que, si les ouvriers y figurent en grand nombre, les associés appartenant à la bourgeoisie y occupent une place considérable; il y a des avocats, des hommes de lettres, des négociants, et même des banquiers. Sans doute, la société eût pu, à la rigueur, se passer de leur concours; mais qui oserait nier que leur participation n'ait contribué à populariser l'institution et à appeler sur elle l'attention des hommes de progrès?

Il y a une autre circonstance qui a donné de l'élan aux associations ouvrières; nous voulons parler de la reconnaissance du droit de coalition, inscrit dans la loi du 26 mai 1864. Depuis 1791, des pénalités sévères atteignaient les ouvriers qui se concertaient et abandonnaient simultanément le travail pour obtenir de meilleurs salaires. D'accord avec les données les plus authentiques de l'économie sociale, le gouvernement avait enfin reconnu qu'il y avait là atteinte à une liberté, à la liberté du travail, et que ce que le législateur avait jusque-là puni comme un délit était tout simplement la pratique d'un droit. Le délit avait été effacé de la loi;

liberté complète était laissée aux ouvriers de se coaliser, pourvu qu'ils ne se livrassent ni à des violences, ni à des manœuvres coupables. Qu'allait-il résulter de cette expérience? Les gens que toute réforme épouvante avaient prédit que le pays serait témoin de grèves tumultueuses, et qu'au trouble dans les ateliers succèderait rapidement l'émeute dans la rue. Une année s'est écoulée: il y a eu des coalitions dans un grand nombre de villes manufacturières; qui s'en est aperçu? A Paris, près de 200 mille ouvriers, appartenant à tous les corps d'état, se sont successivement coalisés pour obtenir la réduction de la journée de travail à dix heures; des grèves ont duré plusieurs semaines; a-t-on eu à signaler le plus petit tumulte? Au contraire, tout s'est passé paisiblement : la coalition s'est produite en quelque sorte en famille, et dans la plupart des cas, les patrons ont accédé presque spontanément à la demande des ouvriers.

Le droit de coalition est respectable au même titre que tous les autres; mais jamais personne, parmi les économistes, n'a reconnu que la grève put amener une amélioration sérieuse et durable au sort des ouvriers. Tous ont admis que l'usage de ce droit produisant, dans la plupart des cas, plus d'inconvénients que d'avantages, mieux valait le laisser sommeiller le plus souvent, et n'y avoir recours qu'à la dernière extrémité. La coalition est une arme de guerre; elle exprime l'antagonisme entre le travail et le capital. A cause de cela, on ne peut la considérer que comme une ressource suprême, qui n'a rien à voir avec les lois économiques, lesquelles supposent la conciliation entre ces deux forces. Avec cette rapidité de coup d'œil que le Français apporte en toutes choses, il suffit à l'ouvrier parisien d'une expérience de quelques mois pour s'apercevoir que le droit de coalition était ce qu'on appelle vulgairement une faculté négative, qu'elle pouvait servir à le défendre contre l'avidité de certains patrons, mais qu'elle était en elle-même parfaitement stérile, et que, loin de changer sa position, elle devait fréquemment l'empirer. La pratique du droit de coalition lui avait fait reconnaître l'utilité qu'on retire de l'union et du groupement des forces individuelles. De là à voir que l'association est la réalité, dont la coalition n'est que l'ombre fugitive, il n'y avait qu'un pas; il fut bientôt franchi. Voilà comment il se fait que les ouvriers ont fini par témoigner une certaine indifférence pour le droit qu'on venait de leur accorder, et se sont résolus à diriger leurs efforts vers l'extension des sociétés coopératives.

Dans une lettre aux ouvriers signée par un certain nombre de gérants d'associations ouvrières, nous lisons ce passage bien remarquable : « Nous en sommes convaincus, les suspensions de

travail, imposées par les uns ou par les autres, coalition négative, ne peuvent que prolonger un passé de souffrances et d'humiliations, un présent de gêne et d'infériorité, mais l'association, coalition active, nous fera entrer dans un avenir de paix, de services réciproques et de prospérité générale. La grève n'est qu'une vieille machine de guerre, une arme rouillée et détraquée, dangereuse pour tout le monde, mais *surtout* pour ceux qui s'en servent. L'association, au contraire, est un instrument de progrès; elle fait le bien de l'individu par celui de la collectivité; elle fait le bien de la collectivité par celui de l'individu. »

Pour en arriver à tenir un pareil langage et pour renoncer à des grèves ruineuses, il a fallu à l'ouvrier anglais de longues années de souffrances et de déceptions. Il n'y a guère qu'une dizaine d'années que les *Pionniers de Rochdale* sont parvenus, par leur exemple, à transformer les idées sur ce point; la substitution des *Cooperative society* aux *Trades-unions* est un fait tout récent. Aux ouvriers français, une expérience d'une année a suffi, et des caisses de chômage, qui étaient encore le rêve de tous, il y a quelques mois, on a passé tout de suite aux sociétés de crédit mutuel. Serait-ce que l'éducation économique des masses serait plus avancée chez nous qu'au delà de la Manche? Hélas non! nous avons tous les jours la preuve que les classes ouvrières se font du droit économique et de la justice sociale les plus étranges notions; mais nous sommes dans un pays où le bon sens court les rues, et où le contact de la réalité suffit le plus souvent pour dégager la vérité de l'erreur et du préjugé. En multipliant les coalitions, les ouvriers se sont aperçus qu'ils faisaient fausse route, et, mieux inspirés, ils demandent à une force économique véritable ce que la grève ne saurait leur procurer.

Que sortira-t-il du mouvement coopératif? Personne ne peut le dire; mais à coup sûr, il est l'indice d'une transformation qui atteindra l'organisation sociale actuelle jusque dans ses profondeurs. Dans la société, telle que l'a faite une succession de révolutions, auxquelles n'ont présidé ni la science ni la raison, il est aujourd'hui démontré qu'il n'y a de garanties véritables ni pour le travail ni pour le capital. La richesse générale s'est accrue, mais le bien-être individuel a diminué, et, ce qui revient au même, les fortunes sont instables; chacun se hâte de jouir, au risque de voir se dresser devant lui le hideux fantôme de la misère; de grands établissements, fondés à grands renforts de capitaux, s'écroulent au moindre souffle, et jettent sur le pavé des rues des milliers d'ouvriers qu'ils faisaient vivre; les crises se multiplient; il n'y a plus entre le patron et ses ouvriers que des relations fugitives, et les deux classes

se tiennent l'une vis-à-vis de l'autre dans une méfiance mêlée d'une sourde colère. Assurément, une pareille situation ne saurait durer sans péril, et c'est le devoir de tous les hommes de progrès et d'intelligence de rechercher les moyens d'en sortir.

Les masses ouvrières, plus directement atteintes par cet état de malaise général, essayent de s'en tirer à leur manière. Le mouvement coopératif n'est pas autre chose qu'une tentative de conciliation entre deux forces opposées. On veut évidemment par là faire cesser l'antagonisme qui existe entre le travail et le capital, en les réunissant dans les mêmes mains. A ce titre, on doit considérer les sociétés coopératives comme la plus grande expérience économique qui ait jamais été faite. Il y a là une hardiesse de conception qui laisse bien loin derrière elle les idées autrefois si audacieuses, aujourd'hui vulgaires, du libre-échange.

En 1848, les gouvernements avaient sévi avec rigueur contre les sectes socialistes. C'était là une conduite impolitique : des démagogues, pour mieux entraîner les masses, se sont parfois servis des devises socialistes; mais le socialisme en lui-même répugnait à l'émeute. C'est le socialisme qui a fait prévaloir cette maxime : que la forme des gouvernements est indifférente, et que la forme des sociétés est la seule chose importante. Comment, avec des idées pareilles, les socialistes eussent-ils été des artisans de troubles et de discordes civiles? Ils ont toujours protesté de leur amour de l'ordre et du désir qu'ils avaient de ne faire appel qu'à la libre persuasion. Bien loin d'être persécuté par les gouvernements, le socialisme eût dû être protégé par eux; il contribuait à éloigner les masses des agitations stériles.

En 1865, les gouvernements se montrent mieux avisés. Au lieu de refouler le mouvement coopératif, ils se sont résolus à l'admettre comme un fait normal, que le législateur doit favoriser, et ils ont pris le parti de lui donner une existence légale. L'Angleterre a donné le signal; un acte de 1862 a reconnu la légalité des sociétés coopératives et a tracé les limites dans lesquelles elles peuvent se mouvoir. Il y a un an, en ouvrant le Parlement prussien, le roi Guillaume a annoncé que son gouvernement préparait une loi en faveur des associations ouvrières; la guerre des duchés a sans doute empêché la réalisation de cette promesse; elle vient d'être renouvelée à la tribune, il y a un mois à peine, par le ministre du commerce, M. Istenplitz. Enfin, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture des Chambres, le 15 février dernier, l'Empereur Napoléon III a prononcé ces paroles mémorables : « J'ai tenu à détruire tous les obstacles qui s'opposaient à la création des sociétés destinées à améliorer la condition des classes ouvrières.

En permettant l'établissement de ces sociétés, sans abandonner les garanties de la sécurité publique, nous faciliterons une utile expérience. » Ces paroles sont l'acte de légitimation des sociétés ouvrières françaises. Le projet de loi qui se prépare peut être défectueux, la coopération n'en est pas moins sortie de la situation précaire dans laquelle elle avait vécu jusqu'ici.

Dans cet immense mouvement qui entraîne les masses ouvrières européennes vers un but encore mal défini, mais au bout duquel se trouve bien certainement un changement radical dans les relations du capital et du travail, on voit que la France a pris largement sa part. Si elle a eu de longues années de défaillance et si elle s'est laissé distancer par les nations voisines, il est visible qu'elle s'efforce de rattraper le temps perdu. Mais quand même elle ne parviendrait pas à se mettre au niveau des autres peuples, il lui resterait néanmoins l'honneur d'avoir donné le signal et d'avoir tracé la route que les ouvriers européens parcourent aujourd'hui.

ALFRED DARIMON.

LES

DERNIERS PROGRÈS

DE LA

PUISSANCE RUSSE EN ASIE

L'année qui vient de finir a été marquée par un événement d'une haute portée, mais qui, accompli loin de nous et ne touchant point directement aux intérêts de la France, a passé presque inaperçu au milieu des préoccupations de la politique quotidienne. Une dépêche télégraphique de cinq ou six lignes, perdue dans les journaux au milieu de nouvelles insignifiantes, une phrase sèche, concise, que la presse française n'a pas même daigné commenter, ou du moins expliquer à ses lecteurs : c'est là tout ce que la France a connu d'un fait de guerre tenu peut-être à dessein dans une demi-obscurité, mais par lequel la Russie, poursuivant en Asie sa marche envahissante, venait de doubler, d'un seul coup, la population de la Sibérie.

A Dieu ne plaise que nous voulions, à propos de la conquête de Khokand, jeter dans les esprits des alarmes que nous n'éprouvons pas nous-même. Pour différentes raisons que nous développerons plus loin, nous voyons en effet sans inquiétude cette immense extension territoriale de la Russie. Aussi ne s'agit-il ici ni de signaler ce qu'on est convenu d'appeler son ambition, ni de récriminer contre sa passion des conquêtes, ni d'éveiller contre elle les défiances de l'Europe : nous voulons seulement, sans prévention, sans parti pris, constater une situation dont chacun tirera les conséquences qu'il

voudra. C'est à la fois une faiblesse et une sottise de ne pas oser regarder les événements en face : on n'a pas même le bénéfice de sa pusillanimité, puisqu'on renonce au seul moyen rationnel de s'éclairer sur ses craintes ; et on juge mal les faits, parce qu'on les voit mal et qu'on s'obstine à ne pas les voir autrement.

Nous ne nous étendrons pas sur ce que la Russie appelle ses *destinées* : nous ne pourrions que répéter ce qu'on a dit mille fois, ce que tout le monde sait, en rappelant les rêves ambitieux des souverains qui ont hérité des projets de Pierre le Grand et de Catherine. La guerre de Crimée d'ailleurs n'est pas si éloignée, pour qu'on ait pu oublier déjà ces jours où l'aigle russe étendait ses serres sur Constantinople et sur les rives du Bosphore si longtemps et si ardemment convoitées. Mais l'Europe, avec ses Etats puissants et bien organisés, sa population compacte, sa civilisation avancée, présente à la conquête de trop sérieux obstacles, pour que le rêve séculaire des czars ait pu s'y réaliser aisément. La Pologne est le seul lambeau que l'ambition moscovite, grâce à un concours de circonstances particulières, ait pu arracher à l'ensemble, et encore n'a-t-elle jamais pu se l'assimiler, et ne le conserve-t-elle qu'en le serrant dans une étreinte de fer, et en décimant la population par la mort et l'exil, pour garder au moins ce sol sur lequel elle ne règne que par le knout, le gibet et le canon.

Il en est tout autrement du côté de l'Asie. Là, d'immenses solitudes, des contrées à peine peuplées de tribus nomades, sans organisation et sans lien, des mœurs grossières, une absence complète de solidarité, souvent même une hostilité déclarée entre des peuples voisins, tout appelle et favorise la conquête. Aussi, pendant ces dernières années, la Russie a-t-elle, sur tous les points, reculé ses frontières asiatiques dans des proportions énormes et avec une incroyable facilité[1]. Nous ne parlerons pas ici de la conquête du Caucase, terminée l'été dernier, après une lutte si longue et si opiniâtre : les derniers montagnards, traqués de toutes parts sur les rochers inaccessibles où ils avaient établi leurs aouls, ont dû céder au nombre, et, décimés par les batailles, la misère et la maladie, aller demander à la Turquie une triste et précaire hospitalité. La chute de la Circassie a délivré les Russes d'un adversaire redoutable, et désormais, sans crainte d'être inquiétés, ils peuvent menacer, s'ils le veulent, l'Asie-Mineure et la Perse.

De ce côté du moins, il a fallu combattre et vaincre, mais souvent la conquête est loin d'être aussi difficile. Sur les rives du fleuve

[1] Sur cette extension continue et rapide de la puissance russe en Asie, voir un travail de M. Renard, dans la *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XXXII, p. 708 (livraison du 30 avril 1863).

Amour, par exemple, l'extension des frontières s'est accomplie avec une facilité vraiment merveilleuse, car la Russie avait affaire à la Chine, et les souverains de l'Empire de Milieu sont, on le sait, des ennemis moins terribles que les montagnards du Caucase. Aussi les czars gardent-ils peu de ménagements dans leurs relations avec le Fils du Ciel. Par le traité de Nertschinsk (1733), il avait été stipulé que la frontière entre la Chine et la Russie serait marquée par la chaîne des monts Jablonoïs, d'où sortent les affluents septentrionaux du fleuve Amour. Malheureusement les commissaires Chinois, trop paresseux sans doute pour gravir au sommet des montagnes, se contentèrent de planter une des bornes dans la plaine, le long d'un des affluents du fleuve, et bien au sud de la ligne réelle de démarcation. Il en résulta que, pendant bien des années, la frontière entre la Mantchourie et la Sibérie fut tout à fait incertaine. En l'absence d'intérêts graves de ce côté, on n'y faisait point attention; mais, en 1844 et 1845, un voyageur de Saint-Pétersbourg, M. Middendorf, découvrit cette borne compromettante et la signala à son gouvernement, qui n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion. Rien d'ailleurs n'était plus facile; les diverses peuplades n'avaient point de notions bien claires sur leur véritable suzerain; les unes, placées sur le territoire chinois, payaient tribut à la Russie; d'autres, placées sur le territoire russe, se croyaient tributaires de la Chine; quelques-unes même, par surcroît de précaution, envoyaient le tribut des deux côtés; une enfin envoyait à Iakoutsk, depuis plus de cent cinquante ans, un tribut de fourrures qu'on recevait régulièrement sans en rechercher l'origine. Le gouvernement russe ne pouvait trouver des circonstances plus favorables à son ambition. Aussi, s'empressa-t-il de prendre acte de la découverte; il corrigea les cartes en conséquence, et recula la limite de ses possessions jusqu'au fleuve. La guerre de Crimée n'arrêta point les Russes; au contraire, une circonstance imprévue leur démontra toute l'importance des acquisitions faites ou à faire de ce côté. Chargé de prévoir les éventualités d'une attaque des escadres anglo-françaises contre les établissements du Kamtchatka, le général Mouravief, gouverneur de la Sibérie orientale, envoya, en 1854, par la voie de l'Amour, des renforts à la garnison de Petropawlowsk, et un officier de l'expédition dressa une carte générale de ce beau fleuve. L'Amour fut ensuite étudié avec le plus grand soin et à plusieurs reprises, soit par le général Mouravief lui-même, soit par l'amiral Poutiatine, chargé d'un voyage de négociations avec le Japon. Le résultat de toutes ces explorations était facile à prévoir; on comprit vite le prix de la nouvelle conquête, et pour s'en assurer la possession, à l'embouchure même de l'Amour,

on fonda Nicolaïewsk, une place forte, qui devait légitimer tous ces agrandissements. La Chine voulut réclamer, mais on se contenta de montrer à l'envoyé de Pékin les batteries de quelques vaisseaux de guerre, et de lui demander « si cela ne suffisait pas pour légitimer et maintenir les faits accomplis. » Le Chinois trouva l'argument sans réplique et il eut raison, car il ne pouvait ignorer que, dans une discussion de ce genre, son maître avait tout à perdre et rien à gagner.

Tout récemment, l'acquisition du territoire de l'Amour a été complétée par la prise de possession de l'île de Saghalien, qui commande à l'est l'embouchure du grand fleuve, et prolonge au sud la ligne formée par les îles Kouriles et le Kamtchatka. La Russie sentait le besoin de couvrir ces parages, où elle a déjà créé tant d'établissements importants, où elle en veut établir de plus grands encore. Citons seulement Konstantinowsk, au fond du Port impérial, et à 280 kilomètres plus au nord, dans la baie de Castries, Alexandrowsk, qui commande un des plus beaux ancrages du monde, et que des routes bien entretenues relient déjà d'un côté au lac de Kisi, de l'autre à Nicolaïewsk. Là encore, le procédé de conquête a été des plus simples. On commença par obtenir du gouvernement chinois, toujours fort accommodant, la partie septentrionale : pour le reste, on s'en remit au hasard, qui ne fait jamais défaut aux gens ingénieux. Le général Mouravief, gouverneur général de la Sibérie orientale, se rendit un jour à Yedo, pour ratifier un traité quelconque. Il était accompagné, dans cette paisible promenade, d'une escadre de six ou sept vaisseaux de guerre. Il arriva qu'un homme de sa suite fut assassiné dans un des faubourgs de la capitale. Aussitôt plainte, protestation, demande en réparation pour un tel outrage, le tout rendu plus éloquent encore par la présence de l'escadre. Le gouvernement japonais s'estima trop heureux de se tirer d'affaire, en abandonnant, comme indemnité, la partie méridionale de l'île Saghalien.

Mais toutes ces acquisitions n'étaient que le prélude de la conquête bien plus importante qui vient de s'accomplir. Elle s'est terminée par une sorte de coup de main, mais elle était préparée depuis longtemps, et pour la suivre dans tous ses détails, il faut reculer de seize ou dix-huit ans.

En 1846 et 1847, la Russie, pour consolider son pouvoir sur les tribus Khirghiz, éleva les forts d'Uralsk et d'Orenburg, dans le pays au nord de la mer d'Aral, et envoya une expédition jusqu'à l'embouchure de l'Yaxartes (Syr-Daria), où l'on construisit le fort de Raim ou d'Aralsk. En 1849, une colonne expéditionnaire, composée de plusieurs mille hommes, envahit le territoire de Khiva, mais elle

fut complétement ensevelie dans les neiges, et ce désastre produisit une impression profonde, tant sur les agresseurs que sur l'imagination des Orientaux. Aussi, pendant plusieurs années, aucune autre tentative ne se produisit. Mais, en 1853, un succès inespéré vint rendre le courage aux envahisseurs. Grâce à la révolte du gouverneur de Taschient, soulevé contre le khan de Khokand, les Russes s'emparèrent du fort Akmetschet, situé à 300 milles environ, en amont de la rivière et sur la frontière même de Khokand. Au mois de décembre suivant, le khan voulut leur enlever cette conquête ; il fit une levée extraordinaire et marcha contre le fort avec 12,000 hommes et dix-sept canons.

Il n'y avait dans Akmetschet qu'un bataillon d'infanterie et 500 cosaques ; mais cette poignée d'hommes, excitée par l'énergie de ses officiers, Polonais pour la plupart, résista victorieusement à tous les assauts, malgré l'écrasante supériorité numérique de l'ennemi. Une courte période de calme succéda à ces jours de lutte. La Russie fut trop occupée en Crimée pour poursuivre sa marche envahissante, et même après la guerre, elle eut d'autres préoccupations. Il lui fallut d'abord réparer les pertes énormes qu'elle avait faites, et d'un autre côté, elle dut, de 1856 à 1858, réprimer une révolte des tribus Khirghiz. Elle y réussit, et en affermissant son joug sur ce pays remuant jusqu'alors, elle se prépara soigneusement une forte base d'opérations contre Khokand.

En 1859, l'occasion parut favorable et les agressions recommencèrent. Les Russes s'emparèrent d'abord du fort Djulek, puis pour compléter leur ligne de défense sur le Syr-Daria, où ils avaient déjà les forts d'Aralsk et Akmetschet, ils élevèrent les forts Karala et Kamakora, le premier à 60 milles, le second à 120 milles de l'embouchure de l'Yaxartes. Puis, en 1863, quand tous ces établissements furent terminés et reliés entre eux, l'invasion de Khokand fut décidée, et l'on prépara l'attaque sur deux points différents. L'un des corps, rassemblé sur le territoire Khirghiz, à l'extrême nord-est, eut pour destination la ville d'Aulietta ; le second, organisé à Akmetschet, à l'ouest, reçut pour objectif la ville de Turkestan, qui se trouve à 300 milles environ d'Aulietta. Au moment même où la campagne allait s'ouvrir, la révolte de la Pologne arrêta tout. Il fallut non-seulement réprimer cette insurrection, mais encore se tenir prêt pour faire face en Europe à des éventualités menaçantes. L'invasion fut ajournée.

Elle fut reprise avec une nouvelle vigueur l'année suivante. Il n'y avait plus de guerre à craindre avec l'Occident ; la Pologne était écrasée, la Circassie soumise, et le czar pouvait disposer de toutes ses forces pour cette nouvelle expédition ; aussi fut-elle menée rapi-

dement. Le plan de 1863 fut repris ; les deux corps d'armée se mirent en marche et atteignirent, dès le mois de juin, Turkestan et Aulietta. Deux mois plus tard, ces deux points étaient reliés entre eux par une communication régulière, et la Russie avait reculé sa frontière de plusieurs centaines de milles vers le sud, aux dépens du territoire de Khokand.

C'était déjà, pour une seule campagne, un résultat magnifique ; ce n'est pas tout pourtant, si l'on en croit les rapports venus par la voie de l'Inde anglaise. Une grande bataille a été livrée à un endroit nommé Huzrut-Sooltan, et les Khokandiens battus, ont perdu 4,000 morts et 2,000 prisonniers. A la suite de cette victoire, Taschkand, Khokand et plusieurs autres villes sont tombées au pouvoir des Russes, qui, dit-on, n'en ont pas brûlé moins de dix-huit.

Les détails de cette guerre sont peu connus ; on n'a guère d'autres renseignement que ceux de *l'Invalide russe*, naturellement partial et exagéré. Bien qu'on ne puisse leur accorder une confiance entière, il n'est pas sans intérêt de voir comment les faits se sont passés, au dire des Russes eux-mêmes.

Peu de temps après la prise de Turkestan et d'Aulietta, les Khokandiens, découragés et n'osant pas tenir en rase campagne, commencèrent d'immenses fortifications sur la route qui sépare ces deux villes, à Tchemkent, afin de se créer là une base solide pour les opérations ultérieures. Cette position leur permettait aussi de lancer chaque jour de nombreux détachements, qui pillaient les tribus khirghiz soumises aux Russes. Ceux-ci ne pouvaient laisser leur flanc ainsi menacé, et le général en chef, major général Tchernaïeff, résolut de s'emparer de Tchemkent. Ayant appris qu'il ne restait dans la ville que 10,000 hommes de garnison, il donna des ordres, dans la première quinzaine de septembre, pour rassembler ses troupes, par deux voies différentes, sous les murs de Tchemkent, où l'armée se trouva en effet réunie tout entière le 19. Dès le soir de ce jour, une batterie de quatre canons ouvrit le feu, auquel la ville répondit avec sept canons et deux mortiers. Le général russe ordonna alors la construction d'une nouvelle batterie de six canons et de quatre mortiers, qui devait être placée plus près des fortifications. Mais l'extrême dureté du sol retarda les travaux ; les Khokandiens firent une sortie, et la batterie ne put être installée que le 22 septembre, au point du jour. Encouragés par la lenteur des ouvrages de siége, les Khokandiens prirent l'offensive, sortirent de leurs tranchées et s'avancèrent même, en tirailleurs, jusqu'aux batteries russes, avec un ensemble qui indiquait la présence parmi eux d'officiers étrangers et expérimentés.

Cette témérité, toutefois, devait leur être funeste. Quand ils

furent bien engagés, le lieutenant-colonel Lerche, commandant des troupes de tranchée, les fit attaquer à son tour par quatre compagnies, soutenues par deux pièces de position. Malgré le feu très vif de la place, il repoussa promptement l'infanterie des Khokandiens jusqu'aux portes de la ville, qui furent attaquées et défendues à la bayonnette. Pendant ce temps, et à la faveur de cette diversion, le major général Tchernaïeff, lançant ses troupes sur un aqueduc où les hommes durent marcher sur une seule file, s'approcha de la citadelle et parvint à s'y introduire. Après un assaut qui avait duré une heure à peine, les Russes étaient maîtres de la citadelle et des forteresses, bâties sur une éminence inaccessible, armées d'une nombreuse artillerie, contenant d'immenses magasins de bombes, de boulets et de munitions de guerre, et défendues par une garnison de 10,000 hommes des meilleures troupes du Khanat. Parmi les trophées, il y avait quatre étendards et vingt-six fanions, vingt-trois pièces de canon, dont *une rayée*, huit mortiers de gros calibre, une quantité énorme de fauconniers, d'armes de rempart, de fusils, d'armes blanches, de flèches, de carquois, de boucliers, de tambours, de trompettes, etc. Quelque part que l'on fasse à l'exagération russe, il est évident que les Khokandiens ont éprouvé un grand désastre, et que cette défaite a dû consolider complétement la conquête des Russes.

Il serait intéressant de connaître la force et la composition de l'armée placée sous les ordres du major général Tchernaïeff. Malheureusement on est, sur ce point, réduit aux conjectures : dans ces régions reculées, où elle n'a guère à craindre l'œil des Européens, la Russie affecte d'envelopper ses opérations d'un profond mystère. Le seul détail qu'on ait pu recueillir, c'est la présence, dans l'artillerie du corps expéditionnaire, de deux batteries légères, semblables à celles dont les Prussiens se sont récemment servis dans leur campagne en Danemark. On comprend facilement d'ailleurs que, dans cette lutte, les Russes ont pu vaincre rapidement, tout en étant fort inférieurs en nombre. Le succès aujourd'hui n'appartient plus aux gros bataillons, et pour s'expliquer ces succès si prompts, si décisifs, il suffit de se rappeler que les agresseurs avaient pour eux la tactique, la discipline, les inventions de la science moderne, devant lesquelles tombent impuissantes les armes antiques des hordes irrégulières qui étaient autrefois la terreur du monde.

Et maintenant pour bien comprendre l'importance de la nouvelle conquête faite par la Russie, il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Asie, et d'y suivre pas à pas les progrès accomplis par l'infatigable persévérance des czars depuis Pierre-le-Grand. Ce prince recula la frontière sud-est de l'empire depuis le Volga jusqu'à l'Oural,

et établit, sur ce dernier fleuve, une ligne de forteresses. Sous son règne, toutes les tribus de Tartares kalmoucks situées entre ces deux fleuves furent complétement soumises, et les autres tribus qui avaient pu se soustraire à sa domination durent, à leur tour, subir le joug de Catherine. Sous l'empereur Nicolas, un nouveau champ de conquêtes s'ouvrit aux armes moscovites. Quelques années suffirent pour annexer à l'empire le vaste territoire des Khirghiz (1841-1847). Ces plaines immenses, situées entre l'Oural et l'Irtisch, au nord et au nord-est de la mer d'Aral, ont une étendue égale au moins à celles de la France, de l'Espagne et du Portugal, et la suzeraineté du *grand czar blanc* s'étend aujourd'hui sur toutes les belliqueuses tribus nomades connues sous les noms de petite horde, moyenne horde et grande horde.

Il y a quinze ans, le fort Kopal marquait, dans ces régions, le point le plus avancé de l'empire russe. Quelques années à peine s'étaient écoulées, et la frontière était portée au fort Vernoyé, construit à un degré plus au sud au delà du grand fleuve Ily, et où la Russie entretient les magasins, les dépôts, l'état-major d'une armée. Les conquêtes récentes ont annexé à l'empire presque toute la Tartarie indépendante, et il ne lui reste plus à conquérir que Khiva, Bokhara, Koondooz pour étendre ses frontières jusqu'aux montagnes dont les versants méridionaux commandent les plaines de l'Inde.

Cette conquête est facile, séduisante, presque inévitable. Quelle résistance sérieuse pourrait faire ce pays, antique berceau de l'empire tartare? La population y est disséminée, divisée, incapable par cela même de repousser un ennemi nombreux, persévérant, discipliné, ayant l'avantage de la tactique et des armes. D'un autre côté, ce n'est point une proie à dédaigner : ces belliqueux nomades sont au nombre d'au moins quatre millions, d'après les rapports les plus dignes de foi, et le recrutement des armées russes trouverait dans cette multitude d'amples et précieuses ressources. Le trésor public aurait aussi son compte grâce aux impôts qu'on ne manquerait pas d'établir sur les territoires annexés. Khiva, Bokhara et Koondooz sont en réalité de véritables oasis, si on les compare aux steppes que la Russie a dû traverser pour arriver jusque-là. Khokand est riche en laines, en cotons, en soies; on y trouve des mines de charbon, de cuivre et de fer. Les produits de Bokhara sont beaucoup plus nombreux encore et plus variés. On ne peut donc le nier : d'énormes avantages matériels entraînent la Russie dans la voie de la conquête.

Les considérations stratégiques ont peut-être encore une plus grande importance. Khokand forme la vallée de l'Yaxartes; la possession de ce pays met entre les mains de la Russie un des fleuves qui, coulant des hautes montages et des plateaux de l'Asie cen-

trale, se jettent, après un cours d'environ 1,200 milles au nord-est, dans la mer d'Aral. En s'emparant de Khiva, de Bokhara et de Koondooz, le czar deviendrait maître du cours de l'Oxus, l'autre grand fleuve, qui coule parallèlement à l'Yaxartes, mais un peu plus au sud-ouest. Dominant alors sur tout le territoire situé entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, et sur les contrées situées à l'est et au sud de cette dernière, il pourrait, comme il le peut presque déjà, considérer ces deux mers comme des lacs russes et étendre sa frontière, presque en ligne droite, des bords de la mer Noire aux pieds du Bolor-Tagh.

Ainsi s'accompliraient les *destinées manifestes* de la Russie ; ainsi se réaliserait le mot de l'empereur Nicolas : « La Russie, en Asie, n'a pas de frontières ; l'Asie centrale n'est qu'une pierre d'attente pour d'autres conquêtes. » On conçoit que l'ambition moscovite soit puissamment excitée par cette perspective, et qu'elle applaudisse avec ardeur aux récents triomphes qui viennent de couronner un siècle d'efforts patients et ininterrompus. Elle entrevoit déjà le jour, prochain peut-être, où les vieilles capitales de Timour, le conquérant du monde, Bokhara, Samarcande, siéges encore florissants de la religion mahométane, deviendront de simples chefs-lieux de provinces dans un empire plus grand et plus solide que celui rêvé par Timour lui-même.

Où s'arrêtera cette immense extension territoriale? quelles promesses, quelles menaces faut-il y voir pour l'avenir? Le premier danger, si jamais un danger existait, serait évidemment pour la puissance anglaise dans l'Inde. L'achèvement de la conquête n'est plus, en effet, qu'une affaire de temps, mais il serait puéril de mettre le résultat en doute, et il est évident que, dans un délai plus ou moins éloigné, les deux insatiables envahisseurs finiront par se rencontrer. La Russie seulement aura ce jour-là l'avantage de former un tout compacte, et de pouvoir au besoin transporter ses forces d'une extrémité à l'autre de son immense empire. Déjà, que ces éventualités soient prévues ou non, il est question de construire un chemin de fer de Moscou, par Saratow, à Orenburg sur l'Oural, et de le prolonger jusqu'à la mer Caspienne et à la mer d'Aral. Sur ces deux mers, on a lancé des flottilles de guerre, dans lesquelles, dit-on, se trouvent même des navires en fer. Il serait donc facile d'amener par cette voie les hommes et les munitions, du cœur même de la Russie jusque dans ces régions reculées. L'Yaxartes et l'Oxus, fleuves larges et profonds, transporteraient les troupes jusqu'à Balk dans le Koondooz, où elles se trouveraient à dix jours de marche de Caboul et de Jellalabad. Il faut ajouter qu'avec les Cosaques, les Kalmouks, les Baskirs et les autres tribus, la Russie

pourrait facilement, non-seulement lancer sur l'Inde un demi-million de cavaliers, mais encore les faire voyager sans encombre à travers les immenses plaines de l'Asié centrale, où des pâturages abondants suffiraient amplement à la nourriture des troupeaux et des bêtes de somme.

Il s'agit là d'un ensemble de faits incontestables, raisonnés, ne devant rien à l'hypothèse ou à la fantaisie. Et pourtant l'Angleterre ne s'en préoccupe pas outre mesure, s'il faut s'en rapporter à ses journaux. Ceux mêmes qui se publient dans l'Inde et qui, par conséquent, offrent sous ce rapport un intérêt particulier, signalent à peine quelques rumeurs populaires, qui paraissent d'ailleurs isolées et sans écho. L'impression générale se traduit par une indifférence qui n'est point de l'apathie, mais bien le résultat du raisonnement.

Cette sécurité nous semble fondée jusqu'à un certain point. Avant d'atteindre les frontières de l'Inde anglaise, la Russie a encore un vaste champ de conquêtes à parcourir. D'un autre côté, le jour où elle aura atteint le but actuel de son ambition, elle ne sera pas encore en état d'agir énergiquement en dehors de ses nouvelles limites. Il lui faudra organiser et discipliner toutes ces peuplades remuantes, s'établir elle-même solidement sur ce terrain nouveau avant de donner suite à d'autres projets. Tout cela sera long et difficile, et pendant ce temps, la civilisation marche, les relations internationales se multiplient, les idées se propagent et leur développement peut, à un moment donné, créer à la Russie des embarras intérieurs assez graves pour ne lui laisser ni le temps, ni le pouvoir de chercher au dehors un aliment à son activité et à ses forces.

Si toutefois il devait en être autrement et si, dans un temps plus ou moins éloigné, l'Angleterre et la Russie devaient se trouver aux prises sur ce théâtre lointain, loin de voir, dans ce gigantesque conflit un danger sérieux, nous croyons que l'Europe, et en particulier la France, ne pourraient que profiter d'une lutte où s'affaibliraient mutuellement, loin de nous, deux puissances redoutables. Si au contraire, on écarte cette éventualité toujours triste d'une guerre sanglante et ruineuse, il n'en faut pas moins voir sans regret et sans envie l'agrandissement de la Russie dans l'Asie centrale. Reconnaissant les difficultés insurmontables qui l'arrêtent à ses premiers pas en Europe, elle se tourne vers des conquêtes plus faciles et nous laisse en repos : pourquoi nous en plaindrions-nous?

Ces conquêtes, il est vrai, accroissent sa population déjà immense; elles peuvent, dans quelques années, ranger sous ses drapeaux six ou sept cent mille cavaliers redoutables, descendants à demi sauvages des hordes belliqueuses qui ont, à plusieurs re-

prises, ébranlé l'Europe. Faut-il s'en inquiéter? Faut-il trembler de nouveau devant les menaces d'un Attila, d'un Gengis-Khan, d'un Timour moderne? Nous ne le croyons pas. Les conditions de la guerre sont complétement changées, et ces masses d'envahisseurs ne seraient qu'un épouvantail embarrassant, incommode à manier et auquel tiendrait facilement tête une armée moins nombreuse mais disciplinée, solide, et placée sous la main d'un général habile. Un temps viendra peut-être, et il faut le désirer, où la science rendra les guerres assez meurtrières pour qu'elles deviennent impossibles : en attendant, elle en a déjà profondément modifié les chances, depuis qu'elle a subordonné les avantages du nombre et de la force physique au calcul, à l'esprit d'invention, au courage et à l'énergie morale. Les conquêtes mêmes de la Russie en sont la meilleure preuve.

Et d'ailleurs faut-il voir dans l'immense développement d'un peuple conquérant un accroissement réel de sa force? L'histoire et l'expérience prouvent le contraire. Une nation véritablement puissante est celle qui, assez nombreuse pour faire respecter son indépendance, est unie, homogène, industrieuse, appliquée surtout au progrès de la prospérité intérieure et à la mise en œuvre de toutes les ressources du pays. La conquête est presque toujours funeste, ou au moins inutile. Lointaine, elle ruine les finances et les armées; rapprochée et prenant le caractère d'un vaste envahissement, elle n'aboutit qu'à la réunion éphémère et artificielle d'éléments disparates, dont la fusion complète est presque toujours impossible. De là, après une période plus ou moins longue de tiraillements, d'épreuves infructueuses, d'efforts coûteux, un démembrement plus ou moins complet, destinée fatale des grands empires. Aujourd'hui surtout, dans la voie où la société moderne se trouve lancée avec une impulsion irrésistible, il ne faut plus songer aux invasions gigantesques ni aux rêves de domination universelle. L'avenir n'est pas au sabre, mais à l'idée, et à son insu, la Russie elle-même contribue à l'œuvre, en s'avançant chaque jour au cœur de l'Asie. Laissons-la sillonner de ses chemins de fer ces plaines immenses, lancer des flottilles sur ces mers lointaines, fonder des villes dans ces régions sauvages : le progrès viendra tout changer. Les forts deviendront des comptoirs; les chemins de fer transporteront moins de soldats que de ballots, et, quoi qu'on en dise, les peuplades de l'Asie centrale, la terreur du vieux monde, ne seront pas longtemps redoutables, quand la civilisation européenne les envahira ainsi de toutes parts, et que la vapeur aura mis Paris et Londres à trois semaines de distance de Bokhara et de Samarcande.

VICTOR CHAUVIN.

MIRIAM

PREMIÈRE PARTIE

I

Quatre personnes, aux aventures desquelles nous serions bien aise de pouvoir intéresser le lecteur. sont assises dans un des salons de la galerie de sculpture du Capitole, à Rome. Au milieu de ce salon, le premier après avoir monté le grand escalier, on peut admirer la belle et touchante statue du *Gladiateur mourant.* Le long des murailles, tout autour, sont exposés l'*Antinoüs*, l'*Amazone*, l'*Apollon lycien*, la *Junon*, toutes ces fameuses productions de la sculpture antique, toujours resplendissantes de l'éternelle majesté et de la noble beauté de leur vie idéale, quoique le marbre qu'elles animent soit jauni par le temps et intérieurement rongé peut-être pas l'humidité de la terre, dans le sein de laquelle elles sont restées si longtemps enfouies.

D'une des fenêtres de ce salon, on peut suivre les larges degrés de pierre qui descendent le long des antiques et massives fondations du Capitole, vers l'arc de triomphe de Septime-Sévère, battu en brèche par le temps, mais encore fièrement debout. Plus loin, le regard peut embrasser l'enceinte du Forum désolé (où les blanchisseuses romaines étendent leur linge pour le faire sécher au soleil), en dominant un amas informe d'édifices modernes entassés pêle-mêle avec de vieilles ruines, et les dômes des églises chrétiennes élevées sur les fondements des temples païens, et soutenues par les mêmes colonnes qui soutenaient autrefois ceux-ci. Plus loin encore — à peu de distance cependant, si l'on considère

combien de monuments historiques sont entassés dans un espace aussi restreint — on aperçoit la grande courbe du Colisée, dont les arches supérieures se dessinent sur le ciel bleu. Puis la vue est fermée par les montagnes Albines, qui ont conservé la même physionomie, au milieu de toutes ces ruines et de toutes ces vicissitudes, que lorsque Romulus regardait vers elles par-dessus les remparts encore inachevés de sa ville.

Nous effleurons d'un rapide coup d'œil toutes ces choses, ce ciel pur et brillant, ces montagnes lointaines, ces ruines étrusques, romaines et chrétiennes, vénérables d'une triple antiquité, ces statues fameuses dans tout l'univers, réunies dans la galerie du Capitole, afin de placer le lecteur sous l'empire des mêmes impressions qu'il éprouverait s'il se trouvait transporté à Rome : un vague sentiment de grave rêverie; une perception si intense de ce grand passé dont les splendeurs furent concentrées en ce lieu, que l'actualité du présent nous échappe en quelque sorte, et que nos affaires particulières et nos propres intérêts nous paraissent à moitié moins réels qu'ils le seraient partout ailleurs. Considéré à travers ce prisme, notre récit, dans lequel des éléments fantastiques s'entrelacent aux choses vulgaires de la vie humaine, pourra ne pas paraître trop différer du tissu de nos propres existences.

Au moment où nous les présentons au lecteur, nos quatre amis se trouvent précisément placés sous l'empire de ces sentiments que fait naître la comparaison du peu de consistance du présent auprès de ces blocs de granit dans lesquels les anciens Romains bâtissaient leurs vies. Trois d'entre eux, tous les trois artistes, viennent d'être simultanément frappés de la ressemblance singulière qui existe, entre une de ces antiques statues, un chef-d'œuvre bien connu de la sculpture grecque, et un jeune Italien, leur quatrième compagnon.

« Vous avouerez, Kenyon, dit une jeune femme à l'œil noir, que ses amis appellent Miriam, que vous n'avez jamais ciselé dans le marbre, ni modelé dans l'argile une ressemblance plus frappante. Le portrait est achevé : le caractère, le sentiment, les traits, tout y est. S'il s'agissait d'un tableau, la ressemblance pourrait être illusoire et imaginaire; mais ici, dans ce marbre pentélique, elle devient une réalité matérielle, qui peut être exactement appréciée par le toisé et le toucher. Notre ami Donatello est le vrai Faune de Praxitèle. N'est-ce pas vrai, Hilda?

— Oui, tout à fait; je le pense aussi, répondit Hilda, une frêle jeune fille de la Nouvelle-Angleterre, qui avait une perception merveilleusement nette et délicate de la forme et de l'expression des choses artistiques. S'il est quelque différence entre les deux, la raison doit en être, je suppose, que le Faune a toujours habité les bois et

les champs, et n'a jamais vécu qu'avec ses semblables; tandis que Donatello a quelque peu respiré l'air des villes et fréquenté des gens comme nous. Mais la ressemblance est très exacte et fort étrange.

— Pas si étrange, répliqua malicieusement Miriam; car jamais faune dans l'Arcadie ne fut d'une simplicité plus naïve que Donatello. C'est à peine s'il a le degré d'intelligence de l'homme le plus borné. Et il est vraiment fâcheux qu'il n'existe plus d'êtres de sa race pour que notre ami puisse aller vivre avec eux.

— Méchante! dit Hilda. Et vous êtes une ingrate, car il a assez d'esprit dans tous les cas pour vous adorer.

— Alors il n'en est que plus fou, » dit Miriam avec tant d'amertume que cela fit tressaillir Hilda.

Cette conversation avait lieu en anglais.

« Donatello, mon cher ami, dit Kenyon, en italien, faites-nous le plaisir, je vous prie, de prendre la pose exacte de cette statue. »

Le jeune homme sourit et se plaça dans l'attitude que la statue garde depuis deux ou trois mille ans. A part la différence du costume, si une peau de lion eût été substituée à son moderne talma, et un pipeau rustique à sa badine, on eût pu croire que Donatello était vraiment le Faune de marbre miraculeusement devenu de sang et de chair.

« Oui, la ressemblance est merveilleuse, observa Kenyon, après avoir examiné l'homme et la statue avec l'œil exercé d'un sculpteur. Il y a cependant un point ou plutôt deux points à l'égard desquels la chevelure abondante de notre ami ne nous permet pas de dire si cette ressemblance s'étend jusqu'aux menus détails. »

Le sculpteur attira l'attention des deux jeunes femmes sur les oreilles de l'admirable statue, que nous allons essayer de décrire, quelqu'insuffisants que doivent être tous les efforts pour rendre par des mots le charme magique de son originalité.

Le Faune est la statue en marbre d'un jeune homme, le bras droit adossé contre un tronc d'arbre; une de ses mains retombe nonchalamment sur son côté; dans l'autre, il tient un fragment de pipeau ou de quelque autre rustique instrument de musique. Son seul vêtement est une peau de lion avec les griffes, jetée sur ses épaules, qui retombe jusqu'à mi-corps derrière lui, laissant à nu les membres, et tout le devant du corps. Les formes, ainsi découvertes, sont admirablement gracieuses; mais les contours sont plus nourris et plus arrondis, le buste plus charnu, les muscles moins vigoureux, que n'ont coutume de le faire les anciens sculpteurs dans leurs types de beauté masculine. Le caractère du visage répond à celui du corps : le contour et les traits en sont agréables, mais arrondis et développés un peu voluptueusement, surtout vers la bouche

et le menton; le nez est très droit, mais une courbe légère à l'extrémité lui donne un charme indescriptible de caprice et de gaieté. La bouche, avec ses lèvres pleines et cependant délicates, paraît si bien s'entr'ouvrir pour sourire qu'elle appelle d'avance un sourire en retour. La statue entière — à la différence de toutes les autres œuvres qui ont jamais été taillées dans cette sévère matière du marbre — révèle l'idée d'une créature aimable et sensuelle, facile, heureuse, prompte aux transports joyeux, capable cependant d'émotion pathétique. Il est impossible de regarder longtemps cette figure de marbre sans concevoir pour elle un sentiment de bienveillance amicale, comme si elle était d'une substance sensible et animée.

Peut-être est-ce précisément l'absence d'austérité morale et de tout élément héroïque et élevé dans le caractère du Faune, qui en fait un objet si délicieux pour l'œil humain et pour la faiblesse de notre cœur. L'être représenté par cette statue n'est doué d'aucun principe de vertu; il doit même être incapable de comprendre l'abnégation; mais il peut être sincère et honnête par la force de sa simplicité. Nous ne devons attendre de lui ni sacrifice ni effort quelconque pour une cause abstraite; il n'y a pas l'atome d'un martyr dans son insouciance; mais il est capable d'un attachement vif et ardent, et il pourrait agir avec dévouement sous cette impulsion, même au besoin mourir pour l'objet de son amour. Il serait possible encore que le Faune pût recevoir une éducation par l'intermédiaire de ses émotions, de telle façon que la portion animale la plus grossière de sa nature fût du moins rejetée dans l'ombre, si elle ne pouvait être entièrement écartée.

La nature animale entre comme une des parties les plus essentielles dans la complexion du Faune; mais les traits de la créature brute sont unis et combinés avec ceux de l'humanité dans cette conception étrange, et cependant naturelle et vraie, de l'art et de la poésie antiques. Praxitèle, avec beaucoup de finesse, a répandu sur son œuvre ce mystère qui nous jette dans de si insolubles perplexités, quand nous essayons de parvenir à une connaissance intelligente et sympathique des genres inférieurs de la création. L'énigme n'est indiquée que par deux signes bien définis; ce sont les deux oreilles du faune, découpées en forme de feuilles et terminées en pointe comme chez les animaux. Quoique le marbre ne permette pas de s'en assurer, elles doivent être probablement recouvertes d'une fine et douce fourrure. Dans les représentations plus grossières de ce genre d'êtres mythologiques, on trouve une autre caractéristique de l'animal : un léger appendice caudal. Si cette particularité existe chez le Faune de Praxitèle, elle est cachée par la peau de

lion qui forme son vêtement; les oreilles pointues et fourrées sont donc les seuls indices de sa nature sauvage et sylvaine.

Un sculpteur doué d'une riche imagination, d'un goût très délicat, d'une sensibilité très vive et d'un rare talent artistique, doit avoir imaginé d'abord un faune à sa guise, et ensuite essayé d'emprisonner dans le marbre cette nature joyeuse et folâtre : ni homme, ni animal, ni cependant un monstre; mais un être dans lequel ces deux natures soient harmoniquement unies. C'est la première idée qui nous vient à l'aspect de cette statue et à laquelle nous nous arrêtons d'abord. Mais si nous l'examinons plus attentivement, nous sentons bientôt tout le charme qu'elle renferme; tous les agréments de la vie sylvaine, toutes les facultés heureuses et joyeuses des créatures qui habitent les bois et les champs semblent être mêlés et pétris en une seule substance, avec les qualités les plus bienveillantes de l'âme humaine : les arbres, le gazon, les fleurs, les clairs ruisseaux, l'animal domestique, la bête fauve et l'homme sans préjugé ! L'essence de toutes ces choses a pénétré et anime ce marbre incolore du Faune de Praxitèle.

Après tout, l'idée qui a inspiré l'artiste peut bien ne pas avoir été une fantaisie de son imagination, mais plutôt une réminiscence poétique d'une époque où l'affinité de l'homme avec la nature était plus étroite, et ses relations plus intimes avec tous les êtres vivants de la création.

« Donatello, dit gaiement Miriam, ne nous laissez pas dans cette perplexité. Relevez vos noirs cheveux, mon ami, et faites-nous voir si cette ressemblance merveilleuse s'étend jusqu'au bout des oreilles.

— Non, non, chère signorina, répondit Donatello en souriant, mais avec une certaine résistance. Je vous prie de considérer le bout de mes oreilles comme une chose admise. »

En parlant ainsi, le jeune Italien fit un saut et un bond, tels qu'eût pu les faire un véritable faune, pour se placer hors de l'atteinte de la belle main de Miriam.

« Je serais comme un loup des Apennins, continua-t-il, si vous touchiez seulement mes oreilles. Aucune personne de ma famille ne peut endurer cela. C'a toujours été un point délicat pour mes ancêtres et pour moi. »

Il parlait l'italien avec un accent de rusticité toscane et une prononciation qui témoignaient qu'il avait été élevé à la campagne et au milieu des paysans.

« Bien, bien, dit Miriam; votre endroit, ou mieux, vos deux endroits sensibles seront saufs, au moins en ce qui me concerne. Mais comme cette ressemblance est étrange ! et combien il serait curieux qu'elle s'étendît réellement jusqu'aux oreilles pointues !

Ah! cela est impossible, poursuivit-elle en anglais, quand il s'agit d'un jeune homme que nous connaissons aussi familièrement que Donatello; mais, vous voyez comme cette particularité nous explique bien le caractère du Faune. Ce n'est pas une créature surnaturelle, mais placée juste aux confins extrêmes de la nature, en elle cependant. Ne trouvez-vous pas, Hilda, un charme indicible à cette idée? Vous pouvez la sentir plus délicatement que moi!

— Cela me trouble étrangement, dit Hilda, et je ne me sens pas bien en état d'y réfléchir.

— Mais sûrement, dit Kenyon, vous trouvez avec Miriam et avec moi qu'il y a quelque chose de touchant et d'émouvant dans cette statue du Faune. Il a dû réellement exister jadis; il a dû entrer dans le plan de la nature, cet être si admirablement beau, placé entre l'homme et l'animal, sympathisant avec l'un et l'autre, comprenant leur langage et résumant leur double existence. Quelle pitié qu'il ait à jamais disparu des sentiers pénibles et poudreux de la vie, à moins pourtant que Donatello ne le représente actuellement.

— Vous ne sauriez croire combien cette idée me saisit, dit Miriam. Imaginez, à l'époque actuelle, un être réel, semblable à ce Faune mythique; combien heureuse serait sa vie, jouissant de tous les avantages terrestres et sensuels de la nature, s'ébattant dans la joyeuse liberté des bois et des champs, vivant comme l'homme dans son enfance innocente, sans connaître le mal, ni la tristesse, ni même la responsabilité morale. Ah! Kenyon, oh! Hilda, que n'avons-nous, vous et moi, moi du moins, des oreilles pointues! car je suppose que le faune n'a ni conscience, ni remords, ni soucis, qui lui oppressent le cœur, ni souvenirs poignants du passé, ni sombres pressentiments d'avenir.

— De quel ton tragique vous dites cela, Miriam! dit le sculpteur, qui, en levant les yeux sur elle, fut étonné de la voir pâle et tout en larmes; quelle émotion s'est emparée tout à coup de vous?

— Laissez-la se passer comme elle est venue, comme un coup de tonnerre dans le ciel de Rome. Voyez, le soleil luit de nouveau. »

Il en avait, sans doute, coûté à Donatello de se refuser, ainsi qu'il l'avait fait, à laisser voir ses oreilles; et maintenant, il se tenait auprès de Miriam, la regardant d'un air suppliant, comme pour solliciter son pardon. Sa posture muette et désespérée avait quelque chose de touchant et en même temps de grotesque, comme d'un chien qui se sent en faute ou en disgrâce. Il était difficile de se rendre compte du caractère de ce jeune homme. Il avait une organisation si riche, une physionomie si heureuse, un maintien si élégant; son corps était si développé, qu'il ne faisait nullement l'im-

pression d'une nature incomplète, mutilée ou bornée. Et cependant, pour les rapports sociaux, ses amis les plus familiers le considéraient par habitude et tout naturellement comme un enfant ou comme un être en dehors des lois ordinaires, n'exigeant pas de lui une stricte observation des convenances, accordant à peine assez d'attention à ses excentricités pour avoir besoin de les lui pardonner. Il y avait en Donatello quelque chose d'indéfinissable, qui le plaçait hors des conditions communes de l'humanité.

Il prit la main de Miriam, la baisa et fixa ses yeux sur les siens sans dire un mot. Elle lui sourit, et lui rendit une légère et indifférente caresse, comme on fait à un petit chien qui se place lui-même de façon à la recevoir. Ce n'était même pas précisément une caresse, mais une petite tape, qui pouvait passer pour un signe d'affection ou une plaisanterie de châtiment. Quoi qu'il en soit, cela parut procurer un vif plaisir à Donatello; à ce point que, dans sa joie, il se mit à danser autour de la balustrade en bois qui entoure le *Gladiateur mourant*.

« C'est tout à fait le *Faune dansant*, dit Miriam à Hilda. Quel enfant, ou quel niais! Je me surprends continuellement à traiter Donatello comme si c'était un enfant sans conséquence; et cependant il ne peut réclamer de tels priviléges comme une immunité de son âge, car il a au moins..... Quel âge pensez-vous qu'il ait, Hilda?

— Vingt ans, répondit Hilda en regardant Donatello. Mais, en vérité, je ne saurais le dire; peut-être a-t-il à peine cet âge, et peut-être est-il plus vieux. Il n'a rien à faire avec le temps : il y a sur son visage un rayon d'éternelle jeunesse.

— Tous les gens sans intelligence ont cet air, dit Miriam dédaigneusement.

— Donatello a certainement le don d'éternelle jeunesse, comme le suggère Hilda, observa Kenyon en souriant; car, à en juger par la date de cette statue, que Praxitèle, j'en suis convaincu, a faite à son intention, il doit avoir au moins vingt-cinq siècles, et il paraît aussi jeune que jamais.

— Quel âge avez-vous? lui demanda Miriam.

— Je n'en sais rien, signorina, répondit-il: mais je ne suis pas très vieux, car je n'ai commencé à vivre que depuis que je vous connais.

— Quel homme du monde aurait tourné un compliment avec plus de délicate finesse! s'écria Miriam. La nature et l'art se rencontrent quelquefois. Mais quelle heureuse ignorance est celle de notre ami Donatello! Il ne sait pas son âge! Cela équivaut à être immortel sur la terre. Si je pouvais ainsi oublier le mien!

— Il est encore trop tôt pour faire un pareil souhait, dit le sculpteur. Vous êtes à peine aussi âgée que Donatello le paraît.

— Je serais contente alors, reprit Miriam, si je pouvais seulement oublier un seul jour de toute ma vie. » Puis, comme paraissant se repentir de cette allusion, elle se hâta d'ajouter : « Les jours d'une femme sont si fastidieux, que ce serait un bienfait de pouvoir en laisser même un seul hors de compte. »

La conversation continua à s'égarer dans ces vagabondages d'imagination, auxquels se plaisent les artistes et les poètes. La ressemblance qui existait entre le Faune de marbre et leur compagnon avait fait sur nos trois amis une profonde impression, qui les avait transportés dans cette région idéale de la fantaisie où il est si agréable de se soustraire aux préoccupations prosaïques de la vie. Ils s'étaient mis à se promener à travers les salons de la riche galerie, s'arrêtant, à chaque pas, à contempler cette multitude de personnages majestueux ou charmants, arrachés au tombeau où la vieille Rome gît ensevelie. La réalisation de l'antique Faune dans la personne de Donatello donnait encore un caractère plus vivant à ces fantômes de marbre. Il semblait que chaque statue allait s'animer ainsi ! Antinoüs semblait prêt à relever son front et à dire la cause de son éternelle tristesse. L'Apollon lycien paraissait se préparer à pincer les cordes de sa lyre, et, à leur première vibration, cet autre Faune de marbre rouge, immobilisé dans sa joyeuse attitude de danseur, allait gambader gaiement, entraînant avec lui les satyres aux pieds de chèvre, pour faire une ronde avec Donatello. Bacchus aussi n'allait-il pas s'échapper de son piédestal pour venir presser une grappe de raisins rouges sur les lèvres du jeune homme, reconnaissant en lui un de ces sylvains qui avaient si souvent, autrefois, partagé ses divertissements ?

Puis nos quatre amis s'arrachèrent à ces lieux et descendirent les escaliers ; une disposition plus sombre avait succédé à leur joyeuse fantaisie ; conséquence naturelle d'une telle gaieté.

« Je doute maintenant, dit Miriam à Hilda, de cette ressemblance de notre ami et du Faune, dont nous nous entretenions tout à l'heure. A dire vrai, elle ne m'a jamais frappé aussi vivement que Kenyon et vous-même, quoique je me sois prêtée à cette fantaisie, qui nous a procuré un moment de distraction.

— J'en ai été, sans aucun doute émue, et vous avez paru également l'être, répondit Hilda, qui, en même temps, se retourna pour regarder Donatello, voulant s'assurer encore une fois de la réalité de cette ressemblance. Mais les physionomies peuvent subir de tels changements d'une heure à l'autre, qu'elles ne sont plus semblables à elles-mêmes, pour ceux du moins qui considèrent plus l'expres-

sion que les contours du visage. Voyez donc combien il est tout à coup devenu triste et sombre !

— Il me paraît plutôt contrarié que triste, dit Miriam. Je l'ai déjà vu ainsi une fois ou deux. Si vous l'observez bien, vous verrez qu'il y a dans sa physionomie quelque chose de féroce qu'on ne devrait pas s'attendre à trouver dans une nature aussi aimable. Donatello est un très étrange jeune homme. Je ne voudrais pas qu'il s'attachât ainsi continuellement à mes pas.

— Vous avez ensorcelé le pauvre garçon, dit en riant Kenyon. Vous avez une faculté de séduire ainsi les gens qui vous procure une singulière escorte. J'aperçois un autre de vos suivants derrière ce pilier, et c'est sa présence sans doute qui a éveillé la colère de Donatello. »

Ils avaient franchi les portes du palais. Caché en partie derrière un des piliers du portique, se tenait un de ces individus tels qu'on en rencontre souvent à Rome, mais nulle part ailleurs. On l'eût dit échappé de quelque tableau, et, en effet, on eût pu retrouver sa physionomie sur une douzaine de toiles ; c'était un de ces modèles à l'air sombre, avec une barbe abondante et des haillons à la fois pittoresques et sordides que les peintres convertissent à leur gré en saints ou en bandits.

— Miriam, murmura Hilda en tressaillant, c'est votre modèle. »

II

Le modèle de Miriam est appelé à jouer un rôle si important dans notre récit, qu'il est essentiel de rappeler les circonstances singulières dans lesquelles il fit sa première apparition, et de dire comment dès lors il s'attacha aux pas de la jeune artiste. Mais nous devons auparavant parler de quelques particularités relatives à la position de Miriam elle-même.

Il y avait un certain mystère dans sa situation, qui, quoiqu'il n'impliquât nécessairement rien de mal, eût cependant été un obstacle à sa réception dans le monde partout ailleurs qu'à Rome. La vérité est que personne ne savait rien sur son compte, ni en bien, ni en mal. Elle était arrivée sans présentation, avait pris un atelier, placé sa carte sur sa porte, et montré un remarquable talent de peinture à l'huile.

Elle avait une grande liberté apparente dans ses allures ; ses manières étaient si éloignées de toute pruderie, qu'il semblait facile de lier connaissance avec elle, et peu difficile de changer en intimité

des relations accidentelles. Telle était du moins la première impression, mais non pas la dernière conclusion de ceux qui avaient réellement songé à cultiver sa connaissance. Si libre et si affable se montrait Miriam avec tous ceux qui l'abordaient, qu'ils ne pouvaient d'abord s'en rendre compte; mais ils n'étaient pas plus avancés dans ses bonnes grâces le lendemain que la veille. Elle tenait la foule à distance, sans cependant faire sentir à personne qu'il était exclu du cercle de son intimité.

Il y avait deux personnes, toutefois, qu'elle paraissait considérer comme ses amis, dans le sens le plus vrai et le plus intime du mot, un jeune sculpteur américain et une jeune fille du même pays, peintre comme Miriam elle-même : Kenyon et Hilda. Son cœur s'épanchait tout à fait avec eux, et elle aimait à se reposer dans leur société de l'isolement qu'elle gardait vis-à-vis de tout le reste du monde. Ses deux amis appréciaient bien la force du sentiment qui l'attirait vers eux, et payaient d'un semblable retour son affection; Hilda, avec la ferveur d'une première amitié de jeune fille, Kenyon, avec un tendre respect, dans lequel il n'entrait d'ailleurs aucune nuance d'amour.

Une sorte d'intimité s'était ensuite établie entre ces trois amis et un quatrième personnage; c'était un jeune Italien, qui, se trouvant par hasard à Rome, avait été séduit par la remarquable beauté de Miriam. Il l'avait vue, l'avait suivie, et avait insisté avec une naïve persévérance pour être admis à faire sa connaissance; il avait ainsi obtenu ce à quoi eussent probablement échoué des poursuites plus raffinées. Quoique son intelligence ne fût rien moins que brillante, ce jeune homme avait plusieurs particularités agréables de caractère qui lui avaient valu, de la part de Miriam et de ses amis, une bienveillance amicale, mais un peu dédaigneuse. C'est lui qu'ils appelaient Donatello, et dont nous les avons vus admirer, à l'ouverture de ce récit, la merveilleuse ressemblance avec le Faune de Praxitèle.

Telle est la situation dans laquelle nous trouvons Miriam, quelques mois après son installation à Rome. Nous devons ajouter cependant que le monde ne lui permettait point de cacher ainsi son passé sans faire à son sujet une foule de conjectures, provoquées d'ailleurs par sa beauté et la notoriété qu'elle avait acquise comme artiste. Les uns disaient, par exemple, qu'elle était la fille et l'héritière d'un grand banquier juif (idée suggérée peut-être par un certain caractère oriental dans sa physionomie), et qu'elle avait fui de la maison paternelle pour se soustraire à un mariage qu'on voulait lui faire contracter avec un cousin, héritier aussi d'une fortune considérable, afin de retenir dans la famille cette énorme accu-

mulation de richesses. Une autre version faisait d'elle une princesse allemande que, par des raisons d'Etat, l'on avait voulu marier à un souverain décrépit ou bien à un prince encore au maillot. Suivant un troisième récit, elle était la fiancée d'un riche planteur de l'Amérique du Sud, qui lui avait fait donner une éducation distinguée, et voulait l'associer à sa fortune ; mais sa répugnance pour le sang africain, qui était mêlé dans les veines de son amant au sang européen, avait été si vive, qu'elle avait tout laissé et pris la fuite. D'autres encore en faisaient la femme d'un lord anglais, qui, par simple amour de l'art, avait renoncé aux splendeurs de son rang pour vivre de son pinceau dans un atelier de Rome.

Toutes ces suppositions étaient suggérées par cette idée, qu'entre Miriam et la nécessité, il ne pouvait rien y avoir de commun, et que les privations qu'elle s'imposait étaient purement volontaires. Mais d'autres hypothèses plus vulgaires voyaient en elle la fille d'un industriel ou d'un financier ruiné dans une grande catastrophe commerciale ; et, possédant un goût très prononcé pour l'art, elle avait entrepris de demander sa vie à son pinceau plutôt que de se faire institutrice.

Quoi qu'il en soit, Miriam restait enveloppée de mystère. C'était une jeune femme belle et séduisante, mais dont les moindres actions avaient, même pour Hilda et Kenyon, quelque chose d'étrange et d'énigmatique.

Les mêmes amis que nous avons vus tout à l'heure dans la galerie de sculpture du Capitole se trouvaient pareillement réunis, quelques mois auparavant, dans les catacombes de Saint-Calixte. Ils suivaient, en devisant, leur guide à travers les labyrinthes souterrains de ce vaste cimetière. De chaque côté sont disposées des niches horizontales, où l'on peut encore distinguer les formes des cadavres humains qui y furent déposés, aux cendres blanches, dernier résidu des corps, et aux crânes qui tombent en poussière au plus léger contact. De distance en distance se trouvent de petites chapelles, vides aujourd'hui de leurs ornements d'autrefois, à part quelques autels taillés dans le roc et des fresques représentant, sur les parois, des scènes de l'Ecriture. Dans une de ces chapelles, ils trouvèrent deux sarcophages contenant l'un un squelette, l'autre un cadavre desséché, encore revêtu de ses vêtements.

« Comme tout cela est lugubre ! dit Hilda en frissonnant. Je ne sais pourquoi nous sommes venus ici, ni pourquoi nous y resterions un instant de plus.

— Je hais tout cela, dit Donatello avec une singulière énergie. Mes chers amis, je vous en prie, retournons en arrière, à la bienheureuse lumière du soleil. »

Dès le principe, Donatello avait montré peu de zèle pour cette excursion; il avait une instinctive répugnance pour les tombeaux et les squelettes, qui lui faisaient ressentir vivement toute cette horreur que les esprits simples associent à l'idée de la mort. Il tremblait et regardait d'un air effaré autour de lui; il se serrait près de Miriam, dont l'influence attractive avait seule pu l'entraîner dans cette région ténébreuse.

« Quel enfant vous êtes, pauvre Donatello, dit celle-ci avec la familiarité qu'elle prenait toujours avec lui. Vous avez peur des fantômes !

— Oui, signorina, une peur terrible! répondit naïvement Donatello.

— Moi aussi, je crois aux fantômes, reprit Miriam, et ils pourraient me faire trembler en certaines occasions. Mais ces tombeaux sont si vieux, leurs cendres et leurs ossements sont si secs, qu'ils ont certainement cessé d'être hantés. La plus terrible idée que provoquent les catacombes, c'est leur étendue interminable et la possibilité de s'égarer dans leur labyrinthe ténébreux.

— Quelqu'un s'est-il jamais perdu ici? demanda Kenyon au guide.

— Sûrement, signor; une personne encore, pas plus loin que du temps de mon père, » répondit le guide. Et il ajouta de l'air d'un homme convaincu de ce qu'il dit : « Mais le premier qui s'est égaré dans ces catacombes est un païen de la vieille Rome, qui s'y était furtivement introduit, afin d'épier et de trahir les saints qui venaient prier dans cet asile. Connaissez-vous l'histoire, signor? Un miracle a châtié le maudit, et depuis ce temps, depuis quinze siècles au moins, il erre dans les ténèbres, cherchant sa route pour sortir des catacombes.

— Et l'a-t-on jamais vu? demanda Hilda, qui ajoutait une foi superstitieuse aux merveilles de cette sorte.

— Je ne l'ai jamais vu de mes yeux, signora! Les saints m'en préservent, répondit le guide. Mais c'est une chose bien connue qu'il guette les visiteurs des catacombes, spécialement si ce sont des hérétiques, dans l'espoir d'attirer ceux qui s'égareraient, pour qu'ils deviennent des compagnons de sa misère.

— Un si grand désir de sympathie indique en tout cas quelque chose d'aimable dans ce pauvre malheureux, » observa Kenyon.

Ils étaient arrivés à une chapelle plus vaste que celles qu'ils avaient encore trouvées; elle était de forme circulaire, et, quoique creusée dans le sol, elle avait des piliers, une voûte, et tous les éléments d'une architecture régulière. L'obscurité profonde qui les environnait, au delà de la faible lueur que projetaient leurs torches,

faisait rêver à cette nuit mystérieuse de la mort qui enveloppe la courte durée de nos vies et dans laquelle nos amis s'engouffrent successivement un par un.

« Mais où est Miriam ? » s'écria tout à coup Hilda.

Nos amis se regardèrent, et s'aperçurent qu'un des leurs avait disparu dans ces ténèbres, qui donnaient le frisson à la seule pensée éloignée d'un semblable malheur.

« Sûrement elle ne peut être perdue, dit Kenyon. Il n'y a qu'un instant, elle prenait encore part à notre conversation.

— Non, non, dit Hilda. Elle était restée en arrière, et il y a longtemps que nous n'avons entendu sa voix.

— Des torches ! des torches ! » cria Donatello avec désespoir.

Mais le guide les retint, et leur affirma qu'il n'était pas possible de venir en aide à leur compagne perdue, si ce n'est en criant de toute la portée de leurs voix. Le son pouvait s'étendre fort loin dans ces étroits passages ; elle entendrait probablement leur appel, et, guidée par lui, elle pourrait les rejoindre.

Tous ensemble, Kenyon, Donatello, Hilda, le guide, ils se mirent à crier, à appeler, à hêler, de toute la force de leurs poumons. Mais — pour ne pas prolonger l'angoisse du lecteur, car nous ne tenons pas à l'intéresser particulièrement à cette scène, que nous rapportons seulement à cause de l'étrange aventure dont elle fut suivie — ils entendirent bientôt une voix de femme qui leur répondait.

« C'est la signorina, dit joyeusement Donatello.

— Oui, c'est certainement la voix de notre chère Miriam, dit Hilda, et la voici qui vient. »

La silhouette de leur amie était maintenant distincte à la lueur des torches. Mais Miriam n'accourait pas avec la précipitation joyeuse et émue d'une craintive jeune femme qui vient d'échapper à une si affreuse aventure. Elle ne répondit pas immédiatement aux questions et aux félicitations empressées de ses amis, et, ils s'en souvinrent plus tard, il y avait, dans son attitude, quelque chose d'absorbé, de préoccupé et de concentré. Elle était pâle, et serrait sa torche avec une crispation nerveuse, que trahissaient les vacillements irréguliers de la flamme.

« Très chère amie, dit Hilda en la pressant dans ses bras, comment avez-vous fait pour vous éloigner de nous ? Bénie soit la Providence qui vous a sauvée de ces épouvantables ténèbres !

— Etes-vous bien sûre, chère Hilda, que ce soit l'intervention céleste qui m'ait ramenée à la lumière ? murmura Miriam avec un étrange sourire. En ce cas, la Providence s'est servie, je vous l'assure, d'un guide bizarre. Tenez, regardez-le. »

Hilda regarda dans la direction qu'indiquait Miriam, et elle dis-

tingua un personnage fantastique, qui se tenait dans l'obscurité, à l'entrée de la petite chapelle. Kenyon l'aperçut en même temps, et il s'approcha vers lui avec sa torche, quoique le guide s'efforçât de l'en dissuader, en lui disant qu'une fois hors de l'enceinte consacrée, l'ombre aurait le pouvoir de l'entraîner avec elle dans ses ténèbres. Ce qui néanmoins frappa le sculpteur quand il réfléchit plus tard à ces circonstances, c'est que le guide ne manifesta pas autant d'appréhensions pour son propre compte qu'il semblait en ressentir pour les autres; car, tout en essayant de retenir Kenyon, il s'avança avec lui auprès du spectre, qui avait un aspect étrangement pittoresque et quelque peu mélodramatique.

Il était enveloppé dans un ample manteau, qui paraissait fait de peau de buffle; il avait des culottes en peau de chèvre avec les poils, telles qu'en portent communément les paysans de la campagne romaine, qui dans ce costume ressemblent aux antiques satyres; et vraiment, le spectre des catacombes aurait pu représenter le dernier survivant de cette race évanouie, réfugié dans cette obscurité sépulcrale et pleurant sur la perte de sa vie sylvaine. Sa tête était couverte d'un chapeau pointu, à larges bords, dans l'ombre duquel on apercevait vaguement un visage farouche, que dissimulait encore une barbe longue et inculte. Ses yeux semblaient éviter la lumière, comme ceux d'un être dont les ténèbres sont l'élément naturel.

Kenyon ne put maîtriser une certaine émotion en présence de ce personnage étrange, surgissant ainsi de l'obscurité des catacombes.

« Qui êtes-vous? dit-il; et depuis combien de temps errez-vous en ces lieux?

— Depuis mille cinq cents ans, murmura le guide. C'est le vieux fantôme païen dont je vous ai parlé, qui avait voulu trahir les fidèles.

— Oui, c'est un fantôme, dit à haute voix Donatello tout tremblant. Ah! pauvre signorina, quel être terrible vous a poursuivie dans ces sombres couloirs!

— Vous êtes absurde, Donatello, reprit le sculpteur. Cet individu n'est pas plus un fantôme que vous-même. La seule chose surprenante, c'est comment il a pu pénétrer dans les catacombes. Peut-être notre guide pourrait-il nous expliquer cette énigme. »

Le spectre lui-même prit le soin d'attester qu'il n'était point impalpable et qu'il était bien de chair et d'os, en faisant un pas en avant, et en posant sa main sur le bras de Kenyon.

« Ne demandez pas qui je suis, ni comment je me trouve dans ces ténèbres, dit-il d'une voix rude et rauque, comme si toute l'humidité des catacombes était amassée dans sa poitrine. Je ne suis qu'une ombre attachée à ses pas. Elle est venue à moi quand je ne son-

geais plus à elle. C'est elle qui m'a rappelé, et elle doit subir les conséquences de ma réapparition dans le monde.

— Sainte Vierge, murmura le guide en se parlant à lui-même. Je souhaite que la signorina soit satisfaite de cette aubaine. Dans tous les cas, les catacombes seront bien débarrassées de lui ! »

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette scène. Tout ce qu'il est essentiel de dire pour la suite de notre récit, c'est que, durant le court instant qu'elle s'était égarée dans ces passages tortueux et sombres, Miriam avait rencontré un inconnu, qui l'avait guidée ou suivie jusque vers ses amis, et il était sorti avec eux des catacombes. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette aventure, c'est que ces relations, ainsi nouées par le hasard, ne se terminèrent pas avec l'incident qui leur avait donné naissance. Une sorte de lien indissoluble parut s'être établi entre Miriam et le spectre des catacombes ; il ne cessa plus de la suivre, depuis ce jour, sans la laisser un instant. Il s'attachait à ses pas avec plus de persistance encore que les mendiants italiens, quand ils ont une fois reconnu un bienfaiteur. Si par hasard il disparaissait pendant un jour ou deux, toujours il revenait, la suivant à travers les rues, s'asseyant sur son escalier ou au seuil de sa porte. Miriam avait pris son parti de cette importunité; elle admettait même dans son atelier cet étrange personnage, et on pouvait retrouver ses traits dans plusieurs de ses dessins ou de ses toiles.

Cette aventure s'était répandue; elle avait fait son chemin dans les cercles italiens, où, grossie par la superstition, elle avait pris des proportions plus merveilleuses encore que celles que nous avons dites, tandis que, dans les cercles anglo-saxons ou allemands, on l'avait enrichie d'ornements fantastiques, dignes de Tieck ou d'Hoffmann; personne ne se faisant scrupule d'ajouter aux invraisemblances d'une histoire merveilleuse. La plus raisonnable et la plus généralement adoptée de ces versions était celle que nous avons déjà vue suggérée par le guide.

Miriam elle-même plaisantait souvent avec Kenyon et Hilda sur les récits fantastiques que l'on faisait à ce sujet. Ses deux amis n'avaient pas manqué de lui demander l'explication du mystère, puisqu'il y avait certainement un mystère ; mais ils n'en avaient jamais obtenu de réponse satisfaisante. Tantôt elle paraissait aussi embarrassée qu'eux pour l'expliquer; tantôt, répondant à leurs questions avec une gaieté mélancolique, elle semblait se complaire dans les fables inventées par la fantaisie allemande ou la superstition italienne. Par exemple, avec une étrange gravité dans la physionomie, tempérée seulement par une expression malicieuse de ses yeux noirs, elle disait que le spectre, qui avait été un artiste dans sa

première vie, avait promis de lui apprendre le secret perdu depuis longtemps de la peinture des fresques antiques ; la connaissance de ce procédé la placerait à la tête de l'art moderne, mais la condition qu'il mettait à le lui révéler, c'est qu'après avoir enrichi le monde d'œuvres admirables, elle retournerait avec lui dans les ténèbres des catacombes. Elle hésitait à conclure le marché, mais quel véritable artiste n'achèterait pas, même à un tel prix, une aussi triomphante supériorité ?

Mais, depuis le jour de cette rencontre, un changement complet s'était opéré dans l'esprit de Miriam ; elle était devenue sérieuse et préoccupée. Il n'était pas difficile à ses amis de s'apercevoir que, pour une cause ou pour l'autre, son bonheur était sérieusement compromis. Elle paraissait en proie à une profonde mélancolie. Si quelquefois elle était gaie, c'était rarement avec un franc abandon. Elle était sujette à des accès de mauvaise humeur qui retombaient souvent sur ceux qu'elle aimait le mieux ; les plus indifférents n'échappaient pas toujours à de semblables manifestations d'humeur, surtout s'ils essayaient de faire quelque allusion au modèle. En pareil cas, ils se hâtaient de quitter ce sujet, et étaient peu disposés ensuite à y revenir ; mais aussi ils inclinaient à interpréter le mystère de la façon la moins favorable pour Miriam.

Le lecteur se demandera peut-être pourquoi tant de conjectures à propos d'un incident qui pouvait être si facilement expliqué sans sortir des limites de la vraisemblance. Le spectre pouvait avoir été simplement un mendiant romain familier avec les catacombes, où il avait peut-être coutume de chercher asile ; ou bien un pauvre fou, un de ces maniaques qui se plaisent parmi les tombes. Quant à l'attachement de l'étranger pour Miriam, l'attraction magnétique dont elle était douée pouvait jusqu'à un certain point l'expliquer ; d'ailleurs cette ténacité ne devait pas sembler très surprenante à ceux qui savent quel faible lien suffit pour attacher les vagabonds paresseux de l'Italie à quiconque leur fait l'aumône ou leur témoigne quelque intérêt. Pour ce qui est du changement qui s'était opéré chez Miriam, de ses accès de mélancolie et de ses irritations nerveuses, si on voulait les interpréter généreusement, on pouvait y voir les symptômes d'une affection maladive, suffisamment motivée par les excitations d'un travail tout d'imagination, sur une jeune femme délicate et nerveuse, dans l'atmosphère insalubre de Rome. C'est du moins ce que Kenyon et Hilda essayaient de se persuader, s'efforçant de faire partager leur opinion à tous ceux sur lesquels ils pouvaient exercer quelque influence.

Mais un des amis de Miriam avait pris la chose plus tristement à cœur. C'était le jeune Italien Donatello. Il avait été un des témoins

de la première apparition du modèle, comme nous l'avons dit, et il n'avait cessé de nourrir depuis une répulsion particulière contre cet être mystérieux, sombre, ayant une odeur de tombeaux. C'était moins de l'aversion, de la haine, qu'une de ces antipathies instinctives et non raisonnées, telles qu'en manifestent parfois les animaux. L'ombre du modèle, qui venait toujours se placer dans la lumière que Miriam répandait autour d'elle, inquiétait Donatello ; mais sa nature était si remarquablement mobile et heureuse, que ce n'étaient là que des impressions passagères, qui disparaissaient bientôt sous l'entraînement de l'instant suivant.

III

Un des traits particuliers de Rome moderne, qui frappe l'étranger plus que toutes les choses dont il a déjà maintes fois entendu la description, c'est la physionomie des palais, anciennes résidences patriciennes, qui servent aujourd'hui d'habitation aux simples plébéiens comme aux riches étrangers. Vous entrez par un portail large et élevé, et vous vous trouvez dans une grande cour, entourée de piliers qui forment comme une sorte de cloître, entre lesquels gisent des fragments de statues, des torses et des bustes mutilés ; des bas-reliefs, dépouilles d'autres palais plus vieux encore, sont fixés contre les murailles, dont les pierres elles-mêmes viennent le plus souvent du Colisée ou de quelque autre ruine impériale. Il n'est pas rare non plus d'apercevoir entre les piliers de vieux sarcophages, sans leur couvercle, dont les sculptures les plus proéminentes sont brisées, qui autrefois peut-être ont contenu la dépouille de quelque grand personnage historique, et qui ne sont plus aujourd'hui que le réceptacle des eaux pluviales et des immondices.

Au centre de la cour, qui a pour dôme le ciel bleu d'Italie, s'élève une fontaine monumentale, dont l'eau retombe d'un bassin de pierre dans un autre, ou bien s'échappe de l'urne d'une naïade, ou encore est rejetée par la bouche de monstres sans nom, qui étaient simplement grotesques, quand ils sont sortis du ciseau de Bernini ou de tout autre architecte, mais qui aujourd'hui, recouverts par la mousse, le gazon et toutes les végétations verdâtres qui ont pu s'insinuer dans les fentes et les crevasses du marbre rongé par l'humidité, se sont identifiés, en quelque sorte, avec la nature qui paraît les avoir adoptés, et leur communiquer sa séve vivifiante avec la même largesse que s'ils étaient réellement sortis de son sein et avaient poussé des racines en cet endroit.

Dans un des angles de la cour, une porte, soutenue par des piliers, donne accès sur un escalier aux larges degrés de marbre, foulés autrefois par les princes et les cardinaux des grandes familles romaines; mais aujourd'hui tous ces personnages illustres ont disparu pour faire place à des ambassadeurs, à des milords anglais, à des millionnaires américains, à des artistes, à des commerçants, à des blanchisseuses, à des artisans de toutes les classes du peuple, qui y trouvent, les uns les salons pavés de marbre, que réclament leur orgueil et leur amour du luxe, les autres le petit appartement ou la modeste chambre auxquels la modicité de leurs ressources leur prescrit de limiter leurs désirs. Seulement, dans aucune des parties de ces palais, bâtis pour les splendeurs princières, non en vue d'un simple intérieur et des jouissances de la vie de famille, pas plus le plus humble que le plus fier de leurs locataires n'y trouve le confortable.

Dans la matinée du jour qui suivit la scène de la galerie de sculpture, nous voyons Donatello gravissant les marches d'un de ces escaliers. Il monte rapidement, sans s'arrêter à considérer les riches sculptures ni les décorations élégantes, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'étage le plus élevé, devant une petite porte, sur laquelle est une carte avec le nom de *Miriam Schaefer*, *peintre à l'huile*. Il frappe, et la porte s'ouvre devant lui, par un cordon tiré de l'intérieur; après avoir traversé une petite antichambre, il se trouve en face de Miriam elle-même.

« Entrez, mon faune, dit-elle, et donnez-moi des nouvelles de l'Arcadie. »

La jeune artiste n'était pas à son chevalet; elle était occupée à réparer une paire de gants. Il y a une grâce touchante, un charme doucement pénétrant, dans ces petits travaux d'aiguille qui distinguent les femmes des hommes. Les femmes ont ainsi toujours une occupation toute prête pour remplir leurs moments oisifs. Ce fil de soie ou de coton, passé à leur aiguille, est comme un fil électrique, qui établit une sorte de communion sympathique, entre toutes celles de leur sexe, quels que soient leur rang, leur beauté, leur talent, la distinction de leur intelligence ou l'élévation de leur esprit; ce fil est un lien qui les rattache aux intérêts familiers et gracieux de la vie qui forment leur département; et l'activité incessante dans laquelle les entretiennent ces petits travaux, exerce une constante influence sur leur caractère et sur leur santé, en les préservant d'une dangereuse accumulation de sensibilité morbide. Il n'est pas de meilleur indice du calme et de la paix de leur conscience, que lorsqu'elles sont ainsi occupées. Et si l'ouvrage leur tombe des mains, et que l'aiguille s'arrête, sans qu'elles s'en aperçoivent, entre

leurs doigts, c'est un indice d'émotion et de trouble aussi certain que les battements mêmes de leur cœur.

Or, c'était actuellement le cas de Miriam. Elle semblait avoir oublié la présence de Donatello qui se tenait, en la regardant, auprès d'elle, et elle se laissait aller à ses pensées; le gant s'échappa de ses doigts. Tout simple qu'il fût, le jeune homme comprit qu'elle avait de la peine.

« Chère madame, vous êtes triste, dit-il en se rapprochant d'elle.

— Ce n'est rien, Donatello, répondit-elle en reprenant son ouvrage. Oui, je suis un peu triste peut-être. Il n'y a rien là de surprenant pour nous, gens du monde ordinaire, et surtout pour nous autres femmes. Vous êtes d'une race plus heureuse, mon ami, et vous ne savez rien de ces maladies de tristesse qui sont la condition de notre nature déchue. »

Miriam, toujours préoccupée, laissa encore quelques instants Donatello, sans paraître remarquer sa présence. En promenant ses regards autour de lui, le jeune homme aperçut, dans un des coins les plus sombres de l'atelier, une femme aux longs cheveux dénoués, qui agitait ses bras avec un geste de tragique désespoir, et paraissait lui faire signe de venir à elle.

« Ne soyez pas effrayé, dit Miriam, souriant de l'inquiétude avec laquelle il fixait ses regards vers cette obscurité mystérieuse. Elle ne vous fera pas de mal, ni à personne. C'est une personne d'une nature excessivement souple; tantôt une héroïne de romans et tantôt une fille des champs, tout ce que l'on veut. C'est une pauvre poupée.

— Ah! dit Donatello. En la voyant d'abord, il m'avait paru que ses bras s'agitaient, comme si elle m'eût fait signe de venir à son secours, dans quelque affreux danger.

— Etes-vous souvent troublé par ces sinistres fantômes d'imagination? demanda Miriam. Je ne l'aurais pas supposé.

— A vous parler franchement, chère signorina, répondit le jeune Italien, je suis très disposé à avoir peur dans les vieilles maisons et dans l'obscurité. Je n'aime pas les ténèbres ni les lieux sombres, à moins que ce ne soit une grotte, ou le tronc d'un arbre, ou quelque retraite dans les bois, telle que j'en connais beaucoup aux environs de la maison où je suis né.

— Oui, vous êtes un faune, nous le savons. Mais le monde est bien changé aujourd'hui; il s'est fâcheusement transformé, pauvre Donatello, depuis ces temps heureux où ceux de votre race habitaient les bois arcadiens, jouant à cache-cache avec les nymphes dans les grottes et à travers les arbres. Vous êtes revenu quelques siècles trop tard sur la terre.

— Je ne vous comprends pas, dit Donatello en la regardant avec étonnement. Tout ce que je sais, signorina, c'est que je suis aise d'être venu au monde en même temps que vous ; et, où que vous soyez, dans les villes ou dans les bois, je serai toujours heureux d'y être avec vous.

— Je m'étonne que vous croyiez pouvoir me parler de la sorte, dit Miriam. Beaucoup de femmes s'en trouveraient offensées. Hilda ne supporterait jamais un pareil langage. Mais ce n'est qu'un enfant, reprit-elle, en se parlant à elle-même, un enfant naïf, offrant son cœur à la première femme qu'il a rencontrée par hasard !

— Vous êtes fâchée contre moi ! demanda Donatello, tout à coup attristé.

— Nullement, reprit Miriam, en lui tendant franchement la main. Nous allons, si vous le voulez, examiner ensemble ces esquisses. Je ne me sens pas disposée à commencer votre portrait aujourd'hui. »

Miriam attira l'attention de son ami sur une toile où elle avait ébauché son propre portrait : elle lui demanda si l'expression lui en plaisait.

« Oui, dit Donatello en hésitant ; si seulement un sourire éclairait votre visage. Son expression est plus triste encore qu'elle ne m'avait paru. Ne pourriez-vous vous faire sourire un peu, signorina ?

— Un sourire forcé est plus disgracieux qu'un froncement de sourcils, dit Miriam, et pendant qu'elle parlait un sourire naturel traversa sa figure.

— Oh ! restez comme cela, dit Donatello en frappant des mains. Faites reluire ce sourire sur votre portrait. Il s'est déjà évanoui ! Vous voilà triste de nouveau, très triste, et la peinture me regarde tristement, comme si quelque malheur était arrivé !

— Comme vous paraissez inquiet, mon ami ! dit Miriam. Je suis presque disposée à croire que vous êtes vraiment un faune, tant il y a pour vous de mystère et de terreur dans ces tristesses, aussi naturelles que la lumière du jour, pour nous autres qui sommes pétris dans le moule ordinaire de l'humanité. Je vous avertis à tout événement de regarder d'autres visages avec ces yeux innocents et heureux, mais jamais plus le mien !

— Vous parlez en vain ! reprit le jeune homme avec un accent d'émotion profonde, que Miriam n'avait encore jamais remarqué en lui ; enfouissez-vous dans toute la tristesse que vous voudrez, je vous y suivrai.

— Bien, bien, bien, dit Miriam avec impatience, mais maintenant, laissez-moi ; car, à vous parler franchement, mon ami, vous devenez un peu fatigant par votre assiduité. J'irai me promener

cette après-midi au parc Borghèse. Allez m'y attendre, si cela vous plaît. »

IV

Aussitôt que Donatello eut laissé son atelier, Miriam en descendit elle-même, et se dirigea vers l'habitation d'Hilda. C'était un vieux palais délabré, remarquable par un caractère assez rare dans l'architecture des édifices romains : une tour du moyen âge, carrée, massive, et fort élevée, surmontée par des créneaux et des machicoulis. A l'un des angles des créneaux se trouvait un autel de la Vierge, auquel se rattachait une légende que nous ne nous arrêterons pas à répéter ; mais, depuis des siècles, une lampe brûle jour et nuit devant l'autel, et doit toujours brûler, aussi longtemps que subsistera la tour ; autrement la tour, le palais et toutes ses dépendances cesseraient d'appartenir à leur possesseur héréditaire, et, en vertu d'un ancien vœu, deviendraient la propriété de l'Eglise.

C'est tout en haut de cette tour qu'habitait Hilda, et c'était elle qui s'était chargée d'entretenir la lampe de l'autel légendaire. Comme Miriam approchait, elle regarda en l'air, et vit une nuée de blanches colombes, planant et tournoyant sur le sommet de la tour, et faisant briller l'éclat de leurs ailes d'argent dans la pure transparence de l'air. Puis une fenêtre s'entr'ouvrit, à laquelle se montra une jeune fille, vêtue de blanc, qui déposa sur le rebord de la fenêtre une nourriture, grandement du goût de ce petit peuple ailé, paraît-il, car les colombes vinrent toutes s'abattre sur cette fenêtre.

« Quelle charmante scène, pensa Miriam ; et combien, semblable à une colombe, elle est elle-même, la belle et pure créature ! Les autres colombes, j'en suis certaine, la reconnaissent pour leur sœur. »

Miriam franchit le portail du palais, et, tournant à gauche, se mit à gravir un escalier si élevé, qu'on eût pu le comparer à l'échelle de Jacob, ou tout au moins à l'escalier de la tour de Babel. Longtemps encore avant d'être parvenu au sommet, on peut, aux étroits carreaux des fenêtres qui éclairent faiblement l'escalier, dominer les toits de la ville sans que la vue soit arrêtée par les palais les plus élevés, et rencontre autre chose que les clochers des églises, surmontés de leurs croix dorées, qui sont en quelque sorte au niveau de l'œil. Quand on est en haut de l'escalier, il faut encore monter une douzaine de marches pour arriver au sommet de la tour et à l'autel légendaire. Sur le même palier est une petite porte à laquelle

Miriam frappa; plutôt pour annoncer amicalement sa présence que pour solliciter une invitation hospitalière, car, sans attendre de réponse, elle poussa la porte et entra.

« Quel délicieux ermitage vous vous êtes fait, chère Hilda, s'écria-t-elle. Vous respirez l'air pur, au-dessus des miasmes de Rome; et de même, dans la virginale élévation de votre cœur, vous planez au-dessus des passions et des vanités de notre misérable existence, avec les colombes et les anges, vos plus proches voisins. Je ne m'étonnerais pas que les catholiques fissent de vous une sainte. Ne vous êtes-vous pas vous-même dévouée à leur religion, en prenant le soin d'entretenir pieusement la lampe sacrée devant l'autel de la Vierge?

— Non, non, Miriam, dit Hilda, qui était venue joyeusement saluer son amie. Ne m'appelez pas catholique. Une fille chrétienne, même une fille des puritains, peut rendre hommage à l'idée de la nature divine de la femme sans renier pour cela la foi de ses pères. Mais quel motif vous a décidée à grimper dans mon pigeonnier?

— Ce n'est pas une mince preuve d'amitié, en effet, répondit Miriam. Je crois qu'il y a au moins trois cents marches.

— Cela a bien aussi son agrément, dit Hilda. A cinquante pieds au-dessus des toits de Rome, j'ai tous les avantages que je pourrais trouver à cinquante lieues de distance. L'air vif et pur dilate à ce point mes esprits, que quelquefois je me sens presque tentée de prendre mon vol hors de ma tourelle, dans la foi que je pourrais flotter dans les airs.

— Oh! ne l'essayez pas, dit Miriam en riant. Il arriverait que, si vous n'êtes pas tout à fait un ange, vous trouveriez les pierres du pavé romain très dures; et, si vous êtes un ange, je craindrais, en vérité, que vous ne reveniez plus jamais parmi nous. »

Cette jeune fille américaine était un exemple de la complète liberté dont peut jouir à Rome une artiste. Elle habitait dans sa tour, aussi libre de descendre dans l'atmosphère corrompue de la cité qui était au-dessous d'elle, qu'une de ses compagnes les colombes de s'abattre dans la rue; toute seule, parfaitement indépendante, n'ayant d'autre gardienne qu'elle-même, à moins qu'elle ne fût protégée par la Vierge dont elle entretenait l'autel; faisant ce qu'elle voulait, sans qu'un soupçon, ou l'ombre d'un soupçon pût ternir la blancheur de neige de sa réputation. Les mœurs de la vie d'artiste donnent, à Rome, les bénéfices de cette liberté à un sexe qui, partout ailleurs, est assujetti à une réserve si étroite. Cela doit peut-être nous montrer que, du moment que nous admettons une plus large aptitude des femmes à embrasser une profession et à vivre de leur travail, nous devons aussi relâcher pour elles les chaînes de nos conventions

sociales, qui, sans cela, leur deviendraient une gêne intolérable.

Dès son jeune âge, Hilda avait montré des dispositions prononcées pour la peinture. Orpheline, sans parents d'un degré rapproché, maîtresse d'une petite fortune, elle avait pu venir en Italie, cet heureux pays vers lequel sont dirigés les yeux et le cœur de tous les artistes, comme si la peinture ne pouvait briller d'un semblable éclat sous un autre ciel, et si la sculpture ne pouvait prendre de grâce et d'expression que dans la patrie du plus pur de tous les marbres.

Le courage d'Hilda avait été sa sauvegarde à travers toutes les épreuves ; elle était venue se fixer à Rome, et sa persévérance lui avait fait une place dans cette ville fameuse, comme une fleur délicate pousse sur un vieux mur, dans les crevasses duquel sa racine a pu trouver un peu de terre pour se développer. Elle habitait dans cette tour élevée et solitaire, ayant, à Rome, deux ou trois amis, mais aucun autre compagnon de son intimité que les colombes, qui avaient leur demeure dans une chambre en ruines, contiguë à la sienne. Elles étaient devenues aussi familières avec la belle Saxonne que si c'eût été une sœur sortie du même nid ; et la robe blanche qu'elle portait habituellement lui donnait, avec leur plumage, une telle ressemblance, que, dans le monde des artistes, on appelait Hilda la Colombe, et son atelier, le colombier.

Le résultat des études italiennes d'Hilda et de son commerce avec les œuvres des maîtres avait été de lui faire perdre toute les aspirations originales qu'elle avait pu concevoir autrefois. Les merveilles artistiques qui remplissent les nombreuses galeries de Rome lui avaient paru réaliser si complétement son idéal, qu'elle avait cessé de se considérer elle-même comme une artiste originale. Mais ce sentiment ne l'avait point attristée ni découragée. Elle était douée d'une profonde et délicate faculté d'appréciation, et elle avait, dans une mesure peu commune, le don de sentir et de comprendre la perfection des œuvres artistiques. La contemplation des chefs-d'œuvre était pour elle une source de jouissances ; elle s'associait à leur esprit, vivait en quelque sorte de leur vie, et les enveloppait de toute l'ardeur et de toute la richesse de sa sympathie féminine ; elle percevait, avec un coup d'œil sûr et prompt, l'inspiration sous laquelle le peintre avait conçu son œuvre. Respectueuse admiratrice des maîtres, elle leur était trop reconnaissante de toutes les jouissances qu'ils lui procuraient, elle avait trop de modestie, pour penser à s'enrôler dans leurs rangs. Le monde, d'ailleurs, lui semblait déjà assez riche d'œuvres originales et achevées ; rien désormais ne lui paraissait plus désirable que de propager dans le public ces merveilles ; elle bornait son ambition — on peut dire qu'elle se

dévouait avec une pieuse abnégation — à réfléchir quelques-uns des rayons de la gloire répandue sur la toile par le pinceau immortel des vieux maîtres.

Ainsi Hilda était devenue une copiste habituée des musées de Rome ; à la Pinacotheca du Vatican, dans les galeries du palais Pamfili-Doria, des palais Borghese, Corsini, Sciarra, toujours son chevalet était placé devant quelqu'une des fameuses toiles du Guide, du Dominicain, de Raphaël, ou de quelque autre grand peintre des écoles plus modernes. Les autres artistes et les visiteurs étrangers étaient frappés de cette délicate physionomie de jeune fille arrêtée en face de quelque œuvre célèbre, absorbée dans cette contemplation, insouciante de ce qui se passait autour d'elle, paraissant vivre seulement dans le sentiment du travail par lequel elle s'appliquait à réfléchir cette perfection. On pouvait sourire d'abord de l'audace de la jeune artiste se flattant de reproduire ces chefs-d'œuvre puissants. Mais ceux qui s'arrêtaient à regarder par-dessus son épaule, et qui avaient assez de goût pour apprécier ce qu'ils voyaient, inclinaient alors à croire que l'esprit des vieux maîtres animait Hilda, et guidait sa main délicate. Ses copies étaient vraiment merveilleuses. Ce ne serait pas assez dire que de vanter leur fidélité. C'était l'idée du peintre, plus encore que le dessin, qu'elle faisait passer dans son travail. Elle ne s'attachait pas d'ailleurs, dans sa pratique générale, à reproduire tout l'ensemble d'une grande toile, elle choisissait quelqu'une de ses parties les plus saillantes ou les plus délicates, dans laquelle dominait l'inspiration du peintre, et était contenue, en quelque sorte, l'essence de son œuvre; telle était la sympathie avec laquelle elle s'assimilait le sentiment de l'artiste dont elle reproduisait l'œuvre que, si cette œuvre avait été altérée par le temps ou par la retouche de quelque main profane, elle paraissait posséder la faculté de la rétablir dans sa splendeur première. Dans quelques cas même, elle était capable, ainsi l'estimaient du moins ceux qui appréciaient le mieux cette puissance de la sensibilité d'Hilda, d'exécuter ce que le grand maître avait conçu dans son imagination, mais qu'il n'avait pas parfaitement réussi à rendre sur la toile. La copie rivalisait vraiment avec l'original.

Miriam fut fort aise de rencontrer la Colombe dans sa tourelle ; car, douée d'une infatigable activité, et trouvant un plaisir exquis au travail agréable qui remplissait sa vie, c'était l'habitude d'Hilda de se rendre dès le matin dans les galeries et d'y rester jusqu'au soir.

Miriam était sa plus chère amie. D'une année ou deux plus âgée, et depuis plus longtemps fixée en Italie, elle avait aidé Hilda à arranger sa vie, et l'avait encouragée pendant ces premières semaines

où le séjour de Rome paraît si triste à ses nouveaux habitants.

« Je suis bien heureuse que vous soyez restée chez vous aujourd'hui, poursuivit Miriam. J'osais à peine espérer de vous rencontrer; et j'ai un service à vous demander; je désirerais vous charger d'une commission. Mais quel est ce tableau?

— Voyez! dit Hilda, prenant la main de son amie, et la conduisant en face du chevalet. Donnez-moi votre opinion.

— Si vous avez vraiment réussi, dit Miriam, reconnaissant le tableau au premier coup d'œil, ce sera le plus admirable prodige que vous ayez encore accompli. »

Le tableau représentait une simple tête de femme; très jeune, aux traits enfantins, mais parfaitement beaux, enveloppée dans une draperie blanche, de laquelle s'échappait une boucle ou deux d'une admirable chevelure aussi noire que l'ébène. Les yeux étaient grands et noirs; ils rencontraient ceux du spectateur, mais évidemment avec un étrange et infructueux effort de leur échapper. Une petite rougeur, très légèrement indiquée autour des paupières, pouvait laisser supposer que la jeune fille avait pleuré. Toute la figure d'ailleurs était calme; il n'y avait ni trouble, ni crispation dans aucun des traits; il n'était pas facile de voir pourquoi l'expression de cette physionomie n'était pas joyeuse, ni comment il n'eût pas suffi d'un simple trait du pinceau de l'artiste pour la faire resplendir de gaieté. Mais, en réalité, c'était le tableau le plus profondément triste qui ait jamais été exécuté ou conçu : pénétré d'une douleur insondable, dont le sentiment se révélait au spectateur par une sorte d'intuition.

« Oui, Hilda, dit son amie, après avoir examiné attentivement la toile, vous n'avez rien fait de plus beau que cela. Mais comment avez-vous pu obtenir la permission de copier la *Béatrice Cenci* du Guide? C'est une faveur sans exemple; et l'impossibilité d'en pouvoir faire une vraie copie a rempli les boutiques de Rome de Béatrices gaies, chagrines ou coquettes, mais pas une dans le nombre qui soit ressemblante.

— Je n'ai pas eu la faveur de pouvoir poser mon chevalet devant l'œuvre du Guide, mais, à force de la contempler, je suis parvenue à en graver tous les traits dans mon cœur, et je crois en avoir tout à fait photographié la physionomie. Après avoir longtemps contemplé ce chef-d'œuvre et m'en être bien pénétrée, je rentrai travailler dans mon atelier, et j'ai fait de mon mieux pour le reproduire fidèlement.

— Oui, c'est bien cela; c'est bien la vraie Béatrice du Guide, qui a dormi dans sa prison, et s'est éveillée de bonne heure pour monter à l'échafaud! Et maintenant, Hilda, pouvez-vous expliquer quel est

le sentiment qui donne à ce tableau une telle force mystérieuse? Pour ma part, quoique j'en sois profondément émue, je ne puis pas le saisir au juste.

— Ni moi l'exprimer, répondit Hilda. Mais, tandis que j'étais à peindre son visage, je sentais, tout le temps, qu'elle essayait d'échapper à mon regard. Elle sait que son chagrin est si étrange et si immense, qu'elle doit rester à jamais solitaire, pour le repos du monde et pour le sien propre; c'est à cause de cela que nous sentons une telle distance entre Béatrice et nous, même quand nos yeux rencontrent les siens. C'est une chose infiniment pénible et qui brise le cœur de rencontrer son regard, et de sentir que rien ne peut la consoler ni lui donner espoir; elle-même ne demande ni espoir, ni consolation, sentant mieux encore que nous ne pouvons le faire combien son cas est désespéré. C'est un ange déchu, déchu et cependant sans péché; c'est seulement la profondeur de son chagrin, pesant et sombre, qui la retient sur la terre.

— Vous paraît-elle sans péché? Ce n'est point aussi évident pour moi. Autant que je puis pénétrer ce mystère, quand elle nous regarde ainsi d'une façon si étrange et si triste, il me semble que sa conscience ne la tient pas quitte de quelque faute, qu'elle ne pourra jamais oublier!

— Son chagrin est si profond qu'il l'oppresse autant qu'un remords.

— Pensez-vous donc alors qu'il n'y ait rien de sa faute dans les circonstances qui ont provoqué sa souffrance?

— Ah! dit Hilda en frissonnant, j'avais réellement oublié tout à fait l'histoire de Béatrice, et je me la représentais seulement telle que la peinture paraît nous révéler son caractère. Oui, oui; ce fut une faute terrible, un crime inexpiable, et elle sent bien que cela est ainsi. Voilà donc pourquoi l'infortunée s'efforce d'éviter nos yeux et voudrait s'engloutir pour jamais dans le néant! L'arrêt qui la condamne est juste!

— Oh! Hilda, votre innocence est comme le tranchant acéré d'une épée! Vos jugements sont souvent d'une sévérité terrible, quoique vous sembliez toute faite de douceur et de pardon. La faute de Béatrice peut n'avoir pas été si grande; peut-être même que ce n'a pas été une faute, mais la plus grande vertu possible dans les circonstances. Si elle considérait cela comme un crime, peut-être était-ce parce que sa nature était trop faible pour le destin qui lui était imposé. Ah! continua Miriam avec exaltation, que ne puis-je pénétrer dans le secret de sa conscience! que ne puis-je suivre le fantôme de Béatrice Cenci, et lui arracher cet aveu! Je donnerais

ma vie pour savoir si elle s'estimait elle-même innocente, ou bien une des plus grandes criminelles que la terre ait portées ! »

Comme Miriam prononçait ces paroles, Hilda releva vers elle son regard fixé sur la peinture, et fut frappée de l'expression du visage de son amie, qui était presque exactement celle du portrait; comme si elle se fût identifiée à la pauvre Béatrice par son désir passionné et ses efforts de pénétrer le mystère qui l'enveloppait.

« Au nom du ciel, Miriam, ne regardez pas ainsi! Quelle actrice vous êtes ! Je ne m'en étais jamais encore aperçue. Ah ! maintenant vous redevenez vous-même. Hilda ajouta en l'embrassant : Laissez Béatrice pour moi.

— Couvrez alors votre magique peinture ; autrement je ne pourrais en arracher mes regards. Il est étrange, Hilda, qu'une âme délicate, innocente et pure comme la vôtre, puisse être capable de saisir le mystère raffiné de ce portrait : et certainement il l'a fallu pour l'avoir reproduit aussi parfaitement. Bien ! nous n'en parlerons plus davantage. Vous savez que je suis venue ce matin pour vous prier d'une petite affaire. Voudrez-vous faire cela pour moi?

— Sans aucun doute ; si vous croyez que je puisse m'en charger.

— Oh ! ce n'est pas une chose très difficile. Il s'agit simplement de me garder ce paquet pour quelque temps.

— Pourquoi ne le garderiez-vous pas vous-même?

— D'abord parce qu'il sera plus en sûreté chez vous. Je suis une personne sans ordre pour les choses ordinaires ; tandis que vous, quoique vous habitiez à une si grande élévation au-dessus du monde, vous êtes une bonne petite femme de ménage, qui avez beaucoup d'ordre et de soin. Le paquet a quelque importance ; peut-être cependant ne vous le redemanderai-je pas ! Vous savez que, dans une semaine ou deux, je dois quitter Rome. Vous pensez, vous, rester ici et fréquenter vos chères galeries encore pendant tout l'été. Si d'ici à quatre mois vous n'avez rien reçu de moi, je vous serai obligée de remettre ce paquet à son adresse. »

Hilda lut l'adressse : *Au signor Luca Barboni, palais Cenci, troisième étage.*

« Je le remettrai de ma propre main, dans quatre mois juste à dater de ce jour, à moins que vous ne me donniez des instructions contraires. Peut-être rencontrerai-je l'ombre de Béatrice dans ce vieux palais de ses ancêtres.

— En ce cas, n'oubliez pas de lui parler, et tâchez de gagner sa confiance. L'infortunée ! elle serait peut-être soulagée si elle pouvait épancher franchement son cœur, et peut-être consentirait-elle à le faire si elle était sûre de trouver de la sympathie. »

Elle souleva la tenture dont Hilda avait recouvert le tableau, et,

le contemplant avec un long regard : « Pauvre sœur Beatrice ! dit-elle. Car c'était une femme, Hilda, c'est encore une sœur, quels que puissent être son crime ou son chagrin ! Comme vous avez bien fait cela ! Je ne sais si le Guide devrait vous remercier ou être jaloux. »

Puis s'arrachant comme à regret à cette contemplation : « Adieu, Hilda, dit-elle. J'y songe ! je me suis promis d'aller respirer l'air pur au parc Borghèse, cette après-midi. Vous allez trouver cela ridicule; mais je me sens mieux en sûreté en votre compagnie, toute frêle jeune fille que vous soyez. Voulez-vous m'accompagner?

— Non, pas aujourd'hui, chère Miriam. J'ai à cœur de faire une ou deux retouches à ce tableau, et je ne quitterai pas d'ici jusqu'au coucher du soleil.

— Adieu alors. Je vous laisse dans votre colombier. Quelle douce et étrange vie vous menez ici ; conversant avec les âmes des vieux maîtres, jouant avec vos sœurs les colombes, et entretenant la lampe de la Vierge ! Hilda, n'avez-vous jamais prié la Vierge, tandis que vous pariez son autel?

— Quelquefois j'ai été tentée de le faire. Ce fut une femme autrefois. Pensez-vous que ce serait mal?

— Non. C'est à vous d'en être juge. Mais si jamais vous la priez, chère amie, ne m'oubliez pas ! »

Elle descendit rapidement le long escalier ; quand elle fut dans la rue, elle vit les colombes qui avaient recommencé à planer sur la tour, et qui voltigeaient autour de la tête d'Hilda ; car, après le départ de son amie, la jeune fille s'était mise à la fenêtre, émue par un sentiment de tristesse et de vague inquiétude. Elle envoya de loin une sorte de baiser avec un geste d'adieu, dans l'espoir que ce signe affectueux pourrait calmer un peu l'agitation de Miriam et adoucir le chagrin secret qu'elle enfermait dans son cœur. Kenyon, le sculpteur, qui se trouvait traverser la rue à ce moment, prit note de ce baiser aérien, et aurait bien voulu pouvoir le saisir au vol et le garder pour lui.

V

Donatello arriva de bonne heure au rendez-vous que lui avait donné Miriam dans le parc Borghèse. Cette villa, située à peu de distance de la Porta del Popolo, est une des promenades qu'affectionnent les Romains. Le grand air et l'ombre des grands arbres, y reposent délicieusement du tumulte et de la poussière de la ville.

Tout contribue à donner à ce lieu un charme enchanteur, qui tient à la fois de la nature et de l'art. Dans les ouvertures du bois, où la nature est livrée librement à elle-même, et où les vieux chênes paraissent avoir vécu entourés d'une pieuse vénération, sans que la hache du bûcheron les ait jamais profanés, des fontaines, heureusement disposées par la main des hommes, laissent retomber leurs eaux dans des bassins de marbre superposés, comme des cascades naturelles, de rocher en rocher, et leur harmonieux murmure berce doucement les rêveries des promeneurs.

Sous ces ombrages ensoleillés, la nature de Donatello sembla gagner une nouvelle élasticité. L'ondoiement des rayons lumineux, l'éblouissement de la fontaine ruisselante, le frémissement des feuilles, le parfum des bois, la fraîcheur du gazon, le calme et la liberté de l'antique forêt, se mêlaient à l'air qu'il aspirait largement. La poussière des ruines, la moisissure de Rome, l'odeur de nécropole, l'atmosphère morbide dans laquelle il avait passé tant de mois, les froids palais, les durs pavés, les cloches lugubres des couvents, le lourd encens des églises, la vie monotone et morne qu'il avait traînée dans ces sombres, étroites rues, au milieu de prêtres, de soldats, de nobles, d'artistes et de femmes, la sensation de toutes ces choses se dégageait de l'âme du jeune homme, insensiblement, comme un nuage qui l'aurait enveloppé sans qu'il en eût bien connu toute l'épaisseur.

Il aspirait cette bienfaisante nature, et il s'épanouissait, comme enivré par un vin délicieux. Il se poursuivait lui-même à travers les clartés et les ombres des sentiers. Il sautait pour s'accrocher à la branche de quelque vieux chêne qui s'avançait au-dessus de sa tête, et, s'y balançant, il s'élançait pour retomber plus loin, comme s'il se fût abattu du haut des airs. Dans un transport soudain, il embrassait le tronc d'un arbre vigoureux ; il paraissait s'imaginer que c'était une créature digne d'affection et capable d'un tendre retour ; il l'étreignait étroitement, comme un faune eût pu étreindre la taille ardente et féminine de cette nymphe que la mythologie antique supposait emprisonnée dans une écorce d'arbre. Et pour se mettre en un contact plus intime avec cette terre génératrice à laquelle ses instincts naturels le rattachaient si fortement, il s'étendait tout de son long sur le gazon, il le pressait de ses lèvres, embrassant les violettes et les marguerites qui lui rendaient ses baisers, timidement, à leur façon virginale.

Tandis qu'il se tenait ainsi étendu, il était curieux de voir comment les lézards verts et jaunes, qui tout à l'heure se chauffaient sur quelque pierre ou sur quelque pilier renversé, exposés au soleil, grimpaient sans crainte sur lui avec leurs pieds menus ; et comment

les oiseaux descendaient sur les rameaux les plus rapprochés et gazouillaient leurs roulades, sans les interrompre par aucun cri d'alarme. Ils le reconnaissaient peut-être comme quelqu'un des leurs, ou encore ils croyaient qu'il avait poussé des racines en cet endroit. Ces sauvages enfants de la nature n'avaient pas plus peur de lui que si un monticule de terre, de gazon et de fleurs eût recouvert depuis longtemps son corps mort, rendu à ces sympathies naturelles auxquelles l'homme vivant est étranger.

Tous, après un long séjour à la ville, nous avons senti notre sang bouillonner plus joyeusement dans nos veines au premier souffle de l'air de la campagne; mais il en est très peu qui aient éprouvé cette sensation aussi vivement que Donatello, être primitif, élevé dans les forêts de la Toscane, et qui, depuis plusieurs mois déjà, habitait au milieu de la poussière mélancolique et de la morne splendeur de la vieille Rome. La nature avait été chassée depuis des siècles innombrables de ces rues pavées en pierre; on ne trouvait d'elle aucune trace, si ce n'est les mauvaises herbes qui perçaient en brins isolés à travers les pavés mal joints des places les moins fréquentées, et qui s'étendaient en grappes, ou bien s'amassaient en touffes, sur les corniches des murailles en ruine. Aussi sa joie était semblable à celle d'un enfant égaré loin de la maison, qui se retrouve tout à coup dans les bras de sa mère.

Quand il jugea que l'heure approchait où Miriam allait venir le rejoindre, il grimpa au sommet de l'arbre le plus élevé, et, de cet observatoire, regarda autour de lui, se penchant dans tous les sens, et aspirant avec volupté la brise qui était comme la respiration de la grande forêt. Donatello dominait toute l'enceinte de ce parc enchanté : les statues et les colonnes qui pointaient à travers le feuillage, les fontaines qui étincelaient au soleil, les sentiers qui serpentaient de cà et de là aboutissant toujours à quelque charmante retraite. Il apercevait aussi le palais Borghèse avec sa façade de marbre, incrustée de bas-reliefs et ornée de nombreuses statues. Il vit tout cela, mais son premier coup d'œil s'était égaré dans un trop vaste circuit, et ce ne fut que lorsque ses regards s'abattirent plus directement au-dessous de lui, que Donatello aperçut Miriam, s'avançant précisément dans le sentier que traversaient les racines de l'arbre au sommet duquel il était perché. Il descendit doucement dans le feuillage, et attendit qu'elle fût arrivée près du tronc ; alors il se laissa glisser le long d'une branche, et vint tomber à son côté, comme un rayon de soleil qui se fût glissé à travers le feuillage. Ce même rayon de soleil sembla aussi briller sur les sombres méditations que Miriam agitait dans son cœur, et éclairer la pâle beauté de son visage : elle répondit gracieusement au salut de Donatello.

« Je ne sais, dit-elle en souriant, si vous êtes jailli du sein de la terre, ou tombé des nues. En tout cas, vous êtes le bien venu. »

Et ils marchèrent l'un auprès de l'autre. La tristesse de Miriam, plus profonde encore qu'à l'ordinaire, imposa d'abord quelque contrainte à Donatello, et réprima la joyeuse effervescence qui, autrement, se fût emparée de son être, en se retrouvant ainsi auprès d'elle, non plus dans la ville morne et triste, mais sous ce ciel pur et brillant, dans ces bois arcadiens. Il resta quelque temps silencieux. Il était rare à la vérité que Donatello fût porté à s'exprimer en paroles abondantes. Ses modes ordinaires de démonstration étaient le langage naturel du geste, le mouvement instinctif de son corps agile, et le jeu involontaire de sa physionomie; il pouvait de cette façon, dans un certain ordre de sentiments et d'idées, exprimer des volumes en un instant.

Peu à peu, son heureuse nature sembla jeter son éclat sur Miriam, et ensuite se réfléchir de Miriam sur lui. Il en arriva, par un singulier entraînement, à danser avec des attitudes d'une grâce étrange et comique. Il courait un peu en avant de sa compagne, puis il s'arrêtait pour la contempler, s'avançant sous la voûte entrecoupée d'ombre et de lumière. A chaque pas qu'elle faisait, il exprimait sa joie de la sentir s'approcher avec une volubilité de gestes qui pouvait paraître extravagante ; mais tel a été sans doute le langage de l'homme primitif, oublié maintenant, depuis que des mots froidement insignifiants ont été substitués aux signes et aux symboles. Cette attitude suggéra à Miriam l'idée d'un être qui ne fût pas précisément un homme, ni cependant un enfant, mais, dans un sens noble et élevé, un animal ; une créature moins développée que l'homme civilisé, mais, à cause de cela même, plus parfaite en son espèce. Cette idée emplit sa vive imagination de fantaisies agréables, qui, d'abord, la firent sourire, et qu'ensuite elle voulut essayer de communiquer au jeune homme.

« Qui donc êtes vous, mon ami ? se mit-elle à dire, songeant toujours à sa singulière ressemblance avec le Faune du Capitole. Si vous êtes réellement cet être aimable et sauvage dont votre visage porte les traits, je vous en prie, faites-moi faire connaissance avec ceux de votre famille. Ils doivent être ici près, s'ils existent quelque part. Frappez la rude écorce de cette ieuse, et invitez la dryade à en sortir. Priez les naïades de sortir ruisselantes de la fontaine que voici et d'échanger avec moi un humide serrement de main ! Ne craignez pas que je sois effrayée, quand bien même un de vos fauves cousins, un satyre velu s'échapperait, en cabriolant sur ses pieds de chèvre, de son antique repaire, et s'offrirait à danser avec moi sur cette pelouse ! Et Bacchus, dont autrefois vous avez été le compa-

gnon familier, et qui vous aimait si tendrement, Bacchus ne se joindra-t-il pas aussi à nous, et ne pressera-t-il pas de riches grappes dans sa coupe, à votre intention et à la mienne ? »

Donatello sourit ; il rit de bon cœur, en sympathie avec la gaieté qui brillait dans les beaux yeux noirs de Miriam. Mais il ne sembla pas comprendre ses paroles enjouées ; il ne parut pas disposé à expliquer quelle sorte de créature il était, ou bien à demander ce qu'était cette race divine et poétique à laquelle sa compagne feignait de le rattacher. Il parut seulement savoir que Miriam était belle et qu'elle lui souriait gracieusement ; que ce moment était d'une douceur ineffable, et que la réunion de ce soleil, de cette nature sauvage et de ce doux charme de femme le rendait parfaitement heureux. Il reposait avec confiance son âme en celle de Miriam ; il était joyeux de la sentir près de lui ; il ne demandait rien autre chose, il ne désirait rien autre chose ; il savait qu'il était près de celle qu'il aimait, et ce bonheur le plongeait dans l'extase. Une créature inférieure, de l'espèce animale, manifeste quelquefois toute la joie qu'elle est susceptible d'éprouver ; l'homme, rarement, et même jamais.

« Donatello, dit Miriam en le regardant avec une douce affection, dans laquelle perçait cependant une nuance de tristesse, vous semblez parfaitement heureux ! qui vous rend ainsi ?

— C'est parce que je vous aime ! » répondit Donatello.

Il fit cet important aveu comme si c'eût été la chose du monde la plus naturelle ; et, de son côté — telle était la contagion de cette naïve simplicité — Miriam l'entendit sans embarras et sans trouble, bien qu'elle ne partageât pas son émotion. On eût dit qu'ils avaient franchi les frontières de l'Arcadie, et qu'ils étaient arrivés dans une république idéale, où les jeunes gens pouvaient se dire leur amour avec aussi peu de contrainte que l'oiseau quand il gazouille un semblable aveu.

« Comment pouvez-vous m'aimer, fol enfant? Nous n'avons ensemble aucun point de sympathie. Il n'est pas, dans tout ce vaste univers deux créatures plus dissemblables que vous et moi.

— Vous êtes vous-même, et je suis Donatello. Je vous aime. Il n'est pas besoin d'autre motif. »

Toutes les sombres pensées, un instant écartées, revinrent accabler l'âme de Miriam.

« Si vous étiez plus sage, Donatello, vous me considéreriez comme une personne funeste et dangereuse. Si vous vous attachez ainsi à mes pas, cela ne vous conduira à rien de bon. Vous devriez avoir peur de moi.

— Autant craindre l'air que nous respirons.

— Et bien vous feriez, car il est plein de malaria. Croyez-moi, i

y a danger pour ceux qui m'approchent de trop près. Tenez-vous pour averti. C'est une triste fatalité qui vous a fait quitter votre demeure des Apennins, quelque vieux château, je suppose, avec un village à ses pieds, et un entourage pittoresque de vignes, de figuiers et d'oliviers; c'est une triste fatalité, je vous le dis, qui vous a conduit près de moi. Vous meniez là-bas une heureuse vie, n'est-ce pas, Donatello?

— Oh! oui. Je me souviens du plaisir que j'avais à danser avec les paysannes à la fête du village, à goûter le vin doux nouveau aux vendanges, à déguster le vin vieux dans les froides soirées d'hiver, à croquer sur l'arbre les figues, les abricots, les pêches, les cerises. J'ai eu souvent d'heureux moments à jouer dans les plaines avec les chiens et les chevaux, et dans les bois avec les oiseaux et tous les petits animaux qui hantent les solitudes ombreuses. Mais jamais je n'ai été à moitié aussi heureux que maintenant.

— Dans ces charmants bosquets?

— Ici et avec vous, comme nous le sommes maintenant.

— Mais combien de temps durera ce bonheur?

— Combien de temps! comment cela pourrait-il avoir une fin? Combien de temps! Toujours! toujours! toujours!

— Ah! dit Miriam en se parlant à elle-même, comme, avec sa naïveté d'enfant, il a exprimé, en quelques paroles simples et vivement senties, cette profonde conviction de son immortalité, qui est un des caractères de tout amour sincère! »

Une larme brilla dans ses yeux, en même temps qu'un sourire les traversa. Elle éprouvait une émotion de plaisir et de peine à la fois en sentant le souffle d'un nouvel amour, avec sa virginale fraîcheur, passer sur son cœur usé et flétri, qui n'avait pas le droit de se laisser ranimer par lui.

« Donatello, dit-elle avec une vivacité fiévreuse, au nom de votre propre repos, fuyez-moi! Ce n'est pas une chose aussi heureuse que vous vous l'imaginez, de vous promener dans ces bois avec moi, fille d'un pays étranger, le cœur bourrelé d'un secret que je n'ai confié à personne. Je puis vous faire me craindre, peut-être me haïr, si je le veux; et je le voudrai si je trouve que vous m'aimez trop!

— Je ne crains rien! dit Donatello, en relevant vers elle ses yeux, dans lesquels se lisait une confiance inébranlable, je vous aimerai toujours!

— Je parle en vain, pensa Miriam. Eh bien! alors, pour une heure, que je sois donc telle qu'il m'imagine! Demain, il sera temps de revenir à la réalité. La réalité! pour moi quelle est-elle? Est-ce le passé ineffaçable? est-ce l'avenir implacable? Le rêve terrible dans lequel je marche m'enveloppe de ténèbres si épaisses et si opaques,

qu'il m'est impossible de pouvoir échapper. Soit! Mais au moins il est dans mon âme une faculté subtile qui peut me rendre aussi heureuse que Donatello lui-même, pour une heure! »

Et immédiatement elle devint radieuse, comme si une flamme intérieure, jusqu'alors contenue, venait de s'échapper et l'enveloppait de son auréole divine, illuminant ses joues, rayonnant dans ses yeux. Donatello témoigna sa joie de cette heureuse transformation, en redoublant de mouvements encore plus vifs et plus agiles. Il gambadait autour d'elle, et les bouillonnements de sa joie s'échappaient en paroles incohérentes et sans signification précise, en fragments de chants aussi purs et aussi naturels que les gazouillements des oiseaux. Ils se mirent à rire tous les deux, et ils écoutaient leur rire, que leur renvoyait l'écho, et ils répondaient par de nouveaux rires; ainsi, le bosquet fut tout rempli de leur allégresse expansive. Un oiseau étant venu à chanter, Donatello l'appela, et le petit être ailé vint voltiger au-dessus de sa tête.

« Comme il est uni intimement à la nature, se dit Miriam, en observant cette familiarité entre son compagnon et l'oiseau. Il faut qu'il me rende aussi *naturelle* que lui, pour une heure! »

Miriam était une créature vive et impressionnable, excessivement mobile dans ses différentes humeurs. Naturellement, il est vrai, elle était disposée à la mélancolie; mais elle était susceptible aussi de cette joyeuse folie avec laquelle certains esprits compensent si libéralement leurs nombreuses heures de tristesse.

Ainsi Miriam surpassait presque Donatello en juvénile effervescence. Ils se poursuivaient l'un l'autre avec des cris et des rires; ils se lançaient des fleurs, puis, les ramassant, ils les tressaient avec des feuilles vertes en guirlandes qu'ils plaçaient sur leurs têtes; ils jouaient ensemble comme des enfants, ou comme des créatures douées d'une jeunesse éternelle; ils avaient si bien dépouillé tous les caractères de la vie mortelle, qu'ils semblaient nés pour se récréer toujours, dans l'éternelle allégresse des esprits bienheureux. Ils étaient revenus à la vie arcadienne, ou plus en arrière encore dans le passé, aux temps de l'âge d'or, avant que le péché et la douleur eussent pesé sur les hommes, et avant que le plaisir eût été obscurci par ces ombres qui lui donnent tant de relief et en font le bonheur.

« Ecoutez, dit Donatello, s'arrêtant au moment où il allait garrotter avec des fleurs les belles mains de Miriam, et la mener en triomphe; il y a de la musique quelque part dans le bocage.

— C'est sans doute votre frère Pan qui joue sur son chalumeau. Allons le trouver, et faisons-lui jouer son plus bel air. Venez, le son de la musique nous guidera comme le ferait un fil de soie écarlate.

— Ou comme une chaîne de fleurs, répondit Donatello, l'entraînant avec celle qu'il venait de tresser. C'est par ici ! Venez ! »

VI

La musique devenait plus distincte à leurs oreilles ; ils se mirent à danser à ses accords, improvisant des pas nouveaux et des poses nouvelles. Chacune de leurs attitudes avait une grâce qui, fixée dans le marbre, eût fait longtemps les délices de l'avenir ; mais elle s'évanouissait avec le mouvement qui lui avait donné naissance, et était aussitôt effacée par d'autres aussi gracieuses. Dans les mouvements de Miriam, quoiqu'elle s'abandonnât librement à la folie de cette heure, il y avait encore une préoccupation artistique ; dans ceux de Donatello, il y avait un charme de grotesque indescriptible qui s'unissait à une grâce indéfinissable : quelque chose de doux, d'enchanteur, provoquant le rire, et cependant voisin de l'attendrissement, tant cela allait profondément au cœur. C'était la particularité intime, le trait caractéristique qui distinguait le jeune homme de sa belle compagne. A part cela, Miriam ressemblait à une nymphe aussi complétement que Donatello à un faune.

Il était des instants où elle revêtait le caractère sylvain aussi parfaitement que lui. Alors vous vous fussiez imaginé que s'était échappée du bassin de pierre d'une fontaine, une nymphe des eaux pour jouer et folâtrer au soleil, répandant autour d'elle une lumière frissonnante, et se fondant tout à coup en une ondée de pluie irisée des mille couleurs de l'arc-en-ciel.

De même que parfois une fontaine jaillissante s'affaisse dans son bassin, de même on pouvait commencer à apercevoir chez Miriam des symptômes de fatigue.

« Ah ! Donatello, dit-elle en riant, comme elle s'arrêtait pour reprendre haleine ; vous avez sur moi un avantage déloyal ! Je ne suis pas une vraie créature sylvaine, tandis que vous êtes réellement un faune. J'en suis persuadée maintenant. Quand les boucles de vos cheveux sont ainsi agitées, il me semble apercevoir que vous avez les oreilles pointues ! »

Donatello fit claquer ses doigts au-dessus de sa tête. La joie semblait rayonner dans toute sa légère personne. Néanmoins il y avait une sorte de secrète appréhension sur son visage, comme s'il eût craint qu'un instant de repos pût rompre le charme, et lui faire perdre le folâtre compagnon dont il avait été privé pendant tant de si tristes mois.

« Dansez ! dansez ! cria-t-il. Si nous reprenons haleine, nous redeviendrons comme nous étions hier. C'est ici qu'est la musique, derrière ce bouquet d'arbres. Nous y voilà. Dansez, Miriam, dansez ! »

Ils avaient atteint une clairière, dont le sol était couvert d'un tapis d'herbe verte, entourée de siéges de pierre rembourrés de mousse en guise de coussin. Sur l'un de ces bancs de pierre étaient assis les musiciens dont les accords avaient attiré notre couple sauvage. C'était une de ces bandes errantes, telles qu'elles abondent à Rome et dans toute l'Italie, composées d'une harpe, d'une flûte et d'un violon, instruments fatigués par un long service, dont les artistes qui en jouent savent encore tirer pourtant une harmonie tolérable.

Quand Miriam et Donatello sortirent du bois, les musiciens se mirent à râcler, à souffler et à pincer avec plus d'entrain que jamais. Une petite fille aux yeux noirs et aux joues brunies s'était jointe à eux, et frappait sur un tambourin, entouré de petites clochettes, en même temps qu'elle l'agitait en cadence. Sans interrompre sa danse, Donatello enleva à l'enfant cet instrument peu mélodieux, et l'agitant d'une main au-dessus de sa tête pour en faire tinter les clochettes, tandis qu'il le frappait de l'autre main, il produisit une musique d'une indescriptible puissance.

Il y avait sans doute quelque chose de magique dans cette harmonie, ou au moins une contagion dans la folie qui s'était emparée de Donatello et de Miriam, car un grand nombre de gens que la musique et la promenade avaient pareillement attirés en ce lieu, se mirent à danser aussi, saisis tout à coup d'une folle gaieté. C'étaient des jeunes filles du peuple, telles qu'on en rencontre dans les rues de Rome, avec de longues épingles d'argent enfoncées comme des stylets dans leur chevelure lustrée; c'étaient des paysannes de la campagne romaine, avec leur pittoresque costume rouge, ou de quelqu'autre couleur éclatante; c'étaient des Romains modernes du Transtevère, avec leur large manteau drapé comme une toge, dont, en dansant, ils rejetaient les pans en arrière; des paysans avec leurs jaquettes bleues et leurs culottes courtes, attachées avec des cordons au-dessus du genou. Trois soldats français, avec leurs pantalons rouges, et leurs petites épées qui tressautaient à leur côté, s'étaient joints aussi à cette danse, et un des gardes suisses du pape au costume bigarré. Deux jeunes touristes anglais s'étaient eux-mêmes laissé entraîner à la danse, prenant deux paysannes pour partenaires; ainsi avait fait un homme velu, vêtu de peaux de chèvres, qui semblait le vieux Pan en personne, et dansait aussi joyeusement que celui-ci eût pu le faire.

On eût dit que l'âge d'or était revenu dans cette clairière enso-

leillée; et à les voir ainsi danser en rond, on se rappelait involontairement quelqu'un de ces bas-reliefs qui représentent une danse de nymphes et de satyres, ou bien une de ces bacchanales qui tournent autour d'un vase antique; ou bien encore quelqu'une de ces scènes sculptées sur les côtés d'un sarcophage, où une procession en fête, semble se railler des cendres et des ossements qui y sont renfermés. Vous prendriez cela d'abord pour un mariage campagnard; mais si vous examinez plus attentivement ce joyeux défilé, vous commencez à douter fortement que toute cette gaieté doive les conduire à quelque dénoûment heureux. Un jeune homme se laisse tomber au milieu de la danse; un charriot se renverse et se brise, précipitant son conducteur sur le pavé; une jeune fille est prise de faiblesse et s'évanouit dans les bras de son amie. Toujours quelque tragique accident vient troubler la fête; et quand une fois il a frappé vos yeux, vous ne pouvez plus regarder la joie des autres, si ce n'est pour en éprouver une impression plus poignante de chagrin.

Aussi bien que dans sa gaieté, dans son plus sombre caractère, il y avait une analogie entre cette scène de sarcophage et la danse sylvaine que nous venons de décrire. Au milieu de cette joie et de ce fol abandon, Miriam se trouva tout à coup face à face avec un étrange et sinistre personnage, qui agitait en l'air, comme les autres, ses fantastiques vêtements, et se pavanait devant elle sur la pointe des pieds, avec presque autant d'agilité que Donatello lui-même. C'était le modèle.

Un instant après, Donatello s'aperçut qu'elle s'était retirée de la danse. Il courut vers elle, et se laissa tomber sur le gazon à ses pieds, devant la pierre où elle s'était assise. Mais il lui parut qu'une étrange distance maintenant le séparait d'elle et qu'un charme magique la rendait inabordable; quoiqu'il la vît à la portée de son bras, cependant, sans qu'il pût s'en rendre compte, l'éclat de ses yeux lui paraissait aussi éloigné que celui d'une étoile, et il n'y avait aucune chaleur dans le sourire mélancolique avec lequel elle le regardait.

« Revenez, lui dit-il. Cette heure de bonheur doit-elle cesser sitôt?

— Elle est écoulée, Donatello; et de telles heures, je crois, ne doivent pas revenir souvent dans la durée d'une vie. Laissez-moi aller, mon ami; laissez-moi disparaître à vos yeux dans les ombres de ces arbres. Voyez, les compagnons de notre divertissement ont déjà disparu. »

En effet, la musique ayant cessé, la danse s'était arrêtée brusquement, et toute cette foule bigarrée de joyeux danseurs s'était dispersée avec autant de rapidité qu'elle s'était formée. Dans l'es-

prit de Miriam, cette scène avait un caractère fantastique, comme si une troupe de satyres, de faunes et de nymphes, avec Pan au milieu d'eux, étaient venus prendre leurs ébats dans cette antique forêt, et que la bande folâtre, épiée par un œil indiscret ou troublée au milieu de sa gaieté par l'arrivée d'une profane, se fût soudain évanouie. Il y avait un instant, c'était l'Arcadie et l'âge d'or. Le charme s'était rompu, et Miriam se retrouvait transportée dans l'enceinte de la vieille cité romaine, lieu funeste où les crimes et les malheurs des siècles, les batailles sans nombre, le sang versé, des myriades de cadavres entassés, avaient corrompu l'atmosphère et rendu mortel pour les poumons humains l'air qu'on y respirait.

« Laissez-moi, dit Miriam d'un ton plus impérieux qu'avant. Vous m'avez entendu? Allez, et ne regardez pas derrière vous.

— Miriam, murmura Donatello en serrant sa main avec force, quel est cet individu qui se tient là-bas dans l'ombre, et qui vous fait signe de le suivre?

— Chut! laissez-moi. Votre heure est passée, son heure à lui est venue. »

Donatello regarda encore dans la direction qu'il avait indiquée, et l'expression de sa face subit une métamorphose terrible : si décomposée, peut-être par la terreur, en tout cas par une anxieuse et invincible répugnance, que Miriam le reconnaissait à peine. Ses lèvres étaient contractées et ses doigts serrés; on eût dit un animal dans un accès de rage. Un tremblement nerveux agitait tous ses membres.

« Je le hais, dit-il avec une sorte de mugissement sourd.

— Soyez content. Je le hais aussi! » dit Miriam.

Elle avait fait cet aveu sans y songer; irrésistiblement entraînée par la sympathie qui s'était tout à coup manifestée dans son propre cœur, avec le sombre sentiment si énergiquement exprimé par Donatello.

« Faut-il le saisir à la gorge et l'étouffer? demanda-t-il avec un regard terrible. Ordonnez-moi de le faire, et nous serons délivrés de lui pour toujours.

— Au nom du ciel, pas de violence! s'écria Miriam, qui sentit disparaître la dédaigneuse autorité qu'elle avait exercée jusque-là sur son compagnon, devant la force qu'il révélait soudain. Ayez pitié de moi, Donatello. Ne me suivez pas plus loin. Abandonnez-moi à mon misérable sort. Cher ami, bon, simple, tendre ami, ne me rendez pas encore plus malheureuse par la pensée d'avoir troublé, par des haines ou des amours funestes, le printemps de votre heureuse vie.

— Ne pas vous suivre! dit Donatello attendri, moins par les

choses funestes que laissaient entrevoir ses paroles, que par la douce tristesse de sa voix. Ne pas vous suivre! Et où donc voulez-vous que j'aille?

— Nous nous retrouverons, dit Miriam, toujours avec douceur; bientôt, demain, quand vous voudrez; mais laissez-moi maintenant. »

VII

Dans le parc Borghèse, si animé tout à l'heure, il ne restait plus que Miriam et son étrange persécuteur. La solitude s'était faite soudain autour d'eux. C'était d'ailleurs un caractère fatal des relations de ces deux êtres que cet isolement qui élevait une infranchissable barrière entre eux et les autres hommes. C'est là une des plus fâcheuses conséquences de certaines infortunes et aussi d'un grand crime, de rendre l'auteur de ce crime, ou la personne qui subit ces infortunes, des étrangers dans le monde, en interposant une sorte de muraille de glace qui repousse toute sympathie entre eux et ceux vers lesquels ils peuvent se sentir entraînés.

A cause peut-être de cet isolement moral qui les enveloppait, il ne nous est parvenu que quelques débris sans suite des paroles qui furent échangées dans cette entrevue entre Miriam et le sinistre personnage qui s'était attaché à ses pas depuis la visite aux catacombes. En réunissant en une scène suivie ces propos entrecoupés, nous entreprenons une œuvre aussi délicate que celle qui consisterait à rassembler les morceaux d'une lettre déchirés et dispersés au vent. Plusieurs paroles significatives, des passages entiers, et peut-être les plus importants, ont été emportés par le vent et ne peuvent être retrouvés. Si nous y substituons nos propres conjectures, nous nous exposons à faire un contre-sens. Nous devons l'essayer cependant, sous peine de laisser une lacune et une solution de continuité dans notre récit, et d'arriver à des catastrophes inévitables sans avoir fait prévoir leur imminence.

Ce qui est certain, c'est qu'il paraissait y avoir une fascination mystérieuse dans l'influence de ce personnage de mauvais augure sur Miriam, telle qu'en exercent sur leurs victimes les reptiles et certaines autres bêtes venimeuses. C'était une chose pour le moins étonnante avec quel désespoir — étant d'une nature si forte et si courageuse — elle se résignait à la servitude dans laquelle il la tenait. Cette chaîne de fer, qu'elle traînait à ses pieds et qui garrottait ses mains, semblait avoir été forgée dans quelqu'une de ces

fournaises impies, allumées par les mauvaises passions et alimentées par les mauvaises actions. Nous voudrions cependant pouvoir croire encore qu'il n'y avait pas eu de crime de la part de Miriam, mais qu'elle avait subi quelqu'une de ces fatalités, qui se proposent comme d'atroces énigmes à l'intelligence humaine; le décret fatal en vertu duquel le crime appesantit son angoisse sur plusieurs innocents, en même temps que sur le coupable qui l'a commis.

Miriam n'opposait à son persécuteur que la faible résistance du désespoir.

« Vous vous attachez trop étroitement à moi, dit-elle d'une voix entrecoupée. Vous ne me laissez pas respirer. Savez-vous quelle sera la fin de cela?

— Je sais bien quelle doit être la fin.

— Dites-le-moi alors, que je puisse comparer vos pressentiments avec les miens. Les miens sont très sombres.

— Il ne peut y avoir qu'un résultat, et cela bientôt. Vous jetterez votre masque actuel, et vous en prendrez un autre. Vous vous évanouirez de la scène; vous quitterez Rome avec moi, et vous ne laisserez pas de traces qui permettent à personne de vous suivre. Il est en mon pouvoir, comme vous le savez bien, de vous contraindre d'obéir à mes ordres. Vous savez quelle serait la peine d'un refus.

— Ce ne serait pas celle dont vous voudriez m'effrayer. Il pourrait y en avoir une autre, mais elle ne serait pas si terrible.

— Quelle serait-elle donc?

— La mort! tout simplement la mort!

— La mort n'est pas une chose si simple, ni si commode que vous l'imaginez. Vous avez une santé vigoureuse. Sensible et irritable comme vous l'êtes, ces nombreux mois d'inquiétude, cette servitude dans laquelle je vous tiens, ont à peine rendu vos joues plus pâles que je les ai vues dans votre enfance. Miriam, car je ne veux pas vous appeler d'un autre nom, qui ferait frémir ces feuilles sur nos têtes, Miriam, vous n'êtes pas près de mourir!

— La pointe d'une épée ne pourrait-elle percer mon cœur? dit Miriam, en affrontant pour la première fois son regard en face. Le poison ne pourrait-il me tuer? le Tibre ne pourrait-il m'engloutir?

— Ils le pourraient, car vous êtes mortelle. Mais, Miriam, croyez-moi, ce n'est point votre destinée de mourir, quand il vous reste tant de choses à souffrir et à expier dans ce monde. Nous avons une destinée que nous devons accomplir ensemble. Moi aussi, j'ai essayé de m'y soustraire. J'étais aussi désireux que vous de rompre le lien qui nous attache l'un à l'autre, d'ensevelir le passé dans le secret inviolable de la tombe, de rendre impossible désormais toute rencontre jusqu'à notre confrontation au tribunal du jugement dernier.

Vous vous imagineriez difficilement quelles mesures j'ai prises pour obtenir ce résultat, et vous savez à quoi elles ont abouti. Notre étrange rencontre dans les entrailles même de la terre m'a convaincu de la vanité de mon projet.

— Ah! fatal hasard! dit Miriam, couvrant son visage de ses mains.

— Oui! votre cœur a frémi d'horreur quand vous m'avez reconnu. Mais n'avez-vous pas senti qu'il y avait aussi une égale horreur dans mon propre cœur!

— Pourquoi la terre, qui était au dessus de nos têtes, ne s'est-elle pas écroulée et ne nous a-t-elle pas engloutis ensemble? Oh! que n'avons-nous erré dans ces affreuses ténèbres jusqu'à ce que la mort soit venue nous frapper tous deux! Ayant pris chacun des sentiers opposés, afin que, quand nous serions tombés pour mourir, notre dernier souffle ne se soit point confondu!

— Vains souhaits! dans ce labyrinthe d'obscurs sentiers, nous avons trouvé celui qui devait nous faire vivre et mourir ensemble. Nos destinées se sont croisées et enchevêtrées l'une à l'autre : leurs fils ont été tissus en une forte corde qui nous entraîne à un commun malheur. Si les nœuds pouvaient être rompus, nous pourrions échapper. Mais puisque vos doigts délicats ne peuvent les dénouer, et puisque toute ma force masculine est impuissante à les rompre, il faut nous soumettre.

— Prions alors pour notre mutuelle délivrance, puisque je suis votre mauvais génie, comme vous êtes le mien. Toute sombre qu'ait été votre vie, je vous ai cependant vu prier autrefois. »

A ces paroles de Miriam, un tremblement d'horreur parut saisir son interlocuteur. Ses dents se choquèrent et il devint pâle. Dans la mémoire de cet homme, il y avait quelque chose qui le faisait frissonner à la pensée de la prière ; et aucune torture ne lui était plus intolérable que cette pensée qu'une consolation et un secours divin peuvent être accordés aux âmes pieuses sur une simple demande de leur part. C'était peut-être là le signe d'un tempérament vivement susceptible d'impressions religieuses, qui avait été faussé et dénaturé au point qu'il n'était plus capable maintenant que de terreur pour cette source des consolations les plus pures et les plus douces. Il regarda Miriam d'un œil si effaré, et avec un air de si vive souffrance, qu'elle se sentit émue de pitié.

L'idée lui vint qu'il pouvait être fou. Cette idée ne s'était jamais sérieusement présentée à elle auparavant; maintenant, elle lui paraissait s'appliquer d'une façon merveilleuse à diverses circonstances qui se représentèrent à son esprit. Mais, hélas! tel était son fatal destin, que, fou ou non, le pouvoir de cet homme sur elle restait le

même, et sa seule perspective était qu'il fût encore plus tyrannique exercé par un maniaque.

« Je ne voudrais pas vous faire de la peine, reprit-elle doucement. Mais votre religion vous ouvre des sources consolantes de pardon et d'absolution ; essayez ce qui peut être tenté de ce côté et abandonnez-moi à mon malheureux sort.

— Ne le pensez pas, Miriam, nous sommes unis l'un à l'autre, et jamais nous ne pourrons nous séparer.

— Cela est-il donc si impossible ! Songez comme j'ai échappé à tout le passé. Je me suis fait une nouvelle sphère ; j'ai trouvé de nouveaux amis, de nouvelles occupations, de nouvelles espérances et de nouvelles distractions. Il me semble parfois que mon cœur est presque aussi soulagé que s'il n'y avait pas derrière moi un passé misérable. Le cœur humain ne peut périr d'une seule blessure ni s'épuiser à une seule épreuve de la vie. Séparons-nous, et tout sera bien pour tous deux.

— Nous nous étions flattés d'être pour jamais séparés, et cependant nous nous sommes rencontrés dans les entrailles de la terre ; et si nous nous séparions de nouveau, nous nous rencontrerions encore, dans un désert, sur une montagne, n'importe où. Vous parlez en vain.

— Vous prenez votre propre volonté pour une nécessité inflexible. Autrement, vous m'auriez laissée vous regarder passer devant moi comme un fantôme, quand nous nous sommes rencontrés dans les catacombes ; maintenant encore, vous me laisseriez m'éloigner librement.

— Jamais. Votre réapparition a détruit l'œuvre des années. Vous savez le pouvoir que j'ai sur vous ; obéissez à mes ordres, ou, sinon, bientôt je l'exercerai, et je ne cesserai pas de m'attacher à vos pas jusqu'à ce que le moment soit venu.

— Alors, dit Miriam plus calme, je prévois la fin et je vous en ai déjà averti : ce sera la mort !

— Votre mort, Miriam ? ou la mienne? demanda-t-il en la regardant fixement.

— Me prenez-vous pour une meurtrière ? Vous, au moins, vous n'avez pas le droit de me juger ainsi !

— Cependant, reprit-il avec un regard qui cachait une signification terrible, on a dit que cette blanche main s'était une fois tachée de sang. »

En parlant ainsi, il prit la main de Miriam et la serra dans la sienne, malgré la répugnance pleine d'angoisse avec laquelle elle essaya de la retirer, et l'exposant à la lumière (ils étaient à l'ombre sous les arbres), il parut l'examiner attentivement, comme pour dé-

couvrir s'il n'y avait pas des taches de sang. Puis il sourit en la laissant aller.

« Elle paraît très blanche ; mais j'ai connu des mains aussi blanches, dont toute l'eau de l'océan n'aurait pu laver la souillure.

— Elle n'avait pas de souillure, reprit amèrement Miriam, avant que vous l'ayiez serrée dans la vôtre. »

Le vent a emporté tout ce qu'ils purent encore se dire.

Ils revinrent ensemble à la ville, continuant sans doute à faire allusion à quelque étrange et épouvantable aventure de leur vie passée, dont l'horreur était commune à cet homme sombre et à cette belle jeune femme. Dans leurs paroles et dans leur haleine, il semblait y avoir une odeur de crime, une âcre senteur de sang. Comment supposer cependant que les éclaboussures d'un crime sanglant aient pu rejaillir sur Miriam? Mais, si elle était innocente, comment expliquer sa dépendance vis-à-vis de ce spectre qu'elle-même avait évoqué de ses ténèbres?

N. Hawthorne.

Traduit par A. Vermorel [1].)

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

[1] L'œuvre que nous présentons au public français a été publiée à la fois, en Amérique sous le titre du *Faune de marbre*, et en Angleterre sous le titre de *Transformation*. Si le mot de *réduction* pouvait s'appliquer aux œuvres littéraires dans le même sens qu'aux œuvres artistiques, il caractériserait beaucoup plus justement que celui de *traduction* la nature de notre travail. Nous avons cru devoir retrancher certaines longueurs et adopter une autre division de chapitres, mais nous avons scrupuleusement respecté, dans toutes ses parties essentielles, la manière originale et le style même de l'auteur américain. (*Note du traducteur.*)

REVUE CRITIQUE

La pluralité des Mondes habités, par M. Camille FLAMMARION, in-8°. Paris, Didier et Ce.

Quand, par une claire nuit, on lève les yeux vers le ciel étoilé ; quand, frappé de la douce et touchante magnificence du spectacle qui s'offre aux regards, on songe que ces astres sont des soleils semblables à celui qui fait le jour pour nous, centres de systèmes planétaires semblables au nôtre, il est impossible que la raison ne se demande pas ce que veulent tous ces mondes perdus dans les lointaines profondeurs : immenses déserts errants dans l'espace immense, sous l'impulsion et comme sous le souffle de forces aussi aveugles que régulières, aussi vaines que grandioses, soumises à d'immuables lois dont la majesté ne se développe que pour le vide éternel? Ou plutôt mondes habités, cités peuplées d'êtres vivants comme nous, demeures entre lesquelles se divise et se distribue la grande famille des êtres, étapes successives peut-être que tous les êtres doivent parcourir tour à tour en un voyage sans fin, ou en un voyage qui prend sa fin dans le ciel suprême et se termine à Dieu? Les planètes qui relèvent de notre soleil sont-elles des terres stériles, ou des séjours d'humanités sœurs de la nôtre? N'y a-t-il qu'une humanité, vivant misérablement, mais avec l'espérance d'une fin divine immédiate, qu'une épreuve unique suffit à lui faire atteindre ou à lui faire perdre pour jamais à la surface de l'un des moindres d'entre ces globes, molécules dont se compose l'univers; ou n'y a-t-il pas plutôt un grand nombre d'humanités, chacune avec sa destinée, mais liée aux destinées de toutes les autres, formant ensemble des familles, ces familles des races, ces races des nations, ces nations une patrie qui est l'univers?

Tant que les hommes ignorèrent l'univers, tant qu'ils crurent, sur le trompeur témoignage des apparences sensibles, que la terre qu'ils habitaient était le centre immobile du monde, ils durent croire que le soleil, que la lune et les astres n'étaient faits que pour eux, tournant complaisamment autour d'eux pour éclairer leurs jours, pour embellir leurs nuits. Depuis que le soleil ne tourne plus autour de la terre, mais la terre autour du soleil, accompagnée d'autres terres, quelques-unes plus petites, la plupart plus grandes qu'elle, qui accomplissent le même voyage autour du même astre, toutes ensemble faisant cortége à l'astre-roi pour un autre voyage dans l'inconnu; depuis que les étoiles ne sont plus des flambeaux

attachés comme des clous d'or à une voûte de diamant tournant à quelque distance du globe terrestre, mais des soleils rois de royaumes planétaires, qui égalent ou surpassent notre soleil, et dont la majesté laisse tomber, à travers des abîmes d'une profondeur incalculable, un rayon dédaigneux que recueille à leur insu, dans ses lointaines ténèbres, une pauvre terre obscure qu'ils ne peuvent apercevoir, l'homme a rabaissé son orgueil, et cessé de croire que le monde fût fait pour lui. Il est toujours de race divine, sans doute : mais, sans être de moins noble race, il n'est plus le seul de sa race, et d'autres dieux peuplent l'univers.

Il n'y a guère plus de deux siècles que Descartes, homme aussi prudent que hardi penseur, détruisait son *Traité du Monde* à la suite de la condamnation du système de Copernic. Il y a donc trop peu de temps que l'on commence à connaître le véritable système du monde pour que la doctrine de la *pluralité des mondes habités*, qui semble en résulter assez naturellement, soit très répandue. Elle a contre elle la vieille tradition, chère à l'orgueil des uns, qui n'estiment plus un bien dès qu'il cesse d'être un privilége, et voient la grandeur de l'homme anéantie si d'autres êtres la partagent; chère à la paresse des autres, pour qui toute tradition est sacrée parce qu'elle est, que la recherche de la vérité inquiète, que la découverte d'une vérité nouvelle trouble ou dérange en leur repos; chère à la foi craintive de ceux qui redoutent qu'on ne puisse donner à l'homme des compagnons de voyage habitant d'autres terres que la sienne, sans amoindrir l'homme, ni amoindrir l'homme sans atteindre le christianisme, et qui tremblent toujours que le christianisme, à la moindre atteinte, ne succombe : bien faible est donc le leur et bien fragile!

La science, qui se pique peu de respect pour la tradition et qui la combat si souvent sur tant de points, est-elle du moins favorable à une doctrine jeune encore, née de ses progrès? Non. La science, dont l'esprit positif s'en rapporte peu à lui-même et ne consent guère à reconnaître que ce qui veut des yeux pour être vu, des mains pour être touché, regarde avec défiance une pensée qu'elle a enfantée et soupçonne une telle fille, savante peut-être mais si poétique, de n'être pas sa fille légitime. Elle ne *sait* pas si les autres soleils, comme le nôtre, ont des planètes; elle ne *sait* pas si les planètes du nôtre, semblables à la terre astronomiquement, lui ressemblent à d'autres égards : que dis-je? Elle sait qu'elles diffèrent de la terre en volume, en densité, celles-ci plus rapprochées, celles-là plus éloignées du soleil, trop chaudes ou trop froides, trop humides ou trop sèches, trop molles ou trop dures, pour qu'on y puisse vivre. Les conditions de la vie leur font défaut, donc elles ne sont pas habitées. Il semble, à les entendre, qu'il n'y ait d'autres conditions possibles de la vie que celles qu'offre précisément le globe terrestre, lequel se rencontre, par un privilége unique et merveilleux, seul capable, seul digne de servir de séjour à des êtres vivants!

M. Camille Flammarion est un savant, un astronome, ancien élève astronome à l'Observatoire impérial de Paris, professeur d'astronomie lui-même; il se place au point de vue de la science, il emprunte à la physique même et à la chimie, à toutes les sciences qui se disent positives,

leurs découvertes et leurs lumières, pour établir que les mondes sont habités.

D'abord il invoque l'histoire, dans laquelle il trouve en faveur de cette opinion une tradition imposante, non sans doute celle du peuple, mais celle des grands esprits; non celle qui s'exprime par la croyance vulgaire, mais celle qui s'exprime par la pensée persévérante des philosophes et qu'on aperçoit à distance comme la trace lumineuse d'un flambeau. Cette manière d'opposer dès le début tradition à tradition, celle des hommes qui pensent à celle des hommes qui ne pensent pas, est une tactique habile; nous lui devons un premier livre historique fort intéressant, qui ne prouve pas, qui prépare la preuve. Au second livre, nous voici dans les mondes planétaires; une étude comparative sur les planètes nous y montre les diverses conditions d'habitabilité, quantités de chaleur et de lumière, nombre et rôle des satellites, atmosphères qui enveloppent les mondes, leurs densités, les poids des corps à leur surface; à cette étude en succède une autre plus curieuse encore sur la physiologie générale des êtres, on y voit combien la terre même offre de différences dans les conditions de la vie réelle, combien les planètes offrent de ressemblances dans les conditions de la vie possible, admirable variété de la vie en un même monde, non moins admirable unité de la vie en des mondes si divers; variété dans l'unité, unité dans la variété, solidarité harmonieuse. La terre n'occupe ni le premier ni le dernier rang dans l'habitabilité non plus que dans le reste; de quel droit, à quel titre veut-elle être une exception? De la terre et du système solaire, M. Flammarion s'élance jusque dans les cieux, jusque dans les cieux des cieux, jusque dans l'infini; partout règne la vie, les humanités des autres mondes et l'humanité de la terre ne sont pas plusieurs humanités, mais une seule qui habite l'univers; l'homme et le citoyen du ciel.

Il faut lire les chapitres où l'auteur établit, avec une verve, une abondance, un éclat dignes de la noble cause qu'il soutient, la parenté universelle des êtres, tous frères par la raison qui leur est commune. « Il y a des principes absolus de justice et de vérité qui sont en Dieu, souverain créateur. Ce sont ces principes qui constituent l'*unité morale* du monde; ce sont eux qui relient harmoniquement tous les esprits à l'esprit suprême. Sur les mondes où ils sont en honneur et règnent sans partage, l'humanité a laborieusement parcouru l'immense série des épreuves; elle s'est affranchie de toutes les influences de la matière, elle s'est approchée de la perfection dernière, et resplendit au sein de l'auréole divine. Là rayonne une nature toute belle, une vie sans ombre, un peuple sans tache; là repose l'esprit de Dieu, enveloppant tous les êtres, comme la pure lumière qui tombe du ciel oriental. Sur les mondes moins élevés, ces principes de justice et de vérité ne règnent pas encore en souverains..... » Et ailleurs: « Nous êtes-vous aussi étrangères que nous le pensons, ô lointaines humanités, qui suivez avec nous les chemins variés du ciel? Ne parcourez-vous pas un cycle de destinées semblable à celui que nous parcourons ici-bas; n'êtes-vous pas entraînées vers le même but, n'allons-nous pas ensemble à la même fin? Répondez, ô poptulations inconnues, savez-vous

s'il n'existe pas d'autres liens de relation entre nous que ces rayons lumineux que s'envoient mutuellement nos demeures? Savez-vous si l'unité et la solidarité de la création ne nous touche pas chacun de nous, atomes pensants, et si nous ne devons pas nous rencontrer quelque jour et nous reconnaître? Avez-vous appris si nos premiers pères n'étaient pas frères avant de descendre sur chacune de nos patries et d'y établir le berceau d'autant de familles humaines? Dites-nous vers quel point nous sommes tous emportés, planètes et soleil; quel lieu de repos nous cherchons à travers les espaces, et quelle est cette dernière demeure où nous devons nous réunir? »

Si, de l'analogie qui existe entre les planètes et la terre, il est téméraire de conclure que les unes soient habitées comme l'autre, il ne l'est pas moins de conclure, des différences qu'il est possible de reconnaître entre elles, que les planètes ne sont pas habitées, quand la terre l'est; il n'en faut rien conclure, si ce n'est que la pluralité des mondes, en même temps qu'elle entraîne la pluralité des existences, entraîne la pluralité des conditions de l'existence. Mais y a-t-il plusieurs existences comme il y a plusieurs mondes, et les astres sont-ils habités par une humanité collective qui peuple l'univers? Ce n'est plus là une question d'astronomie, c'est une question de philosophie, et qui ne se peut résoudre qu'en vertu de principes d'un autre ordre, tels que le principe de la raison suffisante, ou le principe des causes finales, si mal à propos décrié; étranger à la physique, je le veux, mais non à l'histoire naturelle, ni à la science générale du monde, il appartient à la philosophie de le rétablir en sa place et en son honneur. Or, il est impossible de ne pas apercevoir, pour peu qu'on entende ces principes, que les astres sont des mondes destinés à servir de demeures à des êtres raisonnables, unis entre eux par une commune raison, par une commune origine et une commune fin, par d'autres liens encore inconnus. M. Flammarion consacre à défendre cette simple thèse qui, si nous étions moins aveuglés par nos préjugés n'aurait besoin que d'être énoncée pour être admise aussitôt, une véritable science jointe à une abondance d'images, à une chaleur, parfois à un souffle oratoire, trop rares chez les savants. J.-E. ALAUX.

***Histoire de la Comédie. — Période primitive : Comédie des peuples sauvages. — Théâtre asiatique. — Origine de la Comédie grecque*, par M. EDÉLESTAND DU MÉRIL, 1 vol. in-8°. Paris, Didier; Leipzick, Franck. 1864.**

Quand un homme qui a voué sa vie à la science vient livrer au public le résultat de trente années de labeurs et de réflexions, il mérite certainement qu'on accorde à son œuvre une attention plus sérieuse qu'à la plupart des nouveautés du jour, produits de l'imagination ou de la compilation, dont le succès est assuré d'avance par le goût du siècle ou par la raison commerciale qui se charge du placement. — Ecrire l'histoire de la comédie depuis son origine jusqu'à nos jours est une tâche qui présente autant de difficulté que d'intérêt. Pour l'entreprendre, il fallait se sentir les reins forts. Les études littéraires offrent un côté dangereux ; on s'ima-

gine aisément que, sur ces matières, tout a été dit, que l'unique mérite d'un livre nouveau peut être de dire mieux, sans cesser de copier ses devanciers. Si jamais livre a évité cet écueil, c'est bien celui que nous avons sous les yeux; on ne lui reprochera certainement pas de manquer d'originalité. L'auteur nous dit dans sa préface qu'il s'est fait un devoir « de ne rien imprimer sur aucun sujet qu'après avoir lu tous les ouvrages qui s'en sont déjà occupés, » mais en même temps « de remonter toujours à la source et de l'apprécier lui-même à ses risques et périls, sans s'inquiéter des échos qui l'ont répété avec plus ou moins d'exactitude, et des contradictions qui, dans la suite des temps, ont prétendu l'affaiblir. » On doit reconnaître que cette promesse a été tenue jusqu'au bout avec la plus scrupuleuse conscience. M. du Méril fait preuve, à chaque pas, d'une érudition vraiment prodigieuse; on voit qu'il a étudié la littérature des différents peuples, qu'il ne s'est jamais fié aux rapports d'autrui et aux traductions. Peut-être se plaît-il trop à montrer ses connaissances philologiques; c'est ce que nous avions déjà remarqué dans ses publications antérieures : nous nous rappelons même avoir trouvé quelque part, dans une seule note, onze citations textuelles en langues différentes. Mais nous n'avons guère le droit de relever un fait pareil, puisque l'auteur nous prévient que les notes ne sont point destinées au public français, et qu'il est inutile de les lire.

Il y a plusieurs manières d'entendre l'histoire de la comédie. Les uns, mettant l'élément littéraire au premier plan, feraient plutôt l'histoire *des comédies*; ils passeraient rapidement sur les origines premières de ce genre, pour arriver aux œuvres d'art proprement dites, à celles qui sont écrites et conservées, puis ils donneraient des aperçus critiques sur le style et les tendances particulières des auteurs. D'autres feraient l'histoire des *poètes comiques*. Enfin, il y aurait encore l'histoire *du comique*. Une étude complète devrait tenir compte de tous ces points de vue; M. du Méril l'a fait dans une certaine mesure, mais il faut avouer qu'il a donné la préférence au dernier; il nous expose plutôt les annales du comique. Il s'attache plus à l'idée qu'à la forme, et poursuit l'idée jusque dans les détails en apparence les plus étrangers à la littérature. Aussi a-t-il dû condenser dans l'introduction la partie théorique de son ouvrage. Cette introduction est remarquable sous plus d'un rapport. Elle nous montre comment chaque peuple, suivant l'état de la civilisation et surtout de la religion, comprend le drame d'une manière différente, parce que le drame suppose la lutte de l'homme contre des puissances supérieures ou extérieures. M. du Méril a choisi, pour faire sa démonstration, la série des drames qui abordent ce thème avec le plus de franchise, depuis le *Prométhée* d'Eschyle jusqu'au *Faust* de Gœthe, et au *Manfred* de lord Byron. Ce choix est heureux ; mais il y a plus : l'analyse philosophique de ces quelques pièces trahit une étude sérieuse, une profonde méditation. Le court aperçu sur le *Faust* est certainement supérieur à de volumineux commentaires. L'auteur expose ensuite pourquoi la comédie a subi des variations encore plus fréquentes et plus sensibles. Si le drame nous représente l'homme combattu dans ses aspirations au bien, dans la comédie ce sont les mau-

vais mobiles qui l'emportent ; il faut prouver que le vice est contraire à nos intérêts, il faut tuer les défauts sous le ridicule. La comédie prend son appui dans la réalité du moment. A un plus haut degré que le drame, elle dépend du temps et des races, puisqu'il lui faut peindre des caractères connus et des mœurs actuelles. Ici se place fort à propos une esquisse du caractère particulier et intime du Français, de l'Anglais et de l'Allemand, esquisse des mieux réussies, ou, pour le moins, des plus piquantes. Disons aussi que l'auteur s'y révèle tout entier. A plusieurs reprises, nous avons pu constater qu'il excelle dans la satire, que son esprit tend même un peu plus à charger les défauts qu'à faire ressortir les qualités des peuples et des hommes.

On trouve dans les dernières pages de l'introduction bien des observations judicieuses sur la manière dont on doit traiter l'histoire de la comédie. « Au-dessus de toute œuvre littéraire, dit M. du Méril, il y a une théorie que l'art édifie dans sa pensée et pose en regard comme un type éternel..... Mais loin de se faire, comme on dit, des principes de goût et des règles invariables de préférence, une véritable histoire doit admettre toutes les formes, chacune à sa date, et s'occuper bien plutôt du caractère général de chaque théâtre, de ses causes et de ses conséquences, en un mot, de ses lois particulières, que des mérites accidentels de chaque pièce. » C'était parler d'or; pourtant, un peu plus loin, l'auteur nous expose sa théorie, qui n'est autre que celle du progrès constant, et qui nous donne comme idéal la forme actuelle de la comédie. Cette conception peut se soutenir, elle peut même être vraie ; mais elle détruit en partie les prémisses : elle n'admet plus toutes les formes. Elle pourrait les comprendre et les justifier en tenant un compte rigoureux des circonstances, des conditions imposées aux auteurs comiques, mais c'est précisément ce qui nous semble manquer à l'exposé de M. du Méril.

Ce fait nous a frappé déjà dans le titre : la comédie d'Aristophane rangée dans la *période primitive*, à côté de celle des peuples sauvages, des Indiens et des Chinois; puis, dans l'annonce du second volume, nous voyons appeler *période classique*, celle qui comprend la comédie nouvelle à Athènes et la comédie latine; c'est un renversement des idées admises jusqu'ici, qui aurait besoin d'être expliqué. Si nous devons reconnaître que l'auteur s'attache à bien caractériser chaque peuple avant de parler des comédies qu'il a produites, nous avons déjà dit que ces tableaux nous paraissent trop systématiquement défavorables à leurs habitudes et à leurs goûts. Nous lui reprocherons, en outre, d'avoir donné tant de détails curieux que l'ethnologue trouvera presque dans ce volume une moisson plus abondante que le littérateur. — Le livre Ier sur la comédie primitive parle un peu de tous les pays et de tous les temps. Cette masse de notices recueillies dans les publications les plus inaccessibles au commun des mortels est fort intéressante ; elle nous montre comment le théâtre a son germe dans les danses mimiques, qui, chez tous les peuples, accompagnaient certaines cérémonies religieuses. On voit qu'au moyen âge et sous la protection même de l'Eglise, il a existé des danses de ce genre, qui se sont perpétuées jusqu'à une époque bien rapprochée de la nôtre. Ici, l'action n'est

jamais allée au delà d'une pantomime. Ailleurs, le dialogue s'y est mêlé peu à peu, et, se perfectionnant, a fini par donner naissance à de véritables représentations dramatiques. Les deux livres suivants nous apprennent que chez les Chinois, comme chez les Indiens, la comédie, après avoir pris une forme littéraire, n'a pu devenir une œuvre d'art. Il en est autrement chez les Grecs et plus particulièrement à Athènes. Un développement convenable a été donné à cette partie de l'ouvrage. On peut suivre dans leur infinie variété les différentes cérémonies du culte, des *mystères* et surtout des fêtes de Bacchus, qui donnèrent lieu tantôt à de simples représentations mimées que l'auteur appelle des *Drames de sacristie*, tantôt à des chants accompagnés d'un récitatif, tantôt enfin à des dialogues animés et railleurs. De tous ces éléments, la comédie se dégage peu à peu, puis s'élève au rang de genre littéraire, et finit par se faire garantir officiellement, dans la turbulente démocratie athénienne, une liberté dont on n'exagère pas l'importance en lui assignant un rôle analogue à celui de la liberté de la presse dans les républiques modernes. Mais dans ces pièces, la plaisanterie est de mauvais goût, sans pudeur, l'action sans péripétie, sans intrigue, sans unité. Nous croyons que M. du Méril ne rend pas suffisamment justice au talent d'Aristophane et des poètes comiques, ses contemporains ; sans les blâmer plus particulièrement, il les enveloppe cependant par trop dans la critique violente qu'il fait des tendances générales et du goût de l'époque. Non pas qu'il n'y ait çà et là quelques éloges à leur adresse. Mais partout le pour et le contre sont juxtaposés et entremêlés de telle façon qu'il est difficile au lecteur de se faire une idée d'ensemble, de se former un jugement précis sur la valeur réelle des comédies. L'appendice contiènt des pièces justificatives et des dissertations dont les trois dernières sont les plus importantes et fourniraient matière à de longues discussions.

Le caractère principal du livre est une originalité profonde qui se manifeste dans la forme au moins autant que dans le fond. M. du Méril n'est pas un de ces écrivains à l'expression limée et châtiée, dont l'individualité s'efface volontiers pour satisfaire à ce qu'on appelle le bon goût. Il dit les choses trop comme il les pense, avec une verdeur et une rudesse auxquelles nous ne sommes plus accoutumés. Et s'il est vrai que le style c'est l'homme, nous dirons que l'auteur est presque aussi curieux à étudier que son œuvre. Son esprit est d'une vivacité et d'une mobilité extrêmes ; on dirait un vrai Protée ; c'est une perpétuelle métamorphose. Au moment où vous croyez saisir la pensée, elle vous échappe ; elle ne connaît pas de limites, ni de temps, ni d'espace, de sorte qu'il est souvent fort difficile de la suivre dans sa course fantastique et dans ses changements qui ne sont préparés par aucune transition. Vous croyez avoir affaire à l'orthodoxe le plus convaincu, et vous voilà subitement en face d'un vrai disciple de Hégel. Vous vous figurez être à Java ; point du tout, vous êtes au Mexique. En plein siècle de Périclès vous entendez des *coups de fusil*, et les portiques d'Athènes sont hantés par l'esprit de Voltaire. Tout cela met l'esprit du lecteur à la torture ; mais c'est une gymnastique intellectuelle, un massage moral, dont l'effet peut être finalement salutaire. Heu-

reusement, d'ailleurs, et par suite même de l'inégalité du ton, les belles pages sont nombreuses et permettent de se reposer après la fatigue, et de reprendre de nouvelles forces.

Une œuvre si nouvelle en tous sens et qui semble à chaque pas solliciter la critique, ne peut manquer de rencontrer des contradicteurs. Nous serions même assez disposé à nous ranger de leur côté ; mais pour s'attaquer à si forte partie, il faudrait écrire un volume; il convient d'ailleurs d'attendre la suite de l'ouvrage pour se prononcer définitivement. Dans un simple compte rendu, nous devions nous borner à des réserves générales. Mais, nous le répétons, le livre de M. du Méril mériterait un examen approfondi, c'est assez dire qu'il présentera un véritable intérêt à la partie la plus intelligente du public lettré. CHARLES MOREL.

Londres, pour ceux qui n'y vont pas, par M. Antonin RONDELET, in-12. Paris, 1864.

Depuis l'exposition universelle des produits de l'industrie tenue à Londres en 1851, les récits de voyages en Angleterre sont devenus fort communs parmi nous. A la liste déjà assez longue des ouvrages de cette sorte vient s'ajouter aujourd'hui le livre de M. Rondelet; et, comme la plupart de ceux qui l'ont précédé, c'est à une exposition des produits de l'industrie, celle de 1862, que nous le devons.

Au premier coup d'œil jeté sur le livre de M. Rondelet et sur la table des matières, qui ne compte que dix-huit modestes chapitres, dont trois consacrés à la revue de l'Exposition, les gens qui s'attendent à ce qu'un écrivain se substitue à un photographe, tourneront les premiers feuillets avec un sentiment de défiance. La lecture de quelques pages, pourtant, suffira pour dissiper la crainte d'être victimes d'une mystification. Ils trouveront aussi que, dans la première section, intitulée « Londres au point de vue matériel, » l'auteur aurait pu prendre de temps en temps le pinceau au lieu de la plume ; mais ils en voudront peu à l'auteur de la ténuité et du vague de son dessin, en faveur des bonnes touches de couleur locale qu'il a su donner.

M. Rondelet n'a pas plutôt mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, qu'animé des meilleures intentions, il se met à l'ouvrage, il procède à son étude des mœurs et du caractère anglais. Dès le début, l'épreuve tourne contre nos voisins. Comme tout le monde, l'auteur croyait à la « fiévreuse activité de la race anglo-saxonne. » Il est à peine débarqué, qu'il n'y croit plus ; et voici pourquoi : les wagons..... (nous disons *wagons*, les anglais disent les voitures *carriages*) les wagons du train qui doit mener un exode de passagers à Londres sont insuffisants, on est obligé d'attendre un supplément de voitures, et les Anglais qui se trouvent dans la foule attendent patiemment. C'en est assez pour que l'auteur les déshérite de leur bonne réputation. J'avoue sans badinage que je ne vois pas quelle relation existe entre l'activité libre à quelque degré que ce soit et l'inaction forcée. Ou je me trompe bien, ou l'activité anglo-saxonne n'est nullement ici en cause. Dans cette résignation silencieuse des Anglais, il faudrait plutôt voir, si nous voulons voir à toute force quelque chose,

une excellente qualité. Ce qui m'étonne dans ce premier jugement de M. Rondelet, c'est, non qu'il ait été formé — nous ne sommes que trop sujets à nous tromper — mais qu'il n'ait pas été corrigé par le spectacle que présente Londres en général et surtout la Cité. Si ce n'est pas là que l'on assiste à une activité fiévreuse, frénétique, je ne sais vraiment pas où il faudra aller la chercher. N'essayons pas, même avec les meilleures intentions, de dépouiller les Anglais d'une qualité que amis et ennemis leur reconnaissent, et dont ils ont conscience eux-mêmes par la comparaison qu'ils font journellement d'eux avec les autres peuples de l'Europe.

Quand l'auteur se tient dans les considérations générales de mœurs et de caractère, ses appréciations sont presque toujours aussi justes qu'élégamment exprimées. Il peut ne pas approuver tel ou tel détail de mœurs, ceux précisément qui sont le plus chers à la race anglo-saxonne, race si personnellement indépendante; et on s'aperçoit que l'on a affaire à un dissident, à un homme de race latine, à un Français, jamais à un anglophobe. Mais quand l'auteur sort des généralités pour entrer dans les détails, c'est-à-dire dans ce que recherche le plus avidement le lecteur curieux des mœurs étrangères, il est beaucoup moins heureux. Il vous rappelle alors la plaisante aventure racontée à la fin du volume — c'est par la fin que j'ai commencé — et dont deux de ses amis sont, à Londres, les héros. Un dimanche, en quête d'un restaurant, ils s'adressent à un individu qu'ils prennent pour un cuisinier se reposant sur le seuil de sa porte, et se voient bientôt servir au lieu des aliments que réclamait impérieusement leur estomac, un appareil de Daguerre : ils étaient chez un photographe. La méprise était venue de la difficulté de s'entendre. C'est à cette difficulté, tournant peut-être quelquefois en impossibilité, que j'attribue quelques-unes des erreurs dont M. Rondelet s'est fait involontairement l'éditeur. Mais que l'auteur se rassure, ces erreurs ne sont pas si nombreuses qu'il le craint peut-être, et il a péché par où tant de ces prédécesseurs ont péché encore plus largement avant lui. D'ailleurs, ses bonnes intentions lui seront comptées.

M. Rondelet fait une première visite à l'édifice de Kensington et note que sur sa tête brillaient « un ciel et un soleil semblables à celui de la Provence et de l'Espagne », assertion qui sera on ne peut plus agréable aux sujets de S. M. britannique, mais dont ils feront certainement moins de bruit que du pain à cacheter rouge dont les Parisiens, habitués au magnifique soleil que vous savez, prétendent qu'est orné toute l'année le ciel de Londres. Cette courageuse assertion de M. Rondelet est gâtée quelques pages plus loin, je dois le dire, par cette autre qui lui est diamétralement opposée, à savoir qu'en Angleterre « il pleut tous les jours. » Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais passons. L'auteur, voulant parler de Londres, a le bon esprit de le visiter en tous sens, du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur terre et sur eau, en voiture, si je ne me trompe, mais certainement en bateau à vapeur. Un dimanche, il parcourt « tous..... (en est-il bien sûr ?) tous les quartiers de la haute aristocratie et notamment Belgrave square », et il chemine « le long de ces portiques aux colonnades de marbre (?). » Le temps devait être brumeux et à tra-

vers la brume il ne fait pas très clair..... L'auteur fait aussi une pointe sur le dock Sainte-Catherine, et apprend ou plutôt se défend de l'intention de vouloir apprendre au lecteur ce que l'on entend par *dock*. Il lui arrive là un de ces malheurs dont j'ai parlé plus haut. En croyant ne faire que rappeler une vérité, il propage une erreur générale en France. J'en suis bien fâché pour lui, mais jamais le mot *dock* n'a signifié en anglais magasin, ou entrepôt, ou quelque chose que ce soit de pareil ou d'approchant. Dock signifie bassin et rien de plus, et les entrepôts qui entourent ces bassins s'appellent *warehouses*, maisons à marchandises. Puisque depuis plusieurs années nous sommes possédés de la manie de farcir notre langue de termes anglais, dont nous avons les équivalents, au moins devrions-nous n'en pas dénaturer le sens. C'est déjà bien assez qu'au lieu de réunion ou d'assemblée nous parlions à tout bout de champ de *meeting* que nous prononçons, Dieu sait comme! Et puisque ce mot me vient sous la plume, je dirai que s'il ne se rencontre pas cent fois dans le livre, il ne s'y rencontre pas une.

M. Rondelet ne visite pas seulement Londres, il va assister aux courses d'Epsom, solennité dont il fait une peinture aussi fidèle qu'amusante, et qu'il compare avec tristesse à nos tristes courses de France. Patience. On ne peut pas imiter tout d'un seul coup. J'oubliais de dire qu'à l'exemple de tout bon Français (je fais allusion à Brunel), il va visiter aussi le tunnel de la Tamise, qui ne lui inspire pas d'autre sentiment que le regret de la peine qu'il a prise de venir le voir. Mais aussi pourquoi chercher dans le tunnel « un monument ? » Quel *tunnel* fut jamais, seulement un édifice ?

J'aurais bien des erreurs, de petites erreurs à relever, mais outre que je dois me limiter, je craindrais de faire une guerre de pédant à un livre intéressant, bien écrit et pensé avec élévation. Les petites critiques auxquelles je me livre ici ne sont données qu'à titre d'avis amical. Ces erreurs montrent combien il est difficile, même avec une connaissance théorique de l'anglais poussée jusqu'à l'intelligence de Shakespeare et de Milton, ainsi que l'auteur nous l'apprend, de se faire comprendre quand on questionne et surtout de comprendre les réponses faites aux questions. Il y a sous toutes sortes de formes, dans le livre, beaucoup d'éditions du malentendu des amis de l'auteur avec le cuisinier photographe; mais rien ne sera plus facile pour M. Rondelet que de les faire disparaître dans une réimpression.

Que M. Rondelet profite de l'occasion pour nous parler français le plus qu'il pourra, pour expurger son discours de tous les mots anglais qui le hérissent, pour substituer Xérès à *Sherry*, Genièvre à *Gin*, etc., etc. Ceux qui ne savent pas l'anglais et qui ne demandent pas mieux que de compter au nombre de ses lecteurs, lui seront certainement reconnaissants de cette peine; ceux qui le savent le lui seront doublement.

En somme et tel qu'il est, *Londres pour ceux qui n'y vont pas* est fait pour suppléer avec profit aux connaissances que l'on acquiert en voyageant et *de visu*, auprès des lecteurs, dont la destinée est de ne jamais mettre les pieds dans la métropole de l'empire britannique ; et peut-être

que plus d'un lecteur qui, à cette heure, repousse toute idée de traverser le détroit devra à *Londres pour ceux qui n'y vont pas* le plaisir d'y aller quelque jour.

JUSTIN AMÉRO.

Théâtre de Alexis de Comberousse, 3 vol. in-8°. Paris. Hachette. 1864.

Mme de Girardin raconte qu'un « homme d'esprit » (elle ne le nomme pas), après avoir parcouru la collection des *Courriers du vicomte de Launay*, réunis en volume, s'écria : « C'est étonnant comme ça supporte la lecture. » « On n'a jamais rien dit de plus flatteur pour un livre, » ajoute Mme de Girardin. Certes, il fallait que cet anonyme eût une furieuse réputation d'esprit, pour que son exclamation fût prise en aussi bonne part ; il fallait que ses étonnements fussent bien précieux pour que la célèbre « muse de la patrie » se trouvât ravie d'un compliment qui pouvait passer pour une impertinence. Cet « homme d'esprit » s'étonnait que de belles perles formassent un beau collier, que de la fine prose fît un joli livre. Quoi qu'il en soit, j'emprunterai à ce spirituel arbitre sa flatteuse sentence, et je l'appliquerai, avec plus de raison, je crois, à ces trois volumes de *Théâtre :* « C'est étonnant comme ça supporte la lecture. » Que des vaudevilles, des comédies, des drames représentés, pour la plupart, il y a vingt-cinq et trente ans, supportent non-seulement la lecture, mais encore attirent le lecteur, le charment et l'intéressent, voilà de quoi surprendre. Les comédies de Comberousse plaisent, ses vaudevilles amusent, ses drames émeuvent, et, bien que privées de la vie de la scène, toutes ces œuvres dramatiques ne semblent que sommeiller. L'invocation de la reprise les réveillerait facilement, et je suis sûr que le succès leur rendrait leur jeunesse ; elles revivraient comme la momie du docteur Ponnonner. Les drames sont encore d'actualité : *l'Abolition de la Peine de mort*, *le Marché de Saint-Pierre*, qui traite la question de l'esclavage. Rien n'est plus gai que *Frétillon*. *La Polka en Province*, *les Deux Nourrices* sont d'excellentes bouffonneries. Des comédies telles que *l'Ami Grandet*, *Salvoisy*, *une Bonne Fortune*, ne peuvent pas vieillir. M. Jules Janin nous apprend, dans sa préface de rigueur, que cette édition du *Théâtre de Comberousse* est une œuvre pie, un monument élevé à la mémoire d'un père et d'un époux par la famille de l'auteur. C'est, de la part des éditeurs, un noble sentiment et une heureuse idée. Echelonnées d'année en année depuis près de quarante ans, disséminées dans les archives de différents théâtres, les pièces de Comberousse n'étaient plus que des souvenirs pour les uns et de lointains échos de succès pour les autres. Leur mérite littéraire ne pouvait être guère apprécié avec l'aide seul des vagues réminiscences de spectateurs vieillis, et de ces commérages tronqués, qui sont toute la tradition de l'histoire théâtrale. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, ceux qui ont vu ne sont pas ceux qui savent. On juge mieux des batailles du théâtre en voyant les armes des vainqueurs qu'en se fiant au méchant rapport de quelque obscur témoin de la lutte. En examinant la trempe des armes de Comberousse, nous croyons sans peine à ses nombreuses victoires. Son œuvre restera, si ce n'est comme répertoire courant, au moins comme monument

de l'état du théâtre en France pendant les vingt-cinq ans qui se sont écoulés de 1825 à 1850. Je parle, bien entendu, du théâtre calme, du théâtre qui attirait des spectateurs et non des athlètes, où les honnêtes gens se servaient des banquettes pour s'asseoir, et non pour s'assommer. Pendant ces luttes acharnées, où l'on combattait pour le choix d'un tyran, l'esprit français, qu'on ne discute pas, n'avait pas perdu tous ses priviléges. Le schisme s'était arrêté devant la bonne humeur et la gaieté; l'on avait bien voulu convenir que le rire ne fait pas école. C'est sur ce terrain des armistices que put s'élever le temple d'une divinité nouvelle, d'une dixième muse, muse joyeuse, donnant chez elle à rire, à chanter, à danser, cumulant en contrebande les emplois traditionnels de ses sœurs, en un mot, la muse du vaudeville, muse égalitaire, unioniste et fusioniste, qui se moquait également des priviléges et des rancunes. Il faudra donc, quelque répugnance que puissent y avoir les gens graves, il faudra compter avec le vaudeville quand il s'agira d'écrire l'histoire littéraire de ce siècle. Le temps des dédains superbes est passé, et si l'on voulait s'obstiner à n'aller chercher le comique qu'à la Comédie-Française, on serait menacé de n'y rencontrer, comme représentants de notre vieille gaieté et de notre esprit héréditaire, que MM. Vuafflard, Alexandre Duval et Casimir Bonjour! Il faut une place au vaudeville, son histoire est glorieuse, remplie de noms célèbres et aimés; il faut une place aux vaudevillistes, et, parmi les meilleurs et les plus féconds, l'on peut mettre Alexis de Comberousse. Il a travaillé vingt-cinq ans, signé soixante-quinze pièces, et collaboré avec les plus célèbres auteurs de son temps, Scribe, Bayard, Ancelot, etc. Son nom mérite de survivre aux éphémères acclamations d'un succès passager, et plus d'un lecteur délicat ressentira, au contact de son charmant esprit, ces jouissances discrètes que certains préfèrent aux émotions de la représentation.

Mais le *Théâtre de Comberousse*, on l'a vu plus haut, ne contient pas seulement d'amusants vaudevilles et de spirituelles comédies, le drame est aussi de son domaine. Comberousse s'est élevé jusqu'à ces grandes questions sociales et religieuses, toujours à l'ordre du jour, dont la solution, toujours proche, est toujours retardée. Le théâtre peut-il s'emparer de ces vastes problèmes, dans lesquels ce n'est plus la société, mais l'humanité tout entière qui est en scène? On en doute de nos jours; on n'en doutait pas il y a trente ans. Comberousse, âme élevée, cœur généreux, esprit distingué, ne crut pas qu'il pût y avoir quelque chose de plus intéressant que la vie et la liberté des hommes, ni de plus dramatique qu'un attentat contre elles. Il fit *l'Abolition de la Peine de mort* et *le Marché de Saint-Pierre*. Il y soutient ces belles doctrines, qui épurent l'âme des peuples; il y développe ces lumineuses théories qui rayonnent sur toutes les nations, et qui sont la religion future du monde entier. Ai-je besoin de dire quelle est sa thèse? La scène de *l'Abolition de la Peine de mort* ne se passe pas en France, et l'effet que produirait un tel drame se mouvant au milieu de nos mœurs et de nos institutions est atténué par la nécessité où l'auteur s'est trouvé de faire agir des personnages étrangers.

Un autre sujet non moins délicat à traiter, était celui de *l'Incendiaire*.

L'Incendiaire est un sombre tableau d'un fanatisme qui, heureusement, n'existe plus. Ce drame, où l'on regrette de trouver si fortement empreintes les passions d'une autre époque, est curieux à consulter comme document historique. Je veux encore mentionner un dernier drame : *les Frères Faucher*, deux nobles existences vouées au service de la patrie, et sacrifiées aux vengeances de la réaction. C'est ainsi que Comberousse a toujours poursuivi, dans son œuvre, un but élevé : soit défendre une idée, soit réformer un abus, soit venger une injustice.

Alexis de Comberousse portait dans la comédie le même respect du public, le même amour de la vérité. Toutes ses comédies ont un but, de toutes il ressort un enseignement. *L'Ami Grandet*, *Avis aux Coquettes* prennent à partie la coquetterie. Hé quoi, dira-t-on, braquer deux comédies contre un si joli défaut, si universel, si incorrigible, si utile ! Entendons-nous, l'auteur ne se prend ni à la poudre de riz et autres, ni aux fausses nattes, ni aux petites bottes (ce serait une campagne d'écolier), ni à quoi que ce soit qui tienne à l'industrie des parfumeurs, dentistes, modistes, etc. Un esprit chagrin et inexpérimenté pourrait seul rêver et tenter quelque réforme dans le domaine du postiche. Comberousse attaque la coquetterie au moment où elle cesse d'être un ridicule, où elle devient un vice, presque un crime ; cette coquetterie, qui est la perfidie des regards, le mensonge du cœur, la trahison de l'âme, qui badine avec l'amour, qui ne tue ses victimes qu'après les avoir torturées. *L'Ami Grandet* est le développement d'un de ces caractères de sirène. Toutes les scènes de cette intéressante comédie sont une peinture émouvante des ristes conséquences que peut entraîner ce jeu favori des dames. La coquette porte le trouble autour d'elle, le malheur même, jusqu'au moment où elle se blesse d'un de ses propres traits. Philoctète de l'amour, elle fait retentir de ses plaintes les échos de l'île Cythère. Bien heureuse si elle parvient alors à se faire entendre des amants enfuis !

Les trois volumes du *Théâtre de Comberousse* ne renferment pas moins de cinquante-cinq pièces jouées et une quinzaine d'inédites. Il ne peut être question d'analyser ni même d'énumérer toutes ces pièces au succès desquelles contribuèrent les premiers acteurs du temps : Bocage, Bouffé, Monval, Numa, Achard, Sainville, Alcide Tousez, et Mmes Dorval, Volnys, Déjazet et tant d'autres. Nous n'appartenons pas à la génération qui vit ces belles représentations, mais nous faisons appel aux mémoires reconnaissantes de ceux à qui l'art dramatique de cette époque faisait de tels loisirs. Que ceux-là viennent chercher dans ces pages les souvenirs de leur jeunesse, qu'ils se livrent, en feuilletant le passé, à ces comparaisons partiales, si douces à ceux qui ont vécu ; ils regretteront ces vieux vaudevilles si pleins de chansons et de refrains. Les actes les plus ordinaires de la vie ne s'y montraient qu'au travers de la rime et de la musique ; les plaisirs les plus simples entraînaient des strophes enthousiastes. La moindre chose, un départ pour la chasse ! vite un chœur :

Quel bonheur, quelle *ivresse!*
Oui, nous allons partir.
Nargue de la tristesse,
Vive le plaisir!

Voilà le vaudeville, son essence est dans ces vers : « Nargue de la tristesse ! » Où est maintenant ce prodigieux entrain, cette verve si communicative qui animait, qui *enivrait* tous les personnages d'un vaudeville, et qui les faisait coopérer tous avec un même zèle à la vivacité, au tourbillon de l'action? Amis, ennemis, toujours chantant, exhalant l'un sa colère, l'autre sa joie sur un même air, se menaçant du geste et du regard, mais tous rangés devant la rampe, commençant et finissant avec un ensemble tout pacifique. Qu'est devenu le chœur, cet excellent chœur, toujours présent, toujours prêt à tout, ce chœur à qui rien n'est indifférent :

Ah! quelle heureuse nouvelle!
Ce choix si mérité
Récompense son zèle :
Le voilà député!

Ce chœur si docile! Faut-il se taire? *Taisons-nous* (bis)! Faut-il célébrer quelque chose? *Célébrons* (bis)! Faut-il partir? *Partons* (bis)! enfin, conjuguant tous les verbes de la langue avec la même ardeur. Le chœur est mort! morts ceux qui le composaient, morts la jeune veuve, le pair de France, le substitut, la jeune orpheline, le riche négociant, la vieille gouvernante, le colonel, le général! Qui chantera maintenant dans nos comédies? sont-ce les directeurs des compagnies industrielles, des chemins de fer, des assurances? sont-ce les agents de change, les boursiers, les banquiers? Tout ce monde est sans gaîté et sans *ivresse*, j'entends cette honnête ivresse qui donne un plaisir pur. Je le répète, il n'y a plus de vaudeville, mais il a existé; on écrira son histoire, l'on n'oubliera pas ceux qui l'ont fait vivre, et l'on se souviendra qu'Alexis de Comberousse fut un de ses plus féconds et de ses plus heureux patrons. LOUIS LIÉVIN.

Les Gladiateurs, Rome et Judée, roman antique, par WHYTE MELVILLE, traduit de l'anglais par Bernard DEROSNE. Paris, Didier et Ce.

De toutes les époques qui présentent à l'histoire la réunion des vices les plus dégradants et l'abaissement moral le plus complet, il n'en est point qui soulève autant de dégoût que l'agonie de la grandeur romaine. Si l'empire offre encore quelques grands côtés, comme tout colosse qui tombe, ce n'est plus à Rome qu'il faut les chercher, c'est dans les provinces mieux administrées, protégées, surtout à partir de Papinien et de ses disciples, par une législation plus humaine; c'est en Gaule, par exemple, dans la province la plus prospère de l'empire, où se fondent les écoles de Bordeaux, d'Autun, où s'élèvent les arènes de Nîmes, où la langue latine même murmurera ses derniers vers avec Ausone, et plus tard avec Sidoine Apollinaire et Fortunat. Rome n'est plus que l'égout de la corruption impériale. Religion, lois, mœurs, tout s'en va; les vieilles divinités du paganisme, déjà ridicules dans les derniers temps de la république, bafouées par les patriciens, n'intimident plus la plèbe; de lois, il n'en reste plus qu'une que l'on craigne, la terrible *lex majestatis*, dont Tibère déjà sait si bien se servir; quant aux mœurs, lisez Horace et

surtout Pétrone, l'*arbiter elegantiarum* de Néron ; le plus chaste de tous ces écrivains qui nous peignent sans vergogne la souillure de Rome, c'est encore, le croirait-on, Ovide, l'immoral Ovide ; il est le seul qui ne fasse point d'allusion, directe du moins, à ce second amour si répandu parmi ses contemporains qu'il n'étonnait plus personne.

En présence de cette incroyable dégradation, les esprits un peu élevés, que n'a point gagnés la contagion de la débauche et de l'adulation servile, ont besoin, pour lutter contre le courant, d'une doctrine forte, excessive même : les honnêtes gens sont stoïciens. Thraséas, Corbulon, Cornutus, qui ne connaissent point encore le Christ, se cramponnent à Zénon. Le suicide est leur dernier expédient ; et, si jamais il peut paraître excusable, c'est vraiment pendant cette période de transition, où le vieux monde s'écroule dans la fange, sans qu'on puisse encore voir poindre l'aurore des sociétés nouvelles. Mais le stoïcisme, par ses doctrines arides, par ses formules étroites et ses axiomes, dont la rigidité n'exclut pas le paradoxe, ne s'adresse qu'aux âmes fortement trempées ; il séduit la raison virile, il effraye et décourage la sensibilité de la femme et des êtres qui souffrent. Il fortifie, mais sans consoler ; il ne descend point dans toutes les couches de la société : il soutient Helvidius Priscus et Thraséas, mais il ne relève point le prolétaire et l'esclave ; il lui manque le caractère essentiel de toute doctrine qui veut faire son chemin dans le monde, la popularité.

Entre le paganisme qui meurt et le stoïcisme qui ne rallie qu'un petit nombre de partisans, il reste une large place pour deux religions plus vivaces ; l'une, recommandable par son antiquité, par la foi ardente de ses sectaires, mais pratiquée par un peuple méprisé de tous les autres et souillée du meurtre d'un Dieu ; l'autre, naissant à peine, persécutée, mais vivifiée par le martyre, prêchée au peuple par des hommes du peuple, et s'appuyant sur le dogme fécond de la charité. C'est l'antagonisme de ces deux religions que le major Whyte Melville a essayé de peindre dans les *Gladiateurs* ; il a préféré à la secheresse du récit historique la forme du roman, si heureusement employée par l'auteur du *Dernier jour de Pompéi*. Son héros est un chef breton, dont le sort des armes a fait un esclave. Amené à Rome par Licinius, son maître, Esca promène, au milieu de la corruption impériale, des orgies de Vitellius et de la dégradation des patriciens, sa fierté barbare et son dégoût pour cette tourbe d'eunuques et de courtisanes. Il dédaigne l'altière Valéria pour l'humble juive, Mariamne, qu'il a arrachée aux insultes des prêtres d'Isis. Le père de Mariamne, Eléazar, est le dernier champion de la nationalité juive ; Calchas, son oncle, est déjà chrétien. Esca, accueilli dans la maison d'Eléazar comme sauveur de Mariamne, ouvre, en même temps qu'elle, son cœur à la parole divine. Mais le cirque le réclame : il va combattre Placidus le tribun, un de ces grands de Rome qui ne craignaient point de descendre dans l'arène, où les Césars eux-mêmes venaient chercher les applaudissements du peuple.

Esca est entré dans *la famille* d'Hippias, gladiateur retraité, qui a ouvert une école où il enseigne l'art de tuer avec précision et de mourir

avec grâce. Le major Whyte Melville se complaît dans la peinture de *la famille.* Il aime les larges épaules, les poings vigoureux, les muscles inflexibles, la force jointe à l'agilité. Esca est un ancêtre des boxeurs modernes, des Tom Sayers et des Heenan, qui se sont disputé la ceinture d'or, aux applaudissements du public anglais. Il va sans dire que le Breton devient en peu de temps le premier athlète de la famille. Formé par les leçons d'Hippias et du vieil Hirpinus, il l'emporterait sur Placidus le tribun, si un fer de lance, resté dans l'arène, ne le faisait tomber sous l'inextricable filet de son rival. Les spectateurs ont admiré le courage du jeune gladiateur : les pouces se tournent vers la terre : Esca vivra, mais la loi du combat le fait esclave de Placidus.

Valéria l'arrache aux mains du tribun, qui a deviné l'amour de la patricienne pour le Breton. Un complot se forme contre Vitellius : Placidus, qui lui doit tout, veut le renverser. En vain Esca avertit l'empereur et lui offre de le sauver. Le César hébété a laissé tout son courage sur le champ de bataille de Bédriac : pour vivre, il faudrait lutter ; il aime mieux mourir.

La scène change ; laissons la ville aux sept collines pour la Cité Sainte, le Capitole pour le Temple aux reflets d'or. Jérusalem se débat contre l'étreinte de Titus ; nous retrouvons sous ses murs tous les acteurs du roman : au dedans de la ville, Eléazar, chef de la résistance nationale, Calchas prévoyant la chute de Jérusalem et résigné, Mariamne inquiète à la fois pour son père et son amant ; au dehors, Placidus qui veut mériter par sa bravoure la faveur du nouveau César, Hippias à la tête de la légion perdue, Valéria enrôlée parmi les gladiateurs, enfin Esca qui a suivi en Judée Calchas et Mariamne. Placidus est tué, au moment où il vient de pénétrer dans la cour du Temple : Calchas meurt en confiant à Licinius le sort de Mariamne et d'Esca. Jérusalem est tombée : Rome s'écroule : sur leurs ruines s'élèvera Byzance, la ville chrétienne.

Cette grande idée historique soutient le roman du major Whyte Melville et rachète une exubérance de style et un éclat de fausse poésie qui séduisent volontiers les romanciers d'outre-mer. Malgré tout, un souffle puissant anime le livre entier ; il méritait que M. Théophile Gautier lui fît l'honneur d'une brillante préface ; il méritait aussi un meilleur interprète que M. Bernard Derosne, le traducteur assermenté de tous les romans anglais, qui a passé tant de temps à étudier la langue de nos voisins, qu'il ne lui en est plus resté pour apprendre la nôtre. E. DELAPLACE.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Quelques réflexions sur le théâtre contemporain. — Des pièces populaires et du drame démocratique.

Depuis que la liberté fleurit, c'est prodigieux comme les théâtres tombent. Elle n'en est pas cause assurément (la liberté est incapable de causer quelque mal) ; mais enfin elle n'a rien pu contre cette décadence momentanée. Au boulevard, il n'y a rien de nouveau ; les mêmes crimes s'y commettent toujours avec les mêmes applaudissements ; les mêmes stratagèmes, qu'on appelle *ficelles* en langage honnête, y produisent toujours les mêmes surprises ; enfin, les mêmes sots moyens y obtiennent toujours le même sot succès. Des théâtres se fondent et croulent immédiatement ; ils n'ont fait que passer, et les passants ne les ont pas même vus ; de gros poissons mangent les petits.

Deux espèces de drames règnent et triomphent au boulevard : le drame historique et le drame démocratique. Ce dernier est la plus atroce chose que les auteurs aient pu inventer pour le déplaisir des yeux ; mais quand il est exécuté habilement par des ouvriers adroits, on le préfère encore à l'autre. La condition indispensable pour qu'il nous plaise, c'est qu'il ne se noie pas dans les tirades sociales, dans le droit au travail, dans l'extinction du paupérisme, dans l'exploitation de l'homme par l'homme, et autres inventions *ejusdem farinæ*, qui amèneront peut-être le règne de la fraternité sur la terre, mais qui n'ont déterminé jusqu'à présent que l'avénement de l'ennui au théâtre. Le drame démocratique florissait vers 1835, et sa vogue dura une quinzaine d'années, pendant lesquelles, on le sait de reste, tous les pauvres furent d'honnêtes gens et tous les riches furent des coquins. C'était l'heureux temps où M. Félix Pyat donnait successivement *le Brigand et le Philosophe*, *Ango*, *Diogène*, *le Chiffonnier*, etc.; c'était la détestable époque où l'on ennuyait les gens au nom d'une idée.

Le terrible roman des *Mystères de Paris* couronna cet édifice d'utopies; mais le talent exceptionnel de son auteur le préserva du fâcheux écueil où venaient échouer tous les romans et drames du même genre. Qu'on en médise tant qu'on voudra, et qu'on écrive à leur endroit vingt tomes de morale, *les Mystères de Paris* ne sont pas le moins du monde ennuyeux ; ils nous firent peur; par conséquent, ils nous amusèrent ; le nier, ce serait manquer de mémoire, ou plutôt manquer de bonne foi, car il est impos-

sible qu'on ait oublié avec quelle avidité, avec quelle curiosité gloutonne, les esprits se précipitèrent sur cette démocratique pâture. Quelques fous se passionnèrent réellement pour les théories dont le livre est plein et goûtèrent avant tout les phrases les plus pompeuses de l'ami Rodolphe, ses tirades les plus solennelles et ses actions les plus risquées. Pour ces gens-là, il n'y avait pas de plus belle scène dans tout l'ouvrage, que celle où Rodolphe fait crever les yeux au Maître d'école. Au contraire, les délicats, les curieux, les simples dilettantes préférèrent à tout la taverne du *Lapin-Blanc*, et les *coups de poing de la fin*. Le Chourineur fut leur homme, d'abord parce que le Chourineur est un caractère, ensuite parce qu'il les introduisait dans ce monde nouveau où ils avaient tant de plaisir à pénétrer. C'est lui qui nous y a conduits tous tant que nous sommes; c'est lui que nous avons rencontré le premier sur nos pas pour nous présenter à la mère Ponisse ; c'est lui qui nous a fait faire connaissance avec Barbillon ; c'est lui enfin qui nous a enseigné ce langage expressif où Dieu s'appelle le *meg des megs*, et où *philosophes* veut dire pantoufles ; ce langage coloré qui siffle, comme un râle mortel, entre les lèvres pâles de Fleur de Marie.

Certes, aucune langue ne nous a paru aussi agréable à apprendre que ce français exceptionnel, et aucun maître ne nous a conquis aussi aisément que cet instituteur nouveau, que cet immortel Chourineur. La sympathie qu'il nous inspire lui vient plutôt, je l'espère, des leçons qu'il nous a données que des vertus qu'il possède. On l'aime parce qu'il nous a admis, dans son intimité, à des spectacles inconnus, à des représentations extraordinaires. Quant à ses théories, s'il en a, ou si l'écrivain lui en prête, c'est à peine si l'on s'en souvient, et personne aujourd'hui n'y prend plus le moindre intérêt. Il y a donc ainsi deux parts du livre, l'une qui a vieilli, c'est le côté des réformes politiques et des utopies sociales; l'autre qui est demeurée toute fraîche et toute jeune, ce sont les peintures morales et l'argot. Rodolphe, qui représentait à nos yeux la première, s'est peu à peu effacé dans notre esprit ou n'y est plus resté qu'à l'état de beau ténébreux, de fantôme romanesque et de personnage impossible. Le Chourineur, qui est presque à lui seul toute la seconde, est toujours là, vivant, près de nous, notre voisin, notre ami et notre hôte. Nous avons beau nous révolter contre le goût que nous avons pour lui, et reconnaître que c'est un goût dépravé, une préférence absolument compromettante, il faut l'aimer quoi qu'on en ait, il faut l'accueillir, on ne peut pas s'en passer; ses phrases sont devenues proverbiales, ses mots arrivent naturellement à la bouche ; on dit aujourd'hui les *coups de poing de la fin*, comme on disait autrefois le *chant du cygne*.

Si j'insiste sur ce point, si je fais, dans *les Mystères de Paris*, la part du feu, c'est-à-dire la part du temps, si j'essaye de séparer ce qui a vieilli de ce qui a survécu, c'est parce que le drame et le roman démocratiques de nos jours sont sortis tout armés de ce roman-type, qu'il n'y a pas une seule pièce populaire qui n'en soit, encore aujourd'hui, la visible imitation, et que, par conséquent, indiquer à la fois, dans *les Mystères de Paris*, et ce qui nous plaît, et ce qui a cessé de nous plaire, c'est montrer du même

coup ce qui nous plaît et ce qui nous déplaît dans nos drames démocratiques du boulevard. Or, ici comme là, au théâtre comme dans le livre, ce qui nous ennuie, ce qui nous choque, ce qui nous assomme, c'est le plaidoyer, c'est la tirade, c'est la partie qu'on appelle humanitaire, c'est ce jeune comte qui épouse au dénoûment la fille d'un ferblantier; ce sont toutes ces monstruosités sociales, bien plus impossibles que les difformités physiques ou morales du voisinage. Ces dernières, au contraire, nous les aimons, elles nous plaisent par leur singularité même; elles piquent notre curiosité par des détails toujours nouveaux. Soyons francs, et tranchons la question en disant le mot aussi nettement que possible, ce que nous aimons dans le drame démocratique, c'ést le *voyou*; nous ne cessons de l'aimer que quand les auteurs lui font épouser la comtesse.

Tant qu'ils se contentent de le montrer tel qu'il est, de le mettre juste à sa place, de lui donner ses sentiments naturels, et surtout de lui faire parler, dans toute sa grandeur épique, son langage ordinaire; nous l'aimons et il nous amuse, et il nous amusera toujours, parce qu'il a le génie inventif, et qu'en l'observant de près, on le voit imaginer à chaque instant de nouveaux tours et de nouvelles facéties On se souvient peut-être d'une pièce représentée à la Gaîté, si je ne me trompe, il n'y a pas encore longtemps, quatre ou cinq ans à peine, *la Petite-Pologne*, dont nous avons eu l'occasion de parler dans les pages mêmes de cette *Revue*. Eh bien, *la Petite-Pologne* peut passer pour une des bonnes pièces du genre démocratique; ce n'est qu'un petit épisode de l'histoire sans cesse renouvelée des *Mystères de Paris*; mais c'est un épisode complet, auquel la disparition de la Petite-Pologne réelle donnait alors, selon le mot usité au théâtre, un intérêt d'actualité.

Je ne sais si les personnes qui habitent la province ont jamais bien su ce qu'était cette *Petite-Pologne*; c'était en réalité une *Grande-Bohème*, un ramassis d'honnêtes gens sans feu ni lieu, qui couchaient ordinairement on ne sait où pour rien; et les jours d'extra, dans des hôtels à un sou la nuit; chiffonniers, pour la plupart, ou soi-disant tels; car il y avait un certain nombre d'orgueilleux qui disaient cela pour se vanter, mais qui n'avaient jamais rien été que voleurs ou même mieux. Hélas, ce boulevard Malesherbes a démoli la Petite-Pologne; un iconoclaste, un vandale nous a enlevé tous ces braves gens qui habitaient, invisibles au milieu de Paris, à deux pas de la Chaussée-d'Antin et de la Madeleine; nous ne les verrons donc plus; mais figurez-vous ce monde-là sur la scène, représentez-vous sur les planches cette armée de Petits-Polonais en guenilles, tous ces haillons, tous ces lambeaux, ces crochets et ces hottes, ces mains noires, ces yeux rouges, et au milieu de ce fourmillement l'acteur Perrin, comédien très apte au genre, qui, la jambe en avant et la casquette en arrière, criait de sa voix la plus rauque : « Les voyageurs pour la correctionnelle, s'il vous plaît! » Représentez-vous ce spectacle, mettez-vous bien sous les yeux cette société avec tout ce qui la caractérise, et ditesnous si, dans ces moments-là, c'est-à-dire aux instants de police correctionnelle ou de cour d'assises, elle n'inspire pas un véritable intérêt, ne fût-ce qu'un intérêt de terreur?

Seulement, là comme toujours, les auteurs avaient forcé la note, et la Petite-Pologne cessait de nous amuser aussitôt qu'elle renonçait à ses façons habituelles pour se livrer aux grandes pensées et aux grandes actions. On faisait chanter aux Petits-Polonais des chansons héroïques, comme on pourrait faire aux grands; on nous les montrait marchant au pas sous un drapeau sale, électrisés par une Marseillaise à eux, et prêts à se jeter au milieu des balles pour la défense de la patrie. Ils n'avaient pas de fusils, mais le pouce en l'air et les quatre doigts sur la couture de la culotte, ils faisaient semblant de croiser la baïonnette, M. Perrin battait la charge et le cintre applaudissait. C'était déjà un peu trop, et l'on aimait à penser que la patrie avait d'autres défenseurs; pourtant, cela passait encore à la faveur du sentiment national, qui permet bien des choses et qui subjugue le sentiment littéraire au point de nous faire avaler des bourdes. Mais quand M. Perrin, aidé de M. Charles Perey, se posait absolument en héros, et confisquait à son profit tous les sentiments honnêtes et chevaleresques du drame, on se révoltait, on riait de pitié, on se demandait à quel penchant de basse flatterie populaire avaient cédé les auteurs pour nous débiter de pareilles sottises, et s'il leur fallait absolument pour plaire à leur public changer tous les voyous en héros ou en saints. Pour tout dire, on regrettait le moment où M. Charles Perey, se trouvant seul dans un salon et n'ayant pas plus de mouchoir que de coutume, mais n'osant pas, par un subit instinct d'élégance, procéder comme à son ordinaire, se servait simplement des rideaux au lieu de se servir de sa main.

Il y a deux ou trois ans, les *Egoutiers* de M. Brisebarre ont obtenu un très grand succès au théâtre du boulevard du Temple, plus de cent représentations; c'était un drame d'une moralité exemplaire, où l'on prêchait l'amour du travail, où l'on montrait le danger des mauvaises compagnies, où tous les méchants finissaient par revenir à la vertu, un drame modèle enfin; et plusieurs pères de famille, ayant sans doute vu cela dans les journaux, écrivirent à M. Brisebarre pour le féliciter. M. Brisebarre accueillit, je pense, avec un peu d'ironie ces félicitations naïves, car il comprenait sans doute que ce n'était pas cette masse d'honnêteté qui avait fait le succès de son drame. Dans les *Egoutiers*, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le succès, ce n'est pas la morale, c'est l'égout. Ce sont les mœurs, vraies ou fausses, mais, dans tous les cas, nouvelles pour nous, qu'on nous montre; c'est cette comique idée d'un fils de famille réduit à embrasser cette singulière profession, à se faire égoutier, comme les autres, sinon qu'il a peu de vocation et qu'il lui faut un plus long apprentissage; c'est sa perpétuelle exclamation, en présence de toutes les nouveautés qui le frappent : « Quelle société, mon Dieu, quelle société! » C'est la nécessité où il est, n'ayant ni habit ni poche, de mettre dans ses bottes (quelles bottes!) son dernier mouchoir de batiste, et de provoquer ainsi les quolibets de tous ses camarades, qui sont plus primitifs que lui sous ce rapport, et qui n'ont garde de se créer de pareils ennuis.

C'est tout cela qui nous fait rire; mais c'est encore plus, mais c'est avant tout le langage et les mœurs d'une classe de gens qu'on n'est pas en me

sure d'observer tous les jours, et qu'on ne connaîtrait peut-être jamais parfaitement si des écrivains qui ne l'ont sans doute jamais observée eux-mêmes, mais qui l'ont créée, devinée, inventée, n'avaient pris soin, telle quelle, de la transporter sur la scène. Ce qui fait rire, ce sont les fameuses phrases populaires : « J'ai une quinte à la punaise, et un quatorze de larbins, t'es fumé! » Ou bien encore : « J'te vas coller un'mouillette. » — Ou bien encore : « Les femmes, usé, il n'en faut plus! » Je cite de mémoire, et il est fort possible que j'ôte quelque éclat à ces vives couleurs; c'est une matière ou il faut à toute force avoir le souvenir exact, car on n'a pas le droit d'inventer.

De même, les *Bohémiens de Paris!* la Porte-Saint-Martin vient de reprendre, avec un succès qui ne sera jamais complétement épuisé, ce drame fameux au boulevard, et elle le reprendra toujours chaque fois qu'elle aura besoin de faire attendre patiemment au public la grande pièce annoncée. Tous ces bohémiens ont des noms et font des choses impossibles ; c'est pour cela qu'ils plaisent, et ils ne nous plaisent jamais tant que quand ils *jouent la poule* dans ce coupe-gorge ; ils y sont en plein dans leur élément, et comme c'est leur élément que notre curiosité veut connaître, c'est au moment même où ils nous l'étalent que nous nous montrons le plus satisfaits. Nous demandons des voyous, ils nous montrent des voyous, nous réclamons de la canaille, ils nous servent de la canaille; voilà ce qui nous intéresse véritablement dans les pièces démocratiques ; mais le voyou converti et la canaille honnête ne se peuvent supporter.

Assurément c'est une belle chose, c'est peut-être la plus belle de toutes, qu'un peuple honnête, calme, fort, ayant la conscience de sa force et de son honnêteté, conscience de son avenir; mais ce peuple-là n'est pas fait pour le théâtre ; il a un sérieux qui ne convient point à la scène, il n'est ni assez tragique, ni assez comique. Ce qu'il a en lui de fier et de grand y serait combattu par tous les défauts de son éducation première, et manquerait son effet de simplicité en tournant au ridicule ou à la déclamation. La bourgeoisie, qui n'est pas le peuple, qui a plus de prétentions, a déjà bien assez de peine à se tenir à la scène, dans le genre sérieux, dans le drame intime ; elle y trébuche, et ses faux-pas nous font souvent rire ; souvent elle s'attendrit sans grâce et pleure sans distinction ; elle est plus facilement comique, et Dieu sait tout ce qu'on a fait et tout ce qu'on peut faire encore de comédies avec ses travers. Au contraire, le grand seigneur, sous le pourpoint comme sous l'habit, triomphe à la scène ; il nous épouvante ou nous divertit dans la mesure qui lui convient, il est parfaitement notre maître ; aujourd'hui encore, par la seule puissance de la tradition, nous éprouvons en sa présence un respect qui le rend complétement libre de nous inspirer les sentiments qu'il veut. S'il daigne nous faire rire, eh bien nous rirons à son souhait, du bord des lèvres, sans mépris, et même avec admiration ; si c'est au contraire son idée de nous faire trembler, nous tremblerons spontanément, sans révolte et sans honte ; il a conservé sur nous ce privilége de possession, cet ascendant bizarre et inexplicable. A lui seul il est permis d'être réellement tragique, et de nous faire passer successivement par tous les degrés de la terreur.

La bourgeoisie n'a pas ce pouvoir, et le drame auquel ses mœurs ont donné naissance n'excite en nous que d'assez petits sentiments. Le peuple n'a qu'une seule manière d'être tragique, c'est de faire des barricades; mais comme ce moyen n'est généralement pas admis au théâtre, mieux vaut encore qu'il fasse des lazzis et qu'il nous amuse par les mille fantaisies comiques dont il a le secret. La saillie est chez lui colorée, abondante et facile. Demander qu'elle soit toujours fine et toujours pure, c'est vouloir lui ôter son piquant et sa saveur originale. Se boucher les yeux et les oreilles en sa présence, faire la petite bouche, c'est bouder contre l'instinct de curiosité qui nous pousse à désirer du nouveau, et à le chercher dans toutes les classes de la société, quels que soient leurs goûts et leurs habitudes. Assurément il y a des genres plus élevés que le drame populaire qui règne au boulevard; mais tel qu'il est, ce drame incomplet et souvent barbare offre un puissant élément d'intérêt. Encore une fois, ce n'est pas, je le crois fermement, l'intérêt tragique; les crimes se ressemblent tous, et en supposant qu'ils soient plus variés que je ne le pense, on est toujours sûr d'en trouver la collection complète et imposante dans la *Gazette des Tribunaux*. Ce qu'on ne trouve nulle part que dans ces drames trop rabaissés, c'est la comédie populaire; c'est la fantaisie ultra-démocratique, ce sont les mystères de Paris, les bohémiens de Paris, les égoutiers, la Petite-Pologne et mille autres farces dont on a tort de dédaigner le gros sel et les intéressantes peintures. Par elle, le peuple, aujourd'hui souverain maître, s'est emparé du théâtre, et ses héros y sont applaudis comme de vrais aristocrates; il y a là certainement toute une révolution.

Quant au drame historique, dites tout ce que vous voudrez, faites tout ce qui vous plaira, il est mort et bien mort. S'il en reste un lambeau, c'est le lambeau de comédie qu'on y a cousu. Dans les pièces d'Alexandre Dumas, cet oripeau brille encore, il étincelle même, et, certes, il n'y a rien de comparable aux drôleries de d'Artagnan; mais le drame historique sérieux, avec les papiers de famille perdus, l'amant de cœur ordinaire, le bâtard traditionnel, le duel fondamental, la reconnaissance forcée, etc., ce drame n'existe plus, les faux Dumas l'ont tué. Vous allez en voir un, deux, trois, c'est toujours la même chose, c'est toujours le même drame avec ses coups d'épée impossibles, ses sauvetages inattendus, ses retours extraordinaires et ses mariages merveilleux. Le dernier drame de la Gaîté, *le Mousquetaire du Roi*, ne vaut ni plus ni moins que les autres. On disait autrefois :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains.

mais on peut bien dire aujourd'hui : « Qui nous délivrera des *Mousquetaires?* » J'ai vu *Marie Mancini* à l'Ambigu, et tout le monde disait à l'orchestre : « Qui nous délivrera des Mazarins et des Frondeurs? » J'ai vu, au même Ambigu, *les Deux Diane*, et il n'y avait dans la salle personne qui ne dît tout bas : « Qui nous délivrera de toutes les Dianes du monde? » La dernière des Dianes a été celle de M. Em. Augier, qui est tombée presque tout à plat au Théâtre-Français, il y a une quinzaine d'années, malgré le talent de Mlle Rachel et de l'auteur. La seule Diane qui aujourd'hui ne

donne pas sur les nerfs, c'est celle d'Alfred de Musset, parce qu'elle ne tient pas beaucoup de place,

Diane
Et ses grands lévriers.

Il y a aussi celle d'Alexandre Dumas, Diane de Meridor, dans *la Dame de Monsoreau*, qui nous cause quelque plaisir en trompant son mari pour ce sacripant de Bussy d'Amboise, qui ne valait pas une poignée d'orties; mais on peut être Diane et infidèle, quoique la patronne de toutes les Dianes n'ait commis dans sa vie qu'une seule faute, et passe généralement pour un modèle de vertu. Mais deux Dianes! deux à la fois, après tant d'autres! Il n'y a que M. Paul Meurice pour avoir de ces hardiesses, pour tenter consciencieusement, comme il fait toutes choses, une pareille aventure, et surtout pour réussir. Car, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il a réussi. Il a réussi comme tout le monde; il a fait mieux même que beaucoup de gens, il a des grâces mignardes qu'il met partout et qui lui appartiennent en propre; enfin, c'est un écrivain sympathique; son drame se laisse entendre, et vingt mille personnes à Paris lui souhaitent bien sincèrement d'avoir les cent représentations demandées.

Mais, si M. Paul Meurice veut y prendre garde, il reconnaîtra lui-même que ce drame si bien accueilli ne dépasse pas le niveau ordinaire de ces malheureux drames historiques dont nous sommes affligés il y aura tantôt quarante ans. La seule chose qui y soit au-dessus du commun, exceptionnelle, vraiment extraordinaire, c'est le sans-gêne inouï avec lequel Alexandre Dumas a confessé que le roman intitulé *les Deux Diane*, ayant été écrit autrefois tout du long par M. Paul Meurice, M. Paul Meurice avait le droit aujourd'hui de convertir son roman en drame, et de rentrer en possession complète de son œuvre. M. Alexandre Dumas a fait cet aveu comme il aurait dit *amen!* Il a reconnu du premier coup qu'il n'était pas l'auteur du roman, bien qu'il en ait été et que, par la force des choses, il en reste à jamais le signataire. Il n'a rien trouvé là d'extraordinaire, rien de choquant, rien qui l'humilie ni l'accuse. Il a l'air de nous avouer, par la même occasion, qu'il a agi vingt fois de la même façon, avec la même facilité, et comme il l'a fait avec la plus grande aisance, il le reconnait avec la plus aimable désinvolture.

A Dieu ne plaise que nous tranchions ici du puritain! le jansénisme n'est plus permis aux gens de lettres; mais enfin, pour signer pendant vingt ans ou plus un roman écrit par un autre, il faut déjà avoir quelque hardiesse et quelque habitude ou endurcissement dans ces matières; mais voici qui est tout à fait énorme : ce roman qu'il n'a pas écrit, mais qu'il a souscrit, qu'il a signé, qui est mis à son nom, à son compte, à son actif ou à sa charge, comme on voudra ; ce roman qui est à lui, bien à lui chez Michel Lévy et aux yeux du public, ce roman sur la couverture duquel on lira toujours Alexandre Dumas quand bien même on y graverait en lettres d'or Paul Meurice, ce roman des *Deux Diane* qu'il a endossé pour toujours, Alexandre Dumas avoue aujourd'hui qu'il ne le connaît pas, qu'il ne l'a jamais lu, qu'à peine sait-il qu'il existe; qu'il s'en est fié absolu-

ment au talent de Paul Meurice et n'a pas même revu la marchandise demandée ! Voilà qui est monstrueux, et l'on n'a jamais vu pareille chose !

Elle n'a pu passer sans protestation ! Les amis les plus fidèles de M. A. Dumas, ses admirateurs les plus ordinaires, cette foule même d'indifférents qu'il a habitués à ses plus grosses facéties ont jugé le procédé tout à fait exorbitant et neuf. Nul, aujourd'hui, n'oserait en employer un qui fût analogue ou pareil. On sent trop tout ce qu'il y a là de contraire aux lois qui doivent régir, aux principes fondamentaux qui doivent gouverner la république des lettres. Une semblable façon d'en user est d'un décemvir ou d'un dictateur, elle n'est pas d'un citoyen, et nous savons trop aujourd'hui que tous les citoyens sont égaux chez nous. S'il en est quelques-uns à qui autrefois tout ait semblé permis, ceux-là feront bien de remarquer que les temps sont changés, et que si, dans un temps, il était licite de commettre certains actes, aujourd'hui, il est absolument défendu de s'en vanter. Quelle que soit la popularité de M. Alexandre Dumas, quel que soit son talent, si jeune que demeure sa verve après tant d'années, il a pu entendre, en cette occasion, quelques observations sévères, et il lui eût été facile de remarquer qu'elles ne venaient pas du banc de ses ennemis. Les badauds les plus attachés à sa personne ont commencé à se demander s'il était juste de se moquer d'eux à ce point, et une fois la question posée, ils ont crié plus fort que tous les autres. Soit qu'Alexandre Dumas eût compris qu'il s'était blessé lui-même, soit qu'il eût été sensible aux petits coups qui lui furent directement adressés à cette occasion, il éprouva le besoin de changer la conversation et de faire parler de lui dans un autre sens ; c'est pour cela, sans doute, qu'il s'est mis dans la tête d'aller causer, et pleurer, rue Cadet.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Mozart vient encore d'obtenir un très grand succès au théâtre Lyrique-Impérial, où, sur les sept opéras que nous a laissés le grand maître, on en avait déjà remonté trois : *les Noces de Figaro*, *l'Enlèvement au sérail*, *Cosi fan tutte* sous le titre de *Peines d'amour perdues*, mais, pour ce dernier, on avait eu recours à un procédé de remaniement, de *rentoilage* qu'on s'est bien gardé d'appliquer à la *Flûte enchantée*. Que de temps l'idée la plus simple met quelquefois à faire son chemin ! Le directeur, M. Carvalho, a enfin compris que, quand on emprunte une musique écrite sur un texte étranger, il faut se borner à traduire ce texte, au lieu de le refaire, et surtout, comme on l'avait osé pour *Cosi fan tutte*, ne pas contraindre une partition de Mozart à transporter son domicile dans un drame de Shakespeare. C'est là une sorte de transmigration violente, dont l'âme et la musique s'accommodent difficilement. Quels que soient les défauts d'un corps, il est probable que l'âme s'y accoutume et arrive à s'y trouver

mieux logée que partout ailleurs; la preuve, c'est qu'en général elle ne le quitte pas sans regrets. De même pour la musique, il n'est pas de livret, si difforme qu'on le suppose, où, quand on l'a faite exprès pour lui, la musique ne se sente plus à l'aise, plus libre et plus forte que dans tous ceux qu'on essaye après coup de fabriquer pour elle. A cette règle, en dépit de nombreuses tentatives, nous ne connaissons pas d'exception, tant il est vrai qu'un souffle quelconque anime tout un livret, *Spiritus intus alit*, et ne saurait se communiquer à un autre; que l'inspiration née de certaines situations, de certaines paroles, n'a de valeur qu'autant qu'elle y reste attachée, et qu'elle disparaît ou meurt par le changement.

Où chercherions-nous de meilleure preuve à l'appui que dans l'histoire même du chef-d'œuvre qui vient d'être remis à la scène, chef-d'œuvre enfanté dans les derniers mois d'une existence dont la prodigieuse fécondité redoublait à mesure qu'elle approchait de son terme? Ce fut un de ces personnages bizarres dont fourmille le monde théâtral, directeur, auteur, compositeur, chanteur, chorégraphe, et pour que rien n'y manquât, nommé Schikaneder, qui vint supplier Mozart d'écrire un opéra pour son théâtre, dont les affaires étaient au plus mal. Il se chargeait d'en fournir le libretto, d'en jouer le principal rôle et même, ce qu'il ne disait pas, d'en recueillir presque tous les bénéfices, grâce aux moyens frauduleux qu'il se réservait d'employer pour dépouiller celui auquel il demandait l'aumône.

Faire la charité, quand on n'a pas assez pour soi, travailler pour un petit théâtre, s'associer à un collaborateur plus que médiocre, accepter un méchant livret sans autre espoir qu'une promesse douteuse, la proposition n'avait rien de bien séduisant, et pourtant Mozart se laissa séduire; il consentit, parce qu'il était bon, généreux, ou si vous le voulez, faible, insouciant, ne songeant guères à la question d'argent, comme les artistes de son époque. Imaginez que la scène se passe de nos jours, et figurez-vous de quelle manière un compositeur en renom recevrait la requête d'un suppliant tel que Schikaneder, de quelles conditions, de quelles stipulations, de quelles garanties il aurait soin d'environner le traité qu'il daignerait souscrire, si par hasard il venait à s'y décider. C'est qu'aujourd'hui les artistes entendent les affaires et savent prendre leurs sûretés : Mozart était d'un autre siècle, et d'ailleurs, sans exagérer ni sa générosité, ni sa simplicité, disons ce qui nous paraît certain jusqu'à la dernière évidence, c'est qu'il fut tenté par ce libretto même, que nous trouvons si mauvais, si ridicule, et qu'il y entrevit l'occasion de faire quelque chose de neuf, d'original, de s'y déployer largement entre le ciel et la terre, entre le rêve et la réalité, peut-être aussi de satisfaire ses croyances maçonniques, dont les rites se reproduisaient dans les épreuves du temple d'Isis. Schikaneder voulait un opéra qui fût tout à fait dans le goût du public de Vienne, une féerie musicale. Mozart n'avait encore rien composé de semblable; il aperçut d'un coup d'œil les ressources que lui offrirait un genre qui d'abord avait pour lui l'attrait de l'inconnu, de l'inexploré : il comprit qu'après *Idoménée*, *Figaro* et *Don Juan*, il pouvait encore composer un ouvrage qui égalât les trois

autres, sans leur ressembler, et il se mit avec une incroyable ardeur à écrire la partition de *la Flûte enchantée* (en allemand *die Zauberflœte*, *Flauto magico* en italien), au milieu de son travail, il fut appelé à Prague pour y mettre en musique *la Clemenza di Tito*, à propos du couronnement de l'empereur Léopold. De retour à Vienne, il se hâta d'achever *la Flûte enchantée* et commença le fameux *Requiem* qu'il ne devait pas terminer.

A la première représentation de *la Flûte enchantée*, Mozart conduisait l'orchestre; la froideur du public l'effraya d'abord, mais bientôt le succès devint populaire, et le pauvre compositeur ne pouvait plus en être témoin. Condamné à garder la chambre, l'œil fixé sur sa montre, il suivait toutes les phases du spectacle, *à présent*, se disait-il, *le premier acte est fini — à présent on chante le Serment*, *Grande reine de la nuit*. Quelques jours plus tard, c'en était fait du grand artiste, qui de sa main défaillante étreignait les feuilles de son *Requiem*, et dont la carrière dramatique avait fini par la plus gaie, la plus légère, la plus jeune de toutes ses œuvres. *La Flûte enchantée* n'est autre chose au fond qu'un opéra-comique *dans le goût du public de Vienne*, comme l'avait demandé l'auteur du libretto, mais ce goût fut aussi celui de presque toute l'Europe. Les mélodies d'une inspiration si franche, et qui convenaient à toutes les voix, passèrent de bouche en bouche. Schikaneder avait permis à son associé de travailler un peu pour sa gloire et pour les connaisseurs, « On croira volontiers, dit Oulibicheff dans son excellent livre, que Mozart profita de la permission. Des beautés musicales du premier ordre passèrent à la faveur des petits couplets et des grands airs de bravoure ; l'homme oiseau et les quadrupèdes humains obtinrent grâce pour Sarastro et sa pupille ; le chœur des nègres dansants pour les chœurs de prêtres ; la flûte de Pan et les clochettes pour l'ouverture..... Nous devons reconnaître ainsi dans l'opéra deux parties tout à fait distinctes, dont la séparation, indiquée par le texte, se prononce bien davantage encore dans le style de la composition. L'une demeurée à l'ombre, pour ainsi dire du vivant de Mozart et longtemps après sa mort, comprend les rôles de Sarastro, de Tamino et de Pamina, les chœurs et marches des prêtres d'Isis ; presque tous les morceaux d'ensemble ; les finales (le dernier surtout) et l'ouverture. Dans l'autre se trouvent les éléments de la vogue primitive de l'ouvrage : la Reine de la nuit avec ses vocalises; Papageno et Papagena; Monostatos et ses nègres ; les lions et singes mélomanes qui viennent écouter le solo de flûte, etc., etc. » Cette vogue se soutint pendant nombre d'années en Allemagne, et en France même nous nous souvenons d'avoir entendu répéter sur tous les tons : *La vie est un voyage, tâchons de l'embellir*, avec ce charmant motif, que Devienne, l'auteur des *Visitandines*, fut accusé d'avoir copié, sans mot dire, pour en faire le thème de son vulgaire : *Enfant chéri des Dames*.

Lorsqu'il s'agit d'importer la *Zauberflœte* sur une scène française, on conçoit que les arrangeurs ayent éprouvé quelque embarras ; Morel et Lachnith, le poète et le musicien, qui se chargèrent de la besogne, destinaient l'ouvrage à l'Opéra-Comique, mais le ministre Chaptal exigea qu'il

fût donné au Grand-Opéra. Voilà comment nous eûmes les *Mystères d'Isis*, représentés pour la première fois en 1801 et pour la dernière en 1827. Lachnith ne jugeant pas la partition de Mozart assez corsée pour un théâtre où l'on jouait *Panurge* et la *Caravane du Caire*, sans parler du *Devin de village*, l'avait enrichie de morceaux empruntés à *Don Juan*, aux *Noces de Figaro*, à *la Clémence de Titus*. *Les Mystères d'Isis* n'étaient donc qu'un pastiche et n'avaient rien gagné aux suppressions et additions qu'avait subies l'œuvre originale. Du reste le système du pastiche était à l'ordre du jour, et on l'appliquait sans scrupule ni pitié : Mozart eut particulièrement à en souffrir. *Don Juan*, que l'on donna en 1805, ne fut pas moins mutilé que la *Zauberflœte*, malgré les protestations de respect, dont les arrangeurs avaient rempli leur préface. Ce prétendu respect n'empêcha pas C. Kalkbrenner, père du célèbre pianiste, Frédéric Kalkbrenner, que nous avons connu, de tailler, rogner à tort et à travers dans la partition du chef-d'œuvre, ni d'y insérer des romances et des séguidilles de sa façon. Déjà le *Mariage de Figaro*, du même Mozart, avait paru sur le même théâtre, le 20 mars 1793, et n'avait pu être représenté que cinq fois. C'était un certain Notaris qui en avait traduit les morceaux, mais sans toucher à la prose de Beaumarchais, de telle sorte que la longueur de la représentation était accablante. Au lieu de s'entr'aider, Beaumarchais et Mozart, ainsi accouplés, ne pouvaient que s'entre-nuire. Le nom d'un chanteur qui a laissé une tradition se rattache à cet ouvrage : Lays y jouait fort lourdement le rôle de Figaro, mais il fut plus heureux dans les *Mystères d'Isis*, où il chantait le rôle de Papageno, transformé en Bocchoris par égard pour la noblesse du théâtre. Les vieux amateurs n'ont pas oublié le charme naturel avec lequel il disait de sa belle et bonne voix de baryton l'air : *Soyez sensible à nos peines, rendez-nous la liberté*. Alors c'était par la vigueur, par le timbre de l'organe plutôt que par ce qu'on nomme aujourd'hui la méthode que se distinguait un chanteur. A côté de Lays il y avait Chéron, Dufresne, Lainez, et après eux Derivis père, Nourrit père, dont le volume de voix constituait à peu près toute la valeur, et qui ne seraient plus tolérables : Lays obtiendrait grâce, nous le croyons, quoique pour la méthode et l'art M. Faure, par exemple, fût en état de lui rendre une multitude de points.

En l'an de grâce 1865, il n'était pas permis de songer à une seconde édition des *Mystères d'Isis* ; il fallait en revenir à la *Zauberflœte* et s'en rapprocher le plus possible, en conserver tous les éléments sans en déranger l'ordonnance, s'incliner même devant Schikaneder, en se contentant de polir ce que ses paroles avaient de plus grossier. C'est ce qu'a fait M. Carvalho, directeur du Théâtre-Lyrique, avec l'aide de MM. Nuitter et Beaumont ; c'est ainsi que nous sommes rentrés en possession des vingt-cinq numéros de la partition de Mozart et de la suite des scènes dans lesquelles il les avait enchâssés. On ne pouvait guère s'y prendre avec plus de ménagements, de conscience, et pourtant la critique a réclamé ; elle s'est plainte de ce qu'on eût divisé en quatre actes un ouvrage qui n'en avait originairement que deux, couronnés l'un et l'autre par un finale imposant, magnifique. Ce grief est sérieux, puisqu'il concerne la musique ;

mais on a été plus loin. Les religieux adorateurs et conservateurs de la pureté des textes ont demandé pourquoi certaines modifications, tout au moins inutiles, avaient été introduites dans le libretto. Quelques personnes ont regretté le serpent qui poursuivait Tamino dans l'introduction du premier acte, et que le poltron Papageno se vantait d'avoir tué ; elles ont regretté plus encore le costume étrange de l'homme-oiseau, costume qui expliquait la terreur dont le noir Monostatos était saisi à son aspect. Dans l'ancienne pièce, la Reine de la nuit est la mère de Pamina, que Sarastro lui a ravie, et que Tamino s'engage à lui rendre ; dans le nouveau livret, c'est sa rivale, son ennemie, et il en résulte que sur la même musique, au lieu de dire comme autrefois : *Avec elle, j'ai perdu tout mon bonheur, un scélérat me l'a ravie*, elle dit maintenant : *Accepte ma tendresse, entends mes vœux, je suis déesse.* On sait que le rôle, écrit à l'usage de Mme Hofer, belle-sœur de Mozart, ne contient que deux airs d'une acuité extraordinaire, tissus de notes piquées, tantôt huit *do*, tantôt huit *la*, au-dessus des lignes, et s'élevant jusqu'au *contre-fa*. Le sens dramatique entre pour peu de chose dans le prestige de ces vocalises, sous lequel les paroles disparaissent complétement.

En résumé, c'est justice de reconnaître que la restitution de *la Flûte enchantée* satisfait aux conditions essentielles d'une entreprise de ce genre. Nous avons toute la partition ; nous avons presque toute la pièce, et si cette pièce n'est pas meilleure, ce n'est pas l'arrangement moderne qu'il faut en accuser. L'auteur primitif était de son temps et de son pays ; il est singulier qu'en Allemagne on n'ait jamais su faire un libretto supportable. Aujourd'hui encore, quoi de plus faux, de plus froid, de plus pauvre d'invention et d'intérêt, que les canevas sur lesquels travaille M. Richard Wagner, et qu'il a le tort de prendre pour des chefs-d'œuvre? *Les Pilules du Diable*, *le Pied de Mouton*, ne sont-ce pas des merveilles théâtrales si on les compare à son *Anneau des Nibelungen*, sa dernière production poétique? Mozart lui-même n'en viendrait pas à bout, lui dont le génie a triomphé des folies et des platitudes de la *Zauberflœte*. Le directeur avait une autre difficulté à vaincre dans la distribution des rôles, qui sont fort nombreux et souvent d'une *tessiture* excentrique. Si celui de la Reine de la nuit monte aux nues, celui de Sarastro plonge dans les abîmes. Heureusement pour lui, M. Carvalho possédait dans sa troupe une jeune cantatrice douée d'une voix et d'un courage à tout risquer, Mlle Nilsson, que la *Traviata* nous a révélée, et qui dans *la Flûte enchantée* a conquis une palme de plus. Pour le rôle profond de Sarastro, il lui a fallu engager une basse exceptionnelle, M. Depassio, dont les études se sont faites au Conservatoire et les premières armes au Grand-Opéra de Paris, d'où il a émigré vers de nombreuses villes de province. Personne ne chanterait le rôle de Pamina aussi délicieusement que Mme Carvalho ; mais ce rôle est bien court, bien petit pour elle : on s'étonne qu'elle n'ait pas davantage à dire puisqu'elle dit si bien. C'est que Mozart n'était plus là pour l'entendre et ajouter quelques airs à son intention. M. Troy, qui tient le rôle de Papageno, partage le succès de Mme Carvalho dans le ravissant duo du second acte : *Ton cœur m'attend, le mien t'appelle*, que les bons Allemands se

plaisaient à redire en famille, et dont les paroles étaient plus douces au cœur qu'à l'oreille :

Bei Mænnern, welche liebe fühlen
Fehlt auch ein gutes herze nicht.

Comprendrait-on que ce duo, pure et suave effusion d'amour et de tendresse, si bien fait pour être chanté par les deux amants, Pamina et Tamino, eût été livré à Papageno, le bouffon, si l'on ne savait que Schikaneder s'était adjugé ce dernier rôle, quoique, au dire des contemporains, pour la beauté des sons, *sa voix tînt le milieu entre le tournebroche et la girouette*. M. Troy s'est montré fort bon chanteur et acteur. M. Lutz mérite aussi des éloges pour la façon dont il a composé celui du farouche Monostatos. Rien de plus frais, de plus virginal que la trinité des fées, représentées par M[lles] Albrecht, Estagel, Fonti, et que celle des initiés, également revêtus d'un blanc costume, formant un parfait contraste avec les trois hommes noirs du *Prophète*.

La partition de *la Flûte enchantée* était peu connue en France, sauf l'ouverture, cette production unique, sans modèle et sans copie, à laquelle Mozart lui-même n'aurait pas essayé de donner un pendant. Dans aucun autre de ses opéras, le grand artiste n'a montré plus de variété d'idées, plus d'oppositions de style. Que de cantilènes trouvées sans effort, sans recherche aucune! quelle légèreté, quelle finesse d'instrumentation! quel étonnant assemblage de bouffonnerie et de grandeur! C'est en écoutant une musique pareille que le mot de La Bruyère revient à chaque instant : « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté et de maturité dans la nature. » Ce point de perfection, Mozart semble l'avoir atteint mieux qu'aucun autre de ses devanciers et de ses successeurs, non-seulement parce qu'il avait une dose de génie égale ou supérieure, mais parce qu'il n'est venu ni trop tôt, ni trop tard.

Dans une saison où les opéras nouveaux sont assez rares, il faut savoir gré au théâtre de l'Opéra-Comique de nous en avoir donné un dont la musique est de M. Félicien David, l'auteur du *Désert*, de *la Perle du Brésil*, d'*Herculanum* et de *Lalla Rouck*. MM. de Leuven, Michel Carré et Hadot en ont composé le libretto, en société de plusieurs autres, notamment d'un poète anglais nommé Shakespeare, qui vivait il y a plus de deux cents ans, et avait emprunté son sujet à un conteur italien nommé Boccace. *All's well that ends well* (tout est bien qui finit bien), tel est le titre de la pièce du poète anglais, qui avait placé son action en France et en Italie. La fille d'un docteur célèbre, en digne héritière des secrets de son père, ayant sauvé les jours du roi, lui demandait la main du comte de Roussillon pour récompense, et le roi n'hésitait pas à la lui accorder, mais le comte refusait obstinément de satisfaire à l'injonction souveraine, et il s'éloignait brusquement de celle qui n'était encore sa femme qu'à demi. Dans une lettre qu'il lui écrivait en partant pour Florence, il lui disait en propres termes : « Quand tu auras obtenu l'anneau que je porte à mon doigt, et qui n'en sortira jamais, et que tu me montreras un de tes fils, dont j'aurai été le père, alors appelle-moi ton mari, mais cet *alors* je le nomme jamais..... Jusqu'à ce que je n'y aie plus de femme,

la France ne me sera de rien. » Ce qu'il n'était pas très difficile de prévoir arrivait; la jeune femme rejoignait le comte de Roussillon dans ses voyages et prenait la place d'une de ces beautés peu cruelles auxquelles le comte daignait octroyer la faveur d'un entretien. Par ce moyen, la double condition, regardée d'abord comme impossible, ne tardait pas à se réaliser. Le comte Bertrand était devenu père, et la tendre Hélène avait conquis l'anneau. Sur cette même donnée trois auteurs français, qui déjà sont allés retrouver Boccace et Shakespeare, mais qui n'ont pas fait autant de bruit qu'eux dans notre monde, MM. Fontan, Charles Desnoyers et Ader, composèrent une comédie-vaudeville très amusante, *Gillette de Narbonne* ou le *Mari malgré lui*, qui fut représentée en 1829 avec un grand succès et attira la foule au théâtre des Nouveautés. Nous avons cru devoir exposer en peu de mots la généalogie du *Saphir*, parce que cela nous dispensera d'en tracer l'analyse aussi bien que d'en expliquer le sujet.

Remarquons que M. de Leuven, l'un des trois auteurs du *Saphir*, est aussi directeur du théâtre de l'Opéra-Comique. La pièce était faite et reçue avant son avénement à la direction, et il va sans dire qu'il a fait ses réserves dans son intérêt et celui de ses collaborateurs. Cependant, il n'en est pas moins vrai que la position est complexe. Avant de juger M. de Leuven comme auteur, nous ne serions pas fâchés de savoir ce que M. de Leuven pense de l'ouvrage comme directeur. Si nous n'étions pas tout à fait d'accord avec l'un, peut-être nous entendrions-nous mieux avec l'autre, et finirions-nous par nous réunir en un seul et même avis.

Faute de pouvoir recourir à cet expédient, nous nous règlerons sur l'opinion du public, qui a traité *le Saphir* avec une extrême bienveillance, approuvant, critiquant, mais, en somme, acceptant l'ouvrage et n'épargnant pas les bravos. La pièce a pourtant de graves défauts : on ne conçoit guères le caractère plus que léger de ce Gaston de Lusignan, qui, par orgueil, repousse une femme charmante, et ne balance pas à jeter son inestimable saphir dans la main de la première venue. Son châtiment consiste à croire un instant qu'il a commis cette faute avec une matrone respectable à tous égards, excepté quand on n'y voit pas.

Quant à la partition de M. Félicien David, il y a de fort jolis morceaux, une ouverture bien faite, mais un peu longue, des chœurs d'une sonorité puissante, mais vague, de spirituels couplets, un charmant quatuor, un finale qui ne manque pas d'effet, quoique inférieur à celui du premier acte de *Lalla Rouck*. Si nous ne nous trompons, la musique de cet opéra vaut beaucoup mieux que celle du *Saphir*. Le compositeur a perdu de sa verve et de son coloris en laissant l'Orient pour l'Europe. Il n'en est pas moins resté un musicien de haute valeur, un artiste plein de goût et de talent, dont on aimera toujours à étudier les œuvres, lors même qu'il s'y rencontrerait quelques défaillances à signaler.

On indique déjà le jour de la première apparition, de *l'Africaine*, qui aurait lieu après Pâques, le lundi 17 ou le mercredi 19 avril.

WILHELM.

CHRONIQUE POLITIQUE

11 mars 1865.

Les funérailles de S. Exc. M. le duc de Morny ont été célébrées hier. La profonde consternation qui s'est répandue dans toute la France à la première nouvelle de sa mort, les regrets unanimes qui ont éclaté dans toute la presse, sans distinction ni d'opinion ni de parti, l'attitude enfin si pieuse et si recueillie de l'immense foule accourue sur le passage du char funèbre, toute cette affliction, tout ce deuil, disent mieux que les plus éloquentes paroles combien M. de Morny était universellement respecté et aimé, et ce que nous pouvons faire ici, c'est de nous associer de toute notre âme au sentiment général. M. Rouher a retracé, sur la tombe encore ouverte, les principales phases de la glorieuse vie qui venait si prématurément de s'éteindre ; il a rappelé, d'une voix souvent entrecoupée par les sanglots, les brillants débuts de son ami, comme soldat, comme écrivain, comme orateur, il a montré son influence dans les anciennes assemblées parlementaires, son rôle dans la fondation et la consolidation de l'empire, tous les services, en un mot, qu'il a rendus à son pays et à son souverain. Une haute intelligence unie à un courage à toute épreuve. une perspicacité et une promptitude d'esprit incroyables jointes à une solidité de convictions inébranlable, un rare mélange enfin des mérites les plus divers, de fermeté et de modération, de vivacité et de sang-froid, rendaient M. de Morny aussi habile à concevoir un plan que propre à l'exécuter, aussi précieux dans les conseils que nécessaire dans l'action. On n'a sans doute pas oublié dans quelles circonstances difficiles il a déployé toutes ces qualités, et la part qu'elles lui ont assignée dans un des événements les plus importants des temps modernes. Mais ce que l'on connaît sans doute mieux encore, parce qu'au lieu de se révéler seulement aux personnages qui avaient avec lui d'intimes relations, ils éclataient aux yeux de quiconque s'était trouvé un seul instant en sa présence, ce sont les avantages extérieurs qui rehaussaient en lui les dons de l'esprit et contribuaient puissamment à leur succès; c'est, comme l'a si bien dit M. Rouher, « le charme inexprimable de sa personne, cette élégance sans frivolité, ces formes et ces manières dont l'aristocratie ne

se laissait pressentir que pour se faire oublier aussitôt par une familière aménité. » Modèle accompli de grâce et de distinction, tempérant la dignité qui lui était naturelle par une affabilité inaltérable, poli, aimable, accessible pour tous, sans morgue pour les plus petits, sans obséquiosité même pour les plus grands, il exerçait une invincible séduction sur tous ceux qui l'approchaient.

C'est principalement comme président du Corps législatif qu'il a pu se faire apprécier au delà du cercle élevé de ses relations politiques et sociales. Appelé, par la confiance de l'Empereur, à diriger les débats de notre assemblée élective, il avait su se concilier, dans l'exercice de cette mission difficile, l'affection de la plupart de ses collègues, l'estime et les sympathies de ceux mêmes qui n'étaient venus au Palais-Bourbon que pour y combattre la cause qu'il servait. Sa grande expérience politique, son tact délicat surtout, sa courtoisie et son impartialité, lui assuraient sur toute la Chambre une autorité sans exemple; nous l'avons vu diriger sans effort les discussions les plus délicates et les plus épineuses, les redresser quand elles s'égaraient, les ramener en arrière quand elles s'engageaient sur un terrain périlleux, calmer d'un mot les colères au moment où elles allaient faire explosion, arrêter d'un sourire l'orateur prêt à franchir les convenances; son énergie bien connue et la conscience qu'il avait lui-même de sa force lui permettaient d'être tolérant. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, parce qu'il a, plus que personne, contribué au rétablissement de l'ordre dans notre pays, que M. de Morny fût un ennemi de la liberté et un adversaire du progrès; précisément parce qu'il voulait que l'autorité fût respectée et forte, il trouvait juste et sage qu'elle s'imposât à elle-même des limites. Il s'est toujours fait, c'est M. le vice-président Schneider qui lui rend ce témoignage, « le conseiller des idées libérales, des réformes intelligentes et de toutes les améliorations qui affermissent le moral et développent le bien-être du peuple. » Il a applaudi hautement au décret du 24 novembre, et s'est félicité de voir l'Empereur prouver ainsi, en étendant les prérogatives des Chambres, sa confiance dans la sagesse de la nation : « La liberté, disait-il, doit s'établir paisiblement par l'accord sincère d'un souverain libéral et d'une Assemblée modérée. » Tout le monde sait d'ailleurs quelle part il a prise à la plupart des progrès importants qui ont été accomplis sous l'Empire, avec quelle ardeur, par exemple, il a combattu, de concert avec son ami, M. Rouher, pour la suppression ou l'abaissement des tarifs et pour l'établissement de la liberté commerciale; les véritables intérêts du peuple n'ont jamais eu de champion plus énergique ni de défenseur plus convaincu. Aussi, l'imposante cérémonie à laquelle nous avons assisté hier a-t-elle eu véritablement le caractère d'un deuil public; il n'y avait personne, dans toute cette multitude qui se pressait à la suite du cortége funèbre, qui ne sentît profondément quel coup la mort venait de frapper, quelle perte avaient essuyée l'Empereur et la France en perdant M. le duc de Morny.

Les débats de l'Adresse ont commencé jeudi dernier au palais du Luxembourg. La réponse des sénateurs au discours du Trône sera telle

qu'on devait l'attendre de leur modération et de leur sagesse ; ils se borneront en quelque sorte à féliciter le gouvernement impérial de ce qu'il a fait jusqu'ici pour la grandeur et la prospérité de la France, et à lui promettre leur loyal concours pour toutes les améliorations qu'il veut réaliser encore, et ils s'abstiendront soigneusement d'empiéter sur les attributions du Corps législatif, en émettant d'avance un jugement sur les différentes lois qui vont être soumises aux députés. Une chose pourtant nous a frappés dans le projet d'Adresse qui a été lu, le 6 mars, par M. Troplong ; c'est l'énergie et la fermeté avec lesquelles les principes qui ont toujours dirigé le Sénat sont maintenus dans le préambule de ce discours. L'illustre assemblée, à qui l'Empereur a confié la garde de la Constitution, veut avant tout remplir fidèlement sa mission : éminemment conservatrice, elle s'associera pourtant à toutes les utiles modifications qui pourront être apportées aux institutions impériales, mais à condition que les « plébiscites fondamentaux qui leur servent de bases » ne seront point ébranlés ; dévouée par excellence au maintien de l'ordre, elle n'en applaudira pas moins à tous les progrès, à toutes les réformes, pourvu que « la liberté soit aidée par l'autorité, et non l'autorité affaiblie par la liberté. » Une pareille solution du grand problème qui s'agite depuis tant de siècles, une pareille manière de concilier les intérêts, en apparence si opposés, de l'autorité et de la liberté, conviendra sans doute médiocrement à ces esprits exaltés qui regardent l'anarchie comme le droit le plus imprescriptible de l'humanité, et aux yeux de qui les plus grands biens deviennent odieux quand il faut les accepter des mains du pouvoir. Mais pour tous les gens sages et modérés, qui comprennent qu'aussi longtemps que les hommes ne seront pas tous des philosophes ou des saints, il ne saurait y avoir ni société, ni sécurité, ni véritable liberté même, sans une autorité forte et respectée, n'est-il pas satisfaisant de voir un gouvernement — qui n'a point d'ailleurs été imposé par la violence et qui ne s'est établi qu'avec le consentement de la majorité du pays — renoncer volontairement à la plupart de ses prérogatives, cesser de son plein gré d'intervenir partout où son intervention n'est plus nécessaire, et, en instruisant et émancipant progressivement les masses, « travailler, suivant l'heureuse expression d'un écrivain qui siége aujourd'hui sur les bancs de l'opposition, à se rendre lui-même de plus en plus inutile ? » Libertés individuelles et libertés civiles, libertés sociales, libertés industrielles, libertés commerciales, toutes les libertés enfin qui intéressent la prospérité de la nation ont reçu, et reçoivent chaque jour par l'intelligente initiative du pouvoir, une nouvelle consécration ou une extension plus grande. Que nous importent tous ces dons ! s'écrient les mécontents. Que nous font toutes ces libertés, tant que l'on ne nous rendra pas la seule que nous désirions, la seule que nous demandions, la liberté politique ! « Les libertés privées, répond, avec autant d'élévation que de justesse, l'Adresse du Sénat, sont les libertés fondamentales. Les libertés politiques n'en sont que la garantie, et un Etat est dans une condition normale quand les secondes sont suffisantes pour assurer les premières, et que le pouvoir lui-même leur prête l'appui de sa protection. » Ajoutons qu'en définissant ainsi la nature et le

but des libertés politiques, l'éminent jurisconsulte qui a présidé à la rédaction de l'Adresse n'a fait en quelque sorte que développer la pensée d'un des maîtres et des précurseurs du libéralisme moderne, et que l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois* fait consister, comme M. Troplong, la liberté politique « dans la *sûreté* du citoyen », c'est-à-dire dans la certitude où il est « de n'être jamais violemment empêché de faire ce que les lois lui permettent, ou obligé de faire ce qu'elles ne lui commandent pas. »

La discussion de l'Adresse s'est ouverte par un long discours de M. le marquis de Boissy. Cet honorable sénateur est, à ce qu'il paraît, profondément dévoué à Sa Majesté ; et nous sommes obligés de convenir que, s'il faut s'en rapporter aux expressions dont il s'est servi jeudi dernier, ses sentiments pour toute la famille impériale vont bien au delà d'un simple dévouement : c'est de la passion, c'est un culte. Mais il n'aime et ne respecte guère les instruments dont l'Empereur se sert pour exercer son autorité, et, depuis les ministres jusqu'aux préfets, depuis les préfets jusqu'au plus modeste employé, il n'est pas un fonctionnaire qu'il n'accable d'épigrammes et qu'il ne déclare détestable. M. le marquis de Boissy est très attaché au gouvernement, mais il blâme tous ses actes ; il blâme sa politique intérieure et extérieure ; il blâme la répartition des impôts ; il blâme l'expédition du Mexique et l'expédition de Chine ; il blâme — nous nous trompons — il approuve la Convention du 15 septembre ; il l'approuve, dit-il, beaucoup, mais parce qu'il espère qu'elle ne sera jamais exécutée. Voilà ce qu'il appelle soutenir le gouvernement ; il ajoute qu'il a soutenu de la même façon les gouvernements qui ont précédé, et nous comprenons sans peine qu'avec un défenseur semblable ils soient si aisément tombés. Heureusement, le gouvernement impérial est solide, et M. le marquis de Boissy peut continuer longtemps encore à le soutenir de la sorte sans parvenir à l'ébranler ; personne d'ailleurs, ni dans le Sénat, ni dans le public, ne prend très au sérieux les spirituelles boutades de l'ancien pair de France, et nous ne serions même pas étonnés qu'il attachât lui-même bien moins d'importance à convaincre ses auditeurs qu'à les tenir éveillés par ses amusants paradoxes, et à les divertir en les irritant un peu ; M. de Boissy nous paraît être un de ces caractères hardis, qui jouent volontiers avec la tempête, et qui trouvent plus de plaisir à soulever des murmures qu'à provoquer des applaudissements.

Au milieu de toutes les assertions plus ou moins hasardées que ce sénateur a émises, il en était pourtant une que le gouvernement ne pouvait laisser passer sans protestation. M. de Boissy avait affirmé que l'Empereur, « en montant sur le trône, avait promis, en termes formels, le retour au gouvernement parlementaire ; » et, aux énergiques dénégations de M. le président du Sénat, il avait répondu : « L'Empereur a déclaré dans le préambule de la Constitution qu'il était résolu à perfectionner cette constitution quand il serait nécessaire, c'est-à-dire à remplacer un régime dont il sentait lui-même les imperfections par un régime meilleur ; or le meilleur, ou, si l'on veut, le moins mauvais de tous les systèmes politiques, c'est le gouvernement parlementaire, donc l'Empereur a promis de rétablir le gouvernement parlementaire. » M. Chaix d'Est-Ange a ré-

futé énergiquement cet étrange syllogisme. Il fallait en effet une certaine audace pour oser soutenir au milieu d'une assemblée française, en présence d'hommes d'Etat qui ont vu successivement partir pour l'exil Charles X et Louis-Philippe, que des institutions si hautement condamnées deux fois sont celles qui conviennent le mieux à la France, et qu'en se proposant d'améliorer la constitution de 1852, l'Empereur n'a pu songer qu'à y substituer le régime parlementaire. Il serait bon du reste de s'expliquer sur ce qu'entend M. de Boissy par ces mots de «gouvernement parlementaire,» sur ce qu'entendent par les mêmes expressions tous ceux qui, dans la presse ou ailleurs, réclament si bruyamment en faveur de ce système politique. Entend-on par là le contrôle sérieux de la Chambre élective sur l'emploi des deniers publics et son influence décisive sur l'établissement des impôts et sur la confection des lois, entend-on la liberté des élections, la liberté modérée de la presse, la liberté illimitée de la tribune aux grands Corps de l'Etat? Nous possédons tout cela; la constitution de 1852 et le décret du 24 novembre nous l'ont donné. Entend-on au contraire ce prétendu équilibre des pouvoirs qui aboutit nécessairement à des révolutions ou à des coups d'Etat, cette responsabilité ministérielle qui, contrairement à toutes les saines théories de la monarchie constitutionnelle, ouvre sans cesse la porte aux empiétements du pouvoir législatif sur les droits les plus essentiels du pouvoir exécutif? L'empereur Napoléon ne nous fera pas ces funestes présents : M. Chaix d'Est-Ange l'a déclaré catégoriquement aux applaudissements du Sénat. Mais ce qui nous semble peut-être encore plus fâcheux que cette malencontreuse tendresse de M. le marquis de Boissy pour un régime dont la France ne veut pas, ce sont les termes injurieux dont il s'est servi envers les malheureux proscrits que nous nous sommes fait un devoir et un honneur d'accueillir. Nous avons peine à comprendre comment un sénateur français a pu prétendre que les réfugiés polonais n'étaient que « des barricadeurs et des assassins » et obliger ainsi le vénérable cardinal Donnet à lui rappeler les services que les Polonais ont rendus à la France et la bravoure avec laquelle ils ont combattu à nos côtés sur vingt champs de bataille. Nous ne comprenons surtout point comment il a pu reprocher, comme une prodigalité déplorable, les faibles secours que notre gouvernement accorde chaque année aux exilés avec l'autorisation du Corps législatif, comment il a osé exprimer le désir qu'on leur retirât cette aumône, précisément au moment où la misère des réfugiés polonais est si profonde et où l'opinion publique est si vivement émue de leurs souffrances. M. le marquis de Boissy a tenu dans cette circonstance un langage bien regrettable, et nous sommes heureux que le Sénat ait à l'instant hautement protesté par la bouche de plusieurs de ses membres.

Il n'y a, du reste, dans toute l'Adresse, qu'un seul passage qui puisse soulever dans le Sénat de sérieux débats, c'est le passage relatif aux rapports de l'Eglise et de l'Etat; et en effet, tandis que les douze premiers paragraphes avaient été votés en quelques minutes et presque sans discussion, le paragraphe 13, où cette importante question est traitée, a déjà occupé deux séances et menace d'en remplir plusieurs autres encore. Ajoutons

que cette discussion n'a pas été stérile et que M. Rouland, en particulier, dans le remarquable discours qu'il a prononcé samedi dernier, a su répandre sur ce sujet, qu'après tant de controverses on aurait pu croire épuisé, un intérêt nouveau et des clartés nouvelles. Les arguments qui ont été invoqués, depuis le commencement du conflit, par les défenseurs de la cour de Rome et qui ont été reproduits au palais du Luxembourg par Leurs Eminences les cardinaux Donnet et Mathieu, sont de deux sortes : tantôt on essaye d'établir que les doctrines de l'Encyclique et du *Syllabus* sont complétement inoffensives, et qu'en en prohibant la publication, le gouvernement français s'est inquiété d'un péril imaginaire; tantôt on cherche à prouver que l'Etat n'a point le droit d'interdire la publication des brefs émanés de Rome, et qu'en tout cas les évêques n'ont point à tenir compte de semblables interdictions. Qu'a fait, dit-on, le Saint-Père pour exciter une si grande émotion? Il a signalé les périls dont le rationalisme menace la société civile et religieuse; n'était-ce pas son droit? n'était-ce pas son devoir? On a voulu voir dans l'Encyclique une attaque contre toutes les libertés qui sont mises en pratique dans la plupart des Etats européens et notamment en France; mais on a mal compris les paroles du Saint-Père; le Saint-Père est lui-même trop libéral et trop tolérant pour condamner chez les autres le libéralisme et la tolérance, et les doctrines qu'il a exposées dans le *Syllabus* sont beaucoup moins opposées qu'on ne le croit aux principes de la Constitution française. On a été jusqu'à prétendre que la cour de Rome n'avait publié l'Encyclique que pour se venger de la contrariété que lui avait fait éprouver la convention du 15 septembre; ce qui prouve combien cette injurieuse supposition est erronée, c'est que le *Syllabus* était rédigé depuis plusieurs années et qu'il a été communiqué dès 1862 à certains prélats. Admettons d'ailleurs, pour un instant, que les griefs du gouvernement impérial contre l'Encyclique soient réellement fondés, sur quoi s'appuie le pouvoir civil pour intercepter les instructions spirituelles et empêcher les évêques de les transmettre aux fidèles? Il invoque, il est vrai, l'article 1er des lois organiques annexées au Concordat, mais ces lois organiques n'ont jamais été acceptées ni par les Souverains-Pontifes, ni par les théologiens et les docteurs de l'Eglise. Elles ne font point partie de la convention souscrite par le Saint-Siége, et le pape a conservé par conséquent le droit plein et entier d'ordonner aux évêques de lire du haut de leurs chaires les bulles, brefs ou encycliques, qu'il lui plaît de leur envoyer. Que doit donc faire un évêque quand il se trouve ainsi placé entre une prohibition du pouvoir civil et un ordre de son chef religieux?

La situation est assurément fort délicate, et nous avons été les premiers à en convenir ; mais sur qui doit en retomber la responsabilité, si ce n'est sur celui des deux pouvoirs qui, en manquant à un engagement contracté, a mis les évêques français dans cette douloureuse alternative? Car, comme M. Rouland l'a très bien prouvé, il est inexact que le pouvoir religieux n'ait jamais consenti à ce que des restrictions fussent apportées par le pouvoir civil à son droit de communiquer avec les fidèles. Ce n'est, il est

vrai, que dans un article organique qu'il est expressément déclaré qu'aucun rescrit, aucune bulle ne pourra être publiée en France sans le consentement du gouvernement; mais, c'est dans le Concordat lui-même, dans l'art. 16 de ce traité, qui a bien été accepté et signé par le souverain Pontife, qu'il est dit « que le premier Consul se réserve toutes les prérogatives et tous les droits que les papes avaient toujours reconnus aux rois de France ; » or, qui ne sait qu'au nombre de ces prérogatives figurait celle d'accorder ou de refuser aux brefs pontificaux l'entrée du royaume? Voici du reste qui est plus explicite encore : l'art. 1er du Concordat, après avoir stipulé le rétablissement de la religion catholique dans notre pays, ajoute « que l'Etat fera tous les règlements qui seront nécessaires à la tranquillité publique. » Que signifie cette clause, sinon que le gouvernement garde le droit d'empêcher toutes les manifestations extérieures du culte catholique qui pourraient devenir une occasion de désordre, et, par conséquent, d'arrêter la circulation de toutes les publications émanées de l'autorité ecclésiastique qui pourraient jeter le trouble dans les esprits et surexciter d'une manière dangereuse les passions religieuses ou politiques? Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux lois organiques pour justifier la prohibition dont l'Encyclique du 8 décembre a été l'objet, et le gouvernement impérial, en en défendant la lecture du haut de la chaire chrétienne, a agi dans la plénitude de son droit. A-t-il eu également raison dans l'appréciation qu'il a faite du manifeste pontifical, et ne s'est-il pas trompé en attribuant aux doctrines qu'il renferme une signification hostile à ses propres principes et aux institutions du pays? Nous ne voulons pas recommencer ici la concluante démonstration qui a été dernièrement faite devant le conseil d'Etat par M. Langlais, et l'opinion publique s'est d'ailleurs prononcée dans le même sens que le gouvernement, avec une unanimité qui ne laisse point de place au doute. Mais le discours de M. Rouland contient des révélations qu'il est intéressant de relever. Il y a déjà trois ans que le *Syllabus* est rédigé ; le gouvernement français en ayant eu connaissance, et comprenant combien une pareille manifestation pouvait être nuisible à la papauté et à la religion elle-même, était intervenu aussitôt auprès de la cour de Rome, et avait obtenu d'elle que ce document ne serait pas publié, et l'on pouvait espérer que le *Catalogue des principales erreurs de notre temps* dormirait éternellement dans les archives du gouvernement pontifical, quand tout à coup, au lendemain presque de la convention du 15 septembre, il en a été brusquement tiré et lancé à grand bruit dans le monde. Tout n'est évidemment pas fortuit dans cet enchaînement de circonstances, et même on est tenté de croire, avec M. Rouland, qu'en faisant ainsi voir la lumière à un factum que le cabinet des Tuileries avait catégoriquement blâmé, les imprudents conseillers de Pie IX ont voulu porter un défi non-seulement à la civilisation et aux idées modernes, mais à la France et à l'Empereur.

Si le gouvernement impérial était capable de céder à son tour à de mesquines rancunes, il ne lui serait que trop aisé de prendre sa revanche et de témoigner à la cour de Rome son ressentiment. Mais, outre qu'il est trop sage et trop sincèrement dévoué à la religion pour perpétuer un

conflit qui, tôt ou tard, tournerait nécessairement contre elle, il sait sur qui doit retomber la responsabilité des procédés dont il a lieu de se plaindre. Ce n'est pas de leur propre mouvement que les plus vénérables ministres de l'Eglise ont entrepris cette fâcheuse campagne contre nos institutions et nos libertés; ils ont été poussés malgré eux dans cette voie funeste par ce parti actif et remuant dont M. Rouland a si bien caractérisé l'influence et le rôle. Ce sont les ultramontains, qui, plus puissants en France que les évêques, plus maîtres à Rome que le pape, cherchent à étendre outre mesure les prérogatives du pouvoir spirituel, afin d'agrandir d'autant leur propre domination; ce sont eux qui, dans l'intérêt de leur ambition, excitent le Saint-Siége à faire revivre les prétentions des Grégoire VII et des Innocent III; ce sont eux qui refusent à l'Etat le droit de contrôler les actes de l'autorité religieuse dans l'intérêt des institutions nationales et de la paix publique; ce sont eux, en un mot, qui « altèrent et violentent notre sainte religion, qui lui donnent des exigences qu'elle n'a pas, des doctrines auxquelles elle n'avait jamais songé, et l'exposent ainsi à devenir inconciliable avec l'indépendance des peuples et toute liberté légitime. » Que les évêques de France rompent donc enfin, tous, comme l'a fait dernièrement Mgr l'archevêque de Paris, avec « ces apôtres sans mandat, » qui ne se font les défenseurs du clergé que pour en devenir les tyrans; que le Saint-Père surtout se sépare de ces conseillers impérieux, qui l'obsèdent et qui l'égarent, et l'heureuse et féconde alliance de l'Eglise et de l'Etat redeviendra possible, et la conciliation de tous les grands intérêts spirituels et temporels de l'humanité ne tardera plus à se réaliser. Le gouvernement impérial, de son côté, est prêt à faire au pape et au clergé toutes les concessions compatibles avec le maintien de la Constitution et le respect des lois; il a prouvé par tous ses actes, soit dans ses relations avec le souverain Pontife, soit dans ses rapports avec les prélats français, son inaltérable dévoûment aux intérêts de la religion; l'Empereur a exprimé encore récemment, dans une occasion solennelle, sa ferme résolution d'entourer les ministres du culte de toute la considération et de toute la déférence qui leur sont dues; et nous ne doutons pas qu'à son tour le Sénat, en votant à une grande majorité le paragraphe 13 tel qu'il est rédigé dans le projet d'Adresse, ne rende un éclatant hommage à la politique à la fois si ferme et si modérée que le gouvernement n'a point cessé de suivre dans toute cette délicate affaire.

En Allemagne, l'interminable question des duchés vient enfin de faire un pas qui ne manque point d'une certaine importance, quoique nous n'osions encore décider s'il nous rapproche beaucoup d'une solution. La Prusse a formulé les conditions auxquelles elle consentira à renoncer aux droits qu'elle tient de la conquête sur le Schleswig-Holstein. Elle demande en premier lieu de pouvoir recruter dans le nouvel Etat des marins pour sa flotte; elle réclame ensuite la cession du territoire situé au nord-est du canal qui doit unir les deux mers et dont chaque extrémité formerait un grand port fortifié à l'usage de la marine prussienne; elle revendique en troisième lieu la direction des ports et des télégraphes dans les duchés; enfin, elle exige que le contingent militaire de Holstein, sans cesser pour

cela de faire partie de l'armée fédérale soit incorporé dans l'armée prussienne. Ces propositions n'ont pas rencontré à Vienne un accueil favorable, et le gouvernement autrichien a trouvé que M. de Bismark réclamait des avantages excessifs; mais l'insistance avec laquelle M. de Mensdorff a fait valoir, en se fondant sur l'article 3 du traité de Vienne, les droits égaux de l'Autriche à la possession des duchés, a fait supposer que le cabinet de Vienne n'avait peut-être point dit son dernier mot et qu'il pourrait bien acquiescer un jour aux propositions de la Prusse si celle-ci lui offrait en échange de son consentement quelque compensation avantageuse. Le mécontentement des moyens et petits Etats de l'Allemagne a été plus sincère et plus vif. Que deviendra, s'est-on écrié, l'indépendance du duc d'Augustenbourg si la Prusse se réserve tant d'occasions d'intervenir dans ses affaires intérieures, si, non contente de bâtir et d'occuper des forteresses sur son territoire, elle veut encore lever chez lui des marins, commander ses armées, diriger ses télégraphes et ses postes? Et à quoi doivent aboutir toutes ces exigences, si ce n'est à une annexion déguisée? N'ayant pas réussi à faire partager leur indignation au cabinet de Vienne, les Etats secondaires se sont retournés vers la France, et l'on assure que M. de Beust a fait plusieurs démarches pour obtenir que le cabinet des Tuileries sortît de la réserve qu'il s'est imposée et formulât un blâme contre les prétentions prussiennes. Mais nous serions étonnés qu'il réussît. La question telle qu'elle est aujourd'hui posée est purement allemande. Nous comprenons sans peine que la Bavière et la Saxe voient avec peine cette « semi-médiatisation » du nouveau membre de la Confédération germanique, c'est un fâcheux exemple, c'est un précédent qui doit les inquiéter. Mais ils comprendront sans doute aussi que la France ne saurait prendre, pour un sujet aussi peu important, une attitude menaçante vis-à-vis de la Prusse. Que le futur souverain des duchés soit plus ou moins indépendant, que le gouvernement prussien puisse ou non recruter sa marine dans le Schleswig-Holstein, qu'il dispose à un titre ou à un autre des vingt ou trente mille hommes que le nouvel Etat pourra, le cas échéant, mettre en ligne, ce sont là des questions secondaires et dans lesquelles nous ne pouvons nous immiscer, ni au nom des principes qui nous sont chers, ni dans l'intérêt de l'équilibre européen. Les Allemands du reste commencent à sentir que la France est la seule de toutes les puissances européennes qui ait proposé de résoudre le conflit d'une manière à la fois équitable et pratique, et nous lisions avant-hier dans la *Gazette de Cologne* qu'en réclamant jusqu'au dernier moment en faveur du principe des nationalités « Napoléon III, quoi qu'on pût d'ailleurs penser de lui, avait pris une attitude vraiment *correcte.* » Faible louange assurément quand on songe à ce que le cabinet impérial a déployé de sagesse et d'habileté dans cette épineuse question, mais grand et significatif éloge quand on sait ce qu'il en coûte à certains libéraux d'outre-Rhin pour n'être point tout à fait injustes envers le gouvernement français.

Quelque intérêt que paraissent avoir les gouvernements prussien et autrichien à se mettre enfin d'accord sur le sort qu'ils réservent aux duchés, il ne faut pas cependant se dissimuler qu'ils ont l'un et l'autre, en ce mo-

ment, des préoccupations plus pressantes et plus graves; nous voulons parler des difficultés intérieures avec lesquelles ils sont tous deux aux prises. En Prusse, le conflit constitutionnel se prolonge sans qu'il soit possible de prévoir le terme de cette situation déplorable. La majorité de la Chambre a cru se montrer conciliante en proposant au sein de la commission une foule d'amendements au projet de loi sur la réorganisation de l'armée; mais aucun de ces amendements n'a la moindre chance d'être accepté par le ministère. Une de ces propositions, il est vrai, n'a pas été immédiatement repoussée par le gouvernement; c'est celle qui a été ainsi formulée par M. Lette : « L'effectif de l'armée sur le pied de paix sera de 180,000 hommes, sans les officiers et les non-combattants; le minimum du contingent annuel sera de 63,000 hommes; en cas de guerre, le gouvernement pourra incorporer dans la ligne les deux dernières classes de la landwehr; » le major Hartmann a même déclaré au nom du ministre de la guerre que cet amendement pourrait être pris en sérieuse considération. Mais M. Lette a déjà rencontré une vive résistance au sein de la commission, et il ne sera certainement pas plus heureux, quand il soutiendra sa motion devant la Chambre entière. Il ne faut pas croire d'ailleurs que la réforme militaire soit le véritable fond du débat; elle n'en est, à proprement parler, que l'occasion et le prétexte. Ce à quoi l'Assemblée tient par-dessus tout, c'est que le gouvernement reconnaisse la prépondérance de la représentation nationale en matière de budget, et tant que M. de Bismark n'aura pas cédé sur ce point important, les députés prussiens persisteront dans leur attitude hostile à la couronne. En Autriche, c'est aussi une question de budget et de prérogative constitutionnelle qui divise la Chambre et le ministère. M. de Schmerling avait cru faire une grande concession en consentant tout d'un coup à une réduction de 20 millions de florins (50 millions de francs); mais la commission financière du Reichsrath, outre qu'elle ne trouve pas encore l'économie suffisante, voudrait entrer dans le détail et discuter avec le ministère, chapitre par chapitre, les dépenses sur lesquelles devra porter la réduction. M. de Schmerling a repoussé énergiquement cette prétention, et, depuis qu'elle a été émise, il s'abstient systématiquement de paraître au sein de la commission financière. En attendant, le Reichsrath a suspendu ses séances; mais comme pendant tous ces pourparlers et toutes ces lenteurs les jours et les semaines poursuivent leur marche, le gouvernement va être bientôt obligé d'inviter les députés à se réunir et de leur demander une nouvelle autorisation provisoire de percevoir les impôts afin de subvenir aux besoins quotidiens du Trésor; car dans cet heureux pays, qu'on nous a quelquefois représenté comme le modèle des monarchies constitutionnelles, on n'a pas encore songé à faire établir les budgets un an d'avance, et c'est sur les dépenses de l'exercice courant, c'est-à-dire en grande partie sur des dépenses déjà faites, que discutent en ce moment le ministère et la commission financière du Reichsrath.

Il nous est arrivé de New-York une nouvelle glorieuse pour nos soldats. La ville d'Oajaca, que le général juariste Porfirio Diaz occupait avec une garnison de 7,000 hommes, a ouvert ses portes au maréchal Bazaine. Les

défenseurs de la place se sont rendus à discrétion, et leur chef, qui avait essayé de s'échapper, a été pris et fusillé. C'est un grand succès pour le gouvernement de l'empereur Maximilien, qui se trouve ainsi délivré d'un de ses plus habiles et de ses plus opiniâtres adversaires, et qui n'a plus maintenant à combattre que des bandes de guérillas incapables de lui opposer nulle part une résistance sérieuse. En revanche, nous ne recevons de la guerre d'Amérique que des nouvelles désastreuses pour les confédérés. Depuis que Sherman est entré en Géorgie, ils n'ont essuyé que des échecs; ils ont perdu successivement Atlanta et Savannah, Charleston, le berceau de la sécession, Wilmington, leur dernier port militaire, leur dernière communication avec la mer et avec le reste du monde; et déjà le bruit se répand qu'ils vont, à son tour, évacuer Richmond. On essaye, il est vrai, de représenter l'abandon de toutes ces places fortes, de toutes ces positions si longtemps réputées inexpugnables, comme l'effet d'un plan stratégique concerté entre Lee et Beauregard; on prétend que le généralissime de la Confédération veut rappeler ainsi autour de lui toutes les garnisons disséminées sur les divers points du territoire, et concentrer toutes ses forces pour tenter un coup hardi; on nous fait espérer que, lorsque son armée sera suffisamment grossie, il brisera sans effort le cercle de fer ou Grant a cherché à l'enfermer, et marchera en vainqueur sur Washington, pour y dicter à M. Lincoln et à M. Seward les conditions qu'ils viennent de repousser dans la conférence du fort Monroë. Mais quoiqu'il n'y ait rien d'invraisemblable à ce que le général Lee ait conçu ce projet audacieux, quoiqu'il n'y ait même absolument rien d'impossible à ce qu'il parvienne à l'exécuter, nous doutons que le général Grant se laisse aussi facilement surprendre et culbuter; il reçoit des renforts aussi bien que son adversaire, et lorsqu'il aura été rejoint par les troupes victorieuses de Sherman, il aura encore sur ses ennemis la supériorité numérique et pourra, sans trop d'effort, leur barrer le chemin de Washington. Cependant, les populations du Sud sont, à ce qu'on assure, toujours pleines de confiance dans le résultat définitif de la lutte; les citoyens de Richmond font éclater chaque jour, dans de nouveaux meetings, leur enthousiasme belliqueux; et, de son côté, le Sénat confédéré garde, au milieu de la ville assiégée, une attitude qu'un journal anglais comparait dernièrement à celle des sénateurs romains « vendant à l'encan la plaine où Annibal était campé. » Mais l'âme de toute cette résistance, c'est le président Jefferson Davis; c'est lui qui relève les courages abattus; c'est lui qui gourmande les lâches et qui châtie les traîtres; c'est lui qui impose à tous par le double ascendant de sa vaste intelligence et de son énergie morale. C'est un de ces grands caractères enfin, comme la Providence en suscite encore quelquefois pour déconcerter notre scepticisme et nous prouver que, même en ces temps de doute et d'examen philosophique, l'ardeur des convictions peut comme jadis faire des miracles, et le patriotisme enfanter des héros.

Si pénétré que l'on puisse être des services que l'analyse moderne a rendus à toutes les sciences auxquelle n l'a successivement appliquée,

on ne saurait pourtant nier que l'emploi trop exclusif de cette méthode, en elle-même si excellente et si sage, n'ait fini par exercer sur nos études historiques une influence à certains égards regrettable. A force d'examiner les institutions, les événements et les hommes jusque dans les plus insignifiantes particularités, nous sommes devenus pour la plupart incapables de nous élever à un point de vue général et d'embrasser un ensemble. Nous avons démonté, en quelque sorte, le mécanisme des révolutions humaines, afin de les considérer pièce à pièce, et nous ne savons plus découvrir au milieu de tous ces rouages compliqués le grand ressort qui les faisait tous mouvoir; les causes premières et les faits essentiels se sont cachés à nos yeux sous cet amas de causes secondaires et d'incidents accessoires que nous avons si laborieusement exhumés, et nous n'apercevons plus rien que de petit et de mesquin. Nous avons disséqué avec une espèce de curiosité profane les majestueuses figures des temps passés, pour compter leurs fibres et leurs nerfs, et nous nous étonnons de ce qu'après avoir promené notre scalpel sur ces traits augustes, nous n'y retrouvons plus rien de la noblesse et de la beauté que nos pères y avaient admirées; et nous sommes tentés de nous écrier que l'humanité entière s'est trompée, qu'il n'y a jamais eu de grands hommes et que l'héroïsme n'est qu'un mot. C'est contre cette fâcheuse tendance que l'auteur de la *Vie de César* proteste énergiquement dans sa préface; il nous engage à ne plus employer si souvent, à l'égard des hommes et des choses de l'histoire, un système de critique qui les défigure et qui les ravale, à nous fatiguer moins de stériles et minutieuses recherches, et à nous complaire davantage dans la contemplation du grand et du beau. C'est, suivant lui, faire également injure à l'humanité et à la Providence, que de croire qu'une institution absolument mauvaise puisse subsister longtemps, qu'un homme nul ou médiocre puisse exercer une durable influence; le bien seul peut être un principe de vie. Lors donc qu'on veut juger soit une organisation sociale, soit un personnage qui a tenu dans le passé une place considérable, il faut négliger d'inutiles détails pour rechercher d'abord « l'élément vital qui faisait la force de l'institution ou l'idée prédominante qui faisait agir l'homme, » c'est-à-dire ce qu'il y avait de bon dans l'un ou dans l'autre; le premier effet de cette méthode sera de nous arracher à la confusion et au chaos, pour nous élever en quelque sorte d'un seul bond jusqu'aux véritables causes de toutes les grandes transformations sociales; le second sera de nous remplir d'admiration pour tous ces sublimes génies, pour tous ces héros, que nous n'avions aperçus ici qu'au milieu d'un nuage, et de nous les faire apparaître dans toute leur majestueuse beauté. C'est à cette contemplation que l'auteur de *la Vie de César* nous convie en termes magnifiques, et nous sommes persuadés comme lui qu'elle ne saurait manquer d'être salutaire et féconde. Par quelle singulière aberration s'est-il donc rencontré des publicistes qui, dénaturant la pensée de de l'éminent écrivain, ont voulu voir dans sa préface une apothéose idolâtre de tous les grands hommes, une complète déification de leurs vices comme de leurs vertus? Il y a certainement dans les grands hommes quelque chose de divin; c'est ce qui courbe à leurs pieds l'humanité sou-

mise pendant leur règne, c'est ce qui leur survit après leur mort ou leur chute, et qui perpétue leur heureuse influence à travers les âges. Quant à leurs imperfections, quant à ce qu'il y a en eux de faible et d'humain, ceci meurt avec eux et ne mérite que d'être enseveli dans l'oubli. Qu'un moraliste, pour nous faire mieux toucher au doigt le néant des grandeurs humaines, nous remette de temps en temps sous les yeux les défauts d'un César, d'un Napoléon ou d'un Charlemagne, nous le voulons bien; mais qu'un historien sérieux cherche dans les imperfections ou les faiblesses de ces génies supérieurs l'explication de leurs plus importantes et de leurs plus glorieuses actions, que l'on prétende par exemple que le vainqueur des Gaules n'a tenté l'expédition de Bretagne que pour y chercher les perles qu'on croyait exister dans cette île, ou qu'il ne portait avec tant de plaisir la couronne de lauriers qui lui avait été décernée par le Sénat, que parce qu'elle couvrait sa tête chauve; c'est profondément ridicule. Voilà quelle est en résumé toute la thèse que le nouvel historien de César a soutenue avec autant de force que d'éclat, et nous n'avons pas besoin de la développer davantage pour prouver à nos lecteurs combien elle est inattaquable.

ALEXANDRE PEŸ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

HÉLÈNE

DANS LA POÉSIE ET DANS L'ART

I

La Grèce n'aurait pas autre chose à nous apprendre, qu'elle pourrait nous enseigner du moins le culte de l'art et le respect de la beauté. Elle aimait le rire autant que nous, témoin Aristophane; mais chez elle l'art et la beauté eurent le privilége d'être toujours l'objet d'une inspiration sérieuse. De nos jours, il en est tout autrement. Nous voyons sous nos yeux avilir l'une des plus ravissantes créations du génie d'Homère, le personnage d'Hélène. Cette figure favorite de la poésie grecque, prise à contre-sens, est tournée en dérision chaque soir sur un de nos théâtres, devant un public qui est porté à se croire l'héritier du goût attique. En vain les protestations se succèdent : la gaieté gauloise se fait tout pardonner. N'en déplaise cependant à notre jeunesse dorée, qui renouvelle pour la *Belle Hélène* les triomphes d'*Orphée aux Enfers*, ce qui la divertit si fort aujourd'hui n'eût pas eu le don d'égayer les Athéniens. Ils n'auraient jamais vu le côté plaisant de la situation de Ménélas. Chez les modernes, le pauvre Ménélas est à jamais condamné au ridicule; et Racine l'a si bien senti qu'il s'est gardé de le faire paraître, comme Euripide, dans son *Iphigénie :* chez les poètes grecs, au contraire, lorsqu'il est mis en scène, c'est toujours avec honneur. Ce qui n'étonnerait pas moins nos beaux esprits, s'ils avaient quelque souci de ces choses, c'est que la Grèce n'a jamais songé à plaisanter sur Hélène ni sur les échecs de sa vertu. Et ce n'est point par

austérité, le génie hellénique n'a rien d'austère ; mais il y a deux choses dont la race grecque était éprise jusqu'à l'idolâtrie, et dont la recherche passionnée fait son originalité comme sa gloire : la beauté sous toutes ses formes, plastique, littéraire et morale ; l'art, qui fut toujours pour ce peuple privilégié l'expression fidèle de la beauté.

Winckelmann et Lessing, divisés sur divers points d'esthétique, s'accordent pour nous montrer que c'est là le trait caractéristique du génie des Grecs. L'auteur de l'*Esprit des Lois* ne craint pas de dire : « Le goût des arts était porté chez eux à un si haut point, que croire les surpasser sera toujours ne les pas connaître. » Et ce n'est pas seulement chez les Athéniens, le peuple le plus artiste qui ait jamais existé, que le beau était en quelque sorte l'objet d'un culte public. Il en était de même chez les rudes Spartiates, comme le prouvent leurs courses de jeunes filles et la déconsidération où tomba le roi Archidamus, pour avoir préféré une femme laide et riche à une femme belle et pauvre. Les Béotiens eux-mêmes, les « stupides Béotiens, » comme on disait à Athènes, estimaient la beauté chose si sacrée, qu'une de leurs lois prescrivait aux peintres d'embellir en imitant : celui qui était convaincu d'avoir enlaidi était frappé d'une amende. La caricature se trouvait ainsi interdite, comme un outrage fait à l'art.

La beauté, les Grecs la mettaient partout. Ils avaient peuplé l'univers d'une foule de divinités charmantes, dont s'enchantait sans cesse l'imagination de leurs artistes et de leurs poètes. La beauté siégeait dans l'Olympe, sous les traits de Junon, de Minerve, de Diane, de Cybèle, de Cérès. Elle sortait du sein de la mer, sous la forme de Vénus Anadyomène. Elle se jouait sur les eaux avec Amphitrite et les Néréides, avec les Océanides et les Naïades. Elle peuplait les montagnes et les bois avec les Oréades, les Hamadryades, les Nymphes de toute sorte. Elle présidait à la vie de l'homme avec les Heures, les Grâces, les Muses. Elle régnait jusque dans les enfers avec Proserpine. La destinée même et la mort apparaissaient moins redoutables sous les traits séduisants de Némésis et des Parques [1]. Les archéologues débattent la question de savoir si, primitivement au moins, les Furies, « les Déesses vénérables, » avaient un extérieur repoussant. Mais ce qui reste hors de doute, c'est que jamais, dans les représentations de la peinture et de la statuaire, les traits du visage humain ne devaient être ni altérés par les trans-

[1] Pour Némésis, on peut voir le *Manuel d'archéologie* d'O. Müller, § 404, et pl. XXXIII. Pour les Parques, on n'a qu'à se rappeler le frontispice du Parthénon. Raphaël est entré admirablement dans les idées de l'antiquité grecque par la manière dont il a peint les Parques, surtout Lachésis et Clotho, pour les loges du Vatican.

ports de la joie, ni troublés par l'excès de la douleur. On se souvient de l'Apollon du Belvéder, du Laocoon, de la Niobé, et de ce voile dont Timanthe cachait le visage d'Agamemnon au sacrifice d'Iphigénie.

Il n'est pas besoin de pénétrer profondément dans la vie, dans la littérature et dans l'art des Grecs pour se faire une idée de la vivacité des jouissances que leur causait le spectacle de la beauté, et de l'irrésistible prestige qu'elle exerçait sur leur imagination. C'est un fait qui éclate partout. L'histoire de Pygmalion et de sa statue n'en est qu'un indice entre mille. « Le beau est toujours aimé » disait un ancien proverbe, dont le poète Théognis rapportait l'origine à un chant sorti jadis de la bouche des Muses et des Grâces, et répété par tous les dieux. Un autre chant, dû à Simonide, et que, dans les festins, les convives faisaient entendre en se passant la coupe de main en main, énumérait les biens de la vie, et après la santé, qui était le premier, plaçait aussitôt la beauté. C'était le don qui témoignait le plus de la faveur divine. L'éducation tendait à développer les germes d'une heureuse constitution physique, et lui créait ensuite l'occasion de s'épanouir dans toute sa force et avec toutes ses grâces. La gymnastique était même plus en honneur que la musique, qui comprenait cependant la science des lettres avec celle de l'harmonie. Dion Chrysostome prodigue des éloges inimaginables à la mémoire du bel athlète Mélancomas. Et ce n'est pas seulement aux athlètes que la beauté était comptée comme un précieux avantage. Les biographes n'ont pas oublié de rappeler la beauté d'Alcibiade, de Sophocle, du poète Agathon. On connaît l'anecdote sur Hypéride qui, ayant à défendre Phryné accusée d'un crime capital, et voyant les juges peu disposés à l'indulgence, fit tomber devant eux les voiles qui couvraient sa beauté, et arracha à leur admiration une sentence d'acquittement. Le fait est raconté fort souvent par les auteurs anciens : il n'en est pas un qui en plaisante, pas même Athénée, bien qu'il n'eût guère le sentiment du respect; mais ici, son instinct de Grec l'emporte, et il dit « qu'une sorte de crainte religieuse empêcha les juges de mettre à mort la prêtresse de Vénus.» Faux Athéniens que nous sommes, ce n'est pas ainsi que nous l'entendons. Quel succès n'a pas été fait à la peinture qui nous a été présentée récemment par un de nos artistes ! Et pourtant, dans ce cercle de vieillards lascifs qui dévorent du regard ce beau corps, il n'y a rien d'historique. Qu'on y voie, si l'on veut, un tableau de mœurs, sous un costume de fantaisie. Mais c'est calomnier Hypéride et le tribunal athénien, que de leur attribuer un sentiment vulgaire; orateurs et juges obéirent à un élan spontané du génie grec.

Cela est si vrai que la légende d'Hélène nous offre quelque chose

de semblable. Dans cet admirable épisode de l'*Iliade* qu'on appelle la *Vue du combat du haut des murs*, Homère montre les chefs du peuple, les vieux conseillers de Priam, rangés autour de leur roi. Hélène arrive ; en la voyant paraître, ils se disent entre eux : « On ne peut blâmer les Troyens et les Grecs d'endurer depuis si longtemps des maux affreux pour une femme si belle. A la voir, on dirait vraiment une déesse ! » Dans l'*Odyssée*, l'épouse coupable a repris sa place au foyer domestique, et les poètes qui ont essayé de marcher sur les traces d'Homère nous offriront une scène où Ménélas, qui ne respire que la vengeance et qui va tuer Hélène, est désarmé par sa beauté. Voulez-vous vous rendre compte de la différence des races? Au Ménélas de la poésie grecque, comparez l'Othello de Shakespeare, qui n'a que des soupçons. A la vue de Desdémone endormie, de cette femme si belle et si aimée, le Maure s'attendrit un instant, et il hésite. Mais c'est un barbare, il tire son épée du fourreau. Réveillée, elle essaye de le fléchir et de se justifier, mais en vain : furieux, hors de lui-même, il l'étouffe sous son oreiller. Si Othello eût été Grec, Desdémone était sauvée.

Rien n'égale la complaisance avec laquelle la littérature grecque multipliait les types de la beauté et les témoignages de l'impression produite par elle. Pour se borner au vieil Homère, qui est la grande source où depuis sont venus puiser tous les poètes, nulle part plus que chez lui n'est développé le sens de la beauté. Les preuves abondent, il n'y a que l'embarras du choix : les principales ont été rassemblées dans un chapitre du remarquable livre consacré à Homère par M. Gladstone, qui est à la fois un des hommes d'Etat et un des humanistes les plus distingués de l'Angleterre[1]. Tous les héros d'Homère sont beaux, sauf Thersite ; mais Thersite n'est pas un héros. Priam, apercevant Agamemnon du haut des murs, s'écrie : « Il est beau comme il convient à un roi. » Plus tard, lorsqu'il vient chercher le cadavre d'Hector, et tandis qu'il attend qu'on le rende à sa tendresse, il ne peut s'empêcher de remarquer et d'admirer la beauté d'Achille, qui, de son côté, est frappé de celle de Priam. Parmi les femmes de Grèce et d'Ilion, qui dira quelle est la plus belle, de Pénélope ou d'Andromaque, de Briséis ou de Chryséis, d'Iphigénie ou de Nausicaa, ou bien encore de telle ou telle de ces héroïnes qui, dans la scène de l'*Evocation des âmes*, se succèdent devant Ulysse ému de leurs infortunes, les Tyro, les Antiope, les Alcmène, les Chloris, les Procris, les Ariane? Il a été remarqué, non sans raison, qu'Homère se plaît à répandre aussi la beauté sur les

[1] *Studies on Homer and the homeric age*, vol. III, p. 397 : *The sense of Beauty in Homer;* voir, sur cet ouvrage, la *Revue Contemporaine* du 31 décembre 1858.

animaux et même sur les objets inanimés. Nos modernes ont trouvé cela monotone, et chacun sait comment de nos jours le laid a pris sa revanche et fait valoir ses droits méconnus.

Les Grecs n'étaient cependant pas exclusifs ; selon la judicieuse observation de Lessing, ils permettaient à la poésie la peinture du laid, parce que les impressions de l'ouïe sont moins vives que celles des yeux ; mais, pour les arts plastiques, ils étaient plus rigoureux. Là, ils n'admettaient que le beau, et quelles admirables images n'en ont-ils pas laissées ! On sait ce qu'ils ont fait des dieux qui leur étaient venus d'Asie, raides et difformes : au lieu de la déesse d'Ephèse, pourvue de cent mamelles, enveloppée dans sa gaîne mystique, ils ont donné mille représentations gracieuses de Vénus « fille de l'onde amère. »

Art sensuel, diront les juges austères. Sensuel peut-être, mais non corrupteur. Et d'abord il faut distinguer entre les écoles. Sans parler de celle de Phidias, qui était sévère, celle même de Praxitèle, qui s'attachait le plus à frapper les yeux par des images agréables, n'a jamais cherché à provoquer les sens. Tandis que nos artistes modernes excellent à troubler l'imagination avec des demi-nudités, l'art grec avait le secret du chaste dans le nu ; ce secret nous échappe presque entièrement, parce que chez nous le nu n'existe guère que par convention, et que nous ne connaissons que le déshabillé. Chez les anciens Grecs, la représentation des belles formes n'excitait pas d'autre plaisir que celui de contempler ces formes. Le caractère de leur art, de celui de Praxitèle surtout, est l'expression du bonheur sensible. Il est gai, il est épicurien, mais non voluptueux, dans le mauvais sens du mot. Différence essentielle qu'on ne saurait trop marquer, et qui a été fort bien mise en lumière dans un livre récent d'un jeune écrivain plein d'avenir comme critique d'art, M. Emile Gebhart [1].

Et comment l'art grec eût-il été voluptueux et corrupteur ? Il était idéal. Tous les témoignages de l'antiquité, comme toutes les œuvres des maîtres qui nous sont parvenues, s'accordent à prouver que ses efforts ne tendaient pas seulement à rendre la vérité, mais à l'embellir, à en écarter les imperfections, à en faire ressortir les formes heureuses. N'est-ce pas le sens du mot attribué à Platon : « Le beau est la splendeur du vrai. » M. de Chateaubriand, dans un ouvrage qui n'a guère pour but de relever l'art antique, ne peut s'empêcher de lui reconnaître cette supériorité : « D'où naît cette magie des anciens, dit-il, et pourquoi une Vénus de Praxitèle toute

[1] *Praxitèle, Essai sur l'histoire de l'art et du génie grecs, depuis l'époque de Périclès jusqu'à celle d'Alexandre*, in-8°. 1864.

nue charme-t-elle plus notre esprit que nos regards? C'est qu'il y a un beau idéal, qui touche plus à l'âme qu'à la matière [1]. » Non, ce n'est pas à la chair que s'adressaient les artistes grecs; pour représenter ses appétits, ils ne connaissaient qu'un type, et c'était un type disgracieux, le Satyre. Au contraire, le beau leur semblait avoir le privilége d'éveiller des pensées généreuses, et la fin de l'art était bien pour eux, comme le dit Aristote, de charmer et de régler l'âme. Aussi la beauté fut-elle toujours considérée par les Grecs comme un attribut de la divinité. Voilà aussi pourquoi ils en faisaient presque un titre à commander les hommes. « La beauté, disait un personnage d'Euripide [2], montre qu'on est digne de la royauté, et fait présumer la vertu chez le mortel qui en est doué. » C'est encore pour cette raison que, dans la langue commune, on appelait *beau et bon* (καλοκάγαθος) un homme de bien, un homme de cœur, une homme de bonne famille. Tout cela explique comment c'est en Grèce, cinq siècles avant la civilisation chrétienne, qu'est éclose cette noble conception de l'*amour platonique*, qui est l'idée la plus pure qu'on se soit faite de l'amour. Socrate, dans le *Banquet* de Platon, porte les regards de ses disciples de la beauté des formes à celle des idées, et, par un dernier effort, les élève jusqu'à la conception absolue du beau. A travers les beautés périssables, il leur fait apercevoir la beauté éternelle, la beauté divine, qui, avec l'amour pur, enfante dans les âmes la vérité et la vertu. Quelle race privilégiée que celle qui, des ténèbres du paganisme, a fait jaillir de telles lumières!

II

Qu'on ne croie pas que ces préambules nous aient écarté d'Hélène. Pour apprécier cette intéressante figure, il faut se placer aussi loin que possible du point de vue gaulois, il faut se mettre au point de vue grec. Il y a, pour l'art véritable, comme pour la morale, une sorte de mouvement qui porte en haut l'esprit et le cœur. Si l'on ne se sent pas l'âme sollicitée par un tel mouvement, jamais on ne goûtera, jamais on ne comprendra la poésie ni l'art des Grecs.

Pour revenir de ces considérations sur le culte de la beauté dans l'ancienne Grèce au personnage homérique d'Hélène, il nous suffit de suivre un disciple de Platon. D'après Plotin, qui est ici l'inter-

[1] *Génie du christianisme*, 2e partie, liv. II, ch. II.
[2] Fragment de la tragédie d'*Eole*.

prête éloquent d'idées fort répandues dans le monde grec, la beauté sensible n'est que la manifestation de la beauté intelligible, la beauté humaine n'est que l'image ou le rayonnement de la beauté divine. « D'où vient, dit-il, l'éclatante beauté de cette Hélène, pour qui furent livrés tant de combats? Ne vient-elle pas de la forme qui du principe créateur passe dans la créature, comme dans l'art la beauté passe de l'artiste dans l'œuvre [1]? » Si la renommée d'Hélène a eu chez les Grecs un si long retentissement, c'est qu'elle a toujours été parmi eux considérée comme le type idéal de la beauté féminine. C'était comme une autre Vénus, qu'on fit participer à l'inviolabilité de cette déesse, et qui non-seulement parut placée sur la terre pour l'éblouissement des hommes, mais sembla digne de siéger dans l'Olympe, à côté de sa rivale en beauté. Quand l'imagination populaire fit-elle cette apothéose? On l'ignore. Mais déjà au temps d'Hérodote le polythéisme, toujours prêt à s'enrichir d'une divinité nouvelle, comptait dans Hélène une déesse de plus. Les filles laides se pressaient dans ses temples pour implorer une métamorphose, et la légende racontait que plus d'une fois le miracle demandé s'était opéré, grâce à la puissante protection de la déesse Hélène. Dans un siècle plus prosaïque, mais non moins crédule, au temps de Pline l'Ancien, on se servira encore du nom d'Hélène pour accréditer un cosmétique, dit *hélénium*, qui aura la propriété de donner ou d'entretenir la beauté.

Que l'école symbolique ne vienne donc pas nous dire qu'Hélène se confondait avec Séléné (*la Lune*), et que c'était un symbole du feu. Si ce fut jamais pour les anciens un symbole, ce fut celui de la beauté féminine. Ménélas pardonnant à Hélène peut représenter les triomphes de la beauté sur les passions haineuses ; ce n'est jamais qu'une allégorie morale.

Pourquoi la mémoire d'Hélène est-elle restée plus populaire que celle de toutes les autres héroïnes d'Homère? C'est qu'elle est représentée comme la plus belle. On ne saurait en effet lui comparer ni Andromaque si vertueuse, ni Pénélope si chaste, ni Nausicaa si spirituelle et si pudique, toutes belles aussi pourtant, mais dont on ne pouvait pas dire que ce fût la beauté même. Vainement elle se présentait à l'esprit comme le fléau commun des Grecs et des Troyens, *Trojæ et patriæ communis Erinnys;* elle n'en continua pas moins à être aimée comme Vénus elle-même, qui envoyait chaque jour tant de maux aux mortels. La cause d'Hélène devint, pour les Grecs, celle même de la beauté. C'est un fait dont il nous reste de bien curieux indices.

[1] *Cinquième Ennéade*, liv. VIII (trad. de M. Bouillet, vol. III, p. 109).

Il était arrivé au poète Stésichore de parler d'Hélène avec irrévérence : c'était un manque de goût pour un poète, c'était un crime pour un Grec, un crime de lèse-beauté. Stésichore le sentit, et composa en l'honneur d'Hélène un autre chant, qu'il appelait sa *Palinodie*. La légende s'empare de ce fait, et voici comment elle le transforme : Stésichore, s'étant rendu coupable de sacrilége envers la déesse Hélène par son premier poëme, fut par elle frappé de cécité; mais, comme il se repentit aussitôt, et répara sa faute dans un autre poëme, Hélène lui pardonna et lui rendit la vue. Que signifie cette fable? N'est-elle pas un ingénieux avertissement donné aux poètes de ne pas flétrir dans leurs vers la gracieuse création d'Homère?

Plus tard, au temps de Gorgias et d'Isocrate, il se livra, entre les beaux esprits dont Athènes était le rendez-vous, une grande joûte oratoire au sujet d'Hélène. Qu'on ne se hâte pas de lever les épaules; ce ne sont pas là tout à fait des discours oiseux, comme ceux où se plaisaient trop souvent des rhéteurs sottement diserts, comme tant de jolis riens écrits en l'honneur de la goutte, de la fumée ou de la fièvre. Assurément les deux débris qui nous sont parvenus de cette lutte oratoire, les *Éloges d'Hélène* par Gorgias et par Isocrate, ne sont pas des œuvres littéraires d'une grande valeur ni d'une haute portée. Mais ces exercices de rhétorique, puérils en apparence, ont un côté sérieux. Le moment était venu où le nom d'Hélène allait faire surgir une question morale à côté de la question d'art. Nous verrons Euripide, après Stésichore, essayer de les concilier à sa manière, en poète. Que font Gorgias et Isocrate? Le premier se borne à une apologie, il parle en avocat : à toutes les attaques dont Hélène a pu être l'objet, il répond qu'elle est innocente, soit qu'elle ait été enlevée de force, soit qu'elle ait cédé à la persuasion, c'est-à-dire à l'éloquence de son séducteur, soit qu'elle ait subi l'irrésistible entraînement de la passion. C'est une assez triste déclamation, que ce discours de Gorgias, et Isocrate s'en montra peu satisfait : quoique fort jeune, il essaya de faire mieux. En pareille matière, un Athénien devait avoir facilement l'avantage sur le vieux rhéteur de Léontium. Il lui suffisait de bien voir le sujet. Et quel pouvait-il être, sinon l'éloge de la beauté?

Si nous en étions à chercher la cause du long ascendant qu'exerça sur l'imagination des Grecs le souvenir d'Hélène, un passage de la déclamation d'Isocrate ne nous la laisserait pas ignorer : « Elle était belle, dit-il, entre toutes les femmes. Et la beauté n'est-elle pas ce qu'il y a sur la terre de plus auguste, de plus précieux, de plus divin?.... » Il part de là pour faire de la beauté un éloge tel que pouvait le faire un Grec, un éloge qui va jusqu'à l'apothéose. Certes

c'était bien comprendre son sujet que de l'agrandir ainsi; et cette vue seule place l'*Eloge d'Hélène*, par Isocrate, au-dessus des vulgaires exercices d'école. On peut regretter toutefois, sans être un juge bien sévère, quelque excès dans cet hommage rendu à la beauté : Isocrate n'en parle pas seulement en Grec, mais en jeune homme, et il fait trop bon marché de la question morale. Il ne connaît que la beauté plastique, ne voit rien au delà ; il eût été volontiers un des adorateurs de la Vénus d'Eryx, qui avait pour prêtresses des courtisanes, « des corps saints » comme on les appelait encore au temps de Strabon.

III

Si l'on veut avoir l'idée la plus exacte de l'Hélène qui si longtemps charma la Grèce, ce n'est pas à des rhéteurs comme Gorgias et Isocrate qu'il faut la demander : l'un n'atteint pas le but, l'autre le dépasse. C'est Homère qui en a donné la peinture la plus séduisante et la plus vraie; et il a si bien rencontré du premier coup, qu'il n'a laissé aux poètes et aux artistes venus après lui d'autre alternative que de s'inspirer du maître et de l'imiter docilement, ou de faire moins bien, sinon mal, en voulant faire autrement. Etudions donc son Hélène, et voyons comment le vieil Homère, le poète des rudes combats et des grands coups d'épée, traçant une figure de femme, a surpassé pour la grâce, le charme, et la vérité, bien des poètes d'époques plus récentes et de civilisation plus avancée.

La première fois qu'Hélène paraît dans l'*Iliade*, c'est pour recevoir l'hommage des vieillards troyens, éblouis de sa beauté. Elle n'a qu'à se montrer pour que son empire soit reconnu. Jamais Homère ne s'arrête à décrire sa beauté, si ce n'est par quelqu'une de ces épithètes qu'il accorde également à ses autres héroïnes, et qui rappellent « leurs belles joues, leur belle chevelure, leurs beaux bras. » Tout au plus l'appelle-t-il « divine entre les femmes. » Mais, dès ses premiers pas, il montre par un exemple éclatant l'effet souverain de ses charmes; cela ne vaut-il pas mieux que toutes les descriptions?

Mais l'Hélène d'Homère est-elle la femme innocente de Gorgias, ou bien celle d'Isocrate, qui s'élève au-dessus des lois de la morale, par le droit de la beauté? Au moment où s'ouvre l'*Iliade*, c'est-à-dire vers la fin de la guerre de Troie, Hélène est depuis longtemps en la possession de Pâris. Homère ne s'explique nulle part sur la manière dont a eu lieu son enlèvement. C'est déjà une condition favorable à l'Hélène d'Homère que ce fait soit placé dans l'avant-scène,

et que l'imagination soit libre de se le représenter à son gré. Certes les excuses ne manquent pas en sa faveur, et Gorgias n'a pas eu à les inventer. La meilleure était dans cette idée de la fatalité de l'amour, qui n'est pas si antique qu'elle n'ait été renouvelée de nos jours avec beaucoup d'éclat, au grand détriment de la morale. Ainsi l'on peut dire que Vénus a été plus forte qu'elle ; et c'est l'excuse que lui donnera, dans l'*Odyssée* (XXIII, 218), la vertueuse Pénélope, qui pourtant devait trouver dans son cœur peu d'indulgence pour des faiblesses de ce genre. On peut dire encore qu'elle n'a été que l'aveugle instrument de la colère des Dieux contre Troie ; et Priam lui-même, lui tendant la main d'un père affectueux, lui dira dans une circonstance solennelle : « Viens ici, ma chère enfant, assieds-toi près de moi ; car ce n'est pas toi que j'accuse de mes maux, ce sont les dieux qui ont fait fondre sur nous les Grecs et le fléau de la guerre. » (*Iliade*, III, 162.) Enfin il est remarquable que ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*, Ménélas ne dit un seul mot qui donne à croire qu'il se tient pour offensé par elle. Non, c'est Pâris seul qui est coupable à ses yeux, Pâris qui a violé l'hospitalité, qui a ravi sa femme, et qui lui a enlevé ses biens. (*Iliade*, III, 106.)

Hélène n'a en réalité contre elle que sa nouvelle famille, surtout les femmes qui, se voyant tombées dans un abîme de maux, ne sont pas assez généreuses pour pardonner à l'épouse de Pâris, ni assez réservées pour lui épargner des affronts. Encore a-t-elle pour la défendre de ce côté Priam et Hector, l'un trop juste, l'autre trop grand pour la mettre en cause. Priam la traite comme sa fille, Hector comme sa sœur ; et elle s'en souvient avec reconnaissance lorsqu'après Hécube et Andromaque elle vient verser des larmes et gémir sur le corps inanimé du héros : « Hector, s'écrie-t-elle, ô toi le plus cher de mes beaux-frères !.... Jamais je n'ai entendu de ta bouche une mauvaise parole ni un reproche. Au contraire, si dans le palais de Priam je recevais quelque affront d'un de mes beaux-frères ou d'une de mes belles-sœurs, ou encore de ma belle-mère (car mon beau-père, lui, a toujours été un père envers moi), tu me défendais hautement, et tu redoublais pour moi de douceur et de bonté. » (*Iliade*, XXIV, 762.) Qu'on ne s'étonne pas de ce qu'Hélène ait ainsi l'estime d'Hector : elle en paraît digne par la noblesse de sa tenue dans son intérieur. Il faut la voir, au milieu du palais de Priam, tissant la toile ou brodant, distribuant la tâche à ses esclaves, et commandant presque le respect par une vie si modeste, si paisible à la fois et si active. (*Iliade*, III, 125 ; VI, 323.)

Il ne tient donc qu'à Hélène d'accepter ces témoignages d'estime, et de les croire mérités. Il n'en est rien. Elle se fait à elle-même plus de reproches que personne ne lui en adresse. Elle n'a été cou-

pable que de faiblesse, mais cette faiblesse, elle s'en accuse sévèrement dans le secret de son cœur; et il n'est pas d'injure que, dans le langage naïf de l'époque homérique, elle ne se prodigue à chaque instant. Elle s'appelle *chienne* (*kuôn*, *kunôpis*), ce que les traducteurs traduisent ordinairement par : *misérable!* Dans sa querelle avec Agamemnon, Achille ne ménage pas non plus au roi des rois, l'épithète de *chien;* c'est comme s'il l'appelait insolent, impudent. Elle maudit Vénus, qui l'a livrée à Pâris, elle maudit le jour où elle a suivi le fils de Priam, elle maudit celui où elle est entrée dans la vie : « Pourquoi, s'écrie-t-elle, le jour où ma mère m'a enfantée, n'ai-je pas été enlevée par une tempête, et broyée contre un rocher ou engloutie par les flots? Tous ces malheurs n'auraient pas eu lieu! » (*Iliade*, VI, 215.) Elle a honte d'elle-même, surtout devant Hector, devant Priam, malgré leur indulgence, ou plutôt à cause de leur indulgence même, et elle s'accuse de faire rejaillir sur ses frères, Castor et Pollux, l'opprobre de sa vie. Ne les voyant pas dans la plaine lorsque, du haut des tours, elle passe en revue les guerriers grecs : « Où sont mes frères? se demande-t-elle. Est-ce qu'ils n'ont pas quitté leur chère Lacédémone? ou bien est-ce que, venus ici sur les vaisseaux rapides, ils n'osent paraître dans la mêlée, retenus par la honte dont s'est couverte leur sœur? » (*Iliade*, III, 239.)

Sans doute, ce qui aide au repentir dans le cœur d'Hélène, c'est le malheur. Eh! n'en est-il pas presque toujours ainsi dans la vie? Combien peu de coupables se repentent avant l'heure de l'infortune, à moins toutefois que la satiété ne soit venue après l'assouvissement de la passion! C'est donc un trait de vérité de plus que ce repentir d'Hélène, ainsi amené. Et de quelle délicatesse le poète ne fait-il pas preuve en ne la montrant pas un instant heureuse à Troie! La fiction en est plus morale et plus attachante. Au moment où il nous la présente, Hélène est loin des premiers et aveugles enivrements de l'amour; de cet amour, il ne lui reste plus que d'amers regrets. Quand elle reporte son esprit sur sa destinée passée, et qu'elle la compare à sa situation présente, avec ses soucis douloureux et ses tristes pressentiments, elle a horreur de la passion funeste qui l'a jetée sur une terre étrangère, loin de sa famille, de ses compagnes et de sa fille Hermione. « Oh! que j'aurais été heureuse, dit-elle à Priam, si la mort funeste m'avait ravie le jour où, pour suivre votre fils, j'ai quitté mon lit nuptial, mes frères, ma fille chérie et mes aimables compagnes! Hélas! je vis, mais c'est pour me consumer dans les larmes. » (*Iliade*, III, 173.) Qu'on le remarque, il n'y a pas, dans toutes ces paroles, un vain étalage de grands sentiments. C'est le cri d'une femme malheureuse, qui gémit sur toutes ses af-

fections brisées, et de sœur et d'épouse, et de mère : elle souffre, elle pleure.

Encore, si celui qui l'a privée de tout ce qu'elle regrette était capable de lui en tenir lieu ou, tout au moins, de la défendre! Mais non; et la dernière de ses amertumes, c'est que son nouvel époux soit un lâche. Il a bien pu l'enlever à Ménélas; mais lutter contre lui! à la première occasion, il fuira devant son rival. Est-ce donc là ce qu'il avait promis à son amante? Alors se livre, dans l'âme d'Hélène, un combat intéressant qui, pour une ingénieuse mythologie, est une lutte entre Junon et Vénus. Junon envoie Iris jeter dans le cœur d'Hélène le regret de son premier époux; Junon, la déesse protectrice des Grecs, c'est ici le souvenir de la patrie et des vieilles affections de famille, non encore éteintes; Vénus, c'est la passion. Mais il ne faut pas réduire à de pures allégories le merveilleux d'Homère. Vénus est, avant tout, une déesse, une personne, dont Pâris est le protégé et dont Hélène est la victime. Un instant, Hélène se révolte contre cette tyrannie qui pèse sur elle depuis si longtemps, et qui lui est devenue odieuse. Mais que faire contre Vénus? Mortelle, il lui faudra courber encore la tête devant l'inexorable déesse.

Cette scène mérite de nous arrêter. Pâris vient d'être vaincu par Ménélas dans un combat singulier, et, sans l'intervention de Vénus, il serait tombé sous les coups de son adversaire. Après l'avoir enlevé du combat et transporté dans sa chambre nuptiale, la déesse vient trouver Hélène sous les traits d'une suivante; elle l'engage à porter des consolations à Pâris, et, pour réveiller l'amour en son cœur, elle lui fait, du fils de Priam, une description qu'elle s'efforce de rendre séduisante : « Il est rayonnant de beauté, étincelant de parure; et l'on dirait, non pas qu'il vient de lutter contre un héros, mais qu'il se prépare à la danse, ou qu'il se repose au sortir des chœurs. » Hélène reconnaît la déesse et, toute tremblante, lui répond : « Cruelle, pourquoi chercher toujours à me séduire? Vas-tu encore m'entraîner dans quelque ville de Phrygie ou de Méonie, auprès de quelqu'autre de tes favoris? Ménélas vient de vaincre Pâris, brûlant de me ramener dans son palais, moi qui ne mérite que sa haine; et voici que déjà tu m'obsèdes de tes artifices! Que ne vas-tu toi-même auprès de ton Pâris? Oui, renonce au séjour des dieux, ne porte plus tes pas dans l'Olympe, mais reste auprès de lui, souffre ses caprices; peut-être quelque jour obtiendras-tu de devenir sa femme ou son esclave. Pour moi, je n'y retournerai pas, ce serait une faiblesse indigne; si je rentrais dans sa couche, je serais la risée de toutes les Troyennes. Ne suis-je pas déjà bien assez à plaindre? » Il n'en fallait pas tant pour provoquer la colère de Vénus, qui lui

réplique par des menaces : « Prends garde de m'irriter, malheureuse! Prends garde que je ne t'abandonne, et que je ne te haïsse autant que je t'ai aimée! Je n'ai qu'à fomenter de nouvelles haines entre les Troyens et les Grecs, et tu périras misérablement. » (*Iliade*, III, 390 et suiv.)

Hélène, tremblante n'a plus qu'à se résigner à un dernier affront : elle suit en silence la déesse, qui la conduit à la chambre de Pâris. Remarquons que, dans la scène conjugale qui suit, Hélène garde quelque dignité. A peine Vénus s'est-elle retirée, la laissant seule avec celui dont elle rougit d'être l'épouse, qu'elle lui adresse, « en détournant les yeux, » d'amers reproches, l'humilie par la comparaison avec Ménélas, et punit par de sanglantes ironies ses forfanteries belliqueuses : « Te voici donc revenu du combat! Pourquoi n'y as-tu pas péri, puisqu'aussi bien tu étais vaincu par un homme courageux, par mon premier époux? Tu te vantais de surpasser Ménélas par la force de ton bras et ton habileté à manier la lance; va maintenant provoquer Ménélas à un nouveau combat singulier. Non, je t'engage à ne plus te hasarder en face de lui, si tu ne veux pas succomber sous sa lance. »

Peu après, Homère nous montre Hélène entre Pâris et Hector. Celui-ci trouve Pâris occupé à polir son armure, tandis que les Troyens soutiennent dans la campagne le rude effort des Grecs. Il reproche à son frère de se tenir par dépit éloigné du combat. Hélène, qui venait d'engager Pâris à y reparaître en lui faisant espérer un retour de l'inconstante fortune, mais qui n'avait pas réussi à triompher de son indolence, donne de nouveau un libre cours à ses reproches. Elle s'humilie devant Hector, maudit l'existence à laquelle elle est condamnée, et s'écrie : « Puisque les dieux avaient formé sur moi de si funestes desseins, pourquoi n'ont-ils pas au moins fait de moi la femme d'un guerrier courageux, qui fût sensible à la honte et à l'opinion des hommes? Mais lui, il n'a pas le cœur ferme, il ne l'aura jamais, et je crois qu'il n'évitera pas le sort qu'il mérite.... Hélas! mon frère, c'est sur vous que repose tout le poids de cette guerre, et c'est à cause de moi, misérable que je suis, et à cause du crime de Pâris! Jupiter nous a livrés à une destinée funeste, pour fournir aux générations futures un sujet de chants dignes de mémoire. » (*Iliade*, VI, 350.)

Telle est l'Hélène de l'*Iliade*. L'*Odyssée* nous la présente sous un jour non moins favorable et dans une situation plus intéressante encore. Nous la voyons revenue au foyer de son premier époux, honorée et respectée de tous, quand Télémaque, voyageant à la recherche de son père, vient demander l'hospitalité à Ménélas. Lorsqu'elle paraît devant son hôte, sa démarche majestueuse la

ferait prendre pour une déesse, et quelle déesse! pour la chaste Diane : « On eût dit Diane à l'arc d'or. » (*Odyssée*, IV, 122.) Cette majesté est, du reste, heureusement tempérée par un peu de coquetterie féminine; en faisant à Télémaque un présent d'adieu, elle a soin de lui dire : « Je veux, moi aussi, mon cher fils, vous faire un présent. Gardez cette robe en souvenir d'Hélène, et qu'à l'heure fortunée de l'hymen, elle fasse la parure de votre épouse. » (*Odyssée*, XV, 125.) Elle n'a pas, sans doute, toutes les délicatesses que la civilisation a données à la femme; mais elle n'en est que plus naturelle. De nos jours, une Hélène, même pardonnée, se garderait bien de faire allusion à son ancienne faute devant son mari. Hélène n'éprouve aucune gêne de ce genre; comme dans l'*Iliade*, elle se dit ingénument quelque injure et se fait quelques reproches, si elle vient à parler du temps où « pour elle, *misérable* qu'elle était (nous avons dit plus haut quel est le vrai mot du texte), les Grecs portèrent aux champs d'Ilion la guerre audacieuse. » (*Odyssée*, IV, 145.) Du reste, elle n'hésite pas à faire allusion devant Ménélas et Télémaque à certains épisodes de son séjour à Troie. De même, Ménélas ne craint pas de rappeler devant elle une scène où elle a essayé de le livrer aux Troyens, lui et tous les chefs enfermés dans le cheval de Troie. Il le fait sans ressentiment; mais, pour une femme d'une autre époque, quel sanglant reproche que le rappel de cette tentative! Se figure-t-on un pareil souvenir sur les lèvres du mari réconcilié, dans la pièce de Kotzebue, *Misanthropie et repentir?* La naïveté des mœurs homériques explique tout cela, et ce qui le rend acceptable pour des lecteurs modernes, c'est le sentiment des misères inséparables de l'humanité; car, dans Homère comme dans Virgile, on trouve parfois une certaine mélancolie. *Sunt lacrymæ rerum.* Ce retour sur de communs malheurs attendrit les convives de Ménélas : « Ces discours font naître chez tous le désir des pleurs; l'Argienne Hélène fond en larmes, et avec elle Télémaque et Ménélas..... » (IV, 183.)

Après avoir parcouru toutes les scènes où paraît l'Hélène d'Homère, il nous semble qu'il n'y a pas deux jugements à porter sur ce personnage. Ce n'est donc pas sans étonnement que nous lisons ces lignes dans l'*Histoire de la langue et de la littérature de l'ancienne Grèce*, par Mure : « Hélène est le pendant de Pâris. L'un est l'homme élégant, l'autre la femme du plaisir de l'âge homérique. Ce sont deux êtres voués aux joies des sens. » Le critique anglais veut bien reconnaître cependant que, « pour être passionnés, ils ne sont pas dénués de sentiments généreux, » et qu'Hélène « a de la tendresse de cœur, de la douceur et quelques traces de meilleurs principes qui percent sous la légèreté de ses habitudes. » Assuré-

ment, Mure est un savant homme, et son livre est avec raison estimé en Angleterre. Mais ici l'érudition ne suffisait pas; il fallait du jugement et du goût. M. Gladstone a fait preuve de toutes ces qualités en protestant contre l'opinion de Mure, dans ses savantes *Etudes sur Homère.* M. Gladstone a rétabli, ou peu s'en faut, dans sa vérité le type homérique; tout au plus trouvera-t-on qu'il va un peu loin, lors qu'il essaye de montrer que, pour le poète de l'*Iliade*, Hélène a toujours été la victime de Pâris, jamais sa complice.

Pour rendre tout son charme à l'héroïne d'Homère, il n'était pas nécessaire de la représenter innocente. Elle a été faible, mais dans les œuvres d'imagination il y a des fautes intéressantes presque à l'égal des vertus. Hélène est la femme la plus naturelle qu'ait peinte l'antiquité: si elle n'a pas la pureté d'une Andromaque ou l'énergie d'une Pénélope, la pudeur ne lui est pas étrangère; et ce qui relève l'éclat de sa beauté, c'est qu'elle est sincère dans son repentir et noble dans son malheur.

IV

Ce n'était pas chose facile que de venir, après Homère, présenter aux Grecs un portrait de la grande enchanteresse. Le meilleur type était créé; en s'écartant de la tradition homérique, on risquait de s'égarer dans des fictions sans agrément. C'est ce qui est arrivé à Stésichore, puis à Euripide.

Nous avons dit que Stésichore, après avoir mal parlé d'Hélène, s'en était repenti et avait composé en son honneur un chant aujourd'hui perdu. Ce n'était rien moins que la complète réhabilitation de l'épouse de Ménélas. Les éléments de cette *Palinodie* se trouvaient dans un passage de l'*Odyssée* interprété d'une certaine manière. Il y était question d'un séjour d'Hélène en Egypte; c'est après la guerre de Troie et en compagnie de Ménélas qu'elle avait été portée sur cette terre par une tempête. D'après la *Palinodie* de Stésichore, Hélène a été en effet portée par une tempête en Egypte, mais c'est avec Pâris qui l'a enlevée de force à sa famille et à sa patrie. Hélène, restée pure, obtient la protection de Protée; ce roi magicien lui donne asile et la délivre des obsessions de Pâris, en abandonnant à l'aveugle passion du ravisseur une fausse Hélène, une ombre, un fantôme, pour qui, pendant dix ans, se battront Grecs et Troyens. A quoi tient la vertu d'Hélène chez Stésichore? A une fantasmagorie sans grâce comme sans vraisemblance, qui nous transporte du monde de l'*Iliade* dans celui des *Mille et une Nuits.*

C'est pourtant cette fiction, à peine digne d'être hasardée en passant par un poète lyrique, comme Stésichore, qu'Euripide ne craindra pas de transporter sur la scène. De même que le poète d'Himère, Euripide aura sa *Palinodie*. Dans la tragédie d'*Hélène*, il fait amende honorable à la belle *Argienne*, qu'il n'a pas ménagée dans *les Troyennes* et dans l'*Oreste*. Il est vrai qu'il ne faut pas s'exagérer la portée des attaques contre Hélène qu'on rencontre dans les drames d'Euripide comme dans ceux des autres tragiques grecs. Là, en effet, ce ne sont point les poètes qui parlent en leur propre nom, ce sont les personnages de leurs drames, et ces personnages sont Hécube et Andromaque, les victimes de la passion de Pâris et les ennemies naturelles d'Hélène. Si les tragiques mettent dans la bouche de ces malheureuses femmes bien des injures et bien des malédictions contre Hélène, elle n'est chez eux jamais complétement sacrifiée, ni peinte sous des couleurs odieuses. Ils sont trop grecs pour s'écarter tout à fait de la tradition homérique, comme le feront les poètes latins.

Au moment où s'ouvre l'action de la tragédie d'*Hélène*, l'épouse de Ménélas est, vis-à-vis du roi d'Egypte Théoclymène, dans la même situation où se trouve Andromaque vis-à-vis de Pyrrhus, dans une tragédie bien autrement célèbre : le jeune prince veut l'épouser, et elle ne sait comment se soustraire à ses instances. La seule différence qu'il y ait entre elle et Andromaque (la vertu est du reste égale), c'est qu'elle n'est pas la captive de Théoclymène, et qu'elle a reçu l'hospitalité de Protée, père de ce prince. Voici dans quelles circonstances : Vénus a promis à Pâris, pour prix de son suffrage, de lui faire posséder Hélène ; mais Junon, pour se venger du fils de Priam, a trompé sa passion en lui livrant un fantôme formé à l'image d'Hélène ; ce fantôme a suivi Pâris à Troie, tandis que l'épouse de Ménélas était transportée par Mercure en Egypte, et confiée à la protection du sage Protée : il avait plu à Jupiter de prolonger ainsi l'erreur des Grecs et des Troyens, pour soulager la terre d'un fardeau excessif de population.

Pendant toute la guerre de Troie, Hélène a donc vécu chaste et pure dans un asile ignoré de tous. Elle déplore cette beauté funeste qui la fait maudire partout, qui cause des maux dont elle est innocente, et qui, l'exposant aux obsessions de Théoclymène, ne lui laisse même pas attendre en paix l'heure tardive, l'heure douteuse de la réhabilitation. Aura-t-elle en effet la joie de se justifier auprès de son époux ? Elle ne l'espère point. Car, lors même que, par un coup de fortune sans pareil, Ménélas serait porté en Egypte, sa vie serait aussitôt en danger : pour se débarrasser d'un rival, même légitime, Théoclymène a donné l'ordre de mettre à mort tout étran-

ger qui aborderait en Egypte. Hélène se borne donc à rester digne de Ménélas, et elle va au tombeau de Protée supplier l'ombre de son protecteur de la conserver sans tache à son époux. Son malheur excite l'intérêt de la propre sœur du roi, la prophétesse Théonoé, qui lui apprend que Ménélas n'a pas péri à Troie, et même qu'il n'est pas loin d'elle. En effet, on le voit bientôt paraître, jeté par un naufrage sur cette terre inhospitalière, et l'une des premières personnes qu'il y rencontre, c'est Hélène. Grande est sa surprise : il croit qu'elle est rentrée en sa possession après le siége de Troie, qu'elle vient d'aborder avec lui en Egypte, qu'il l'a laissée près du rivage sous la garde de quelques amis, et voici qu'il se trouve en face d'une femme qui se dit Hélène, et qui lui ressemble à s'y méprendre! Comme il hésite, et ne sait s'il doit ajouter foi à ses yeux et à ses oreilles, on vient lui dire qu'il n'avait ramené de Troie qu'un fantôme : ce fantôme s'est évanoui dans les airs, en avertissant les compagnons de Ménélas de l'erreur commune aux Grecs et aux Troyens. Le premier mouvement des deux époux, enfin rendus l'un à l'autre, c'est de s'abandonner à une joie bien naturelle, mais cette joie n'est pas de longue durée. Que vont-ils devenir entre les mains de Théoclymène? Hélène conçoit l'idée d'un artifice pour échapper à ce tyran et lui soustraire Ménélas : elle lui dira qu'un des Grecs qui viennent d'aborder apporte la nouvelle de la mort de son époux. Théoclymène arrive bientôt : aveuglé par l'amour, heureux de voir levé le dernier obstacle qui le sépare d'Hélène, il croit tout ce qu'elle lui dit, accorde tout ce qu'elle lui demande. Et que ne lui demande-t-elle pas? Elle veut rendre à l'ombre de Ménélas les honneurs funèbres d'après tous les rites de son pays : il faut que ce soit sur mer, puisque Ménélas a péri dans un naufrage, et assez loin en mer, pour que les flots ne renvoient pas à terre les offrandes; il faut qu'Hélène préside la cérémonie, comme c'est le devoir d'une fidèle épouse; il faut même que le vaisseau soit commandé par le Grec qui vient d'apporter la triste nouvelle. Théoclymène souscrit à tout : c'est à peine s'il hasarde quelques faibles objections, pour lesquelles Hélène trouve aussitôt des réponses victorieuses. Le dénouement n'est pas difficile à prévoir : le roi ne tarde pas à s'apercevoir que toute cette cérémonie n'est qu'une feinte pour cacher un enlèvement. Dans sa colère, il jure de se venger, et ordonne de poursuivre la fugitive et son ravisseur ; mais les Dioscures, frères d'Hélène, lui apparaissent pour lui apprendre que tout s'est passé selon la volonté des dieux, et qu'Hélène, en récompense de sa vertu, est admise au partage des honneurs divins.

Voilà un roman bien artificiellement composé ; mais on y trouve, comme dans toutes les pièces d'Euripide, des parties originales et

neuves. Le paradoxe de l'action était atténué pour les Grecs par la diversité des traditions sur Hélène, et surtout par la légende qui l'envoyait en Egypte : cette légende remontait à Homère, et diversement présentée, avait eu déjà son poète dans Stésichore, et, son historien dans Hérodote [1]. Le merveilleux même de l'apparition des Dioscures n'était pas une invention sans à-propos : c'était comme une consécration de la croyance à sa divinité, et un effort pour donner à cette divinité un caractère plus moral que celui qui lui était généralement attribué. De même qu'à la *Vénus Populaire* on avait opposé une *Vénus Céleste*, Stésichore et Euripide, poètes moralistes, essayent d'opposer à l'Hélène coupable une Hélène transfigurée, aussi belle que l'autre, mais pure et capable de pousser jusqu'à l'héroïsme la fidélité conjugale. Voilà, d'après eux, l'Hélène qui siége parmi les immortels : l'Olympe se trouve ainsi réconcilié avec la vertu ; car c'était bien assez que les dieux le compromissent par leurs adultères, sans y faire parvenir Hélène par cette voie. Cette préoccupation morale est très nettement marquée dans la tragédie d'Euripide. Son Hélène déclame contre Vénus (la *Vénus Populaire*) comme Hippolyte dans Phèdre : elle l'accuse d'être insatiable de maux, et de « susciter les passions funestes qui ensanglantent les familles. » (V. 1,113.)

V

Il en est des types littéraires comme des types historiques : ils tiennent de la tradition une vérité qui ne peut être changée selon le caprice des écrivains. Les peintures d'Euripide seraient excellentes pour une Andromaque ou une Pénélope ; elles ne sauraient convenir à Hélène. En dépit de Stésichore et d'Euripide, l'Hélène qui restera populaire en Grèce, c'est celle d'Homère, avec son caractère faible, mais aimable, avec ses charmes, sa grâce, son irrésistible attrait. Euripide est mieux inspiré lorsque, comblant l'intervalle entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, il montre Ménélas en face d'Hélène au moment de la prise de Troie. Il y avait là le sujet d'un épisode intéressant, laissé par Homère à d'autres poètes. Comment l'aurait-il traité lui-même ? Tout porte à croire qu'il n'eût pas représenté Ménélas cherchant Hélène dans Troie en flammes pour l'immoler à sa vengeance : nous avons vu que, dans l'*Iliade*, Ménélas ne témoigne contre elle

[1] D'après Hérodote (II, 112 et suiv.), Hélène n'habite avec Pâris que pendant la traversée ; une tempête la jette en Egypte, où elle est retenue par Protée, et où Ménélas la retrouve après la prise de Troie.

aucun ressentiment, et que l'*Odyssée* le montre heureux auprès d'elle. De même un chœur de l'*Agamemnon* d'Eschyle parlait de la douleur de Ménélas privé d'Hélène, et ne laissait pas entendre qu'il fût entré aucune colère dans son cœur, si ce n'est contre Pâris. Mais un poëte cyclique avait peint d'une façon saisissante la rencontre des deux époux : Ménélas, l'épée à la main, se précipitait pour frapper Hélène, et s'arrêtait, désarmé par sa beauté. Ce n'était pas suivre tout à fait la tradition homérique. Toutefois, c'était plutôt la renouveler que lui être infidèle : peu importait en effet, pour le portrait de Ménélas, qu'il crût Hélène innocente à demi ou tout à fait coupable ; le seul point essentiel était qu'il cédât à l'ascendant de ses charmes, et cet ascendant était d'autant plus sensible qu'il faisait succéder un mouvement de tendresse à l'ardeur de la vengeance.

L'idée de cette scène a paru si heureuse aux Grecs, qu'ils l'ont reproduite fort souvent dans la poésie et dans les œuvres d'art. Aristophane y fait allusion et la rend à sa manière dans un passage de *Lysistrata* : « Un seul regard jeté sur le sein nu d'Hélène fit tomber le fer des mains de Ménélas. » Plaisanterie assez naturelle chez un poëte comique, fort décente d'ailleurs pour Aristophane, et qui, de la part d'un Grec, est un hommage à la beauté plastique, nullement une irrévérence. C'est dans ses *Troyennes* qu'Euripide a présenté cette situation. On voit Hélène confondue avec les captives troyennes, et attendant de la volonté de Ménélas la décision de sa destinée : tremblante devant celui qui est deux fois son maître, comme époux et comme vainqueur, elle essaye de se justifier, et rejette sa faute sur Vénus, sur cette divinité dont l'empire est inévitable et fatal. Hécube, qui veut sa perte, réduit à néant cette excuse, et dit que, pour Hélène, Vénus c'est son impudique passion; langage plus conforme à la saine morale qu'aux idées généralement répandues au temps d'Euripide, et surtout au temps de la guerre de Troie. Hécube est mieux dans la vérité de son rôle en exhortant Ménélas à se défier des séductions de sa coupable épouse. Ménélas fait l'inflexible, et jure de la faire périr ; mais ce ne sera qu'au retour, à Argos, pour qu'elle serve d'exemple aux femmes impudiques. Rien n'est plus naturel que ce sophisme de la passion, qui rappelle celui de Roxane, dans le *Bajazet* de Racine. Hélène n'est pas condamnée, puisqu'on diffère son supplice. Hécube le comprend et en avertit Ménélas, qui feint de ne pas entendre ; il cherche à dissimuler une défaite dont il a conscience.

Dans l'*Oreste* d'Euripide, on revoit Hélène et on la revoit pardonnée. Ménélas est à peine débarqué sur la terre de Grèce que, avant de rentrer lui-même au palais d'Atrée, il y envoie Hélène pendant la nuit, craignant qu'elle ne soit lapidée par les Argiens qui ont

perdu leurs fils sous les murs d'Ilion. Elle y retrouve sa fille Hermione, et, au lever du jour, on la voit en face de la malheureuse Electre, qui, depuis le meurtre récent de Clytemnestre, s'est faite la gardienne de son frère Oreste, en proie à la maladie et aux remords. Quel contraste que celui de ces deux femmes! L'une a toute l'énergie d'un autre sexe, l'autre tous les charmes et aussi toute la frivolité du sien; l'une est heureuse après avoir été coupable, l'autre est la victime de sa farouche vertu. Qu'Hélène est petite devant cette jeune fille dont elle plaint l'infortune, et qui, loin d'accepter sa compassion, parle avec une amère ironie « de l'heureuse Hélène et de son heureux époux! » Mais, bien que dépourvue de grandeur morale, elle est encore capable d'exciter un mouvement d'envie dans le cœur de la noble fille. En la voyant détacher avec art une boucle de cheveux qui doit être portée sur le tombeau de Clytemnestre, Electre ne peut s'empêcher de faire cette remarque, où perce la jalousie féminine : « O beauté, que tu es funeste aux mortels, et que tu es précieuse à qui te possède!.... Cette femme, c'est toujours l'Hélène d'autrefois! » Quel triomphe pour Hélène d'avoir excité la jalousie d'une personne telle qu'Electre!

Tout cela est en dehors des traditions homériques, mais ne leur est pas opposé. Tout ce qui célèbre la beauté d'Hélène procède d'Homère. A ce titre, on peut rapporter à son inspiration l'*Epithalame d'Hélène*, qui est une des plus gracieuses idylles de Théocrite. Ce qui est contre l'inspiration d'Homère, ce qui relève de tel ou tel obscur poëte cyclique, aujourd'hui perdu, c'est la conception d'une Hélène dont la corruption et la perfidie égalent la beauté. Dans toute la littérature grecque connue de nous, un seul écrivain a mal parlé d'Hélène : c'est Lucien, un sophiste d'une époque de décadence, un sceptique qui ne respectait rien; et encore n'a-t-il pris cette liberté que dans un badinage sans portée, l'*Histoire véritable*. Chez les Latins, au contraire, Hélène n'est pas épargnée; mais pour eux la beauté n'est pas aussi inviolable que pour les Grecs. Cela ne choque pas trop, dans l'*Enéide*, où elle est présentée au point de vue des Troyens; et cependant, on se demande pourquoi le pieux Enée, qui n'a pas les mêmes sujets de ressentiment que Ménélas, lève l'épée sur elle au milieu du sac de Troie. Pourquoi est-il nécessaire que Vénus intervienne et l'avertisse qu'il a mieux à faire en ce moment? Au lieu de s'arrêter à tuer Hélène, que ne s'empresse-t-il de chercher à sauver son père, sa femme et son fils? (Liv. II.) Sénèque le tragique, avec son goût ordinaire pour les hyperboles et son affectation de moralité, fait d'Hélène le portrait le plus odieux. Elle se charge, dans les *Troyennes*, de tendre un piége à la jeune Polyxène, et, sous prétexte d'un hymen avec Pyrrhus, de l'amener

à l'autel où elle doit être sacrifiée. Elle fait alors cette belle réflexion, que « tout hymen funeste mérite d'être célébré sous les auspices d'Hélène. » Et elle reproduit, en l'exagérant, la justification qu'Euripide avait mise dans sa bouche ; elle se fait même sophiste et entreprend de démontrer à Hécube et à Andromaque que son sort est plus triste que le leur, puisqu'elles n'ont à pleurer qu'un époux mort, et qu'il lui en faut redouter un vivant. Ainsi, chez Sénèque, tandis que le philosophe croit devoir rendre Hélène odieuse, le poète fait tout pour la rendre ridicule.

Ce nom d'Hélène, qui n'offrait à l'imagination des Grecs que des images gracieuses, ne réveillait guère chez les Latins que des idées de libertinage. Le prestige de la beauté s'est dissipé, et l'on voit pour la première fois ce nom s'allier au sentiment des grossiers plaisirs. L'épicurien Horace en parle comme d'une Glycère ou d'une Lalagé, et il s'exprime en termes qu'on ne peut même rapporter. Le voluptueux Ovide ne voit dans l'enlèvement d'Hélène qu'une vulgaire intrigue de femme galante, qui l'égaye et lui fournit quelques jolis vers pour son *Art d'aimer* (II, 359 ; III, 253). Il a eu la fantaisie de composer, dans ses *Héroïdes*, une lettre de Pâris à Hélène, et une autre d'Hélène à Pâris. C'est, sous des noms troyens et grecs, un échantillon de correspondance galante entre une dame romaine et son séducteur. La dame se défend, par coquetterie, non par vertu ; ses excuses mêmes encouragent aux hardiesses ; on sent qu'elle désire être vaincue et qu'elle ne tardera pas à l'être. C'est comme une place qui soutient un siége, pour la forme et pour l'honneur. Tout en faisant la cruelle, elle rend compliments pour compliments ; tout en refusant de céder aux instances qui lui sont faites, elle laisse entendre qu'elle ne saura pas mauvais gré au galant d'user de violence. Un peu de violence met si à l'aise les femmes faibles ! Elles se trouvent en règle avec leur conscience et avec le monde, elles peuvent dire qu'elles ont donné à la vertu tout ce qu'elles lui devaient, et que la contrainte a fait le reste. Tout cela ne manque ni de vérité ni d'esprit, seulement cela ne s'applique qu'à une époque raffinée : de l'Hélène d'Homère il n'y a là que le nom.

VI

Nous n'aurions jamais fini si nous voulions suivre à travers les bas âges de la littérature grecque et latine l'histoire de la renommée d'Hélène. Que de plates inventions a produites le désir d'innover ! Les poètes cycliques en avaient, il est vrai, donné l'exemple.

Dans les *Chants cypriens*, attribués à Stasinus, Hélène était représentée comme recevant les présents de Pâris, et comme se joignant à son séducteur pour voler son mari. Plus tard, dans l'insipide roman du faux Dictys de Crète sur la guerre de Troie, sa rencontre avec Ménélas était ridiculement travestie : Ajax ordonnait de la mettre à mort, et elle n'était sauvée que par les lâches instances de Ménélas, qui courait en pleurant implorer sa grâce auprès de tous les chefs. Un poëte rhodien avait répandu sur elle une légende qui nous est transmise par le voyageur Pausanias (III, 19) : après la mort de Ménélas, Hélène serait venue à Rhodes, et là Polyxo, veuve d'un des héros du siége de Troie, aurait envoyé contre elle ses servantes déguisées en Furies pour la mettre à mort. On ne s'attendrait guère à retrouver, à propos d'Hélène, un récit semblable à celui du sacrifice d'Abraham ou tout au moins d'Iphigénie ; c'est pourtant la surprise que nous font deux compilateurs du II[e] siècle de l'ère chrétienne, Aristodème et Aristide de Milet. D'après eux, à la suite d'une peste qui aurait éclaté à Lacédémone, Hélène aurait été désignée comme victime expiatoire ; et, au moment où son père Tyndare allait l'immoler, la hache meurtrière aurait été détournée sur une génisse par l'oiseau de Jupiter. Dirai-je qu'on avait multiplié à plaisir le nombre de ses maris et de ses enfants ? Elle avait appartenu, avant Ménélas, à Thésée, puis à Pâris, puis à Déiphobe, puis à l'ombre d'Achille. Elle avait eu de Thésée une Iphigénie ; de Ménélas, non-seulement Hermione, mais un fils nommé Nicostrate ou Plisthène ; de Pâris, Aganus, Bunicus, Corythus, Idéus.

De ces fictions, il n'y en a que deux qui méritent d'être distinguées, celles qui donnent Hélène à Thésée et à l'ombre d'Achille. L'idée générale en est la même, et elle a dû venir assez naturellement à l'esprit des Grecs, c'était d'unir le courage à la beauté. On s'est peu inquiété pour cela de la vraisemblance : on a sacrifié la chronologie, qui ne place guère à la même époque Ménélas et Thésée (si tant est que Thésée et Ménélas aient quelque chose à voir à la chronologie), et on a eu recours au fantastique pour mettre Hélène dans les bras d'Achille. La première de ces fictions remonte au poëte lyrique Alcman et à quelque cyclique inconnu. Elle fournit à Isocrate une bonne partie de son *Eloge d'Hélène*, et le bon Plutarque n'a pas craint de lui donner place dans sa *Vie de Thésée*. La seconde a dû sortir des *Chants cypriens ;* il était dit dans ce poëme qu'Achille avait voulu voir Hélène, et qu'une entrevue avait été ménagée entre eux par Vénus et Thétis. Au temps de Pausanias (III, 19), cette tradition s'était transformée, et il n'était bruit que des amours posthumes d'Achille et d'Hélène. C'est dans le *Dialogue* de Philostrate *sur les héros* que se trouve tout au long ce conte fantastique. Hélène

et Achille, devenus amoureux l'un de l'autre sans s'être jamais vus, et seulement pour avoir entendu parler l'un de l'autre, ont été unis par les Parques, et règnent ensemble dans une île du Pont-Euxin, l'île de Leucé. Il est permis aux navigateurs de relâcher dans cette île, mais ils n'y peuvent séjourner ; après avoir abordé et fait un sacrifice, ils doivent se retirer au soleil couchant, ou, si le vent n'est pas favorable, attendre le jour dans leur vaisseau. Pendant la nuit, ils entendent des bruits étranges : c'est Hélène et Achille qui célèbrent leur amour dans les festins et les chants. La légende ne s'en est pas même tenue là : un contemporain de Philostrate, Ptolémée Héphestion, dit gravement que de ces amours posthumes était sorti le bel Euphorion.

Au milieu de toutes ces fictions romanesques, que devient la tradition homérique? Elle subsiste encore, et, vers le IVe ou le Ve siècle de l'ère chrétienne, elle jette une pâle et fugitive lueur. Trois poètes de cette époque se transmettent l'immortel flambeau, mais ils le tiennent d'une main qui n'est pas également sûre. Dans son poëme incohérent et confus de *la Destruction de Troie*, Tryphiodore ne montre guère dans Hélène que lâcheté et perfidie. Coluthus, le poète de l'*Enlèvement d'Hélène*, fait de son héroïne une impudique éhontée. Quintus de Smyrne mérite seul de nous arrêter. Sa renommée vient d'être rajeunie par un des maîtres de la critique : M. Sainte-Beuve n'a pas dédaigné de faire, sur *Quintus de Smyrne et son épopée*, une de ces études pénétrantes dont il a le secret. Quelle fortune pour un pauvre poète, presque oublié, ou du moins fort peu lu, que d'être ainsi mis en lumière et favorablement apprécié! Quintus de Smyrne n'en est pas indigne, et les citations qu'en a faites M. Sainte-Beuve suffisent à montrer en lui un esprit distingué, perdu au milieu d'une époque de décadence. Il ne faut pas cependant que des morceaux choisis avec un goût exquis fassent trop présumer du reste du poëme ; il ne faut pas surtout, si l'on veut lui conserver ses avantages, qu'on le compare à Homère. En général, il le suit pas à pas, comme un docile disciple, comme Stace suivait Virgile ; et cela lui réussit souvent[1]. Mais s'il sort de son rôle de modeste imitateur, il s'égare, et son inspiration personnelle n'est pas heureuse. Quelquefois, au sujet d'Hélène, il s'écarte de son modèle ; qu'arrive-t-il? C'est qu'au lieu de l'intéressant personnage de

[1] Voir, par exemple, les imprécations d'Hélène contre elle-même (X, 390) ; la scène de l'hospitalité offerte au jeune Eurypyle par Hélène et Pâris (VI, 150), qui n'est qu'un pastiche de l'épisode de l'hospitalité offerte par Hélène et Ménélas au jeune Télémaque, dans l'*Odyssée ;* enfin la scène de réconciliation conjugale (XIV, 150), imitée à la fois de celle entre Hélène et Pâris, dans l'*Iliade*, et de celle entre Hélène et Ménélas, dans les *Troyennes* d'Euripide.



l'*Iliade* et de la majestueuse figure de l'*Odyssée*, il nous représente je ne sais quelle Hélène selon la tradition latine, odieuse aux Troyens comme à Ménélas. Il est une fois assez mal inspiré pour avoir la prétention de corriger son maître, et pour supprimer d'un trait de plume la scène du haut des murs. On connaît celle d'Homère, voyons celle de Quintus de Smyrne : « Les Troyennes contemplaient du haut des murs le combat meurtrier ; toutes tremblaient de tous leurs membres, et faisaient des prières pour leurs enfants, leurs maris ou leurs frères. Les vieillards blanchis par l'âge prenaient part au même spectacle, et suivaient leurs enfants avec des yeux inquiets. Hélène seule resta dans son palais avec ses suivantes, retenue par une immense honte. » (IX, 143.) Il semble, en vérité, que ce soit une leçon de convenance donnée au bon Homère ; mais que la leçon porte à faux ! Homère, qui entoure partout Hélène de respect, et qui, à cette occasion même, met sa justification dans la bouche de Priam, Homère ne craint pas de la faire paraître sur les murs pendant le combat. Le vieux roi l'accueille en père, et l'interroge sur tous les guerriers grecs ; elle répond sur tous, un seul excepté ; c'est Anténor qui lui épargne l'embarras de parler de Ménélas. On le voit, avec sa naïveté, l'auteur de l'*Iliade* n'est pas en reste de délicatesse, même sur Quintus de Smyrne ; et de plus, il a ce qui manque à ce dernier, le secret des situations pathétiques.

Sans doute, il est bon qu'un poète ose être lui-même ; mais quand il n'a qu'un médiocre génie, il ne lui messied pas d'accepter un guide. C'est lorsqu'il marche dans les voies d'Homère que Quintus de Smyrne rencontre les beautés véritables qui feront vivre son œuvre. Il n'y a qu'à admirer, avec M. Sainte-Beuve, les peintures finales, la rencontre de Ménélas et d'Hélène après la prise de Troie, le retour de Ménélas qui montre sur son visage « de la joie et de la honte à la fois, » et surtout le départ d'Hélène pour la Grèce. Nous n'avons rien de mieux à faire que d'emprunter à l'illustre critique sa traduction et son appréciation de cette dernière scène :

Hélène ne sanglotait pas, mais la pudeur siégeait sur ses yeux d'azur et lui rougissait ses belles joues ; et son cœur au dedans roulait une infinité de pensées sombres, de peur que les Grecs ne la maltraitassent, une fois venue dans les noirs vaisseaux. Dans cette crainte, le cœur lui battait en secret, et, s'étant couvert la tête d'un voile, elle suivait pas à pas la trace de son époux, les joues rougissantes de honte, comme Cypris, lorsque les habitants de l'Olympe l'aperçurent à découvert dans les bras de Mars à travers les mailles du filet du savant Vulcain ; car c'est chose terrible aux femmes d'être surprises dans la honte sous les yeux d'un époux. C'est pareille à elle en beauté comme en rougeur naturelle qu'Hélène marchait elle-même, avec les Troyennes prisonnières de guerre, vers

les beaux vaisseaux des Grecs : tout autour, les troupes étaient éblouies en voyant l'éclat et la merveille aimable de cette beauté sans défaut ; et personne n'osa l'attaquer de traits méchants ni en arrière ni en face, mais ils la regardaient comme une divinité, avec délices ; car elle leur apparut à tous comme l'objet désiré. Et ainsi qu'à ceux qui ont erré à travers la mer immense la patrie se montre après une longue absence, et eux, échappant à la fois à la mer et à la mort, tendent les mains vers cette patrie chérie, le cœur inondé de joie : c'est ainsi que les Grecs se réjouissaient tous à l'envi, car il n'y avait plus souvenir pour eux de la fatigue accablante ni du tumulte de la guerre, tant la Cythérée avait tourné leur pensée à tous, pour faire plaisir aux beaux yeux d'Hélène et à Jupiter son père.

« Voilà bien, dit M. Sainte-Beuve, la contre-partie et le complément de la scène du III[e] chant de l'*Iliade*, où Hélène est admirée et amnistiée des vieillards troyens : il lui fallait encore, pour remplir sa destinée, être amnistiée par les Grecs. Cet hommage des Grecs, si on ne l'avait pas, eût manqué à la beauté d'Hélène. Ainsi elle reste fidèle jusqu'au bout à son rôle d'enchanteresse, et d'enchanteresse sans effort, qui n'a qu'à se montrer. Ce jour tant redouté pour elle à l'avance, et où elle se voyait déjà lapidée et mise en pièces, est donc un jour de triomphe. Prestige de la grande beauté, de cette beauté éblouissante et sans vieillesse, accordée à un petit nombre de privilégiées qui se comptent dans la suite des siècles ; beauté certaine, qui agit sur les foules comme un don divin, comme une puissance ! Les Grecs charmés, en reconquérant la belle perfide, n'ont qu'une idée : c'est que revoir Hélène, c'est pour eux la même chose que revoir la patrie. »

Qu'ajouterions-nous à un tel commentaire? Ce n'est pas pour Quintus de Smyrne un mince honneur que de l'avoir provoqué, et d'avoir dit sur Hélène le dernier mot de l'antiquité grecque : car, pour l'époque byzantine, ce serait un leurre que d'y chercher le goût et le sentiment vrai de l'ancien art grec.

VII

La renommée de l'héroïne d'Homère n'est pas morte avec l'antiquité. Son éclat rayonne encore dans les temps modernes pour tous les poètes qui ont la prétention de conserver le culte de la beauté antique. Ainsi nous voyons en plein moyen âge, Benoît de Sainte-More, le trouvère à qui l'on doit le *Roman de Troie*, qui ne s'inspire pas directement d'Homère, « le clerc merveilleux, » qui ne connaît

que Darès de Crète et Dictys de Phrygie, se hausser en quelque sorte et faire effort pour entrevoir la beauté grecque et en laisser paraître un reflet à travers sa rude épopée. Il rencontre quelques traits heureux lorsqu'il veut peindre Hélène [1], et ses amours avec Pâris, pour lesquelles il se montre plus indulgent qu'on ne l'attendrait d'un poète contemporain des croisades. Villon, dans une de ses ballades, s'est aussi souvenu d'Hélène avec grâce. Elle est un des personnages qui se succèdent dans cette pièce ironique de Shakespeare qu'on appelle *Troïle et Cressida*, et elle y est plus ménagée que d'autres figures antiques; mais elle ne paraît qu'un instant avec Pâris pour railler Pandarus; ce n'est qu'un beau décor.

Nous ne suivrons pas le personnage d'Hélène dans tous les poëmes épiques ou tragiques sur la guerre de Troie qu'a enfantés la renaissance, depuis le *Filostrato* de Boccace jusqu'aux tragédies classiques ou aux opéras du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Il est temps d'arriver à la dernière œuvre où paraisse avec éclat la belle Lacédémonienne. Nous allons la revoir mêlée à des scènes fantastiques dont la hardiesse dépassera de bien loin celles qu'avaient imaginées ou reproduites Stésichore, Euripide et Philostrate.

Laissons-nous transporter un instant au milieu de ce monde de la magie, auquel la puissante fantaisie de Gœthe a communiqué une sorte de vie étrange. Bien avant Gœthe, Hélène figurait dans la diabolique histoire du docteur Faust. Dans la légende primitive, dans le drame qu'elle a fourni, au XVI[e] siècle, à l'Anglais Marlowe, dans le répertoire du théâtre des Marionnettes qui en avait fait aussi son profit, il y avait une évocation d'Hélène. Voici ce qu'était cette évocation dans la vieille légende; nous verrons ensuite ce que Gœthe en a fait. Un dimanche de la Quasimodo, des étudiants étaient venus souper chez le docteur Faust; après d'abondantes libations, la conversation tomba sur les femmes; un des étudiants

[1] Hélène, dit-il,

Qui sur totes (*toutes*) dames ert (*était*) belle,
Et riche et suave et avenant.

Ailleurs, il dit qu'Hélène était

De totes dames mireor (*le miroir, le modèle*),
De trestotes la soveraine.
Ainsi comme colors (*couleur*) de graine
Est plus belle que d'autre chose,
Et tot (*tout*) ainsi comme la rose
Surmonte colors de beauté,
Trestot (*tout à fait*) ainsi et plus assez
Surmonta la beauté d'Hélène
Tote rien (*chose*) qui naquit humaine.

(*Herbort von Fritslar und Benoit de Sainte-More*, von Dr Karl Frommann, Stuttgart, 1857, in-8°, p. 35 et 38. C'est en effet à un Allemand que nous devons les plus longs extraits du poëme encore inédit de Benoît de Sainte-More.)

se mit à dire qu'il donnerait bien des choses pour avoir vu une fois en sa vie la belle Hélène; elle avait dû être bien belle, en effet, puisqu'elle avait été l'objet de plusieurs enlèvements et d'une si longue guerre. « Qu'à cela ne tienne, dit le magicien, vous allez la voir. » Hélène apparut, en effet, d'une beauté si resplendissante, que les jeunes gens ne surent si c'était un rêve ou une réalité. Elle regarda autour d'elle, d'un regard hardi et mutin, et tous se sentirent enflammés d'amour. Lorsqu'elle se fut retirée, ils prièrent Faust de la leur représenter le lendemain, pour leur permettre de faire prendre son croquis par un peintre. Il répondit qu'il ne pouvait l'évoquer ainsi à tout moment, mais qu'il leur donnerait son portrait, et il tint parole. Peu de temps après, le docteur voulut lui-même la revoir; il la revit, la posséda et en eut un fils qu'il nomma Just Faust.

Hélène paraît aussi deux fois dans le *Faust* de Gœthe; chacune de ces apparitions est bien autrement compliquée; chacune a une bien autre portée.

Dans le premier acte de la deuxième partie, l'empereur demande à Méphistophélès, qui est son bouffon, de lui faire voir Pâris et Hélène. Méphistophélès s'excuse; il a bien tout pouvoir sur les sorcières et les puissances infernales du moyen âge, mais les héros et les héroïnes de l'antiquité échappent à sa domination. Pour conquérir Hélène, il faut descendre dans le royaume des Mères, c'est-à-dire des formes de l'art antique, des idées platoniciennes, des types éternels des choses. Méphistophélès n'a rien à faire dans un tel monde, lui qui est sorti de la légende catholique, lui qui ne connaît que les sens et ne s'attache qu'aux corps. Faust, au contraire, s'exalte à la pensée de pénétrer dans ce monde nouveau pour lui. Il ira, s'il le faut, il ira seul dans ces régions inexplorées; il s'enfoncera dans cet abîme à la poursuite d'Hélène ou du type idéal de la beauté. Méphistophélès ne l'abandonne pas tout à fait dans son entreprise hasardeuse; il lui remet un précieux talisman, une clef magique, que Faust voit dans sa main grandir et jeter des éclairs. Il touche avec cette clef le trépied où siégent les Mères; aussitôt un brouillard remplit l'espace, et de ce brouillard se dégagent d'abord Pâris, puis Hélène : « Ai-je bien mes yeux encore? s'écrie Faust. N'est-ce pas la source de la pure beauté qui s'épanche à torrents dans l'intérieur de mon être? Prix fortuné de ma course terrible!..... La douce figure qui jadis me ravit n'était que l'ombre d'une telle beauté[1]. » Méphistophélès au contraire, tout sensuel, se dit : « Ma foi, devant celle-là, je ne craindrais rien pour

[1] Traduction de M. Blaze.

mon repos; elle est jolie, mais ne me dit pas grand'chose. » La fantasmagorie poursuit son cours, et la pantomime représente l'enlèvement d'Hélène. Faust ne peut supporter de sang-froid un tel spectacle; il marche avec sa clef sur Pâris et le touche; une explosion se fait entendre; le pauvre docteur tombe inanimé et la vision s'évanouit. Que veut dire cette péripétie? Gœthe lui-même nous l'a dit: c'est que l'idéal ne se laisse pas emporter de haute lutte, et que, pour le conquérir, l'artiste a besoin de temps et d'efforts.

Jusqu'ici, tout est purement allégorique: Faust à la poursuite d'Hélène, c'est Gœthe à la recherche du beau idéal. Cette Hélène n'est qu'une abstraction. Gœthe était trop artiste pour se tenir satisfait de ce rôle effacé qu'il avait donné dans son œuvre à la création d'Homère. Il disait dans une lettre à Schiller (12 septembre 1800): « Mon Hélène est enfin venue au jour. Maintenant, le beau m'attire tellement vers le cercle de mon héroïne, que c'est une affliction pour moi d'avoir à en faire le sujet d'une sorte de conte bleu. Je sens un vif désir de fonder une sérieuse tragédie sur les matériaux que j'ai déjà. » Cette tragédie, il ne l'acheva que vingt-sept ans plus tard, dans un poëme dont il a fait le troisième acte de la deuxième partie du *Faust*, mais qui parut d'abord séparément, sous le titre de *Fantasmagorie classico-romantique*, *intermède pour la tragédie de Faust.*

Dans cet *acte* ou dans cet *intermède*, comme on voudra l'appeler, Gœthe entreprend, tout en continuant le cours de ses allégories, de donner une représentation dramatique de la rentrée d'Hélène au palais de Ménélas. Hélène n'est plus dans le royaume idéal des Mères, la voici descendue dans la réalité des existences terrestres: elle va se mêler à la vie de Faust, sans catastrophe et sans explosion.

Nous la voyons d'abord à Sparte, devant le palais. Elle s'avance, entourée de captives Troyennes, qui forment le chœur de cette tragédie renouvelée des Grecs. Elle confie à ces femmes les sentiments qui l'agitent à la vue de cette demeure, autrefois témoin de ses joies, aujourd'hui désolée, sinistre et presque menaçante. Y rentre-t-elle en reine, ou bien en captive destinée à payer de son sang la douleur du roi et les maux des Grecs? Elle l'ignore, Ménélas ne s'est pas expliqué; il lui a seulement dit, plutôt du ton d'un maître que du ton d'un époux, de faire les apprêts d'un sacrifice. Elle maudit le jour où le ravisseur phrygien porta la main sur elle, et déplore ce funeste don de la beauté qui, malgré son innocence (Gœthe la fait innocente comme Euripide), lui a valu une réputation si détestable. Quel que soit le sort qui lui est réservé, elle l'attend sans lâche terreur, sinon sans émotion.

Au moment où elle met le pied sur le seuil, une figure effrayante se dresse devant elle, c'est Phorkyas, monstre hideux, qui, dans le drame, joue le rôle d'une vieille intendante laissée par Ménélas à la garde du palais. Phorkyas insulte sa maîtresse, en qui elle ne veut voir qu'une épouse coupable, et lui déclare qu'elle est, avec les captives Troyennes, destinée au sacrifice ordonné par le roi. Mais en même temps elle lui indique, à elle ainsi qu'à ses compagnes, un moyen de se sauver, c'est d'aller demander un asile aux Barbares du Nord qui, pendant l'absence de Ménélas, sont venus s'établir au milieu des montagnes de la Laconie. Toutes ayant consenti à chercher leur salut auprès de ces étrangers, un nuage les enveloppe, et, lorsqu'il s'est dissipé, elles se trouvent transportées dans un château féodal. Hélène reçoit les hommages des chevaliers, et leur chef, qui n'est autre que Faust, traîne à ses pieds le gardien de la tour, le vieux Lyncée, qui, chargé de faire sentinelle, n'a pas donné le signal convenu, et ainsi a empêché son seigneur d'aller au-devant d'elle. Mais Lyncée est moins coupable qu'il ne le paraît : il s'est laissé éblouir par la beauté d'Hélène, et, tandis qu'il se livrait à cette contemplation, « il a oublié ses devoirs de gardien, et son cor et son serment. » Hélène, après avoir demandé sa grâce, s'écrie : « Quelle fatale destinée me poursuit, que je porte ainsi partout le trouble dans le cœur des hommes, qui, dès lors, ne tiennent plus compte ni d'eux-mêmes ni de rien ! Par des rapts, par des séductions, par des combats, les demi-dieux, les héros, les dieux, oui, même les démons, m'ont égarée çà et là dans les ténèbres. Simple, j'ai troublé le monde ; double, encore davantage ; et maintenant, sous une triple ou quadruple apparence, j'apporte fléaux sur fléaux. » Faust essaye de la consoler ; il la proclame sa dame, et lui donne tout pouvoir dans son château comme sur son cœur. Hélène va donc être enfin heureuse et tranquille ; non, il lui reste une dernière épreuve : Phorkyas, la messagère de malheur, annonce l'arrivée de Ménélas, que suit une nombreuse armée. Faust appelle aux armes ses guerriers ; enflammés par un regard d'Hélène, ils courent au combat et à la victoire. Hélène et Faust n'ont plus qu'à savourer en paix leur bonheur ; de leur union féconde, comme autrefois de celle d'Hélène et d'Achille, naît un enfant beau, gracieux et svelte, qu'on prendrait pour un génie, et qui a nom Euphorion. Bientôt Euphorion disparaît, et après lui Hélène ! Faust, resté seul, est enlevé dans les régions éthérées, où il plane jusqu'à ce qu'il plaise à l'imagination du poète de l'appeler sur terre à d'autres aventures.

Nous laisserons aux commentateurs le soin d'expliquer dans le détail toutes ces allégories. Qu'il nous suffise d'en embrasser

l'ensemble. Gœthe lui-même, en plusieurs endroits de ses œuvres, avertit que la pensée générale qui préside à son drame, c'est l'utilité, la nécessité d'une conciliation entre l'école classique et l'école romantique. Hélène figure l'idéal de la première, Faust celui de la seconde; Euphorion, le produit de leur union, n'est autre que la poésie moderne, en la personne de son plus illustre représentant, lord Byron; la hideuse Phorkyas, c'est un des éléments nouveaux apportés par l'art moderne, le laid, que proscrivait sans rémission l'art ancien. « Je m'étonne, dit quelque part Méphistophélès lui-même aux Phorkyades, je m'étonne que nul poète ne vous ait célébrées. Dites, comment cela se fait-il? Je n'ai jamais vu vos statues, mes révérendissimes. »

Nous voici ramenés au point de départ de cette étude. C'est sans doute une conciliation que Gœthe provoque et souhaite entre l'art moderne et l'art ancien; mais ce qui résulte de cette œuvre hardie, où l'art moderne se donne une si libre carrière, c'est la glorification de l'art ancien. « Y a-t-il donc, écrit-il à un ami (à Wilhem Riemer en 1826), au sujet de ce troisième acte, un point de vue plus haut et plus pur que celui de la littérature grecque et latine? » Qu'est-ce, en dernière analyse, que toute cette fantasmagorie *classico-romantique*, si ce n'est une sorte d'apothéose de la beauté, telle que l'a conçue l'art grec? Si poétique que soit la forme dont sont revêtues ces idées, le critique a ici le pas sur le poète. En vain Gœthe a fait preuve dans cette partie de son œuvre d'une puissance singulière : tout l'effort du génie ne saurait donner la vie à une pure abstraction. Dante seul semble l'avoir fait en créant Béatrix; mais Béatrix a vécu pour Dante, tandis que, dans l'allégorie d'Hélène, il n'y a pour Gœthe qu'un travail d'imagination érudite. Son vrai mérite n'est donc pas, à nos yeux, d'avoir créé une nouvelle Hélène, « double, triple, et quadruple, » comme il le dit lui-même, mais d'avoir admirablement senti et fait sentir le charme de l'Hélène antique.

VIII

Cette étude sur les transformations qu'a subies à travers les âges un type d'origine toute grecque, ne serait pas complète si nous nous contentions de rechercher ce qu'il est devenu dans la poésie. Il nous reste à savoir ce que l'art en a fait. Certes, le portrait d'Hélène était pour un peintre ou pour un sculpteur un magnifique sujet : c'était l'occasion d'exprimer un idéal de beauté. Ainsi l'entendit

Zeuxis. De même que Phidias, lorsqu'il travaillait à son *Jupiter* ou à sa *Minerve*, avait l'imagination tendue et en quelque sorte les yeux fixés vers un type de beauté suprême, ainsi Zeuxis, pour donner dans un tableau un modèle accompli de la beauté féminine, résolut de faire le portrait d'Hélène ; et Cicéron, à qui nous devons cette remarque, nous apprend que, pour s'élever à la conception d'un tel modèle ce grand peintre fit poser devant lui les cinq plus belles vierges de Crotone[1] : un décret du peuple l'avait autorisé à les choisir entre toutes les jeunes filles de la ville, et les noms de celles que le jugement de l'artiste distingua parurent dignes d'être transmis à la postérité par les poètes. Preuve nouvelle de l'empire de la beauté chez les peuples grecs ou d'origine grecque.

Après celui de Zeuxis, l'antiquité ne nous fait connaître qu'un autre portrait d'Hélène : ce tableau était l'œuvre d'Eumélus, peintre grec établi à Rome sous l'empire ; il excita, nous dit Philostrate (*Vies des Sophistes*, II, 5), une telle admiration qu'on le jugea digne d'être exposé en plein Forum. Il ne faudrait pas s'étonner qu'Hélène eût rarement inspiré les artistes : car son portrait, à vrai dire, était une œuvre de fantaisie, qu'on pouvait ne plus facilement distinguer de l'image d'une Vénus, depuis qu'on avait fait d'elle une déesse. Il était naturel que les peintres aimassent moins à la représenter isolément que dans une des nombreuses scènes où la faisaient figurer les poètes. Cependant il y a eu comme une iconographie traditionnelle des héros et des héroïnes de la guerre de Troie, et Raoul Rochette pensait avec raison qu'on peut en retrouver la trace en maint endroit des auteurs anciens. Pour nous borner à Hélène, on trouve çà et là des descriptions tellement précises de son genre de beauté, qu'il est difficile de n'y pas voir des souvenirs de quelque peinture ou de quelque statue. Malheureusement ces descriptions sont de l'époque byzantine, et se ressentent du goût de ce temps. La plus ancienne est du faux Darès (ch. XII), où l'on trouve, entre autres détails, qu'elle avait la bouche petite et un signe entre les deux sourcils. Le moine Constantin Manassès ne parle pas de ce signe, mais, parmi les avantages qu'il attribue à Hélène, et qu'il énumère avec une foule d'épithètes emphatiques, il a soin de compter la beauté de ses sourcils. Un autre moine et chroniqueur Byzantin, Cédrénus, en désaccord sur quelques points avec le faux Darès et avec Constantin Manassès, n'oublie pas cependant la beauté des sourcils : c'était, à ce qu'il semble, le trait saillant et traditionnel du visage d'Hélène. On peut d'ailleurs noter, dans ces

[1] C'est le sujet d'un tableau de Fr. Vincent, élève de Vien. (Musée du Louvre, école française, n° 639.)

descriptions, quelques signes particuliers, qui trahissent l'influence de la mode sur l'appréciation des éléments de la beauté chez les femmes : Cédrénus nous dit, par exemple, qu'Hélène avait les cheveux bouclés et *d'un blond ardent*. Ce n'est pas Homère qui eût trouvé ce trait-là ; il est vrai qu'Homère, selon la judicieuse remarque de Lessing, ne commet pas la faute de s'engager dans des descriptions détaillées de la beauté. On se demande comment ces bons chroniqueurs byzantins ont, sans nécessité, chargé de semblables détails leurs rhapsodies historiques. Sans doute, ils auront cru de leur devoir de fixer dans la mémoire des hommes des types qu'ils croyaient authentiques, les trouvant consacrés par de nombreuses œuvres d'art.

De ces œuvres, celles qui ont laissé le plus de souvenirs, et les seules dont il nous soit resté quelques traces, ce sont les peintures et les bas-reliefs qui représentaient des épisodes de la guerre de Troie. Que de fois peintres et sculpteurs ne se plurent-ils pas à reproduire des scènes si souvent chantées par les poètes ! Polygnote s'en était inspiré pour composer un chef-d'œuvre, qui était offert, dans le temple de Delphes, à l'admiration de tous les Grecs ; et souvent d'humbles et obscurs artistes en figuraient la suite entière, destinée à être mise sous les yeux des enfants, dans les gymnases ou dans les écoles. Cherchons donc, parmi les peintures et les bas-reliefs qui nous sont parvenus de l'antiquité, un reflet des poëmes sur la guerre de Troie, et en particulier des légendes sur Hélène. Toutes ces œuvres méritent l'attention des archéologues ; et, bien qu'elles n'appartiennent pas en général aux belles époques de l'art, plusieurs d'entre elles se recommandent à l'admiration des hommes de goût.

Ce sont d'abord des représentations allégoriques. Quelquefois, Hélène s'y trouve entre Ménélas et Pâris [1], comme dans sa légende. Un miroir étrusque, d'une belle et harmonieuse composition, montre Ménélas lui offrant un collier en présence de Vénus, à qui elle semble demander conseil en tendant les mains vers elle [2]. Ses amours avec Pâris ont sans doute bien souvent tenté les artistes, et il nous en reste des représentations assez nombreuses. Dans une des peintures des Thermes de Titus, on voit Hélène assise, et, vis-à-vis d'elle, Pâris, qui prend une flèche des mains de l'Amour, placé entre les deux amants [3]. Un remarquable bas-relief, bien des fois reproduit

[1] Voir Creuzer, trad. de M. Guigniaut, t. IV, n° 824 ; et de Witte, *Collection de vases peints du prince de Canino*, n° 129.

[2] Inghirami, *Galleria Omerica*, t. III, pl. XVI.

[3] Winckelmann, *Monuments antiques inédits*, n° 114.

et expliqué par les antiquaires[1], offre une allégorie bien plus ingénieuse et un tableau bien plus complet. Près d'une stèle surmontée d'une statue de la *Persuasion*, est assise Hélène, fort jeune et d'apparence délicate, à côté de Vénus, qui la domine de toute la tête et lui a passé les bras autour du cou, montrant ainsi, avec sa tendresse, son désir de gouverner le cœur de sa protégée. En face d'elles s'avance Pâris, conduit et encouragé de même par l'Amour, tandis que, de l'autre côté, trois Muses s'apprêtent à célébrer l'hyménée. L'idée de ce bas-relief est ingénieuse, et l'exécution en est parfaite; on y admire surtout l'attitude décente et pensive d'Hélène, qui ramène à elle un pan de sa robe, et dont les yeux baissés trahissent une lutte intérieure.

Nous n'oserions pas affirmer que les artistes anciens aient toujours représenté avec le même charme de pudeur les amours de Pâris et d'Hélène. Mais il nous paraît certain qu'ils n'ont jamais fait d'Hélène un type sensuel, comme Léda ou Danaé. Si, des représentations allégoriques, nous passons aux scènes historiques ou dramatiques figurées dans les œuvres d'art que nous a laissées l'antiquité, nous y trouvons Hélène heureuse avec Pâris, mais non sans une certaine gravité : ce sont des époux autant que des amants. C'est le caractère d'un vase peint où l'on voit Hélène, une fleur à la main, s'entretenant familièrement avec Pâris[2]; c'est aussi celui d'un fort beau camée qui représente Penthésilée, reine des Amazones, venant leur offrir son secours. Hélène et Pâris sont assis sur le même siége; Hélène a le bras droit passé autour du cou de Pâris, et, de la main gauche, elle soulève son voile[3]. La scène de l'enlèvement nous apparaît tout idéalisée dans un bas-relief presque aussi remarquable que celui que nous avons déjà cité. On amène Hélène à Pâris, assis près du vaisseau phrygien; Hélène, sur qui se concentrent tous les regards, écarte son voile avec un mouvement plein de grâce, pour voir le ravisseur, comme aussi pour être vue; et ils restent l'un et l'autre immobiles, dans une sorte de contemplation muette[4]. Une terre cuite du musée Campana donne de cette scène une représentation moins idéale, et cependant, sur le char qui l'entraîne, Hélène paraît plus pensive que joyeuse[5].

Si les situations qui ne sont pas empruntées à Homère nous la montrent sous ce jour, qu'était-ce donc dans les scènes tirées de

[1] *Id.*, *ibid.*, n° 115; Tischbein, ***Figures d'Homère dessinées d'après l'antique, avec les explications de G. Heyne***, trad. par Ch. Villiers; Inghirami, ***Galleria Omerica***, t. Ier, pl. x; etc., etc.
[2] De Witte, ouvrage cité, n° 115.
[3] Voir, au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale, le n° 104.
[4] Tischbein, ouvrage cité, p. 24 et planche.
[5] Voir au musée Napoléon III, dans la grande salle des bas-reliefs étrusques, le n° 127.

l'*Iliade?* Il est à regretter qu'une seule nous soit parvenue parmi les monuments d'antiquité figurée. C'est celle du VIe livre, la visite d'Hector à Pâris, qui vient lui reprocher, en présence d'Hélène, d'avoir déserté le combat. Nous en avons deux représentations, l'une sur un vase étrusque, l'autre sur un précieux manuscrit de l'*Iliade*, qui paraît remonter à une époque très reculée, au moins au Ve siècle. Dans cette dernière peinture, qui est d'un goût tout à fait antique, Hélène, toujours représentée vêtue de la manière la plus décente, est assise sur un lit de repos, à côté de Pâris; et comme Hector paraît adresser à son frère d'assez vifs reproches, elle détourne les yeux de son indigne amant[1]. L'autre peinture est d'un style un peu archaïque, mais si les formes sont moins belles que dans la précédente, il y a plus de mouvement: tandis qu'Hector, debout, parle à Pâris assis, et présente une lance à son frère, peu empressé à la recevoir, Hélène, debout elle aussi, coiffée d'un diadème et couverte d'un ample vêtement, lui offre d'une main un glaive et de l'autre lui montre le héros, comme un vivant reproche du passé et un exemple pour l'avenir[2].

De même que la poésie, l'art s'est plu à présenter comme autant de triomphes pour Hélène les scènes où elle paraît en face ou à côté de Ménélas, après la prise de Troie. Il ne s'est pas borné, non plus que la poésie, aux situations indiquées par Homère dans l'*Odyssée;* il n'a pas seulement peint Hélène offrant le népenthès aux jeunes hôtes de Ménélas, Télémaque et Pisistrate[3]. Un des bas-reliefs qui ornaient le fameux coffre consacré à Olympie par Cypsélus représentait Ménélas se jetant sur Hélène le glaive à la main, mais aussitôt désarmé par un regard de l'infidèle[4]. C'est une scène qu'on retrouve souvent sur les vases peints; on y voit l'épée s'échapper des mains de Ménélas, et Vénus, ou la figure allégorique de la Persuasion, intercéder pour Hélène; réfugiée au pied de l'autel de quelque divinité, la belle Lacédémonienne a l'air de compter sur la puissance de ses charmes au moins autant que sur celle du Dieu qu'elle implore[5]. Un bas-relief en terre cuite, un des plus beaux sans contredit du musée Campana, la représente ramenée à

[1] Inghirami, *Galleria Omerica*, t. Ier, pl. LXXXVII, d'après la belle publication de ce manuscrit due au cardinal Angelo Mai. (*Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis*, 1819, in-fol.)

[2] Inghirami, t. II, pl. CCLI.

[3] Peinture des thermes de Titus. (Winckelmann, *Monuments antiques inédits*, et *Histoire de l'art chez les anciens*. t. II, p. 319, trad. Huber.)

[4] Pausanias, liv. V, ch. 18.

[5] Millin, *Peintures antiques vulgairement appelées étrusques*, t. Ier, pl. XXV; Inghirami, *Galleria Omerica*, t. Ier, pl. XCII; Raoul Rochette, *Monuments inédits*, p. 338; de Witte, *Vases peints et bronzes du prince de Canino*, no 150; Bœckh, *Corpus Inscript. Græcarum*, no 841; etc.

Sparte par Ménélas, sur un char attelé de quatre chevaux rapides; rien n'égale la noblesse de son attitude, la fermeté avec laquelle elle tient elle-même les rênes, et cet air confiant qui montre assez combien elle est sûre du cœur de son époux[1]. Des artistes anciens, dont les œuvres sont perdues, avaient cherché à rendre plus sensible encore cette puissance victorieuse de la beauté, mais ils l'avaient fait d'une manière différente selon le goût des époques. Parmi les bas-reliefs qui ornaient au Ve siècle le Zeuxippe, gymnase de Byzance, était un groupe d'Hélène rendue à Ménélas, dont la description nous a été laissée par le poète Christodore, et nous donne l'idée d'une scène voluptueuse. Il n'en était pas de même au temps où le grand art régnait en Grèce. Dans la célèbre peinture de Polygnote sur la prise de Troie, on voyait, entre autres épisodes, Hélène au milieu de trois femmes, captives comme elle, et ces trois femmes paraissaient contempler la beauté d'Hélène[2]. N'était-ce pas assez faire entendre de quel œil la devait regarder Ménélas?

C'est toujours pour les modernes une épreuve périlleuse que de toucher aux figures antiques; il y a, pour l'art grec surtout, un sentiment instinctif que rien ne remplace. Le plus souvent, on fait de l'antique de fantaisie, ou l'on tombe de l'imitation dans le pastiche. Il ne faut donc pas s'étonner si les artistes modernes n'ont pas été heureux dans les représentations qu'ils ont données d'Hélène; c'était un des types qu'il leur était le plus difficile de rendre. Assurément, on ne s'attend pas à trouver l'Hélène d'Homère, de Zeuxis ou de Polygnote dans les naïves miniatures du *Roman de Troie*, au XIIIe siècle, ni dans les plus naïves gravures sur bois d'une *Iliade* traduite en grec moderne et publiée à Venise au XVIe siècle[3]. On pourrait l'espérer plutôt de deux dessins attribués à Raphaël, et dont l'un a été gravé par son ami Marc Antoine; tous les deux représentent l'*Enlèvement d'Hélène*, toutefois, si le nom d'Hélène n'était pas sur le titre des gravures, personne ne l'y mettrait; on se contenterait de reconnaître dans ces deux scènes beaucoup de mouvement, une habileté à grouper les personnages et une science de dessin qui dénotent, sinon la main du maître, au moins son école. D'ailleurs, si grand que soit Raphaël, il ne procède pas directement de l'art grec; son *Ecole d'Athènes* suffit pour prouver qu'il a moins étudié les œuvres des artistes athéniens qu'il ne les a devinées et renouvelées de génie. Sans être un Raphaël, notre David était, par de certains côtés, plus capable de reproduire des scènes grecques; mais les scènes romaines conve-

[1] Musée Napoléon III, deuxième salle des bas-reliefs en terre cuite, no 106.

[2] Pausanias, liv. X, ch. 25.

[3] *Homeri Ilias in versus græcos vulgares translata a Nic. Lucano.* Venet., in-4o, 1526.

naient bien mieux à son genre de talent, et les critiques ont été d'accord pour déclarer que l'auteur du *Serment des Horaces* avait fait fausse route en peignant les *Amours de Pâris et d'Hélène;* il a voulu faire une peinture voluptueuse, mais l'effort se trahit partout, et le charme n'y est pas. Que dirons-nous du tableau de M. Delorme (*Hector reproche à Pâris sa lâcheté*[1]), sinon qu'il ne faut pas demander à un élève de Girodet un sentiment bien profond de l'art grec? S'il appartenait à quelqu'un de nos artistes de traiter un tel sujet c'est, sans aucun doute, à M. Ingres, et il est à regretter qu'il n'ait pas marqué de son empreinte quelque scène du poète dont il a peint l'*Apothéose*.

Nous ne parlerons que pour mémoire des nombreux dessins que le goût des vignettes a fait composer au XVIII[e] et au XIX[e] siècle sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et que la gravure a reproduits pour *illustrer* les éditions ou les traductions d'Homère. Tout ce que nous avons vu en ce genre, de Picart, de Schoonebeck, de Marillier, de Nenci, de Fuseli, Singleton, Westall et autres dessinateurs ou graveurs, peut être estimé des amateurs de vignettes pour une certaine dextérité de crayon ou de burin ; mais les meilleures de ces productions n'ont rien à voir avec l'art grec, et quelques-unes tomberaient sous le coup de la loi des Béotiens, qui défendait d'enlaidir. L'ombre d'Hélène n'aurait pas toujours à se louer de nos modernes artistes, de ceux-là mêmes qui, comme John Flaxman en Angleterre, et récemment en Allemagne, M. Genelli, ont cherché à s'inspirer de l'art antique pour retracer les principales scènes des poëmes d'Homère. M. Genelli en fait une bonne bourgeoise de Stuttgart ou de Tübingue[2]; substituer le type germanique au type grec, quel affront à la belle Lacédémonienne! Les compositions de Flaxman sont bien plus dans le goût de l'art grec, et elles méritent la réputation dont elles jouissent depuis un demi-siècle pour la pureté du trait et l'harmonie des lignes ; mais Hélène ne l'a pas heureusement inspiré, et, dans les trois scènes homériques où il l'a fait figurer, elle est gracieuse, mais insignifiante. Ce n'est pas là l'Hélène d'Homère.

L'antiquité ne nous a laissé aucune représentation de la scène des murs de Troie, au troisième livre de l'*Iliade*, et il est singulier que ce sujet n'ait tenté aucun des peintres ni des dessinateurs modernes. C'est une lacune dont s'aperçut, dès le siècle dernier, le comte de Caylus, et, dans le désir de la voir combler, il proposa aux artistes de son temps un sujet de tableau ainsi conçu : « Hélène,

[1] Ce tableau, qui est du Salon de 1827, a longtemps figuré au musée du Luxembourg, et est en ce moment au musée d'Amiens.

[2] *B. Genelli's Umrisse zum Homer mit erlaüterungen von Dr Færster*. Stuttgart, 1844.

couverte d'un voile blanc, paraît au milieu de plusieurs vieillards, au nombre desquels est Priam, distingué par les marques de la royauté. L'artiste doit s'attacher à faire sentir le triomphe de la beauté par l'avidité des regards et par tous les témoignages d'admiration marqués sur le visage de ces hommes glacés par l'âge. » Lessing goûte médiocrement l'idée de Caylus. Il met au défi l'artiste le plus habile de traiter d'une manière satisfaisante le tableau qu'indique l'archéologue français ; il s'égaye de cette *avidité de regards* que l'on conseille de peindre sur le visage *de ces hommes glacés par l'âge ;* il objecte le *turpe senilis amor*, et fait observer avec raison qu'un vieillard, dont l'œil décèle les désirs de la jeunesse, devient un objet de dégoût. Mais était-ce donc là le caractère de la scène de l'*Iliade?* Lessing n'a pas de peine à prouver le contraire (*Laocoon*, ch. XXII). Que penser d'un admirateur d'Homère qui propose de peindre les vieillards de l'*Iliade* dans le goût des juges de Phryné, tels que les a représentés M. Gérome?

Ce n'est pas ainsi qu'Homère a conçu et que l'antiquité tout entière a compris la figure d'Hélène : elle inspire l'admiration et non les vulgaires convoitises. Elle représente la beauté idéale, selon les anciens, qui est avant tout la beauté plastique. Quoique la beauté morale ne lui fasse pas défaut, elle n'est pas pour nous le dernier mot de la poésie et de l'art. La femme selon le sentiment moderne a été représentée par Dante, lorsqu'il a créé Béatrix, c'est-à-dire un type de beauté et de pur amour qu'avait conçu Platon, mais que, chez les anciens, aucun poète, aucun artiste n'avait réalisé. Le vrai peintre de l'idéal antique a été Zeuxis, composant la beauté d'Hélène des beautés réunies de plusieurs jeunes filles. Un grand artiste de nos jours a-t-il voulu figurer l'idéal moderne, il a peint Béatrix, c'est-à-dire la beauté rayonnante de vertu, capable de concevoir et d'inspirer les hautes pensées, levant les regards vers le ciel comme vers une patrie où la rappellent tous ses vœux.

A. CHASSANG.

LES

PAQUEBOTS A VAPEUR FRANÇAIS

II. — LES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES

Les paquebots à vapeur de l'administration des postes [1] naviguaient depuis trois années entre Marseille et les Echelles du Levant, lorsqu'en mai 1840, M. Thiers, alors président du conseil des ministres, présenta lui-même à la Chambre des députés un projet de loi pour la création de plusieurs services semblables dans l'Atlantique. « La navigation par la vapeur, disait-il à cette occasion, a fait de tels progrès depuis quelques années, que les questions naguère encore douteuses se trouvent maintenant complétement résolues. De grands espaces ont été parcourus en peu de jours par des bâtiments à vapeur ; plusieurs ont déjà fait de nombreuses traversées d'Angleterre en Amérique, et il n'est bruit que de projets d'établissements nouveaux formés chez nos voisins pour correspondre avec toutes les parties du globe. Au milieu de ce mouvement imprimé à des entreprises éminemment utiles, la France ne saurait demeurer inactive ; notre commerce souffrirait nécessairement des retards que les communications de nos ports avec l'Amérique éprouveraient, tandis que celles de nos concurrents deviendraient chaque jour plus nombreuses et plus rapides. Il y a donc pour nous nécessité absolue de marcher dans la même voie et de ne pas nous y laisser devancer plus longtemps par d'autres nations. »

On ne pouvait exposer en meilleurs termes les motifs qui com-

[1] Voir 2e série, t. XLIII, p. 625 (livr. du 28 février 1865).

mandaient d'agir au plus vite, et si M. Thiers eût été maître de suivre son inspiration, point de doute que le plan qui succédait à cet exorde n'y eût pleinement répondu par la grandeur des vues et la libéralité des sentiments. Malheureusement cet homme d'Etat, qui par le charme de sa parole tenait la chambre suspendue à ses lèvres pendant des heures entières quand il discutait devant elle quelque grande question politique, était obligé, toutes les fois qu'il s'agissait d'ajouter au budget des dépenses une somme un peu forte, de tenir compte des résistances que rencontraient dans le sein de la majorité les propositions de ce genre. Ce n'était pas seulement une flotte de paquebots pour les transports accélérés qui manquait à la France du côté de l'Atlantique; il lui fallait en outre une flotte de bâtiments de guerre à vapeur pour tenir son rang parmi les nations maritimes. Mais demander les fonds nécessaires à l'exécution de cette double entreprise, c'eût été se préparer un échec certain pour l'une et l'autre. Il fallait biaiser, rétrécir le plan et le rendre acceptable en lui donnant une apparence d'économie qui gagnât les suffrages. Or comme c'était la création de renforts pour la marine militaire que M. Thiers considérait comme d'un intérêt majeur, il fit de cette mesure la base de ses propositions.

Trois lignes devaient mettre la France en communication régulière avec les principaux ports de l'Est des deux Amériques. Pour l'une d'elles qui partait du Havre et aboutissait à New-York, M. Thiers s'attachait aux vrais principes : « Là, disait-il, se trouveront les obstacles qui naissent de la concurrence des grands paquebots de Bristol et de Liverpool, et probablement des entreprises nouvelles viendront encore accroître les difficultés. Il n'est donc pas possible d'employer sur cette ligne des paquebots qui puissent au besoin servir comme bâtiments de guerre, ainsi qu'on le fera pour les autres lignes, au grand avantage de notre marine militaire, et comme la vitesse et la capacité seront ici les deux conditions indispensables, il faudra laisser au commerce le soin d'y pourvoir à l'aide de bâtiments construits exclusivement dans un but commercial. » Mais M. Thiers ajoutait aussitôt que les produits probables de cette ligne couvriraient à peu de chose près les dépenses de son exploitation, et que d'après des calculs aussi exacts qu'on pouvait les obtenir en pareille matière, un secours de 1,200,000 fr. serait plus que suffisant. C'était une erreur, sinon une concession à l'esprit de la majorité. En effet, le chiffre du subside était basé sur la convention en vertu de laquelle la compagnie anglaise dite Cunard[1] desser-

[1] M. Cunard, le fondateur de cette entreprise, était un habile constructeur de navires à Halifax.

vait depuis 1838 une ligne postale entre Liverpool et Halifax, moyennant une subvention de 1,125,000 fr. ; mais si les deux subventions étaient à peu près équivalentes en proportion des distances, la compagnie anglaise était favorisée par diverses circonstances qui rendaient ses charges de beaucoup inférieures à celles qu'une compagnie française devait avoir à supporter. A Liverpool, les Anglais avaient sous la main tout le charbon nécessaire pour approvisionner les paquebots au départ d'Europe, tandis que nous étions obligés de le faire venir d'Angleterre. Puis la construction navale était plus chère chez nous que dans les Iles britanniques et aux Etats-Unis; non-seulement les bâtiments anglais revenaient à des prix inférieurs, mais ils duraient plus longtemps que les nôtres à cause des bois excellents qui servaient à les construire, et les chantiers d'Amérique travaillaient encore à meilleur compte que ceux d'Angleterre. Il en résultait pour nos armateurs un surcroît de frais qu'on évalue aujourd'hui à 10 p. 0/0 et qui probablement devait être plus considérable à cette époque. Or comme une partie des dépenses d'exploitation, notamment les assurances, l'entretien, les dépréciations, est proportionnelle au prix de revient du matériel naval, c'était encore 10 p. 0/0 que la compagnie anglaise avait de moins à payer sur toutes les dépenses découlant du prix de ce matériel. On ne pouvait ignorer ces différences de conditions : comment n'y avait-on pas égard si l'on souhaitait réellement de trouver un soumissionnaire sérieux ?

Une compagnie de Marseille offrait de desservir, moyennant une subvention de 2 millions, une autre ligne qui devait partir de ce port et aboutir à la Havane, au Mexique et à la Nouvelle-Orléans. Les commerçants de Bordeaux combattirent cette proposition à cause des relations qu'ils avaient sur le parcours des paquebots et dont ils craignaient de se voir dépossédés. Pour donner satisfaction à ces intérêts rivaux, on imagina de partager les voyages entre les deux ports ; mais les produits étant aussi divisés, l'affaire, disait-on, ne serait plus assez profitable pour que l'industrie privée voulût s'en charger, et l'on proposait de faire le service en régie, avec des bâtiments construits de façon à servir au combat. De même, la troisième ligne qui devait aller de Nantes à Rio-Janeiro et à la Plata, était réservée à l'Etat : « Il n'y a pas même à mettre en question, disait M. Thiers, si elle sera livrée à une entreprise commerciale, attendu qu'aucune compagnie ne s'en chargerait à moins de recevoir une subvention annuelle de plus de 3 millions. Des services aussi étendus que ceux qu'il s'agit d'établir ne peuvent se monter sans de grands sacrifices. Il faudra d'abord, en deux ans et demi, dépenser 25 millions qui seront capitalisés en seize bâtiments à va-

peur, dont douze de 450 chevaux et quatre de 220 chevaux ; puis, à partir de 1842, on aura à faire annuellement une dépense d'un peu plus de 11 millions, qui ne sera compensée d'abord que par 4 millions de produits. Le sacrifice du Trésor, dans la première année, sera donc d'environ 7 millions ; mais dès la seconde année, et progressivement d'année en année, les produits s'accroîtront, tandis que les dépenses diminueront nécessairement beaucoup. Il est vrai qu'en livrant toutes les lignes de correspondance à des entreprises commerciales, si contre toute probabilité on trouvait à le faire, la construction des paquebots s'exécuterait avec des capitaux dont le Trésor n'aurait pas à faire l'avance ; mais il faudrait ensuite payer des subventions annuelles, et l'ensemble ne s'élèverait pas à moins de 9 millions, qui ne seraient atténués que par le produit des lettres équivalant à 7 ou 800,000 fr. Il y aurait donc pour l'Etat une perte sans compensation de plus de 8 millions, et après avoir répété ce sacrifice pendant dix ans, l'Etat aurait dépensé 80 millions sans posséder un seul bâtiment à vapeur dont il pût disposer au besoin pour des opérations militaires. »

Comment résister à des calculs si séduisants? L'Etat, en dépensant 80 millions, ne devait pas acquérir un seul bâtiment, tandis qu'avec une dépense beaucoup moindre, il pouvait avoir une flotte de bâtiments de guerre et de transport accéléré ! On ne se demandait pas si cette flotte pourrait véritablement remplir la double fonction qu'on lui destinait, si les paquebots en régie ne seraient pas privés de chargements de marchandises, si les recettes ne resteraient pas de beaucoup inférieures aux dépenses. On ne s'arrêtait pas non plus à considérer si le produit de la taxe des lettres était réellement l'unique compensation à laquelle on dût s'attendre en subventionnant une compagnie, si ce système ne donnerait pas à l'esprit d'association, aux constructions navales, au commerce maritime, aux relations extérieures, une impulsion qui profiterait à l'industrie nationale et produirait une augmentation notable dans les recettes indirectes, particulièrement dans celles de la douane. Non-seulement l'Angleterre, mais encore l'Autriche, dont certes les forces productives et les ressources financières ne surpassaient pas celles de la France, offraient à cet égard des enseignements dont on pouvait profiter. Mais le noble sentiment de patriotisme qui avait inspiré l'entreprise était dominé par un esprit d'économie mal entendue ; entre un système solide et un expédient spécieux, on choisit ce dernier parce qu'il semblait réduire de plus de moitié la dépense, et, en résultat, les trois lignes de paquebots ne figurèrent qu'au *Bulletin des Lois*.

Aucun soumissionnaire ne se présenta pour le service du Havre à

New-York ; cet insuccès, disait-on, provenait de ce que, chez nous, l'esprit d'association était trop peu développé, l'industrie trop peu avancée, les capitaux trop timides, tandis que c'était à l'insuffisance de la subvention offerte qu'il fallait s'en prendre. Quant aux autres lignes, le ministère du 11 octobre, tout en poussant la construction des seize paquebots, pour lesquels des crédits avaient été votés, fit d'utiles réflexions dont M. de Mackau fut chargé de communiquer le résultat à la Chambre des députés en 1845. Ce ministre exposa que l'on avait reconnu des défauts dans l'itinéraire tracé en 1840 ; que, par suite des perfectionnements apportés à la navigation à vapeur par les Anglais et les Américains, les mêmes bâtiments ne pouvaient servir au service postal et au combat ; que si l'Etat restait chargé de la gestion de l'entreprise, la recette couvrirait seulement le tiers de la dépense ; qu'il y avait donc lieu de remettre au ministère de la marine les paquebots en construction, et de confier à l'industrie privée le soin d'organiser les services postaux de la manière la plus profitable. « Son entremise, disait M. de Mackau, coûtera moins cher, et elle fera beaucoup mieux les affaires du pays, attendu qu'indépendamment des voyageurs et des correspondances, elle pourra, ce qui est interdit à des bâtiments de l'Etat, transporter aussi des marchandises. Sans cette faculté, les bâtiments à vapeur ne remplissent qu'incomplétement leur destination, et en même temps qu'ils ne recueillent pas les bénéfices qui y sont attachés, ils privent le commerce des facilités dont il a besoin pour l'écoulement des produits du sol et de l'industrie de la France. » Seulement, le ministre ajoutait avec raison que, pour atteindre le but, il était indispensable de laisser au gouvernement toute liberté dans le choix des propositions qui lui seraient faites. A quoi servait-il, en effet, de fixer en forme de loi des conditions auxquelles ensuite aucun entrepreneur ne voulait souscrire ? C'était voter des abstractions. Du moment qu'on reconnaissait la nécessité de recourir à l'industrie privée, il fallait la laisser libre de faire ses offres suivant ses préférences, et à qui appartenait-il, sinon au pouvoir exécutif, d'examiner les propositions, de choisir la plus avantageuse, et de traiter, sauf l'approbation du pouvoir législatif ?

La session de 1845 et celle de 1846 s'écoulèrent sans que le nouveau projet de loi fût mis en discussion ; la Chambre des députés se borna à nommer deux commissions dont les rapports n'eurent aucune suite. En 1847, la législature ayant été renouvelée, le gouvernement présenta, le 17 février, deux autres projets dont l'un avait pour but de sanctionner une convention faite le 29 janvier avec une compagnie Hérout et de Handel pour l'exploitation d'un service de paquebots à vapeur entre le Havre et New-York. « Pour tenir lieu,

était-il dit dans cette convention, de la subvention allouée par la loi du 16 juillet 1840, le gouvernement concédera à la compagnie, pendant dix années, quatre des bateaux à vapeur de 450 chevaux, qui ont été construits en vertu de ladite loi. » C'était à ce prêt temporaire de bâtiments insuffisants que se bornait le concours de l'Etat. Comment des armateurs pouvaient-ils avoir l'idée de remplir ainsi les obligations imposées par le cahier des charges et de soutenir la concurrence étrangère? Comment aussi le gouvernement et les Chambres prirent-ils au sérieux une pareille proposition? L'entreprise avorta nécessairement.

L'autre projet de loi était destiné à autoriser le gouvernement à traiter avec une ou plusieurs compagnies pour l'exploitation de trois lignes principales, l'une de Saint-Nazaire à Rio-Janeiro, la seconde de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans par la Havane, la troisième de Marseille à la Martinique et à la Guadeloupe, ainsi que pour l'exploitation de lignes secondaires aboutissant à la Plata, à la Guyane et aux Antilles. Encore une commission et un rapport dans lequel on commençait, comme dans tous ceux qui l'avaient précédé, par de vives exhortations à ne pas rester plus longtemps dans l'inaction. Le transit, disait-on, se déplaçait au profit de voies plus économiques et plus promptes; les consignations du dehors passaient dans des mains étrangères; d'immenses efforts seraient plus tard nécessaires pour reconquérir un rang que le moindre sacrifice opportun pouvait conserver. Puis, au lieu des facilités que semblait promettre cet exorde, c'étaient des entraves que la commission apportait dans l'affaire. D'après le rapport, le projet de loi négligeait de résoudre la plupart des questions; le gouvernement demandait un véritable blanc-seing qu'on ne pouvait lui accorder; il fallait déterminer les conditions d'exécution, préciser les sacrifices du Trésor, marquer les points de départ et les points d'arrivée, prescrire surtout une adjudication publique, pour exciter la rivalité des capitalistes et couvrir la responsabilité morale du ministre. Pour les points de départ, la commission se posait en arbitre des diverses prétentions locales; de même que chaque ville voulait avoir auprès d'elle un chemin de fer, chaque port voulait posséder une ligne de paquebots; la commission écoutait, discutait, et faisait la distribution des services. Le gouvernement n'avait pas parlé de pénalités à infliger en cas d'inexécution des obligations imposées aux concessionnaires; c'était encore une omission à réparer. Jusqu'au tonnage, à la calaison, au tirant d'eau, qui devaient être fixés en chiffres; pour ces détails qui ne relèvent que du jugement des exploitants, il fallait des articles de loi. Et quelle somme la commission entendait-elle offrir aux soumissionnaires pour les aider à supporter les charges et les servitudes qu'elle

leur imposait? Cinq millions pour les trois lignes principales, et l'on espérait encore un rabais!

Ce contre-projet ne pouvait aboutir à rien. La session se termina et les événements de février arrivèrent sans que les propositions du gouvernement et celles de la commission fussent mises en discussion; mais lors même que ces dernières eussent été adoptées, évidemment aucune soumission sérieuse ne se fût encore présentée.

Après le rétablissement de l'Empire, le gouvernement ne voulut reprendre l'affaire que lorsqu'il serait sûr de la résoudre; il était de sa dignité, après tant de vains projets et de débats stériles, de ne se mettre à l'œuvre qu'avec l'assurance du succès. Ce fut en 1857 que le Corps législatif fut saisi de la proposition d'autoriser le ministre des finances à traiter avec l'industrie privée pour l'exploitation de trois lignes de paquebots, l'une du Havre à New-York, la seconde de Bordeaux au Brésil et à la Plata, la troisième de Saint-Nazaire aux Antilles, au Mexique et à Aspinwall[1]. Les voyages à accomplir chaque année formant un parcours total de 255,952 lieues marines et les dépenses d'exploitation devant s'élever chaque année à 28 millions, le gouvernement proposait d'inscrire au budget, pendant vingt années, une subvention de 14 millions au maximum.

La commission chargée d'examiner cette proposition émit un avis favorable, sauf une observation très importante sur les points de départ. Choisir Saint-Nazaire pour la ligne des Antilles, et Bordeaux pour celle du Brésil, disait-on, c'est contrarier les courants commerciaux actuels. Attirera-t-on dans ces deux ports le trafic étranger que notre position géographique en Europe nous procurerait si nous organisions dans de bonnes conditions de rapides communications avec les Amériques? Ne laissera-t-on pas même échapper une portion notable de nos produits au profit d'entreprises étrangères dont notre commerce lui-même sera forcé de rester tributaire? Nantes, que l'on veut mettre en communication, par Saint-Nazaire, avec les Antilles, le Mexique et l'Amérique centrale, est précisément celui de nos quatre grands ports de commerce qui a le moins de relations avec ces contrées. De même Bordeaux, à qui l'on propose d'accorder la ligne du Brésil, fait moins de commerce avec l'Amérique du Sud que les trois autres grands ports. C'est par le Havre et Marseille que passent en très grande partie les échanges, le transit et les voyageurs entre la France et les Amériques; or ce double courant, produit par la force des choses, pourra-t-on le détourner à

[1] Cette ville nouvelle, située à la tête du chemin de fer de l'isthme de Panama, est le grand passage et le principal entrepôt entre l'Atlantique et le Pacifique. Son nom est celui de l'Américain qui a construit le chemin de fer.

Bordeaux et à Nantes parce qu'on installera dans chacun de ces ports une entreprise de paquebots? Ne servira-t-on pas plutôt les Anglais qui viennent au Havre prendre des voyageurs et des marchandises pour l'Amérique, et les Italiens qui font la même opération à Marseille? Il faut, d'ailleurs, avec les perfectionnements apportés à la navigation à vapeur, que les paquebots aient maintenant des dimensions considérables et qu'ils marchent très rapidement: avons-nous beaucoup de ports qui puissent recevoir les navires du plus fort tonnage, où l'on puisse aborder à toute heure de marée? Il y a des obstacles naturels dont les plus grands travaux ne sauraient triompher, tandis qu'en concentrant nos efforts sur le point le plus favorisé, nous aurions à moins de frais des services plus réguliers [1].

On répondit à ces observations que, l'entreprise devant être subventionnée par l'Etat, c'est-à-dire avec l'argent de tous, il n'était guère possible d'en concentrer tous les avantages dans une seule localité; qu'il valait mieux, autant que possible, l'utiliser au profit de plusieurs grands ports. C'était avant l'établissement des chemins de fer que s'était formé le double courant d'affaires qui se dirigeait de préférence sur le Havre et sur Marseille; ces voies de communication nouvelles ne pouvaient-elles favoriser la formation d'autres courants semblables? était-il interdit à Nantes et à Bordeaux de se créer, par ce moyen, des relations plus considérables avec les deux Amériques? L'entreprise d'ailleurs avait déjà subi d'assez longs retards; fallait-il encore en ajourner l'exécution?

Ces raisons prévalurent; le projet fut adopté, et aussitôt la compagnie des messageries impériales qui, avec sa sagacité ordinaire, apercevait dans la ligne du Brésil et de la Plata d'excellents éléments de succès, s'engagea à faire deux fois par mois, pendant vingt années, moyennant une subvention annuelle de 4,700,000 fr. : 1° un service postal de Bordeaux et de Marseille alternativement à Rio-Janeiro, avec escales à Lisbonne, Saint-Vincent, Pernambouc et Bahia; 2° deux services annexes, l'un de Saint-Vincent à Gorée, l'autre de Rio-Janeiro à Buenos-Ayres, en passant par Montevideo. Mais on reconnut ensuite que le mouvement commercial n'exigeait pas une double ligne partant de deux ports différents; le service de Bordeaux devait suffire provisoirement. Le parcours fut donc réduit de 101,232 lieues marines à 51,560, et la subvention subit un diminution proportionnelle, qui la ramena à 2,393,828 fr., c'est-à-dire 46 fr. 42 c. par lieue parcourue.

La compagnie avait un délai de trois ans pour organiser son en-

[1] Le rapport dont nous ne donnons ici qu'une analyse, était de M. le marquis de Chasseloup-Laubat, aujourd'hui ministre de la marine et des colonies.

treprise ; mais son activité devança le terme convenu. En mai 1860, les deux premiers paquebots transatlantiques étaient prêts à emporter passagers et marchandises ; c'étaient la *Guyenne* et la *Navarre*, beaux et bons bâtiments de 450 chevaux et de 3,300 tonneaux de déplacement, auxquels la compagnie en adjoignit d'autres de 200 chevaux pour les lignes annexes. Six fois déjà d'autres compagnies avaient tenté vainement la même entreprise ; Liverpool, le Havre, Marseille, Hambourg, Gênes et Lisbonne avaient créé des services réguliers, qui durent s'arrêter successivement faute de ressources suffisantes pour surmonter les difficultés qu'ils rencontraient. Seule, la compagnie anglaise, dite *Royal mail steam packet*, de Southampton, s'était maintenue à l'aide du subside que lui fournissait le trésor britannique, et elle restait ainsi maîtresse des transports réguliers et rapides entre l'Europe et l'Amérique du Sud. Les messageries impériales, bien que pourvues d'abondantes ressources, étaient trop sensées pour se poser en ennemies et déclarer une guerre inutile ; elles se tracèrent la même ligne de conduite prudente et loyale que dans l'Indo-Chine à l'égard de la compagnie péninsulaire et orientale, et par cette façon d'agir, elles ont obtenu une réciprocité d'égards et de bons procédés qui entretient la concorde entre les deux entreprises.

Notre compagnie a pour elle plusieurs circonstances qui favorisent ses opérations. Pendant la saison d'hiver, aucun voyageur, à moins d'avoir des affaires qui l'obligent absolument à passer par l'Angleterre, ne voudrait prendre la voie de Southampton pour aller d'Europe dans l'Amérique du Sud ou de ce pays en Europe ; chacun aime mieux s'embarquer ou débarquer à Bordeaux, sous le doux ciel du midi, que d'avoir à subir les vents affreux de la Manche et les frimas du nord. De plus, en toute saison, notre compagnie est assurée d'avoir la clientèle de tous ceux qui regardent aux frais de voyage ; en montant sur ses paquebots, ne s'épargne-t-on pas la dépense de séjour en Angleterre? Le Brésil d'ailleurs a beaucoup plus d'affinité avec la France qu'avec les Iles britanniques, par les mœurs, les goûts et l'état social ; nos produits manufacturés, nos modes, nos œuvres littéraires et artistiques, jouissent d'une faveur particulière à Rio de Janeiro; ce sont de nos compatriotes qui tiennent dans cette ville les boutiques les plus élégantes ; notre langue fait partie de l'éducation libérale ; et quand les riches Brésiliens veulent goûter en Europe les plaisirs d'une civilisation plus avancée, c'est vers Bordeaux et Paris qu'ils se dirigent de préférence. Malgré des embarras financiers qui ont troublé les transactions au Brésil, notre commerce général avec cet empire s'élevait à 130 millions en 1863 ; nous recevions en quantités toujours crois-

santes le café, le sucre, les peaux brutes, le cacao, les bois d'ébénisterie, et nous envoyions en échange, outre les tissus, les verreries, les porcelaines, les beurres salés, les peaux ouvrées, les livres et les gravures; des produits naguère encore peu recherchés dans le pays, tels que les vins, les eaux-de-vie, les armes, la bijouterie, qui maintenant s'y placent avantageusement. Buénos-Ayres et Montevideo nous offrent aussi les éléments d'un grand commerce; dépourvues encore d'industrie manufacturière, ces contrées peuvent utiliser une foule de produits de nos fabriques et nous fournir, en retour, les toisons, les peaux et autres dépouilles de leur innombrable bétail. En 1857, ces produits figuraient parmi nos importations pour une valeur de 20 millions de francs; en 1863, nous en recevions pour plus de 55 millions; et de 43 millions, nos envois s'élevaient en même temps à plus de 63. Les messageries n'ont donc pas fait un mauvais calcul en se chargeant d'un service postal vers des contrées où de si belles perspectives s'ouvrent aux échanges; si les transports ne sont pas encore très considérables, l'avenir est gros de promesses qui se réaliseront à mesure que la population du Brésil grandira, et que, dans les deux autres pays, l'ordre s'affermira sous un régime plus stable et plus régulier[1].

Les paquebots des messageries parcouraient l'Atlantique depuis deux années, que les deux services promis à Saint-Nazaire et au Havre étaient encore arrêtés par des obstacles. La concession en avait été accordée en 1858 à une société dite l'Union maritime, qui finit par se déclarer hors d'état de remplir ses engagements. Le gouvernement accepta sa renonciation et le ministre des finances traita avec la Société générale maritime[2], représentée par M. E. Pereire. Ce nom était d'heureux augure; déjà honorablement at-

[1] En 1862, les parcours effectifs des paquebots des messageries se sont élevés à 55,692 lieues marines, et les recettes à 3,905,704 fr. On a compté 6,577 passagers et 3,952 tonneaux de marchandises.

LIGNES.	DISTANCE en lieues marines.	VOYAGES.	PARCOURS annuel.	DURÉE des voyages.
Ligne de Bordeaux à Rio-Janeiro, par Lisbonne, Saint-Vincent, Pernambouc et Bahia	1.671	12	40.104	25 jours et 11 heures.
Annexe de Saint-Vincent à Gorée...........................	160	12	3.840	2 jours et 8 heures 1/2.
Annexe de Rio-Janeiro à Buenos-Ayres, par Montevideo.......	381	12	9.144	6 jours 14 heures.

[2] Cette société, établie en 1855, avait pour objet des opérations de construction, d'armement et d'affrètement de navires, de pêches, d'avances sur consignations, de fabrication et de vente de conserves alimentaires et d'engrais. En changeant d'objet, elle a pris le nom de société transatlantique.

taché à la construction du premier chemin de fer français à grande vitesse, il rappelait encore la création de l'établissement de crédit commanditaire qui a si puissamment contribué à donner une vive impulsion à l'industrie nationale. En apparaissant à la tête de la nouvelle entreprise, ce nom garantissait que l'affaire serait conduite de la manière la plus propre à en assurer le succès. Il fut convenu que la compagnie desservirait pendant vingt années : une ligne postale du Havre à New-York, une autre de Saint-Nazaire à Aspinwal par la Martinique et Sainte-Marthe ou Carthagène et trois lignes annexes, l'une de la Martinique à Tampico par Santiago de Cuba et la Vera-Cruz, la seconde de la Martinique à la Guadeloupe et la troisième de la Martinique à Cayenne. Les distances étant, en somme, de 3,752 lieues marines, ce nombre, multiplié par celui des voyages à opérer, donnait pour chaque année un parcours total de 159,768 lieues marines, en raison duquel l'Etat s'engagea à payer une subvention annuelle de 9,300,000 fr. [1].

La compagnie transatlantique avait un délai de trois années pour préparer son matériel naval, qui devait comprendre quatorze paquebots à l'ouverture des deux services, et seize au bout d'un second délai de trois années. Mais la France avait au Mexique une armée engagée dans une guerre de laquelle dépendaient de grands intérêts politiques, et le gouvernement regrettait beaucoup de ne pas avoir à sa disposition ces moyens de transport et de communication rapides qui avaient été si précieux pour les opérations militaires en Crimée et en Italie. Heureusement la compagnie transatlantique était munie de deux instruments avec lesquels on peut improviser bien des choses et faire disparaître bien des obstacles, le crédit et l'art de s'en servir. Elle se mit à l'œuvre dès que le gouvernement lui eut fait connaître son désir. Deux bâtiments neufs de cinq cents chevaux furent achetés à Greenock, dans un de ces chantiers maritimes de la Clyde qui fournissent de navires en fer à vapeur, non-seulement les trois royaumes, mais jusqu'à l'Inde et la Chine. On fit l'acquisition à Londres de deux autres bâtiments de trois cents chevaux, qui avaient déjà fait des traversées de long cours, et en deux mois, de février en avril, tout fut prêt. Le zèle de la compagnie était encouragé par la libéralité avec laquelle ses services étaient rémunérés ; pour les vingt-quatre traversées par année qu'elle devait faire et qui formaient un parcours de 45,160 lieues marines, elle obtint une subvention de 3,720,000 fr., c'est-à-dire 155,000 fr. par traversée, 82 fr. par lieue, et 2,325 fr. par cheval de force.

[1] Cette somme représente 58 fr. 20 c. par lieue parcourue, c'est-à-dire 11 fr. 78 c. de plus que sur la ligne du Brésil et de la Plata ; mais la vitesse est plus grande. La convention a été approuvée par une loi du 17 juin 1861.

Mais le service rendu était proportionné à cette rétribution ; si avant 1848 on n'eût pas fait à l'industrie maritime des offres déraisonnables, l'Etat, à l'heure du besoin, aurait pu faire exécuter les mêmes transports au rabais, au lieu d'être obligé de s'imposer de si grands sacrifices.

Cette ligne temporaire ne servit pas seulement aux besoins de la guerre. Lorsque la défaite du parti juariste eut amené une réduction considérable dans les transports militaires, la compagnie transatlantique trouva des compensations plus que suffisantes dans le développement naturel des relations et des échanges. Le nombre des passagers, qui avait été de 2,081 en 1862, s'éleva à 4,022 en 1863 ; les marchandises montèrent de 2,672 tonneaux à 4,092, et les recettes s'accrurent en proportion. Fallait-il, parce que la guerre était terminée, interrompre un service qui donnait de si beaux résultats? Ne valait-il pas mieux le prolonger jusqu'au moment où la grande ligne de Saint-Nazaire à Aspinwall et ses annexes seraient mises en activité? Il fut convenu que l'on continuerait jusqu'en juillet 1865. Seulement la subvention fut réduite à la somme de 3,420,000 fr., et afin d'accroître la vitesse de 9 nœuds à 9 1/2 par heure, la compagnie remplaça les deux paquebots de 300 chevaux dont elle s'était servie provisoirement, par deux autres de 850 chevaux, qui sortaient du chantier de Penhoët.

Naguère inconnu, ce nom de Penhoët figure déjà dans l'architecture navale à côté de ceux de la Ciotat, de la Seyne, de Bordeaux ; d'une plage sablonneuse est sorti, comme par enchantement, un chantier magnifique, dont la France est redevable au savoir-faire de la compagnie transatlantique. Les chefs de cette entreprise avaient fait marché avec des constructeurs d'Ecosse et d'Angleterre pour la fourniture de huit paquebots, que la convention les autorisait à acheter à l'étranger. Quant aux huit autres qu'ils étaient tenus de faire construire en France, les conditions qui leur furent offertes dans différents chantiers ne leur convinrent ni pour le temps, ni pour le prix demandés. Ils recoururent donc à M. John Scott, le constructeur de Greenock, qui avait fourni les deux premiers bâtiments, et qui consentit à monter près de Saint-Nazaire un établissement où les paquebots seraient construits à son compte. De là ce chantier de Penhoët, qui est une bonne fortune pour le pays, et dont le travail national n'a aucun sujet de se plaindre, car l'entrepreneur seul est Anglais ; ce sont des ingénieurs français qui dressent les plans, des ouvriers français qui travaillent à leur exécution, et les machines se fabriquent à l'usine du Creuzot. Mais l'achat de la moitié des paquebots à l'étranger ne pouvait manquer de causer un sensible déplaisir aux constructeurs de la Manche. Lorsque le *Washington* et le *La-*

fayette, sortis tous deux des chantiers de Greenock, et destinés à faire le service postal entre le Havre et New-York, se mirent en route pour la première fois, l'un le 15 juin 1864 et l'autre vingt-huit jours après [1], il existait à leur égard des préventions peu favorables, et le concert de louanges qui s'éleva en leur honneur fut bientôt troublé par de vertes critiques. « La belle merveille, disait-on, pour exciter tant d'admiration et d'enthousiasme! 850 chevaux de force et 11 nœuds 1/2 à l'heure! Est-ce avec de pareils moyens qu'on prétend soutenir la concurrence étrangère sur une ligne où la clientèle est le prix de la vitesse? Les paquebots de la compagnie Cunard, qui font le service postal de Liverpool à New-York et viennent prendre du fret au Havre, ont à la mer, par tous les temps, une moyenne annuelle de vitesse de 12 nœuds 1/2. Avant la guerre d'Amérique, des paquebots des Etats-Unis venaient de New-York au Havre, non en treize ou quatorze jours, comme le *Washington* et le *Lafayette*, mais en onze au plus. Le *Vanderbilt*, dont la construction remonte à dix années, fit cette traversée en neuf jours et dix heures. Dès que la paix renaîtra aux Etats-Unis, on verra indubitablement se former de nouvelles entreprises, qui rentreront dans la lice en profitant de tous les perfectionnements imaginés depuis le commencement de la guerre. Est-ce avec des types comme ceux qu'elle a choisis, que la compagnie transatlantique prétend obtenir la faveur du public et justifier la subvention qu'elle reçoit? La marche est déjà inférieure à celle du service postal britannique dans la belle saison; que sera-ce lorsqu'il faudra lutter contre les mauvais temps de l'hiver? Les aménagements aussi sont loin d'égaler ceux des anciens paquebots américains, pour la richesse et le bon goût. On a cru pouvoir éviter de faire les dépenses qu'exigeait le succès de l'entreprise, et en visant trop à l'économie, on n'a fait que se préparer une amère déception et de cruels regrets. »

Il s'engagea, sur ces différents points, une polémique assez confuse, à laquelle la compagnie transatlantique mit un terme en demandant que la discussion et le jugement de l'affaire fussent ajournés à l'année suivante. Elle expliqua que le service actuel n'était que provisoire. Le cahier des charges l'obligeant seulement à donner aux cinq bâtiments destinés à la ligne de New-York une force de 850 chevaux, et une de 660 aux six bâtiments affectés à la ligne d'Aspinwall, elle s'était tenue dans ces limites pour ne pas retarder indéfiniment l'ouverture du service, mais tout en connaissant parfaitement l'insuffisance de ces moyens d'action. Aussi, avait-elle

[1] La distance est de 1,058 lieues marines. Les départs sont fixés aux mercredis 11 janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril, 3 et 31 mai, 28 juin, 26 juillet, 23 août, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

commandé, pour la ligne de New-York, quatre paquebots de 1,000 chevaux de force, de 6,000 tonnes de déplacement, et capables de porter trois cents passagers de première classe. Il n'y aurait, sur la même ligne qu'un seul paquebot de 850 chevaux, et cette dernière force serait celle qu'on emploierait sur la ligne d'Aspinwall. Il convenait donc d'attendre l'effet de ces nouvelles mesures pour porter un jugement sur les opérations de la compagnie.

On pouvait ajouter que parmi les vitesses citées comme des exemples à suivre, il faut distinguer entre celles qui ont fait le succès de certaines entreprises, en restant dans de justes limites, et celles qui ont été une cause de ruine, en allant à l'excès. La compagnie Collins qui fit sur l'Océan les courses les plus rapides, succomba en 1857, au bout de sept années de lutte avec la compagnie Cunard, après avoir dépensé inutilement d'énormes subventions du gouvernement américain. Le capitaine Bourgois explique dans son ouvrage sur la navigation commerciale à vapeur, que, quoique les bâtiments américains fussent d'un plus fort tonnage et d'une plus grande puissance de vapeur, le fret provenant des personnes et des marchandises transportées ne dépassait par voyage que de 2 3/10 p. 100 la recette des bâtiments britanniques. Ceux-ci dépensaient moins, marchaient avec plus de prudence, et quoique subventionnés moins largement, ils remportèrent la victoire. En bonne économie, il y a une limite de tonnage et de vitesse au delà de laquelle la compagnie transatlantique aura raison de ne pas se laisser entraîner, quand même l'avenir lui amènerait la rivalité de quelque nouveau Collins. Quant aux dispositions intérieures et à l'ameublement des paquebots, on se refuse à croire qu'en fait d'élégance et de bon goût, la France ait à prendre des leçons de l'autre côté de l'Atlantique. Les bâtiments américains pouvaient contenir une plus grande quantité de mètres de velours, de satin, de dorures; mais si les nôtres n'offrent pas un si grand étalage, ce n'est point par inhabileté ni lésinerie, c'est parce qu'on a mieux consulté les règles du goût; le luxe y règne, mais décent et aussi doux à l'œil que satisfaisant pour toutes les exigences du confortable.

Au surplus la France a décidé qu'elle aurait du côté de New-York et d'Aspinwall deux lignes postales semblables à celles des messageries impériales, et elle les aura en dépit de tous obstacles. Les paquebots sont les prolongements nécessaires de nos voies ferrées au delà de nos frontières maritimes ; ils favorisent de même par la vitesse et la régularité des voyages, le développement de nos relations avec les peuples que séparent de nous de vastes mers. Trop longtemps des bâtiments étrangers sont venus dans nos ports chercher passagers et marchandises pour les voiturer sous leur pavillon ;

nous pouvons aujourd'hui, non-seulement nous rendre ce service à nous-mêmes, mais encore nous charger des transports accélérés d'une partie du Continent vers les pays d'outre-mer. Qu'est-ce que les subventions accordées à nos deux compagnies au prix des avantages qu'elles nous procurent? Développement des transactions et des échanges, multiplicité des voyages, rapidité des transports de troupes et de munitions, accroissement des revenus indirects et de la richesse publique, ces heureux effets ont déja pu s'apprécier, bien que les services ne soient pas encore au complet : que sera-ce lorsque la flotte entière aura parcouru les mers pendant une suite d'années? Alors comme aujourd'hui, en voyant nos paquebots prendre leur course, on répétera le salut qu'au Havre, l'année dernière, M. Vandal, directeur général des postes, adressait au *Washington :* « Allez, nobles vaisseaux, fils de l'air et du feu, obéissez à l'âme embrasée qui bout dans vos entrailles ; allez vers les pays où le soleil se lève, allez vers les pays où le soleil se couche, et portez sous les plis de votre pavillon l'influence et le génie de la France, le nom et la grandeur de son souverain. Nos vœux vous accompagnent et notre confiance promet à cette pacifique armada les vents et la fortune. »

L. Smith.

MIRIAM

DEUXIÈME PARTIE[1]

VIII

Hilda, après avoir retouché les derniers traits de son tableau de *Béatrice Cenci*, était descendue de son pigeonnier assez tard dans la soirée, et elle avait dirigé sa promenade vers le mont Pincio. Là, elle avait, comme par hasard, trouvé Kenyon : le sculpteur, qui, connaissant bien les habitudes de la belle artiste, s'était accoutumé à régler lui-même sa vie de façon à se rencontrer le plus souvent avec elle.

Le Pincio a été de tout temps la promenade favorite de l'aristocratie romaine. Mais aujourd'hui, comme tout le reste, il appartient moins aux citoyens de Rome qu'aux étrangers français, anglais et américains, qui ont pacifiquement envahi tous les points charmants ou célèbres de la ville éternelle. Les oisifs, les curieux, tous ceux qui cherchent une distraction, s'y donnent rendez-vous, et, pendant la belle saison, les militaires français viennent y faire, tous les soirs, de la musique pour l'agrément des promeneurs.

Hilda et le sculpteur s'étaient peu à peu écartés de la foule qui se pressait autour des musiciens. Ils étaient arrivés à l'extrémité la plus éloignée du Pincio, et ils s'appuyaient sur le parapet qui domine la place de la Porte-du-Peuple et l'avenue qui conduit à la villa Borghèse. Dans le lointain, ils entendirent le faible son d'une musique, à laquelle se mêlaient des rires et des cris joyeux : c'étaient

[1] Voir 2e série, t. XLIV, p. 139 (livr. du 15 mars 1865).

probablement les échos de cette débauche sylvaine que nous avons essayé de décrire, puis le murmure s'éteignit peu à peu, et nos deux amis cherchèrent vainement à le distinguer encore à travers les sons plus bruyants et plus rapprochés de la musique militaire. Quelques instants après, ils aperçurent un promeneur isolé, paraissant venir des jardins Borghèse, qui se dirigeait vers la ville.

« Regardez! dit Hilda, n'est-ce pas Donatello?

— C'est lui sans aucun doute. Mais avec quelle gravité triste il marche! et quels regards inquiets il jette derrière lui! Il paraît très fatigué ou très triste. Je n'hésiterais pas à dire que c'est de la tristesse, si Donatello était susceptible des infirmités de notre nature. Depuis plus de cent pas que nous l'observons, il n'a fait aucune de ces petites cabrioles qui sont un des traits caractéristiques de sa gaieté habituelle. Je commence à douter qu'il soit bien un véritable faune.

— Alors vous avez pensé réellement, et vous n'êtes pas éloigné de penser encore que c'est un survivant de cette race de créatures étranges, sauvages et heureuses qui, dans le vieux, vieux temps, remplissaient les bois de leurs rires et de leurs jeux folâtres? Moi aussi, je le pense. Mais je n'avais jamais cru, jusqu'ici, que les faunes aient existé autre part que dans l'imagination des poètes. »

La naïveté avec laquelle Hilda dit cela fit sourire le sculpteur : « Oh! Hilda, quel trésor de douce foi et de pure imagination renferme votre cœur d'artiste! Un faune! un faune! Le grand Pan n'est donc pas mort! Toute la tribu des créatures mythiques vit encore dans la charmante retraite que leur a ménagée une imagination de jeune fille, et sans doute y trouve un lieu plus paisible encore pour ses ébats que dans ses repaires arcadiens d'autrefois!

— Pourquoi riez-vous ainsi? demanda Hilda un peu troublée par la plaisanterie de Kenyon. Qu'ai-je donc dit qui vous paraisse si peu sensé?

— Vos paroles au contraire sont plus profondes peut-être que je ne puis même le pressentir. Mais ce qui rend tout à fait originales ces suppositions sur le compte de Donatello, c'est sa position sociale. Oui, ma chère Hilda, il est né en Toscane, d'une ancienne famille noble; il possède un château dans les Apennins, où, avant lui, ont habité ses ancêtres depuis l'antiquité la plus reculée. Sa passion enfantine pour Miriam l'a introduit sur un pied familier dans notre petit cercle, où nous le traitons avec cette égalité qui est admise dans la république des arts. Mais si nous lui rendions les égards qui sont dus à son rang et à son titre, nous devrions mettre plus de cérémonie dans nos rapports avec Donatello, et l'appeler Son Excellence le comte de Monte Beni.

— C'est une drôle d'idée, beaucoup plus drôle encore que de le traiter comme un faune! dit Hilda, riant à son tour. Mais ces renseignements ne peuvent me satisfaire, quand surtout vous avez constaté vous-même sa merveilleuse ressemblance avec la statue de Praxitèle.

— Excepté en ce qui regarde les oreilles velues.....

— Pour ce qui est des oreilles de Son Excellence le comte de Monte Beni, vous savez que nous n'avons jamais pu en voir la forme, à cause de ses long cheveux. Je me souviens encore avec quel bond de cerf effarouché il échappa à Miriam un jour qu'elle voulait les examiner; comment expliquez-vous cela?

— Oh! certainement, j'aurais mauvaise grâce de contester une pareille évidence. Faune ou non, il est certain que Donatello est une créature singulièrement sauvage. Né dans les bois, il y a passé toute sa jeunesse, et il n'est qu'imparfaitement civilisé. La vie est encore aujourd'hui très simple et très naïve dans les montagnes des Apennins.

— Rien ne m'est plus antipathique que cette tendance de beaucoup de gens à toujours vouloir donner une explication naturelle aux choses merveilleuses. Pourquoi ne pas me laisser, et à vous-même, la satisfaction de croire qu'il est un vrai faune?

— Gardez donc votre croyance, puisqu'elle flatte votre imagination, et je ne demande pas mieux que de m'y laisser convertir. Donatello m'a invité à passer l'été avec lui, dans le château de ses ancêtres, et je me propose bien de chercher la généalogie de ces comtes sylvains : si leurs ombres m'entraînent dans les régions fantastiques, je ne demande pas mieux que de les suivre. Puisque nous parlons de Donatello, il est un point sur lequel je serais bien désireux d'être éclairé.

— Puis-je vous y aider?

— Croyez-vous qu'il ait quelque chance de faire partager son amour à Miriam!

— Miriam! elle, si accomplie et si distinguée! et lui, un enfant grossier et inculte! Non, non, non!

— Cela semblerait en effet impossible. Mais, d'un autre côté, une femme distinguée place quelquefois ses affections d'une façon si bizarre! Et puis, Miriam a été très malheureuse, comme vous le savez. Jeune comme elle l'est, le printemps de sa vie semble s'être déjà flétri; et voilà qu'arrive Donatello, avec de la jeunesse pour deux, qui lui offre l'occasion de rafraîchir son cœur et de recommencer sa vie. Les personnes d'une grande intelligence ne recherchent pas toujours des qualités semblables dans leurs amants. Elles apprécient davantage cette effusion chaleureuse du cœur, cette aveugle

affection, cette joie naïve, cette plénitude de contentement auprès de l'objet aimé, que Miriam trouve dans Donatello. »

Tandis qu'ils causaient ainsi, ils aperçurent Miriam qui venait de franchir la Porte-du-Peuple, et se trouvait entre l'obélisque et la fontaine. Avec un geste qui parut à Kenyon à la fois suppliant et impérieux, elle semblait intimer à quelqu'un qui la suivait de loin que son désir était maintenant d'être seule. Mais le modèle obstiné — car c'était lui — ne parut pas tenir compte de cette injonction.

Le sculpteur remarqua encore une autre circonstauce, qui, suivant l'interprétation qu'on voulait lui donner était, ou trop triviale pour être mentionnée, ou si mystérieusement significative qu'il avait peine à en croire ses yeux. Miriam s'agenouilla sur les marches de la fontaine. Elle pouvait paraître n'avoir pris cette position que pour tremper ses doigts dans l'eau qui tombait de la gueule d'un des lions de pierre. Mais comme elle joignait ses mains ensemble après les avoir ainsi lavées et tournait ses regards vers le modèle, cette idée s'empara de l'esprit de Kenyon, que Miriam s'agenouillait ainsi pour s'humilier à la face du monde devant son persécuteur mystérieux.

« Voyez-vous? demanda-t-il à Hilda.

— Quoi? demanda Hilda surprise de l'émotion avec laquelle son ami lui avait fait cette question. Je vois Miriam qui vient de tremper ses mains dans cette eau délicieusement fraîche. Il m'est souvent arrivé de baigner ainsi mes mains dans les fontaines de Rome.

— Il m'avait semblé voir quelque autre chose, dit Kenyon. Je me serai certainement trompé. »

Mais, revenant malgré lui à la signification secrète qu'il lui avait paru reconnaître dans le geste de Miriam, il songea quelle terrible servitude cela indiquait. Ce mendiant, ce vagabond misérable avait donc le pouvoir de traîner à sa suite, par les rues de Rome, la belle Miriam, plus cruellement enchaînée, dans son apparente liberté, qu'aucune reine captive suivant autrefois le triomphe d'un empereur romain! Et comment pourrait-on concevoir qu'elle fût réduite à un tel esclavage, à moins de quelque grande faute, si grande que Kenyon n'osait y songer, ou bien de quelque faiblesse fatale qui avait donné une supériorité à ce misérable ennemi?

« Hilda, demanda-t-il tout à coup, savez-vous bien ce qu'est Miriam? Etes-vous sûre d'elle?

— Sûre d'elle! répondit Hilda, que cette question de Kenyon fit rougir pour son amie. Je suis sûre qu'elle est noble, bonne et généreuse; que c'est une véritable et fidèle amie, que j'aime tendrement, et qui m'aime. Que faut-il de plus pour que je sois sûre d'elle?

— Et votre instinct délicat vous dit tout cela en sa faveur? et ne

vous suggère rien contre elle ? continua Kenyon, sans faire attention à l'irritation du ton d'Hilda. C'est aussi ma propre impression. Mais un si grand mystère l'entoure ! Nous ne savons même pas si c'est une de nos compatriotes, ou une Anglaise, ou une Allemande. C'est du sang anglo-saxon qui coule dans ses veines; elle a en parlant un pur accent anglais, mais beaucoup de choses en elle attestent une éducation qui n'a été ni anglaise, ni américaine. Partout ailleurs qu'à Rome, elle ne pourrait être admise dans la société sans faire connaître quelque chose de sa vie passée.

— Je l'aime tendrement, reprit Hilda, blessée des soupçons de Kenyon sur son amie, et j'ai en elle une entière confiance. »

Ils firent quelques pas en silence, et ils arrivèrent aux grands escaliers qui montent au Pincio de la place d'Espagne. Le modèle, son manteau en haillons tiré sur sa figure, passa rapidement devant eux, se dirigeant vers la rue Sixtine. En bas, dans la place, au pied du grand escalier, ils aperçurent Miriam immobile, les yeux fixés sur le sol. Elle conserva cette attitude pendant plusieurs minutes, puis elle regarda autour d'elle d'un air égaré, en pressant sa main sur son front.

« Elle sort d'un triste songe, dit Kenyon avec sympathie, et maintenant encore elle est emprisonnée dans une sorte de cage, dont les barreaux sont faits avec ses propres pensées.

— Je crains qu'elle ne soit pas bien, dit Hilda ; adieu, je vais rejoindre Miriam. »

Quand elle l'eut laissé, Kenyon se mit à courir vers la rue Sixtine, dans l'espérance d'atteindre le modèle. Il lui sembla l'apercevoir loin devant lui, mais avant qu'il eût atteint la fontaine du Triton, l'ombre s'était déjà évanouie.

IX

A quelques jours de là, nous retrouvons nos quatre amis, dans une société d'artistes qui, réunis chez l'un d'eux, discutent familièrement des questions d'esthétique ; Hilda est occupée à parcourir un précieux album de vieux dessins qui, dans l'opinion de leur possesseur, ont été crayonnés de la main même des maîtres de l'école romaine. Elle est absorbée depuis si longtemps dans la contemplation d'une de ces esquisses, que Miriam lui demande quelle découverte elle a faite.

« Regardez attentivement, dit Hilda en plaçant l'album dans ses mains, si vous prenez la peine d'abstraire le dessin de ces coups de

crayon qui semblent avoir été barbouillés par-dessus, je pense que vous verrez quelque chose de très curieux.

— C'est un travail dont je désespère. Je n'ai pas votre foi, ni votre pénétrante intuition, ma chère Hilda. Mais quel barbouillage en effet ! »

Le dessin avait été tracé très légèrement, et c'était de toute la collection celui que le temps avait le moins épargné ; il paraissait même qu'une tentative eût été faite pour l'effacer, peut-être par la même main qui l'avait tracé. Avec l'aide d'Hilda cependant, Miriam distingua parfaitement un ange qui tenait à la main une épée nue, avec un dragon, ou un démon abattu à ses pieds.

« Je suis convaincue, dit Hilda, que ce dessin est de la main même du Guide. Ce doit être l'esquisse originale du tableau de l'archange Michel, tenant le démon sous ses pieds, qui est dans l'église des Capucins. La composition et la disposition générale sont ici les mêmes que celles du tableau : il y a cette différence seulement que le démon relève davantage la tête, et lance des regards vindicatifs à l'archange, qui détourne les yeux avec dégoût.

— Ce n'est pas étonnant ! répondit Miriam. L'expression est adaptée au *dandysme* du caractère de Michel, tel que le Guide le représente. Il n'aurait jamais pu regarder le démon en face !

— Miriam, dit Hilda d'un air de reproche, vous me faites de la peine, vous le savez, en affectant de parler dédaigneusement de la plus belle et de la plus divine figure qui soit jamais sortie du pinceau d'un peintre.

— Pardonnez-moi, Hilda. Vous prenez ces choses trop religieusement. L'archange du Guide est une belle œuvre, mais qui ne m'a jamais fait une telle impression.

— Bien ! ne parlons plus de cela, dit Hilda, ce que je voulais vous faire observer dans ce dessin, c'est la figure du démon.

— C'est un démon plus énergique que celui du tableau, dit Kenyon, qui s'était approché et avait examiné à son tour le dessin. Quelle puissante laideur dans ce dragon écumant et se tordant sous les pieds de l'archange ! Et il n'y a rien de forcé dans cette figure. Sur ma parole, il me semble que je l'ai déjà vue quelque part, sur les épaules d'un homme vivant.

— Et moi aussi, dit Hilda. C'est ce qui m'a frappé tout d'abord.

— Donatello, regardez cette figure, dit Kenyon. »

Le jeune Italien, comme on peut le supposer, prenait peu d'intérêt aux choses d'art, et rarement ou jamais n'émettait d'opinion à leur sujet. Mais après avoir jeté un coup d'œil sur le dessin, il se détourna avec un geste de dégoût et de répulsion, et un froncement de sourcil qui avait toute l'amertume de la haine.

« Je connais bien cette figure, dit-il. C'est celle du modèle de Miriam. »

Kenyon et Hilda déclarèrent qu'ils avaient entrevu cette ressemblance que Donatello affirmait avec tant d'énergie, et cela n'ajouta pas peu, dans leur esprit, au caractère fantastique que l'on prêtait à ce bizarre et mystérieux personnage, de songer qu'il se retrouvait sous la figure d'un démon, dans un tableau qui remontait à plus de deux cents ans. Le Guide, dans son effort pour imaginer l'expression la plus saisissante de piété et de misère que son pinceau pût représenter, avait-il justement rencontré cette figure? ou bien ce spectre hantait-il le vieux maître, comme il hantait maintenant Miriam? Cette ombre de mauvais présage s'était-elle attachée aux pas du grand artiste dans les splendeurs de son heureuse fortune, et l'avait-elle poursuivi dans les malheurs qui avaient attristé la fin de sa carrière! Et quand le Guide était mort, le spectre était-il retourné dans les catacombes pour y guetter une nouvelle victime, jusqu'à ce que le mauvais destin de Miriam l'eût fait le rencontrer?

Mais celle-ci protesta qu'elle ne trouvait pas du tout cette ressemblance; et comme elle connaissait beaucoup mieux qu'eux le personnage en question, elle était bien mieux à même d'en juger.

Une discussion s'éleva à ce sujet et sur l'archange; et il fut convenu que, le lendemain matin, nos quatre amis se rendraient ensemble à l'église des Capucins, et examineraient le tableau en question; la similitude qui existait entre le chef-d'œuvre du Guide et ce dessin étant, en tout cas, une circonstance très curieuse.

Il était alors un peu plus de dix heures, et une personne de la compagnie, qui venait de faire une pause sur le balcon, déclara que le clair de lune était resplendissant. On proposa une promenade par les rues, afin de jouir du coup-d'œil de quelques-unes de ces scènes de ruines, qui produisent leurs plus beaux effets sous la splendeur de la lune d'Italie. Cette proposition d'une promenade au clair de la lune fut accueillie avec acclamation par toute la société.

C'était une soirée magnifique. L'air était pur, et le calme silencieux de la ville endormie était troublé seulement par le doux murmure des fontaines qui ornent en si grand nombre les rues et les places de Rome. La lune brillait de cet éclat splendide qui lui est particulier dans le ciel italien, beaucoup plus vif que la froide et pâle clarté qu'elle affecte sous tous les autres cieux.

« Donatello, dit Miriam au jeune Italien, qui, avec empressement, était venu se mettre à son côté, vous auriez mieux fait de prendre pour compagnon quelqu'un de ces joyeux artistes. Je ne suis plus maintenant dans des dispositions aussi gaies que l'autre jour, lorsque nous dansions dans le parc Borghèse.

— Je n'ai plus envie de danser désormais, répondit Donatello.

— De quel ton mélancolique vous dites cela! Vous dépérissez, dans cette Rome lugubre, et vous deviendrez bientôt aussi sage et aussi malheureux que le reste des hommes, si vous ne retournez pas dans vos bois de la Toscane. Bien, donnez-moi votre bras, alors. Mais prenez garde que votre folâtrerie ne vous reprenne tout à coup. Nous devons marcher d'un pas grave et mesuré cette nuit. »

La compagnie allait par groupes formés suivant le goût de chacun ou le hasard, un sculpteur choisissant généralement un peintre, et un peintre un sculpteur pour compagnon, de préférence à un confrère. Kenyon aurait bien voulu offrir son bras à Hilda; mais celle-ci était restée près de Miriam, et paraissait ne vouloir s'attacher à aucun compagnon spécial, pas plus à Kenyon qu'à tout autre.

Ils s'engagèrent dans une rue étroite, qui les conduisit sur la place où se trouve la plus fameuse fontaine de Rome, la fontaine de Trevi, qui tire son eau précieuse d'une source fort éloignée au delà des remparts de la ville, d'où elle arrive par de vieux aqueducs souterrains.

« Je vais boire de cette eau tout ce que pourra en contenir le creux de ma main, dit Miriam. Je dois quitter Rome dans quelques jours, et la tradition dit que de boire à la fontaine de Trevi avant le départ, cela assure le retour du voyageur, quelques obstacles qui puissent s'y opposer. Voulez-vous boire aussi, Donatello?

— Signorina, dit le jeune homme, ce que vous boirez, je boirai. »

Tous ensemble, ils descendirent quelques pas jusqu'au bord de la fontaine. Après avoir bu une gorgée ou deux, ils s'arrêtèrent à contempler l'architecture de cette fontaine, taillée en marbre par quelque sculpteur de l'école du Bernini. C'était la façade d'un grand palais monumental, avec des niches et des bas-reliefs sur lesquels on voyait la vierge légendaire d'Agrippa et plusieurs de ses sœurs allégoriques; tandis qu'au bas apparaissait Neptune avec ses coursiers fougueux, des tritons soufflant, autour de lui, dans leurs conques, et vingt autres fantaisies d'un goût douteux, mais qui semblaient belles à la douce lumière de la lune.

Après tout, c'est une œuvre d'une magnificence égale à ce que fit jamais de plus brillant l'industrie humaine. Au pied de cette façade sont disposés, avec un art habile et une irrégularité de commande, d'énormes quartiers de roche, qui paraissent être là depuis le déluge. Au centre, est un précipice où l'eau tombe en une cascade semi-circulaire, tandis que, de tous côtés et par cent crevasses, par les gueules et les naseaux de monstres de pierre, s'élancent des jets écumants, ou coulent de petits ruisseaux qui glissent sur les rochers verdâtres, tapissés de mousse, comme si la nature avait adopté la

fontaine de Trevi avec toutes ses fantaisies artificielles. Enfin, l'eau s'épanche dans un vaste bassin à rebords de marbre, qui occupe toute la largeur de la place, sur l'un des côtés de laquelle est adossée la fontaine. Un bateau peut voguer et circuler d'un bord à l'autre de ce lac en miniature.

Dans le jour, il n'y a pas à Rome de lieu plus animé que le voisinage de la fontaine de Trevi. La place est remplie de marchands de fruits et de légumes, de rôtisseurs de marrons, de marchands de cigares, et de tous les industriels qui débitent leur marchandise en plein air ; elle est encombrée aussi d'oisifs qui se promènent sur le parapet de fer, et d'étrangers qui viennent admirer la fameuse fontaine, à laquelle se succèdent incessamment des hommes avec des seaux, des marmots avec des burettes, des jeunes filles portant leurs cruches sur leur tête (spectacle qui rappelle le temps patriarcal), car l'eau de la fontaine de Trevi a la réputation d'être la plus rafraîchissante pour les malades, la plus agréable à mêler avec le vin, et la plus saine à boire pure, qui se puisse trouver.

Mais à cette heure de la nuit, la place était complétement déserte; et c'était un spectacle admirable que cette grande masse d'eau se précipitant sous la lune, et repoussant toutes les trivialités calculées de l'art pour prendre un aspect naturel en accord avec la puissante simplicité de son élément.

« J'ai souvent désiré de visiter cette fontaine au clair de lune, dit Miriam, parce que c'est là qu'eut lieu l'entrevue entre Corinne et lord Nevil, après leur longue séparation. Que quelqu'un de vous s'avance par derrière moi, et laissez-moi voir si je pourrai reconnaître sa figure dans l'eau. »

En disant cela, elle s'approcha du bassin; elle entendit des pas qui venaient derrière elle et elle sentit quelqu'un qui regardait par-dessus son épaule. La clarté de la lune tombait en plein sur le bassin. Corinne, on s'en souvient, reconnut lord Nevil à la réflexion de son visage dans l'eau. Cependant Miriam, à cause de l'agitation et de la transparence de l'eau, ne vit aucune figure s'y réfléchir; elle vit seulement son ombre qui se détachait devant elle, et deux autres ombres à côté.

« Trois ombres! s'écria-t-elle. L'ombre qui est à ma droite est celle de Donatello. Je le reconnais à ses cheveux et au tour de sa tête. Mon compagnon de gauche m'intrigue; c'est une masse informe, aussi vague que le pressentiment d'un malheur. Qui donc de vous ce peut-il être? Ah! »

Elle s'était retournée en disant ces derniers mots, et elle avait poussé un cri en reconnaissant cet être mystérieux dont l'assiduité à la poursuivre était si bizarre pour tout le monde. Un éclat de rire

général suivit cette découverte. Le modèle se pencha vers Miriam, et, comme elle semblait le repousser avec horreur, il murmura des paroles que ne purent entendre aucun des témoins de la scène. Ses gestes leur donnèrent à penser qu'il l'exhortait à laver ses mains dans cette eau.

Plongeant lui-même ses mains dans l'immense cuvette, il se mit à les frotter avec une extrême violence. En même temps, il regardait dans l'eau, comme s'il se fût attendu à voir toute la fontaine de Trevi troublée par cette ablution. Miriam le regarda faire pendant quelque temps avec un air de réelle terreur; puis elle l'imita, et frotta ses mains en se penchant aussi pour regarder dans le bassin. Ensuite, comme rappelée à elle-même, elle prit un peu d'eau dans le creux de sa main, et, pratiquant une vieille formule d'exorcisme elle la jeta au visage de son persécuteur :

« Au nom de tous les saints, dit-elle, évanouis-toi, démon, et délivre-moi de ta présence, maintenant et pour toujours!

— Cela ne doit pas suffire, dit en plaisantant un des artistes, à moins que ce ne soit de l'eau bénite qui remplisse la fontaine de Trevi. »

Effectivement, l'exorcisme ne produisit aucun effet sur l'obstiné démon ou sur l'apparition quelle qu'elle pût être. Il continua ses ablutions en regardant toujours si le grand bassin n'allait pas devenir trouble ou sanglant, et en continuant à inviter par ses gestes Miriam à suivre son exemple. Les spectateurs continuèrent à rire, mais avec une certaine contrainte cette fois, car il y avait dans ce personnage quelque chose de singulièrement répulsif et hideux.

Miriam sentit son bras violemment tiré par Donatello. Elle se retourna, et vit une fureur de tigre briller dans ses yeux sauvages.

« Dites-moi de le précipiter dans l'eau, lui dit-il d'une voix saccadée, et vous allez l'entendre râler la mort!

— Paix, paix, Donatello! dit Miriam doucement. Ne lui faites pas de mal. Il est fou, et nous serions aussi fous que lui si nous nous laissions troubler par ses extravagances. Laissez-le laver ses mains jusqu'à ce que la fontaine se dessèche, si cela peut lui être de quelque consolation ou de quelque distraction. Qu'est-ce que cela fait à vous ou à moi? Allons, allons! calmez-vous, enfant! »

On eût dit à son ton et à son geste qu'il s'agissait d'apaiser un chien fidèle, qui voudrait venger sa maîtresse de quelque affront supposé. Elle passa sa main sur les cheveux du jeune homme, que sa colère soudaine semblait avoir fait se dresser, et caressa doucement ses joues avec sa main, jusqu'à ce qu'elle l'eût un peu calmé.

La petite troupe s'était remise en mouvement pour continuer sa promenade.

« Signorina, est-ce que je vous parais le même que lorsque vous avez commencé à me connaître ? demanda Donatello à Miriam. Il me semble qu'il s'est opéré en moi un grand changement depuis quelques mois, et surtout depuis ces derniers jours. La joie a fui de ma vie ; elle s'en est toute allée ! toute ! Touchez ma main ; elle est glacée, et mon cœur brûle !

— Mon pauvre Donatello, vous êtes malade, dit Miriam avec une sympathie et une pitié profondes. Cette ville triste et insalubre a affecté votre riche et joyeuse nature. Quittez ce lieu funeste, mon ami, retournez bien vite chez vous, à vos montagnes, où vos jours s'écoulaient heureux dans une vie calme et simple. Avez-vous trouvé dans ce monde qui n'est pas le vôtre quelque chose qui mérite de vous y retenir? Dites-le-moi franchement.

— Oui.

— Eh ! quoi donc, au nom du ciel ?

— Cette peine brûlante qui dévore mon cœur ; car c'est pour vous que je souffre. »

Ils avaient laissé à une grande distance derrière eux la fontaine de Trevi. Les artistes étaient si accoutumés aux excentricités du modèle qu'ils ne pensèrent bientôt plus à ce qui s'était passé. Ils s'arrêtèrent un instant au Forum de Trajan, puis, s'engageant dans la rue Alexandria et passant devant le Temple de la Paix, ils se dirigèrent vers le Colisée, dont on voyait se détacher de loin la grande courbe et les arches nombreuses.

Ils pénétrèrent dans les ruines ; la lune inondait le grand cirque vide de sa lueur, et s'étalait comme un tapis lumineux le long des gradins superposés, adossés aux arcades en ruine. L'effet, cependant, n'était point aussi beau qu'on eût pu le désirer : il y avait trop de clarté. Cette illumination splendide était moins favorable à l'illusion que l'obscurité mystérieuse, grâce à laquelle l'imagination peut se laisser aller à bâtir un monument plus grandiose encore que le Colisée, et à le démolir en ruines encore plus pittoresques. La célèbre description de Byron est certainement plus belle que la réalité. Il a vu la scène de l'œil de son génie, à travers le charme lointain du souvenir, éclairée par la pâle clarté des étoiles au lieu de cette magnifique splendeur de la lune.

Le christianisme s'est à son tour emparé de cette arène, où tant de gladiateurs et de bêtes féroces ont lutté et sont morts, où le sang de tant de martyrs chrétiens a été répandu par la plus féroce des bêtes sauvages : la populace romaine d'autrefois, et il l'a consacrée en érigeant tout autour du cirque des autels, dont chacun rappelle quelque circonstance de la passion du Sauveur. Quand nos amis entrèrent dans l'enceinte, un pèlerin, suivant une coutume pieuse,

faisait sur ses genoux le tour de ces autels, s'arrêtant à chacun d'eux pour dire une prière expiatoire. Au milieu de cette arène, où une plus grande quantité d'humaines agonies ont été souffertes pour le simple passe-temps de la multitude, que n'en ont vu ensemble plusieurs champs de batailles, on a élevé une croix. A tous ces crimes et à toutes ces souffrances, ce lieu a gagné, paraît-il, une sainteté exceptionnelle. Car, une inscription promet sept ans d'indulgence — la remise de sept années de purgatoire et la concession de sept années de plus à jouir des béatitudes du paradis — pour chaque baiser imprimé sur cette croix. Quel meilleur usage peut être fait de la vie, après que l'on a passé la vigueur de l'âge, quand les fautes accumulées sont nombreuses et quand les tentations sont devenues rares, que d'employer ses derniers jours à baiser la croix noire du Colisée?

Nos artistes s'assirent sur les colonnes renversées et sur les marches des autels chrétiens, jouissant du clair de lune et se laissant aller aux mélancoliques réminiscences que provoquait la scène.

« Combien ce lieu est charmant! dit Hilda.

— Oui, dit Kenyon, assis sur une colonne auprès d'elle. Le Colisée est beaucoup plus charmant comme nous en jouissons maintenant, que lorsque quatre-vingt mille personnes se pressaient sur les gradins de son amphithéâtre pour voir des hommes, leurs semblables, dépecés membres à membres par des lions et des tigres! Quelle étrange pensée que le Colisée ait été réellement bâti pour nous, et n'ait trouvé son véritable usage que deux mille ans après qu'il a été achevé!

— L'empereur Vespasien n'a pas pensé à nous sans doute, dit Hilda. Mais je ne l'en remercie pas moins de l'avoir construit.

— Je crains bien qu'il n'ait reçu en revanche que de bien faibles remercîments du peuple dont il flatta les instincts sanguinaires en érigeant ce monument. Imaginez-vous une réunion nocturne dans cette enceinte de quatre-vingt mille fantômes, misérables et rongés de remords, regardant tristement les arcades en ruines, consumés par le repentir des sauvages jouissances qu'ils ont goûtées jadis et en même temps par le désir d'en jouir de nouveau.

— Vous jetez gratuitement une horreur gothique sur cette paisible scène de clair de lune.

— Non. J'ai une bonne autorité pour peupler le Colisée de fantômes. Vous souvenez-vous de cette scène dans la *Vie de Benvenuto Cellini*, où un nécromancien de sa connaissance traça un cercle magique à l'endroit, sans doute, où se dresse maintenant la croix noire; et Benvenuto vit de ses propres yeux des myriades de démons, de géants, de pygmées, sortir de terre, et danser une

affreuse sarabande. Ces spectres avaient sans doute été durant leur vie des Romains et des habitués de ce sanglant amphithéâtre.

— J'aperçois encore maintenant un spectre! dit Hilda en tressaillant. Avez-vous observé ce pèlerin qui se traîne sur ses genoux, s'arrêtant à prier auprès de chacun des autels? Maintenant qu'il se tourne vers nous et que la lune éclaire son visage, il me semble que je le reconnais.

— Et moi aussi. Pauvre Miriam! Pensez-vous qu'elle le voit? »

Ils regardèrent autour d'eux, et s'aperçurent que Miriam s'était levée de la pierre sur laquelle elle était assise et avait disparu. Elle s'était retirée dans l'obscurité d'une arcade qui se trouvait justement derrière elle.

Donatello, dont on ne pouvait pas plus tromper la vigilance fidèle que celle d'un chien, s'était glissé furtivement après elle, et il était devenu le témoin involontaire d'un spectacle qui le glaça d'horreur. Miriam, ignorant sa présence et se croyant tout à fait inaperçue, la belle Miriam s'était mise à gesticuler avec extravagance, grinçant des dents, agitant ses bras en l'air, frappant des pieds, comme si elle se fût retirée un instant à l'écart pour pouvoir se livrer à l'aise à un accès passager de folie. Les personnes qui sont en proie à une vive angoisse ou bien qui luttent contre une forte excitation qu'elles sont obligées de cacher à tous les yeux sont disposées à soulager leurs nerfs de cette façon sauvage, à moins que, lorsque cela est praticable, elles ne trouvent une consolation plus efficace à crier de toutes leurs forces.

« Signorina! signorina! ayez pitié de moi, dit Donatello en s'approchant d'elle. Cela est trop horrible!

— Comment osez-vous me regarder? dit Miriam tressaillant à sa voix. Bien des hommes ont été frappés de mort pour une moindre offense.

— Si vous me le commandiez ou si cela pouvait vous être de quelque soulagement, répondit humblement Donatello, je n'aurais aucune répugnance à mourir.

— Donatello, dit Miriam, se rapprochant du jeune homme, d'une voix contenue, mais qui vibrait encore sous la terrible émotion qu'elle pouvait à peine dominer, si vous avez quelque amour de vous-même, si vous désirez profiter de ces bénédictions de la terre qui vous ont été spécialement réservées entre tous les autres hommes, si vous voulez parvenir à un âge avancé comme vos ancêtres, si vous voulez laisser des enfants pour jouir de la même vie paisible, heureuse, innocente! Oh! alors, fuyez loin de moi! Ne regardez pas derrière vous! Allez, sans prononcer aucune parole! »

Donatello jeta vers elle un regard triste, mais il ne fit pas un mouvement.

« Je vous dis, reprit Miriam, qu'un grand malheur me menace. Je le sais, je le vois dans le ciel, je le sens dans l'air. Il fondra tout à coup sur moi, comme si cette arche s'écroulait sur nos têtes. Il vous écrasera, vous aussi, si vous vous trouvez auprès de moi. Partez donc et faites le signe de la croix, comme votre foi vous l'ordonne à l'approche d'un mauvais esprit. Fuyez-moi, ou vous êtes perdu pour toujours. »

Un sentiment brilla sur le visage de Donatello, plus noble que n'avait paru jusqu'ici le comporter sa physionomie simple et sa beauté sensuelle.

« Je ne veux jamais vous quitter, dit-il, vous ne voudrez pas me chasser loin de vous.

— Pauvre Donatello ! dit Miriam se parlant à elle-même. Il n'y a que vous qui, me voyant malheureuse, vous attachiez à moi et vous obstiniez à vouloir partager mes peines et mon malheur. On m'a dit que je suis belle, et j'aurais pu m'imaginer voir au besoin tout le monde à mes pieds. Et me voici réduite à la plus extrême nécessité, et ma beauté, et mes charmes n'amènent à mon secours que ce pauvre simple enfant. Le monde dit qu'il est dépourvu d'esprit, et certainement il n'est bon à rien autre chose qu'à être heureux. Et j'accepterais son aide? Non, non, demain je lui dirai tout ! Quel crime ce serait de laisser sa joyeuse nature se flétrir au contact d'un malheur aussi affreux que le mien ! »

Elle lui tendit la main et sourit tristement, tandis qu'il la pressait sur ses lèvres. Ils allaient sortir de l'obscurité de l'arche, mais juste à ce moment le pèlerin agenouillé, dans son évolution autour des autels, était arrivé à celui sur les marches duquel Miriam était tout à l'heure assise. A cet autel, comme aux autres, il priait ou paraissait prier. Mais Kenyon, qui était à côté de lui et qui pouvait le voir distinctement, remarqua qu'il accomplissait machinalement une pénitence qui, sans doute, lui avait été imposée, sans y apporter la componction qui eût été capable de racheter ses fautes; car, ses yeux erraient sans cesse comme s'il eût cherché quelqu'un. Au même instant Miriam, sentit qu'il l'avait aperçue, cachée comme elle était dans l'obscurité de l'arche.

Mais aucun incident particulier ne signala cette nouvelle rencontre, et nos amis se levèrent tous ensemble pour reprendre leur promenade. Ils sortirent du Colisée et, laissant sur leur gauche l'Arc de Constantin et les ruines du palais des Césars, ils traversèrent l'Arc de Titus et arrivèrent au Forum.

« Arrêtons-nous ici, dit Kenyon, frappant du pied le sol. C'est là

précisément le lieu où s'ouvrit le gouffre dans lequel Curtius se précipita avec son cheval. Figurez-vous ce grand trou béant, dans l'impénétrable profondeur duquel apparaissaient des monstres à la face hideuse, au grand effroi des bons citoyens qui y plongeaient leurs regards. Il n'est pas douteux que ce n'aient été les visions prophétiques qui prédisaient toutes les calamités de Rome, les ombres des Goths et des Gaulois, et même des soldats français, qui ont, tout récemment encore, pris possession de la ville des Césars. Quel dommage que ce gouffre se soit fermé si vite! Je donnerais beaucoup pour pouvoir y regarder à mon tour.

— Je m'imagine, dit Miriam, que sous nos pieds à tous, il existe un semblable gouffre, dans lequel nous plongeons nos regards à nos heures d'abattement et de chagrin, c'est-à-dire à nos heures de plus grande lucidité.

— Où est-il? dit Hilda. Pour mon compte, je n'y ai jamais regardé.

— Attendez un peu, et il va s'ouvrir aussi pour vous. Le gouffre de Curtius n'est pas autre chose qu'un des orifices de cet abîme de misères et de maux qui est toujours béant sous nos pas, où que nous soyons. La plus solide substance du bonheur humain n'est qu'une mince croûte qui le recouvre, avec juste assez de réalité pour nous donner l'illusion scénique qui nous permet d'avancer sur ce pont fragile. Il n'est pas besoin d'un tremblement de terre pour ouvrir le gouffre. Un pas un peu plus lourd qu'à l'ordinaire suffit pour cela, et il faut marcher avec une bien grande légèreté pour ne jamais briser la croûte. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, nous devons y tomber inévitablement. Ç'a été un acte de folie que l'héroïsme qui a fait Curtius s'y précipiter d'avance; car, en dépit de lui, vous le voyez, Rome tout entière s'y est engloutie : le palais des Césars, les temples des dieux, les armées, les triomphes, les héros, les hommes d'Etat, les artistes, les poètes, tous sont venus successivement s'entasser sur le pauvre Curtius, qui pensait les avoir tous sauvés.

— Cela me chagrine de vous entendre parler ainsi, dit Hilda, dont la piété était scandalisée par cette boutade de son amie sur la triste fatalité des destinées humaines. Il me semble, à moi, qu'il n'est pas de gouffre ni d'abîme si hideux sous nos pieds, à moins que ce ne soit celui que le mal creuse devant nous. Que s'il existe réellement, jetons un pont au-dessus par nos bonnes pensées et nos bonnes actions, et nous le traverserons sains et saufs. Ce furent les crimes de Rome sans doute qui firent s'ouvrir le gouffre, et Curtius l'a comblé par l'héroïque abnégation de son patriotisme, qui fut la meilleure vertu qu'ait connue la vieille Rome. Chaque mauvaise ac-

tion fait le gouffre plus profond ; chaque acte de justice le comble. Comme les crimes de Rome l'ont emporté sur ses vertus, toute la république finalement y a été engloutie, c'est vrai, mais non par le fait d'une fatalité originelle.

— Soit, Hilda, en tout cas, cela revient au même ! »

Ils reprirent leur promenade, laissant derrière eux le Forum et la Voie-Sacrée ; ils traversèrent la place du Capitole, et, suivant un étroit passage au fond duquel s'ouvrait une porte, ils longèrent les murs d'un palais et arrivèrent à une petite cour pavée que bordait un parapet. Le lieu leur fit une impression d'excessive solitude : d'un côté, la façade élevée du palais, de l'autre, un profond précipice.

« C'est ici la roche Tarpéienne, dit Kenyon. Regardez par-dessus ce parapet. Quel saut périlleux ce serait encore pour un traître, malgré les trente pieds de terre qui ont été entassés au fond du précipice ! »

Ils se penchèrent sur l'abîme : c'était un rocher à pic, qui plongeait au-dessous d'eux à une grande profondeur. Le précipice n'avait plus ses rugueuses aspérités d'autrefois ; le rocher se trouvait en quelque sorte enchâssé dans des travaux de maçonnerie ; mais, à travers les déchirures de cette vieille muraille, apparaissaient encore çà et là les pointes du rocher nu, et la mousse, qui dessinait ses vertes arabesques sur les flancs du gouffre, ne parvenait pas à en dissimuler l'horreur.

« Ce fut une admirable idée de ces vieux républicains, reprit Kenyon, de précipiter les criminels politiques de ce faîte, où se trouvaient le palais du Sénat et le temple de Jupiter, emblêmes des institutions qu'ils avaient violées.

— Venez, venez ; la nuit est avancée, interrompit un artiste. Il est trop tard pour moraliser ici. Rentrons chez nous.

— C'est l'heure, en effet, » dit Hilda.

Kenyon offrit son bras à Hilda, qui l'accepta ; mais, quand ils eurent fait quelques pas jusqu'à la place du Capitole, elle s'aperçut que Miriam était restée en arrière.

« Je dois retourner, dit-elle, quittant le bras de Kenyon ; mais je vous prie de ne pas venir avec moi. Miriam avait, ce soir, quelque chose qui la préoccupait, et cela peut-être la soulagerait de me confier son chagrin ou ses ennuis. Ne me suivez donc pas ; Donatello suffira pour nous accompagner toutes deux.

Kenyon fut un peu contrarié ; mais il connaissait trop bien la décision et l'indépendance d'Hilda, pour ne pas lui obéir. Il laissa donc l'intrépide jeune fille revenir toute seule sur ses pas.

X

Miriam n'avait pas remarqué le départ de ses amis ; elle était restée sur le bord du précipice et Donatello avec elle.

« Ce serait encore une chute fatale, se dit-elle à elle-même, regardant par-dessus le parapet et tremblant rien que d'en mesurer de l'œil la profondeur. Oui, certainement, même sans le poids d'un cœur chargé de remords, un corps humain qui tomberait sur ces rochers s'y briserait. »

Donatello, dont elle avait peut-être oublié la présence, se serra contre elle ; comme Miriam, il avait jeté un coup d'œil par-dessus le parapet ; il tremblait violemment, et, comme s'il eût éprouvé la périlleuse fascination de l'abîme, il paraissait vouloir se retenir à elle pour n'y pas céder.

« Qu'est-ce que vous pensez de cela, Donatello? lui demanda Miriam.

— Quels étaient ceux que l'on précipitait autrefois dans ce gouffre?

— Des hommes qui encombraient le monde. Des hommes dont la vie était le fléau de leurs semblables. On faisait vite justice de tels hommes du temps des vieux Romains. Juste au moment de leur triomphe, une main vengeresse s'abattait sur eux et les précipitait dans cet abîme.

— Cela était-il bien ?

— Cela était bien; des personnes innocentes étaient ainsi sauvées par la mort d'un coupable qui avait mérité son châtiment. »

Durant cette brève conversation, Donatello avait jeté une fois ou deux des regards inquiets dans l'ombre, comme un chien vigilant qui prend note de quelque objet suspect, tout en prêtant une attention plus directe aux caresses de son maître qui le flatte.

Miriam, s'arrachant à sa rêverie et promenant son regard autour d'elle, s'aperçut que les joyeux amis qui l'accompagnaient s'étaient retirés, et Hilda aussi, dont la douce et calme présence lui communiquait un indicible sentiment de sécurité. Ils s'en étaient tous allés; seuls, elle et Donatello restaient, penchés sur l'ouverture béante du sinistre précipice.

Non, cependant; ils n'étaient pas entièrement seuls! Dans le mur de soubassement du palais, que la lune enveloppait de son ombre, il y avait une niche profonde, vide, qui sans doute avait contenu autrefois une statue. Elle n'était pas vide non plus! car tout à coup

une forme humaine en sortit, qui s'avança lentement vers Miriam. Sans doute celle-ci avait un motif de redouter quelque épouvantable méfait de la part de cet étrange persécuteur, et elle avait le pressentiment de la crise suprême de son infortune; car, à mesure qu'il s'approchait, une froide, douloureuse appréhension s'empara d'elle, qui lui coupa la respiration et engourdit la vivacité naturelle de son intelligence. Miriam se rappela vaguement qu'elle s'était affaissée sur ses genoux; mais toutes les fois qu'elle voulut évoquer le souvenir de cette terrible scène, elle n'eut qu'une aperception obscure de ce qui s'était passé en elle, et ne put jamais bien distinguer ce qu'elle avait éprouvé et fait, ni même si elle avait été réellement actrice ou patiente.

Hilda était revenue sur ses pas pour rejoindre son amie. La porte de la plate-forme avait tournée sur ses gonds et s'était refermée à demi. Hilda, qui apportait dans tous ses mouvements sa grâce native, l'entr'ouvrait doucement, quand soudain elle tressaillit au bruit d'une lutte, qui commença et finit en moins de temps qu'il n'en eût fallu pour reprendre haleine. En même temps, ou immédiatement après, un cri perçant, terrible, s'éleva à travers l'espace et s'enfonça dans les profondeurs de la terre. Puis, le silence. La pauvre Hilda avait jeté un regard sur la plate-forme, et elle avait vu le rapide accomplissement d'un drame qui avait eu le temps cependant de se graver ineffaçablement dans sa mémoire.

La porte tourna lentement et se referma sur elle-même. Miriam était bien seule cette fois avec Donatello. Ses mains se crispèrent; elle jeta un regard égaré sur le jeune homme qui paraissait hors de lui et dont les yeux flamboyaient d'une farouche énergie.

« Qu'avez-vous fait? » dit Miriam d'une voix étranglée par l'horreur.

L'éclair de rage qui venait de s'éteindre sur le visage de Donatello étincela de nouveau dans son regard.

« J'ai fait justice d'un traître, dit-il; j'ai fait ce que vos yeux m'ont ordonné de faire, quand les miens les ont interrogés, tandis que je tenais le misérable suspendu au-dessus de l'abîme. »

Ces dernières paroles pénétrèrent comme une balle dans le cœur de Miriam. Etait-ce donc vrai? Ses yeux avaient-ils provoqué ou ratifié le crime? Elle n'avait pas eu conscience de cela. Mais, hélas! en se reportant à l'émotion et au trouble de la scène qui venait de se passer, elle ne pouvait le nier. Elle n'était pas sûre du moins que cela eût été ou non. Une joie sauvage avait traversé son cœur quand elle avait vu son persécuteur en péril de mort. Etait-ce horreur ou démence, ou ces deux sentiments à la fois? Quelle que fût la nature de cette émotion, elle était devenue plus intense quand Donatello

avait précipité sa victime dans l'abîme, et plus intense encore quand son cri avait été se perdre dans les entrailles de la terre. Mais quand avait succédé le bruit sourd du cadavre frappant contre les pierres au-dessus du précipice, elle avait fait place à une indicible horreur.

« Et mes yeux vous ont ordonné de faire cela ! » répéta-t-elle.

Tous deux se penchèrent sur le parapet, et ils jetèrent dans l'abîme un regard avide, comme si quelque trésor inestimable y fût tombé, qu'ils eussent espéré le lui arracher. Sur le pavé, au fond, était une masse sombre, sans aucune apparence humaine, si ce n'est que les mains étaient étendues, comme si elles se fussent accrochées un instant aux pierres. Mais elles étaient devenues immobiles maintenant. Miriam contempla ce cadavre le temps de compter jusqu'à cent, et même elle prit la peine de le faire. Pas le moindre tressaillement ! Pas un doigt ne fit un mouvement !

« Vous l'avez tué, Donatello ! Il est bien mort ! dit-elle. Que ne suis-je morte aussi !

— Est-ce que ce n'est pas vous qui avez voulu sa mort ? demanda sévèrement Donatello, encore dans l'ardeur de cette intelligence que la passion avait développée en lui. Son jugement a été rapide ; mais il a eu son procès pendant la seconde que je l'ai tenu suspendu sur l'abîme, et sa sentence dans ce regard par lequel vos yeux ont répondu aux miens. Dites que je lui ai donné la mort contre votre volonté, dites qu'il est mort sans votre entier consentement, et au même instant vous me verrez étendu auprès de lui.

— Oh jamais ! s'écria Miriam, mon seul, mon unique ami ! jamais ! jamais ! jamais ! »

Elle s'approcha de lui, la femme criminelle, couverte de sang, désolée ; elle s'approcha du complice de son crime, ce jeune homme tout à l'heure encore innocent qu'elle avait entraîné dans son funeste sort. Elle le serra étroitement, étroitement contre son sein, dans une forte étreinte qui unit leurs deux cœurs l'un à l'autre, jusqu'à ce que l'horreur et l'angoisse de chacun d'eux se combinât en une même émotion, qui fut une sorte de transport.

« Oui ! Donatello, vous avez raison, dit-elle, mon cœur approuve ce que vous avez fait. Tous deux, nous avons tué ce misérable. Cette action nous unit l'un à l'autre pour le temps et l'éternité, comme les replis d'un serpent. »

Ils jetèrent encore un regard sur le cadavre au fond de l'abîme, pour s'assurer qu'il était bien là, car tout s'était passé comme un songe. Puis ils s'éloignèrent du fatal précipice, quittèrent la plateforme, bras sur bras, cœur contre cœur. Instinctivement, ils se serraient l'un à l'autre, craignant d'être séparés, car ils redoutaient la

terreur et le frisson mortels qui allaient s'emparer d'eux s'ils se trouvaient seuls. Leur action, le crime que Donatello avait accompli, auquel Miriam avait consenti, comme un serpent, elle l'avait bien dit, s'était enlacé en replis inextricables autour de leurs âmes, et les avait unies en une seule par sa contraction terrible. Ces liens étaient plus étroits que ceux du mariage. Si intime à ces premiers moments, était leur union, qu'il leur semblait que cette nouvelle sympathie annulât toutes les autres, et qu'ils se trouvaient maintenant en dehors de la chaîne de l'humanité : une sphère nouvelle, des lois spéciales avaient été créées pour eux seuls. La société ne pouvait les atteindre, ils n'avaient rien à craindre.

Quand ils eurent descendu l'escalier et qu'ils furent parvenus au bas du Capitole, un bruit de chansons et de rires arriva jusqu'à eux. Avec rapidité s'était accompli l'horrible événement. C'était encore la gaieté de leurs compagnons de tout à l'heure. Ils reconnurent ces voix qui, il y a un instant, s'étaient unies aux leurs, mais elles ne leur étaient plus familières ; elles avaient un son étrange, comme si elles fussent sorties des profondeurs de l'espace ; si éloigné était tout ce qui avait appartenu à leur vie passée, dans l'isolement moral que leur crime avait fait soudain autour d'eux ! Vivement, plus vivement que jamais, l'immensité de l'abîme qui les séparait de tous les êtres humains, se faisait sentir à eux ; et cette émotion ils la ressentaient mutuellement l'un dans l'âme de l'autre.

« Oh ! ami, dit Miriam, et elle mit si bien toute son âme dans ce mot, qu'il révéla une béatitude infinie et parut n'avoir jamais été parlé auparavant ; oh ! ami, avez-vous conscience comme moi de cette alliance intime qui entrelace les fibres de nos cœurs ?

— Je sens cela, Miriam, dit Donatello ; nous respirons une même haleine, nous vivons une même vie.

— Hier encore, continua Miriam, que dis-je, il y a une demi-heure à peine, je frissonnais dans une solitude de glace. Ni amie, ni sœur ne pouvait s'approcher assez près de moi pour réchauffer mon cœur. En un instant, tout est changé ! pour nous désormais, il ne peut plus y avoir d'isolement.

— Non, Miriam ! dit Donatello.

— Non, mon généreux ami ! reprit Miriam, regardant son visage, à qui la force de la passion avait communiqué une expression plus noble, plus héroïque ; non, mon innocent ami ! Ce n'est certainement pas un crime que nous avons commis. Une vie misérable et sans valeur a été sacrifiée pour cimenter l'éternelle union de deux autres vies.

— Une union éternelle, Miriam ! dit Donatello, cimentée avec son sang. »

Le jeune homme tressaillit à ce mot qu'il venait de prononcer lui-même. C'est que peut-être se révélait à la simplicité de son imagination, ce à quoi il n'avait jamais songé auparavant, l'horreur toujours croissante d'une union fondée sur le crime, cimentée avec le sang, dont chaque instant allait augmenter le dégoût et l'horreur, sans qu'ils fussent pour cela garrottés moins étroitement par cette affreuse chaîne.

« Oubliez cela! chassez cette idée loin de vous! dit Miriam, découvrant, par sa sympathie, quelle angoisse c'était pour le cœur du jeune homme. L'acte a produit son effet; désormais il n'existe plus. »

Ils repoussèrent le souvenir loin d'eux comme elle le conseillait: ou plutôt, il embrasa leur âme de son ivresse fiévreuse, qui leur fit traverser triomphalement les premiers instants. Car le crime a aussi ses transports. Le premier résultat de la violation d'une loi est un sentiment extatique de liberté. Et, oubliant le caractère terrible de cette alliance, à la base de laquelle gisait un cadavre humain, ils s'abandonnèrent à une jouissance ou à une folie qu'ils imaginaient, les infortunés! bien préférable à la calme innocence perdue à jamais pour eux.

L'âme agrandie par la solennelle démence de cette heure, ils avancèrent, non pas furtivement et timidement, mais joyeusement et avec hardiesse. La passion, comme cela arrive sous l'empire d'une vive détermination, communiqua à leur marche sa noble rapidité. Ils parcoururent les rues de Rome comme s'ils eussent été quelqu'une de ces ombres majestueuses et criminelles, qui, depuis les âges les plus éloignés, errent dans la ville sanglante. A la suggestion de Miriam, ils firent un détour pour fouler l'emplacement où fut le Forum de Pompée.

« Car ici a été exécutée une grande action, dit-elle, une action de sang comme la nôtre. Qui sait? peut-être fraterniserons-nous avec les nobles meurtriers de César, enveloppés dans leur éternelle tristesse, et échangerons-nous un salut avec eux!

— Sont-ils donc nos frères maintenant? demanda Donatello.

— Oui! eux tous, et beaucoup d'autres, auxquels le monde ne songe guère, sont devenus nos frères et nos sœurs par l'action que nous venons de faire. »

A cette pensée, elle frissonna. Où donc alors était cette retraite, ce paradis de bienheureuse solitude, où elle et son compagnon avaient été transportés par leur crime? Est-ce que ce n'était pas au contraire une place populeuse où se pressait la foule des criminels? Etait-il vrai que tous ceux qui avaient du sang aux mains, qu'ils eussent donné la mort avec le poison, ou étranglé un enfant dans son ber-

ceau, ou ravi son dernier souffle au vieillard endormi en le serrant à la gorge, avaient le droit maintenant de venir leur serrer fraternellement les mains ? Oui, ce droit ils l'avaient. C'est une terrible chose de penser qu'une simple faute nous confond dans la grande masse des crimes humains, et nous rend solidaires des énormités de tous, nous qui n'avons cru commettre qu'un acte individuel. Ainsi, Miriam et son ami n'étaient pas un couple isolé; ils étaient devenus les membres de l'innombrable association des criminels, et ils tremblaient à la pensée de chacun des crimes qui avaient jamais été commis.

« Pas maintenant, pas encore, murmura Miriam à voix basse. Cette nuit, au moins, nous ne devons pas avoir de remords. »

Dans leur course vagabonde, ils débouchèrent dans une rue à l'extrémité de laquelle on apercevait la tour qu'habitait Hilda. Il y avait une lumière dans sa chambre élevée, outre la lampe qui brûlait toujours devant l'autel de la Vierge ; et cette double lueur jetait une douce clarté au-dessous des étoiles. Miriam tira le bras de Donatello pour le faire s'arrêter ; tandis qu'ils se tenaient à quelque distance considérant la fenêtre ouverte d'Hilda, ils la virent qui s'en approchait. Elle se pencha au dehors et étendit dans l'ombre ses mains jointes.

« La bonne, la pure enfant ! elle est en prière, Donatello ! » dit Miriam, heureuse de ce témoignage de la piété de son amie. Alors son crime lui revint à l'esprit ; elle cria, de toute la force de sa voix : « Priez pour nous, Hilda, nous en avons besoin ! »

Hilda entendit-elle et reconnut-elle cette voix ? nous ne pouvons le dire. Mais la fenêtre se referma aussitôt et l'ombre de la jeune fille disparut derrière le blanc rideau. Il sembla à Miriam que le ciel se fermait au cri de son âme condamnée.

XI

L'église des Capucins où, l'on s'en souvient, nos quatre amis s'étaient donné rendez-vous, est située tout auprès de la place Barberini. A la première heure du matin, après la scène que nous venons de raconter, Miriam et Donatello dirigèrent leurs pas de ce côté. En aucune circonstance, on n'est aussi soigneux de se conformer aux engagements les plus puérils, de vaquer aux choses les plus ordinaires de la vie, que lorsqu'on a quelque secret qui, s'il était découvert, nous déshonorerait aux yeux du monde. Cependant combien terne et fastidieuse est l'impression de toutes les choses vul-

gaires, en contraste avec un pareil acte ! Combien fatigué et abattu, le matin, est l'esprit qui, la nuit précédente, a eu une si terrible audace ! Combien glacé est le cœur quand sont tombés la chaleur et le transport sauvage de la passion ! Combien effaré et craintif est le criminel, quand il n'a plus l'impulsion de cette frénésie qui l'a poussé au crime, et qui l'abandonne traîtreusement aussitôt après.

Quand Miriam et Donatello arrivèrent à l'église, ils trouvèrent seulement Kenyon, qui les attendait sur les marches. Hilda avait aussi promis d'être de la partie, mais elle n'était pas encore venue. En abordant le sculpteur, Miriam fit un effort sur elle-même, et parvint à se donner une contenance aisée et naturelle.

« Avez-vous revu notre chère Hilda, après que vous nous avez eu laissés ? demanda-t-elle.

— Non. Je me suis séparé d'elle presque en même temps que de vous. Je l ai quittée, retournant sur ses pas pour vous rejoindre au Capitole.

— C'est impossible ! fit Miriam en tressaillant.

— Ne l'avez-vous donc pas revue ? demanda Kenyon un peu alarmé.

— Non, pas là, il est vrai que j'ai suivi presque immédiatement nos amis. Mais, ne vous alarmez pas sur le compte d'Hilda ; la Vierge est tenue de veiller sur la douce enfant, pour la récompenser de la piété avec laquelle elle entretient la lampe consacrée sur son autel. Il y a certainement une Providence pour Hilda ; sinon il n'y en aurait pour aucune créature humaine.

— J'en suis intimement convaincu, et cependant je serais plus tranquille si j'étais assuré qu'elle est rentrée saine et sauve à sa tour.

— Alors, tranquillisez-vous, je l'ai vue, et c'est le dernier doux regard dont je me souvienne, penchée entre le ciel et la terre, à la fenêtre de son ermitage aérien. »

Kenyon à ce moment regarda Donatello :

« Vous paraissez tout hors de vous, mon cher ami. L'atmosphère morbide de Rome ne vaut pas l'air vif que vous étiez accoutumé à respirer dans vos montagnes. Je n'ai pas oublié votre invitation hospitalière, d'aller vous rendre visite cet été, à votre château dans les Apennins. C'est mon projet bien arrêté d'y aller, je vous assure. Cela nous fera du bien à tous deux, de respirer quelques bouffées du vent des montagnes.

— Peut-être, dit Donatello, d'un air sombre qui ne lui était pas habituel. La vieille maison me paraissait joyeuse, quand j'étais enfant ; mais, comme je m'en souviens maintenant, c'était un affreux endroit. »

Le sculpteur regarda plus attentivement le jeune homme. Il fut surpris et alarmé de voir combien entièrement s'étaient effacées les belles et fraîches couleurs de son visage. Autrefois, même quand il était parfaitement calme, il y avait encore une sorte de folâtrerie dans sa physionomie. Tout cela avait disparu. Toute sa gaieté juvénile, et avec elle l'aisance naturelle de ses manières, s'étaient éclipsées, sinon totalement éteintes.

« Vous êtes sûrement malade, mon cher ami, s'écria Kenyon.

— Peut-être bien, dit Donatello avec indifférence. Je n'ai jamais été malade, et je ne sais pas ce que ce peut être.

— N'affectez pas l'imagination du pauvre enfant, dit Miriam, en tirant le sculpteur par sa manche. Il est d'une nature à se laisser abattre, et à en mourir du coup, s'il venait à contracter cette mélancolie et cet ennui qui, pour nous, sont les conditions misérables de tous les instants de notre vie. Mais il faut l'éloigner de Rome. »

Cette conversation avait lieu sur le seuil de l'église. Miriam souleva le rideau de cuir qui est tendu devant la porte de toutes les églises en Italie :

« Hilda a oublié son rendez-vous, dit-elle, ou bien son sommeil a été plus lourd ce matin que d'habitude. Il est inutile de l'attendre plus longtemps. »

Ils entrèrent dans la nef, et leurs regards furent attirés par un catafalque, sur lequel était étendu le cadavre d'un moine, enveloppé de sa robe noire, autour duquel brûlaient huit cierges, trois de chaque côté, un à la tête et un autre aux pieds. L'orgue murmurait l'air lugubre et sombre du *De Profundis*.

« J'observerai de plus près ce moine mort, avant de quitter l'église, dit Kenyon. Dans l'étude de mon art, la mort m'a souvent donné d'utiles indications qu'un corps vivant n'aurait pu me fournir. Mais voyons d'abord le tableau du Guide ; la lumière est favorable maintenant. »

Ils se dirigèrent vers la première chapelle à main droite, en entrant dans la nef, et se trouvèrent en face non d'un tableau, mais d'un rideau tiré sur un grand cadre. Les gens d'église en Italie ne se font aucun scrupule de sacrifier le vrai but pour lequel une œuvre d'art a été créée, à savoir de provoquer l'expansion du sentiment religieux, en donnant une apparence sensible aux saints, aux martyrs et aux symboles de la foi : ils sacrifient ce but élevé à un profit mesquin, et un rideau recouvre habituellement les tableaux des artistes les plus célèbres.

Le sacristain fut bientôt trouvé ; et il ne perdit pas de temps à découvrir le tableau représentant l'archange Michel, son pied divin sur la tête du démon terrassé.

« Où peut être Hilda? dit Kenyon. Ce n'est pas sa coutume de manquer un rendez-vous, et celui-ci a été pris tout à fait à son intention. Excepté elle, vous le savez, nous étions tous d'accord dans notre ressouvenir de ce tableau.

— Quant à moi, dit Miriam, je persiste dans mon sentiment. Je n'ai jamais été capable d'étudier aussi complétement que l'a pu faire Hilda le côté angélique de ce tableau. S'il lui en coûtait davantage pour être vertueuse, si son âme était moins pure et moins immaculée, elle aurait été plus compétente à critiquer ce tableau, et elle ne mettrait point tant d'enthousiasme à l'admirer. Ses défauts me frappent aujourd'hui plus vivement que jamais.

— Quels sont-ils donc? demanda Kenyon.

— Ne voyez-vous point combien cet archange a bon air avec ses ailes bien arrangés, son épée bien nette et bien brillante, son armure bien polie; sa tunique bleu de ciel est coquettement coupée à la dernière mode du Paradis! C'est avec une délicatesse presque dédaigneuse qu'il pose ses pieds bien chaussés sur la tête de son ennemi terrassé! Est-ce là l'attitude de la vertu, au sortir de sa lutte avec le mal? Non! non! les ailes de l'archange devraient être ébouriffées, une partie des plumes arrachées, les autres froissées, son épée devrait être dégouttante de sang, ébréchée, à demi brisée peut-être, son armure faussée et bossuée; ses vêtements déchirés, sa poitrine ensanglantée. Il devrait appuyer son pied avec une énergie fébrile sur la tête du vieux serpent, comme s'il doutait encore que la bataille fût bien finie, et s'il craignait que la victoire pût encore lui échapper. Et avec toute cette violence, cet air terrible, cette indicible horreur, il devrait y avoir pourtant quelque chose d'élevé, de tendre et de saint dans les yeux de Michel et sur ses lèvres. Mais la lutte de la vertu contre le vice jamais ne fut un jeu d'enfant, comme semble le trouver le brillant archange du Guide.

— De grâce, Miriam, dit Kenyon, étonné de la sombre énergie de ces paroles, peignez ce tableau tel que vous le concevez, vous ferez un chef-d'œuvre!

— Ma peinture pourrait avoir sa part de vérité, je vous assure, répondit-elle; mais ce qui m'effraye, c'est que la victoire pourrait rester au mal. J'imagine un noir démon, à l'œil enflammé, se jetant sur ce bel ange rose, lui enfonçant ses griffes dans le cou, et le perçant à la fin de son dard empoisonné. Voilà à quoi elles s'exposent, ces pauvres âmes qui engagent la lutte avec l'ennemi de Michel! »

Peut-être Miriam s'aperçut-elle alors que l'agitation de son esprit communiquait à ses paroles une vivacité excentrique; car elle s'arrêta, et détourna ses regards du tableau sans dire un mot de plus.

Pendant tout ce temps, Donatello avait paru très mal à son aise,

jetant des regards effrayés vers le cadavre, comme s'il ne pouvait en détourner les yeux, précisément à cause de l'horreur qu'il lui inspirait.

« Qu'est-ce, Donatello? lui demanda doucement Miriam. Vous êtes tout tremblant, mon pauvre ami. Qu'avez-vous?

— Ce chant funèbre m'oppresse; avec cela, l'air est si lourd que je puis à peine respirer. Et, là-bas, ce cadavre!

— Prenez courage, dit Miriam. Venez : nous devons nous approcher de ce cadavre. Il n'y a rien de tel, en pareil cas, que d'envisager en face et de près, ce qui nous fait horreur; des regards furtifs ou détournés nous font apparaître les choses terribles sous leur plus terrifiant aspect. Appuyez-vous sur moi, mon ami. Mon cœur est fort pour nous deux. »

Donatello eut un moment d'hésitation, puis il se serra contre Miriam, et se laissa conduire par elle vers la bière. Le sculpteur les suivit. Plusieurs personnes, principalement des femmes avec des enfants, se pressaient autour du cadavre; au moment où nos trois amis s'approchèrent, une mère s'agenouilla et fit agenouiller son enfant, et tous les deux ils baisèrent le crucifix et le chapelet qui étaient attachés à la ceinture du moine. Peut-être était-il mort en odeur de sainteté : ou, en tout cas, la mort, son froc noir et son capuchon concouraient à faire du révérend père un personnage sacré.

Comme pendant sa vie, le moine était revêtu du froc de laine brune des capucins, avec le capuchon de même étoffe rabattu sur sa tête, mais de façon à laisser le visage à découvert. Son rosaire et son crucifix étaient attachés à son côté, ses mains étaient croisées sur sa poitrine, ses pieds — il appartenait à un ordre déchaussé — dépassaient par-dessous son froc, raidis par la mort, ressemblant plus encore que sa figure à un moulage de cire. Ils étaient attachés ensemble au-dessus de la cheville par un ruban noir. Le visage était moins pâle que ne le sont d'ordinaire les cadavres, et semblait avoir conservé le léger coloris de la vie. Les paupières n'étaient abaissées qu'à demi et laissaient apercevoir les prunelles de ses yeux; on eût dit qu'il examinait les assistants et considérait s'ils étaient émus convenablement par la solennité de ses obsèques; ses sourcils hérissés donnaient un air sévère à son regard.

Miriam s'avança entre deux cierges allumés, et s'arrêta devant la bière.

« Mon Dieu, murmura-t-elle, qui est-ce là? »

Elle prit la main de Donatello, et sentit un frissonnement convulsif qui indiquait une violente et soudaine palpitation du cœur. La main du jeune homme devint de glace dans la sienne, qui était si froide elle-même, que leurs doigts craquaient les uns contre les

autres. Il n'était pas étonnant que leur sang se fût figé! Il n'était pas étonnant que leurs cœurs se fussent soulevés et eussent cessé de battre! Ce visage du moine mort qui les regardait à travers ses paupières entr'ouvertes, — c'était le même visage qui avait traversé leurs âmes de son regard perçant, la nuit dernière, quand Donatello avait accompli son acte terrible.

Le sculpteur s'était arrêté au pied de la bière, et ne pouvait voir le visage du moine.

« Je ne sais pourquoi, dit-il, ces pieds nus m'affectent étrangement. Ils ont foulé souvent les durs pavés de Rome! ils ont parcouru ces cent autres routes du monde par lesquelles les moines vont mendier pour leur confrérie! Que de fois n'ont-ils pas traversé les cloîtres et les sombres corridors de son couvent! Il serait curieux de retrouver leurs traces, à travers tous les lieux qu'ils ont parcourus, depuis qu'ils étaient les pieds roses et délicats d'un enfant, — alors que, froids comme ils le sont maintenant, ils étaient réchauffés dans la main d'une mère. »

Comme ses amis, que Kenyon croyait auprès de lui, ne répondaient pas à cette boutade, il regarda et les aperçut à la tête de la bière. Il s'avança auprès d'eux et contempla les traits du mort.

« Ah! » s'écria-t-il!

Une secrète horreur le saisit; il jeta sur Miriam un regard effaré. Non pas qu'il eût cependant aucun soupçon nettement défini, ni même aucune idée lointaine qu'elle pût être en quelque façon responsable de la mort subite de cet homme. Il eût été trop extravagant en vérité de rattacher le modèle de Miriam, le fou de la nuit dernière, au capucin mort d'aujourd'hui. Cela eût ressemblé à une de ces inexplicables transformations, à une de ces étranges substitutions d'identités qui arrivent quelquefois parmi les personnages d'un rêve, et Kenyon avait conscience d'être parfaitement éveillé.

Alors survint une circonstance qui vint porter à son comble le caractère fantastique de cette scène. Tandis que les trois amis contemplaient ainsi ce cadavre, ils remarquèrent qu'un petit filet de sang suintait tout à coup de ses narines, et s'infiltrait dans l'épaisseur de sa barbe.

« Voilà qui est étrange, dit Kenyon, le moine paraît être mort d'apoplexie, ou de quelque autre attaque subite, et cependant le sang n'est pas coagulé.

— Voyez-vous là une explication suffisante? demanda Miriam en souriant au sculpteur, qui, involontairement, avait tourné les yeux sur elle. Vous en contentez-vous?

— Et pourquoi non? répondit-il.

— Il va sans dire, poursuivit-elle, que vous connaissez le vieux

dicton superstitieux sur ce sang coulant des narines d'un cadavre. Ne peut-on pas dire que c'est qu'à l'instant le meurtrier du moine vient d'entrer dans l'Eglise? et probablement ce n'est personne autre que le meurtrier privilégié, son médecin.

— Je ne puis plaisanter sur ce sujet, dit Kenyon. C'est quelque chose de laid à voir.

— Oui, oui, d'horrible à voir et à penser! reprit-elle avec un de ces longs soupirs qui souvent trahissent un cœur blessé en s'échappant à l'improviste. Nous ne pouvons regarder cela plus longtemps. Venez, Donatello, sortons de cette église lugubre. Le soleil vous fera du bien. »

Une femme fit-elle jamais un pareil effort sur elle-même! Miriam ne pouvait expliquer par aucune supposition plausible l'identité du capucin mort, exposé, suivant la coutume, dans la nef de l'église de son couvent, avec celle de son persécuteur, assassiné, précipité fatalement au fond d'un abîme. Elle se persuada que, par un effet de son imagination, un cadavre étranger et inconnu avait, pendant qu'elle le regardait, pris la ressemblance de cette figure si terriblement empreinte dans son souvenir. C'était un symbole, peut-être, de ce supplice terrible auquel elle était condamnée, qui allait lui montrer l'image de son crime réfléchie dans tous les objets, et qui allait transformer pour elle la grande et calme face de la nature, dans son ensemble et dans ses détails innombrables, en une réminiscence multiple du visage de cet homme tué.

Quand elle se fut détournée de la bière et qu'elle s'en fut éloignée de quelques pas, convaincue que cette ressemblance n'était qu'une illusion qui s'évanouirait à un examen plus attentif et plus froid, elle voulut revoir de nouveau le cadavre; et tout de suite, autrement, la tombe allait se refermer sur lui, et la terrible illusion se fixer irrévocablement dans le cerveau de Miriam.

« Attendez-moi un instant, dit-elle à ses amis; seulement une minute! »

Elle revint sur ses pas et contempla de nouveau le cadavre. Oui, c'étaient vraiment les traits que Miriam avait connus si bien; c'était vraiment ce visage qu'elle avait vu pour la première fois à une époque beaucoup plus éloignée que ne le soupçonnaient ses amis; c'était vraiment cette forme de boue qu'avait revêtue le mauvais esprit qui avait flétri sa tendre jeunesse, et qui, femme, l'avait poussée à se souiller d'un crime. Mais, soit la majesté de la mort, soit qu'à l'origine il y eût eu, dans le caractère de cet homme, quelque chose de réellement noble et grand, que son âme, en quittant son enveloppe, avait empreint sur sa physionomie, Miriam se sentit émue et effrayée, non par l'horreur naturelle d'un tel spectacle, mais par le sé-

vère regard de reproche qui semblait s'échapper de ses paupières entr'ouvertes. Tout le temps de sa vie, il n'y avait rien eu de plus vil que cet homme. Elle le savait ; il n'était aucun fait dont sa conscience lui démontrât aussi clairement la certitude ; et cependant, le persécuteur, maintenant qu'il était abrité par la mort, menaçait sa victime, et rejetait le blâme sur elle.

« Est-ce vraiment toi ? murmura-t-elle, si bas que sa voix se confondait avec son haleine. Alors, tu n'as pas le droit de me regarder de cet air terrible. Mais es-tu la réalité ou une vision ? »

Et elle se pencha sur le cadavre jusqu'à ce qu'une des belles boucles de sa chevelure vînt effleurer le front du mort. Elle toucha avec ses doigts une de ses mains croisées.

« C'est lui ! dit Miriam. Voici la cicatrice de son front, que je connais si bien. Ce n'est pas une vision. Je puis le toucher. Je n'ai pas besoin de poursuivre plus loin mes investigations : il ne me reste plus qu'à agir pour le mieux. »

La crise développa d'une façon merveilleuse, dans Miriam, toute l'énergie de son âme et l'empire de sa volonté sur ses émotions. Elle cessa de trembler ; elle se releva avec dignité, et jeta un fier coup d'œil sur son ennemi mort, essayant de dominer et d'éteindre le regard accusateur qu'il lui lançait à travers ses paupières entr'ouvertes.

« Non, tu ne dois pas me regarder ainsi, dit-elle. Ni maintenant, ni quand nous comparaîtrons l'un et l'autre au tribunal de Dieu. Je ne crains pas de te retrouver là. Adieu, jusqu'à une nouvelle rencontre. »

Et, agitant sa main avec hauteur, Miriam rejoignit ses amis, qui l'attendaient à la porte de l'église. Comme ils sortaient, le sacristain les arrêta et proposa de leur montrer le cimetière du couvent, où les frères décédés reposent dans une terre consacrée, apportée de Jérusalem.

« Est-ce dans ce cimetière que sera enterré le moine exposé là-bas ? demanda Miriam.

— Frère Antonio ? Sûrement, notre bon frère doit reposer dans la terre sainte. Son tombeau est déjà ouvert, et, pour lui faire place, on en a retiré le dernier occupant. Voulez-vous voir cela, signorina ?

— Je veux bien, dit Miriam.

— Vous m'excuserez, dit Kenyon ; mais il faut que je vous quitte. D'ailleurs, un moine mort, c'est plus qu'il ne m'en faut, et je ne me sens pas la force d'affronter tout l'ossuaire du couvent. »

On pouvait facilement apercevoir, dans les yeux de Donatello, que, comme le sculpteur, il eût été fort aise de pouvoir se dispenser de visiter le fameux cimetière des Capucins. Mais les nerfs de Miriam

étaient si violemment excités, qu'elle éprouvait une sorte d'ivresse sauvage, qui lui paraissait en même temps une expiation purificatoire, à passer du spectacle terrible qu'elle venait de voir à un autre qui devait lui offrir une longue accumulation d'horreurs. D'ailleurs, un sentiment étrange de devoir la poussait à aller visiter la dernière demeure de celui dont la destinée avait été si fatalement mêlée à la sienne. Elle suivit donc le sacristain, et elle entraîna son ami avec elle, murmurant à voix basse les encouragements dont il avait besoin.

Le cimetière est situé au-dessous de l'église. Un long corridor éclairé par des soupiraux donne accès dans une suite de caveaux ou chapelles, qui ont pour sol une couche de terre sainte de Jérusalem. Comme ce cimetière est petit et que c'est un précieux privilége de reposer en terre sainte, les frères ont la coutume, quand un des leurs meurt, de retirer le cadavre enterré depuis le plus de temps et de mettre le nouveau cadavre à sa place. Ainsi, chacun des moines, à son tour, jouit du luxe d'une sépulture consacrée, mais seulement pour un temps limité. L'arrangement des squelettes déterrés est ce qui fait l'intérêt particulier de ce cimetière. Les plafonds voûtés des chapelles mortuaires sont soutenus par des piliers massifs, auxquels sont adossés des pilastres faits d'ossements qui, disposés avec symétrie, forment une singulière architecture. Des squelettes entiers superposés couronnent ces arches. On dirait des bas-reliefs. Il n'est pas possible de décrire cet effet à la fois sombre et grotesque, combiné avec un certain art. Quelle quantité de cadavres de moines, à travers tant de siècles, ont servi à élever ces arcs de mortalité! Pour quelques-uns des squelettes, il y a des inscriptions indiquant que le moine qui est placé là mourut tel jour de telle année. Mais le plus grand nombre sont confondus et empilés indistinctement pour former ces trophées funèbres. Des niches sont aussi creusées dans les murs, où des squelettes se tiennent debout ou assis, vêtus de l'habit sombre qu'ils portèrent durant leur vie, avec des étiquettes indiquant leur nom et la date de leur décès. Quelques-uns des squelettes sont encore couverts d'une peau jaune et séchée, des mèches de cheveux sortent par-dessous leurs capuchons, leur visage est contracté par une grimace hideuse et répulsive. Un révérend père, entre autres, a la bouche entr'ouverte comme s'il était mort en poussant un cri de terreur et de désespoir, qui peut-être retentit encore à travers l'éternité.

Miriam parcourut tous les caveaux jusqu'au dernier, où elle vit une fosse ouverte.

« C'est pour le mort qui est exposé dans l'église? demanda-t-elle.

— Oui, signorina. C'est le lit de repos du frère Antonio qui est mort cette nuit; et dans cette niche vous voyez le squelette d'un frère qui fut enterré il y a trente ans, et qui a été retiré pour faire place au défunt.

— C'est une idée fort peu satisfaisante, que vos pauvres frères ne puissent pas même avoir à eux leurs tombeaux. Ils doivent s'y coucher avec une nerveuse préoccupation, comme des hommes qui savent qu'ils seront dérangés de leur lit au milieu de la nuit. Ne serait-il pas possible, en payant pour cela, d'assurer au frère Antonio, puisque tel est son nom, la paisible jouissance de ce tombeau jusqu'à ce que sonne la trompette du jugement dernier?

— Absolument impossible, signorina, et cela n'est même pas désirable. Un quart de siècle à reposer dans la terre sainte de Jérusalem est meilleur que mille ans dans une autre terre. Nos frères trouvent un bon repos ici. Il n'y a jamais eu de fantôme qui soit sorti de ce cimetière béni.

— Tant mieux! dit Miriam. Et puisse celui que vous allez y ensevelir tout à l'heure ne pas faire exception à la règle! »

En quittant le cimetière, Miriam remit au sacristain une petite somme qui devait être appliquée à faire dire des messes pour le repos de l'âme du frère Antonio.

XII

« Donatello, dit Miriam avec anxiété lorsqu'ils se trouvèrent sur la place Barberini, que puis-je faire pour vous, mon cher ami? Vous tremblez comme si vous aviez la fièvre?

— Oui, dit Donatello; mon cœur se brise. »

Aussitôt qu'elle put recueillir ses pensées, Miriam conduisit le jeune homme aux jardins de la villa Médicis, espérant que l'ombre et le soleil de ce délicieux endroit ranimeraient un peu ses esprits. Le bosquet est traversé par de longues allées, avec des bordures de buis qui forment des haies épaisses et élevées; à chaque intersection, le visiteur trouve des siéges de pierre recouverts de mousse pour se reposer, et des statues de marbre le regardent tristement, paraissant pleurer sur la mutilation de leur nez. Dans les parties les plus ouvertes des jardins, devant la façade sculptée de la villa, sont disposées des fontaines et des corbeilles de fleurs où, dans la belle saison, sous le doux soleil d'Italie, éclosent une profusion de roses dont la brise répand au loin le parfum.

Mais Donatello ne trouvait aucune jouissance à toutes ces choses.

Il marchait dans une apathie silencieuse, et jetait sur Miriam des regards étranges et égarés quand elle le regardait tendrement pour essayer de soulager un peu son cœur du poids qui l'accablait.

Elle le fit asseoir sur un banc de pierre, dans un rond-point où deux allées se croisaient, de façon que l'on pouvait apercevoir de loin l'arrivée d'un importun.

« Mon bon ami, dit-elle, prenant une de ses mains dans les deux siennes, que puis-je faire pour vous consoler?

— Rien, dit Donatello avec une sombre réserve. Rien ne pourra jamais me consoler.

— J'accepte ma propre misère, continua Miriam; mon propre crime, si crime il y a, et, crime ou misère, je sais comment m'en arranger. Mais vous, mon cher ami, qui êtes une de ces rares créatures dans le monde qui semblent devoir être à l'abri de la tristesse et du chagrin, vous que j'imaginais presque appartenir à une race qui s'est évanouie pour toujours, survivant pour montrer au monde combien heureuse était la vie de l'âge d'or, qu'avez-vous affaire de cette misère ou de ce crime?

— Ils viennent pour moi comme pour les autres hommes; sans doute j'étais né pour eux.

— Non, non. Ils doivent être uniquement pour moi. La responsabilité de ce qui s'est passé m'appartient tout entière. Hélas! pourquoi suis-je née? pourquoi nous sommes-nous rencontrés? pourquoi ne vous ai-je pas éloigné de moi, sachant — car mon cœur me le faisait pressentir — que la fatalité qui pesait sur moi devait aussi vous envelopper? »

Il porta sa main à sa poitrine, et en même temps celle de Miriam qui la tenait.

« J'ai un grand poids là, dit-il.

— Reposez votre cœur sur le mien, cher enfant, reprit Miriam. Laissez-moi supporter tout son fardeau; je suis bien capable de le porter, car je suis une femme et je vous aime. Je vous aime, Donatello. Est-ce qu'il n'y a pas une consolation pour vous dans cet aveu? Regardez-moi. Autrefois vous trouviez du charme à arrêter vos regards sur mon visage. Regardez dans mes yeux; regardez dans mon âme. Fouillez aussi profondément que vous pourrez : vous ne verrez jamais la moitié seulement de la tendresse et du dévouement qui y sont en réserve pour vous. Tout ce que je demande, c'est que vous acceptiez mon sacrifice (et ce ne doit pas être un sacrifice pour un amour aussi grand que le mien), et qu'ainsi, je puisse soulager ce mal que vous avez encouru pour me sauver. »

Toute cette ferveur de Miriam ne put pas arracher Donatello à son morne silence.

« Oh! parlez-moi. Promettez-moi seulement d'être un peu heureux.

— Heureux! murmura Donatello. Ah! jamais plus! jamais plus!

— Jamais! c'est un terrible mot à me dire. Un terrible mot à laisser sur le cœur d'une femme qui vous aime et qui a conscience d'avoir causé votre malheur! Si vous m'aimez, Donatello, ne répétez plus cela. Et certainement vous m'aimez!

— Oui, » dit Donatello toujours sombre.

Miriam lâcha la main du jeune homme, mais elle ne retira pas la sienne, pour voir s'il ferait quelque effort pour la retenir. Avec un profond soupir, comme un dormeur dans un songe agité, Donatello changea de position et pressa son front avec ses deux mains.

« Il a plus de mal encore que je ne l'avais cru, dit Miriam avec compassion. Hélas! ç'a été une triste méprise! Il aurait pu y avoir une bénédiction dans les conséquences de cet acte, s'il y eût été poussé par un amour assez fort pour survivre à la frénésie du terrible moment, assez puissant pour devenir sa propre loi et se justifier contre le remords! Mais, avoir accompli un horrible meurtre (et ce fut un crime, puisque l'amour, annihilant les distinctions morales, n'est pas venu le transformer) sans autre raison que la fantaisie d'un enfant! J'ai pitié de lui de toute la profondeur de mon âme; car, pour moi-même, je suis hors de ma propre pitié et de celle des autres! »

Elle se leva et se tint debout devant le jeune homme d'un air triste et plein de commisération, offrant l'aspect lamentable d'une âme perdue, moins sensible encore à sa ruine qu'à celle de son ami.

« Donatello, nous devons nous séparer, dit-elle avec une fermeté mélancolique. Oui, laissez-moi. Retournez à votre vieux château, qui domine les vertes vallées dont vous m'avez parlé, dans les Apennins. Alors tout ce qui s'est passé vous paraîtra comme un mauvais rêve. Car, en rêve, la conscience dort, et nous commettons souvent des actes dont nous serions incapables étant éveillés. L'action qu'il vous a paru faire la nuit dernière n'a pas été autre chose qu'un rêve. Allez, et oubliez tout.

— Ah! cette terrible face, dit Donatello, pressant ses mains sur ses yeux. Est-ce que vous croyez que ce soit une illusion?

— Oui, car vous la voyez avec les yeux d'un homme qui rêve encore. C'est une pure illusion; et la preuve c'est que, dans cette disposition, vous ne pouvez pas même voir mon visage. Autrefois, vous trouviez qu'il était beau; aujourd'hui, il a perdu pour vous tous ses charmes. Mais il pourrait encore garder une misérable puissance de vous rappeler l'illusion passée, et, avec elle, de faire

renaître le remords et l'angoisse qui assombriraient votre vie. Laissez-moi donc et oubliez-moi.

— Vous oublier, Miriam ! dit Donatello, qui parut se réveiller un peu de l'apathie de son désespoir. Si je pouvais me souvenir de vous et vous revoir sans cette terrible face, qui me regarde pardessus votre épaule, ce serait une consolation au moins, sinon une joie.

— Mais puisque ce visage vous poursuit à travers le mien, reprit Miriam, qui ne put s'empêcher de jeter un regard superstitieux derrière elle, nous devons nous séparer. Adieu donc ! Mais si jamais, dans le malheur, dans le danger, dans la honte, dans la pauvreté, dans tout ce que l'angoisse a de plus poignant, ou le destin de plus pénible, si vous aviez besoin d'une vie qui vous fût consacrée tout entière, seulement pour soulager un peu la vôtre, alors appelez-moi. Puissiez-vous n'avoir jamais besoin de moi ! Mais, s'il en est autrement, un désir — presque un désir inexprimé — me ramènera auprès de vous. »

Elle s'arrêta un moment, attendant une réponse ; mais les yeux de Donatello étaient retombés fixement vers la terre et il ne trouvait pas, dans son esprit égaré et dans son cœur oppressé, un mot à répondre.

« Cette heure dont je parle ne viendra peut-être jamais, reprit-elle encore. Ainsi, adieu ! adieu pour toujours !

— Adieu ! » dit Donatello.

Sa voix put à peine se frayer un passage à travers cette obsession d'émotions et de pensées inaccoutumées, appesanties sur lui comme un sombre, épais nuage. Sans doute, il voyait Miriam dans une ombre si vaporeuse, qu'elle lui paraissait une vision ; il n'entendit ses paroles que comme un faible et lointain écho.

Elle se détourna, et, quoique son cœur fût ému d'une vive tendresse, elle ne voulut pas profaner cette séparation solennelle par un embrassement, ni même par une pression de main. Elle s'éloigna. Ainsi, aussitôt après cette manifestation d'un amour si puissant, qui les avait poussés à un acte si terrible, ils se séparaient, en apparence, aussi froidement que des gens qui se sont rencontrés un instant par hasard.

Donatello, quand Miriam fut partie, se laissa tomber sur le banc de pierre, et tira son chapeau sur ses yeux, comme les enfants insoucieux de l'indolente Italie quand ils s'endorment au soleil. Il était en proie à une stupeur, qu'il prenait pour un de ces assoupissements auxquels il était sujet auparavant. Mais bientôt, il se leva, et, lentement, quitta le jardin. Quelquefois il s'arrêtait, comme s'il entendait un cri, ou bien il se détournait, comme s'il eût aperçu

quelque terrible apparition. Dans cette sombre disposition, égaré par la nouveauté du crime et des remords, il avait presque entièrement perdu cette ressemblance à laquelle, au commencement de notre récit, ses trois amis feignaient de le reconnaître pour le vrai Faune de Praxitèle.

XIII

Après avoir quitté les jardins Médicis, Miriam se sentit en quelque sorte égarée dans le monde, et, n'ayant aucune raison d'aller en un lieu plutôt que dans l'autre, elle laissa le hasard diriger ses pas. En errant ainsi à travers les détours de Rome, elle arriva en face de la tour d'Hilda, et l'idée lui vint de grimper à l'aire de la jeune fille, et de s'informer pourquoi elle avait manqué au rendez-vous pris pour le matin à l'église des Capucins. On fait souvent les actes les plus insignifiants de la vie dans les moments les plus anxieux et les plus graves ; aussi ne serait-il pas du tout étonnant que Miriam ait cédé seulement au léger motif de curiosité que nous indiquons. Mais elle se souvenait aussi, et non sans une certaine épouvante, que Kenyon lui avait dit qu'Hilda était retournée sur ses pas pour la rejoindre. Si elle eût eu à choisir entre l'infamie aux yeux de tout le monde, ou bien aux yeux seuls d'Hilda, Miriam aurait, sans hésiter, accepté la première alternative, à la condition de rester pure dans l'estime de sa candide amie. Cette possibilité donc, qu'Hilda eût assisté à la scène de la nuit précédente, était sans doute le principal motif qui poussait Miriam à rendre visite à son amie, et qui la rendait plus troublée et plus hésitante à mesure qu'elle approchait.

« Sois calme, mon cœur, dit Miriam en appuyant sa main contre sa poitrine. Pourquoi bats-tu ainsi ? N'as-tu pas enduré des choses plus terribles ? »

Quelles que fussent ses appréhensions, elle ne voulut pas retourner sur ses pas. Il pouvait arriver, et c'eût été une consolation qui l'eût soulagée du poids d'un monde, qu'Hilda, ne sachant rien de l'événement de la nuit précédente, accueillît son amie avec un sourire joyeux, et rendît ainsi à son cœur glacé une partie de sa chaleur vitale. Mais, coupable comme elle l'était, Miriam pouvait-elle laisser Hilda embrasser sa joue, serrer sa main comme autrefois ?

« Non, je ne permettrai pas que sa pureté se souille à mon contact maudit, se dit Miriam en montant l'escalier de la tour, si je puis avoir assez de force pour l'en empêcher. Mais cela serait si doux pour calmer la fièvre de mon cœur ! Il n'y aura point de mal

pour ma pure Hilda à me donner seulement un baiser en nous séparant. Ce doit être tout. »

Mais, quand elle fut presque au sommet de la tour, Miriam s'arrêta.

« Non, se dit-elle ; mes lèvres, mes mains ne doivent jamais plus toucher celles d'Hilda. »

Hilda était assise dans son atelier. Si vos regards eussent pu pénétrer dans la petite chambre attenante, vous auriez vu l'empreinte légère de son corps sur le lit ; mais la couverture blanche n'avait point été défaite ; l'oreiller attestait l'agitation de la nuit ; la pauvre enfant avait retourné sur lui sa figure et l'avait inondé de ces larmes que versent les cœurs innocents à la première découverte de l'existence du mal dans le monde. Ces cœurs jeunes et purs ne sont pas capables de ressentir cette misérable vérité, jusqu'à ce qu'elle leur soit rendue sensible par le crime de quelque ami en qui ils ont confiance. Ils ont entendu souvent parler du mal dans le monde et semblent le connaître, mais seulement comme une théorie abstraite. A un moment donné, quelque personne, qu'ils ont en trop haute estime, est chargée par la Providence de leur donner cette dure leçon ; elle commet un crime, et Adam tombe de nouveau, et le Paradis est de nouveau perdu et fermé pour toujours, avec des épées de feu qui en gardent les portes.

La chaise sur laquelle Hilda était assise se trouvait près du chevalet sur lequel était encore le portrait de Béatrice Cenci. C'est une remarquable particularité de ce tableau que la profonde expression de la physionomie de Béatrice qui élude un regard direct, et qui peut être saisie seulement lorsqu'on la regarde de côté, ou que l'œil tombe par hasard sur elle ; comme si la toile avait vie et conscience, et qu'une ferme résolution de ne pas trahir le secret de son chagrin ou de sa faute ne permît à la vérité de se manifester que lorsqu'elle se figurait rester inaperçue. C'est là un effet unique en peinture.

Une glace était en face du chevalet, dans laquelle se réfléchissaient en même temps la figure de Béatrice et celle d'Hilda ; dans un de ces nerveux changements de position qui trahissaient le trouble de son âme, Hilda par hasard jeta les yeux sur la glace ; et elle trouva entre elle et l'héroïne de son tableau comme une ressemblance imprévue.

« Et moi aussi, je suis souillée par le crime ! » se dit la pauvre jeune fille en cachant son visage dans ses mains.

Non ! Hilda n'avait rien perdu de sa pureté ! Mais à l'égard du portrait de Béatrice Cenci, l'incident suggère une théorie qui peut expliquer le morne chagrin de cette infortunée et ces ombres mystérieuses de crime qui l'enveloppent, sans la dépouiller de la pureté

que nous aimons à lui attribuer. Qui peut regarder cette bouche si pure, avec ces lèvres à demi ouvertes, aussi candides que celles d'un enfant, et ne pas proclamer que Béatrice est innocente! Ce fut la conscience intime du crime de son père qui jeta sur elle ces ombres, et l'a reléguée dans cette région d'inaccessible isolement où aucune sympathie humaine ne peut arriver à elle. Ce fut la conscience du crime de Miriam qui donna la même expression à la physionomie d'Hilda.

La jeune artiste remua nerveusement sa chaise pour ne pas se trouver plus longtemps en face de la glace. Jamais auparavant cette nature jeune, énergique et active n'avait ressenti un semblable désespoir. C'était le monde qui lui échappait. Sa plus chère amie, dont le cœur lui semblait le plus précieux et le plus solide des biens qui fussent en sa possession, n'existait plus désormais pour elle. Et dans ce vide terrible où Miriam avait disparu, la substance même et la vérité de la vie, les motifs d'effort, la joie du succès, tout s'était abîmé avec elle.

Midi était sonné depuis quelque temps déjà, quand un pas se fit entendre dans l'escalier; il avait dépassé le point extrême de communication avec les étages inférieurs du palais, et il montait évidemment à la retraite d'Hilda. Tout faible que fût ce pas, elle l'entendit et le reconnut. Il la fit tressaillir d'une soudaine animation. Son premier mouvement fut de fermer sa porte à la clef et au verrou. Mais elle songea que ce serait de sa part une indigne lâcheté, et aussi que Miriam, jusqu'à ce jour sa plus intime amie, avait droit à s'entendre dire en face les motifs qui désormais les rendaient étrangères l'une à l'autre.

Elle entendit Miriam, avant d'entrer, s'arrêter sur le seuil de la porte. Nous avons vu que celle-ci avait pris la résolution de s'abstenir de tout baiser et de tout serrement de main. Nous ne savons ce qu'était devenue cette résolution; mais, tandis que d'habitude il y avait dans les démonstrations d'affection de Miriam une certaine réserve en rapport avec la délicatesse de son amie, elle entra en ouvrant les bras pour y presser affectueusement Hilda.

« Très chère Hilda, s'écria-t-elle, comme je me sens heureuse de vous voir! »

Hilda était debout au milieu de la chambre; tandis que son amie s'avançait vers elle, elle étendit le bras avec un geste involontaire de répulsion, tellement significatif, que Miriam sentit comme un abîme qui venait de s'ouvrir entre elles deux. Elles pouvaient se regarder et se parler des deux bords opposés, mais sans la possibilité de pouvoir plus jamais se rencontrer; ou du moins, comme sur l'abîme on ne pouvait jeter un pont, il eût fallu pour cela parcourir

tout le cercle de l'éternité. Il y avait de la terreur dans la seule pensée de leur réunion ; c'était comme si l'une ou l'autre fût morte, et que dès lors elles ne pussent plus se revoir sans violer une loi de l'ordre spirituel.

Cependant Miriam, dans l'excès de son désespoir, fit encore un pas vers l'amie qu'elle avait perdue.

« Ne m'approchez pas, Miriam, dit Hilda. »

Son regard et son ton étaient ceux d'une supplication pleine d'angoisse ; et pourtant ils exprimaient une sorte de confiance, comme si la jeune fille se fût sentie protégée par une sauvegarde qui ne pouvait être violée.

« Qu'est-il donc survenu entre nous? demanda Miriam. Ne sommes-nous plus amies?

— Non, non, dit Hilda en frissonnant.

— Du moins nous avons été amies, continua Miriam. Je vous aimais tendrement. Je vous aime encore. Vous étiez pour moi comme une jeune sœur; oui, plus chère qu'une sœur du même sang; car vous et moi nous étions si isolées, si étrangères au monde, que cette solitude nous rapprochait plus étroitement. Ainsi, vous ne voulez pas toucher ma main? Ne suis-je donc plus la même qu'hier?

— Hélas! non, Miriam.

— Si, je suis la même, la même pour vous. Si vous touchiez ma main, vous trouveriez son étreinte aussi affectueuse que jamais. Si vous étiez malade ou souffrante, je veillerais le jour et la nuit près de vous. C'est dans ces simples services que se montre la véritable affection, et c'est pour cela que j'en parle. Cependant, on dirait que vous me regardez comme placée maintenant en dehors de l'humanité.

— Ce n'est pas moi, Miriam, non, ce n'est pas moi qui ai rompu cette amitié.

— Vous, et vous seulement, Hilda, reprit Miriam, poussée à défendre sa cause en raison même de la répulsion que lui opposait son amie. Je suis encore une femme, comme je l'étais hier, douée de la même franchise, de la même chaleur de cœur, de la même amitié que vous m'avez toujours connue. Et, croyez-moi, Hilda, quand deux amies se trouvent, comme nous, isolées ainsi du monde, il n'y a que quelque forfaiture rendant toute sûreté de rapports impossible entre elles qui puisse justifier l'une ou l'autre de rompre ces liens. Vous ai-je trompée? Alors repoussez-moi. Vous ai-je causé quelque préjudice personnel? Alors, pardonnez-moi, si vous le pouvez. Mais ai-je péché contre Dieu et les hommes, et gravement péché? Alors, soyez plus que jamais mon amie, car j'ai davantage besoin de votre amitié!

— Ne jetez point ainsi le trouble dans mon âme, Miriam, dit

Hilda, qui n'avait cessé d'exprimer, par ses yeux et par ses gestes, l'angoisse que lui infligeait cet entrevue. Si j'étais un ange de Dieu, d'une nature impeccable, et couverte de vêtements qu'aucune souillure ne pût atteindre, je pourrais rester à votre côté et essayer de vous tendre la main. Mais je suis une pauvre fille sans appui, que Dieu a placée dans un monde corrompu, et à laquelle il a seulement donné une robe blanche, en lui ordonnant de la lui rapporter pure. Votre influence serait trop forte pour moi. La pure et claire atmosphère dans laquelle j'essaye de discerner quelles choses sont bonnes et vraies perdrait sa transparence. Ainsi donc, Miriam, avant qu'il soit trop tard, je dois m'en rapporter à ce terrible brisement de cœur qui m'avertit de vous éviter.

— Ah ! cela est dur ! cela est terrible ! murmura Miriam en pressant sa tête dans ses mains. Après quelques secondes, elle releva les yeux, aussi pâle que la mort mais avec fermeté : J'avais toujours dit, Hilda, que vous étiez sans pitié. J'en avais le pressentiment même quand vous m'aimiez le mieux. Vous n'avez jamais commis de faute et vous ne comprenez pas du tout ce qu'il en est ; c'est pour cela que vous êtes si terriblement sévère. Pour un ange c'est bien ; mais si vous êtes une créature humaine, si vous êtes une femme destinée à vivre sur la terre parmi des femmes et des hommes, il serait bon que vous commissiez une faute à votre tour pour adoucir votre cœur et le rendre miséricordieux.

— Que Dieu me pardonne, dit Hilda, si j'ai dit inutilement une cruelle parole.

— Soyez tranquille à cet égard, puisque moi, dont elle brise le cœur, je vous pardonne. Mais avant que nous nous séparions pour toujours, dites-moi ce que vous avez vu ou appris sur mon compte depuis la dernière fois que nous nous sommes vues ?

— Une chose terrible, Miriam ! dit Hilda devenant encore plus pâle.

— Voyez-vous cela écrit sur mon visage ou peint dans mes yeux ? demanda Miriam avec une sorte de raillerie frénétique. Je serai bien aise de connaître cette Providence ou cette fatalité qui suscite des témoins pour nous surprendre quand nous nous imaginions agir dans le plus absolu secret. Tout Rome l'a vu alors ? ou du moins toute notre joyeuse société d'artistes ? ou bien y a-t-il quelque tache de sang sur moi ? ou quelque odeur de meurtre dans mes vêtements ? On parle de cette monstrueuse difformité subitement contractée par les démons qui étaient autrefois des anges radieux. Est-ce que vous apercevez déjà en moi quelque chose de semblable ? Dites-moi, Hilda, au nom de notre amitié passée, tout ce que vous savez. »

Ainsi adjurée, épouvantée encore par la sauvage émotion que

Miriam ne pouvait contenir, Hilda fit un effort sur elle-même pour dire ce dont elle avait été témoin :

« Après le départ de nos amis, je revins sur mes pas pour vous parler; car il m'avait paru remarquer du trouble dans votre esprit, et je voulais partager votre peine avec vous si vous me l'aviez permis. La porte de la petite cour était fermée; je la poussai pour l'ouvrir, et je vis vous et Donatello, et une troisième personne que j'avais déjà aperçue dans l'ombre d'une niche. Le modèle s'approcha de vous, Miriam : vous tombâtes à genoux devant lui et Donatello s'élança sur lui. Je voulus crier, mais ma voix se dessécha dans ma gorge; je voulus m'élancer, mais mes pieds semblaient avoir pris racine dans le sol. Ce fut comme un coup de foudre. Un regard fut échangé entre vous et Donatello, un regard.....

— Oui, Hilda, oui, interrompit Miriam avec une impatience fiévreuse. Ne vous arrêtez pas, ce regard.....

— Il révéla toute votre âme, continua Hilda, fermant les yeux comme pour chasser l'affreux souvenir. Un regard de haine, de triomphe, de vengeance, comme s'il eût exprimé la joie d'une protection inespérée.

— Ah ! Donatello avait raison alors, dit Miriam, qui tremblait de tous ses membres. Mes yeux lui ordonnèrent réellement de faire ce qu'il a fait. Poursuivez, Hilda.

— Tout se passa aussi vite que l'éblouissement d'un éclair. Et cependant il me parut que Donatello s'était arrêté, le temps de reprendre haleine. Mais ce regard!.... Ah! Miriam, épargnez-moi. Est-il besoin que j'en dise davantage?

— Non, il n'est besoin de rien de plus, Hilda, reprit Miriam, courbant la tête comme si elle venait d'entendre une sentence de condamnation d'un tribunal suprême, c'est assez. Vous avez satisfait mon esprit sur un point qui l'inquiétait considérablement. Maintenant je serai tranquille. Merci, Hilda. »

Sur le point de partir, et déjà sur le seuil de la porte, elle se retourna.

« C'est un terrible secret pour un cœur de jeune fille. Qu'allez-vous en faire, ma pauvre enfant?

— Le ciel m'aidera et me guidera, répondit Hilda, car ce fardeau m'écrase. Cela me parait un crime de savoir une telle chose, et de la renfermer dans mon cœur. C'est un tourment qui m'obsède. Oh ! ma mère! ma mère! Si elle était encore vivante, je traverserais terre et mer pour lui confier ce sombre secret. Mais je suis seule, seule; Miriam, vous qui avez été ma plus chère, ma seule amie, dites-moi ce qu'il faut que je fasse. »

Il était singulier assurément, cet appel de la jeune fille innocente

à la femme coupable qu'elle venait précisément de bannir de son cœur. Mais c'était un frappant témoignage de l'impression que la droiture naturelle et la générosité de Miriam avaient laissée dans le cœur de l'amie qui l'avait le mieux connue, et il procurait un profond soulagement à la pauvre criminelle, en lui prouvant que le lien entre Hilda et elle était encore vivant.

« Si je pensais, dit-elle, que cela pût être bon pour la paix de votre esprit de porter témoignage contre moi de ce crime à la face du monde, aucune considération personnelle ne m'arrêterait; mais je crois que vous ne trouveriez là aucun soulagement. Mon procès ne peut être instruit ni jugé devant un tribunal terrestre, et de cela, Hilda, vous auriez peut-être fatalement conscience quand il serait trop tard. Cependant, Hilda, je ne voudrais pas que vous gardiez ce secret dans votre cœur, si c'est un fardeau trop pénible et s'il vous tourmente comme un venin; il faut que vous le rejetiez. N'avez-vous plus d'autre ami, maintenant que vous êtes forcée de me chasser de votre cœur ?

— Plus d'autre!

— Si, Kenyon.

— Il ne peut être mon ami, parce que..... parce que je me suis imaginé qu'il voulait être quelque chose de plus.

— Ne craignez rien, reprit Miriam en secouant la tête avec un étrange sourire. C'est un homme sage et honorable; confiez-lui le secret, et prenez son conseil sur ce que vous pouvez avoir à faire. Je ne puis vous dire autre chose.

— Je n'ai jamais songé à vous livrer à la justice, reprit Hilda. Comment avez-vous pu penser cela ? Mais je vois ce qu'il en est. Je garderai votre secret et j'en mourrai, à moins que Dieu ne m'envoie quelque secours par des moyens qu'il est maintenant hors de mon pouvoir d'imaginer. C'est une chose terrible. Ah ! je comprends comment les fautes des générations passées ont créé une atmosphère de fautes pour celles qui sont venues après. Tant qu'il y aura une seule personne criminelle dans l'univers, chaque innocent sentira son innocence troublée. Votre crime, Miriam, a assombri tout le ciel. »

La pauvre Hilda se détourna, et, tombant sur ses genoux dans un coin de la chambre, elle ne put proférer une parole de plus. Miriam lui jeta, du seuil de la porte, un long regard d'adieu, puis elle prit congé de ce nid de colombes, de ce petit nid de pensées pures et d'innocents enthousiasmes, où elle avait apporté un trouble si funeste. Un crime ne détruit pas seulement l'Eden de celui qui le commet !

N. Hawthorne.

(Traduit par A. Vermorel.)

(La 3e partie à la prochaine livraison.)

L'ESPAGNE

SON INDUSTRIE, SES FINANCES

EN 1865

I. — CHEMINS DE FER, MINES, DETTE PUBLIQUE

Parmi les événements dont l'ensemble formera l'histoire de l'année 1864, l'ouverture de la ligne ferrée d'Irun à Madrid est l'un de ceux qui ont eu le plus de retentissement. La solennité qui a présidé à cette ouverture permettait d'ailleurs difficilement au silence de s'étendre sur ce fait important ; mais cette inauguration, dont le récit a longuement occupé la plupart des journaux, n'a pas été la cause unique de la vive attention que la ligne du nord de l'Espagne a éveillée dans le public. En permettant un voyage jadis très pénible et parfois périlleux, cette ligne ouvre à la curiosité des touristes une contrée qu'on ne connaissait généralement que par des descriptions enthousiastes et fort pittoresques, mais qui effrayaient à juste titre le voyageur en lui représentant les difficultés sans nombre de la route. Le pays dont elle facilite l'accès ne fait que de naître à l'industrie, c'est un vaste champ livré aux ardeurs laborieuses de notre époque, et sur lequel nos capitalistes ont déjà répandu des sommes énormes. Il est incontestable que si, depuis dix ans, l'Espagne a vu s'accomplir chez elle d'immenses progrès économiques, chemins de fer, télégraphes, canaux, houillères, usines à gaz, compagnies d'assurance, sociétés de crédit, etc., tout, ou

presque tout, a été fondé et mis en valeur avec le concours de capitaux en grande partie français. On a donc été bien aise, en France, d'une entreprise qui permettait enfin de visiter une contrée dont les ressources commerciales ne nous étaient révélées que par des prospectus. Il faut le dire aussi, on s'est dirigé avec un empressement d'autant plus vif vers la Péninsule qu'on n'était pas sans inquiétude sur le sort de ces capitaux, car ce qui s'est passé à propos de la dette est assez peu rassurant. Il n'était guère possible d'oublier non plus que plusieurs des compagnies françaises qui ont appliqué leurs fonds à de grands travaux d'utilité publique ont eu à subir malgré elles des modifications de contrat qui ont porté la plus sérieuse atteinte aux droits acquis; nous n'en voulons d'autre preuve que le projet de règlement arbitrairement substitué pour la compagnie de la canalisation de l'Ebre à la garantie de 4 p. 0/0 originairement accordée par l'Etat. Quant aux chemins de fer, heureusement, il ne peut en être de même, et la nature de l'entreprise doit mettre ceux qu'elle intéresse à l'abri de toute crainte pour l'avenir. Les chemins de fer sont les artères d'un pays; ce sont eux qui portent la vie d'une extrémité à l'autre, en permettant aux contrées d'échanger leurs produits; et en Espagne, où tout est à faire dans le sens de l'unité des races et des intérêts, de grands bénéfices attendent certainement les compagnies qui ont eu l'intelligente hardiesse de créer des voies ferrées là où les routes faisaient défaut [1].

L'obligation de sillonner l'Espagne de routes est d'autant plus absolue que, de même que dans tous les pays secs et chauds, la voie primitive, le cours d'eau, « le chemin qui marche, » n'est ici qu'un moyen de communication illusoire. Quoiqu'on donne le nom de fleuves à plusieurs des torrents qui traversent la Péninsule, l'Ebre, le Duero, le Tage, le Guadiana et le Guadalquivir n'ont jamais été complétement propres à la navigation, si ce n'est dans quelques parties de leur cours. A diverses reprises cependant, on a cherché à les rendre navigables, car il est acquis, pour l'Ebre, le Guadalquivir, le Tage, le Xucar et quelques autres, que les Romains les remontaient. Mais, par suite de l'état de guerre continuel dans lequel vivait l'Espagne, et l'on peut dire toute l'Europe, il y a encore une cinquantaine d'années, les travaux de canalisation, comme tous les autres travaux d'utilité publique, n'ont pu être entrepris que sur quelques points de la Péninsule. Notre époque a été plus heureuse que ses aînées, et si le temps lui a manqué jusqu'ici pour exécuter complé-

[1] D'après un plan général adopté en 1869, le total du réseau des routes espagnoles doit être de 33,281 kilomètres, ce qui lui donnera une longueur plus étendue des deux tiers que celle du réseau actuel.

tement les plans qu'elle a formés, au moins l'exécution en est-elle sérieusement commencée.

Le 1er avril 1859, le gouvernement espagnol, avec l'autorisation des assemblées législatives, a décrété le crédit d'un milliard de réaux au profit des travaux publics que sollicite le pays; sur cette somme, 50 millions de réaux seront affectés aux fleuves et rivières, et 41 millions aux canaux de navigation et d'irrigation. Un projet relatif au Tage a été décidé. Le Duero a, de même, été l'objet d'améliorations; on a tenté d'établir à la Fregeneda un embarcadère que l'instabilité du terrain n'a malheureusement pas permis de terminer, toutefois sans décourager les ingénieurs. Sur le Guadalquivir, les travaux de canalisation s'étendent entre la mer et Méquinenza, et l'on songe à les poursuivre de telle sorte qu'ils puissent faciliter aux bateaux de grand tonnage l'entrée de Séville. Quant à l'Ebre, son endiguement entre la mer et Saragosse, avec un canal d'Amposta aux Alfaques, a été concédé à une compagnie : les travaux de canalisation s'étendent aujourd'hui depuis la mer jusqu'à la petite ville d'Escatron, à 257 kilomètres de la Méditerranée. Il reste à compléter cette œuvre importante sur les 114 kilomètres du parcours, entre Escatron et l'extrémité délaissée du canal impérial. Mais avant de suivre, rectifier ou éviter ces nombreuses sinuosités du cours de l'Ebre à Sastago, affronter ou tourner ces difficultés terribles qui ont arrêté les ingénieurs de Charles III, consolider des terrains mouvants, combler ces fondrières qui présentent encore béantes les ruines entassées des constructions par lesquelles le comte de Sastago, le directeur La Ripa et le marquis de Lazan avaient espéré conduire l'œuvre à bonne fin, il se passera bien du temps sans doute, si l'no se décide à y jeter de nouveaux millions.

Parmi les canaux de navigation proprement dits, les plus importants sont, d'abord, le canal impérial d'Aragon, alimenté par l'Ebre. Il devait unir le Bocal au Sastago; mais les difficultés du terrain n'ont pas permis de le pousser au delà de l'Almenara de San-Antonio, et l'irrigation ne va que jusqu'au Burgo. Tel quel, ce canal dépense plus qu'il ne rapporte. Celui de Castille a offert des résultats meilleurs. Alimenté par le Pisuerga, l'un des affluents du Duero, il compte deux branches, celle du nord et celle du sud, et l'on en construit une autre. celle de Campos. Il a 152 kilomètres d'Alar del Rey à Valladolid; on l'emploie d'une façon régulière au transport des grains et des farines; il a également favorisé l'établissement de fabriques qui se servent du moteur que leur fournissent les chutes d'eau des écluses.

En dépit de l'influence heureuse qu'exerce ce canal sur les contrées qu'il traverse, on ne saurait cependant pousser l'Espagne

à multiplier ses canaux de navigation. Les chemins de fer, si élevés que soient leurs tarifs, les remplaceront toujours avec avantage, particulièrement sur un sol qui n'exige que de l'eau pour devenir d'une excessive fécondité. C'est à ce sol, qui ne compte que 1,786,025 fanègues de terres arrosées sur les 41,217,138 actuellement en culture, qu'il faut donner jusqu'à la dernière goutte de cette eau rare et précieuse dont l'endiguement est aussi coûteux à l'Etat que sa distribution sur les champs stériles qu'elle parcourt serait profitable au Trésor. C'est ce qu'avaient compris les Maures; ils avaient établi, sur la rive gauche de l'Ebre, un canal qui, bien que comblé à moitié, fertilise encore la belle huerta de Tudela. Les canaux espagnols ne doivent pas avoir d'autre but que l'irrigation, et vouloir les employer à la concurrence des lignes ferrées est une entreprise regrettable, dont l'agriculture, en renaissant en Espagne, devra faire justice dans un avenir prochain [1].

Voilà ce que les hommes qui se sont voués à l'amélioration de l'agriculture en Espagne devraient enseigner, ou plutôt démontrer, en irriguant leurs propres propriétés, car les paysans sont avant tout des hommes pratiques; ils ne voient que les résultats, et encore faut-il qu'ils leur soient offerts plus d'une fois avant d'y croire. Aussi serons-nous toujours du parti de ceux dont la méthode consiste à mettre simplement sous les yeux de l'habitant des campagnes l'exemple qui doit le convaincre. C'est à ces propagateurs modestes, qui souvent manient de leurs propres mains les instruments perfectionnés qu'ils voudraient voir adopter, ou dirigent eux-mêmes les systèmes de culture qu'ils cherchent à faire prévaloir, que l'on doit, en France, les quelques progrès faits par l'agriculture depuis une vingtaine d'années. C'est aux hommes animés du même esprit que l'Espagne devra un jour sa régénération agricole; mais il faut pour cela passer du domaine de la théorie à la pratique, et de la salle des conférences sur le sol à améliorer, et ici, comme en France, c'est une entreprise difficile, et qui, nous le craignons, n'y sera peut-être jamais accueillie d'une manière satisfaisante.

Les terres arrosées dont nous parlons plus haut se trouvent surtout dans les provinces de Valence, de Catalogne, de Murcie et d'Andalousie; dans les autres provinces, l'arrosage est complétement négligé, quoique l'eau y manque rarement. Ainsi, dans la province de Léon, par exemple, on compte dix-sept rivières, qui pourraient fournir à une irrigation considérable; mais on les laisse

[1] On peut lire, sur ces canaux, les intéressants détails qu'en donne M. G. de Lavigne, dans son *Itinéraire d'Espagne*, livre essentiel et bien fait, ainsi que celui de M. Cénac-Moncaut, *les Richesses des Pyrénées françaises et espagnoles*.

parcourir des plaines immenses, sans songer à en profiter. La Vieille-Castille, présentant de grandes plaines, est arrosée par trente et une rivières; elle est cependant l'endroit du monde où l'on sait le moins tirer parti de l'eau : on n'en fait presque aucun usage. Privées d'arbres propres à ombrager leurs rives, ces rivières se dessèchent, il est vrai, très promptement. Mais comment obtenir des paysans de certaines provinces qu'ils plantent des arbres, lorsqu'ils sont persuadés que ces arbres favorisent la multiplication des oiseaux, ces prétendus ennemis des récoltes? Cela n'est point aisé. Disons cependant que, si rares qu'ils soient en Espagne, les arbres le sont moins qu'on ne pourrait le supposer lorsqu'on s'est borné à explorer le plateau des Castilles. Les provinces maritimes, la Biscaye, la Catalogne, Valence, Murcie, l'Andalousie, sont couvertes d'arbres de toutes les espèces, et principalement d'arbres fruitiers. Au préjugé que nous venons de signaler, les paysans des Castilles, de Léon, de la Manche, de l'Estramadure, en ajoutent un second, qui consiste à croire que les terres où les ormes et les peupliers ne réussissent point ne valent rien pour les autres arbres; d'après cette idée, on renonce à en planter dans les lieux où les premiers ne viennent pas bien. Cette même idée absurde existait d'ailleurs hier encore dans quelques-unes de nos provinces, en Beauce particulièrement, et dans une partie de la Sologne. Ces mêmes paysans objectent, en outre, que la sécheresse du terrain s'oppose à l'accroissement et à la multiplication des arbres; cette idée a surtout cours dans la Vieille-Castille, dont le territoire est l'un des moins secs de l'Espagne, ainsi que l'attestent chaque année ses moissons. Les environs de Madrid sont peut-être la partie de la Péninsule la plus aride et la plus dépourvue d'arbres; cependant, ces mêmes environs furent couverts autrefois de bois épais; s'ils y existèrent dans des temps reculés, pourquoi ne pourrait-on pas les renouveler aujourd'hui? Les arbres qu'on y a plantés en différents endroits ont très bien réussi, ainsi que le prouvent ceux de ses promenades et ceux des routes qui sillonnent sa banlieue.

L'Espagne, nous l'avons dit, ne possède pas un réseau de voies de communication suffisant. Aussi, lorsqu'il s'agit d'y établir des chemins de fer, se manifesta-t-il un enthousiasme dont on ne peut guère retrouver l'exemple qu'aux Etats-Unis. Entre 1830, qui vit accorder la première concession (Xerez à Santa-Maria), et 1855, où leur régime fut soumis à une législation régulière, il y eut un nombre extraordinaire de demandes, auxquelles on fit droit. Mais comme on devait l'attendre de concessions qui reposaient rarement sur des études convenables et des capitaux sérieux, la plupart n'ont pas été exécutées. Le gouvernement espagnol, subitement mis en demeure de

régler une industrie sans précédent, n'était pas d'ailleurs mieux en mesure de la protéger que les spéculateurs qui le sollicitaient n'étaient prêts à la faire sortir de la théorie. C'est de la sorte qu'après avoir accordé, de 1830 à 1844, toutes les concessions qui lui étaient demandées, sans mesures générales et sans règles, il changea de méthode en 1845, et accorda tour à tour les concessions à titre définitif ou à titre provisoire. Ces dispositions durèrent jusqu'en 1851, époque où l'on adopta un troisième système, qui consistait à réserver à l'Etat, qui se chargeait de leur construction au moyen d'entreprises générales, les lignes de premier ordre. Les lignes secondaires étaient abandonnées à l'industrie privée et au régime des concessions provisoires. Mais la manière dont on traita et dont on accorda les concessions offrit bientôt des inconvénients de la plus haute gravité; elles avaient le caractère de concessions définitives, sans remplir, dans la plupart des cas, les conditions de la loi de 1844, qui exige un dépôt de garantie. Ainsi les entreprises générales étaient établies sur un prix *par lieue*, sans projet, sans estimation. L'adjudication publique, qui devait se faire sur les propositions du premier contractant, était illusoire par l'avantage qu'on donnait toujours à ce premier entrepreneur dans l'adjudication. Enfin le payement des travaux devait s'exécuter en actions de chemins de fer créées par le gouvernement, sans autorisation des Cortès.

Ce système fâcheux avait commencé à émouvoir l'opinion de telle sorte qu'en 1854 le gouvernement dut l'abandonner pour accueillir celui de l'adjudication publique, avec subvention de l'Etat pour les lignes de premier ordre, et point de subvention pour les lignes secondaires. Cette quatrième période de l'histoire des chemins espagnols dura jusqu'en 1855. Dans l'intervalle, la révolution de 1854 avait éclaté, et des hommes nouveaux avaient succédé aux anciens à la tête des affaires. Parmi les questions qu'eurent à traiter les nouvelles Cortès, se présenta naturellement celle des chemins de fer, qui reçut enfin une solution par deux lois, en date du 3 juin et du 16 novembre 1855, l'une qui détermine d'une façon rationnelle les conditions générales de concession, de construction et d'exploitation des voies ferrées, et l'autre, calquée sur la loi française, qui en règle la police.

De 1830 à 1855, soixante-neuf concessions de chemins de fer ont été accordées, sur lesquelles seulement un peu plus d'un tiers a survécu. Bon nombre de ces lignes sont à cette heure en exploitation; on travaille avec activité à l'achèvement des autres, ainsi qu'à celles qui ont été décidées depuis 1855, et qui, une fois terminées, constitueront un réseau qui n'aura rien à envier à ceux des

autres contrées de l'Europe. Il importe néanmoins de ne se point trop presser dans l'accomplissement de cette œuvre utile qui, de même que toutes les créations fécondes, a besoin de temps pour porter tous ses fruits. Comprend-on bien cette vérité au delà des Pyrénées? La soif de progrès qui dévore nos voisins ne leur permet pas de s'y arrèter autant qu'il faudrait, et dans leur impatience ils s'occupent à crayonner sur leur carte toutes les lignes dont ils jugent l'établissement nécessaire. On a même publié récemment à Madrid les travaux d'une commission officiellement réunie pour étudier les différents points qu'il serait convenable de relier par des lignes ferrées. De ce travail, il résulte qu'indépendamment des voies actuellement exploitées ou en construction, il faudrait encore faire courir un chemin de fer sur tout le littoral, et enfin relier à Madrid toutes les capitales de provinces et les villes principales de la Péninsule entre elles. On ne saurait douter que ce rêve n'entre un jour dans le domaine des réalités; nous souhaitons sincèrement, quant à nous, que ce jour ne soit pas trop éloigné. Mais comme ce ne sont pas les capitaux espagnols qui accompliront cette œuvre de géant, et que le chiffre des capitaux étrangers engagés en Espagne est déjà très élevé, nous craignons qu'il ne s'écoule encore bien des années avant la réalisation de ce projet.

Nous ne ne saurions suivre, sans dépasser les limites que nous nous sommes tracées, l'impulsion que les chemins actuellement exploités ont imprimée aux contrées qu'ils traversent, impulsion dont les membres de la commission dont nous venons de parler se sont autorisés pour rédiger leur plan ; toutefois, nous ne pouvons pas ne point fixer un moment notre attention sur les voies qui sillonnent le nord de la Péninsule et qui, venant se souder à notre réseau du midi, commencent à agir puissamment sur le mouvement industriel du sud-ouest de la France. Ces chemins sont au nombre de trois : le Nord, qui met maintenant Paris à trente-cinq heures de Madrid, et établira prochainement une communication directe entre Cadix et nos ports de la Manche; les chemins d'Alicante à Barcelone par Madrid, avec embranchements sur Carthagène, Cordoue, Ciudad-Real et Tolède; et celui de Pampelune à Saragosse.

Le simple énoncé du parcours accordé au chemin d'Alicante à Saragosse suffit pour en indiquer toute la valeur. Par le nord, ce chemin relie Madrid à ses intéressantes provinces du nord-ouest, l'Aragon et la Catalogne; par le sud, il met encore la capitale en rapport avec l'Andalousie d'une part, Valence et Murcie de l'autre. L'on sait ce que représente l'Andalousie dans le bilan de la production du midi de l'Europe, et l'on n'ignore pas les ressources si vantées de la province de Valence. La Huerta de Murcie, moins

connue que celle de Valence, ne le cède en rien à cette dernière. Elle s'étend sur une longueur de 50 kilomètres et une largeur de 10, et offre une superficie de 250 kilomètres. Le climat de la province de Murcie est exceptionnellement favorable à toutes les cultures qui déterminent la prospérité des plaines de Valence et de l'Andalousie. Enfin, Murcie, chef-lieu de province, est une des plus belles villes de l'Espagne; elle compte, en comprenant sa banlieue, plus de 80,000 âmes. Carthagène, bien que fort réduite de son ancienne splendeur, compte encore 35,000 habitants. C'est une place de guerre de première classe, et qui renferme de magnifiques établissements, rappelant le rôle éminent qu'elle a joué pendant des siècles. Depuis quelques années, de nombreuses usines se sont créées aux abords de la rade et dans les montagnes qui avoisinent la ville. La situation de Carthagène lui assure d'autres avantages encore; à l'aide de la vapeur, elle n'est plus qu'à six ou sept heures d'Oran; et pour bien des voyageurs, c'est là un motif qui leur fera préférer ce port comme point d'embarquement ou d'arrivée lorsqu'ils auront à se rendre de France en Afrique ou à en revenir.

Par Ciudad-Real enfin, cette ligne dite de Madrid à Saragosse et Alicante, qui a des amorces dans tous les sens, se rattache aux chemins portugais, c'est-à-dire à l'Atlantique. Ce réseau est donc placé dans des conditions particulièrement favorables; on ne saurait pourtant considérer comme suffisante l'augmentation de 3,400,000 fr. qu'ont offerte en 1864 les recettes d'un chemin dont les dépenses sont faites aujourd'hui, et qui n'a plus que le fruit de ses efforts à recueillir.

L'avenir qui attend la voie du nord de l'Espagne est aussi peu contestable que celui réservé au chemin d'Alicante. Il est d'autant plus nécessaire de le remarquer qu'il s'est produit dans ces derniers temps, entre la ligne de Pampelune-Saragosse et celle dont nous parlons, des difficultés qui, jointes aux craintes que nous signalions tout à l'heure, ont ému assez vivement les intérêts engagés dans ces deux sociétés, pour déterminer une baisse momentanée de leurs actions. La compagnie de Pampelune à Saragosse ira-t-elle jusqu'à la frontière française, concurremment avec la Compagnie du Nord, où bien celle-ci restera-t-elle seule à jouir de ce privilége? Toute la question est là. Si précis que soit son cahier des charges, qui fixe son *terminus* à Alsasua, sur la ligne du Nord, la compagnie de Pampelune ne croit pas que la loi qui la concerne puisse être éternelle, et elle insiste avec une vivacité qui paraît d'autant plus sincère, pour être autorisée à pénétrer en France, qu'elle n'est pas l'une des mieux partagées de la Péninsule. Ce qui lui manque, à ce qu'elle assure, ce sont des débouchés sérieux vers le nord, et ceux

que lui offrent les lignes de Madrid à Irun et de Tudela à Miranda et Bilbao ne suffisent pas à la contenter. Pour atteindre son but, elle a d'abord cherché à diriger sa voie, non plus sur Alsasua, mais sur Saint-Sébastien, Pasages ou Irun, puis enfin sur Bayonne, par l'un des cols des Pyrénées, celui des Alduides, un peu plus à l'est. Soit pour ne pas nuire aux intérêts de la compagnie du Nord, lesquels méritent d'être respectés, soit pour des raisons de stratégie, ces premières tentatives ont été mal accueillies du gouvernement espagnol. Le conseil d'administration de la compagnie de Pampelune-Saragosse ne s'est pas tenu pour battu, et, sans abandonner le second de ces projets, il s'est livré à l'étude d'un tracé meilleur que celui des Alduides. C'est du moins ce que prétend son *rapport* annuel, qui se borne d'ailleurs à des assurances générales. Quant aux preuves, il n'en est pas question, et cela se conçoit. Le passage des Pyrénées, dans la partie que l'on veut attaquer, est l'un des moins praticables qu'il y ait, et l'on comprend que la compagnie de Pampelune hésite à montrer des plans dont l'exécution entraînerait à des travaux hors de proportion avec le but auquel doit tendre toute industrie. Certes, si les lignes espagnoles en étaient encore à chercher une communication avec les lignes françaises, on comprendrait qu'à tout prix on s'efforçât de rendre les rapports plus faciles entre deux contrées qui, l'une et l'autre, peuvent en retirer tant d'avantages. Mais on n'en est pas à cette extrémité. Si le colossal entassement géologique qui sert de frontière à notre pays est de nature telle qu'il soit extrêmement difficile de tracer une ligne droite entre le Vignemale, par exemple, et le mont Perdu, et allant de Tarbes à Saragosse, ce qui constituerait, sans nul doute, la voie la plus courte pour se rendre de Paris à Madrid, il ne faut pas oublier que l'Espagne est reliée aujourd'hui à la France par Irun, dans l'ouest, et qu'elle le sera demain, dans l'est, par la ligne de Girone, Figueras et Perpignan, dont les travaux s'achèvent rapidement. « Mais, dit-on, le passage par les Alduides abrégerait la route entre les deux capitales, d'au moins trois ou quatre heures. » C'est un fait qui ne sera prouvé que lorsque le plan dont parle la compagnie de Pampelune aura été mis sous les yeux du public. Et ce plan parvînt-il à démontrer la vérité de cette assertion, qu'il serait encore permis de se demander si le nombre des voyageurs de première classe qui prendraient cette voie serait capable de couvrir les déboursés qu'exigeraient des travaux tels que ceux du percement des Pyrénées. Quant aux marchandises, leur trafic n'est pas encore assez productif dans les provinces qui séparent Madrid de Saragosse, pour justifier l'entreprise. Plus tard, on ne peut en douter, ce trafic prendra plus d'importance, mais il ne sera jamais assez considérable pour combler

les dépenses qu'occasionnerait le raccord des Alduides, et soutenir la concurrence de la ligne du Nord, si bien partagée au point de vue des transports des matières premières.

Il n'y a donc pas, quant à présent, de motif, et nous pouvons ajouter qu'il n'y aura jamais de motif assez puissant pour que le gouvernement espagnol modifie la situation qu'il a faite aux lignes qui sillonnent actuellement le nord de la Péninsule. C'est ce qu'il a prouvé péremptoirement en repoussant, chaque fois qu'ils lui ont été présentés, les projets de la compagnie de Pampelune à Saragosse. Toutefois, nous l'avons dit, cette société ne s'est pas découragée; sans cesse, elle est revenue à la charge; et, en mai dernier, son conseil d'administration annonçait à l'assemblée générale des actionnaires qu'il « avait fait faire les études d'un tracé qui se substituerait avec avantage à celui des Alduides et amènerait la ligne jusqu'à la frontière française par Zubiri et Larrasoaña. » Ce projet échouera aussi bien que les précédents, non plus cette fois à cause des difficultés des travaux ou des énormes dépenses qu'ils exigeraient, ou du refus du gouvernement espagnol, mais parce que le motif de cette persistance de la compagnie de Saragosse à inquiéter les intérêts engagés dans l'entreprise de la ligne de Bayonne à Madrid a disparu. Si nous en croyons les journaux industriels de Paris et de Madrid, la lutte dans laquelle la compagnie de Pampelune avait engagé la compagnie du Nord, et dont la vivacité se remarque surtout dans les rapports du conseil d'administration du Pampelune-Saragosse, aurait eu pour base des dissentiments particuliers aux deux grands financiers qui ont la direction de ces sociétés : dissentiments dont il est inutile de rechercher ici l'origine, et qui sont d'ailleurs bien connus. D'après ces mêmes feuilles, une entrevue aurait suffi pour rapprocher ces deux hommes qu'un but semblable et une intelligence pareille, à quelques nuances près, ont mis dans le même chemin. L'un n'a pas hésité à faire certaines concessions qui ne nuisent en rien aux intérêts qui lui sont confiés, et l'autre a spirituellement remis au fourreau l'épée de Damoclès que depuis plusieurs années il tenait suspendue sur la tête des actionnaires de la ligne du Nord. Ce dernier pourra désormais s'occuper avec plus de suite de son projet de fusion avec la ligne de Barcelone à Saragosse. Toujours, d'après les mêmes journaux, cette fusion singulièrement désirable qui fut un moment sur le point de s'accomplir, serait aujourd'hui chose faite, et déjà le contrat serait soumis aux signatures de qui de droit.

La ligne du Nord ne songe, quant à elle, qu'à donner à son trafic toute l'extension que comporte son admirable tracé. Cette ligne comprend actuellement un développement de 723 kilomètres, sa-

voir : de Madrid à Irun, 633 kilomètres; embranchement d'Alar del Rey (origine du chemin de Santander), 90 kilomètres. Mais, pour bien apprécier l'importance d'un tel réseau, il faut tenir compte des lignes qui doivent s'y rattacher et qui sont déjà nombreuses. Ainsi, en sortant de Madrid, c'est d'abord la ligne de Médina à Salamanque et à Bejar, destinée à se prolonger ultérieurement par Caceres sur Merida, où elle se soudera à la ligne du Portugal par Séville. Vient ensuite l'embranchement de Valladolid sur Zamora; à Palencia se détache le chemin de Léon qui jette une triple ramification sur les Asturies, sur les ports de la Corogne et du Ferrol et de Vigo, dont la jonction avec le réseau des chemins de fer formera le point de départ de la reconstitution de la marine militaire espagnole. A Palencia se détache également l'une des lignes les plus riches en travaux d'art de la Péninsule, celle de Santander. Juchée sur les sommets et sur les flancs presque verticaux des rochers, à 100 et 200 mètres de la route carrossable, ses rampes ont 16, 18, 19 millimètres par mètre; l'une d'elles est à 2 p. 0/0 sur 5 kilomètres et demi. Enfin, sur un parcours de 33 kilomètres, cette ligne compte vingt-deux tunnels, mesurant 5,205 mètres et ayant de 15 à 90 mètres de crête. Plusieurs de ces kilomètres coûteront environ 2 millions chacun.

La ligne de Miranda à Bilbao, qui complète la jonction de Madrid avec le littoral cantabrien, a également opposé de grandes difficultés à ses ingénieurs. Pour n'en citer qu'une, il suffira de rappeler qu'en quittant la gare de Bilbao, l'altitude de la voie est de 21 mètres; il a donc fallu s'élever, dans un parcours de 67 kilomètres, jusqu'à une altitude de 624 mètres, qui est celle du tunnel de Gujuli, point culminant. Sur les 31 premiers kilomètres, les rampes ne sont que de 5, 6 et 8 millimètres par mètre; mais elles atteignent rapidement 11, 11 1/2, 12 et 14 millimètres à partir d'Amurrio. Il en résulte qu'au 38e kilomètre, à l'entrée de la gorge qui ferme la vallée d'Ordugna, l'altitude de la voie n'a pas moins de 267 mètres. A 600 mètres de ce point, elle a atteint une cote de 400 mètres. On comprend que, pour racheter cette différence, la ligne doive se livrer à bien des détours; elle décrit en effet une ellipse de 14 kilomètres. Celle qu'il a été nécessaire de faire suivre à la voie de Santander, entre la station de Barcena et les points où la voie débouche des gorges, presque au-dessus de la station, en compte 15, et cela dans un espace de 2 kilomètres en ligne droite.

Toutefois, ces travaux herculéens ne constituent pas ce qui intéresse le plus dans cette compagnie d'Alar del Rey à Bilbao; elle est encore une preuve bien frappante de l'ardeur que les Espagnols ont apportée à la construction de leurs chemins de fer. Le

capital de 100 millions de réaux qu'il était nécessaire de réunir pour obtenir la concession fut trouvé à Bilbao même en quelques jours. Ces millions ne suffisant pas, cent autres furent versés dans la caisse de la compagnie avec la même facilité et le même empressement. De plus, lorsque la société fut constituée, on a remarqué deux faits assez singuliers et assez rares pour qu'on les cite : aucune de ses actions n'est sortie des mains de ses actionnaires, et les administrateurs de cette société modèle ont refusé toute espèce d'honoraires, et n'ont pas même reçu de jetons de présence.

Les obstacles qu'il a fallu vaincre sur ce long espace de 638 kilomètres que parcourent aujourd'hui les locomotives de la compagnie du Nord n'ont pas été moindres que ceux des deux embranchements de Bilbao et de Santander. Ces obstacles se sont présentés dès les Pyrénées et surtout au point où on les traverse, c'est-à-dire à Beasain, dont la cote atteint déjà 156 mètres. A Otzaurte, qui est le col le plus propice qu'on ait pu trouver pour franchir le faîte de la chaîne, cette cote est à 614 mètres. Entre Beasain et ce point, on compte 19 kilomètres, presque tous marqués par d'admirables travaux, exécutés sous la direction de M. Letourneur, ingénieur des ponts et chaussées. Ainsi, à Ormaiztegui, c'est un viaduc de 34 mètres de hauteur et de 280 mètres d'étendue ; puis viennent neuf tunnels successifs, dont les longueurs varient de 70 à 700 mètres. Mais c'est surtout sur les 12 kilomètres qui précèdent Otzaurte que l'on a rencontré les plus graves obstacles. Quatorze tunnels, présentant un développement de 7,600 mètres, ont dû être percés dans le roc. L'un d'eux, celui d'Oazurza, n'a pas moins de 2,953 mètres, avec une pente de 10 millimètres par mètre. A Otzaurte, un autre tunnel, de 1,158 mètres, sert de trait d'union entre le versant septentrional et le versant méridional de la chaîne. Le chemin descend ensuite sur 10 kilomètres, dans la vallée d'Alsaña, jusqu'à Olazagutia, par une succession de quatre remblais, cubant ensemble 300,000 mètres sur 3 kilomètres de longueur.

De Pancorbo au faîte de la Brujula, les obstacles, écartés sur un parcours assez considérable, se représentent de nouveau. A 3 kilomètres de ce village, un pittoresque viaduc de 33 mètres d'élévation et de 50 mètres de longueur conduit la voie jusque dans une gorge de 1 kilomètre, creusée entre deux masses de roches à pic, qui, à de certains moments, se touchent presque ; ce défilé, qui livre passage à la route et au torrent d'Oroncillo, est surnommé les Thermopyles de la vieille Castille. An faîte de la Brujula, quatre tunnels, dont le dernier a 1,026 mètres, amènent la voie, alors à la cote de 954 mètres, jusqu'à la vallée du Duero.

A partir de ce point, les rails ont pu être posés, sur 235 kilo-

mètres, sans nécessiter de travaux importants; et, comme le remarque M. l'ingénieur civil Brull, dans un examen critique du chemin du Nord qu'il se propose de publier prochainement, « il y a peu de pays où l'on trouve. sur une aussi grande longueur, un tracé aussi facile et aussi économique. » Mais ici apparaissent déjà les premiers soulèvements du Guadarama. La voie, située à la cote 1,132 mètres à Avila, atteint, dans le tunnel de Cagnada, placé sur le faîte de la montagne, 1,360 mètres. Cette partie du tracé parcourt un pays absolument dénudé, stérile et inhabité. Aucun site n'offre mieux que celui-ci l'image de la désolation et du chaos; ce sont tantôt des pics élevés qu'il faut traverser en tunnel, tantôt de profondes déchirures qu'il faut franchir sur des viaducs ou des remblais élevés. Aussi avons-nous appris sans étonnement que les 71 kilomètres qui séparent Avila de l'Escurial avaient présenté des difficultés aussi grandes que la section des Pyrénées. En raison de l'excessive dureté des granits à attaquer, il a fallu employer les mines dites *mines monstres*, vastes chambres cubiques dans lesquelles on déposait jusqu'à 1,200 kilogrammes de poudre, que l'appareil Ruhmkorff enflammait ensuite à distance. On estime à 17,000 mètres la projection des rocs ainsi ébranlés. Ces travaux, qui ont duré quatre ans, ont employé souvent plus de 13,000 ouvriers à la fois dans les chantiers, occupés les uns pendant le jour et les autres la nuit. C'est durant cette belle campagne, qui a mis le sceau à la réputation de M. Lesguiller, ingénieur des ponts et chaussées, que M. l'ingénieur Bukaty, chargé des grandes mines et de l'éclairage électrique, fit la précieuse découverte de l'assainissement des galeries. On travaillait à l'avancement d'une galerie horizontale; à cause du faible développement de ces travaux, aucun moyen d'aérage n'avait été organisé. Il en résultait que l'air, vicié par la respiration des ouvriers, par la combustion des lampes et par le tirage des petites mines, était devenu tellement infect, que les mineurs devaient se relayer d'heure en heure. M. Bukaty eut l'idée de descendre un de ses régulateurs dans la galerie, et d'y produire la lumière électrique. Le résultat fut immédiat; les causes principales de viciation de l'atmosphère disparurent, et les ouvriers purent continuer leur travail dans des conditions sinon parfaites, au moins meilleures.

Nous pourrions citer encore les difficiles travaux qu'il a fallu exécuter sur quelques parties de la ligne, dont les terrains glissants ont nécessité d'importantes irrigations; ce sont des points sur lesquels M. Brull a insisté, dans son étude, d'une façon trop intéressante pour que nous y revenions après lui. Mais nous y

renverrons nos lecteurs, car, il ne nous semble pas qu'on s'y soit suffisamment arrêté. Ce ne sont pas, il est vrai, ces tours de force, auxquels nos ingénieurs des ponts et chaussées nous ont depuis longtemps habitués, qui préoccupaient ceux des invités à l'inauguration qui avaient mis leurs capitaux dans l'entreprise. Il leur a paru plus curieux de chercher une réponse à la question qu'ils ont dû nécessairement se poser, en mettant le pied sur ce sol étrange des Castilles, dont la moisson était faite alors, et qu'ils parcouraient sans apercevoir un arbre, une touffe de verdure, ni même trace de travail humain. Or, cette question était celle-ci : Les capitaux français ont-ils fait une spéculation raisonnable en s'engageant dans les chemins du nord de l'Espagne? Question bien faite pour donner à réfléchir, à laquelle on a répondu en sens divers, et plusieurs fois, croyons-nous, un peu superficiellement. Si l'on examine seulement la ligne du Nord, au point de vue des voyageurs, on remarquera que, par suite de la configuration du pays, elle se trouve être la seule voie de communication possible pour les relations de la capitale avec les provinces les plus peuplées de la Péninsule. Ces provinces, au nombre de dix-sept, contiennent 4,400,000 habitants, soit près du tiers de la population de l'Espagne. Parmi ces populations, les unes sont riches et industrieuses, et profiteront des chemins de fer, instruments puissants mis au service de leur activité; d'autres sont pauvres, et donnent lieu, chaque année, à une émigration considérable d'ouvriers, qui vont au loin chercher le salaire élevé du moissonneur, ou exercer des professions manuelles, telles que celles de porteurs d'eau, terrassiers, mineurs, etc. Ce sont les Galiciens et les Asturiens, qu'on peut assimiler à nos Savoisiens et à nos Auvergnats. On a pu remarquer encore, si l'on a fait cette intéressante et jolie promenade qui commence à Fontarabie et s'arrête à Vigo, que l'usage des bains de mer commence à obtenir en Espagne la même faveur qu'en Angleterre et en France. Les chemins de fer offriront donc aux classes aisées un moyen d'accès direct aux bains français d'Arcachon, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, déjà fréquentés par de nombreuses familles espagnoles. Le pittoresque Guipuzcoa compte à lui seul sept établissements *bagnaderos*, sur lesquels quatre méritent d'être cités : Arechabelata, Mondragon, Cestona et Alzola. Ceux d'Ascoitia, d'Ormaiztegui et de Lizarza, d'origine plus récente, prendront certainement le rang que mérite leur admirable situation. A ce titre, Motrico, Deva, Zumaya, Guetaria, Zarauz, Orio, Pasages et Fontarabie, auront un jour, eux aussi, leurs établissements. Quant à la plage de Saint-Sébastien, elle est peut-être

sans rivale en Europe à tous les points de vue, ce qui explique l'affluence qu'elle attire chaque année.

Le chemin de fer n'a pas seulement apporté la vie aux établissements de bains de mer, l'industrie de la pêche s'est ressentie des facilités qu'il offrait quant à l'écoulement des produits, et tous les petits ports échelonnés entre la Bidassoa et Santander commencent à envoyer au loin le poisson qu'ils consommaient naguère sur place. De 6,000 tonnes de poisson jadis recueillies sur ces 50 kilomètres de côtes, le total s'est élevé, dès l'ouverture de la ligne, à 10,000 tonnes, chiffre qui doit être aujourd'hui dépassé, car l'Espagne est un des pays où il se débite, relativement à l'état d'aisance des populations et aux difficultés actuelles du transport, la plus grande quantité de poisson frais ou préparé. L'une des branches les plus fortes du commerce de plusieurs ports de la côte cantabrienne, et notamment de Bilbao, consiste dans le trafic de la morue et dans la fabrication des conserves de thon. Si le chemin du Nord sait adoucir ses tarifs, particulièrement pour le transport du poisson frais, nous croyons qu'il trouvera dans ce trafic des revenus considérables.

Un grand avenir attend également les eaux minérales des Pyrénées espagnoles, auxquelles il ne manque que d'être connues et accessibles. Il est notoire qu'elles sont nombreuses et que beaucoup d'entre elles jouissent d'une remarquable efficacité. D'après le recensement dressé par M. le docteur Rubio, et consigné dans l'ouvrage que cet hydrologue a publié à Madrid en 1853 [1], l'Espagne ne compterait pas moins de deux mille sources minérales, c'est-à-dire deux cent trente-deux sources de plus qu'en France, où le nombre en est déjà très élevé. Beaucoup d'entre elles jouiraient, d'après MM. les docteurs Rubio et Cazenave [2] d'une remarquable efficacité; toutefois il en est peu parmi ces sources qui soient soumises au contrôle régulier de la médecine et de l'administration. Le gouvernement s'est borné jusqu'ici à en mettre quatre-vingts sous la direction médicale d'un inspecteur, ce qui ne saurait constituer pour le public une garantie suffisante. Ajoutons que ces eaux, si l'on excepte les quelques sources qui avoisinent les centres populeux, sont généralement privées de voies propres à en faciliter l'accès, et c'est à dos de mulet qu'il faut s'y rendre. On pressent la valeur qu'elles acquerront lorsque de bonnes routes les relieront aux chemins de fer et aux villes du versant français. Si l'on considère que ces der-

[1] *Tratado de las fuentes minerales de España.*
[2] *Du Climat de l'Espagne sous le rapport médical.* Paris, Plon. 1863.

nières ne recevaient que vingt mille baigneurs en 1812, et que le chiffre de ceux-ci s'élève aujourd'hui à plus de cinquante-six mille, n'est-il pas permis d'en conclure que les eaux espagnoles sont appelées à un succès analogue ?

En estimant le mouvement que les lignes du nord doivent imprimer sur la côte septentrionale de la Péninsule, nous remarquerons en premier lieu que les Antilles espagnoles, Cuba et Porto-Rico, renferment plus d'un demi-million d'habitants, dont la moitié, d'après les tableaux dressés par M. Garrido [1], se compose de blancs. Des allées et des venues fréquentes entre la métropole et ces riches colonies, les transports de troupes, etc., fournissent, dès à présent, une alimentation au va-et-vient qui a nécessité l'établissement de services très actifs de bateaux à vapeur. Les ports du nord offrent surtout ce grand avantage, qu'ils peuvent seuls se prêter à l'établissement de lignes se prolongeant jusqu'à Southampton, le Havre, Rotterdam et Hambourg, surtout jusqu'à ce dernier port, qui entretient les relations les plus actives avec la Havane. Ce qui est vrai pour les relations de l'Espagne avec ses colonies des Antilles l'est également pour les relations avec l'Amérique, et l'on espère que la Corogne, lorsque le chemin de fer de la Galice, l'un des plus utiles pour l'Espagne, sera exécuté, pourra devenir le point de relâche des transatlantiques des Antilles et de l'Amérique du Sud, auxquels cette rade épargnera un détour assez considérable. Il faudrait pour cela que son port, d ailleurs excellent, reçût quelques améliorations. Il a peu d'eau, et les vents du sud et du sud-ouest y sont dangereux. Le vent du nord y est également incommode et même nuisible; quand il souffle, la mer qu'il soulève interrompt complétement les opérations du port. Le Ferrol, l'un des quatre havres dont les entrées réunies forment le golfe de la Corogne, si bien nommé par les Romains *Portus magnus Artabrorum*, nous paraît mieux convenir à la relâche des transatlantiques; il suffirait que le gouvernement espagnol fît ce que le gouvernement français a fait pour Brest, c'est-à-dire qu'il y donnât au commerce un espace plus en harmonie avec les besoins qui naissent chaque jour de ses développements.

La tendance des gouvernements à alléger les charges qui pèsent encore sur la marine marchande se manifeste à cette heure trop évidemment, pour qu'on ne puisse affirmer que ces charges sont près de disparaître; la voie maritime redeviendra donc, en partie, ce qu'elle a été à d'autres époques, le moyen de transport le moins dispendieux. L'économie qu'elle offrira fera nécessairement affluer

[1] *L'Espagne contemporaine*. Lacroix et Verbœckoven. 1862.

dans les ports de la côte cantabrique toutes les marchandises destinées aux échanges entre la plus grande partie de l'Espagne, les Antilles, l'Amérique du Nord, l'Angleterre, les ports français de la Manche, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie du Nord, la Suède, etc. Santander, Bilbao, Saint-Sébastien et Pasages sont destinés à être concurremment les agents de ces échanges pour tout ce qui concerne la Castille et Madrid; Saint-Sébastien et Bilbao continueront de l'être pour les provinces basques, la Navarre, l'Aragon, et pour la Catalogne elle-même, quand le réseau ferré sera complété, car celle-ci aura tout avantage de temps et d'argent à abandonner une partie de ses relations maritimes avec l'Océan au profit des ports basques; il y a là le pendant de la situation de Bordeaux par rapport à Cette et à Marseille.

Les Basques, toujours si soigneux de leurs intérêts, n'ont pas attendu de se trouver dans la nécessité absolue de faire les travaux nécessaires à l'amélioration de leurs ports pour les commencer; depuis longtemps ces travaux sont exécutés et n'exigent plus qu'un entretien qui ne leur est pas refusé. Dès que les concessions des lignes du nord de l'Espagne ont été accordées, ils ont sollicité la création de nouveaux ports. L'accueil favorable fait par le gouvernement à leurs projets a même engagé quelques spéculateurs dans des achats de terrains considérables sur plusieurs points de la côte. A Pasages, entre autres, où l'on rêve avec raison le retour de la prospérité dont ce port a joui en d'autres temps, les espaces qui entourent la magnifique baie intérieure que Napoléon Ier voulait emplir de ses vaisseaux, ont doublé de valeur. Ce fait s'explique naturellement par le double projet que l'on a conçu d'établir à Pasages le terminus de la voie qui commence à Barcelone, le Mulhouse de l'Espagne, et de tracer un canal qui aurait ses deux extrémités à Pasages et à Barcelone. Il nous serait difficile de prophétiser le sort de ce dernier projet; mais ce qui nous paraît hors de doute, c'est le curage de Pasages. Depuis la fin du XVIIe siècle, si nous en croyons quelques notes conservées au dépôt de la marine impériale, qui établissent que ce port fut dragué en 1698, les alluvions et les apports constants de l'Oyarzun le comblent tous les jours un peu plus. La bouche même de son chenal, si précieuse pour les bâtiments qui font la navigation de la mer des Cantabres, a cessé d'être saine. Autrefois encore, Pasages possédait des chantiers de construction florissants; l'impossibilité d'y lancer des bâtiments les a fait fermer depuis une dizaine d'années. La nécessité de mettre Pasages, ainsi que les autres ports de la côte cantabrique à même de jouer un rôle important, est d'autant plus impérieuse, que c'est par ces ports que se fait déjà presque tout le com-

merce de l'Espagne avec ses colonies d'Amérique : importations de denrées coloniales et expéditions en retour des farines et objets manufacturés de la Castille et des provinces basques. Cuba et Porto-Rico produisent annuellement près de 400,000 tonnes de sucre, 10 à 15,000 tonnes de café, 5 à 6,000 tonnes de tabac; une partie de plus en plus grande de cette production sera réservée à l'Espagne, au fur et à mesure que l'établissement des chemins de fer y développera la richesse et le bien-être. Ainsi que nous venons de le dire, ce mouvement est entièrement acquis à la côte cantabrique et se partagera entre ses différents ports. Il est aussi vraisemblable que l'abondance de la houille y fera établir la plupart des raffineries. L'Espagne produit déjà un peu de canne à sucre sur quelques versants bien exposés; dans le sud, elle pourra introduire quelques plantes à sucre propres à son sol et à son climat, le sorgho, par exemple, cette betterave des pays chauds; mais la base de son approvisionnement devra toujours être le sucre de ses colonies.

Le sol de l'Espagne ne renferme qu'un petit nombre de bassins houillers bien caractérisés et bien reconnus : les bassins des Asturies, du versant sud de la chaîne cantabrique, d'Andalousie et d'Abadesas, en Catalogne, sur le flanc des Pyrénées, auxquels on doit peut-être ajouter deux dépôts de combustible, l'un à Montalvan, dans le bassin de l'Ebre, l'autre dans la province de Cuença. Sur ces bassins, le nombre des mines en exploitation s'élevait, en 1859, à 663, ayant donné un total de 170,900 tonnes de charbon. Elles peuvent donner davantage; les bassins auxquels elles appartiennent sont eux-mêmes encore peu connus, leurs dépôts disparaissant généralement sous les terrains plus modernes qui les recouvrent. Cette situation se modifiera lorsque l'industrie manufacturière, contrainte de vivre aujourd'hui près des ports, où elle trouve les charbons anglais ou français, pourra quitter la côte pour s'établir dans le voisinage des bassins nouvellement exploités. Là encore, le chemin de fer devra devenir un des agents les plus actifs de la prospérité publique, en transportant le combustible du lieu de production sur le lieu de la consommation. Or, ce mouvement sera considérable, car, sans parler des industries qui emploient la vapeur, et dont le chiffre augmente tous les jours en Espagne, les montagnes de la Galice, de Léon, de la Castille, des provinces basques et de la Navarre, sont le siége de nombreuses usines à fer, alimentées, pour la plupart, au moyen de combustible végétal. La distribution de la houille y développera cette industrie, et en général toutes celles qui emploient la vapeur. Pour donner une idée de l'extension que celles-ci sont destinées à prendre dans le nord de l'Espagne, il suffira de citer la petite province du Guipuzcoa, qui n'a que 150,000 habitants. Bien

qu'elle soit obligée de faire venir son combustible de France ou d'Angleterre, elle ne compte pas moins de cent vingt-cinq fabriques. Ce fait s'explique, il est vrai, par le tempérament spécial du peuple basque, race essentiellement intelligente, active, laborieuse et pratique, qui, ainsi que nous venons de le remarquer, accapare plus de la moitié du commerce extérieur de l'Espagne. Le climat du nord-ouest de la Péninsule, par sa douceur et sa salubrité, se prête d'ailleurs très bien à l'acclimatation des ouvriers étrangers, qui commencent à abonder dans les provinces vascongadales, où l'industrie les recherche avidement et les paye très cher.

Concurremment avec l'exploitation des mines de charbon, celle des mines de plomb, de fer, de galène argentifère, de cuivre, de mercure, d'argent, etc. commence à sortir de la léthargie dans laquelle est restée si longtemps l'industrie minérale en Espagne, et où elle finira, sans aucun doute, par reprendre le rang important qu'elle y tint à d'autres époques. Pline, qui, en exceptant l'Italie, regardait la Péninsule ibérique comme la plus belle province de l'empire romain, rapporte, en plusieurs endroits de son *Histoire naturelle*, que, de son temps, on en tirait de grandes quantités de plomb, d'étain, de fer, de cuivre, d'argent, d'or et de mercure. L'activité de ces industries diminua pendant les troubles qui suivirent la chute de l'empire. Les Maures, qui ne se sont jamais appliqués sérieusement à l'exploitation des mines, et qui rarement même ont employé la pierre de taille pour la construction de leurs édifices, ne lui donnèrent pas une forte impulsion; toutefois, ils gardèrent en activité un assez grand nombre d'exploitations dans l'ouest de la Péninsule, qui furent presque toutes abandonnées quand les Espagnols eurent reconquis leur patrie. La découverte du Nouveau Monde leur porta le dernier coup. Dans le but d'introduire en Amérique une industrie qu'ils savaient devoir devenir pour eux la source de grands revenus, les rois d'Espagne interdirent, par des peines sévères, l'exploitation des mines de la métropole, se réservant, à cet égard, un privilége exclusif, qu'ils concédèrent quelquefois à bail à des particuliers. Sous cette administration imparfaite, quelques mines, favorisées par des circonstances extraordinaires, donnèrent à leurs exploitants de grandes richesses; mais la prospérité de ces entreprises où les travaux étaient dirigés exclusivement dans l'intérêt du présent, ne fut jamais de longue durée. Les mines de mercure d'Almaden, dont les produits étaient absolument nécessaires aux exploitations de métaux précieux dans la Nouvelle-Espagne, restèrent presque seules en activité, et envoyèrent chaque année, à Mexico, 5 ou 6,000 quintaux de mercure. Vers le milieu du siècle dernier, l'exploitation de la mine de Huancavelica, dans le Pérou, qui fournissait précédem-

ment le mercure nécessaire au traitement des minerais argentifères de ce pays, ayant été interrompue par suite d'un éboulement, le besoin de ce métal se fit alors fortement sentir, et donna une nouvelle activité aux mines d'Almaden, dont la production annuelle fut portée à 18,000 quintaux. Cette prospérité s'est soutenue jusqu'à notre époque. Mais la découverte faite, il y a quinze ou vingt ans, en Californie, de nouvelles mines de mercure, a changé la situation de celles d'Almaden. Les mines de la Nouvelle-Almaden, c'est le nom qu'on a donné à ce gisement, sont aujourd'hui en plein rapport ; elles rendent déjà autant de métal que toutes celles de l'Europe ensemble ; elles le fournissent dans d'excellentes conditions, et on peut croire qu'il n'y aura d'autre limite à leur production que celle de la grandeur même des besoins des mines d'argent. Il résulte, d'un excellent mémoire de M. Laur, ingénieur des mines, sur les richesses métallurgiques de la Californie, qu'on s'attend à voir bientôt le mercure offert à l'exportation, à San-Francisco, à un prix un peu supérieur à 3 fr. le kilogramme. La mine d'Almaden dépassera donc difficilement la moyenne de 15,000 quintaux, à laquelle elle se tient depuis dix ans. Au reste, l'exploitation en devient chaque jour plus coûteuse, par la rareté croissante du bois de soutènement et du combustible ; de plus, les procédés que l'on y met en œuvre peuvent être qualifiés de barbares, car il en résulte l'empoisonnement des ouvriers par les vapeurs qu'exhale le mercure. Ces graves inconvénients ont été souvent signalés au gouvernement par les ingénieurs qui dirigent la mine ; mais, pour y remédier, il faudrait un capital considérable, que le gouvernement ne veut ou ne peut consacrer aux améliorations que cette mine réclame.

L'Espagne peut espérer davantage de ses autres mines, si elle leur accorde tout l'intérêt que sollicite un aussi considérable élément de fortune. Et ici, comme dans plusieurs autres branches de l'administration publique, il y a beaucoup à faire, ce qui n'est pas dire toutefois que tout soit à organiser. On doit même féliciter le gouvernement espagnol des efforts qu'il a tentés différentes fois pour tirer l'industrie minérale du marasme où elle se trouvait encore il y a quarante ans. En 1820, à l'exception d'Almaden, des mines de fer de la Biscaye et de quelques autres localités des provinces libres, l'exploitation des mines était dans une décadence complète. Dans les provinces basques, l'industrie particulière, presque exclusivement appliquée au travail du fer, était protégée contre les prétentions de la couronne par des priviléges spéciaux ; dans les autres provinces, un petit nombre de forges catalanes et de taillanderies, placées dans la dépendance de majorats et de com-

munautés religieuses, fournissaient à l'agriculture et à de grossières industries les produits que l'Espagne ne tirait pas du commerce extérieur; quelques usines élevées par le gouvernement languissaient sur le sol le plus riche en métaux, malgré les avantages qu'assurait à leurs produits un monopole absolu. C'est dans cet état de choses que survinrent les événements politiques de 1820. Les règlements qui entravaient d'une manière si fâcheuse l'essor de l'industrie en faveur des colonies américaines, occupées en ce moment même à secouer le joug de la métropole, étaient devenus tout à fait intolérables dans certaines localités; ils tombèrent immédiatement en désuétude à l'avénement d'une administration nouvelle, ayant pour mission de réformer les anciens abus, et un règlement provisoire transporta à cette époque, dans le domaine commun, le droit d'exploiter les richesses minérales. De nouveaux changements politiques furent heureusement impuissants pour enlever à l'Espagne cette conquête du travail, et une loi des mines, rendue le 4 juillet 1825, assit l'industrie minière de l'Espagne sur les principales bases adoptées dans la législation française.

Ces dispositions libérales ne tardèrent pas à porter leurs fruits; et dans la province de Grenade en particulier, les efforts de l'industrie privée produisirent, dans le cours de trois années, des résultats sans exemple. Avant 1820, les usines royales, qui seules avaient le privilége de fondre les minerais qu'elles achetaient au prix que le gouvernement voulait bien fixer, ne produisaient annuellement que de 30 à 40,000 quintaux de plomb. En 1823, c'est-à-dire trois ans après les premières entreprises, la production s'élevait déjà à 500,000 quintaux. En 1827, époque de la plus grande prospérité de la fabrique, la production de ce métal a été portée à la quantité énorme de 800,000 quintaux. Ce prodigieux développement de l'industrie minérale dans une si courte période fit, en Espagne, une sensation égale à celle qu'y produit aujourd'hui l'établissement des chemins de fer, et il est difficile de se représenter l'ardeur avec laquelle toutes les classes de la société dirigèrent leurs spéculations vers l'exploitation des mines. Chacun se crut placé sur un sol qui ne demandait qu'à être entr'ouvert pour livrer à d'heureux propriétaires d'inépuisables trésors. Les recherches furent donc aussi actives que nombreuses; malheureusement le défaut d'une direction intelligente, plus encore que le manque de capitaux, vint s'opposer, dans la plupart des cas, au succès des entreprises; l'Espagne ne s'était pas abstenue impunément du mouvement qui, depuis le XVIII[e] siècle, avait été imprimé aux sciences dans le reste de l'Europe; l'industrie s'égara faute de conseils. C'est alors que le gouvernement songea à donner des encouragements à l'art des mines,

et deux écoles furent créées, l'une à Madrid, l'autre à Almaden. Ni les uns, ni les autres n'ont suffi pour donner à l'industrie minière tout le dévelopement qu'elle comporte; et il est encore impossible de trouver en Espagne le nombre suffisant d'ingénieurs, de contre-maîtres et d'ouvriers habiles. Il en résulte que, sur les 6,795 mines actuellement connues, il n'y en a que 1,988 qui donnent des bénéfices. En 1859, le gouvernement, contraint par l'opinion publique, s'est décidé à réformer l'ancienne législation des mines, mais non point assez radicalement cependant, pour qu'il ne soit demeuré, de l'ancien ordre de choses, bien des obstacles fiscaux et douaniers, ou qui résultent de dispositions législatives et réglementaires vicieuses ou de monopoles privés. Pour sa part, comme tous les gouvernements qui hésitent entre le système suranné de la protection et celui de la liberté industrielle, l'Etat en Espagne, en représente plusieurs. C'est ainsi qu'il a une orfévrerie royale, une tapisserie royale, une fabrique de faïence, etc. Ces établissements formés à une époque où l'industrie était en enfance, sont conservés par tradition et gênent aujourd'hui l'industrie privée, qui fait généralement mieux. Le gouvernement espagnol s'est réservé, en outre, par la loi de 1859 avec les mines d'Almaden plusieurs autres mines, dont trois: les mines de plomb de Falset et de Marbella, et les mines de mercure d'Almadenejos, qui ne donnent qu'un produit négatif, c'est-à-dire que, déduction faite des bénéfices de l'exploitation, ces deux premières coûtent annuellement à l'Etat la somme de de 6,960 réaux, et la dernière environ 5 millions, de réaux. Cette perte est compensée, il est vrai, par les autres exploitations qui, en 1858, ont donné un bénéfice net de 125,639,292 réaux, soit la moitié à peu près de ce qu'on en tirerait si elles étaient abandonnées aux particuliers. Mais il faut au gouvernement espagnol, pour ses dépenses militaires particulièrement, de l'argent à tout prix. C'est ce qui le contraint à conserver, en même temps que ses mines, l'institution immorale et si préjudiciable à la prospérité du pays des loteries; les droits maladroitement élevés qui grèvent l'entrée en Espagne de certains produits étrangers, etc.; c'est enfin ce qui a donné lieu aux actes fort singuliers de M. Salaverria, relatifs à la dette, actes dont le retentissement est loin de s'affaiblir.

On sait peut-être qu'en 1850, lorsqu'il devint nécessaire de prendre des arrangements définitifs relativement aux dettes publiques d'Espagne, un projet de loi pour leur règlement fut arrêté, d'accord avec les intéressés et présenté au congrès par M. Bravo Murillo, ministre des finances et président du Conseil des ministres. Cette loi, qui fut votée le 1er août 1851, divisait la dette active en deux classes : un 3 p. 0/0 consolidé perpétuel, et une dette différée,

qui devait porter un intérêt annuel croissant de 1851 à 1870. Quant à la dette passive, la loi lui donnait des provisions séparées et spéciales en vue de son rachat futur. « La dette passive ne passera pas à la classe de rente perpétuelle consolidée ou différée, dit l'art. 16, et on procédera *dès à présent* à son amortissement, destinant à cet effet : 1° tous les biens, priviléges et droits appartenant à l'Etat, comme domaines directs ou biens adjugés par suite de déshérence ; 2° les biens vagues et royaux, à la réalisation desquels il sera procédé sous les exceptions et en la forme qui sera établie par une loi spéciale qui sera soumise aux Cortès par le gouvernement dans la présente législature ; 3° le produit total de 20 p. 0/0 dont sont grevés en faveur de l'Etat les biens des communes ; 4° 12 millions de réaux effectifs, qui se consigneront annuellement dans le budget général des dépenses de l'Etat, dès le 1er juiilet 1851, avec destination audit objet. » La loi du 1er mai 1855, réglant la vente des biens nationaux confirma celle de 1851. Cependant, aucune des garanties données aux détenteurs de la dette passive n'a été suivie d'effet, et, quoique les revenus de l'Espagne aient augmenté de 306,650,000 fr. à 550,000,000 fr., de 1851 à 1855, rien n'a été fait pour amortir cette dette, dont l'acte de 1851 avait décrété le rachat, et que celui de 1855 déclarait un *pacte sacré.*

Les intéressés réclamèrent. M. Salaverria, alors ministre des finances (janvier 1862), leur répondit : 1° qu'en ce qui touchait les biens désignés au premier paragraphe de l'art. 16 de la loi du 1er août 1851, les ventes faites jusqu'à ce jour étaient peu importantes, et que, selon lui, la valeur que les porteurs de bons leur attribuaient était très exagérée ; 2° qu'à l'égard des biens royaux et vagues mentionnés dans le second paragraphe, les droits des dettes passives à la propriété de ces biens n'étaient point contestables, mais que leur délimitation et leur mise en vente présentaient des difficultés telles, que le gouvernement de la Reine, pour les éviter, proposerait un équivalent ; 3° qu'à propos des biens communaux, il avait consulté le Conseil d'Etat et que l'on prendrait une décision dès que ce corps se serait prononcé ; 4° qu'en ce qui concernait l'augmentation de l'allocation budgétaire annuelle, il ne pouvait nier que les recettes de l'Etat n'aient doublé pendant la période de 1851 à 1861, mais que les dépenses ayant suivi la même progression, il estimait qu'il n'y avait pas lieu, quant à présent, à réaliser l'augmentation promise par la législature de 1851. Les délégués se retirèrent ; mais en Espagne et dans toute l'Europe la publicité s'empara des conclusions de M. Salaverria, et divers mémoires furent rédigés, dans lesquels les créanciers de l'Espagne déclarèrent cette interprétation du ministre non-seulement funeste à leurs intérêts,

mais encore contraire à la loi espagnole et dérisoirement contraire à la justice; indigne de la majesté et de l'honneur de la couronne, et enfin comme manquant de l'honnêteté, de l'intégrité et de la bonne foi la plus ordinaire.

M. Salaverria se trompait en croyant représenter de cette façon les intérêts de son pays, et il méconnaissait singulièrement le noble peuple dont il se faisait l'interprète. Lorsqu'en mars 1862, il présenta son projet de conversion, dans lequel il proposait, premièrement, d'ajouter chaque année au fonds d'amortissement de la dette passive 2 millions de réaux (500,000 fr.), en place des biens communaux (estimés à 50 millions de francs), et, secondement, d'ajouter au même fonds 4 millions de réaux (1 million de francs) en remplacement des biens vagues et des domaines royaux (évalués, en 1851, à 75 millions de francs), seule garantie sérieuse des porteurs de la dette, le congrès le repoussa, déclarant qu'il « aimerait mieux voir la dette quatre fois ce qu'elle était, et que l'honneur de l'Espagne fût sauf. » M. Salaverria n'en a pas moins représenté son projet aux Cortès de 1864; et, allant plus loin encore que lors de sa première campagne, il prétendit que « les titres n'avaient pas de base légale, qu'il ne reconnaissait pas la légitimité des réclamations de la dette, etc. » De plus, comme la conduite de ce ministre, dans l'affaire des *certificats anglais* [1], avait fait fermer plusieurs marchés européens aux valeurs espagnoles, il n'hésita pas, lors d'un emprunt qu'il fit en Angleterre, à garantir cet emprunt en engageant les titres de la dette ; acte déplorable, et pour lequel les porteurs de ces titres font appel en ce moment à l'opinion publique.

Pour pallier ce qu'une telle politique a de répréhensible, M. Salaverria prétexte un accroissement de dépenses. Celles-ci sont, en effet, assez considérables. Une grande impulsion a été donnée dans ces derniers temps à toutes les forces productives en Espagne, dont l'initiative, il faut le reconnaître, revient, en bien des cas, au gou-

[1] Avant 1851, l'Espagne avait réalisé en Angleterre des emprunts importants, dont l'intérêt, il faut le reconnaître, fut régulièrement payé pendant un petit nombre d'années. A cette époque, les arrérages en retard atteignaient 400,000 fr. Les Cortès votèrent d'abord une loi qui décrétait le payement de moitié de ces intérêts au moyen de bons productifs pendant quatre ans d'un intérêt de 1 p. 0/0, qui devait s'élever graduellement jusqu'à 3 p. 0/0; quant à l'autre moitié des arrérages, *on la déclara annulée*. Les porteurs prirent les 50 p. 0/0 qui leur étaient offerts; mais en même temps ils firent une protestation qu'ils signifièrent au gouvernement espagnol, et par laquelle ils réservaient leurs droits à la seconde moitié de leur créance. Ces droits furent constatés par la nomination d'un comité qui délivra des certificats aux porteurs de bons d'arrérages, selon le montant de leurs créances originaires. C'est alors que les instances les plus pressantes n'ayant pu faire admettre les réclamations formulées par les porteurs de certificats, le *Stock-Exchange* décida qu'aucun fonds public ni valeur espagnole ne seraient plus côtés à Londres tant que l'Espagne n'aurait pas acquitté sa dette; et que la bourse d'Amsterdam, également intéressée dans la question, prit ultérieurement une résolution semblable.

vernement. Il a consacré aux travaux publics jusqu'à son dernier réal. Mais il serait injuste de méconnaître que les sommes qu'il a dépensées en vue de favoriser l'industrie lui sont rentrées par d'autres voies, décuplées par le travail, et que si les dépenses sont excessives, les recettes sont loin d'être moindres. Elles s'élèvent aujourd'hui à 450 millions de francs, en pesant, il est vrai, très lourdement sur le pays. Le système d'impôts actuellement en vigueur date de 1845; il constitue assurément un grand pas dans la voie du progrès, si on le compare aux anciennes combinaisons fiscales; mais dix années de notre époque équivalent au moins à cinquante du temps passé. A ce compte, le système de 1845 se trouve déjà en arrière d'un siècle.

La source la plus considérable des revenus de l'Espagne est la contribution foncière. Fixée à 75 millions de francs en 1845, des augmentations graduelles l'ont amenée à environ 120 millions de francs. Cette contribution frappe, dans une proportion de 18 p. 0/0, un revenu dont les trois quarts sont de provenance agricole, ce qui revient à dire qu'elle pèse particulièrement sur le petit cultivateur, qu'elle prive ainsi de la faculté d'améliorer son bien. Elle est trop lourde. L'impôt sur la consommation n'est pas moins rigoureux; non content d'atteindre les vins, le vinaigre, les spiritueux et le gibier, il frappe encore la viande, le poisson, le charbon et le bois. Ce dernier qui, en 1846, à son origine, a fourni plus de 45 millions, en a donné 75 en 1861, partagés entre l'Etat et les communes, lesquelles gardent encore, malgré les doctrines centralisatrices qui ont cours à Madrid, certaines prérogatives qu'elles feront bien de conserver.

Les autres revenus de l'Etat proviennent de la taxe sur l'exercice des professions industrielles ou commerciales, sur les droits de timbre, de postes, de télégraphie, de ports, de phares, etc., et enfin des monopoles que l'Etat s'est réservé pour la vente du tabac, du sel, de la poudre à canon et des billets de ses loteries. Tous ces revenus, nous l'avons dit, se ressentent des progrès matériels du pays. En vingt et un ans l'augmentation des produits de la vente des tabacs a été de plus de 260 p. 0/0; ceux de la poudre, de 1850 à 1860, de près de 300 0/0; ceux du sel, de 1850 à 1861, de plus de 30 0/0; ceux du timbre, de 1850 à 1861, de plus de 200 p. 0/0; les droits de phares, de 1849 à 1859, également de plus de 200 p. 0/0. Nous avons dit déjà que ceux des douanes s'étaient accrus, en vingt ans, dans une proportion de 300 0/0. Quant aux produits nets des loteries, après être restés stationnaires de 1850 à 1853, entre 5 et 6 millions, être descendus, en 1855, à 3 millions 500,000 fr., ils sont remontés à près de 8 millions en 1858. De-

vant la médiocrité de ce chiffre, on se demande comment, à défaut d'un sentiment bien précis de ses devoirs, le gouvernement espagnol ne comprend pas que pour ces 8 millions, il a retiré de la circulation des sommes considérables (31 millions en 1858), sur lesquelles il eût assurément prélevé une somme égale en droits de tous genres, s'il les eût laissés au travail, qui en a tant besoin, et à la consommation, que paralysent sans cesse des crises monétaires. Le gouvernement répond, il est vrai, que de ces capitaux une partie vient de France et de Portugal ; mais cela n'est pas parfaitement prouvé. Quant aux accusations d'immoralité portées contre les loteries, il s'en défend en affirmant que les joueurs favorisés deviennent propriétaires en achetant des immeubles avec leurs gains. Pour qui connaît le tempérament des joueurs, cette dernière allégation n'est pas plus vraisemblable que la première; et fût-elle vraie, qu'il serait encore permis de regretter de voir une propriété quelconque tomber entre les mains de tels propriétaires.

LÉON RENARD.

LA GUERRE

ENTRE LE BRÉSIL ET LA PLATA

On est bien près, en Europe, de se faire une fausse idée des sentiments et des intentions du Brésil à l'égard des peuples de la Plata. Suivant une opinion qu'il importe de rectifier, le Brésil désirerait porter chez eux les institutions monarchiques et l'esclavage, en faisant disparaître leurs gouvernements républicains et démocratiques ainsi que leurs libertés. Ces préjugés ont leur source dans de vieilles animosités coloniales; les nations indépendantes de l'Amérique en ont dès longtemps fait justice, et il serait désirable qu'ils ne trouvassent plus un injustifiable crédit dans l'ancien continent. Bien loin d'être guidé par des vues étroites d'ambition, le Brésil s'est montré toujours disposé à témoigner, non pas seulement par des vœux stériles ou par de vaines marques de sympathie, mais par des efforts directs, par des actes formels, son désir de voir la république de l'Uruguay et l'Etat de Paraguay entrer dans la voie du progrès régulier, affermir leur position d'Etats souverains et indépendants, et assurer chez eux l'établissement de l'ordre, de la paix et de la prospérité.

Lorsque le dictateur Rosas courbait Buenos-Ayres sous une terreur sanglante, le Brésil accourut au secours de la république argentine. On sait avec quelle fureur le gaucho, sans se laisser arrêter ni par le sexe, ni par l'âge, ni par les services rendus au pays, promenait sur ce pays consterné ses sauvages proscriptions. Le gouvernement brésilien prit fait et cause pour les victimes; il rendit l'énergie et le courage aux peuples et à la confédération, qui combattirent pour sauver leurs libertés et leur dignité; il fit entrer en 1852 son

armée dans l'Uruguay, et sa flotte dans la Plata. Après avoir éteint l'anarchie dans l'Etat oriental, cette armée traversa le fleuve, et prit part à la bataille de Montecaseros, qui délivra les Argentins de la funeste domination de Rosas.

Depuis ce temps, Buenos-Ayres et le Brésil se sont compris et estimés réciproquement. Les haines des époques coloniales et cette hostilité de races, qui signalait les luttes, pour la possession du territoire, entre le Portugal et l'Espagne, sont aujourd'hui complétement éteintes. Le Brésil est tenu à Buenos-Ayres pour un bon voisin, très disposé à considérer sa prospérité comme solidaire de celle des peuples qui touchent à sa frontière, prêt à entretenir et à développer avec eux de fécondes relations commerciales et à maintenir les rapports internationaux dans une constante bienveillance.

Cet état de choses commença à s'établir avec la conquête de l'autonomie américaine. D'autres sentiments, d'autres intérêts prédominaient dans les deux métropoles, le Portugal et l'Espagne, toujours acharnées à une œuvre de conquête. L'indépendance américaine a accompli une révolution profonde dans les idées, dans les institutions et dans les tendances des peuples. Quand le Brésil proclama son indépendance en 1822, l'Etat oriental appartenait au Portugal depuis 1817. Buenos-Ayres prit l'initiative du soulèvement, et poussa les peuples à déclarer qu'ils ne voulaient pas être réunis à l'empire comme une de ses provinces, et qu'ils préféraient s'allier et se joindre à la confédération argentine. La guerre éclata entre Buenos-Ayres et le Brésil. Elle fut terminée en 1828 par la médiation de l'Angleterre. Le Brésil reconnut qu'un pays habité par une autre race, où se parlait une autre langue, et qui avait un esprit et des mœurs différents, ne pouvait lui rester assujetti que par la force des armes et par des sacrifices énormes. Il préféra abandonner la conquête portugaise. Mais il exigea qu'elle fût constituée en Etat indépendant. Buenos-Ayres dut aussi faire des concessions, et la République Orientale fut créée ; elle eut des institutions démocratiques et fut reconnue comme Etat souverain. Depuis cette époque, le Brésil a prouvé constamment et par ses déclarations, et par ses actes, qu'il n'ambitionnait plus l'annexion de ce pays à son empire.

Il intervint même en sa faveur au temps où Rosas voulait, par la force des armes, l'absorber dans la confédération argentine. Ses capitaux[1] vinrent au secours du gouvernement assiégé dans Montevidéo par le général Oribe, lieutenant du dictateur de Buenos-Ayres. Il envoya en 1851 son armée pour expulser du territoire oriental les

[1] Traité de subsides de 18,000 piastres par mois, entre le Brésil et l'Uruguay, du 6 septembre 1850.

troupes de Rosas, qui dominaient entièrement toute la campagne. Le triomphe définitif fut donc, en grande partie, l'œuvre du Brésil. En 1854, sur la demande du gouvernement oriental, une division de l'armée brésilienne vint tenir garnison à Montevideo, et facilita ainsi le rétablissement de l'ordre, gravement compromis par l'anarchie qui régnait dans la capitale et dans la campagne de la République, sous la présidence de Giro. Enfin, pendant plusieurs années, le Brésil concourut par ses subsides à la restauration des finances de la république et à l'établissement, sur des bases solides, de son administration, et il ne cessa de prodiguer la plus généreuse intervention que lorsque ce gouvernement fut assuré de trouver dans ses propres ressources les éléments nécessaires pour maintenir l'ordre et pour réprimer les rébellions excitées dans le sein du pays par l'esprit révolutionnaire.

L'empire, en compensation de tous ces sacrifices, n'a demandé au Paraguay et à l'Uruguay aucune concession de territoires; une sincère gratitude des gouvernements ainsi protégés et sauvés par lui est le seul avantage qu'il ait ambitionné. Mais aujourd'hui voici qu'une nouvelle guerre s'allume à la Plata, où de nouveau pénètrent l'armée et la flotte du Brésil, et, en Europe, les esprits s'émeuvent et les éléments d'une juste appréciation échappent à l'opinion publique. Notre but ici est de poser la question dans son vrai jour, de présenter les faits avec exactitude et impartialité, de montrer les causes et les origines de cette guerre nouvelle, et de faire connaître la position prise par le gouvernement brésilien, et la légitimité de ses intentions étrangement méconnues.

I

En Amérique comme en Europe, l'Espagne et le Portugal étaient limitrophes. A côté du Brésil, colonie portugaise, était fondée la vice-royauté de Buenos-Ayres, colonie espagnole. La révolution de l'indépendance les a séparées de leurs métropoles respectives. Le Brésil est devenu un empire en 1822. Il a formé une seule nation, un seul Etat de toutes les provinces sur lesquelles était établi le gouvernement portugais. Il a élevé un trône pour l'aîné de la maison royale de Bragance, le prince don Pedro, son premier empereur, fils du roi don Juan VI et héritier présomptif de la monarchie portugaise. Il a adopté sa dynastie. Il s'est donné des institutions monarchiques et libérales. Le pays s'est conservé jusqu'ici tout entier; il a su faire respecter l'intégrité de son ter-

ritoire. La dynastie de don Pedro Ier s'est affermie, profondément enracinée dans le sol du pays et dans l'affection de tous les citoyens. Les institutions fondées par la charte constitutionnelle de 1825 subsistent sans modifications et se maintiennent pendant que tant d'autres constitutions moins vieilles en Europe ont disparu devant les tempêtes et les révolutions.

La vice-royauté de Buenos-Ayres, en devenant indépendante, s'est divisée en quatre nations et pays séparés : la République argentine, la République orientale, la Bolivie et le Paraguay. Ils ont tous des institutions et des gouvernements divers. Ces quatre Etats touchent au Brésil par leurs territoires. La Bolivie par le Jaurù, et le Paraguay par le cours supérieur du fleuve de son nom, dans l'intérieur du Brésil, dans la province de Mattogrosso, jetée au centre de l'Amérique méridionale; l'Uruguay par Castilhos sur l'Océan, les montagnes au centre et la rivière Guaraïm, un des tributaires de l'Uruguay, à l'ouest. La République argentine par la province d'Entrerios, qui occupe les terres inférieures comprises entre la rive droite de l'Uruguay et la rive gauche du Parana. La Plata est formée par deux fleuves, l'Uruguay et le Parana. Ce dernier reçoit les eaux du Paraguay. Sur les bords mêmes de la Plata, le Brésil ne possède aucun territoire, mais il est maître des rives supérieures de ces trois grands fleuves, dont les eaux naissent dans l'intérieur de l'empire, baignent quelques-unes de ses provinces et se jettent ensuite dans le grand bassin qu'on appelle Plata, et qui doit être considéré plutôt comme une partie de l'océan Pacifique.

Les questions de limites disputées avec tant d'acharnement par les deux anciennes métropoles, qui gardaient et pratiquaient des traditions mutuelles d'envahissement dans leurs provinces américaines, n'ont plus d'influence sur les résolutions des nouveaux gouvernements et ne les excitent point à la guerre. Ils se sont tous plus ou moins bien résolus à observer des stipulations particulières et des conventions diplomatiques par lesquelles le respect mutuel des droits de chacun est garanti, en adoptant le principe de l'*uti possidetis*. C'est une grande erreur de croire que le Brésil est dirigé, dans la guerre actuelle, par des vues ambitieuses, qu'il songe à étendre ses possessions jusqu'à la Plata, qu'il désire absorber dans son territoire les nationalités existantes dans son voisinage, qu'il veut détruire et anéantir à son profit l'autonomie et la propriété des autres pays, et dominer enfin tout seul dans l'Amérique méridionale. Ce sont les traditions politiques de l'Espagne et du Portugal au temps des colonies, et nous ne saurions trop y insister, ces traditions sont définitivement éteintes. Le Brésil a trop d'étendue

territoriale, et, tout en voulant la maintenir, il reconnaît là une cause de faiblesse, tant qu'il ne pourra pas peupler ses déserts, couvrir de villes florissantes ses plaines immenses, tracer partout des routes à travers les forêts inhabitées, faire sillonner les rivières et les fleuves, qui le coupent dans toutes les directions, par des bateaux à vapeur, et porter ainsi le mouvement industriel, la vie et la civilisation dans son centre abandonné et sur les terres sans culture.

Buenos-Ayres lui-même est convaincu qu'il lui est impossible, qu'il est même dangereux pour lui de se reconstituer avec la puissance territoriale que la vice-royauté possédait pendant la domination espagnole. Ce sont d'ailleurs les deux seuls pays de l'Amérique méridionale qui puissent nourrir des aspirations aussi élevées. L'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou, le Chili et les trois petites Républiques qui se sont formées sur l'ancienne vice-royauté espagnole de la Colombie, échappent à ces grands projets par leurs faiblesses respectives.

Rien ne justifie les suppositions auxquelles on se livre gratuitement à propos d'une certaine lutte latente, sinon ouverte entre les institutions monarchiques du Brésil et le régime républicain des anciennes colonies espagnoles. Le Brésil est toujours dévoué à sa monarchie, à sa charte constitutionnelle, à ses institutions, qui assurent si complétement la sécurité du pouvoir, la garantie perpétuelle du trône impérial, la reconnaissance des droits civils et politiques des citoyens, les libertés démocratiques et toutes les aspirations du XIXe siècle. A travers les agitations révolutionnaires qu'il a dû subir, comme presque tous les peuples de l'univers, dès 1825, il a gardé intacte sa constitution politique, plus ou moins bien développée et pratiquée jusqu'aujourd'hui. Il la trouve excellente, et la seule appropriée à son bonheur présent et à son avenir. Mais il respecte les gouvernements républicains de ses voisins, et ne songe ni à critiquer leur fonctionnement ni à contester la légitimité de leur existence.

Ces principes posés, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les agitations des anciennes colonies espagnoles, afin d'éclairer l'intelligence des faits et des événements subséquents. Les guerres de l'indépendance ont été bien différentes dans les colonies espagnoles et dans la colonie portugaise. Elles ont participé du caractère mixte des deux races européennes qui ont dominé dans ces pays, depuis la découverte jusqu'à leur émancipation finale. Tout le monde connaît plus ou moins bien l'histoire de la conquête de l'Amérique. Les Anglais et les Hollandais, en établissant des colonies, y jetaient des germes de lois et d'institutions qui prépa-

raient et formaient des citoyens aptes à se diriger eux-mêmes et à se gouverner comme des hommes libres, indépendants et républicains. Les Français, les Espagnols et les Portugais cherchaient, au contraire, à créer des sujets obéissants, qui n'osassent jamais détourner leurs yeux de la métropole et des gouvernements européens qui dominaient l'Amérique. En s'émancipant, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ont pu s'établir solidement en république, sans rien changer ni dans leurs mœurs, ni dans leurs lois, ni même jusqu'à un certain point dans leurs institutions. La tâche des colonies de la race latine était tout autre. Il leur fallait tout créer, tout changer, pour être libres et indépendantes. Ce n'est pas tout; il faut encore distinguer entre les Portugais et les Espagnols, et, dans les différences qui les caractérisent, trouver l'explication du tempérament, en quelque sorte, de leurs colons émancipés.

L'Espagnol de Ferdinand et d'Isabelle s'est souillé, dans la conquête, par des horreurs et des barbaries. Il ne vit dans les malheureux Indiens que des bêtes féroces, qu'il fallait exterminer à tout prix par le massacre de populations entières, par l'emploi des chiens enragés, par l'esclavage éternel dans les mines d'argent que ces envahisseurs découvraient dans ces pays, et par des échafauds qu'on dressait partout. Après la destruction des innocentes tribus indigènes, les conquérants tournèrent contre eux-mêmes leurs armes ensanglantées. Balboa, Velasco et les Pizarro n'échappèrent pas aux ennemis qu'ils comptaient parmi leurs compatriotes. Aux victimes indiennes succédèrent des victimes européennes; l'anarchie et le despotisme ont fait ruisseler le sang sur ce sol encore vierge et qui, certes, méritait de meilleures destinées.

Les Portugais ont tenu une tout autre conduite envers les Indiens. Ils les faisaient prisonniers; mais l'esclavage des indigènes n'était permis par leurs rois que dans le cas de défense légitime. Les ordres monastiques suivaient partout le conquérant, et plaidaient toujours la cause des Indiens. Il en résulta que la domination portugaise fut moins cruelle, leur autorité moins barbare, leur législation moins violente.

Lorsque sonna l'heure de l'indépendance, les colons espagnols et leurs maîtres se firent une guerre effroyable. On revit les sombres jours de la conquête. Sur toute la surface de l'Amérique espagnole, les échafauds dressés, les champs humides du sang des prisonniers égorgés, d'horribles témoignages d'une fureur barbare montrèrent, chez les Espagnols et chez les Américains, leurs descendants, les mêmes haines aveugles et atroces.

La guerre de l'indépendance au Brésil présente un autre aspect. L'ancienne colonie portugaise avait à sa tête le prince héritier de la

monarchie. Le Portugal était dirigé par son père, Dom Juan VI. Malgré la haine des Portugais et des Brésiliens, le père et le fils cherchaient à s'épargner des luttes et des combats. L'émancipation brésilienne s'est faite, pour ainsi dire, sans secousse et presque sans effusion de sang, comme si elle entrait dans les intentions, dans les combinaisons des deux souverains.

Les Américains espagnols ont voulu passer d'un saut de l'état de sujets soumis à celui de citoyens libres et républicains. Ils n'étaient pas préparés par les mœurs, par les lois, par les tendances, à ce changement subit. Aucune forme de gouvernement n'exige plus de vertus, plus d'éducation et plus de sacrifices individuels que la république. Il leur a fallu tout bouleverser de fond en comble, institutions, lois règlements et coutumes. De l'absolutisme inquisitorial espagnol, on est allé tout d'un coup à l'extrême liberté démocratique, et de là on est tombé dans la démagogie et dans tous les désordres de l'anarchie. Après l'expulsion des Espagnols, les Américains se sont divisés; ils ont tourné leurs armes contre eux-mêmes. Les Etats, les présidences, les vice-royautés se sont divisés en pays séparés et souverains, en petites républiques, qui changent à tout moment d'institutions et de gouvernements, tâtonnant sans cesse dans la confusion, dans les désordres, dans les révolutions. Quelques esprits raisonnables de Buenos-Ayres reconnurent un jour le mal causé par la faiblesse des institutions républicaines. En 1810, Belgrane, Vieytes, Pena, Saavedra, Puyrredon s'entendirent avec Charlote Joaquina, femme de Dom Juan VI et infante d'Espagne, pour lui donner la couronne, que son mari ne lui permit pas d'accepter. En 1815, Alvear Rivadavia et Garcia voulaient l'infant d'Espagne, dom François de Paul, que Charles VI ne leur accorda pas. Saint-Martin, en 1816, proposait la couronne à un membre de la famille indienne des Incas du Pérou. On a été jusqu'à traiter, en 1819, avec l'infant de Lucques. Aucune de ces tentatives n'a pu réussir, par des circonstances particulières, dont il ne nous est pas permis de parler ici, mais dont nous avons traité longuement ailleurs[1].

De son côté, le Brésil a continué les traditions monarchiques : il les a complétées par une constitution libérale, un gouvernement représentatif, en gardant toutes les lois civiles, commerciales, criminelles de la métropole, pour les réformer peu à peu, selon les besoins du moment et les progrès de l'opinion publique. Au lieu de se diviser en plusieurs Etats, il a conservé tout son territoire, toutes ses provinces conquises par les Portugais, et qui forment une seule nation et un seul empire homogène.

[1] *Histoire de la fondation de l'empire brésilien*, par M. Pereira da Silva, publiée à Paris par MM. Garnier et Durand, et dont les quatre premiers volumes ont déjà paru.

Elle est connue de tous, l'histoire de ce gaucho célèbre, Juan Manuel de Rosas, parvenu à la suprême administration de la République argentine, et qui a gouverné Buénos-Ayres comme dictateur pendant quatorze ans, avec un despotisme effréné, qui rappelle le règne sanglant de Caligula. Sa principale ambition était d'absorber l'autonomie de l'Etat oriental et du Paraguay, et de reconstituer l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres. Il a résisté plusieurs fois à la France et à l'Angleterre dans les guerres que ces pays lui ont faites, et dont il sortait chaque fois plus fort et plus violent, car la France et l'Angleterre n'envoyaient contre lui que des flottes, et les vaisseaux ne suffisent point pour dominer les Etats de l'Amérique. C'est alors que le Brésil sentit que son intérêt s'opposait à l'absorption de ces Etats indépendants dans la République argentine, et sous le pouvoir et la domination de Rosas. Pour la première fois depuis son indépendance, il se décida à intervenir dans la Plata et chez les nations voisines. Il ne porta pas dans cette entreprise le désir de s'agrandir à leurs dépens; il se préoccupait essentiellement de l'intégrité de ses frontières et de sa propre sûreté. Il est juste de reconnaître aussi comme mobile, dans son intervention, une légitime sympathie pour les libertés politiques, que Rosas prétendait ravir aux habitants de la Plata et des pays voisins. On sait au Brésil que la monarchie elle-même ne peut subsister et s'affermir chez elle qu'avec la liberté, avec les progrès réguliers et le développement des institutions libérales, jamais par le despotisme et par la dictature si odieusement personnifiée dans Rosas, et la tyrannie y inspirait une égale horreur. Le but, les intentions du Brésil se manifestent surtout en ceci, qu'il n'a pas voulu faire la guerre à Rosas comme puissance étrangère et ennemie de la Confédération; il a envoyé des secours en armes, en officiers, en ingénieurs, au Paraguay, pour se préparer à la défense de son autonomie; il a traité avec les généraux Urquiza et Virasoro, de la Confédération argentine, et avec Garzon et le gouvernement de Suarez à Montevideo, pour arracher la dictature à Rosas, créer des institutions libérales et républicaines régulières à Buenos-Ayres et à Montevideo, et donner la paix, la sécurité et le repos à ces malheureux peuples courbés sous le joug de fer de l'exécrable gaucho[1] : il leur a donné des secours en argent, et a envoyé en 1852 une armée à l'Etat oriental pour combattre Oribe, lieutenant de Rosas, qui assiégeait Montevideo, et était en possession de toute la campagne de l'Etat oriental. Il a donc porté secours à des hommes qui voulaient la liberté, l'autonomie et l'indépendance des Etats américains; mais là s'est ar-

[1] Traités des 29 mai, 12 octobre et 21 novembre 1851, entre tous ces Etats et le Brésil.

rêtée son action. Son armée de 12,000 hommes, commandée par le général marquis de Caxias, et sa flotte, la seule qui existe dans l'Amérique méridionale, sous les ordres de l'amiral Greenfel, aidèrent puissamment ses alliés. Oribe abandonna l'Etat oriental; la guerre traversa le fleuve de la Plata; les troupes du Brésil, d'Urquiza et Virasoro se rapprochèrent de Buenos-Ayres, et, après avoir vaincu l'armée de Rosas à Montecaseros, entrèrent victorieusement dans sa capitale, et, sur les ruines du pouvoir de Rosas, établirent un gouvernement libéral et régulier.

Les seuls avantages que le Brésil voulut retirer de cette situation à laquelle il avait si puissamment aidé, furent la liberté du commerce et de la navigation de l'Uruguay, du Parana et du Paraguay, qui étaient défendus jusque-là aux étrangers, des traités de commerce réglant des rapports de bon voisinage et donnant des gages solides d'une paix profitable à tous les peuples de la Plata comme à lui-même. Le respect et la gratitude de tous furent la plus réelle récompense de ses éminents services[1]. Faire franchir les eaux de ces rivières, et surtout du Paraguay, par ses bateaux à vapeur, et communiquer ainsi avec la province intérieure de Mattogrosso, perdue au milieu des déserts, voilà son triomphe et son profit.

Après quelques luttes intérieures dans la Confédération argentine, la république s'est assise sur des bases équitables; des institutions libérales s'y sont établies; des gouvernements réguliers y fonctionnent. La République argentine jouit à présent, sous la présidence du général dom Bartholomé Mitre, d'une tranquillité qui lui promet toutes les prospérités d'une excellente administration supérieure et de la plénitude de droits, de garanties et de libertés civiles et politiques dont elle n'avait jamais connu les bienfaits. De cette guerre de 1851, faite par le Brésil, date aussi l'ouverture du fleuve Parana aux étrangers et la navigation libre du Paraguay, que l'empire a stipulée avec le dictateur Vicente Lopez, son allié[2], pour pouvoir communiquer avec sa province intérieure de Mattogrosso, complétement déserte et abandonnée par suite des difficultés et des périls des routes de terre. Par la mort de Vicente Lopez, le gouvernement est passé à son fils, jeune encore, et qui, n'ayant ni les talents, ni l'intelligence, ni l'expérience de son père, se laissa enivrer par l'ambition guerrière et par une déplorable passion pour les idées rétrogrades. L'Etat oriental n'est pas encore parvenu à établir

[1] Traités stipulés par le Brésil du 12 octobre 1851 avec l'Uruguay, du 15 mai 1852 et du 7 mars 1853 avec la Confédération Argentine, du 27 avril 1855, 6 avril 1856 et 14 janvier 1858 avec le Paraguay, du 6 juin 1856 avec Correntes.

[2] Traités entre le Brésil et le Paraguay pour l'alliance, du 25 décembre 1850; pour les limites, du 6 avril 1856; pour la navigation, du 27 avril 1855 et du 6 avril 1856.

un gouvernement régulier, à cause des partis politiques qui s'y sont continués avec leurs luttes armées, leurs traditions anarchiques, leurs compétitions révolutionnaires. Depuis la délivrance de 1851, les rouges et les blancs (colorados et blancos) se disputent avec acharnement le pouvoir et se font une guerre cruelle, qui retarde les progrès du pays et compromet à tous moments ses rapports avec les étrangers.

Si donc il est un pays auquel Montevideo doive une profonde reconnaissance, c'est le Brésil, qui jamais n'intervint dans ses affaires intérieures que pour lui rendre des services. Aux sommes que l'Etat oriental lui doit pour sa délivrance en 1851, il faut ajouter, en 1853, les subsides mensuels de 30,000 piastres fortes destinés à rétablir ses finances, à consolider sa dette nationale et à affermir son administration. Il a traité les blancs et les rouges avec la même générosité impartiale; il a envoyé, en 1854, au gouvernement de Giro, qui appartenait au parti blanc, une division de 5,000 hommes de son armée, pour tenir garnison à Montevideo, et elle y est restée, sous la présidence de Flores, rouge, et de Pereira, blanc, qui lui a succédé dans le gouvernement de l'Etat. Il l'a retirée alors seulement que les nécessités du pays l'ont permis, après une occupation de plus d'une année de Montevideo. Comme garantie des sommes énormes dont il est débiteur envers le Brésil, l'Etat oriental lui a hypothéqué les recettes publiques et particulièrement celles de la douane. Malheureusement, ses dépenses ordinaires excédant de beaucoup ses recettes, il n'a pu rien payer encore, ni en intérêts ni en capital.

Cette exposition exacte prouve surabondamment que le Brésil ne veut pas absorber l'Etat oriental, n'aspire point à s'annexer son territoire. Il l'aurait déjà fait si telles étaient ses intentions ou ses projets; les occasions ne lui en ont pas manqué. Mais il sait que l'intérêt véritable de sa politique consiste plutôt à avoir là, tout près de lui, un Etat indépendant, un pays neutre, qui, en possédant une des rives de la Plata et la partie inférieure gauche de l'Uruguay, puisse être utile au commerce, à la navigation, et aux besoins de la civilisation. Mais il le désire pacifique, prospère, industriel, avec un gouvernement juste et solide, non-seulement à cause des Brésiliens établis dans la Bande orientale avec des propriétés territoriales importantes, non-seulement à cause de la sécurité de ses frontières de Rio-Grande, mais aussi pour pouvoir développer dans la Plata sa navigation, y étendre son industrie, y trouver les denrées dont il a besoin chez lui, et les moyens de perpétuer toujours la liberté des eaux supérieures de la Plata.

Dès la frontière brésilienne, sur la rivière du Guaraïm, un des

modestes tributaires de l'Uruguay, jusqu'au Rio-Negro, qui est placé au centre presque de l'Etat oriental, la zone territoriale est presque toute possédée et habitée par des Brésiliens pacifiques, qui s'y adonnent à l'élève du bétail et à la culture du sol. Toutes les fois qu'il y a trouble dans l'Etat oriental, ces Brésiliens en souffrent dans leurs personnes et dans leurs intérêts légitimes. Ce n'est qu'à grand'peine que l'empire peut maintenir alors le gouvernement de Montevideo dans le respect dû aux citoyens brésiliens et à leurs propriétés; l'appui et les secours que réclament ceux-ci peuvent-ils, en aucun cas, leur être refusés?

La province brésilienne de Rio-Grande, à côté de l'Etat oriental, n'est jamais tranquille dans les moments de crise et de révolution à Montevideo. L'empire est dans la nécessité d'y maintenir des forces militaires respectables, et de mettre une vigilance incessante dans tous ses rapports avec ses voisins. La navigation des fleuves et le commerce si étendu et si développé que le Brésil entretient actuellement à la Plata, souffre aussi beaucoup de l'anarchie et des luttes des partis à Montevideo. Toutes ces raisons font désirer au Brésil qu'il y ait à Montevideo un gouvernement fort et régulier, capable d'y faire dominer l'esprit de l'ordre, le souffle de la civilisation, et la tranquillité publique, cette première nécessité de l'indépendance et de l'avenir de l'Etat oriental.

II

Les organes de la presse, journaux et revues, sont partout divisés au sujet de la nouvelle guerre qui vient de commencer à la Plata. En Angleterre, presque tous prennent parti pour le Brésil, reconnaissent son droit d'intervenir, et donnent raison à son gouvernement. Telle est l'opinion générale dans un pays qui sait de quel prix sont la paix et la tranquillité pour les intérêts commerciaux des contrées qui peuvent offrir des débouchés aux produits de son industrie, dans un pays de libertés pratiques, d'esprit régulier, de prévoyance sérieuse et libérale, dans le vrai sens du mot. Aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, l'unanimité est acquise à l'empire brésilien, et c'est la puissance qui s'est toujours montrée naturellement dans sa prospérité, et aujourd'hui encore dans son anarchie intérieure, l'amie la plus sincère et l'alliée la plus fidèle du Brésil [1]. En Allemagne, on donne raison à la République de Monte-

[1] L'affaire récente et exceptionnelle de la *Florida* a été terminée par les Etats-Unis de la manière la plus satisfaisante et la plus honorable pour le Brésil. Le gouvernement de Washington a donné pleine satisfaction aux exigences du Brésil.

video, et on invente toutes sortes de calomnies contre le Brésil. En France, la question est vivement controversée ; si l'on y trouve des ennemis acharnés du Brésil, plusieurs journaux le défendent aussi avec intelligence et avec énergie.

Les ennemis du Brésil voient dans la guerre actuelle la lutte des institutions monarchiques et les institutions démocratiques, de l'esclavage et de la liberté, de l'autocratie et de la démocratie, de l'esprit d'envahissement et d'autonomie. Ils ont le bonheur inouï de rencontrer la dignité du travail, le respect des droits civils, la garantie des libertés politiques, la tolérance des cultes, la fraternité des races humaines à Montevideo et au Paraguay, tandis que, pour eux, la République argentine, et surtout le Brésil, représentent le revers de la médaille, et ne possèdent point encore les conditions d'une constitution solidement établie. Tristes aberrations de l'esprit de parti qui, plus encore que l'ignorance, est ennemi de la vérité.

Evidemment, le Brésil représente dans l'Amérique l'élément monarchique. Toutes les autres nations, à l'exception du Mexique actuellement, s'intitulent Républiques. Mais quelle est la nature des institutions monarchiques du Brésil ? Tout à fait libérale, modelée sur la Charte anglaise, et plus libérale même que la Charte anglaise, car il n'y a point de bourgs pourris pour les élections, il n'y a point d'aristocratie héréditaire, et formant par elle-même une Chambre du Parlement. La constitution du Brésil dure depuis 1825. Celle de la Belgique s'est un peu calquée sur ses bases et sur ses principes. Pouvoirs politiques indépendants, magistrature inamovible, les fonctions législatives pratiquées par la Chambre des sénateurs et par celle des députés, toutes les deux émanées de l'élection populaire, la première à vie, et la deuxième pour quatre ans. Suffrage universel à deux degrés ; garanties des droits civils et politiques, pleine liberté pour les réunions publiques et pour la presse ; l'esprit démocratique y souffle et y respire si franchement, que les titres et les honneurs sont personnels et intransmissibles aux héritiers, et tout homme né libre au Brésil, quelles que soient sa couleur ou sa condition, possède tous les droits politiques, et peut arriver à toutes les positions sociales.

Mais exceptez aujourd'hui les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, la République argentine et le Chili, qui possèdent des véritables institutions républicaines, les autres pays de l'Amérique connaissent-ils la liberté ? Sont-ils des républiques dans le vrai sens du mot ? Changeant à tout moment de lois, de chartes, de gouvernements ; bouleversés par des révolutions continuelles ; vivant sous la tyrannie et l'arbitraire de chefs improvisés ; courbés sous le joug militaire, sans garantie des droits personnels, ni de propriété, ni de liberté

quelconque, ces informes essais de sociétés peuvent-ils prétendre à une place, à une désignation parmi les institutions politiques?

Dans l'Etat oriental, la presse du parti qui tient le pouvoir a seule la parole; le parti déchu, toujours exilé, ne possédant aucun droit d'opposition légale, n'a d'autres recours que les armes, les conspirations et l'agitation du pays, car il n'est pas même admis à prendre part aux élections. De là un système de proscriptions mutuelles; les vainqueurs du jour sont les victimes du lendemain; dans les guerres impitoyables, on n'épargne point les prisonniers, qui sont immédiatement passés par les armes. Est-ce Montevideo qu'on pourra appeler République? Comment trouver les libertés politiques et civiles, le respect des personnes et des propriétés, les conditions du bien-être et du repos, dans ce despotisme brutal exercé par des gauchos toujours prêts à faire des soulèvements, et qui sont habitués à ne chercher que dans de perpétuelles révolutions l'origine de pouvoirs éphémères et violents?

Le Paraguay offre-t-il des conditions meilleures? Elles sont pires encore, car il n'a point d'institutions écrites, ni d'élections, ni de Chambres qui représentent les populations; rien n'atténue ou ne dissimule ici le despotisme pur qui s'offre aux regards avec une déplorable franchise. Les lois civiles et criminelles sont encore celles de la métropole; on retrouve entières, vivantes, les mœurs créées par les jésuites qui dominèrent le pays par les missions des Indiens, et lui apprirent, sous le régime théocratique, l'obéissance passive, la subordination la plus complète. Il n'y a en fait et en droit qu'un pouvoir, celui du dictateur, et qui est devenu héréditaire. Le dictateur fait ce que bon lui semble, réunit toute l'autorité judiciaire, législative et exécutive; ne rend compte à personne de ses actes. Le dictateur monopolise tout le commerce, tous les produits du pays; il est le premier, le seul banquier, propriétaire et négociant du pays. Le Paraguay est moins une nation qu'une ferme, que le dictateur administre selon ses caprices et ses intérêts personnels. La population est plutôt une multitude d'esclaves qu'un peuple. On trouve là le régime jésuitique des missions continué sous le gouvernement de Lopes. Nous ne parviendrons pas à supposer qu'on puisse préférer ce bonheur domestique, cette tranquillité intérieure, cet étrange régime, aux conditions politiques, aux institutions monarchiques du gouvernement brésilien. Mais le Brésil entretient encore l'esclavage des noirs : tel est le point moral qu'on exploite, et grâce auquel on s'efforce de détourner de lui les sympathies, en lui infligeant une condamnation sommaire et décisive. Examinons froidement cette question.

Plus que partout ailleurs, on déplore et on réprouve l'esclavage

au Brésil. On souffre de ce legs de la métropole portugaise qu'on n'est pas parvenu à répudier. Le nombre des esclaves n'est pas moindre de deux millions d'hommes sur neuf millions de population. Mais loin de rester indifférent devant ce triste spectacle, que le pays présente à lui-même et au monde civilisé, on constate, on apprécie le mal, et des efforts considérables tendent à opérer sa destruction. Déjà on en a fini avec la traite. Depuis douze ans, il n'entre plus au Brésil un seul esclave. L'opinion publique s'est déclarée contraire au trafic des nègres. Les intérêts individuels ont succombé devant la justice, la morale et les intérêts généraux. Un changement total s'est opéré dans les idées du peuple. Le problème consiste à trouver les moyens d'en finir avec l'esclavage, qui reste dans le pays ; sa solution est l'objet de la sollicitude générale. Des projets, des idées se rédigent en propositions aux Chambres, qui s'en occupent, et toutes les tentatives légales sont étudiées pour arriver à l'abolition de l'esclavage. Mais cette question est d'une immense gravité. Le nombre si grand des esclaves, les intérêts de la propriété, de l'industrie et de l'agriculture, les périls et les dangers qui résulteraient d'une mesure précipitée et imprudente, sont autant de circonstances accablantes qui portent les esprits les plus sages et les plus philanthropes eux-mêmes à imaginer un système de moyens lents, légaux, faciles, pratiques, pour atteindre le but de toutes les aspirations.

On ne peut anéantir ce grand mal d'un seul coup. Il faut du temps, de la prudence, de la sagesse, une politique éclairée dans la délibération, et d'autant plus ferme dans la pratique. On ne doit pas douter de la détermination du Brésil d'en finir avec l'esclavage ; mais sans bouleversement du pays, sans secousses, sans injustices et sans trouble dans l'économie de la société brésilienne. Les esprits sérieux, les hommes d'Etat intelligents regardent aussi bien le but que les moyens. Sur le but, l'accord est unanime, on se divise sur les moyens ; on les cherche avec une ardente bonne foi ; incontestablement on les trouvera.

Mais à part cette tache de l'esclavage, est-ce que le Brésil n'offre point toutes les conditions d'un pays libéral et civilisé ? Tous les citoyens, tous les étrangers n'y jouissent-ils point de toutes leurs libertés civiles et politiques, réelles et personnelles ? Le pays ne possède-t-il pas dans son sein un grand nombre d'étrangers, d'Européens surtout, propriétaires du sol, négociants, banquiers, armateurs, industriels, artistes, savants, ouvriers ? Ne trouvent-ils point dans le Brésil tous les éléments de richesse, de bien-être, toutes les conditions de sûreté des personnes et des propriétés, toute la liberté du travail, de l'industrie, du commerce, des opi-

nions politiques et des religions ? La statistique vient ici en aide à nos affirmations. Des maisons commerciales importantes, des industries prospères, des fermes magnifiques, appartenant à des Anglais, à des Français, à des Allemands, à tous les peuples enfin, y sont en plus grande quantité que dans toutes les républiques américaines sorties de la race espagnole. Les villes de Rio de Janeiro, de Bahia, de Fernambouc, de Maragnan, du Para, de Rio-Grande, de Porto-Alegre, de Santos, sont remplies d'étrangers industrieux. Leurs ports sont recherchés par de nombreux navires chargés de toute espèce de produits. On ne rencontrerait dans aucun port de l'Amérique, à l'exception de deux ou trois principaux des Etats-Unis du Nord, un commerce aussi étendu, une navigation aussi large, un mouvement aussi considérable.

Il suffit ici de dire que la valeur des exportations brésiliennes dépasse 500 millions de francs, et que l'importation des produits de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis du Nord et du monde entier, est encore supérieure à cette somme. Le café et le coton prennent chaque année plus de développement. Le port de Rio de Janeiro seul expédie par an plus de 4,000 navires. Les documents publiés par les gouvernements anglais et français en font foi[1]. Les bateaux des messageries impériales, qui partent mensuellement de Bordeaux pour le Brésil et la Plata, conduisent quatre cinquièmes de passagers et de marchandises pour le Brésil, pendant qu'un cinquième seulement est dirigé sur la Plata. Rio de Janeiro, qui ne possédait en 1808 que 47,114 habitants, en a aujourd'hui plus de 400,000. Les recettes de l'empire vont annuellement au delà de 180 millions de francs. Aucune contrée de l'Amérique, si l'on excepte la grande république du Nord, n'offre un pareil témoignage d'une vie active et féconde ; il serait souverainement injuste, parce qu'on rencontre là l'institution de l'esclavage, de retirer de légitimes sympathies à ce pays, et, sous ce prétexte, de prendre parti pour les Etats américains, qui n'ont que le nom de république.

Le Brésil a besoin d'une colonisation régulière, spontanée, pour

[1] On trouve ces détails intéressants dans les documents présentés par l'administration française des contributions indirectes. Dans le *Times* du 4 mars courant, on voit que le commerce extérieur de l'Angleterre est dans la proportion suivante : 1° Etats-Unis du Nord de l'Amérique ; 2° Etats de l'Allemagne ; 3° France ; 4° Turquie ; 5° Hollande ; 6° Brésil ; 7° Egypte ; 8° Italie ; 9° Espagne, etc.

L'exportation de l'Angleterre, en ne parlant pas des deux premiers pays, a été, en 1864 : avec la France, de 8,200,780 liv. sterl. ; avec la Turquie, de 7,424,020 ; avec la Hollande, de 6,895,403 ; avec le Brésil, de 6,258,906 ; avec l'Egypte, de 6,070,221 ; avec l'Italie, de 5,601,343 ; avec l'Espagne, de 3,223,033, etc. Avec la République argentine, elle n'a été que de 1,758,083 ; avec l'Uruguay, que de 893,258 ; rien avec le Paraguay.

peupler ses déserts, pour développer son agriculture et son industrie, pour augmenter sa population. Cette œuvre est malheureusement à peine commencée. La colonie de Saô Leopoldo, à Rio-Grande, ne possède que 12 à 14,000 âmes, tous Allemands, catholiques et protestants. Une vingtaine d'autres colonies, établies à Santa Catharina, à Parana, à Saint-Paul, à Rio-Grande, ne comptent pas plus de 25 à 30,000 habitants, Allemands et Suisses. L'émigration européenne a des préférences pour les Etats-Unis du Nord, pour l'Australie et pour la Californie. Malgré cela, on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'aucun des autres pays de l'Amérique ne reçoit un aussi grand nombre d'émigrants. Buenos-Ayres s'enrichit avec des Basques français et espagnols; Montevideo a des Italiens; mais les Allemands et les Suisses préfèrent le Brésil, où ils trouvent déjà des noyaux coloniaux et des compatriotes qui les appellent, parce qu'ils s'y trouvent bien, et jouissent du bien-être et de la tranquillité la plus complète.

En chemins de fer, en travaux publics, en progrès de navigation à vapeur, l'empire est bien supérieur encore à tous les autres Etats américains que l'Espagne y a créés. Une armée de 20,000 hommes de troupes régulières, la garde nationale organisée dans tout le pays, une flotte de 30 navires de guerre, une côte maritime de 1,000 lieues d'étendue, avec dix-huit grandes places commerciales, prouvent assez les forces et les ressources du pays, et assurent sa prospérité dans le présent et son progrès dans l'avenir.

III

Examinons maintenant la raison qui a contraint le Brésil à intervenir pour la troisième fois dans les Etats de la Plata. Nous avons déjà dit la nature et les résultats des deux premières interventions: en 1852, pour délivrer les peuples du joug de Rosas, et en 1854, sur la réclamation du gouvernement de l'Etat oriental, pour assurer l'ordre public, l'existence de la république de Montevideo, et l'établissement régulier de son gouvernement. Malheureusement, les résultats ne répondirent pas à ces efforts réitérés. Lorsque les troupes brésiliennes abandonnèrent Montevideo, en 1855, l'anarchie revint avec le despotisme et l'arbitraire du gouvernement de la république. Le parti vainqueur ne permit pas au vaincu l'opposition légale; il lui refusa la liberté de réunion, de la presse, des élections; il ne lui accorda ni droits ni garanties politiques; il exila les principaux chefs, qui trouvèrent un asile à Buenos-Ayres: Flores, César

Dias, Pacheco y Obes, et tant d'autres hommes importants. De ces mesures sortirent l'anarchie et le désordre dans la capitale de l'Etat et dans la campagne. Les colorados, déchus de toutes les positions officielles, de toute intervention légale dans les affaires du pays, se rejetèrent dans la carrière des révolutions et des conspirations. La guerre civile ne tarda pas à se rallumer, et elle y reste en permanence, avec des alternatives d'exaltation ou d'épuisement, mais toujours intense et vivace. Cesar Dias est parti de Buénos-Ayres en 1861, et s'est mis à la tête d'une armée pour faire tomber le président Pereira. Après plusieurs combats sans résultats, on est arrivé à une capitulation entre les blancos et les colorados. Le président Pereira, au nom des premiers, s'est engagé à un oubli complet de tout le passé, à la restitution de tous les biens individuels des colorados, à la réintégration des militaires dans l'armée, à la participation au gouvernement par les deux partis, à la pleine jouissance de tous les droits et garanties civiles et politiques, et à la liberté entière des élections pour la présidence et pour les Chambres. César Dias et son parti se sont engagés à déposer les armes, à licencier leur armée, à rentrer tous dans leurs foyers, et, en prenant part dans les nouvelles élections, à reconnaître et à défendre les autorités nommées librement. Lorsque la capitulation a été ratifiée et exécutée, et que les colorados avaient abandonné les armes et s'étaient confiés à la bonne foi et aux lois, on a reconnu que les blancos avaient tendu un piége à leurs ennemis. Des ordres sont partis du gouvernement, signés par les Carreras, pour que le général Medina s'empressât de chercher partout les chefs colorados, de les mettre en prison et de les passer par les armes sans jugement. Plus de cent des principaux colorados ont ainsi été traîtreusement pris et fusillés. Dans ce nombre, on compte le général César Dias. D'autres se sont de nouveau expatriés. La terreur des blancos domina partout, grâce à cet infâme stratagème, à cette inqualifiable trahison. Tel est ce fameux massacre de Quinteros, cette atroce boucherie, qui n'a pas été encore flétrie comme elle le mérite. Et voilà la sagesse et les libertés de ce gouvernement, dévoué à la fraternité des races, au respect des personnes et des propriétés! voilà le gouvernement qui trouve des partisans en Europe!.... Le général Flores, sans se laisser abattre, réunit ses amis et les restes du parti colorado, il quitte Buenos-Ayres, et recommence la guerre civile dans l'Etat oriental; il soulève une grande partie du pays, qui adopte sa cause, et il établit à Florida le quartier général de son armée, et son gouvernement en face de celui de Montevideo. Berro finit son temps de présidence à Montevideo; il abandonne le pouvoir. Aguirre, sans chercher à faire de nouvelles élections, prend possession de l'auto-

rité suprême en se proclamant président de par son autorité de président du Sénat, alors que la Constitution exige qu'une nouvelle élection de président soit faite par le peuple avant que le président existant finisse son temps, et ne permet au président du Sénat que la substitution dans des cas extraordinaires et prévus par les lois. Président de fait et non de droit, son titre ne vaut pas mieux que celui d'un général révolté comme Flores.

Cependant, le Brésil ne serait point intervenu dans la Plata s'il n'y voyait que la guerre civile et la lutte des deux partis ; il aurait attendu l'issue de cette guerre intérieure sans y prendre part, et se serait borné à suivre de loin la marche des événements. Mais le gouvernement d'Aguirre ne lui a point permis de rester neutre. Voulant obtenir une armée assez forte pour résister à Flores, et la nourrir avec le moins de dépenses possibles, il a donné des instructions à ses généraux en campagne pour enrôler tout individu propre à prendre les armes, et pour enlever dans les propriétés et les estancias les chevaux, les bœufs et les moutons dont ils auraient besoin pour le service militaire et la nourriture des soldats. Or, 30,000 Brésiliens environ sont établis dans la campagne de l'Etat oriental. Ils n'ont pas été épargnés, malgré leur qualité d'étrangers ; on n'a point respecté leurs propriétés. Les hommes ont été contraints à s'enrôler et à servir dans l'armée ; dans leurs estancias, on a pris de force les bœufs, les moutons et les céréales nécessaires pour nourrir les troupes du gouvernement de Montevideo. Le général Flores les avait respectés. Les chefs de l'armée d'Aguirre n'ont pas cru de leur devoir d'avoir des égards pour les citoyens brésiliens et pour leurs propriétés. Ils les traitaient en ennemis, en saccageant, en dévastant, en brûlant les fermes, en tuant ou emprisonnant les individus, et en les contraignant au service militaire.

Le gouvernement de l'empereur don Pedro II ne pouvait rester sourd aux plaintes des Brésiliens si arbitrairement traités ; il était de son devoir d'accourir à leur secours. On envoie d'abord de Rio un diplomate chargé de s'entendre amicalement avec le gouvernement d'Aguirre, et d'exiger de Montevideo non-seulement des satisfactions pour ce qui s'était déjà fait, mais des garanties suffisantes pour l'avenir. On voit donc qu'il n'était point question pour le gouvernement brésilien de faire la guerre à Montevideo, ni de soutenir Flores dans son opposition au gouvernement d'Aguirre. Aux réclamations du diplomate brésilien, Aguirre répond qu'il est en guerre civile, qu'il n'a aucun pouvoir dans la campagne et qu'il ne peut rien faire matériellement qui puisse contenter le Brésil. Il ne nie point les faits qu'on impute à ses généraux, mais il se déclare impuissant à les faire cesser, à châtier les coupables et à prévenir le

renouvellement de ces désordres. M. Saraiva, le diplomate brésilien, s'accorda alors avec celui de l'Angleterre et avec le chargé des affaires de Buenos-Ayres. Ils proposèrent ensemble une médiation pour finir la guerre civile. Aguirre accepta entièrement et leur donna pleins pouvoirs pour traiter avec Flores. Plusieurs Orientaux se joignirent aux trois diplomates et les suivirent au quartier général de Flores.

On parvint à faire accepter par celui-ci une capitulation pareille à celle que Medina avait stipulée avec César Dias en 1861. Mais le général Flores, qui ne voulait point être trompé comme son ancien ami et tomber dans des nouveaux piéges, tout en établissant qu'Aguirre conserverait la présidence par intérim de la République, exigea qu'on procédât aux élections pour la remettre à celui qui serait nommé par le peuple, stipula des garanties pour sa sécurité et pour celle de son parti lorsqu'ils déposeraient les armes. Aguirre devrait changer les ministres et les principaux fonctionnaires publics, et en diviser les charges et l'autorité entre des blancos et des colorados, préalablement à tout désarmement du côté de ceux-ci.

Aguirre déclara aux trois diplomates, à leur retour à Montevideo, qu'il approuvait et sanctionnait le traité, mais qu'il ne congédierait pas les ministres et fonctionnaires qui le servaient avant que les colorados eussent mis bas les armes et fussent rentrés tranquillement dans leurs foyers. C'était le même système que le parti blanco avait pratiqué avec César Dias à Luinteros; ce général trahi avait payé de son sang et de sa vie son imprudente confiance dans la bonne foi de ses ennemis. On voulait renouveler les mêmes scènes tragiques avec Flores et ses amis politiques. C'est ainsi qu'avortèrent les tentatives faites pour arriver à établir la pacification du pays. Aguirre fut intraitable. La guerre civile recommença.

Alors le diplomate brésilien exposa au gouvernement de Montevideo qu'il lui fallait des satisfactions pour le passé et des garanties pour l'avenir, en faveur des personnes et des propriétés des Brésiliens établis dans l'Etat oriental; il lui présenta un ultimatum pour qu'il se décidât à les donner sous peine de représailles, que la flotte brésilienne fut chargée de pratiquer.

Ainsi, jusqu'au dernier moment, le Brésil maintient la question dans ses termes simples et vrais, dans la protection efficace de ses nationaux, et il ne s'agit ni de faire gratuitement la guerre au gouvernement de Montevideo, ni de soutenir Flores dans ses prétentions. Rien ne s'opposait encore à un accommodement lorsque Aguirre, se déclarant offensé, envoya ses passeports au diplomate

brésilien, suspendit les *exequatur* aux consuls de l'empire, défendit à la flotte de communiquer avec la terre, déchira et brûla les traités et conventions existant entre le Brésil et la République, dans un *auto-da-fé* dressé sur la place publique de Montevideo, et fit des proclamations au peuple, désignant l'empire comme un ennemi qu'il fallait combattre à outrance.

Le Brésil, qui ne se préparait point à la guerre, n'avait à la Plata que sa flotte. C'est elle qui a entamé les premières opérations militaires, pendant que l'armée de Rio-Grande recevait l'ordre d'envahir l'Etat oriental et de prendre possession de Montevideo. La flotte dominait la Plata et tendait à dominer l'Uruguay, où deux belles forteresses, Salto et Paysandu, avec des garnisons solides et des chefs capables, défendaient le passage du fleuve. Salto ne tarda pas à capituler et à se rendre à la flotte. Paysandu, après d'inutiles sommations, subit trois jours de blocus et de feu. Alors Flores devint un allié du Brésil ; il se présenta devant Paysandu avec son armée et suivi de Netto, citoyen brésilien établi dans l'Etat oriental et influent dans le pays. Paysandu, assiégé par terre et bloqué par mer, tomba au pouvoir des Brésiliens, après une lutte héroïque. L'escadre est allée se ravitailler à Buenos-Ayres, où elle a trouvé un accueil bienveillant du gouvernement et du peuple, et où sont déposées ses munitions et ses ambulances. Elle doit se diriger de là sur Montevideo, pour bloquer la place lorsque l'armée brésilienne sera arrivée devant ses murs et aura commencé les opérations de siége.

Nous avons exposé avec exactitude et impartialité, et les faits, et la nature et l'origine des nouveaux troubles à la Plata. Le droit et la justice sont du côté du Brésil, qui y a été appelé par un intérêt légitime, la défense de ses nationaux. Il y trouve la sympathie de Buenos-Ayres, qui, autant ou plus que lui-même, par le traité de 1828 et par ses intérêts les plus immédiats, est porté à désirer que l'indépendance de l'Etat oriental soit assurée. Cette entente entre les deux pays les plus forts et les plus civilisés de la Plata démontre avec les caractères de l'évidence que les sympathies européennes doivent être acquises à ces deux nations, plutôt qu'à ces Etats anarchiques, qui sont la proie continuelle des factions.

Disons maintenant quelques mots sur le Paraguay, qui est devenu une des parties belligérantes.

La nature a tracé un territoire magnifique dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, enclavé entre les fleuves Parana et Paraguay, dominant complétement les eaux de celui-ci, et si éloigné de de tout le monde, que personne n'ose braver pour y aller, les dépenses d'un voyage interminable. Les jésuites y ont établi des mis-

sions d'Indiens et mis en pratique le communisme appuyé sur des institutions théocratiques, sous la sanction de l'obéissance passive. C'était un peuple et un pays tout à fait à part dans le fond de l'Amérique. Après l'expulsion des jésuites, les Espagnols l'ont annexé comme province à la vice-royauté de Buenos Ayres, en lui donnant un gouvernêur, qui n'a pas changé les habitudes et les mœurs des néophytes. En 1810, on a fondé l'indépendance de la Plata ; le Paraguay, sous l'action du docteur Francia, se déclara aussi indépendant, et de l'Espagne, avec laquelle il ne pouvait plus entretenir des relations, et de Buenos-Ayres, qui avait fait tous les sacrifices pour l'émancipation des colonies. Buenos-Ayres, agité par les luttes de l'indépendance et par la guerre civile qui en est résultée, laissa le Paraguay libre de s'administrer lui-même, et le docteur Francia en fit un pays fermé, sans le moindre contact avec ses voisins. Défense d'entrer dans le Paraguay sous peine de n'en plus sortir. La frontière, pour tous les sujets du docteur, était infranchissable. Habitué au joug des missionnaires, ce peuple lui a été aussi soumis qu'il l'était aux prêtres jésuites.

Francia étant mort, Vicente Lopes s'est investi de l'autorité dictatoriale, en s'acclamant lui-même chef de la nation. Il s'est entendu avec le Brésil pour se défendre contre Rosas, qui nourrissait le projet ambitieux d'annexer le Paraguay à la confédération argentine. Il a stipulé avec l'empire la navigation libre du Paraguay pour le commerce avec Assomption et la province brésilienne de Mattogrosso, plus haut placée encore sur les rives du fleuve, et qui ne pouvait communiquer avec Rio de Janeiro que par une route terrestre, qui demandait un voyage difficile de quatre mois de durée, à travers des déserts et des tribus nomades d'Indiens sauvages.

Les relations étaient bonnes entre les deux pays, quand son fils, le dictateur actuel, lui a succédé dans la domination du Paraguay. Ce jeune homme, se croyant invincible dans son réduit caché entre les deux fleuves, et conservant les mêmes traditions gouvernementales et despotiques de ses deux prédécesseurs, mais dénué de leur capacité et de leur prévoyance intelligente, ne fait depuis son avénement que chercher des querelles à Buenos-Ayres et à ses voisins.

En apprenant les événements qui se passaient sur les bords de la Plata, il crut que, dans une guerre, il serait soutenu par tous les pays de race espagnole contre le Brésil, il jugea le moment favorable pour fermer la navigation du Paraguay au Brésil, et lui couper ses communications avec la province de Mattogrosso. Sans motif avoué, sans déclaration préalable, il saisit un bateau à vapeur brésilien de commerce, qui remontait le fleuve ; il fait avancer une armée de

7,000 hommes sur la province sans défense de Mattogrosso, et il commet des hostilités contre ces territoires lointains et déserts de l'empire. La guerre se trouve ainsi déclarée de fait. Lopes n'ose pas descendre le fleuve, et venir au secours de Montevideo. Il n'a de courage que contre les déserts de Mattogrosso, où il est si difficile à l'empire d'envoyer des secours par terre. Il ne se confie que dans sa position reculée au centre de l'Amérique, où aucune puissance n'a encore porté la guerre à cause des distances, des eaux quelquefois très hautes et quelquefois innavigables du fleuve, et des solitudes immenses qui constituent le Paraguay.

On se trompe si on croit que le Brésil n'ira pas à Assomption avec sa flotte pour punir la conduite de Lopes, si contraire à toutes les lois internationales, à tous les traités diplomatiques et à toutes les idées modernes de civilisation. Lorsque, dans l'Etat oriental, l'empire aura établi un gouvernement solide et tranquille, sa flotte lui ouvrira le chemin nouveau du Paraguay, et le monde saura alors, pour la première fois, ce que c'est que ce mythe qu'on appelle nation du Paraguay, et qui tonne de loin sans oser sortir de son réduit. Ainsi s'évanouira le prestige de cette nouvelle Chine enfouie au centre de l'Amérique.

PEREIRA DA SILVA.

L'ÉTAT

ET

LES CHEMINS DE FER

EN 1865

Quand, sur un navire, au cours d'une belle et heureuse traversée, retentit tout à coup ce cri lugubre : « Un homme à la mer ! » Tout le monde, équipage et passagers, se précipite sur le pont, des centaines d'hommes réunis dans le sentiment d'une commune anxiété, s'empressent, travaillent, acceptent avec joie les plus rudes corvées, et ne se permettent un instant de repos qu'après avoir sauvé leur semblable. La France, dans la présente année 1865, va décider si elle est assez riche pour jeter *un milliard à l'eau.* Personne ne se sent-il le courage de venir à son secours ? et, bien qu'il ne soit question que d'argent et non de la vie d'un homme, une émotion patriotique n'est-elle pas permise quand on songe à l'importance de la somme en péril, et aux belles et grandes choses qu'elle permettrait de faire ? Avec un pareil capital, on pourrait trouver une solution aux problèmes politiques les plus ardus ; on pourrait, selon les goûts et la tendance de chacun, ou résoudre la question de l'instruction primaire, ou délivrer la Pologne, ou donner un appui décisif à la construction de nos chemins de fer départementaux, ou assurer l'indépendance du pape, ou décupler les ressources de nos institutions charitables, de manière à ne plus laisser, sans assistance, et sur la surface entière du pays, un vieillard, un infirme, un enfant abandonné, une jeune femme dans le besoin. En vérité la question mérite qu'on s'en inquiète. Que ceux donc qui partagent notre

préoccupation et qui se demandent où se trouve ce milliard en détresse veuillent bien écouter patiemment son histoire, la voici en quelques mots, ou plutôt en quelques chiffres.

I

Il est arrivé bien des fois, depuis qu'il existe des chemins de fer en France, que l'Etat est venu en aide aux compagnies qui les exploitent. Le public n'était pas encore convaincu de la réalité des produits que devaient donner ces utiles entreprises, lorsque le Trésor, mieux avisé, ouvrit hardiment ses caisses, et montra ainsi une confiance qui ne devait pas tarder à devenir générale. Ce fut le chemin de fer d'Orléans qui, en 1840, profita le premier de cette sage hardiesse ; le chemin de Strasbourg à Bâle en tira également bon parti la même année. En 1842, quelques esprits s'étaient rendus à l'évidence des faits, mais l'entraînement des masses vers cette nouvelle spéculation faisait toujours défaut : on se décida en conséquence à un grand sacrifice, et toutes les compagnies reçurent d'énormes subventions ; malgré tous ces efforts, quelques lignes ne pouvaient s'achever ; c'étaient par exemple Lyon à Avignon, Bordeaux à Cette ; le budget de 1847 vint à leur aide : en 1848 la compagnie de Paris à Lyon, en détresse, fut heureusement secourue ; en 1850, ce fut le tour d'Orléans à Bordeaux, et de Tours à Nantes ; en 1852, toutes les lignes reçurent, à titre de magnifique encouragement, la concession de quatre-vingt-dix-neuf ans ; enfin en 1859, date à jamais célèbre dans l'histoire de la législation de nos voies ferrées, les compagnies sollicitèrent et obtinrent un dernier appui, on leur accordait une subvention éventuelle d'un revenu de 4 fr. 65 c. p. 0/0 sur toutes les sommes qu'elles auraient à dépenser pour achever leur réseau, au cas où ce nouveau réseau ne ferait pas ses frais.

Si donc il suffisait de s'autoriser du passé pour faire une bonne loi, celle de 1859 eût été excellente et eût défié la critique, mais les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'autrefois, un fait nouveau et considérable était survenu ; les compagnies avaient accepté en 1857 la concession d'une quantité énorme de lignes de deuxième et de troisième ordre, je dis accepté pour ne pas dire subi, et elles fléchissaient visiblement sous la tâche qui leur incombait. Le nombre des kilomètres qui restaient à construire se montait à 8,000, et les dépenses prévues s'élevaient à 2,500,000,000. On savait que ces kilomètres coûteraient cher, plus cher même que leurs aînés, et

l'on craignait assez naturellement que leurs produits ne fussent pas proportionnés aux sacrifices qu'ils allaient exiger. Les capitaux se firent alors prier, c'était jusqu'à 6 ou 7 p. 0/0, que les compagnies étaient obligées de les payer. L'Etat garantit la dette nouvelle des compagnies, et l'on put trouver avec cette caution des fonds à 5 fr. 75 c. p. 0/0.

C'était encore fort onéreux ; et nous dirons en passant qu'il n'est pas besoin de chercher au loin la cause de l'affaissement de notre rente nationale, et que l'on ne voit pas bien pour quelle raison les capitaux de placement ne la déserteraient pas en faveur des obligations des compagnies de chemins de fer. Quoi qu'il en soit, à ce taux, on trouvera de l'argent, et le nouveau réseau pourra être construit dans un délai assez court ; mais à quel prix faudra-t-il acheter ce résultat ?

Supposons une machine quelconque, capable de pomper à la surface du pays 1 milliard d'épargnes, et outillée de telle sorte qu'après avoir récolté son riche butin, elle le précipite immédiatement dans un puits sans fond, on aura au vrai, et sans aucune exagération, une image de l'opération économique que la France est en train d'exécuter. Ajoutons, pour restituer au tableau sa physionomie particulière, qu'il n'est pas de loi à laquelle tout le monde se soit prêté d'aussi bonne grâce que celle de 1857. Le gouvernement, le Sénat, le conseil d'Etat, la Chambre des députés, le public tout entier paraissait transporté d'enthousiasme. Ce n'était plus la défiance des premiers jours, ces hésitations et ces tracasseries regrettables, qui se firent voir lorsqu'on organisa ces associations : elles avaient alors besoin d'un secours puissant pour arriver à la prospérité, et l'on chicanait de la manière la plus fâcheuse ; quand il s'est agi, au contraire, de donner de l'argent dans des proportions fabuleuses, non plus pour faire prospérer les compagnies, mais pour les affaiblir ; lorsqu'au lieu de secours sérieux et dignes de ce nom, il s'agit de les accabler sous le poids de faveurs dérisoires, de leur concéder des réseaux d'une longueur et d'un prix exorbitants, tout le monde se trouva unanime ; ce fut peut-être le seul acte du gouvernement qui, de temps immémorial, n'ait pas provoqué dans notre pays la plus légère humeur ; et il y a encore des gens pour prétendre que l'opposition ne sert à rien !

Mais laissons là ce tableau, et allons au-devant d'une objection que le lecteur n'a pas manqué de faire. Pour prétendre avoir raison contre tout ce monde, s'est-il dit, il faut être doué d'une forte confiance en soi-même. Aussi, afin d'éviter ce mauvais compliment, hâtons-nous d'avouer que notre clairvoyance ne date que de l'expérience qui s'est faite depuis 1857, et qu'ainsi tout le monde a pu se

tromper à cette époque. Les faits n'avaient pas parlé ; on espérait que le nouveau réseau ferait tout au moins ses frais, s'il ne donnait pas de dividende ; quelques pessimistes seuls allaient jusqu'à prétendre que la garantie de l'Etat pouvait bien devenir effective jusqu'à concurrence de 5 à 6 millions, et pour quelques années tout au plus ; or, il devient à peu près certain que, comme entrée en matière, et pour cette année même, l'Etat devra verser aux compagnies 45 à 50 millions ; les causes d'un pareil mécompte veulent être étudiées de très près.

Une partie du nouveau réseau est actuellement exploitée ; c'est naturellement la partie la meilleure, et l'on pourrait facilement y trouver des lignes très productives ; cependant, et malgré ces conditions relativement favorables, le produit brut kilométrique de nos voies ferrées (y compris le nouveau réseau) a diminué, depuis quatre ans, dans de sensibles proportions ; dans des proportions assez semblables à son augmentation annuelle avant 1860 : en 1861, le revenu moyen était de 47,948 fr. ; en 1862, de 45,319 fr. ; en 1863, de 42,999 fr. ; en 1864, il a baissé encore. Le nouveau réseau est donc assez fâcheux pour réagir sur l'ancien ; non-seulement il ne fait pas ses frais, mais, malgré le trafic qu'il procure aux lignes anciennes à titre d'affluent, malgré la plus-value annuelle de cet ancien réseau, son influence anéantit toutes les causes réunies de prospérité et fait baisser la recette totale.

Détaillons maintenant ces chiffres moyens et généraux ; le produit brut kilométrique du nouveau réseau est officiellement chiffré (en 1863) à 14,866 fr. pour Orléans ; à 13,503 fr. pour l'Ouest ; à 8,669 fr. pour le Midi.

Ces révélations ne sont pas encourageantes ; elles montrent à nu et sans phrases l'énormité de l'erreur que l'on a commise en 1857. En concédant 2 à 3 milliards de voies nouvelles, on a écrasé le marché de la rente et celui des obligations ; on a devancé dans de grandes proportions la richesse des pays traversés ; on a construit de magnifiques engins de transport pour une marchandise absente. Toutefois, la faute est faite, et pour la portion du réseau qui est achevée, il ne reste qu'à attendre des jours meilleurs ; mais pour celle qui n'est encore que sur le papier, ce ne sera pas se montrer bien rigoureux que de demander qu'on l'aborde avec la plus extrême prudence, en ayant constamment sous les yeux les premiers résultats de l'expérience que l'on poursuit. Continuer le nouveau réseau dans les conditions acceptées jusqu'ici serait une véritable folie, une folie aussi coûteuse que pourrait l'être une grande guerre européenne.

L'argent n'est rien et ne doit être rien quand il s'agit d'un grand

intérêt national à satisfaire; il faut savoir le donner d'une main large, même pour les choses qui n'ont aucune utilité matérielle, comme un objet d'art ou un monument public. Il y a là des besoins moraux à satisfaire, et un grand peuple s'honore en consacrant une portion de sa richesse à la satisfaction de ces nobles appétits de l'esprit. Mais il faut que chaque chose reste à sa place. Les entreprises industrielles sont faites pour rendre des services tout matériels, et si elles n'en rendent pas, elles sont dans une position anormale; elles doivent gagner de l'argent, donner des dividendes, et si elles n'en gagnent pas il faut les supprimer. Une industrie qui n'est pas prospère est une cause de perte pour la société; un produit qui est donné au-dessous de sa valeur constitue sans doute un avantage pour celui qui le consomme, mais c'est le public qui, d'une manière ou d'autre, paye la différence. Si on fait rouler sa marchandise à 0 fr. 06 c. la tonne sur les nouvelles voies ferrées, et que pour solder les frais de l'entreprise il ait fallu payer 0 fr. 12 c. ou 0 fr. 15 c., c'est le public qui comblera le déficit.

Il est facile de vérifier la réalité de cette appréciation. Lors de la présentation de la loi de 1859 sur la garantie d'intérêt, la moyenne du prix de construction du kilomètre nouveau était évaluée à 370,000 f.; savoir : 350,000 fr. à fournir par les compagnies et 20,000 fr. à fournir par l'Etat. Ce n'étaient là que des prévisions, mais on sait que les devis des ingénieurs, comme ceux des architectes, ne se modifient pas souvent dans le sens d'une atténuation de dépenses; on peut donc calculer sans crainte d'erreur sur ce chiffre moyen de 370,000 fr. L'intérêt à 5 fr. 75 c. p. 0/0 de cette somme est de 21,000 fr., et si on y ajoute 8 à 9,000 fr. pour les frais d'exploitation, on sera amené à conclure qu'il faut de 28 à 30,000 fr. de produit brut kilométrique pour couvrir les frais du nouveau réseau. Si nous comparons ces chiffres rigoureux avec les résultats kilométriques fournis par 1863, il faudra avouer, quelque regret qu'on en puisse avoir, que la compagnie d'Orléans est de 15 à 16,000 fr. au-dessous de ses affaires; que l'Ouest, l'est de 16 à 17,000 fr. et le Midi de 20 à 22,000 fr., c'est là ce qui manque à la recette brute. Défalquons, si l'on veut, les frais d'exploitation, soit 8,000 fr. par kilomètre, les produits nets varieront successivement de 5 à 6,000 fr. pour Orléans, de 4 à 5,000 fr. pour l'Ouest, de 0 à 1,000 fr. pour le Midi. Autrement dit, il manque à ces produits nets pour arriver à couvrir les 21,000 fr. de construction, savoir : pour la première compagnie 300 p. 0/0, pour la seconde 400 p. 0/0 et pour la troisième 900 p. 0/0.

Nous venons de relever sur les tableaux officiels les rendements

kilométriques les plus faibles du nouveau réseau. On pourrait borner là cet examen, car, lors même que d'autres lignes donneraient des résultats tout différents, il n'en faudrait pas moins payer les déficits constatés, et les bénéfices que peut réaliser une compagnie ne viennent pas à la décharge du Trésor ; (je ne parle pas, bien entendu, de l'hypothèse du partage avec l'Etat, après 8 p. 0/0 de produits nets ; c'est là une éventualité beaucoup trop éloignée, si elle se présente jamais) ; il peut être intéressant cependant de constater les résultats de l'expérience en ce qui regarde la compagnie dont le revenu kilométrique est le plus élevé, et de voir comment se comporte la loi de décroissance que nous venons d'accuser lorsqu'il est question des lignes les plus favorisées. En 1863, la compagnie de Lyon exploitait 1,062 kilomètres de son nouveau réseau, ils ont rapporté 33,816,000 fr., soit 31,800 fr. par kilomètre; l'insuffisance par rapport aux charges officiellement constatées est 16,400 fr. par kilomètre, c'est-à-dire que, si on fait entrer en ligne de compte les frais croissants pour une exploitation croissante, l'insuffisance kilométrique sera de 75 à 80 p. 0/0.

Voilà ce qu'il en est de la compagnie qui a obtenu le plus fort rendement dans son nouveau réseau. Mais il ne faut pas oublier que l'on n'a exploité jusqu'à présent que la meilleure partie de ce réseau, d'abord parce qu'il était naturel que l'on commençât par les lignes les plus productives, et ensuite parce que l'adjonction d'une voie, même excellente, à une autre dans les mêmes conditions peut les rendre toutes deux médiocres ou détestables; il est évident en effet que plus on construira de lignes ferrées dans une même région, moins il y aura de chances qu'elles puissent donner des profits ; que dans le milieu d'une vallée de 100 kilomètres de large on fasse voyager une locomotive, elle attirera à elle, et de chaque côté, la marchandise sur une étendue de 50 kilomètres, mais, si par le milieu de ces 50 kilomètres on construit une nouvelle voie, à droite et à gauche, de la première, on aura restreint le champ d'action, le marché de la ligne mère, et les bénéfices pourront faire défaut. Aussi, quand, dans une exploitation comme celle dont nous parlons, nous voyons les recettes accuser un déficit pareil, à quoi faudra-t-il s'attendre quand la compagnie de Lyon aura exécuté les lignes que voici?

Clermont à Montbrizon...	110 kilom.	52 millions.
Cavaillon à Gap	213	54
Le Puy à Brioude........	56	20
Grenoble à Gap..........	100	70
Thonon à Collonges	58	18
Soit.........	537	214

Les esprits les plus optimistes ne leur attribueront pas, et pendant de bien longues années, plus de 1 à 2 p. 0/0 de produit net.

Toutefois, pour ne laisser subsister aucun doute sur les conséquences rigoureuses des chiffres que nous venons de citer, il faut rechercher encore si les produits du nouveau réseau ne sont pas destinés à s'accroître de telle sorte que leur fâcheuse situation vienne tout à coup à changer. En voyant le chemin qu'il leur reste à faire, cette hypothèse est bien invraisemblable; mais, à l'encontre de la sentence de Boileau, l'invraisemblable peut devenir vrai, il ne faut donc négliger aucune source d'information. La plus-value annuelle du trafic sur une voie ferrée est des plus difficiles à établir, et on en comprend de suite la raison : le calcul qu'on serait tenté de faire sur les produits d'une ligne, pendant un certain nombre d'années, se trouve à chaque instant faussé par l'ouverture d'une voie parallèle ou perpendiculaire, qui appauvrit ou enrichit la ligne mère; et comme la période de construction des voies ferrées n'a pas cessé un moment en France, ce tronçon quelconque qui pourrait servir de type n'existe en réalité nulle part. A défaut de preuves mathématiques, et si on veut s'en rapporter au sentiment des hommes éminents qui dirigent nos grandes compagnies, on ne serait pas loin de la vérité en chiffrant à 2 ou 3 p. 0/0 cette plus-value annuelle et moyenne. Nous n'en sommes pas réduits, d'ailleurs, à accepter sans contrôle cette affirmation, et sans nous flatter d'arriver sur ce point à une solution rigoureuse, nous pouvons en approcher de fort près.

D'où peut venir, en effet, la plus-value normale du trafic, je ne dirai pas sur une voie ferrée prise isolément, trop de circonstances particulières pouvant avoir sur elle une influence considérable, mais sur l'ensemble de nos voies ferrées? Evidemment de l'augmentation générale et annuelle de la richesse publique sous toutes ses formes. Les compagnies n'inventent pas la tonne de marchandise, elles se bornent à la transporter, et elles en transportent d'autant plus que les pays traversés ont construit sur leur sol plus d'usines, plus de manufactures; d'autant plus que les ouvriers, mieux payés, consomment davantage; d'autant plus, en un mot, que le pays est devenu plus riche. Or, de combien la France est-elle plus riche chaque année? On trouvera, je pense, une réponse aussi satisfaisante que possible à cette question, en prenant deux branches considérables de nos revenus publics, et en chiffrant, sur un assez grand nombre d'exercices, leur plus-value naturelle; ce qui suppose qu'on aura tenu compte avant tout calcul des variations qu'ont pu amener les diminutions ou les augmentations législatives de l'impôt. Prenons les *impôts et revenus indirects* de 1847 à 1863 : ils se montaient à

la première époque à 824,782,000 fr.; en 1863, ils se sont élevés à 1,154,179,000 fr., soit en seize ans une augmentation totale de 329,397,000 fr., et en un an, de 20,600,000 fr., soit enfin 2,05 p. 0/0 par an. Prenons pour second exemple les produits de la poste depuis la réforme de la taxe des lettres. En 1856, la poste a transporté 252,015,000 de lettres; en 1857, 252,454,000; en 1858, 253,234,000; en 1859, 258,900,000; en 1860, 263,500; en 1861, 274,000,000; soit, en cinq ans, une augmentation totale de 21,985,000 lettres, ou une augmentation annuelle et moyenne de 1,75 p. 100.

Le sentiment des hommes qu'une pratique quotidienne a familiarisés avec ces questions ne serait donc pas infirmé, bien au contraire, par les résultats auxquels nous venons d'arriver. Supposons donc l'augmentation annuelle et moyenne du trafic sur nos voies ferrées de 3 p. 0/0, si l'on veut; qu'en faut-il conclure? On se doute bien que la décroissance de produits que nous avons officiellement accusée ne va pas s'arrêter, si l'on continue à construire et à exploiter la seconde partie du nouveau réseau; en ajoutant une bonne voie à une autre on diminue la recette, mais quand on augmente le tronçon médiocre d'un affluent détestable, on ne comprend guère comment il pourrait s'ensuivre une augmentation de produits. Supposons cependant, et contre toute vraisemblance, que les produits ne diminuent pas, et qu'ils restent pendant dix ans tels que nous les avons constatés en 1863, combien leur faudra-t-il d'années pour rattraper les 300 p. 0/0 qui manquent au meilleur des réseaux? à 3 p. 0/0, il faudrait plus de trente ans. Pendant tout cet espace de temps, l'Etat aura payé ses 4 fr. 65 c., la compagnie son 1 fr. 10 c., c'est bien plus qu'il n'en faut pour arriver à ce milliard dont nous parlions en débutant. On comprend, en effet, que si la France est exposée à perdre une pareille somme par suite de l'exploitation de la meilleure partie du nouveau réseau, elle ne peut que perdre davantage en construisant et en exploitant la moins bonne.

Je n'ignore pas qu'on a tenté d'établir je ne sais quel parallèle entre les dépenses que l'Etat avait à faire pour le second réseau, et celles qu'il avait consenties pour l'ancien. Le Trésor, disait-on, est venu en aide aux grandes villes, aux grands centres industriels; le tour des campagnes est arrivé, et quand on dépenserait pour ces contrées déshéritées un peu plus qu'on ne l'a fait pour des populations riches, il n'y aurait pas à cela grand mal. Laissons, si l'on veut, de côté la question d'équité, sur laquelle nous allons revenir tout à l'heure, et ne prenons que le côté économique de l'argument. Y a-t-il donc une comparaison quelconque à établir entre les secours que l'on a fournis aux compagnies dans la première période de leur

existence et ceux que l'on demande pour elles aujourd'hui? On avançait des sommes assez considérables, je dis avançait et non donnait, car ces sommes ont été ou remboursées ou placées à un intérêt de plus de 10 p. 0/0, mais à l'heure qu'il est, c'est un don, et un don double ou triple du prêt primitivement consenti.

La loi porte bien qu'au bout d'un certain nombre d'années le don sera remboursé, mais, en vérité, on n'y compte guère, et ce serait en tous cas au bout d'un temps si long, qu'on ne peut baser des calculs sérieux sur une espérance aussi fragile. D'ailleurs, la première assistance de l'Etat n'avait pour but que de stimuler une confiance qu'il ressentait lui-même, et l'expérience lui a grandement donné raison; il affirmait que ces entreprises donneraient de gros profits, et ces profits sont arrivés; la situation était bonne, excellente même: il ne lui manquait que d'être mieux connue. La situation d'aujourd'hui est fâcheuse, celle de demain, si on n'avise, sera plus fâcheuse encore. L'argent donné ou prêté ne peut donc avoir pour but de faire naître une confiance impossible; il n'a pour objet que de combler un déficit prévu et de forcer les compagnies à continuer une entreprise économique détestable. On a donné des sommes pour créer une affaire magnifique; on en donne aujourd'hui pour empêcher de mourir une affaire manquée. On voudrait faire jouer à l'Etat le rôle d'un fabricant de rubans qui, ayant fait de beaux profits avec une production annuelle de cent mille mètres, représentant assez exactement les besoins de la consommation, se mettrait tout à coup à en fabriquer deux ou trois cent mille, sans s'inquiéter des besoins de la place; naturellement il ne les écoulerait pas; si c'est un homme avisé, il profitera de l'expérience et s'arrêtera; mais s'il continue et compte pour écouler sa marchandise sur la plus-value annuelle de la consommation, tout le monde s'accordera pour lui donner le nom qu'il mérite, et pour prévoir le sort qui l'attend.

Veut-on, malgré tout et dans un intérêt politique, faire un cadeau aux populations des compagnes? Je vais en indiquer un qui atteindra mieux le but que la construction d'un nombre illimité de réseaux ferrés, et qui aura de plus l'avantage de faire au Trésor public une saignée beaucoup moins abondante. Je n'hésite pas à affirmer que le bienfait dépassera de beaucoup l'attente des plus difficiles, et qu'il sera tel, en un mot, que jamais un gouvernement n'en accorda un pareil; il ne s'agit de rien moins, en effet, que de faire voyager gratis, et les paysans et leurs marchandises. J'ajoute qu'ici, je ne demande aucune grâce pour mes calculs; je préviens les incrédules qu'ils sont d'une rigueur mathématique. Entre deux points, A et B, existe une route de 100 kilomètres; depuis deux ans, on a remplacé cette route par une voie ferrée parallèle. Je prends 100 kilomètres parce

que c'est à peu près la moyenne longueur des tronçons du nouveau réseau. Quel est le mouvement de voyageurs et de marchandises qui existait avant la voie ferrée? Il est assez facile de s'en rendre compte; le produit brut moyen kilométrique du chemin de fer est de 8,000 fr., soit 4,000 fr. pour voyageurs et 4,000 fr. pour marchandises, si on se rappelle en outre que le voyageur paye 7 cent., et la tonne 0,066 cent., on constate, par une opération des plus simples, que le mouvement est de 66,600 tonnes ayant parcouru 1 kilomètre, et de 55,500 voyageurs ayant fait le même trajet. Que faudrait-il dépenser, pour procurer à tous ces voyageurs et à toutes ces tonnes un roulage gratuit sur la route ordinaire? 3,700 fr. pour les premiers, et 16,650 fr. pour les secondes (le voyageur coûte, sur la route, 80 cent. divisé par 12, et la tonne 25 cent.). Avec une dépense de 20,000 fr. environ par kilomètre, on servirait donc gratuitement le public sur toutes les routes, tandis qu'il en coûte 30,000 sur les voies ferrées pour obliger ce même public à payer 6 et 7 cent. par kilomètre, selon qu'il s'agit de sa personne ou de ses colis.

Je ne sais si je m'abuse, mais cette dernière considération me semble de nature à faire réfléchir sérieusement ceux qui voudraient terminer le nouveau réseau comme il a été commencé.

L'histoire du milliard en détresse est achevée; il reste à organiser les moyens de sauvetage; ils sont de deux natures : les compagnies de chemins de fer ploient sous un double fardeau; elles ont accepté ou subi une charge qu'il faut amoindrir dans de notables proportions. Leur constitution même doit être examinée de près, car ce n'est pas tout d'un coup, et par suite d'une loi, si fâcheuse qu'on la suppose, que de pareilles entreprises industrielles peuvent se trouver désorganisées et devenir incapables de rendre les services qu'on attendait d'elles. Il y a là un vice qu'il faut s'efforcer de découvrir et qui remonte probablement à une époque déjà éloignée : s'il est nécessaire de débarrasser la voie des obstacles qui l'encombrent, il n'est pas moins utile d'examiner la machine dans tous ses détails, et de la réparer avant de la lancer de nouveau dans la carrière.

II

En se plaçant à une certaine hauteur, il est facile d'attribuer à une cause unique et constante les embarras, les difficultés, les périls même dont la libre exploitation des chemins de fer a été entourée. La démocratie est une grande et belle chose, et il n'est ni dans nos

goûts ni dans nos habitudes de lui chercher querelle ; mais comme tout autre état politique, celui-ci a ses dangers. La démocratie française adore l'égalité; c'est là son premier besoin, sa plus chère passion ; elle est aussi capable de se passer de tout si on lui accorde l'égalité que de tout renverser pour l'obtenir. Ainsi constitué, un peuple peut accomplir de grands exploits, et les preuves ne manquent pas, mais il peut faire aussi de grandes sottises, dont il existe également de nombreux exemples. Avec un pareil tempérament, une nation arrive vite à l'unité politique, source de toute force et de toute influence au dehors ; mais à l'intérieur, elle est exposée à de terribles défaillances, comme cela s'est vu en 1848. Quand il faut marcher à l'ennemi on fait gaîment son devoir, et si pénible qu'il puisse être il ne fut jamais au-dessus du cœur de nos soldats. Au contraire, tout est difficile, tiraillé, contesté, quand il s'agit du règlement des droits des citoyens, soit entre eux, soit vis-à-vis du gouvernement ; la grande affaire n'est pas seulement d'être heureux et riche, c'est avant tout de l'être plus que son voisin, ou du moins c'est que votre voisin ne le soit pas plus que vous. Telle est la susceptibilité jalouse de ce sentiment, qu'il ne se tient pas pour content même quand il a reçu toutes les satisfactions légitimes. Combien de gens s'imaginent encore que la loi d'égalité ne sera jamais respectée dans notre pays tant qu'il contiendra des pauvres et des riches !

Au surplus, cette disposition d'esprit n'est pas spéciale aux classes inférieures de la société ; elle sévit à un degré fâcheux dans les rangs les plus élevés : le bourgeois jalouse l'éclat, la grande position d'un confrère plutôt favorisé que lui par la fortune ; il se moque agréablement du fonctionnaire, qu'il révère en secret, et auquel il donnera plus tard sa fille et son argent ; il parle avec autant d'aigreur que d'esprit des misérables hochets de la vanité, jusqu'à ce qu'on le fasse pleurer d'attendrissement en lui donnant la croix. Nous sommes tous ainsi faits, que le spectacle du bonheur d'autrui nous empêche de goûter celui que nous avons ; en un mot, et pour appeler les choses par leur nom, la plaie des démocraties, c'est l'envie, c'est la haine de toutes les supériorités naturelles ou acquises.

On comprend la difficulté de faire naître et prospérer sur un sol pareil ces grandes entreprises industrielles ou commerciales, indispensables cependant dans toutes les sociétés modernes, qui ne peuvent s'enrichir que par elles, et qui semblent plus nécessaires encore dans un état politique comme le nôtre, qui a renversé toutes les grandeurs consacrées dans d'autres pays par la tradition et le respect. Si le pouvoir, un moment bien inspiré, s'est montré capable de faire passer dans la pratique ses justes conceptions, s'il a réussi à consti-

tuer de puissantes sociétés, ayant tous les éléments d'une robuste existence, soyez sûr que la démocratie, un instant surprise, voudra prendre sa revanche ; elle démolira peu à peu, par un travail souterrain, cet édifice dont la hauteur inquiète sa petite taille ; les hommes qui sont à la tête de ces entreprises seront déclarés suspects, et l'on se mettra, avec une ardeur encouragée par tout le monde, non pas à détruire les abus possibles, mais à empêcher l'usage le plus légitime.

C'est là l'histoire de nos compagnies de chemins de fer. On ne se rappelle que trop la lenteur de leur début ; la France était alors gouvernée par une aristocratie bourgeoise, dont il était de mode de dire un mal horrible ; elle ne méritait assurément pas tous les reproches qu'on lui adressait, mais il est vrai qu'elle n'était pas constituée de manière à vouloir les choses vite et grandes ; chaque député harcelait le pouvoir pour avoir son tronçon local, pour faire passer la ligne mère par son chef-lieu, et le gouvernement, ne sachant auquel entendre, ne faisait rien ; faiblissant devant les exigences injustes de l'esprit égalitaire, il n'osait constituer de puissantes sociétés, et les doter d'un cahier des charges libéral, seuls moyens cependant d'arriver à la construction de nos voies ferrées sans trop charger les finances de l'Etat.

On organisa donc de petites sociétés et on fit de petits chemins, ce qui força l'Etat à venir à leur secours par la loi de 1842 ; au surplus, les susceptibilités de l'opinion publique, mal contenues par un pouvoir trop faible, étaient telles à cette époque qu'elles s'affirmèrent avec la dernière rigueur dans tous les actes administratifs qui se proposèrent de régler le sort de ces utiles entreprises. Je ne parlerai pas en ce moment des cahiers des charges, parce qu'ils ont été bien des fois remaniés depuis lors. Il me suffira de citer quelques articles des ordonnances de 1845 et de 1846, qui sont restés la loi des compagnies ; on est frappé, en les relisant, de l'esprit hostile qui y règne, et l'on se demande comment les sociétés industrielles ont fait pour vivre au milieu d'un déluge de prescriptions aussi minutieuses et aussi sévères.

Parcourons l'ordonnance de 1846, et nous verrons à chaque pas l'omnipotence de l'administration décider, sans recours, les questions les plus graves et les plus intéressantes, pour une entreprise qui ne saurait se passer, plus que toutes les autres, d'une certaine liberté d'action : s'agit-il de l'entretien de la voie ? le ministre (art. 2) prescrit les mesures nécessaires. — Des gardiens ? le ministre (art. 3) en prescrira le nombre. — Du service des barrières ? le ministre (art. 4) le règlera. — Des contre-rails à placer dans l'intérêt de la sûreté publique ? le ministre (art. 5) les prescrira.

— Du matériel de l'exploitation? le ministre (art. 16) prescrira les mesures nécessaires à son bon entretien. — Du nombre de gardes-freins? le ministre (art. 18) le fixera. — De l'éclairage des trains? le ministre (art. 24) dictera les dispositions qu'il croira convenables. — De l'établissement des signaux? le ministre (art. 27 et 28) en règlera le nombre et la nature. — Du chiffre d'agents destinés à assurer un bon service? le ministre (art. 31) le fixera. — Des points sur lesquels devront être entretenues des machines de réserve? le ministre (art. 40) les désignera. — De toute taxe à percevoir, même dans les limites des maxima autorisés? le ministre (art. 44) l'homologuera.

On voit, de reste, et sans aller plus loin, l'esprit dans lequel a été conçue cette célèbre ordonnance de 1846. Sans la prudence de l'administration, c'eût été la ruine des compagnies de chemins de fer, et l'on ne peut trop s'étonner, maintenant que les préoccupations publiques sont devenues moins pressantes et moins injustes, que ce règlement d'un autre âge soit resté en vigueur; on se figure sans peine en effet la gêne insupportable, pour ne parler que de ce petit côté de la question, que de pareils règlements peuvent apporter dans la conduite d'une grande entreprise industrielle : aujourd'hui encore, il ne se passe pas de jour sans qu'une dépêche officielle vienne exiger de la part des chefs de ces sociétés une correspondance des plus actives, tantôt avec un préfet, tantôt avec le ministre.

C'est tout naturel, puisque ces derniers sont, par la loi elle-même, chargés de contrôler tous les détails grands et petits de l'exploitation des chemins de fer; il arrive parfois que les bureaux de ces grands personnages ne comprennent pas très bien l'influence que peut avoir telle ou telle mesure qu'ils sollicitent, et alors il faut des mois et des écritures sans fin pour faire l'éducation technique d'esprits nécessairement peu au courant des nécessités d'un service aussi compliqué; il arrive parfois aussi que les exigences dépassent le but indiqué par la loi, et alors il faut non-seulement l'expliquer mais se défendre le plus courtoisement possible.

Un de ces matins, il n'y a pas longtemps de cela, une de nos compagnies reçoit une magnifique dépêche d'un grand personnage : on l'ouvre avec le respect dû au cachet qui la ferme; on y lit une énumération très complète des droits de l'administration supérieure et des devoirs qui en dérivent, et, après ce solennel exposé, on conclut à ce que le cabaretier qui tient le buffet de *** soit invité sans retard à baisser de 25 cent. le prix de ses *entrées de veau et de volaille.* Le directeur aussitôt prend sa plus belle plume, et, avec force excuses pour la liberté grande, répond que la loi qui a attribué

aux préfets une certaine surveillance peut à la rigueur s'entendre, de manière à donner à ce fonctionnaire le droit de changer le chef d'un buffet, s'il ne lui convient pas, mais qu'il ne va pas jusqu'à baisser le prix de chaque objet de consommation :—nouvelle dépêche ; mais il y a une circulaire ministérielle? — nouvelle réponse ; la circulaire n'est pas une loi ; — enfin deux autres dépêches pour clore l'incident. En vérité, je ne me rappelle pas à qui des deux est resté l'avantage : peut-être bien qu'on aura partagé le différend par moitié et que les entrées de veau et de volaille auront été tarifées à 12 ou 13 cent. au-dessous de leur premier prix.

Hâtons-nous de dire que cette petite querelle n'a par elle-même aucune espèce d'importance, mais comme symptôme elle révèle une situation périlleuse et une ingérence telle, qu'il n'est plus d'existence possible pour une grande industrie qui doit la subir : mais ce n'est pas seulement une gêne, c'est encore une cause de dépenses sans cesse renaissantes, car, il faut bien le remarquer, le ministre peut, à chaque instant, prescrire des mesures extrêmement onéreuses, et cela non-seulement à l'origine de la concession, alors que les contractants pourraient encore reculer devant des conditions qu'ils jugeraient excessives, mais pendant le cours indéfini de l'exploitation ; il y a là une exigence qui blesse la raison, qui méconnaît les notions économiques les plus élémentaires, et qu'explique seul l'esprit du temps. La police sans doute ne doit pas être désarmée mais on concilierait facilement tout en faisant payer par l'Etat une indemnité équivalente au dommage matériel que ses prescriptions pourraient causer à l'entreprise.

Cependant l'Empire qui allait remettre, en politique, bien des hommes et bien des choses à leur place, eut sur l'industrie elle-même la plus heureuse et la plus décisive influence ; il organisa toutes les petites sociétés de chemins de fer en cinq ou six grandes compagnies, et leur donna un temps considérable pour amortir leur capital. Les bienfaits d'une pareille mesure ne se firent pas longtemps attendre ; en quelques années, le prix des transports sur toutes les voies ferrées s'était abaissé dans de sensibles proportions ; c'était à 40 p. 0/0 en moyenne au-dessous des tarifs concédés que la marchandise voyageait en France.

Ce fut là le beau temps de ces grandes entreprises, le temps où elles prospérèrent et où, par un inévitable effet de leur prospérité, elles furent en mesure de venir énergiquement en aide au commerce et à l'industrie ; mais les passions n'étaient point éteintes, la puissance nouvelle des compagnies n'avait fait au contraire que les accroître, et une formidable ligue d'intérêts alarmés ou froissés se forma dans le but avoué de leur livrer bataille ; on comprend par ce

seul mot que je veux rappeler les discussions si passionnées et si longues que souleva l'application des tarifs différentiels. Les industries rivales des chemins de fer, comme le roulage, le cabotage, la batelleri , les commissionnaires; des intérêts municipaux se prétendant lésés par l'existence même des voies ferrées, qui ne permettaient plus à la marchandise de stationner et de payer des droits dans des centres industriels, comme Rouen, Orléans, Amiens, Strasbourg, Lyon, etc....., se réunirent et concertèrent leurs efforts pour écraser leur puissant adversaire; on fit appel à toutes les chambres de commerce; on pétitionna auprès de l'Empereur; on adressa des manifestes couverts de milliers de signatures au Sénat; on fit rédiger des consultations par de célèbres jurisconsultes; la lutte se trouva bientôt engagée sur toute la ligne avec la plus extrême violence. Les lecteurs de la *Revue*[1] se rappellent peut-être que, combattant dans cette grande mêlée, nous eûmes l'honneur de soutenir et la joie de voir triompher la bonne cause, celle du public; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est la nature spéciale des arguments derrière lesquels se cachaient des intérêts particuliers, c'est la raison première et dernière que l'on mettait en avant pour vaincre les irrésolutions présumées de l'administration; il ne s'agissait de rien moins en effet que des principes de 1789, de l'égalité devant la loi, de cette précieuse égalité si chère à notre démocratie.

L'illustre rapporteur qui avait à rendre compte au Sénat des nombreuses pétitions qui lui avaient été adressées n'avait pu se soustraire à l'entraînement général, et c'est en ces termes pathétiques qu'il terminait son rapport : « Messieurs les sénateurs, mettons-nous un instant à la place du faible et de l'opprimé; chacun de vous ne doit-il pas se demander avec anxiété que devient ici le petit commerce, la petite industrie, la petite production? chaque individu qui vit de son modeste travail n'est-il pas en droit de vous dire: « Quoi! parce que mes humbles capitaux me permettent seu-
» lement des opérations limitées, parce que je n'ai pas d'assez grandes
» masses à transporter, au lieu de tendre la main à ma faiblesse, on
» m'accablera par l'inégalité, et ce sera moi, le plus petit, le plus
» près du dernier rang, que l'on surchargera pour écraser mon im-
» puissance? » Si l'on nous parle ainsi, que répondrons-nous? Nul d'entre nous ne peut l'oublier, la Constitution fait un devoir au Sénat de maintenir les grands principes de 1789, et notamment ceux qui consacrent l'égalité devant la loi; par delà 1789 et de toute éternité dans les pays où règne l'équité, qu'elle soit écrite ou

[1] Livraisons des 28 février et 15 juillet 1858.

non dans le pacte fondamental, elle est la loi de Dieu, la loi sacrée qui rend les gouvernements respectables et qui les fait aimer des peuples ! »

Si le mouvement qui entraînait tous les esprits s'accusait avec cette éloquence au Sénat, on se figure sans peine quel ton il devait atteindre dans des sphères inférieures ; en vain, les textes les plus clairs étaient invoqués par les compagnies ; en vain elles éclairaient ces textes par les discussions législatives qui avaient précédé la loi, et cela sous tous les régimes politiques et sous tous les gouvernements ; en vain, elles prouvaient qu'aucune entreprise de transports, à quelqu'époque et chez quelque peuple qu'elle s'exerçât, n'avait pu se passer pour vivre de la faculté de différencier ses taxes, en raison du nombre de kilomètres parcourus, en raison du nombre de tonnes confiées à l'entreprise, en raison du retour à vide, ou du retour chargé, etc....; armés de cet art. 35 du cahier des charges, *qui veut que tous les citoyens soient traités indistinctement et sans faveur*, leurs adversaires s'écriaient sur tous les tons : que ce n'était pas traiter également les citoyens que de faire payer au pauvre plus qu'au riche, de laisser écraser les petites industries par les grandes. La magistrature elle-même, bouleversée par cette avalanche d'arguments en sens contraire, avait peine à se reconnaître au milieu de ces contradictions; sa jurisprudence n'était pas encore faite; c'étaient des matières bien nouvelles pour les meilleurs esprits; aussi ses arrêts, à cette époque, se ressentent-ils de cette inévitable confusion : Les uns étaient favorables aux compagnies, les autres à leurs rivaux ; et cette indécision à peu près forcée n'était pas faite pour ramener au calme et à l'impartialité les intérêts surexcités.

Enfin, grâce à Dieu, les compagnies eurent la vie sauve, car ce n'est pas moins que de leur existence même qu'il s'agissait dans ce grand débat ; on continua de respecter l'égalité devant la loi, mais on n'alla pas jusqu'à inscrire dans les cahiers des charges l'égalité devant les chemins de fer ; on continua peu à peu de s'éloigner de cette absurde théorie qui voudrait faire monter tous les citoyens dans les voitures de première classe, sous prétexte que tous les Français sont égaux, qui voudrait ne pas faire de différence entre l'expéditeur qui donne beaucoup à gagner à la société et celui qui ne lui rapporte qu'un bénéfice minime ou nul; autrement dit, et pour en finir en un mot, il fut solennellement décidé qu'il continuerait à y avoir dans notre pays des gens riches et des gens pauvres, et que les voies ferrées ne pouvaient rien changer à cette loi déjà fort ancienne de la Providence.

La victoire, toutefois, coûta cher aux vainqueurs ; dans la mêlée,

ils avaient reçu une blessure par où s'écoula, je ne dirai pas le plus pur de leur sang, mais une bonne partie de leurs légitimes bénéfices. Après avoir admis les tarifs différentiels, on raya la faculté, autrefois accordée, de conclure des traités particuliers : la raison de cette conduite est théoriquement des plus difficiles à trouver, car si l'on admet que la marchandise doit payer moins, en raison du nombre croissant de kilomètres qu'elle parcourt, on ne voit pas bien comment on peut légitimer l'interdiction de faire payer moins en raison du nombre croissant de tonnes confiées à la gare ; les motifs sont identiquement les mêmes dans les deux cas, à savoir que toute taxe doit être la représentation exacte du service rendu : la pratique constante de toutes les entreprises de roulage admet aussi bien les traités particuliers que les tarifs différentiels. On serait donc dans le plus grand embarras pour expliquer l'abolition des traités, si l'on n'apercevait, en y réfléchissant un peu, que ces derniers se présentent sous une forme qui heurte de front et sans aucun ménagement l'absurdité socialiste du droit à l'égalité devant les chemins de fer. On s'est senti un peu de courage pour donner satisfaction aux vrais principes, tant qu'il ne s'est pas présenté une personnalité distincte pour les réclamer. Les tarifs différentiels sont pour ainsi dire anonymes ; c'est en faveur de la marchandise seule qu'ils paraissent accordés ; mais quand c'est M. X..... qui se plaint de n'être pas aussi avantagé que M. Z...., bien que ces deux messieurs ne se présentent pas à la gare dans les mêmes conditions ; bien que X..... donne 1,000 tonnes au chemin de fer et que Z..... n'en donne que 10, alors on a faibli, et les traités particuliers ont payé pour les tarifs différentiels. Aujourd'hui que cette ancienne lutte est bien terminée, et que les amertumes qu'elle a pu faire naître se sont apaisées, il serait facile, croyons-nous, de revenir sur cette grosse erreur de la démocratie. L'intelligence des conditions propres à toute industrie s'est développée, et la situation actuelle des compagnies de chemins de fer désarmerait sans doute les derniers scrupules.

C'est au surplus un point qui a une très réelle importance. Tant que les voies ferrées ont été réduites aux seules grandes artères, la marchandise affluait ; il n'y avait qu'à laisser faire le cours des choses ; mais quand on a construit des lignes concurrentes, quand on a abaissé les tarifs sur les voies de navigation, quand, à l'inverse du rehaussement de prix que sollicitaient les adversaires des tarifs différentiels, on pressa les compagnies d'abaisser ces mêmes prix en vue de la concurrence étrangère [1], la période vraiment industrielle de ces sociétés commença ; on ne se trouvait plus dans

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 30 avril 1860 : *Les Tarifs des chemins de fer dans la nouvelle politique commerciale de la France.*

cette situation exceptionnelle et trop commode de n'avoir pas à chercher le client, à l'attirer par des moyens fort légitimes mais indispensables; il fallut, comme un médecin court après les malades, un avocat après les procès, un marchand après l'acheteur, courir après la tonne à transporter, et l'interdiction des traités particuliers produisit un effet fâcheux. Je n'ignore pas que la force des choses, à laquelle tout le monde obéit, a obligé les compagnies à donner de fréquentes entorses à la loi et à retrouver, par des moyens détournés, la faculté de consentir des avantages certains aux clients qui leur procuraient des bénéfices non moins évidents; mais cette pratique ne prouve que la nécessité des traités particuliers; elle est d'ailleurs entourée de précautions et d'ennuis regrettables, et l'on est obligé de se cacher pour faire le bien de tout le monde, comme si l'on commettait une mauvaise action.

La période d'expérimentation des engins nouveaux est terminée; les ingénieurs et leurs employés sont aujourd'hui parfaitement édifiés sur les conditions techniques qui permettent d'attendre des rails, des locomotives, des voitures destinées à transporter les voyageurs et les marchandises, le service le meilleur et le plus économique; aussi, une transformation très importante du personnel des chemins de fer est-elle en train de s'accomplir; la plupart des agents, réduits jusqu'à cette époque à n'être que des employés, dans la stricte acception du mot, à ne s'associer à la prospérité de l'entreprise que d'une manière fort douteuse, vont avoir devant eux un horizon nouveau : le bureaucrate se doublera d'un industriel; il n'enregistrera plus seulement la marchandise qui s'offre à ses guichets, il cherchera à la faire arriver jusqu'à lui; il étudiera la place, les hommes qui y attirent le plus l'attention; il saura faire comprendre à celui-ci qu'il a tout intérêt à faire passer ses marchandises dans telle direction plutôt que dans telle autre; à celui-là, qu'il existe des débouchés qu'il ignorait pour son industrie; il nouera des relations entre des gens qui ont tout intérêt à se connaître, et que la distance qui les sépare rend forcément étrangers les uns aux autres; enfin, il fera sérieusement son métier de marchand de transports. Cette transformation indispensable commence à s'opérer à petit bruit sur la plupart de nos grandes lignes. Cependant, les chefs habiles qui les dirigent, tout en se rendant compte de la nécessité qui les presse, et à laquelle il faut obéir sous peine de déchoir, sont singulièrement entravés dans leurs louables efforts par cette malheureuse interdiction des traités particuliers. Sans cette arme, qu'on n'a jamais refusée à une industrie quelconque, il leur sera à peu près impossible de faire réussir la transformation qu'ils méditent, et d'enlever à leur industrie cette physionomie de

service public qu'elle a conservée jusqu'ici. Le chef de gare est naturellement le pivot de tout le nouveau système; mais comment cet employé, si heureusement doué qu'on le suppose, pourra-t-il nouer ces relations dont nous venons de parler, encourager les uns, instruire les autres, stimuler l'ardeur et le goût de chacun, si on lui refuse le moyen indispensable, si on lui ôte la faculté de consentir des avantages qui sont seuls capables de faire naître des affaires nouvelles?

Nous voici arrivés en 1857, c'est-à-dire à la phase décisive de la destinée de nos grandes compagnies de chemins de fer; on les croyait en grande prospérité, et, quoiqu'elles eussent dès lors des raisons de croire le contraire, comme ce sont des confidences que l'on n'aime guères à faire au public, elles gardaient le silence; elles se disaient d'ailleurs pour se rassurer contre les éventualités qui se préparaient que si, sur une fausse apparence, l'Etat voulait leur faire accepter des conditions nouvelles trop rigoureuses, il ne manquerait pas d'en payer les frais, quelles que fussent d'ailleurs les clauses du nouveau contrat; elles parurent donc se résigner d'assez bonne grâce, et, en quelques mois, elles furent dotées d'un magnifique réseau à construire et à exploiter en dix ans; on leur concédait près de 3 milliards de nouvelles voies; c'était se montrer d'une générosité rare.

Il faut croire que si les petits cadeaux entretiennent l'amitié, on ne peut pas en dire autant des grands; car les compagnies n'étaient pas depuis deux ans en possession de leur nouveau réseau, qu'elles crièrent sur tous les tons qu'on les avait égorgées; que, les grandes artères étant terminées, les voies de second et de troisième ordre ne parviendraient jamais à faire leurs frais, et qu'en attendant, il leur était absolument impossible de continuer à vivre dans les conditions où elles se trouvaient, l'argent se refusant d'une manière notoire à venir dans leurs caisses, à moins qu'on ne l'attirât par l'appât d'un intérêt hors de toute proportion avec les bénéfices présumés de l'entreprise. Il fallut aviser. Une loi fut présentée au Corps législatif, et l'Etat s'engagea à garantir 4 fr. 65 c. p. 0/0 de la dette que les compagnies allaient contracter pour leur nouveau réseau. La loi de 1857 existant, celle de 1859 devait suivre. Aussi, cette solution ne surprit personne. Elle fut accueillie sans enthousiasme assurément, mais avec la résignation tranquille de l'homme qui n'est pas étonné d'avoir à payer la dépense qu'il a faite. Ce qu'il importe de remarquer ici, comme dans toutes les circonstances que nous avons citées, c'est que les compagnies ont eu à défendre leur légitime indépendance contre les entreprises de la démocratie et contre cette exagération ridicule du sentiment de l'égalité qui finira par nous emporter tous un jour, si nous n'y prenons garde.

En 1857, on inventa, en effet, une égalité d'une nouvelle espèce, moins commode à combattre que les précédentes et cent fois plus redoutable dans ses résultats immédiats. Toutes les contrées de la France étaient déclarées publiquement avoir droit à la possession d'une voie ferrée; il ne fallait pas hasarder timidement même, au milieu de cet entraînement général, que ces moyens de transport coûtent fort cher, et qu'il serait peut-être économiquement préférable de n'en pas faire partout. On était alors fort mal traité par les représentants des provinces déshéritées (c'était le mot consacré), et c'est au nom d'une grande injustice à réparer que l'on sollicitait le patriotisme de la nation et le cœur d'un souverain sympathique à toutes les souffrances imméritées. La France avait payé de ses deniers pour construire de magnifiques voies ferrées dans telles et telles contrées; le moment n'était-il pas venu de voler au secours de ces malheureuses provinces, dont les ressources avaient contribué à établir notre réseau actuel?

C'était là le cri général, c'était l'argument favori des intéressés; celui qu'on faisait valoir dans les corps politiques les plus autorisés. On ne sait vraiment que penser d'une erreur aussi singulière et aussi générale. Economiquement, la construction d'un nouveau réseau devant coûter 3 milliards paraît jugée; c'est une affaire des plus médiocres, pour ne rien dire de plus. Ce sacrifice que l'on demande à l'Etat serait-il donc exigé par les plus hautes considérations d'équité et d'égalité? Mais quand bien même les compagnies auraient reçu l'argent du Trésor, sans compensation aucune, ce qui est manifestement faux [1], quand bien même l'Etat aurait cons-

[1] COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

SOMMES PAYÉES ANNUELLEMENT A L'ÉTAT EN ARGENT OU EN SERVICES.

Sommes payées en argent :		
Impôts sur les titres	2,400,000 f. »	12,080,000 f. »
Contributions directes	500,000 »	
Contrôle et surveillance administrative	480,000 »	
Impôt du 10e et décime sur les transports	7,800,000 »	
Timbres des lettres de voiture et récépissés	900,000 »	
Services exécutés gratuitement et à prix réduits :		
Postes	6,000,000 f. »	15,870,000 »
Transports de troupes et de militaires	9,000,000 »	
— de matériel de guerre	300,000 »	
— des finances	200,000 »	
— de l'administration télégraphique	90,000 »	
Circulation gratuite de fonctionnaires	280,000 »	
Total		27,950,000 »

SUBVENTIONS.

Les subventions fournies par l'Etat à la compagnie de Lyon et aux compagnies qui

truit et exploité à ses frais toutes les voies ferrées, il n'y aurait encore que de la déraison à vouloir que tous les coins de la France en fussent dotés par lui, quel que fût le prix du kilomètre et la richesse du pays traversé.

C'est bien l'administration publique qui a fait les routes impériales, et elles les a faites avec l'argent de tout le monde, est-ce qu'on a jamais pensé à exiger qu'il en passât par tous les villages? Est-ce qu'on a entendu quelques plaintes des contrées qui n'étaient pas baignées par des canaux? Est-ce qu'elles ont argué, pour en avoir, de l'injustice qu'il y aurait à favoriser ainsi certaines provinces aux dépens de certaines autres? Ce qui est vrai et ce qui restera tel tant qu'il y aura un grain de raison dans la cervelle humaine, c'est que l'Etat n'est obligé qu'aux dépenses d'intérêt général, que les autres regardent les départements, les communes et les intéressés quelconques; qu'il est tout naturel que ces derniers assent des chemins de fer s'ils les croient profitables à leur bien-être et à leur richesse, et que, loin d'avoir à se plaindre de la plus légère injustice, c'est le public tout entier qui aurait à jeter les hauts cris si l'on infligeait à l'exécuteur de la volonté nationale, au protecteur de tous, la triste obligation d'oublier son rôle, et de faire tourner au profit d'intérêts locaux la puissance et le crédit qui lui ont été donnés à de tout autres fins.

Au surplus, si l'esprit public n'est pas encore bien convaincu de cette vérité, il est juste d'ajouter que l'Etat, tout au moins, paraît entretenir à ce sujet de saines doctrines. On lit, en effet, dans l'exposé de la situation de l'empire ces quelques phrases significatives : « Sans doute, de nouvelles lignes devront s'ajouter au réseau actuel de nos chemins de fer, pour assurer à la France, au point de vue du développement des voies perfectionnées de communication le rang que lui assigne l'importance de son commerce et de son industrie, mais une grande partie de la tâche qui reste à accomplir semble désormais devoir incomber aux populations intéressées. Si, en effet, il appartenait au gouvernement d'assurer l'exécution des grandes lignes qui forment les artères de nos communications intérieures; s'il était utile, nécessaire même d'encourager par des subventions et des garanties d'intérêt une œuvre à laquelle était attaché l'avenir commercial et industriel de la France, les mêmes conditions d'utilité générale ne sauraient s'appliquer à des lignes secondaires, qui, sauf quelques exceptions, ne répondent qu'à des

s'y sont successivement annexées, soit en argent, soit en travaux, s'élèvent à la somme de.. 255,417,964 fr. »

La compagnie paye donc en réalité à l'Etat, en argent et en services rendus, un intérêt de 10 fr. 94 c. p. 0/0 des subventions reçues.

intérêts locaux. Aussi, le gouvernement ne pouvait-il voir qu'avec satisfaction le mouvement d'initiative qui s'est déjà produit dans plusieurs conseils généraux de départements, mouvement qui se généralisera bientôt sans doute, et qui a pour objet d'assurer, par le concours des départements, des communes, et même des propriétaires intéressés, l'exécution des chemins de fer d'intérêt départemental. » C'est avec reconnaissance que nous avons lu cette déclaration des principes les plus vrais et nous ajouterions les plus élémentaires, s'ils n'avaient pas paru obscurcis pendant de si longues années. Tout le monde, en France, n'a pas droit à avoir, sans le payer, un réseau de voies ferrées à sa porte ; ce point est désormais acquis, et quand on viendra solliciter le gouvernement pour obtenir de lui une nouvelle ligne de fer, il n'aura qu'à renvoyer ce solliciteur d'une autre époque à la page 80 du *Livre bleu.* Voilà qui est parfait pour l'avenir; mais malheureusement on n'a pas été aussi explicite dans le passé; on a concédé un grand nombre de voies secondaires, dans les mêmes conditions et au même titre que les grandes artères, et il faut aujourd'hui payer son erreur.

On ne sera pas tenté, j'imagine, de contester ce point en se rappelant les 50 millions que l'Etat doit trouver pour combler le déficit prévu dans les produits du nouveau réseau. Ce déficit est à lui seul la preuve palpable de l'écart qui existe entre les besoins des populations et le prix des engins industriels destinés à les satisfaire. Les besoins étaient locaux, on les a pris pour généraux, et là où une route départementale eût suffi, on a construit une route impériale. Un kilomètre de chemin de fer qui rapporte en moyenne 8 à 10,000 fr., est bien départemental, puisque les chemins départementaux d'Alsace rapportent justement la même somme, tandis que le kilomètre ancien, et que l'on pourrait appeler impérial, a toujours rapporté au minimum en moyenne près de 30,000 fr. Aussi, quand une voie ferrée ne rapporte pas cette somme même à ses débuts, il faut en conclure qu'elle n'a pas le caractère d'intérêt public qui seul peut obliger l'Etat à l'entreprendre.

Ce ne serait toutefois que demi-mal s'il n'y avait que de l'argent à débourser, mais ce nouveau bienfait de l'Etat doit avoir la plus désastreuse influence sur le sort de nos grandes compagnies. Par une pente assez naturelle à l'esprit humain, on n'a pas voulu faire à ces entreprises industrielles un aussi grand cadeau sans chercher à se dédommager d'un autre côté; on s'est dit que les produits du nouveau réseau, qui pourraient présenter de légers déficits pendant quelques années, ne manqueraient pas de donner de beaux résultats si l'on savait patienter, et alors on a stipulé que l'argent ainsi avancé

n'était qu'un prêt et serait remboursé quand on se trouverait dans la belle période de l'exploitation. On n'a pas tardé non plus à comprendre que ces nouvelles voies pouvaient avantager les anciennes, ce qui est parfaitement clair, puisque celles-là jouent, par rapport aux autres, le rôle d'affluents. On a décidé, en conséquence, que toute portion de l'ancien réseau qui excéderait un revenu kilométrique déterminé pour chaque compagnie serait attribuée comme supplément de recettes au nouveau, et viendrait jusqu'à due concurrence couvrir l'intérêt garanti par l'Etat. Enfin, comme il pouvait se faire qu'à partir de 1872, époque de la terminaison probable des travaux, les compagnies eussent des produits excessifs, on convint d'un commun accord (la plupart des compagnies n'y ont probablement pas fait la moindre objection) que, au delà de 8 p. 0/0, les produits nets de l'entreprise seraient partagés par moitié avec l'Etat.

Voilà l'économie de cette célèbre loi de la garantie d'intérêt. On n'aura pas de peine à en démêler la portée. L'Etat semble avoir eu, dans cette circonstance, la malheureuse pensée qu'on attribue aux joueurs qui perdent; on dirait qu'il a voulu rattraper son argent, et qu'en le donnant d'une main inquiète, il était surtout préoccupé du désir de le voir au plus tôt rentrer dans ses caisses. Que ce ne fût pas là sa pensée véritable, nous le savons aussi bien que personne, mais l'apparence y était, et les résultats de ces minutieuses précautions édictées dans la loi se font aujourd'hui clairement sentir.

Les compagnies, qui avaient eu jusqu'alors à lutter et à combattre pour garantir leur indépendance, ne lutteront plus; elles sont désintéressées; leur liberté d'action est plus que jamais amoindrie; elles sont vaincues et paraissent, pour la plupart malheureusement, souscrire sans peine à leur défaite. Pourquoi donc résisteraient-elles dorénavant au courant qui semble emporter toutes choses? à quoi bon s'ingénier, se creuser la tête pour trouver de fructueuses combinaisons capables d'attirer le client sur ces nouveaux réseaux? L'Etat n'est-il pas là pour payer l'intérêt absent? Pourquoi se gendarmer si fort quand on sollicitera désormais des abaissements de tarifs? C'était bon du temps où l'on avait encore quelque responsabilité, mais qu'importe aujourd'hui? si le tarif abaissé fait baisser la recette, l'Etat compensera la différence! Vous voulez cette ligne au lieu de cette autre, bien que la première paraisse préférable? Qu'à cela ne tienne, répondent les compagnies, ce n'est pas nous qui payons; vous souhaitez une gare monumentale, un pont impossible? Rien n'est plus simple, nous ne faisons plus maintenant que de l'art pour l'art.

Rappellerez-vous à certains directeurs découragés qu'en définitive l'argent qu'ils ont reçu est un prêt et non un don, et qu'il faudra bien le rendre un jour ; ils vous répondront avec une superbe indifférence que ce jour n'est pas près de venir, qu'on s'est arrangé de manière à l'éloigner le plus possible, et que dans vingt ou trente ans ils ne seront plus à la tête des grandes administrations qu'on leur avait confiées. Poussez-les un peu davantage, mettez sous leurs yeux le sort des actionnaires primitifs, l'avenir de cet ancien réseau, dont la destinée reste dans leurs mains, puisque ses produits ne sont pas garantis par l'Etat ; ils feront remarquer que cet ancien réseau a sa part à peu près faite aujourd'hui; que son rendement moyen est au-dessus des hasards qui viendraient à se produire, et que de quelque côté qu'ils jettent les yeux, ils aperçoivent aussi clairement l'inutilité de leurs efforts que la douceur du repos qu'on leur a ménagé. On a, disent-ils, successivement transformé notre industrie en service public, nos employés et nous-mêmes en fonctionnaires de l'Etat, nos actionnaires en rentiers ; c'est une position qui a ses avantages et que nous n'entendons plus abandonner ; d'ailleurs, l'expérience est faite, l'esprit français est décidément hostile aux grandes situations et aux grandes entreprises ; la liberté d'action dont elles ont besoin leur est déniée par le sentiment public, et bientôt après par la loi ; voilà vingt ans que nous luttons sans succès ; toutes nos illusions sont mortes, les sévérités de l'administration nous ont blessés ; ses faveurs nous tuent : nous étions, il est vrai, partis pour faire une plus longue traversée, mais l'orage est survenu et nous a forcés de chercher un abri. Ce n'est pas là le port que nous devions rencontrer à la fin de notre voyage. C'est un port cependant ; c'est la sécurité si ce n'est pas le succès ; qu'on nous y laisse en repos.

Ce ne sont pas là, je le sais, les propos que tiennent toutes les compagnies ; il en est qui montrent encore quelque fermeté, mais il n'en existe pas, je le crains bien au moins, qui applaudissent aux efforts que nous faisons en ce moment pour rendre leur situation et celle de l'Etat plus favorable, et, après avoir eu la bonne chance de nous trouver d'accord avec elles pendant de longues années, nous aurons le regret cette fois de vouloir leur bien malgré elles, et d'essayer de l'obtenir par des combinaisons qui ne leur plairont pas.

Il en est une cependant que je n'ai pas besoin de nommer et qui, loin de souhaiter la perpétuité de la garantie d'intérêt, désirerait ardemment, je l'imagine au moins, n'avoir à compter ni sur ses bienfaits, ni avec les charges qu'elle impose ; cette compagnie n'a eu à faire qu'un nombre relativement restreint de kilomètres du

nouveau réseau, et ces kilomètres passent presque tous dans des pays riches, où les usines se comptent par centaines; elle est donc en mesure de faire honneur à ses affaires, et redoute naturellement et d'avoir à compter avec l'Etat au cas où les produits viendraient à s'accroître, et d'être obligée de se soumettre à toutes les formalités si gênantes de la loi de 1859. De telle sorte que, par une singulière fatalité, cette malheureuse garantie d'intérêt sert de prétexte à ceux qui auront à en profiter pour se croiser les bras, et entrave également l'activité de ceux qui ne doivent pas avoir recours à elle. Ajoutons enfin qu'elle est une anomalie véritable, au milieu de ces dispositions législatives si nombreuses qui, depuis dix ans, ont eu pour but constant de rendre au citoyen français une liberté d'action de plus en plus grande. Les règlements qui concernent toutes les industries, tous les genres de commerce ont été profondément remaniés dans ce sens, et, sans ouvrir le Code Napoléon, qui porte en maints endroits la preuve de cette disposition d'esprit, on se rappelle les lois sur le commerce de la boulangerie et de la boucherie, la levée des prohibitions et les traités de commerce, la loi sur les passeports, sur les courtiers, sur les théâtres, sur les sociétés anonymes, sur les coalitions, et tant d'autres qui accusent d'une manière très nette la tendance du législateur.

Qu'on ouvre le cahier des charges de toute autre société de transports, par exemple, celui de la compagnie des Messageries impériales[1]; le dernier service, celui de l'Indo-Chine, a été concédé en 1861. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'est pas question de tarifs différentiels, de traités particuliers; la liberté est entière sur ces points; mais il faut ajouter que, lorsque l'administration croit devoir modifier quelques articles de sa concession primitive, et que cette modification doit entraîner des frais, elle s'offre à les payer; il faut ajouter encore que les passagers et les marchandises payent le prix que demande la compagnie, et ne sont aucunement protégés par un tarif quelconque; et cependant, c'est bien là un monopole, car bien que la mer soit fort vaste, la subvention seule permet de faire un service régulier entre des points du globe si éloignés, car l'administration, par surcroît de scrupule, s'engage à ne pas susciter de concurrrence à la société sans indemnité préalable. Il n'existe donc, en réalité, que la seule industrie des chemins de fer qui ait vu sa liberté se restreindre, en raison directe de l'extension accordée à toutes les autres; elle a succombé sous le poids de sa grandeur, et c'est parce qu'elle était supposée toute-

[1] Voir *les Paquebots à vapeur français : Messageries impériales*, dans la *Revue* du 28 février 1865.

puissante que la démocratie l'a battue en brèche avec une si redoutable persistance.

Il faudrait pourtant en finir avec ces exagérations si funestes du sentiment de l'égalité. Les démocraties ont des écueils à éviter tout comme les aristocraties ; ici, c'est la répulsion et la crainte de tout ce qui s'élève au-dessus du commun niveau ; là, c'est la soumission servile à des grandeurs qui ne peuvent se légitimer que par le fait de leur antique existence. Ceux qui sont hostiles à notre Constitution française et à son égalité politique peuvent passer indifférents devant les dangers qui la menacent ; mais qu'il soit permis à ceux qui l'aiment de s'élever avec énergie contre tout ce qui peut compromettre son avenir et son rôle dans le monde. Une démocratie qui ne peut s'accommoder des grandes institutions et des grandes existences qu'elles font naître, est une démocratie perdue, car les sociétés modernes ne peuvent plus se passer de ces énormes entreprises, qui seules sont en mesure de livrer les produits à bon marché.

Que les hommes d'Etat se mettent donc à l'œuvre. Là est le péril ; c'est là qu'il faut bravement marcher. Mais, grâces à Dieu, leur tâche ne sera pas aussi difficile qu'ils l'imaginent peut-être ; ce peuple français est bien le plus amoureux qui soit de toutes les égalités imaginables ; mais c'est aussi le plus intelligent qu'il y ait, et en affirmant, en prouvant le danger, on l'aura fait disparaître.

III

Si, mû par un sentiment patriotique, on cherche à retrouver pour le pays tout entier une ère de prospérité égale à celle qu'il vient de traverser, il faut permettre à notre grande industrie des chemins de fer de se mettre de nouveau à l'œuvre, et lui faire parcourir une seconde carrière aussi utilement remplie que la première. C'est un fait qui n'est plus aujourd'hui contesté, que la richesse de la France est étroitement liée au développement et à la prospérité de nos compagnies de transport ; rien de sérieux en effet sans abaissement de tarifs, et aucun abaissement de tarifs n'est possible et vrai, à moins que l'industrie qui les consent ne soit dans un grand courant de bénéfices. Recherchons donc quelle modification il serait raisonnable d'apporter aux charges que les compagnies ont acceptées ou subies, et travaillons avec sollicitude à les remettre dans une situation où elles puissent retrouver une indépendance qui leur est indispensable.

Qu'importe, en effet, de décider, avec une rigueur que la politique déconseillerait d'ailleurs, que les compagnies sont désormais quittes envers l'Etat de tout ce qui reste à construire du nouveau réseau, et que les populations intéressées devront seules en faire les frais? qu'importerait un tel cadeau, si considérable qu'il puisse être, si ces sociétés industrielles se meuvent toujours dans un cercle d'action si limité qu'elles aient grande chance d'y étouffer, si les liens qui les rattachent au gouvernement restent si étroits, que toute responsabilité, et par suite toute activité, doivent s'éteindre du même coup? Avant de mettre en train une machine, il faut l'outiller et bien régler tous ses rouages.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés montrent assez l'esprit qu'il faudrait apporter à la révision des cahiers de charges. Rien de sérieux et de définitif ne sera fait, tant que, sous prétexte de police ou de sécurité publique, les agents divers de l'Etat auront un droit absolu de modification sur tous les rouages de l'entreprise. Qu'au début on stipule si l'on veut les conditions les plus draconiennes, il n'y a là rien que les principes condamnent; mais qu'en cours d'exécution, cette menace soit constamment suspendue sur la tête d'une société, c'est ce qu'il est impossible d'admettre. Sur ce point, le remède est simple. L'Etat ne peut abandonner son droit de surveillance; mais s'il prescrit des mesures onéreuses pour les compagnies il en supportera la charge.

Les traités particuliers, sans lesquels aucune industrie au monde n'a réussi à vivre jusqu'à présent, seront de nouveau permis.

Enfin, cette garantie d'intérêt si ingénieusement conçue pour engager au repos des gens qui ne peuvent faire leurs affaires qu'en déployant la plus grande activité, sera abolie et remplacée par toute autre combinaison qui reste à trouver.

Il est bien entendu que toute combinaison de cette nature doit cependant respecter l'intégralité des avantages que l'Etat a voulu accorder aux compagnies. Ce serait, en effet, un singulier moyen de leur venir en aide, que de les priver d'une ressource financière à défaut de laquelle il leur faudrait fermer demain leurs guichets. Cette réserve faite une fois pour toutes, cherchons la combinaison.

Les chemins de fer, comme on le sait, font, au profit de l'Etat, une grande quantité de transports gratuits, ou à prix très réduits : il y a la poste, les militaires, le matériel de la guerre, le service des prisons, des télégraphes, des fonctionnaires, etc. Cette gratuité de transports d'une utilité toujours fort contestable au point de vue des saines doctrines économiques, est devenue aujourd'hui un véritable non-sens; puisque l'Etat est obligé de payer annuellement aux compagnies une somme qui représente justement les pertes qu'elles su-

bissent sur leur trafic, le Trésor reçoit d'une main et paye de l'autre. Il y aurait donc, en dehors même de la question spéciale qui nous occupe, tout au moins une grande convenance à faire rester chacun dans son rôle, et il est probable que tout le monde y gagnerait ; les compagnies ne seraient plus astreintes à une obligation très gênante[1], l'Etat en profiterait très probablement aussi, car le ministre qui aurait à inscrire à son livre de dépense la part afférente de ce chef à son département, accorderait à ce détail la même sollicitude qu'à tous les autres articles de son budget. A présent, pourquoi s'inquiéterait-il d'un service que la compagnie est obligée par contrat à faire gratuitement ? il n'y a pas besoin de se gêner avec elle ; si à l'avenir on paye ses dépenses, on se gênera, on sera moins large et les économies s'ensuivront.

Il n'y a donc, dans une pareille combinaison, que des avantages ; reste à vérifier si ces services gratuits, estimés en argent, équivalent à la somme que l'Etat aura à payer par suite de sa garantie d'intérêt, et peuvent devenir ainsi la base d'une transaction équitable entre les deux parties. A l'époque des assemblées générales, les compagnies mettent sous les yeux de leurs actionnaires des comptes rendus très bien faits et très détaillés, où le public trouve une foule de renseignements précieux. C'est dans ces documents que nous trouverons la réponse à cette question. On nous pardonnera de ne pas fouiller dans tous les comptes rendus, et de nous en tenir à un seul exemple, celui de la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Il ne faut pas oublier que ce document ne se proposait en aucune façon de fournir des arguments à notre thèse, et que, sous ce rapport, il est très impartial ; il cherchait simplement à démontrer que la compagnie avait reçu en subventions de toutes natures, de la part de l'Etat, une somme de 255,417,964 fr., et que les services gratuits et les impôts qu'elle payait représentent une somme de 27,951,000 fr., ce qui prouve que l'Etat a placé son argent entre les mains de la société, à l'intérêt de 10 fr. 94 c. p. 0/0, taux que la

[1] L'inconvénient qui existe à faire sortir chaque administration de son véritable rôle s'est révélé d'une manière assez singulière et tout à fait significative dans les relations quotidiennes de la poste et des compagnies. Le haut fonctionnaire qui administre la poste est parfois obligé, pour dégager sa responsabilité, de demander aux compagnies des services qui leur sont très onéreux ; il a le droit de le faire, il serait donc coupable d'hésiter quelle que fût la disproportion entre le service rendu et les frais qu'il occasionne. Ainsi, lorsque, sur une ligne à faible trafic, il n'existe pas de train de nuit, si la poste l'exige, il faut en organiser un, mais comme c'est une dépense énorme, les compagnies offrent de faire voyager les lettres à leurs frais, sur la route de terre ; il existe de cette anomalie plusieurs exemples. Je me rappelle celui de l'embranchement de Châtillon, à propos duquel la compagnie de Lyon paye 14 fr. par jour à l'administration des postes, pour s'exempter du service de nuit.

loi de 1807 permet encore de qualifier d'usuraire. Ce résultat officiel atteste une fois de plus, pour le dire en passant, la vanité des exigences de l'opinion publique, qui voudrait traiter les compagnies avec rigueur, et les accabler de charges sous prétexte qu'elles ont reçu des subventions de l'Etat. Elles en ont reçu sans doute, mais elles les payent fort chèrement. Quand un industriel court chez un banquier pour y trouver l'argent dont il a un besoin pressant, et que ce dernier lui accorde les fonds demandés, à l'intérêt modique de 11 p. 0/0 par an, on ne peut pas prétendre que le banquier n'a pas rendu service à l'industriel; mais faut-il aller jusqu'à dire que ce dernier doit lui en garder une grande reconnaissance, et ne peut-il pas soutenir qu'il y a eu au moins réciprocité de services rendus? Mais passons sur ce point; ce qu'il est important de relever dans ce compte rendu, c'est le prix de certains services, comme la poste, par exemple.

L'administration des postes dispose sur toutes les lignes d'un train régulier dont elle règle l'itinéraire comme elle le juge convenable, et où elle place tel nombre de ses voitures qui lui convient. En outre, dans tous les trains réguliers de voyageurs et de marchandises, elle a droit d'user gratuitement de deux compartiments d'une voiture de deuxième classe, et même d'introduire une voiture entièrement consacrée à son service. Pour apprécier les dépenses que l'administration des postes aurait à supporter si les cahiers de charges ne lui avaient pas attribué les priviléges extraordinaires que nous venons d'indiquer, on devrait décompter aux prix ordinaires les trains et les compartiments dont elle dispose. Mais nous nous bornerons à estimer à 1 fr. par kilomètre le prix des transports des bureaux ambulants, et à 50 cent. celui des compartiments. Sur ces bases, le prix des services exécutés gratuitement par le réseau de Lyon, pour le service des postes, s'établit comme il suit : le nombre de kilomètres parcourus journellement par les bureaux ambulants est de 10,108, ce qui donne, à raison de 1 fr., 10,108 fr.; le nombre de kilomètres parcourus journellement par les trains dans lesquels un compartiment est réservé pour les dépêches, est de 12,330, ce qui, à raison de 50 cent., donne 6,165 fr.; total, par jour, 16,273 fr., soit, par an, 5,939,645 fr., soit 2,050 fr. par kilomètre. Cette estimation se trouve confirmée avec une singulière exactitude par les indications contenues dans un rapport de M. Lan, ingénieur des mines, envoyé, il y a deux ans, en Angleterre, par le ministre des travaux publics, pour recueillir des renseignements sur les lignes anglaises, à l'occasion de l'enquête qui était ouverte en France sur l'exploitation des chemins de fer. Le rapport de M. Lan indique en effet que, sur la ligne du *London and North Western*,

ligne qui se trouve placée, sous le rapport des produits kilométriques, dans des conditions analogues à celles du réseau de Paris à la Méditerranée, le Poste-Office paye, pour 1,138 milles, 149,000 liv. de subvention, soit, pour 1,830 kilomètres, 3,725,000 fr., soit enfin 2,050 fr. par kilomètre.

Continuons notre examen, et passons aux frais qu'entraîne pour les compagnies le service de contrôle. Aux termes de l'art. 67 de son cahier des charges, la compagnie est tenue de verser chaque année au Trésor public, en représentation des dépenses qu'impose à l'Etat le contrôle de l'exploitation et des travaux, une somme de 120 fr. par kilomètre exploité, et de 50 fr. par kilomètre concédé, non encore livré à l'exploitation. Les charges que cette contribution impose à la compagnie sont les suivantes : 2,896 kilomètres exploités à 120 fr., 347,520 fr. ; 2,618 concédés et non encore exploités, à 50 fr., 130,900 fr. ; soit, en total, 478,420 fr.

Terminons enfin cet examen par les frais qu'occasionnent les transports des troupes. En 1862, année de pleine paix, les transports de militaires en corps et isolés ont donné un produit effectif de 3,019,198 fr. 45 c. ; aux tarifs ordinaires, ces transports eussent produit 12,076,793 fr. 80 c., différence : 9,057,595 fr. 35 c. — En 1859, année de la guerre d'Italie, les produits effectifs des transports de militaires et marins ont été de 9,086,445 fr. 65 c.; — aux tarifs ordinaires, ces produits se seraient élevés à 28,251,078 fr. 65 c., soit une différence de 19,164,633 fr. — Ainsi l'économie que procure à l'administration de la guerre et à son personnel l'application du tarif militaire a varié en ce qui concerne le réseau de Paris à la Méditerranée de 9 à 19 millions par an : adoptons le chiffre réduit de 9 millions, et faisons observer cependant que, pour arriver à un résultat exact, il faudrait l'augmenter dans une certaine proportion pour tenir compte des accroissements accidentels qui se produisent pour les mouvements de guerre.

Ainsi, laissant de côté les chiffres assez considérables qui constatent les frais occasionnés aux compagnies par le transport du matériel de la guerre, par les transports du ministère des finances, par ceux de l'administration des télégraphes, des prisonniers, des aliénés, etc..... on arrive pour la seule compagnie de Lyon aux chiffres suivants :

Postes	6,000,000	par an.
Militaires....................	9,000,000	—
Contrôle	400,000	—
Soit..............	15,400,000	par an, pour un

réseau de 2,900 kilomètres exploités.

Au 31 décembre 1864, la longueur totale des lignes exploitées était de 13,057 kilomètres; ce serait donc à peu près quatre fois 15 millions ou 60 millions que l'on pourrait trouver en payant aux compagnies ces services gratuits ou à prix réduits. J'entends bien que l'Etat, en payant ces services au lieu de verser les sommes à valoir sur la garantie d'intérêt, ne sera pas beaucoup plus riche dans un cas que dans l'autre ; il le serait un peu plus cependant, car on surveille mieux une dépense que l'on doit payer; mais, tout au moins, cette décision permettrait d'anéantir la loi si compliquée de 1859.

Si elle n'était pas expliquée, cette combinaison pourrait déplaire à certaines compagnies; celles surtout qui vont voir jouer à leur profit la garantie d'intérêt; elles trouveraient sans doute fort injuste que les compagnies qui n'ont pas à présenter quittance au trésor se trouvassent exonérées de toute la charge qui résulte aujourd'hui des services gratuits; ce serait un avantage considérable et par suite une position exceptionnelle qu'on leur donnerait par rapport à leurs rivales. Il y a toutefois un moyen très simple de s'entendre à ce sujet. Toutes les compagnies verseraient au trésor le montant des sommes qu'elles auraient reçues pour les services autrefois gratuits et aujourd'hui payés; on en ferait un fonds commun, que l'Etat partagerait ensuite entre elles jusqu'à concurrence de la somme qui leur revient respectivement; ajoutons que, dans ce système, ce fonds commun s'augmenterait naturellement avec le nombre des kilomètres livrés à l'exploitation et suffirait sans nul doute à tous les besoins qui viendraient à se produire.

Cette combinaison, qui offre le grand avantage de ne pas obliger le trésor à des sacrifices très considérables pour racheter en une fois tous les avantages concédés par la loi de 1859, qui proportionne exactement le sacrifice au besoin ressenti annuellement, peut présenter l'inconvénient de toutes les mesures qui ne sont pas radicales. Si l'Etat, en effet, n'est pas disposé à abandonner la chance, quelqu'éloignée qu'elle paraisse, de recouvrer ses avances et la perspective encore plus incertaine d'un partage des bénéfices après 8 p. 0/0, il continue de tenir les compagnies sous sa main, au lieu de leur rendre la liberté. La combinaison que nous venons d'esquisser serait assurément la meilleure si l'Etat se montrait hardi et confiant dans l'avenir de l'entreprise qu'il aurait ainsi restaurée. Mais comme il peut très bien se faire que nos idées sur ce point ne soient pas partagées; examinons s'il ne serait pas possible d'en finir une fois pour toutes et d'une manière radicale avec cette loi de 1859.

Dans cette hypothèse comme dans toute autre, les compagnies

doivent être toujours mises en mesure de ne pas manquer à leurs engagements. C'est la loi expresse du contrat. Mais si on leur offrait une certaine quantité de rentes une fois données en échange de la somme éventuelle qu'elles ont à recevoir chaque année, il ne resterait qu'à arbitrer cette quantité de rentes eu égard aux charges présumées de l'avenir ; les compagnies feraient argent de ces rentes et fractionneraient les sommes qui en résulteraient, de manière à couvrir leurs insuffisances annuelles. Ce sacrifice de l'Etat consommé, chacun rentrerait dans sa sphère véritable; on laisserait les compagnies faire leur métier d'entrepreneur de transports, et le gouvernement, fort inhabile à cette tâche, abandonnerait le rôle d'associé et de banquier d'une industrie.

Si on éprouvait à rouvrir le grand livre quelques scrupules, il faut avouer que ces scrupules seraient bien tardifs, car le trésor le tient ouvert tous les ans et à deux battants, car c'est lui qui emprunte très réellement aux lieu et place des compagnies; c'est un emprunt qui fait tout ce qu'il peut pour ne pas avoir l'air de ce qu'il est, qui affecte des formes nouvelles, et qui paraît sur la scène financière avec un nom nouveau; ce n'en est pas moins un emprunt véritable et dont on va payer dorénavant et très régulièrement les intérêts. L'honorable dépositaire du grand livre, en le tendant au public, a bien soin de se cacher derrière les compagnies, et cette petite supercherie qui n'abuse probablement pas grand monde, coûte au pays au moins 1 p. 0/0, puisque l'Etat trouverait facilement de l'argent à 4 fr. 75 c. p. 0/0, et que, doublé des compagnies, on ne le lui donne qu'à 5 fr. 75 c. p. 0/0. Il faut avouer que le rôle des sociétés de chemins de fer est ici des plus affligeants pour leur amour-propre; elles se prêtent volontiers au subterfuge qu'on leur demande et, en échange de ce service, on met à leur charge les 1 fr. 10 c. p. 0/0 d'écart : il est impossible de se montrer plus débonnaire.

Le chiffre de la quotité de rentes à offrir aux compagnies est assurément difficile à calculer, car il repose sur une grande quantité de faits. Il ne faut pas oublier toutefois qu'il serait nécessairement amoindri par la situation meilleure qui leur serait faite, par la liberté d'action qu'on leur rendrait, et qui a une valeur des plus sérieuses, enfin par l'atténuation des charges matérielles sous le poids desquelles elles faiblissent aujourd'hui. C'est de ce dernier point qu'il nous reste à entretenir le lecteur, en le priant toutefois de considérer que nous ne nous dissimulons pas le moins du monde les difficultés réelles qu'offrent dans la pratique les deux combinaisons que nous venons de lui soumettre, et que c'est avec l'espérance d'en faire naître de préférables par la discussion publique que nous les lui avons indiquées.

L'obligation qui a été imposée aux compagnies de construire leur nouveau réseau en dix ans est une charge énorme, qu'il serait bien facile d'alléger en rejetant ce terme à vingt ans ; de la sorte, au lieu d'être obligé de demander au crédit 300 millions par an environ, on n'en demanderait que la moitié, ce qui tout d'abord serait avantageux à la rente française ; il est certain ensuite qu'on obtiendrait l'argent à moins de 5 fr. 75 c. ; diminution d'intérêt qui, en définitive, équivaudrait à une diminution du capital engagé. Cette mesure aurait encore un autre avantage sérieux ; elle permettrait aux compagnies et à l'Etat, en ne précipitant rien, de profiter des améliorations techniques qui ne manqueront pas de se présenter dans un espace de temps aussi considérable, de rectifier certaines erreurs que l'expérience aurait indiquées, et enfin de former un personnel d'ingénieurs et d'employés dirigés en vue de la construction et de l'exploitation économiques des voies ferrées. Les populations seraient-elles bien venues à se plaindre de ce retard, quand il est évident que, par un entraînement que tout le monde a subi, et dont tout le monde est responsable, l'Etat a pris à sa charge des chemins qui, pour la majeure partie, ne sont que départementaux, et dont la dépense ne devait pas lui incomber ? C'est une erreur dont les départements profitent dans une assez large mesure, pour qu'ils permettent qu'on en adoucisse les plus rigoureuses conséquences.

Mais ce n'est pas encore là tout ce que conseille l'expérience de ces dernières années. Le *Livre bleu* de 1865 indique qu'un grand nombre de départements ont sollicité la faveur de construire à leurs frais des voies ferrées ; c'est un mouvement de l'opinion publique qu'on ne saurait trop encourager et dont il faut faire son profit. On se doute bien que ces départements ou ces communes ne vont pas se mettre à construire des chemins de fer sur le modèle de nos grandes artères ; à ce prix, personne ne ferait la folie d'y songer ; qui donc oblige l'Etat et les compagnies, pour le réseau qu'ils doivent achever en commun, à continuer le mode de construction et d'exploitation si onéreux employé jusqu'ici ? Puisque les départements, qui les font à leurs frais, trouvent suffisants des chemins qui coûtent quatre fois moins cher, quelle bonne raison donnerait-on de ce luxe inutile ? de ce luxe qui s'explique sur les lignes à grande vitesse et à grands trafics, et que repoussent une vitesse moindre et un trafic minime ?

Il y a une sorte de maladresse et presque de puérilité à combler les gens du superflu quand ils manquent souvent du nécessaire. Les voies ferrées à 400,000 fr. le kilomètre ne sont pas des engins de transport pour de petites localités ; c'est un cadeau mal placé ;

autant vaudrait donner à un paysan une calèche à huit ressorts, doublée de satin cerise, pour y verser son fumier et ses légumes, et à une bonne fermière, qui n'a jamais connu que des bonnets, un chapeau à plume de la modiste en renom.

Je ne veux pas rappeler avec détails ce que j'ai exposé ici même dans une étude sur les *Chemins de fer à bon marché*[1]; mais si le lecteur veut bien s'y reporter, il constatera, j'espère, que les voies ferrées à 100,000 fr. par kilomètre ne sont plus une hypothèse, qu'elles sont entrées dans la pratique des faits, et que sur ce prix il serait encore possible de faire bien des économies sérieuses, quant au nombre des gares, au luxe de leur construction, sur le service et le nombre des passages à niveau, la clôture de la voie, le chiffre des agents et la nature de leurs fonctions; nous avons même cité dans ce travail, et avec un grand luxe de preuves à l'appui, un exemple de chemin de fer en Sologne à 50,000 fr. par kilomètre; les exemples que nous avons pris en France, nous les aurions trouvés bien plus facilement en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, où la simplicité et l'économie de la construction et de l'exploitation des voies ferrées a été portée à une limite vers laquelle il faut sans relâche pousser nos ingénieurs, sans espérer beaucoup qu'ils l'atteignent jamais. Nous avons dit que le réseau restant à construire au 1er janvier 1865 coûterait, selon les prévisions de l'administration, 2,600,000,000 de francs environ, en comprenant dans ce chiffre 2,130,000,000 à dépenser par les compagnies, et 450,000,000 à dépenser par l'Etat; le kilomètre, dans cette hypothèse, doit coûter environ 370,000 fr. En consentant à faire des chemins à 100,000 fr., à 150,000 fr. par kilomètre, on réaliserait une économie de plus d'un milliard. Toutefois, pour être complétement rassuré sur l'utilité des chemins en question, je voudrais encore que les compagnies ne fussent obligées à les faire qu'autant que les populations traversées et servies par ces voies auraient donné la preuve de leur désir et de leur besoin d'en avoir; il me semblerait tout à fait indispensable, dans cet ordre d'idées, de ne contraindre les compagnies à la construction d'une voie nouvelle qu'autant que les départements, les communes et les particuliers intéressés auraient pris l'engagement de fournir leur quote-part très minime, aussi minime qu'on le voudra dans les frais à faire. Ce sera, si on veut, un dixième, un douzième même, quelque chose comme 3 ou 4 millions sur 40 ou 50 millions de dépenses. Ce ne sera certes pas un grand adoucissement apporté aux charges qui incombent à l'Etat et aux compagnies, mais ce sera au moins la

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 31 août 1862.

preuve que l'administration ne s'est pas trompée en concédant telle ou telle ligne. On conviendra sans peine, en effet, que deux ou trois départements qui ensemble ne consentiraient pas à subir cette légère charge, donneraient par là même la preuve la plus éclatante du peu de besoin qu'ils ressentiraient d'avoir une voie ferrée.

Résumons ce travail déjà bien long. En encourageant ou en forçant les compagnies à faire leur nouveau réseau dans les conditions où s'est exécuté l'ancien, on a commis une erreur : on a fait des chemins de fer impériaux là où il aurait suffi de chemins de fer départementaux. Aujourd'hui que l'expérience a parlé, il est certain que l'établissement des moyens de transport précédera la naissance de la marchandise à transporter de vingt, de trente, de quarante ans, selon les cas; on aura attelé dix chevaux à une charrette qu'un seul eût facilement traînée, et pendant tout cet espace de temps on en aura nourri neuf à ne rien faire. Economiquement parlant, c'est une opération des plus fâcheuses et qui se soldera, un jour ou l'autre, lorsqu'on aura additionné les pertes de chaque année, par 1 milliard environ.

Si la portion du nouveau réseau qui est achevée donne de pareils résultats, que donnera la partie qui reste à faire, et qui est sensiblement moins bonne que la première? Non-seulement elle sera l'occasion de pertes plus fortes, mais elle éloignera le terme où l'Etat et les compagnies auraient pu espérer de voir cesser leurs sacrifices. On conçoit, en effet, que s'il était décidé dès aujourd'hui que les compagnies ne seront plus astreintes à construire de nouvelles lignes, le réseau construit rattraperait bien plus vite le pair que si on l'écrase successivement par des voies de plus en plus mauvaises. Pour éviter à la France un pareil malheur, il suffit d'éloigner de dix ans l'époque de la livraison des travaux, de décider que ces travaux se feront dorénavant sur le pied de 100 ou de 150,000 fr. le kilomètre au plus, et que les intéressés donneront, comme preuve des besoins de leur contrée, une très légère prestation.

Mais tous ces adoucissements aux rigueurs du cahier des charges ne suffiraient pas à rendre les compagnies prospères; il leur faut un peu de la liberté d'action qu'on prodigue autour d'elles à toutes les entreprises industrielles, et le moins qu'on puisse faire dans cet ordre d'idées, c'est de remanier l'ordonnance de 1846; de leur rendre la faculté de conclure les traités particuliers, et surtout d'en finir, par une juste compensation, avec cette garantie d'intérêt qui a été inventée pour sauver les compagnies de la ruine, mais qui, en éloignant d'elles toute source d'activité, les tue. La mort sera lente, j'en conviens, elle sera douce même si l'on veut, et puisque

les compagnies la désirent, c'est qu'elle n'est pas trop cruelle ; ce sera la mort, cependant. A l'expiration des concessions, l'Etat, au lieu de retrouver une entreprise en pleine voie de prospérité et capable, par ses produits, de servir les intérêts de notre dette nationale, n'aura plus dans les mains qu'une industrie allanguie, exténuée et coûteuse, et, chose plus grave peut-être encore et en tout cas plus prochaine, un coup terrible aura été porté en France au principe si fécond de l'association et de l'initiative individuelle.

Quels regrets pour toutes les âmes patriotiques, à quelque opinion qu'on appartienne, de voir s'affaiblir peu à peu et bientôt disparaître ce puissant et magnifique instrument de prospérité ! Mais quels regrets plus cuisants encore pour les amis de notre jeune et déjà glorieux empire, qui avait réussi à implanter dans le sol français cet admirable réseau, si savamment construit, si harmonieusement distribué sur la surface du territoire, si habilement exploité, qu'il faisait l'admiration du monde entier, et que, dans toutes les contrées de la terre, on s'empressait de le copier servilement dans ses moindres détails ! C'était la première fois que la France gagnait sur ses rivales européennes une victoire éclatante dans les champs pacifiques de l'industrie ; les chemins de fer exploités par l'Etat, les chemins de fer réunis dans la main des simples particuliers n'avaient pas réussi à égaler les nôtres ; ils étaient moins bien construits, moins bien exploités, et cependant ils exigeaient du public une rémunération plus élevée que la taxe demandée par nos compagnies.

Nous ne pouvons croire qu'on veuille compromettre une aussi belle renommée et une aussi belle situation. Aurait-on quelque mauvaise honte à avouer qu'on s'est trompé dans ses calculs, que le rendement du nouveau réseau n'est pas celui qu'on espérait ? Mais il arrive tous les jours aux plus honnêtes et aux plus intelligents des hommes de commettre de semblables erreurs. Craint-on le reproche d'avoir été trop vite ? Mais, en vérité, ce n'est pas un si mauvais compliment à faire aux gens ; et il vaut mieux encore dépasser le but comme un coursier généreux, que de s'arrêter haletant et poussif au milieu de la carrière.

EDOUARD BOINVILLIERS.

LA

POÉSIE ACADÉMIQUE

EN FRANCE

Les Poëtes lauréats de l'Académie française, par Edmond BIRÉ et Emile GRIMAUD, 2 vol. in-8°. Paris, Bray.

On dit volontiers d'un écrivain ennuyeux et commun, qu'il a un style académique. Académique est pris là en « mauvaise part, » comme dirait le dictionnaire. Il est triste d'avouer que c'est ainsi qu'on le prend le plus généralement. Le but de l'Académie, quand elle commença à tenir séance, n'était pas, il s'en faut, de fournir un synonyme à médiocre ; mais elle eut la mauvaise fortune de ne jamais faire ce qu'elle s'était proposé. Témoin son programme d'ouverture ; il ne s'agissait de rien moins que de « nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple..... ou dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants..... et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut, mais autrement qu'il ne faut. » On le voit, la compagnie naissante ne manquait pas d'ardeur ; elle se traçait la besogne belle, car, pour remplir son vaste plan de nettoyage, elle annonçait et promettait, outre un *Dictionnaire*, une *Rhétorique* et une *Poétique*. C'était beaucoup ; mais cela ne parut pas suffisant à Louis Guez de Balzac, qui, voulant agir plus immédiatement et plus efficacement sur « ce qui se disait dans les chaires, » devança dans son zèle privé le zèle collectif de ses collègues, en fondant de ses deniers un prix d'éloquence sur un sujet religieux. Cette activité d'un seul

membre eut pour effet de paralyser le corps tout entier. De ce jour, il ne fut plus question de produire une *Rhétorique;* l'institution d'un prix parut suffisante et l'on jugea inutile d'enseigner aux concurrents les moyens de le gagner. On allait se rejeter sur la *Poétique*, et contrôler sévèrement les allégories et les métaphores, quand le sage Pellisson, qui, étant de l'Académie lui-même, en connaissait les détours et les délais, jugea convenable de faire pour les vers ce que son collègue avait fait pour la prose. Il fonda un prix de poésie. Immédiatement, le travail de la *Poétique* fut suspendu, par raison d'analogie, et tout le temps des académiciens fut consacré au *Dictionnaire*. Cet état de choses dure encore, et durera probablement jusqu'à ce qu'un troisième académicien fonde un prix de dictionnaire. En attendant, l'Académie, bien aise d'en être quitte à si bon marché, distribue fidèlement tous les deux ans des couronnes aux plus grands poëtes devant son jugement. Malheureusement les sentences des académiciens ne font pas loi à Paris, comme les réponses des prudents à Rome, et bien des lauréats n'ont jamais été poëtes qu'aux yeux du secrétaire perpétuel et de quelques membres de ses amis. C'est ce qu'on peut voir en parcourant la liste des noms couronnés. Les profanes y sont en majorité. De là un genre de littérature particulier, une poésie académique. Une poésie dont l'idéal est déposé dans les archives de la compagnie, comme une mesure métrique, comme un type légal auquel les concurrents doivent conformer leur enthousiasme et leur langage. Qui a le prix? Qui n'a pas le prix? Pourquoi celui-ci? Pourquoi pas celui-là? Voilà ce qu'il est permis de se demander, en présence des résultats du suffrage. C'est une question que se posent également les concurrents éconduits. On en a vu protester, en appeler au public, défier leurs juges, pièce en main, de motiver l'arrêt qui les exclut. C'est qu'il est difficile en effet de saisir le moment exact où la chrysalide devient papillon, où le concurrent devient lauréat. Il n'y a que la proclamation du prix qui puisse trancher la difficulté. Le lauréat n'est qu'un conscrit heureux : c'est cette croyance à la possibilité du bon numéro qui soutient le concours, comme l'espoir d'une meilleure série soutient les joueurs de loteries. Aussi les concurrents académiques sont-ils remarquables par leur persistance et leur opiniâtreté. Rien n'égale leur persévérance à atteindre cette palme qui s'abaisse jusqu'à eux, comme l'arbre de Tantale, et qui toujours prête à être saisie est toujours prête à s'échapper. Mais, par une juste compensation, il arrive souvent qu'une couronne académique en amène une seconde, que la palme arrachée, une autre renaît. Il est beaucoup de lauréats doubles, triples; il y en a qui ont été vainqueurs quatre et même cinq fois. Il est aussi des concurrents qui

n'ont jamais dépassé la mention, d'autres qui ne l'ont jamais atteinte.

Deux amateurs d'érudition, deux curieux de bibliothèque, MM. Biré et Grimaud, se sont occupés de ces distributions de prix. Ils en ont dressé un livret et en ont égayé la nomenclature par des réflexions et des anecdotes. Quant aux pièces couronnées, ils se sont bornés à recueillir celles de ce siècle seulement. Pour les autres, c'est-à-dire pour celles du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, ils n'en ont donné que de courts extraits dans une introduction historique qui résume l'histoire de la poésie académique depuis son origine jusqu'à l'année 1801. Il y a peu de critique dans leur livre; c'est une compilation dans le ton léger. Les auteurs sont rieurs, mais je n'affirmerais pas que leur gaîté soit communicative. « Nous avons lu, disent-ils, toutes les pièces des deux derniers siècles, nous avons « vidé jusqu'à la dernière goutte ce breuvage, aussi » fade qu'assoupissant. » N'y allez pas goûter après nous, « à » moins d'y être contraint pour vos péchés. » Il est vrai que les vers académiques ne sont ni épicés ni sémillants, mais il y a pavots et pavots. Les propriétés narcotiques des lauréats varient avec les époques, et elles ont plus ou moins d'intensité selon les périodes. Il y a des variations et des modifications qui transforment la poésie académique, et la font passer par des phases successives et d'apparences diverses, et ce sont ces différentes manières d'être qui, sans modifier profondément la saveur du « breuvage, » en changent pourtant la couleur à plusieurs reprises et d'une manière assez sensible. MM. Biré et Grimaud n'ont pas noté cette échelle de teintes qui nuance diversement l'uniformité du fond. Tout en reconnaissant et en indiquant le caractère essentiel et général de la poésie académique, nous examinerons les influences extérieures qui, à différentes époques, ont dominé et dirigé l'esprit de ses compositions. Nos collectionneurs ont étudié le genre, nous tâcherons d'indiquer quelques-unes des espèces.

I

Le prix de poésie fut décerné pour la première fois en 1671. De 1671 à 1753, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-quatre ans, le sujet mis au concours fut invariablement l'éloge de Louis XIV. M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, qui consolida la fondation de Pellisson, en versant à l'Hôtel de Ville le capital d'une rente perpétuelle, avait expressément imposé cette condition, que non-seule-

ment les poëtes du temps présent, mais encore ceux de l'avenir, devraient défiler l'échine courbée devant l'ombre de son maître. Ainsi pendant quatre-vingt-quatre ans, la poésie académique se traîna dans l'ornière du char de Louis XIV : Pégase fut attelé à un carrosse de cérémonie. On a beaucoup reproché à l'Académie sa conscience de légataire, qui la fit esclave pendant si longtemps d'une clause de testament. Chamfort, un faux frère, un apostat, dans un écrit déclamatoire, que Mirabeau devait lire devant l'Assemblée constituante, a dit que c'était « l'exemple de la plus vile flatterie où les hommes puissent descendre. » Mais ceci n'est que de l'indignation de tribune, de l'exagération puritaine, et non de la critique éclairée. Au XVII[e] siècle, il ne pouvait y avoir « de vile flatterie, » l'esprit du temps ne permettant pas encore de terme de comparaison, en offrant quelque part le spectacle d'un caractère indépendant. J'entends par esprit du temps, ce faisceau de lumières acquises, qui, à une certaine époque, éclaire également toutes les intelligences, et cette somme d'erreurs qui grève également tous les esprits. De la balance exacte entre les unes et les autres naît un équilibre provisoire qui trompe tout le monde. C'est ainsi que les systèmes physiques des anciens philosophes grecs ne choquaient personne, et que ce n'était pas une idée révoltante de réduire le volume réel du soleil à ses proportions apparentes. De même, au XVII[e] siècle, on ne croyait pas qu'il pût exister un sujet plus poétique que l'éloge du roi. Cette manière de voir paraissait la seule exacte. On respirait pour ainsi dire le principe d'autorité royale; on en vivait; qui eût osé dire que l'atmosphère était viciée! On courtisait, on flattait le roi, par ignorance et non par vilenie. Il y avait un niveau de la dignité humaine sous lequel tout le monde se courbait, et pas une tête ne rompait ces longues lignes de courtisans fléchis, dont les derniers rangs allaient se confondre avec ceux du peuple même. Ne pas louer le roi eût passé pour un complot, pour une révolte; l'Académie n'eût plus été qu'une compagnie indisciplinée, un repaire de mauvais sujets, qu'on eût vite licenciés. Ainsi donc cette permanence au programme de l'éloge de Louis XIV, qui échauffait tant la bile de Chamfort, qui en a ému beaucoup d'autres, et qui nous blesse tous aujourd'hui, était une chose des plus ordinaires, et dans le courant des idées d'alors, qui procédait du même principe que la guerre, la paix, l'administration, les arts, tous les actes du siècle en un mot. L'Académie donc n'imprimait pas une direction, elle subissait une influence qui s'explique et se justifie. Richelieu, en inaugurant un système d'autorité, en fondant une centralisation despotique qui étouffait l'objection et supprimait la discussion, avait laissé à Louis XIV, un pouvoir que déjà on ne

haïssait plus comme un servage, mais que l'on commençait à admirer comme une force. Puis le grand siècle, nouvelle renaissance des arts et des lettres, s'était levé, et les imaginations, déjà frappées, avaient été éblouies. Le roi qui était tout, semblait aussi faire tout. On eut trouvé un pamphlétaire pour l'insulter, mais pas un homme pour le juger.

Le premier sujet proposé, celui de 1671, fut *le Duel aboli*, à propos d'un récent édit du roi. Ce concours excita, d'après Rigoley de Juvigny, « l'émulation des poètes les plus célèbres de la France. » Ce fut La Monnoye qui obtint la couronne. Elle est gravée en tête de ses œuvres, au-dessous de son portrait.

La Monnoye, le premier des lauréats en date, l'est aussi en succès, puisqu'il fut couronné cinq fois, et que l'émulation des poètes « les plus célèbres » de la France ne put jamais prévaloir contre lui. Il est, par le nombre de ses exploits, par son intrépidité et son héroïsme dans l'éloge, le représentant le plus complet de cette première période de la poésie académique, où l'on put sauver la bassesse des louanges par la naïveté et la candeur des sentiments royalistes. Nous préférons La Monnoye à l'abbé Maumenet, à Mlle Bernard, à Mme Durand, que nous offre également cette époque, car La Monnoye a d'autres titres à la gloire; il est un peu connu; il a été estimé; on a dit qu'il était homme d'esprit; il a été honnête, de bonne mœurs; il était savant et faisait des vers dans toutes les langues de l'Europe. Un lauréat de ce caractère est propre à nous donner l'expression la plus élevée de la poésie académique. Dans le grand concert d'éloges dont les sons enivrants montaient incessamment aux oreilles du roi, l'Académie ne pouvait faire sa partie que tous les deux ans. Des délais réglementaires et testamentaires s'opposaient à ce qu'elle donnât de la voix plus fréquemment. Cette contrainte devait lui être pénible, si l'on en juge par le ton de ses petites symphonies biennales, le jour où il lui était permis de les exécuter librement. Voilà un prélude de La Monnoye qui promet et qui tient :

> Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
> *Tout* nous montre en Louis une *Divinité*.

Tel est le diapason académique ; il est au plus haut : une divinité ! Il est bon de le connaître dès maintenant. Pendant un demi-siècle, il servira à toutes les variations qu'on exécutera sur le même thème. Plus tard, on transposera légèrement; mais nous n'en sommes pas encore là. Nous sommes maintenant dans la plénitude de la béatitude admirative. C'est le moment où l'abbé de Polignac se déclare imperméable sous une pluie battante; il est d'avis que la pluie

de Marly ne mouille pas. Quant à La Monnoye, du premier coup, il arrive à une telle hauteur dans l'art de louer, que, pendant les huit années qui suivent, c'est-à-dire pendant quatre concours consécutifs, il n'est pas possible aux autres concurrents de l'atteindre, malgré tous leurs efforts. Il reste seul grand-prêtre de sa Divinité. Cette place, si magistralement occupée, dut être résignée par lui, sans quoi, il eût eu le prix jusqu'à sa mort, qui n'arriva que cinquante années après, c'est-à-dire en 1728. Sur les instances du *Mercure*, qui avait pris en main la cause des jeunes contre les accapareurs, il céda et ne concourut plus. Il avait, nous nous plaisons à le reconnaître, toutes les qualités du parfait lauréat. Il ne connaissait pas de mesure dans l'éloge, pas de sujet qui n'en fût digne, si le roi y était pour quelque chose. Il eût mis de l'enthousiasme à chanter la Bastille; il eût trouvé des accents convaincus. Mais cette joie manqua à son cœur; il dut se contenter des dragonnades de 1685. *Sur les grandes choses que le roi a faites pour la religion catholique*, disait le programme. Ne pouvant avoir la Saint-Barthélemy, Le Monnoye sut s'en consoler en flétrissant « l'hérésie aux *crins* de vipère, » et « cette affreuse bête, qui

Foulant aux pieds les immortels,
A, par un barbare tumulte,
Osé fonder un nouveau culte
Sur les débris de nos autels!

Ce versificateur farouche et intolérant était le meilleur des hommes. De notre temps, il serait membre de toutes nos sociétés de bienfaisance et protectrices des hommes et des animaux, et il serrerait cordialement la main aux membres des consistoires, à quelque hérésie qu'ils appartiennent. La Monnoye, cependant, se montrait dans ses vers plus intolérant que Bossuet, qui parle avec modération des hérétiques. Il dit quelque part que ce sont des hommes « vains, orgueilleux, frivoles; » mais de « crins de vipère, » il n'en est pas question. J'en conclus que le lauréat était aussi innocent que les juges, et que tous admiraient et chantaient les dragonnades, par la même raison que les contemporains d'Aménophis et de Psamméticus trouvaient de la grâce à leurs statues et à leurs bas-reliefs. C'était une époque où notre moderne Encyclique n'eût paru, de la part d'un souverain Pontife, qu'un acte de coupable condescendance. De plus, les massacres des Cévennes semblaient au poète, à tort où à raison, l'œuvre de Louis XIV, pour lequel il avait un culte égal peut-être à la vivacité de ses sentiments religieux. Il fallait que La Monnoye vît son roi partout. Dans sa pièce du *Duel aboli*, toutes les faces du sujet ne reflètent à ses yeux

qu'une seule image, celle du roi. La morale, l'ordre public, l'intérêt de la société, les principes philosophiques et religieux, l'humanité, tout cela se résume pour lui dans ce vers adressé au duelliste :

Jusque dans le sujet, respecte la couronne.

Ainsi, la mort d'un homme n'est qu'une insolence, un manque de respect ! Le poète est ravi de la suppression des duels, mais ce n'est pas que la civilisation ou tout autre grand principe lui semblent y gagner quelque chose, non ; c'est que la couronne en sera plus respectée. Dangeau n'eût pas mieux dit.

Mais le succès de La Monnoye vient précisément de ce qu'il n'est pas poète, mais qu'il comprend bien son époque. Il a le sens de la « couronne » tellement développé, qu'il n'y a pas dans ses vers un seul hors-d'œuvre, pas un seul hémistiche qui ne puisse flotter comme un petit nuage d'encens sous le nez du roi, pas une tirade qui ne soit suspendue au-dessus de la tête royale comme un pavé bien intentionné. C'était là son talisman. Il était cet homme de bonne volonté dont la race est immortelle, qui ne recule devant rien, et qui sait tourner un éloge de telle façon que personne ne peut y revenir sous peine de paraître pâle, incolore, et d'être mis au panier. Par exemple, sur le fameux passage du Rhin, il n'a qu'un mot, mais un mot tel que l'épître IV de Boileau sur le même sujet, rapprochée et mise à côté, semble conçue dans un esprit de dénigrement et paraît presque une satire. Après avoir énuméré toutes les splendeurs du règne, il en arrive à la gloire des armes (*la Gloire des lettres et des armes sous Louis XIV*, 1675) et se demande ce qu'il faut penser de

Ces fleuves passés à la nage,
Où les Césars cherchaient des ponts !

Le gué pour lui devient le dernier mot du génie militaire ! Les Césars qui cherchaient des ponts et parfois en jetaient quelques-uns, comme on sait, ne sont que des conquérants pour rire. Ainsi se trouve placée au-dessus de la stratégie romaine, cette chevauchée du Rhin, ce brave coup de main à la française, ce joyeux désordre, ce passage de bonne humeur, qui s'opéra intrépidement mais en riant ! La Monnoye était un homme docte, qui savait bien à quoi s'en tenir sur les Césars et leurs travaux, et quand il écrivait ces deux vers, il n'en comprenait certainement ni le sens ni l'importance, par suite du brouillard normal de son époque. Pourvu que cela eût un air superlatif, excentrique, et que l'intention fût chaude, juges et partie s'entendaient à merveille, à mots couverts.

L'Académie, avec une bienveillance qui, sous ce rapport, s'est rarement démentie, consentait à mettre sur le compte de l'enthousiasme les obscurités qui ternissaient parfois l'éclat de cette brillante poésie. La Monnoye, en sa qualité de lauréat favori, avait, par exemple, acquis le droit de s'exprimer dans ces termes ambigus. Parlant aux soldats français, il s'écrie :

On dirait qu'affranchis des outrages du sort,
Dans vos ennemis seuls, vous connaissez la mort.
Ces machines, *en vain*, à vous battre occupées
Emportent à la fois vos bras et vos épées.

Comment peut-il dire que des soldats, dont les bras et les épées sont emportés « à la fois, » soient affranchis des outrages du sort ! Comment des machines qui emportent ces mêmes bras et ces mêmes épées, toujours à la fois, peuvent-elles passer pour des machines occupées « en vain. » Le poète commence par donner à nos soldats l'immortalité, ce qui est très bien; mais ce n'est pas assez en comparaison d'une telle vulnérabilité. La pensée trop hardie était trahie par l'expression. Pareille chose est arrivée encore quand La Monnoye écrivit ce vers, dont on serait disposé à faire un des ornements de sa mémoire, si un instant d'examen ne nous avertissait de son application difficile :

L'injure seule a droit de réparer l'injure,

dit le lauréat dans son *Duel aboli*, que je prends et laisse tour à tour, mais auquel je reviens de préférence par respect pour l'opinion de Voltaire, qui le tenait « pour un des meilleurs ouvrages de poésie que l'on ait faits en France. » Il est vrai que Voltaire ajoutait « à peu de chose près. » De plus, ce poëme était très soigné. « Je ne puis exprimer, dit son auteur, combien ce petit poëme m'a coûté. Je l'ai refondu presque en entier une *infinité* de fois. » Hé bien, ce vers si bien coulé sur l'injure n'eût pas dû survivre à ces fontes et à ces refontes, car il porte en lui une maxime déplorable, dans quelque sens que l'on entende le mot injure. Que ce soit un appel au *Catéchisme* de Vadé ou une excitation à la boxe, peu importe, l'intention du poète est évidemment dépassée. La Monnoye était trop honnête homme et de trop bonne compagnie pour donner de pareils conseils de sens rassis. Il était affecté, comme tous ses contemporains, d'une berlue louangeuse qui leur avait fait immoler les Césars à Louis XIV, et, de plus, comme tous les lauréats, d'une manie de versification qui l'avait privé du sens commun. Il appartenait à une époque où les opinions, quelque étranges qu'elles fussent, n'engageaient pas sérieusement les esprits en tu-

telle qui les endossaient. La responsabilité implique la liberté et la jouissance des facultés, sans lesquelles il ne peut y avoir dans un esprit que trouble, confusion, obscurcissement, innocence. Chez La Monnoye, ces sens précieux étaient oblitérés, rien ne l'avertissait de son égarement; il n'avait pas conscience de ses mouvements. S'il était permis de le comparer à une marionnette dont une main capricieuse agiterait les fils, on s'expliquerait plus facilement cette dernière pensée, qui lui vient à propos de l'abolition du duel :

Que ne vous devront pas nos neveux à leur tour,
Qui peut-être *sans vous* n'auraient pas vu le jour!

Voilà Louis XIV devenu le père de la postérité! Peut-être sans lui n'aurions-nous pas vu le jour, et alors que ne lui devons-nous pas! Oubliez un instant cette *La Palissade*, et ne retenez d'elle que son intention. Le pauvre poète a tout donné, il est épuisé; il n'a plus sur ses propres membres une place où l'on puisse encore attacher une chaîne; ne pouvant plus se lier, il lie les autres. Il offre à son maître tout ce qui est encore à naître de la famille humaine. Louis XIV peut désormais partir satisfait, tenant en laisse tous les enfants de la terre jusqu'aux générations des derniers jours. On peut dire, sans exagération, que c'est là, à proprement parler, le dernier mot de la louange, puisque le dernier soupir du dernier homme de l'humanité sera un soupir de reconnaissance pour Louis XIV.

II

Laissons s'écouler des années que rien ne distingue les unes des autres. Mlle Bernard, M. de la Granche, M. de Clairville, Mme Durand, ne sont que des élèves de La Monnoye. Nous connaissons assez le chef de l'école pour savoir quelle sera la manière de cette pléiade de lauréats. Arrivons donc à la clôture de la période purement extatique. Les premières teintes d'une nuance nouvelle commencent à poindre en 1705. Je devrais dire dès 1705, car le roi vit encore. Un nouveau siècle est né, et déjà l'on entend ses premiers murmures. Une lueur de vérité va percer la nuit autocratique qui pèse encore sur la France, et quelques éclairs de discussion vont sillonner le nuage où siége le dieu.

Quelque pompe qui l'environne,
Du vif éclat de la couronne
Ma *raison* tempère l'excès.

Est-ce bien là de la poésie académique? Des vers où il est dit que l'éclat de la couronne est trop vif, qu'il y a excès en quelque chose, des vers où la raison vient tempérer l'éclat de la couronne. La raison, qu'est-ce que cela? Le roi règne et l'on raisonne! Voilà un symptôme. C'est que l'esprit du nouveau siècle est né, saisissez son éclosion dès ce moment; c'est grâce à lui que nous allons dériver lentement, changer peu à peu de direction et que nous aborderons un jour au pays philosophique pour lequel M. de Clermont-Tonnerre ne nous avait pas embarqués. Certainement nous voguons encore sur la louange « Que la sagesse du roi le rend supérieur à toutes sortes d'événements » (1705); mais voyez, la couleur des eaux change, la limpidité n'est plus la même, un courant n'est pas loin qui, venant s'y jeter, en trouble la transparence. C'est le fleuve de la raison qui commence à sourdre, qui grossira jusqu'à ce qu'il déborde, qui fécondera jusqu'à ce qu'il ruine. Le filet est encore mince, mais il est sinueux, et il a fait un coude du côté de la poésie académique. Et c'est encore son bruissement que nous entendons dans cette strophe :

Louis, ne souffre point d'éloges
Que tu ne puisses *garantir;*
Dicte-moi des vers qu'il approuve.
Où son cœur modeste ne trouve
Rien dont il m'ose démentir.

Le poète s'adresse ainsi à sa muse; il la prie de lui garantir les éloges qu'elle lui inspirera. Il voudrait être juste et ne donner que des louanges méritées, de plus il suppose au roi un sentiment de pudeur qui ne lui permettrait pas d'accepter des flatteries, et qui les lui ferait démentir. Tout cela, on le voit, est bien nouveau : c'est du scrupule, du doute, un peu de soupçon. Jamais La Monnoye n'eût osé penser ainsi tout haut, et faire de ces suppositions. Quoi! il se pourrait que le roi fût loué à faux, et que toute louange ne fût pas bonne! Qui dit cela? C'est Houdart de Lamotte, qui n'est pas plus poète que La Monnoye, mais qui s'annonce comme un terrible homme. Ce n'est pas encore un philosophe, comme le siècle va en voir, mais c'est « un des meilleurs critiques qui aient encore paru. » Esprit métaphysique et un peu universel, il se distingue dans les lettres, dans les sciences et dans les arts. « Il y avait en lui, dit Mme de Lambert, de quoi faire un Newton et un Leibnitz. » Il y a de l'excès et de l'amitié dans ce jugement; ce qui est plus vrai, c'est qu'il avait « de l'ordre, de la netteté, de l'unité, de la force. » Il n'était pas poète, je le répète, on sait qu'il ne voyait dans Homère que « quelques saillies heureuses, » mais tout ce que produisait sa muse « passait par l'examen de la raison. » Voilà les qualités de

Lamotte, nous devons les reconnaître, et les saluer comme d'heureuses innovations dans le dithyrambe académique. Lamotte apporte de réforme ce qu'il peut, mais il n'est pas en lui de tout changer. L'éloge du roi restera encore au programme pendant de longues années, mais on n'y trouvera plus le même esprit que dans les bienheureux concours du siècle précédent. Avec Lamotte, les lauréats commencent à ne plus être d'innocents lévites, chantant de perpétuels *hosannah ;* ils ne regardent plus seulement au-dessus de leur tête ; ils jettent un regard autour d'eux : ils sont distraits et moins fervents. Leur œuvre n'aura plus cette pieuse uniformité, cette pureté immaculée dont la transparence laissait voir, toujours radieuse, l'image du roi :

Prodige, fatale méprise,
Je vois la victoire surprise
S'égarer sous d'autres drapeaux.

C'est que de Turenne nous sommes tombés en Villeroy, de La Monnoye montés en Lamotte. Les mauvais temps sont venus; il y a eu de « fatales méprises. » La poésie académique a gagné à ces revers, et on y peut maintenant trouver quelques idées, toute pièce ne peut plus se lire comme un boustrophédon, les mots s'appuient sur un sens, pour tout dire, la foi qui se plaît dans le mystère ne s'y trouve plus. La divinité est ébranlée.

Tel d'un vif éclat m'étonne
L'*amas* des vertus de Louis.

Amas ! l'expression est dégagée. Ce que La Monnoye détaillait si complaisamment, sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté, est devenu un amas, ni plus ni moins qu'une friperie. Le poète revêt ses vers des vertus du roi, comme d'un habit de cérémonie, sans lequel ils ne seraient pas introduits. Il dira encore que ses yeux sont éblouis, mais ce sera seulement pour rimer avec Louis. Il louera le roi comme il louerait le vertueux Epaminondas, sans conviction sincère, sans foi, uniquement parce qu'il fait bon d'avoir un prix à l'Académie et que « le suffrage de juges aussi éclairés entraîne toujours l'approbation générale. » Il faut cela pour réussir, voilà le secret de l'enthousiasme du lauréat. On ne le verra plus s'embourber, comme le bon La Monnoye, pour le seul plaisir du roi. Il a désormais un mobile d'intérêt personnel qui donne à sa physionomie une tout autre expression. Le charme est dissipé, et la poésie académique est désensorcélée. L'éloge purement personnel, exclusif et naïf de Louis XIV peut être considéré comme fini. Lamotte parle quelque part du « bien du monde. » « Le bien du monde ! » C'est le

grelot qui sonnera le plus fort à la marotte du XVIII[e] siècle. Lamotte l'attache ; son tintement est encore bien sourd et bien léger, cependant on l'entend au milieu de la sérénade royale, tant le son en est nouveau. Le sujet du prix devient, dès l'année 1707, comme une loi qui n'est pas encore abrogée, mais dont l'esprit n'a plus de force ; il n'en reste que la lettre. C'est une ordonnance défectueuse, qu'on observe à défaut d'autre, mais qu'on élargit pour ne gêner personne. Pourtant on restera passif jusqu'en 1723 ; cette année-là seulement, on dérogera expressément au texte par un nouveau texte. Bien qu'un règlement nouveau ne relève pas l'Académie de ses obligations de légataire, elle prendra sur elle de tourner la clause du vieux courtisan. Elle proposera l'éloge du grand siècle, et non plus celui du grand roi. Il va sans dire qu'on célébrera toujours l'amas de ses vertus, mais implicitement, et non plus expressément. La situation est renversée. On épargnera aux lauréats les périlleuses et difficiles épreuves de l'éloge intime « plus le roi mérite les louanges, plus il les évite, » disait-on en 1693. Vraiment ce sujet était presque inabordable. Il ne fallait rien moins que la souplesse et l'élasticité de M[lle] Bernard pour en atteindre les hauteurs. Maintenant le prix académique est plus accessible. Tout homme peut rimer, sans pour cela ramper, une centaine de vers sur « les progrès de l'astronomie, de la peinture, de la sculpture, de la tragédie sous le règne de Louis le Grand. » Pendant une vingtaine d'années, on tirera de là sinon de bonnes pièces, au moins des sujets honnêtes. Quand, en 1747, la mine sera épuisée, on aura l'air de revenir sur ses pas, et l'on semblera vouloir payer un tribut d'éloges à « la clémence de Louis XIV. » Mais qu'un naïf concurrent ne s'y trompe pas ! « La clémence de Louis XIV..... est une des vertus de son auguste successeur, » dira le programme. Décidément Louis XIV n'est plus au premier plan, et l'auguste successeur devra tenir sa place dans la « meilleure pièce. » Nous sommes au but, et cette longue période de la *Poésie académique*, un peu monotone, malgré quelques notes nouvelles ajoutées çà et là, à certains intervalles, va finir en 1753. Mais, avant de changer de religion définitivement, avant de se convertir à la déesse du jour, avant de laisser déserts les autels de son vieux culte, l'Académie se retourne une dernière fois, revient sur ses pas, et, dans un tendre et suprême embrassement, elle prend congé de l'idole qu'il ne lui est plus permis d'adorer. Elle propose, comme dernier sacrifice, *la Tendresse de Louis XIV pour sa famille.* C'est le poète Lemierre qui sort le dernier du temple.

III

Nous avons vu la poésie académique au XVII[e] siècle avec son caractère de zèle disciplinaire, d'assujettissement profond et satisfait. Elle commence avec Lamotte à ne plus s'inspirer uniquement des perfections royales ; un peu de raison s'y fait jour, et la pensée va y germer. Malheureusement, la mesure n'est pas gardée, et le premier nuage qui obscurcissait les imaginations n'a disparu que pour être remplacé par un autre. La veine académique se trouve encore une fois égarée. La raison ne s'est que trop développée, et la voilà qui dégénère en je ne sais quelle philosophie incommode et importune qui s'intronise partout, et usurpe des facultés sur lesquelles elle n'a aucun droit. La poésie académique eut toujours cette mauvaise fortune d'être une des premières et des plus maltraitées victimes des contagions du moment. Au XVIII[e] siècle, elle ne pouvait manquer d'exagérer le tic philosophique. Aussi, ne rimera-t-elle que Chrysippe ou Epicure, selon les goûts, mais elle découpera des doctrines en distiques. Hors les maximes, point de salut, mais dans les maximes point de poésie. La versification va se distiller goutte à goutte et se dresser peu à peu comme un stalactite dur, clair, froid. Des dogmes de pédagogues, des banalités philanthropiques, des raisonnements d'école, la rhétorique, l'arithmétique et les mathématiques rimées, et sur un rhythme somnolent, tel sera le thème poétique du XVIII[e] siècle. Il est remarquable que ce siècle, qui préparait de si grandes choses, ait imité à ce point le pédant de la fable. Il n'a sauvé la société, il ne lui a tendu la main efficacement pour la tirer du péril, qu'après avoir dûment moralisé, morigéné et régenté. C'est là la pénombre de sa brillante littérature, mais c'est l'éclipse de sa poésie. Les pièces académiques furent les premières à entrer dans le cône d'ombre et les dernières à en sortir. Nous n'avons pas affaire cependant à des lauréats vulgaires; ce n'est plus une demoiselle Bernard ou une dame Durand, de ces météores qui brillent un instant et vont se perdre à jamais dans la nuit immense. Non ; c'est un La Harpe, c'est un Marmontel, c'est un Chamfort, c'est-à-dire de véritables astres qui, aujourd'hui encore, constellent honorablement le ciel classique. Hé bien, malgré ces noms respectables, nous avouerons que les premières lueurs de leur auréole littéraire furent bien faibles et bien pâles. Si l'on vient à goûter les fruits de leurs premiers lauriers, on se prend à regretter le franc

labeur et les transports si péniblement limés de La Monnoye et consorts. Ici, ce sont des gens d'esprit auxquels on ne pardonne pas si facilement le rôle qu'ils se sont distribué sans qu'on les en priât; ils ont pris à tâche de faire penser les autres avant de penser eux-mêmes. Il y a de l'arrogance dans ce but ambitieux, et de la vanité dans cet échec si complet. Marmontel et La Harpe ont expié leurs excès philosophiques, et leur punition a été de passer, aux yeux de bien des gens pour des personnages simples et bons à dauber. On a oublié qu'ils avaient été les lieutenants de Voltaire, et on ne s'est souvenu que des *Incas* et des *Barmécides*, que peu ont lus mais que beaucoup ont raillés. Il n'en a pas été de même pour Chamfort. Jamais homme n'a paru moins exposé à être moqué, même par une postérité terrible et irrespectueuse. Ce repasseur de pointes émoussées, ce plaisant laborieux qui prétendait être profond tout en paraissant léger, sorte de virtuose comique qui apprenait des saillies comme un farceur apprend des tours, et qui, le soir, dans les salons, jouait de l'esprit comme d'un instrument et faisait rire comme on fait danser; ce Chamfort, dis-je, qui donnait des épigrammes comme une machine électrique donne des étincelles, par le simple fonctionnement de la manivelle, a toujours passé pour un pourvoyeur inépuisable de maximes piquantes, de vérités aristocratiques, d'observations impénétrables sur le cœur humain en général et sur celui des femmes en particulier; nos modernes improvisateurs qui aspirent à lui ressembler mettent à contribution et à sac ses *Caractères et Anecdotes*, mais on s'est rarement avisé de lui emprunter des platitudes dont ses *Contes* et ses *Comédies* sont cependant si abondamment pourvues. Afin de n'être accusé ni de malveillance ni de dépréciation systématique (tendance hélas! trop générale) à l'égard de l'Académie, c'est à ce brillant lauréat que nous demanderons quelques vers académiques, que nous extrairons de sa pièce, *Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, couronnée en 1764. Il est bon de noter préalablement que cette pièce valut à son auteur une réputation équivalente à celle que donneraient de nos jours dix succès au théâtre. Il fut pensionné, attiré et disputé dans le plus grand monde, choyé des dames, et surmené même au point qu'il dut aller se refaire aux eaux de Baréges. Ces détails ont leur importance avant d'aborder cette fameuse épître. Il faut la considérer comme représentant le plus fidèlement et le plus complétement la poésie académique du temps. On y trouvera cette infatuation des esprits pour le raisonnement, cet abus des généralités, ces attendrissements philosophiques sur la condition de l'homme, et cette froideur du mauvais tragique qui glaçait tous les alexandrins du XVIII[e] siècle :

L'homme naît, l'*imposture* assiége son enfance,
On fatigue, on séduit sa *crédule* ignorance,
On dégrade son être : *ah! cruels*, arrêtez,
C'est une âme immortelle à qui vous insultez!

En dehors de ces vers étiques, tourmentés par l'épithète, mais surtout creux et insignifiants, vous retrouverez un peu partout dans les écrits de l'époque cette comédie du philosophe pleurant toujours sur la naissance de l'homme, criant sans cesse à l'imposture. On sait ce que c'était alors que l'imposture dans le langage courant. Tout le mauvais côté du XVIIIe siècle est contenu dans ces quatre vers, le désenchantement naïf, l'amertume de convention et dans le style; écoutez cette exclamation : « Ah! cruels! » mise là sous prétexte de chaleur. L'épître en est remplie de ces *ah!* et de ces *oh!* autant de chevilles qui coupent le sens sans raccommoder le vers. De la naissance, le poète passe à l'enfance, puis à l'adolescence, et il nous montre « cet être dégradé » qui, considérant les objets qui l'entourent,

Demande à ces objets leurs *rapports* à lui-même,
Et du monde moral veut saisir le système.

Des rapports, des systèmes, le monde moral! Tout cela est sec et sent le traité. Le poète a vingt-trois ans!.... mais, comme ses devanciers, il subit l'influence de l'époque où il vit. Il n'est ni meilleur, ni plus mauvais faiseur de vers qu'aucun homme de son temps, et c'est là, il faut le noter en passant, un caractère organique et général de notre poésie, que les pièces varient entre elles par séries, par périodes, et non de l'une à l'autre. Elles reproduisent un même modèle, et qui en voit une les voit toutes. Ainsi nous pouvons raisonner du singulier au pluriel, faire abstraction de Chamfort (ne le considérer tout au moins qu'au point de vue assez piquant du contraste entre la réputation de l'homme et la valeur de l'*Epître*), et voir, à travers sa versification, toute la poésie philosophico-académique. Rien n'y manque. Après l'exclamation, l'apostrophe, l'apostrophe à la manière des régents de classe ou des prédicateurs de village.

Passions, c'est nous seuls et non vous qu'il faut craindre :

Cela est subtil et veut être tonnant. Voyez-vous ce siècle, qui ne cessait d'interpeller les passions, qui ne les sentait pas et ne put jamais les analyser, et qui remplaçait la sensibilité par la déclamation. Le XVIIIe siècle n'eut de poésie que là où il fut vrai. Son esprit de société, si fini, si élégant, si raffiné, eut son expression dans un genre de poésie. La liberté avec un peu de négligence, le charme

avec un peu de nonchalance, la délicatesse un peu sensuelle, tout ce qui formait le fond des mœurs, je parle des bonnes mœurs, se retrouve dans ces petits vers, naturels, vifs, gais, spirituels, s'arrêtant juste à la passion, coquets, teintés en rose, ne laissant rien voir de l'amour que les amours, et sacrifiant aux grâces plutôt qu'aux muses. Le poète du XVIIIe siècle, c'est Gresset! La poésie véritable du XVIIIe siècle se retrouve dans ces pièces, dites fugitives, mais qui demeureront. Hors de là, hors du joli, du gracieux, du tact exquis, le XVIIIe siècle ne fut plus véritablement lui-même. Il s'affubla trop théâtralement du manteau philosophique. Il patronna tous les axiomes, théories, conseils, recettes morales, praticables ou impraticables, utiles ou inutiles dans le train ordinaire de la vie, qui avaient cours depuis les origines du monde. Il semble qu'avant de faire entrer les hommes dans la pratique d'une vie digne de leur essence, il ait voulu les lasser à jamais des théories et des maximes.

Qu'un seul objet, mon fils, t'enchainant sous sa loi,
Te dérobe à son sexe anéanti par toi.
....
Loin d'ici ces mortels dont la *folle prudence*
Refuse à leur pays le prix de leur naissance,
Et qui, prêts à brûler des plus coupables feux,
Morts pour le genre humain, pensent vivre pour eux.

C'est là un échantillon des conseils qui émaillaient les pièces de vers, et qui jaillissaient de la veine académique plus particulièrement. Ces recommandations sont bonnes, et celui qui les comprendra devra en faire son profit. Mais n'est-il pas à craindre que, ainsi formulées, elles n'arrivent pas à leur adresse? « Soyez fidèle à votre femme, vous époux; vous, célibataire, mariez-vous. » Telle est la substance de ces vers mystérieux. Mais comment deviner cela, à moins d'une initiation préalable? « Quoi, refuser à son pays le prix de sa naissance, » est une expression équivalente à celle-ci : « Ne pas avoir d'enfants. » On croirait plutôt qu'il s'agit d'un refus de payement d'exonération du service militaire. Je ne dis rien de cet objet qui « anéantit son sexe, » et qui vous « enchaîne sous sa loi, » de « ces mortels, qui sont prêts à brûler des plus coupables feux. » Nous avons un type moderne d'excellente comédie, qui revendique ces métaphores; toutes sont maintenant dans le vocabulaire de M. Prudhomme. Chamfort, versificateur, peut passer pour un éclaireur de cette armée récemment levée par Henri Monnier. On pourrait soutenir la ressemblance, et pousser l'analogie plus loin. Chamfort, l'homme des mots, avait bien quelque chose de Prudhomme, l'homme des sentences, et je veux terminer par une opinion de Grimm, qui peut nous fournir encore un rapprochement, et effacer

l'apparence paradoxale de ce parallèle entre un homme réputé *méphistophélique* et l'incarnation de la niaiserie bourgeoise. « Je n'aime pas cette ode, disait Grimm, les idées en sont pauvres et communes..... c'est *un catéchisme* pompeusement rimé. » Il est vrai que Grimm s'exprimait ainsi sur l'*Ode sur le Temps* de Thomas, qui avait été couronnée par l'Académie, au concours précédent (1762); mais, après ce qu'on a vu de Chamfort, j'espère bien qu'on m'accordera contre lui l'application du jugement si autorisé du critique contemporain. Voilà le mot qui doit tout résumer : « La poésie académique, au XVIIIe siècle, ne fut qu'un catéchisme plus ou moins pompeusement rimé. » Et cependant, disons-le pour effacer une mauvaise impression qu'il ne faut pas exagérer, sous « ces idées pauvres et communes, » qui flottaient comme une brume à la surface du siècle, que d'idées grandes et fécondes s'étaient développées, que de conquêtes patientes, que de travaux puissants s'étaient glorieusement accomplis! Bientôt le soleil de 1789 allait dissiper les nuages et briller sur le monde régénéré.

IV

Ici nous rencontrons une solution de continuité dans notre guirlande. De 1789 à 1803, il n'y eut pas de concours, par la raison qu'il n'y avait plus d'Académie. On remplaça les couronnes académiques par des couronnes civiques : la patrie y a gagné, mais les amateurs y ont probablement perdu. Il eût été curieux de parcourir la poésie terroriste, toute hérissée de piques; dans chaque vers, on eût flairé la chair fraîche. Malheureusement le poëte sans-culotte, sans-culotte dans le sens politique, n'existe pas sous forme de lauréat. Quatorze années se passèrent donc pendant lesquelles on ne put pas aller au bois, les lauriers étant coupés. Ils ne furent replantés et ne refleurirent qu'en 1803. Mais que les temps étaient changés et que les fruits furent différents! On est d'abord frappé, dans les nouvelles pièces, de la tournure qu'a prise la pensée chez le poëte. On y rencontre un singulier mélange de netteté et de confusion, d'audace et de tâtonnement, d'originalité et de tradition.

Il y a du trouble dans les idées, de la contradiction dans les esprits, de la rancune dans les cœurs, de la tristesse et de l'amertume dans les âmes, tout cela par suite de la cruelle expérience des choses. Mais un sentiment de grandeur et de liberté vibre énergiquement en ces hommes si fortement ébranlés par les secousses de la politique et de la guerre. Ils ont de la conscience et de la dignité. Les poëtes

sont fiers jusqu'à l'emphase; ils usent un peu de leurs nouveaux biens comme des parvenus de la richesse; ils font parade d'indépendance, de purisme républicain; on sent trop qu'ils ont vu un temps où les boutiquiers s'appelaient Brutus et Scœvola, et par un reste de vieille habitude, ils courent sus aux tyrans. Mais ce n'est là que le contrecoup du tremblement révolutionnaire; c'est un peu de ridicule attardé, mais bientôt tout cela va passer, et le souffle de l'esprit moderne, épuré et assaini, circulera librement partout, même dans les pièces académiques. En attendant, chez Raynouard, le premier lauréat du siècle, chez Millevoye surtout, quelque surprenant que cela paraisse, le ton est énergique, et l'allure ferme.

Qu'un servile mortel à plaisir s'humilie,
Qu'au parti du vainqueur son effroi le rallie,
De vingt maîtres divers adulateur banal,
Que pour oser penser il attende un signal :
Le sage, en tous les temps, garde son caractère.
Tyrans! il vous poursuit de sa franchise austère,
Et, libre sous le poids de votre autorité,
En présence du glaive il dit la vérité.
Cicéron, qu'un despote honore de sa haine,
Va rejoindre au tombeau la *liberté* romaine.

Ces vers sont bien frappés et d'une bonne couleur tragique. La pièce entière (*l'Indépendance de l'Homme de lettres*, Millevoye, 1805) est sur ce ton d'inspiration vigoureuse. Mais remarquez la tendance à la tirade, et surtout ce langage échauffé, cet écho de la tribune révolutionnaire, qui redit les mots magiques d'une terrible époque. Il n'y a plus d'à-propos dans cette affirmation d'une liberté morale désormais conquise, à moins qu'on n'y veuille saisir des allusions, y voir une satire politique. Littérairement parlant, j'en doute, car c'est bien ainsi que l'on devait penser et s'exprimer, en dehors de toute personnalité, dans ces années de transition, entre l'avénement au monde de principes tout nouveaux, et leur application qui attendait encore le retour du calme. Est-ce bien Millevoye que vous avez entendu, Millevoye, le mélancolique auteur de la *Chute des feuilles ?* Rien de doux dans cette facture théâtrale, rien de bien tendre dans cette âpreté d'humeur, dans cette voix qui s'enfle, dans ce poète qui se drape. C'est que Millevoye n'est pas lui-même. Il est sous l'influence de réminiscences, et règle mal ses propres sentiments : la proclamation des droits de l'homme lui agrée mieux comme cérémonie publique, comme fête patriotique, qu'une pratique immédiate et sans faste du nouvel Évangile social. Il s'inspire de Crébillon et de Mirabeau. Telle est la nuance la plus accusée, ce me semble, de la poésie académique sous le premier empire, nuance qui va se fondre peu à peu et aura disparu entièrement sous la Restauration.

Ce qui demeure acquis désormais, c'est l'esprit nouveau, et la manière de penser. Même quand on fait un retour vers l'ancien mode de gouvernement, l'Etat est seul à rétrograder ; jamais plus l'idée de souveraineté ne se manifestera d'après la forme des vieux moules. Le pas est fait, il est irrévocable. La force de l'homme du XIXᵉ siècle est dans sa foi en cette empreinte indélébile de sa marche. De nos jours, les esprits sont calmes, parce qu'ils se sentent fixés. Le besoin d'activité morale ne se traduit plus en des recherches stériles. L'investigation de l'intelligence a une direction bien nette. L'homme cherche à se connaître lui-même, non plus en des généralités qui échappent à l'analyse, mais dans tous les détails de son être. Il ne classifie plus ses passions, il scrute ses sensations. Voilà ce qui distingue notre siècle des précédents, et surtout du précédent. Au XVIIIᵉ siècle, on usait en ces matières de formules générales, de termes vagues ; on parlait des « passions, » on s'occupait de l'humanité et pas de l'homme. On prêchait, et on semblait professer un amour indéfini, qui ne s'arrêtait sur personne. C'était de la confraternité plutôt que de la fraternité. Maintenant c'est véritablement l'amour ou tout au moins la curiosité de l'individu qui rapproche les hommes et les pousse à se connaître. On prend intérêt aux moindres manifestations de la nature humaine, faiblesse ou force. C'est ce sentiment qui, en littérature, a produit le roman, ce genre si nouveau, qui nous est propre. Le romancier vient après le moraliste ; il est le vulgarisateur de la science de l'homme. Un Molière trace les grandes lignes du tableau ; vient un Balzac qui peint les détails. Tous deux ont leur mission. Quelle source d'émotions nouvelles et plus profondes, quelle intensité de vie dans la mise en action de ces mille facultés jusque-là sans ressorts, mais surtout quelles conséquences, quel enchaînement de toutes choses, dans cette nouvelle étude du cœur humain si intimement liée au développement et à la maturité des institutions civiles ! Le roman ne pouvait venir plus tôt, il eût été incompris, dédaigné, précisément à cause de sa nature confidentielle et expansive, de son caractère privé et individuel, de son intérêt proportionnel, qui n'est plus l'étalon tragique, le même pour tous ; toutes ces mesures de psychologie n'eussent paru que minutieuses avant que l'homme fût entré dans la pleine jouissance de lui-même.

Cette digression sur l'esprit du XIXᵉ siècle, où l'on remarque pour la première fois l'introduction des vertus privées dans les mœurs publiques, la sensibilité, la curiosité affectueuse, la compassion ne nous a pas fait sortir de notre sujet. On ne peut pas faire en effet que notre poésie, si académique qu'elle soit, ne se trouve entraînée jusqu'à un certain point dans le mouvement social, et elle

y puise forcément une certaine élévation d'idées, dont elle n'a pas tout le mérite, mais dont elle bénéficie. Elle devient l'écho de toutes les aspirations généreuses du siècle. Elle se fait sensible et libérale dans le sens le plus récent du mot. On la voit se passionner pour la liberté et l'émancipation des peuples ; elle se préoccupe des classes pauvres, célèbre les fondations d'hospices, les grandes découvertes, les explorations lointaines ; en un mot elle est de son temps.

Quant au lauréat, aux prises avec ces grandes questions, je n'oserais dire qu'il en triomphe aisément. S'il s'élève parfois, il s'essouffle vite et retombe ; mais il n'est pas moins vrai qu'on ne retrouvera plus dans ses vers ni la fadeur inintelligible du XVII[e] siècle, ni la sécheresse dogmatique du XVIII[e]. Il aura fait un grand progrès. Il créera des personnages, dramatisera des scènes, et suppléera au récit par l'action. Il remplacera la vérité ou la maxime abstraite par une petite mise en scène ; il nous montrera le tableau au lieu de nous le décrire, et aura ainsi, dans sa veine poétique, quelques gouttes de la nouvelle séve littéraire. Ce sera moins un discoureur désintéressé et indifférent, qu'un homme ému et sympathique. Il comprendra l'épisode ; non plus à la façon froide et descriptive de Delille, mais l'épisode intime, domestique, la scène touchante, le petit tableau d'intérieur, à la façon du romancier et du peintre. (*Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* Pierre Lebrun et Saintine, 1817.) (*L'Abolition de la traite des noirs.* Victor Chauvet, 1823.) Si après s'être reporté aux déclamations du XVIII[e] siècle, on vient à parcourir quelques-unes de ces pièces dans le goût moderne, on apprécie mieux leur mérite : il faut se retourner pour bien juger du chemin qu'on a fait.

Mais si dans la comparaison et dans le rapprochement des trois siècles académiques l'avantage reste au temps présent, s'il y a plus de largeur dans les vues, plus de vérité dans les sentiments, s'il y a une supériorité générale dans le choix des sujets, dans le ton et dans le mouvement des pièces, il ne faut pas croire cependant que la bienfaisante influence d'une époque éclairée ait été souveraine et radicale, et qu'elle ait suffi à la tâche de régénérer la poésie académique. Non, il y a un cérémonial qui demeure immuable, il y a comme un sous-entendu rigoureux qu'on ne professe pas, mais qu'il n'est pas permis d'ignorer, une tradition de manières qu'on doit respecter. Ce sont là des convenances élémentaires auxquelles doit se conformer le lauréat ; c'est un ton qu'il doit prendre, une éducation qu'il doit subir, un apprentissage qu'il doit faire. Il y a quelque peu de métier dans le fait du lauréat ; il apprend plus qu'il ne crée. On trouvera chez lui plus de science que d'inspiration. Il s'entendra en poésie plutôt comme un expert que comme un maître ; il a des

ressources poétiques, comme on a des approvisionnements; il en usera comme un homme prudent et avisé, qui a compté faire face à la situation et qui a foi dans ses précautions, mais qui n'attend rien de l'esprit d'imprévu qui la fait dominer.

Tel est le lauréat de tous les temps. Ecolier consciencieux qui collectionne de bonnes expressions, mais qui a plus de zèle que de discernement. Aussi n'y a-t-il pas de poètes parmi les noms couronnés. Ce sont des versificateurs habiles, des amplificateurs abondants; des chercheurs patients, qui font des vers comme on poursuit la solution d'un problème, avec des données et des formules. La vraie poésie ne s'accommode pas de cet esprit de procédé, de cet artifice dans la composition. Toutes ces pièces de mosaïque, périphrases, images, métaphores de convention, épithètes préparées et attendues, exclamations prévues, tout cela peut constituer une œuvre estimable, mais de qualités négatives, sans chaleur, sans force, sans rien de communicatif et d'agissant sur un lecteur. De là cette froideur du public pour les succès académiques, cette considération banale qu'on accorde aux lauréats, et cette indifférence qui laisse vite oublier l'œuvre et l'ouvrier. Ce caractère est propre à la poésie académique de toutes les périodes, c'est en quelque sorte l'uniforme du lauréat, costume décent, mais voilà tout. Il se garde de la fantaisie, mais il ne sait pas éviter l'excès contraire, la correction sans grâce, le niveau de la médiocrité. Avouons cependant que certaines causes de défaveur tendent à disparaître; c'est ainsi que l'on se défait peu à peu de ce langage singulier qui constituait entre les lauréats et leurs juges comme une franc-maçonnerie d'expressions qu'eux seuls pouvaient comprendre. On ne parle plus guère maintenant cette langue où les marins devenaient des « nochers, » et la mer « l'onde amère. » Les Espagnols, des « Ibères, » les Hollandais « des Bataves. » Faire la guerre s'appelait « répandre la terreur dans les champs ennemis. » L'Arabe n'apparaissait jamais que « frémissant et indompté; » les Russes, malgré tout, restaient des « Scythes, » ou encore des « enfants du Borysthène, » etc., etc. Dans un autre ordre d'idées, un fusil passait pour « un tube fumant. » Jamais la balle n'était autre chose qu'un « plomb volant. » Tous les peintres étaient des « Apelles, » tous les sculpteurs, des « Phidias, » et, malgré le progrès des sciences, les savants demeuraient des « Archimèdes. » On voyait les médecins, dédaignant l'école de médecine, se rendre au « temple d'Epidaure. » On pourrait pousser cette énumération hors de toute limite, et chacun peut allonger lui-même cette liste bizarre. Je veux cependant donner, comme échantillon de métaphore académique, celle-ci, qui peut servir pour désigner le mal de mer et, par contre, l'ennoblir :

Un vertige *inconnu*, triste enfant des tempêtes,
Promène ses douleurs dans *leurs flancs*, dans *leurs têtes*.

Il s'agit ici de malheureux nègres entassés dans un entre-pont; mais, si nous retranchons « triste enfant des tempêtes, » nous pourrons appliquer cette métaphore à la colique et à la migraine. Toutes les métaphores ne sont pas également élastiques, et quand le même auteur dit qu'on entend « le fracas du salpêtre, » cela désigne un coup de feu d'une façon bien précise. Le fracas du salpêtre, le tube et le plomb volant, c'est tout l'arsenal académique. Cette pièce, dont il est inutile de nommer l'auteur (concours de 1823), renferme, outre de singuliers effets de style, d'incroyables hardiesses anthropologiques. Le lauréat ne craint pas d'attribuer la couleur des nègres, cette couleur auprès de laquelle l'ébène pâlit,

L'ébène pâlirait auprès de son visage.

il attribue, dis-je, ce noir incomparable à la seule action des rayons solaires :

L'astre qui la brunit a répandu sa flamme,

dit-il d'une négresse. C'est trancher assez vivement la question des races.

V

Voltaire était d'avis que « les grands hommes s'étaient tous formés ou avant les académies ou indépendamment d'elles. » Les grands poètes, et seulement les poètes sont implicitement compris dans cette déclaration d'impuissance. Il est certain qu'on ne peut pas entraîner un poète comme un cheval de course, et que sur ce point les sociétés d'encouragement ne peuvent être d'aucune efficacité. La coexistence même d'une poésie dite académique avec d'autres manifestations poétiques, et celles-là ne reconnaissant pas celles-ci, mais celles-ci s'en moquant et passant outre, démontre assez l'inutilité d'un prix de poésie. Ceux, en effet, qui veulent l'obtenir doivent tout d'abord se conformer à des règles positives, imiter un modèle inflexible, et faire abstraction de leur originalité et de toutes leurs facultés primesautières. Il ne peut y avoir de poésie là où l'idéal est converti en un programme; il ne peut y avoir concours sérieux là où le degré d'élan est fixé d'avance. Aussi, comme nous l'avons vu, jamais les pièces académiques n'ont été la véritable expression de la poésie française. L'Académie, livrée aux influences

les plus prosaïques, faisant office de courtisan au XVIIe siècle, esclave de la coterie philosophique au XVIIIe, en se transformant au XIXe en compagnie politique, n'a jamais vu monter jusqu'à elle les jets spontanés et vivaces d'une véritable inspiration. Mais en supposant que de vrais poètes se fussent adressés à elle, eût-elle été compétente pour les juger? ou, ce qui revient au même, le public eût-il reconnu sa compétence? L'histoire de l'infortunée compagnie peut nous répondre.

Elle avait pris pour devise : *De mundo non curare*. Le monde prit à son égard le contre-pied de cette devise et ne s'occupa que trop d'elle. Le siége de la place commença le jour même qu'elle fut bâtie, et depuis lors le feu n'a pas cessé et ne cessera qu'avec la reddition de la garnison. On a la malice infuse contre l'Académie. Quoiqu'il y ait parmi toutes ces ruades pas mal de coups de pieds d'âne, le discrédit n'en est pas moins évident, et ce n'est pas d'une main aussi décriée que le public acceptera jamais un poète; il n'y a que ceux qu'elle nous propose qui peuvent se faire illusion là-dessus. Ce traitement est-il mérité? est-ce de la part de ceux qui l'infligent du ressentiment de s'être vus si négligés? est-ce jalousie, envie, haine du privilége ou dépit de le voir mal occupé? qu'est-ce? pourquoi cette ironie qui ne pardonne pas? pourquoi cette compagnie n'est-elle grave qu'à ses propres yeux? Nous sommes à une époque où les réponses ne manquent pas. Mais que cela ait toujours été, que cela soit toujours ainsi depuis deux siècles, cela se conçoit moins facilement. Il faut que le vice soit dans l'institution en elle-même, indépendamment de toute faute de sa part. Pourquoi les Italiens, qui s'entendaient si bien à fonder des Académies puisqu'il n'y en avait pas moins de cinq cent cinquante dans la Péninsule au milieu du XVIIe siècle, avaient-ils fait si bon marché de la majesté académicienne. Ils avaient été au-devant des épigrammes; avaient devancé la malignité publique, en ayant l'air de rire d'eux-mêmes, afin qu'on n'en rît pas; ils n'avaient pris aucun engagement solennel, si ce n'est sans doute de ne pas mentir aux titres qu'ils s'étaient donnés. A Bologne, ils s'appelaient *ociosi*, *sitienti*, *somnolenti*, etc.....; à Gênes, *sopiti;* à Pérouse, *insensati*, *insipidi ;* à Rome, *infecondi;* à Syracuse, *ebrii*, *vagabondi*, *ostinati;* enfin, à Sienne, *intronati*. Tous ces noms sont expressifs, mais ils s'effacent devant *intronati !* c'est-à-dire abrutis ! Que dire à des gens qui s'avouent abrutis ! Il semble que la finesse italienne n'ait dressé cette liste des injures que peut attirer la tête d'un académicien, que pour s'en préserver par une inoculation prévoyante. Plût au ciel que notre Académie française en eût usé de même ! elle se fût épargné plus d'une mortification. Mais, hélas ! elle

ne suivit pas ce traitement préventif; elle nia le mal et dédaigna le remède. Elle jeta fièrement son ancre au milieu de la société, et brava la tempête. Loin de recueillir les bénéfices de cette ferme attitude, elle en subit les désagréments sans compensation. Sa dignité parut de la raideur, sa fidélité de la routine, et sa confiance en elle-même de la présomption. De plus, tandis que les flots se renouvelaient autour d'elle, seule elle demeurait la même; bientôt elle ne fut plus inébranlable mais surannée. Ce ne fut plus un navire, mais une épave ballottée sur une mer inconnue, mais toujours retenue et chassant sur son câble sans pouvoir avancer. C'est là le grand tort de l'Académie, d'être restée stationnaire alors que tout le monde marchait, d'avoir dormi alors que tout le monde veillait. Elle a les mêmes statuts qu'il y a deux cents ans, des statuts rédigés par Chapelain! L'esprit de l'auteur de *la Pucelle* plane sur ses séances, anime et dirige ses délibérations. A qui la faute? A qui s'en prendre? A Chapelain? Soit! à Chapelain. Il n'est ni plus ni moins coupable que tous ses autres collègues passés et présents. Nous avons affaire à un vice d'organisation. L'Académie est comme un édifice de mauvais style, que l'on répare en détail, pierre à pierre, la forme demeurant toujours la même. Un fût de colonne moussu et taré s'affaisse, on le remplace par un marbre finement cannelé; un lourd chapiteau s'effondre, une élégante corniche lui succède. La fantaisie du jour produit quelquefois l'inverse. Il arrive qu'un vide laissé par une délicate sculpture se voit comblé par un bloc massif. Quoi qu'il en soit, l'effet général reste le même; il y a çà et là de jolis détails, mais le goût du monument est choquant, le style en est mauvais. Ajoutez à cela une teinte uniforme, une teinte grise, qui ressort de la vue d'ensemble. De même l'esprit académique, la tendance ambiante, pénètre peu à peu chaque nouveau membre, comme la poussière du temps noircit chaque nouvelle pierre. Qu'attendre de ce tribunal? S'entend-il à juger la poésie? Le recueil des pièces qu'il a couronnées depuis deux cents ans est là pour répondre.

LOUIS LIÉVIN.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

De la féerie en général et de *la Biche au Bois* en particulier.

La féerie! A ce nom seul s'éveille en nous toute la volée des rêves, à ce mot magique apparaissent immédiatement devant nos yeux rajeunis toutes les belles visions de l'enfance, et notre enfance elle-même, dans toute sa fraîcheur, avec ses étonnements, ses surprises naïves, ses enchantements perpétuels. Immédiatement, comme si la fée était toujours présente, sa baguette à la main, on revoit tout ce qu'on voyait quand on l'avait pour marraine, quand elle était la reine du petit monde où l'on vivait, quand on était à la fois ses sujets et ses filleuls, aimable soumission, aimable parenté, où la puissance et la bonté se confondaient pour nous protéger et pour nous plaire.

La féerie! Qui de nous ne se souvient de toutes les émotions que ce mot étrange et presque incompris jetait alors dans son âme? Mais s'en souvenir, c'est les évoquer, et il en reste encore aujourd'hui, il en restera toujours quelque chose. Lorsqu'on est allé dans ce paradis, on n'en revient jamais complétement, on y retourne quand on dort, on y retourne même sans dormir, et qui sait si tout ne consiste pas à y retourner quelque jour pour jamais? Demandez au plus positif, au plus froid des hommes, demandez à tous tant que nous sommes, aux plus secs, aux plus revenus, aux sceptiques acharnés et incorrigibles. Il n'en est pas un qui n'ait quelques *Pilules du Diable* ou quelque *Pied de Mouton* dans le coin de sa raisonnable mémoire, pas un qui ne cultive avec plaisir, qui ne conserve avec amour ce petit grain de fantaisie. En général, c'est de là que date l'existence : la première fois qu'on est allé au théâtre, on a toujours vu les *Pilules du Diable* ou le *Pied de Mouton*.

Vous rappelez-vous la première fois que vos parents vous ont conduits dans cette redoutable enceinte? Eux-mêmes, en gens prudents, ils connaissaient d'avance le spectacle, ils n'auraient pas voulu risquer, sans prendre leurs précautions, quelque *Belle Hélène* ou toute autre sottise de ce genre. Eux-mêmes s'étaient assurés par leurs yeux de tout ce qu'il y a d'inoffensif dans le *Pied de Mouton* ou dans les *Pilules*, eux-mêmes s'y étaient amusés, eux-mêmes y avaient ri ; ils savaient combien toute cette gaieté est innocente et facile; et maintenant, ils voulaient vous la faire partager; ils vous l'avaient promise depuis des mois; c'était un gage de votre bonne conduite; c'en était peut-être la récompense; vous l'aviez

attendue, vous l'aviez méritée, vous pensiez toujours n'avoir pas assez fait pour en être dignes. Enfin, on jugeait que l'épreuve était suffisante, que vous aviez bien gagné votre plaisir, et l'on vous y menait, à ce spectacle divin dont vous rêviez toutes les nuits, tous les matins, tous les jours, que vous voyiez déjà en imagination, comme si vous y aviez assisté en réalité, et qui se dessinait à vos yeux fermés dans le fond même de l'oreiller où vous enfouissiez vos jeunes têtes. Et quand enfin ce n'était plus un songe, quand vous aviez vu en effet toutes les merveilles promises, quand la nuit bleue passant sur toute cette lumière éblouissante en avait adouci l'éclat et vous permettait de respirer, de vous reconnaître, quelle joie! quelle satisfaction! quelle plénitude de contentement! Nulle déception, nul regret, jamais de ces dépits qui ne nous viennent que plus tard; ce que vous aviez vu était toujours au-dessus de ce que vous aviez espéré, et Dieu sait pourtant jusqu'où allaient vos espérances! « Quoi! ce n'est que cela! » Ce mot cruel qui, vieillis, nous arrive sans cesse à la bouche, comme une écœurante nausée, ce mot de toutes nos joies, de toutes nos attentes, de nos désirs les plus vifs et de nos impatiences les plus fiévreuses, ce mot terrible qui veut dire dégoût, vous ne le connaissiez pas, vous ne le prononciez jamais. « Ce n'est que cela! » Vous deviez le dire un jour, vous l'avez certainement dit maintenant; mais alors tout le bonheur de ce monde tenait pour vous dans cette fête radieuse, dans cette ineffable soirée.

Le premier jour de théâtre est vraiment, pour les hommes, le premier jour de la vie. N'en déplaise à Bossuet, à Rousseau et à tous ces censeurs éloquents de nos plaisirs, c'est ce jour-là que l'esprit s'ouvre, c'est ce jour-là que l'homme commence. Ses passions, bonnes ou mauvaises, y naissent ou s'y révèlent en un clin d'œil; c'est leur nuit de Noël. Pour les filles, il y a, je le crois, d'autres éclosions, d'autres débuts, d'autres souvenirs. Leur nature plus tendre reste attachée plus longtemps, et quelquefois toujours, à mille débris qui nous quittent; elles ont des réminiscences de sentiments plus doux qui leur suffisent. Sur cent, il y en a quatre-vingt-dix qui vous diront jusqu'à la fin de leur vie, que le jour de leur première communion en a été le plus beau jour. Pour nous, c'est différent, les souvenirs religieux, les souvenirs même de famille peu à peu s'obscurcissent et s'effacent, les ténèbres envahissent à jamais ces belles années de notre enfance où surnagent à peine quelques flottantes lumières. Notre première féerie en est une. Interrogez ceux qui passent pour sincères; les trois quarts vous avoueront qu'ils savent le jour précis où ils ont vu représenter les *Mille et une Nuits*; savent-ils exactement le jour où leur père est mort?

Les *Mille et une Nuits!* Vous vous rappelez bien, n'est-il pas vrai, Shéhérazade et Dinarzade? Quant à moi, je n'ai jamais pu oublier Badroulboudour. C'est le héros, c'est le dieu de mes premières années! Avec son air si bête! J'en ris encore. Son nom seul vous ouvrait la bouche et vous déployait la gorge. On riait à rate dilatée aussitôt qu'il paraissait sur la scène. Je vois encore à côté de lui un gros court, qui avait un maillot de paillasse à larges raies, et des ailes au dos comme un papillon. Ce gros

homme lourd se démenait au travers d'une véritable guirlande de fées couronnées de roses. Elles se tenaient par la main, mais il arrivait tout à coup et rompait la chaîne. Quel importun! quel fâcheux! Parlez-moi de Badroulboudour, parlez-moi surtout de Shéhérazade. Pauvre sultane! comme on tremblait pour elle. Tous ceux de notre âge qui la virent alors avaient pris l'habitude de demander chaque soir à leurs parents si c'était le lendemain qu'on la tuerait. Deux ans ils y pensèrent et finirent par la croire immortelle; elle est immortelle, en effet, et elle a enterré depuis longtemps son féroce époux. C'est à Shéhérazade que pensait Alfred de Musset en écrivant *Namouna :*

..... Certain soir qu'il ne savait que faire,
Se trouvant mal en train vis-à-vis de son verre,
Pour tuer un quart d'heure, il prit monsieur Galland.
Dieu voulut qu'il y vît comme quoi le sultan
Envoyait tous les jours une sultane en terre,
Et ce fut là-dessus qu'il se fit musulman.

Hélas, à l'heure bénie où nous voyions passer la sultane Shéhérazade dans les nuages d'or de la Porte-Saint-Martin, nous éprouvions des sentiments tout contraires : et la seule chose qui nous eût empêchés de nous précipiter dans le paradis de Mahomet, c'était justement la façon un peu leste dont on s'y débarrassait des femmes. Elles nous inspiraient la plus vive, la plus sincère pitié, et, quoi qu'en pense Musset, il aurait fallu, pour nous faire musulmans, qu'on nous promît de les laisser vivre.

Depuis cet heureux temps, si cher à notre mémoire, la féerie a bien changé, elle a fait des progrès comme tout le reste, elle n'a pas voulu rester en arrière, et les fées elles-mêmes se sont mises à la mode nouvelle. Celles qui nous suffisaient ne suffisent plus aux enfants d'aujourd'hui, elles sont plus belles, plus riches, plus brillantes surtout, et d'une coquetterie extraordinaire. Leur premier désir est d'être somptueusement habillées. Pauvres fées! comment nous donneront-elles maintenant des leçons de vie modeste et de satisfaction à bon marché? La plupart portent maintenant sur leurs robes les perles qui leur tombaient autrefois de la bouche, et elles les gardent pour elles au lieu de nous en faire cadeau comme au bon temps. Il y a une pièce, une pièce éternelle, les *Pilules du Diable*, qui demeure à la fois comme le type le plus complet du genre et comme le témoin obligé de ses incessantes transformations. C'est elle qui les souffre, chaque fois qu'on en essaye de nouvelles; c'est elle enfin qu'on rajeunit aussitôt qu'on sent le besoin de rajeunir la féerie elle-même. Il en coûte d'être un excellent modèle de fantaisie; toutes ces fantaisies s'accrochent à vous, comme au tronc vénérable, comme à la souche mère où doivent se greffer tous les rameaux. Où sont les *Pilules* d'autrefois, et qu'en reste-t-il? Ceux qui les ont vues naguère encore ne les ont pas reconnues, ou du moins ne les ont reconnues qu'à moitié, comme d'anciennes amies, auxquelles on aurait mis du rouge, pour réparer autant que possible l'outrage du temps. C'est peut-être la pièce qui a eu au monde le plus de succès, et elle compte des admirateurs farouches, auxquels il n'est pas prudent de dire, même aujourd'hui, qu'il

est possible de faire mieux. Et, en vérité, ni MM. Cogniard frères, ni M. Clairville n'ont jamais fait, et ne feront jamais mieux que le fameux couplet de Magloire, quand Babilas lui reproche de se jeter dans les intrigues : « Moi! répond-il, moi! en voilà une idée! c'est-à-dire qu'on m'y jette, dans les intrigues, qu'on m'y précipite comme une victime..... Dieu de Dieu! que je regrette Saint-Malo : là, du moins, on n'a de soleil que ce qu'il en faut pour sa consommation..... »

Mon Saint-Malo, je t'aime, ô ma patrie!
Oui, pour mon cœur, toi seul as des attraits!
Sur des charbons je passe ici ma vie;
Mon embonpoint, ma grâce, mon teint frais,
J'ai tout perdu, voir' même mes mollets;
Là-bas du moins de pauvres créatures
Ne brûlent pas en l'honneur des cagots,
Et si l'on voit flamber quelques fagots,
C' n'est jamais qu' pour fair' des fritures.
Ah! qu'on fait là d' bonnes fritures!

Sauf un trait un peu émoussé depuis 1839, mais qui soulevait alors des applaudissements, ce simple couplet est un modèle du genre. Il n'est pas tout à fait spirituel, il n'est pas tout à fait bête, il réunit assez de l'un et de l'autre pour être chanté jusqu'à la consommation des siècles. Quant à moi, je n'en connais pas qui l'égale, et où les deux éléments nécessaires pour conquérir le public français se trouvent combinés dans une plus heureuse proportion. On ne surpassera point cet ingénieux mélange.

Ce qu'on peut surpasser et ce que l'on a surpassé en effet, c'est le matériel de la pièce; c'est le décor, c'est le truc, c'est le costume, c'est l'extérieur enfin; sur ce point seulement, un progrès s'est accompli. Mais ce progrès même est tellement surprenant, tellement miraculeux, que le dédaigner plus que de raison, ce serait se montrer indifférent à l'une des formes les plus sensibles, sinon les plus pures de la beauté. Il est certain que le rêve du fumeur d'opium dans la *Prise de Pékin* et l'aquarium de *Peau-d'Ane* sont deux tableaux admirables, et que ce serait manquer d'un sens que de ne pas les admirer comme il convient. Jamais spectacles ne furent plus propres à séduire l'imagination des spectateurs et à la retenir dans ce domaine enchanté de la féerie où se plaisent à nous attirer sur leurs pas M. Clairville et les frères Cogniard, ces Ariostes de nos jours. Personne n'a oublié ce merveilleux aquarium de *Peau-d'Ane*, ces groupes de femmes entrelacées, ces vivantes cariatides s'éveillant à la sensation de la vie dans le fond même de l'océan, au milieu des coraux et des madrépores. C'était nouveau, c'était splendide, c'était la perfection même, et il semblait qu'on ne dût jamais pouvoir ni l'égaler ni l'atteindre.

Eh bien, cette perfection même, on l'a égalée, on l'a surpassée encore, et l'on surpassera toujours ainsi, avec le temps, chaque progrès d'un art assez matériel pour prêter sans cesse à de nouveaux perfectionnements. Au moment même où l'on croyait que tout était dit, que le rêve du fumeur d'opium, que l'aquarium de *Peau-d'Ane* étaient les derniers mots de cet art prestigieux, et qu'après de pareilles splendeurs, il ne restait plus qu'à tirer cette grande échelle qui va de la scène au plafond et

des planches de la coulisse au paradis des songes ; au moment même où tous ceux qui avaient vu ces deux féeries s'imaginaient ne voir jamais plus rien de pareil dans toute leur vie, déjà on avait rêvé mieux, déjà on avait exécuté des fantaisies encore plus extraordinaires et grandioses. Un directeur habile a fait tout à coup de la Porte-Saint-Martin le palais des fées, il a réalisé sur la scène le pays des songes ; si c'est, comme on dit, une gageure, il a gagné son pari ; s'il a voulu léguer à ses successeurs et au public une œuvre suprême et définitive, il a réussi ; s'il a voulu écrire en traits de feu une sorte de testament magique destiné à rester dans la mémoire, ou plutôt dans les yeux de tous ceux qui l'auront lu, il l'a écrit Après la *Biche au Bois*, il n'y a plus qu'à s'incliner, jusqu'au jour où la *Biche au Bois* elle-même cédera la place à quelque nouveau prodige. En attendant, c'est une merveille, et il n'y a qu'une voix là-dessus. Tous ceux qui ont vu cet étonnant spectacle sont d'accord pour l'admirer et pour le mettre au-dessus de tous les spectacles du même genre que l'on a admirés jusqu'à présent. Ils en sont revenus éblouis et presque hallucinés.

A coup sûr, ce n'est pas la fable de cette pièce qui produit un pareil éblouissement. Elle ressemble à la fable de toutes les féeries ; vous y voyez un prince Charmant qui court, muni d'un talisman, après une adorable princesse, et qui rencontre, chemin faisant, mille aventures fantastiques. Les aventures du prince Souci, dans la *Biche au Bois*, peuvent en effet passer pour extraordinaires, mais il y a vingt ans qu'on les connaît, car la pièce fut représentée pour la première fois en 1845; ce n'est donc pas dans ces épisodes bizarres qu'il faut chercher même un semblant d'intérêt. Est-ce au moins dans la grâce que les auteurs ont su y mettre, dans l'esprit qu'ils y ont répandu ? J'avoue que j'ai cherché cette grâce et cet esprit dans tous les endroits où il semblait le plus naturel de les trouver blottis ; mais ils se cachaient si bien que je n'ai pu les y surprendre. J'ai rencontré çà et là des coq-à-l'âne, des calembours et des calembredaines, des jeux de mots froids comme glace. Un seul est passable, c'est celui du Roi des Légumes qui habite dans un melon, et qui dit en parlant de sa demeure : « Nous vivons côte à côte. » Le mot rappelle la fameuse caricature, un gourmand avalant une douzaine d'huîtres, que Cham avait eu soin d'intituler : Treize à table ! Mais qu'est-ce qu'un mot heureux dans une comédie en dix-huit actes?

Non, ce qui nous a plu, ce qui a séduit le public dans cet immense panorama, c'est d'abord le vieux fonds féerique empreint d'une grâce toujours charmante et toujours nouvelle, c'est cette pauvre princesse condamnée à rester dix-sept ans sans voir la lumière du jour, et métamorphosée en biche aussitôt qu'elle aperçoit le soleil, c'est cette pauvre biche blessée par le prince même qui l'aime et qui la méconnaît, sous cette seconde forme, jusqu'à la chasser comme une bête des bois. Hélas ! il la vise au cœur, il la touche, il aurait pu la tuer sans se douter de rien : voilà d'aimables folies auxquelles nous serons toujours sensibles ; mais nous les avons goûtées et admirées si souvent qu'il faut maintenant qu'on les relève de quelques agréments nouveaux.

Ces agréments, ce sont les machines, ce sont les costumes, ce sont les

décors, ce sont les danses. Or, il est constant qu'on n'a jamais vu de si subtiles machines, que personne n'a jamais vu des ballets, des costumes, des décors aussi beaux. C'est cette partie, secondaire dans toutes les pièces, et capitale dans une féerie, qui a surtout préoccupé le directeur du théâtre; c'est vers ce but qu'il a réuni tous ses efforts, c'est à cette victoire qu'il a poussé tous ses artistes. La bataille est gagnée, la victoire est complète. Jamais, les vieillards eux-mêmes l'avouent, les yeux n'ont eu pareille joie, jamais personne ne s'est assis à une semblable fête, il n'y a que les aigles de la loge impériale qui soient capables de la regarder fixement. Je ne veux pas la déflorer en la racontant, tout le monde peut la voir, tout le monde voudra en jouir; d'ailleurs un éblouissement ne se raconte pas. Toutes les parties de ce brillant spectacle n'ont peut-être pas le même éclat, ne sont peut-être pas disposées avec le même goût, par exemple, que le ballet des poissons ou le palais des sirènes; on ne serait pas fâché, je pense, de voir écourter ou supprimer le tableau des légumes, sauf le ballet des salades, qui est charmant; il y a aussi des scènes un peu longues dans le royaume du Jaune, habité par le prince Souci; mais que sont ces négligences dans un ensemble où les tableaux excellents se comptent pour ainsi dire par douzaines? Il n'y a rien de plus vraiment beau, de plus digne de l'art, que le décor de la forêt où la princesse Désirée est tout à coup changée en biche; la cascade, dont l'écume blanchissante jaillit jusque sur la scène, mériterait d'être copiée par de véritables paysagistes; mais, redisons-le bien vite, la merveille des merveilles, c'est le palais des sirènes. Sirènes ou nymphes, elles vous rappellent mille traits de la poésie antique; elles rendent aux yeux sensibles et vivants les plus beaux tableaux que notre jeunesse ait appris à admirer et à aimer. Pour ma part, je n'eus qu'à les entrevoir pour revoir aussitôt en idée cette grotte où Aristée, dans Virgile, vient implorer sa mère, et toute la scène divine qui se passe entre la mère et le fils. Ah! certes il est vieux, notre Aristée classique; on le raille aujourd'hui, notre *pastor Aristæus fugiens;* on le traite de poncif, de ganache, que sais-je? Mais que la Porte-Saint-Martin ne s'y trompe pas, c'est un de ses plus beaux triomphes que d'avoir su peindre aux yeux un paysage capable de rappeler le tableau du poëte.

Comment cette eau peut-elle filtrer si doucement sur la scène? Comment obtiennent-ils cette illusion, ce mirage? Comment l'imitation de la vérité peut-elle approcher à ce point de la vérité même? Ne dirait-on pas que ces beaux corps nonchalants émergent du sein des flots, et que toutes ces belles formes blanches sont autant de Vénus qui naissent tout à coup de l'écume des ondes? Le tableau final, celui qu'on appelle ordinairement l'apothéose, est le seul qui puisse rivaliser avec cette grotte des sirènes; il est encore plus éclatant, plus lumineux, moins charmant toutefois, moins proche du rêve, moins susceptible de se plier à tous les caprices de l'imagination. On y voit des groupes de femmes, en amazones flottantes, qui s'élèvent dans l'air, et balayent de leurs longues robes les bords de l'horizon; l'air semble les porter, tant elles sont légères, et le soleil les envier, tant elles sont brillantes. Ce sont comme des diamants et des

pierres précieuses ailées, ou plutôt ce sont d'étincelantes constellations aériennes, chœurs silencieux qui gravitent, qui nagent dans la lumière céleste... On les admire, on les applaudit, on les rappelle quand la chute du rideau nous arrache tout à coup à notre vision ; on les applaudira et on les rappellera plus de cent fois, j'imagine.

Un pareil succès est-il innocent, est-il légitime? Faut-il ici, comme souvent, regimber, même à contre-cœur, contre l'enthousiasme général? Faut-il critiquer ce que tout le monde admire? Faut-il opposer de froide réserves à l'engouement du public? Non, heureusement. Ce n'est pas qu'il ne se mêle à toutes ces splendeurs beaucoup d'alliage ; il y a dans ces brillants tableaux bien des épaules nues, bien des jupes courtes, enfin, une foule de provocations qui ne s'adressent guère à notre esprit, et même une foule de plaisirs qui ne sont pas faits seulement pour nos yeux. Mais toutes ces misères sont entraînées, comme l'écume d'un fleuve, dans le cours général de l'œuvre, anéanties par l'impression finale qu'on en ressent. Celle-ci, au demeurant, est salutaire et bonne. On emporte, en s'en allant, le souvenir d'une immense fantaisie, et d'un rêve inexprimable.

Assurément, ce ne sont pas là les vraies fées, les bonnes et simples fées de notre enfance ; ce ne sont pas les vraies fables, les vrais contes ; ce n'est pas la divine fantaisie qui anime et vivifie les *Contes* de Perrault. J'ai déjà montré ici-même, à propos de *Peau-d'Ane*, en quoi cette imagination charmante surpasse et surpassera toujours les changements à vue, les machines et les trucs ; en quoi elle est plus fine, plus immatérielle que tous les stratagèmes en bois et en carton que nos contemporains y ont substitués ; comment enfin c'est à cette fantaisie, raisonnable dans ses plus grands écarts, spirituelle dans ses plus grandes hardiesses, qu'il serait sage de revenir, parce qu'elle représente l'exacte tradition française, parce qu'elle donne, dans le merveilleux, la mesure précise et juste de ce que peut se permettre le génie français. Oserai-je rappeler, en quelques lignes, l'esprit, sinon la lettre même, des réflexions que la *Peau-d'Ane* de M. Clairville faisait naître : « Qu'elle est charmante, disions-nous dès lors, cette divine et aérienne fantaisie, dans les récits de Perrault, et surtout dans *Peau-d'Ane!* Moins vaporeuse, moins lutine que celle de Shakespeare et de tous les poètes du Nord ; moins colorée, moins brillante que celle de l'Arioste, du Tasse et de tous les Méridionaux, elle a un air sage et français qui lui sied à ravir. Raisonnable et presque bourgeoise, elle conserve, jusque dans ses plus jolis caprices, une allure prudente, très conforme à nos habitudes nationales, et ne déroute jamais le bon sens, qui, en littérature, nous a rarement abandonnés. Voyez comme ses imaginations en apparence les plus bizarres sont calculées pour ne rien déconcerter en nous, et satisfaire le besoin de surnaturel qu'éprouvera toujours notre esprit, sans choquer pour cela son goût du réel et du vrai ; comme si le réel et le vrai n'avaient point de place dans la fantaisie ! C'est là, au contraire, que la vérité triomphe, parce qu'elle s'y montre pour ainsi dire plus fine et plus légère, n'étant point soutenue ni alourdie par la matière environnante. De même qu'il y a des sons justes, qui répondent

à notre instinct de la musique et à la conformation de notre oreille, de même il y a une justesse d'imagination qui se tient dans le ton précis et s'indigne contre les notes criardes ou fausses. La vraisemblance, qui est la vérité des fables, ne doit jamais cesser d'y régner; sans quoi, notre raison, assoupie un instant peut-être par le charme extravagant du fantastique, se réveille et réclame, d'autant plus exigeante et sur ses gardes qu'elle s'est laissé endormir une fois.

» Perrault est l'inventeur de ce genre de fictions qui ne franchissent point une certaine limite de surnaturel ; Perrault est le créateur du merveilleux vraisemblable. Boileau ne comprit rien à ce génie si original qui avait pénétré à fond l'âme des enfants, et approprié à la prodigieuse délicatesse de leur esprit ce qu'il avait en lui de capricieux et de chimérique. L'enfant aime l'extraordinaire; mais, en même temps, il demande la raison de tout, et principalement la raison de l'extraordinaire dont il est épris. Il faut que l'on ait des réponses plausibles à ses pourquoi et qu'on ne les lui fasse pas trop attendre. Il a une façon mathématique de questionner le merveilleux, d'interroger l'impossible. La féerie a besoin d'être claire pour lui comme deux et deux font quatre; il prétend que tout s'y justifie et s'y explique. Voilà pourquoi, avec son jeune instinct, il en est le meilleur juge ; tout ce qui, dans la féerie, ne procède pas logiquement le fatigue et l'effraye. L'homme est moins difficile; quand, par hasard, il se met à aimer la fantaisie, il en a déjà perdu le sens délicat; il la réclame bouffonne pour se divertir à tout prix ; il la pousse à outrance pour s'étourdir ; il tient surtout à la quantité; il se jette dans le monstrueux pour échapper au réel. Il y a comme une fleur de merveilleux qui n'éclôt que dans les imaginations jeunes, et se flétrit dans les esprits déjà mûrs, soit qu'elle ne leur suffise plus, soit qu'elle se fane nécessairement dans l'air trop épais qu'elle y respire !.... »

Il n'y a aucun rapprochement possible entre Perrault et les frères Cogniard. Ceux-ci ne nous feront jamais croire *que c'est arrivé*, ce qui est le génie même de Perrault; mais leur pièce laissera toujours en nous l'idée d'un art ou du moins d'un artifice admirable et d'une prodigieuse perfection mécanique. Que le décorateur et le machiniste y aient contribué beaucoup plus que les auteurs, c'est possible ; mais la part respective des uns ou des autres ne fait rien au succès de la *Biche au Bois*. C'est un des plus grands qu'on ait vus; c'est un des plus beaux rêves que le bois et le carton peints puissent faire rêver. Nul, en somme, n'y échappe, et la vision s'impose à tout le monde. Bon gré, mal gré, en présence de ce radieux spectacle, les plus incrédules, les plus grossiers, ressentent une émotion qui, si terrestre, si vulgaire même qu'elle puisse être d'abord, finit par les détacher de la terre et par les emporter dans un univers idéal, où il est fort agréable de se promener de temps à autre, quoi qu'en puissent dire ceux qui n'y sont jamais allés.

A. CLAVEAU.

La double élection qui aura lieu à l'Académie française jeudi prochain, 6 avril, est une de celles qui promettent d'être le plus chèrement disputées. Jamais plus de courants contraires n'ont traversé en tous sens cette mer orageuse, et à l'heure qu'il est, il est bien difficile de prévoir quels noms parviendront enfin à maîtriser ces flots incessamment bouleversés. Chaque jour, on en prononce de nouveaux auxquels on prétend que la victoire est assurée. D'abord, c'étaient MM. Autran et Jules Janin; puis MM. Jules Janin et Camille Doucet; puis MM. Gratry et Prévost-Paradol; puis MM. Prévost-Paradol et Théophile Gautier, puis d'autres, puis d'autres encore, si bien qu'il y aurait quelque hardiesse à essayer de prophétiser, dès aujourd'hui, quels seront les deux privilégiés auxquels le sort accordera définitivement ses faveurs. La chose ressemble véritablement cette fois à une course au clocher, où, malgré les mérites reconnus de certains concurrents, le hasard est le souverain maître, parce qu'une chute imprévue peut toujours détrôner le favori et déplacer la victoire.

Nous n'essayerons même pas de marquer quelque préférence personnelle; nous n'en avons guère le droit, et c'est parfaitement inutile; il nous suffira d'avouer que nous partageons l'opinion commune qui consiste à croire que l'Académie est bien inspirée quand elle appelle dans son sein des gens de lettres. Elle ne sera pas embarrassée cette fois, car il n'y a guère que des gens de lettres qui se présentent. Par conséquent, le mieux qu'elle pourrait faire, à notre avis, ce serait de peser avec le plus grand soin leurs divers mérites, et de les classer réellement d'après leurs titres littéraires; mais c'est ce qu'elle ne fera jamais, c'est ce qu'elle n'a jamais pu faire une seule fois depuis qu'elle existe. Des considérations le plus souvent étrangères à la littérature ont présidé à ses choix, et elle n'a jamais pu s'élever au-dessus des intrigues qui la divisent. Elle est aujourd'hui divisée, déchirée presque, entre cinq ou six partis, qui ont chacun leur candidat, et c'est la raison qui explique ce nombre inusité de concurrents. Tous ont des chances, parce que tous croient pouvoir compter d'abord sur une petite fraction de l'Académie et rallier au dernier moment, au milieu des incertitudes du ballottage, une suffisante majorité.

Encore une fois, nous n'avons aucune idée sur le résultat final du vote; et, s'il faut le dire, peu nous importe que la victoire reste acquise aux ambitions nouvelles ou aux anciennes prétentions. Mais ce que nous craignons et ce qui est véritablement à craindre, c'est que ce défaut d'entente, ce morcellement des opinions, n'aboutisse enfin à quelque surprise ; c'est que les élus enfin ne semblent mal élus et imparfaitement nommés; c'est que le résultat du vote n'exprime pas le sentiment réel de la majorité académique.

Quand les deux académiciens nouveaux se seront assis sur leurs fauteuils, nous ne manquerons pas de revenir sur cette double élection, *duplex electio*, soit dit sans épigramme, et alors nous nous sentirons d'autant plus libres pour apprécier en toute sincérité les mérites des vainqueurs, que la joie d'être élus les armera suffisamment contre le déplaisir que pourrait leur causer la critique.

A. C.

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mars 1865.

Un décret daté du 28 mars et inséré hier dans le *Moniteur* a appelé M. le marquis de La Valette à la direction du ministère de l'intérieur. Quoique l'arrivée d'un nouveau ministre au pouvoir n'ait plus sous le régime actuel l'importance qu'elle avait sous la monarchie parlementaire, et qu'un pareil fait ne puisse aujourd'hui beaucoup agiter les esprits ou inquiéter les intérêts, le remplacement de M. Boudet par notre ancien ambassadeur à Constantinople et à Rome doit avoir nécessairement une portée. Les ministres, il est vrai, n'exercent plus une influence prépondérante sur les destinées du pays, et ce n'est plus eux qui imposent leur politique au souverain ; mais, comme il est naturel que l'Empereur prenne ses conseillers et ses agents parmi les hommes qui sont le plus propres à exécuter ses desseins, il est permis de voir dans les choix auxquels il s'arrête un indice de ses résolutions futures, et quand il reprend un portefeuille pour le remettre en d'autres mains, on a en quelque sorte le droit d'en conclure qu'une modification quelconque s'est opérée dans son esprit, et qu'il veut imprimer à la marche des affaires une direction à certains égards nouvelle. En cette circonstance, du reste, toutes les conjectures seraient téméraires ou prématurées, et dans tout ce que nous savons des opinions de M. le marquis de La Valette, nous ne voyons rien qui nous autorise à prédire avec quelque vraisemblance en quoi son administration différera de celle de M. Boudet. M. de La Valette n'a point rempli jusqu'ici de fonction publique à l'intérieur ; mais il a fait preuve, dans les postes diplomatiques qu'il a occupés avec éclat, de beaucoup de fermeté, de finesse et d'habileté ; le langage qu'il a tenu dans plusieurs circonstances au Sénat, et ses relations d'amitié avec M. Rouher et M. de Morny ne permettent pas de douter qu'il ne soit aussi dévoué à la cause du progrès et de la liberté qu'au maintien des institutions impériales. Quant à l'honorable M. Boudet, qui saura bientôt se faire au Palais du Luxembourg, par la remarquable droiture de son jugement, aussi bien que par sa grande expérience des affaires, une place distinguée, tous ceux à qui il a été donné de l'approcher rendent hommage à ses solides mérites, à son zèle, à son activité, à l'esprit de conciliation et de mesure qu'il n'a cessé d'apporter dans l'exercice de ses délicates fonctions ; et malgré les espérances

que doivent faire concevoir les brillantes qualités de son successeur, nous sommes convaincus qu'il laisse au ministère de l'intérieur d'unanimes regrets.

Quelque bruit que fassent en ce moment les débats de l'Adresse dans le Palais-Bourbon, ils ne sauraient pourtant nous faire oublier la grande et solennelle discussion qui les a précédés de si peu de jours dans une autre enceinte. Presque toutes les graves questions qui s'agitent ou vont s'agiter au sein du Corps législatif ont été traitées avec autant d'éclat et plus d'autorité dans le palais du Luxembourg; elles y ont été envisagées successivement sous leurs différents aspects; les opinions les plus diverses y ont été soutenues tour à tour avec autant d'énergie que de franchise, et les vives attaques y ont provoqué de vigoureuses répliques; et si, malgré tous les dissentiments qui ont éclaté au début, la lutte a conservé jusqu'au bout un remarquable caractère d'élévation et de sagesse, si elle s'est terminée enfin par un apaisement général et un vote voisin de l'unanimité, ce n'est point, assurément, parce que le Sénat a manqué d'indépendance ou fait preuve d'une complaisance excessive; c'est parce que les honorables hommes d'Etat qui le composent ont l'âme trop haute pour céder aux suggestions de l'esprit de parti ou aux conseils d'une opiniâtreté vulgaire, et que ceux mêmes qui, parmi eux, s'étaient le plus sincèrement inquiétés de la politique adoptée par le gouvernement dans certaines circonstances, ont mieux aimé, dès qu'on leur a montré l'inanité de leurs craintes, reconnaître leur erreur que de se raidir contre l'évidence. Personne, du reste, n'a plus contribué à ce résultat que M. Rouher; personne n'a su, mieux que lui, réfuter les objections, dissiper les doutes, faire voir, en un mot, sous son véritable jour l'attitude du gouvernement français, et le discours qu'il a prononcé dans la remarquable séance du 18 mars doit être considéré comme un modèle d'éloquence politique. S. E. Mgr le cardinal de Bonnechose et M. le marquis de La Rochejacquelein avaient vivement attaqué la convention du 15 septembre; ils avaient reproduit, en les développant, toutes les critiques qui ont été formulées contre ce traité depuis six mois, et prétendu qu'en contractant un pareil engagement, le cabinet impérial avait abandonné la cause du Saint-Siége et livré le pouvoir temporel à la merci de la révolution. M. le ministre d'Etat a montré avec quelle pieuse sollicitude l'Empereur avait, dans tout le cours de cette négociation délicate, ménagé les intérêts et la dignité du Saint-Père; il a prouvé que si, comme il n'était pas permis d'en douter, puisqu'elle portait la signature de la France, la convention du 15 septembre était fidèlement exécutée, elle assurerait, mieux que n'eût pu le faire toute autre combinaison, l'intégrité et l'indépendance des Etats pontificaux; et, repoussant avec indignation, comme injurieuses au chef de l'Eglise et au christianisme lui-même, de trop sinistres prévisions, il a exprimé la confiance que le trône de Pie IX ne serait que plus solide et plus respecté quand, au lieu de s'appuyer sur des bayonnettes étrangères, il reposerait sur la sainte et indestructible alliance de la religion, de la civilisation et de la liberté; « ces trois sœurs immortelles, a-t-il ajouté en terminant, qui, quoi qu'on en dise, sont faites pour se donner la main, et

non pour se combattre. » Ces belles paroles ont fait sur le Sénat une impression profonde, et à l'exception de deux membres, qui ne sont — il n'est peut-être pas inutile d'en faire la remarque — ni Mgr de Bonnechose, ni M. le marquis de La Rochejacquelein, la haute Assemblée a voté à l'unanimité le projet d'Adresse.

Au Palais-Bourbon, la discussion s'est ouverte par un remarquable discours de M. Emile Ollivier. Le talent de l'orateur, ses antécédents, les tendances nouvelles qu'on lui supposait, l'animosité que lui témoignait maintenant le parti auquel il avait longtemps appartenu, tout se réunissait pour faire de ce discours un véritable événement. C'est un rare spectacle en effet dans les annales parlementaires, que de voir un homme politique d'une certaine importance rompre tout à coup avec ses amitiés et avec ses liaisons, s'éloigner du groupe au milieu duquel il a toujours combattu, et se rapprocher de ses anciens adversaires en traversant fièrement et la tête haute l'espace qui sépare les deux camps; c'est un spectacle si rare que, lorsqu'il s'offre à nos yeux, c'est presque toujours aux interprétations les moins naturelles et en même temps les plus malveillantes que nous recourons pour l'expliquer. Nous nous laissons trop aisément aller à considérer la bannière d'un parti comme un de ces drapeaux sacrés qu'on ne peut abandonner sans déshonneur, et quand nous avons à signaler une de ces prétendues désertions, nous ne savons guère l'attribuer qu'aux motifs les moins honorables, qu'aux déceptions de l'orgueil ou aux convoitises de l'ambition. C'est ainsi que la conduite de M. Emile Ollivier a été jugée par une assez grande partie de la presse; il nous quitte, se sont écriés ses anciens amis, parce que nous avons froissé son amour-propre et que nous n'avons reconnu en lui que du talent, quand il se croyait du génie; il nous quitte, parce qu'il est avide de pouvoir et qu'il voudrait échanger son siége de député contre une place au banc des ministres; et il n'est venu à l'esprit d'aucun d'eux de se dire : il nous quitte parce qu'il s'aperçoit que notre tactique n'est le plus souvent ni loyale, ni sincère; il nous quitte parce qu'il voit que nous sommes résolus à combattre le gouvernement, quoi qu'il fasse, et à le blâmer demain s'il nous accordait aujourd'hui ce que nous lui demandions hier. On ne doit pourtant pas avoir oublié dans quelle ciconstance M. Ollivier s'est pour la première fois séparé de ses amis politiques. L'aveugle opiniâtreté avec laquelle les membres de l'opposition ont repoussé une loi qu'il trouvait sage et libérale, le puéril dépit qu'ils lui ont témoigné quand il a osé secouer le joug de son parti pour parler et voter selon sa conscience, cette animosité, cette injustice, lui ont enfin dessillé les yeux; il s'est pris à regarder plus attentivement tous ces actes du Pouvoir qu'il avait d'abord indistinctement condamnés, et il s'est convaincu que le Gouvernement impérial n'avait jamais cessé de marcher — sinon d'une course rapide, du moins d'un pas ferme et sûr — dans la voie de la liberté et du progrès : il a vu l'Empire, « non content d'avoir écrit au frontispice de la Constitution de 1852 la perfectibilité indéfinie des institutions, passer franchement de la théorie à la pratique »; il l'a vu élargir, par le décret du 24 novembre 1860, les limites du droit de dis-

cussion, et par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, les garanties du droit de contrôle; il l'a vu se relâcher peu à peu des sévérités que les besoins de l'ordre avaient légitimées en 1852, mais que le rétablissement de la sécurité publique permettait d'adoucir en 1860; il l'a vu prendre l'initiative de toutes les utiles réformes, diminuer lui-même ses prérogatives et restreindre volontairement sa propre autorité; et alors il n'a plus attendu qu'une occasion solennelle pour rendre une éclatante justice aux institutions et aux hommes qu'il avait pendant un temps méconnus, pour reconnaître hautement les tendances constamment progressives et les intentions libérales du Gouvernement, et pour promettre de les encourager désormais et de les favoriser de tout son pouvoir. Cette occasion lui a été fournie par la discussion de l'Adresse, et il l'a saisie hardiment.

La «défection» de M. Emile Ollivier a excité, comme de juste, une grande colère dans le camp démocratique, et le discours qu'il a prononcé le 27 mars a été vivement attaqué. On a surtout critiqué cette observation, si sage et si vraie quand on la comprend bien, «qu'on a tort de ne croire le bien réalisable qu'avec certaines institutions, et que la forme du gouvernement n'a qu'une importance relativement secondaire.» Il est vrai que l'honorable député a prêté légèrement le flanc à ses adversaires, en ajoutant que «le meilleur gouvernement est celui qu'on a, quand la nation l'a accepté;» c'est évidemment une exagération; les nations ne choisissent pas toujours du premier coup la forme politique qui leur convient le mieux, et l'orateur aurait dû se borner à dire que le gouvernement que l'on a, quand la nation l'a accepté, est toujours légitime et par conséquent toujours bon. Mais était-ce une raison pour prétendre que M. Ollivier justifie toutes les tyrannies et tous les despotismes, qu'il ne fait aucune différence entre une souveraineté fondée sur le droit divin et un pouvoir établi sur le suffrage universel, et qu'il est prêt à s'incliner devant toutes les autorités de fait, et à leur sacrifier les droits les plus imprescriptibles de l'homme, sa liberté et sa dignité? Ne se serait-on pas épargné ces déclamations si l'on avait réfléchi que l'orateur n'avait voulu évidemment parler que des gouvernements qui sont aujourd'hui possibles dans notre siècle et notre pays, c'est-à-dire de ceux qui sont conciliables avec les principes et les intérêts de la démocratie; et que, du moment que ces principes sont respectés et ces intérêts satisfaits, il importe assez peu, en effet, que les institutions revêtent une forme ou une autre, et que le chef de l'Etat porte le nom d'empereur, de roi ou de président? Ce qui devait du reste lever toute équivoque, ce qui devait lui faire trouver grâce auprès de ses anciens amis, et empêcher au moins qu'ils ne le confondissent avec les partisans du despotisme, c'est la vivacité chaleureuse avec laquelle, dans ce même discours, si impitoyablement critiqué, M. Emile Ollivier a supplié le gouvernement d'accélérer sa marche en avant, et de couronner tous les progrès qu'il a déjà réalisés par une large et généreuse extension des libertés publiques. Nous doutons qu'aucun des députés de l'opposition qui parleront après lui trouve des accents plus éloquents et plus persuasifs pour engager le pouvoir à satisfaire davantage ce que certaines aspirations ont de légitime, pour faire sentir à

l'Empereur combien il fortifierait sa propre autorité et consoliderait sa dynastie si, par de sages et opportunes concessions, il ralliait à lui tous les hommes attachés aux principes libéraux, tous les esprits raisonnables et élevés « qui demandent le développement et non le renversement des institutions impériales. » Il est vrai que M. Ollivier a ajouté que, bien qu'il sollicitât très vivement les libertés politiques, elles étaient moins importantes à ses yeux que les libertés civiles et sociales, et reconnu hautement qu'en étendant celles-ci, le gouvernement avait fait un grand pas vers les premières; il est vrai qu'il a récapitulé avec gratitude toutes les réformes que l'Empereur a opérées depuis le commencement de son règne, tout ce qu'il a fait pour la grandeur et la prospérité du pays, et déclaré sans détour que « son vœu le plus sincère, son vœu le plus ardent, c'est que le gouvernement impérial se consolide par la liberté. » Ce sont là assurément de bien impardonnables griefs aux yeux de tous ceux qui, comme il l'a fort bien dit, n'aiment tant la liberté que parce qu'ils comptent s'en servir pour renverser le pouvoir. Nous comprenons que M. Ollivier, par un semblable discours, se soit irrévocablement perdu dans l'esprit de ceux qui l'avaient jusqu'ici le plus chaudement prôné, qu'ils lui refusent désormais toute capacité, toute honnêteté, tout talent, qu'ils ne voient plus enfin en lui qu'un « orgueilleux déçu » et un « ambitieux vulgaire; » mais tous les hommes impartiaux, tous ceux qui savent honorer les consciences droites et les convictions sincères rendront hommage à la franchise et au courage dont il vient de faire preuve en rompant d'une manière aussi éclatante avec une opposition systématique. Les nombreux applaudissements qui ont, à plusieurs reprises, interrompu son éloquente harangue sont pour nous une preuve qu'il n'est point aussi isolé au milieu de la Chambre que ses anciens amis le prétendent, et qu'en se dégageant des entraves de l'esprit de parti, il n'a fait qu'augmenter l'influence à laquelle son talent lui donne le droit de prétendre.

C'est devenu, depuis quelque temps, pour l'opposition, une sorte de lieu commun que de nous offrir pour modèles les autres nations européennes, et de prétendre qu'elles jouissent de plus de liberté que nous; M. E. Ollivier, malgré la modération et le bon goût dont il a d'ailleurs fait preuve, n'a pas su se dispenser de toucher ce thème favori, et M. Thiers, dans le vif et spirituel discours qu'il a prononcé le lendemain, l'a repris avec une insistance et des développements nouveaux. Nous connaissons le patriotisme de M. Thiers; il l'a prouvé comme écrivain en retraçant dans un style ému les plus glorieuses pages de notre histoire; il l'a prouvé comme homme d'Etat, en se montrant plus jaloux qu'aucun autre ministre de Louis-Philippe, de l'honneur et de la dignité de la France; et nous comprenons que sa fierté nationale souffre quand il croit voir autour de nous des pays plus heureux ou plus libres que le nôtre. Mais si cette prétendue infériorité de la France lui est si pénible, pourquoi grossit-il avec une sorte de complaisance la liste des nations qui paraissent nous surpasser en liberté? Plus sage et plus voisin de la vérité, M. Ollivier avait dit la veille : « Il existe en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Italie, des droits dont les Français sont encore aujourd'hui privés. » « Allez, renchérit

M. Thiers, allez à Stockholm, à La Haye, à Bruxelles, à Berlin, à Dresde, à Munich, à Vienne, à Turin, à Madrid (pourquoi pas à Constantinople?), et vous verrez partout la liberté individuelle plus respectée, les libertés politiques plus développées qu'à Paris. » Voilà à quelles exagérations peut mener l'esprit de parti : M. Thiers n'aperçoit de tous côtés que des sujets d'admiration et d'envie; il envie aux Suédois..... la liberté de conscience, il envie aux Espagnols..... la liberté de la presse et la loi libérale contre laquelle tous les journalistes de Madrid viennent si hautement de protester; il envie aux Autrichiens leurs institutions constitutionnelles et leur patente de février. Lorsqu'il y a un peu plus de deux ans, un publiciste qui siége aujourd'hui au Corps législatif réclamait, dans une brochure qui a fait du bruit, *la Liberté comme en Autriche*, on pouvait croire à sa bonne foi et supposer qu'il connaissait mal l'état de choses qui lui semblait si désirable; mais M. Thiers a fait récemment un voyage à Vienne, il s'est entretenu avec M. de Rechberg et M. de Schmerling; il a pu examiner de près les institutions autrichiennes, comment ose-t-il nous proposer pour modèle un pays qui est sous tant de rapports en arrière du nôtre, où la représentation nationale est recrutée d'après le système le plus irrégulier et le plus défectueux, ou l'institution du jury est encore inconnue, où la responsabilité des ministres est inscrite, il est vrai, dans la constitution mais où cette responsabilité n'est sanctionnée par aucune loi, où le contrôle des deniers publics par l'assemblée élective est illusoire parce que le Reichsrath n'est jamais appelé à délibérer que sur un budget déjà dépensé, où enfin les délits de presse sont, dans plus de la moitié de l'Empire, soumis à la juridiction militaire et où un journaliste peut être, pour une parole imprudente, condamné à plusieurs années de *carcere duro?* M. Thiers a bien voulu reconnaître — quoiqu'il nous ait aussi envoyés à Berlin — qu'en Prusse du moins, le système représentatif ne fonctionne pas avec une régularité parfaite; mais c'est ici surtout qu'il nous donne une étrange idée de l'équité de ses appréciations : il trouve monstrueux que le gouvernement français n'ait pas prévenu longtemps à l'avance le Corps législatif de l'intention où il était de secourir le Piémont attaqué, et qu'il n'ait demandé le crédit nécessaire qu'après que nos bataillons étaient déjà en marche, mais il pardonne aisément au gouvernement prussien d'avoir fait la campagne du Schleswig, quoique les députés lui eussent refusé les fonds dont il prétendait avoir besoin pour cette guerre; la Prusse est troublée depuis près de quatre ans par une dangereuse crise constitutionnelle, M. Thiers trouve seulement que, dans ce pays, « les choses se passent moins simplement, moins facilement qu'ailleurs; » M. de Bismark dissout tous les six mois la Chambre et administre sans budget légalement voté, M. Thiers déclare que M. de Bismark est « un ministre très spirituel et très hardi, qui a songé à fonder sa domination sur la double satisfaction à donner aux passions du roi et du pays; » il se console d'ailleurs de toutes les irrégularités qu'il est obligé de constater, en pensant qu'en Prusse du moins « les représentants de la nation peuvent toujours échanger loyalement des explications avec les représentants de la couronne; » ce qui est vrai en effet, excepté quand les ministres se

dispensent, sous le prétexte le plus futile, de paraître aux séances, excepté quand, après avoir prononcé leur discours, ils sortent de la salle pour ne pas écouter la réplique des députés, comme M. de Roon l'a fait encore dans l'importante séance du 23 mars, excepté enfin quand M. de Bismark se retire pour travailler dans un cabinet voisin et se contente d'entendre les orateurs à travers la porte, comme il l'a fait pendant l'avant-dernière session ; mais toutes les incartades des ministres prussiens, toutes les marques de mépris qu'ils prodiguent à la représentation nationale semblent des peccadilles à M. Thiers en comparaison des vices de notre constitution.

Il y a toujours quelque péril à critiquer les actes d'un gouvernement quand on a gouverné soi-même, et l'on court ainsi le fâcheux risque de s'entendre opposer ses propres maximes ou ses propres exemples. Sied-il bien, par exemple, à l'homme d'Etat qui déclarait, en 1833, « qu'en fait de libertés, il est toujours temps de faire un pas en avant et qu'il ne l'est jamais de faire un pas en arrière, quand on a été trop loin, » de se montrer aujourd'hui si impatient et de reprocher au gouvernement impérial sa prudente réserve ? Sied-il à celui qui a fait les lois de septembre de témoigner à présent pour la presse une si tendre sollicitude et de revendiquer pour elle, étant dans l'opposition, une liberté qu'il lui refusait étant ministre ? M. Thiers a réclamé en faveur de la liberté électorale et de la liberté d'association, auxquelles il aurait été, suivant lui, porté atteinte par les poursuites exercées contre les Treize ; et on lui a répondu que ses clients avaient été condamnés en vertu d'une loi de 1834, votée sous son ministère et avec son active participation. Il a objecté, il est vrai, que cette loi était dirigée contre les associations politiques et non contre les réunions électorales ; mais le commissaire du gouvernement, M. Thuillier, lui a parfaitement démontré que le comité des Treize, avec son organisation permanente, avec son système de correspondance, avec ses moyens de propagande, n'était point une de ces réunions essentiellement temporaires et locales que l'autorité doit tolérer aux approches des élections, mais une association politique dans le véritable sens de ce mot. Nous ne voudrions pas être injustes envers M. Thiers ; mais quand nous comparons son langage présent avec sa conduite passée, nous avons quelque peine à prendre au sérieux son subit amour pour la liberté de la presse, pour la liberté d'association, pour la liberté électorale, pour toutes les libertés enfin, et nous sommes tentés de croire qu'en développant d'une manière si brillante ces lieux communs de l'opposition, il ne s'est guère proposé autre chose que d'entourer et d'orner convenablement le véritable sujet de son discours, c'est-à-dire l'éloge des institutions politiques sous lesquelles il a fourni une si belle carrière, l'apologie — nous dirions volontiers l'apothéose — du gouvernement parlementaire.

Un des principaux obstacles — nos lecteurs le savent[1] — à l'établissement et surtout à la consolidation, dans notre pays, du système qui fait la

[1] Voir, dans la *Revue Contemporaine* du 31 janvier 1865, l'étude de M. Boinvilliers, intitulée *l'Empire ou le Parlement*.

grandeur et la prospérité de l'Angleterre, c'est l'absence d'une aristocratie assez fortement constituée pour maintenir l'équilibre entre la royauté et le peuple. M. Thiers a senti la gravité de l'objection et s'est attaché à la combattre. « Eh! quoi! s'est-il écrié dans un beau mouvement d'éloquence, la France n'aurait pas d'aristocratie? Qu'est-ce donc que les Rohan, les Montmorency, qu'est-ce que toutes ces grandes familles qui comptent parmi leurs aïeux les compagnons de saint Louis et de Godefroy de Bouillon? Qu'est-ce donc aussi que tous ces princes, ces comtes et ces barons que Napoléon Ier a créés, et qui, pour être d'illustration plus récente que les descendants des croisés, n'en portent pas moins des noms glorieux et respectés? » Ce sont des nobles, répondrons-nous à M. Thiers, ce n'est point une noblesse, c'est encore moins une aristocratie. Ce qui constitue une aristocratie, ce qui la fait exister comme caste ou, si l'on aime mieux, comme corps politique, ce ne sont pas de hautes et brillantes individualités, ce sont des prérogatives particulières, des priviléges spéciaux, des intérêts communs à tous ceux qui en font partie, et différents à certains égards des intérêts du reste de la nation; il n'y a plus en France d'aristocratie depuis cette nuit mémorable du 4 août, que l'honorable député a rappelée lui-même; en renonçant à ses priviléges, elle s'est suicidée. Si M. Thiers veut la faire revivre, il faut qu'il lui rende quelques-unes des prérogatives dont elle s'est volontairement dépouillée, il faut qu'il rétablisse le droit d'aînesse, l'hérédité des grandes charges, l'hérédité de la pairie; mais nous ne croyons pas que M. Thiers pousse l'amour de la monarchie parlementaire jusqu'à renier à ce point tous les principes démocratiques qu'il a soutenus si vaillamment pendant toute sa vie, et auxquels il doit la plus grande partie de sa popularité et de sa renommée.

M. Thiers nous a donné la formule gouvernementale qu'il voudrait voir appliquer; c'est « l'accord du souverain et du pays réalisé sur la tête de ministres que la couronne a choisis, et que le Parlement maintient ou ne maintient pas, selon qu'il croit qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas la confiance de la nation. » Le commissaire du gouvernement, M. Thuillier, n'a pas eu de peine à montrer les inconvénients de ce système de bascule, qui réduit la royauté et la représentation nationale à se faire une guerre perpétuelle. Si, comme on l'a vu en Angleterre depuis un certain nombre d'années, le souverain est insouciant ou incapable, le Parlement gouverne sans obstacles et rend illusoire le droit que la Constitution reconnaît au pouvoir exécutif de choisir ses ministres. Si, au contraire, comme on le voit en ce moment en Prusse, le roi est doué de quelque énergie et de quelque opiniâtreté, il maintient ses ministres et réduit à néant l'influence de la Chambre. Que devient alors la prétendue responsabilité ministérielle, et qui ne comprend que si les mesures adoptées par le gouvernement sont impopulaires, tout l'odieux en retombe sur celui dont les membres du cabinet n'ont fait qu'exécuter les ordres? Qui a, en réalité, porté la peine des fameuses ordonnances? Est-ce Charles X ou ses ministres? Ceux-ci ont été, à la vérité, jugés et condamnés, mais ils n'ont point tardé à être amnistiés, et Charles X est mort dans l'exil. Qui a été puni pour avoir refusé obstinément la réforme électorale? Est-ce Louis-Philippe ou M. Gui-

zot? Le bon sens populaire n'entend rien à toutes ces subtilités constitutionnelles, et, en dépit de toutes les fictions, il sait faire remonter la responsabilité, du bras qui obéit à la tête qui commande. L'expérience que nous avons faite de la formule gouvernementale préconisée par M. Thiers n'est que médiocrement encourageante, et les exemples qu'il nous a donnés — lui et ses amis — n'ont point été assez heureux pour que nous soyons tentés de les suivre. Si M. Thiers avait réussi, on comprendrait qu'autorisé par son succès, il vînt engager le gouvernement à prendre modèle sur sa politique; mais, comme M. Thuillier l'a fort bien remarqué, « il est obligé d'avouer, car les enseignements de l'histoire sont là, qu'il voulait conserver une monarchie, et qu'il a contribué à la renverser, qu'il voulait fonder une dynastie, et qu'il a provoqué une révolution, et il vient après cela dire au gouvernement impérial : « Faites ce que j'ai fait; adoptez » les institutions qui m'ont entraîné dans leur chute; recourez aux me» sures que j'ai prises et qui ont perdu le souverain que je croyais sau» ver! » N'est-ce pas un peu trop compter sur la naïveté de ceux à qui l'on donne un pareil conseil? »

Pendant les deux premières séances de la discussion sur le projet d'Adresse, le Corps législatif avait entendu d'éloquents discours, de véritables harangues politiques empreintes, pour la plupart, d'autant d'élévation que de sagesse et de bon sens; la troisième séance a été marquée par une sorte de réquisitoire, lancé sous une forme mystique et doucereuse contre toutes les institutions, contre tous les principes des sociétés modernes. M. Thiers, en parcourant le passé pour y chercher l'idéal de gouvernement qu'il veut recommander à la France, s'était arrêté en 1830; M. Kolb-Bernard a remonté jusqu'en 1789, jusqu'à l'état social que l'Assemblée constituante a fait disparaître. C'est alors, suivant lui, que l'on jouissait de toutes les libertés; nos aïeux possédaient la liberté d'enseignement et la liberté d'association, la liberté politique et la liberté religieuse, et la Révolution, en croyant détruire des priviléges, n'a fait que jeter à bas des libertés; cette civilisation dont elle a salué l'aurore et dont nous sommes si fiers, n'est que de la barbarie; ce progrès, que nous poursuivons avec tant d'ardeur, n'est qu'une décadence, et si nous voulons réellement avancer, il faut nous hâter de revenir en arrière. Cet étrange discours a été écouté par l'assemblée avec une sorte de muet étonnement; il n'a provoqué ni applaudissements, ni murmures, et nous doutons qu'il soit réfuté. Nous nous bornerons, quant à nous, à signaler dans la longue et laborieuse harangue de M. Kolb-Bernard, une inconséquence qui a du reste été plus d'une fois commise dans ces derniers temps par les orateurs ou les écrivains de son parti : il reconnaît hautement le service que le premier Consul a rendu à l'Eglise en rétablissant la religion catholique; il déclare que le Concordat est un grand acte, « le plus grand acte peut-être qu'un grand homme ait accompli, » et presque en même temps il se plaint que la publication du *Syllabus* ait été interdite « en vertu d'une légalité surannée et oppressive dont il s'abstient d'apprécier l'origine. » L'article organique sur lequel le gouvernement s'est fondé pour justifier sa prohibition a-t-il donc une autre origine que le Concordat lui-même, et

ne faisait-il pas partie, au moins dans la pensée de Napoléon, de ce « grand acte » auquel on rendait tout à l'heure si pleinement justice? Un traité ne forme-t-il donc pas un tout indivisible, dont on ne peut réclamer les bénéfices sans en subir également les charges, et qu'il faut accepter ou repousser tout entier? Le droit de contrôle que l'Etat s'est réservé dans l'intérêt de la paix publique — non pas, comme on le prétend, sur les doctrines, mais sur les manifestations extérieures de la religion — blesse certains esprits, et leur semble « contraire à la fois à la logique, à la liberté et à l'égalité ». Ils se plaignent que le catholicisme est opprimé, que la presse catholique est persécutée, que les publicistes catholiques se voient refuser l'autorisation, accordée à d'autres, de faire des conférences et d'ouvrir des cours publics, et leurs plaintes auraient vraiment de quoi nous toucher s'ils n'avouaient pas en même temps que ce qu'ils appellent la liberté de l'Eglise, c'est la complète subordination de l'Etat à l'Eglise, et que l'époque qu'ils regrettent, c'est celle où le pouvoir civil n'était que « le protecteur des canons et le bras du pouvoir spirituel », et où les vicaires de Jésus-Christ possédaient et exerçaient le droit « de déposer les souverains et de délier les peuples de leur serment de fidélité. » A tous les points de vue donc, au point de vue religieux comme au point de vue politique, nous considérons le discours de M. Kolb-Bernard comme une manifestation regrettable, et qui doit bien plus nuire que profiter aux véritables intérêts de l'Eglise; et nous sommes convaincus que le langage de ce député ne sera approuvé ni par le respectable archevêque qui a proclamé dernièrement dans le Sénat, en termes si éloquents, l'union de la religion et de la civilisation moderne, ni même par l'habile et spirituel évêque qui a essayé quelques jours auparavant, dans une ingénieuse brochure, de réconcilier l'opinion libérale avec l'Encyclique et le *Syllabus*.

Nous faisions remarquer dernièrement, en retraçant les crises intérieures de la Prusse, que le conflit engagé dans ce pays, entre la couronne et la représentation nationale, ne pouvait guère se terminer autrement que par une révolution ou un coup d'Etat. Ce fâcheux dénouement a été, il est vrai, évité jusqu'ici, grâce à un heureux concours de circonstances, au rang desquelles il faut assurément placer la guerre du Schleswig-Holstein, grâce surtout à l'étonnante longanimité de la nation et du gouvernement, et à leur respect mutuel pour la légalité; mais aujourd'hui rien ne semble plus pouvoir le retarder, et les hommes d'Etat prussiens eux-mêmes commencent à sentir et à reconnaître publiquement qu'une pareille situation ne saurait se prolonger davantage, et qu'il faut à tout prix en sortir. C'est ce qui ressort clairement du curieux discours que M. de Roon a prononcé le 23 mars à la Chambre des députés, et dans lequel, après avoir rappelé les principales phases de la lutte, il a caractérisé avec autant de netteté que de franchise le point essentiel du débat. On voudrait, a dit le ministre de la guerre, que nous offrissions au roi notre démission, et que nous fussions remplacés au pouvoir par un ministère plus agréable à la majorité; mais Sa Majesté ne saurait avoir confiance dans un cabinet qui représenterait fidèlement les opinions et les tendances de cette Assemblée, et s'il

consentait à nous reprendre nos portefeuilles, ce serait assurément pour les remettre à des hommes qui serviraient comme nous sa politique, et qui, par conséquent, ne conviendraient pas plus que nous à la plupart d'entre vous; or, la Constitution reconnaît expressément au roi le droit de choisir ses ministres. Que doit donc faire le gouvernement? Dissoudre de nouveau la Chambre? L'expérience que nous venons de faire nous a trop bien démontré que ce n'était là qu'un moyen d'éterniser le conflit; et nous connaissons trop bien à présent l'organisation des partis en Prusse, pour nous flatter que de nouvelles élections pussent amener dans cette enceinte des députés plus modérés et plus conciliants. Nous voulons croire encore à la possibilité d'un compromis; nous espérons encore pouvoir nous entendre avec cette Chambre; mais si notre attente était déçue, si vous vous obstiniez en un mot « à jouer le tout pour le tout, » ce ne serait plus entre nous « une question de droit, mais une question d'existence, » et il faudrait bien que le gouvernement cherchât quelque moyen légal de triompher de cette organisation des partis. Ces paroles de M. de Roon ont causé, comme on devait s'y attendre, une grande émotion; l'expédient auquel le ministère songeait pour mettre une fin au conflit ne pouvait être qu'une modification du système électoral; les députés l'ont ainsi compris, et M. Simson, au nom du parti libéral modéré, M. Virchow, au nom des progressistes, se sont empressés de protester contre toute atteinte qui serait portée par le pouvoir royal à la Constitution prussienne.

L'opposition, en se plaçant sur ce terrain, ne nous semble pas prendre une position très solide; elle ne devrait pas oublier, selon nous, que la constitution actuelle de la Prusse n'a point été, comme celle qui l'avait précédée, l'œuvre de la représentation nationale, et que le roi qui l'a octroyée, il y a treize ans peut aujourd'hui, avec non moins de raison, la modifier, surtout si, comme il est permis de le croire, il soumet ensuite cette modification à la sanction populaire. Il importe beaucoup d'ailleurs de savoir dans quel sens doit avoir lieu le changement projeté, si le gouvernement se propose de rendre les institutions prussiennes plus libérales ou plus absolutistes, s'il veut, en violant, comme on le lui reproche, la constitution du royaume, rendre hommage à ces droits imprescriptibles de l'humanité qui sont bien supérieurs à toutes les constitutions écrites, ou leur faire une nouvelle insulte, s'il compte en un mot, en modifiant le système électoral, ôter le droit de suffrage à ceux qui l'exercent déjà, ou le conférer à ceux qui en sont privés ou n'en jouissent qu'imparfaitement. Supposons par exemple que le roi de Prusse s'aperçoive maintenant qu'en instituant le vote à deux degrés, il a concentré toute l'influence politique entre les mains d'une caste qui lui est hostile, et qu'il soit d'un autre côté convaincu que les représentants de cette classe privilégiée ne représentent pas fidèlement la nation, qui pourrait le blâmer d'en appeler de cette espèce de pays légal, qu'il a en quelque sorte créé, au pays lui-même, du jugement de la bourgeoisie au jugement du peuple entier? Qu'y aurait-il, dans une pareille démarche, de contraire aux vrais principes démocratiques? Et du moment que l'on a reconnu à un souverain le droit de recourir à cet appel suprême, ne serait-il pas puéril d'exiger qu'il y fût

d'abord autorisé par la Chambre avec laquelle il est en lutte? Faudrait-il qu'il sollicitât d'une assemblée élue par le suffrage restreint ou indirect l'établissement du suffrage universel et direct? Et n'est-il pas évident que la grande réforme à laquelle il se croit intéressé et qui ne doit, en réalité, profiter qu'aux droits du peuple, il ne peut l'accomplir que par un coup d'Etat? Mais, si le projet qu'on prête depuis longtemps à M. de Bismark, et, qu'après la significative déclaration de son collègue, il est plus que jamais permis de lui attribuer, ne nous inspire pas, à beaucoup près, autant d'indignation qu'aux libéraux et aux progressistes de la Chambre prussienne, nous croyons cependant qu'il fera bien de réfléchir encore avant de le mettre à exécution. Les coups d'Etat sont quelquefois légitimes, mais ils sont toujours dangereux. Lors même, du reste, que le ministre prussien serait assuré de réussir, lors même qu'il parviendrait, sans provoquer de redoutables résistances, à modifier la constitution et à substituer au vote à deux degrés le suffrage universel et direct, nous doutons fort que l'assemblée, issue du nouveau système électoral fût beaucoup plus docile que celle avec laquelle le gouvernement lutte depuis si longtemps. La Chambre actuelle défend contre le pouvoir exécutif le droit le plus incontestable de la puissance législative, celui d'établir le budget et de fixer l'impôt; et l'on ne peut guère supposer qu'une représentation directement sortie du peuple se montre moins jalouse d'une semblable prérogative qu'une assemblée élue par la bourgeoisie.

Les embarras intérieurs du gouvernement prussien n'exercent, du reste, qu'une médiocre influence sur son attitude vis-à-vis de l'Allemagne, et les exigences que le cabinet de Berlin manifeste relativement aux duchés n'annoncent pas, de sa part, des intentions bien conciliantes. Les conditions auxquelles la Prusse consent à renoncer à ses droits sur le Schleswig-Holstein avaient déjà transpiré, il y a quinze jours, et nous les avions fait connaître à nos lecteurs; nous trouvons aujourd'hui, dans la *Gazette du Peuple*, avec un appareil diplomatique qui en garantit jusqu'à un certain point l'authenticité, un résumé de la dépêche prussienne du 21 février, qui confirme et complète nos premières informations. Nous ne voulons pas dresser ici, d'après cet intéressant document, la longue liste des localités et points stratégiques que le cabinet de Berlin croit devoir occuper et fortifier pour pouvoir garantir à l'Allemagne la possession du Schleswig-Holstein ; nous ne pouvons pas davantage reproduire les minutieux détails dans lesquels entre la même dépêche sur l'organisation future de l'armée et de la marine schleswig-holsteinoise, et qui permettront au roi de Prusse, non-seulement de disposer des ressources maritimes et militaires des duchés comme des siennes propres, mais encore de s'immiscer continuellement dans l'administration intérieure du nouvel Etat, et de lui ravir jusqu'à l'ombre de l'indépendance ; mais nous attirerons l'attention de nos lecteurs sur la clause impérieuse et presque comminatoire qui termine le factum de M. de Bismark : « La remise des duchés entre les mains de leur futur souverain aura lieu dès que les conditions ci-dessus énoncées auront été garanties et exécutées ; si elles n'étaient point exécutées, la Prusse rentrerait aussitôt dans les droits qui lui appartiennent en vertu

du traité de Vienne, et se réserverait de faire valoir, suivant ses convenances, les prétentions qu'elle peut avoir, à d'autres titres, sur les susdits duchés. » Cette fière déclaration, ainsi que les dures conditions dont elle est accompagnée, a été, comme on devait s'y attendre, fort mal accueillie en Allemagne ; c'est en vain que les organes du cabinet de Berlin ont essayé de mettre les libéraux en contradiction avec eux-mêmes, en leur faisant observer que, lorsqu'ils avaient voté, en 1849, la Constitution de l'empire allemand, ils avaient conféré à la maison de Hohenzollern des droits bien plus étendus, sur tous les Etats de la Confédération, que ceux qu'elle réclame aujourd'hui sur le Schleswig-Holstein ; ceux-ci ont répliqué avec raison que, s'ils ont sacrifié, il y a quinze ans, l'indépendance des Etats secondaires, c'était dans l'intérêt général de la patrie commune, et pour réaliser la grande idée de l'unité allemande, tandis que l'annexion déguisée qui se prépare en ce moment dans les duchés ne fait faire à l'unification qu'un médiocre progrès, et ne sert en réalité que les intérêts particuliers de la Prusse ; ils ont ajouté, avec encore plus de raison, que, lorsqu'ils ont décerné la couronne impériale à Frédéric-Guillaume, ils conféraient l'hégémonie à un souverain qui obéissait, dans son pays, à une constitution presque républicaine, et dont l'autorité, en Allemagne, eût été tempérée par le Parlement de Francfort, et non à un gouvernement qui n'a que du mépris pour les représentants de la nation, et qui manifeste chaque jour davantage ses tendances réactionnaires.

Le principal obstacle aux desseins ambitieux de la Prusse devrait, à ce qu'il semble, venir de l'Autriche, et, en effet, nous avons déjà annoncé que M. de Mensdorff avait décliné les propositions contenues dans la dépêche du 21 février ; mais il y a à Vienne, deux partis, deux influences qui se neutralisent et empêchent le cabinet autrichien de prendre une attitude aussi décidée qu'il conviendrait à une puissance de premier ordre. Le parti de la cour, l'entourage immédiat de l'empereur, et probablement l'empereur lui-même, imbus d'opinions réactionnaires et rêvant toujours la résurrection de la Sainte-Alliance, feraient volontiers à la Prusse toutes les concessions pour conserver sa précieuse amitié ; ils consentiraient même à ce qu'elle s'annexât tout à fait les duchés, dans l'espérance qu'en retour elle leur accorderait quelque compensation pécuniaire ou territoriale, une dizaine de millions, ou mieux encore, un morceau de la Silésie. Le parti constitutionnel, au contraire, les amis de M. de Schmerling et la majorité du Reichsrath, voudraient s'opposer énergiquement aux visées de M. de Bismark, et défendre contre lui l'indépendance du Schleswig-Holstein. Si ce dernier parti venait à triompher dans les conseils du gouvernement autrichien, il est fort probable que le cabinet de Berlin ne renoncerait pas pour cela à ses projets, et qu'au risque de rompre complétement avec son allié, il persisterait à imposer au futur souverain des duchés les conditions dont nous avons parlé plus haut ; peut-être même pousserait-il l'audace jusqu'à s'annexer purement et simplement les duchés ; mais s'il prenait jamais une pareille résolution, il ne devrait pas se dissimuler qu'il se créerait, sinon immédiatement, du moins pour l'avenir, de graves dangers, et que, s'il ne s'empressait pas de s'as-

surer — à un prix qui lui semblerait probablement fort élevé — une puissante alliance, il courrait grand risque de se trouver au premier jour isolé en Europe, et exposé aux plus terribles représailles. Rien ne fait prévoir, du reste, que l'Autriche soit disposée à pousser la Prusse par ses résistances, dans une voie aussi périlleuse, et ce qui s'est passé dans ces derniers temps au sein de la Diète germanique prouve que le cabinet de Vienne fait toujours le plus grand cas de l'amitié de M. de Bismark. La noble assemblée étant convenue, après de longues délibérations, que la Saxe et la Bavière demanderaient l'installation du duc d'Augustenbourg dans le Holstein et dans le Lauenbourg, le gouvernement autrichien a fait savoir à Berlin que, si la Prusse votait contre cette proposition, quand elle serait faite au sein de la Diète, il se verrait lui-même obligé de voter pour; mais que si la Prusse voulait promettre de s'abstenir, il s'abstiendrait également; l'Autriche pouvait-elle montrer plus de condescendance pour la Prusse, et abandonner plus complétement la cause des Etats secondaires qu'elle s'était, croyait-on, engagée à défendre?

Comment, du reste, le cabinet de Vienne prendrait-il une attitude bien énergique, quand il est toujours aux prises avec les mêmes difficultés financières, et que les efforts combinés du ministère et du Reichsrath ne parviennent pas à combler le déficit? M. de Schmerling, qui était arrivé au pouvoir il y a trois ans, plein de confiance dans l'avenir de son pays et dans l'influence régénératrice des institutions constitutionnelles, commence à se décourager, si nous en jugeons par le discours qu'il a prononcé dans la Chambre des députés, lors de la clôture de la discussion générale du budget. L'opposition qu'il a rencontrée depuis quelque temps dans l'assemblée qui lui avait été d'abord si dévouée, paraît l'avoir aigri; il commence à douter du succès de son œuvre et à craindre que l'Autriche ne soit pas encore mûre pour le régime parlementaire. Ses théories, d'ailleurs, sur le système représentatif diffèrent beaucoup de celles que M. Thiers développait avant-hier au Palais-Bourbon. Il est bien loin d'admettre que les ministres doivent toujours descendre du pouvoir au premier vote défavorable de la Chambre; il a même déclaré de la manière la plus formelle qu'il se regardait avant tout comme le serviteur de la couronne, et que, s'il était responsable de ses actes, c'était d'abord envers sa conscience et ensuite envers son souverain. M. de Bismark, de son côté, a plus d'une fois, dans des occasions solennelles, formulé des principes semblables; il les applique même avec une constance et une énergie auxquelles nous avons souvent rendu justice. Et cependant, on nous assure qu'à Berlin, comme à Vienne, les institutions constitutionnelles fleurissent; il faut avouer alors que la manière de les interpréter diffère singulièrement selon les pays, ou — ce qui serait peut-être plus exact — suivant que ceux qui les expliquent siégent dans les rangs de l'opposition ou sur le banc des ministres.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

L'HISTOIRE

DE

JULES CÉSAR

Histoire de Jules César, t. Ier. Paris, Plon. 1865.

La publication de l'*Histoire de Jules César* est plus qu'un événement littéraire. Le patricien qui releva à Rome le parti populaire vaincu, le général qui rattacha au monde latin la grande province de l'Occident, l'homme d'Etat qui transforma le gouvernement de sa patrie, ce lumineux et puissant génie a légué à la postérité, avec le souvenir de ses actes, des problèmes capables d'exercer les plus hautes intelligences et d'agiter encore les consciences après dix-huit siècles. Ces problèmes sont d'un tel ordre, ils pénètrent si profondément dans la vie même des peuples, qu'ils semblent relever plutôt de l'expérience de l'homme politique que des recherches de l'érudit. Pour les discerner, il suffit d'une étude attentive des sources d'information ; il faut plus pour les résoudre.

Voici un livre où ces sources d'information sont épuisées et où ce «*plus*» ne saurait manquer. Il ne porte pas de nom d'auteur, mais on sait de quelle main il nous vient, et, à défaut même de la signature placée au bas de la préface, la teneur seule des pensées exprimées à ce début de l'œuvre déclarerait assez qu'elles sortent d'un esprit souverain et impérial. Je ne parle pas uniquement des dernières sentences, dont l'accent vibrant a si fortement retenti. La fin de la

préface, à partir du paragraphe : « Ce qui précède montre assez le but que je me propose en écrivant cette histoire, » fait pour ainsi dire partie de la signature. Ces idées étaient si naturellement appelées par le nom de Napoléon, qu'en ne les énonçant pas, l'auteur eût paru dissimuler sa personne; mais ce ne sont point de celles qu'on discute, et nous nous arrêterons de préférence a la théorie morale et historique, qui est l'âme même de la préface.

L'Empereur, après avoir assigné à l'histoire comme son but essentiel, la vérité, se demande quel est le moyen d'y atteindre au milieu de tant de témoignages divers et souvent contradictoires. C'est, pense-t-il, d'aller tout d'abord au fait général qui, dans la vie d'un homme, à une époque décisive de la vie d'un peuple, domine tous les autres. Ce fait prédominant, il existe toujours, et il n'est même pas difficile de le reconnaître; ce qui est difficile, c'est d'établir son rapport avec les mille incidents dont se compose la vie ordinaire d'un homme ou d'un peuple. « Un grand effet, dit-il, est toujours dû à une grande cause, jamais à une petite. » Là, par conséquent, où s'est produit un grand effet, on est assuré de trouver une grande cause, et, du moment qu'on a saisi cet élément, on est préservé de l'erreur commune, qui consiste à chercher dans une multitude de faits secondaires ou insignifiants l'explication des grands événements qui ont changé la face du monde.

Posée dans ces termes, cette théorie trouvera peu de contradicteurs sérieux. Ils ne sont pas nombreux de notre temps ceux qui répéteraient la boutade sceptique de Pascal à propos de César lui-même et de Cléopâtre. Le sévère railleur contemplait les choses d'une hauteur qui ne lui permettait guère de discerner ce que nous appelons grand de ce que nous appelons petit. Les deux termes, quand il s'agissait des œuvres de l'homme, lui semblaient synonymes. Nous ne sommes pas au niveau de cet altier dédain, et il faut reconnaître qu'à notre point de vue il y a des choses petites et des choses grandes, et qu'à celles-ci seules l'histoire doit sa principale attention. Mais, et nous touchons ici au point délicat, les grandes choses supposent-elles les grands hommes? En d'autres termes, il peut se faire que les événements se lient si étroitement l'un à l'autre, que leur suite soit pour ainsi dire forcée et ne réclame nullement l'intervention de génies supérieurs. Cette supériorité ne tiendrait-elle pas à une illusion d'optique? Ces génies nous dominent, soit; mais leurs pieds touchent le sol, et leur tête, parce qu'elle dépasse là nôtre, n'est point pour cela dans le ciel. Ils sont devant nous, sans doute; mais nous mènent-ils ou les poussons-nous? Ou plutôt ne sommes-nous pas tous emportés par le même mouvement? Les événements composent la vie de tous; ne

sont-ils pas l'œuvre de tous? C'est de la démocratie en histoire.

L'historien de César, généralement favorable à la démocratie, est ici aristocrate. « Quoi de plus faux, dit-il, que de ne pas reconnaître la prééminence de ces êtres privilégiés qui apparaissent de temps à autre dans l'histoire comme des phares lumineux, dissipant les ténèbres de leur époque et éclairant l'avenir? » Cette image n'est point une élégance de style, c'est comme une clarté qui, tombant en plein sur la pensée, la met dans tout son jour, et permet d'en vérifier immédiatement la justesse ou la fausseté. Puisque les grands hommes sont des phares, on doit les reconnaître à la lumière qu'ils projettent : si, venus à une époque de trouble et de confusion, ils ont vu clair là où autour d'eux les regards les plus perçants se fatiguaient en vain à sonder les ténèbres; si, là où tout le monde s'égarait, ils ont trouvé le vrai chemin, et s'ils y ont entraîné leurs contemporains jusque-là dévoyés; si, quand les sages et les prudents, effrayés de tant d'obstacles, se retournaient vers le passé et en cherchaient à tâtons la route déjà détruite, ils ont ouvert la voie de l'avenir, nous les appelons grands, et nous leur rendons moins un honneur que nous ne constatons un fait en les nommant les maîtres et les conducteurs des nations.

Qu'il y ait de tels hommes, ceux-là seuls le nieront qui ne voient dans les annales de l'humanité qu'un enchaînement d'événements nécessaires. Que César soit un de ces êtres privilégiés, qui l'oserait contester? C'est bien assez faire pour la gloire des génies de cet ordre qui l'ont précédé ou suivi, que de laisser douteuse la question s'il n'est pas le plus grand de tous. Chez aucun, on ne voit plus nettement marqué le signe auquel son historien reconnaît la vraie grandeur : avoir remis l'ordre dans la confusion et avoir trouvé à un problème en apparence inextricable la solution définitive, celle que l'avenir devait adopter.

Cette solution, on le sait, consista à joindre à la souveraineté du peuple et à l'autorité du sénat un pouvoir suprême qui les dirigeât et les dominât; ce fut par le fait la substitution de la monarchie à la république. Nous dirons tout à l'heure quelles circonstances menèrent les Romains à cette fin, que nous n'aurons point à examiner puisqu'elle n'est pas racontée dans ce premier volume; il nous suffira d'établir ici que le dénoûment fut bien celui que réclamait le monde romain. César trouva bien la vraie route. Pour s'en convaincre, il ne faut que voir où étaient allés ceux qui en avaient voulu prendre une autre.

La vieille constitution romaine ne pouvait plus subsister, non qu'elle ne fût excellente en soi, mais parce que le temps l'avait dégradée; et que, faite pour une commune de quatre à cinq cent mille

âmes, elle ne convenait pas à un empire de cinquante millions d'hommes. Les plus zélés conservateurs pouvaient la vénérer et l'admirer en théorie, ils ne pouvaient pas s'empêcher de reconnaître, à l'usage, qu'elle fonctionnait d'une manière déplorable. Aussi, les idées de réforme étaient-elles dans tous les esprits. Mais si on s'accordait sur la gravité du mal, on différait beaucoup sur la nature du remède. Le parti populaire reprochait aux institutions publiques de ne pas assurer aux plébéiens une part suffisante dans le gouvernement, de ne pas ouvrir assez largement aux Italiens l'entrée de la cité, enfin, de ne pas protéger les provinces contre les exactions et les cruautés des magistrats romains. Le parti sénatorial, au contraire, croyait que tout le mal venait des concessions faites aux plébéiens, aux alliés, et qu'on ne retrouverait le bon ordre qu'en revenant à la pure constitution qui régissait leurs aïeux du temps de la lutte contre Pyrrhus ou dans les deux premières guerres puniques. Ce rêve obstiné du parti des honnêtes gens, il leur fut donné de le voir réalisé. Un homme inférieur à César, mais à César seul, Sylla, qu'un caractère emporté et vindicatif poussait à tout entreprendre, à qui la victoire permit de tout oser, abattit par le fer le parti populaire à Rome et ses auxiliaires italiens. Aucun scrupule d'humanité ne l'arrêta. Il trouvait, au contraire, dans cette immense immolation de tous ses adversaires, une ivresse étrange, qui plaisait à son cœur blasé sur les plaisirs. Mais dans ce patricien débauché et féroce, il y avait pourtant un homme d'Etat sérieux, dévoué à son ordre, dévoué aux vieilles institutions. Il s'appliqua donc sans obstacles, car il les avait tous brisés et avec toute la force d'un pouvoir absolu, à la reconstruction de la république sénatoriale. Puis, son œuvre achevée, avec un respect magnanime pour la liberté qu'il venait de restaurer, avec un superbe dédain pour les intérêts de sa famille, il déposa l'autorité suprême et redevint simple citoyen. Il y a bien de la grandeur dans cette conduite. Mais la grandeur personnelle de Sylla ne fait que mieux mettre en relief la caducité de son œuvre. Il mourut quelques mois après avoir quitté la dictature, et à peine était-il mort que l'édifice élevé au prix de tant d'efforts et cimenté de tant de sang s'écroulait pierre à pierre, écrasant de ses ruines ceux qui avaient pensé s'en faire un abri.

César prit un parti contraire. Au lieu de relever péniblement l'édifice du passé, il en construisit un nouveau, sous lequel, pendant plus de quatre siècles, devait s'abriter tout le monde civilisé. Il n'eut pas besoin de recourir aux violents moyens de Sylla. Le sang qui coula fut répandu dans un grand duel à armes égales. Quand la fortune eut décidé, le vainqueur n'usa ni des proscriptions,

ni des confiscations ; ce fut par les lois qu'il voulut achever l'œuvre. Il succomba sans l'avoir terminée, mais elle lui survécut, et par sa durée elle proclama le génie de l'ouvrier mort à la tâche.

Il ne s'agit point ici de ces succès éphémères qui peuvent couronner même une entreprise coupable et folle ; à ce compte, Sylla aurait réussi, César aurait échoué ; il s'agit de cette longue durée qui est la meilleure et la seule garantie d'une œuvre.

César a obtenu du temps cette consécration suprême. Son nouvel historien peut revendiquer légitimement pour lui le titre d'élu de la Providence. C'est un honneur qu'on ne refusera pas au fondateur de l'empire, si on se place au point de vue des théologiens ou annalistes chrétiens qui, depuis saint Augustin et Orose jusqu'à Bossuet, ont vu dans la suite des affaires humaines le gouvernement même de Dieu. Ceux qui s'attachent aux faits positifs et ne veulent pas aller au delà reconnaîtront au moins dans la révolution opérée par Jules César une œuvre d'une telle portée, qu'elle dépasse évidemment le cercle habituel des choses humaines.

On nous permettra d'indiquer ici bien nettement ce que nous entendons par la portée de l'œuvre de César. Nous croyons que, sans l'intervention de ce grand homme, le monde romain se serait dissous, et que la dissolution du monde romain aurait entraîné la ruine de la civilisation occidentale, de cette civilisation qui forme le fonds de nos connaissances, de nos idées et de nos mœurs, par laquelle, en un mot, nous vivons et nous sommes.

C'est une coutume de notre temps de parler de l'humanité progressive, ou du progrès de l'humanité, ou plus simplement du progrès. On dirait que le genre humain n'est qu'un grand être collectif qui s'est progressivement développé depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, et qui doit continuer de se développer ainsi indéfiniment. L'histoire ne nous montre rien de pareil. A vrai dire, l'histoire ne connaît pas cet être de raison qu'on appelle l'humanité ; elle connait des races humaines douées des aptitudes les plus diverses et les plus inégales. Les unes paraissent incapables de s'élever, de leur propre mouvement, au-dessus des besoins et des satisfactions de la vie animale; on parviendrait peut-être à les élever un peu comme on élève des animaux domestiques, mais par elles-mêmes elles passeraient des milliers d'années sur la terre sans franchir le cercle étroit que la nature leur a tracé. D'autres races iront plus loin; elles iront même fort loin dans les perfectionnements matériels, mais comme elles manquent d'idéal religieux, moral, politique, elles s'arrêteront, elles aussi, à une limite infranchissable, et tous les efforts qu'on tentera pour la leur faire dépasser ne donneront que des résultats illusoires. D'autres enfin, douées éminemment du

sens religieux, mais manquant du sens politique, atteindront vite à un type de civilisation simple et noble, mais peu flexible, peu propre à changer et à se perfectionner; elles accueilleront avec dédain et colère toutes nos tentatives pour les associer aux progrès de la civilisation. Où est le progrès chez le nègre, chez le Chinois, chez l'Arabe? Il y sera si nous l'y mettons, et il y restera si nous l'y maintenons de force; mais qu'il s'y développe spontanément, c'est ce que je ne croirai que sur bonnes preuves, et, jusqu'ici, les preuves n'abondent pas. Bien loin que l'idée de progrès soit naturelle à ces races, elle leur est parfaitement inintelligible. C'est une idée qui est née dans notre race, et qui, comme toutes les idées, n'est que la généralisation d'un fait. Ce fait, le voici : La civilisation créée par les Hellènes, il y a environ trois mille ans, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sans aucune interruption, quoiqu'avec quelques intervalles de ralentissement et d'obscurité, s'accroissant sans cesse, s'étendant des Hellènes aux peuples italiques, des peuples italiques aux Celtes et aux Germains, atteignant enfin les Slaves, qu'elle n'a pas encore complétement conquis, et formant ce milieu intellectuel et moral commun aux peuples de l'Europe ou d'origine européenne, et qu'on peut appeler la civilisation occidentale. Cette civilisation, sauf un petit nombre d'exceptions faciles à expliquer, ne s'est propagée jusqu'ici que parmi les peuples de race indo-germanique; peut-elle s'étendre à d'autres races? C'est un problème que l'avenir résoudra. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette civilisation, et dans celle-ci seulement, que le progrès existe; sans prétendre qu'il soit indéfini, on peut croire qu'il n'est pas encore près de son terme.

Nous avons insisté un peu longuement sur cette idée parce qu'elle s'éloigne de la théorie généralement admise, et qu'elle est un de nos motifs d'admiration pour César. En effet, si le progrès est un attribut nécessaire de l'humanité, si celle-ci progresse naturellement et fatalement, elle n'a nul besoin de grands hommes et de grands peuples. Les Hellènes et les Romains, les Périclès et les César, ne sont que de brillantes inutilités, aussi bien que les Homère et les Dante, ou plutôt ce sont des idoles que nous nous fabriquons à nous-mêmes, ne nous doutant pas que l'humanité va de soi, sans aucune assistance de forces qui la mènent ou de lumières qui l'éclairent. Si au contraire la civilisation telle que nous la possédons et la comprenons, et sans laquelle nous avons peine à comprendre l'existence, si cette civilisation est le produit libre de l'activité d'un peuple, si elle a été défendue, propagée par les travaux héroïques d'un autre peuple; si des hommes privilégiés l'ont protégée et accrue, à ces peuples et à ces hommes nous devons une pieuse reconnaissance. Le culte que nous payons aux héros, nos ancêtres, n'est pas une basse idolâtrie,

c'est un juste hommage, et la meilleure preuve que nous gardons le sentiment de notre noblesse et des splendides priviléges de notre race.

César fut un de ces « héros. » La préface de son histoire l'affirme, et elle n'affirme rien que le livre ne prouve.

César détermina dans la constitution de son pays un changement définitif; on ne comprendrait ni les motifs, ni la légitimité de cette révolution, si on ne se rendait compte des institutions sous lesquelles la république avait grandi et des altérations que le temps leur avait fait subir. Cette histoire constitutionnelle de Rome était l'introduction obligée de la vie de César. Le nouvel historien ne pouvait l'omettre. Il l'a traitée avec des développements qui n'ont rien d'excessif, et de la manière qui convient le mieux au sujet. Elle forme le premier des deux livres dont se compose ce volume, et se divise en six chapitres : *Rome sous les rois ; Etablissement de la république consulaire; Conquête de l'Italie; Prospérité du bassin de la Méditerranée avant les guerres puniques; Guerres puniques, de Macédoine et d'Asie ; les Gracques, Marius et Sylla.*

Une histoire de Rome, depuis ses origines jusqu'à la mort de Sylla, n'est pas, il s'en faut, une chose aussi simple qu'on le croirait. Les Romains avaient fait de grandes choses avant de songer à les écrire, et ils avaient déjà préparé une matière immortelle à l'histoire lorsqu'ils ignoraient encore ce que c'est que l'histoire. Les Grecs le leur apprirent. Avec beaucoup de traditions et quelques archives privées et publiques, ils leur fabriquèrent un corps d'histoire fort embelli par la flatterie et la rhétorique, et que les auteurs latins arrangèrent à leur tour sans plus de souci de la réalité, jusqu'à ce que Tite-Live lui donnât la forme qu'il garde encore aujourd'hui. Ce que cette histoire de convention renferme de vrai, nous l'ignorerons toujours ; nous n'en pouvons rien dire d'assuré, sinon qu'elle représente assez fidèlement l'idée que les Romains se faisaient de leur obscur passé quand ils entrèrent dans le cercle lumineux de la civilisation grecque. Essayer de dégager la vérité de son enveloppe de fictions est une entreprise qui ne manque pas de grandeur, puisqu'elle a tenté un homme de génie comme Niebuhr; mais, après l'épreuve faite, on peut affirmer qu'elle est désespérée. L'histoire romaine ne commence réellement qu'à l'expédition de Pyrrhus, un peu moins de trois siècles avant l'ère chrétienne. Personne ne doute que derrière cette date il n'y eût un passé rempli de mâles vertus et d'héroïques travaux ; seulement l'historien leur avait manqué, comme le poète sacré avait manqué aux héros qui vécurent avant Agamemnon.

Quand Rome se trouva, par la guerre, mise en contact avec la ci-

vilisation hellénique, elle était déjà maîtresse d'une grande partie de l'Italie. Plusieurs siècles de luttes continuelles lui avaient été nécessaires pour accomplir cette conquête ; mais les monotones détails de cette interminable série d'expéditions ne nous offrent aujourd'hui qu'un médiocre attrait; c'est une *Iliade* sans Homère. Nous nous intéressons beaucoup plus à l'origine et aux progrès des institutions qui lui permirent de conquérir le monde et la préparèrent à le gouverner.

Au moment où les soldats de Pyrrhus, apportant la guerre et la civilisation, débarquèrent dans le port de Tarente, deux siècles et demi avant la chute de la république, Rome possédait des institutions politiques assez analogues à la démocratie athénienne, mais bien supérieures parce que les éléments conservateurs s'y trouvaient plus nombreux sans que le principe d'activité y fût moindre. Les magistratures étaient électives et annuelles ; au-dessus de ces fonctions transitoires se trouvait le grand conseil exécutif, le sénat, en partie héréditaire puisqu'il suffisait, pour pouvoir y être admis, d'appartenir à une famille sénatoriale, en partie électif, puisque les hautes magistratures électives y menaient de droit : combinaison excellente, qui donnait à ce corps de la stabilité sans l'asservir aux intérêts exclusifs d'une classe, et le rajeunissait sans cesse en lui laissant ses antiques traditions. Constamment recruté dans les plébéiens, le sénat ne pouvait pas être hostile à cet ordre. D'ailleurs il n'y avait point à Rome de ces absurdes distinctions de caste que l'on a remarquées dans certains Etats modernes, où la noblesse, dénuée de tout sens politique, avait remplacé par l'orgueil les qualités qui lui manquaient. Si l'on excepte quelques fonctions religieuses, les plébéiens étaient admissibles à toutes les dignités et ils avaient exclusivement pour eux une des plus importantes magistratures, le tribunat. Egaux en droits politiques, les patriciens et les plébéiens s'unissaient fréquemment par des mariages. Un jour, le premier des patriciens, Scipion l'Africain, causant avec ses collègues du sénat sur le choix d'un mari pour sa fille, tous tombèrent d'accord qu'il la devait donner au plébéien Sempronius Gracchus, et ce fut ainsi que le vainqueur d'Annibal se trouva le grand-père de ces deux révolutionnaires, Tibérius et Caïus Gracchus.

L'union des deux ordres fit la grandeur de Rome. Nous disons l'union et non pas la confusion. Il importe sans doute au bien public que les diverses classes d'une nation concourent au même but ; il n'importe pas moins qu'elles aient des intérêts particuliers et des droits distincts. Les priviléges seuls sont vaillamment défendus. Le droit commun est une chose abstraite qui, n'étant la propriété particulière de personne, est facilement abandonnée par tout le monde.

On ne fait pas aussi bon marché d'un privilége. Sur ce terrain, la lutte est sérieuse, parce qu'on sait ce que rapportera la victoire, ce que coûtera la défaite. L'histoire romaine est remplie de ces luttes des patriciens et des plébéiens, avant qu'ils en vinssent à l'entente que nous admirons du temps de Pyrrhus et des guerres puniques; c'est une noble histoire, bien digne des méditations de l'homme d'Etat.

L'Empereur, en fixant si longtemps ses regards sur ces grandes annales, a dû y saisir plus d'un trait essentiel qui avait échappé aux érudits; seulement la nouveauté de ses vues risque ici de disparaître sous la simplicité de l'exposition. Il y a bien des choses neuves dans le premier livre de l'*Histoire de César;* il n'y a pas un seul paradoxe. D'abord l'auteur a écarté tous les problèmes relatifs aux origines légendaires de Rome; il a pensé que, sur ce point, nous ne pouvions pas en savoir plus que Tite-Live, et que les chances d'erreur étaient moindres à suivre le récit du contemporain d'Auguste qu'à s'attacher aux hypothèses de Niebuhr et de ses disciples. Cette décision nous paraît parfaitement légitime. La poétique construction de Niebuhr est si incertaine, qu'elle se dérobe chaque fois qu'on veut s'appuyer sur elle : admirable de loin, mais échappant aux mains qui veulent l'étreindre, comme les ombres des champs Elysées; l'histoire de Tite-Live, au contraire, est une statue de bronze, solide et immuable : si ce n'est Rome, c'est l'idéal de Rome.

Devant cette grande image, il est permis de raisonner, et si les considérations se tiennent dans une sage généralité, on peut être assuré qu'elles ne porteront pas à faux. C'est ainsi que l'a entendu l'historien de César. Si l'on voulait caractériser d'un mot cette première partie de l'ouvrage, on dirait que c'est du Montesquieu : du Montesquieu avec les preuves à l'appui, avec un souci plus constant des faits, plus de recherches et de critique, et aussi à un point de vue différent. Où l'un est sénatorial et conservateur, l'autre incline vers les réformes, vers l'extension libérale des droits politiques au plus grand nombre (le réformateur ici, ce n'est pas Montesquieu); du reste, la méthode est la même. Sans s'arrêter « au récit plus ou moins fabuleux de la fondation de Rome, » l'Empereur marque très nettement le point de départ de ce grand phénomène politique qu'on appelle le monde romain : « La société romaine, née probablement d'anciennes transformations sociales, se composait, dès les premiers temps, d'un certain nombre d'agrégations appelées *gentes*, formées des familles conquérantes, et ayant quelques rapports avec les clans d'Ecosse ou les tribus arabes. Les chefs de ces familles (*patres familias*) et leurs membres (*patricii*) étaient unis entre eux, non-seulement par la parenté, mais encore par des liens politiques

et religieux. De là une noblesse héréditaire, ayant pour marques distinctives le nom de famille, des costumes particuliers, et les images en cire des aïeux (*jus imaginum*). Les plébéiens, race peut-être antérieurement soumise, se trouvaient, à l'égard de la race dominante, dans la même situation que les Anglo-Saxons à l'égard des Normands, au XI[e] siècle, après l'invasion de l'Angleterre. C'étaient, en général, des agriculteurs exclus, à l'origine, de toute charge militaire et de tous les emplois. »

Ainsi, voilà la double base sur laquelle va se fonder la cité romaine : les patriciens et les plébéiens dans les rapports de conquérants et de conquis. Remarquez combien cette assimilation des *gentes* romaines avec les clans d'Ecosse et les Normands, et des plébéiens avec les Anglo-Saxons (on dirait aussi bien avec les Gallo-Romains de la France), éclaire immédiatement ces origines de Rome, en nous reportant à nos propres origines, à un état social qui nous est bien connu. Nous n'avons, dès lors, aucune peine à comprendre le caractère de la première révolution accomplie dans l'enceinte des sept collines ; nous savons d'avance que ce sera l'émancipation des communes ou la grande charte de Rome. Telle fut, en effet, la constitution de Servius Tullius, c'est-à-dire l'entrée des plébéiens dans la milice (notre affranchissement des communes ne fut guère autre chose que la formation d'une milice communale). L'admission des plébéiens amena forcément une organisation nouvelle de la milice, qui, jusque-là, s'était composée de curies, véritables clans féodaux ; elle se composa désormais de centuries, sortes de bataillons de garde nationale d'où l'on tirait la milice mobile qui allait guerroyer contre les peuples voisins. Rome n'avait ni armée permanente, ni troupes soldées. Le service militaire, constituant une charge assez lourde, portait principalement sur les riches, et les droits politiques étaient en proportion des charges militaires. La première classe, qui fournissait à elle seule plus de la moitié des bataillons de la milice, avait aussi, dans les élections, plus de suffrages à elle seule que les cinq autres classes, ce qui semble assez juste, puisque les magistratures n'étaient guère, à cette époque, que des grades dans la milice.

Une révolution en amène presque toujours une autre. L'affranchissement des communes sous Servius Tullius fut suivi de près de l'abolition de la magistrature viagère qu'on appelait royauté, et de son remplacement par le consulat, magistrature annuelle. « Cette transformation, dit l'historien de César, est évidemment l'œuvre de l'aristocratie. » Il est certain que les patriciens en profitèrent les premiers, parce que seuls ils se trouvèrent assez fortement organisés pour en recueillir immédiatement les avantages ; cependant, je doute

que la révolution fût aristocratique dans son principe ; elle me paraît la conséquence naturelle du système électoral appliqué dans la milice depuis la charte de Servius Tullius.

L'expulsion des rois, l'établissement de la république consulaire ont inspiré à l'historien de César de belles pages, belles sans nul apprêt littéraire, par la solidité et l'élévation de la pensée, par la plénitude du sens politique. Nous voulons en détacher ici quelque chose, quoiqu'il soit difficile de tailler des morceaux dans cette trame serrée où tout se tient; mais ce ne serait pas rendre justice à l'auguste auteur que de ne pas recueillir textuellement ses pensées sur ces grandes questions historiques.

Les rois sont expulsés de Rome. Ils disparaissent parce que leur mission est accomplie. Il existe, on le dirait, dans l'ordre moral ainsi que dans l'ordre physique, une loi suprême qui assigne aux institutions, comme à certains êtres, une limite fatale, marquée par le terme de leur utilité. Tant que ce terme providentiel n'est pas arrivé, rien d'opposé ne prévaut : les complots, les révoltes, tout échoue contre la force irrésistible qui maintient ce qu'on voudrait renverser ; mais si, au contraire, un état de choses, inébranlable en apparence, cesse d'être utile aux progrès de l'humanité, alors ni l'empire des traditions, ni le courage, ni le souvenir d'un passé glorieux, ne peuvent retarder d'un jour la chute décidée.

La civilisation semble avoir été transportée de la Grèce en Italie pour y créer un immense foyer d'où elle pût se répandre dans le monde entier. Dès lors, le génie de la force et de l'organisation devait nécessairement présider aux premiers temps de Rome. C'est ce qui arriva sous les rois, et, tant que leur tâche ne fut pas accomplie, ils triomphèrent de tous les obstacles..... Mais, une fois le moment venu où ils cessent d'être indispensables, le plus simple accident les précipite.....

Ce coin de terre, situé au bord du Tibre, et prédestiné à l'empire du monde, renfermait en lui, on le voit, des germes féconds qui demandaient une expansion rapide. Elle ne pouvait s'effectuer que par l'indépendance absolue de la classe la plus éclairée. s'emparant à son profit de toutes les prérogatives de la royauté. Le régime aristocratique a cet avantage sur la monarchie, qu'il est plus immuable dans sa durée, plus constant dans ses desseins, plus fidèle aux traditions, et qu'il peut tout oser, parce que là où un grand nombre se partage la responsabilité, personne n'est individuellement responsable. Rome, avec ses limites resserrées, n'avait plus besoin de la concentration de l'autorité dans une seule main, mais il lui fallait un nouvel ordre de choses qui donnât aux grands le libre accès au pouvoir suprême, et secondât, par l'appât des honneurs, le développement des facultés de chacun. L'important était de créer une race d'hommes d'élite qui, se succédant avec les mêmes principes et les mêmes vertus, perpétuassent de génération en génération le système le plus capable d'assurer la grandeur de la patrie. La chute de la royauté fut donc un événement favorable au développement de Rome.

Si on osait troubler par une critique le plaisir que donnent de pareilles pages, on noterait les termes *fatal*, *destin*, *prédestiné*, qui sembleraient indiquer que l'auteur ne voit dans le développement de l'histoire qu'un enchaînement nécessaire de causes et d'effets, et dont un lecteur superficiel pourrait s'autoriser pour conclure que le livre est écrit dans une idée fataliste. Nous pensons qu'il n'en est rien, et que, pour le prétendre, il faut prêter aux expressions citées plus haut un sens outré, contre lequel proteste le livre entier. Si les choses s'enchaînent de telle sorte, que celle qui précède détermine fatalement celle qui suit, l'initiative personnelle n'est qu'une illusion, les grands hommes ne sont que de vaines apparences. Or, on le sait déjà, l'historien de César ne tient pas si peu de compte de l'initiative individuelle, et ne réduit pas à un pompeux néant le rôle des grands hommes. Lui qui a si fièrement proclamé dans sa préface la mission des « êtres privilégiés » ne saurait être d'avis que les hommes et les sociétés vont fatalement au but marqué, comme les corps physiques gravitent fatalement vers leur centre d'attraction. *Destin* s'entend donc ici de cette nécessité extérieure qui se manifeste en effet dans la suite des choses humaines, et qui, tour à tour, enveloppe ou laisse percer l'effort des volontés libres. C'est dans ce sens qu'un des plus éminents esprits de notre époque a dit : « La nécessité est le ministre de la Providence. »

L'effort des volontés libres est si nettement marqué dans les annales romaines que, le voulût-on nier ailleurs, on devrait l'admettre ici. Ces deux peuples, avec leurs droits distincts, enfermés dans une même cité, luttèrent l'un contre l'autre d'une manière infatigable, pour se mettre en équilibre, sans que jamais la lutte dégénérât en un brutal bouleversement : admirables par leur ténacité, les uns dans la résistance, les autres dans l'attaque, plus admirables pour n'avoir poussé ni la résistance ni l'attaque au delà de ce qui était juste. Evidemment dans cette grande Rome des patriciens et des plébéiens, nous n'avons point affaire à ces forces aveugles qui renversent tout et s'affaissent inertes sur les ruines qu'elles ont faites, mais à des agents libres qui savent ce qu'ils veulent et le veulent fortement.

Les luttes intérieures qui amenèrent les plébéiens à une égalité politique à peu près complète avec les patriciens durèrent deux siècles, pendant lesquels la cité fit de médiocres progrès au dehors ; mais quand la législation licinienne, la seconde grande charte de Rome, eut cimenté l'union des deux ordres, les Romains, en moins d'un siècle, parvinrent à se rattacher par la conquête, à titre d'alliés et de sujets, tous les peuples de la Péninsule, depuis le détroit de Messine jusqu'au Pô. Cette sorte de confédération italienne, sous la

suprématie romaine, est exposée dans cet ouvrage avec une clarté parfaite. L'auteur pense que « la nationalité italiote se trouva peu à peu constituée au moyen de cette centralisation politique, sans laquelle les différentes peuplades se seraient affaiblies mutuellement par des guerres intestines, plus ruineuses que les guerres étrangères, et l'Italie eût été hors d'état de résister à la double étreinte des Gaulois et des Carthaginois. » Il l'approuve donc comme « forme transitoire. » Mais il pense aussi qu'en maintenant trop longtemps l'inégalité entre elle et ses sujets, Rome commit une grave faute, qu'elle devait chèrement payer. « Le droit de cité étendu à tous les Italiotes en temps utile eût donné à la République une nouvelle force; mais un refus opiniâtre devint la cause de la révolution commencée par les Gracques, continuée par Marius, étouffée momentanément par Sylla, et achevée par César. »

Rome n'en était pas encore là au commencement du III[e] siècle avant Jésus-Christ. Maîtresse des peuples italiens, victorieuse de Pyrrhus, elle se trouvait en présence des nations répandues à l'orient et au midi sur le rivage de la Méditerranée. Un monde nouveau s'offrait à sa conquête, un monde où s'étaient entassées toutes les richesses et toutes les magnificences de l'antiquité. Il faut en voir le tableau dans l'*Histoire de César*. En rassemblant un grand nombre de faits, en les poussant au dernier point d'exactitude et de précision, en les groupant avec art, l'auteur a su, sans que l'imagination s'en mêlât, sans aucun artifice littéraire, nous faire connaître ce monde aujourd'hui éteint, qui remplissait de sa puissance et de son éclat le bassin de la Méditerranée. La Grèce, quoique politiquement déchue, gardait quelques restes de puissance militaire, et n'avait rien perdu de sa splendeur extérieure; Corinthe étalait toujours les opulents produits du commerce; Athènes montrait encore intacts les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès. La Macédoine avait une armée imposante par le souvenir d'Alexandre. L'Asie Mineure passait pour le plus riche pays du monde. L'empire de Syrie déployait la civilisation grecque multipliée par le faste oriental. C'était aussi la Grèce et l'Orient qui se réunissaient pour former en Egypte la civilisation presque fabuleuse des Ptolémées. Mais tout cédait à Carthage, avec son immense population, son prodigieux commerce, ses armées de mercenaires et ses cinq cents vaisseaux. On comprend qu'après avoir tracé ce magnifique tableau, non avec de fausses couleurs, mais avec des traits empruntés aux auteurs anciens les plus sûrs, l'historien laisse échapper ces paroles, d'un puissant effet dans leur simplicité : « Le souvenir d'une telle grandeur inspire un vœu bien naturel, c'est que désormais la jalousie des grandes puissances n'empêche plus l'Orient de secouer la pous-

sière de vingt siècles, et de renaître à la vie et à la civilisation. »

Ce vœu, venant d'un grand souverain, a une valeur sur laquelle il serait superflu d'insister. Le regret qui l'a inspiré est naturel; s'il allait cependant jusqu'à mettre en cause la légitimité et, osons le dire, le bienfait général de la conquête romaine, il nous semblerait excessif. Exceptez la Grèce, qui avait d'ailleurs intérêt à se séparer du tourbillon asiatico-hellénique pour se rattacher à l'Occident, et qui, « prise, conquit ses vainqueurs, » et vous verrez que tout ce monde méditerranéen n'était à même de rien fournir de bien utile à la civilisation occidentale. La Phénicie nous avait, depuis des siècles, donné ce qu'elle nous pouvait donner, l'écriture alphabétique et quelques moyens d'échanges commerciaux. De Carthage, sa colonie, il n'y avait rien à attendre : elle n'avait ni poésie, ni histoire, ni philosophie; sa religion était atroce, son gouvernement dur, rapace, corrompu; elle n'avait pour soldats que des mercenaires. Les autres populations des rivages méditerranéens seraient restées inconnues si elles n'avaient été envahies par la lumière du monde gréco-romain; elles avaient toutes beaucoup plus à recevoir qu'à donner, mais encore avaient-elles quelque chose à donner, tandis que du monde punique il n'y avait rien à tirer pour notre civilisation; pour elle, Carthage avec ses mille colonies semées sur tous les rivages, ses flottes, ses palais et ses temples couverts de lames d'or, ne valait pas les huttes boueuses d'où les Angles s'élancèrent à la conquête des îles de l'Occident; elle ne valait pas les *fiords* qui, entre deux courses aventureuses, abritaient la barque du Normand; elle ne valait pas cette bourgade d'un îlot de la Seine qui devait servir de centre de ralliement à la vaillante, spirituelle et volatile race celtique, un peu solidifiée par la discipline romaine. Il était juste que la civilisation se détournât des rives méridionales et orientales de la Méditerranée, et allât vers les peuples plus nobles de l'Occident, qui, seuls, étaient capables de l'embrasser et de la féconder, vers ces races germaniques et celtiques qui, pour mer intérieure, devaient avoir l'Atlantique.

La chute de Carthage fut retardée par le génie d'Annibal. Cet homme extraordinaire eut sur la république une influence singulière; il prépara à la fois sa grandeur et sa ruine. Lorsqu'Annibal arriva en Italie, à la tête de quarante mille soldats aguerris, il eut à combattre une excellente milice, que l'Empereur évalue à plus de sept cent mille hommes. Cette énorme supériorité du nombre aurait dû assurer l'avantage aux Romains; il n'en fut rien. On vit alors que la première milice du monde est impuissante contre une armée. Tous les généraux qui osèrent attaquer Annibal furent battus. Il est vrai que les mêmes miliciens qui, en

plaine, ne pouvaient pas tenir contre la cavalerie numide et les vétérans d'Espagne, redevenaient des combattants solides derrière des murs ou simplement des remparts de terre: de sorte que si Annibal remporta beaucoup de victoires, il ne prit aucune place forte; il dévasta l'Italie sans pouvoir la conquérir. Sa terrible marche à travers la Péninsule porta peut-être à la population italienne un coup dont elle ne se releva jamais, mais en même temps elle amena les Romains à substituer à leur vieille milice une armée permamente. Ce changement s'accomplit peu à peu, et ne fut complet que sous Auguste; on en aperçoit les premiers effets dans les campagnes victorieuses de Scipion l'Africain. Carthage succomba, et dès lors Rome poursuivit librement ses conquêtes sur le monde hellénique. Ses guerres furent une sorte de prise de possession plus ou moins rapide, plus ou moins violente, toujours infaillible. Son triomphe au dehors n'était pas douteux, toutes ses difficultés devaient lui venir du dedans.

Rome avait immensément grandi, sa constitution n'était plus à sa taille, il fallait qu'elle s'élargît ou qu'elle se brisât. L'historien de César a montré avec une évidence qui ne laisse pas de place aux objections tous les défauts de ces institutions faites pour une cité, absolument impuissantes pour un empire. Comment Rome aurait-elle régi le monde? elle était incapable de se régir elle-même. Une réforme ou la ruine, telle était l'alternative qui s'offrait à l'aristocratie romaine; elle ne sut pas ou ne put pas le comprendre. Deux jeunes gens de la plus haute noblesse plébéienne tentèrent ce que beaucoup de patriciens regardaient comme indispensable, sans toutefois oser y mettre la main; c'étaient les fils de Sempronius Gracchus, les petit-fils, par leur mère, de Scipion l'Africain.

Cette famille des Gracchi, ou des Gracques, comme nous disons en français, se distinguait par des qualités rares chez les Romains. Tous ses membres, exempts des étroits préjugés de classe et de cité, montrent une bonté magnanime qui les place bien au-dessus de leur temps et de leur pays. Il n'y a point, dans Tite-Live, de récit plus intéressant que celui des campagnes du grand-oncle des deux tribuns, du consul Tiberius Sempronius Gracchus, un des généraux qui sauvèrent Rome après le désastre de Cannes. Beaucoup d'esclaves avaient été enrôlés à la suite de cette défaite; le sénat tardait à les affranchir; Gracchus, qui les commandait, obtint que leur liberté serait le prix de la victoire, et il les mena au combat. La plupart des esclaves se conduisirent vaillamment, d'autres faiblirent; mais la victoire fut remportée. Gracchus, avec l'humanité ordinaire de sa famille, ne voulut pas qu'un châtiment même mérité obscurcît la joie de cette journée; il donna la liberté à tous les es-

claves. Il faut lire dans Tite-Live ce qui suivit : comment les habitants de Bénévent accueillirent avec enthousiasme ces esclaves de la veille que leur courage et la générosité de Gracchus venaient de faire libres et citoyens; on les félicitait, on les embrassait; les plus riches se disputaient l'honneur de les recevoir à leur table. L'antiquité nous offre peu de spectacles comparables à celui-ci. Gracchus voulut qu'il fût peint dans le temple de la Liberté construit par son père sur le mont Aventin.

Le père des tribuns était dans la vie publique un homme du même caractère. Consul et censeur, il n'y eut point de magistrat de son temps qui fut plus aimé du peuple ni plus respecté des patriciens. Nous avons par Plutarque quelque jour sur sa vie intime, et on ne saurait rien imaginer de plus attachant et de plus noble. L'histoire de son mariage avec Cornélie est charmante; l'histoire de sa mort est du plus touchant intérêt; c'est la contre-partie de la belle légende d'Alceste; les Grecs nous avaient montré une jeune femme se sacrifiant pour son mari; là, c'est un mari, déjà sur le retour de l'âge, qui meurt pour que sa jeune femme vive. Mais nous nous oublions avec ces Romains si différents de leurs durs compatriotes; nous voulions simplement indiquer que dans cette famille se transmettait, comme héréditairement, un sentiment qu'on ne trouve guère ailleurs, l'humanité.

L'humanité, le droit des classes souffrantes, des citoyens mal payés de leurs services et se dépravant dans la misère, le droit des alliés supportant toutes les charges de la cité sans en avoir ni les bénéfices ni les honneurs, le droit des vaincus opprimés et pressurés par d'avides magistrats, voilà ce que revendiquèrent les Gracques. Ils commirent certainement des fautes : le doux Tibérius inaugura mal ses réformes en leur donnant pour point de départ une loi agraire, c'est-à-dire l'expropriation d'une partie des biens des riches, indûment acquis sans nul doute, mais légitimés par une longue possession ; l'ardent Caïus ne ménagea pas assez le sénat; il brisa là où il aurait fallu élargir peu à peu. Toutefois, les deux réformateurs périrent plutôt pour le bien qu'ils avaient voulu faire que pour le mal qu'ils avaient fait. Leur mort violente ne profita pas à l'aristocratie. L'Empereur a parlé avec beaucoup de sympathie de ces deux précurseurs de César. Son exposé lumineux et impartial de leur orageuse carrière se termine par quelques réflexions qui, comme toutes les remarques de ce livre, ne sont que de l'expérience politique condensée en maximes. Nous en citerons la conclusion. L'historien vient de parler de la triste fin des deux hommes qui furent les auteurs les plus directs de la mort des Gracques : Scipion Nasica et Opimius; il ajoute : « Il est curieux de voir deux

hommes, chacun vainqueur d'une sédition, terminer leur vie sur la terre étrangère, en butte à la haine et au mépris de leurs concitoyens. La raison en est cependant naturelle; ils combattirent par les armes des idées que les armes ne pouvaient pas anéantir. Lorsqu'au milieu de la prospérité générale, surgissent des utopies dangereuses, sans racines dans le pays, le plus simple emploi de la force les fait disparaître; mais, au contraire, lorsqu'une société profondément travaillée par des besoins réels et impérieux exige des réformes, le succès de la répression la plus violente n'est que momentané; les idées comprimées reparaissent sans cesse, et, comme l'hydre de la fable, pour une tête abattue, cent autres renaissent. »

Les Gracques avaient commencé une révolution qui ne devait pas s'arrêter. Ils avaient montré que la constitution était impuissante pour protéger les citoyens, les alliés, les sujets; le sénat avait montré de son côté qu'il ne laisserait pas toucher impunément à cette constitution. Qui aurait raison, des réformateurs ou du sénat? Le succès oscilla d'un parti à l'autre, à travers une lutte de plus en plus violente et sanguinaire, jusqu'au jour où parut le médiateur, qui inaugura l'ordre nouveau.

La sombre période qui précéda l'apparition de César est racontée ici en quelques pages concises et vigoureuses. L'historien ne ménage pas le parti aristocratique; je ne sais même s'il ne pousse pas la sévérité trop loin; peut-être reproduit-il trop fidèlement les noires couleurs dont l'a peint Salluste. Cet écrivain, expulsé du sénat par les conservateurs, s'est vengé d'eux dans ses *Histoires* de Jugurtha et de Catilina, satires terribles dirigées contre l'oligarchie qui gouverna Rome presque sans interruption depuis la mort des Gracques jusqu'à la coalition de Pompée, Crassus et César. Son témoignage est tout au moins suspect. Je crois que les mœurs privées et publiques de la noblesse valaient mieux qu'il ne le prétend, sans quoi la constitution n'aurait pu tenir. Il restait encore chez ces fils des familles sénatoriales de grandes traditions patriotiques, qui arrêtaient pour un temps la dissolution imminente. J'en trouve à un des pires moments de cette malheureuse époque un exemple remarquable. Marius, en soulevant la plèbe, avait fait retirer à Sylla et s'était fait donner à lui-même le commandement de l'expédition contre Mithridate. Sylla n'était pas homme à supporter une pareille injustice. Il marcha à la tête de son armée contre le parti populaire triomphant dans Rome. Ses soldats lui furent fidèles; mais les officiers supérieurs, appartenant à des familles nobles, refusèrent de le suivre, aimant mieux ruiner leur parti que violer la loi. Le fait est significatif et répond aux haineuses déclamations de Salluste.

Mais que pouvaient les restes des vieilles vertus romaines contre une situation qui empirait chaque jour? Après l'insurrection des alliés, ce furent les citoyens qui se soulevèrent, et quand Sylla eut impitoyablement écrasé le parti italiote et le parti populaire, il se trouva que le sol bouleversé et détrempé de sang ne pouvait rien porter de solide. Le grand dictateur se fit-il illusion sur la durée de son œuvre? Il devina, dit-on, celui qui devait la détruire.

Sylla meurt et César apparaît dans le livre; son entrée est dignement annoncée en une page magistrale, disons mieux, impériale.

Il (Sylla) laissait l'Italie domptée, mais non soumise; les grands au pouvoir, mais sans autorité morale; ses partisans enrichis, mais tremblants pour leurs richesses; les nombreuses victimes de la tyrannie terrassées, mais frémissantes sous l'oppression, enfin, Rome avertie qu'elle est désormais sans défense contre l'audace d'un soldat heureux.

L'histoire des cinquante dernières années et surtout la dictature de Sylla montrent jusqu'à l'évidence que l'Italie demandait un maître. Partout les institutions fléchissaient devant le pouvoir d'un seul, soutenu non-seulement par ses propres partisans, mais encore par la foule indécise qui, fatiguée de l'action et de la réaction de tant de partis opposés, aspirait à l'ordre et au repos. Si la conduite de Sylla eût été modérée, ce qu'on nomme l'empire eût probablement commencé avec lui; mais son pouvoir fut si cruel et si partial, qu'après sa mort on oublia les abus de la liberté pour ne se souvenir que des abus de la tyrannie. Plus l'esprit démocratique avait pris d'extension, et plus les anciennes institutions perdaient de leur prestige. En effet, comme la démocratie confiante et passionnée croit toujours ses intérêts mieux représentés par un seul que par un corps politique, elle était sans cesse disposée à remettre son avenir à celui qui s'élevait, par son mérite, au-dessus des autres. Les Gracques, Marius et Sylla avaient tour à tour disposé à leur gré des destinées de la république, foulé impunément aux pieds les anciennes institutions et les anciennes coutumes; mais leur règne fut éphémère, car ils ne représentaient que des factions. Au lieu d'embrasser dans leur ensemble les vœux et les intérêts de toute la Péninsule italique, ils favorisaient exclusivement telle ou telle classe de la société. Les uns voulaient avant tout assurer le bien-être des prolétaires ou l'émancipation des Italiotes, ou la prépondérance des chevaliers; les autres les priviléges de l'aristocratie. Ils échouèrent.

Pour fonder un ordre de choses durable, il fallait un homme qui, s'élevant au-dessus des passions vulgaires, réunît en lui les qualités essentielles et les idées justes de chacun de ses devanciers, et évitât leurs défauts comme leurs erreurs. A la grandeur d'âme et à l'amour du peuple de certains tribuns, il fallait joindre le génie militaire des grands généraux et le sentiment profond du dictateur pour l'ordre et la hiérarchie.

L'homme capable d'une si haute mission existait déjà; mais peut-être, malgré son nom, serait-il resté longtemps encore inconnu si l'œil péné-

trant de Sylla ne l'eût découvert au milieu de la foule, et, par la persécution, désigné à l'attention publique. Cet homme était César.

César ! Dès que ce nom magique brille dans le livre, il lui communique un intérêt nouveau. Jusque-là, l'auteur, courant rapidement sur les annales romaines avait dispersé en mille points ses observations perçantes, les faisant pourtant toutes aboutir à cette conclusion qu'il fallait que le système de gouvernement romain se réformât s'il voulait durer. Maintenant il va concentrer ses forces sur le réformateur enfin trouvé, qui doit attendre plus de vingt ans une occasion favorable. La tâche de l'historien s'est simplifiée sans devenir plus facile. Il n'a plus devant lui qu'une biographie, mais une biographie qui embrasse peu à peu le monde romain tout entier.

Ce premier volume mène la vie de César jusqu'à la fin de son consulat. Nous n'avons donc encore affaire ni au général qui conquit la Gaule, ni au dictateur qui transforma la constitution de son pays. Mais si les questions militaires que suscitent les campagnes d'un aussi grand capitaine ne sont pas encore abordées, il n'en est pas de même des problèmes que soulève sa carrière politique. Tous ces problèmes se posent avant que César ait occupé une seule des grandes magistratures de l'Etat, et, comme nous l'avons dit plus haut, la solution qu'ils reçoivent n'est pas d'un intérêt simplement littéraire. La critique ferait preuve d'une candeur invraisemblable si elle prétendait ne voir dans cette histoire de César que César lui-même. L'historien ne disparaît pas derrière son héros, tant s'en faut. Feindre de ne pas l'apercevoir serait peut-être plus commode, mais elle aurait peu de souci de sa dignité la critique qui recourrait à ce naïf artifice ; comme elle est assurée de rester respectueuse, elle n'a point à craindre d'être franche.

Napoléon III, écrivant la vie du fondateur de l'empire, a jugé en souverain les actes d'un souverain, et ce jugement a dû devenir lui-même immédiatement matière à interprétations et à controverse. Beaucoup d'hommes en Europe se préoccupent médiocrement de ce qu'a fait le conquérant de la Gaule, mais on en trouverait peu qui soient indifférents à ce que pense l'empereur des Français. Il se peut donc que, pour un grand nombre de lecteurs, le sujet du livre n'eût d'intérêt qu'autant qu'il donnait lieu au commentaire de l'impérial historien, et que ce commentaire fût tout en réalité ; que la lumière répandue sur les actes de César eût particulièrement du prix, en cela qu'elle éclaire les desseins de l'historien. Ce sentiment est fort naturel et nous ne serions point étonné qu'en faisant rechercher prodigieusement l'ouvrage, il empêchât de lui rendre toute justice. La curiosité surexcitée demande d'abord au livre autre

chose que de l'histoire, et dès qu'elle a fait son profit des hautes considérations politiques qui ne s'appliquent pas seulement aux contemporains de Cicéron, elle se tiendrait volontiers satisfaite, et s'en remettrait du reste à des livres estimables que tout le monde a sous la main. Ce serait traiter bien légèrement l'œuvre d'un aussi consciencieux labeur. Mais une pareille destinée n'est point à prévoir pour l'*Histoire de César*. L'intérêt du récit, la clarté et la vigueur sobre du style sauront bien attirer et retenir nos impatients lecteurs, même sur des détails d'érudition; seulement devant le public l'érudit sera toujours primé par l'Empereur.

Il n'en pouvait être autrement, et il n'est pas mauvais qu'il en soit ainsi. Ce que nous chercherons toujours de préférence dans cette *Histoire de César*, ce n'est pas telle ou telle indication que nous y trouvons, je l'avoue, donnée avec la dernière exactitude, mais qu'à la rigueur Merivale ou Mommsen nous fourniraient tout aussi bien, c'est ce que peu d'autres historiens assurément nous pourraient donner : le jugement d'un souverain qui a commandé de grandes armées et qui gouverne un grand pays, sur les campagnes de César et sur ses entreprises politiques.

César appartenait à une famille patricienne, qui n'avait pas jeté un grand éclat sous la république. L'astre des Jules ou d'Iule, comme on dit plus tard, ne brillait pas encore. Dans la triste période qui suivit le tribunat des Gracques, cette famille n'échappa point aux proscriptions qui décimèrent l'aristocratie romaine. Cependant, la branche à laquelle César tenait immédiatement dut à un hasard heureux sa sûreté et un accroissement d'honneurs. Marius avait épousé la sœur de Caïus Julius César, père du futur dictateur. Cette alliance fut cause que, tandis que les plus nobles Romains étaient égorgés ou en fuite, le beau-frère de Marius devenait préteur, et son neveu, prêtre de Jupiter. Il semble que le parti populaire mît l'adhésion de ces deux patriciens à un haut prix, puisque César, vers l'âge de dix-huit ans, obtint la main de Cornélie, fille de Cinna, le successeur de Marius. Cette union faillit lui coûter la vie. Sylla accourait d'Asie pour écraser le parti de Marius et de Cinna. Sa victoire fut suivie de vastes proscriptions. Cependant, il avait quelques égards pour le sang patricien, et il ne refusait pas d'épargner César; mais il voulait que celui-ci rompît avec son ancien parti en répudiant Cornélie. César s'y refusa noblement, et mena quelque temps la vie d'un fugitif. Ce fut à grand'peine que ses amis obtinrent qu'il ne serait pas mis sur les listes de proscription. Il alla en Asie attendre la mort du dictateur.

C'est ainsi que, par sa parenté avec Marius et les premières circonstances de sa vie publique, César se trouva lié au grand parti

qui, depuis les Gracques, cherchait à étendre ou à briser la vieille constitution romaine. Caïus Gracchus avait ouvert la voie et, comme on dirait aujourd'hui, tracé le programme de ce parti ; Marius, admirable soldat, détestable politique, l'avait compromis par ses brutales vengeances; Sylla s'était flatté de l'anéantir, et n'avait réussi qu'à le décimer. César ne pouvait penser à le relever immédiatement, en présence du gouvernement établi, que soutenait, avec la mémoire du dictateur, le bras de ses lieutenants, Lucullus, Crassus, Pompée. D'ailleurs, il ne paraît point que cette impatience fiévreuse qui distingue tant d'ambitieux fût dans son caractère. C'était alors un jeune patricien de vingt ans, élégant, libertin, prodigue. Cette vie légère ne l'empêchait point d'être sérieux au fond, et beaucoup plus que des gens réputés graves. Sylla, dit-on, devina le premier ce que cette dissipation recélait de génie et de puissance. Lepidus, qui, au lendemain même de la mort du dictateur, essaya de renverser son œuvre, ne s'y trompa point non plus. Il fit de grandes promesses à César pour l'attirer dans son entreprise. Le jeune homme, prudent et fier, ne voulut pas s'associer à une tentative qu'il jugait prématurée, et où il n'aurait pu jouer qu'un rôle secondaire. Elle avorta, en effet, laissant l'oligarchie plus forte en apparence. Je crois cependant que l'insurrection de Lepidus ne fut pas sans influence sur la carrière de César. Peut-être le révéla-t-elle à lui-même. Il vit quel cas on faisait de lui ; il vit aussi que le parti populaire, dont sa parenté avec Marius le désignait comme un des chefs, n'était pas aussi accablé qu'il le semblait, et qu'on pouvait, sans imprévoyance, fonder sur lui l'espoir d'une grande fortune politique.

Seulement, il ne fallait pas se hâter, et César sut attendre. Les faciles plaisirs de Rome lui furent une heureuse diversion aux âpres poursuites de l'ambition. Ce grand et beau jeune homme, au teint un peu pâle, mais aux yeux noirs et perçants, avec son vaste front et ses lèvres sensuelles, soigneux de sa personne et de sa mise, au point de paraître efféminé, mais sobre, adonné aux exercices du corps, et excellent cavalier, ce type de distinction et de frivolité patricienne semblait bien peu propre à recueillir la succession du féroce et grossier ennemi des nobles ; il fallut à Sylla toute la sagacité du génie pour deviner que dans cet « adolescent à la ceinture lâche » il y avait plusieurs Marius. « Sylla avait deviné juste, dit éloquemment l'historien; plusieurs Marius, en effet, se rencontraient dans César : Marius grand capitaine, mais avec un plus vaste génie militaire ; Marius ennemi de l'oligarchie, mais sans passions haineuses et sans cruauté ; Marius enfin, non plus l'homme d'une faction, mais l'homme de son siècle. »

Tandis que cet aimable libertin allait d'une démarche aisée à la première place, les conservateurs s'épuisaient en vains efforts pour faire tenir debout un édifice qui tombait toujours par quelque côté. Ils n'étaient pas sans reproches as urément; ils n'étaient pas non plus sans vertus. L'historien de César ne les a pas flattés; dans le tableau qu'il fait de leur gouvernement, je n'ai pas relevé, il est vrai, un seul trait qui ne fût exact, pas un reproche qui ne fût mérité; mais je crains qu'il ne leur ait pas suffisamment tenu compte des difficultés de la situation et des grandes choses qu'ils firent malgré tous les obstacles. La période de troubles civils, de guerres intestines, close par la victoire de Sylla, laissait la république dans un état déplorable. Rome décimée, mais non débarrassée des innombrables éléments de désordre qui pullulaient dans son sein; l'Italie dévastée et frémissante; l'Espagne en révolte, et la révolte près de gagner l'Afrique; l'Asie se soulevant à l'approche des armées de Mithridate, et le soulèvement menaçant de s'étendre à la Grèce; les pirates maîtres de la Méditerranée, et poussant leurs dévastations jusque sur les grandes voies qui aboutissaient à Rome; au sein de l'Italie, des esclaves, que leurs maîtres ne pouvaient plus ni nourrir ni contenir, formant des armées de brigands qui tenaient en échec, pendant plusieurs années, les armées consulaires, telle était la position lamentable à laquelle dut faire face le parti conservateur conduit par Catulus, servi par les Metellus, les Lucullus, les Crassus, les Pompée. Il triompha de tous ces périls; l'Espagne et l'Asie furent domptées; la Méditerranée fut délivrée des pirates; l'Italie recouvra une sorte de tranquillité; Sertorius, Spartacus, Mithridate succombèrent l'un après l'autre, et l'oligarchie n'eut plus d'ennemis armés.

Elle n'en fut pas plus forte. Comme une digue opposée à un torrent qui grossissait sans cesse, elle fut minée, assiégée, débordée. Tout se précipitait vers un changement, et l'oligarchie elle-même cédait au torrent irrésistible. C'est une neuve et juste remarque de l'historien de César, que le parti démocratique se relevait sans chef apparent et par la force des choses. Ce parti, n'ayant point encore un grand nom qu'il pût prendre pour enseigne, se rattachait à Marius. « Il faut aux grandes causes une figure historique qui personnifie leurs intérêts et leurs tendances. L'homme une fois adopté, on oublie ses défauts, ses crimes mêmes, pour ne se souvenir que de ses grandes actions. Ainsi, à Rome, les vengeances et les massacres de Marius étaient sortis de la mémoire. On se rappelait seulement ses victoires, qui avaient préservé l'Italie de l'invasion des Cimbres et des Teutons; on plaignait ses malheurs; on vantait sa haine contre l'aristocratie. Les préférences de

l'opinion publique se manifestaient clairement par le langage des orateurs même les plus favorables au sénat. Ainsi, Catulus et Cicéron, venant à parler de Sylla ou de Marius, dont, au fond, la tyrannie avait été presque également cruelle, se croyaient obligés de glorifier l'un et de flétrir l'autre ; cependant, la législation de Sylla était encore en vigueur, son parti tout-puissant, celui de Marius, dispersé et sans force. »

Que signifiait cette condescendance des vainqueurs pour les vaincus, sinon que la victoire n'était qu'apparente et que la force était du côté de ces aspirations confuses, vainement refoulées, qui toutes venaient aboutir à un fait fatal : le changement de constitution? Ce changement, on contestera si l'on veut qu'il fût légal, bien que les institutions existantes eussent pour base les très illégales violences de Sylla ; de bonne foi, on ne saurait nier qu'il ne fût légitime. L'immense majorité du monde romain le demandait, et tout un peuple ne se trompe pas sur ses intérêts vitaux. On voulait changer parce qu'on ne pouvait plus vivre comme on était. Qu'on veuille bien se représenter le gouvernement républicain dans cette dernière période. L'ensemble de la domination romaine comprenait plus de cinquante millions d'âmes. Cette masse énorme était gouvernée par les citoyens romains, c'est-à-dire par moins d'un million d'hommes, et comme le gouvernement était direct et ne pouvait s'exercer qu'à Rome même, ce million se réduisait à cent mille électeurs environ ; sur ces cent mille, les trois quarts à peu près étaient misérables et vivaient littéralement de leur vote. La marche qu'on suivait ordinairement était celle-ci : le candidat aux hautes magistratures se ruinait, s'endettait pour acheter les votes, puis il allait ruiner sa province pour payer ses dettes et s'enrichir. On comptait bien quelques exceptions, mais fort rares. Le fait général était bien celui-ci, vénalité des élections à Rome, pillage des provinces par les élus. Quel remède à ce mal? Il en est un qui se présente tout d'abord à l'esprit des modernes : substituer au gouvernement direct, excellent pour une commune, impossible pour un empire, le gouvernement par délégation ou représentatif ; associer les provinces aux droits politiques de la capitale, faire que chaque province nommât ses députés, et que les délégués provinciaux allassent se réunir aux délégués des citoyens romains pour former le corps électoral de la République. On eût fait ainsi de toutes les dépendances de Rome un ensemble qui fût resté uni par la force des institutions communes, sans avoir besoin de la force visible et palpable d'un seul chef, d'un monarque. Plus tard, cette unité s'accomplit. Mais quand l'empereur Bassien Antonin accorda le droit de cité à tous les habitants de l'empire, il ne fit que pro-

clamer l'égalité dans la servitude; le sénat aurait pu établir l'égalité dans la liberté. Cette supposition, hâtons-nous de le dire, n'est qu'une utopie rétrospective. Personne alors n'y pensa et n'y pouvait penser. C'est tout au plus si Caïus Gracchus, après bien des hésitations, s'était fait à l'idée d'accorder le droit de cité aux Italiens; sa concession marquait l'extrême limite du parti démocratique; les conservateurs ne pouvaient pas aller au delà. Mais alors, puisqu'on ne savait pas trouver d'institution pour protéger les provinces, il fallait que ce soin fût dévolu à un homme. Jadis on avait créé le tribunat pour protéger les plébéiens; les provinces à leur tour réclamaient un protecteur. L'empire fut le tribunat des provinces.

Les intérêts de cinquante millions d'hommes comptent plus que les priviléges d'un million, et forcément emportent la balance. La cause de l'empire était donc la cause de l'avenir, et, à moins que Rome ne perdît d'un coup toutes ses dépendances, il fallait qu'elle fût dominée pour continuer à dominer le monde.

Devant une nécessité aussi nettement prouvée, il est naturel que l'historien de César ressente quelque dépit contre les hommes qui essayaient de faire obstacle au mouvement irrésistible; il souffre évidemment à voir cette opposition à contre-temps, ne produisant qu'un effet : donner plus de violence au courant qu'on prétendait arrêter, et transformer en torrent dévastateur ce qui pouvait être un fleuve fécondant. Un historien ordinaire, spectateur curieux et désintéressé des événements, n'aurait point de ces impatiences : il ne se dépiterait pas de la résistance des conservateurs ; il trouverait qu'elle donne plus de variété, de noblesse et d'éclat aux émouvantes péripéties du drame ; enfin il jugerait que la figure même de l'heureux César se détacherait avec moins de relief et de grandeur si en face on ne voyait la figure du bon et brave Caton, le plus honnête homme et le plus malencontreux politique qui fut jamais. Mais ce *dilettantisme* littéraire, cette impartialité poétique n'est pas le fait d'un souverain écrivant sous la dictée de l'expérience. C'est l'expérience seule qui parle dans les pages suivantes ; écoutons-la avec respect.

Le malheur des temps obligeait les hommes les plus considérables à compter avec ceux que leurs antécédents semblaient vouer au mépris.

Aux époques de transition, et c'est là l'écueil, lorsqu'il faut choisir entre un passé glorieux et un avenir inconnu, les hommes audacieux et sans scrupules se mettent seuls en avant ; les autres, plus timides et esclaves de préjugés, restent dans l'ombre ou font obstacle au mouvement qui entraîne la société dans de nouvelles voies. C'est toujours un grand mal pour un pays en proie aux agitations quand le parti des honnêtes gens,

ou celui des bons, comme l'appelle Cicéron, n'embrasse pas les idées nouvelles pour les diriger en les modérant. De là des divisions profondes. D'un côté, des gens souvent sans aveu s'emparent des passions bonnes ou mauvaises de la foule; de l'autre les gens honorables, immobiles ou hargneux, s'opposent à tout progrès et suscitent par leur résistance obstinée des impatiences légitimes et des violences regrettables. L'opposition de ces derniers a le double inconvénient de laisser le champ libre à ceux qui valent moins qu'eux et d'entretenir le doute dans cette masse flottante qui juge les partis bien plus par l'honorabilité des hommes que par la valeur des idées.

Ce qui se passait alors à Rome en offre un exemple frappant. N'était-il pas juste, en effet, qu'on hésitât à préférer à la faction qui avait à sa tête des personnages illustres tels qu'Hortensius, Catulus, Marcellus, Lucullus et Caton, celle qui comptait pour soutiens des individus tels que Gabinius, Manilius, Catilina, Vatinius et Clodius? Quoi de plus légitime aux yeux des descendants des anciennes familles que cette résistance à tout changement et cette disposition à considérer toute réforme comme une utopie et presque comme un sacrilége? Quoi de plus logique pour eux que d'admirer la fermeté d'âme de Caton?.... Comment ne pas comprendre les sentiments de Catulus et d'Hortensius défendant avec obstination les priviléges de l'aristocratie et manifestant leurs craintes devant cet entraînement général à concentrer les pouvoirs dans les mains d'un seul?

Et cependant la cause soutenue par de tels hommes était condamnée à périr comme toute chose qui a fait son temps. Malgré leurs vertus, ils n'étaient qu'un obstacle de plus à la marche régulière de la civilisation, parce qu'il leur manquait les qualités les plus essentielles dans les temps de révolution, la juste appréciation des besoins du moment et des problèmes de l'avenir..... Mais leur influence était si considérable, et des idées consacrées par le temps ont un tel empire sur les esprits, qu'ils eussent encore empêché le triomphe de la cause populaire, si César, en se mettant à sa tête, ne lui eût donné un nouvel éclat et une force irrésistible. Un parti, comme une armée, ne peut vaincre qu'avec un chef digne de le commander, et tous ceux qui, depuis les Gracques, avaient arboré l'étendard des réformes l'avaient souillé dans le sang et compromis dans les émeutes. César le releva et le purifia. Pour constituer son parti, il recourut quelquefois, il est vrai, à des agents peu estimables; le meilleur architecte ne peut bâtir qu'avec les matériaux qu'il a sous la main; mais sa constante préoccupation fut de s'associer les hommes les plus recommandables, et il n'épargna aucun effort pour s'adjoindre tour à tour Pompée, Crassus, Cicéron, Servilius Cæpion, Quintus Fufius Calenus, Serv. Sulpicius et tant d'autres.

Dans les moments de transition, lorsque le vieux système est à bout et que le nouveau n'est point assis, la plus grande difficulté ne consiste pas à vaincre les obstacles qui s'opposent à l'avénement d'un régime appelé par les vœux du pays, mais à l'établir solidement, en le fondant sur le concours d'hommes honorables, pénétrés des idées nouvelles et fermes dans leurs principes.

Après avoir recueilli dans ces pages mémorables ce qu'on peut appeler la moralité de l'histoire de César, nous ne suivrons pas cette histoire dans tous ses détails; ils sont connus et ont été mille fois racontés; en les racontant de nouveau, l'auteur, fidèle aux principes de sa préface, s'est efforcé de pénétrer les actes et les intentions de son héros pour y découvrir le bien que d'autres écrivains n'avaient pas su ou voulu y trouver. En vérifiant les témoignages plus attentivement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, il les a presque toujours mis dans une lumière favorable à César. C'est ainsi qu'une note fait justice de quelques basses imputations qui attestent simplement l'incroyable licence de langage que se permettaient à Rome même les honnêtes gens. Une discussion plus serrée rejette loin de César l'accusation d'avoir été le complice de Catilina : comment celui qui, jeune, avait repoussé les offres du consul Lepidus se serait-il, dans la maturité de l'âge et quand les premières dignités de l'Etat étaient à sa portée, associé aux criminelles aventures d'un Catilina? Si invraisemblable que fût cette calomnie, on aime à la voir réfutée encore une fois et d'une manière définitive. On lit aussi avec intérêt les détails peu connus du séjour de César dans l'Espagne ultérieure en qualité de propréteur; il y fit son essai comme général et administrateur, et son historien nous laisse deviner, dans ce court épisode, ce que sera sous sa plume le récit de la guerre des Gaules.

Jusqu'ici, la tâche de l'historien, dans la justification de son héros, a été facile. César, chef du parti populaire, le releva par des moyens légaux, sans avoir recours aux factions, sans appel à la violence. Son premier grand succès politique, sa victoire sur le chef des conservateurs Catulus, dans la pétition du souverain pontificat, n'était point illégal. On n'a pas mis en cause sa préture, et son gouvernement de l'Espagne fut honorable. Il avait donc grandi sans mériter de reproches, au moins comme homme public. Mais nous voici arrivés à un moment décisif de sa vie et de l'histoire du monde, à cette crise que les écrivains anciens ne mentionnent jamais sans une sorte de frémissement, et que les modernes, quand ils y touchent, sentent pour ainsi dire encore brûlante sous leurs doigts. On sait ce que disait Horace à un acteur de ce grand drame qui, du temps d'Auguste, en entreprenait le récit :

Motum ex Metello consule civicum,
Bellique causas et vitia et modos,
Ludumque Fortunæ, gravesque
Principum amicitias, et arma

Nondum expiatis uncta cruoribus,
Periculosæ plenum opus aleæ,
Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.

Nous sommes sous le consulat de Métellus Celer, César arrive d'Espagne, et le *motus civicus*, la révolution commence ; avec elle commence pour l'historien la tâche difficile de faire la part juste entre ceux qui défendirent la constitution et ceux qui la renversèrent. On ne peut pas dire que ce soit, comme sous Auguste, une « œuvre pleine de hasards périlleux, » et qu'on y « marche sur des feux que couvre une cendre trompeuse ; » mais enfin toutes les passions que le souvenir de cette époque a excitées ne sont pas éteintes, et le temps n'est pas proche où elle cessera de partager les consciences.

La révolution débuta par la coalition de César, Crassus et Pompée, qui s'entendirent pour régler à leur gré et suivant leurs intérêts les affaires de l'Etat. La république ne subsista plus que de nom, et on peut dater sa ruine de cet accord qu'Horace appelle « les oppressives amitiés des grands personnages, » que Velleius Paterculus, sous Tibère, qualifiait de « association de pouvoir, fatale à Rome, au monde, fatale en des temps divers à chacun de ceux qui l'avaient conclue. » Les réflexions de l'Empereur sur ce pacte célèbre et sur le consulat de César qui en fut la conséquence, sont extrêmement remarquables, il n'en est pas dans tout le livre qui portent plus visiblement l'empreinte de la pensée souveraine. On accorde sans peine à l'auguste historien que la malheureuse situation de la république, ne sortant des langueurs de la paralysie que pour tomber dans des convulsions, appelait, provoquait l'entente de personnes influentes substituant leur direction aux lois impuissantes, et que, une entente de ce genre étant dans la nature des choses, il valait mieux qu'elle se fît par César que par tout autre ; on accorde aussi qu'en formant la coalition, César ne fit pas les mêmes sacrifices que ses deux associés ; il n'abandonna ni les intérêts de son parti ni sa propre dignité ; mais en contribuant pour sa large part à empêcher le jeu régulier de la constitution, ne donna-t-il pas un mauvais exemple ?

Oui, si la constitution avait marché d'une manière régulière, ou même d'une manière quelconque, mais elle n'allait que poussée, soulevée par les puissants du jour. César voulut être un de ces puissants (*principes*). Ses intentions étaient certainement meilleures, ses vues plus larges, moins personnelles que celles de ses associés ; son historien le prouve par les actes mêmes de son consulat. La preuve est très forte et de nature à frapper les plus prévenus. César, aussi exempt qu'on le peut être de préjugés, de rancune et d'humeur vindicative, porta dans le consulat ce vaste et facile génie fait pour tout comprendre et tout concilier. Il donna aux classes pauvres et aux provinces quelques satisfactions nécessaires, aucune

pourtant d'incompatible avec la dignité du sénat et du peuple. Son administration aurait été irréprochable si l'opposition très naturelle, mais très inintelligente de l'aristocratie, ne l'eût forcé à s'appuyer sur les meneurs du parti populaire. Il n'y avait que de la honte à recueillir parmi ces détestables personnages, et l'on est charmé quand on voit César laisser à ses deux associés la tâche d'exciter ou de contenir les factions, et partir pour son gouvernement de la Gaule, échappant ainsi au malheur d'être l'ami de Clodius et l'ennemi de Cicéron.

C'est ici que s'arrête le premier volume, au seuil de la grande carrière militaire ouverte devant César. Sa vie politique, bien que le but où elle tend soit loin d'être atteint, et ne soit pas même marqué avec certitude, présente un ensemble de faits suffisants pour motiver un jugement. Le dictateur qui ordonna le monde romain d'une manière nouvelle échappe encore à notre appréciation; nous pouvons dès à présent prononcer sur l'homme privé et public.

Deux problèmes sont posés dans ce volume et résolus autant que peuvent l'être de pareils problèmes.

Le premier est celui-ci : César eut-il pour mobile de sa conduite le bien public? Il y a beaucoup à distinguer dans cette question qui, dans sa vague généralité, n'est pas susceptible d'une réponse sérieuse. Dans César, nous avons affaire à un homme et à un grand homme. Il est certain que ce puissant génie a dû chercher à se faire une place digne de lui, et que cette place ne pouvait être que la première. Le principe de nos actes est toujours en nous-mêmes; c'est une force qui résulte de l'ensemble de nos facultés et qui nous pousse vers un but : chez le poëte et l'artiste, on l'appelle la vocation; chez l'homme d'Etat, on lui donne plutôt le nom d'ambition. Le nom ne fait rien à la chose. Notre œuvre est toujours la réalisation d'une force intérieure s'imposant, dans une mesure plus ou moins étendue, aux circonstances extérieures. Cette œuvre, dans le maniement des affaires publiques, est bonne ou mauvaise, selon que celui qui agit a plus ou moins l'intelligence des intérêts généraux. Or, il me paraît impossible de refuser à César l'intelligence de l'intérêt général. Il naquit, il grandit au milieu du chaos des factions et des guerres civiles; il dut se dire, il se dit certainement que ce serait conférer au monde un grand bienfait que de remettre l'ordre dans cette sanglante anarchie, et s'il se dit en même temps que seul il était capable d'accomplir cette œuvre héroïque, nous n'avons garde de nous en étonner. Sa propre grandeur se rencontrait sur la même ligne que le bien général, nous l'accordons volontiers, mais on ne nous persuadera pas que cette large et splendide intelligence n'a pas eu devant elle cet idéal du bien public, de la prospérité renais-

sant par le calme, de l'ordre régnant enfin sur le monde longtemps déchiré par les factions.

Le second problème, qui n'est que le premier sous une forme plus particulière, peut se formuler ainsi : César, dès le début de sa carrière, aspirait-il à la souveraine puissance? ses actes furent-ils une longue conspiration contre le gouvernement établi? Son historien répond nettement non, et nous pensons qu'on peut sans complaisance se ranger à cet avis. Le futur dictateur avait certainement en lui une force ascendante qui devait le porter à la première place, mais par cela même il n'éprouvait pas grande impatience d'y arriver. Exercer sa riche nature était pour lui un besoin qui trouvait amplement à se satisfaire dans la carrière ordinaire des honneurs. Rien ne prouve qu'il fût indifférent aux libres triomphes de la vie publique. Si on osait interpréter ses secrètes pensées, on croirait qu'il s'estimait plus heureux le soir où il revint vainqueur de sa grande lutte électorale contre le chef du parti oligarchique, que le jour où il triompha, en apparence des rois et des peuples vaincus, en réalité de la république, entouré de ses égaux de la veille, ses sujets aujourd'hui, et demain ses meurtriers. Non, il ne se marqua pas, il n'eut pas besoin de se marquer pour but le renversement des vieilles institutions. Si un jour il se trouva dominer tout le monde, ce fut par la supériorité de son génie. Montesquieu a dit admirablement : « On parle beaucoup de la fortune de César; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qualités sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée. » Pourquoi un pareil homme eût-il conspiré? Les circonstances et son génie conspiraient assez pour lui.

Tel César nous apparaît dans ce livre écrit à sa gloire, par quelqu'un qui, l'ayant bien compris, peut le bien faire comprendre aux autres. Si, comme l'a dit M. Thiers, l'intelligence est la qualité suprême de l'historien, cet ouvrage aurait peu d'égaux parmi les ouvrages historiques. Il est difficile de pousser plus loin la vérification des faits, leur juste appréciation, l'art de les bien distribuer et de les mettre en lumière ; il est impossible de discerner plus sûrement et d'exposer avec plus de clarté ce qui, dans les institutions, est essentiel et ce qui est de pure forme, ce qui constitue leur ressort, leur efficacité, leur principe de durée, leurs causes de décadence. Dirons-nous après cela que l'œuvre est parfaite? Ce serait en faire un éloge banal, qui prouverait simplement que nous n'en avons pas su distinguer les traits caractéristiques. L'ouvrage offre de trop grandes qualités pour n'avoir pas aussi des défauts.

Des deux facultés qui font à notre sens l'historien complet : le jugement qui, dans une masse de témoignages, choisit ceux qui méritent la confiance et ceux qui sont indignes de foi ; l'imagination qui, des témoignages authentiques, fait sortir un ensemble vivant, et ressuscite le passé, — de ces deux facultés le jugement prédomine dans l'*Histoire de César*, au point d'exclure l'imagination. Cette *Histoire* nous instruit plus qu'elle ne nous émeut ; elle nous explique admirablement les hommes et les faits, elle ne nous met pas en contact immédiat avec eux.

L'intervention souveraine du jugement donne à l'*Histoire de César* beaucoup d'élévation et d'autorité, mais elle lui communique aussi une certaine froideur ; nous sommes tellement habitués à d'autres manières d'écrire l'histoire que cette sobriété hautaine nous surprend d'abord. Je crois que peu de personnes, à une première lecture, rendront pleinement justice à ce livre. C'est seulement en revenant à plusieurs reprises sur les mêmes pages, qu'on sentira tout ce qu'il y a de force et de beauté dans cette exactitude continue, dans cette plénitude de sens si absolument exempte de recherche et d'affectation, dans ce choix pour ainsi dire infaillible des matériaux à admettre ou à rejeter, et dans toute la construction simple et élégante. On se demandera alors si cette manière n'était pas la plus digne, la seule digne de César, de l'auteur des *Commentaires*. Ceux mêmes qui, cédant peut-être au mauvais goût du temps, regretteront l'absence des couleurs vives qui nous auraient rendu plus présent le spectacle des révolutions romaines, ceux-là même, admirant l'excellence des matériaux employés et la supériorité de la mise en œuvre, cette savante ordonnance qui exclut les ornements inutiles et les tableaux d'apparat, ces considérations qui se fondent sur l'expérience des passions humaines, tant d'intelligence du passé, tant de vues ouvertes sur l'avenir, et la lumière répandue partout, ne refuseront pas de placer au fronton de l'édifice la fière inscription que Thucydide mettait en tête de son histoire : Κτῆμα ἐς ἀεί, « monument fait pour durer toujours. »

Léo Joubert.

LES

EXPLORATIONS RÉCENTES

DE

LA MER MORTE

Expédition du duc de Luynes, d'après des documents inédits.

De tout temps, mais surtout de nos jours, les pays qui furent le berceau de nos traditions religieuses ont exercé une action puissante sur l'imagination des hommes. Les uns y ont été guidés par l'attrait mystérieux qui s'attache à toutes les origines historiques; les autres ont voulu aller étudier sur les lieux mêmes le premier développement de ces croyances qui sont devenues comme le fonds commun des civilisations modernes. A tous, l'esprit d'investigation et de recherche avait fait entendre son appel impérieux et irrésistible.

Parmi les explorations de la mer Morte et des terres bibliques tentées ou accomplies dans ces derniers temps, il n'en est aucune à laquelle se soit attachée aussi vivement l'attention publique que celle qui y fut conduite l'année dernière par M. le duc de Luynes. La curiosité, éveillée d'abord et bientôt surexcitée, n'eut guère alors pour se satisfaire que des récits de pure invention, brodés sur un canevas fantastique, et dont l'imagination seule des nouvellistes avait fait tous les frais. Aujourd'hui, le moment est venu de représenter ce voyage sous son vrai jour, de faire connaître

comment s'est réalisé le programme très judicieux et très simple que s'était tracé l'esprit sérieux et pratique de M. de Luynes. De concert avec MM. Vignes, lieutenant de vaisseau, Lartet, aide naturaliste au Muséum, et Combe, docteur en médecine, il voulait explorer la mer Morte, les montagnes qui l'entourent et le désert de l'Arabah qui lui fait suite au sud; en constater la géographie, les dépressions, les profondeurs et les altitudes; étudier l'hydrographie de son bassin, reconnaître si cette mer a pu communiquer avec la mer Rouge; réunir enfin des observations utiles sur l'archéologie, l'histoire naturelle et l'ethnographie de cette contrée[1]. Sauf la construction d'une embarcation spéciale destinée à naviguer sur la mer Morte, il n'y avait donc dans le plan ainsi conçu rien de téméraire ni de présomptueux. On s'était marqué un but difficile, il est vrai, mais non pas impossible à atteindre. On y a marché avec résolution, on l'a touché avec bonheur, mais sans orgueil; on a rapporté de ces terres lointaines des notions plus précises, des renseignements plus circonstanciés, et surtout un ensemble de résultats scientifiques que le public ne tardera pas à connaître.

Un délai, on le comprend assez, était indispensable. En effet, le chef de l'expédition désirait que le bruit exagéré qui s'était fait au sujet de son voyage eût le temps de se calmer; il tenait à ce que ses collaborateurs pussent, avec la maturité désirable, coordonner et vérifier les observations faites sur des points différents et à des dates diverses, les notes rapides rédigées sommairement dans les haltes ou sous la tente. Lui-même s'était réservé de traiter avec sa profonde érudition la partie archéologique du voyage, notamment la question si intéressante de l'emplacement des villes de la Pentapole et de Segor en particulier, se proposant d'y joindre les documents qu'il doit recevoir du docteur Combe sur l'anthropologie, la botanique et l'histoire naturelle du pays qu'ils ont visité ensemble. M. Lartet, l'habile géologue, si compétent en cette matière, était chargé de résumer les données fournies par l'étude attentive de ces terrains, qui ont subi tant de bouleversements. A M. Vignes était échue la tâche d'exposer les découvertes géographiques et hydrographiques, et de dresser une carte exacte de la mer Morte et de ses environs.

Ces publications sont en voie d'exécution. Déjà même M. Vignes vient d'achever l'impression d'un livre où il fait connaître sa part de travail dans les études communes, et son contingent dans les résultats acquis[2]. C'est surtout à l'aide de cet important document et

[1] *Bulletin de la Société de Géographie*, novembre 1864.
[2] *Extrait des notes d'un voyage d'exploration à la mer Morte, dans le Wady-Arabah, sur la rive gauche du Jourdain, et dans le désert de Palmyre.* Quand cet ouvrage,

grâce aux obligeantes communications personnelles du savant officier, qu'avec l'autorisation de M. de Luynes, je vais raconter leurs explorations. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent sans doute des excellents articles consacrés ici même par M. de Saulcy aux origines de l'art judaïque[1]. Je n'ai ni la science ni le talent dont l'éminent académicien a fait preuve dans le récit de sa première expédition. Aussi, en reprenant la question au point où il l'a laissée, n'aurai-je pas la prétention de retracer complétement la physionomie de ces lieux célèbres. J'essayerai seulement, en rapporteur fidèle, d'en esquisser au moins les traits principaux, d'indiquer les découvertes scientifiques, et, rencontrant des endroits fameux dans l'histoire, des ruines importantes au point de vue de l'art, de faire connaître ce que les plus récents voyageurs, MM. de Vogüé, Guillaume-Rey et autres, y ont vu de leur côté, ont expliqué, ont décrit. Ce rapide coup d'œil suffira, nous l'espérons, pour mettre nos lecteurs au courant de l'état actuel des choses, en attendant que M. de Luynes ait formulé son opinion sur les problèmes si curieux et si controversés dont il s'est réservé l'examen.

I

La recherche des silex taillés, de ces vestiges laissés par une race d'hommes inconnue et depuis longtemps éteinte, est une des préoccupations les plus vives des érudits en ce moment. Aussi, dès son arrivée à Beyrouth, le 24 février 1864, M. de Luynes commença ses explorations par l'étude des cavernes signalées depuis longtemps par M. Botta, et particulièrement de celles d'où sort le fleuve du Chien (l'ancien Lycus). C'est en montant sur une plate-forme naturelle d'un accès difficile, que M. Lartet et lui purent pénétrer dans ces cavernes. La fouille fut très fructueuse; elle amena la découverte de fragments d'os qui ont appartenu à des mammifères herbivores, d'une mâchoire de carnassier, d'une coquille terrestre du genre *helix* et d'une quantité considérable de silex travaillés de main d'hommes, en forme de couteaux ou de grattoirs, et parfaitement semblables à ceux que l'on trouve en Europe. Cette brèche osseuse, qui, à une époque assez récente, paraît avoir été exploitée par les Arabes pour la recherche d'un prétendu trésor, indique donc évi-

retardé par les derniers soins à donner à la carte, aura paru, on verra que sous ce titre modeste de *Notes*, l'auteur tient encore plus qu'il ne promet.

[1] Voir la *Revue Contemporaine*, t. X et XI *passim*, et particulièrement le premier article, t. X, p. 188 et suiv.

demment la présence de l homme en Syrie à cette époque antéhistorique que les archéologues danois ont appelée l'âge de la pierre. « Comme la civilisation de ces contrées a de beaucoup devancé celle de notre Europe occidentale, il est à présumer que l'emploi des métaux et l'abandon de la pierre ouvrée, pour armes et outils, remontent à une époque beaucoup plus reculée que chez nous. Il sera intéressant de vérifier si cette supposition se trouve confirmée par les données zoologiques et paléontologiques tirées de l'étude des ossements de la brèche de Syrie[1]. » C'est ce que M. Lartet éclaircira sans doute dans l'ouvrage qu'il prépare, et nous pensons qu'il rattachera à cette trouvaille les curieux dolmens découverts dans la région à l'est de la mer Morte, et dont nous parlerons plus loin.

En quittant la côte, nos voyageurs s'acheminèrent vers Jérusalem, par Nazareth, Zeraïn et Sebastieh, l'ancienne Samarie, dont les ruines sont exclusivement romaines. Ils se reposèrent à Naplouse, charmante ville entourée de jardins et d'orangers, où ils retrouvèrent les restes, toujours vivaces, de la communauté samaritaine, qui montre avec un naïf orgueil un exemplaire du Pentateuque, « contemporain de Moïse[2]. » Un peu à l'est de Beitin (Béthel), en gravissant un pic appelé Deir-Chebah, ils aperçurent un coin de la mer Morte vers l'endroit où s'y jette le Jourdain. Cette vue ramena leur pensée vers les bagages débarqués à Jaffa. Dirigé sur Jérusalem, ce matériel indispensable y serait-il parvenu sans encombre et sans avarie? Le doute fit place à la joie quand M. Vignes put constater que les caisses renfermant les diverses parties de la barque destinée à l'exploration maritime n'avaient point trop souffert dans la traversée. Il voulut en surveiller lui-même le transport, par des routes étroites et difficiles, de Jérusalem à Jéricho et de Jéricho à la mer Morte, et, avec l'aide de quatre de ses marins, dont le zèle et la résolution ne se sont jamais démentis, il procéda à la délicate opération de l'ajustage et du montage.

Cette chaloupe, dont personne, je crois, n'a encore donné une description exacte, avait été construite, avec autant d'intelligence que de promptitude, dans les ateliers des forges et chantiers de la Méditerranée, à la Seyne; elle était en tôle et mesurait 9^{m},50 de long sur 2^{m},80 de large et 1^{m},20 de creux ; elle était divisée en huit tranches unies par des boulons, avec interposition de caoutchouc,

[1] *Revue archéologique*, nouvelle série, t. IX, p. 302. Près de l'ancienne Tyr, la roche de la nécropole d'Adloun renferme aussi, empâtés dans sa masse, de nombreux silex taillés. Quant aux petits monuments en pierre, si fréquents sur cette côte, et qui ont l'aspect d'une chapelle monolithe, leur caractère n'a pas encore été bien déterminé.

[2] C'est un volume *sur parchemin*. Or on sait à quelle époque relativement récente les *chartæ pergamenæ* furent employées pour la première fois.

d'après la disposition adoptée pour les canonnières envoyées en Cochinchine. Des caissons de 65 centimètres de largeur, établis de bout en bout sur chaque côté, contenaient les vivres et autres objets délicats, et supportaient à l'arrière quatre couchettes pour les membres de l'expédition. Un demi-pont, partant du centre vers l'avant, et élevé de 60 centimètres au-dessus de la plate-forme du fond, devait abriter une partie du chargement et servir en même temps de poste de couchage pour l'équipage. Enfin, un *taud* en forte toile, allant de l'étrave à l'étambot, pouvait être hermétiquement clos et former une véritable chambre, à l'abri des pluies et des variations de la température. La barque portait 1,500 litres d'eau renfermés dans six caisses en tôle, et vingt jours de vivres pour dix personnes; dans ces conditions, elle calait environ 50 centimètres sur la mer Morte. Elle devait marcher à la voile et à l'aviron. Une plate en tôle du poids de 125 kilogrammes, pouvant contenir six personnes, lui était annexée, pour pénétrer dans les fonds les plus petits. Pendant le transport de Marseille à Jaffa, la chaloupe et son armement composaient trente colis pesant 4,200 kilogrammes. Les vivres, les instruments et appareils de toute sorte formaient un ensemble de trente-cinq autres colis pesant 2,500 kilogrammes.

On comprendra aisément la difficulté de transporter un tel matériel à dos de chameaux, de Jaffa jusqu'à la mer Morte. Chaque tranche consolidée par un système intérieur de charpente formant bât, avait pu être renversée sur le dos d'une bête de somme; mais à chaque instant la largeur de cette tranche dépassant de beaucoup celle d'une route souvent encaissée, on était obligé de la décharger et de lui faire franchir l'obstacle à force de bras. Qu'on ajoute à ces embarras naturels ceux qui provenaient de l'inertie des chameaux et des chameliers, et l'on se fera une idée de la satisfaction éprouvée après la réussite, et de la reconnaissance due à M. Philibert, agent consulaire de France à Jaffa, qui avait préparé les moyens de ce difficile transport.

L'opération du montage se fit avec le même succès. Elle prit la soirée du 11 mars et les deux jours suivants. Qu'on se figure, sur une plage de sable fin, à 600 mètres d'Aïn-Feschkha, dans la plus complète solitude, nos Européens ajustant, clouant, vissant les tranches de l'embarcation qui va demander ses secrets à cette mer mystérieuse. A quelque distance, les moukres insoucieux allument les feux et plantent les tentes. Les chameaux fatigués se sont couchés et soufflent bruyamment. Effrayées et surprises, de grandes sauterelles jaunes voltigent comme des oiseaux de nuit autour des travailleurs. Les pâles clartés de la lune nouvelle éclairent l'ensemble de cette scène.

Le 14 mars, le duc de Luynes arriva à Aïn-Feschkha, et trouva l'embarcation mise à flot. Il était escorté par les cavaliers du pacha de Jérusalem et par plusieurs cheiks, au nombre desquels figuraient Gablan et Abdul-Azis, chefs des Adouans. Quoique les environs de la mer Morte soient peu habités, diverses tribus qui se disputent le droit et les avantages d'y conduire les voyageurs, y ont établi une domination passagère. Les Adouans sont maîtres du pays depuis Aïn-Feschkha jusqu'au Zerka-Maïn, en passant par le Nord. Les Beni-Hamida occupent les montagnes depuis le Zerka-Maïn jusqu'au Wady-Beni-Hamed. De ce Wady, en allant vers le sud, le territoire appartient au cheick de Kerak et à différentes tribus de Fellahin. Enfin, le côté occidental est partagé entre les Taâmris et d'autres petites tribus sans importance. Il fallut entrer en rapports avec ces différentes populations, si l'on peut donner ce nom à des groupes de Bédouins plus nomades que sédentaires, pour la plupart mendiants, insolents et rapaces. On doit pourtant faire une exception en faveur des Adouans ; c'est la tribu avec laquelle nos voyageurs ont entretenu les relations les plus fréquentes et dont ils ont eu le plus à se louer. M. Vignes lui rend même ce témoignage, qu'elle est composée exclusivement d'hommes intelligents et relativement civilisés. Gablan est un guerrier renommé et redouté, qui par ses manières douces et prévenantes, sut gagner les sympathies de tous, et l'on ne s'attendrait pas à trouver chez un Bédouin une réunion aussi complète d'énergie, de tact et de distinction naturelle. Les Arabes, il est vrai, commencent à comprendre qu'ils ont intérêt à laisser les étrangers pénétrer chez eux. A quelques signes que nous indiquerons dans le cours de ce récit, on peut même pressentir que la civilisation ne tardera pas à s'introduire dans ces régions fermées jusqu'ici.

M. de Luynes voulut, le jour même, essayer l'embarcation, qui se conduisit très vaillamment à la mer, et montra d'excellentes qualités en fait de solidité et de vitesse. On la nomma *le Ségor*. A la suite de cette première excursion, le sentiment général des voyageurs fut une impression plutôt agréable et riante que sévère et pénible. Ils avaient beau faire appel à leur imagination, il leur était impossible de voir la mer Morte et ses environs sous l'apparence maudite et désolée qu'on leur prête. C'est une mer aux eaux bleues comme celles des autres mers, que ride d'ordinaire une légère brise du sud-est, et dont les pentes ravinées sont plus vertes que les bords de l'Océan en Bretagne, ou de la Méditerranée entre Marseille et Toulon. Ce qui fait le fond de cette végétation, c'est l'arbre épineux nommé *Doum*, et le fameux pommier de Sodome, dont les fruits, aussi appétissants à l'œil que les oranges, ne renferment en

réalité que de la poussière. Il est difficile de trouver une mer plus hospitalière, au printemps du moins. Il n'y fait point trop chaud, les brises y sont régulières, les soirées et les nuits fraîches, les couchers de soleil magnifiques.

On put donc se consacrer exclusivement à l'exploration hydrographique et élire domicile à bord du *Segor*, qu'on ne quitta que deux fois : dans la nuit du 21 mars, pour aller le lendemain matin visiter Masada, et pendant les trois jours qui furent employés à l'expédition de Kerak. Masada (aujourd'hui Sebbeh) est cette forteresse qui, après la chute de Jérusalem sous Titus, fut le dernier asile de l'indépendance juive. On connaît l'émouvant récit de l'historien Josèphe. Neuf cents hommes que le parti vainqueur a qualifiés de brigands ou de sicaires, après avoir résisté à toute une armée, se voyant sur le point d'être forcés, désignent dix d'entre eux pour faire office de bourreaux : ces dix égorgent tout le reste et finissent par s'entretuer. Deux femmes et quelques enfants restent seuls pour raconter la catastrophe. L'aspect du lieu est en rapport avec cette scène tragique : « des vallées si profondes, qu'on n'en peut apercevoir le fond, entourent de toutes parts un énorme rocher, inaccessible aux animaux, au sommet duquel on ne peut parvenir que par deux chemins ; l'un à l'orient, du côté du lac Asphaltite, l'autre à l'occident, par où l'on arrive plus promptement. Le premier se nomme *la Couleuvre*, à cause de la ressemblance de ses replis avec ceux d'un serpent ; il est taillé sur le bord même de précipices à pic, qui glacent d'effroi les plus hardis, et on ne peut le gravir qu'avec la plus grande précaution..... Au sommet du rocher, se trouve un plateau (d'environ 600 mètres de long sur une largeur de 200 à 280 mètres). Sur ce plateau, qu'entourait un mur de pierres blanches flanqué de tours, le grand prêtre Jonathas, et après lui le roi Hérode avaient fait bâtir une forteresse, à laquelle était adossé, vers la montée occidentale, un palais très élevé et décoré splendidement à l'intérieur. D'immenses réservoirs d'eau et un espace laissé libre pour la culture devaient permettre aux assiégés de ne souffrir ni de la faim ni de la soif. Un chemin couvert conduisait du palais au sommet de la forteresse ; mais les voies praticables n'étaient elles-mêmes guère accessibles aux ennemis, car si le chemin de l'orient était infranchissable, une tour commandait celui de l'occident, et ce passage aussi semblait ne pouvoir être ni forcé ni enlevé [1]. »

Mais rien n'était impossible aux soldats romains. Après avoir entouré la forteresse d'un mur de circonvallation garni de postes, Fulvius Silva vint camper de sa personne au lieu le plus favorable pour

[1] Josèphe, *De bell. Jud.*, VII, 8.

l'attaque, là où le rocher de la forteresse se reliait à la montagne voisine. En arrière de la tour qui fermait la route occidentale, se trouvait une vaste esplanade de rochers, nommée Leuké, inférieure d'environ 300 coudées au plateau de Masada. Ce fut là que Silva fit former par ses troupes un amas de terre qui atteignit bientôt 200 coudées d'élévation, et, au sommet de cette levée, il établit une plate-forme en pierres, sur laquelle on disposa des machines semblables à celles dont Vespasien et Titus s'étaient servis pour battre en brèche les autres places de la Judée.

La levée de Silva existe encore et forme une véritable colline de terre blanchâtre dont la crête conduit sur le plateau. M. Guillaume-Rey, qui a dessiné les restes encore très visibles de ces travaux gigantesques, a relevé aussi le plan des ruines de Masada[1]; c'est vers le nord que se trouvent les principaux édifices dont l'ensemble constituait très probablement le palais d'Hérode, et ce palais garde les traces de l'incendie allumé par Eliaz, le dernier survivant des défenseurs de Masada. Mais pas plus que M. Rey, ni M. Vignes, ni les marins qu'il avait emmenés avec lui ne purent pénétrer dans la tour en contrebas, le seul édifice intact où il soit permis d'espérer quelque heureuse trouvaille. Le chemin couvert qui devait y conduire n'a pas été retrouvé; y descendre en se suspendant dans l'espace était trop périlleux.

Si la visite à cette forteresse de Masada, presque inaccessible, causa une grande fatigue à nos voyageurs, l'expédition de Kerak présentait des difficultés d'un autre genre. On sait qu'il y a quelques années ni le lieutenant Lynch de la marine américaine ni notre savant compatriote M. de Saulcy n'avaient pu parvenir jusque-là, sans s'exposer à des avanies ou même aux plus sérieux dangers. Le cheick Mohammed-Mugelli qui gouverne les Fellahins de Kerak peut, dit-on, quoique tributaire des Beni-Sackers, mettre 2,000 guerriers en campagne. Il passait pour un homme obstiné et violent, décidé à fermer à tout Européen l'accès de son pays. Cependant, grâce à l'habileté du drogman Antoun, les négociations entamées avec le cheick réussirent à souhait. Non-seulement le farouche Bédouin s'adoucit, mais il vint lui-même chercher nos voyageurs au bord de la mer et les conduisit en grande *fantasia* jusqu'à Kerak. Cette ville, située à six heures de marche dans l'est de la mer Morte, s'élève sur une montagne escarpée, au confluent de deux wadys. Son vaste château, admirablement construit en gros matériaux, présente l'aspect le plus grandiose. Kerak est le Crac des croisades : ce fut la résidence du fameux Renaud de Châtillon,

[1] Voir son *Voyage au Haouran*, p. 287-295.

de qui la mauvaise foi attira sur le royaume franc de Jérusalem le terrible orage dont il ne se releva jamais. Dans le château, on voit des inscriptions coufiques qui remontent à l'époque de Saladin et que le vainqueur dut y faire graver après la reddition de la place.

Mohammed voulut gracieusement escorter lui-même nos voyageurs dans leur excursion de Kerak à Rabbath-Moab. Leur espoir d'y trouver des vestiges notables de l'art judaïque fut déçu. Il y a là sans doute des ruines nombreuses, mais elles sont mal conservées, paraissent être romaines et d'une basse époque. Hébergée à Kerak dans le couvent grec dont l'*epitropos* est un paysan bulgare plein de douceur et du désir de bien faire, l'expédition prit congé du cheick qui, poliment, voulait la garder un jour de plus et qui la fit reconduire jusqu'à bord du *Ségor*. Elle n'avait trouvé à Kerak d'autres ennemis que les puces. Cette excursion avait coûté une somme relativement modique si l'on songe aux dépenses réelles que Mohammed avait dû faire pour fournir les escortes suffisantes. Il est vrai que son fils espérait retirer quelque profit de plus, et c'était là le but d'une chanson qu'il avait composée en l'honneur du duc et qu'il voulut lui remettre avant de le quitter : « Nous avons monté nos chevaux quand sont venus les consuls. — Le plus grand de ces consuls est l'émir. — L'émir a une belle figure. — Il est le plus grand des émirs. — L'émir donnera beaucoup d'or parce qu'il n'est pas avare. — Avec l'émir sont le Vekyl, Antoun le drogman, homme influent. — Le jour où ils ont honoré notre pays, — Le bruit s'en est répandu partout. — Ils ont eu en main le droit de tout faire. — Ainsi dit Salah, fils du chef : — Je veux de votre main un cadeau de vingt livres dans ma main droite. — Ecrit le 20 adar 1280. » Malgré cette sommation poétique, on se contenta de donner aux Arabes un modeste bakschisch, et ils se retirèrent sans témoigner ni désappointement ni mauvaise humeur.

Un trait non moins caractéristique, c'est que, quelques jours après, Mohammed Mugelli écrivait au duc de Luynes qu'il avait été attaqué depuis le départ de ses visiteurs ; il le priait d'intercéder auprès du pacha de Jérusalem pour que ce fonctionnaire turc lui envoyât cinquante cavaliers de renfort. Décidément le redoutable chef s'humanisait puisqu'il recourait ainsi à l'intervention de ces Francs si longtemps dédaignés.

Le 30 mars, on s'arrêta au Wady-Modjeb, cours d'eau pittoresque et poissonneux, qui coule, sous forme d'un ruisseau assez abondant, entre deux rives à pic. Le 2 avril, on reconnut l'embouchure du Jourdain, alors encombrée de bois flottés. Le 5, on visita la plaine où fut peut-être l'emplacement de Zoar; il y existe d'assez nombreuses sources d'eaux chaudes, mais en fait de ruines il n'y a guère que

des tronçons de colonnes mutilés et sans caractère : rien n'est donc plus incertain que cette position. Le 6, on revint au cap Feschkha. Ce jour-là, le docteur Combe alla à terre dans la plate, pour faire sur le rocher, à la céruse, une marque indiquant le niveau de l'eau, et il écrivit 2m,50 et à la suite, au minium, 6 *avril* 1864; c'est-à-dire que, le 6 avril, à l'endroit où était la barre verticale et à l'aplomb du rocher, la sonde rapportait 2m,50. L'exploration de la mer Morte était terminée. Le lendemain, la caravane rentrait à Jéricho et y prenait quelques soins d'hygiène indispensables. Depuis vingt-quatre jours, nos voyageurs couchaient et dormaient tout habillés.

II

Ce ne fut pas sans un vif regret qu'il fallut se décider à quitter le pauvre *Segor* qui, manœuvré, il est vrai, par d'habiles marins, s'était toujours si honorablement comporté. M. de Luynes voulait l'offrir au consul de France à Jérusalem, ou en cas de non-acceptation, au pacha lui-même, espérant qu'une embarcation si bien aménagée pourrait servir encore à d'autres explorateurs. Mais il était nécessaire de la garder pour la conserver en bon état et la mettre à l'abri du pillage. Aucun Arabe n'osant accepter la responsabilité d'une telle surveillance sur cette côte inhospitalière, on allait couler le *Ségor* lorsqu'un cheick finit par accepter cette charge moyennant une rémunération de 20 fr. par jour.

Comme ces bonnes intentions ont été méconnues et que la destruction du bâtiment a été attribuée à des arrière-pensées égoïstes qui n'ont jamais trouvé accès dans l'esprit du duc de Luynes ni dans celui de M. Vignes, il est bon de rappeler que les circonstances furent plus fortes que la volonté la meilleure. Il y eut d'abord un malentendu entre le consul et le pacha au sujet de la destination finale du *Ségor*, et ce malentendu durait encore au moment du retour de M. de Luynes à Jérusalem le 24 avril. On avait fini par comprendre l'impossibilité de tenir le *Segor* à la mer, et le pacha voulait le démonter pour l'offrir au fils de Fuad-Pacha, quand le gardien Mahmoud vint annoncer que l'embarcation avait brisé ses ancres et avait été jetée contre un rocher par un coup de vent. Sans tarder, M. Vignes expédia ses matelots, qui reconnurent aussitôt la gravité du désastre. Le *Segor* était désemparé, il faisait eau, et nos marins, en vrais Français, ne consultant que la loi de l'honneur militaire, prirent le parti de le conduire au large et de le couler, plutôt que de permettre qu'il fût pillé et dépecé à terre par les Arabes ma-

raudeurs. Telle est la vérité sur cet incident mal connu. Quelque temps après, plusieurs de nos officiers ayant poussé une reconnaissance jusqu'à la mer Morte, aperçurent encore le haut du mât que l'on distinguait à peine dans la vaste étendue de cette mer solitaire.

Si le *Segor* dut être détruit, du moins les résultats scientifiques qu'il a été possible de recueillir, grâce à lui, ne seront pas perdus. Nous allons les résumer brièvement.

Les premiers renseignements importants avaient été fournis par le lieutenant Lynch, et, quoique l'expédition qu'il conduisit en 1848 dans ces parages ait eu à lutter contre les circonstances les plus défavorables, leur exactitude en général a été reconnue et vérifiée par les nouveaux explorateurs. Comme l'établira la carte dressée par M. Vignes, avec l'aide du docteur Combe, la configuration de la mer Morte présente une forme ovoïde un peu plus resserrée au sud qu'au nord. La ligne de ses rives est rarement droite, mais se courbe habituellement en petits golfes. Sa plus grande longueur est de 70 kilomètres et sa plus grande largeur de 18. Vers le 31° 20' elle est très rétrécie par la presqu'île de la Liçan, au delà de laquelle se trouve, à proprement parler, une lagune plutôt qu'une mer véritable; car les fonds au delà de la Liçan ne dépassent pas 6 mètres, tandis qu'au nord la sonde signale jusqu'à 350 mètres.

La Liçan est un plateau de marne blanche où le gypse abonde. A peine y trouve-t-on quelques rares arbrisseaux qui y croissent on ne sait comment. C'est la même nature de sol que sur la partie de la rive occidentale qui lui fait face. Mais sur la côte orientale le grès rouge, le basalte et même la lave sont assez abondants. M. Lartet ne manquera pas de donner sur cette diversité des terrains tous les éclaircissements désirables.

Au nord s'ouvre la large vallée du Jourdain, et au sud s'étend une vaste plaine marécageuse où il serait très dangereux de s'aventurer sans guide.

Ce qui caractérise le plus la mer Morte, c'est l'extrême salure de ses eaux. Leur densité appréciée à diverses profondeurs, varie entre 1160, et 1230. Ce dernier chiffre est constant à partir d'une certaine profondeur : ce qui prouve que les eaux douces des affluents ne se mêlent à l'eau de mer que dans la zône supérieure. Le fond de cette mer se compose d'un mélange de vase bleue et de cristaux de sel, mais le voisinage des masses de sel du Djebel-Usdom n'ajoute rien dans la partie méridionale à la densité de l'eau[1]. Cette eau très limpide laisse au toucher une impression huileuse, et, à la longue, détermine sur les mains l'éruption de pustules. Quant à l'air, il est

[1] Vignes, *Notes d'un Voyage d'exploration*, etc., p. 4 et suiv.

très salubre : nos voyageurs ont passé sur la mer Morte vingt et un jours et vingt et une nuits sans quitter l'embarcation ; aucun d'eux n'a ressenti le plus léger malaise.

Les eaux du Jourdain sont douces et agréables à boire, quoique légèrement troubles : celles du Wady-Modjeb et du Wady-Safieh sont d'une extrême limpidité : celles du Zerka-Maïn, sulfureuses et chaudes, ont encore à l'embouchure un peu plus de 31 degrés. Ces fleuves et les nombreuses fontaines qui avoisinent la mer Morte, nourrissent des poissons et des coquillages, qui meurent immédiatement si on les transporte à quelque distance de là, dans l'eau plus saturée. Tous les efforts pour trouver des êtres vivants dans la mer proprement dite, sont restés sans résultats. Mais sur les bords vivent des gazelles, des lièvres et des perdrix d'une espèce particulière.

Les lignes horizontales tracées par les eaux sur les rochers et distantes entre elles de quelques mètres, marquent probablement des niveaux successifs de l'eau qui, par suite de causes violentes, aurait baissé subitement. Cet abaissement a dû avoir lieu dans des temps très anciens, car la plus basse de ces lignes est à environ 4 mètres au-dessus de la ligne supérieure des bois flottés. Si dans des temps récents, elle avait été atteinte par la mer, d'immenses étendues de plages auraient été immergées et conserveraient encore des traces irrécusables de l'inondation.

Quelles qu'aient été les causes de ces abaissements successifs, il est constant que, dans l'état actuel, la dépression de la mer Morte, par rapport au niveau de la Méditerranée, est énorme. Des observations simultanées faites avec une précision rigoureuse dans la journée du 12 mars à Jérusalem et à Aïn-Feschkha, ont donné une différence de niveau de 1,171 mètres. Des observations analogues faites dans la journée du 7 juin, à Jérusalem et à Jaffa, ont donné une différence de 779 mètres, d'où M. Vignes conclut au chiffre de 392 mètres, comme étant celui de la véritable dépression de la mer Morte [1].

III

Sans se donner aucun loisir à Jéricho, nos voyageurs en repartirent le 8 avril, pour entreprendre l'exploration des montagnes de Moab, contrée peu habitée, qui n'avait été complétement visitée par

[1] Ces déterminations de coordonnées géographiques ont été déjà publiées isolément par le bureau des longitudes, à titre d'*Extrait de la Connaissance des temps pour* 1866.

aucun Européen depuis Seetzen en 1806, et Irby et Mangles en 1818. Sous la conduite de Gablan et de ses fidèles Adouans, la caravane, remontant la rive droite du Jourdain, alla chercher, à une journée de marche, au nord, un gué praticable. Le passage du fleuve, large de 40 mètres en cet endroit, s'opéra sans accident, quoique le courant, profond d'environ 1 mètre 30, fût alors très rapide. Le 10 avril, au delà du Wady-Zerka, sur le versant de la montagne, au point marqué Ala-Safat, sur la carte de M. Vignes, M. de Luynes et ses compagnons rencontrèrent avec étonnement des dolmens et des grottes sépulcrales, où se trouvaient des crânes humains et des ossements divers. Les chambres de ces dolmens sont composées pour la plupart de quatre grandes pierres plates et grossières, dont trois sont placées verticalement et forment les parois, tandis que la quatrième, posée par-dessus dans le sens horizontal, sert de couverture. Quelques-uns de ces dolmens ont une cinquième pierre faisant fermeture et percée d'un trou qui a les mêmes dimensions et la même forme que les entrées des grottes [1]. Plus au sud, près d'Aïn-Moussa, à mi-côte de la montagne, sur la pente qui regarde la plaine du Jourdain, se trouvent deux autres dolmens, trop ruinés pour qu'il soit possible d'en restituer le caractère. Mais plus loin encore, à moitié route entre Aïn-Moussa et le Wady-Zerka, sur un petit plateau, se dresse une pierre levée, et sur une colline voisine, apparaissent de nombreuses tombes-dolmens, semblables par leur arrangement et leurs dimensions à celles d'Ala-Safat. Le lieu où est la pierre s'appelle Hadjiar el Mansoub (la pierre posée, *petra ficta*), et la colline où sont les dolmens, Manfoumieh : à cet ordre de monuments se rattache peut-être une énorme pierre cylindrique avec un trou au milieu, en forme de margelle de puits, qui se voit aussi aux environs d'Aïn-Moussa. Des pierres semblables, mais d'une dimension beaucoup plus petite, se trouvent en grand nombre sur les côtes de l'ancienne Phénicie. M. de Vogüé, qui les avait d'abord rapportées à l'âge de la pierre, a reconnu depuis que ces cylindres se rattachaient à des édicules construits pour servir de pressoirs à olives, et appartenaient par conséquent à une époque bien postérieure.

M. Lartet chargé, comme nous l'avons dit, de la partie géologique de l'exploration, nous renseignera sans doute sur l'âge et la nature des ossements observés dans ces dolmens de la rive orientale de la mer Morte, et nous dira si ces monuments ont été construits avec des pierres trouvées sur place ou des pierres amenées

[1] Ce mode de fermeture de la chambre sépulcrale, qui paraît avoir caractérisé le dolmen parfait, se retrouve exactement dans le célèbre dolmen de Trie, département de l'Oise.

de loin. Mais que penser de la race qui a élevé ces lourdes masses? d'où venait-elle? est-ce la même que celle qui a laissé dans nos pays de l'ouest tant de monuments analogues? Etudiée depuis quelque temps avec ardeur, la question demeure encore sans solution. Deux faits seulement se sont dégagés et paraissent devoir rester acquis dans la science : 1° les dolmens, sur quelque point de notre continent qu'on les rencontre, ne sont pas des autels, mais des tombeaux; 2° ce ne sont pas des constructions particulières à la race celtique, puisqu'on les trouve en des pays où la race celtique ne s'est jamais établie, et que, réciproquement, là où elle a dominé sans partage, en Galatie, par exemple, il n'y a pas traces de dolmens. Il faut donc que la race inconnue, qui enterrait ses morts sous les dolmens et le plus souvent dans une attitude repliée, soit arrivée en occident avant les Celtes, et qu'elle ait attribué aux monuments de ce genre une destination étrangère aux idées religieuses qu'y attachèrent plus tard les populations sémitiques [1] et indo-germaines.

Comme d'un autre côté l'usage constant des peuples cananéens était de creuser dans le flanc même des rochers leurs grottes sépulcrales, il faut peut-être remonter encore plus près du berceau commun des races humaines, vers le Caucase et la mer Caspienne, pour retrouver le point de départ des races nomades auxquelles paraît avoir appartenu en propre l'usage des dolmens-tombeaux. Là se trouvait l'avant-garde des tribus touraniennes qui, mêlées à des races blanches telles que les Ibères, s'écoulèrent par les deux versants du Caucase, les uns marchant au nord, les autres au sud. Poussé vers le sud-ouest, probablement par l'extension des premiers empires araméens qui se fondaient sur l'Euphrate, le groupe ibérique aurait séjourné d'abord aux environs de la mer Morte, puis, pénétrant en Afrique par le Delta que les Egyptiens n'occupaient pas encore, se serait répandu le long des côtes septentrionales, où l'on vient de retrouver dans les provinces de Tunis, de Constantine et d'Alger, des quantités prodigieuses de sépultures et de monuments de l'âge de la pierre. Il faut lire dans l'excellent ouvrage de Moke, ce qu'il dit des Berbères, qu'il rapproche avec toute apparence de raison des Ibères de l'Espagne et de la Gaule, des Hibernes, des Silures, des Bretons et des Pictes, de toutes ces peuplades au teint basané, aux cheveux crépus, dont plusieurs avaient l'habitude de se peindre ou de se tatouer le corps. Au nord, le groupe ibérique rejoignait le groupe touranien venu en sens inverse, groupe désigné par les sa-

[1] Les premiers Hébreux, par exemple, quand ils élevaient des monuments de pierre, se servaient exclusivement de la pierre brute ou vierge, aussi bien que leurs devanciers. Mais c'étaient pour eux des autels ou des gages d'alliance, comme le prouvent divers passages de l'Exode et du Livre des Juges.

vants sous le nom de Tchoudes, et dont les Finnois sont les derniers représentants. Si l'élément sémitique était devenu prépondérant dans les langues des populations du sud-ouest de l'Europe, l'élément touranien était resté dominant dans celles des populations ougro-finnoises du Nord.

Mais le trait commun entre ces races primitives, dont l'arrivée en Europe dut précéder de plusieurs siècles celle des Celtes [1], c'était l'absence presque totale du sentiment de la famille qui, au contraire, caractérisait si fortement dès l'origine les races indo-germaines. La promiscuité des sexes, la polyandrie, le manque de toute religion nationale (car le culte du Toth égyptien, de Teutatès, paraît avoir été chez les Ibères une importation étrangère), tout cela nous ramène sans effort aux mœurs bestiales que la Genèse reproche aux populations riveraines de la mer Morte. La distribution non interrompue des dolmens et des monuments de pierre, en général, sur les côtes méridionales de la Méditerranée et sur les côtes occidentales de l'Océan ne serait donc pas une preuve moins frappante que la parenté des langues berbère, basque et finnoise entre elles et avec l'hébreu, pour établir la continuité, dans les temps antéhistoriques, d'une race mélangée de Touraniens et de Sémites, depuis la Syrie jusqu'à la mer Baltique. Les dépôts successifs de cette race qui a été qualifiée ici même de Basco-Berbère [2], se reconnaîtraient au moins à leur mode particulier d'honorer les morts, puisqu'on voit ces peuplades concentrer les efforts de leur industrie naissante pour la construction de ces grands tombeaux qui ont défié l'action du temps.

Un monument d'un autre ordre, mais non moins curieux, est celui qui est connu sous le nom d'Arak-el-Emir (le Rocher-du-Prince). On en retrouve les débris dans l'est de la contrée des dolmens, en pleine montagne, au milieu d'un pays que la nature avait fait riant et même fertile, mais que la longue incurie des hommes a changé en désert. Nos voyageurs allèrent, le 11 avril, étudier ces ruines intéressantes, que MM. de Saulcy et de Vogüé avaient déjà visitées et relevées avant eux. Elles correspondent exactement à la description donnée par Josèphe, d'un palais élevé par un certain Hyrcan, fils d'un fermier des impôts sous les Séleucides, et qui commanda sept ans dans ces contrées, de 182 à 175 avant Jésus-Christ. Au milieu d'un étang desséché s'élèvent les restes d'un édifice rectangulaire, construit en blocs de grande dimension dans la partie inférieure ; au-dessus, sont superposées une ligne de matériaux moins gros, puis une

[1] Voir à ce sujet le savant ouvrage de M. Maury : *la Terre et l'Homme*, dans le chapitre intitulé : *Distribution des races humaines.*

[2] Voir le travail du regrettable Emile Lamé sur *l'Anthropologie et la Philologie comparée*, dans la *Revue* du 15 juillet 1863, p. 59.

corniche et une frise en fortes pierres, dont chacune porte la représentation d'un grand lion sculpté. Cet édifice paraît être resté inachevé. A quelque distance, dans une muraille de rochers, ont été percés deux étages de chambres mises en communication par un couloir horizontal et par un chemin couvert. Ces chambres ne sont pas sépulcrales, comme la plupart des caveaux creusés dans le flanc des montagnes de la Judée; les unes, éclairées par de larges fenêtres, sont des salles d'habitation, les autres étaient destinées à servir d'écuries, et, les plus grossières, de magasins. Tout cet établissement, comme celui de Masada, a le caractère d'un lieu de refuge. Là, retranché dans de solides murailles, Hyrcan crut avoir mis en sûreté sa personne et ses richesses. Mais, à l'avénement d'Antiochus Epiphane, il craignit de ne pouvoir échapper à de nouveaux dangers et se donna la mort [1].

Tel est l'ensemble des constructions dont l'âge a donné lieu, entre MM. de Vogüé et de Saulcy, à une controverse qui dure encore. M. de Vogüé, rencontrant là un monument à date certaine et d'un style qui se rapproche, à son avis, de celui des tombeaux de Jérusalem, l'avait jugé très important au point de vue de la classification générale des monuments de l'art. Il montrait comment l'art grec des derniers Séleucides, déjà raffiné et recherché, influencé de plus par la renaissance asmonéenne, avait produit le palais d'Arak-el-Emir, les tombeaux de Jérusalem, le temple d'Hérode, enfin tous ces monuments mixtes qui précèdent le style romain officiel des édifices de Sébastieh et de Djérash. Mais, répond M. de Saulcy, Hyrcan, en élevant sa forteresse, a dû certainement copier quelque chose qui existait avant lui. A coup sûr, il n'a pu être l'inventeur du système architectonique employé dans cette construction. A-t-il copié ce qui se trouvait déjà à Jérusalem, ou a-t-il été chercher, lui Juif et petit-neveu d'un grand prêtre juif, une architecture étrangère pour l'imiter? Là est le nœud de la question [2]. M. de Saulcy croit qu'il y a plus de probabilité pour que Hyrcan ait copié un art déjà traditionnel en Judée, et il ne serait même pas éloigné de retrouver, dans l'édifice rectangulaire d'Arak-el-Emir, un temple consacré primitivement au dieu assyrien ou moabite Chamos. On comprendra que nous n'ayons pas ici à prendre parti dans le grave débat que soulèvent les origines de l'art judaïque. Les pièces du procès sont encore à l'étude et entre les mains des juges les plus compétents [3].

A deux petites journées d'Arak-el-Emir, en marchant vers le

[1] Voir l'article de M. de Vogué, *Revue archéologique*, 5e année, t. X, p. 52 et suiv.

[2] *Revue archéologique*, 4e année, t. VII, p. 267.

[3] Dans un récent mémoire lu à l'Institut, et qui n'est pas encore imprimé, M. de Saulcy a présenté à l'appui de son opinion de nouveaux et solides arguments.

sud, on rencontre les ruines immenses d'Hesebon, la ville des Amorrhéens exterminés par Moïse. Malheureusement, ces ruines ne remontent pas très haut, et le caractère des chapiteaux qu'on y remarque indique l'âge de la décadence de l'art romain. Mais cette terre est consacrée par les plus grands souvenirs de l'histoire. C'est près d'Hesebon que se dresse le Djebel-Moussa, où le législateur des Hébreux a donné à Israel ses dernières instructions, où il a chanté son suprême cantique, où il est mort sans que personne ait connu le lieu où il devait reposer. Dieu s'était chargé de la sépulture de son serviteur. Le Djebel-Moussa s'élève sous forme de deux pitons isolés. Celui qui est le plus avancé dans le nord sur la mer Morte n'avait été visité de temps immémorial par aucun étranger, du moins au dire de Gablan. Ce piton est couronné d'importantes ruines, avec des chapiteaux d'un ordre particulier, qui ne sont ni grecs ni romains. Espérons que M. de Luynes ne tardera pas trop à apporter des éléments nouveaux dans la question de l'art judaïque, en nous donnant son avis sur l'âge de cette construction remarquable, qui fut peut-être un sanctuaire.

Le piton sud, assez rapproché de l'autre, forme le second mamelon de cette montagne, qui répond incontestablement au mont Nébo. La vue sur la mer Morte y est assez bornée; mais, sur la Galilée, l'horizon est très étendu. L'impression est grande et aussi vive, après tant de siècles, que celle dont on sent la trace dans ces versets du Deutéronome : « Moïse monta donc de la plaine de Moab sur la montagne de Nébo, au haut de Phasga, vis-à-vis de Jéricho, — Et le Seigneur lui fit voir de là tout le pays de Galaad jusqu'à Dan, — Tout Nephtali, toute la terre d'Ephraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda jusqu'à la mer Occidentale, — Tout le côté du midi, toute l'étendue de la campagne de Jéricho, qui est la ville des palmes, jusqu'à Ségor. — Et le Seigneur lui dit : « Voilà le pays » pour lequel j'ai fait serment à Abraham, à Isaac et à Jacob. Vous » l'avez vu de vos yeux, et vous n'y passerez point. » En ce site grandiose, sans être sauvage, tout est plein du souvenir de Moïse. La charmante source, qui sort du rocher en trois endroits, porte ce grand nom, comme la montagne elle-même : c'est la fontaine de Moïse, Aïn-Moussa. De vieux figuiers marquent et ombragent la place, où jaillit chacune des sources; l'eau rebondit en une cascade d'environ 8 ou 10 mètres, et, à côté de la cascade, s'ouvre une grotte de l'effet le plus pittoresque.

Le 15 avril, la caravane alla explorer Machærus, aujourd'hui Mkaur, lieu célèbre par la détention de saint Jean-Baptiste, et qui fut peut-être témoin de son supplice. Comme à Masada, les Romains rencontrèrent à Machærus la plus vive résistance. Aussi, cette posi-

tion, d'un accès difficile, inspire-t-elle en Europe une vive curiosité, car il semble que la forteresse hérodienne a dû laisser sur ce plateau des traces importantes. Mais nos voyageurs ne furent pas dédommagés de leurs peines : ils n'y trouvèrent rien qui paraisse de nature à justifier l'espoir conçu par les archéologues. Le 16, on reconnut la vaste vallée basaltique du Wady-Haydan, et on descendit par des pentes rapides jusqu'au fond du Wady-Modjeb, dont M. Lartet observait avec soin la curieuse géologie. Le 17, remontant des bords du Wady-Modjeb jusqu'aux plateaux moabitiques où le basalte est recouvert de prairies verdoyantes, on examina les ruines informes de Shihan, mais on y retrouva du moins le bas-relief en basalte que M. de Saulcy avait le premier signalé. Il est parfaitement conforme au dessin qu'en a donné le savant académicien, et semble bien remonter aux temps les plus reculés. Des hauteurs de Shihan, on aperçoit distinctement Rabbath-Moab, que nos voyageurs avaient déjà visité pendant leur excursion à Kerak.

On dut alors songer au retour, qui s'effectua à peu près par la même route, en passant au bas de Djebel-Attarus, et en reconnaissant des ruines qui sont probablement celles de l'ancienne Livias. Le 22, on repassait le Jourdain sur un point situé plus au sud que le gué franchi la première fois, et l'on rentrait à Jérusalem après s'être arrêté à Saint-Saba, couvent grec, remarquable par sa situation sur le bord escarpé du Cédron. Les Adouans retournèrent chez eux sans évaluer à un trop haut prix les services efficaces qu'ils avaient rendus, et leur chef, Gablan, fut personnellement récompensé par le don d'une magnifique paire de pistolets, reçue avec un air de gravité qui dissimulait mal une joie profonde. Grâce à lui et à l'habile conduite d'Antoûn, cette expédition périlleuse avait été couronnée d'un succès qui faisait l'étonnement de la colonie de Jérusalem, d'autant plus qu'une caravane anglaise venait d'être obligée de renoncer dès le début à visiter la Moabitide. Le consul de France ne pouvait se lasser de féliciter le duc de Luynes, en pressentant les résultats favorables que devaient amener des relations si heureusement entamées par notre illustre compatriote avec les Adouans et le cheick de Kerak. N'est-il pas à désirer que ce soit l'influence française, déjà si respectée en Syrie, qui porte aussi les premiers éléments de la civilisation parmi les tribus encore farouches entre lesquelles est partagée la domination des rives orientales de la mer Morte?

IV

Le 2 mai, les voyageurs repartirent de Jérusalem pour aller explorer la rive occidentale et rechercher au sud la ligne de partage des eaux de l'Arabah. Avant Hébron ils observèrent un village entièrement creusé dans le roc, selon l'usage des anciennes populations de ces contrées. Les tombeaux des pères sont devenus les habitations des enfants. Hébron, au contraire, est bâti avec quelque soin et gracieusement placé sur la pente d'un ravin, au milieu des vignes et des oliviers. Pendant que la caravane achevait de s'organiser, le duc de Luynes poussa jusqu'à Beni-Naïm, afin de reconnaître de ce point une vue sur la mer Morte, indiquée comme importante pour l'histoire et la topographie de la Pentapole. En ces lieux, les souvenirs bibliques d'Abraham et de Loth sont encore très présents, mais le Nebi-Luth, tombeau prétendu de Loth, n'a pas plus d'authenticité que la plupart des monuments signalés habituellement par les Arabes sur la foi de traditions plus que douteuses.

Semoa n'est plus qu'un village d'un aspect misérable, quoique les nombreuses excavations pratiquées dans le rocher indiquent une ville qui dut être considérable. En revanche, les ruines qui jonchent le sol offrent beaucoup d'intérêt. Ce sont des pierres d'une forte dimension, pour la plupart sculptées avec un art original et représentant des grappes de raisins, des vases à boire, des couronnes. Une d'elles, qui devait servir d'entablement, a pour décoration deux arcs-à plein cintre surmontés d'une étoile rayonnante à leur point de jonction, et renfermant dans leurs courbes le même motif d'ornement. C'est peut-être là que se rencontrent les plus curieux spécimens d'un art qu'on puisse appeler purement judaïque. Tout près de Semoa est un tombeau juif en ruines nommé Beniyeh, dont la face ouest, la seule debout, est ornée de pilastres à chapiteaux d'un style original.

Au delà de Semoa, on ne trouve plus d'habitants sédentaires ni de maisons bâties. Des traces considérables de bitume qui se remarquent au Wady-Mauhawat rappellent à l'esprit la ruine de Sodome, qui dut en effet exister près de là. Malheureusement les pierres vues par M. de Saulcy à Djebel-Usdum, se prêtent mal à l'idée d'une construction faite de main d'hommes, si grossière qu'on la suppose. Mais la montagne elle-même offre cette particularité, bien constatée, qu'elle se compose d'une énorme masse de sel pur, recouverte à sa partie supérieure d'une couche de terre meuble

d'environ 10 mètres d'épaisseur. Sous la montagne se trouve une grotte naturelle en sel qui a 200 mètres de profondeur environ. Si les Arabes se décident difficilement à y pénétrer, c'est sans doute par un sentiment de terreur superstitieuse, car l'exploration de cette cavité ne présente pas de dangers réels.

A quelques heures de Djebel-Usdum, dans l'est de cette partie déprimée qui porte encore le nom de Ghor, et au milieu d'une plaine où abondent les arbustes épineux et les pommiers de Sodome, se rencontrent les vestiges irrécusables d'une ville importante. L'endroit se nomme aujourd'hui Safieh. C'est un amas de pierres de toutes sortes et de toutes couleurs : grès rouges et bigarrés, basaltes, scories basaltiques, porphyres, le tout mêlé à des débris de poteries et de verres. Un pan de mur reste encore debout, mais son appareil ne suffit pas pour déterminer l'âge de ces ruines, dont plusieurs ne paraissent point remonter plus haut que l'époque arabe. Cependant M. de Luynes a remarqué et dessiné un chapiteau très grossier, d'une ornementation toute primitive, qui pourra fournir ultérieurement un point de comparaison fort utile. Ces ruines abandonnées touchent à un site charmant. Les bords du Wady-Safieh sont ombragés d'arbres que fréquentent de nombreuses tourterelles, et une eau excellente sort en abondance des dernières pentes des montagnes. Au delà commence la vallée de l'Arabah, où la caravane s'engagea le 9 mai.

Le principal cours d'eau de cette vallée est le Wady el Jeib, présentant à son entrée une coupée large d'environ 500 mètres, dont les berges varient entre 30 et 40 mètres de hauteur. Au fond est le lit desséché du fleuve, qui réunit les eaux de toute la partie de l'Arabah inclinée vers la mer Morte. Dans la saison où la caravane y pénétra, hommes et bêtes eurent à souffrir du manque d'eau potable, ne rencontrant guère sur leur chemin que des sources sulfureuses ou boueuses peu abondantes : ce sont des trous creusés dans le sable et entourés ordinairement de quelques maigres roseaux. Mais il est évident que, dans la saison des pluies, les wadys, devenus torrents, se précipitent tous au fond du bassin suivant une pente qui incline du sud au nord. Cette direction, qui avait frappé tout d'abord les yeux attentifs et exercés de M. Vignes, finit par attirer aussi l'attention de ses compagnons, et dans la quatrième journée de marche il eut le bonheur de reconnaître à des signes indubitables qu'on était arrivé à la ligne du partage des eaux. « En continuant, dit-il, à suivre le lit du Wady el Jeib, et en laissant à droite un embranchement qui descend des montagnes de l'ouest à travers une vaste plaine, nous arrivons à l'origine de ce fleuve. Elle est située sur un petit plateau d'où l'on domine les deux parties du Wady-Arabah.....

La ligne de partage des eaux de l'Arabah est formée de ce plateau, qui se termine au sud et à l'est par une falaise à pic. Une espèce de col à pente douce vers le sud lui fait suite. Son altitude au-dessus de la Méditerranée est de 240 mètres, c'est le point le plus bas de la ligne. Vient ensuite une chaîne de collines qui se dirige vers le nord-nord-est. La plaine formée entre ces collines et les montagnes de l'est monte vers le nord jusqu'à un point où se trouve une sorte de dos d'âne transversal et à pentes douces qui unit les collines aux derniers contreforts des montagnes d'Edom. Ce point est élevé de 346 mètres au-dessus de la Méditerranée et semble répondre à la description que donne M. de Bertou du lieu qu'il appelle *Es-Saté* (le toit)..... En résumé, la détermination de la ligne de partage des eaux de l'Arabah ne doit plus laisser aucun doute. C'est une ligne courbe dont la direction générale est du sud-ouest au nord-est et qui est comprise entre 30°,08′ et 30°,14′ de latitude nord. A partir de cette ligne, vers le sud, tous les torrents ont une direction incontestable vers le golfe d'Akabah, tandis que, dans le nord, ils vont rejoindre le cours du Wady el Jeib[1]. »

Ainsi tombe la supposition qui tendait à faire admettre que le Jourdain, après avoir traversé la mer Morte dans toute sa longueur ressortait des plaines marécageuses qui sont au sud pour reprendre sous un autre nom son cours vers la mer Rouge. Il faudra bien désormais reconnaître que la mer Morte n'a point d'issue apparente, qu'elle reçoit toutes les eaux du nord et du sud sans les rendre autrement que par une évaporation qui est la cause principale du maintien de son niveau. L'évaporation, au reste, se manifeste très fréquemment par des brumes épaisses qui couvrent comme d'un nuage blanchâtre les eaux à la fois huileuses et limpides de cette mer étrange.

Encouragés par un si heureux résultat, nos voyageurs se décidèrent malgré la grande chaleur à pousser jusqu'à la mer Rouge. A mesure qu'on avançait, le baromètre remontait graduellement, et l'inspection du terrain qui se présentait tantôt comme une suite de plaines humides et marécageuses, tantôt comme un sol sec parsemé de petites collines granitiques, acheva de confirmer l'exactitude des conclusions de M. Vignes. Après deux jours de marche, on aperçut la ligne bleue des eaux du golfe d'Akabah, et la mer se déploya bientôt à l'horizon dans toute sa magnificence. Le duc de Luynes était arrivé au terme de sa course ; il pouvait à bon droit se féliciter d'avoir accompli son programme avec un rare bonheur, et de posséder tous les renseignements qu'il était venu chercher de si loin.

[1] Vignes, *Notes d'un voyage d'exploration à la mer Morte*, etc., p 10 et 11.

Un grand bosquet de palmiers protége de son ombre le modeste village d'Akabah, et le fortin qui sert de station aux pèlerins de la Mecque. La caravane y prit aussi un jour de repos sous cet abri, au bord de la mer dont les flots venaient mourir sur la plage, en la laissant couverte de coquilles et de madrépores de toutes sortes. Ce jour-là (15 mai) le thermomètre marquait 43° à l'ombre, et cependant la chaleur était tolérable, grâce à une légère brise et à la fraîcheur d'une eau douce très abondante qui filtre à travers les sables. Les pauvres habitants d'Akabah reçurent l'expédition de leur mieux et lui firent les honneurs d'une pêche qui venait d'être très fructueuse. Les poissons du golfe diffèrent peu de ceux de la Méditerranée, mais autour d'Akabah on voit voler des oiseaux magnifiques, et courir des grands lézards longs d'environ 80 centimètres.

Au retour, on fit une pointe à l'est pour aller examiner les célèbres monuments de Petra qui inspirent toujours une si légitime curiosité. Le cheikh Selameh se rendit en personne au campement et s'offrit avec son escorte à nos voyageurs, qui demandèrent à faire halte au mont Hor, afin d'y visiter le tombeau du prophète Aaron. Cette demande suscita une opposition imprévue, devant laquelle on aurait pu s'arrêter, si elle avait eu pour mobiles des scrupules religieux. Mais, comme elle avait au fond un motif moins honorable, le duc ne voulut céder ni aux exigences ni aux menaces. Par sa fermeté, il déconcerta les mutins, qui vinrent lui faire d'humbles excuses et le prier d'entrer dans le tombeau. C'est une chambre malpropre, qui renferme un cénotaphe avec inscription coufique, recouvert d'une robe rouge et d'un turban vert. Ce monument apocryphe et presque ridicule ne vaut guère la peine d'être vu, mais il fallait sauvegarder la dignité du nom français, que la moindre faiblesse aurait compromise. Là, comme en d'autres occasions, nos compatriotes surent se faire respecter en opposant un sang-froid imperturbable aux criailleries désordonnées des Arabes ou aux fausses alertes que ceux-ci font naître quelquefois pour augmenter le prix de leurs services. Rarement ils eurent à se plaindre de l'arrogance des indigènes, mais en pareil cas ils exigèrent et obtinrent constamment une réparation immédiate.

Petra, comme son nom l'indique, est un ensemble de rochers taillés, dont l'aspect est des plus étranges. Dans tous les flancs des falaises sont creusés des hypogées de formes et de dimensions diverses. Le fameux *sik* ou défilé, bordé de monuments funéraires et surmonté d'un arc triomphal, qui s'appuie à une grande hauteur sur la double paroi du rocher, provoque chez ceux qui le contemplent une admiration silencieuse et recueillie. Rien pourtant n'égala pour nos voyageurs l'impression qu'ils ressentirent à la vue du magni-

fique édifice appelé vulgairement le Khasné-Firoûn (trésor de Pharaon). Cette émotion avait été déjà partagée par Burckhardt, Banks et le comte Léon de Laborde. A tous le Khasné est apparu comme une œuvre dont les proportions et la beauté produisent un effet extraordinaire. Un tel effet est dû non-seulement aux grandes dimensions du monument, à la pureté et à l'élégance des lignes architecturales, à la finesse des sculptures qui semblent sortir des mains de l'ouvrier, mais aussi à la couleur harmonieuse du roc dans lequel il est taillé. Ce roc est d'un rose tendre, légèrement veiné de jaune, qui, sous l'éclatante lumière de l'orient, se détache merveilleusement du ton sombre de la montagne à laquelle il est adossé.

Ce que la photographie la mieux réussie, le dessin le plus achevé ne saurait rendre qu'imparfaitement, on comprend que la plume soit encore plus inhabile à le faire sentir. Cependant le savant architecte, M. Hittorf, qui s'était chargé en 1830 de faire une restauration du Khasné pour la publication du voyage de M. de Laborde dans l'Arabie-Pétrée, en a donné récemment une description très exacte; nous lui empruntons en l'abrégeant ce qui est relatif à la façade, pour laquelle toutes les ressources de l'art avaient été prodiguées. « Cette façade, dit-il, présente au niveau du sol six colonnes corinthiennes sans bases, dont deux, qui sont isolées et assez espacées, et deux qui sont engagées et moins éloignées entre elles, forment au milieu un avant-corps de trois entre-colonnements, couronné d'un fronton..... Ce qui lui donne un caractère particulier de magnificence, c'est la disposition des divers motifs d'architecture qui composent un deuxième étage élevé sur la colonnade inférieure. On y voit au milieu un édifice demi-circulaire, reproduction d'un temple monoptère. Il est accompagné des deux côtés d'un groupe de trois colonnes, dont deux qui occupent le premier plan, sont couronnées de l'entablement général, terminé lui-même sur les deux faces par des frontons à une pente. Cet étage est placé sur un stylobate continu, qui occupe au-dessus du fronton du prostyle l'étendue entière du monument. Toutes les colonnes sont du même ordre et de la même dimension. Elles posent sur des bases sans plinthes, au profil attique; elles portent des chapiteaux composites et une corniche denticulaire. De riches anté-fixes ou tuiles frontales bordent la cymaise du monoptère. La coupole est terminée par un chapiteau aux feuilles et aux volutes corinthiennes sur lequel est placée une urne [1]. »

On aperçoit encore les nombreux débris des statues, des figures

[1] Mémoire lu à l'Institut et imprimé dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VI, p. 1 et suiv.

d'animaux et des ornements qui contribuaient à la décoration de ce second étage, et l'on reste confondu de trouver au milieu du désert un monument d'un art aussi parfait. Tout en se rappelant que, sous Trajan, l'Arabie-Pétrée devint une province romaine dont Pétra fut la capitale, en supposant même que le Khasné ait été sculpté peu de temps après, par exemple sous Adrien, on se demande encore avec étonnement à quelle source d'inspiration aurait puisé l'artiste qui a élevé cet étage supérieur et cette étonnante coupole, qui a conçu l'idée de construire un édifice sur un autre et de former, de deux édifices ainsi superposés, un monument d'une si harmonieuse unité.

Cette question, M. Hittorf se l'est posée, et il a cru retrouver le prototype du tombeau de Pétra, ou du moins de son motif caractéristique, dans une peinture de Pompéï qui représente un monument analogue à la partie supérieure du Khasné. D'après la figure et la description qu'il en donne[1], le rapport est en effet saisissant. Dans son système, le monument dont cette peinture était la représentation serait donc bien antérieur au Khasné, puisque Pompéï fut détruite en l'an 76 ; mais ne peut-on pas dire que ce serait le Khasné qui, au contraire, aurait servi de type à des monuments à coupole importés en Occident? Pour moi du moins, après avoir comparé les beaux dessins de M. de Laborde, et les photographies de M. Vignes, j'inclinerais à penser que le grand tombeau de Pétra est un produit du génie indo-égyptien, modifié et contenu par la mesure et par le goût qui sont la marque du bel art grec, et qu'il a précédé de beaucoup l'occupation de l'Arabie par les Romains. Attendons que M. de Luynes, avec l'autorité qui lui appartient, ait apporté sur cette intéressante question des éclaircissements nouveaux.

Après le Khasné, les autres tombes, même celles de la falaise orientale, quoique très belles encore, ne sauraient produire une impression ni aussi vive, ni aussi durable. En général, l'intérieur de ces hypogées ne répond en rien à la magnificence de l'extérieur : ce sont presque toujours des chambres nues, sans ornements, tantôt grandes, tantôt petites, et dont quelques-unes renferment des cuves ou auges sépulcrales. Il ne paraît pas qu'elles aient jamais été recouvertes de stucs et de peintures, décoration dont on voit encore de beaux restes dans quelques tombes des villes ruinées de la Phénicie.

Il fallut enfin s'arracher à la contemplation des merveilles de Pétra : c'était beaucoup d'y être parvenus et d'en pouvoir sortir

[1] Mémoire cité.

sans encombre. Là comme à Kérak, nos voyageurs s'applaudirent de n'avoir pas cédé à des appréhensions exagérées. Cependant, il est bon de rappeler qu'il n'est pas toujours prudent de s'aventurer au milieu des tribus qui se disputent les bénéfices prélevés sur la curiosité des étrangers, ni de tomber au milieu de leurs querelles. Depuis cinq ans, aucun Européen n'était entré à Pétra et n'avait pu même en approcher. Sauf le défilé très pittoresque d'une tribu qui changeait de cantonnement en emmenant tous ses troupeaux, aucun incident digne de remarque ne signala le retour des voyageurs, qui rentrèrent par Hebron et Bethléem. Cette troisième partie de leur exploration était achevée le 27 mai.

V

L'étude du bassin de la mer Morte et de la vallée de l'Arabah étant terminée, le duc de Luynes avait rempli le programme qu'il s'était tracé, et s'embarquait à Jaffa, le 8 juin, pour retourner en France. Toutefois il délégua, à MM. Vignes et Lartet, le soin de faire diverses observations supplémentaires sur les nivellements et la géologie de la vallée du Jourdain, dont l'étude se rattache si directement à celle de la mer Morte [1].

Les deux voyageurs se rendirent de Jérusalem au Wady-Zerka, et de ce cours d'eau à Suf, par une route accidentée qui les conduisit à Djérash. Le 13 juin, ils visitaient ces ruines fameuses qui servaient alors de campement à des Arabes de la tribu des Beni-Hassan. Ville toute romaine, Djérash, l'antique Gerasa, a peut-être moins souffert de la main destructive des hommes que de l'action des forces souterraines, dont un pays voisin, le Haouran, porte partout l'empreinte. Il est visible, en effet, par la position irrégulière des tambours qui formaient les colonnes de plusieurs monuments de Djérash, qu'ils ont glissé sur leur axe par suite de tremblements de terre, et qu'une secousse de plus aurait sans doute accumulé débris sur débris. Ce qui reste en place est encore prodigieux, et nous renvoyons à la description de M. Guillaume-Rey, qui a dessiné et étudié à loisir ces belles ruines, il y a quelques années [2]. Rappelons seulement que la ville est séparée en deux par le lit d'un ruisseau, sur la rive droite duquel sont situés les principaux édifices. Une longue rue de colonnes, commençant à la porte nord, traverse Djérash dans le sens de sa longueur, pour aboutir à un Forum en hémicycle

[1] *Bulletin de la Société de Géographie*, novembre 1864, p. 394.
[2] Voir le *Voyage dans le Haoûran*, p. 247-250.

entouré de magnifiques colonnes d'ordre ionique. Les fûts des colonnes sont en calcaire marmoriforme rose, avec des chapiteaux et des bases en marbre blanc. Au fond de la place, un mamelon supportait un beau temple périptère dont il ne reste plus que la salle et une seule colonne; à droite, on remarque un vaste théâtre où l'étage inférieur de la scène est encore à peu près intact. Mais c'est vers le milieu de la Grande-Rue que se trouve l'édifice principal de Djérash, un grand temple, qu'une inscription permet d'attribuer au règne d'Antonin. Au nord de ce temple se trouve un autre théâtre plus petit que le premier, et presque en face, de l'autre côté de la rue, les restes de thermes assez considérables. A l'époque des croisades, un château fut élevé par les musulmans au milieu des ruines, et Beaudouin, roi de Jérusalem, dut faire une expédition pour s'en emparer.

Si l'on joint à la description de M. Rey celle qu'en donne le *Guide-Murray*, on aura une idée suffisante du magnifique ensemble que présentent les ruines de Djérash. Le voyageur anglais a cependant négligé de parler de la belle source qui sort de terre en face des thermes, de l'énorme vasque qui se trouve dans le lit même du ruisseau, en dehors du mur d'enceinte, enfin d'un charmant petit monument, dont trois colonnes corinthiennes sont encore debout, et qui s'aperçoit au milieu des arbres sur la rive droite. Ce ruisseau de Djérash coule jusqu'à Suf, en arrosant une agréable vallée. Un berceau de lauriers roses couverts de fleurs abrite ses eaux claires. De là, l'œil s'arrête avec complaisance sur des montagnes accidentées et boisées qui forment des premiers plans et des lointains d'un admirable effet.

En quittant Djérash, les voyageurs se dirigèrent vers Semak, guidés cette fois encore par Gablan et deux de ses Adouans, qui pourtant, sur le point d'entrer dans le pays des Beni-Sackhers-Rayan, qu'ils considéraient comme ennemis, crurent prudent de se dissimuler sous des vêtements d'emprunt et de se déguiser en bachi-bouzouks. De Melkah à Semak, on rencontra au point nommé Um-Keis une immense quantité de sarcophages en basalte et de cavernes sépulcrales que ferment des portes taillées, également en basalte. Les sculptures et les détails d'ornementation de ces monuments funéraires sont d'un travail exclusivement romain. A côté de la cité des morts s'étendait la cité des vivants, qui a laissé dans deux grands théâtres des vestiges notables de son antique opulence. Cette ville, qu'on s'accorde à identifier avec l'ancienne Gadara, devait être importante; la nature du terrain en rendait la position forte. La vue y est splendide; elle s'étend à la fois sur le lac de Tibériade et sur la belle vallée du Hyéromax.

Le vaste territoire situé à l'ouest du lac reconnaît la loi d'un chef puissant, Akil agha, qui, par ses qualités personnelles, a su acquérir un ascendant dont le gouvernement turc a vainement essayé plusieurs fois de se montrer jaloux. D'un esprit droit et élevé, de plus, entièrement dévoué à la France, Akil a employé en 1860 toute son énergie à prévenir les massacres dont étaient menacés les chrétiens de Jérusalem et des environs. Aussi l'Empereur a-t-il voulu récompenser cette noble conduite en faisant remettre à Akil la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Tel est l'homme qui, apprenant la venue de nos voyageurs, leur envoya une escorte pour les conduire à Semak, où il avait délégué un cheikh chargé de les recevoir. Après avoir échangé sous la tente tous les compliments d'usage, le cheikh leur remit en cérémonie une lettre aimable de l'agha, et il reçut en échange, pour son chef, un beau fusil que M. de Luynes avait laissé dans cette intention à M. Vignes.

Le lac de Tibériade se présente sous un aspect riant ; ses eaux vertes sont douces et agréables à boire. Une bonne brise peut en rider la surface, mais sans que la lame y soit jamais grosse. A la vue de ce lac tranquille, un voltairien penserait sans doute que la barque de Pierre devait être bien peu solide ou bien mal manœuvrée pour avoir risqué d'y périr.

Afin d'aller reconnaître les sources du Jourdain, il fallut remonter la rive gauche du fleuve à partir de son embouchure dans le lac de Tibériade. Comme le Jourdain est très encaissé, on n'en peut suivre le cours, et la route à peine tracée dans la montagne est encombrée de morceaux de basalte, contre lesquels les chevaux se heurtent à chaque instant. Ce plateau est fort triste; çà et là de maigres moissons y sont recueillies par de pauvres fellahin, mais en général le sol est envahi par les chardons et les herbes sauvages. En descendant vers Djesir-Benat-Yacoub, on se rapproche du Jourdain, et le pays devient plus riant ; mais en remontant vers Banias, le plateau reprend son caractère morne et désolé, et l'on craint sans cesse de s'égarer dans un labyrinthe inextricable de roches basaltiques.

Sortis de ce mauvais pas, les deux voyageurs atteignirent enfin Aïn-Fit et Banias, villages exclusivement occupés par des musulmans et qui présentent le plus singulier aspect. Chaque maison est surmontée d'une cabane en feuillages, qui sert à la famille d'habitation d'été. Banias surtout est un endroit très frais à cause de l'abondance des eaux, qui donnent une extrême gaieté au paysage, et très pittoresque par la situation de son vieux château si souvent décrit. Mais la source du Wady-Hasbany, à cinq heures de marche de Banias, est un site d'une beauté incomparable. Cette source retombe en cascade dans une vallée délicieuse, ombragée par des pla-

tanes, des peupliers, des lauriers-roses, des oliviers, qui confondent leurs nuances harmonieuses et douces. Non loin de là sont des puits de bitume que M. Lartet alla reconnaître. Il paraît que ces puits ont depuis longtemps cessé d'être productifs, du moins on n'y trouve plus que des traces de bitume.

Hasbeya et Racheya sont deux villages sur la route de Damas, dont les maisons en ruines ne rappellent que trop les douloureux souvenirs des massacres de 1860. La population, en majorité chrétienne, est douce et inoffensive, mais d'une curiosité importune. Ces pauvres gens, qui semblaient n'avoir jamais vu d'Européens, se groupaient en masse autour de nos compatriotes. L'appareil photographique était surtout pour eux le sujet d'un étonnement sans mesure et sans fin. Le 21 juin, on atteignit Damas après une longue marche à travers un pays sauvage et mal cultivé. Le 24, on revenait tout prosaïquement de Damas à Beyrouth par la diligence.

Pendant ce voyage, des observations scientifiques importantes avaient été faites tant par M. Vignes qu'au consulat général de France à Beyrouth, et à bord de la frégate *l'Impétueuse*. L'auteur les résume ainsi : « Le lac de Tibériade est de 189 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Les sources du Jourdain sont au nombre de trois : celle de Tell-el-Kady, située à la naissance de la vallée même du Jourdain, est à 185 mètres au-dessus de la Méditerranée ; » c'est la seule que, dans l'opinion de M. Vignes, on doive considérer, pour la comparer, au point de vue du nivellement, avec le partage des eaux de l'Arabah ; « celle de Banias, qui en est très rapprochée, mais déjà dans la montagne, a pour altitude 383 mètres ; enfin celle du Wady-Hasbany, qui est à six heures dans le nord des deux premières et près de Hasbeya, sort d'un point de l'Anti-Liban, situé à 563 mètres au-dessus de la Méditerranée. » Or, la détermination de ces chiffres achève de prouver le fait dont nous avons parlé plus haut, à savoir l'impossibilité d'une communication antérieure du Jourdain avec la mer Rouge. Car si l'on néglige la source du Wady-Hasbany, placée bien au-dessus de la vallée du Jourdain, où ses eaux arrivent à l'état de torrent, on remarque que la pente du fleuve n'eût été que de 143 mètres depuis la source de Banias jusqu'au partage des eaux à l'Arabah, (point dont l'altitude est de 240 mètres), c'est-à-dire sur un parcours de plus de 325 kilomètres. Sans doute, cette preuve, considérée isolément, serait insuffisante pour résoudre la question dans le sens négatif que nous avons indiqué, mais on peut l'admettre à titre de présomption [1]. Les recherches géologiques auxquelles s'est livré M. Lartet fourniront

[1] *Bulletin de la Société de Géographie*, novembre 1864, p. 395.

des documents moins contestables, et répondront aux objections qu'on pourrait tirer du soulèvement ou de l'affaissement ultérieur des terrains.

Une dernière remarque. De la détermination des points qui sont de niveau avec la mer, tant dans la vallée du Jourdain que dans l'Arabah, il résulte encore que si une communication s'établissait avec la Méditerranée, toute la partie du Ghor et de l'Arabah comprise entre le 30° 30′ et le 33° de latitude nord, serait immergée.

Ici, nous devons prendre congé de l'excellent guide que nous avons suivi pas à pas, et le laisser se reposer à Beyrouth jusqu'à la saison favorable pour entreprendre, en passant par Homs, le voyage de Palmyre. Cette dernière mission ne se rattachant plus à l'expédition du duc de Luynes, nous abandonnerons M. Vignes au début de l'exploration périlleuse dont il s'est tiré avec succès, et qui servira à relever bien des erreurs, tant sur la véritable position de la capitale de Zénobie que sur la topographie générale du désert qui l'environne[1]. Mais nous le quittons à regret, car, dans sa relation comme dans les notes intimes qu'il a bien voulu nous communiquer, tout indique en lui un caractère ouvert et droit, qui inspire la plus vive sympathie. Sa bienveillance, sans avoir rien de banal, s'étend jusque sur ces utiles compagnons que, depuis si longtemps, l'homme s'est associés, et dont le voyageur et le chasseur apprécient surtout les services. Tantôt il s'inquiète des blessures de son bon cheval Anacréon, si solide et si doux, et il s'en préoccupe comme des souffrances d'un ami; tantôt il admire le courage de son brave chien Track, qui a fait à pied tout le voyage, et a montré en toute occasion une constance inébranlable. Chaque soir, le vaillant officier s'endort content de sa journée, et il se réveille chaque matin toujours dispos. Le sacramentel *inch Allah!* est son refrain favori. S'il plaît à Dieu, tout ira bien!

N'oublions pas non plus le docteur Combe, l'aimable et obligeant compagnon, qui, tout en veillant avec soin sur la santé des membres de l'expédition a trouvé plusieurs fois l'occasion d'exercer en même temps au profit des Arabes son zèle médical et scientifique. Il a laissé, lui aussi, de bons souvenirs parmi ces pauvres gens dont il traitait les ophthalmies ou qu'il rendait à la santé par d'habiles opérations chirurgicales.

En résumé, MM. Vignes et Lartet représentent le côté aventureux du voyage, ils forment l'avant-garde; ils vont à la recherche des problèmes scientifiques que M. le duc de Luynes, avec autant de sagesse

[1] Voir, sur ce point, la troisième partie des *Notes d'un voyage d'exploration*, intitulée : *Compte rendu du voyage de Tripoli à Palmyre*, p. 33 à 54.

que d'érudition, a posés et déterminés à l'avance. Sous l'habile et énergique impulsion d'un tel chef, l'expédition s'organise, le Ségor se construit; il fait merveille : ce qui a été prévu se réalise : partout on arrive à temps et à propos. On voit tout ce qu'on doit voir, et autant qu'il le faut. Les difficultés que pouvaient opposer la nature ou les hommes, on les surmonte par un heureux mélange de fermeté et de prudence, car, en pareille affaire, l'argent ne fait pas tout, il y faut aussi l'esprit de conduite. Aux résultats scientifiques qu'une exploration si bien dirigée ne manquera pas de produire, viendra s'ajouter un résultat moral non moins important. Le nom de l'*Emir* franc, qui a visité sans crainte Kerak, Pétra et les sauvages montagnes de Moab, vivra longtemps sous la tente du Bédouin, et pourra servir de sauve-garde à d'autres voyageurs. S'il est beau d'avoir donné à son pays une collection artistique d'un choix exquis et d'un prix inestimable, c'est bien aussi quelque chose que d'avoir poussé une reconnaissance pacifique jusqu'aux extrêmes limites du désert, et d'y avoir fait aimer et respecter le nom de la France.

HUILLARD-BRÉHOLLES.

HIPPOLYTE FLANDRIN

D'APRÈS SON ŒUVRE ET SA CORRESPONDANCE

Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin, etc., publiées par le vicomte Henri Delaborde, 1 vol. in-8°. 1865.

I

Le moment ne saurait être plus opportun ni plus propice pour essayer, sur cet artiste estimable qu'on veut nous induire à admirer, sur ce peintre dont on compromet la réputation en cherchant à lui improviser une gloire, et dont des exagérations coalisées risquent en ce moment l'apothéose, un jugement définitif.

Grâce à ces pieux excès dont l'impatience féconde a décerné prématurément à l'ombre récente les honneurs du triomphe et du monument, les éléments d'enquête et d'appréciation surabondent. On nous a donné des œuvres du maître qu'on surfait avec un enthousiasme si sincère qu'il en paraît joué, une exposition complète jusqu'à la puérilité. Rien n'y manquait, ni le premier, ni le dernier coup de pinceau. Les dévots de ce culte nouveau pourraient au besoin, peut-être, trouver dans un coin l'instrument « consacré par tant de chefs-d'œuvre» (*style du lieu*) et tremper leur doigt comme dans un bénitier, dans l'eau même où Flandrin rafraîchissait son blaireau.

A cet homme heureux, qui jouit durant sa vie d'une conspiration d'éloges, et qui meurt à point pour profiter d'une conspiration de regrets, rien n'a manqué, ni l'hospitalité de l'Ecole des beaux-arts, heureuse d'ouvrir ses salles au grand homme de ses concours, ni les notices lacrymatoires, ni les mandements tournés en oraison fu-

nèbre, ni les volumineux recueils de *Lettres et de Pensées* (les *Pensées de Flandrin* comme les *Pensées de Pascal!*). Dans cet énorme volume, qui pèsera un jour lourdement sur la mémoire de Flandrin, et dont il eût certainement désapprouvé la pensée ou tout au moins les proportions, son moindre billet, son moindre chiffon noirci au vol d'une impression fugitive, ont été classés, étiquetés, annotés et piqués sur le cadre de velours noir avec le zèle implacable de l'entomologiste. Et, tandis que Delacroix attend encore son biographe, faute d'avoir songé à se faire des disciples (des *disciples* à ce maître indépendant, à ce fougueux génie!), Flandrin est mis, à peine mort, en notices et en volumes. Ce Léonard du gris trouve son Salaï dans M. Poncet, et M. le vicomte Delaborde se fait le Vasari de ce Fra Beato Angelico des classes moyennes, de ce Le Sueur d'un siècle élevé par Voltaire.

Pour nous, si nous avions à nous plaindre, ce serait de la satiété des documents, et de la prodigalité des témoignages. Nous profiterons trop de ces excès pour oser les blâmer. Nous nous féliciterons plutôt que, par une exposition complète des œuvres du maître, ses admirateurs aient offert les mêmes armes à la critique qu'à l'éloge, et permis la contradiction en recherchant une complicité. Aucune lacune d'information, aucun scrupule de convenance ne peuvent nous arrêter, en présence de la hardiesse de ce double appel au public. Nous interviendrons donc dans ce procès de béatification artistique, où l'on n'a pas encore assez souvent entendu l'avocat du diable. Nous dirons, avec la liberté que comporte ce rôle sacrifié, notre opinion sur Flandrin, sur l'homme, l'artiste, l'œuvre et la doctrine. Nous la dirons sans ces ménagements qu'on doit aux vivants et qu'on ne doit plus au morts, qui n'ont plus besoin que de justice. Ce n'est pas notre faute si l'exposition du palais des beaux-arts, combinée pour attirer l'éloge, semble plutôt faite pour provoquer la critique. Ce n'est pas notre faute si le volume publié par M. Delaborde trahit parfois ses excellentes intentions et s'il profite moins à Flandrin qu'à la vérité.

II

Nous avons toujours pensé que, sur beaucoup de points, l'homme expliquait et confirmait l'artiste. Il y a entre la main qui tient le pinceau et l'âme qui l'inspire des rapports dont personne ne saurait nier l'heureuse influence ou la logique fatalité. Examinons donc, à ce premier point de vue, l'ouvrage consacré hâtivement et témé-

rairement peut-être à cet homme, chez qui la modestie était à la fois un besoin et un système, et auquel la modestie a si bien réussi.

Nous avons eu l'honneur de voir une ou deux fois M. Flandrin, ce qui ne veut pas dire celui de le connaître, car, nature lente, triste, pleine de pudeurs et de mystères, Flandrin ne se livrait pas du premier coup, tant s'en faut, et se contractait comme la sensitive au moindre contact indiscret. Nous avons causé longuement avec lui, sans pouvoir, comme on dit, lui tirer son secret, c'est-à-dire l'aveu de sa manière particulière, de ce symbole personnel, indépendant, qu'on cache sous celui de l'église à laquelle on appartient, quand on est homme de prévoyance et de précaution, et qu'on veut arriver au but porté par les coudes des foules. Hors son admiration attendrie pour Raphaël, son dieu, et M. Ingres, son prophète, nous n'avons pu nous faire, d'après sa conversation, une idée nette d'un système qui, nous le voyons maintenant, a toujours dû être assez incertain; car la manière de Flandrin, qu'on se figure une et immuable de bonne heure, n'a pris que très tard un caractère définitif, et n'a poussé, pour ainsi dire, que feuille à feuille. Le tâtonnement, avec ses hasards et ses bonheurs, était écrit sur cette figure sans physionomie, dans cet œil sans flamme, dans cette parole incolore. Décidément, il n'est pas de meilleur moyen de garder son secret, que de n'en pas avoir, et nous pensons que Flandrin n'en avait pas, et n'obéissait guère à un symbole que depuis que l'Institut lui en avait offert un tout fait. Mais nous devons dire, pour revenir à notre point de départ, que si l'artiste dans Flandrin était sans illumination et sans charme, si sa conversation était sans éclair et sans sourire, empreinte d'une sorte de jansénisme mystique, en matière d'art, — en revanche, la vue de cet homme véritablement bon, sain, pieux, laborieux, vous laissait une impression favorable. Flandrin respirait l'honnêteté et la moralité. S'il ne fut pas toujours modeste, du moins le fut-il toujours à propos. Il évitait de parler de lui, et de parler aussi des autres. Il ne les critiquait pas, mais ne les louait pas. En tout, en vertu comme en art, c'était un homme sans initiative, sans témérité, sans combat : homme passif, dont la peinture ni la vie, également honnêtes, n'eurent rien d'héroïque. Nous n'emportâmes de cette entrevue que beaucoup d'estime pour l'homme et pour l'artiste, mais notre curiosité fut absolument déçue par cette spontanéité réfléchie, cette expansion réservée d'une conversation sans traits et sans idées, et aussi par l'absolue nudité d'un atelier qui respirait le travail, mais le travail minutieux, solitaire, qui cache jalousement son effort et ne se hasarde au jour qu'en toilette complète et comme en représentation. Cette défiance du premier coup de pinceau, cette terreur du premier coup d'œil, si clai-

rement exprimées au visiteur par cette absence totale, brutale, de toute toile commencée ou finie, de tout témoignage de son talent, nous parurent caractéristiques. Quand l'atelier où le peintre travaille n'est pas le même que celui où il reçoit ses amis et même ses ennemis, soyez sûr que vous avez plutôt affaire à un praticien qu'à un artiste. Tous les grands peintres ont travaillé en quelque sorte en public. Hormis ses élèves et ses modèles, nous ne croyons pas qu'un homme ait jamais vu peindre cet artiste, jaloux de son atelier comme le pacha de son harem, et cela dès sa jeunesse, dès l'âge des expansions confraternelles et des imprudentes franchises. N'est-ce pas le biographe de M. Flandrin qui nous apprend (p. 251) qu'en juin 183[illegible], à Rome, Flandrin travaillait déjà avec un tel amour du mystère, qu'ayant besoin de modèle pour les mains du Jésus (du *Jésus faisant venir à lui les petits enfants*), il fit poser, *les yeux bandés*, son camarade Dominique Papety ?

III

Cette esquisse préliminaire achevée, étudions rapidement, d'après les indiscrétions involontaires de la biographie et de la *Correspondance*, la physionomie intime, le caractère individuel de l'homme, en recherchant de préférence les traits dont nous retrouverons dans le peintre la frappante répétition.

Hippolyte Flandrin était né pauvre, dans une de ces vieilles familles lyonnaises, demi-populaires, demi-bourgeoises, laborieuses et patriarcales, qui avaient conservé intacte la tradition des anciennes fois et des anciennes mœurs. Il était le second de trois frères qui, tous les trois, devaient s'adonner à la peinture, et le quatrième de sept enfants, dont le seul qui survive aujourd'hui est M. Paul Flandrin, un des derniers chevaliers du paysage historique. Dans ce milieu honnête et sain, mais inférieur, on comprend que les facultés du peintre futur se soient développées plutôt dans le sens du devoir et du travail que de l'inspiration et de l'imagination. Son esprit timide et étroit gardera toujours l'empreinte de ces disgrâces de son enfance, de ces rudes disciplines domestiques, dans cet air épais des familles nombreuses, dans ces maigres logis où le soleil n'entre qu'avec peine, et qui ne voient le ciel que par une haute fenêtre. Disons-le tout de suite, de peur que notre pensée ne soit mal interprétée et que notre regret ne soit pris pour du dédain : à Dieu ne plaise que nous laissions passer, sans la glorifier, une de ces fortunes noblement sorties du travail, une de ces renom-

mées courageuses, filles de l'effort; Flandrin n'a eu que plus de mérite d'arriver assez haut, parti de si bas, pour paraître à quelques-uns un grand artiste. Enfant du peuple, il n'a jamais renié son origine, méconnu ses sages et vertueux parents, rougi de ses premiers maîtres et de ses premières épreuves. Nous saluons en lui sans restriction, avec un véritable respect, l'homme qui, né sans ancêtres, s'est fait à lui-même la meilleure des noblesses. Ceci posé, il nous sera permis de faire ressortir dans son talent l'influence incontestable de son origine et de son éducation première, dont les lacunes fâcheuses ont plus tard épuisé dans des études inutiles, parce qu'elles furent tardives et hâtives, une séve qui, trouvant de bonne heure ses canaux préparés, se fût peut-être épanouie en fleurs et en fruits. Flandrin eût pu, je le sais, avec des ressources d'esprit et des énergies de tempérament qui lui ont malheureusement manqué, triompher, comme quelques grands maîtres, de ces obstacles, de ces isolements, de ces manques d'aide et d'appui. Mais, nature timide, tendre, incertaine, il ne put que déplorer son ignorance sans la vaincre. Il eut l'amour de la lumière supérieure à sa condition et à ses moyens, sans en avoir l'intrépide et victorieuse ambition. Il eut la vocation timide de ces catéchumènes qui ne deviendront jamais pontifes. Il sut se servir de sa main avant d'avoir appris à se servir de sa pensée, et il entra dans la carrière de l'art, désarmé de ces notions générales, historiques et littéraires, de ces *humanités* sans lesquelles il n'est pas de grand peintre. Comparez cette enfance humble et stérile, sevrée avant d'y avoir goûté, de ce lait généreux de l'antiquité, à celle des Raphaël, des Michel-Ange, des Léonard, de Corrége lui-même, qui, fils d'un petit marchand, apprit assez néanmoins dans la contemplation solitaire des plâtres moulés sur l'antique de Francesco Mantegna et de Begarelli, et dans la lecture assidue d'Homère, de Virgile et d'Ovide, pour peindre à vingt-trois ans cet admirable, cet éblouissant *Triomphe de Diane*, du couvent de Saint-Paul, à Parme, chef-d'œuvre non-seulement de peinture, mais d'interprétation et de divination.

Chose étrange et qui peint cependant à merveille l'incertitude de la vocation d'Hippolyte Flandrin, en même temps que le défaut organique pour ainsi dire de sa nature d'artiste, cet homme, qui devait un jour faire des tableaux où rien ne manque que la couleur, et qui seraient parfaits s'ils étaient peints, cet homme enfant « ne manifesta guère, son biographe le dit (p. 9), d'autre inclination pittoresque qu'un goût très vif pour les uniformes, pour les épisodes de la vie du soldat en campagne ou en garnison. » Le pantalon garance tourmenta de son rouge vif les rêves de ce disciple de prédilection de M. Ingres, et, avant qu'il ne connût celui-ci, c'est à

Horace Vernet qu'il eût volontiers offert, suivant l'usage antique, comme à Apollon, sa première barbe A peine entré dans l'atelier du peintre du *Vœu de Louis XIII* et de la *Stratonice*, il changea tout à fait d'avis et renia le style militaire, ses pompes et ses trompettes. Il n'en est pas moins vrai que c'est la couleur, dans son excès bruyant et pimpant, qui eut la première adoration de ce dernier pontife du fétichisme de la ligne, et que toute sa vie il y aspira, comme on aspire à l'impossible, dénonçant, par la perpétuité de ce *desideratum*, la perpétuité même de son indigence sous ce rapport.

Quoiqu'il en soit, à douze ans, Hippolyte entre dans l'atelier que dirigeaient ensemble un peintre nommé Magnin et un sculpteur nommé Legendre-Héral, au lieu d'entrer, comme le voulait le père, qui traînait dans les besognes vulgaires de la miniature un talent de peintre *fruit-sec*, dans une manufacture de soierie.

Depuis ce moment, jusqu'à son départ pour Paris et son entrée dans l'atelier sauveur de M. Ingres, Hippolyte, qui n'aspire qu'à la renommée de peintre de batailles, et travaille ainsi, sans s'en douter, en sens inverse de sa vocation et de ses moyens, n'apprit guère de la peinture que l'image, et vit surtout, en fait de nature, des régiments à la parade. Le premier Mécène de ce futur émule de Vernet et de Charlet fut un général. (*Notice*, p. 9.)

Enfin les deux frères, Hippolyte et Paul, partent pour Paris, à pied, riches de quelques sous économisés sur des lithographies de *vingt sujets*, à *quinze francs la pièce*, et font pour la première fois ce rude voyage, qu'Hippolyte recommencera encore six fois, toujours à pied, pour venir embrasser ses parents.

A Fontainebleau, ce qu'Hippolyte, alors à la première période de ce chauvinisme qui ne l'abandonnera jamais tout à fait, admire surtout, c'est la cour où se passa la scène des *Adieux à la garde*, qu'Horace Vernet a si bien représentée. Ce qu'il veut voir avant tout à Paris, « c'est la colonne de la place Vendôme. »

Nous avons dû insister sur ces commencements si différents, artistiquement parlant, bien entendu, de la suite et de la fin, et nous avons forcément analysé ensemble dans cette première physionomie, les traits qui inaugurent à la fois, dans Flandrin, l'homme et l'artiste. Nous voici arrivés à Paris, et nous ne nous occupons plus que de l'homme.

Le premier trait qui accuse et caractérise l'adolescent, c'est le goût de l'ordre, de l'économie, du travail. Flandrin, à peine entré chez M. Ingres, sera le bœuf de l'école, traçant péniblement, lentement, mais infatigablement son sillon. Il habite avec son frère une chambre garnie au cinquième étage, près du Luxembourg, où une

promenade matinale constitue son unique débauche. Il paye cent quarante francs de loyer annuel, il vit avec dix-huit sous par jour, et il ne fait pas de dettes, pour lesquelles il a cette horreur qui est la vertu et l'orgueil de la pauvreté honnête. Il admire, il adore son maître, qui prend tout de suite sur lui un ascendant fascinateur. Demeuré fidèle aux affections salutaires et aux habitudes préservatrices, il écrit religieusement à ses parents des lettres sans chaleur, sans élan, mais pleines de tendresse et de soumission. Il remplit scrupuleusement tous ses devoirs, et fait ponctuellement *ses pâques*. Nous ne saurions railler cette courageuse régularité de vie, cette candeur robuste, cette dévotion naïve et fidèle. Dans ces débuts de Flandrin, cuirassé d'honnêteté, préservé de tout vertige profane par le double garde-fou de la prière et du travail, il y a certes quelque chose de touchant et d'édifiant. Ce courageux piocheur, qui traverse sans y laisser une plume de son aile les tentations parisiennes, sera à coup sûr le plus doux, le plus probe des hommes. Il promet un bon époux, un bon père, un bon citoyen. Il promet moins sûrement un grand peintre, et surtout un peintre original, cet élève exemplaire, ce disciple filial, qui regarderait comme une apostasie la moindre infidélité à M. Ingres, et qui ne peut lire Homère que dans Bitaubé ! Mais qu'importe ? Arrivé à Paris en avril 1829, Flandrin, en avril 1832, n'en obtenait pas moins, le premier de l'Ecole de M. Ingres, ce type de la pension artistique, le grand prix de Rome, pour son *Thésée reconnu par son père au milieu d'un festin*, un de ces sujets comme on en prodiguait alors aux *forts en thème* du pinceau. Il avait vingt-trois ans, et il avait fait son premier tableau et son premier portrait, celui d'un gendarme, payé trente francs, prix convenu, auquel le digne militaire, enchanté de son effigie, voulut bien ajouter cinq francs de gratification. Il serait bien curieux aujourd'hui de retrouver ce portrait du gendarme d'Hippolyte Flandrin, et il a dû rire plus d'une fois lui-même de cette récompense spontanée mise dans sa main comme un pourboire.

La première partie de la *Correspondance* de Flandrin, d'avril 1829 à avril 1832, achève de nous le peindre au naturel dans cette période de terne adolescence et de courageuse misère. Son incertitude d'instincts, sa tranquille indifférence de vocation, nous sont révélées par ce fait piquant, qu'arrivé à Paris pour entrer chez M. Hersent, Flandrin entre chez M. Ingres, sans beaucoup plus de motifs que ceux d'un homme qui s'est trompé de porte, et qui accepte l'erreur. Les raisons qu'il donne de sa détermination sont « que M. Ingres passe, à Paris, pour avoir plus grand talent que M. Hersent; ensuite que son école est mieux réglée et plus tran-

quille. » (P. 113.) Il n'y a certes pas là, comme on dit, le cri du cœur, la fatalité de la vocation.

Nous ne voulons plus détacher, de ces premières lettres, que deux traits caractéristiques. Un jeune homme comme Flandrin devait peu aimer les révolutions, fût-ce au point de vue artistique, et il n'était pas de ceux qui cherchent des types jusque sous les barricades. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de le voir écrire, le 28 juillet 1830, à son père : « Craignant que vous ne soyez en peine de nous, en apprenant la révolte qui a eu lieu ici, je viens t'assurer que nous nous tenons tranquilles chez nous et que nous agissons avec prudence...... Je vous en prie, soyez tranquilles, nous ne bougerons pas..... » (P. 134.)

Nous comprenons ce sentiment; mais à vingt ans, quand un peuple se lève, pas même le péché de curiosité, pas même le nez à la fenêtre ! Ce n'est pas que Flandrin manquât de courage ni d'instincts généreux. La fibre patriotique, à propos des événements de Lyon, de la mobilisation des gardes nationales, du soulèvement de la Pologne, résonne nettement en lui. Mais il est né sage, voilà tout.

A propos de la Pologne, par exemple, de cet enthousiasme admirable par lequel, le 29 juillet 1831, à une revue solennelle, les Parisiens manifestent leurs sympathies, il a un mot naïf mais frappant qui achève de nous le faire connaître : « *Oh ! si ce n'était pas si loin !* » (P. 158.) Ce mot, à la fois généreux et égoïste, vaut, comme expression, le fameux « Qu'il mourût ! » du vieil Horace, mais il est moins sublime. Toute sa vie, ç'a été là un peu le mot de Flandrin. Il a aspiré à la délivrance de la couleur tyrannisée, comme il aspirait à la délivrance de la Pologne opprimée. Toute sa vie, il a tendu sans l'atteindre, ses mains vers la Terre promise du grand art. « Oh ! si ce n'était pas si loin ! » Et il a fallu se contenter de dessiner, faute de pouvoir peindre.

IV

A partir d'une certaine heure de la vie, l'homme se répète moralement ou ne se livre plus. Chez les artistes comme Flandrin, absorbés par les travaux et les soucis de la vie et de l'art, l'expansivité finit de bonne heure, et le midi de ces cœurs timides est plus pâle encore que leur aurore. C'est dire que si, dans les parties de la *Correspondance* qui se rapportent à sa virilité et à sa maturité, nous trouverons beaucoup de lumières sur l'artiste proprement dit, elles deviendront de plus en plus rares pour tout ce qui touche à l'homme,

dans les lettres de l'élève de Rome. « passant cinq années entières à acquérir du talent, à étudier, » mais à le faire dans le sens plutôt servile qu'indépendant du mot, parti pénétré de cette vérité, que, hors de l'église de M. Ingres, il n'y a point de salut, et que, « pour le peintre, le combat entre ses principes et les principes adverses est la lutte du bien et du mal. Ces deux principes, ajoute le néophyte intolérant, ne se réconcilieront jamais. » (P. 176.)

Le talent de Flandrin, au soleil italien, se développa donc humblement, exactement, dans le sens même de cet inflexible espalier sur lequel l'impérieux génie de son maître avait mis en croix son inspiration. La liberté seule pouvait sauver ce talent et éveiller la séve latente. Fidèle à son maître et à ses enseignements, et s'abandonnant lui-même pour ne pas l'abandonner, Flandrin ne se modifia à Rome ni comme artiste, ni comme homme. Il ne se renouvela point dans cette étude de la nature et de l'antiquité, qui ne donne de forces qu'aux superbes et abat au contraire les timides, caractère et talent; il revint de Rome, en 1837, absolument le même qu'il était parti, avec l'expérience de plus, moralement et artistiquement parlant. La volonté de M. Ingres, si forte, si tenace, si conquérante qu'elle fût, ne pouvait aller jusqu'à faire un miracle. Il poûvait ârriver à faire obtenir ainsi à un élève le grand prix d'histoire ou de paysage (p. 177); mais de là à faire un grand peintre, il y a loin. Flandrin ne revint donc de Rome qu'un honnête homme et un peintre à certains égards habile, et sachant de son art tout ce qui s'en apprend. Il avait mené une vie régulière, exemplaire, avait, par sa douceur et sa modestie, conquis des amitiés sincères et durables, et il allait arriver au succès, porté par l'estime aussi haut et plus sûrement qu'il ne l'eût été par l'admiration. La troisième partie de sa *Correspondance* nous le montre, à peine arrivé à Paris, en 1838, s'occupant avec une activité et une tenacité qu'on ne lui eût pas soupçonnées, d'établir, comme on dit, son centre d'opérations, de s'assurer des commandes, de réaliser pratiquement l'effet de ses deux médailles (de deuxième et de première classe) de 1836 et de 1837. Remarquons en passant ces petits bonheurs qui ont toujours rempli la vie de Flandrin. Aucun succès ne lui a manqué, sauf celui de la gloire. Il n'est pas depuis trois ans à Rome, qu'il a, au Salon, une médaille, et cette médaille devient de première classe l'année suivante. A peine arrivé à Paris, en 1838, cet homme, modeste par excellence, à qui cependant l'habitude d'être heureux a donné je ne sais quelle décision sourde et quelle tranquille et sereine dextérité (quand les hommes modestes se mettent à vouloir, ils ont l'irrésistibilité de l'honnête femme qui coquette), se présente au ministère, fait la grimace au prix de trois mille francs qui lui est alloué pour son tableau de *Jésus caressant*

les petits enfants, et s'indigne, comme d'un affront, de l'hospitalité d'un musée de province. Tout cela n'a rien que d'assez naturel; mais, dans Flandrin, l'ambition même permise étonne. La surprise de cet amour-propre impérieux nous semble brutale, tant elle est imprévue. Certes, nous n'avons plus affaire à ce jeune homme pudibond et rêveur de 1833, que le monde effarouche, et qui se peint en ces termes, assistant, dans un coin, à une soirée dans le salon de l'Académie :

A la soirée d'hier, il y avait la grande-duchesse de Bade, une princesse de Bavière, une autre de Suède, puis les ambassadeurs, les ducs, les comtes, les comtesses, les barons et autres, parmi lesquels je vois de très belles têtes et de fort beaux plis dans les robes. Entre les belles personnes, on remarque toujours Mlle Vernet. Pour moi, je suis dans mon coin, je regarde, j'écoute, et quelquefois je m'enhardis jusqu'à traverser le salon devant tout le monde. (P. 198.)

Est-ce bien le même homme qui écrit cette lettre du 3 décembre 1838, où, quoique fort bien traité, il se plaint comme un autre, et même plus qu'un autre, s'indigne du prix, de la destination, et cherche à organiser une concurrence à l'administration pour lui forcer la main et hausser au moins le taux auquel on évalue son œuvre ?

Si nous recherchons, dans les quelques lettres consacrées à l'examen des divers salons[1], pour l'édification de ses camarades de Rome, si Flandrin, qui a toujours un peu redouté la critique, l'a épargnée à ses confrères, nous éprouvons un certain étonnement à le voir manier sans trop de ménagement cette arme dont il ne voit pas la lueur sans pâlir. Cet homme qui, par caractère, par tempérament, par devoir, par pudeur de cette fortune encore supérieure à son mérite, qui, à trente ans, lui assure déjà une chapelle à Saint-Séverin, et le place au pied de la cible des faveurs officielles, devrait se montrer si réservé, cet homme-là parle de ses confrères avec le sans-façon d'un journaliste, et la griffe perce plus d'une fois sous sa patte de velours.

Au salon de 1839, par exemple, les trois tableaux d'Horace Vernet (des meilleurs, représentant la prise de Constantine à différents moments) « lui paraissent, à l'analyse, descendre terriblement. » Le *Saint Luc* de Ziegler « ne lui plaît pas énormément; » Decamps lui semble simplement en progrès; le *Saint Bernard* de Signol « est bien composé, bien pensé, mais tout y est fait de pratique; » Ary Scheffer lui semble plein d'un sentiment délicat, « mais aussi éga-

[1] P. 291. Voir aussi p. 292 et 293.

lement pleureur; les qualités de peinture manquent de force; c'est simple, mais un peu plat et poli. (P. 299.) »

Lisez encore les lettres du 4 et du 17 mai 1839, sur la distribution des récompenses à la suite du Salon, celle du 31 août; lisez la lettre du 24 mars 1842, sur le Salon de cette année, commençant par ces mots : « Le Salon est pauvre, très pauvre..... » et vous vous convaincrez que cette nature aimante avait aussi ses petites aspérités égoïstes, que cette rondeur n'était pas sans angles, ni cette douceur sans piquants; enfin que, dans l'intimité, Hippolyte Flandrin se dédommageait parfois de cette affectation de soumission et de filialité vis-à-vis de M. Ingres, par de petits coups d'Etat d'individualité qui ne manquaient pas d'intolérance.

Cet homme heureux, qu'une courte misère n'avait fait, pour ainsi dire, que mieux tremper pour la rapide et constante prospérité; cet homme heureux en tout, heureux élève, heureux exposant, heureux décorateur, bientôt heureux décoré (1841), heureux époux, heureux père, caressé des journaux graves, et favori des préfets, ce bon Flandrin à qui tout réussit, excepté l'opération du strabisme (p. 321), n'était pas sans avoir, en dépit de ce « bonheur insolent, » comme le lui disait en riant M[me] Baltard (p. 390), qui lui faisait pousser, en 1847, ce cri de satiété : « Que n'ai-je dix bras! » (P. 364.) n'était pas sans avoir, disons-nous, son « petit filet de vinaigre. (P. 292.) » C'est ainsi qu'il qualifie lui-même ces impatiences, ces ambitions, ces plaintes qui ne font pas plus défaut dans la correspondance du pieux, de l'honnête, de l'heureux Flandrin que dans celle de plusieurs autres, qui avaient autrement raison de s'étonner et de se plaindre. Je ne parle pas de Delacroix, que, de bonne heure, le sentiment de sa force rendit modéré, et qui, de bonne heure, fut modeste à force d'orgueil.

Ce sont là, au reste, des ombres nécessaires, mais légères, à la physionomie trop séraphique tracée par des biographes qui ont mis trop de larmes dans leurs couleurs. Et le Flandrin que nous venons d'esquisser, plus naturel, plus humain, plus vrai, est moins parfait sans être moins estimable. Nous passons donc sans remords à l'appréciation de la doctrine, à l'étude de l'artiste, et cet examen sera facile, car Flandrin, qui avait le cœur impressionnable et mobile, eut l'esprit monotone et inflexible; il vécut, artistiquement parlant, sur une idée, et les progrès de l'expérience et de la réflexion ne plantèrent pas beaucoup d'arbres sur cette grande route droite, propre, aride, qui est sa doctrine.

V

L'appréciation de la doctrine d'un artiste se compose forcément d'une énumération d'idées et surtout de faits. C'est, à proprement parler, d'un faisceau d'antipathies et de préférences que se dégage et fleurit subitement, comme la verge d'aubépine de Joseph dans le *Sposalitzio*, le symbole futur de l'artiste qui cherche une voie, de même que Joseph cherche une femme. Ces antipathies et ces préférences, à part l'enfantine et première admiration pour Horace Vernet et ses uniformes, se régularisent, se disciplinent dès que Flandrin est admis dans cet atelier solennel où officie M. Ingres. Mieux qu'un autre, plus qu'un autre, Flandrin était fait pour être frappé de cet enseignement pontifical, et pour exécuter l'excommunication des romantiques comme une consigne. On voyait de lui, à la récente exposition de son œuvre à l'Ecole des beaux-arts, un portrait marqué A, peint en 1840, qui le représente de trois quarts, sur fond sombre, vêtu d'une sorte de velours côtelé fauve. Le front complétement bas, les cheveux drus, l'œil macéré, le visage empreint de la fatigue des besognes opiniâtres et convaincues, tout cela donne bien l'idée de ce débonnaire fanatisme, de cette honnête servilité du conscrit pittoresque, emboîtant, pour aller à la postérité, le pas de son maître et de son chef. Ce costume et cette figure expriment avec un bonheur qui semble malicieux cette volonté sourde et molle, mais continue, qui perce l'obstacle comme la goutte d'eau creuse la pierre, cette passive intrépidité de ce Lyonnais ou plutôt (tant ce portrait donne cette impression), de ce Savoyard mystique, qui baise comme des reliques les lettres de son maître, les arrose de larmes, et semble mettre toute son ambition dans un seul vœu! « Oh! je serai un bon disciple! » (P. 147.)

Eh bien, non, Flandrin n'a pas été un bon disciple de M. Ingres. Il en a exagéré les défauts en en affaiblissant les qualités. Disciple de M. Ingres, vraiment et digne de lui..... mais c'est déjà quelque chose qui n'est point si facile ni si à dédaigner, car M. Ingres, dans les œuvres où « la saveur méridionale, » comme disait Flandrin, l'emporte malgré lui, dans les œuvres où son système lui échappe, et où il prend par distraction un pinceau au lieu d'un crayon, arrive à joindre à la perfection du dessin des éclairs de coloris que n'a jamais eus Flandrin. A ces moments, M. Ingres, qui est certainement un maître, touche au grand maître. Il a la science profonde de l'antiquité, l'imagination créatrice et féconde; il a le double se-

cret de l'attitude d'un Jupiter tonnant ou d'un Louis XIV qui ordonne. Il sait faire marcher dans sa nudité la nymphe encore décente, ou tourne vers l'azur le regard des martyres et le sourire des vierges. Il dispose en véritable Olympien, nourri de l'ambroisie des poëtes, le trône ailé et le cortége enivré de gloire des apothéoses, et il a su écrire au pinceau, sans erreur, le triomphe idéal d'un Homère ou d'un Napoléon. Certes, être un bon élève d'un tel homme n'est pas un mince honneur, et il suffirait à la gloire de Flandrin, s'il l'avait mérité. Mais que d'incompatibilités, que de défaillances s'opposent à une telle assimilation! Quand Flandrin se faisait gloire d'être le disciple de M. Ingres, il faisait preuve à la fois de bon goût et d'habileté, de modestie et d'orgueil. Mais quel rapport établir autrement que par les défauts entre les *Bergers de Virgile* et l'*Œdipe expliquant l'énigme*, entre l'*Euripide composant ses tragédies* et le *Virgile lisant son poëme devant Auguste*, entre le *Saint Clair* et le *Saint Symphorien?* Une parenté lointaine, une vague analogie, voilà tout, et M. Flandrin est, à coup sûr, plus au-dessous de M. Ingres, que M. Ingres ne l'est de Raphaël. Un trait de cette ressemblance, un titre de cette parenté, c'est, par exemple, le respect et le culte commun de la nature. Mais, comme on sent, à la différence de leur langage, quand ils expriment cette passion commune, la différence de leur génie! M. Ingres, avec cette éloquence et cette imagination méridionales qui ont été et sont encore une de ses irrésistibles séductions, parle de la nature avec la triomphante franchise d'un amant qui l'a possédée. M. Flandrin en parle comme d'une honnête demoiselle, à qui on fait la cour pour le bon motif. M. Ingres, pareil à ce Malherbe, qui disait de la langue française que c'est une gueuse fière, qui aime à être violée, disait de la nature « qu'elle accorde tout à ceux qui lui demandent en face, et qu'elle n'est avare que pour les pauvres honteux. » Flandrin, lui, pense que cette nature supérieure et maîtresse « accorde beaucoup cependant à ceux qui la suivent et lui demandent humblement. » (P. 207.) Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut demander à la nature. L'adorer de loin n'est rien : il la faut embrasser. Flandrin, adorateur platonique de la nature, comme Michel-Ange le fut de Vittoria Colonna, ne l'a jamais embrassée, jamais possédée, et il pourrait exprimer le même regret que le naïf grand homme, quand il vit passer le convoi de celle dont il n'avait jamais osé baiser même la main.

On voit déjà distinctement en quoi Flandrin différera de celui qui, une autre fois, disait énergiquement : « Quand vous manquez au respect que vous devez à la nature, quand vous prétendez la corriger, vous donnez un coup de pied dans le ventre de votre mère. »

Flandrin verra dans la lumière, la couleur, dans ces artifices et ces luxes que la nature elle-même adore et dont elle fournit à toute heure du jour le miraculeux exemple, dans ses aurores et ses couchers de soleil, Flandrin verra dans la lumière, la couleur, ces insolences, ces brutalités, ces *coups de pied dans le ventre* de la nature dont parlait son maître. Il se réduira systématiquement, dévotement, à la ligne, à la forme, au simple contour. C'est à merveille, mais la forme n'est pas tout. Et la lumière, et l'ombre, sans lesquelles il n'est point de relief, et à défaut desquelles tout objet est condamné à un éternel profil? Et la couleur, sans laquelle il n'est point de vie, car la couleur dans la peinture, qui est la représentation de la vie, de la parole, de l'action et non pas simplement de l'attitude, c'est l'illusion de la vie, c'est la vie elle-même. C'est la couleur qui forme la limite entre la sculpture et la peinture, et la supériorité de cette dernière. Sans couleur, pas de peinture en vérité. Certes, je ne veux pas dire que Flandrin se soit complétement abstenu de ces secours du clair obscur, de ces moyens de la couleur. Mais c'est avec une si vertueuse parcimonie, une sobriété si timorée, que, bien loin d'arriver au superbe embonpoint et à la souriante allure des Vénitiens, il s'arrête à la maigreur byzantine et à la transparence macérée des visages d'Angelico, et c'est en cela qu'il s'écarte encore grandement de M. Ingres, dont il exagère la réserve jusqu'à modifier son système. Flandrin, comme son maître, adore Raphaël, mais il associe à ce culte tous les primitifs Milanais, Florentins et même Flamands, admirant à la fois, par un singulier éclectisme, Giotto chez lequel la couleur commence, Raphaël qui en est la perfection tempérée, et les mystiques où elle expire, et dont les anges émaciés meurent de consomption.

Mais il n'est pas sans intérêt de grouper ensemble les passages de ses lettres qui nous donnent la clef de ses préférences et de ses antipathies artistiques. Nous arriverons ainsi peu à peu à la formule de cette fameuse doctrine, qui, si elle pouvait jamais faire un peintre complet, ferait en lui le dernier des peintres. Oui, si le mépris de la lumière et la haine de la couleur pouvaient jamais prévaloir, il ne resterait plus à la peinture qu'à s'étrangler avec la ligne, et à laisser à la sculpture et à l'architecture le triste privilége du plaisir des yeux, ainsi jansénisé, et l'on verrait s'effacer du ciel de l'art indigné. le soleil qui a échauffé le cerveau et doré les toiles des Titien, des Véronèse et des Rubens. Le 1er novembre 1830, Flandrin écrivait, à propos de Gros, ces lignes, qui caractérisent fort bien ses aspirations et ses répugnances :

Les tableaux de M. Gros nous déplaisent, parce que, sans compter le

dessin, qui est des plus faibles, on n'y trouve point de masses, point d'effets, beaucoup de clinquant et de brillant, qui saute à l'œil, voilà tout. J'y trouve une grande adresse de main, mais ce n'est pas celle qui convient, puisqu'elle ne rend pas la nature, qui est beaucoup plus tranquille. Ils nous diront que nous tombons dans la froideur ; au contraire, je vois la nature beaucoup plus chaude, plus forte, plus vigoureuse qu'ils ne la rendent ; mais je la vois *aussi beaucoup plus sage.*

Ce jeune homme de vingt ans ou de vingt-deux ans qui, en 1830 et 1832 parlait de Gros et d'Horace Vernet avec ce sans-façon de la médiocrité, quels sont donc ses initiateurs et ses favoris ? A Florence, il ne voit ou ne cite que les Giotto, les Masaccio, les Jean de Fiesole. (P. 203.) A Padoue, les Mantegna, mais *surtout* les Giotto de *Santa-Maria dell'Arena.* A Rome, il copie avec un enthousiasme un peu désespéré la « sublime Galatée de Raphaël. C'est une grande entreprise, mais cependant ça me plairait bien. C'est si large, si vigoureux, si blond pourtant ! » Bientôt rebuté par cette grâce triomphante, rebelle aux profanes, Flandrin se rejeta sur les têtes plus graves de l'*école d'Athènes.*

A Rome, il avait vu un peintre de l'Ecole allemande, dite des néo-catholiques. Owerbeck, que Mgr Plantier, dans son feuilleton-mandement, met sur le même rang que lui. Flandrin, qui le juge avec une bienveillance un peu dédaigneuse (p. 205), eût été médiocrement flatté de cette assimilation, qui est cependant plus juste qu'on ne saurait l'attendre d'un prélat qui ne fait que par accident de la critique d'art. Qu'il le veuille ou ne le veuille pas, Flandrin est en France le chef, sans beaucoup de disciples, de l'école représentée en Allemagne, à des degrés divers, par les Owerbeck, les Cornélius, les Kaulbach, et, comme vigueur de conception et même de dessin, il est plutôt inférieur qu'égal aux deux derniers. Mais Flandrin, comme il le dit lui-même, « était moins venu à Rome pour y faire des tableaux, que pour s'y mettre en état d'en faire. » Ses opinions n'ont encore qu'une valeur symptomatique. Cependant, en 1837, au moment de son retour à Paris, déjà, par un bonheur insigne, médaillé de seconde et de première classe, aux deux Salons de 1836 et 1837, il dit à Rome un adieu formulé comme un symbole.

Pise nous a *bien fait plaisir*, et Florence est toujours pour moi la charmante Florence. Malgré ce que nous venons de voir à Naples, les vieux maîtres toscans conservent à mes yeux tout leur prix. Eux et Raphaël, je les aime plus que jamais.

En 1862, au terme de sa carrière, le goût de Flandrin pour les primitifs s'est encore accru. Il n'a d'yeux que pour Hemling, à Bruges, et surtout pour les frères Van-Eyck.

Quels hommes que ces frères Van-Eyck!.... Ce qui, à Gand, pour moi, domine tout, c'est, dans la cathédrale de Saint-Bavon, un tableau de Jean Van-Eyck, intitulé le *Triomphe de l'Agneau*. La disposition du sujet, la lumière, la couleur forment un ensemble plein de poésie, et dont l'effet s'augmente encore lorsqu'on pénètre plus avant, et qu'on arrive à l'étude du caractère, du sens moral de toutes ces figures. Je ne sais si j'ai jamais rencontré une pareille réunion de qualités. Nous sommes retournés voir ce tableau trois fois dans le même jour. A Anvers, les Rubens, les Van-Dyck remplissent les églises. Quelques Rubens ont vraiment une grande supériorité sur ceux que nous possédons..... Mais viennent les primitifs, ils me font presque oublier toutes ces magnificences, toutes ces splendeurs du talent; car eux, ils vont droit au cœur, et ils y laissent des impressions durables. (P. 437.)

Nous connaissons maintenant l'artiste, ses antipathies doucement intolérantes et ses préférences pieusement dépravées. Nous allons l'entendre ériger bientôt en système absolu, en *Credo* inexorable, le fétichisme de la ligne, l'idolâtrie du dessin, qui sont les conséquences de ces antipathies et de ces préférences égoïstement et arbitrairement élevées à la hauteur d'un principe. Ce n'est pas que parfois, par une contradiction en même temps piquante et douloureuse, Flandrin n'aspire à d'autres cieux que ceux où il a placé son idéal. Ce n'est pas que, dans maint passage découragé de ses lettres, il n'avoue son inassouvissement, sa poursuite secrète et acharnée d'une beauté qui lui échappe sans cesse, de ce joli et décevant fantôme du juste milieu, de l'équilibre, de la conciliation, après lequel courent, en philosophie, en politique et en peinture, tous les esprits que lasse le poids ou la responsabilité d'une opinion. A chaque faveur nouvelle qui pleut sur lui, à chaque nouveau sourire de la fortune, Flandrin s'inquiète et s'afflige des reproches de sa conscience artistique. Ecoutez ces aveux et ces regrets significatifs. Bientôt Hippolyte Flandrin entrera à l'Institut. A partir de ce moment, il aura, lui aussi, son système, et ce qui est plus rare, il y tiendra. Sous ce système, comme sous un tombeau, il aura fastueusement étouffé sa conscience; il aura érigé son impuissance en sagesse, ses défauts en qualités, et il donnera ambitieusement le nom d'harmonie au rapport savant qu'il y a dans ses tableaux entre l'insuffisance du ton et la faiblesse de l'expression.

Mais, de 1837 à 1851, Flandrin n'a pas encore achevé son éducation théorique. Il n'a point encore lu le *Beau pittoresque* de M. Laurens, et *l'Art chrétien* de M. Rio; il n'a point encore dit à la couleur l'adieu de Tartuffe :

Cachez, cachez ce sein que je ne saurais voir.

et il est édifiant de noter dans sa correspondance ces aveux, ces

regrets, que nous appellerons les derniers soupirs du peintre :

« Il est un conseil que je peux te donner d'avance et dont, tous les trois, nous devons faire notre profit ; c'est celui de penser *au blond* et *au large*. Oui, tous trois, nous devons rêver continuellement de ces deux qualités. » (P. 295.)

Ce conseil, que Flandrin donne aux autres et qu'il ne s'épargne pas à lui même, reparaît à plusieurs reprises dans ses lettres (p. 311) avec celui « de peindre autant que possible au premier coup » (p. 356), qui vient de M. Ingres.

En août 1854, Flandrin écrit encore à son frère : « Fais des choses bien souples, bien larges ; mets-y ton esprit, *laisse-toi aller*, je te répète là tout ce que je me dis sans cesse à moi-même, sans en tirer grand fruit, hélas ! » (P. 403.)

C'est le chant du cygne. Tout en admirant ce qu'il appelle « le blond, » ce blond qu'il trouve même dans Fra Bartoloméo, « un grand maître » (p. 507), selon lui, Flandrin renonce décidément à ce raisin trop vert, et se réfugie définitivement dans l'adoration exclusive du dessin. C'est alors qu'il arrive à cette théorie subversive de la prééminence et bientôt de la domination absolue, de la tyrannie absurde de la ligne. « Tout pour le dessin et par le dessin, » telle est la formule de ce M. Josse de la peinture, qui est vraiment par trop orfèvre quand il écrit ces lignes, pieusement encensées par son biographe :

On a dit souvent : « Le style c'est l'homme, » et on a eu raison, aussi bien en ce qui concerne les arts qu'en matière de littérature ; car il est certain qu'en dessinant, je donne bien moins la mesure de ma vue que je n'accuse la portée de mon intelligence ou les facultés de mon cœur. Le style est donc l'homme, et l'œil n'est que le marteau qui va éveiller la pensée ou le sentiment. (Quel style !) *Le dessin est donc l'art*, *l'art tout entier*, et, dans l'enseignement des beaux-arts, tout doit converger vers ce centre qui est à la fois le but et le moyen.

Le dessin a une importance si grande que je le compare à l'œil..... Dans l'art, tout ce qui appartient aux lois de l'ordre moral s'exprime par la forme ; la couleur, à mon avis, représente un côté plus matériel. Elle traduit les conditions physiques de la vie des corps ; aussi est-elle le plus souvent appréciée par la foule, qui juge avec les sens, tandis que le dessin intéresse surtout les cœurs et les intelligences d'élite. (P. 487.)

Par le dessin, tout s'exprime. Aux œuvres vraiment belles par le dessin on ne demande plus rien, car elles ont pris le côté expressif des choses. » (P. 490.)

Nous ne croyons pas qu'un véritable artiste puisse lire ces lignes sans une profonde stupéfaction. Jamais l'infaillibilité académique n'a débité de plus arbitraires inepties. Eh quoi ! le dessin est donc

bien vraiment l'art tout entier, et sur le temple de l'art il faudra écrire la devise exclusive de Platon : *Nul n'entre ici s'il n'est géomètre!* Eh quoi! le conflit n'est donc point encore vidé, et il faudra sans cesse en revenir à la discussion et à la défense humiliante de ces vérités élémentaires, qu'on devait croire à l'abri de ces pédantesques profanations? Disons donc en deux mots, comme simple hommage à la vérité et non comme réponse à des principes qui ne méritent pas la discussion, et qui sont de ceux qui, tenant « à des cordes de nécessité, » comme parle Pascal, et reposant à la fois sur l'impuissance et l'orgueil, sont invincibles, disons que le dessin est une partie essentielle, mais n'est qu'une partie de l'art de la peinture. Les prestiges de la lumière et de l'ombre, les éloquences de l'expression, les apparences du mouvement et de la vie, ne sont pas et ne sauraient point être de son domaine. Je dirais qu'on peut être un grand peintre sans être un parfait dessinateur, s'il n'était démontré que tous les grands coloristes ont dessiné à merveille. Voyez, par exemble, à la Bibliothèque ambroisienne, à Milan, les admirables dessins non-seulement de Raphaël, de Léonard et de Michel-Ange, mais de Giorgion, de Véronèse et de Titien, et vous vous convaincrez que les maîtres sont ceux qui ont vu dans la nature tout ce qu'elle donne, non-seulement la forme, mais le contour, mais le relief, mais l'expression, impossibles au crayon et possibles seulement à la palette. Corrège, ce suave coloriste, a fait des miracles de raccourci, des prodiges de ce que les Italiens appellent *sotto in sù.* Les dessins de Titien sont aussi splendides que ses tableaux. Voyez notamment celui qui représente *Judas racontant sa trahison au Sanhédrin*, à Milan. Voyez encore, à Naples, cette *Danaé* dont le bras offre le raccourci le plus hardi peut-être qui existe, et vous avouerez avec Ridolfi, que le génie de la couleur est le génie même du peintre, ce qui vient de Dieu en lui, tandis que le dessin vient de l'homme. L'art des formes peut s'apprendre, l'art de la couleur ne s'apprend pas. On naît grand coloriste, on devient grand dessinateur. Le dessin, c'est ce qu'il faut savoir pour être peintre, mais on n'est pas peintre pour ne savoir que cela. Et voilà pourquoi M. Hippolyte Flandrin, qui n'avait de l'artiste que ce que donnent le travail et l'étude, nie la nécessité de ce qui, en peinture comme en poésie, peut s'appeler l'inspiration. Une revue rapide et maintenant trop facile de son œuvre, récemment réunie et exposée dans son ensemble, va nous montrer que, pour ériger en doctrine l'art de se passer de la couleur, Hippolyte Flandrin n'avait que trop de raisons.

VI

Nous n'avons pas l'intention d'analyser et d'apprécier en détail l'œuvre murale et monumentale de Flandrin, qui a été ici même l'objet de consciencieuses études [1].

Les peintures de Saint-Séverin, de Saint-Germain-des-Prés et surtout de Saint-Vincent-de-Paul (je ne dis rien de celles d'Ainay, dont Hippolyte Flandrin lui-même était loin d'être content (p. 410), composent la partie majeure et véritablement remarquable de l'œuvre d'Hippolyte Flandrin.

Nous ne pouvons nous empêcher néanmoins, tout en louant les qualités d'ordonnance, d'expression et même, jusqu'à un certain point, de style de ces remarquables compositions murales, de faire observer que l'invention en appartient, à peu près exclusivement, de l'aveu de Flandrin lui-même, à l'heureuse collaboration de deux savants hagiographes, les RR. PP. Martin et Cahier, maîtres des cérémonies des plus compétents, dont la baguette a mis en mouvement le cortége de ces Panathénées mystiques. Nous regrettons aussi l'uniformité naïve de ces fonds d'or byzantins, dont le rayonnement métallise les figures et leur prête une monotonie archaïque très compatible avec la naïveté de l'art naissant, mais qui l'est moins avec les procédés plus étudiés d'une époque qui n'arrive à la simplicité qu'à force de raffinement.

L'exposition récente de l'Ecole des beaux-arts, outre les études, les croquis, les *maquettes* pour ainsi dire de l'œuvre monumentale de Flandrin, œuvre plus estimable qu'admirable, plus grande par l'étendue que par la conception, supérieure aux essais analogues modernes sans être égale, tant s'en faut, aux modèles des églises d'Italie, et qui a reculé, pour adopter le procédé plus minutieux de la peinture à la cire, devant la rude et puissante tradition de la fresque, l'exposition de l'Ecole des beaux-arts, disons-nous, nous a permis d'apprécier définitivement, dans sa lente gradation, le talent de Flandrin comme peintre d'histoire et comme peintre de portraits.

Comme peintre d'histoire, l'auteur du *Thésée reconnu par son père*, œuvre d'une naïveté plastique qui touche au comique, de *Polytès, fils de Priam, observant le camp des Grecs*, d'*Euripide*

[1] Voir notamment, dans la *Revue Contemporaine* de janvier 1854, l'étude sur *les Frises de Saint-Vincent-de-Paul.*

écrivant ses tragédies, de *Jésus-Christ et les petits Enfants*, des *Bergers de Virgile*, de *Saint Clair*, nous paraît non-seulement au-dessous des maîtres, mais au-dessous de lui-même. Là, la médiocrité se trahit de toutes parts, à travers l'effort continu pour arriver au pathétique et au grandiose. Le *Polytès* détache sur un fond d'un bleu cru, sans nuances, une académie sans muscles et sans chairs. Le *Dante*, scène des plus simples, où l'expression doit tout faire, met en présence, d'un côté, un Alighieri abâtardi et un Virgile sans poésie, sorte de confident de tragédie classique; de l'autre, un groupe de têtes hébétées, courbées sur leurs genoux, regardant sans voir et écoutant sans entendre. Voilà des envieux bien tranquilles et un visiteur bien paterne. On dirait non un cercle de l'Enfer, mais un préau de Charenton. Où est donc ce poète infernal qui, sortant de sa rêverie comme d'un gouffre, faisait fuir, avec sa face verte, les enfants de Ravenne? Où sont donc cette atmosphère d'épouvante et d'horreur, ces grouillements désespérés, ces ombres livides, ces bruits d'ailes tourmentées par le vent de l'abîme, par « *cette bufera infernal che mai non resta?* » Flandrin, qui n'a lu Homère que dans Bitaubé, semble n'avoir lu le Dante que dans Rivarol. Comme conception, pas la moindre originalité; comme exécution, quelques velléités de clair obscur bientôt réprimées, et comme impression pour le spectateur, la déception d'un sujet non agrandi, mais rapetissé. Dans le *Saint Clair*, point de ces fonds limpides, de ces harmonieuses architectures, dont l'école péruginesque offre de si gracieux modèles. Dans le *Jésus*, le meilleur tableau de Flandrin, pas de paysage. Cette belle nature de Galilée, qui fait un si beau fond aux récits évangéliques, est absente. Les groupes essayent en vain une animation qui n'est pas dans leur nature essentiellement lymphatique. L'influence de Scheffer est visible dans cette jeune mère de gauche, sorte de Mignon judaïque massive et sans charme. Dans tout l'œuvre historique de Flandrin, la régularité parfois puérile des musculatures, la solennelle vulgarité des types, la nullité des expressions, l'insuffisance prête à devenir systématique d'une couleur sans nuances et sans harmonie, amènent à chaque nouvel exemple, sur les lèvres du visiteur, cette exclamation de désabusement, la pire des critiques pour un peintre : Ce n'est pas cela! Tout est gris, c'est terne, c'est froid. Pas de qualités saillantes, et, ce qui est bien pire, pas de défaut saillant. On en arrive à se mettre en colère contre ce fusil académique qui fait perpétuellement long feu. Le *Saint Louis dictant ses établissements* est, dans l'histoire de la peinture pavée de bonnes intentions, un des *fiasco* les plus complets qu'on puisse imaginer. C'est le type même du raté. Nous arrivons en hâte à la série de ces portraits dans les-

quels, dès 1839, M. Flandrin chercha un débouché plus commode pour des facultés minutieuses. Le portrait est à la fois le plus noble et le plus vulgaire des genres, selon le peintre et le modèle. Mais c'est celui où, à notre époque, avec un ensemble de qualités sagement économisées, on peut arriver le plus facilement au succès. Sur ce théâtre étroit de la figure humaine, en présence d'un modèle permanent, les défaillances sont plus rares et moins visibles, et ces petits artifices de fond, de costume, d'accessoires, familiers à la plupart des peintres, produisent plus sûrement leur effet auprès d'une foule peu connaisseuse, qu'attire la curiosité mondaine plus que la curiosité artistique, et qui juge volontiers de l'importance du peintre par celle du modèle. Je me hâte d'ajouter, d'ailleurs, que, parmi les portraits de Flandrin, il en est de très remarquables, et que, depuis 1839 jusqu'en 1863, cet homme consciencieux a passé par une série de procédés qui attestent une recherche approfondie des véritables conditions du genre et un effort vers le grand et le simple vraiment digne d'être récompensé, comme il l'a été, par un résultat qui, par moments, touche à la puissance et frise l'originalité.

Chose étrange, parmi ces portraits, le moins regardé, à coup sûr, et peut être le plus remarquable, est le premier de tous. C'est ce portrait, ou plutôt cette ébauche, du portrait enfantin de Mlle Baltard (1839). Cette figure mutine et sérieuse, ces yeux de raisin noir, ce bonnet blanc sur un fond hardiment cru, sont d'un effet net et profond. Cette figure ne sort pas de la mémoire. Cet embryon pittoresque est marqué d'un cachet de liberté, de sauvagerie même, et de rude harmonie, qui font penser au frottis net et sec de Velasquez. Flandrin, ce jour-là, se trouva une heure dans la vraie voie où il était entré, dès 1834, par ce portrait de M. Ambroise Thomas, peint dans une gamme sombre qui ne manque pas d'un certain *voulu*. Le portrait de M. Reiset (1839) commence la déviation vers le propre, le décent, le convenu. Le portrait de Mme Oudiné consacre la première manière de Flandrin. Dans ces mains collées au corps, dans ces épaules exsangues, dans la symétrie vraiment géométrique qui fait de la tête la pointe d'un triangle dont les mains appuyées sur une sorte de balustrade forment la base, dans le velours éteint de la robe, nous sommes en pleine fatalité. Dans le portrait de Mlle Delessert, ce fameux portrait si bien payé qui, avec celui de Mme Oudiné, commence la réputation de salon de Flandrin, le procédé s'accuse jusqu'au grotesque. La figure est littéralement plaquée sur cette tapisserie verdâtre qui forme le fond unique de ce portrait sans air. Nous traversons désormais une longue suite de cadres atteints de cette chlorose endémique, de cette mal'aria opiniâtre d'un

système qui, au lieu de chercher des qualités hors de ses défauts, les cherche dans les défauts mêmes du peintre.

De 1840 à 1855, nous errons dans l'obscurité de ces tâtonnements. En 1855, ce talent, submergé dans des expériences égoïstes et solitaires, sacrifiant, comme la médecine, le but au moyen, le succès à l'effort, le malade au remède, reparaît enfin à la surface des vivants. Flandrin a trouvé cette gamme mystérieuse, homœopathique, peut-on dire, de dissonances assez habilement ménagées pour former une sourde et étrange harmonie. Il a trouvé cette théorie des fonds, ce rapport plus chimique que pittoresque entre le fond et la figure, l'accessoire et le sujet, dont la recherche a été une des grandes préoccupations de sa vie artistique et dont la découverte a passé pour une conquête.

Nous nous associerions sans réserve à l'approbation manifestée parfois jusqu'à l'enthousiasme, pour cette consciencieuse recherche du fond en matière de portrait. Si cette amélioration d'un accessoire trop négligé n'avait tenu à des préoccupations plus matérielles que morales, et ne s'était traduite par des moyens purement mécaniques. Cette théorie des fonds chez Flandrin et surtout cette pratique des fonds n'est autre chose qu'une solennelle puérilité, qu'une *ficelle*, pour parler l'argot du métier. Il est incontestable que le milieu où est placée la figure n'est pas indifférent à son effet, et qu'il n'y a pas de bon portrait, par exemple, sur un fond incompatible ou antipathique. Le fond, dans le portrait, fait partie de la ressemblance intime du personnage. Il y a dans la nature, et il doit y avoir dans l'art, un rapport exact, harmonieusement mathématique, entre l'air ambiant où se meut la figure, qu'elle éclaire pour ainsi dire de son rayonnement, et la figure elle-même. Mais ce rapport, Flandrin le voit d'un œil purement et jalousement pittoresque. Il ne le fait pas partir de la tête, siége de l'âme, mais de l'étoffe de la robe ou de l'habit. C'est de ces accessoires inférieurs que part pour lui la note dominante et majeure, *la clef de sa portée* (car la couleur est une musique, et, ce qui le prouve, c'est que la musique et la peinture usent des mêmes mots essentiels). Le portrait de M. Legentil (1858), sur fond vert pâle; le portrait de Mme Legentil (1857), sur fond bleu pâle, où tranche si désagréablement un fauteuil jaune, sont les premiers essais de ce système, qui va se perfectionner, toucher par moments à une espèce d'harmonie relative puissante, mais dont la base est fausse, parce que, dans le genre de peinture le plus philosophique, le plus moral, la peinture de portraits, elle repose sur un fondement purement matériel, et ne recherche qu'un effet pittoresque.

Le portrait du comte Walewski (1861), dont l'énergie de carna-

tion est surtout due au repoussoir d'un fond hardiment sombre, le portrait de M. Casimir Périer (1862), le portrait du prince Napoléon (1861), et celui de l'Empereur (1863), nous permettent d'apprécier la valeur de ce système de subordination de la figure au fond et à l'accessoire qui, selon nous, viole à la fois la logique de la raison et celle de l'art. Nous regrettons de le dire, mais, malgré de réelles qualités, et, comme il fallait s'y attendre, le déploiement décisif de tous ses moyens, le portrait de Sa Majesté Napoléon III n'est pas le meilleur de ceux de M. Flandrin. Les mains sont admirablement modelées, les accessoires étudiés avec une grande habileté. Mais il s'est cru obligé, à tort selon nous, de prêter à l'auguste visage une expression idéale qui en trouble la ressemblance sans en augmenter l'effet. Cette tête noble et ferme pouvait se passer de cet appareil d'inspiration, de cette sorte d'expression contemplative, évidemment contraires aux habitudes d'un esprit et par suite d'un visage auxquels la vérité et la simplicité sont une éloquence suffisante et une nécessaire harmonie.

Et savez-vous le dernier portrait auquel songeait Flandrin, et dont le croquis qu'il nous a laissé dans ses notes, nous permet d'apprécier définitivement son système ?

Je remarque, écrivait-il le 1er décembre 1864 (p. 522), combien serait beau à faire le portrait, *sur fond rouge*, du pape ayant devant lui sa table et son crucifix.

Pourquoi le portrait du pape sur *fond rouge?* Est-ce là une harmonie tirée de la figure, de l'expression, de l'âge, de toute autre influence morale? Est-ce là une analogie *subjective?* comme disent les Allemands. Non : influence purement pittoresque, analogie purement *objective.* Flandrin voulait peindre le Saint-Père sur *fond rouge*, uniquement à cause de sa *robe blanche.* On voit d'ici la puérilité de ce procédé, qui, après avoir cherché dans le fameux portrait de Mlle Maison (aujourd'hui Mme la baronne de Mackau) ses effets dans une gamme cendrée, qu'éclairait si coquettement le typique *garofolo*, l'œillet fondamental, en arrivait, par suite de cette dépravation pittoresque qui est le châtiment de tous les systèmes absolus et consacrés à la poursuite d'un effet matériel, à cette opposition si crue, si brutale, si paradoxale du Saint-Père en robe blanche sur fond rouge.

Et, à ce propos, disons que nous trouvons maladroit l'éloge hyperbolique contenu dans cette note du livret à propos du portrait de Mlle Maison « connu aujourd'hui, dit le livret, sous le nom de la *Jeune fille à l'œillet.* » Il y a vraiment des zèles fâcheux et des amis

compromettants. O imprudent thuriféraire, n'en sera-t-il pas bientôt, demain peut-être, de cette *Jeune Fille à l'œillet* de Flandrin, trop vantée d'abord, puis trop oubliée, comme de ce fameux portrait d'Hersent, *la Jeune Femme au Chapeau de paille*, qui fut, il y a quarante ans, applaudi comme le dernier mot de l'art et ainsi typiquement baptisé? Qui sait aujourd'hui le nom de la personne inspiratrice dont le portrait sembla mériter les honneurs de l'immortalité? Et cette note du livret est digne de ce portrait de Flandrin qui ouvre si étrangement le volume qui lui est consacré, drapé dans le vêtement de l'école de Raphaël et coiffé de la toque des Jules Romain, des Pietro della Valle et des Pierino del Vaga. On n'a le droit de porter cette toque-là que lorsqu'on a fait *le Triomphe de Scipion* ou *le Foudroiement des Titans*. Mais, dira-t-on, c'est Flandrin peint par lui-même. Tant pis. Pour moi, je le trouve beaucoup plus modeste, c'est-à-dire beaucoup plus ressemblant, dans ce passage d'une de ses lettres où il se peint à merveille dans cette noble ambition d'une grandeur impossible, mais dont il lui sera tenu compte, parce qu'il doit être beaucoup pardonné à qui a beaucoup aimé le beau, même sans l'atteindre.

Quant au reproche de manque de force dans l'expression, écrivait, le 24 mars 1836, de Rome, Hippolyte Flandrin, à propos de son tableau du *Dante*, j'en reconnais toute la justesse. La poésie dit bien autre chose. Souvent elle m'a fait peur, une peur sublime; mais, pour rendre cela, il faudrait beaucoup plus que le talent d'un homme qui, par intervalles rapides comme des éclairs, aperçoit le beau, ou du moins se figure qu'il l'aperçoit, et qui, ensuite, le laisse s'éteindre dans l'analyse de la forme, du ton, de tout ce qui *est utile comme moyen*. C'est cette peine que me donne le moyen qui est la cause d'un résultat si faible comme expression, etc.....

Voilà la vérité sur Hippolyte Flandrin, et c'est Hippolyte Flandrin qui l'a dite. Et nous voilà heureux d'une triste joie, celle du juge qui a obtenu des aveux.

M. de Lescure.

MIRIAM

TROISIÈME PARTIE[1]

XIV

Dans le courant de juin suivant, nous voyons le sculpteur Kenyon arriver à cheval à la porte d'un vieux château, situé dans une partie de la Toscane un peu écartée de la route ordinaire des touristes.

Le sculpteur avait quitté Rome en même temps que la foule de ses résidents étrangers. Car lorsqu'approche l'été, la Niobè des nations doit se lamenter de nouveau, et avec sincérité sans doute, sur la perte de cette grande partie de sa population d'étrangers, de laquelle dépend presque toute la prospérité dont elle jouit encore. Dans cette saison, Rome devient un objet de terreur, à cause de son atmosphère insalubre, et reste isolée comme par un cercle magique. Les touristes se dispersent en Suisse, ou sur les bords du Rhin, ou bien encore, retournent dans leur pays d'outre-mer. Les artistes qui se proposent de passer plusieurs hivers consécutifs dans cette patrie de l'art, après y avoir été attirés par la simple intention de lui rendre une courte visite, vont, pendant l'été, faire des excursions dans les montagnes de la Toscane, pour y trouver le pittoresque de la nature et du costume, et s'efforcer de transporter sur leurs toiles la chaude pureté du ciel italien. Ils étudient les vieilles écoles dans les montagnes où elles ont pris naissance, et où l'on retrouve encore, sur les murailles d'églises de village, des fresques de Giotto et de Cimabue. Ils visitent les riches galeries de Florence et les tré-

[1] Voir 2e série, t. XLIV, p. 139 (livr. du 15 mars 1865); p. 277 (livr. du 31 mars).

sors merveilleux que recèlent les antiques palais vénitiens. Ces étés, passés ainsi au milieu des monuments les plus exquis de l'art, ou au sein d'une nature sauvage et pittoresque, compensent largement pour les artistes, les déceptions et les dégoûts d'une carrière laborieuse et si souvent ingrate; ces excursions à travers le soleil, l'ombre et la brise, à travers les plus admirables splendeurs de la nature et de l'art, dans lesquelles ils cherchent à faire leurs ces beautés qui n'ont qu'un parfum passager pour tous les autres hommes, en y butinant le miel de leur œuvre future, comptent dans une vie; et même, s'il meurt méconnu ou prématurément, sans être arrivé à la gloire qu'il a rêvée, l'artiste a eu pourtant sa part de jouissance et de satisfaction en ce monde.

A une distance de plusieurs milles, le sculpteur avait pu apercevoir le vieux château où il se rendait, qui dominait toute la vallée. Mais, à mesure qu'il approchait, la vue lui en avait été cachée par les inégalités de la montagne, jusqu'à ce que, à un détour de la route, il se trouva en face d'une porte massive, fermée à clef et au verrou. Il n'y avait pas de cloche ni de marteau. Il dut donc héler de la force de ses poumons en guise de trompette, le gardien invisible; et, en attendant, il put considérer à loisir la forteresse. A trente pas environ de la porte, se dressait une tour carrée, assez haute pour dominer tout le pays, et massive en proportion de sa hauteur. Des fenêtres, par trois de front, étaient échelonnées du bas de la tour jusqu'au sommet; celles d'en bas, garnies de barreaux de fer; celles d'en haut, sans vitres ni rideaux. Outre ces ouvertures plus larges, on apercevait encore des meurtrières et de petites ouvertures carrées, qui pouvaient servir à éclairer l'escalier. Des créneaux et des machicoulis, qui garnissaient le sommet de la tour, achevaient de lui donner l'évidente apparence d'une forteresse du vieux temps. Rattachée à la tour, et s'étendant derrière elle, il y avait une résidence très spacieuse, de construction plus moderne. Kenyon remarqua, dans la partie de l'édifice immédiatement adjacente à la tour une croix surmontant un portail; ce qui, avec une cloche suspendue sur le toit, indiquait la chapelle de la maison.

Mais le soleil ardent qui tombait en plein sur sa tête incommodait tellement le voyageur, qu'il fit entendre un nouvel appel impatient. Au même moment, levant les yeux en l'air, il aperçut une figure qui s'avançait dans une embrasure des créneaux, et regardait vers lui.

« Ho! seigneur comte, cria le sculpteur en agitant son chapeau, car, après un instant d'hésitation, il avait reconnu Donatello. C'est une chaleureuse réception, en vérité! Priez votre portier de me faire entrer avant que le soleil ne m'ait complétement grillé.

— Je vais moi-même vous ouvrir, dit Donatello. Le vieux Tomaso et la vieille Stella sont tous deux endormis sans doute, et les autres gens de la maison sont dans les vignes. Mais je vous attendais, et vous êtes le bien venu. »

Le jeune comte — comme peut-être il convient de le désigner dans la résidence seigneuriale de ses ancêtres — disparut des créneaux, et Kenyon l'aperçut qui descendait, à travers les ouvertures carrées qui donnaient du jour à l'escalier. A chaque réapparition successive, il envoyait un signe de tête amical et un sourire au sculpteur, comme pour lui confirmer sa bienvenue et s'excuser de l'avoir laissé griller si longtemps à une porte inhospitalière.

Kenyon cependant, qui était habile à lire dans l'expression de la contenance humaine, eut un vague sentiment que ce n'était plus là le jeune ami qu'il avait connu si familièrement à Rome ; que ce n'était plus ce jeune homme sylvain et ignorant, dont Miriam, Hilda et lui-même avaient ri si souvent, avec lequel ils avaient si souvent joué : ce Donatello qu'ils se plaisaient à identifier avec le Faune de Praxitèle.

Quand il se trouva en face de lui, le sculpteur ne put plus douter qu'une transformation remarquable se fût accomplie en Donatello : il avait assurément perdu ou gagné quelque chose qui faisait de lui une personne toute différente de l'ami avec lequel Kenyon avait passé à Rome le dernier hiver. On voyait cela à sa démarche, dont la gravité et la mesure n'avaient rien de commun avec la légèreté pétulante qui le distinguait autrefois. Sa figure aussi était devenue plus pâle et plus maigre ; ses lèvres étaient moins pleines et moins ouvertes.

« Je vous attendais depuis longtemps, dit-il d'une voix qui se ressentait de cette gravité nouvelle. Je serai plus heureux peut-être maintenant que vous êtes venu. C'est un lieu très désert, ici.

— Je suis venu très lentement, errant un peu à l'aventure et retournant volontiers sur mes pas. J'ai trouvé un grand intérêt aux sculptures du moyen âge cachées dans les églises des environs. Un artiste, peintre ou sculpteur, peut être excusé de s'être attardé à flâner dans un tel pays. Mais voici une belle tour antique ! on dirait une page monumentale de l'histoire des républiques italiennes.

— Je ne sais rien des circonstances qui s'y rattachent ; mais je remercie mes ancêtres de l'avoir bâtie si haute. Je trouve son sommet, exposé aux vents, meilleur à habiter que le monde d'en bas, et j'y passe la plus grande partie de mon temps.

— Il est fâcheux que vous n'aimiez pas à observer les astres, reprit Kenyon. Cette tour est plus élevée que la tour de Galilée,

que j'ai aperçue, il y a une semaine ou deux, en passant par Florence.

— Si, j'aime à considérer les astres. Je couche dans la tour, et souvent je veille très tard sur les créneaux. Mais il y a un sombre escalier à monter pour arriver au sommet, et, à chaque étage, de grandes chambres sinistres. Quelques-unes étaient des prisons autrefois, comme le vieux Tomaso pourra vous le dire. »

La puérile répugnance qu'il exprimait à l'idée de ce sombre escalier et de ces chambres hantées, rappela à Kenyon le Donatello qu'il avait connu, plus que cette habitude de veiller la nuit sur les créneaux.

« Je serai fort aise de partager quelques-unes de vos veilles, surtout au clair de lune : l'aspect de cette vaste vallée doit être très beau alors. Mais je n'aurais pas cru, mon cher ami, que ce fussent là vos habitudes. Je m'imaginais vous trouver menant une sorte de vie arcadienne, goûtant les figues succulentes, pressant sur vos lèvres le jus des grappes dorées, courant par le soleil et dormant toute la nuit profondément, après une journée de simples plaisirs.

— Je puis avoir connu cette vie quand j'étais plus jeune, répondit Donatello gravement. Je ne suis plus un enfant maintenant. Le temps fuit par-dessus nos têtes, et il laisse son ombre sur nous. »

Le sculpteur ne put s'empêcher de sourire de la trivialité de cette remarque, qui ne laissait pas que d'avoir son originalité dans la bouche de Donatello.

Ils étaient entrés dans la cour, et le sculpteur put apercevoir toute l'étendue du château, avec sa longue suite de fenêtres et de balcons, auxquels faisait face une allée de grands arbres.

« Les comtes de Monte-Beni, dit-il, ont dû mener autrefois une vie patriarcale dans cette vaste demeure. Vos ancêtres et tous leurs descendants pourraient s'y loger à l'aise, avec une armée de serviteurs. Est-ce que votre maison actuellement est considérable ?

— Je suis seul, avec Tomaso, qui est sommelier depuis mon grand-père, la vieille Stella, qui balaye et époussète toutes les chambres, et Girolamo, le cuisinier, qui n'a pas beaucoup à faire. »

Ils pénétrèrent dans le vestibule, grande pièce carrée, pavée en marbre, avec une voûte massive. De chaque côté, des portes s'ouvraient sur une longue suite d'antichambres et de salons ; en face, un escalier de pierre conduisait à un second étage de même étendue. Par une des portes entr'ouvertes, Kenyon put apercevoir une échappée interminable d'appartements communiquant les uns aux autres, qui lui rappelèrent les cent chambres du château de Barbe-Bleue, ou les innombrables salles de quelque palais des *Mille et une Nuits*.

Il y aurait fallu toute une nombreuse famille pour peupler de vie

humaine, et donner quelque animation à ce grand château vide. Le sculpteur s'avoua en lui-même que Donatello avait bien quelque motif d'engendrer la mélancolie, se trouvant seul pour vivifier une telle demeure.

« Il faudrait une figure de femme pour éclairer tout cela, » dit-il sans intention.

Mais en regardant Donatello, il vit dans ses yeux une expression triste, qui altéra toute sa jeune physionomie, et le fit paraître vieux de trente ans de chagrins. En même temps, la vieille Stella fit son apparition par une porte du vestibule, comme le seul représentant de son sexe à Monte-Beni.

Donatello conduisit son hôte, pour le faire se rafraîchir, dans un salon antique, dont les murailles étaient couvertes de fresques reproduisant des scènes de la vie arcadienne. Des nymphes, des faunes et des satyres jouaient avec des jeunes gens et des jeunes filles : Pan, et le dieu du vin, et celui du soleil, et celui de la musique, se mêlaient à ces jeux. Une ronde de figures dansantes, avec une admirable variété de poses et de mouvements, tournait autour de la corniche du salon.

« Bien des fêtes ont dû être données dans ce salon, dit Kenyon, autant que j'en puis juger par le caractère de ces fresques. Vos ancêtres, mon cher comte, devaient être de joyeux compagnons, passant toute l'année en divertissements.

— Oui, il y a eu d'heureux jours pour la salle de banquets de Monte-Beni. Mon propre souvenir m'en rappelle quelques-uns ; et quand je m'ébattais dans cette salle, les fresques me paraissaient s'associer à ma joie. Mais il me semble que tout cela s'est évanoui depuis mon retour. »

En examinant plus attentivement ces fresques, Kenyon remarqua une figure répétée plusieurs fois dans ces groupes qui défilaient successivement, et qu'elle semblait diriger sur les murs et sur le plafond. C'était toujours la même physionomie, passant par des alternatives de gaieté et de tristesse ; et il lui parut trouver dans les traits qui la caractérisaient une ressemblance avec Donatello lui-même.

Se rappelant alors un des motifs pour lesquels il était venu à Monte-Beni :

« Mon cher comte, dit-il, j'ai une faveur à vous demander. Voudrez-vous me permettre d'employer une partie de mes loisirs à modeler votre buste ? Vous vous souvenez quelle ressemblance Hilda, Miriam et moi nous trouvions entre votre physionomie et celle du Faune de Praxitèle. Il nous semblait alors que vous eussiez avec lui une parfaite identité ; mais maintenant que j'examine mieux

votre visage, la ressemblance ne me paraît plus aussi frappante. Votre tête en marbre serait un trésor pour moi. Pourrais-je l'avoir?

— J'ai une infirmité qui s'oppose à votre projet, je le crains. Je ne puis supporter que l'on me regarde fixement.

— J'ai observé cela depuis que nous sommes assis en ce lieu, quoique je ne m'en sois jamais aperçu auparavant. C'est une sorte de tic nerveux que vous a procuré le climat de Rome, et qui s'est développé dans votre vie solitaire. Mais ce ne sera pas un obstacle. Je puis aussi bien saisir la ressemblance et l'expression par des regards dérobés : et même on obtient toujours ainsi des résultats bien préférables, pour les portraits aussi bien que pour les bustes.

— En tout cas, je vous donne mon plein consentement, dit Donatello, qui, même en parlant, détournait involontairement ses regards. Seulement, vous savez, n'insistez pas pour que je découvre mes oreilles.

— Non, je n'ai jamais songé à vous demander une pareille chose. Je ne pouvais espérer de vous persuader, me souvenant que la belle Miriam y avait échoué. »

A cette allusion aux rapports qui avaient existé entre Donatello et Miriam, une terrible émotion sembla monter du cœur au visage du jeune comte. Il fut pris d'un tremblement d'angoisse et de terreur, regardant le sculpteur avec des yeux sauvages, comme un loup qui rencontre un homme dans une forêt, et qui hésite s'il doit fuir ou se précipiter sur lui. Mais, Kenyon continuant à le considérer avec calme, son émotion s'apaisa peu à peu, sans qu'il reprît cependant sa première tranquillité.

« Puisque vous avez prononcé son nom, dit-il à la fin, d'une voix tremblante et altérée, dites-moi donc tout ce que vous savez d'elle?

— Je n'en ai guère de nouvelles plus récentes que vous. Miriam a quitté Rome presque en même temps que vous. Un jour ou deux après notre dernière rencontre dans l'église des Capucins, je me rendis à son atelier et je le trouvai vide. Je ne sais où elle est allée, ni ce qu'elle est devenue. »

Donatello ne poussa pas plus loin ses questions.

Ils se levèrent et se promenèrent ensemble tout le reste du jour, échangeant à peine quelques paroles. Le sculpteur sentait qu'une transformation s'était opérée en son compagnon, peut-être un développement de son esprit, en tout cas un changement qui l'attristait, parce qu'il avait enlevé à Donatello beaucoup de cette simplicité gracieuse qui était une de ses plus aimables qualités.

Kenyon se reposa cette nuit-là, dans une triste, vieille chambre, dont le plafond voûté avait sans doute, dans l'espace de cinq ou six

siècles, été témoin de la naissance, du mariage et de la mort de plusieurs générations des Monte-Beni.

Il fut réveillé, presque avec le jour, par le bruit que faisaient une troupe de mendiants, réunis dans une petite ruelle qui se trouvait auprès de cette partie du château, et adressant leur supplique à une fenêtre ouverte. Au bout de quelques instants, ils se retirèrent, paraissant avoir reçu l'aumône qu'ils étaient venus chercher.

Kenyon, en reprenant son sommeil interrompu, se demanda quel pouvait être le chrétien charitable qui avait ainsi renvoyé ces vagabonds. Donatello avait sa chambre dans la tour : Tomaso, Stella et le cuisinier étaient logés à une autre extrémité, et il s'était cru le seul habitant de cette partie du château. Quel pouvait être cet hôte inconnu, qui, à l'insu peut-être de Donatello lui-même, partageait avec le sculpteur l'hospitalité du château de Monte-Beni?

XV

Kenyon apprit du vieux sommelier, qui se trouva être un personnage gracieux et affable, de très curieuses particularités sur la généalogie et l'histoire des comtes de Monte-Beni. Cette famille était très ancienne, et son origine était pour le moins aussi cachée que les sources du Nil. Mais la légende fournissait une explication fantastique à la ressemblance qui avait paru exister à nos trois amis entre Donatello et le Faune de Praxitèle. En effet, la famille des Monte-Beni descendait de la race pélasgique, qui peuplait l'Italie dans les temps que l'on peut appeler antéhistoriques, et qui s'était ensuite établie en Grèce ; cette même race heureuse et poétique qui avait habité l'Arcadie, et qui nous a transmis les fables délicieuses de l'âge d'or. C'est de cette époque charmante, où les dieux et les demi-dieux descendaient volontiers sur la terre et se mêlaient familièrement à ses habitants, où les nymphes, les faunes, les satyres et tout le cortége classique des personnifications sylvaines prenaient à peine le soin de se cacher dans les bois, que la famille des Monte-Beni tire son origine. Une créature sylvaine avait aimé une jeune fille mortelle, l'avait attirée dans son antre par séduction ou par violence, puis avait gagné son affection, et était venue vivre avec elle dans le lieu où s'élève maintenant la tour de Monte-Beni. De cette union était issue une vigoureuse progéniture, qui s'était fait sa place parmi les familles humaines. Mais toujours, depuis, elle avait gardé des signes ineffaçables de sa sauvage filiation. C'était une race d'hommes charmants et joyeux, mais susceptibles, à un moment

donné, d'une férocité sauvage, et jamais astreints complétement aux assujettissements de la vie sociale. Ils trouvaient toutes leurs joies dans une harmonie spontanée avec la nature.

Depuis tant de siècles, le sang sylvain avait été nécessairement tempéré par ses constants mélanges avec les sources communes de la vie humaine. Il avait perdu beaucoup de ses qualités originelles, et conservé seulement une vigueur indomptable, qui avait préservé la famille de l'extinction, et avait fait ses descendants assez forts et assez habiles pour garder leurs possessions héréditaires contre les envahissements de voisins avides, à travers les dissensions qui agitèrent les républiques italiennes. Mais ils avaient toujours conservé quelque signe héréditaire, comme un sixième doigt, ou quelque autre singularité, au nombre desquelles on plaçait les oreilles couvertes d'un léger duvet, et taillées en pointes comme des feuilles d'arbre. On affirmait enfin que, une fois par chaque siècle, ou même plus souvent, un fils des Monte-Beni réunissait toutes les particularités éparses de sa race, et reproduisait complétement le caractère qui lui était assigné depuis un temps immémorial. Beau, fort, brave, bon, franc, généreux, doué de goûts simples et de l'amour des plaisirs domestiques, il possédait encore, croyait-on, des dons qui le mettaient en rapport avec les habitants sauvages des forêts et avec les oiseaux, et qui lui créaient une sympathie même avec les arbres. En revanche, il y avait des imperfections dans son intelligence et dans son cœur, et surtout, paraît-il, dans le développement des qualités les plus élevées de la nature humaine. Ces défauts étaient moins sensibles pendant la première jeunesse, mais ils se manifestaient plus vivement avec l'âge : et alors le représentant des Monte-Beni était susceptible de devenir sensuel, adonné aux plaisirs grossiers, ennuyé, isolé dans les étroites limites d'un égoïsme chagrin. Un semblable changement à la vérité peut s'observer tous les jours chez les personnes qui n'ont pas pris le soin de substituer d'autres charmes à ceux qu'ils perdent avec l'ardente sensibilité et la joyeuse vivacité de la jeunesse.

Ce qui intéressa surtout le sculpteur, ce fut l'analogie qui existait entre ce qu'il avait pu constater précédemment du caractère de Donatello, et les traits particuliers qui étaient considérés comme héréditaires dans la famille. Non-seulement le vieux Tomaso, mais aussi les paysans du voisinage considéraient Donatello comme un vrai Monte-Beni, du type original. Ils avaient pour lui une grande affection, et ne tarissaient pas en récits sur sa joyeuse jeunesse. Il était alors l'âme des fêtes rustiques. Mais les paysans ajoutaient en soupirant et en secouant la tête que le jeune comte était tristement changé depuis son voyage à Rome.

Kenyon pensa que cette tristesse de Donatello venait de ce qu'au contact du monde réel, il avait reconnu l'impossibilité de rester tel qu'avaient été ses ancêtres, de vivre dans cette heureuse insouciance, en sympathie étroite avec la nature. Un caractère ainsi simple et joyeux ne pouvait trouver sa place au milieu des sages et graves personnages de nos jours, qui lui reprocheraient son insouciance oisive comme une honte. Le système de notre société, tel qu'il est maintenant établi, exclut cette béatitude qui se suffit à elle-même. Il faut un objet et un but à notre existence. La vie ne coule plus naturellement comme un ruisseau; il faut des efforts ou une vigoureuse résolution pour avancer dans ses sentiers embarrassés d'obstacles.

Après l'arrivée du sculpteur cependant, le jeune comte essaya de secouer les mornes pensées qui l'absorbaient, et descendit un peu de sa tour; il parcourut avec lui les bois et les montagnes des environs; il lui montra plusieurs retraites enchantées, qui lui étaient familières dans son enfance; mais, comme il le fit remarquer à Kenyon, elles lui étaient en quelque sorte devenues étrangères, au point qu'il reconnaissait à peine ces lieux où il avait passé tant et de si agréables moments.

Dans une de ces excursions, un singulier incident vint fournir à Kenyon l'occasion d'apprécier d'une manière frappante la transformation qui s'était opérée en son ami. Ils se trouvaient dans une de ces retraites où sont plus particulièrement rassemblés tous les charmes vifs de la nature : Donatello lui avoua que, dans sa tendre jeunesse, il vivait en intimité avec tous les hôtes des bois : il savait un chant auquel ils accouraient tous : quadrupèdes, oiseaux, insectes, et ils paraissaient le comprendre.

« J'ai entendu parler quelquefois d'un tel don, dit Kenyon. Mais je n'ai encore jamais rencontré personne qui en fût doué. Je vous en prie, exercez ce charme; et, pour que je n'effraye pas vos sauvages amis, je vais me cacher dans ce fourré, d'où je pourrai les voir sans en être aperçu.

— Je doute, dit Donatello, qu'ils reconnaissent ma voix maintenant. La voix change, vous le savez, quand les enfants deviennent hommes. »

Cependant, comme la complaisance et la facilité à se laisser persuader étaient au nombre des meilleures qualités du jeune comte, il finit par se rendre aux instances de Kenyon. Ce dernier, de sa cachette, derrière un bouquet d'arbustes, l'entendit émettre une sorte de sifflement modulé, sauvage, grossier et cependant harmonieux. Cela le frappa comme un des sons les plus étranges et les plus naturels à la fois que ses oreilles eussent jamais entendus. Un

enfant chantant tout seul une chanson, sans paroles articulées, sans ton plus défini que le jeu de sa respiration, eût pu produire un son à peu près identique. Donatello s'essaya d'abord, avec plusieurs variations et des arrêts d'incertitude, puis avec plus de confiance et de netteté. Sa voix semblait remplir l'air, mais cependant sans retentissement importun; c'était un murmure doux, attirant, persuasif, amical. Le sculpteur pensa que telle avait pu être la voix humaine à l'origine, et le cri de l'homme naturel avant la sophistication de l'intellect humain par ce que nous appelons maintenant le langage. Il y avait aussi, dans ce chant, une indéfinissable émotion. A quelques-unes de ces simples cadences, de douces larmes vinrent aux yeux de Kenyon. Elles jaillissaient tout doucement de son cœur, pénétré d'une émotion plus délicieuse qu'aucune de celles qu'il avait pu précédemment ressentir, mais qu'il se gardait bien d'analyser, de peur qu'elle ne se dissipât.

Donatello s'interrompit deux ou trois fois et parut écouter; puis, recommençant, il mit plus d'âme et de vie encore dans son chant. Enfin, c'était peut-être une illusion de son imagination, le sculpteur crut entendre de petits pas sur les feuilles sèches qui couvraient le sol, un frôlement parmi les arbustes, un battement d'ailes dans l'air; il lui parut même distinguer des ombres furtives. Mais tout cela fut bientôt suivi d'une sorte de tumulte, comme celui d'une retraite précipitée. Alors Kenyon entendit un cri déchirant et sauvage, et il vit Donatello lui-même tomber par terre.

Il sortit promptement de sa cachette; mais il n'aperçut aucun être vivant, si ce n'est un brun lézard (de l'espèce *tarentule*), frétillant au soleil. Ce reptile venimeux paraissait être la seule créature qui eût répondu aux efforts de son jeune ami pour renouer ses relations avec les êtres inférieurs de la nature.

« Que vous est-il arrivé? demanda Kenyon, s'approchant du jeune comte, et étonné de l'angoisse à laquelle il paraissait en proie.

— Mort! mort! sanglota Donatello. Ils savent cela! »

A le voir sangloter ainsi en se roulant par terre, on eût dit que son cœur s'était brisé. A tous les efforts de son ami pour le consoler, il ne répondait que par des paroles à peine plus articulées que son chant de tout à l'heure.

« Ils savent cela! ils savent cela! fut tout ce que Kenyon parvint à distinguer.

— Qui est-ce qui sait? et que savent-ils?

— Ils savent cela, reprit Donatello. Ils me fuient. Toute la nature s'éloigne de moi et frissonne à mon approche. Je suis sous le coup d'une malédiction qui m'entoure d'un cercle de feu. Rien d'innocent ne peut approcher de moi.

— Consolez-vous, mon cher ami, dit Kenyon. Vous vous désespérez à tort. Ce charme que vous possédiez et dont je viens de voir encore la manifestation, quoique je n'y aie jamais cru auparavant, je suis certain que vous ne l'avez pas perdu. C'est ma présence trop peu dissimulée sans doute et quelque mouvement involontaire de ma part qui a mis en fuite vos sauvages amis.

— Ils ne sont plus mes amis maintenant ! sanglota encore Donatello.

— Tous tant que nous sommes, quand nous avançons en âge, reprit le sculpteur, nous perdons quelque chose de notre intimité avec la nature. C'est le prix dont nous payons l'expérience.

— C'est la payer bien cher alors, dit Donatello en se relevant, rappelé tout à coup à lui-même. Mais ne parlons plus de cela. Oubliez cette scène, mon cher ami. Je dois vous paraître absurde. C'est un chagrin, je pense, pour tous les hommes, de s'apercevoir que les privilèges agréables et les qualités heureuses de leur jeunesse se retirent d'eux. Ce chagrin vient de tomber sur moi. C'est bien ! je ne verserai plus de larmes pour un tel motif ! »

Rien ne pouvait rendre plus sensible pour Kenyon le changement qui s'était opéré en Donatello, que ce pouvoir nouvellement acquis de surmonter ses émotions, et, après une lutte plus ou moins énergique, de les refouler dans son cœur. Cette contrainte qu'il savait s'imposer, et ce masque des convenances qu'il était parvenu à adapter sur son beau visage encore si semblable à celui d'un faune, affectèrent le sculpteur bien plus vivement encore que n'avait pu le faire le désespoir non contenu de la scène précédente.

Au retour de leur promenade, Kenyon demanda à Donatello de lui montrer sa tour.

« Elle est assez visible ! dit le jeune comte, avec une sorte d'humeur boudeuse, qu'il manifestait souvent, et qui était chez lui un symptôme du trouble de son âme.

— Oui, son extérieur peut s'apercevoir de loin. Mais quelque curieux que puisse être l'aspect extérieur d'une tour aussi antique et monumentale, il doit être plus intéressant encore d'en visiter l'intérieur. Montons-y donc ensemble, si vous le voulez ; le coucher du soleil dans la vallée doit être un spectacle magnifique.

— Venez donc, dit le comte, et il ajouta avec un soupir : Il y a un escalier délâbré à franchir, des chambres sombres à traverser, et l'on éprouve au sommet une sinistre solitude. »

Ils montèrent ensemble le vieil escalier, faiblement éclairé par les meurtrières. Sur le palier du premier étage, le comte poussa une porte de chêne rongée par les vers, et ils entrèrent dans une grande chambre qui occupait toute la largeur de la tour. Elle avait un as-

pect très piteusement misérable, avec des pierres pour parquet, des trous profonds dans les murs, des grilles de fer pour fenêtres, et pour tout meuble une vieille chaise, qui augmentait l'horreur du lieu en suggérant l'idée qu'il avait été autrefois habité.

« Ce fut la cellule d'un prisonnier dans les vieux temps, dit Donatello. Un certain moine, paraît-il, fut renfermé ici, il y a cinq cents ans. Et, depuis, il y a toujours eu des histoires, prétend Tomaso, d'un moine encapuchonné, qui, la nuit, erre dans les escaliers, ou se tient devant la porte de cette chambre. C'est sans doute le fantôme de l'ancien prisonnier. Est-ce que vous croyez aux revenants ?

— Je ne saurais guère le dire au juste ; mais je ne le pense pas.

— Ni moi, car si les esprits revenaient, j'en aurais sûrement aperçu quelqu'un pendant ces deux derniers mois. Les fantômes ne reviennent pas, je le sais maintenant, et je suis aise de m'en être assuré. »

Après avoir monté encore un étage, ils arrivèrent à une autre chambre de semblable étendue et d'un aspect également misérable. Elle était habitée par deux individus d'une race qui s'est plu de tout temps dans les tours en ruines : une paire de hiboux qui, connaissant Donatello, se montrèrent peu alarmés de l'entrée des visiteurs. Ils poussèrent un coassement ou deux, et restèrent en repos dans leur coin sombre.

« Ceux-là ne m'ont pas abandonné comme mes autres amis sauvages, observa le jeune comte avec un triste sourire. Quand j'étais un jeune homme joyeux et insouciant, les hiboux ne m'aimaient pas moitié autant. »

Ils continuèrent à monter sans s'arrêter, et ils arrivèrent à une chambre située tout à fait au sommet de la tour, sous les toits.

« C'est là ma chambre, dit Donatello, mon nid de hibou ! »

L'ameublement de la pièce était en effet celui d'une chambre à coucher, mais d'ailleurs d'une extrême simplicité. C'était aussi un oratoire : il y avait, dans un coin, un crucifix entouré de plusieurs petites gravures représentant des symboles de piété, comme il en faut aux catholiques pour stimuler leur dévotion. Un petit vase de marbre précieux était rempli d'eau bénite. Au-dessous du crucifix, sur une table, était une tête de mort, qui pouvait paraître, au premier abord, venir de quelque vieux tombeau. Mais en la regardant de plus près, Kenyon vit qu'elle était sculptée en albâtre, avec une hideuse fidélité : les dents, les sutures de la bouche et du crâne, les cavernes vides des yeux, et les petits os du nez.

Donatello trempa ses doigts dans l'eau bénite et fit un signe de croix sur sa poitrine. Puis il se mit à trembler convulsivement.

« Je n'ai pas le droit, dit-il, de faire ce signe sacré sur ma poitrine criminelle.

— Sur la poitrine de quel homme pourrait-il être fait alors ? En est-il qui n'ait quelque faute à se reprocher ?

— Mais ces emblêmes bénits vous font sourire, je le crains, reprit le comte, jetant un regard interrogateur sur son ami. Vous autres, hérétiques, je le sais, vous essayez de prier sans même un crucifix au pied duquel vous agenouiller.

— Moi, du moins, que vous appelez hérétique, je respecte ce sacré symbole. Je serais plus disposé à murmurer contre cette tête de mort. C'est une chose absurde et monstrueuse d'appesantir ainsi le poids de notre mortalité sur nos espérances immortelles. Tant que nous vivons sur la terre, il est vrai que nous sommes forcés de traîner nos squelettes avec nous ; mais, au nom du ciel, n'en chargeons pas nos esprits, dans nos faibles efforts pour nous élever vers un monde meilleur. Croyez-moi, cela changerait tout l'aspect de la mort, si nous pouvions en séparer, dans notre idée, l'horreur de la corruption, qui dégage au contraire les parties les plus élevées de notre être.

— Je ne vous comprends pas bien, dit Donatello. Je sais seulement que cette tête de mort est conservée dans ma famille depuis des siècles. Mes ancêtres, qui étaient une race d'hommes aimant le plaisir, croyaient utile d'avoir souvent ce symbole devant les yeux, parce qu'ils aimaient la vie, et que la pensée de la mort les invitait à en profiter joyeusement. »

Le comte indiqua au sculpteur un petit escalier qui les conduisit sur les créneaux. Un magnifique paysage se développait devant eux. Il semblait que l'on embrassât dans un seul coup d'œil l'Italie entière, avec toute sa riche fécondité et sa pittoresque splendeur : les vertes campagnes, les couvents, les églises, les villages, les villes et leurs murailles crénelées : un merveilleux panorama, qu'achevaient de faire ressortir les teintes variées d'ombre et de lumière projetées par le soleil couchant.

Donatello ne paraissait pas comprendre les exclamations que ce spectacle arrachait à Kenyon :

« Vous voyez des choses qui sont cachées pour moi. Je vois le soleil ici, l'ombre là, sans qu'il y ait à cela aucune raison. Le soleil sur vous, l'ombre sur moi : quelles consolations pourrais-je tirer de ce spectacle ?

— Je ne puis rien ajouter à l'éloquence de la page du grand livre de la nature ouverte devant nous. Cela doit se sentir, sans qu'il soit besoin de paroles. C'est une erreur d'essayer de traduire avec des mots nos meilleures pensées. Quand nous nous élevons aux régions

supérieures des émotions et des puissances intellectuelles, elles ne peuvent plus s'exprimer que par ces grands hiéroglyphes comme ceux qui sont tracés autour de nous. »

Kenyon resta un instant absorbé dans la contemplation de cette scène. Puis, regardant en bas, par une embrasure des créneaux, il jeta un morceau de chaux, et suivit sa chute, jusqu'à ce qu'il alla frapper sur une pierre au bas de la tour, et se briser en mille morceaux.

« Excusez-moi, dit-il à Donatello, d'aider le temps à dégrader vos murs. Mais je suis un de ces hommes qui aiment à monter sur les cimes élevées, pour avoir ensuite le plaisir d'en mesurer la profondeur. Si je ne me retenais pas, je me précipiterais volontiers après ce morceau de chaux. C'est une tentation très singulière et presque irrésistible; cela tient, je crois, en partie à ce qu'il serait si facile de la réaliser, et en partie à ce que de si graves conséquences s'ensuivraient, sans qu'on soit obligé d'attendre un instant. Avez-vous jamais senti cet étrange vertige qui nous attire vers l'abîme?

— Ah! non! dit Donatello, se retirant des créneaux avec une expression de terreur. Je m'attache à la vie avec une force que vous ne sauriez comprendre : elle a été pour moi si heureuse, si bonne, si belle. Et une telle chute serait une mort si épouvantable!

— Point! si c'était d'une grande hauteur, dit Kenyon; un homme perdrait la vie dans l'air, et ne sentirait pas le choc terrible de la chute.

— Ce n'est point ainsi qu'a lieu ce genre de mort! dit Donatello d'une voix altérée, dont l'émotion croissait avec ses paroles. Imaginez un pauvre être qui vit et qui vous regarde, tout à coup précipité, tombant, tombant, tombant, avec un grand cri qui suit les oscillations de sa chute, pendant tout le temps. Il n'a pas perdu la vie dans l'air. Non; mais il l'a gardée jusqu'à ce qu'il ait été se briser sur les pierres : un temps horriblement long! Alors il reste étendu dans une terrible inertie : un monceau de chairs broyées et d'os brisés! Un tremblement agite encore cette masse; et puis, plus un mouvement! Non, quand vous donneriez votre vie pour voir remuer seulement un de ses doigts. Ah! terrible!

— Avec quelle force et quelle épouvantable horreur vous concevez cela! dit le sculpteur, effrayé de l'émotion que trahissaient les paroles du comte, et encore plus de ses gestes sauvages et de son regard sinistre. Si la hauteur de cette tour affecte ainsi votre imagination, vous avez tort de rester ici dans la solitude et d'y passer la nuit. Vous n'êtes pas en sûreté dans votre chambre, à un pas ou

deux de l'abîme. Un cauchemar pourrait vous arracher de votre couche et se transformer en une affreuse réalité. »

Pendant que Kenyon parlait, Donatello avait caché sa figure dans ses mains et se tenait appuyé contre le parapet.

« Ne craignez pas cela, dit-il, redevenu calme tout à coup. Quels que puissent être mes rêves, je suis trop lâche pour me donner à moi-même la mort. »

Ils continuèrent à causer de choses indifférentes. Mais le sculpteur se sentit saisi d'une compassion indicible en voyant ce jeune homme, qui était né avec le bonheur en perspective, comme un héritage en quelque sorte assuré, ainsi enveloppé par ce sombre envahissement de pensées tristes, au milieu desquelles sa raison paraissait s'égarer.

Le soleil venait de se cacher. De l'ombre qui s'était insensiblement étendue à leurs pieds, s'éleva tout à coup une douce voix de femme, chantant un air triste.

« Ecoutez, dit Kenyon en posant la main sur le bras de Donatello, qui, en même temps, lui dit aussi :

— Ecoutez ! »

Les paroles, autant que de loin on pouvait les distinguer, étaient en allemand, et par conséquent inintelligibles pour nos deux amis; mais adoucies et fondues, par la mélancolique richesse de la voix qui chantait, elles n'en avaient pas moins une harmonie expressive et touchante. C'était comme le murmure d'une âme égarée au milieu des ténèbres criminelles de la terre, gardant seulement assez de mémoire d'un meilleur état pour donner le ton d'une plainte musicale à ce qui autrement eût été un cri désespéré. Ce chant arracha des larmes aux yeux de Kenyon, en lui rappelant et en rendant présentes à son esprit toutes les peines qu'il avait jamais senties ou appréhendées; il fit sangloter Donatello, comme s'il eût correspondu au chagrin indicible de son âme, et donné une expression à ce qu'il sentait vaguement.

Puis, quand l'émotion fut à son paroxysme, la voix s'éleva, comme si elle montait dans une région plus haute et plus pure, jusqu'à ce qu'enfin il parut à Kenyon et à Donatello que la mélodie, dont la tristesse s'était peu à peu dissipée, mais qui avait conservé sa riche douceur, flottait autour du sommet de la tour.

« Donatello, dit le sculpteur quand le silence se fut fait de nouveau, est-ce que cette voix ne vous semble pas apporter un heureux message?

— Je n'ose l'accueillir ainsi; l'angoisse qu'elle exprimait pèse toujours sur moi, et l'espoir est parti avec la brise qui l'a emportée plus loin. Il n'est pas bon pour moi d'entendre cette voix. »

Le sculpteur soupira, et il laissa le pauvre désolé continuer seul sa veille sur sa tour.

XVI

Le lendemain, comme Kenyon revenait d'une promenade dans la campagne, le vieux Tomaso, avec lequel il entretenait depuis quelque temps de mystérieuses intelligences, l'attira à l'écart.

« La signorina voudrait vous parler, lui murmura-t-il à l'oreille.

— Dans la chapelle?

— Non; dans le salon qui est derrière. L'entrée est près de l'autel, cachée derrière la tapisserie. »

Kenyon ne perdit pas de temps pour obéir à cet avis.

Ordinairement, dans les villas toscanes, la chapelle n'est qu'un appartement parmi les autres, sauf que le plus souvent la porte en est constamment close, la clef perdue et le lieu abandonné à une sainteté poudreuse. C'était tout à fait le cas de la chapelle de Monte-Beni, qui, à travers toute la joyeuse prospérité qui avait rempli le château, était toujours restée silencieuse, grave, triste et abandonnée. C'était justement la retraite qu'avait choisie un hôte dont le comte ne soupçonnait pas la présence, qui avait été révélée à Kenyon dans une circonstance que nous avons rapportée. Depuis, il avait eu une entrevue avec la personne qui habitait la chapelle, et il était invité maintenant à avoir avec elle une nouvelle conférence.

Il traversa la chapelle, conformément aux indications de Tomaso, et il se trouva dans un salon de dimensions restreintes, mais d'une splendeur qu'il ne se fût pas attendu à rencontrer dans le château. Comme il n'y avait personne, Kenyon eut le loisir de l'examiner avec attention. Il était pavé d'une mosaïque de marbre, et les murs étaient revêtus de plaques de marbres. Le *giallo antico* s'y mêlait au vert antique, et à d'autres variétés précieuses. Ceux qui n'ont pas été en Italie pourraient difficilement s'imaginer la beauté et l'éclat de cette décoration.

Au bout de quelques instants, une porte en face de Kenyon s'ouvrit, par laquelle entra Miriam. Elle était très pâle et entièrement vêtue de noir. Comme elle s'avançait vers le sculpteur, sa faiblesse était si manifeste, qu'il s'élança au-devant d'elle pour lui offrir l'appui de son bras, de peur qu'elle ne vînt à tomber sur le parquet de marbre.

Mais, voulant paraître forte, elle refusa son aide, et, après avoir

touché sa main avec ses doigts glacés, elle alla s'asseoir sur un des divans garnis de coussins qui étaient disposés contre le mur.

« Vous êtes très mal, Miriam, dit Kenyon. Je n'avais pas idée de cela.

— Non, non, pas si mal que je vous le parais, répondit-elle. Puis, avec abattement, elle ajouta : Cependant je suis assez malade, je crois, pour en mourir, si quelque changement n'arrive promptement.

— Quel est donc votre mal et quel en serait le remède?

— Mon mal. Je ne m'en connais aucun, si ce n'est trop de vie et de force, sans un but pour l'une et pour l'autre. C'est ma trop surabondante énergie qui me consume lentement, et même peut-être rapidement, parce que je ne puis l'appliquer à rien. Le seul objet qu'il puisse y avoir à ma vie m'échappe complétement. Le sacrifice que je suis disposée à faire de moi-même, de mes espérances, de tout, est repoussé. Rien ne m'est laissé que la faculté d'y rêver sans cesse, tout le jour et toute la nuit, dans des désirs et des gémissements stériles.

— Cela est en effet très triste, Miriam.

— Oui, vraiment; je le trouve aussi, dit Miriam, avec un rire bref et forcé.

— Avec toute votre activité d'esprit, reprit Kenyon, si fertile en plans et en projets, comme je vous ai connue, ne pouvez-vous donc imaginer aucun moyen pour donner quelque emploi à vos facultés?

— Mon esprit n'est plus actif, répondit-elle d'un ton froid, indifférent. Il ne poursuit qu'une pensée, et rien de plus. Un souvenir le paralyse; ce n'est pas un remords, n'allez pas croire cela. Je me place moi-même hors de cause, et n'éprouve ni regret, ni besoin d'expiation pour rien de ce qui me regarde; mais, ce qui me glace le cœur, ce qui m'enlève toute ma force — ce n'est pas un secret qu'une femme doive dire à un homme — cependant je ne veux pas vous le cacher : c'est la certitude que je suis et que je serai toujours un objet d'horreur pour Donatello. »

Le sculpteur, dont la jeunesse avait été chaste et que son pur amour pour Hilda avait préservé des viles expériences qui en apprennent tant à quelques hommes sur les penchants dépravés de l'âme humaine, fut atterré d'apercevoir comment la nature riche et mal réglée de Miriam la poussait à se jeter ainsi à cœur perdu dans une passion dont l'objet paraissait, sous le rapport de l'intelligence, si inférieur à elle.

« Comment êtes-vous arrivée à la certitude de ce que vous dites? demanda-t-il, après une pause.

— Oh! par un témoignage qui n'a pu me tromper : tout simple-

ment un geste, un frissonnement qui l'a fait frémir, un matin, quand ma main a voulu toucher la sienne. Mais ç'a été assez.

— Je crois fermement, moi, qu'il vous aime encore. »

Elle tressaillit, et un flux de sang vint colorer la paleur de ses joues.

« Oui, reprit Kenyon, si mon intérêt pour Donatello et pour vous-même ne m'a pas trompé, non-seulement il vous aime encore, mais avec une force et une profondeur proportionnée à la puissance plus grande de ses facultés, dans son nouveau développement.

— Ne me trompez pas ! dit Miriam devenant pâle de nouveau.

— Non, pour tout au monde ! C'est là ce que je crois la vérité. Il y eut un intervalle sans doute, quand l'horreur de quelque calamité, que je n'ai pas besoin de préciser dans mes conjectures, jeta Donatello dans une mystérieuse stupeur. Le premier choc fut accompagné d'une intolérable douleur et d'une affreuse répugnance qui s'étendait à toutes les circonstances de ce terrible événement. Sa plus chère amie, eût-elle été enveloppée dans l'horreur de cet instant, qu'il l'eût évitée avec effroi, comme il s'efforçait de se fuir lui-même. Mais quand il est revenu à lui, transporté dans une vie plus haute que celle qu'il avait précédemment connue, tout ce qu'il y avait de vrai et de permanent en lui a revécu par la même impulsion. Ainsi en a-t-il été de son amour.

— Mais, sûrement, dit Miriam, il sait que je suis ici. Pourquoi alors, si ce n'est que je lui suis odieuse, n'est-il pas venu me souhaiter la bienvenue ?

— Il est, je le crois, instruit de votre présence ici. Votre chant, la nuit dernière, doit la lui avoir révélée, et, à dire vrai, il m'a paru qu'il y avait déjà conscience de cela dans son esprit. Mais plus passionnément il soupire après votre société, plus religieusement il se croit obligé à vous éviter. L'idée d'une vie d'expiation a pris fortement possession de l'esprit de Donatello. Il cherche aveuglément tous les moyens de s'infliger des tortures à lui-même, et par suite il n'en trouve pas de plus efficace que celle-ci.

— Mais il m'aime ! reprit Miriam, d'une voix étouffée, se parlant à elle-même. Oui, il m'aime ! »

Ce fut une chose vraiment singulière à observer, que le changement soudain qui se fit en Miriam, la douceur féminine qui l'enveloppa quand elle eut fait entrer cette consolation dans son cœur. L'indifférence affectée de son attitude, une sorte de passion à froid, qui avait paru choquante au sculpteur, disparurent tout à coup. Elle rougit et baissa les yeux, sentant qu'il y avait plus de bonheur et de joie dans ses regards humides, qu'aucun homme, sauf un seul, ne devait en apercevoir.

« A d'autres égards, dit-elle à la fin, il est donc beaucoup changé ?

— Un merveilleux progrès est en voie de s'accomplir dans l'esprit de Donatello. Les germes des facultés qui dormaient autrefois se sont réveillés soudain avec activité. Le monde de la pensée s'est révélé à sa vision intérieure. Il m'étonne parfois par sa perception de profondes vérités, et presque aussi souvent il me donne envie de sourire par le mélange de sa simplicité primitive avec son intelligence nouvelle. Mais il est égaré par les révélations que chaque jour lui apporte. C'est à travers une amère angoisse qu'a lieu l'enfantement de son âme et de son intelligence.

— Ah ! que ne puis-je y aider ! dit Miriam en se tordant les mains. Et combien douce serait ma peine, pour plier ma nature à la sienne, et m'appliquer tout entière à le rendre bon ! à l'instruire, à l'élever, à enrichir son esprit de tous les trésors qui abonderaient en moi, si j'avais un pareil motif de les acquérir ! Quelle autre personne aurait la tendre sympathie qu'il réclame ! quelle autre pourrait achever le développement de son être ! quelle autre, sinon moi, une femme, qui partage avec lui le même funeste secret, le même crime, pourrait se trouver avec lui en de tels termes d'intime égalité ? Alors, je pourrais me sentir le droit de vivre ! Sinon, c'est une honte pour moi d'avoir vécu si longtemps !

— Je suis tout à fait d'accord avec vous, que votre vraie place est à ses côtés.

— Sûrement. Si Donatello est destiné à quoi que ce soit en ce monde, c'est par le complet sacrifice de moi-même pour lui, qu'il pourra y parvenir. Mais il me repousse, il n'écoute pas la voix de son cœur, qui lui dit que cette pauvre femme infortunée, qui l'a entraîné au mal, peut le guider aussi à une innocence plus élevée que celle dont il est déchu. Comment faire pour vaincre ce premier, cet immense obstacle ?

— Il ne dépend que de vous, Miriam, de le lever quand vous le voudrez. C'est de monter à sa tour, où vous le trouverez sous le seul œil de Dieu.

— Je n'ose pas. Non, je n'ose pas.

— Est-ce que vous redoutez cet œil terrible que j'ai nommé ?

— Non ; car aussi loin que je puis voir dans cette chose obscure et inscrutable — mon cœur — je n'y découvre que des motifs purs. Mais, mon ami, vous ne savez quelle faible ou quelle forte créature c'est qu'une femme ! Je ne crains pas le ciel, en ce cas au moins ; mais, dois-je l'avouer ? j'ai peur de Donatello ! Une fois, il a frémi à mon contact. S'il frémissait ainsi de nouveau, ou bien me repoussait du regard, je mourrais. »

Kenyon ne put que s'étonner de la subjection dans laquelle cette orgueilleuse et volontaire jeune femme s'était elle-même placée, faisant dépendre sa vie de la chance d'un mauvais ou d'un favorable regard d'un enfant, dont auparavant elle avait paru se faire un jouet. Mais, aux yeux de Miriam, Donatello était toujours resté, depuis lors, investi de la tragique dignité de l'heure du crime ; et, de plus, le pénétrant et profond regard dont l'amour la douait lui permettait de le connaître bien mieux que ne l'eût fait un observateur ordinaire. Sans aucun doute, puisqu'elle l'aimait à ce point, c'est qu'il y avait dans Donatello une force digne de respect et d'amour.

« Vous voyez ma faiblesse, reprit Miriam. Ce qu'il me faut maintenant, c'est une occasion de montrer ma force.

— Il m'a paru, reprit Kenyon, que le moment était venu d'arracher Donatello à ce complet isolement dans lequel il s'est enfermé. Il est resté assez longtemps aux prises avec une seule idée. Il a besoin d'une diversité de pensées qui ne peuvent lui être suggérées plus facilement que par des scènes variées. Son esprit est éveillé maintenant ; son cœur, quoique plein de peine, ne restera pas longtemps engourdi. Il leur faut nourriture et apaisement. S'il restait ici plus longtemps, je craindrais qu'il ne retombât dans sa léthargie. L'extrême irritabilité que les circonstances ont donnée à son système moral a ses dangers aussi bien que ses avantages ; la solitude a produit tout ce qu'elle pouvait pour lui ; il faut l'entraîner maintenant dans l'agitation du monde extérieur.

— Quel est votre plan, alors?

— Il est simple : persuader à Donatello d'être mon compagnon dans une excursion à travers ces montagnes et ces vallées. Les petites aventures et les vicissitudes diverses de ce voyage lui feront un bien infini. Après sa récente et profonde expérience, il se fera du monde une tout autre idée par les yeux nouveaux dont il le regardera. Il échappera ainsi, je l'espère, à une vie morbide, et reviendra au bonheur et à la santé.

— Et quelle sera ma part dans cette cure? demanda Miriam tristement et non sans jalousie. Vous allez me le prendre, et vous placer vous-même, avec toute sorte d'intérêts vivants, à la place que je devrais remplir?

— Je serais heureux, Miriam, de vous céder toute la responsabilité de la tâche. Je ne prétends pas être le guide et le conseiller dont Donatello a besoin ; car, pour ne pas parler d'autre obstacle, je suis un homme, et, entre homme et homme, il y a toujours un gouffre infranchissable. Il n'y a jamais cette intimité, cette réconfortation des cœurs que l'on ne peut attendre que d'une femme : mère, sœur

ou épouse. Devenez donc l'amie dont Donatello a besoin, et je ne demande pas mieux que de me retirer.

— Ce n'est pas bien de me tourmenter ainsi. Je vous ai dit que je ne puis faire ce que vous me suggérez, parce que je n'ose pas.

— Bien! reprit le sculpteur; alors voyez s'il y a quelque possibilité de vous adapter à mon plan. Les accidents du voyage amènent souvent des rencontres de la façon la plus imprévue et, par conséquent la plus naturelle. Supposez que vous vous trouviez sur la même route, une réunion avec Donatello peut s'ensuivre, et la Providence y aura une plus large part qu'aucun de nous.

— Il n'y a pas là de quoi me donner beaucoup d'espoir, dit Miriam en hochant la tête. Elle reprit, après un instant de réflexion : Cependant, je ne veux pas rejeter votre plan sans l'avoir essayé. Seulement, dans le cas où il échouerait, il y a une résolution à laquelle je m'arrête; advienne que pourra! Vous connaissez la statue de bronze du pape Jules, sur la grande place de Pérouse. Je me souviens qu'il y a quelque temps, me tenant à l'ombre de cette statue, par une journée de soleil, je m'imaginai qu'une bénédiction tombait sur moi de sa main étendue. Depuis, j'ai gardé une croyance superstitieuse — vous pourrez dire que cela est insensé; mais les personnes malheureuses, en proie à une mauvaise destinée, sont sujettes à de telles illusions — c'est que, si j'attendais assez longtemps en ce lieu, quelque événement heureux ne pourrait manquer de m'arriver. Quinze jours, date précise, après que vous aurez commencé votre excursion, à moins que nous ne nous soyons rencontrés plus tôt, conduisez Donatello, à l'heure de midi, vers cette statue. Vous m'y trouverez.

Kenyon le lui promit; et, après avoir causé encore quelque temps avec elle de l'espoir qu'ils fondaient sur ce petit voyage, le sculpteur se disposa à prendre congé de Miriam. En la regardant, pour lui dire adieu, il fut surpris de la douce gaîté qui brillait maintenant dans ses yeux et des fraîches couleurs, qui, en si peu de temps, avaient reparu sur ce visage.

« Puis-je vous dire, Miriam, dit-il en souriant, que vous êtes aussi belle que jamais?

— Vous en avez le droit, puisque, si cela est vrai, c'est vous qui avez ranimé en moi la vie par les espérances que vous m'avez données. Ainsi donc, vous me trouvez belle? Je m'en réjouis, la beauté, si je la possède, doit être un des instruments dont je me servirai pour élever Donatello à la possession de ces biens que je veux me consacrer tout entière à lui faire obtenir. »

Le sculpteur se retirait, et il avait déjà passé le seuil de la porte : Miriam le rappela.

« Vous êtes un homme d'un goût raffiné, plus que cela, d'une délicate sensibilité. Maintenant, dites-moi franchement et sur votre honneur, est-ce que je ne vous ai pas choqué plusieurs fois dans cette entrevue, en paraissant manquer à ma dignité de femme, à la modestie de mon sexe, par l'aveu inconvenant que ma vie dépendait tout entière de quelqu'un qui peut-être me méprise et me repousse? »

Ainsi adjuré, quelque délicat que fût le point, le sculpteur n'était pas homme à s'écarter de la simple vérité.

« Miriam, répondit-il, vous exagérez l'impression produite sur mon esprit; mais elle a été pénible, et elle a eu quelque peu du caractère que vous supposez.

— Je le savais, dit Miriam tristement et sans paraître blessée. Ce qui me reste de ma première nature me l'eût dit alors même que je ne l'eusse pas senti à votre attitude. Bien, mon cher ami! Quand vous retournerez à Rome, dites à Hilda ce qu'a fait sa sévérité. Elle était tout le monde pour moi, et quand elle m'a eu repoussée, il ne m'est plus resté aucun motif de garder la réserve et le décorum de mon sexe. C'est Hilda qui m'en a délivrée. Je vous en prie, dites-le-lui de la part de Miriam, et remerciez-la pour elle.

— Je ne dirai rien à Hilda qui puisse lui faire de la peine; mais, Miriam, quoique je ne sache rien de ce qui s'est passé entre elle et vous, je sens, et la noble franchise de votre caractère me pardonnera si je parle ainsi, je sens qu'elle a eu raison. Vous avez mille admirables qualités : quelques événements funestes qui puissent avoir désolé votre vie, — pardonnez-moi, mais vos propres paroles autorisent les miennes, — vous êtes encore aussi capable que jamais de hautes et héroïques vertus. Mais la blanche pureté de la nature d'Hilda est une chose à part; et elle est obligée, par la matière sans alliage dont Dieu l'a pétrie, de garder cette sévérité inflexible que, moi aussi bien que vous, j'ai pu constater.

— Oh! vous avez raison, dit Miriam, je n'en ai jamais douté, quoique, comme je vous le disais, quand elle m'a repoussée, elle ait rompu les derniers liens qui me rattachaient encore à mon sexe et au monde. Mais s'il est besoin de pardon pour cela, je lui pardonne. Puissiez-vous gagner son cœur de vierge. Car il me semble qu'il y a peu d'hommes dans ce monde pervers qui soient plus dignes d'elle que vous. »

XVII

Kenyon avait décidé Donatello à l'accompagner dans l'excursion qu'il projetait; il n'avait eu à vaincre, d'ailleurs, qu'une résistance

passive, et Donatello s'était laissé entraîner par lui, sinon persuader. Nous les retrouvons à Pérouse. Kenyon, conformément à ce qui avait été convenu avec Miriam, avait disposé son voyage de façon que Donatello et lui fussent à Pérouse au jour dit. Il n'était pas loin de midi.

« Je ne viens jamais à Pérouse, dit Kenyon, sans passer le plus de temps que je puis à étudier la vieille statue du pape Jules III. Ces sculptures du moyen âge ont pour notre art de meilleurs enseignements que nous n'en pouvons trouver dans les chefs-d'œuvre de l'art grec. Elles appartiennent à notre civilisation chrétienne, et elles expriment toujours quelque chose que nous chercherions vainement dans l'antiquité. Voulez-vous que nous allions la voir ?

— Volontiers, répondit Donatello : j'aperçois d'ici que la statue donne une bénédiction, et il y a dans mon cœur un sentiment qui me fait penser que je pourrai en ressentir les bienfaisants effets. »

Miriam, on s'en souvient, avait exprimé une idée toute semblable ; cette coïncidence fit briller un sourire d'espoir sur le visage du sculpteur. C'était jour de marché ; ils traversèrent la place remplie de monde, et s'approchèrent de la balustrade de fer qui entourait le piédestal du monument. C'est la statue d'un pape revêtu de ses ornements pontificaux et ceint de la tiare. Il est assis. Sa main droite est étendue, et il semble donner une bénédiction. Si bon et si affectueux paraît le regard du pape de bronze, que chacun peut prendre pour soi sa bénédiction, et en sentir allégés la peine ou le besoin qui lui étreignent le cœur. La statue respire une bienveillance paternelle et une majesté patriarcale.

« On dirait que la bénédiction du pape est descendue sur vous, » dit le sculpteur à son ami.

En effet la contenance de Donatello indiquait un cœur plus calme que lorsqu'il passait les jours et les nuits à méditer dans sa tour mélancolique. La diversion que lui avait apportée ce voyage, la variété des incidents, le sentiment en quelque sorte nouveau de sa liberté, avaient déterminé en lui une réaction qui ne se fût sans cela accomplie que lentement. Ce jour-là, notamment, le soleil, le spectacle animé de la place du marché, la gaîté communicative des gens du peuple, produisaient leur effet sur son tempérament naturellement disposé aux impressions joyeuses. Peut-être aussi subissait-il l'influence magnétique du voisinage d'une personne dont, autrefois, la présence suffisait à le rendre heureux. Quelle qu'en fût la cause, les yeux de Donatello brillaient d'espérance et de joie, tandis qu'il contemplait le pape de bronze, distribuant sa bénédiction, à laquelle peut-être il attribuait toute cette bonne influence, dont il ressentait les effets.

« Oui, mon cher ami, dit-il, répondant au sculpteur, je sens sa bénédiction qui pénètre mon cœur.

— C'est une chose merveilleuse et douce, de penser combien la bienfaisance d'un honnête homme peut avoir de puissance, même après sa mort. Combien grande alors devait être l'efficacité de la bénédiction de cet excellent pontife quand il était vivant. »

Tandis qu'ils causaient, l'horloge de la cathédrale voisine sonna l'heure par douze coups retentissants.

« Midi, se dit le sculpteur. C'est l'heure de Miriam. »

Il jeta les yeux sur le marché, s'attendant à apercevoir Miriam quelque part dans la foule ; puis il regarda du côté de la cathédrale, où elle avait pu s'abriter, en attendant l'heure convenue. Ne la distinguant dans aucune direction, il ramena plus près de lui ses regards un peu désappointés, et ils s'arrêtèrent sur une troisième personne, qui, comme Donatello et lui, s'appuyait contre la balustrade de fer, où auparavant ils n'étaient que deux.

C'était une femme, la tête cachée dans ses mains, comme si elle sentait vivement la bienfaisante influence qu'exerçait la statue, ainsi que nous l'avons dit, sur les personnes facilement impressionnables.

« Miriam, dit le sculpteur d'une voix émue. Est-ce vous?

— C'est moi, répondit-elle. Je suis fidèle à mon engagement, et je suis venue, quoi qu'il ait pu m'en coûter. »

Elle retira ses mains de son visage, et elle laissa voir à Kenyon, à Donatello aussi, ses traits bien connus, mais altérés par la fatigue et l'émotion. Elle était toute tremblante, comme si elle se fût sentie épouvantée de cette rencontre qu'elle avait trouvé le courage d'affronter.

« Vous êtes la bien venue, Miriam, dit Kenyon, qui voulait lui donner l'encouragement, dont il voyait qu'elle avait si grand besoin. J'ai confiance que le résultat de cette entrevue sera heureux. Venez : laissez-moi vous conduire vers Donatello.

— Non, Kenyon, non : à moins que, de son propre mouvement, il ne me parle, à moins qu'il ne m'invite à rester, aucun mot ne doit jamais être échangé entre lui et moi. Ce n'est pas que je veuille être orgueilleuse au dernier moment. Avec toutes les autres qualités de mon sexe, j'ai perdu aussi mon orgueil, quand Hilda m'a eu chassée loin d'elle.

— Si ce n'est l'orgueil, quoi donc vous retient ? demanda Kenyon, contrarié de ces scrupules hors de saison, et aussi de cette allusion à la juste sévérité d'Hilda. Après avoir tant osé, ce n'est pas le moment d'avoir peur. Si nous le laissons s'éloigner de vous sans une parole, cette occasion de lui procurer un bien inexprimable est perdue pour toujours.

— C'est vrai ! elle sera perdue pour toujours ! répéta Miriam, tristement. Hélas ! est-ce que cela aura été ma faute ? Je prosternerais volontiers mon orgueil de femme à ses pieds. Mais, ne le pensez-vous pas aussi ? son cœur doit être laissé librement à sa propre décision, parce que de son choix volontaire dépend toute la question, si mon dévouement doit lui être bon ou mauvais. S'il ne sent pas un grand besoin de moi, je ne suis plus qu'un funeste et fatal obstacle pour lui.

— Suivez donc votre propre mouvement, Miriam. Et, sans doute, la crise étant ce qu'elle est, votre esprit est mieux préparé à ses occurrences que le mien. »

Tandis qu'ils échangeaient ces paroles, ils s'étaient éloignés un peu de la statue, pour que Donatello ne pût pas les entendre. Ils étaient encore cependant sous la main du pontife de bronze, et Miriam leva vers lui ses beaux yeux pleins de tristesse, comme pour lui demander, en même temps que son pardon, sa paternelle intervention dans une situation si désespérée.

Elle ne s'était pas tenue si longtemps dans la vaste place de Perouse sans attirer l'attention. Avec leur vif sentiment de la beauté, les Italiens avaient bientôt reconnu sa nature séduisante, et ils ne se privaient pas de fixer sur elle leurs regards ; mais leur politesse naturelle rendait leur hommage moins importun que n'auraient pu l'être celui d'Allemands, de Français ou d'Anglais. Il n'est pas invraisemblable de supposer que Miriam avait choisi, pour cette grave entrevue, un lieu public, en plein midi, afin de trouver une sorte de protection dans la multitude des témoins. Dans les péripéties d'une passion profonde, il y a souvent un sentiment qui nous porte ainsi à éviter une rencontre trop solitaire ; une crainte infinie d'être seul avec la personne que nous aimons.

Mais Donatello restait appuyé contre la balustrade. Miriam n'osait lever les yeux vers lui, pour voir s'il était pâle et agité, ou calme et indifférent. Elle adressa de nouveau la parole au sculpteur.

« J'ai désiré vous rencontrer, dit-elle, pour plus d'une raison. J'ai reçu des nouvelles d'une amie qui nous est chère. Je m'exprime mal. Il ne m'est plus permis de l'appeler mon amie, quoiqu'elle ait été autrefois la plus chère.

— Est-ce d'Hilda que vous parlez ? demanda Kenyon, avec une vive anxiété. Quelque chose lui est-il arrivé ? La dernière fois que j'ai eu de ses nouvelles, elle était encore à Rome et se portait bien.

— Hilda est toujours à Rome et elle n'est pas malade physiquement, quoique très abattue. Elle vit tout à fait seule dans son colombier, sans un ami près d'elle, ni dans la ville, qui, comme vous le savez, est à cette époque abandonnée par tous ses habitants. Je

crains pour sa santé si elle continue à rester dans cette solitude en proie à un désespoir qui l'obsède. Je vous dis cela, connaissant l'intérêt que l'exquise beauté de son caractère a éveillé en vous.

— Je vais me rendre de suite à Rome, dit le sculpteur, vivement ému. Hilda n'a jamais été pour moi plus qu'une amie ; mais, au moins, elle ne peut m'empêcher de veiller sur elle, à une respectueuse distance. Je pars à l'instant.

— Ne nous laissez pas maintenant, murmura Miriam, en appuyant sa main sur son bras. Je vous en prie, restez un moment encore. Ah ! il n'a pas un mot pour moi.

— Miriam ! » dit Donatello.

Quoiqu'il ne prononçât que ce seul mot, le ton dont il fut dit attesta la triste et tendre profondeur du sentiment qui l'avait provoqué. Il eut pour Miriam une signification considérable et infinie, et il lui apprit avant tout qu'elle était encore aimée. Le sentiment de leur crime mutuel avait étourdi, mais non détruit la vitalité de son affection, rien ne pouvait plus l'altérer désormais. Le ton dont ce mot fut dit exprimait aussi le changement qui s'était opéré dans le caractère de Donatello : son intelligence vivifiée, développée par le remords et la tristesse. Ainsi, au lieu de l'enfant sauvage, du faune sylvain, c était un homme maintenant, un homme de cœur et d'intelligence.

Elle se tourna vers lui.

« Vous m'avez appelée ? dit-elle.

— Je vous ai appelée, parce que mon cœur a besoin de vous, reprit Donatello. Pardonnez-moi, Miriam, la froideur et la dureté de notre dernière entrevue ; j'étais égaré par un étrange sentiment d'horreur et de tristesse.

— Hélas ! et c'était moi qui en avais été la cause. Quel repentir, quelle abnégation pourraient racheter le mal infini que je vous ai fait ? Il y avait quelque chose de si sacré dans votre innocente et joyeuse vie. Une personne heureuse est une créature si sainte et si rare dans ce triste monde ! Et je ne vous ai rencontré que pour vous ravir ce sacré privilége, et pour vous entraîner dans toutes les misères de notre nature, qui devaient vous être toujours inconnues. Dites-moi de m'éloigner, Donatello ; chassez-moi de vous. Rien de bon, par mon entremise, ne peut suivre un tel mal.

— Miriam, le destin nous enchaîne l'un à l'autre. Dites-moi, au nom du ciel, s'il vous paraît qu'il en soit autrement ? »

La conscience de Donatello était évidemment en proie à une perplexité terrible ; la communion d'un crime tel que celui dont ils avaient partagé l'affreuse complicité ne devait-elle pas étouffer tous les sentiments instinctifs de leur cœur qui les poussait l'un vers

l'autre? Miriam, de son côté, se demandait avec épouvante si le malheur qu'elle avait déjà attiré sur la tête de Donatello ne l'avertissait pas de s'éloigner de sa route. Ces deux malheureux se cherchaient dans l'obscurité que le crime et la fatalité avaient faite autour d'eux, et ils osaient à peine prendre la froide main qu'ils se tendaient l'un à l'autre.

Le sculpteur, à la fin, rompit ce silence plein d'angoisse :

« Il peut sembler inconvenant, dit-il, ou tout au moins indiscret, qu'une tierce personne intervienne dans une scène où se débattent des sujets si intimes. Cependant, peut-être, le vif intérêt que je vous porte à tous deux me permet-il de discerner quelque partie de la vérité qui vous échappe, ou bien d'interpréter ou de suggérer quelque idée que vous ne pourriez pas aussi facilement vous communiquer l'un à l'autre.

— Parlez, dit Miriam, nous avons confiance en vous.

— Parlez, dit Donatello. Vous représentez la vérité et la justice.

— Je sais bien que je ne parviendrai pas à exprimer les paroles profondes qui, dans ce cas, comme dans tous les autres, renferment la vérité absolue. Mais ici, Miriam, il y a un homme dont un terrible événement a commencé l'éducation, l'arrachant, par votre moyen, à un état sauvage et insouciant qui, dans des limites circonscrites, lui donnait des joies qu'il n'aurait pas trouvées ailleurs sur la terre. Vis à-vis de lui, vous avez encouru une responsabilité à laquelle vous ne pouvez pas vous soustraire. Ici, Donatello, il y a une personne que la Providence a rattachée intimement à votre destinée. Le progrès mystérieux par lequel notre vie terrestre nous forme pour un état plus élevé, a commencé pour vous par elle. Elle possède de riches dons du cœur et de l'esprit, un pouvoir séduisant, une influence magnétique, une connaissance sympathique de votre caractère, qui, sagement et religieusement exercés, sont ce dont vous avez besoin ; elle possède ce qu'il vous faut, et elle veut, avec dévouement, en user pour votre bien. Le lien qui vous unit est donc sacré, et le ciel peut seul le rompre.

— Ah! il a dit la vérité, dit Donatello, saisissant la main de Miriam.

— La vraie vérité, mon ami, répondit Miriam.

— Mais prenez garde, reprit le sculpteur, qui avait peur lui-même de violer l'intégrité de sa propre conscience. Prenez garde, car vous vous aimez, et cependant le lien qui vous unit est tissu d'une trame si noire, que vous ne devez jamais le confondre avec les liens qui unissent les autres âmes aimantes. C'est pour votre support mutuel, pour votre bonne fin réciproque, pour l'effort, pour le sacrifice, non pour votre bonheur en ce monde. Si c'était là le but

que vous poursuivez, croyez-moi, mes amis, il vaudrait mieux que vous vous sépariez en ce triste moment, car il n'y aurait pas pour vous de sainte satisfaction dans le mariage.

— Non, dit Donatello en frissonnant, nous le savons bien.

— Non, dit Miriam, tremblant aussi, inséparablement unis par un lien dont le crime a resserré la trame, notre union doit être éternelle : mais à travers sa durée sans fin, je conserverai toujours la conscience de son horreur.

— Ainsi donc, non pour votre bonheur sur la terre, mais pour votre élévation mutuelle, pour vous assister l'un l'autre à travers une vie rude et pénible, vous unissez en ce moment vos mains. Et si par le travail, le sacrifice, la prière, l'expiation, si par vos efforts incessants et pénibles vers le bien, vous obtenez à la fin une sérénité grave et sombre, jouissez-en et remerciez le ciel.

— N'avez-vous rien de plus à dire? demanda Miriam. Il y a un mélange singulier de tristesse et de consolation dans vos paroles.

— Oui, c'est tout, » dit Kenyon.

Tandis que Kenyon parlait, Donatello avait senti vivement les idées qu'il exprimait, et il les avait ennoblies encore par la sincérité avec laquelle il les avait reçues. Il avait pris la main de Miriam : et ils se tenaient, ce beau jeune homme et cette belle jeune femme, unis pour toujours, comme ils le sentaient, en face de ces mille témoins, pour lesquels la gravité sombre de cette scène était inintelligible; qui ne voyaient que des amoureux, et croyaient assister à des fiançailles, prémices d'une longue vie de bonheur.

« Adieu, dit Kenyon. Je vais à Rome.

— Adieu, véritable ami, dit Miriam.

— Adieu, dit Donatello. Puissiez-vous être heureux. Pour vous, au moins, il n'y a pas de crime qui fasse obstacle à votre bonheur. »

Par un mouvement spontané, nos trois amis levèrent les yeux vers la statue du pape Jules. La majestueuse figure étendait la main sur eux et penchait vers ce couple criminel et repentant son visage paternel. Il leur sembla que le pontife de bronze s'était animé pour un instant, et qu'il approuvait par son regard et son geste l'union qui venait d'être scellée sous ses auspices.

XVIII

Hilda s'était toujours proposé de passer l'été à Rome : car elle pouvait jouir avec beaucoup plus d'aise et de liberté de ses galeries favorites, quand elles étaient abandonnées par la foule qui les rem-

plissait l'hiver et le printemps. L'atmosphère de la ville à cette époque, quoique généralement tenue pour pestilentielle, ne l'épouvantait pas. Elle en avait déjà affronté l'épreuve, les deux années précédentes, et n'en avait pas ressenti de pires effets qu'une sorte de triste langueur, dissipée par la première froide bise que ramenait l'automne. D'ailleurs, si elle passait les jours dans les galeries des palais romains, elle passait les nuits dans sa chambre aérienne, jusqu'où ne pouvaient s'élever les pesantes émanations de la cité et de ses faubourgs. Elle n'était donc pas plus exposée à la *malaria* que ses blanches colombes, qui gagnaient le même gîte élevé avec le coucher du soleil, et, quand venait le matin, descendaient sur les toits et s'en allaient par les rues vaquer à leurs affaires quotidiennes, comme Hilda aux siennes.

Mais l'espoir qu'elle avait formé de passer un été agréable fut tristement désappointé, et, quand elle ne se serait pas proposé d'avance de rester à Rome, il n'est guère probable qu'Hilda eût trouvé l'énergie nécessaire pour s'en éloigner. Une torpeur, jusque-là inconnue à son tempérament actif quoique calme, s'était emparée de la pauvre fille, comme si un serpent eût enlacé ses froids et inextricables nœuds autour de ses membres : elle était en proie à ce désespoir étrange, à ce chagrin accablant que peut seule éprouver l'innocence, quoi qu'ils aient beaucoup des caractères pénibles du remords. Elle subissait cette crise du cœur par laquelle, il faut l'espérer, nous avons tous été assez purs pour passer une fois dans notre vie, ce déchirement que nous fait éprouver la certitude de l'existence du mal dans le monde. Même quand nous nous pensons instruits depuis longtemps de ce triste mystère, cette certitude ne fait pas vraiment partie de notre croyance pratique, jusqu'à ce qu'elle ait pris pour nous une substance et une réalité par la faute de quelque personne pour laquelle nous avions une vénération profonde, ou de quelque ami que nous aimions tendrement. Quand se fait cette révélation, c'est comme si un nuage avait soudain obscurci la lueur du matin : un nuage si sombre et si épais qu'il semble que le soleil ne doive plus reparaître. Le caractère de notre ami étant investi à nos yeux de tous les attributs du droit, un ami étant pour nous le symbole et le représentant de tout ce qu'il y a de bon et de vrai dans le monde, quand tombe ce prestige, l'effet est en quelque sorte le même que si le ciel tombait avec lui, précipitant dans une ruine chaotique les colonnes qui soutenaient notre foi. L'égarement, la frayeur et le trouble qui nous enveloppent pour un temps sont aussi épouvantables que si la catastrophe avait ébranlé tout le monde moral.

La situation d'Hilda était rendue infiniment plus pénible encore par la nécessité où elle était de renfermer tout son trouble dans sa

propre conscience. Pour cette jeune fille innocente, obligée de garder dans son âme sensible et délicate le secret du crime de Miriam, l'effet était presque le même que si elle eût été complice du crime; elle sentait sa propre pureté altérée, et son cœur était rongé comme par un remords.

Si elle avait eu seulement un ami! Mais pouvait-elle avoir des amis désormais? et l'amitié ne s'était-elle pas abîmée pour elle dans cette catastrophe, avec sa confiance en Miriam? Que n'avait-elle pas au moins une personne sage et raisonnable à laquelle elle pût se confier, une oreille discrète, dans laquelle elle pût déposer l'épouvantable secret, comme dans une caverne sans écho? Ce crime s'interposait comme une ombre funeste entre son soleil; il empestait l'air qu'elle respirait; il la poursuivait sans qu'elle pût lui échapper: tous ses efforts pour se soustraire à cette persécution ne faisaient qu'aggraver son état : dans les passages compliqués de son cœur, toujours elle trébuchait à cette terrible pensée du crime qui l'obsédait.

Chaque matin, Hilda descendait de son colombier, et se rendait dans quelqu'un des vieux palais Pamfili-Doria, Corsini, Sciarra, Borghèse, Colonna : mais vainement y cherchait-elle une distraction ou un instant d'oubli : les portiers, qui la connaissaient bien et qui avaient toujours pour elle un salut bienveillant, secouaient la tête avec un soupir, en observant la faiblesse languissante avec laquelle la pauvre fille se traînait le long des escaliers de marbre. Qu'était devenue cette joyeuse vivacité d'autrefois qui faisait croire que les colombes lui avaient prêté leurs ailes! Pour surcroît de maux, elle avait perdu cette délicate faculté d'apprécier les œuvres d'art qui, jusqu'ici, avait fait une si large portion de son bonheur. Elle cherchait en vain maintenant, auprès de ses maîtres aimés et vénérés, les merveilles qu'ils lui avaient autrefois montrées. Elle avait perdu sa foi ardente, et se prenait à douter si l'art n'était pas aussi une déception.

Pour la première fois de sa vie, Hilda subissait l'influence du froid démon de l'ennui qui hante les grandes galeries de peinture. C'est un Méphistophélès de bon sens : il possède un charme qui est la destruction de tous les autres charmes. Il annihile la couleur, la chaleur, surtout le sentiment et la passion d'un simple contact. S'il épargne quelque chose, ce sera quelque sujet réaliste, tel qu'un pot de terre ou une botte de harengs de Téniers; une bouilloire de cuivre, dans laquelle on pourrait se mirer, de Gérard Dow; une robe de fourrure, un manteau de soie ou un chapeau de paille de Van Miéris : un verre à pied rempli de vin, un morceau de pain, une pêche bien mûre recouverte d'un léger duvet, plus vraie que la

réalité elle-même de l'école hollandaise. Ces hommes, avec quelques Flamands, murmure le démon, sont les seuls peintres. La plupart des grands maîtres italiens, n'ayant pas une inspiration humaine, n'adressent pas leurs œuvres aux sympathies humaines, mais à un faux goût intellectuel qu'ils ont été les premiers à créer. Ils peuvent avec raison parler de leur art, car ils ont substitué l'art à la nature. Leur mode est passée, elle aurait dû mourir et être enterrée avec eux. C'est pour cela qu'il y a une si terrible absence de variété dans leurs sujets ; les gens d'église, leurs grands patrons, leur ont suggéré la plupart de leurs thèmes, et une mythologie morte leur a suggéré le reste. Un quart pour le moins de toutes les collections consiste en vierges et en enfants Jésus, répétés toujours dans un esprit presque identique ; la moitié des autres tableaux sont des Magdeleines, des fuites en Égypte, des crucifiements, des dépositions de la croix, des piétés, des sacrifices d'Abraham, des martyres de saints. Le reste comprend des sujets mythologiques, tels que des Vénus, des Lédas, des Grâces, bref une apothéose générale de la nudité, autrefois fraîche et rose peut-être, mais jaune et flétrie dans nos temps modernes, n'ayant gardé qu'un charme traditionnel. Ces impurs tableaux sortent des mêmes mains qui tout à l'heure ont essayé de retracer les formes augustes des apôtres et des saints, de la mère bénie du Rédempteur et de son fils. Ils ont emprunté à la même inspiration banale la femme nue qu'ils appellent Vénus et le type sacré de la mère du Sauveur. Si un artiste a peint une vierge avec assez d'âme pour exciter la dévotion des fidèles, c'était probablement l'objet de son amour terrestre, auquel il a rendu le honteux hommage d'offrir son portrait en adoration aux âmes religieuses dans leurs aspirations les plus ardentes vers la divinité. Et qui peut croire au sentiment religieux de Raphaël ou à la céleste inspiration de ses vierges en voyant par exemple la Fornarina du palais Barberini, en sentant combien il fallait qu'il fût sensuel pour avoir peint avec cette complaisance une si impudente courtisane ? Mais à peine ce blasphème nous a-t-il échappé que les divines créations du peintre se présentent en foule devant nous pour nous le reprocher. Nous voyons des chérubins par Raphaël, dont l'enfantine innocence n'a pu être nourrie que dans le paradis ; des anges par Raphaël, aussi innocents que les chérubins, mais dont l'intelligence sereine embrasse à la fois les choses terrestres et les choses célestes ; des madones par Raphaël, sur les lèvres desquelles il a imprimé une religieuse et délicate réserve qui implique la sainteté sur la terre, en même temps que dans leurs doux regards il a mis une lumière qu'il n'aurait jamais imaginée s'il n'eût lui-même levé les yeux vers le ciel avec une pure aspiration. Nous nous rappelons aussi cette très

divine figure de la Transfiguration et nous retirons tout ce que nous avons dit.

Si le désespoir d'Hilda, en un sens, avait obscurci sa perception des œuvres artistiques, il l'avait développée à un autre point de vue : elle voyait moins vivement la beauté, mais elle sentait plus profondément la vérité ou son absence. Elle commençait à soupçonner que quelques-uns, du moins, des peintres les plus estimés avaient laissé dans leurs œuvres une inévitable fausseté, parce qu'ils avaient essayé d'exprimer au monde ce qui n'était pas dans leur âme. Ce défaut est surtout sensible chez les peintres italiens. Ils ont presque constamment substitué un dilettantisme raffiné et une adresse consommée de mise en scène à la sympathie vivante et au sentiment qui eût dû les inspirer. C'est pour cela que les gens du monde et qui ne sont pas du métier sont plus aptes que les artistes mêmes à bien apprécier leurs œuvres : car ce que l'on appelle le goût artistique n'est pas autre chose souvent que le respect artificiel de certaines conventions consacrées. Quoi qu'il en soit, Hilda éprouva combien profondément l'amour de l'art diffère par son influence de l'amour de la nature. Il ne peut rien pour consoler un cœur affligé : il s'éclipse lui-même quand l'ombre nous enveloppe.

Ainsi la triste jeune fille errait à travers ces longues galeries, et foulait le pavé en mosaïque des grands salons déserts, cherchant ce qu'était devenue la splendeur qui rayonnait autrefois sur ces murs. Elle trouvait partout matière à sa critique chagrine, et condamnait impitoyablement presque tout ce qu'elle avait admiré. Ces lieux étaient maintenant pour elle vides et désolés.

Peu à peu, elle déserta ces galeries qui n'avaient plus de charme pour elle, et elle rechercha de préférence les églises : non pas attirée par leur décoration splendide, par le luxe de leurs autels, par la beauté de l'architecture, par les fresques magnifiques, les trésors de sculpture et de peinture qui y sont entassés, mais pour chercher dans leurs pieux symboles quelque apaisement au mal qui la torturait. Souvent auparavant, elle avait remarqué déjà avec quelle merveilleuse convenance la foi catholique s'adapte à tous les sentiments du cœur humain. Elle avait vu des personnes de tout rang : paysans et citadins, pauvres femmes du peuple et dames du grand monde, entrer dans une église, s'agenouiller quelques instants, adresser leur prière à l'autel de quelque saint qu'elles avaient en vénération particulière, et se relever heureuses, consolées. Elles n'auraient pas osé s'adresser à Dieu directement, mais elles remettaient leur cause aux mains de leurs patrons, qui interposaient leur puissante médiation, et ceux dont la conscience était chargée des fautes les plus graves, pouvaient s'en reposer avec confiance sur un

avocat si éclairé pour comprendre le cas, si éloquent pour le plaider, si puissant pour obtenir leur pardon.

Hilda s'arrêtait de préférence devant les autels et les chapelles de la Vierge, et toujours ne s'en éloignait qu'à contre-cœur. Sa perception artistique lui vint en aide dans cette tentation. Si quelque peintre avait représenté Marie avec une pureté céleste, ou bien avec le caractère divin de la maternité, la pauvre Hilda était dans des dispositions telles, qu'elle eût pu l'adorer et se convertir à son culte. Mais toutes les statues et tous les tableaux qui ornaient ces chapelles n'étaient jamais que le portrait flatté de quelque beauté terrestre, représentant, sinon quelque chose de pire, la femme de l'artiste ou quelque princesse romaine à laquelle il avait voulu faire sa cour. Le sentiment délicat des convenances que possédait Hilda ne pouvait lui permettre de s'agenouiller devant de telles images. Elle ne parvint pas à trouver la Vierge ou la Mère qu'elle cherchait.

Un jour qu'elle visitait la cathédrale de Saint-Pierre, elle s'arrêta dans le transept du côté du midi, où sont disposés plusieurs confessionnaux. Ce sont de petits tabernacles de bois, avec un cabinet pour le prêtre au milieu, et de chaque côté une petite niche où le pénitent peut s'agenouiller et murmurer sa confession par une ouverture grillée placée à la portée de l'oreille du prêtre. En observant cette disposition, la pauvre Hilda fut frappée une fois de plus de l'infinie commodité — si nous pouvons employer une aussi pauvre expression — que la religion catholique procure en toute circonstance à ses fidèles.

Qui, en effet, pourrait résister à une semblable impression ! Dans les circonstances les plus agitées de la vie, ils peuvent toujours trouver, préparé à leur intention, un temple calme, frais, richement orné. Ils peuvent pénétrer à toute heure dans son enceinte sacrée, laissant derrière eux le bruit et l'agitation du monde, se purifiant avec une goutte d'eau bénite. Dans la nef, parfumée par un encens délicat et pénétrant, ils peuvent converser avec quelque saint, leur protecteur et leur ami. Et, privilége plus précieux encore que tous les autres, si quelque perplexité, quelque chagrin ou quelque faute pèse sur leur cœur, ils peuvent déposer ce pénible fardeau au pied de la croix, et se retirer absous, délivrés du remords, avec toute la légèreté bienheureuse de l'innocence recouvrée.

« Ces inestimables avantages, pensait Hilda, n'appartiennent-ils pas à la chrétienté tout entière? Ne font-ils pas partie intégrante des bénédictions que la révélation chrétienne est venue apporter au monde? La foi dans laquelle je suis née et dans laquelle j'ai été éle-

vée est-elle parfaite si elle laisse une faible fille comme moi livrée à elle-même, dans cette grande crise que je subis, sans lui fournir aucun soulagement? »

Une poignante angoisse lui torturait le cœur :

« Au secours! au secours! cria-t-elle, je ne puis endurer cela plus longtemps! »

S'approchant alors d'un des confessionnaux, elle vit une femme qui y était agenouillée. A ce moment, la pénitente recevait la bénédiction du prêtre. Hilda fut si frappée de la sérénité et de la joie qui resplendissaient sur la figure de cette femme quand elle se releva, qu'elle ne put s'empêcher de lui adresser la parole :

« Vous paraissez bien heureuse, lui dit-elle. Est-il donc si doux de se confesser?

— Oh! c'est une très-douce chose, ma chère signorina, répondit la femme avec un sourire affectueux. Le calme est rentré maintenant dans mon cœur.

— J'en suis aise pour vous. Je suis une pauvre hérétique, mais votre sœur dans l'humanité, et je me réjouis de vous voir heureuse. »

Elle suivit ainsi tous les confessionnaux, et s'aperçut que sur chacun il y avait une indication. Sur l'un : *Pro Italica lingua ;* sur l'autre, *Pro Flandrica lingua;* sur un troisième, *Pro Polonica lingua;* sur un quatrième, *Pro Hispanica lingua*, etc. Dans cette vaste et hospitalière cathédrale, il y avait un asile pour toutes les nations: un accès vers la grâce divine offert à toutes les âmes chrétiennes; il y avait une oreille ouverte pour tout cœur qui voulait s'épancher, et chacun pouvait parler dans la langue qui lui était le plus familière. Hilda arriva à un confessionnal sur lequel il y avait cette inscription : *Pro Anglica lingua.*

Elle eût entendu la voix de sa mère sortir du tabernacle et l'inviter dans sa langue natale à venir reposer sa tête sur son sein et lui confier toutes ses peines, qu'Hilda n'eût pas répondu avec une obéissance plus absolue. Elle ne réfléchit pas; elle sentit seulement. A portée de sa main, dans le secret du confessionnal, était le soulagement que son cœur réclamait. Elle tomba à genoux à la place des pénitents, et d'une voix tremblante, émue, avec des sanglots et des larmes, elle raconta la scène épouvantable.

Hilda n'avait pas vu, et ne pouvait pas voir le visage du prêtre. Mais par intervalles, quand elle avait interrompu cette étrange confession, suffoquée par le choc de ses sentiments divers, elle avait entendu une voix douce et calme, dont l'organe indiquait un homme âgé, qui l'encourageait, et, par des questions que semblait dicter un vif intérêt, provoquait les confidences de la jeune fille à

son ami inconnu. Ainsi aidée, elle révéla tout le terrible secret : tout, sauf qu'aucun nom n'échappa de ses lèvres.

Ce fut pour elle un soulagement ineffable. Sa poitrine se trouva déchargée d'un poids énorme. Il lui semblait qu'elle venait de recouvrer sa pureté un instant perdue.

Après qu'elle eut fini de parler, Hilda entendit le prêtre se lever et sortir du confessionnal. Elle était restée agenouillée ; elle sentit une main qui touchait son épaule.

« Levez-vous, ma fille, dit la voix douce du prêtre ; ce qu'il nous reste à dire doit être dit face à face. »

Hilda se leva, et elle vit devant elle un vieillard vénérable, à la figure placide, avec des cheveux blancs comme la neige.

« Il n'a pas échappé à mon observation, dit le prêtre, que c'est la première fois que vous approchez du tribunal de la pénitence. Comment cela se fait-il?

— Père, répondit Hilda, je suis native de la Nouvelle-Angleterre, et j'ai été élevée dans ce que vous appelez l'hérésie.

— De la Nouvelle-Angleterre. C'est aussi ma patrie, et cinquante ans d'absence ne m'ont pas fait cesser de l'aimer. Mais vous avez été élevée dans l'hérésie, dites-vous? Vous êtes-vous donc réconciliée avec l'Eglise ?

— Jamais, père.

— En ce cas, ma fille, à quel titre réclameriez-vous les priviléges réservés exclusivement aux membres de la véritable Eglise de la confession et de l'absolution?

— L'absolution, père. Non, non, je n'ai jamais songé à cela. Seul, notre Père qui est au ciel peut pardonner mes fautes, et c'est seulement par un sincère repentir de tout le mal que je puis avoir commis, et par mes efforts assidus vers une vie plus pure, que je pourrai espérer mon pardon. Dieu me garde de demander l'absolution à un homme mortel !

— Alors, reprit le prêtre avec moins de douceur, je vous le demande de nouveau, pourquoi vous êtes-vous approchée de ce saint tribunal, puisque vous êtes hérétique, que vous persistez dans votre hérésie, et que vous n'avez pas foi aux avantages ineffables que l'Eglise procure à ses pénitents?

— Père, reprit Hilda, essayant de faire comprendre au vieillard la simple vérité, je suis une fille orpheline, étrangère en Italie. Je n'ai que Dieu pour veiller sur moi, et le terrible, terrible crime que je vous ai révélé s'était interposé entre lui et moi ; je le cherchais vainement dans les ténèbres de mon âme, et je ne le trouvais pas : je ne trouvais rien qu'une terrible solitude et ce crime au milieu d'elle. Je ne pouvais supporter cela. Il me semblait que j'eusse

commis moi-même le crime, en le gardant caché dans mon cœur. C'était une chose affreuse pour moi. J'en devenais folle!

— Ce fut une terrible épreuve, ma pauvre enfant, et le soulagement que vous éprouvez doit vous prouver qu'elle a été plus grande encore que vous ne l'aviez cru!

— Sûrement, père, reprit Hilda, c'est la main de la Providence qui m'a conduite ici et qui m'a suggéré que ce vaste temple de la chrétienté pouvait contenir quelque soulagement salutaire pour mon indicible angoisse! et ce que je viens de faire me l'a bien prouvé! J'ai révélé le terrible secret, je l'ai révélé sous le sceau de la confession, et maintenant il n'oppresse plus mon pauvre cœur.

— Mais, ma fille, reprit le prêtre, vous faites erreur! vous réclamez là un privilége auquel vous n'avez aucun titre! Le sceau de la confession, avez-vous dit! Sans doute, Dieu prend soin qu'il ne puisse être violé, quand il a été régulièrement apposé; mais il s'applique seulement aux choses qui lui ont été confiées suivant une méthode prescrite, et par des personnes qui ont foi en la sainteté du sacrement. Je dis, moi, et tous les casuistes les plus éclairés sont de cet avis, que je suis aussi libre de révéler toutes les particularités de votre confidence que si elles étaient venues à ma connaissance par une voie mondaine.

— Cela ne serait pas juste, père, dit Hilda, fixant ses yeux sur ceux du vieillard.

— Ne voyez-vous donc pas, enfant, que c'est mon devoir de faire connaître tous ces détails aux autorités? Un grand crime a été commis contre la justice publique, et s'il reste impuni, les plus funestes conséquences peuvent en résulter.

— Non, père, non, reprit Hilda courageusement. Croyez-en le simple cœur d'une jeune fille plus que tous les casuistes de votre Eglise, quelque savants qu'ils puissent être. Croyez-en votre cœur aussi. Je suis venue à votre confessionnal, comme je le crois pieusement, par l'impulsion directe du ciel, qui vous y a conduit également aujourd'hui, dans sa merci et son amour, pour me soulager d'un tourment que je ne pouvais plus longtemps supporter. J'ai eu confiance dans ce silence, que votre Eglise a toujours tenu pour sacré, entre le prêtre et l'âme qui se confie à lui. Ce que je vous ai confié doit rester entre Dieu et vous. Qu'il en soit donc ainsi, mon père; ce ne sera que justice, car si vous agissiez autrement, vous feriez une mauvaise action, et comme prêtre et comme homme. Croyez-moi, d'ailleurs, ni interrogatoire, ni torture ne me forceraient jamais à dire ce qui est indispensable pour que ma confession puisse provoquer la punition des coupables. Laissez la Providence faire d'eux ce qu'elle jugera convenable.

— Vous tirez, de sentiments très justes, des conséquences absurdes, comme c'est d'ailleurs la coutume des femmes, ainsi qu'a pu me l'apprendre ma longue expérience du confessionnal. Mais, pour mettre votre cœur en repos, j'ajouterai que je n'aurai probablement pas besoin de révéler le fait. Ce que vous m'avez dit, et d'autres détails que vous ignorez peut-être sont déjà connus de qui de droit.

— Connus! père. Connus des autorités de Rome! Et quelle doit en être la conséquence?

— Chut! dit le prêtre, posant un doigt sur ses lèvres. Ce n'est là qu'une supposition de ma part, et non une assertion du fait, afin seulement que vous ne soyez tourmentée d'aucune responsabilité, quoi qu'il puisse arriver. Et maintenant, ma fille, que donnerez-vous au vieillard en échange de sa sympathie et de sa bonté?

— Mon souvenir reconnaissant, aussi longtemps que je vivrai!

— Et rien de plus? demanda le prêtre avec un sourire persuasif. Voulez-vous le récompenser par une grande joie, une des dernières joies qu'il lui sera donné de connaître sur la terre, et qui sera aussi un gage pour vous retrouver avec lui dans un monde meilleur? Vous venez d'éprouver un avant-goût des consolations et des douceurs que l'Eglise tient largement en réserve pour tous ses fidèles enfants. Venez à nous, chère enfant, pauvre âme errante, qui avez recueilli un rayon de la lumière céleste. Venez à nous et reposez-vous.

— Père, dit Hilda, émue du sentiment que renfermaient les paroles du prêtre, mais avec fermeté, je n'ose faire un pas de plus que celui que la Providence m'a suggéré. Que cela ne vous chagrine donc pas si je ne reviens pas au confessionnal, si je ne trempe pas mes doigts dans l'eau bénite, si je ne fais pas le signe de la croix sur ma poitrine; je suis une fille des puritains. Mais, en dépit de mon hérésie, ajouta-t-elle avec un doux sourire plein de larmes, espérons que vous pourrez revoir un jour la pauvre fille que vous avez accueillie avec tant de bonté chrétienne, venant se rappeler à votre souvenir, et vous réitérer ses remerciements dans un monde meilleur. »

Le vieux prêtre secoua la tête. Mais, comme en même temps il étendait les mains pour lui donner sa bénédiction, Hilda s'agenouilla pour la recevoir, avec autant de simplicité dévote qu'eût pu le faire une catholique.

XIX

Un témoin qui se tenait appuyé contre la balustrade de marbre établie en avant du grand autel, avait assisté à toute cette scène entre

Hilda et le prêtre. Il se tenait là depuis l'entrée de la jeune fille dans le confessionnal. Le mouvement de surprise qui lui était échappé quand il l'avait aperçue d'abord, et le regard anxieux qu'il jeta ensuite sur son visage, attestaient suffisamment qu'il prenait un profond et triste intérêt à ce qui venait de se passer.

Après qu'Hilda eut reçu la bénédiction du prêtre, elle se leva et se dirigea du côté du grand autel. Le personnage, dont nous venons de parler, semblait irrésolu s'il devait s'avancer ou se retirer. Son hésitation dura si longtemps que la jeune fille, absorbée dans une profonde rêverie, avait traversé l'espace qui séparait les confessionnaux du grand autel avant qu'il se fût décidé à l'aborder. A la fin, à un pas ou deux, Hilda, levant les yeux, reconnut Kenyon.

« C'est vous, dit-elle avec une joyeuse surprise. Je suis bien heureuse ! »

Le sculpteur n'avait effectivement jamais vu ni même imaginé une si paisible béatitude, que celle qui resplendissait à cette heure sur la physionomie d'Hilda. Tandis qu'elle s'avançait vers lui dans le transept, éclairé par le soleil, elle semblait de la même substance que l'atmosphère lumineuse qui l'enveloppait. Une merveilleuse transfiguration s'était opérée en cette jeune fille, qui, tout à l'heure, était entrée dans le confessionnal triste, bourrelée d'angoisse, et qui en sortait comme la rayonnante et douce image de la consolation religieuse. Elle tendit la main à Kenyon, qui s'empressa de la saisir, ne fût-ce que pour bien s'assurer qu'il n'avait pas affaire à une céleste apparition.

« Oui, Hilda, je vois que vous êtes très heureuse, » dit-il tristement. Et, repoussant sa main, après l'avoir serrée dans les siennes, il ajouta : « Pour moi je ne l'ai jamais été moins que dans ce moment.

— Vous est-il arrivé quelque malheur ? demanda Hilda avec intérêt. Je vous en prie, dites-le-moi : ne craignez pas de troubler mon bonheur. Maintenant, je sais comment les saints, dans le ciel, sont touchés du chagrin des gens malheureux qui les implorent, sans que leur béatitude en soit cependant altérée. Non pas que je prétende être une sainte. Mais le cœur est si large et si riche quand la bénédiction céleste est sur lui, qu'il peut sourire aux uns, s'associer aux larmes des autres, avec une égale sincérité, et conserver sa paix à travers tout.

— Ne dites pas que vous n'êtes pas une sainte, répondit Kenyon, avec un sourire, quoiqu'il eût des larmes dans les yeux. Il ne vous manque pour être, sainte Hilda, que d'être canonisée par l'Eglise.

— Ah ! vous n'auriez pas dit cela si vous m'aviez vue, il y a une heure, murmura Hilda. J'étais si malheureuse !

— Et quoi donc alors a pu vous rendre tout à coup si heureuse ?

Mais d'abord, Hilda, ne pourriez-vous pas me dire pourquoi vous étiez si malheureuse?

— Si je vous avais rencontré hier, je vous l'aurais dit. Aujourd'hui, il n'en est plus besoin.

— Votre bonheur alors, d'où vient-il?

— Mon cœur a été soulagé d'un grand poids : ma conscience, devrais-je dire. Maintenant je suis devenue une nouvelle creature. C'est une inspiration de la Providence qui m'a conduite dans cette belle et glorieuse cathédrale. Je garderai toute ma vie un souvenir reconnaissant de ce lieu, où j'ai trouvé une paix infinie après un trouble infini. »

Son cœur paraissait si rempli que le bonheur en débordait comme d'une coupe trop pleine. Kenyon sentit qu'il y aurait de l'indélicatesse, sinon de l'impiété, à surprendre un secret qu'elle pourrait regretter aussitôt ensuite de lui avoir livré. Quel que fût donc son désir de savoir ce qui lui était arrivé, il résolut de ne pas pousser plus loin ses questions.

Et cependant chaque fois qu'il ouvrait la bouche, des paroles telles que celles-ci étaient sur le point d'en sortir :

« Hilda, avez-vous donc jeté votre pureté dans ce gouffre de corruptions indicibles, l'Eglise romaine?

— Que disiez-vous donc? demanda-t-elle à Kenyon, qui retenait une de ces exclamations à demi proférées.

— Je pensais, dit-il, à ce que vous me disiez vous-même de cette cathédrale. C'est vraiment un magnifique monument, digne de la foi qui l'a bâti. Mais j'y ferai une critique ou deux. D'abord il faudrait des vitraux coloriés à ces fenêtres.

— Oh non! dit Hilda. Ils intercepteraient ces flots de lumière qui inondent l'intérieur du temple. D'ailleurs c'est un ornement gothique, convenant seulement à cette architecture, qui réclame le demi-jour.

— Néanmoins ces ouvertures garnies de verre ordinaire ne s'accordent pas avec la surabondante splendeur de toutes les choses qui sont ici. La lumière du jour à l'état naturel ne devrait pas y être admise. Elle devrait y pénétrer à travers une brillante illusion de saints et de hiérarchies, de vieilles images bibliques, et de dogmes symbolisés, pourpre, bleue, dorée et écarlate. Alors ce serait juste une illumination semblable à celle que la foi catholique accorde à ses croyants. Mais laissez-moi, pour y vivre et y mourir, la simple et pure lumière du ciel.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi tristement? Que voulez-vous dire? Moi aussi, j'aime la simple et pure lumière du ciel.

— Je le pense bien. Pardonnez-moi, Hilda; mais j'ai besoin de

parler. Vous me paraissez un rare assemblage d'une nature impressionnable, sympathique, sensible à plusieurs influences, avec une certaine dose de bon sens : ou plutôt une qualité beaucoup plus délicate et plus élevée, mais pour laquelle je ne trouve pas de meilleure expression. J'aurais cru que cette qualité aurait toujours maintenu en vous l'équilibre. Vous avez une imagination vive, mais vous êtes cependant une vraie fille de la Nouvelle-Angleterre. S'il y avait une personne au monde en qui la rectitude naturelle de son jugement m'aurait donné confiance, que j'aurais crue à l'abri de tous les artifices des prêtres, dont le goût si exquis et si pur, au point de devenir une vertu morale, m'aurait paru une suffisante sauvegarde, — c'était vous.

— Je ne mérite pas ces éloges et je n'ai pas ces qualités que vous dites. Mais qu'ai-je donc fait qu'une fille de la Nouvelle-Angleterre, avec le sens droit que sa mère lui a inspiré, et la conscience qu'elle a développée en elle, n'eût pas dû faire?

— Hilda, je vous ai vue au confessionnal!

— Ah! bien, mon cher ami, répondit Hilda en baissant les yeux, avec quelque confusion, mais sans paraître honteuse. Vous devez essayer de me pardonner cela, s'il vous paraît que ce soit mal, parce que cela a sauvé ma raison et m'a grandement soulagée. Si vous aviez été ici hier, je me serais confessée à vous.

— Plût au ciel! soupira Kenyon.

— Je pense que je ne dois jamais plus me confesser de nouveau, reprit Hilda; car une telle épreuve ne peut se répéter deux fois dans la vie. Si j'avais été une fille plus sage, plus forte, j'aurais pu me dispenser d'approcher du confessionnal. C'était la faute des autres, non la mienne propre, qui me torturait. Telle que je suis, il m'a fallu faire cela ou devenir folle : lequel de ces deux partis vous eût paru préférable!

— Alors vous n'êtes pas catholique?

— A dire vrai, je ne sais pas au juste ce que je suis. J'ai une grande somme de foi et le catholicisme paraît avoir une grande somme de bien. Pourquoi ne me ferais-je pas catholique, si j'y trouvais ce dont j'ai besoin, et que je ne pourrais trouver ailleurs? Plus j'examine ce culte, et plus j'admire la complaisance admirable avec laquelle il se prête à tous les besoins de l'infirmité humaine. Si ses ministres étaient au-dessus de l'humanité, au-dessus de l'erreur, purs de toute iniquité, quelle religion sublime ce serait!

— Je ne crains plus rien de votre perversion à la foi catholique, si vous êtes bien pénétrée de l'amer sarcasme contenu dans votre dernière observation. Tout ce que vous avez dit est très juste. Seulement l'excessive habileté du système est un indice frappant que

c'est une invention des hommes, et non une émanation de la grande et simple sagesse d'en haut.

— Cela peut être, dit Hilda, mais je n'ai eu aucune intention de sarcasme. »

Ils avaient quitté l'église en conversant ainsi. La candide simplicité d'Hilda parvint à rassurer Kenyon, fort inquiet d'abord des tendances qu'elle manifestait vers le catholicisme. Il la reconduisit à sa tour. Hilda lui dit adieu et grimpa à son colombier, avec une légèreté qu'elle ne connaissait plus depuis bien longtemps. Quand elle fut arrivée en haut, jetant les yeux vers la rue qu'elle venait de quitter, elle vit le sculpteur qui était resté à regarder la tour, et le salua de la main.

« Quel regard triste et profond il jette vers moi ! se dit-elle. Il a quelque grand chagrin. Je voudrais pouvoir le consoler.

— Comme elle ressemble à un pur esprit, avec une auréole autour de sa tête, et ces blanches colombes qui lui font fête ! pensait de son côté Kenyon. Combien éloignée de moi ! combien inaccessible ! Ah ! que ne puis-je m'élever à sa sublime région ! ou bien, si ce n'est pas un crime de faire un pareil souhait, que ne puis-je la faire descendre à mon niveau terrestre ! »

Une circonstance puérile, mais de celles qui entretiennent l'espérance dans le cœur des amants, vint combler de joie Kenyon. Une des colombes, s'envolant de l'épaule d'Hilda, descendit tout à coup vers Kenyon, comme si elle eût reconnu en lui un ami de sa maîtresse, et, après avoir effleuré son visage avec ses ailes, remonta vers la tour ; le sculpteur suivit des yeux la colombe, et il vit Hilda la caresser en souriant.

On était encore éloigné de l'époque où les artistes et les touristes reviennent à Rome, et cet isolement dans lequel se trouvaient le sculpteur et Hilda resserra encore leur intimité. Mais la réserve virginale d'Hilda et le respect religieux du sculpteur écartèrent toute parole d'amour de leurs rapports, qui ne sortirent jamais des bornes strictes d'une confiance et d'une amitié réciproques. Le génie du sculpteur prit insensiblement, sous l'influence d'Hilda, un caractère plus délicat. Celle-ci, de son côté, était retournée à ses occupations ordinaires avec une nouvelle ardeur, mais aussi avec un sentiment plus profond, qui tempérait un peu cette admiration sans réserve qu'elle vouait autrefois à l'œuvre des maîtres. Elle subissait aussi moins aveuglément leur influence, et apportait plus d'indépendance vigoureuse dans sa critique. Instruite par sa propre expérience, elle sentait qu'il y avait dans l'âme humaine quelque chose de supérieur à toutes les œuvres du génie ; et elle n'oublia jamais ses tristes stations de galerie en galerie et d'église en église,

où elle avait vainement cherché un type de la Vierge mère, du Sauveur, de saint ou de martyr, qui pût satisfaire et consoler une âme dans la peine.

Un jour, dans une conversation avec Hilda, Kenyon prononça le nom de Donatello. Cela rouvrit toutes les plaies mal fermées du cœur de la jeune fille.

« Ne me parlez jamais de lui, dit-elle ; non, non, jamais!

— Et Miriam? demanda Kenyon. Me défendrez-vous aussi de parler d'elle?

— Chut! Ne prononcez pas son nom, évitez même de penser à elle ; cela pourrait avoir de terribles conséquences.

— Ma chère Hilda, dit Kenyon en la regardant avec une profonde sympathie, ma douce amie, serait-ce donc le terrible secret que vous avez gardé dans votre cœur délicat pendant tant de mois? Il n'est pas étonnant alors que vous ayez tant souffert!

— C'était effectivement cela, et je tremble encore d'y penser.

— Et comment ce secret est-il venu à votre connaissance? Mais non. Ne vous torturez pas en vous rappelant ces choses. Seulement, si, quelque jour, cela pouvait vous être un soulagement, souvenez-vous que vous pouvez en parler librement avec moi, car Miriam elle-même m'a engagé à provoquer vos confidences.

— Miriam vous a parlé de cela! Oui, je me souviens qu'elle m'a autorisée à partager ce secret avec vous. Mais j'ai survécu à l'épreuve mortelle qu'il m'a coûté, et il n'est pas besoin de faire de plus amples révélations. Et Miriam vous en a parlé! Quelle sorte de femme est-ce donc qui, après avoir commis une telle action, peut en faire un sujet de conversation avec ses amis?

— Ah! Hilda, reprit Kenyon, vous ne savez pas, vous ne pourrez jamais apprendre par votre propre cœur, qui est tout pureté et droiture, quel mélange de bien il peut y avoir dans les actions les plus coupables, et comment les plus grands criminels, si vous considérez leur conduite à leur point de vue, peuvent ne pas paraître si coupables après tout! Ainsi de Miriam; ainsi de Donatello. Ils sont peut-être complices de ce que nous pouvons appeler un crime affreux, et cependant, si l'on considère la cause originelle, les motifs, les sentiments, le concours soudain des circonstances, la fatalité du moment, le sublime désintéressement de leur action, on ne sait comment la distinguer de ce que le monde appelle héroïsme. Ne pourrions-nous pas alors rendre un verdict dans le genre de celui-ci : Dignes de mort, mais non indignes d'être aimés?

— Jamais, dit Hilda, qui ne pouvait admettre de transaction avec la droiture impérieuse de sa conscience. Les motifs de cette action restent pour moi entourés d'une obscurité mystérieuse. Mais le bien

et le mal sont absolus; je ne comprends pas, et Dieu me préserve de comprendre jamais comment deux choses si contraires peuvent se confondre dans une même action. C'est là ma foi, et je n'aurais plus de boussole si vous me persuadiez d'y renoncer.

— Pitié alors pour la pauvre nature humaine! J'ai toujours senti, ma chère amie, que vous étiez un juge terriblement sévère, et je me suis souvent demandé comment vous, qui êtes si douce et si bonne, vous pouviez être en même temps si impitoyable. N'ayant pas besoin de pitié pour vous, vous ne savez pas en montrer pour les autres.

— C'est une raillerie amère, dit Hilda avec des larmes brillant dans ses yeux. Mais je ne puis faire que ce qui est ne soit pas. Tout cela ne peut altérer ma perception de la vérité. S'il y a ainsi de ces mélanges de bien et de mal, comme vous le dites — et ils me paraissent plus choquants que le mal tout pur — alors le bien devient un poison, et le mal ne devient pas salutaire. »

Le sculpteur se disposait à répondre; mais il s'arrêta devant la fermeté avec laquelle Hilda se refusait à l'entendre. Elle était devenue fort triste; car une foule de souvenirs amers lui déchiraient le cœur. Elle prit congé de Kenyon plus brusquement qu'à l'ordinaire, et remonta dans sa tour.

En dépit de ses efforts pour les diriger vers quelque autre sujet, ses pensées allaient toutes à Miriam; pour la première fois, elle se prenait à douter si elle n'avait pas eu de tort envers cette amie autrefois si tendrement aimée. Tout ce que lui avait dit Miriam dans leur dernière conversation se représentait à sa mémoire. Ce n'est pas que l'action de Miriam lui parût moins condamnable dans ce coup d'œil rétrospectif, mais elle se demandait s'il n'y avait pas d'autres considérations que celles de la culpabilité ou de l'innocence de Miriam. Si, par exemple, une amitié telle que l'était la leur, volontairement contractée, pouvait être rompue à cause de quelque iniquité postérieurement découverte dans notre ami. L'amitié n'a-t-elle pas pour but de se prêter une aide et une consolation réciproque? et quelle position pouvait être plus malheureuse et plus désespérée que celle de Miriam? Qui a plus besoin du tendre secours de l'innocence qu'un malheureux souillé d'un crime?

« Miriam m'aimait bien, pensait-elle avec remords, et je lui ai manqué au moment où elle avait le plus besoin de moi. »

Elle songea alors au paquet cacheté que Miriam lui avait confié. S'il ne lui avait pas été réclamé au bout d'un certain temps, elle devait le remettre à une adresse indiquée. Hilda l'avait oublié, ou plutôt elle avait refoulé cette pensée, avec toutes les autres qui se rapportaient à Miriam, dans l'arrière-fond de sa conscience. Mais, maintenant, le souvenir de ce paquet lui revint, et de l'importance

que Miriam paraissait y attacher. Elle craignait que l'époque fixée ne fût passée. Elle chercha le paquet et elle lut l'indication écrite sur un carré de papier qui y était joint; c'était ce jour même qu'il devait être remis à sa destination, si Miriam était absente de Rome.

« Combien peu s'en est fallu que je n'aie manqué à ma promesse ! pensa Hilda, qui continuait à s'accuser. Et cependant, depuis que nous sommes séparées pour toujours, cette commission était devenue aussi sacrée que la recommandation d'un ami mort. Je n'ai pas de temps à perdre. »

L'après-midi était déjà avancée. Hilda prit à la main le paquet, descendit de sa tour, et se dirigea vers le quartier ou est situé le palais Cenci. Habituée à circuler toujours seule dans les rues de Rome, Hilda n'était accessible à aucun sentiment de puérile frayeur. Le palais Cenci est situé dans le quartier le plus misérable et le plus mal famé de Rome, près du Ghetto, où les Juifs sont entassés dans un espace trop restreint. C'est un amas de noires et hideuses maisons, disposées comme au hasard, adossées contre des ruines, et à travers lesquelles, çà et là, on aperçoit encore debout une porte cintrée, un pilier, une arcade. Même quelques-unes de ces maisons ont pu être autrefois des palais, et possèdent encore une sorte de sordide grandeur.

Le palais des Cenci, à cause du souvenir de Beatrice qui s'y rattachait, avait un intérêt particulier pour Hilda; il ne put prévenir pourtant l'impression pénible qu'était de nature à produire son extérieur misérable. Hilda s'arrêta quelques instants à le considérer. Une vieille femme, qui vendait des marrons rôtis, s'approcha d'elle et lui demanda si elle cherchait son chemin.

« Non, dit Hilda, je vais au palais Cenci.

— C'est ici, belle signorina, dit la vieille. Si vous y portez ce petit paquet que je vois à votre main, mon petit-fils Pietro s'en chargera pour un baïoque; le palais Cenci est un lieu mal famé pour les jeunes filles. »

Hilda remercia la vieille et lui dit qu'il était indispensable qu'elle fît sa commission en personne. Elle s'approcha alors du palais, qui, malgré sa vaste étendue, avait une apparence sordide. Il était peu probable que l'ombre de Beatrice se plût à le hanter, à moins que son destin ne l'y contraignît. Quelques soldats se tenaient devant la porte; ils regardèrent passer la belle jeune fille en chuchotant, sans pourtant lui manquer de respect.

Hilda s'engagea dans l'escalier; l'adresse qu'elle cherchait était au troisième étage.

N. HAWTHORNE.

(Traduit par A. VERMOREL.)

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

LES

DUCHÉS DE L'ELBE

ET LES

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

DONT ILS ONT ÉTÉ L'OBJET DEPUIS 1863

I

L'Allemagne, et en particulier la Prusse et l'Autriche, nous donnent depuis quelque temps un spectacle auquel l'esprit français, prompt et clair dans ses décisions, a peine à prêter une attention sérieuse et soutenue. Peu familier avec les origines d'une querelle dont les publicistes eux-mêmes n'ont pas pris soin d'étudier les véritables causes, trompé le plus souvent par des interprétations erronées ou des explications confuses, il ne comprend rien à ces lenteurs calculées, à ces procédures inextricables, et, voyant le résultat demeurer si longtemps indécis, il se demande si l'Europe, dans cette guerre de Danemark, et les incidents qui l'ont accompagnée, n'a pas été l'objet d'une grande mystification. Il importe de ne pas laisser peser sur la plupart des gouvernements européens le poids d'un pareil soupçon, et de montrer que si l'état présent offre quelques inconvénients, ils ne sont rien auprès des malheurs qui ont été

conjurés. Au moment où éclata la guerre entre l'Allemagne et le Danemark, nul n'aurait osé affirmer que la lutte resterait circonscrite entre les premiers belligérants et sur le territoire exigu de la Chersonèse cimbrique. Des circonstances véritablement exceptionnelles ont permis qu'une des plus vieilles monarchies de l'Europe pût être démembrée sans que ses alliés séculaires prissent les armes comme autrefois pour sa défense, sans que l'Europe en fût secouée jusque dans ses fondements, et ses territoires bouleversés de nouveau par le sort des batailles. Un intérêt purement rétrospectif serait peut-être insuffisant pour nous engager à retracer ici ces circonstances, mais on nous saura gré, nous l'espérons, de les rappeler, si nous parvenons à en faire jaillir quelques clartés sur ce qui se passe actuellement au delà du Rhin.

Le traité de Londres et les arrangements intervenus entre le Danemark et l'Allemagne pendant les années 1851-1852, avaient créé pour le Danemark une situation très difficile, à laquelle une base solide manquait. Ce traité, conséquence extrême du système de réaction qui avait prévalu en 1849 et de la faiblesse des gouvernements allemands, avait profondément froissé le sentiment national de l'Allemagne entière. La plupart des États de la Confédération germanique ne l'avaient accepté que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire à la condition que le roi de Danemark parviendrait à obtenir le consentement de toutes les parties directement intéressées ou lésées. Or, la couronne de Danemark avait toujours négligé de s'assurer l'adhésion de la représentation nationale des duchés de Schleswig-Holstein et de la Confédération germanique dont le Holstein fait partie. Le prince Christian de Glucksbourg, à qui le trône de Danemark était attribué faute d'héritier direct, n'avait aucun droit légitime même sur le royaume de Danemark ; il en possédait moins encore sur les duchés ; sa candidature à la succession de la totalité de la monarchie danoise s'était produite sous la protection de l'empereur Nicolas, dont l'influence, prépondérante à cette époque, avait obligé l'Allemagne à accepter une transaction qui blessait à la fois ses intérêts et son patriotisme. Enfin, les duchés, qui n'avaient cessé d'attendre avec impatience la mort du dernier rejeton de la branche aînée de la maison royale de Danemark, pour obtenir leur autonomie complète, avaient considéré comme une offense gratuite qu'on leur eût destiné pour futur souverain un prince qui en 1848 et 1849 avait combattu contre eux, dans les rangs de leurs irréconciliables ennemis.

Si l'on considère que les arrangements de 1851-1852, qui rendaient si compliqués les rouages de la réorganisation intérieure de la monarchie danoise, étaient le corollaire du traité de Londres, et,

en ce qui concernait l'Allemagne, la condition *sine qua non* de ce traité, on comprendra comment le Danemark, ayant constamment besoin de protection et craignant qu'un seul protecteur finit par l'absorber complétement, s'est appuyé tantôt sur la Russie, tantôt sur l'Angleterre, toutes deux avides d'acquérir une prépondérance décisive dans les parages du Sund. Le sentiment de sa faiblesse invitait le Danemark à entretenir en même temps l'idée d'une union scandinave. Toutefois, le progrès de cette idée lui donna une force plus apparente que réelle, et qui fut bientôt compensée par les appréhensions qu'elle inspira à la cour de Saint-Pétersbourg. La guerre de Crimée avait d'ailleurs singulièrement amoindri l'influence que la Russie, pendant le règne de l'empereur Nicolas, avait fait peser sur l'Allemagne. Cette puissance ne pouvait plus tenir ce langage hautain, qui naguère avait forcé le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV à abandonner les duchés pour l'affranchissement desquels il avait poussé son armée jusque dans le Jutland. Les relations entre la Russie et l'Angleterre, depuis la guerre de Crimée, ne se sont jamais rétablies sur un pied bien intime, et l'Allemagne n'avait plus à craindre une coalition entre les deux Etats qui, s'ils étaient accourus à la défense du Danemark, auraient pu imposer aux gouvernements germaniques le respect des traités de Londres.

Le rôle joué par la France, avant et pendant la guerre du Schleswig-Holstein, n'a pas toujours été compris, même en France ; il semble avoir été mieux apprécié en Allemagne. Son attitude impartiale et néanmoins empreinte d'une certaine bienveillance pour celle-ci, n'a pas seulement favorisé la délivrance des duchés, elle a permis que la guerre fût localisée, et que l'incendie allumé sur les rives de l'Elbe ne se répandit pas à l'ouest et au sud de l'Europe. C'est déjà là un assez grand service rendu au monde, qui ne semblait guère s'y attendre de notre part.

Nous pourrions, en pénétrant plus profondément dans l'examen de la situation de l'Europe en 1863, et en rappelant l'attitude réciproque que les grandes puissances avaient prise à ce moment, montrer la série des faits qui devaient conduire à déchirer le traité de Londres ; mais s'il ne convient pas de scruter ici le sens intime de tous les incidents et de laisser voir l'influence qu'ils ont dû exercer, il est nécessaire d'accuser nettement quelques traits du tableau des derniers événements que nous essayons de retracer. Une considération générale, inspirée des conditions vitales de notre société moderne, expliquera mieux que tous les faits isolés la véritable raison de la neutralité de l'Europe dans le conflit qui a eu lieu entre l'Allemagne et le Danemark d'abord, et qui se continue entre les deux grandes puissances allemandes et les duchés. Autrefois, sous l'em-

pire des anciennes idées, une partie des prétentions soulevées par certaines puissances aurait suffi pour allumer une guerre générale. Aujourd'hui, le droit populaire, la participation des nations aux affaires publiques, défend aux gouvernements d'engager des guerres soit pour des questions dynastiques, soit pour des agrandissements non justifiés, soit pour satisfaire des vues ambitieuses ou de simples jalousies. L'économie sociale des Etats n'autorise désormais la rupture de la paix que si l'honneur de la nation ou ses intérêts vitaux se trouvent directement engagés. De cette révolution qui s'est opérée dans les conditions d'existence des nations, il est permis de tirer deux conséquences : la première, c'est que si les nations ont une part si large dans les questions de paix et de guerre, ce serait un contre-sens et une violation du droit populaire acquis que d'entreprendre des guerres pour opprimer ou pour incorporer une nation dans une autre ; la seconde, c'est que si les intérêts réciproques pour le maintien de la paix se sont généralisés parce que leur lésion pourrait atteindre une plus grande somme de richesse et de bien-être, le gouvernement qui prendrait sur lui d'appeler, par ses exigences, les autres gouvernements dans l'arène, assumerait une responsabilité beaucoup plus grande qu'autrefois, alors que toutes les artères de la vie sociale étaient moins exposées à ressentir le contrecoup d'une rupture de la paix générale. Comparables aux astres, les vérités historiques accomplissent une marche qu'il n'est pas donné aux hommes d'arrêter. Le droit des nations de décider de leurs destinées et d'influer sur les destinées des autres est une de ces vérités. Or, il faudrait désespérer du progrès si la manifestation de ce droit en Allemagne et dans les autres Etats, qui a tant facilité la victoire contre le Danemark, devait avoir pour résultat l'oppression de ce même élément populaire qui aurait confié ses destinées à des gouvernements oublieux de leurs devoirs.

II

Si nous voulons nous bien rendre compte de la position que les deux grandes puissances allemandes occupent actuellement vis-à-vis des duchés et de l'Allemagne d'une part, et les puissances européennes d'autre part, il est indispensable que nous remontions à l'origine de la guerre contre le Danemark.

Après des débats, successivement repris et abandonnés, qui n'avaient pas duré moins de dix années, la Confédération germanique vota définitivement, le 1er octobre 1863, l'exécution fédérale.

Elle en chargea les quatre gouvernements de la Saxe, du Hanovre, de la Prusse et de l'Autriche, avec cette disposition particulière, que le premier ban serait confié aux deux Etats secondaires, et la réserve aux grandes puissances. Cette disposition avait évidemment pour but d'ôter à la mesure prise contre le Danemark le caractère d'une guerre, et, grâce aux efforts que les puissances neutres tentèrent à cette époque à Copenhague, le Danemark se soumit à l'exécution et évacua le Holstein et le Lauenbourg. C'est le général saxon de Haake qui avait été investi du commandement supérieur des troupes d'exécution. Sans tenir compte de l'action fédérale, le Parlement de Copenhague, dans la séance du 14 novembre, adopta la nouvelle constitution, qui, contrairement à l'esprit et à la lettre des conventions, incorporait de fait le duché de Schleswig dans le royaume de Danemark proprement dit. Le surlendemain, le conflit, déjà si grave entre l'Allemagne et le Danemark, changea complétement de face par la mort subite du roi Frédéric VII, avec lequel s'éteignit le dernier rejeton de la branche aînée de la maison royale de Danemark.

Dès lors — et c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue si l'on veut bien suivre les événements qui se sont succédé depuis cette époque — l'action que l'Allemagne exerça contre le Danemark prit un double caractère. Il s'agissait, d'une part, de revendiquer les droits constitutionnels des duchés, droits formulés dans les arrangements de 1851-1852, et ensuite, en se plaçant au point de vue de l'ordre de succession différent, qui devait commencer, dans les duchés, par l'extinction de la branche aînée de la maison royale de Danemark, de déclarer périmés les arrangements de 1851-1852. Si la situation morale et politique de tous les Etats allemands avait été la même, l'une ou l'autre de ces deux actions seulement aurait dû prévaloir; mais les deux grandes puissances allemandes étaient formellement engagées par le traité de Londres, qui, au mépris du droit de succession agnatique dans les duchés, avait disposé de la *totalité* des possessions danoises en faveur du duc Christian de Glucksbourg. Ce prince, devenu depuis le 15 novembre roi de Danemark, n'avait qu'un seul moyen pour obliger la Prusse et l'Autriche à le reconnaître à la fois comme roi de Danemark et comme duc de Schleswig-Holstein, c'était de ne pas promulguer la constitution du 14 novembre, et de céder aux réclamations de la Confédération en ce qui concernait la situation des duchés dans la totalité de la monarchie danoise. Sous la pression d'une démocratie à laquelle manquait le sens politique, il se décida au contraire à promulguer la constitution de novembre, violant ainsi le premier des clauses essentielles et fondamentales sur lesquelles la Prusse et

l'Autriche, en signant le traité de Londres, avaient bien prétendu l'asseoir. Ce point, capital dans le conflit, paraît avoir échappé à la plupart des publicistes français qui se sont occupés de ces questions; ils ont, par là, infirmé d'avance tous les jugements qu'ils ont portés sur cette affaire, et rendu obscur pour leurs lecteurs un fait très clair en lui-même.

Quoique le traité de Londres fût virtuellement déchiré par ceux là mêmes qui avaient le plus grand intérêt à le respecter, les deux grandes puissances allemandes s'attachèrent, pendant plusieurs mois encore, à en maintenir les stipulations, et se mirent ainsi en opposition ouverte avec l'immense majorité de la nation allemande, sans en excepter les populations de l'Autriche et de la Prusse elles-mêmes. A aucune époque, l'Allemagne n'avait fait preuve d'un sentiment plus unanime qu'au moment où le droit historique des duchés et les vœux de leurs populations s'étaient de nouveau affirmés. Le 16 novembre 1863, le duc Frédéric de Schleswig-Holstein-Augustenbourg avait publié une proclamation datée du château de Dolzig, par laquelle il annonçait son avénement au trône, et jurait le maintien de la constitution des duchés, votée en 1849 par les représentants du pays. Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, les ducs de Saxe-Altenbourg et de Brunswik, ainsi que le grand-duc de Bade reconnurent immédiatement le duc Frédéric. Le ministre de Bade près la Confédération germanique, M. de Mohl, fut chargé de représenter le nouveau souverain au sein de la Diète. Au fur et à mesure que les troupes allemandes prirent possession du Holstein, le duc Frédéric fut proclamé dans les villes et dans les campagnes, par les corps constitués et par de nombreuses assemblées d'habitants. En même temps, la plupart des autorités du Holstein refusaient de prêter serment au roi Christian IX, et, dans ce duché, la révolution était accomplie avant que le dernier soldat danois eût franchi l'Eyder. Dans tous les Etats de l'Allemagne, le mouvement avait pris une intensité qui ne permit pas une longue hésitation aux gouvernements. Le roi de Bavière fut, par ses propres sujets, rappelé d'Italie. Cinq cents députés environ, de toutes les Chambres allemandes, se réunirent, le 21 décembre, à Francfort, et votèrent une résolution revendiquant le droit allemand, la séparation des duchés de la monarchie danoise, et la reconnaissance du prince Frédéric comme souverain légitime. Cette réunion, avant de se séparer, institua un comité permanent de trente-six membres, pour la plupart choisis parmi les hommes les plus considérables du National-Verein. En Autriche, un mois auparavant, le 20 novembre, une fraction du Parlement était parvenue à exercer sur le ministère une pression en faveur de l'indépendance des duchés, et, le 1er décembre, la com-

mission de la seconde Chambre, en Prusse, proposait une motion conçue en ces termes : « La Chambre des députés déclare que l'honneur et l'intérêt de l'Allemagne exigent que tous les Etats allemands protégent les duchés, qu'ils reconnaissent le duc héritier du Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg comme duc de Schleswig-Holstein, et lui prêtent main-forte dans la revendication de ses droits. » Le 2 décembre, cette motion fut adoptée par une majorité de 231 voix contre 63. Dans les Chambres saxonnes et wurtembergeoises, les votes dans le même sens étaient encore plus unanimes.

A côté de ces manifestations populaires et représentatives, un fait considérable se produisit au sein même de la Diète de Francfort, cette assemblée amphictyonique de l'Allémagne. Dans la séance du 28 novembre 1863, le nouveau roi de Danemark fit présenter les pleins pouvoirs de son envoyé, le baron de Dirckinck-Holmfeldt, tandis que le duc d'Augustenbourg fit présenter les siens par l'envoyé de Bade. La Diète décida que la voix appartenant au Holstein et au Lauenbourg serait provisoirement privée de ses droits, et ainsi le représentant du roi de Danemark se trouva exclu de fait. Le 30 décembre, le duc Frédéric arrivait à Kiel, et sa présence contribuait encore à augmenter les manifestations des populations en sa faveur.

Nous voyons alors la Prusse et l'Autriche entrer dans une double série de considérations qui, en les détachant du mouvement général de l'Allemagne, les réunissent dans des efforts communs. Liées par le traité de Londres, elles se gardent bien de le déchirer ; ce serait donner à l'Europe un mauvais exemple. Au contraire, elles combattent les tendances de l'Allemagne libérale et s'en tiennent au nouveau droit de succession stipulé dans ce traité. Devant une explosion si énergique du vœu national, elles s'émeuvent et s'appliquent à le maîtriser. Pendant que l'Allemagne déclinait désormais toute démarche faite en vertu des arrangements de 1851-1852, l'Autriche et la Prusse présentaient à la diète, le 28 décembre 1863, une motion tendant à demander au Danemark le retrait de sa constitution de novembre. En cas de refus, le Schleswig devait être occupé militairement pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne. La Prusse, l'Autriche, la Hesse électorale, le Mecklenbourg et la seizième curie votèrent seuls pour la motion austro-prussienne ; les douze autres voix votèrent contre. Ce vote fut une faute grave commise par la majorité de la Diète germanique. Elle n'était pourtant que le résultat d'un point de vue trop radical, qui ne permettait pas qu'on admît l'existence d'une question constitutionnelle quand l'ordre de succession lui-même était en jeu. Aux yeux de la Diète, le roi Christian IX n'avait plus de concession à faire ni pour

le Schleswig ni pour le Holstein par la raison bien simple qu'il n'était pas souverain de ces deux duchés. Ce vote du 14 janvier décida néanmoins de l'action séparée de l'Autriche et de la Prusse, qui déclarèrent immédiatement leur intention de passer outre. Elles y étaient du reste si bien décidées qu'avant même que le sort de leur motion devant la Diète eût été fixé, elles avaient envoyé à leurs représentants à Copenhague un ultimatum destiné à être soumis en temps opportun au gouvernement danois. Le 16 janvier 1864, l'ultimatum fut remis au ministre des affaires étrangères du roi Christian. Cet ultimatum n'accordait que quarante-huit heures au Danemark. Celui-ci demanda six semaines afin de pouvoir convoquer le Rigsrath. Les deux alliés à qui les tergiversations du Danemark avaient fait la partie belle, refusèrent le délai, et les troupes des deux puissances, passant par le Holstein, où elles arrivèrent le 21 janvier, firent le 1er février leur entrée dans le Schleswig. De son côté, le gouvernement de Copenhague, considérant l'occupation du Schleswig comme une déclaration de guerre, avait donné l'ordre au général de Méza de repousser la force par la force.

L'action décisive de l'Autriche et de la Prusse avait alarmé le gouvernement anglais. Le comte Russell adressa aux deux puissances une demande d'explication tendant à provoquer de leur part une réponse formelle sur ce point : si elles reconnaissaient encore l'intégrité de la monarchie danoise. La réponse de la Prusse et de l'Autriche fut telle qu'on devait l'attendre : le 31 janvier, elles firent savoir au ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, puisqu'il paraissait l'ignorer, que, en basant leur droit d'intervention sur les conventions de 1851-1852, elles avaient par cela même reconnu l'intégrité de la monarchie danoise. « Il n'était pas, disait-on, dans l'intention des puissances allemandes de porter atteinte à cette intégrité. Si cependant des complications provenant de l'entêtement du Danemark ou de l'intervention des puissances étrangères forçaient les alliés à abandonner les anciennes stipulations, les nouveaux arrangements ne pourraient se faire que moyennant une entente avec les autres signataires du traité de Londres. De cette manière, le gouvernement anglais serait toujours à même de faire entendre sa voix. » Ainsi, les autres Etats de l'Allemagne ne s'étaient pas trompés dans leur sentiment sur le point de vue austro-prussien : si le Danemark avait saisi l'occasion pour rentrer dans les stipulations qu'il avait souscrites, s'il avait montré un peu plus de tact politique, les duchés pouvaient être irrévocablement perdus pour l'Allemagne. Il importe de bien préciser ce point, parce que chaque jour nous voyons en France des publicistes prétendre encore que l'agression allemande s'est faite en violation de tout

droit. Ils montrent en cela peu de savoir ou obéissent à des sympathies plus excusables qu'éclairées.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de faire l'histoire de la guerre du Schleswig. Nous ferons seulement observer que les trois armées en présence se sont battues avec une égale bravoure, mais que, dès le commencement, les résultats ne pouvaient être un instant douteux. Après plusieurs succès remportés par l'armée alliée, le général de Méza assembla un conseil de guerre qui, à la majorité de dix voix contre une, décida l'évacuation du Danewirke. L'évacuation de cette ligne de fortifications eut lieu dans la nuit du 5 au 6 février. Cette soudaine résolution surprit un peu en France et en Angleterre, où l'on croyait le Danemark plus fort et mieux préparé à la guerre qu'il avait attirée sur sa tête ; mais le gouvernement de Copenhague justifia cette mesure par cette considération que, n'ayant qu'une armée il devait avant tout se préoccuper de la conserver. Il fut donc décidé que l'armée danoise se retirerait sur l'île d'Alsen, dans les fortifications de Duppel, en Jutland et dans la forteresse de Frédéricia.

III

La coopération de l'Autriche et de la Prusse était un spectacle nouveau pour l'Allemagne, habituée à voir ces deux puissances dans un état de rivalité permanent. L'histoire de cette alliance est encore à faire, et nous n'essayerons pas aujourd'hui de dévoiler les motifs secrets d'une entente plus apparente que réelle. Ce que nous pouvons dire, c'est que la crainte de l'Autriche de voir la Prusse s'emparer seule de l'affaire la plus populaire en Allemagne, l'a contrainte à rechercher une alliance dont la convocation du congrès des princes à Francfort semblait l'avoir tant éloignée. Les intérêts militaires de l'Autriche n'ont pas joué un moindre rôle dans cette circonstance. L'armée autrichiene s'était à peine relevée des désastres de la campagne d'Italie ; il importait à l'Autriche de fortifier par une nouvelle épreuve le courage de ses troupes et de ne pas donner lieu à une comparaison blessante pour elles : l'armée autrichienne n'était pas revenue triomphante des champs de bataille, et l'armée prussienne allait cueillir des lauriers, les premiers dont il fût donné à l'Allemagne de s'enorgueillir dans une guerre sérieuse depuis 1815.

L'entrée en campagne de la Prusse et de l'Autriche avait porté le

gouvernement anglais à convoquer une conférence à Londres, dans le but spécial d'arriver à la pacification de ce douloureux conflit. Le rapide succès de l'armée alliée lui fit poursuivre cette idée avec une tenacité particulière, bien qu'il dût lui en coûter de reconnaître sitôt combien était opportune la pensée d'un congrès européen émise par l'Empereur Napoléon III, et que le comte Russell avait si imprudemment repoussée. L'événement n'avait point tardé à justifier le gouvernement français du reproche d'utopie, et à montrer au contraire que son projet était tout pratique et empreint de la plus sage prévoyance. Il n'y avait qu'un congrès général qui, appelé à étudier en même temps toutes les questions en litige, aurait pu, en stipulant des concessions mutuelles et de mutuelles compensations, parvenir à reconstituer sur des bases nouvelles l'édifice d'un nouveau droit public de l'Europe, et faire sortir celle-ci de l'état précaire où l'a jetée la décomposition lente mais fatale des traités de 1815. Désirant cependant donner à l'Europe une preuve surabondante de l'esprit de conciliation et de paix qui dirige toutes ses actions, la France fut une des plus empressées à se rendre à l'invitation du comte Russell. La conférence se réunit pour la première fois le 20 avril 1864, mais sa première séance ne compte pas en quelque sorte dans les protocoles officiels; l'absence de l'envoyé de la Diète germanique, qui avait été expressément invitée à envoyer un plénipotentiaire, avait décidé les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse à écrire, le 19 avril, au comte Russell, que leur participation aux conférences ne commencerait qu'avec la présence du plénipotentiaire de la Confédération.

Nous avons tenu à relever cet incident, parce qu'il jette une vive lumière sur la manière d'opérer des deux grandes puissances allemandes. Tant qu'il s'agit d'arriver à l'abrogation du traité de Londres, elles font grand cas de la manifestation publique du représentant de toutes les autres puissances allemandes, sachant bien qu'elle allait favoriser leurs projets. En effet, le plénipotentiaire de la Diète, conformément aux instructions qu'il avait reçues, se mit à Londres, dès le début des conférences, à un point de vue plus radical que les représentants de la Prusse et de l'Autriche, ce qui permit à ces deux puissances de prendre une attitude relativement modérée.

La première séance plénière eut lieu le 25 avril. Dans la séance du 9 mai, la conférence tomba d'accord sur une suspension d'hostilités sur terre et sur mer, et dans celle du 17, les plénipotentiaires allemands proposèrent, pour la première fois, l'autonomie complète des duchés, avec des institutions communes et une entière indépendance sous le rapport politique et administratif. Ils avancèrent de plus très clairement qu'indépendamment de cette position auto-

nome que les duchés devaient obtenir dans tous les cas, « il s'agirait d'établir d'abord quel serait le souverain légitime de ces duchés. » Le Danemark, même en acceptant la première partie de cette proposition qui impliquait l'idée de l'union personnelle, n'avait donc aucune garantie que cette union se ferait à son bénéfice. Après qu'il aurait consenti à l'autonomie complète des duchés, on pouvait, à la suite de l'enquête dont la Diète germanique était saisie, lui déclarer plus tard que ces duchés avaient un souverain légitime autre que le roi de Danemark. Il est important de faire observer que, lorsque l'Autriche et la Prusse se prononçaient dans ce sens, c'est-à-dire lorsqu'elles revendiquaient pour la Confédération germanique le droit de décider quel était le souverain légitime du Holstein et éventuellement du Schleswig, leur action militaire séparée relativement au Schleswig était déjà en pleine vigueur. La conquête définitive du Schleswig ne pouvait donc porter atteinte à un droit antérieur. Si ce droit existait alors, il subsiste encore aujourd'hui; la logique sur ce point est inflexible.

Le Danemark repoussa la proposition des plénipotentiaires allemands, et, dans la séance du 28 mai, M. le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, fit en conséquence la déclaration suivante : « Les demandes de l'Autriche et de la Prusse, présentées dans la dernière séance de la conférence, ayant été déclarées entièrement inadmissibles par MM. les plénipotentiaires danois, même dans la supposition qu'une décision de la Diète admît les droits de succession de S. M. le roi de Danemark dans les duchés, les plénipotentiaires des puissances allemandes ont reçu l'ordre de demander, de concert avec les plénipotentiaires de la Confédération germanique, la séparation complète des duchés de Schleswig et de Holstein du royaume de Danemark et leur réunion en un seul Etat, sous la souveraineté du prince héréditaire de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, qui peut, non-seulement faire valoir aux yeux de l'Allemagne le plus de droits à la succession dans lesdits duchés, et dont la reconnaissance par la Diète germanique est assurée en conséquence, mais qui réunit aussi les suffrages incontestables de l'immense majorité des populations de ces pays. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette déclaration. Elle impliquait d'abord l'abandon complet du traité de Londres, puis la reconnaissance des droits du duc d'Augustenbourg, qu'on a cherché à mettre en doute depuis. De tels actes n'ont rien qui nous déplaise quand ils s'inspirent de la justice et s'appuient sur un sentiment national réel; or, il serait impossible de nier que c'est avant tout ce sentiment qui a poussé les gouvernements allemands à battre en brèche un traité qui avait été fait sous l'influence mani-

feste de la Russie et de l'Angleterre réunies contre les intérêts vitaux de l'Allemagne. Cependant nos voisins d'outre-Rhin ont à plusieurs reprises reconnu loyalement que quelle que fût la force du mouvement national, sans l'attitude bienveillante de la France, qui avait surtout en vue la protection et le triomphe du principe des nationalités, le traité de Londres, signé par l'Europe entière, n'aurait pu être ainsi déchiré en pleine paix. Dans une dépêche devenue célèbre, M. Drouyn de Lhuys, avec l'autorité qui s'attache à l'organe d'un grand pays, avait fait vivement ressortir l'impuissance du traité de Londres, et, confiante dans la sincérité de ce jugement calme et désintéressé, l'Allemagne pouvait, à partir de ce moment, espérer que la France ne tirerait pas l'épée pour le maintien d'un traité dont elle proclamait la caducité, c'est-à-dire pour l'intégrité factice de la monarchie danoise.

Ce n'était pas sans qu'il lui en coutât, que le gouvernement français avait adopté cette ligne de conduite. Ainsi que l'Empereur l'avait bien prévu, l'opinion publique en France se déclarait hautement en faveur du Danemark, qu'elle considérait comme un ancien allié et qu'elle souffrait généreusement de voir attaqué par l'Allemagne entière. La pensée intime du gouvernement français, pensée toute de justice et d'impartialité, se révéla clairement dans le courant des conférences de Londres. Le Schleswig ayant au nord une population d'origine scandinave plutôt qu'allemande, et au centre une population mixte, la France voulait que le nord restât dans tous les cas attaché à la monarchie danoise, et que la zone mixte fût appelée à voter sur ses destinées futures. Cette combinaison vers laquelle penchaient, avec des réserves plus ou moins sérieuses, les autres puissances neutres, joua un grand rôle au sein de la conférence. Dans la séance du 2 juin, le Danemark accepta la séparation complète du Holstein et de la partie la plus méridionale du Schleswig qui s'étend jusqu'à la Slei. De longues discussions eurent lieu à ce sujet, et ce serait abuser de la patience du lecteur que de les raconter. La ligne d'Eckernfoerde à Fredericstadt, qui n'était autre que celle de la Slei, celle de Flensbourg à Hoyer, coupant en deux la zone centrale du duché de Schleswig, et celle d'Apenrade-Tondern, plus au nord, furent successivement mises sur le tapis puis abandonnées. Le Danemark résistant toujours, les puissances allemandes se raidissant sans cesse, il devint impossible de se mettre d'accord. Le 20 juin, la conférence fut rompue, la guerre du Schleswig recommença le 26, et finit par la conquête complète de ce duché, y compris l'île d'Alsen. L'armée prussienne avait valeureusement enlevé les fortifications de Duppel. Elle avait franchi audacieusement, dans la nuit du 28 au 29 juin, le bras de mer qui sépare l'île du

continent ; l'armée danoise était en pleine retraite ; la prise de possession était accomplie.

La conquête du Schleswig et l'occupation du Jutland par l'armée combinée, ne laissaient d'autre alternative au Danemark que de traiter directement avec les deux grandes puissances, des conditions de la paix. Un traité préliminaire intervint, le 1er août, des conférences à trois s'ouvrirent à Vienne, et le 30 octobre suivant, après bien des tiraillements et des discussions, la paix fut signée. Par l'article 3, « le Danemark renonce à tous ses droits sur les duchés de Schleswig-Holstein et de Lauenbourg en faveur du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, s'engageant à reconnaître les dispositions que lesdites Majestés prendront à l'égard des duchés. »

Ici, l'on est en droit de se demander comment les grandes puissances allemandes, qui s'étaient, durant toutes les négociations précédentes, constamment appuyées sur le droit de l'Allemagne en général, ont pu tout à coup oublier ces précédents, et se faire céder, en vertu du simple droit de conquête, des territoires dont l'un, le Holstein, n'a jamais été conquis, mais tout simplement occupé par les troupes fédérales. D'un autre côté, nous avons vu que, dans les conférences de Londres, l'Autriche et la Prusse avaient déclaré douteux le droit du roi de Danemark sur le Schleswig-Holstein ; comment alors ce roi a-t-il pu leur céder des pays qu'elles ont reconnu ne pas lui appartenir incontestablement ? A la vérité, la politique du Danemark avait perdu toute espèce de direction propre en souscrivant d'avance à toutes les conditions qu'il plairait aux vainqueurs de prendre à l'égard des duchés. S'il y avait eu la moindre force et quelque sens pratique dans la politique danoise, elle aurait dû, avant tout, s'appliquer à faire disparaître l'antagonisme séculaire, qui divise l'Allemagne et le Danemark, en abandonnant franchement les duchés à l'Allemagne, par l'intermédiaire des puissances qui l'y avaient contraint par les armes. C'est ainsi que l'empereur d'Autriche a cédé la Lombardie à l'empereur Napoléon, mais en stipulant expressément qu'elle appartiendrait désormais au Piémont. A l'heure qu'il est, le douloureux sacrifice fait par le Danemark semble l'avoir été en pure perte ; il n'a pas réussi à calmer l'irritation que les pays germaniques entretenaient contre lui, et, plus que jamais, il aura besoin de la protection des puissances pour se maintenir. Triste condition, et qui montre bien où vont les Etats quand tout le monde y prend le droit de commander.

IV

Si l'on a bien voulu nous suivre jusqu'ici, on aura vu se dessiner assez nettement la politique française dans le conflit qui nous occupe. Elle est tout entière inspirée par un esprit de conciliation et de justice qu'il serait malaisé de contester. Cependant, il peut être utile d'y insister, ne fût-ce que pour mettre la conduite de la France, si hautement désintéressée et si parfaitement conséquente, en regard de dispositions qui n'offrent pas les mêmes caractères chez d'autres puissances.

Dès le début du conflit, le gouvernement français se préoccupe du sort des populations. Issu du suffrage universel, sorti des flancs de la nation, il porte partout, en toutes les questions, le sentiment de nationalité, le sens du droit populaire. La couronne de Danemark, comme tant d'autres en Europe, présentait l'aspect d'une marqueterie. La complexité de ses éléments était un germe irrémédiable de dissolution, dont une politique inhabile avait encore hâté l'œuvre. Les aspirations nationales faisant irruption de toutes parts, il fallut bien que les principaux signataires eux-mêmes du traité de 1852 se rendissent à l'évidence et cherchassent des accommodements nouveaux. Source intarissable d'antagonismes et de conflits, ce groupement factice de nationalités diverses devait cesser. Toute la partie allemande devait retourner à l'Allemagne, et échapper ainsi définitivement aux tentations trop naturelles qu'avait la nation prépondérante de la dominer et de l'absorber. Mais qui pouvait mieux montrer les affinités et délimiter les frontières que les populations elles-mêmes, intéressées dans la question? et quel inconvénient y avait-il à les consulter? Le conflit venait encore se compliquer d'une question dynastique; quelle difficulté, puisque le doute tenait en suspens les consciences, d'interroger un peuple qui marquait déjà ses inclinations, et de les lui faire expressément confirmer? Ce fut la première et la dernière pensée du souverain de la France; notre gouvernement ne se démentit pas un instant, et, aujourd'hui encore, c'est le mode qui lui paraît le plus simple et le plus pratique pour faire cesser d'interminables et trop volontaires hésitations. Il n'a point de parti pris et n'appuie particulièrement aucun prétendant; mais celui-là lui semble mériter toutes ses sympathies, qui a mérité celles des contrées sur lesquelles il aspire à régner.

Cette attitude de réserve et de modération à la faveur de laquelle l'Allemagne et les duchés ont pu revendiquer et faire prévaloir des

droits fort compromis naguère par le traité de 1852, a été d'autant plus efficace dans les destinées de la question dano-allemande, que la Russie, ramenée par la guerre de Crimée aux limites d'une influence normale et légitime, ne pouvait plus peser d'un poids inexorable sur les vœux de la nation germanique. Il n'est pas téméraire de penser que si cette guerre mémorable, dont toutes les conséquences ne sont pas encore sorties, n'avait pas eu lieu, les événements eussent pris une tout autre tournure, et peut-être l'Europe serait-elle aujourd'hui partout en feu. Après avoir vu la France s'efforcer de conjurer la lutte, et parvenir ensuite à en restreindre les effets aux pays en litige, les Allemands la voient maintenant, depuis l'abandon du traité de Londres, attentive à s'écarter d'un débat qu'elle considère comme une affaire purement allemande, où elle n'aurait le droit de s'immiscer que s'il changeait de caractère et si les puissances venaient lui présenter une solution de nature à compromettre l'équilibre général de l'Europe.

Que son désintéressement ait été complet, nul n'en saurait douter s'il examine les choses sans parti pris et s'il apporte d'ailleurs dans cet examen un véritable esprit politique. Quelle plus belle occasion pouvait s'offrir d'attiser la discorde et de fomenter des haines? L'Angleterre avait déjà la main sur la garde de son épée; elle n'attendait de nous qu'un signe de tête pour envoyer sa flotte au delà du Sund et pour jeter un corps de troupes à Copenhague. Une fois la lutte engagée, qui pouvait prévoir où elle s'arrêterait et quels alliés, outre l'Angleterre, nous aurions pu trouver, quels appels formidables nous aurions pu faire entendre parmi toutes les nations domptées et frémissantes! Au lieu de céder à une tentation qui eût séduit peut-être un ambitieux ordinaire, le gouvernement français répond aux ouvertures du cabinet britannique par une dépêche d'une sagesse admirable et où l'on voit clairement sa résolution d'épargner à l'Europe de nouvelles batailles. C'était pendant les conférences de Londres. Le comte Russell, après avoir abandonné le traité de 1852, après avoir cédé sur la question de Holstein, cédé sur la question du Schleswig, s'était tout à coup ravisé et demandait s'il ne serait pas opportun d'envoyer un *ultimatum* pour quelques lieues de frontières. C'était la guerre. « Devant une éventualité de cette nature, répond M. Drouyn de Lhuys, l'Angleterre serait-elle disposée à nous prêter *un appui illimité?* » Poser la question en ces termes c'était en dicter la réponse, et le comte Russell, qui est un homme d'esprit, a dû sentir la pointe d'ironie qu'elle cachait. Quel est le ministre assez téméraire, surtout dans un gouvernement parlementaire, où le pouvoir est soumis aux fluctuations de l'opinion, pour prendre l'engagement de prêter à une puissance

étrangère, même en vue de la cause la plus grande, la plus juste, la plus nécessaire, « un appui illimité ? » Et quel gouvernement sensé pourrait s'y fier si un pareil engagement était pris? « Le gouvernement de Sa Majesté, en demandant aux grands corps de l'Etat leur concours, ajoute la dépêche en aiguisant le trait, aurait à leur expliquer pour quels avantages le sang de la France va couler. Le cabinet anglais nous mettrait-il à même de répondre à cette question, la première, assurément, qui nous serait faite ? » Puis, quittant la forme interrogative, familière à l'ironie, M. Drouyn de Lhuys reprend d'un ton plus sérieux : « Pour nous, notre pensée ne s'est jamais arrêtée sur ce point. Si nous étions guidés par des vues ambitieuses, nous eussions peut-être cherché à mettre à profit l'occasion présente, en nous traçant un plan de conduite propre à les satisfaire. Mais nous sommes demeurés étrangers à cet ordre de considérations. » Voilà la vérité, et ceux qui, même sans avoir le don de ces nuances de langage, ont l'esprit de les comprendre, ne s'y sont pas trompés.

La France était donc restée désintéressée dans la question. Son impartialité n'était pas suspecte, et si elle s'est inclinée du côté de l'Allemagne plus que du côté du Danemark, malgré ce sentiment chevaleresque qui la porte instinctivement vers les faibles, c'est que le droit, la justice s'imposait à elle avec une autorité manifeste, c'est que le vœu des peuples est pour elle un des éléments de la politique moderne, celui qui est le plus propre à asseoir la paix sur des assises durables et à assurer la conservation des Etats. En a-t-il été de même de la part de l'Angleterre? Ses intérêts la portaient vers le Danemark, et nous comprenons très bien qu'ils aient eu leur grande part, leur part légitime dans ses déterminations; mais ils n'auraient rien perdu à se mettre d'accord avec les droits de l'Allemagne, avec les conditions qui avaient précédé le traité de Londres. Puisqu'elle se croyait intéressée au maintien de l'intégrité de la monarchie danoise, il fallait qu'elle fît à temps des efforts pour faire exécuter les arrangements de 1851-1852. Elle a eu dix ans pour exercer son influence sur le gouvernement de Copenhague; quels conseils a-t-elle fait entendre? Une occasion lui fut offerte en 1863 de régler définitivement la question dans un congrès général; sut-elle la saisir et la faire tourner à son avantage? Le traité de Londres n'avait pas été reconnu par la Confédération germanique, et plusieurs des petits Etats lui avaient refusé leur sanction; il avait contre lui les populations dont on avait disposé sans les consulter, *more antiquo;* il était enfin frappé de caducité du jour où la question de succession serait posée. La politique anglaise aurait donc dû s'efforcer d'amener le Danemark à remplir avec le

plus grand soin les conditions qu'il avait souscrites, et au lieu d'aviver ses convoitises, d'ailleurs fort excusables, par de vaines espérances, lui faire comprendre qu'il fallait avant tout enlever à l'Allemagne tout prétexte de mécontentement. N'ayant pas agi par ses conseils, n'ayant rien fait pour désarmer cette persistance du Danemark à poursuivre l'absorption des duchés, va-t-elle au moins, à l'heure du danger, montrer au gouvernement de Copenhague l'abîme qui s'ouvre sous ses pas; va-t-elle l'arrêter dans la voie funeste où ses discours, ses dépêches, ses démonstrations de toutes sortes l'ont encouragé? Nullement. Au contraire, ses démonstrations deviennent plus menaçantes, les organes de l'opinion plus agressifs. Si l'on franchit l'Elbe, nous verrons ce que nous avons à faire, disent les ministres. L'Elbe est franchi. Ce n'est pas la guerre, ce n'est qu'une exécution fédérale. Mais si l'on entre dans le Schleswig, le monde saura ce que nous en pensons. Le Schleswig est envahi par l'armée combinée de la Prusse et de l'Autriche. A la bonne heure, mais c'est uniquement pour faire exécuter les conventions de 1851-1852, pour empêcher la Confédération d'en faire la conquête au nom d'un droit plus radical. Si l'on va plus loin, l'on apprendra à respecter les traités que l'Angleterre a signés. Le Danewirke est enlevé, le Schleswig presque complétement occupé, le Jutland menacé. Mais c'est là une simple nécessité stratégique. Au surplus on va se réunir en conférences pour traiter sur les bases de 1851-1852. La conférence se réunit, et que fait l'Angleterre? elle abandonne ces traités qu'elle voulait faire respecter, elle efface la première sa signature de ces arrangements pour lesquels elle a tant combattu en paroles. Et lorsqu'il n'y a plus, après avoir tout abandonné, qu'à tracer la frontière, comme on diffère d'avis sur quelques lieues de terrain, on propose à la France de faire la guerre! Bon pour vous, répond la France, qui n'avez pas de frontières de terre à garder, et qui ne feriez la guerre qu'avec vos vaisseaux; mais nous qui n'avons pas un intérêt direct dans l'affaire et qui d'ailleurs considérons les vœux des duchés comme dignes d'être écoutés, quels grands avantages pourrions-nous trouver à de si grands efforts et à une si redoutable extrémité? Nous n'en cherchons aucun et vous ne seriez pas disposés à nous en offrir. Souffrez donc que nous gardions la neutralité.

L'Angleterre, commençant à comprendre la faute qu'elle a commise par ses indécisions, va sans doute passer des discours à l'action. Rien ne l'en empêche. Elle n'a pas à craindre dans son île les armées de l'Allemagne; la France est neutre, la Russie est muette : les escadres britanniques peuvent à la fois frapper Trieste, Hambourg et Dantzig. Qu'attend-elle, cette marine formidable qui commande partout sur les mers et qui peut bloquer l'Allemagne tout entière?

Dire que l'Angleterre a craint d'agir seule, qu'elle a reculé devant les marines combinées de l'Autriche et de la Prusse, ce serait assurément se permettre une assez mauvaise plaisanterie ; et cependant à quel sentiment autre qu'une appréhension secrète attribuer l'inaction où elle demeura après tant de menaces? Nous ne voudrions pas exagérer l'influence que l'abstention de notre gouvernement a pu exercer sur les déterminations du cabinet britannique ; il nous est bien permis néanmoins de penser que, s'il n'eût point aperçu, dans cette guerre isolée, un plus grand avantage pour la France que pour l'Angleterre, il se fût décidé dès lors à intervenir. Mais le blocus des côtes allemandes eût fait refluer tout le commerce de l'Allemagne vers les ports français ; les sympathies de la nation germanique déjà fort éveillées pour la France auraient pu aboutir à une alliance intime des deux peuples, à des arrangements continentaux où la Grande-Bretagne n'aurait pas été appelée à concourir. Il y avait là toute une perspective d'influence et d'expansion qu'il déplaisait au gouvernement britannique d'ouvrir, et franchement, nous ne pouvons l'en blâmer. Ce qui a pu paraître un acte de pusillanimité n'était en réalité qu'un acte de haute politique et de pur patriotisme. L'Angleterre se trouvait placée dans une situation difficile ; il ne s'offrait à elle que deux portes pour en sortir : elle a choisi celle qui lui présentait le moins de péril. Qui de nous, qui prétendons porter le sentiment patriotique plus haut que personne, aurait le droit de l'en railler?

V

Nous nous sommes efforcé, sans abdiquer ce sentiment que nous honorons jusque chez les nations rivales, d'exposer avec impartialité le développement de la question danoise Nous nous sommes attaché, d'accord avec la justice, à montrer les droits de l'Allemagne, sans nous préoccuper expressément de la sanction à leur donner, ni par conséquent des prétendants à la succession du Schleswig-Holstein. Notre étude serait cependant incomplète si nous négligions d'aborder directement ce point important du conflit. On a vu plus haut par la suite des faits, que les droits du duc d'Augustenbourg sont en principe tout aussi incontestables que ceux de l'Allemagne elle-même, et qu'en fait ils ont été acclamés par les populations intéressées et par l'immense majorité de l'opinion au delà du Rhin. Plusieurs Etats de la Confédération l'ont reconnu ; le pouvoir central a marqué suffisamment et à diverses reprises son intention

de le reconnaître, et enfin la Prusse, aux conférences de Londres, n'a pas dissimulé que tel était aussi son sentiment. On peut s'étonner dès lors que cette solution naturelle, nécessaire, sur laquelle tout le monde est d'accord, se fasse si longtemps attendre, et que les duchés, affranchis du Danemark, soient encore soumis au régime provisoire de l'occupation armée. Cela tient à différentes causes, qui s'expliqueront d'elles-mêmes.

Nous n'avons pas eu jusqu'à présent l'occasion de parler d'une autre candidature, de celle du grand-duc d'Oldenbourg. Elle se présente en effet d'une manière si factice qu'il faut rompre la chaîne des idéés pour la faire intervenir ici. Dans notre conviction ce prince, dont nous respectons d'ailleurs la bonne foi, s'est fait, sans s'en douter, l'instrument d'une petite intrigue de la Russie, dont la Prusse ensuite a tiré très habilement parti pour ses propres intérêts. La couronne de Russie n'a jamais eu de droits que sur une partie du Holstein, communément appelé Gottorpienne. Elle a renoncé à ces droits depuis longtemps, et bien avant la renonciation qu'elle vient de renouveler en faveur du duc d'Oldenbourg. Quant au Schleswig, elle n'y a jamais eu aucun droit. Quel pouvait donc être le but de cette renonciation, sinon de faire diversion à la candidature du duc d'Augustenbourg, dont la maison avait toujours été considérée jusque-là par la Russie elle-même comme représentant des droits et des vœux du pays? Le grand-duc d'Oldenbourg, durant l'été dernier, n'a cessé de poursuivre l'empereur de Russie de lettres, dans lesquelles il demandait un acte de cession en règle qui se serait étendu aux possessions du Schleswig. L'empereur Alexandre II, par un sentiment qui fait honneur à sa loyauté, s'est constamment refusé à disposer ainsi de choses auxquelles il n'avait jamais eu lui-même aucun droit. Ainsi tombe d'elle-même cette candidature, qui n'est plus qu'un prétexte entre les mains de la Prusse pour obtenir les plus grandes concessions possibles du côté des duchés.

Il est deux éléments auxquels, à l'origine du conflit, on n'a pas donné assez d'importance, et que nous tenons à mettre en relief ici: ce sont les aspirations de l'Allemagne vers la constitution d'un pouvoir central plus compacte et plus fort, et les besoins impérieux qu'a la Prusse de développer sa marine. Ces deux éléments ont de nombreux points de contact, car la centralisation de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse, ne pourrait se constituer que si la Prusse pouvait elle-même protéger efficacement les forces industrielles de l'Allemagne par une marine de second ordre au moins.

La centralisation, et même l'unité de l'Allemagne, a été poursuivie sans relâche par le parti national, qui s'est fait le promoteur et le chef du mouvement en faveur des duchés. Il y a donc une sorte

de contradiction en lui à vouloir multiplier les petits Etats de la Confédération, alors surtout qu'il se présente une occasion unique de donner à la Prusse les moyens nécessaires d'étendre sa puissance vers la mer. Il semblerait que ses vœux devraient être conformes à ceux qu'on attribue, bien à tort sans doute, à M. de Bismark, et qui seraient de faire entrer complétement les duchés dans la monarchie prussienne. Cependant les conclusions logiques ne sont pas toujours ni les plus praticables, ni les plus justes, ni les plus profitables. L'ordre de choses étant donné, il faudrait, pour annexer les duchés à la Prusse, le consentement de l'Allemagne. N'oublions pas que c'est la revendication exercée par le pouvoir de Francfort et l'élan irrésistible dont elle fut secondée, qui ont rendu possible l'affranchissement des duchés, et à ce propos, nous rappellerons qu'ils n'ont pas été conquis sur le Danemark seulement, mais sur l'Europe entière. Si cette circonstance fait d'autant plus d'honneur au succès des grandes puissances allemandes, elle doit néanmoins leur recommander la modération et leur faire comprendre que des changements territoriaux de cette importance se font rarement sans contre-coup et sans obstacle.

Il conviendrait donc mieux, suivant nous, de se rallier à un moyen terme, et, lorsque nous voyons le gouvernement prussien lui-même en proposer un pour concilier les intérêts divergents, nous nous disons qu'il faut que cette vérité soit bien forte, ou le gouvernement prussien bien clairvoyant. Ce moyen terme, il est vrai, que propose la Prusse, ne laisse pas que d'être plus près d'une annexion déguisée que d'une reconnaissance formelle de l'indépendance des duchés. Il ne s'éloigne pas trop en réalité de la condition que la fameuse constitution, votée en 1849 par le Parlement de Francfort, prétendait imposer aux Etats secondaires. Comme gouvernement intérieur, chaque Etat gardait à peu près son autonomie, mais il devait abandonner à la Prusse le pouvoir central et la force militaire. Que demande la Prusse aux duchés? Toute la force militaire et maritime du pays, le droit de lever des soldats et des marins, de fixer l'effectif et de régler l'obligation du service suivant les lois prussiennes; les soldats prêteront serment au roi de Prusse; moyennant quoi celle-ci défendra les duchés contre toute agression, et les protégera contre toute entreprise. La flotte prussienne aura le droit de séjourner dans tous les ports des duchés; la Prusse aura le contrôle des phares et des pilotes; le service des postes et des télégraphes sera placé sous la direction des postes et des télégraphes prussiens; enfin les territoires des duchés feront partie du Zollverein. En outre, pour qu'elle puisse efficacement défendre les duchés, la Prusse sera mise en possession définitive de certains territoires : au nord, Son-

derbourg avec le territoire nécessaire de chaque côté du Sund d'Alsen, comprenant Duppel et quelques bourgades ou villages, et des terrains près de Herup-Haff, en un mot les têtes de pont; pour défendre Kiel, la forteresse de Frédéricsort avec le territoire qui en dépend, puis le terrain indispensable de l'autre côté du port; au sud, aux embouchures du canal projeté entre la mer du Nord et la Baltique, les terrains nécessaires pour élever des fortifications et commander en maître le passage. La Prusse aura d'ailleurs le droit d'inspection supérieure sur le canal, dont elle se réserve de diriger le tracé et la construction, de rédiger le règlement d'exploitation. C'est à peu près toutes les conditions principales, et c'est assez; l'Autriche, à qui elles ont été soumises, trouve que c'est trop; l'Allemagne partage cette opinion, et il n'est pas nécessaire d'ajouter que, dans les duchés particulièrement, on les considère comme exorbitantes. Cependant si elles ne sont pas acceptées, M. de Bismark l'affirme, le futur duc ne sera pas mis en possession, et la Prusse continuera de détenir les territoires.

Quelque temps après que M. de Bismark eut rédigé ces conditions léonines, un incident nouveau se produisait devant la Diète. La Saxe et la Bavière, qui ont souvent été les instigateurs des mesures ou des délibérations à prendre dans cette affaire par le pouvoir central, présentaient le 27 mars une motion tendant à instituer le duc d'Augustenbourg souverain du Holstein. Mise à l'ordre du jour par le président de la Diète, malgré les protestations réitérées du représentant de la Prusse, M. de Savigny, elle a été votée le 6 avril par neuf voix contre six, et dans la majorité figure la voix de l'Autriche. Si l'on veut bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut touchant le caractère purement fédéral de l'occupation du Holstein, on comprendra aisément qu'un pareil vote n'est ni plus ni moins qu'une sommation à la Prusse d'avoir à laisser le duc d'Augustenbourg prendre possession du duché. Le gouvernement prussien peut, à la vérité, faire la sourde oreille et comme, en définitive, la Diète ne viendra pas en force le déposséder, il maintiendra sa part de codomination, quand même l'Autriche déférerait de son côté à l'invitation. Celle-ci, toutefois, lasse enfin de tant d'atermoiements, semble résolue à brusquer une solution : elle vote avec les Etats secondaires la mise en possession du prince d'Augustenbourg, et se déclare prête à faire cession au duc de sa part de droits résultant du traité d'octobre.

L'affaire en est là au moment où nous achevons ces lignes. Quelle va être la conduite de la Prusse? Si un moment l'idée d'une annexion réelle ou déguisée a paru obtenir crédit dans la patrie prussienne, elle n'a pas trouvé le même accueil, on le voit, dans la patrie

allemande. M. de Bismark, dont nous comprenons très bien les ambitions, aurait tort de se le dissimuler, la tiède sympathie que rencontrent ses idées en Prusse ne saurait compenser l'antagonisme déclaré du reste de l'Allemagne. Il a tendu à l'excès et compliqué inutilement la situation; loin d'avoir par là gagné du terrain, il semble qu'il en ait perdu et qu'il soit plus loin que jamais d'obtenir par les voies pacifiques l'accomplissement de toutes ses vues. Voudra-t-il l'obtenir par la force? Le danger serait grand. Nous-mêmes, qui avons pu demeurer spectateurs impartiaux et désintéressés d'un conflit que nous considérions comme purement allemand, pourrions-nous rester impassibles lorsqu'il prendrait le caractère d'une lutte entre deux grandes puissances, à nos portes, et d'une véritable conflagration européenne? Ne voit-on pas que le premier coup de canon au delà du Rhin trouverait la France l'arme au bras? Ce serait une obligation pour elle de se demander alors de quel côté est la justice, de quel côté le droit des peuples qu'elle est accoutumée à envisager comme le sien, de quel côté enfin sont ses intérêts, non des intérêts de conquêtes et d'agrandissement, qu'on lui prête toujours sans raison, mais des intérêts d'équilibre et d'ordre européen.

M. de Bismark, qui n'est pas un esprit ordinaire ni un politique sans perspicacité, a certainement envisagé la position sous toutes les faces, et en a sondé les périls : la prudence conseillera son audace, et la fermeté même de son caractère imposera à ses actes une indispensable réserve. Déjà nous voyons un indice de cette préoccupation dans la déclaration dont le représentant de la Prusse à la Diète a fait suivre le vote du 6 avril. Sans nous attacher aux protestations « contre le droit de la Diète à juger définitivement les prétentions héréditaires » des candidats, ce qui domine dans cet acte, c'est la résolution de poursuivre les négociations, et de chercher, de concert avec l'Autriche, « une solution qui réponde à ses propres convictions et aux intérêts de la Confédération germanique. » Les « intérêts de la Confédération, » la Prusse ne peut prétendre les connaître et les défendre mieux que le corps qui les représente à Francfort ; il ne reste donc que « les convictions propres » de la Prusse, ou plutôt de M. de Bismark. Elles ne sont pas, nous l'espérons du moins, tellement ancrées dans son esprit, qu'elles ne puissent en quelques points se mettre d'accord plus complètement avec ces intérêts qu'il invoque, et les vœux si souvent et si énergiquement exprimés de l'Allemagne. Il peut, sans y perdre beaucoup, et peut-être en y gagnant quelque chose, se départir d'une rigueur inflexible, et faire plier ses exigences aux nécessités d'une cordiale entente.

Mais l'Allemagne elle-même n'a-t-elle rien à céder? Qu'importe

que le droit strict soit pour elle, si le fait lui interdit de l'exercer! Laissant toutes les subtilités de procédure aux juristes qui font la gloire de la science allemande, les hommes politiques doivent prendre la situation telle qu'elle est, et partir de là pour arriver à un accommodement qui satisfasse le mieux possible tous les intérêts. Les duchés ont droit à une autonomie complète, et l'Allemagne la réclame hautement pour eux, cela est incontestable; mais il n'est pas moins évident que la Prusse est, par le voisinage, placée dans une position exceptionnelle vis-à-vis d'eux, et qu'elle a de bonnes raisons pour ne pas souffrir sur ses derrières un Etat qui puisse lui causer des embarras ou des inquiétudes. C'est d'ailleurs de ce côté seulement que la marine prussienne peut se développer, c'est dans les duchés que sont situés les meilleurs ports et que se recrutent les meilleurs marins. Une marine prussienne, ce ne doit pas être seulement le vœu de la Prusse, ce doit être le vœu de l'Allemagne; je dirais que c'est l'intérêt de l'Europe si je ne craignais de trop flatter l'orgueil de l'illustre ministre du roi Guillaume. Ajoutons que la Prusse a versé son sang pour la délivrance des duchés, et qu'elle a bien le droit d'en tirer quelque avantage. Si l'Autriche, qui a aussi versé le sien, ne demande point de compensations, c'est qu'elle les a trouvées par avance dans le maintien de sa situation en Allemagne. La Prusse, en prenant l'initiative de la guerre, ne subissait aucune autre contrainte que celle de sa propre politique, d'accord en cela avec l'opinion de l'Allemagne entière. Il serait injuste de vouloir lui dénier aujourd'hui des avantages qu'on ne lui eût pas refusés alors si elle en eût fait une condition de sa coopération, si active et si efficace. Le bon sens de nos voisins doit comprendre cette vérité, et jugera sans doute qu'il est temps de la mettre en pratique. Par contre, nous espérons que le roi Guillaume, dont la loyauté a su inspirer une si grande confiance, ne voudra point corrompre le sens moral de son propre peuple, en faisant aboutir un mouvement, qui avait pour but l'affranchissement d'un Etat confédéré, à une incorporation de ce même Etat. Ne serait-il pas, dans tous les cas, plus équitable de consulter le vœu des populations, et ne serait-ce pas se préparer une force irrésistible dans l'avenir, que de ne s'inspirer aujourd'hui que des sentiments les plus généreux?

ALPHONSE DE CALONNE.

CHARLOTTE CORDAY

Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont : sa vie, son temps, ses écrits, son procès, sa mort, par M. Chéron de Villiers, in-8°. Paris, 1865.

Charlotte Corday [1], cette figure étrange et énergique, à qui l'antiquité eût dressé des statues, ne se rattache aux événements de la révolution que par un coup de poignard. Inconnue jusque-là à l'histoire, n'étant liée à aucun parti, quoi qu'on en ait pu dire, mue par sa seule volonté et par sa propre indignation, cette jeune fille va droit à l'un des hommes qui faisaient alors trembler Paris et la France, et, dans la soirée du 13 juillet 1793, elle tue Marat, lui faisant cet honneur de croire qu'elle a frappé en lui tous les terroristes. C'est ainsi qu'elle assuma, pour son pays, je ne dis pas la peine, mais, ce qui est plus, la responsabilité d'un assassinat. Toute son histoire peut se résumer en trois mots : elle vint, elle vit, elle frappa.

On comprend l'intérêt que présente l'étude de cette âme virginale, qui put, à elle seule, concevoir, disposer et exécuter un tel dessein, et sut conserver jusqu'à la dernière heure la fermeté qui l'avait guidée dans son accomplissement. Sur le meurtre de Marat, tout a été dit. Ce que nous demanderons donc avant tout aux nouveaux historiens de cette femme célèbre, ce sont des détails intimes, propres à nous faire connaître ce qui se passait dans son esprit lorsque la pensée de tuer « l'Ami du peuple » a pu y germer ; c'est une

[1] M. Chéron de Villiers a restitué à l'héroïne de son récit ses véritables noms, que ses juges et ses historiens avaient généralement altérés ; Marie de Corday est celui qu'on lui donnait le plus ordinairement, et qu'il lui donne dans le cours de son ouvrage. Je ne le suivrai pas en ceci ; l'histoire a fait à Charlotte Corday un nom qu'il n'est plus guère possible de lui ôter.

connaissance de sa vie antérieure, de nature à nous faire voir comment elle put être amenée à un projet si extraordinaire chez une jeune fille de vingt-cinq ans; ce sont, en un mot, des matériaux pour une étude psychologique.

Assurément, on ne reprochera pas à l'histoire contemporaine de nous refuser, en général, ces sortes de matériaux ; on ne lui reprochera pas d'épargner les détails intimes, les scènes d'intérieur et l'analyse même des infiniment petits. Peut-être pourrait-on l'accuser, au contraire, de négliger l'ensemble pour le menu détail et la grande peinture pour le portrait. Lorsqu'un personnage a occupé dans l'Etat une place assez grande pour avoir mis dans sa vie publique le meilleur de sa pensée, il semble qu'il ait peu à gagner à cette analyse curieuse qui pénètre dans sa vie privée, qui le rappetisse en le disséquant, et paraît n'avoir d'autre but que de consoler la médiocrité, en lui montrant que, vus de près, les plus grands hommes sont petits par bien des points, et ne diffèrent pas tant du vulgaire que leurs seules œuvres le feraient croire. Mais lorsqu'une figure apparaît dans l'histoire comme celle de Charlotte Corday, ne sortant de la foule qu'un seul jour, pour tuer et mourir après, il est curieux, dût-elle en être diminuée à nos yeux, de chercher à entrer jusque dans les plus intimes pensées de cette âme et à connaître comment s'est préparée en elle l'audace d'une action qui la signale à l'étonnement de la postérité.

Le dernier des nombreux ouvrages publiés sur Charlotte Corday, celui de M. Chéron de Villiers, renferme d'assez intéressantes révélations à cet égard et ajoute quelque chose à ce que nous savions déjà sur elle. Mais, pour bien comprendre le sang-froid avec lequel cette jeune fille envisage le meurtre de Marat, non-seulement avant et pendant son exécution, mais après même qu'elle l'a consommé, pour pouvoir s'expliquer cette foi dans la légitimité de son œuvre, qu'aucune défaillance ne trahit, il ne suffit pas que nous la voyions lectrice passionnée de Plutarque et admiratrice des Harmodius et des Brutus ; il faut encore nous bien représenter le temps où elle a conçu et exécuté ce meurtre, cette fièvre sanguinaire qui emportait tous les partis, cette habitude, qui commençait à entrer si tristement dans nos mœurs, de compter presque pour rien la vie d'un ennemi politique, et qui dut lui faire admettre facilement une action par laquelle elle espérait sauver bien des vies, au prix de celle de son odieuse victime et de la sienne propre. Voilà pourquoi il convient, avant tout, de jeter un coup d'œil sur les faits qui ont déterminé Charlotte Corday à donner cours à son indignation et de rappeler l'état des partis au milieu de l'année 1793.

I

Il est des révolutions qui surprennent par leur explosion subite ceux mêmes qui les font. La Révolution française eut un tout autre caractère. Faite dans les esprits, et presque même dans les mœurs, bien avant de l'être dans les institutions, retardée seulement par l'obstination inintelligente du parti de la cour, elle était impatiemment attendue et réclamée avec urgence par ce qu'on peut véritablement appeler le pays tout entier, et chacun souffrait de ce que l'ancien régime offrait, à ses derniers moments, de contradictions criantes entre des besoins et des droits depuis longtemps constatés et un état de choses si peu en rapport avec ces légitimes aspirations. Cette impatience même fut en partie la cause des malheurs qui accompagnèrent cette grande rénovation sociale. La bourgeoisie, en se jetant dans le mouvement sans réserve, n'avait pas songé au flot populaire qui surgissait derrière elle, et qui, avide comme elle, non-seulement de liberté, mais de pouvoir, devait l'étouffer et la renverser à son tour. Ce qui explique cette succession inouïe d'événements, par laquelle la France passa alors dans un espace de dix années, c'est que les esprits n'étaient pas mûrs pour la révolution politique et que le gouvernement révolutionnaire ne sut pas trouver sa forme.

Lorsqu'on s'arrête à cette époque de notre histoire, on est étonné de la facilité avec laquelle la révolution sociale s'opéra. Au premier ébranlement, l'ancien régime tombe de lui-même et comme une poutre vermoulue. La nuit du 4 août est un de ces phénomènes dont l'histoire ne présente peut-être pas deux exemples. Mais, tandis que les esprits étaient tournés vers la recherche des réformes sociales, l'organisation politique fut assez négligée pour laisser au dépourvu ceux aux mains de qui tombait quelque part du pouvoir gouvernemental. La limite des droits de chacun étant mal définie entre les divers représentants de la souveraineté nationale, le pouvoir appartenait aux plus hardis et ne pouvait leur être conservé qu'au prix de cette même hardiesse qui les en avait d'abord investis. De là, ce despotisme chez des hommes qui pensaient agir au nom de la liberté ; de là, ce sang versé et cette terreur qui, une fois inaugurée, se maintenait presque fatalement, chaque chef de parti se voyant, en quelque sorte, dans l'alternative d'être bourreau ou victime. La grandeur des principes qu'ils avaient à sauvegarder justifiait, aux yeux de plus d'un, l'horreur des moyens par l'importance du but,

et cette maxime fausse, que le salut d'un peuple est la loi suprême, habituait des hommes civilisés aux plus barbares spectacles.

Quelque horribles que nous semblent les crimes de cette époque, ces représailles acharnées des fautes de la féodalité poursuivies sans discernement et sans pitié, ces jugements dictés par la colère et presque rendus sans examen, ces raffinements dans les supplices imaginés par quelques commissaires de la Convention, la plupart de ceux qui s'en rendirent coupables n'avaient pas cet instinct du mal et de la férocité qui signala, à Rome, les Néron et les Caligula. Si quelques-uns agissaient ainsi par l'effet d'un patriotisme et d'un culte pour la Révolution poussés jusqu'au délire, qui les laissaient sans remords en face des plus odieux moyens, la plus grande partie de ces hommes étaient maintenus dans cette voie, où ils s'étaient lancés presque sans le savoir, par la seule crainte de n'en pouvoir sortir qu'au prix de leur vie. La terreur, mot dont on a caractérisé cette époque, existait presque aussi souvent chez le bourreau que chez la victime. Les partis s'observaient avec une égale crainte, soit qu'ils occupassent ce pouvoir dont ils pouvaient descendre le lendemain, soit qu'ils tentassent d'en chasser ceux qui y étaient arrivés la veille. Une fois lancé dans cette voie sanglante, on sentait que la mort était partout, et l'on tuait pour ne pas être tué. Ce qu'il y a d'effrayant dans une pareille situation, c'est que chaque acte sanglant ne faisant qu'en appeler de nouveaux, elle semblait se tendre incessamment sans qu'on pût dire quand et comment on la verrait cesser.

Tel est le point où l'on en était arrivé, tels étaient les moyens auxquels le parti des Montagnards commençait à recourir pour maintenir sa suprématie, lorsque Charlotte Corday, républicaine sincère, indignée des crimes et des actes de despotisme par lesquels on compromettait la cause de la liberté, conçut la pensée d'effrayer ce parti par le meurtre de Marat. Parmi les hommes de la Montagne qui préconisaient et représentaient les principes de la Terreur, elle pouvait assurément trouver une tête plus puissante et plus haute ; mais elle n'en pouvait choisir une qui fût plus odieuse et moins digne de pitié. Marat n'a pas, dans ses aspirations sanguinaires, la grandeur que donne à quelques hommes de ce temps cette conviction farouche, cette foi dans la nécessité de leur œuvre, et ce patriotisme ardent qui les pousse à sacrifier l'honneur de leur mémoire et le repos de leur conscience à la cause de la liberté et de la Révolution. Il n'est pas de ceux qui prononcent des paroles telles que celles-ci : « Que m'importe ma réputation ! que la France soit libre, et que mon nom soit flétri ! Que m'importe d'être appelé buveur de sang ! Oui, buvons, s'il le faut, le sang des ennemis de la liberté ; mais combattons, et conqué-

rons la liberté[1]. » On ne trouve pas chez Marat cette foi patriotique et ces sauvages enthousiasmes, et il semble qu'il n'y ait place en ce cœur que pour la fureur et la haine. Il a même, dans l'exposé de ses théories terroristes, plus de cynisme que d'audace, et ce tribun, si prompt à se cacher, au premier signal d'alarme, dans les souterrains du couvent des Cordeliers, fait songer à ce titre d'un des chapitres du vieux Montaigne : « Couardise, mère de la cruauté. » Voilà l'homme que l'indignation d'une jeune fille, grandie de son amour sincère et ardent pour la Révolution, choisit pour victime, sans esprit de vengeance, sans haine personnelle, qu'elle sacrifia enfin, pensant sauver tant de vies menacées par lui et ses compagnons, et arrêter, par ce coup hardi, une guerre civile imminente, que des hommes du Midi suscitaient contre le Nord, guerre de races autant que de partis, dont un exemple contemporain ne nous a que trop appris le terrible acharnement.

II

Charlotte Corday était née le 27 juillet 1768, à Saint-Saturnin-des-Ligneries, village aujourd'hui compris dans l'arrondissement d'Argentan, de parents nobles, mais mal partagés du côté de la fortune, puisqu'un modeste revenu de quinze cents livres leur venait seul en aide pour élever et pourvoir une famille de cinq enfants. Son père, Jacques-François de Corday d'Armont, ne descendait pas de Corneille, comme on le dit parfois, mais d'une sœur du grand écrivain ; c'est là pourtant ce que M. Chéron de Villiers appelle, assez singulièrement, descendre de Corneille par les femmes. De l'enfance de Charlotte Corday, nous ne savons rien ou presque rien, même après le travail de son nouvel historien. Le seul fait qui domine et qui puisse éclairer cette époque de sa vie, c'est cette connaissance que nous avons de l'état de gêne, pour ne pas dire de misère, où se trouvait sa famille. A cette triste école d'expérience personnelle, cette fille d'une souche noble, mais déshéritée, put connaître de bonne heure, guidée en cela par son père[2], la haine du privilége et l'amour même de cette république qu'elle se vantait d'avoir aimée bien avant la Révolution. Ce qui dut encore, dans ces enseignements de la pauvreté, mûrir son esprit avant l'heure, ce fut la nécessité où se virent ses parents de la sevrer, dans son enfance même, de ces affections du foyer dont rien ne remplace la douceur.

[1] Paroles de Danton à la tribune. (Séance du 10 mars 1793.)

[2] Le père de Charlotte Corday est l'auteur d'une brochure contre le droit d'aînesse

Enfant, nous la voyons recueillie plusieurs années au presbytère d'un de ses oncles, l'abbé de Corday, curé de Vicques. A quatorze ans, privée de sa mère, elle voit s'ouvrir, devant elle et sa sœur, les portes de l'Abbaye-aux-Dames, de Caen, dont l'abbesse, Mme de Belzunce, propose à M. de Corday de se charger de l'éducation des deux orphelines. Lorsqu'elle quitte l'Abbaye pour rejoindre son père à Argentan, une sorte de désaccord, sur lequel les données nous manquent, paraît s'élever entre le père et la fille, et presque aussitôt elle vient à Caen réclamer l'hospitalité d'une vieille parente à qui elle est inconnue. Mme de Bretteville, c'est le nom de cette parente, fort étonnée de cette descente inattendue, et peu rassurée d'abord sur l'identité même de la jeune fille, l'accueille alors par charité, mais d'assez mauvaise grâce. C'est de chez cette dame que nous la verrons partir pour aller à Paris accomplir ses audacieux projets.

De tout ceci, nous pouvons conclure que la vie de celle qui devait frapper Marat se ressentit tout d'abord de cette privation des soins tendres et des affections de la famille qui ont besoin, pour s'exercer, d'un commerce intime et régulier, et qui, utiles à chacun, sont si nécessaires à la jeune fille. Une triste preuve nous en est donnée par une réponse de Charlotte Corday au président du tribunal révolutionnaire. Celui-ci lui demandant si elle a des frères et sœurs et où ils sont, elle répond « qu'elle a deux frères et une sœur (son autre sœur était morte alors), que sa sœur est à Argentan avec son père, qu'elle ignore où sont ses frères, qu'elle ne les a pas vus depuis environ un an. » A la vérité, l'un de ses frères était à l'armée royaliste ; mais l'autre, comme elle le dit elle-même au président, était « un enfant n'ayant pas encore d'état. » Tels étaient donc la dispersion que la pauvreté avait imposée aux siens, et le relâchement nécessaire des liens qui eussent dû les rattacher ; car il est vrai que, pour plus d'un, la vie de famille est une jouissance de luxe et qu'il ne leur est pas permis de se procurer.

Je ne veux pas dire pour cela que sa nature s'aigrit, comme tant d'autres, à cette école périlleuse, mais bien qu'elle y acquit cette fermeté de résolution, cette maturité d'esprit et cette virilité de caractère qui en font une femme antique égarée dans l'histoire moderne. Je ne crois pas que la grandeur de sentiments et l'exaltation qui la caractérisent eussent jamais pu la conduire à méditer et accomplir son assassinat héroïque si elle eût vécu enveloppée de cette atmosphère du foyer, dont l'influence adoucit nos pensées et peut même parfois les énerver. Ses biographes nous la montrent douce, mais taciturne, se livrant peu, quoique ne le faisant qu'avec une entière franchise, repliée enfin sur elle-même, non par l'effet d'une hu-

meur sombre et peu conciliante, mais par l'habitude d'une réflexion laborieuse et concentrée. La lecture semble avoir été sa plus chère occupation. On aimerait à savoir de quels écrits sa pensée se nourrissait ; mais hors les historiens de l'antiquité, Corneille et Raynal qu'elle aimait beaucoup, il est difficile de déterminer ses auteurs de prédilection; car, tandis que la plupart de ses biographes la font lectrice et grande admiratrice de Rousseau, Mme Loyer de Maromme, qui fut son amie, a déclaré « qu'elle n'avait jamais voulu lire les œuvres de Voltaire et de Rousseau, dans la crainte, disait-elle, d'altérer la pureté de sa foi. » Et, chose assez singulière, l'auteur du nouvel ouvrage sur Charlotte Corday, dont l'autorité s'appuie du souvenir de sa grand'mère, qui la connut pendant son séjour au couvent, tandis que Mme de Maromme ne la vit qu'après sa sortie du cloître, M. Chéron de Villiers reconnaît qu'elle lisait beaucoup Raynal et Rousseau, mais seulement, ajoute-t-il, « pour leurs théories politiques. » Enfin, un troisième biographe, M. Louis Dubois, qui l'avait vue plusieurs fois et qui obtint, dit-il, des renseignements sur elle de la famille de Corday, dit la même chose sans y ajouter la même restriction [1].

Ce qui est certain, c'est que la lecture des faits héroïques de l'antiquité avait surtout le don d'exalter son imagination. A voir à quelle action extraordinaire ont pu la conduire les sentiments que de telles lectures ont développés en elle, on peut presque dire sans exagération qu'elle dut, par l'effort de sa pensée, vivre autant avec les républicains de Rome et de Sparte qu'avec les hommes de son temps. Nous la voyons toute remplie de la grandeur des femmes les plus célèbres de l'ancienne Rome, toujours prête, nous dit-on, à citer les traits les plus remarquables de leur vie. Ainsi, le souvenir de ces figures antiques, auquel se mêlait la parole puissante et toute romaine de son grand-oncle Corneille, frappant sa pensée d'admiration et d'enthousiasme, Charlotte Corday put se dire républicaine avant la Révolution.

Exaltée de la sorte par ces graves réflexions, on comprend qu'elle devait négliger, plus que ne le font d'ordinaire les jeunes filles, le soin de son ajustement et le souci de faire valoir une beauté attestée par tous ceux qui ont pu la connaître. A entendre les témoins qui en ont parlé, il semble qu'elle n'eût pas conscience de cette beauté, et là en était peut-être le plus grand charme. Les descriptions qu'on en a faites sont nombreuses, et, quoique venant souvent de témoins oculaires, ne s'accordent pas entre elles sur tous les points. Tel a vu ses cheveux châtains, tel les a vus blonds, tel autre bruns ; celui-ci

[1] Louis Dubois, *Charlotte Corday, essai historique offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne.* 1838.

lui donne des yeux gris, celui-là des yeux bleus; mais l'impression, qui semble la même chez tous, est celle d'une physionomie en même temps imposante et aimable. Tous les portraits qu'on a tracés de Charlotte Corday se résument assez bien en un mot de Louvet, qui, dans ses *Mémoires*, la dit « à la fois belle et jolie. » On s'accorde pour reconnaître à son visage une sorte de fierté chaste jointe à une douceur d'enfant. Mais l'expression qui domine l'ensemble de cette physionomie, et qui semble en recouvrir et en relier entre eux les traits particuliers, celle qui se retrouve, malgré les nuances de détails, sous la plume de tous les biographes et sous le pinceau de tous les peintres, c'est surtout la placidité. Soit qu'en effet on lise le récit de ceux qui ont vu Charlotte Corday avant ou après la mort de Marat, soit qu'on regarde le portrait que le peintre Siccardi a fait d'elle pour sa famille, ou celui que Hauer commença à l'audience du tribunal révolutionnaire, qu'il continua dans la prison et dont l'achèvement fut interrompu par l'annonce du moment fatal[1], il est curieux de constater que le sentiment dont chaque narrateur et chaque artiste paraît avoir été surtout frappé, est celui du calme et de la sérénité de l'âme qui se reflète sur ce visage. La peinture d'Hauer est surtout remarquable à cet égard. Je regrette que la gravure qu'en donne M. Chéron de Villiers, dans l'*Atlas* annexé à sa publication, ne soit pas parfaitement exacte, et que, par exemple, elle prête à la jeune fille des yeux égarés, qui ne sont pas ceux que lui donne le peintre. Le regard, au contraire, est assuré, en même temps qu'il est doux, tendre et quelque peu rêveur; les yeux sont bleus; les cheveux, qui se déroulent en longues boucles blondes, tranchent, malgré la délicatesse de la teinte, avec la couleur blanche du costume; la carnation, fine et rosée, s'harmonise heureusement avec les cheveux qui encadrent le visage et les yeux qui l'animent, et l'ovale de ce visage est d'une grande pureté de lignes. En somme, la beauté est incontestable : peut-être le peintre l'a-t-il exagérée; mais l'ensemble de la physionomie est vrai, reproduisant les traits généraux signalés par tous, ce mélange remarquable de fermeté et de douceur, et cette calme et sereine assurance, qui semble faire sortir de ces lèvres délicates le vers que Corneille prête tour à tour aux héros du *Cid* et de *Polyeucte* :

Je le ferais encore si j'avais à le faire.

Cette sorte de beauté, chaste et fière, plus imposante que piquante, écarte souvent la passion ou, tout au moins, la tient en respect. Charlotte Corday eut des admirateurs; mais il est douteux

[1] Ce portrait est actuellement au Musée de Versailles.

qu'aucun lui ait fait connaître ses sentiments. M. Chéron de Villiers rapporte, à cet égard, un fait curieux, qui semble un peu tenir du roman. « L'un de ceux qui l'admiraient le plus, » dit-il, « emporta son secret dans la tombe ; il l'avait, en mourant, consigné dans des pages brûlantes, scellées sous une enveloppe de fer, qui dut être ensevelie avec lui. Il y a quelques années, en procédant à diverses exhumations dans un cimetière abandonné, la boîte fut ouverte ; des yeux indiscrets découvrirent le mystère qu'il avait voulu emporter dans la tombe ; mais cet aveu suprême fut restitué à sa famille ; elle le conserve précieusement, comme le témoignage d'un amour pur et saint, qui, semblable à la lampe du temple, s'éteignit dans le silence et le recueillement. »

Une question que la curiosité posera plus volontiers aux biographes de Charlotte Corday, c'est de savoir, non pas si elle fut aimée, mais si elle aima elle-même. Il faut mettre de côté tout d'abord l'amour qu'on a voulu lui prêter pour le girondin Barbaroux, qu'elle connut à peine, et qui ne sut de son voyage à Paris que le prétexte (des démarches à faire pour une amie auprès du ministre de l'intérieur) : il suffit, du reste, de lire la lettre qu'elle lui écrivit après le meurtre de « l'Ami du peuple, » pour se convaincre qu'il n'y eut entre eux qu'une communauté de sentiments patriotiques et de haine contre les Montagnards. Quant à la connivence, je ne vois pas qu'il y puisse être donné un démenti plus saisissant que cette exclamation de Barbaroux en apprenant la mort de Marat : « Si nous avions su son dessein, et si nous eussions été capables d'un crime par une telle main, ce n'est pas Marat que nous eussions désigné à sa vengeance. » Mais on peut se demander si, avant l'époque où elle conçut la pensée de « se sacrifier pour son pays, » comme elle le dit elle-même, son cœur ardent connut un autre amour que celui de la patrie. Il faut avouer qu'on a quelque propension à croire d'abord que ce sentiment, qui se manifesta en elle de bonne heure et avec tant d'énergie, dut y étouffer tous les autres, comme ces grands arbres qui ne souffrent pas de broussailles autour d'eux. On aime à se la figurer ainsi, vivant et mourant pour son pays, et pour lui seul. M. Chéron de Villiers, qui pense qu'elle aima M. de Belzunce, major en second au régiment de Bourbon, massacré à Caen, dans une émeute, le 11 août 1792 [1], combat l'idée dont je viens de me faire l'interprète en des termes que j'ai peine à comprendre : « Cela serait beau assu-

[1] Cet amour étonnerait chez la jeune fille républicaine. M. de Belzunce était royaliste jusqu'au fanatisme. L'émeute dans laquelle il perdit la vie était due à une imprudence, ou, pour mieux dire, à une bravade du jeune officier. Les soldats du régiment d'Artois ayant reçu de la ville de Rennes des médailles de Necker et de l'Union bretonne, il poussa les siens à les leur arracher. Tel fut le point de départ du mouvement.

rément, » dit-il ; « Mais cela, pour tout le monde, gâterait la belle figure de Mlle de Corday. Il faut bien le reconnaître, on aime à retrouver la femme dans l'héroïne ; on se plaît à penser qu'elle ne s'absorbe pas dans une abstraction qui ferait d'elle une monomane et la rabaisserait au niveau d'une fanatique, comme il en surgit pendant toutes les révolutions. » Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble, au contraire, que le souci du biographe de trouver ce tendre sentiment au cœur de Charlotte Corday, la rabaisse au niveau vulgaire plus que l'opinion qui nous montre sa pensée, vierge de toute autre affection, vouée au seul amour de son pays opprimé ; et lorsqu'il nous dit « qu'à la manière des amantes antiques, elle se jura à elle-même de venger la mort de celui qu'elle aimait, » et qu'il ne fait plus de cette amante de la liberté que l'amante de M. de Belzunce, venant demander compte à Marat des excès de la populace de Caen, il ne s'aperçoit pas qu'ici c'est lui qui nous gâte l'héroïne.

Qu'il nous la gâte, rien de mieux, si l'exactitude historique l'exige. Mais, tandis qu'il affirme cet amour bien plus qu'il ne le prouve, Mme de Maromme nous dit, de son côté : « Non-seulement elle n'a jamais aimé M. de Belzunce, mais elle se moquait de ses manières efféminées. » Qui faut-il croire ici ? Il est certain que, si l'on songe au caractère léger que chacun avoue avoir été celui de M. de Belzunce et à cette âme fortement trempée qui fut celle de Charlotte Corday, la vraisemblance paraît être du côté de Mme de Maromme ; mais l'amour se joue souvent des vraisemblances. Ce qui me porterait plus sérieusement à donner raison aux souvenirs de cette dame, c'est que M. Chéron de Villiers ne nous donne pas d'assez solides preuves de son assertion. Sa grand'mère, dit-il, lui a souvent parlé de projets d'union entre Charlotte Corday et le jeune officier. Si ces projets étaient sérieux, comment Mme de Maromme les eût-elle ignorés ? Et ne sait-on pas comme se font les mariages dans les pensions et les couvents, souvent même à l'insu des intéressés ? Quant à l'impression qu'aurait produite dans l'esprit de la jeune fille la mort de M. de Belzunce, qui fut accompagnée des actes de la barbarie la plus raffinée [1], cette impression sur laquelle insiste le biographe, dut être profonde assurément, sans qu'il soit besoin de supposer la passion chez celle qui l'éprouva, lorsqu'on sait qu'elle voyait fréquemment le jeune homme à l'Abbaye-aux-Dames, dont l'abbesse, Mme de Belzunce, était tante de l'officier. Je ne pense donc pas que tout cela puisse prévaloir contre l'assertion contraire de Mme de Maromme. Devant l'histoire, comme devant la loi, celui qui

[1] Une femme, dit-on, lui arracha le cœur de la poitrine et le fit griller sur des charbons ardents. Sa tête, enfin, portée sur une pique et promenée par la ville, put passer sous les yeux de Charlotte Corday.

affirme un fait nouveau en doit fournir des preuves précises, sous peine de ne pouvoir gagner son procès. Ainsi, jusqu'à ce qu'une telle preuve soit faite, Charlotte Corday nous apparaît, comme Jeanne d'Arc, dominée par le seul amour de la patrie et vouée à lui seul. Que son nouveau biographe se rassure : si elle doit sembler *une monomane* à la façon de l'héroïne de Domrémy, sa figure n'a rien à y perdre de sa grandeur, et, quoi qu'il dise, il n'en surgit pas de pareilles à toutes les révolutions.

Il ne faut pas dire, d'ailleurs, que cette femme n'eût pas un cœur fait pour aimer, mais il semble qu'elle n'en ait pas trouvé le temps au milieu des passions plus sévères qui ont agité sa jeunesse. Venu en des temps moins troublés et moins solennels, c'est vers d'autres sacrifices et d'autres dévouements que ce grand cœur se fût porté. Il y perce, à travers sa ferme résolution, une nuance de regret sur l'inutilité de sa vie, lorsqu'elle écrit à Barbaroux, après le meurtre de Marat : « Nous sommes si bons républicains à Paris, que l'on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut se sacrifier de sang-froid pour tout son pays. » Ce retour mélancolique sur son existence sans objet se trahit surtout par l'insistance qu'elle met à revenir à cette pensée. « Personne ne perdra par ma mort, » dit-elle dans cette sorte de manifeste si remarquable qu'elle a laissé sous le titre d'*Adresse aux Français*. Et déjà, en mai 1792, dans une lettre à Mme de Maromme, elle disait ces mots : « On ne meurt qu'une fois, et ce qui me rassure contre les horreurs de notre situation, c'est que personne ne perdra en me perdant, à moins que vous ne comptiez à quelque chose ma tendre amitié [1]. »

En voilà assez pour répondre aux vœux légitimes de M. Chéron de Villiers, qui veut « retrouver la femme dans l'héroïne. » Semblable à ces créations du grand Corneille, où nous voyons le sentiment des devoirs austères aux prises avec les intérêts plus tendres d'un cœur féminin, Charlotte Corday apparaît dans les quelques fragments que nous avons de sa correspondance, avec les délicatesses de son sexe jointes à de mâles convictions. L'héroïne domine la femme, assez sans doute pour ne pas laisser place en son cœur à l'amour, sentiment trop exclusif et trop jaloux, que les femmes n'éprouvent pas à demi; mais elle ne l'étouffe pas. Par moments même, celle-ci se montre tout entière. Sans parler des lettres écrites à son père lors de son départ de Caen et à la veille de sa mort, ni de ce récit de son voyage à Paris, qui est fait sous forme de lettre à Barba-

[1] N'y a-t-il pas aussi dans tout cela une preuve de ce que nous disions plus haut, que les nécessités de leur existence avaient relâché entre les Corday le lien des affections de famille?

roux, et pour s'en tenir à cette partie de sa correspondance qui est antérieure et étrangère au meurtre de Marat, nous ne connaissons de Charlotte Corday que trois lettres qui soient à mentionner et qui puissent nous la faire connaître. Je ne m'arrête pas à quelques billets recueillis avec un soin pieux par son nouveau biographe, et qui n'offrent d'intérêt qu'autant qu'on admet que tout ce qui touche à un nom demeuré célèbre a droit par là même à obtenir notre attention : l'un, adressé à un banquier et ne contenant que quelques détails d'affaires ; l'autre, exprimant un assez froid remercîment de quelques vers envoyés à la jeune fille. Je mets de côté aussi une lettre qui ne renferme que le récit de la vie de Sainte-Agnès, fait à une cousine dont la fille avait la sainte pour patronne. Des trois lettres qui nous restent alors, deux ont été empruntées par M. Chéron de Villiers à M. Casimir Périer, qui les a, le premier, fait connaître, les tenant de Mme de Maromme, à qui elles étaient adressées. C'est là surtout que la femme se reconnaît, à son esprit d'abord, et surtout à son genre d'esprit, puis à une certaine grâce mignarde dans l'expression des sentiments, qui sent un peu l'apprêt, et qui étonne chez cette personne, dont la franchise est attestée par tous.

Assurément, en lisant cette correspondance, on devra reconnaître que, parmi les auteurs qu'a dû lire Charlotte Corday, et dont la lecture a laissé des traces visibles dans sa manière d'écrire, on peut, sans hésiter, mentionner Mme de Sévigné. Je ne veux pas tomber dans cette exagération de dire qu'elle en soit l'émule ; mais pour l'élève, et l'élève non indigne, il faut en convenir. La forme de l'époque de Mme de Sévigné est même, dans le style de ces lettres, si bien conservée, qu'on pourrait parfois en antidater impunément une bonne partie d'un siècle. Cette expression, « mon cœur, » adressée à son amie, cette façon de terminer sa lettre : « Je ne vous dis rien de ma tendresse ; je veux que vous en soyez persuadée sans que je radote toujours la même chose, » tout cela pourrait aisément faire croire que l'écrit est destiné à Mme de Grignan. Le tour même de l'esprit et la forme des plaisanteries sentent l'école de l'illustre marquise. On en peut juger par ce trait : « Vous étiez malade, et je ne pouvais le savoir. Promettez-moi, ma très chère, que si cette *fantaisie* vous reprend, vous me le manderez d'avance ; car je ne trouve rien de si cruel que d'ignorer le sort de ses amis ; » ou celui-ci : « Les malédictions que vous avez proférées contre notre ville font leur effet. S'il n'y a pas d'herbe dans les rues, c'est que la saison n'en est pas venue ; » mais surtout par ce dernier, cherché et obscur comme le sont parfois ceux de Mme de Sévigné : « M. de Cussi a la garde des drapeaux. Il épouse *un peu* Mlle Fleuriot. »

A côté de ce ton badin, les idées sérieuses se font jour : la répu-

blicaine se fait connaître, poursuivant de railleries la confiance des émigrés, qui « pourront rencontrer à leur chemin des moulins à vent. » Un certain conflit d'idées s'élève aussi en elle, entre son amour pour la liberté et l'indignation que lui causent parfois les perturbateurs qui agitent le peuple en son nom. Dans l'une de ces lettres, elle mentionne des troubles survenus à Verson, près de Caen, troubles excités contre un curé non assermenté, qui fut contraint de s'enfuir. Le ton dont elle en parle semble prouver qu'en devenant républicaine, elle n'avait pas cessé d'être catholique. Elle poursuit alors de railleries assez vives les prétendus patriotes normands, et l'amertume que ces scènes excitent en elle n'empêche pas sa plume de faire la part de l'esprit. Un récit enjoué, quoique indigné, se mêle ainsi curieusement à de sombres préoccupations, qui se résument dans ces mots que nous avons vus plus haut, et qu'elle s'adresse comme consolation : « On ne meurt qu'une fois, et personne ne perdra en me perdant. »

Après avoir cité ces deux lettres, M. Chéron de Villiers en livre une nouvelle à la publicité : c'est une lettre reçue par sa grand'mère, qui fut, l'on s'en souvient, l'une des amies de couvent de Mlle de Corday. La date est celle du 28 janvier 1793 : huit jours auparavant, Louis XVI était monté sur l'échafaud, et c'est sous l'impression de la nouvelle de sa mort que cette page est écrite. Charlotte Corday, qui, dit-on, refusa un jour chez Mme de Bretteville de boire à la santé « du bon roi, » par la raison, disait-elle, « qu'un roi faible ne peut être bon, ni empêcher les malheurs des peuples, » n'en reste pas moins abattue de ce coup inattendu. Elle avait pensé qu'une révolution pouvait se faire sans violences et sans proscriptions, et elle se révolte contre les hommes qui lui enlèvent cette illusion. Mais un trait qui peint bien la force de ce caractère, c'est qu'au milieu de son indignation, la fermeté de ses convictions ne semble pas ébranlée. Elle a cette rare puissance d'esprit de ne pas retourner contre les principes les fautes de ceux qui les représentent, qualité que bien peu possèdent parmi les plus convaincus. On sera curieux de connaître cette lettre. La voici presque en entier :

Vous savez l'affreuse nouvelle, ma bonne Rose ; votre cœur comme mon cœur en a tressailli d'indignation : voilà donc notre pauvre France livrée aux misérables qui nous ont déjà fait tant de mal. Dieu sait où cela s'arrêtera. Moi qui connais vos bons sentiments, je puis vous en dire ce que je pense.

Je frémis d'horreur et d'indignation. Tout ce qu'on peut rêver d'affreux se trouve dans l'avenir que nous préparent de tels événements. Il est bien manifeste que rien de plus malheureux ne pouvait nous arriver. J'en suis presque réduite à envier le sort de ceux de nos parents qui ont quitté le

sol de la patrie, tant je désespère de voir revenir cette tranquillité que j'avais espérée il n'y a pas encore longtemps. Tous ces hommes qui devaient nous donner la liberté l'ont assassinée ; ce ne sont que des bourreaux. Pleurons sur le sort de notre pauvre France.

Je vous sais bien malheureuse, et je ne voudrais pas faire couler encore vos larmes par le récit de nos douleurs. Tous mes amis sont persécutés ; ma tante est l'objet de toutes sortes de tracasseries depuis qu'on a su qu'elle avait donné asile à Delphin quand il a passé en Angleterre. J'en ferais autant que lui si je le pouvais; mais Dieu nous retient ici pour d'autres destinées..... Nous sommes ici en proie aux brigands; nous en voyons de toutes les couleurs; ils ne laissent personne tranquille; ça en serait à prendre cette république en horreur, si on ne savait que *les forfaits des humains n'atteignent pas les cieux*.

Bref, après le coup horrible qui vient d'épouvanter l'univers, plaignez-moi, ma bonne Rose, comme je vous plains vous-même, parce qu'il n'y a pas un cœur sensible et généreux qui ne doive répandre des larmes de sang.

Je vous dis bien des choses de la part de tout le monde ; on vous aime toujours bien.

MARIE DE CORDAY.

Un mot frappera dans cette lettre ceux qui ont foi aux pressentiments et ceux qui voudraient voir dans le meurtre de Marat un projet longuement médité et préparé de loin : « Dieu nous retient ici pour d'autres destinées. » Ce qui paraît certain, c'est que Charlotte Corday ne pouvait avoir, au 28 janvier, des projets du genre de celui qu'elle mit à exécution le 13 juillet. Mais de ce jour du moins, sa pensée s'assombrit ; son amour pour la république se convertit en indignation contre ceux qui en compromettent la cause, et son cœur de femme tressaille, on a vu de quelle façon, devant cette condamnation qui va inaugurer une ère sanglante.

III

Il faut arriver maintenant à l'époque où la grande résolution qu'elle va accomplir vient de se former dans le cœur de Charlotte Corday. L'œuvre révolutionnaire marchait à grands pas. Les hommes de septembre, forts de leur audace, triomphaient à la Convention et venaient de proscrire les Girondins. Le 31 mai avait eu lieu. Une partie de la province semblait prête à se soulever, non contre le gouvernement régulier, mais contre l'anarchie despotique d'un part qui opprimait la Convention elle-même. Dans ce moment, dix-huit

Girondins, qui avaient pu échapper à leurs ennemis, vinrent se réfugier à Caen. Charlotte Corday vit la guerre civile près d'éclater. Elle se dit que la main d'une femme pourrait, en effrayant la Montagne par un coup hardi, et en frappant un misérable[1], faire ce que la guerre ne ferait qu'au prix de tant de sang français, et elle marcha à son œuvre comme on marche au martyre.

Elle vit les Girondins; elle les admira sans doute, bien qu'eux aussi, ils eussent voté cette mort du roi, qui l'avait tant indignée; mais ni eux, ni nul autre, personne n'eut connaissance de ses projets, et ce n'est pas là la moindre preuve de sa fermeté que d'avoir pu les accomplir sans en avoir rien laissé soupçonner à l'avance et sans s'être trahie un seul instant. Barbaroux, qui la vit plusieurs fois, en présence d'un vieux domestique de M[me] de Bretteville, comme l'attestent, dans leurs écrits, les Girondins Louvet et Meillan, ainsi que M. Vaultier, dans ses *Souvenirs du fédéralisme*, Barbaroux eut connaissance de son voyage à Paris; car elle vint lui demander une lettre de recommandation pour appuyer des démarches qu'elle allait faire auprès du ministre de l'intérieur au nom de M[me] de Forbin, qu'on avait traitée comme émigrée et privée d'une pension; mais là se bornent leurs rapports et la connaissance qu'il eut des desseins de Charlotte Corday.

Un jour seulement, le secret de la jeune fille faillit lui échapper. Elle venait d'assister à une revue de la garde nationale de Caen passée par le général de Wimpffen, en présence des députés proscrits, qui cherchaient à organiser une armée pour marcher sur Paris et combattre la Montagne. Plusieurs volontaires étaient sortis des rangs, prêts à s'enrôler dans l'armée fédéraliste. Ce spectacle avait agi vivement sur son imagination, et elle a avoué qu'il ne fut pas étranger à sa détermination définitive[2]. Ici, je laisse la parole à M. Chéron de Villiers : « En rentrant chez sa tante, M[lle] de Corday, toute bouleversée encore des sentiments divers qui l'avaient agitée pendant cette revue, traversa l'atelier du menuisier Lunel, situé au rez-de-chaussée du Grand-Manoir (habitation de M[me] de Bretteville). Le brave homme jouait aux cartes avec sa femme dans la pièce du fond; ses deux enfants étaient auprès de lui. Marie échangea quelques paroles avec eux; soudain, transportée d'un mouvement involontaire, elle frappa de la main la table sur laquelle ils jouaient, en s'écriant : « Non, il ne sera pas dit qu'un Marat a régné sur la

[1] Je n'ai pas cru tuer un homme, mais une bête féroce qui dévorait tous les Français. » (Réponse faite, à l'instruction, au président du Tribunal révolutionnaire.)

[2] « J'avoue que ce qui m'a décidée tout à fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez comme j'en étais charmée, et je me promettais bien de faire repentir Pétion des soupçons qu'il manifesta sur mes sentiments. » (Lettre à Barbaroux.)

« France ! » Puis elle se retira précipitamment. Lunel et sa femme restèrent muets de stupeur à ce nom. »

Ceci se passait le 7 juillet. Le 9, elle partait pour Paris. Au moment de quitter Caen, elle écrivit à son père, alors à Argentan, une lettre dont chaque mot devait prendre un double sens douloureux, lorsque son projet serait exécuté et révélé. Elle lui annonçait son départ pour l'Angleterre, et peut-être espérait-elle l'abuser jusqu'au bout ; car elle comptait alors mourir inconnue et être massacrée par le peuple dans le mouvement d'effervescence et d'indignation que devait causer le meurtre de Marat[1] : on voit avec quel sang-froid tout était calculé dans sa pensée. Rien n'est plus touchant que cet adieu si simple, où la tristesse est contenue, et cherche, mais en vain, à cacher toute l'étendue de la séparation qui se prépare. Il frappe d'autant plus que ce moment est à peu près le seul où l'on voie ce mâle et ferme cœur s'attendrir sur son sort :

Je vous dois obéissance, mon cher papa, dit-elle, cependant je pars sans votre permission, je pars sans vous voir, parce que j'en aurais trop de douleur. Je vais en Angleterre parce que je ne crois pas qu'on puisse vivre en France heureux et tranquille de bien longtemps. En partant, je mets cette lettre à la poste pour vous et quand vous la recevrez je ne serai plus en ce pays. Le ciel nous refuse le bonheur de vivre ensemble comme il nous en a refusé d'autres. Il sera peut-être plus clément pour notre patrie.

Adieu, mon cher papa, embrassez ma sœur pour moi et ne m'oubliez pas.

CORDAY.

Ce tribut payé à un sentiment si naturel, on la voit marcher droit dans sa voie sans retourner la tête et sans se troubler. Ce qui étonne surtout dans le meurtre qu'elle va commettre, c'est cette assurance calme, cette conviction sereine avec lesquelles elle regarde en face son action, et l'apparente froideur, tout au moins le sang-froid qu'elle met à l'exécuter. Elle frappe Marat comme l'archange de Raphaël frappe le mauvais ange, sans presque laisser voir sur son front l'altération de l'indignation ni de la colère. On lui voit, jusqu'au moment où son couteau pénètre au cœur de sa victime, cette tranquillité et, si l'on peut dire, cette douceur qui s'allient souvent à la plus énergique volonté. Partie de Caen le 9 juillet, elle ne débarque à Paris que le 11. La journée du 12 est employée aux démarches en faveur de Mme de Forbin. Le 13, ayant fait les affaires de son amie, elle fait les siennes, ou plutôt, à ce qu'elle pense, celles de son pays et de la justice. Un couteau est acheté par elle au Palais-

[1] Lettre à Barbaroux.

Royal, et elle se fait conduire chez Marat, dans cette maison de la rue des Cordeliers, qui est à présent le numéro 20 de la rue de l'Ecole-de-Médecine. Elle avait voulu d'abord, pour que l'exemple fût plus éclatant, le poignarder à la Convention, et, comme elle l'a dit elle-même, « sur la cime de la Montagne; » mais Marat était alors malade et ne sortait plus. Sa porte est refusée à la jeune fille sous ce prétexte. Elle lui écrit alors qu'elle arrive de Caen, qu'elle a d'importantes nouvelles à lui apprendre et qu'elle le mettra à même de rendre un grand service à la France. De retour vers les huit heures du soir, elle est de nouveau repoussée; elle insiste; Marat consent à la recevoir. On connaît les détails de cette scène. Marat est dans son bain; Charlotte Corday lui dicte la liste des Girondins qu'elle a vus à Caen. Quand Marat a fini d'écrire : « C'est bien, dit-il, dans peu de jours je les ferai guillotiner tous à Paris. » « Ces derniers mots décidèrent de son sort, » a dit Charlotte Corday. C'est en effet sur ces mots qu'elle le frappe, et si sûrement qu'il n'a que le temps d'appeler sa maîtresse, en disant : « A moi, chère amie, à moi; » puis il retombe sans mouvement.

Plusieurs peintres, s'inspirant de la figure extraordinaire de cette jeune fille, nous l'ont montrée au moment où elle vient de tuer « l'Ami du peuple. » Dans une de nos dernières expositions, M. Baudry l'a représentée se rejetant, droite et raide, contre la muraille de la chambre, comme saisie de terreur à la vue du sang quelle vient de verser : le regard est égaré et semble dire qu'à peine elle a conscience de ce qui s'est passé. Il y a quelque chose de vrai dans cette traduction de la scène qui suivit le meurtre de Marat : Charlotte Corday paraît avoir eu un instant d'étonnement de l'acte qu'elle venait de commettre; elle n'était pas habituée à voir couler le sang, et l'on sait que, lorsqu'on la confronta avec le cadavre, devant la plaie béante, elle s'émut profondément et détourna la tête; mais ce ne sont là que des lueurs d'un moment, qu'on a à peine le temps de saisir dans la fermeté de cette étrange nature. Voilà pourquoi ce n'est peut-être pas lui donner le caractère historique qui lui convient que la prendre dans un de ces moments C'est pourquoi aussi je préfère, à cette Charlotte Corday celle de M. Henri Scheffer. Ici, l'éveil a été donné dans la maison, dans la rue : la foule accourt et se répand dans les appartements; l'on s'empare de la jeune fille, et le peintre nous la montre calme au milieu de la foule agitée. La pâleur de son visage fait la part de l'émotion et celle qui convient à la femme dans l'héroïne; mais la fermeté du regard indique encore l'énergie de sa volonté.

Le commissaire de police de la section du Théâtre-Français, Guellard-Dumesnil, s'était rendu sur les lieux. Un interrogatoire com-

mença. Le calme et l'assurance de Charlotte Corday dans cette circonstance sont attestés par des témoins oculaires et par la teneur même du procès-verbal. La franchise et la simplicité des réponses, dont l'interrogateur semble étonné, montrent tout entière la volonté de celle qui fait, sans ostentation comme sans faiblesse, le sacrifice de sa vie à son pays. « A elle observé qu'il y a tout lieu de croire qu'elle n'a quitté la ville de Caen que pour venir commettre cet assassinat dans la personne dudit citoyen Marat. — A répondu qu'il est vrai qu'elle avait ce dessein, et qu'elle n'aurait pas quitté Caen si elle n'eût eu envie de l'effectuer. » La tâche de la justice était singulièrement facilitée, non-seulement par cette franchise, mais aussi par une présence d'esprit qui, remarquable en tout autre moment, devient surprenante dans sa situation. Ecoutons ici un témoin oculaire[1] : « Elle nous donna un des exemples les plus frappants d'une mémoire extraordinaire et de présence d'esprit. Après qu'on lui eut lu tout le contenu de son interrogatoire, on lui proposa de le relire article par article : elle répondit que cela était inutile; et de suite elle observa qu'au cinquième interrogat, que je cite pour exemple, on lui avait fait telle question, qu'elle y avait répondu de telle manière, mais qu'on avait changé une ou plusieurs expressions dont elle s'était servie, et qu' lle demandait qu'on les rétablît, parce que le sens de sa réponse y était attaché. Elle observa qu'au douzième interrogat on avait aussi altéré le sens de sa réponse en substituant un mot à celui dont elle s'était servie. Enfin, elle fit six ou sept observations de ce genre, en parcourant de mémoire tout son interrogatoire, sans la moindre déviation, tant les demandes que les réponses..... Certes, un tel effet de mémoire est peu commun, et surtout dans une circonstance comme celle où se trouvait Mlle Corday, et qui devait la préoccuper violemment. Sa présence d'esprit ne fut pas moins imperturbable et admirable. »

M. Chéron de Villiers rapporte, d'après le même narrateur, un incident dont il faut parler, parce qu'il complète cette figure curieuse, en nous montrant que, malgré cette fermeté, la nature de la jeune fille ne perdait pas ses droits en elle. Plusieurs membres du comité de sûreté générale étaient arrivés sur les lieux pendant l'interrogatoire, Chabot entre autres, capucin défroqué, qui la poursuivait d'une singulière attention. Un moment vint où « elle se rejeta brusquement en arrière et lui lança un coup d'œil indigné en le voyant porter la main au fichu qui recouvrait son sein, pour en arracher un papier qu'il y avait aperçu. Dans ce mouvement, son corsage s'entr'ouvrit, et, la figure empourprée par la honte et par la pudeur,

[1] Harmand de la Meuse, *Anecdotes de la Révolution*.

elle supplia qu'on lui déliât les mains pour rajuster son vêtement. Celui des assistants le plus rapproché d'elle, Harmand de la Meuse, détacha les cordons qui meurtrissaient ses mains, et elle put se retourner vers le mur pour réparer le désordre de sa toilette. » C'est à ce même Chabot, qui, à certain instant, tendait la main vers sa montre, qu'elle répondit par cette raillerie, qui témoigne encore de son sang-froid : « Oubliez-vous que les capucins font vœu de pauvreté? » C'est ainsi que, sans affectation de stoïcisme et sans oubli de la réserve de son sexe, nous la voyons montrer, après le meurtre qui s'est accompli, le calme étrange d'une personne qui s'applaudit d'avoir bien agi, et que n'effrayent ni la responsabilité de l'acte qu'elle vient de commettre, ni la perspective de la mort qu'elle va subir.

Cette placidité d'esprit ne se dément plus jusqu'à son dernier moment. La lettre qu'elle écrivit à Barbaroux, à qui elle avait promis de rendre compte du résultat de son voyage relativement à l'affaire de Mme de Forbin, cette lettre, commencée dans la prison de l'Abbaye et achevée à la Conciergerie, en est une preuve bien remarquable. Elle est du 14 juillet dans sa première partie, et porte ces mots en tête : « Aux prisons de l'Abbaye, dans la ci-devant chambre de Brissot, le second jour de la préparation à la paix. » Dans cet écrit, bien supérieur à tout ce que nous avons vu de Charlotte Corday, où l'on sent que la puissance de la plume a grandi avec celle des résolutions, il y a de tout, jusqu'à de l'esprit et de la grâce. On s'étonne d'y voir figurer, au début, un récit amusant et fin du voyage de Caen à Paris, où la jeune fille eut pour compagnon de route un voyageur qui la prit pour la fille d'un de ses anciens amis, s'éprit d'elle, et déclara qu'il voulait demander sa main à son père, mais dont elle se moqua cruellement : « Je le laissai, dit-elle, de bien mauvaise humeur. » Puis viennent les détails relatifs à la mort de Marat, donnés avec une telle précision qu'on croirait entendre un observateur étranger au meurtre. « Je m'attendais bien à mourir dans l'instant : des hommes courageux et vraiment au-dessus de tout éloge m'ont préservée de la fureur bien excusable des malheureux que j'avais faits. Comme j'étais vraiment de sang-froid, je souffris des cris de quelques femmes; mais qui sauve la patrie ne s'aperçoit point de ce qu'il en coûte. Puisse la paix s'établir aussitôt que je le désire; voilà un grand préliminaire : sans cela, nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis délicieusement de la paix depuis deux jours : le bonheur de mon pays fait le mien. Il n'est point de dévouement dont on ne retire plus de jouissance qu'il n'en coûte à s'y décider. » Ce n'est donc pas assez de dire que le calme de son âme ne se dément pas après le meurtre accompli : cette femme, qui

vient de transgresser la grande loi divine : tu ne tueras point, « jouit délicieusement de la paix ; » elle s'exalte dans l'œuvre qu'elle vient de mener à exécution ; elle s'écrie avec orgueil : « Il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays : presque tout est égoïsme. »

La seconde moitié de la lettre, écrite le 16, la veille du jugement et de l'exécution, se signale par un égal sang-froid et une même fermeté : « C'est demain à huit heures qu'on me juge ; probablement à midi j'aurai vécu, pour parler le langage romain. On doit croire à la valeur des habitants du Calvados, puisque les femmes mêmes de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comme se passeront les derniers moments, et c'est la fin qui couronne l'œuvre. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort ; car jusqu'à cet instant, je n'ai pas la moindre crainte de la mort. Je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle devait être. » Dans cette attente de la mort, son esprit, maître de lui, ne néglige rien de ce qui touche même les autres : « J'espère, dit-elle au Girondin, que vous n'oublierez pas l'affaire de Mme Forbin. Voici son adresse, s'il est besoin de lui écrire : Alexandrine Forbin, à Mendresie, par Zurich, en Suisse. Je vous prie de lui dire que je l'aime de tout mon cœur. Je vais écrire un mot à papa. Je ne dis rien à mes autres amis ; je ne leur demande qu'un prompt oubli ; leur affliction déshonorerait ma mémoire. »

Voici la lettre de Charlotte Corday à son père, qui semble écrite d'une main plus ferme et plus assurée que celle qu'elle lui adressait au départ de Caen :

Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission. J'ai vengé bien d'innocentes victimes ; j'ai prévenu bien d'autres désastres. Le peuple, un jour désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder l'incognito ; mais j'en ai reconnu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez point tourmentés ; en tout cas, je crois que vous auriez des défenseurs à Caen. J'ai pris pour défenseur Gustave Doulcet ; un tel attentat ne permet nulle défense, c'est pour la forme. Adieu, mon cher papa, je vous prie de m'oublier, ou plutôt de vous réjouir de mon sort : la cause en est belle. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

C'est demain à huit heures que l'on me juge.

Ce 16 juillet. CORDAY.

Pour compléter enfin ce testament familier et politique de la jeune

fille, il ne faut pas oublier cette *Adresse aux Français*, cet écrit si remarquable qu'elle portait sur elle au moment du meurtre, espérant qu'il y serait trouvé, lorsque, suivant ce qu'elle avait présumé, elle serait massacrée par le peuple. Nulle part, mieux qu'ici et dans certains passages de la lettre à Barbaroux, on ne trouve la preuve que les grands sentiments qui font les héros font aussi les écrivains. Quel écrivain, en effet, quel orateur désavouerait des lignes telles que celles-ci :

O ma patrie ! tes infortunes déchirent mon cœur ; je ne puis t'offrir que ma vie, et je rends grâce au ciel de la liberté que j'ai d'en disposer ; personne ne perdra par ma mort ; je n'imiterai point Pâris en me tuant ; je veux que mon dernier soupir soit utile à mes concitoyens ; que ma tête, portée dans Paris, soit un signe de ralliement pour tous les amis des lois, et que la Montagne chancelante voie sa perte écrite avec mon sang ; que je sois leur dernière victime, et que l'univers vengé déclare que j'ai bien mérité de l'humanité..... Si je ne réussis pas dans mon entreprise, Francais, je vous ai montré le chemin ; vous connaissez vos ennemis, levez-vous, marchez et frappez.

N'est-ce pas là du Corneille en prose ? Cette même grandeur d'expression se retrouve dans ses réponses au président du Tribunal révolutionnaire. A l'instruction et à l'audience, elle rencontre encore des mots tout cornéliens, dont le magistrat semble écrasé. Le président veut la forcer à faire connaître ses complices ; ce souci revient durant tout le procès, dont on veut, à tout prix, faire un premier échelon pour arriver à la condamnation des Girondins [1]. Vers la fin de l'instruction, « il lui représente de nouveau qu'elle ne persuadera à qui que ce soit qu'une personne de son âge et de son sexe ait conçu un pareil attentat pour l'exécuter même dans la Convention, si elle n'y avait été excitée et sollicitée par quelques personnes qu'elle ne veut pas indiquer, et notamment par Barbaroux, Duperret et autres, connus publiquement pour les ennemis de Marat. » Elle répond « que c'est bien mal connaître le cœur humain, qu'il est plus facile d'exécuter un tel projet d'après sa propre haine que d'après celle des autres. » Lorsqu'il lui fait observer que le moyen qu'elle a employé pour s'introduire chez Marat « tient de la perfidie : — Je conviens, dit-elle, que ce moyen n'était pas digne de moi ; mais ils sont tous bons pour sauver son pays. » On voit, dans tout le cours de l'interrogatoire du président, soit à l'instruction, soit à l'audience, que le magistrat ne parvient jamais à comprendre la hauteur de cette nature. Il lui pose des questions qu'il croit perfides,

[1] « On n'est guère content de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes de ce grand homme. » (Lettre à Barbaroux.)

auxquelles elle répond la seule chose qu'il n'attende pas, la vérité. Il lui demande, par exemple, quel est le sujet de son voyage à Paris : « Je n'avais d'autre intention, dit-elle, et je n'y suis venue que pour tuer Marat; » quel motif l'a déterminée à acheter un couteau : « C'était pour tuer Marat; » lorsqu'elle allait chez le ministre de l'intérieur (pour Mme de Forbin), n'était-ce pas pour l'assassiner : « Non ; elle ne le regardait pas comme assez dangereux pour cela. » Revenant toujours à sa pensée de découvrir des complices, il lui fait remarquer « qu'une citoyenne bien née n'a pas l'habitude de voyager seule, surtout à l'âge où elle est ; que, fille d'un ci-devant, et en ayant tous les principes, elle devait tenir à cette étiquette ; » mais elle réplique assez dédaigneusement « qu'avec un projet comme le sien, on ne tient pas aux étiquettes. » Vingt fois, dans le cours des débats, elle répète le motif de son action : elle a voulu rendre la paix à son pays. « J'ai tué un homme, dit-elle, pour en sauver cent mille. J'étais républicaine bien avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'entendez-vous par énergie? — La résolution que prennent ceux qui mettent l'intérêt particulier de côté, et savent se sacrifier pour leur patrie. »

Un instant seulement, elle se trouble à l'audience : c'est lorsque Simone Evrard, la maîtresse de Marat, vient déposer et ne parle qu'au milieu des sanglots. Alors, on voit Charlotte Corday s'émouvoir. Elle n'avait pas prévu que Marat pût être aimé de quelqu'un, et que le coup qu'elle lui portait pût atteindre d'autres cœurs que le sien. La douleur qu'elle a sous les yeux, si elle n'ébranle pas la conviction qu'elle a d'avoir bien fait, l'agite et la remue : déjà, dans la lettre à Barbaroux, nous l'avons vue parler de la « fureur *bien excusable* des malheureux qu'elle a faits. » Mais elle n'en persiste pas moins à croire qu'elle n'a fait que tuer une bête féroce et malfaisante, et le mot qui termine les débats est caractéristique à cet égard. Fouquier-Tinville fait remarquer que le coup a été porté à dessein perpendiculairement, de façon que, l'arme ne devant rencontrer aucune côte, la mort fût foudroyante. La remarque de l'accusateur public est d'assez mauvaise foi ; car la situation respective de Marat, dans le bain, et de la jeune fille, qui le domine, explique naturellement la façon dont le coup a dû être porté. Cependant, après avoir insisté sur la dextérité de l'accusée, il ajoute : « Il faut que vous vous soyez bien exercée à ce crime ! » — « Oh ! le monstre ! s'écrie ici Charlotte Corday. Il me prend pour un assassin ! »

IV

C'est le 17 juillet que la condamnation eut lieu; c'est le 17 juillet

que Charlotte Corday montait sur l'échafaud. La fin devait couronner l'œuvre, pour employer son propre style : on sait avec quelle stoïque grandeur elle sut mourir. Fut-ce en chrétienne ou en philosophe? M. Chéron de Villiers tient pour la première opinion. C'est à ce fait qu'il attribue la réponse faite par elle à l'abbé Lothringer, prêtre assermenté, qui vint la trouver dans sa prison : « Remerciez ceux qui ont eu l'attention de vous envoyer. Je leur en sais gré, mais je n'ai pas besoin de votre ministère. » On lui objecte cette autre réponse faite au président du Tribunal révolutionnaire, qu'elle n'avait pas de confesseur, ni assermenté ni insermenté; mais à cela il oppose cette maxime de Raynal, citée par elle-même, « qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans. » L'argument n'est pas sans réplique : il prouverait que, malgré sa réponse, Charlotte Corday pouvait être restée catholique, mais non, comme le croit l'écrivain, qu'elle l'était restée en effet. La réserve qu'il lui prête d'ailleurs se concilie mal avec sa franchise sur tous les autres points, par exemple, lorsqu'elle désigne les députés girondins prêts à marcher sur Paris [1]. Ce qui paraît le plus vrai, c'est que les pratiques du catholicisme purent être négligées par elle, à une époque où il était si difficile de pratiquer la religion pour ceux qui repoussaient le ministère des prêtres assermentés ; et le mépris qu'à plusieurs reprises Charlotte Corday témoigna pour Fauchet, l'évêque constitutionnel du Calvados, semble dire qu'elle était de ceux-là. Toutefois, je serais porté à croire, avec M. Chéron de Villiers, que l'idée religieuse, et même chrétienne, n'était pas éteinte dans son cœur. Celle que Mme de Maromme nous montre refusant certaines lectures, « pour ne pas altérer la pureté de sa foi, » celle qu'indignait l'émeute anticatholique de Verson en 1792, pouvait-elle, un an plus tard, avoir tellement modifié ses croyances, et s'être à ce point affermie dans ses idées nouvelles, que, chrétienne de l'an passé, elle pût mourir sans trouble et sans inquiétude en dehors de la foi religieuse où elle avait vécu? J'aurais peine à l'admettre, et je pense qu'elle envisagea son martyre comme celui même des premiers chrétiens. De ce côté, il y a donc une vraisemblance morale ; mais il faut avouer cependant que les éléments de cette question présentent assez de contradictions pour qu'on hésite à se prononcer formellement.

Charlotte Corday n'avait pas vingt-cinq ans lorsqu'elle mourut. On dit que la jeune fille chaste et pudique se montra au dernier moment dans l'héroïne, et que, lorsque le bourreau lui arracha le fichu qui couvrait son cou et ses épaules, la rougeur monta à ce front qui

[1] « Elle nous tue! s'écria Vergniaud; mais elle nous apprend à mourir. »

allait tomber par dévouement à la patrie. A ce moment suprême, elle pouvait dire avec vérité ces paroles qu'elle écrivait dans sa prison : « Je n'ai jamais haï qu'un seul être, et j'ai fait voir avec quelle violence ; mais il en est mille que j'aime encore plus que je ne le haïssais [1]. » Une indignation noble et désintéressée, un amour ardent de ses semblables en ont seuls fait un assassin : acte si étrange chez une jeune fille, que, si les preuves écrites de cette partie de notre histoire venaient à disparaître, les siècles futurs révoqueraient en doute son existence, avec plus d'apparente raison que celle du libérateur légendaire de la Suisse.

« J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. » Dans ce mot est l'erreur de cette grande âme. Il est curieux même que celle qui a voulu punir et effrayer les hommes de la Terreur se soit appuyée, pour le faire, sur leurs théories et leurs maximes. Marat disait aussi : « Si j'ai conseillé d'abattre cinq cents têtes criminelles, c'était pour en épargner cinq cent mille innocentes [2]. » Non, la fin ne justifie pas les moyens. Ainsi, lorsque Charlotte Corday répondait au tribunal : « Tous les moyens sont bons pour sauver la patrie, » elle ne voyait donc pas qu'elle innocentait par là même les crimes dont elle avait voulu punir Marat ? Certes, si le despotisme et la terreur pouvaient être légitimes, si la maxime que le salut du peuple est la loi suprême pouvait jamais être vraie, qui, pour se justifier, pourrait mieux invoquer un tel principe, que ces hommes qui défendaient la patrie attaquée de toutes parts, et sauvaient, avec la Révolution, l'héritage des sociétés modernes. Ces hommes se trompaient, et celle qui voulut les punir se trompa avec eux et comme eux. Elle se trompa, mais avec une si ferme conviction d'avoir bien agi, un dévouement si ardent et si entier, une conscience si calme et si assurée, que, si nous condamnons l'acte, Dieu seul peut dire s'il faut condamner celle qui l'a commis. Devant de tels faits, on s'arrête étonné, et le jugement se suspend. « Tel est, a dit fort justement M. Louis Blanc, le pouvoir du dévouement jusque dans son délire, que ces meurtriers déconcertent presque également l'approbation et le blâme. Quand on rencontre leurs noms dans l'histoire, on est mécontent de sa raison si on les absout, et de son cœur si on les condamne. »

JULES GUILLEMOT.

[1] Lettre à Barbaroux. — Schiller songeait-il à cette belle parole, lorsqu'il faisait dire à Guillaume Tell, prêt à frapper Gessler : « Cet homme m'a fait connaître la haine. »

[2] *Journal de la République française* (ancien *Ami du Peuple*.)

L'ÉTAT ACTUEL

DU

CONFLIT DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Lorsque M. Abraham Lincoln a été réélu, pour quatre ans, président des Etats-Unis, par une majorité considérable, réélection dont il était puéril de contester la parfaite légitimité, son langage très net et très résolu ne semblait laisser aucune illusion sur un retour à des idées pacifiques. Si la rencontre du 30 janvier, dans la rade de Hampton, entre les commissaires confédérés, le président Lincoln et M. Seward, et sur laquelle nous nous expliquerons plus loin, a paru être un démenti aux engagements de l'hôte de la « Maison Blanche, » la rupture immédiate des négociations était dans la logique des idées qui prédominent à Washington. L'ultimatum posé par le président des Etats-Unis et par son principal ministre aux commissaires confédérés résume ces exigences : soumission pure et simple du Sud, ou guerre à outrance. Attendre autre chose de M. Lincoln eût été attendre l'impossible ; cela ne veut pas dire qu'un autre que l'élu du 8 novembre 1864 n'eût pas tiré immédiatement un très habile parti de la conférence de Hampton-Road.

Le « vieux fendeur de buches » ainsi qu'on se complaît à surnommer là-bas M. Lincoln, comme pour lui rappeler, sans arrière-pensée de reproche, son obscure origine, s'est acharné à une entreprise terrible. Le peuple des Etats, qui l'y a encouragé et aidé, savait vraisemblablement ce qu'il faisait en lui continuant ses pouvoirs et en lui décernant une quasi-dictature que Jackson, l'audacieux Jackson lui-même, n'eût pas osé rêver. M. Lincoln pouvait-il

décemment renoncer, de son propre mouvement, à cette folie sanglante où son honneur personnel est si fortement engagé? En briguant de nouveau les suffrages de ses concitoyens, n'était-ce pas sous la condition qu'il poursuivrait son œuvre? et en lui accordant leurs suffrages, les concitoyens de M. Lincoln ne semblent-ils pas avoir compris que le pouvoir est un pilori auquel il a le droit de demeurer attaché pour sa plus grande gloire ou pour son châtiment?

Cependant, il est permis de se demander si les termes de l'engagement pris entre les électeurs et l'élu étaient tellement rigoureux que l'esprit n'en pût modifier la lettre, et que la guerre quand même ou la soumission sans aucune tentative de rapprochement dût être la conséquence du nouveau mandat de M. Lincoln? L'insuccès de la conférence de Hampton-Road paraît, en prenant les faits dans leur brutale simplicité, confirmer cette opinion, du moins d'après l'interprétation de M. Lincoln. Les nuages de la tempête ont bien vite voilé ce pan de ciel bleu qui a brillé un moment à l'horizon des affaires américaines, et tout est rentré dans l'état où l'élection de novembre 1860 et la réélection de novembre 1864 avaient mis les choses. Sherman, un instant arrêté, si toutefois même il s'était arrêté, a repris sa course audacieuse, qui a fait successivement tomber Charleston et Wilmington, et l'a conduit d'une seule étape jusque sous les murs de Raleigh.

Nous voilà donc en présence d'une guerre d'extermination qu'un grain de diplomatie et de bon sens politique, substitué à beaucoup d'entêtement dans le cerveau d'un homme, eût arrêtée inopinément, à la plus grande gloire et pour le plus grand bonheur des deux partis. Nous reculons de quatre années, et, sans qu'il soit possible malheureusement de tirer le rideau sur le sanglant tableau qui nous obsède, nous nous retrouvons en face des mêmes causes qui ont provoqué l'explosion de cette lutte sanglante. Les mêmes hommes sont à la tête des affaires; le même esprit règne à Washington comme à Richmond; les armées de qui dépend le sort de la suprême bataille sont campées sur le même point du territoire où les ont conduites les premières marches stratégiques. En un mot, tout est encore en question, ou à peu près, comme au premier jour, car le problème restera insoluble tant que le Sud aura un souffle; et après tant de sacrifices d'hommes et tant de sacrifices d'argent, en voyant anéantis ou du moins fortement endommagés le commerce, la marine marchande, l'industrie, l'agriculture du pays le plus audacieusement prospère du monde, on se demande, au nom de la raison, de l'humanité, de la justice, où la victoire électorale de M. Lincoln et la politique impérieuse qui en est la suite doivent

conduire l'Amérique, ce que l'Europe et ce que la France particulièrement ont gagné à cette lutte gigantesque, et ce qu'elles auront à gagner à la continuation de la guerre à outrance qui se poursuit?

Avant d'examiner les conséquences de la guerre et les résultats qu'aurait eus la paix, en laquelle nous avons espéré un moment, essayons de rechercher si le but de la guerre est bien justifié ; si la cause en est bien équitable?

I

Les défenseurs du Nord en France ont, pour la plupart, ignoré le point de départ de la séparation ; ils ont ignoré, il faut le croire, le droit constitutionnel dont jouissent tous les Etats indistinctement, de demander leur retraite de l'association politique qui constitue, ou constituait l'Union; ils ont ignoré les conditions d'existence de cette Union, et jusqu'aux mœurs sociales de l'Amérique septentrionale. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient égarés dès l'abord dans l'examen de cette sanglante dispute; ils ont mis ensuite une telle obstination, et même une telle bonne foi à persister dans leur erreur, que l'éclaircissement de la question est devenu impossible; si bien que la discussion n'a plus offert bientôt que des arguties de polémique. C'est là malheureusement qu'on en est aujourd'hui; et il semble si difficile de se faire entendre dans ce débat envenimé, que l'on hésite, comme devant une entreprise ingrate, à mettre son expérience, pour si peu qu'on en ait en cette matière, et le calme de son impartialité au service de la vérité. Nous nous y résignons cependant, en renouvelant l'effort généreux tenté en ce sens par un de nos collaborateurs, M. Marie Martin, dans un travail que les lecteurs de la *Revue Contemporaine* ne peuvent pas avoir oublié [1].

A tout prendre, l'occasion n'est pas aussi mauvaise qu'elle le paraît pour faire un nouvel appel en faveur de nos idées; les circonstances où d'autres s'attachent à voir absolument l'aggravation d'un état de choses qui dure depuis quatre ans, peuvent faciliter au contraire le retour à un examen plus attentif des causes et du but de la guerre américaine.

Le premier point à définir, celui sur lequel on a trop négligé d'insister, selon nous, c'est le droit constitutionnel et incontestable des Etats qui ont proclamé la sécession, de se retirer librement de

[1] *La Révolution américaine, ses causes et ses conséquences*, livraisons du 15 et du 31 décembre 1862.

l'Union. Les griefs mis en avant après coup par ces Etats eux-mêmes, aussi bien que la prétendue préoccupation du Nord à poursuivre la solution du périlleux problème de l'esclavage, ne tenaient que le second rang dans la question. Avant donc d'attribuer des motifs imaginaires à la prise d'armes du Sud, il convenait, tout d'abord, de rechercher si les Etats qui se décidaient à rompre le pacte politique de l'Union y étaient fondés en droit; il fallait établir ou nier la validité ou la non-validité de ce droit. La question américaine eût alors été parfaitement posée et tout de suite comprise. Les adversaires du Sud, recrutés tout particulièrement en France, dans les rangs de la presse démocratique, eussent, au contraire et sans aucun doute, pris fait et cause pour le Sud, malgré l'esclavage même, parce que la prétendue rébellion du Sud consacrait ceux des principes que les démocrates défendent comme une religion, et ils eussent trouvé dans cet effort de la volonté populaire se manifestant sur la plus large échelle qu'on ait encore vue, le triomphe du thème favori de leurs polémiques quotidiennes. La cause du Sud ou la cause du Nord pouvait être plus ou moins sympathique à chacun de nous; mais si la lumière s'était produite, dès le début, sur ce fait que les Etats du Sud prenaient les armes pour affirmer leur indépendance (tandis qu'aujourd'hui ils combattent pour la conquérir), les principaux gouvernements de l'Europe qui, sous la pression d'une certaine opinion publique, n'ont pas osé reconnaître les Confédérés, n'eussent pas hésité à entrer dans cette voie toute d'équité.

Il serait temps encore, si l'Europe le voulait, de travailler à un accommodement basé sur la séparation, en invoquant le droit de souveraineté des Etats. Ce droit est tellement incontestable, et si conforme à l'esprit et à la lettre de la Constitution de 1789 et de l'acte d'indépendance du 4 juillet, qui sont les assises de la République américaine, que le Nord n'a jamais tenté de démontrer son inanité. Le gouvernement fédéral s'est bien opposé par la force des armes à la manifestation de ce droit, jamais par le raisonnement, et en agitant comme un drapeau devant la presse démocratique, qui s'y est laissé prendre, cette grosse question de l'esclavage, à laquelle le Nord ne songeait nullement à toucher, ni au jour de la première élection de M. Lincoln, ni au moment même où le Sud fit sa levée d'armes. Et alors même que celui-ci succomberait dans la lutte pour son indépendance, le droit méconnu aujourd'hui n'en subsisterait pas moins, et nous ne serions nullement surpris de voir, un jour, les Etats du Nord eux-mêmes le revendiquer comme un héritage sacré. Si même il est une chose qui nous étonne, c'est que les Etats restés fidèles à l'Union n'aient pas protesté contre cette mé-

connaissance des droits individuels dont chacun d'eux s'était montré jusqu'à ce moment si jaloux, que l'on considérait précisément comme la sauvegarde de l'Union, et qui avaient été la bible du parti longtemps le plus puissant en Amérique depuis Jefferson, son fondateur, le parti démocrate.

L'erreur ou l'ignorance, entretenue par des gens intéressés, sur la véritable situation de chacun des Etats dans le grand corps dit Union américaine, a autorisé une assimilation toute de fantaisie entre les Etats incorporés dans l'Union et les départements de l'empire français. De là, un argument tout de suite trouvé pour démontrer que le gouvernement de Washington est aussi parfaitement autorisé à écraser, par les armes, la rébellion dans la Virginie et dans le Texas, que le serait le gouvernement de Paris à faire marcher des troupes contre les départements de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, s'ils tentaient de se séparer de la France. C'est là un préjugé qu'il faut bien détruire, dans l'intérêt des doctrines même les plus chères à la démocratie.

La république américaine n'a jamais été, dans la pensée de ses illustres fondateurs, un composé de provinces subordonnées à un pouvoir central. Cela n'est écrit nulle part dans les chartes politiques ni dans les codes publics de l'Amérique. Je défie qu'on l'y trouve ; tandis que l'individualité de chaque Etat existe ; l'indépendance de chacun d'eux est définie nettement, non-seulement dans la théorie, mais dans la pratique de la Constitution, au respect de laquelle le Nord affecte constamment de rappeler le Sud, lui qui n'a cessé de la violer, en se fondant, il est vrai, sur les nécessités de la guerre. Les mots avaient apparemment, aux yeux des fondateurs de la république américaine, la valeur morale qu'ils ont auprès de quiconque sait et parle la langue politique. Eh bien ! l'appellation d'*Etat*, employée pour définir un groupe de citoyens formant une société, n'implique-t-elle pas nécessairement l'indépendance, une constitution, une autonomie? Y a-t-il, dans la langue politique, un autre mot que celui-là pour définir cette force personnelle? Non. C'est là, en effet, l'expression unique. Aussi, les fondateurs de la république américaine se sont-ils bien gardés de conserver la dénomination de provinces qu'avaient les colonies anglaises avant leur émancipation, et qui était le terme dont on s'était servi dans le premier pacte fédéral. Ils ont eu soin de prendre celui d'Etats-Unis, qui ne comporte que l'idée d'association entre un certain nombre d'Etats, et exclut, par conséquent, l'idée de soumission des uns envers les autres.

N'oublions pas que chacun des Etats de l'Union américaine a un pouvoir exécutif élu par son peuple, deux Chambres également élues, et faisant des lois uniquement applicables à l'Etat, une ma-

gistrature, des tribunaux, des codes à lui, une police, une administration politique et financière à lui, enfin une constitution particulière, élaborée et votée par les deux Chambres, et sanctionnée par le peuple. Y a-t-il là quoi que ce soit qui rappelle, même de loin, la condition de minorité et de tutelle administrative sous laquelle vivent nos départements français? Et comme ce sont là les caractères auxquels se reconnaît l'existence propre d'un Etat, chacun des Etats qui sont successivement entrés dans l'Union a gardé la marque distinctive de l'autonomie. A l'aide de quels autres signes que ceux que nous venons d'énumérer s'affirme l'indépendance politique de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Italie? Qu'est-ce que chacun de ces gouvernements européens a de plus que celui de la Virginie, du Massachusetts, de la Pennsylvanie ou du Maryland, pour prétendre à une existence individuelle? Le droit, répondra-t-on peut-être, de déclarer la guerre ou de faire la paix. Soit! Mais, outre que les Etats ont cependant la liberté de pourvoir à leur sécurité propre, le privilége de faire la guerre ou la paix auquel ils ont renoncé est, de leur part, moins une abdication qu'une délégation prévoyante de ce privilége entre les mains d'un gardien des intérêts communs. A ce gardien, ils ont confié aussi le soin de faire certaines lois, de passer certains traités, de contracter des alliances, dans l'unique but d'assurer une égale répartition, entre tous les associés, des bénéfices d'un pacte volontaire. De là la raison d'être du gouvernement fédéral établi à Washington, et qui n'est autre chose que l'exercice, dans des limites parfaitement définies, d'un pouvoir délégué.

Ce point est d'une importance si capitale dans la question, que nous croyons devoir y insister un peu. Le droit de faire la guerre ou la paix a toujours été considéré, au point de vue du droit public, comme un privilége supérieur et qui confère une prépondérance considérable à un pays. Nous ne saurions le contester, mais l'abdication ou la délégation de ce privilége enlève-t-elle à un pays son autonomie? La Belgique et la Suisse sont-elles des nations moins indépendantes, moins autonomes parce qu'elles ont été mises, en Europe, hors la loi de la guerre, pour ainsi dire? Les puissances de l'Europe, parce qu'elles se sont engagées à considérer le territoire de la Belgique et celui de la confédération suisse comme des territoires neutres, ont-elles abaissé ces deux pays au rang de *provinces* européennes? Lorsque deux ou plusieurs puissances s'engagent, par conventions ou par traités, à ne point faire la guerre isolément, à ne l'entreprendre que pour des intérêts communs, abdiquent-elles leur souveraineté pour cela? Evidemment, non! Eh bien, la privation du droit de déclarer la guerre à une puissance étrangère, qui est le seul

privilége dont ne jouissent pas constitutionnellement les Etats en Amérique, n'a donc jamais entamé leurs autres droits ni leur indépendance. S'il était possible de trouver un fait plus concluant encore pour démontrer l'omnipotente individualité des Etats par rapport à l'Union, on le puiserait aisément dans l'attitude prise, depuis le commencement de la lutte, par tout un groupe de ces Etats, demeurant neutres, et s'obstinant à ne pas prendre part à la guerre. Comprendrait-on des provinces ou des départements français refusant au gouvernement leurs contingents d'hommes ou de sacrifices, pour se défendre contre une rébellion intérieure! Si l'indépendance des Etats n'avait pas existé de fait, comment supposer que le gouvernement de Washington n'eût pas contraint ces neutres à participer à la défense de l'Union, à peine de les considérer, eux aussi, comme rebelles? C'est la preuve la plus évidente peut-être de l'autonomie des Etats au milieu de l'Union, que cette neutralité déclarée par quelques-uns, et maintenue pendant le sanglant conflit américain.

Si l'autonomie des Etats eût été bien constatée primordialement, la presse ne se fût pas laissé emporter au courant de ses passions; l'opinion publique n'eût pas été égarée, et les gouvernements européens, ceux du moins qui n'étaient pas intéressés à voir le conflit se propager et prendre de si formidables proportions, eussent offert leur médiation en temps opportun. Que de maux eussent été épargnés dans le présent et dans l'avenir! M. de Tocqueville, dans un livre qui jouit d'une grande considération auprès de nos adversaires, a trop bien analysé la charpente constitutionnelle de l'Amérique, pour n'avoir pas observé cette force individuelle des Etats. Il l'a constatée en plus d'une page de son ouvrage, et son opinion sur ce point peut se résumer dans ces mots : « Si la souveraineté de l'Union entrait en lutte avec celle des Etats, on peut aisément prévoir qu'elle succomberait. L'Union ne durera qu'autant que tous les Etats qui la composent continueront à vouloir en faire partie. » Pour peu que l'ouvrage célèbre de M. de Tocqueville jouisse réellement du crédit qu'on lui reconnaît, il condamne sans réplique la doctrine erronée de l'omnipotence de l'Union sur les Etats.

II

Une chose bien faite pour étonner les personnes qui ont assisté, en un autre temps, au fonctionnement du mécanisme américain, c'est la facilité avec laquelle les Etats qui tiennent contre les séparatistes

ont abdiqué leurs droits individuels. La passion les a aveuglés. Préoccupés, les uns de la propagande antiesclavagiste (c'était le souci du moindre nombre), les autres de la perte d'un débouché considérable pour leurs produits manufacturés, ils ne se sont pas rendu compte des chaînes qu'ils se forgeaient pour l'avenir. C'est-à-dire que, pour ces Etats qui ont poursuivi à tout prix la reconstitution de l'Union, les causes secondaires l'ont emporté, au premier moment, sur la question vitale, vitale pour eux comme pour les Etats du Sud. Les Etats dits du Nord, en méconnaissant les droits de leurs consanguins à se retirer de l'Union, ont abdiqué de fait leur propre autonomie, et déjà quelques-uns s'en repentent. Ils se sont soumis, sans y prendre garde, à l'omnipotence du gouvernement fédéral. Ils ont rompu avec tous leurs précédents; ils ont créé ce qu'ils avaient, en vingt circonstances, repoussé avec énergie, un gouvernement central. Ceux qui se seront fait volontairement cette condition d'infériorité seront-ils autorisés plus tard à relever la tête et à revendiquer l'exercice de leurs droits légitimes, lorsqu'il plaira au pouvoir exécutif de Washington de leur imposer ses décisions et jusqu'à ses caprices? Qui faudra-t-il accuser?

Adieu cette prospérité sans limites, fruit de la liberté et de l'individualisme! Adieu ces hardiesses, ces témérités dont nul Etat ne devait compte à l'Etat voisin! Adieu ces priviléges superbes dont chacun mesurait l'étendue à sa propre hauteur! Avec l'abdication de l'individualisme des Etats, naîtront la solidarité des dettes, la communauté des intérêts, la responsabilité mutuelle, des obligations inconnues jusqu'ici, des charges dont on n'aura pas tout seul le bénéfice, des impôts qu'on devra payer sans profiter de leur emploi. Telles seront vraisemblablement les conséquences de cette renonciation aux *States'-rights*, dont le Nord, en se coalisant contre le Sud, aura semé le germe dans la république américaine. Eh! croit-on peut-être que le gouvernement de Washington accoutumé, depuis quatre ans, et s'y accoutumant mieux encore pendant quatre autres années, à disposer à son gré du sol, des écus, des hommes, des Etats, à mettre garnison où il lui plaît, à sévir, comme à New-York, contre les mouvements intérieurs, à lancer des bataillons au secours de ses décrets, à donner des pouvoirs proconsulaires à ses généraux, croit-on, disons-nous, que ce gouvernement, qui aura usé et abusé de la force comme moyen d'administration, consentira à laisser reprendre par les Etats des droits qu'ils auront abdiqués entre ses mains? Jamais. Le despotisme républicain, le pire de tous les despotismes, n'est-il pas appelé, hélas! à remplacer la liberté en Amérique, cette liberté dont l'indépendance des Etats était la représentation la plus complète? Voilà ce que les démocrates d'Eu-

rope, qui voyaient le triomphe de leurs idées les plus chères dans les victoires du Nord, sont exposés à recueillir.

On demandera sans doute comment les Etats qui ont pris parti avec le gouvernement de Washington contre les séparatistes n'ont pas eu l'intelligence de cette situation. Ils l'ont eue un moment. Un moment, le principe de l'omnipotence des Etats a été agité dans le Nord, mais les deux causes secondaires qui ont alimenté la guerre avec une ardeur insensée l'ont emporté sur les meilleurs et les plus sages conseils. Ajoutons-y l'orgueil blessé par l'amoindrissement de l'Union, l'irritation qu'excita une résistance inattendue, et l'on aura le mot exact de cette guerre, dont le Nord pourrait bien, dans l'avenir, payer sa grosse part de frais. Maintenir l'Union à tout prix, même au prix de la liberté, même au prix des droits les plus précieux et les plus chers, même au prix de sacrifices qui ne se mesureront bien réellement que plus tard, telle a été la politique de M. Lincoln pendant sa première présidence, telle elle paraît devoir être jusqu'à la réduction du Sud. C'est la seule et unique préoccupation du gouvernement de Washington, qui ne semble rien voir au delà, comme si les reprises qu'il a faites jusqu'à ce jour sur le territoire des séparatistes pouvaient être considérées comme de bien sérieuses conquêtes! Est-ce une conquête que la Nouvelle-Orléans ruinée, réduite à l'état de cadavre, mais inspirant encore la crainte à ses vainqueurs? est-ce une conquête que Charleston rendue à moitié consumée? et tant d'autres villes et tant d'autres places fortes!

Non, ce ne sont pas là des conquêtes dont un vainqueur puisse s'enorgueillir. Et, sans se rabaisser, sans s'humilier, sans perdre rien de sa dignité, le gouvernement fédéral pouvait ne pas brusquer aussi violemment qu'il l'a fait la conférence de Hampton-Road. Il lui suffisait de se souvenir que le droit d'autonomie des Etats est si profondément enraciné dans le cœur des Américains, même de ceux qui s'opposent à sa manifestation, que les victoires du Nord se succédant avec les jours de l'année, que la prise de Richmond, que la chute les unes après les autres, de toutes les places fortes qui restent aux Confédérés, que la destruction de toutes leurs armées n'amèneraient pas la soumission réelle des Etats du Sud. Après la guerre contre les armées et contre les flottes, ce sera la guerre dans les rues, la guerre au revolver et au bowie-knife, la guerre dans les campagnes, partout; la guerre d'homme à homme, et, à des intervalles plus ou moins rapprochés, des prises d'armes générales, héroïques tentatives de soulèvement. Le Sud vaincu sera une Pologne attachée aux flancs de l'Union.

Ah! si celles des puissances de l'Europe à qui le principe des nationalités est si justement cher, pouvaient, au prix de lourds sacri-

fices, s'épargner le spectacle de cette Pologne sans cesse sortant de son tombeau et sans cesse replongée dans son martyre, quel soulagement pour leur cœur et pour leur politique! N'est ce donc pas assez de ce supplice et de ce deuil qui se renouvellent périodiquement et mettent à l'épreuve toutes ses sympathies? Faut-il encore laisser se former sur un sol où notre drapeau a de tout temps été le bienvenu, où nos intérêts nous appellent, où des liens d'amitié nous attirent, où notre propre sang a germé, où la France, enfin, est représentée par la tradition, par les familles, par le langage; faut-il, disons-nous, laisser se former là aussi un autre foyer de luttes incessantes et douloureuses, et nous exposer à voir se tendre un jour vers nous des bras suppliants comme ceux de la Pologne!

C'est à quoi exposent la France les scrupules qui ont empêché la reconnaissance du Sud et la passion des journaux amis de la Pologne d'Europe dans cette lutte où ils se sont entêtés pour la question de l'esclavage, qui devait, Dieu merci! se résoudre irrévocablement. L'échec essuyé par la France, en 1863, dans son offre généreuse de médiation, contrecarrée par l'égoïsme de l'Angleterre et par l'indifférence de la Russie, ne prouve pas que des ouvertures de cette nature faites à un moment plus opportun n'eussent pas été acceptées avec reconnaissance. Mais l'heure des médiations est-elle absolument passée? N'y a-t-il plus aujourd'hui pour l'Europe, grandement intéressée à la cessation des hostilités en Amérique, qu'un parti à prendre, celui de regarder froidement la guerre se continuer, et les populations du Nord et du Sud se décimer? Il nous semble, au contraire, l'amour-propre des deux partis étant sauf, que ce serait le moment de chercher, comme nous le disons plus haut, un accommodement qui empêchera la consommation de ce que nous croyons devoir appeler un crime contre le principe de l'indépendance des nations.

En 1861, au début du mouvement sécessionniste, M. Faulkner, alors ministre des Etats-Unis à Paris, avait fait auprès de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, une démarche tendant à obtenir que le gouvernement de la France suspendît la reconnaissance de la séparation des Etats-Unis, jusqu'à l'arrivée du nouveau représentant accrédité à Paris par M. Lincoln. M. Thouvenel, et nous parlons ici d'après les dépêches adressées au gouvernement de Washington par M. Faulkner, M. Thouvenel, disons-nous, avait répondu « que le gouvernement français n'agirait jamais avec précipitation dans de pareilles matières; qu'il croyait le maintien de l'Union dans son intégrité désirable pour le peuple du Nord et du Sud, aussi bien que pour les intérêts particuliers de la France. » Mais, tout en s'exprimant ainsi, ajoutait M. Faulkner, M. Thouvenel

me fit observer « que la jurisprudence nouvelle des nations avait établi le droit des gouvernements de fait à être reconnus, quand un cas particulier en fournissait l'occasion aux puissances étrangères. » Les gouvernements de fait ! Qu'entend-on par là, sinon des gouvernements ouvertement et régulièrement constitués, ayant le droit de légiférer, de voter des impôts, de lever des armées ? Eh bien, n'en fut-il pas ainsi, dès le premier jour, du gouvernement confédéré ayant un président, un vice-président, deux Chambres légalement élues, des ministres, des armées ? Or, voilà quatre ans que ce gouvernement, à la tête d'une population héroïque, soutient des combats de Titans ; voilà quatre ans que ses navires de guerre, battant le pavillon confédéré, parcourent toutes les mers du globe. Un tel gouvernement de fait peut-il donner des gages plus complets de son existence ? Il est, ce nous semble, dans les conditions conformes « à la jurisprudence nouvelle des nations. »

Nous ne nous imaginons pas que la France ait compté un instant sur la coopération de la Russie et de l'Angleterre pour entrer dans la voie où ses sympathies la poussent bien certainement. La Russie n'est pas disposée à reconnaître à un peuple le droit de s'affranchir ; l'Angleterre a une politique toute particulière dans les questions américaines en général. Dans celle qui nous occupe, elle affecte une neutralité d'un singulier caractère, qui permet à lord Russell de nier et de reconnaître à la fois l'accomplissement de la séparation. Le noble lord n'a-t-il pas, tout récemment, appelé le gouvernement de Richmond le *soi-disant gouvernement du Sud*, et, en parlant du Nord, n'a-t-il pas dit, les Etats *anciennement* Unis ? C'est peut-être se tirer fort spirituellement d'affaire ; mais est-ce bien politique ? Ni l'Angleterre ni la Russie ne seconderaient la France si elle prenait l'initiative d'une démarche de conciliation ; mais peut-on dire qu'elle y échouerait absolument ?

III

L'Europe entière a un intérêt de premier ordre à voir se produire la séparation de la grande république américaine. Loin de combattre ce résultat qui a été dans la prévision des plus grands hommes d'Etat de l'Amérique, l'Europe aurait dû y applaudir, lors même que le droit n'eût pas été du côté de ceux qui ont provoqué la dislocation de ce colosse politique. En effet, il n'est pas un coin de terre en Amérique qui eût échappé à l'envahissement de la république américaine. Il ne semble pas qu'aucune puissance en Europe ait été

frappée du sort inévitablement réservé à tout un continent. Cette prise de possession était-elle un mal, était-elle un bien ? On a souvent répété que c'était un bien pour des républiques expirantes et pour des colonies condamnées à la stérilité par le despotisme des métropoles, de recevoir dans leur sein ce grand souffle des institutions américaines et surtout du caractère américain. Soit, pour les pays dont il s'agit ; soit, particulièrement pour les Etats-Unis ! Mais on ne nous persuadera jamais que cette conquête se fasse au profit de l'influence européenne, ni au bénéfice de son influence ni à l'avantage de ses intérêts commerciaux et industriels. Il suffit de signaler l'une des causes secondaires de la séparation du Sud d'avec le Nord, pour que l'on saisisse tout aussitôt à quel point l'Europe était engagée à reconnaître l'existence des Etats confédérés. Un des griefs du Sud, grief très légitime, est l'élévation des tarifs qui obligeait le Sud à être le marché d'écoulement des fabriques du Nord. Les tarifs protecteurs disparus, ces marchés, jusque-là envahis en grande partie par les produits des fabriques américaines, s'ouvraient naturellement à l'industrie européenne ; notre commerce et notre navigation prenaient un essor nouveau dans ces régions, et il s'y établissait, en faveur de l'Europe, un équilibre qui n'eût pas tardé à lui assurer une prépondérance effective.

Des questions d'un ordre aussi élevé que l'est à nos yeux la cause du Sud ne se tranchent pas, nous l'avouons, par des solutions toutes matérielles ; mais comment ne pas invoquer ce fait comme un argument en faveur du Sud, quand il commande en partie la politique de résistance du Nord ?

Chose étrange ! Les partisans zélés, en Europe, de la confédération séparatiste se sont réjouis dernièrement de l'insuccès des conférences de Hampton-Road, uniquement parce qu'il éloignait les chances de réunion des deux républiques. Ce qu'ils ont vu dans ce fait, ce n'était pas une espérance de triomphe pour la cause qu'ils ont soutenue jusqu'à ce jour ; ce n'était pas le résultat que nous venons de signaler et qui eût assuré à notre commerce de plus larges débouchés ; non, je ne sais quel fantôme s'est dressé devant leurs yeux, sous l'apparence de la fameuse doctrine Monroe, et ils ont vu dans la paix faite entre le Nord et le Sud un sanglant lendemain, qui devait appeler de l'autre côté de l'Atlantique les armées de la France et les flottes de l'Angleterre. Les plus hardis à s'effaroucher ont imaginé une carte fantastique de l'Amérique en 1866, de l'Amérique divisée en quatre grandes confédérations absorbant jusqu'au dernier pouce de terrain possédé par les puissances européennes sur l'Atlantique, sur le Pacifique, dans le golfe du Mexique, dans la mer des Antilles. Tout ce remaniement du nouveau Monde, au profit des

quatre confédérations issues de la même souche, n'est qu'une illusion, et nous avouons ne croire à aucune de ces conséquences terribles de la paix entre le Nord et le Sud, ni à la coalition de leurs armées ni à ce partage du gâteau prémédité sur le papier.

Il faut bien peu connaître le peuple américain et bien peu apprécier son caractère éminemment commerçant, industriel et pratique à l'excès, pour s'imaginer qu'au lendemain d'une lutte formidable où il a affirmé suffisamment et d'une si singulière façon toute son énergie militaire, il songera à se jeter tête basse dans les aventures de deux ou trois guerres étrangères. Nul ne sait mieux que le peuple américain ce qu'il a de désastres intérieurs à réparer, de ruines à relever, de chemins de fer à reconstruire, de villes naguère florissantes à rebâtir, de ports à rouvrir, de navires à remettre en ligne ou sur les chantiers, de champs à rendre au labour. L'Américain se souvient qu'en 1855 le Trésor fédéral avait en caisse près de 20 millions de dollars (100 millions de francs), dont il ne savait que faire, avec un budget en excédant d'une vingtaine de millions, et que, pour diminuer les sources de recettes inutiles, le Congrès votait des réductions de droits sur les matières et objets de première nécessité ! Et comme il sait compter, il comparera cette situation à celle où la fin de la guerre laissera le trésor, chargé actuellement d'une dette dont l'intérêt annuel s'élève (budget de 1865) à 91,810,215 dollars (504,956,182 fr.), et d'un budget total, d'après le rapport de M. Fessenden, de 1,245,729,135 dollars, soit la somme gigantesque de 6,726,937,329 fr. Quel abîme !

La paix, et une paix de plusieurs années, pourra seule permettre de réparer tant de désastres. Que parle-t-on de l'immense matériel de guerre acquis à coups de milliards ! L'Américain sera plus soucieux de retrouver ses milliards dépensés en canons et en monitors, que de conserver ces canons et ces monitors. Il n'hésitera pas entre un chargement de boulets et un chargement de blé ; il jettera à la mer, sans balancer, les canons qui garnissent les batteries de ses steamers pour en remplir les cales de farine, de coton et de jambons. Que parle-t-on du prestige des grades militaires ! Si l'Américain est bien persuadé qu'une cargaison de sucre rapporte plus de dollars que trente canons chargés à mitraille, il sait bien aussi que la carrière d'avocat, de négociant, de médecin, est plus lucrative que celle de général ou de colonel, et — à quelques vanités près — il fera aussi bon marché de ses épaulettes et de ses chapeaux à plumes, que de ses monitors et de ses forteresses. Qu'on ne croie donc pas, autant qu'on affecte de le supposer, que le matériel de guerre et les allures belliqueuses des Américains soient des obstacles à un retour à la paix.

Le peuple américain, nous dira-t-on, est essentiellement envahisseur; les extensions successives de l'immense territoire de la confédération en sont la preuve, et c'est là un côté de caractère qui cadrerait mal en apparence avec les idées que nous venons d'émettre. Oui, l'Américain est envahisseur; mais il ne donne guère cours à ses goûts de conquêtes que quand ses appétits industriels et commerciaux sont satisfaits; c'est dans ses périodes de pléthore financière qu'il songe à dépenser son trop-plein. Or, ce n'est pas le cas, on en conviendra; et, aujourd'hui, il sera surtout préoccupé, je le répète, de remplir ses magasins, son trésor, et d'étancher le sang qui inonde les champs où il a du blé à semer, des cannes à sucre et du coton à planter. Malgré l'élan de patriotisme qui, après tant de morts et de mutilés, laisse encore sous les armes 5 ou 600,000 hommes en Amérique, le goût des batailles n'a pas dû passer dans les mœurs des Américains au point d'étouffer chez eux le sentiment des bienfaits de la paix, et au lieu de voir ces 600,000 soldats rendus à leurs foyers se reformer en bataillons pour marcher à de nouveaux combats, on les verrait se diriger vers les forêts et les champs à défricher et vers les villes à repeupler, comme font actuellement ceux que l'accomplissement de leur dette militaire rend à la liberté et à la vie civile.

Voilà pour nous quelle eût été la signification de la paix sortant des conférences de Hampton-Road, et nous ne croyons nullement au fantôme qui a tant épouvanté les publicistes de France et d'Angleterre. Je me hâte d'ajouter que les fruits que nous eussions recueillis, commercialement parlant, de la désunion des deux latitudes, ne seraient plus perdus du jour où le Sud rentrerait dans l'Union sur un pied de parfaite égalité. Mais la rentrée du Sud dans l'Union, n'est-ce pas, nous dira-t-on, la négation de ce droit à l'autonomie, au nom duquel vous avez justifié le point de départ de la sécession? Certainement non! Nous ne comprendrions pas que les Etats séparatistes acceptassent la paix sans que leur indépendance eût été préalablement reconnue; ils abdiqueraient un droit que, même dans l'intérêt de leurs consanguins du Nord, ils doivent aujourd'hui faire respecter. Le gouvernement de Washington, en reconnaissant l'indépendance du Sud, à Hampton, ne subissait pas d'humiliation, puisque s'il n'est pas absolument vainqueur, nul ne peut dire qu'il soit vaincu. En donnant cette satisfaction très légitime à l'orgueil du Sud, le Nord ne prononçait point pour cela la séparation définitive et éternelle des deux latitudes; il s'en faut! La réunion pouvait être l'objet d'une clause secrète prenant son effet dans un temps déterminé, et comme ressortant tout naturellement d'une alliance si intime d'intérêts et d'idées qu'elle pouvait passer pour une réunion

de fait. Mais le Sud n'en demandait pas tant, et il ne soumettait pas le Nord à cette dure épreuve ; il sollicitait un armistice de six mois. Est-ce à dire qu'accepter un armistice, c'était implicitement reconnaître la Confédération? Médiocre raison ; défaite de mauvais aloi! Une suspension d'hostilités n'engage à rien ; elle n'oblige ni à des traités définitifs, ni à des échanges d'amitié, ni à quoi que ce soit qui oblige l'une des parties envers l'autre. Quand le Nord consent à rendre des prisonniers, à reconnaître aux officiers confédérés leurs grades, à faire, depuis le début de la guerre, une multitude d'actes qui ne compromettent pas plus sa responsabilité que sa dignité vis-à-vis des séparatistes, accepter un armistice n'eût pas été un aveu de faiblesse ou de condescendance blâmable.

Aux yeux du gouvernement de Washington, l'armistice devait être un coup de maître à jouer, et qui laissait le champ libre pour faire pénétrer dans l'esprit des confédérés l'avant-goût de la paix, et préparer, sinon la soumission — écartons ce mot qui blesse avec raison leur orgueil — du moins une réunion plus ou moins prochaine, dissimulée quant à présent sous le manteau d'une alliance intime, fût-ce au profit de la doctrine de Monroe. M. Lincoln a donc laissé échapper, faute d'une interprétation assez large de son mandat du 8 novembre 1864, une occasion de se montrer véritablement homme d'Etat et véritablement dictateur, car la démarche des confédérés lui faisait la partie belle.

Toutefois, nous ne pouvons croire que des négociations d'un caractère aussi sérieux que celui qui a présidé à la rencontre des commissaires sur le James-River, soient sans influence aucune sur l'avenir. Sans parler de la série d'échecs qui viennent de compromettre la cause du Sud, un nouveau rapprochement des partis nous paraît chose probable ou tout au moins possible, après cette première ébauche de paix. Cela nous paraît d'autant plus aisé aujourd'hui, qu'une des causes apparentes qui divisaient les Etats du Sud et ceux du Nord n'existera plus, quand toutes les législatures particulières auront voté avec le congrès de Washington l'abolition de l'esclavage. Les Etats intéressés à cette mesure suprême en ont pris leur parti; ils sont résolus ou résignés à accomplir ce grand acte de justice humaine; le discours récent de M. Benjamin au meeting de Richmond ne laisse plus de doute à cet égard, malgré quelques résistances déplorables auxquelles on ne devait plus s'attendre.

IV

S'il ne s'était agi que de l'esclavage, les Etats du Sud n'eussent pas mis une telle obstination dans une guerre qui les ruinait de fond en comble, décimait leur population, ravageait leur sol, leur créait une dette considérable. Les Etats confédérés savaient bien que du jour où ils prenaient les armes contre le Nord, c'en serait fait de l'esclavage. Pour voir tomber une odieuse institution minée à sa racine quelqu'effort qu'on fît pour la maintenir, il n'était pas besoin de poursuivre une guerre qui a dévoré les budgets d'un demi-siècle et moissonné plus d'hommes que n'en comptait la population du plus peuplé des Etats de l'Amérique septentrionale. Les dernières statistiques évaluent, en effet, à tout près de 1 million 1/2 le chiffre des morts laissés sur des champs de bataille qui ressemblaient à des champs de boucherie, celui des mutilés et des victimes de la fatigue, des maladies, des tortures de la faim et de la soif pendant les siéges. — Le premier coup de canon tiré au fort Sumter, et qui fut le signal de cette guerre, a été aussi le signal de l'affranchissement des noirs. Le Sud ne se le dissimulait point; vainqueur ou vaincu, il s'était résigné à ce dénouement et à cette satisfaction donnée à la morale du siècle. Ce mot de lord John Russell, cruel peut-être dans sa froideur, était vrai : « Quoi qu'il advienne maintenant, les événements des Etats-Unis aboutiront à l'émancipation de la race noire. »

C'est une grande erreur que d'accuser les Etats confédérés d'avoir pris les armes uniquement pour défendre l'institution esclavagiste. Ce thème favori des journaux, que nous avons toujours été étonné de trouver dans le camp hostile au droit légal du Sud, est donc faux. Seulement, l'esclavage faisant partie des institutions constitutionnelles du Sud, celui-ci, du moment qu'il courait aux armes pour faire valoir ses droits, les devait faire valoir tous. Et, d'ailleurs, l'esclavage n'était attaqué, ou du moins n'était menacé par personne, jusqu'au moment où se produisit le mouvement sécessionniste. Par qui l'esclavage eût-il pu être attaqué légalement? La constitution fédérale reconnaissait et garantissait l'existence de l'institution; M. Lincoln, en posant sa candidature et en prenant la présidence, avait donné les plus entières assurances sur ce point. Sans la guerre, M. Lincoln n'eût pas certainement manqué à ses engagements. Vaine discussion, aujourd'hui que l'émancipation des noirs est un fait accompli à Washington, et qu'elle n'attend plus que la sanc-

tion des législatures dans les Etats confédérés ; vaine discussion, disons-nous, si elle ne nous permettait une fois de plus d'affirmer les droits du Sud à la sécession, et de déplorer l'étrange aveuglement de la presse démocratique en France, à souhaiter la ruine d'une portion du peuple américain au bénéfice de l'autre. La séparation accomplie, les journaux dont nous parlons auraient eu le spectacle réjouissant pour leurs doctrines, d'un groupe d'Etats formés et élevés à l'école de la liberté, sortant de la grande famille, non pour répudier leur origine, mais pour se reconstituer en société sous le drapeau de la démocratie. N'est-ce pas un gage de plus, n'est-ce pas un triomphe de plus qu'eût obtenu le parti démocratique? Il est un homme dans lequel les adversaires actuels du Sud devraient avoir une grande confiance, nous voulons parler de Jefferson, un des glorieux fondateurs de la république américaine, le rédacteur de l'acte d'Indépendance, un des plus ardents promoteurs de la révolution. Eh bien, Jefferson, dans une lettre du 12 août 1803[1], disait, à l'occasion de l'acquisition de la Louisiane : « Les fédéralistes voient déjà dans cette acquisition la formation d'une nouvelle confédération embrassant tous les affluents du Mississipi sur l'une et sur l'autre rive, et la séparation des affluents orientaux de l'Union actuelle. Une combinaison semblable dépend de tant de circonstances impossibles à prévoir, qu'il est difficile d'établir aucun calcul sur des chances de cette nature. On a rarement vu le voisinage produire entre deux nations des sentiments d'affection ; le résultat inverse est peut-être une vérité universelle. Mais d'ailleurs, si ces nations venaient à avoir un grand intérêt à se séparer de nous, si leur bonheur en dépendait à un point assez marqué pour les décider à s'exposer aux inconvénients d'une pareille crise, pourquoi les Etats de l'Atlantique redouteraient-ils cet événement?.... Les futurs habitants des Etats de l'Atlantique et du Mississipi seront également nos enfants; nous leur laisserons des établissements distincts, mais limitrophes. Nous pensons que leur union est nécessaire à leur bonheur, et nous désirons qu'elle se maintienne. Les événements peuvent en décider autrement ; et s'ils croient un jour de leur intérêt de se séparer, pourquoi nous prononcerions-nous en faveur de nos descendants de l'Atlantique plutôt qu'en faveur de nos descendants du Mississipi? Y a-t-il quelque différence entre les cadets et les aînés? Que Dieu les bénisse les uns et les autres; qu'il les maintienne unis si c'est pour leur bien, mais qu'il les sépare s'il doit en résulter pour eux plus d'avantage. »

[1] Lettre à Breckenridge, *Mémoires et Correspondance de Jefferson.*

Si Jefferson, le créateur du parti démocrate en Amérique, l'adversaire puissant du fédéralisme, c'est-à-dire de la centralisation du pouvoir à Washington, parlait de la sorte, c'est qu'il savait bien au nom de quels principes il avait mis la main à la révolution de l'Indépendance. Il appréciait toutes les conséquences de la condition sociale que la démocratie venait de faire à son pays; il savait bien que la liberté doit produire tous les fruits qu'elle porte en germe; qu'elle ne s'aliène pas, ne se subdivise point, et que, comme la lumière ou le magnétisme, elle se communique sans rien perdre de sa force génératrice. Les adversaires de Jefferson en redoutant, et Jefferson en prévoyant la formation d'une confédération nouvelle entre les Etats affluents du Mississipi, reconnaissaient implicitement à ceux-ci le droit de ne point sacrifier leurs avantages individuels, et admettaient des antipathies d'intérêts qui pouvaient rendre l'Union onéreuse à certains Etats. C'est uniquement au nom de ce droit que nous soutenons la légalité de la séparation, et c'est à ce droit que les Etats du Nord eux-mêmes sont tenus aujourd'hui de rendre hommage. Nous ne désespérons pas de voir M. Lincoln lui-même en venir à ce dénoûment.

XAVIER EYMA.

REVUE CRITIQUE

Histoire de la Terreur, par M. MORTIMER-TERNAUX, t. IV. Paris, Michel Lévy.

Ce volume comprend une période d'environ trois mois. On y trouvera des détails importants, et en grande partie inédits, sur les derniers moments de l'Assemblée législative après les journées de septembre, sur les élections de la nouvelle Assemblée, sur les premiers incidents de la lutte qui s'engagea tout d'abord entre la Gironde et la Montagne. Aucun historien de la Révolution n'avait encore noté avec autant d'exactitude la physionomie de ces premiers débats de la Convention, l'indomptable persistance des meneurs de la commune de Paris, l'incroyable inertie de ces Girondins, qui, tout en discourant et gesticulant, cèdent pied à pied le terrain à des adversaires bien inférieurs à eux pour le talent et le nombre, mais plus résolus et plus unis. Dans le chapitre consacré aux élections conventionnelles, M. Ternaux prouve l'odieuse intimidation exercée sur l'assemblée des électeurs parisiens du second degré. Il montre cette assemblée contrainte, au mépris de la loi, de donner ses suffrages à haute voix dans la salle des Jacobins, sous le contrôle de l'étrange public qui hantait les tribunes de ce local, et tandis qu'on massacrait dans les prisons. Grâce à cette pression si fortement organisée, la démagogie conquit un appoint considérable d'électeurs terrorisés, et put acclamer triomphalement les noms de Robespierre, de Collot, de Billaud-Varennes, celui même de Marat!

Ce volume, ainsi que les précédents, contient un grand nombre d'éclaircissements, de pièces justificatives et inédites, qui ne sont pas la partie la moins intéressante du travail de M. Ternaux. Parmi les éclaircissements du tome IV, on remarquera le paragraphe consacré aux vierges de Verdun et à leurs compagnons d'infortune. Après avoir prouvé l'inexorable authenticité de ces assassinats juridiques, révoqués en doute par des écrivains ignorants ou menteurs : « Qui osera dire, s'écrie éloquemment M. Ternaux, que la République dut se sentir plus forte lorsqu'elle eut fait tomber ces cinq têtes de jeunes filles?.... que la liberté fut sauvée par cet épouvantable holocauste et par tant d'autres?.... Les généreux fils de la France qui, dans ce moment, aux plaines de Watignies et de Fleurus, conquéraient la victoire, avaient-ils besoin d'avoir pour auxiliaires les Dumas, les Fouquier-Tinville? C'est ce que certains historiens ont fait entendre, s'ils n'ont pas eu le courage de le dire ouvertement ; c'est ce

que niera la conscience publique ; c'est ce que nieront tous ceux qui réunissent dans un même amour la liberté, la justice et l'humanité. »

Quelques lecteurs jugeront peut-être que ce procès et celui du malheureux Gossin, le procureur syndic de Bar-le-Duc (condamné pour être allé porter au quartier général du duc de Brunswick le refus de signer ses réquisitions et se constituer prisonnier !), n'ayant eu lieu qu'en 1794, auraient été mieux placés à cette époque. Nous approuvons, au contraire, cette anticipation ; comme les prétendus griefs allégués contre ces accusés se rapportent à l'époque de l'invasion, M. Ternaux, en groupant les faits autour de cette base commune, nous paraît avoir suivi la marche la plus logique et celle qui nécessitait le moins de redites et de renvois d'un volume à un autre. On peut seulement regretter qu'un scrupule chronologique ait déterminé l'historien à scinder l'épisode des jeunes filles de Verdun, et à reléguer dans les notes le dénouement, qui en est la partie la plus émouvante.

Il nous a paru aussi que M. Ternaux, vivement impressionné par certaines réticences du *Moniteur*, jugeait ce journal avec trop de rigueur, et taxait parfois de connivencé ce qui n'était de sa part qu'excessive circonspection. Quand l'historien de la Terreur arrivera à l'époque du 31 mai, lui-même reconnaîtra qu'il s'est trompé en accusant le *Moniteur* d'avoir passé aux Montagnards avec armes et bagages, dès le mois de novembre 1792. Telle n'était pas alors, à beaucoup près, la réputation du *Moniteur*, puisqu'il fut proscrit en province par plusieurs représentants montagnards en mission après la chute des Girondins, brûlé publiquement à Marseille comme contre-révolutionnaire, et dénoncé à la Convention et aux Jacobins par Garat et Robespierre, comme l'un des organes du parti vaincu. Nous avons raconté ici-même tout cet épisode. En se reportant à notre récit[1] et en le comparant avec celui de M. Mortimer-Ternaux, on verra que le nouvel historien n'a pas assez tenu compte de circonstances très atténuantes. La lettre écrite à Robespierre et retrouvée dans ses papiers, n'avait été qu'un expédient pour désarmer le courroux des vainqueurs, et en se targuant d'une partialité anticipée pour eux, le rédacteur en chef, ainsi qu'il l'avoua plus tard, faisait bon marché de la vérité, pour sauver le journal et se sauver lui-même. Cette triste époque de nos annales n'offre que trop d'exemples de semblables défaillances, et d'autres plus criminelles encore. C'est aux lâches homicides, à ceux qui se firent délateurs et bourreaux pour n'être pas victimes, que l'historien de la Terreur doit garder ses plus ardentes flétrissures ! Bon ERNOUF.

Joseph, Carle et Horace Vernet. — Correspondance et Biographies, par M. Amédée DURANDE, 1 vol. in-12. Paris, collection Hetzel. 1864.

Les trois Vernet occupent une place importante parmi les peintres français qui ont laissé après eux une grande réputation ; c'est avec raison que les actes de leur vie, les documents qui les concernent, les lettres qu'ils

[1] Voir notre étude sur le *Moniteur*, livraison du 15 septembre 1864.

ont écrites sont recueillis avec soin par les travailleurs heureusement très nombreux qui consacrent leurs veilles à l'histoire de l'art ancien et moderne dans notre pays.

Bien que M. Durande ne soit pas le premier qui, de nos jours, ait écrit sur les *Vernet;* bien que des documents nombreux sur la vie et les travaux de ces artistes célèbres aient été mis au jour récemment, soit dans les *Archives de l'Art français* publiées de 1854 à 1860, soit dans l'ouvrage important consacré à ces artistes par M. Léon Lagrange, le volume que vient de publier ce jeune écrivain ne renferme pas moins des détails exacts et précis sur Joseph et Carle Vernet et une correspondance aussi amusante que précieuse d'Horace Vernet, cet artiste dont la main féconde était douée d'une exécution rapide comme la pensée.

Quant à l'histoire de Joseph Vernet, M. Durande s'est contenté de résumer les documents nombreux mis en lumière par ses devanciers. Cependant les papiers de famille et la correspondance qui ont été mis à sa disposition lui ont permis d'ajouter quelques faits à cette biographie ou d'en rectifier quelques-uns. C'est ainsi que M. Durande a publié pour la première fois (page 36) le brevet d'apprentissage de François Vernet, frère de Joseph, brevet daté du 3 mars 1764, dont M. Lagrange n'a fait que parler en l'attribuant à un neveu de Joseph. De même M. Durande est en désaccord avec M. Lagrange sur un des événements les plus tristes de la vie de Joseph Vernet. Sa sœur cadette avait épousé un des architectes célèbres de la fin du XVIIIe siècle, Chalgrin, auquel on doit l'hôtel de la Vrillière, rue Saint-Florentin, et le collége royal. Il était architecte du comte de Provence, et il suivit ce prince en émigration à Bruxelles; sa femme fut jetée en prison parce qu'on avait découvert dans son appartement des bougies aux armes de Monsieur. Joseph Vernet courut chez David, son camarade et son ami; à force de prières, il obtint que le peintre de Brutus, alors tout-puissant, fit des démarches pour délivrer sa sœur, « mais, dit M. Durande, par une distraction inqualifiable, il garda pendant plusieurs jours dans sa poche l'ordre d'élargissement qui lui avait été remis, et, lorsqu'il y songea, il n'était plus temps; les morts allaient vite; l'échafaud n'attendait pas. » M. Lagrange ne parle pas du tout de l'ordre d'élargissement resté dans la poche de David, il dit seulement que le peintre patriote répondit à Carle Vernet : « Ta sœur est une aristocrate, je ne me dérangerai pas pour elle. » Et comme le malheureux frère insistait, le futur peintre de l'Empereur, se drapant dans sa fierté de théâtre : « J'ai peint Brutus, dit-il, je ne puis solliciter Robespierre. » Laquelle des deux versions est la vraie? ce qu'il y a de sûr, c'est que Mme Chalgrin monta sur l'échafaud le 6 thermidor an II (juillet 1794).

Mais c'est à propos du troisième et dernier des Vernet, Horace, que M. Durande a eu la bonne fortune de donner le premier une série de révélations curieuses et charmantes en publiant sa correspondance presque tout entière. La vie si active et si bien remplie d'Horace Vernet s'éclaire d'un jour tout nouveau, grâce aux lettres confidentielles que ses héritiers ont permis à M. Durande de publier. Il l'a fait avec un modestie et une intelligence dont il faut lui savoir gré. Du moment où le héros de cette

amusante autobiographie paraît sur la scène, M. Durande s'efface devant lui, et se contente de relier par quelques phrases les différentes parties de cette existence, aussi glorieuse que pétulante et accidentée. Nous suivons l'artiste, en 1820, dans le premier voyage qu'il fit avec son père en Italie; en 1828, à Rome, à l'académie de peinture, dont il était directeur; il s'y trouvait encore en 1830, quand la révolution qui renversa les Bourbons de la branche aînée éclata tout à coup et rendit assez difficile la position qu'il occupait dans la ville éternelle, car il fallait se défendre contre un gouvernement qui n'acceptait que malgré lui les idées nouvelles qui venaient de triompher.

Nous le suivons encore, en 1833, dans son premier voyage en Afrique, racontant ses impressions premières dans un style à la fois si simple et si pittoresque; en 1839, dans son voyage en Orient et à Jérusalem; en 1842 et 1843, lors du séjour assez long qu'il a fait en Russie, où il nous dépeint à sa manière la nature sauvage du pays, les avantages et les périls du gouvernement absolu, les vices et les vertus des différentes classes de la société. Ces voyages, il les commençait toujours avec joie, tant pour satisfaire à ce goût de vie nomade qui était en lui, que pour prendre sa part des scènes de guerre que son pinceau rapide et magique savait rendre avec tant de vérité. Jamais le mot célèbre attribué à Buffon : *le style c'est l'homme*, n'a été plus vrai ; cette correspondance rappelle Horace Vernet tout entier. Ce n'est pas trop dire qu'il avait reçu du ciel la double faculté de peindre avec la plume presque aussi bien qu'avec le pinceau; seulement, il a cultivé beaucoup plus l'une que l'autre. Son style est simple, naturel et franchement original; ce qui ajoute encore à cette originalité, c'est que l'auteur échappe à la boursouflure et au *pathos* par des traits d'esprit, des saillies de tous les genres qui excitent le rire, mais qui tombent parfois dans la charge d'atelier et même un peu dans la *gaminerie*, si je puis dire. Au milieu de ces saillies bouffonnes qui tiennent au caractère connu de l'artiste, il est impossible de ne pas remarquer certaines pages aussi bien pensées que sérieusement écrites; celles qui m'ont paru les plus saillantes en ce genre se trouvent dans la correspondance qu'il eut avec sa femme pendant son séjour assez long en Russie, du mois de juin 1842 au mois de juillet de l'année suivante (pages 260 à 279).

Il y a, dans cette correspondance intime d'Horace Vernet, un point que je crois devoir signaler, c'est l'affection profonde et vraie qu'il témoigne à tous les membres de sa famille; sa douce faiblesse pour ses petits-fils est touchante : il parle d'eux dans presque toutes ses lettres; enfin, après six mois de séjour en Russie, à la fin d'octobre 1842, il ne résiste pas à envoyer à l'aîné, à peine âgé de six ans, une lettre où la tendresse du grand-père se cache sous les conseils les plus burlesques. Je ne peux citer tout ce qui me plaît dans cette correspondance, où presque tout me charme également, et, dans l'embarras du choix, je renvoie au volume; mais je ne prendrai pas congé de cette intéressante publication sans remercier encore une fois M. Durande du service qu'il vient de rendre aux lettres et à la mémoire d'un artiste éminent.

LE ROUX DE LINCY.

La France pontificale. — Histoire chronologique et biographique des Archevêques et Evêques de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, **par M. H. Fisquet : Métropole de Reims; — Paris et histoire de Notre-Dame, t. Ier. Paris, Repos.**

Cette consciencieuse et utile publication a pour but de mettre à portée des écrivains qui travaillent sur toutes les parties de notre histoire, tant civile qu'ecclésiastique, les matériaux qu'ils étaient obligés d'aller chercher dans les quatorze volumes in-folio de la *Gallia Christiana*. Ces renseignements, si souvent indispensables, sont reproduits par la *France pontificale*, dans un format plus portatif et moins encombrant; ils sont, de plus, complétés et rectifiés sur bien des points à l'aide des nouveaux documents historiques découverts depuis les bénédictins. Enfin, ce nouveau recueil contient une partie inédite, et qui n'est pas la moins curieuse, la continuation jusqu'à nos jours de l'histoire ecclésiastique de la France. Ainsi, le travail de notre érudit et patient collaborateur peut souvent épargner de longues et fastidieuses recherches dans les in-folios des Sainte-Marthe, dont il forme en même temps le complément et la suite indispensables. Enfin, la division en volumes et fascicules distincts, comprenant chacun l'histoire d'une province, d'un diocèse, facilite aux fortunes les plus modestes l'acquisition soit de l'ouvrage entier, soit des parties qui peuvent offrir à tel ou tel acheteur un intérêt spécial. Ainsi, il nous paraît difficile qu'un ecclésiastique ne veuille pas, à l'époque où nous sommes, connaître en détail et posséder au moins l'histoire particulière du diocèse où il exerce son ministère.

Nous avons sous les yeux le premier fascicule de la province de Reims, embrassant la série complète des prélats rémois, et le premier volume de celle de Paris, contenant également la suite des évêques et archevêques de cette ville, précédée d'une histoire de Notre-Dame, dont nous avions déjà entretenu les lecteurs de la *Revue*. M. Fisquet a fait preuve d'un esprit judicieux de critique en indiquant comme plus conforme à la vraisemblance historique la version qui place l'apostolat de saint Denys vers la moitié du IIIe siècle. Il a bien fait ressortir, dans l'histoire de Reims, la prépondérance exceptionnelle de cette métropole sous les rois de la première et de la seconde race. Nous ne saurions trop recommander aux amis des saines et fortes études ce répertoire, où ils trouveront, outre le résumé des faits les plus essentiels et les plus intéressants, des indications utiles pour des investigations plus profondes. Bon Ernouf.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

De l'Académie française, à propos des dernières élections

Ainsi que nous l'avions prévu et qu'il était fort aisé de le prévoir, la lutte a été assez vive aux dernières élections de l'Académie. Peu s'en est fallu qu'il n'arrivât ce qui était déjà arrivé une première fois, c'est-à-dire qu'aucun candidat ne réunît la majorité nécessaire pour être élu, et que la succession d'Alfred de Vigny et d'Ampère ne restât encore une fois vacante jusqu'à nouvel ordre. Enfin, M. Camille Doucet, au deuxième tour de scrutin, et M. Prévost-Paradol, au troisième tour, ont obtenu un nombre de voix suffisant pour être proclamés vainqueurs, c'est-à-dire académiciens. M. Autran, qui était le principal concurrent de M. Camille Doucet, et M. Jules Janin, qui était le plus sérieux compétiteur de M. Prévost-Paradol, sont décidément restés sur le carreau, comme on dit en langage d'élections.

Sans rien préjuger des sentiments du public à l'égard de messieurs Camille Doucet et Prévost-Paradol, on peut affirmer que la réunion de ces deux noms, sortant presque ensemble de l'urne, a excité quelque surprise. On n'avait pas sujet de s'étonner, on ne s'étonnait pas qu'ils fussent élus tous les deux; mais on se demandait comment ils avaient pu l'être le même jour. Les différences bien connues qui, à tous les points de vue, les séparent, semblaient devoir empêcher que le vent leur tournât à tous deux en même temps et qu'ils arrivassent de front au fauteuil. Mais les courants académiques n'ont pas de lois fixes, et, par une coïncidence bizarre, c'est justement ce qui excite la surprise qui a déterminé l'élection; en un mot, c'est d'être nommés ensemble qui a permis à messieurs Camille Doucet et Prévost-Paradol d'être nommés.

Ce résultat, en apparence étrange, est aussi facile à expliquer qu'à comprendre. Par cela même que les deux vainqueurs du 6 avril appartiennent à des camps fort opposés, en se présentant à l'Académie, ils la divisaient immédiatement, et y soulevaient des passions contraires qui, une fois soulevées, prétendaient bien, de l'un et l'autre côté, ne s'apaiser qu'après avoir été satisfaites. Or pour se satisfaire, elles se sont coalisées. Les uns tenant ferme pour M. Camille Doucet et les autres non moins ferme pour M. Prévost-Paradol, chaque parti a compris qu'il n'obtiendrait

une majorité suffisante pour son candidat qu'en se résignant à accepter en même temps le candidat du parti contraire ; à la suite de pourparlers assez longs et de conférences assez pénibles une transaction a pu s'accomplir sur ces deux noms ennemis; on s'est passé réciproquement, non sans quelque légère grimace, la casse et le séné, et c'est ainsi que messieurs Camille Doucet et Prévost-Paradol, qui semblaient ne devoir jamais être élus ensemble, ont dû une partie de leur succès à l'adroite politique, ou peut-être à l'heureux hasard qui leur a conseillé à tous deux de se présenter le même jour.

Le public toutefois n'a pas accueilli ces deux élections avec une égale défaveur. La première, c'est-à-dire celle de M. Camille Doucet n'a rencontré, au moins dans les journaux, qu'une très faible opposition, soit que la malignité naturelle de l'esprit parisien se taise bravement devant les gens en place, soit plutôt que M. Camille Doucet ait si bien préparé son terrain, semé d'avance tant de services, dépensé en toute occasion tant de bonne grâce, que l'idée ou le souvenir de tant de qualités charmantes et incontestables énerve aujourd'hui toute réclamation et décourage toute épigramme. Autrement, au lieu de le voir ce qu'il est, c'est-à-dire un agréable héritier de nos comiques bourgeois, des Collin d'Harleville, des Andrieux et des Picard, au lieu de le louer sur ce point comme il le mérite, on lui eût certainement reproché de n'être pas un descendant de Shakespeare ou un rival de Victor Hugo. C'est ainsi, vous le savez, que la critique procède ordinairement envers les élus de l'Académie; mais elle a renoncé à ses habitudes en faveur de M. Camille Doucet, et le sachant si poli, lui a rendu politesse pour politesse.

Elle s'est dédommagée sur *l'autre*, sur M. Prévost-Paradol. Que n'a-t-on pas dit de lui? « M. Prévost-Paradol est trop jeune. M. Prévost-Paradol est bien hardi de se mettre en concurrence avec un vétéran comme M. Jules Janin. M. Prévost-Paradol ignore-t-il donc le respect qu'on doit au talent éprouvé et aux longs services? Est-il bien possible qu'un *jouvenceau* comme lui (le mot a été prononcé) dispute à un vénérable lutteur comme Jules Janin cet honneur suprême et presque funèbre? Qu'a-t-il donc fait, après tout, pour oser mettre ses récents lauriers en parallèle avec les antiques palmes de son rival? A peine quelques articles de journaux réunis plus tard en volume. Et Jules Janin a écrit trente livres et quinze cents feuilletons. Prévost-Paradol! Un homme d'esprit peut-être, un faiseur d'épigrammes, qui a sa médisance pour talent et ses malices pour titres. Tandis que Jules Janin, oh! Jules Janin!.... » Jamais, je pense, on n'a tant loué ce dernier que le jour où il a semblé doux de dénigrer son compétiteur. Les louanges qu'on lui a prodiguées sont justes assurément, et ce n'est pas nous qui en voudrions rien rabattre; mais elles auraient probablement plus de prix à ses yeux si elles ne semblaient pas inventées pour la circonstance, au point que tous ces coups d'encensoir à M. Jules Janin ont surtout l'air de coups de massue pour M. Prévost-Paradol.

Celui-ci n'a pas cru apparemment que sa jeunesse, à défaut d'autre motif, lui interdisait fatalement l'entrée de l'Académie française. Il s'est rappelé peut-être la fable du vieillard qui enterra les trois jeunes hommes,

et il a pensé que personne n'étant sûr du lendemain, celui qui aperçoit devant lui une porte ouverte est imprudent s'il ne profite pas de l'occasion. Nous voudrions voir à sa place ceux qui lui font un crime de n'avoir point cédé le pas. Le jour où l'un de ceux qui l'attaquent aujourd'hui donnera, ayant les mêmes mérites et les mêmes chances, une pareille preuve de désintéressement, nous dirons que M. Prévost-Paradol aurait dû léguer le premier aux candidats de l'avenir ce bel exemple de discrétion. Mais en attendant, nous croirons qu'on en veut au nouvel académicien, non pas de ce qu'il est plus jeune que M. Jules Janin, mais tout simplement de ce qu'il est jeune. Voilà ce qui irrite, ce qui agace les gens, disons le mot, voilà ce qui les aigrit. Le grade accordé à l'ancienneté ne blesse personne, l'avancement donné au choix fâche tous les compétiteurs. Les amours-propres environnants s'arrangent de l'âge, et ne s'accommodent point du talent. En vérité, la jeunesse est bien heureuse d'avoir en soi quelques compensations, car l'humaine jalousie ne lui fait pas beau jeu. Quand elle a le malheur de réussir, les vieillards la repoussent, parce qu'elle les vieillit encore en les avertissant qu'ils ont fourni leur carrière; les jeunes gens la redoutent, parce qu'elle leur révèle qu'ils sont déjà devancés par de plus jeunes qu'eux-mêmes, et que le moment est arrivé de fournir la leur. C'est pour cela qu'on voit partout des coteries de vieillards défaillants réunir le dernier effort de leurs mains tremblantes pour élever devant la jeunesse des barrières qu'elle franchit d'un bond, et des jeunes gens robustes les aider dans cette tâche inutile par haine de leurs contemporains, par jalousie contre leurs égaux. Cette conspiration d'invalides et de mécontents est vraiment édifiante. C'est alors qu'on voit ces derniers témoigner un respect inaccoutumé à leurs alliés sexagénaires. Ils se montrent pleins d'admiration pour ces aînés vénérables, qu'ils raillaient hier, et qu'ils railleront demain; ils se sentent inopinément des velléités révérencieuses; ils se découvrent tout à coup comme à Lacédémone.

Vieillards et jeunes gens, ceux qui ont fini et ceux qui commencent, au lieu de marier ainsi leurs rancunes, feraient peut-être mieux de laisser à l'Académie la responsabilité de ses inspirations. On dira que les façons de cette compagnie sont souvent étranges, que sa politique est souvent partiale, exclusive, inattendue; que ses choix ont été quelquefois irritants. Cela est vrai; mais n'avons-nous pas l'épigramme pour nous venger? Qui s'est jamais refusé le plaisir de chansonner l'Académie? L'Académie et les ministres ont toujours été, en France, les victimes ordinaires de la chanson. C'est chose permise, presque naturelle, et qui ne tire pas à conséquence. L'Académie aurait tort de s'en fâcher, comme nous aurions tort d'y attacher trop d'importance. Au reste, elle ne s'en fâche pas, elle accepte gaiement, comme nous la lui faisons, cette petite guerre traditionnelle; elle rit avec nous de nos flèches, qui n'ont pas épargné les plus illustres académiciens. Notre tort commence lorsque nous prétendons censurer sérieusement l'Académie, mettre véritablement en question le fond des choses, lui contester son droit, révoquer en doute son utilité, porter atteinte à son essence, nier son importance et sa grandeur. Nous devenons surtout un peu sots ou au moins fort indiscrets lors-

que nous essayons de lui dicter ses choix et que nous changeons l'épigramme en ultimatum. En vérité, l'Académie est chez elle, et nous jouons un rôle assez singulier lorsque nous voulons nous introduire de force dans son palais; elle sait bien ce qu'elle a à faire, elle le sait mieux que nous, elle est intéressée avant nous à se recruter aussi convenablement que possible, ses élections ne nous regardent pas autant que notre amour-propre se l'imagine; enfin elle est le premier juge de ses préférences, et, quelles que soient les nôtres, elle demeure parfaitement libre d'obéir fidèlement à ses traditions, et de veiller à la perpétuité de son esprit en s'adjoignant, non pas toujours les plus grands génies, mais ceux qu'elle considère comme les meilleurs académiciens.

Or, dans la circonstance présente, il faut un parti pris bien enraciné pour ne pas reconnaître qu'elle n'a peut-être jamais choisi deux hommes qui soient aussi bien à elle, aussi empreints de son esprit et pour ainsi dire animés de son souffle, deux fils plus respectueux et plus soumis, deux écrivains, disons le mot, plus véritablement académiques. Peut-on l'être plus que M. Camille Doucet? Sans revenir sur son talent, dont la douceur même et l'agrément, et la modération, et la parfaite élégance répondent si exactement à l'idée qu'on se fait d'un talent voué à l'Académie; ses manières, sa politesse proverbiale, toute sa personne enfin ne vient-elle pas compléter à point l'image, telle qu'on aime à se la représenter, d'un parfait membre de l'Institut? Il n'est pas jusqu'à sa situation officielle dans le monde lettré qui, malgré l'avis contraire de quelques puritains, n'ajoute un certain éclat à ses titres et ne le rende désirable au corps dont il fait maintenant partie. Enfin il était d'avance vraiment académicien par l'immensité avouée de son désir. Croyez-vous que l'Académie ne se sente pas honorée en voyant qu'elle a toujours de quoi inspirer d'aussi vives passions? Croyez-vous qu'elle commette une faute en mesurant ses faveurs à l'ardeur du sentiment qu'elle fait naître? Oui, c'est un titre pour devenir académicien que de le désirer violemment, *violenti rapiunt*. En choisissant celui qui lui a fait de pareilles avances, l'Académie est toujours sûre de rencontrer un défenseur reconnaissant, un partisan fidèle, un homme sien, un homme-lige, un serviteur, j'allais dire un vassal; un ami, tout au moins, qui ne sera ni dédaigneux, ni négligent, ni despote; un amant qui n'aura pas seulement pour elle un caprice, mais un long dévouement et un éternel amour.

Quant à M. Prévost-Paradol, c'est bien pire encore; celui-là est né académicien; disons mieux, il est né secrétaire perpétuel. On ne devient jamais académicien au point où M. Prévost-Paradol l'était dès sa naissance; l'éducation la plus académique ne saurait faire un pareil miracle; c'est une affaire de sang et de tempérament. L'Académie ne l'a pas trouvé, elle l'a retrouvé, elle l'avait connu autrefois dans le monde de Pythagore; il avait pour elle, comme dit Alfred de Musset, quelque chose de déjà vu, il lui est revenu par une heureuse métempsychose; il tenait à elle par mille secrets côtés comme un fils tient à sa mère; elle se l'est rattaché tout naturellement, sans peine et sans effort.

Peut-on en vouloir sérieusement à l'Académie de rechercher dans la

foule des talents ceux qui se rapprochent ainsi d'elle-même par une sorte de parenté intellectuelle, ceux qui semblent marqués d'avance pour lui appartenir, ceux qui sont venus au monde avec une palme verte sur la poitrine? Elle sait bien que ces enfants selon son cœur deviennent les défenseurs naturels de ses traditions les plus respectables, les soutiens inébranlables de son antique constitution. Voilà ce qu'on ne veut pas comprendre. On ne veut pas voir que l'Académie, par son essence même, par son origine et son but, est un corps qui garde et doit garder une tradition, un corps foncièrement conservateur, qui n'a pas à créer, mais à défendre, qui n'est pas chargé de produire des inventions, mais de veiller sur un dépôt, un corps protecteur avant tout, un conservatoire, oui, ou, si l'on veut, un Sénat dont le rôle est de maintenir les bases d'une législation littéraire, c'est-à-dire les fondements de la langue et du génie français. Sa tradition est toute de pureté, d'élégance, d'aristocratie, de goût enfin; c'est pour veiller à la conservation de ce mérite unique, dans la littérature et la société françaises, qu'elle a été créée, ce n'est pas pour autre chose. Le génie existait avant elle en France, le goût n'existait pas, ou du moins on n'en distinguait que des germes épars qu'elle sut alors réunir et fixer. Voilà sa mission, voilà sa gloire; elle y demeure fidèle lorsqu'elle appelle dans son sein ceux qui, par leur talent, par leur vie, par leur tenue, par leur naissance même et par leur situation dans le monde, paraissent les plus aptes à perpétuer son esprit, à défendre son prestige, à soutenir son éclat et son rang.

Nous touchons ici à une question délicate, où l'on nous pardonnera de n'être pas de l'avis de tout le monde, l'admission des *grands seigneurs* à l'Académie. On reproche à l'Académie d'incliner trop vers ceux qu'on appelle ainsi, d'être trop portée à se recruter parmi eux. Mais, là encore, l'Académie reste dans son rôle, on pourrait dire dans son devoir. Eh quoi, voilà une compagnie à qui revient de droit tout ce qui relève du goût et de l'élégance, et vous ne voulez pas qu'elle s'adresse à ceux qui en sont les représentants obligés, les dépositaires naturels. Vous lui refusez de prendre son bien où elle le rencontre, vous la condamnez à se priver de ceux que la naissance et l'habitude ont faits siens, vous prétendez qu'elle dédaigne cette bonne fortune, cet ornement tout préparé, cette couronne toute faite sans laquelle, aujourd'hui aussi bien qu'autrefois, elle semblerait décapitée. Qu'importe que ces *grands seigneurs*, comme vous dites avec dédain, qu'importe que ces princes ou ces ducs n'aient pas enfermé leur esprit dans des livres, s'ils le répandent chaque jour, sans compter, dans les conversations du monde? En est-ce moins de l'esprit? l'Académie ne peut-elle pas le distinguer et l'honorer aussi bien dans un salon que dans un volume? n'a-t-elle pas le droit de s'en enrichir aussitôt qu'elle l'a découvert, et de dire au public: ces princes et ces ducs sont à moi! Vous trouverez qu'elle a tort d'en user ainsi et d'ouvrir trop souvent ses portes à des illustrations qui ne sont pas exclusivement littéraires? Nous trouvons, nous, qu'il ne lui manquerait peut-être que quelques illustrations de plus pour devenir tout à fait ce qu'elle doit être, pour répondre exactement à la grande pensée de son fondateur, pour briller d'un éclat

sans pareil parmi les plus illustres compagnies de l'univers. Certes, ce n'est pas nous qui aurions eu envie de réclamer lorsqu'elle appelait autrefois les Pasquier, les Molé, et plus récemment les Noailles, les de Broglie, et tant d'autres qu'il est inutile de nommer ; les archevêques de Paris, quelques présidents des grands corps de l'Etat, des avocats ou des prédicateurs illustres, des magistrats, des savants même ; ce n'est pas nous qui serons tenté de nous plaindre tant qu'elle se montrera jalouse de conquérir ainsi, de s'approprier toute gloire et toute splendeur. Tout ce qui la relève, tout ce qui la décore, tout ce qui relève et décore la société française appartient à l'Académie.

Est-ce à dire qu'elle doive dédaigner les gens de lettres? Non; mais elle doit surtout rechercher les gens de goût. Encore une fois, sa tradition est là et n'est point ailleurs. Nous savons bien que c'est cette tradition que l'on méconnaît, que l'on conteste, que l'on accuse. On y relève avec malice quelques marques de préjugé, quelque signe de routine. Eh bien, on se trompe encore, et il nous paraît bien plus facile d'accepter le reproche comme un hommage que de l'escamoter comme une gêne. Préjugés et routine, voyez-vous, ne sont pas toujours ce qu'un vain peuple pense. Il en faut un peu, dans les choses du goût, pour ne pas tomber dans l'extravagance des modes nouvelles. On n'a tout à fait bon air qu'à ce prix. Une bonne littérature doit toujours garder quelque chose de ce vieux fonds de son passé, comme une femme qui s'habille réellement bien sait, en même temps qu'elle sacrifie peu à peu à la mode du jour, conserver sur elle, même avec un peu d'affectation, une dentelle de tradition ou un bijou de famille. Ce bijou, ce rien sauve la bizarrerie des nouveautés trop nouvelles, complète la tenue, finit la toilette. Il n'y a que les sottes pour le trouver ridicule; or ce bijou-là, dans lequel il entre au besoin un peu d'antiquité et de routine, c'est le goût même, et l'Académie a raison de ne jamais s'en séparer.

Mais, nous dit-on, l'Académie, avec ce respect sévère de la tradition, avec ce système conservateur, l'Académie éloigne les génies, les décourage, leur coupe les ailes. En deux mots, ou vos génies ne sont pas des génies, ou l'Académie n'a pas ce pouvoir. S'ils sont ce que vous dites, qu'ont-ils affaire avec elle? Leur but et le sien n'ont rien de commun. Ils inventent, elle perfectionne; ils créent, elle conserve ; et quand ils auront créé, quand leur œuvre sera réelle, définitive, indiscutable, quand ils feront partie du trésor d'esprit national, elle les conservera eux-mêmes avec une sollicitude toute maternelle. Jusque-là elle leur laisse, surtout quand elle les repousse, leur complète indépendance; elle n'est pas chargée de les adopter, elle n'est pas forcée de les accueillir. Ce n'est pas elle qui a tort lorsqu'elle leur refuse ses faveurs, ce sont eux qui se trompent lorsqu'ils les recherchent. Quand on demande à entrer dans une compagnie, on est mal venu à lui imposer ses goûts; il faut reconnaître ses traditions et accepter ses usages. Aussi bien, en compte-t-on un si grand nombre, de ces génies sublimes pour qui l'Académie ait été impitoyable? En réalité, il n'y en a qu'un seul, c'est Molière. Mais pour l'admettre en ce temps-là, il eût fallu devancer les siècles. L'Académie faillit le faire, et c'est presque

un honneur pour elle, quand on se reporte à l'époque, d'y avoir seulement songé. De notre temps, on cite Balzac, on le jette à la face de l'Académie comme un reproche éternel. Nous pourrions répondre que Balzac a un peu baissé dans l'opinion publique, que c'est une gloire encore controversée et militante, qu'il y a beaucoup à dire contre lui ; mais prenons-le pour le plus grand génie contemporain. Toujours est-il qu'il est mort jeune, que l'Académie avait bien le droit de réfléchir un peu avant de l'admettre, et qu'on peut s'assurer qu'elle l'aurait admis tôt ou tard, puisqu'elle a accepté des romanciers qui n'ont jamais eu la prétention d'être à son niveau. Mais le roman, tel que le comprit et le pratiqua Balzac, le roman des mœurs contemporaines, était alors un genre nouveau, presque effrayant, et l'Académie n'est pas obligée de frayer la route aux nouveautés.

Il y a aussi Béranger, sur qui M. Arsène Houssaye a cru devoir s'étendre longuement dans son *Histoire du quarante et unième fauteuil* ; mais Béranger aurait pu être de l'Académie. S'il n'en fut pas, c'est qu'il n'en voulut pas être, donnant là comme ailleurs un exemple de modestie et de prudence tellement rare qu'on trouve plus facile, en ce cas même, de blâmer sa sagesse que de l'imiter. En revanche, l'Académie a accueilli tour à tour ses adversaires les plus acharnés, ses ennemis les plus violents quand il lui a été bien démontré qu'ils ajouteraient à son éclat et concourraient à sa grandeur. Elle n'a pas gardé la moindre rancune de la guerre qu'ils lui avaient déclarée ; et l'on dirait qu'elle a loyalement fraternisé avec eux, si ce mot démocratique pouvait jamais entrer dans le dictionnaire et dans les habitudes de l'Académie.

L'Académie, corps conservateur, s'est donc toujours montrée libérale et hospitalière dans la mesure qui lui était naturelle, et même un peu au delà. Nous ne l'en blâmons pas, au contraire ; ceux que nous blâmons, ce sont les critiques aveugles qui demandent qu'une compagnie fondée exprès pour empêcher, autant que possible, les révolutions en littérature, se livre du premier coup aux révolutionnaires, s'incline devant toutes les audaces des radicaux. Les révolutionnaires font leur œuvre sans l'Académie, ils ont raison ; le jour où elle est accomplie, le jour où elle est jugée, l'Académie la consacre en les appelant dans son sein ; jusque-là, elle peut les faire attendre, et lorsqu'elle les accueille, ils ne se plaignent jamais d'avoir trop attendu.

C'est justement contre eux que le rôle de l'Académie est utile et même nécessaire. Partout où il y a des radicaux, il faut des conservateurs, et, sans cette exacte balance, il n'y a pas plus en littérature qu'en politique de bon gouvernement. En face des révolutionnaires de la langue, une discipline heureusement réactionnaire devient indispensable, et d'autant plus indispensable qu'elle ne peut rien contre les révolutionnaires qui ont du génie. Elle n'a de pouvoir que sur les talents moyens, sur les esprits ordinaires, qui ont besoin quelquefois d'obéir à un mot d'ordre pour se développer. C'est ceux-là qu'elle avertit, qu'elle dirige, qu'elle sauve.

De quoi vivent, en effet, ces talents où l'originalité manque ? Ils vivent d'esprit, de finesse et de goût, c'est-à-dire de tous ces mérites un peu

secondaires dont le génie peut, à la rigueur, se passer, mais qui sont le fond même du talent. Or, ces qualités précieuses, si l'Académie ne les donne pas à ceux qui ne les ont point, elle les entretient, elle les développe chez ceux qui les possèdent. Voilà sa tradition, voilà son utilité, voilà son but. Tandis que d'un côté elle modère les novateurs, adoucit et ralentit les révolutions, leur emprunte peu à peu leurs éléments salutaires pour les joindre à son dépôt; d'autre part, elle discipline et conduit la masse flottante des talents inférieurs, qui trouvent chez elle une tradition littéraire toute faite, pour les inspirer ou les soutenir. Ainsi, brillante et polie, spirituelle et nationale, libre à la fois et conservatrice, l'Académie, à tous les points de vue, par son éclat, par son indépendance, par son esprit, par ses traditions, par sa durée, conserve tous ses droits à nos respects et à nos hommages. C'est le sénat littéraire de la France, et nous croyons en avoir assez prouvé la nécessité. Lorsque les vieux patriciens de l'ancienne Rome défendaient pied à pied leurs privilèges, les jeunes tribuns s'indignaient de cette résistance passionnée; mais cette résistance même, en entretenant l'émulation des vertus et l'amour de la patrie commune, servait merveilleusement la république. Le jour où les patriciens n'eurent plus de dépôt à conserver ni de traditions à défendre, le jour où tous les tribuns et tous les révolutionnaires de Rome firent irruption dans le Sénat, la république fut perdue!

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

C'est une surprise complète que le Théâtre-Italien a voulu nous faire. Sur la fin d'une saison, deux opéras nouveaux du genre le plus différent: un drame qui se noie dans le sang, une farce qui rit jusqu'aux larmes! vit-on jamais rien de pareil en tel lieu et à telle heure? Parlons des deux événements dans leur ordre, et comme il convient à leur importance. La *Duchessa di San Giuliano* a ouvert la marche, en nous révélant le nom d'un compositeur inconnu, plutôt que nouveau, s'il est vrai que M. Graffigna soit l'aîné de M. Verdi, et l'ait même précédé dans la carrière. On cite de lui plusieurs ouvrages, dont les titres n'étaient pas venus jusqu'à nous, entre autres une *Maria di Brabante*, composée pour M. Fraschini, à Trieste. Promu l'année dernière au grade de second chef d'orchestre dans le théâtre de M. Bagier, ce que naturellement il devait ambitionner le plus c'était de faire manœuvrer cet orchestre pour son propre compte, et il en est arrivé à ses fins. La *Duchessa di San Giuliano*, dont peut-être l'Italie n'eût pas voulu, a été jouée à Paris, applaudie à Paris, et quand l'Italie saura le succès de son compositeur, il se pourrait qu'elle se sentît la velléité de nous le reprendre.

Le libretto sur lequel a travaillé M. Graffigna sort d'une légende italienne, digne pendant de la légende française, à laquelle nous devons *Gabrielle de Vergy*. Au lieu du cœur d'un amant servi par un barbare époux à sa femme, supposez une femme offrant à son mari la tête d'une maîtresse : c'est un petit changement, comme vous le voyez, mais pour s'accommoder à nos goûts et ne pas trop effaroucher nos délicatesses, on a cru devoir ne pas détacher la tête, et présenter le cadavre entier, mollement couché sur un divan. Notons en passant que l'Italie avait usé tout à son aise de notre *Gabrielle de Vergy*, pour laquelle deux partitions ont été composées, l'une par M. Carafa, l'autre par Donizetti. S'attaquer aujourd'hui à la *Duchessa di San Giuliano*, c'était donc en revenir à ses anciennes amours.

Cette duchesse porte dans la légende le nom peu aristocratique de Veronica Cybo : sa rivale, simple fille du peuple répond à celui de Caterina Canacci. L'époux infidèle, Jacopo Salviati, est dénoncé, trahi par une espèce d'Iago, que l'on appelle Margutte. Ce méchant drôle est aussi amoureux de Caterina, et il pousse Veronica au crime, à la vengeance. Il lui prête sa main pour frapper le coup mortel, juste au moment où, ramené à ses devoirs, Jacopo avait rompu ses liens adultères pour rentrer au bercail de l'hymen.

Quand on a vu et revu le *Trovatore*, en italien et en français, sans se douter de ce qui s'y passe, a-t-on le droit de se montrer difficile en fait de libretto sérieux? Seulement l'avantage du *Trovatore*, et il est grand, c'est d'être absolument inintelligible, tandis que la *Duchessa di San Giuliano* est beaucoup trop claire, et qu'il est fort aisé de reconnaître à quel point les ressorts en sont usés, vulgaires, ce qui certainement n'eût pas empêché un homme de génie d'y trouver la matière d'un chef-d'œuvre. Mais M. Graffigna n'est pas un homme de génie : il se contente d'avoir du talent et de savoir parfaitement écrire pour les voix. Quant à l'inspiration et aux idées, il les prend où il les trouve, dans les ouvrages de ses contemporains, de ses devanciers : il ne choisit pas mal ses modèles, et quand il a une réminiscence, la situation l'excuse, comme par exemple à l'arrivée du père de Veronica, que précède une fanfare joyeuse, à travers laquelle brille un éclair vocal dans le genre de celui de la cavatine des *Lombardi*. Il y a de la bonté, de l'onction dans la cantilène que le père adresse à sa fille : *la più tenera speranza :* le finale du premier acte est bien fait, bien conduit, mais ce que nous aimons mieux dans toute la partition, c'est la prière de la pauvre Caterina, à qui le duc vient de dire un éternel adieu, et que la duchesse va punir d'une faute dont elle sollicite si humblement le pardon.

Peu de compositeurs, même les plus renommés, ont rencontré d'aussi habiles interprètes que M. Graffigna, MM. Fraschini, Delle Sedie, Agnesi, Mmes Charton-Demeur et Méric-Lablache. Cette dernière s'est distinguée surtout par une touchante simplicité dans son rôle de victime ; elle y fait penser à la Marguerite de *Faust*, et n'excite pas moins de sympathique intérêt. Suivant quelques-uns, M. Graffigna serait le professeur de chant de M. Fraschini ; mais M. Fraschini a-t-il encore un professeur? Cette ver-

sion nous paraît avoir l'inconvénient de vieillir beaucoup le compositeur sans rajeunir d'autant l'artiste.

Du drame, passons à la farce. *Crispino e la Comare*, c'est l'œuvre commune de Louis et Frédéric Ricci, deux frères, deux Napolitains, presque jumeaux par l'âge ; l'un avait vu le jour en 1808, l'autre en 1809. Leur collaboration, tantôt abandonnée, tantôt reprise, fut mêlée de succès et de chutes. Louis Ricci s'était d'abord fait connaître par cette *Chiara di Rosembergh*, qui réussit partout excepté à Paris, où elle fut représentée dans le carnaval de 1833. C'était une époque singulièrement choisie pour un mélodrame pur sang, sorti de la vieille école des Guilbert Pixérécourt et des Caignez. Ce qu'on y goûta le plus, c'est une cavatine de l'*Inganno* de Rossini, que Tamburini, jeune alors, y avait introduite : on y remarqua aussi un trio de basses-tailles, et nous allons en retrouver un autre dans l'ouvrage représenté il y a quelques jours.

Louis Ricci donna encore seul *Il Nuovo Figaro* ; *un' Avventura di Scaramuccia* ; *Erano due, or son tre* ; *Chi dura vince*. De son côté, Frédéric composa *Monsieur Des Chalumeaux*, la *Prigione d'Edimbourg*, *Corrado d'Altamura*. De plus, il fut pendant quelque temps directeur de musique des théâtres de Madrid et de Lisbonne. Hélas ! c'est à lui qu'échut la triste mission de veiller sur son frère, dont la raison s'éteignit avant la vie, et de le placer dans l'hôpital de Prague, où il mourut en janvier 1860. Quel terrible dénoûment pour une existence si féconde en œuvres joyeuses ! L'une des plus bouffonnes assurément, née de la collaboration des deux frères, c'est *Crispino e la Comare*, qui réjouit l'Italie pendant vingt-cinq ans. L'idée en était empruntée aux marionnettes, et Francesco-Maria Piave, l'auteur du libretto, ne s'est pas mis en grands frais d'imagination pour le traiter.

Crispino, pauvre savetier, ne gagne pas de quoi vivre, et sa femme, la jeune et gentille Annette, n'est pas plus heureuse dans son commerce de chansons, de nouvelles : on ne lui propose d'acheter que ce qu'elle est décidée à ne pas vendre. Ennuyé de lutter contre les créanciers qui l'obsèdent, contre les galants qui poursuivent sa femme, Crispino se résigne à mourir en se jetant dans un puits. Comme dans *la Mort et le Bûcheron* de La Fontaine,

Il appelle la mort. Elle vient sans tarder.

Mais elle ne lui demande pas ce qu'il faut faire, comme dans la fable ; elle le sait d'avance et lui promet de finir tous ses maux. Le moyen est bien simple, il ne s'agit que de devenir un grand médecin. « Médecin, moi qui ne suis qu'un âne. — Tu auras des confrères par centaines. En peu de mots, voici tout le secret :

Quando un infermo visiti,
Se me o il mio capo vedi
Vicino a lui, morrà :
Se non ci son, vivrà.

« Quand tu visites un malade, si tu m'aperçois de près ou de loin,

son affaire est faite; si je ne suis pas là, c'est qu'il doit en réchapper. » La médecine se borne donc au simple diagnostique : le reste importe peu. Ordonnez ceci ou cela, le malade n'en ira ni mieux ni plus mal. L'expérience confirme la théorie : on apporte sur la place publique un maçon qui vient de tomber du haut d'un toit. Tous les docteurs savants le déclarent perdu sans ressource; Crispino, qui ne voit pas le bout du nez de la *Comare*, soutient au contraire que le maçon n'y pensera plus dans un instant, et il prescrit quelques verres de bon vin, que, par précaution, il avale lui-même. En effet, le maçon reprend ses sens, et le savetier est porté en triomphe.

Pour continuer l'action, que croyez-vous que l'auteur ait cherché dans sa cervelle? Des incidents, des surprises, des péripéties? nullement, l'art dramatique est aussi peu compliqué pour lui que la médecine. Crispino devient riche et insolent par-dessus le marché : il apostrophe et injurie tous ses confrères, médecins et pharmaciens, qui ne se gênent pas pour le lui rendre. Il se fâche contre ses amis et veut battre sa femme, qui s'amuse innocemment à faire des crêpes et à les chanter en patois de Venise,

Piero mio, go qua *una fritola*,
Te la voglio regalar.

Bref, il en fait tant que la *Comare* se fâche à son tour et l'entraîne avec elle dans un souterrain, où elle lui décline ses noms et qualités véritables :

Mi riconosci e trema..... Io son la Morte.

Le souterrain est illuminé au fond par une multitude de lampes, dans lesquelles il y a plus ou moins d'huile : autant de lampes, autant d'existences ! Le méchant mari trouve qu'il y a trop d'huile dans la lampe de sa femme, et pas assez dans la sienne : il demande à partager l'excédant. La *Comare* n'entend pas de cette oreille, et lui ordonne de dicter son testament, mais il est bon de dire que tout ceci n'est qu'un jeu, et que la mort a voulu rire, en donnant au savetier une utile leçon. Tout à coup, le voilà qui se retrouve entouré de sa famille, moyennant promesse formelle d'être à l'avenir bon ami, bon père, bon époux, pour justifier son épitaphe.

La musique de cette parade est facile, agréable, sans effort ni prétention : c'est du Paisiello, du Cimarosa de troisième qualité, du Donizetti de mauvaise année. Qu'est-ce qu'une partition sans prima donna, sans ténor? Comme rôle, il n'y a que celui de Crispino ; comme morceau saillant, que le trio de Crispino, du docteur Fabrizio et de Mirobolano, l'apothicaire ; à la vérité, ce trio est de l'effet le plus amusant ; le bavardage italien n'a rien inspiré de plus drôlatique. Mais on chercherait vainement autre chose d'équivalent dans tout le reste de l'ouvrage. Le duo de Crispino et d'Annetta ne s'élève pas au-dessus du médiocre : la chanson de la *Fritola* n'est guère meilleure, et puis à notre sens le grand défaut, le tort capital, c'est que le rôle de la *Comare* est complétement nul, et qu'on n'y trouve

pas une phrase à dire ou à chanter. N'est-ce pas là ce qui trahit chez les deux musiciens l'absence totale de génie? n'avoir que deux personnages en état de se donner la réplique, et en supprimer un tout à fait! Quelle pauvreté! quelle misère!

Cependant le public de la salle Ventadour a été si heureux de revoir cette muse bouffonne, disparue, évanouie depuis si longtemps, qu'il l'a reçue à bras ouverts, et qu'il a ri de toute sa force pour oublier les drames sanglants dont on l'avait régalé. A côté de Donizetti, qui continuait la tradition du rire succédant aux larmes, les frères Ricci ont été les derniers Italiens qui aient su écrire gaiement, légèrement, et, à cette faculté sans doute, ils furent redevables d'une large part de leur popularité, de leur fortune.

Ainsi s'avance vers son terme prochain la seconde saison, dont M. Bagier a courageusement supporté les charges. De bénéfices, il n'en saurait être question dans une entreprise livrée à ses propres forces, et qui n'a pu faire de recettes qu'avec une seule artiste, dont les services se payent au plus haut prix. Il faut bien le dire, puisque c'est la vérité : il faut bien le constater puisque c'est de l'histoire : la seule Adelina Patti possède le privilége d'attirer la foule, de remplir la salle. Toutes les autres cantatrices ont pâli devant elle et ne comptent plus pour rien : les plus grands chanteurs, M. Fraschini le premier, baissent pavillon et se tiennent pour vaincus. Nous n'en voulons nullement à Mlle Patti du succès qu'elle obtient, de l'engouement qu'elle inspire. Il y a une raison à tout cela, et même il y en a plusieurs : elle est jeune et charmante, elle a l'instinct musical et scénique, elle a le talent, et, plus que le talent, la nature, le je ne sais quoi, qui fascine et enivre : on a vu mieux qu'elle dans chaque partie de l'art, on n'a rien vu d'égal dans l'ensemble; elle a ce don suprême de l'originalité, de la spontanéité, qui, dans un temps où l'on court après des créatures monstrueuses, qui n'ont guères d'autre mérite que celui-là, se joint chez elle à la figure, à la voix, à la gentillesse, à la sensibilité, à l'esprit, et lui constituent la plus riche dot d'artiste lyrique. Le malheur, c'est qu'Adelina Patti, et le lui reprocher serait une extrême injustice, forme un tel contraste avec tout ce qui l'entoure que les hommes et les femmes paraissent plus vieux qu'ils ne le sont réellement : à elle toute la jeunesse, aux autres les rides du front, les décadences de voix et de style : deux artistes seulement échappent à la loi fatale, MM. Fraschini et Delle Sedie, auxquels on peut ajouter M. Zucchini et Mlle Vitali, les deux soutiens de *Crispino e la Comare :* si ce n'est pas encore assez, inscrivons le triomphe inattendu du plus modeste des artistes, du bon Mercuriali, qui ne s'attendait pas à pareille fête, et qui a si bien rendu sa partie du trio avec MM. Zucchini et Agnesi, qu'on l'a rappelé, applaudi à outrance, et qu'on a fait redire le bienheureux trio.

Adelina Patti, voilà donc tout l'espoir qui reste au Théâtre-Italien de Paris et à son directeur. Mme Frezzolini a eu beau nous revenir avec son art merveilleux et une voix reposée de ses immenses fatigues; on l'a certainement admirée, applaudie, parce qu'il n'était pas permis de s'en dispenser, mais on ne l'a pas autrement fêtée; on ne s'est pas pressé pour la

revoir, on n'a plus dételé ses chevaux, comme autrefois à Milan et à Naples? Le grand art s'en va ; le grand art nous dit adieu, pour combien de temps? c'est ce que chacun de nous ignore.

Il y a peu de jours, l'une des femmes, l'une des cantatrices qui ont porté le plus haut la gloire de la scène lyrique, l'illustre Giuditta Pasta a rendu le dernier soupir dans sa villa du lac de Côme, où depuis sa retraite elle vivait si noblement. Elle était née en 1798, à Sarono, deux années avant le commencement de ce siècle. Elle fit ses premières études musicales à Côme : placée au Conservatoire de Milan, elle ne put les y achever, et chanta de bonne heure sur des théâtres secondaires. A Pavie, elle épousa l'homme, dont elle rendit le nom célèbre, et qui devint son meilleur guide dans la carrière qu'elle avait embrassée. Nous nous souvenons encore de l'avoir vue à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, où était alors la troupe italienne. Elle n'avait que dix-huit ans et chantait le petit rôle de Giulietta, à côté de Mme Sessi qui remplissait celui de Romeo, dans l'opéra de Zingarelli, et qui se doutait alors que cinq ans plus tard elle nous reviendrait transfigurée dans la Desdemone d'*Otello?*

A dater de ce jour, Mme Pasta prit son rang au milieu des célébrités de l'Europe. Elle quitta Paris pour aller en Italie créer les beaux rôles d'*Anna Bolena*, de *Norma*, de la *Sonnanbula*, qui, avec ceux de *Tancredi*, de la *Donna del Lago*, marquèrent l'apogée de son talent, de ses succès. On n'a pas oublié non plus comment elle jouait la *Gazza ladra* et chantait la cavatine de *Niobé*, ainsi que l'air : *che faro senza Euridice*, de l'*Orfeo* de Gluck. C'était la cantatrice dramatique par excellence. Bellini disait qu'à elle seule un compositeur pouvait confier un rôle, et ne plus y penser du tout. Cependant, elle déclarait que jamais elle n'avait pu parvenir à exprimer ce qu'elle se sentait dans l'âme, car elle était sans cesse poussée vers le type du beau idéal, et désespérait de l'atteindre alors même qu'elle en approchait le plus.

Mme Pasta était contemporaine des grands artistes de notre théâtre français : Talma, Fleury, Mlle Mars; elle les avait étudiés avec profit pour son art, et son goût s'était formé à leurs leçons excellentes. Enrichie par son talent, elle acheva honorablement une existence qui avait toujours été sans reproche. Dans la villa qu'elle avait acquise au bord du lac de Côme, elle se plaisait à cultiver ses fleurs, sans ennui, sans regret, sans pénible retour vers des grandeurs passées. Ce que la grande artiste en avait conservé, elle l'employait avec une grâce parfaite à exercer la plus noble hospitalité.

WILHELM.

CHRONIQUE POLITIQUE

14 avril 1865.

Comme on devait s'y attendre, la discussion de l'Adresse se prolonge, et l'opposition profite de cette occasion pour exposer ses théories et développer ses doctrines avec plus d'ardeur peut-être que de modération, avec plus de talent en tout cas que de discrétion et d'opportunité. Nous savons comment on justifie d'ordinaire cette fécondité excessive et cet empressement de quelques députés à nous communiquer, dès l'ouverture de la session, toutes les réflexions qu'ils ont pu faire pendant qu'ils étaient condamnés au silence : n'ayant plus, nous dit-on, le droit d'interpellation, et ne pouvant, comme sous le régime parlementaire, interrompre quand il leur plaît la discussion des affaires, pour entretenir le public de leurs opinions personnelles, n'est-il pas naturel qu'ils mettent à profit le seul moment où il leur soit permis d'aborder à peu près tous les sujets sans craindre d'être rappelés à la question, et qu'ils s'efforcent de soulever et de résoudre, à propos des débats de l'Adresse, toutes les difficultés présentes ou à venir de la politique intérieure et extérieure? Sans doute, et nous aurions d'autant plus mauvaise grâce à nous en plaindre, qu'il y a sur presque tous les bancs de la Chambre des orateurs qu'on n'entend jamais trop souvent ni trop longtemps. Nous prenons autant de plaisir que personne aux magnifiques discours de MM. Berryer, Jules Favre et Marie; nous aimons ces spirituelles et éloquentes causeries que M. Thiers débite avec tant de grâce et d'élégance familière, et ces belles harangues que M. Jules Simon déclame avec une si charmante expression de sensibilité mélancolique; nous aimons les vives et mordantes saillies de M. Picard, nous aimons..... jusqu'aux interruptions de M. Glais-Bizoin; mais, si curieuses et si intéressantes que soient la plupart du temps ces grandes scènes parlementaires, et avec quelque satisfaction que nous constations d'un côté, jusqu'à quel degré de perfection et de hauteur l'art oratoire peut s'élever dans notre pays, et de l'autre, jusqu'à quel point la liberté de discussion est encore respectée — quoi qu'on en dise — au sein de nos assemblées délibérantes, nous ne pouvons nous empêcher quelquefois de nous demander si ces brillants tournois de la parole ont autant d'utilité que d'éclat, si toutes ces précieuses qualités, toutes ces capacités, tous ces talents ne pourraient pas être plus avantageusement employés, sinon pour le plaisir et l'amusement de nos esprits, du moins pour les sérieux et

pressants intérêts de la France. Pourquoi consumer dans de stériles déclarations de principes un temps que réclament impérieusement les affaires? Pourquoi introduire incidemment dans les débats de l'Adresse des questions qui doivent être plus tard l'objet d'un mûr et spécial examen, des questions qui, comme celles de la centralisation et de l'enseignement primaire, seront prochainement soumises à la Chambre sous forme de projets de loi et auxquelles elle pourra alors donner une solution pratique? Les membres du Corps législatif ne feraient-ils pas mieux de réserver pour ce moment décisif leur éloquence et leurs forces?

Ce qui prouve du reste que l'opposition n'a point le monopole des idées libérales, c'est que, sur presque tous les points importants qu'elle a débattus dans ces derniers temps: sur la décentralisation, sur la réforme du Code pénal, sur l'extension de l'instruction primaire, elle a trouvé le gouvernement beaucoup mieux disposé qu'elle ne l'aurait cru et peut-être même qu'elle ne l'aurait voulu. On est généralement d'accord sur les principes, et l'on n'est plus guère divisé que sur la mesure dans laquelle il convient de les appliquer, et sur le moment où ils devront être mis en pratique. Ainsi, pour commencer par l'intéressante question de la décentralisation et de l'organisation municipale, qui en est un des principaux corollaires, lorsque M. Jules Simon eut montré, dans un fort beau langage, la gravité, la sainteté même des fonctions des magistrats communaux, le rôle respecté qu'en leur qualité de dépositaires de l'état civil, ils jouent dans tous les grands événements de la vie de famille, et qu'il en eut conclu la nécessité de choisir les maires parmi les élus du suffrage universel, M. Rouher a déclaré sans hésiter qu'en effet le gouvernement était disposé à tirer, autant que possible, du sein des conseils municipaux les administrateurs des communes; il a ajouté, il est vrai, que le gouvernement entendait garder le droit de choisir les maires en dehors des conseils municipaux toutes les fois qu'il le jugerait nécessaire; mais y a-t-il lieu de s'étonner d'une pareille réserve quand on sait qu'il y a des communes de cinquante, de cent habitants, que ce sont précisément les communes les plus pauvres et les plus ignorantes, et que, s'il fallait absolument, dans de pareilles localités, confier l'administration à un membre du conseil municipal, on serait exposé à la remettre aux mains les plus incapables? Ne peut-il pas arriver que, par l'effet d'un malentendu ou de quelques cabales, l'homme le plus considérable, le plus intelligent et le plus estimé de toute une commune se trouve exclu du conseil municipal, et ne sera-ce pas rendre un véritable service à la ville ou au village qu'il habite que de livrer néanmoins à sa direction les intérêts de ses concitoyens? Ne peut-on supposer enfin que, dans un de ces moments de trouble et d'agitation politique et religieuse, où les opinions les plus exaltées prévalent avec une irrésistible violence, un conseil municipal se trouve momentanément composé de telle sorte, qu'il ne se rencontre dans son sein aucun homme assez sage et assez modéré pour dominer les partis et faire renaître le calme? Le gouvernement a donc raison de ne jamais se dessaisir complétement d'une prérogative qu'il peut exercer d'une manière si profitable à l'intérêt général, et qui lui appartient d'ailleurs incontestablement,

en vertu de ce principe commun à toutes les constitutions modernes, que le pouvoir exécutif a seul le droit de nommer ses fonctionnaires et ses agents.

L'amendement, ou, pour mieux dire, la fraction d'amendement relative à l'abolition de la peine de mort n'a été introduite dans la discussion de l'Adresse qu'avec une certaine timidité, et ce n'est qu'après y avoir été formellement encouragé par ses collègues, que M. Jules Favre, qui s'était chargé de la soutenir, s'est enfin décidé à aborder ce grave sujet ; ajoutons que la Chambre n'a pas eu à se repentir de sa complaisance, et qu'elle y a gagné d'entendre un des plus beaux, et, en même temps, un des plus sages discours que l'infatigable orateur de la gauche ait prononcés, depuis le commencement de la session. Tout n'était point neuf assurément dans l'argumentation que M. Favre a développée samedi dernier au sein du Corps législatif, et parmi les considérations qu'il a si éloquemment fait valoir, les lecteurs de la *Revue* auront sans doute reconnu quelques-unes de celles qui ont été produites ici même par M. Franck [1] avec autant de conviction et d'énergie, sinon avec autant de vivacité et d'ardeur. Mais les objections qui lui ont été faites sont moins neuves encore, et plusieurs d'entre elles sont si faibles, que nous avons éprouvé quelque surprise en les voyant présenter par un orateur aussi habile et aussi expérimenté que l'honorable M. Nogent Saint-Laurens. Comment cet éminent avocat a-t-il pu prétendre que, en infligeant le dernier supplice, la société ne fait qu'user d'un droit qui lui appartient aussi bien qu'à l'individu, du droit de légitime défense? Comment a-t-il osé assimiler la situation de la société frappant avec réflexion et de sang-froid le coupable qu'elle tient entre ses mains étroitement garrotté et hors d'état de nuire avec celle de l'homme aux prises avec un voleur et un assassin, et qui donne la mort pour ne point la recevoir lui-même ? A-t-il donc oublié que l'individu même n'a le droit de tuer son agresseur qu'autant qu'il lui est permis de croire qu'il ne pourrait autrement défendre sa personne ou ses biens, et que, s'il recourait à ce moyen extrême sans une nécessité évidente, il deviendrait à son tour homicide? Mais si M. Nogent Saint-Laurens a complétement échoué, selon nous, en cherchant à établir théoriquement et philosophiquement la légitimité de la peine de mort, il a su du moins assez bien prouver par quelques considérations pratiques le péril qu'il y aurait à modifier trop brusquement notre législation et à effacer immédiatement cette pénalité de nos codes ; cette partie de son discours a paru faire une assez vive impression sur l'assemblée, et 195 voix contre 24 se sont déclarées pour le rejet de l'amendement. Il ne faudrait pas cependant s'exagérer la portée de ce vote et regarder comme des partisans résclus du maintien de la peine de mort tous les honorables députés qui ont repoussé la proposition de la gauche ; il y en a certainement parmi eux beaucoup qui n'ont pas prétendu se prononcer sur le fond même de la question, et qui n'ont déposé des bulletins bleus dans l'urne, que parce qu'ils ne croient pas fort

[1] Voir, 2e série, t. XXVIII et XXIX de la *Revue Contemporaine*, l'étude de cet éminent publiciste sur les *Principes philosophiques du droit pénal*.

convenable d'introduire dans les débats de l'Adresse ce grave problème, et qu'ils aiment mieux laisser au gouvernement le soin de le résoudre, persuadés qu'il est aussi désireux que personne de rendre notre législation plus humaine, et meilleur juge que qui que ce soit du moment où cette généreuse et salutaire réforme pourra s'effectuer sans danger.

C'est sans doute pour des motifs analogues que la déclaration de la gauche en faveur de l'enseignement gratuit et obligatoire a été repoussée à une aussi imposante majorité : 240 voix contre 17! Ces 240 députés sont probablement des hommes sages et modérés, qui croient devoir attendre avec patience le projet de loi que le gouvernement a promis de leur soumettre et qui ne veulent ni le presser indiscrètement ni essayer de lui forcer la main; ce ne sont assurément pas des esprits rétrogrades, qui trouvent que l'instruction n'est déjà que trop répandue dans notre pays et qu'il ne faut rien faire pour l'y propager davantage. Il ne saurait y avoir dans une assemblée française tant d'ennemis des lumières et d'adversaires du progrès, et nous sommes persuadés, au contraire, que si la question intempestivement agitée par l'opposition avait été soulevée dans un moment plus opportun et sous une forme moins absolue, moins hostile surtout au pouvoir, le principe de la gratuité, et peut-être même de l'obligation de l'enseignement primaire aurait obtenu dans le sein du Corps législatif plus de 17 voix. Nous devons pourtant reconnaître que plusieurs membres de la majorité ne se sont pas montrés dans cette discussion très convaincus de la nécessité de l'instruction ni fort désireux d'éclairer les classes populaires. C'est ainsi que M. Du Miral a cru trouver un solide argument contre l'amendement de la gauche, en constatant que, bien qu'inférieure en connaissances grammaticales ou littéraires à plusieurs armées étrangères, notre armée n'en était pas moins la première du monde. Nous sera-t-il permis de faire observer à cet honorable député que tous les peuples dont nous avons triomphé dans ces dix dernières années, depuis les Russes jusqu'aux Mexicains, depuis les Kabyles jusqu'aux Chinois — sans en excepter même les Autrichiens, qui comptaient dans leurs rangs moins d'Allemands que de Hongrois et de Croates — sont certainement moins avancés que nous sous le rapport de l'enseignement primaire, et que les seuls adversaires avec lesquels nous ne nous sommes pas encore mesurés sont précisément ceux qui nous surpassent en instruction? Nos soldats vaincraient aussi les Prussiens, notre patriotisme ne nous permet pas d'en douter, mais ce serait probablement parce qu'ils sont plus braves ou plus habiles que leurs ennemis, et non parce qu'ils savent moins bien qu'eux lire et écrire. Le même député a élevé contre la gratuité de l'enseignement primaire plusieurs objections qui sont vraiment trop aisément réfutables. Il craint par exemple que cette gratuité n'ait « l'immense inconvénient, au point de vue de la famille, de la piété filiale, d'affaiblir les sentiments de gratitude que les enfants doivent toujours conserver à leurs parents; » il redoute qu'un fils soit un jour moins soumis et moins reconnaissant envers son père « parce qu'il n'aura pas vu celui-ci s'épuiser en sacrifices pour lui donner le bienfait de l'instruction..... » Il se passe, suivant nous, bien des années avant que les enfants apprécient le service

qu'on leur rend en les contraignant d'apprendre ; et, quand ils sont une fois en âge de comprendre et de sentir tout ce que depuis leur naissance leurs parents ont fait pour eux, ils trouvent en eux-mêmes, pourvu que leur intelligence et leur cœur aient été suffisamment développés — c'est-à-dire pourvu qu'ils aient suffisamment fréquenté l'école — assez de motifs d'aimer et de respecter leurs pères et mères pour qu'un bienfait de plus ne puisse guère augmenter leur reconnaissance. Ajoutons que, dans les classes pauvres et laborieuses, pour un père qui se prive afin de faire instruire ses fils, il y en a dix, cent peut-être qui, soit par insouciance, soit par spéculation, envoient plus assidûment leurs enfants à la manufacture ou aux champs qu'à l'école, et leur donnent ainsi jusqu'à présent le droit de leur en vouloir un jour; odieux sentiment qu'il serait pourtant bon de prévenir en lui ôtant son prétexte et sa raison d'être. La gratuité de l'enseignement primaire inspire encore à M. Du Miral une autre inquiétude ; il a peur que si l'instituteur est uniquement rétribué par l'Etat, il ne néglige son école, « n'ayant plus d'intérêt à ce qu'elle soit plus ou moins fréquentée. » Comment cet honorable député a-t-il pu formuler une objection si peu sérieuse et comment n'a-t-il pas compris qu'il suffirait de proportionner les appointements des instituteurs au nombre de leurs élèves pour maintenir dans toute sa force le stimulant qu'il craint tant de voir disparaître? Nous avouons du reste qu'il a été produit contre la gratuité absolue de l'enseignement primaire des arguments plus solides que ceux de M. Du Miral ; M. de Parieu, par exemple, a démontré assez clairement que cette gratuité aggraverait considérablement les charges de l'Etat, et que les résultats qu'elle produirait ne seraient probablement pas proportionnés aux sacrifices qu'elle imposerait au pays ; il a fait voir que l'instruction publique se développait dans notre pays avec autant de régularité que de continuité, et qu'il valait peut-être mieux se borner à favoriser ce mouvement que de chercher à l'accélérer brusquement par une mesure radicale et prématurée ; qu'en tout cas il convenait de différer cette intéressante discussion jusqu'à ce que le gouvernement eût déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi annoncé dans le discours du Trône ; et nous croyons que ces sages et judicieuses observations de M. le vice-président du conseil d'Etat auront contribué plus qu'aucune autre considération à déterminer le vote qui a été si vivement critiqué par quelques organes de la presse libérale.

Les députés de l'opposition ne sont guère plus satisfaits de notre politique étrangère que de notre administration intérieure, et le paragraphe 15 du projet d'Adresse a été de leur part l'objet d'assez vives critiques. M. Jules Favre a blâmé l'attitude du gouvernement impérial dans la question polonaise aussi bien que dans la question italienne, il a blâmé notre intervention au Mexique et notre abstention dans le conflit dano-allemand. Suivant lui, le cabinet des Tuileries a montré dans cette dernière affaire autant de faiblesse que d'inconséquence ; notre ministre des affaires étrangères a varié dans sa conduite comme dans son langage, et notre diplomatie s'est plusieurs fois contredite. Nous avons trop longuement prouvé à cette même place, il y a quelques semaines, avec quelle fermeté le gouverne-

ment avait maintenu ses principes depuis les premières jusqu'aux dernières phases de cette interminable question, pour nous croire obligés aujourd'hui de recommencer cette démonstration, et nous aimons mieux appeler l'attention de nos lecteurs sur l'excellent discours que M. Emile Ollivier a prononcé le 10 avril, et dans lequel il a si victorieusement réfuté les assertions de M. Favre. M. Ollivier ne saurait être considéré comme définitivement acquis à la majorité ; sur plusieurs des questions que nous venons de rappeler, il s'est abstenu de voter ; sur d'autres il a voté avec ses anciens amis, et depuis la clôture de la discussion générale, l'affaire des duchés est le premier point important sur lequel il se soit déclaré complétement d'accord avec le gouvernement. Nous trouvons, il est vrai, qu'il pousse un peu loin son culte pour le principe de non-intervention, et nous croyons que son éloquent contradicteur a été bien mieux inspiré quand il a repoussé énergiquement pour la France cette politique d'égoïsme et d'abstention qui convient si bien à d'autres nations, quand il a proclamé « que notre pays est avant tout un pays d'expansion, et qu'il lui est impossible de ne pas sentir avec son esprit, avec son cœur, avec son âme tout ce qui se passe en Europe et même dans le monde entier. » Mais M. Ollivier s'est montré beaucoup plus conséquent que M. Jules Favre avec les véritables maximes démocratiques, quand il a assimilé la domination des Danois dans le Schleswig-Holstein à celle des Autrichiens dans la Lombardie, et fait voir combien il serait illogique de s'opposer à l'affranchissement des populations allemandes quand on a tant fait pour la délivrance de la nation italienne. Il nous a surtout paru connaître parfaitement l'état de l'opinion de l'autre côté du Rhin quand il a soutenu qu'en prenant une attitude trop ouvertement comminatoire vis-à-vis de la Prusse, la France ne réussirait qu'à réunir contre elle-même toutes les grandes et petites puissances aujourd'hui si divisées de la Confédération germanique. Le gouvernement impérial a donc sagement fait en évitant scrupuleusement tout ce qui aurait pu blesser les légitimes susceptibilités des Allemands, en s'abstenant d'une immixtion dans leurs affaires intérieures qui aurait rendu nos intentions suspectes et réveillé leurs défiances séculaires. M. E. Ollivier l'a déclaré hautement : outre qu'elle est demeurée toujours conséquente et fidèle aux principes de notre droit national, la politique de l'Empereur, dans la question du Schleswig-Holstein, a eu le mérite de nous préparer de l'autre côté du Rhin d'utiles alliances ; et « pour la première fois peut-être, depuis 1851, les Allemands commencent à prononcer le nom de la France sans colère, tandis qu'ils nourrissent contre les Anglais, leurs anciens alliés, d'impérissables rancunes. »

Si le rôle de notre gouvernement, dans des événements qui se sont passés à nos portes et, en quelque sorte, sous nos yeux, a été interprété et dénaturé de tant de diverses manières, on ne doit certainement pas s'étonner que ses actes aient été appréciés plus singulièrement encore quand ils se sont accomplis dans des contrées trop lointaines pour qu'il fût aisé de connaître exactement la vérité. Que de bruits mensongers n'a-t-on pas répandus sur notre expédition au Mexique ! Que de vaines et sinistres rumeurs n'a-t-on pas propagées sur les opérations de nos soldats,

sur leurs fatigues et sur leurs combats? Avec quelle complaisance maligne les difficultés que l'empereur Maximilien trouve à asseoir son trône n'ont-elles pas été systématiquement grossies, non-seulement dans le public et dans la presse, au début de l'entreprise, mais au sein du Corps législatif, et jusque dans ces derniers jours! Nous ne prétendons pas, assurément, que l'ordre et la sécurité soient entièrement rétablis dans tout le Mexique, et nous voyons trop bien, par l'exemple d'un royaume voisin, comme il est difficile de guérir les plaies invétérées de l'anarchie et du brigandage, pour nous montrer fort surpris qu'avec des forces bien inférieures à celles dont Victor-Emmanuel dispose, Maximilien n'ait pas encore complétement pacifié un empire quatre fois grand comme la France. Cependant, en dépit des sombres prédictions de MM. Jules Favre et Ernest Picard, le nouveau souverain se consolide ; il a eu pour lui, dès son arrivée, tous les Indiens, c'est-à-dire près des quatre cinquièmes de la population totale, et, parmi les Mexicains proprement dits, parmi les descendants des conquérants espagnols, tous les conservateurs et tous les libéraux modérés qui souhaitent sincèrement la régénération de leur pays. Les sages mesures qu'il a prises n'ont pas tardé à augmenter le nombre de ses partisans. Il s'est empressé de consulter ses sujets sur leurs désirs et sur leurs besoins; il a invité la presse à s'exprimer librement sur toutes les questions d'intérêt public; il a réuni à Mexico les notabilités des divers partis, les délégués des provinces, les élus des assemblées municipales, et ce congrès composé d'environ cent personnes, et divisé en commissions des finances, de la guerre et de la justice, a élaboré un plan pour la réorganisation générale de l'empire. Il s'est efforcé de rallier autour de lui tous les hommes honnêtes et capables, quel que fût d'ailleurs leur passé ; il en a fait ses conseillers ou ses ministres, et s'est attaché à former avec les débris de tous les partis un grand parti national, qui sera désormais son plus ferme soutien. Il a réussi jusqu'à présent, avec un singulier bonheur, dans sa tâche laborieuse, et la seule difficulté sérieuse qu'il ait rencontrée depuis son avénement, la seule question qui aurait pu lui créer un jour d'assez graves embarras, celle de la sécularisation des biens du clergé, est aujourd'hui, grâce à son intelligente fermeté, sur le point de recevoir enfin une solution satisfaisante.

Mais c'est surtout au point de vue financier que les membres de l'opposition ont représenté la situation du Mexique sous les plus tristes couleurs, et ils nous auraient réellement affligés si un député qui arrive de Mexico, M. Corta, n'était venu, avec des chiffres et des faits, rétablir la vérité. Le budget du Mexique était sous la domination espagnole de 100 millions de francs ; il s'élève aujourd'hui à 150 millions, en y comprenant le service de la dette intérieure et extérieure. Il a augmenté, comme on voit, d'un tiers; mais la population aussi s'est considérablement accrue, et le nombre des habitants, qui n'était en 1804 que de 5,800,000, se monte, en 1865, à plus de 8,000,000. Les ressources du pays sont devenues plus grandes, et rien ne sera plus aisé au nouvel empire, dès qu'il sera complétement réorganisé, que de trouver les 150 millions dont il a besoin pour ses dépenses annuelles. Le seul revenu des douanes, avec une bonne adminis-

tration, pourrait s'élever d'après les calculs les plus modérés à plus de 100 millions; l'impôt foncier, convenablement réparti et surtout régulièrement perçu, donnerait près de 50 millions; l'impôt sur le tabac rapportait aux Espagnols 45 millions; l'impôt sur les mines fournit aujourd'hui près de 20 millions. Y a-t-il en Europe, y a-t-il dans le monde entier, un Etat qui possède de plus abondantes ressources et dont les recettes surpassent autant ses dépenses? Il est vrai que toutes ces ressources ne sont pas immédiatement réalisables, que pour que toutes ces recettes s'effectuent, il faut d'abord que la tranquillité soit rétablie dans le pays et que l'autorité du souverain y soit partout respectée. Mais ce qui prouve, comme l'a fort bien fait remarquer M. Corta, qu'on a généralement confiance dans l'avenir du Mexique, et qu'on croit au prochain développement de sa prospérité, c'est l'empressement avec lequel les spéculateurs européens se tournent de ce côté, c'est l'abondance avec laquelle les capitaux étrangers y affluent; ce sont de grandes et honorables maisons de France et d'Angleterre qui ont souscrit le capital de la banque mexicaine; c'est une importante maison anglaise qui s'est chargée de construire et d'exploiter le chemin de fer de la Vera-Cruz à Mexico; croira-t-on que tous ces banquiers, que tous ces capitalistes qui témoignent une pareille foi dans les destinées du Mexique, en connaissent moins bien la situation financière que les députés qui cherchent à nous effrayer par leurs lamentables peintures?

On nous a montré un danger qui devait tôt ou tard venir fondre sur le trône de l'empereur Maximilien, et nous entraîner en conséquence, nous qui l'avons fondé et qui sommes jusqu'à un certain point engagés d'honneur à le défendre, dans une épouvantable lutte. On a affecté de croire qu'aussitôt que les Américains du Nord auront triomphé des Américains du Sud, ou se seront réconciliés avec eux, ils tourneront leurs forces réunies contre le nouvel empire mexicain, soit pour se venger des sympathies que nous avons témoignées aux confédérés, soit pour faire prévaloir la fameuse doctrine de Monroë, en détruisant un gouvernement établi et soutenu par l'influence européenne; et l'on demande, avec une inquiétude que nous voulons croire sincère, ce que fera la France si une pareille éventualité vient à se réaliser, et si elle ne se trouvera pas nécessairement impliquée dans une guerre redoutable contre les Etats-Unis. M. Rouher a fait justice de ces craintes chimériques. Quel motif en effet pourrait pousser la grande république américaine à attaquer l'empire mexicain? Le ressentiment que lui aurait inspiré notre attitude pendant la crise qui la déchire? Nous avons gardé, depuis le premier jour de ce déplorable conflit, la neutralité la plus rigoureuse, et, s'il s'est produit des faits susceptibles d'une interprétation contraire, les loyales explications que le gouvernement français a fournies au cabinet de Washington, en ne laissant aucun doute sur les intentions de la France, ont maintenu la bonne harmonie entre les deux puissances. Le bruit avait couru que le gouvernement impérial s'était fait céder par le souverain du Mexique la Sonora et la Chihuahua, afin d'y fonder un établissement durable, et de faire exploiter par des colons français les gisements métallifères qui sont abon-

damment répandus dans ces deux provinces, et nous sommes obligés de reconnaître que cette nouvelle avait causé aux Etats-Unis une assez vive émotion, et que les Américains n'auraient point été satisfaits de voir la France s'établir si près de leur territoire; mais leur mécontentement n'a pas tardé à s'évanouir avec le faux bruit qui l'avait fait naître. La république américaine aurait-elle d'ailleurs quelque intérêt à s'emparer du Mexique? Elle l'a conquis à une époque qui n'est pas encore très éloignée de nous; elle l'a détenu un instant, et elle s'est empressée de l'abandonner en échange d'une indemnité de guerre. Et croit-on que le cabinet de Washington serait plus désireux, aujourd'hui qu'en 1847, de posséder un Etat qui accroîtrait les forces du Sud et l'encouragerait, dans un avenir plus ou moins prochain, à une nouvelle tentative de séparation? M. le ministre d'Etat n'a donc pas eu de peine à démontrer que toutes ces craintes, dont les membres de l'opposition s'étaient faits les trop complaisants échos, étaient ou singulièrement exagérées, ou complétement chimériques, et il l'a fait avec une élévation de langage, avec une hauteur et une sûreté de vues qui ont porté partout la conviction et rassuré profondément tous les esprits.

Le paragraphe 19 du projet d'Adresse a été pour M. Thiers l'occasion d'un grand triomphe oratoire; triomphe d'autant plus grand selon nous, d'autant plus flatteur en tout cas pour son amour-propre qu'il l'a remporté en se mettant en contradiction, non-seulement avec la majorité de la chambre, mais avec le sentiment public, et, qu'à force de talent et d'éloquence, il a réussi à se faire admirer et même applaudir par ceux qu'il ne pouvait espérer de convaincre. M. Thiers n'approuve ni la convention du 15 septembre, ni la guerre de 1859; elles ont à ses yeux le tort d'avoir enfanté ou consolidé l'unité italienne, et d'avoir fait disparaître pour toujours cette Italie du moyen âge qu'il nous peint sous des couleurs si séduisantes et qu'il aurait voulu voir renaître avec sa pittoresque diversité, avec ses grandes cités toutes également puissantes, toutes également riches, toutes également belles. Il nous retrace le tableau de cette prospérité évanouie; il nous montre « Venise, la reine des mers, plus asiatique qu'européenne, s'endormant, lassée de sa longue opulence, dans les bras de l'aristocratie et des plaisirs, » et Florence, la démocratique Florence « s'étalant dans les belles plaines de l'Arno, plus riche encore par ses manufactures que Venise par ses vaisseaux, Florence chantée par le Dante et embellie par Michel-Ange, véritable Athènes chrétienne, » et l'Assemblée entière, charmée de cette magnifique description, éclate en bravos et oublie de faire remarquer à l'orateur — nous allions dire au poète — que l'Italie dont il parle était morte bien avant qu'il ne fût question du traité de septembre, étouffée par les Autrichiens et non par les vainqueurs de Solférino. M. Thiers prétend qu'au moment où la guerre de 1859 a éclaté, tous les souverains de la Péninsule étaient animés des intentions les plus généreuses et les plus libérales, que le régime constitutionnel allait s'établir paisiblement et sans secousse à Florence et à Naples, « que l'Italie enfin allait marcher vers ses véritables destinées plus sûrement qu'en suivant les voies où elle est engagée aujourd'hui. » Pour-

quoi s'arrête-t-il à mi-chemin? Pourquoi n'ajoute-t-il pas que l'Autriche encourageait de toutes ses forces ces dispositions libérales des souverains italiens, et qu'elle n'a déclaré la guerre au roi de Piémont que pour le punir de ses tendances rétrogrades? L'éminent orateur croit que l'unité italienne est funeste à l'Italie elle-même, et il est persuadé qu'elle est surtout dangereuse pour notre pays. Sans s'apercevoir qu'il se contredit légèrement et qu'une puissance qu'il déclare incapable d'unité et de cohésion ne saurait de longtemps tenir tête à la France; il voit déjà les flottes italiennes chassant notre pavillon de la Méditerranée, les armées italiennes franchissant les Alpes et venant nous redemander Nice et la Savoie. Fidèle à une politique surannée, il regrette que nous ayons contribué à créer à nos portes une grande monarchie; il s'imagine que, pour être en sûreté, il faut que nous ne soyons entourés que de voisins faibles et de petits Etats. Comme le lui a très bien répondu M. Emile Ollivier « la France est assez forte pour rester grande entre les grandes, » et elle peut, sans étouffer, voir se former autour d'elle une ceinture d'Etats aussi prospères et aussi puissants qu'elle. Nous croyons d'ailleurs, sans compter outre mesure sur les liens de la reconnaissance, que l'Italie, ne fût-ce que par politique et par intérêt, devra rester notre fidèle et constante alliée. Aussi longtemps que l'Autriche possédera, — nous ne disons pas la Vénétie — mais quelque parcelle du sol italien, quelque coin de terre où l'on parle la langue du Dante, les Italiens continueront à mettre en nous leur espérance et leur foi : seuls, nous pouvons les aider à conquérir ce qu'ils désirent; seuls aussi, nous pouvons empêcher qu'on leur reprenne ce que nous leur avons donné.

M. Thiers ne craint point seulement l'Italie, il redoute aussi la Prusse, et l'un de ses plus grands griefs contre l'unité italienne, « c'est qu'il la croit destinée à devenir la mère de l'unité allemande. Que deviendrait notre pays, s'écrie-t-il, le jour où la Prusse réunirait dans ses mains 40 millions d'Allemands, et qu'au port de Dantzig qu'elle a déjà, au port de Kiel qu'elle va créer, elle joindrait les ports de Hambourg et de Brême?.... » Nous ne sommes pas si prompts à nous effrayer, et nous espérons que si jamais le rêve de l'unité germanique vient à se réaliser, la France, qui compte aussi bien près de 40 millions d'habitants, ne se laisserait ni engloutir, ni asservir par le nouveau colosse. Nous ne nous étonnons pas d'ailleurs que le nom de M. de Bismark ait été dans ces derniers temps si fréquemment prononcé dans le Palais-Bourbon, et nous comprenons que ses récents procédés à l'égard de l'Autriche et de la Diète donnent matière à plus d'un commentaire. Nous avons annoncé les premiers, il y a quinze jours, une nouvelle qui a été depuis reproduite par toute la presse européenne; c'est que le cabinet de Vienne, désireux jusqu'au bout de rester en bonne intelligence avec le cabinet de Berlin, avait fait savoir à M. de Bismark que, si le représentant de la Prusse à Francfort s'abstenait de voter sur la question qui devait y être soulevée le 6, le représentant de l'Autriche aurait l'ordre d'observer la même réserve. Mais il paraît que le gouvernement prussien n'a pas voulu acquiescer à cette proposition conciliante, puisqu'au moment décisif les deux

puissances ont voté l'une contre l'autre et fait éclater ainsi, aux yeux de l'Allemagne et de l'Europe, leur irrémédiable antagonisme. L'Autriche, d'accord avec les représentants du Wurtemberg, du grand duché de Bade, du Brunswick, de la Hesse-Darmstadt et de la seizième curie, a adopté la motion faite par la Saxe et la Bavière en faveur du duc d'Augustenbourg; la Prusse l'a repoussée, et son exemple a été suivi par le Hanovre, la Hesse-Electorale, le Mecklenbourg, l'Oldenbourg et les villes libres. L'importance de ce vote s'est encore accrue par les explications que les plénipotentiaires autrichiens et prussiens y ont ajoutées : les premiers ont déclaré que leur gouvernement était prêt, dans le cas où la Prusse y consentirait, à résoudre la question dans le sens de la proposition votée par la Diète, et à renoncer à tout avantage particulier autre que le remboursement des frais de guerre. Le ministre prussien, au contraire, a repoussé expressément la compétence de l'assemblée fédérale sur la question de succession, et dit que la Prusse ne renoncerait pas à l'usage de son titre de possession, jusqu'à ce que ses propres droits sur les duchés eussent été examinés comme ceux des autres prétendants. Nous croyons pouvoir d'autant mieux nous dispenser d'insister sur la gravité de ces déclarations et de ce vote, que la question des duchés est aujourd'hui, dans la *Revue*, l'objet d'un travail spécial, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Il n'est plus permis aujourd'hui de douter que la situation des confédérés ne soit, sinon désespérée du moins fort compromise, et deux faits récents prouvent jusqu'à quel point ils ont été affaiblis par leurs derniers revers : malgré l'échec qu'il a essuyé le 19 mars à Bentonville, Sherman a pu arriver le 21 à Goldsboro, d'où il donnera aisément la main au général Grant; et, d'un autre côté, Lee, qui était parvenu à chasser les fédéraux du fort Steadman, n'a pu s'y maintenir, faute de forces suffisantes, et a été obligé de rentrer dans ses lignes. Les confédérés sont encore assez redoutables pour infliger à leurs ennemis de sanglantes défaites; ils sont trop épuisés pour pouvoir profiter de leurs victoires. On avait conçu un instant quelque espérance en voyant le général Lee rappeler à lui toutes les troupes du Sud et les grouper autour de Richmond comme pour tenter un dernier et décisif effort; mais, comme on devait s'y attendre, les fédéraux ont en même temps opéré un mouvement analogue, ils ont également massé leurs forces, et l'énorme disproportion numérique des armées belligérantes est restée la même. Sherman, après avoir fait sa jonction avec Shoffield et Terry, se trouve aujourd'hui à la tête d'environ 80,000 hommes; il est en communication avec le général Grant, et peut se concerter avec lui. Ainsi se resserre de plus en plus le cercle où les séparatistes sont enfermés, et en dehors duquel, à l'exception de Mobile, dont la capitulation a été déjà souvent annoncée, ils ne possèdent plus aucune place importante. En même temps, comme il arrive presque toujours dans la mauvaise fortune, des symptômes de désunion et de discorde commencent à se manifester parmi les confédérés; on blâme les mesures adoptées par le président Davis, et l'on cherche à faire retomber sur lui toute la responsabilité du désastre public; quelques-uns même l'accusent d'avoir fait échouer, par son obstination, les négociations dernièrement

entamées avec le cabinet de Washington, et, bien qu'on ne soit pas encore assez abattu pour consentir à se soumettre, on soupire hautement après le rétablissement de la paix. Il est temps, en effet, non-seulement pour l'Amérique, mais pour le monde entier, que cette lutte déplorable ait un terme ; il est temps, comme l'a fort bien dit M. Rouher, au Corps législatif, « que cette cause de trouble et de perturbation pour tous les intérêts disparaisse, et le jour où la paix sera signée entre le Nord et le Sud sera pour la France, la vieille alliée et la marraine des Etats-Unis, un jour de joie et de bonheur. »

Nous avons reçu de la Plata, durant cette quinzaine, d'assez importantes nouvelles. La *Revue* a trop récemment exposé à ses lecteurs l'origine et les premières phases du conflit qui ensanglante depuis quelque temps l'Amérique centrale [1], pour que nous ayons besoin de recommencer ici l'historique de cette guerre, et nous nous bornerons à rappeler que, dès le 15 février dernier, les Brésiliens étaient maîtres de tout le territoire de l'Uruguay, et que Montevideo, le seul point qui leur résistât encore, était étroitement bloqué par leurs forces de terre et de mer. Le 16, le président Aguirre, désespérant de pouvoir défendre la ville, allait se réfugier sur une corvette espagnole, et le sénat élisait provisoirement à sa place M. Vilhalba, qui inaugurait son administration en destituant tous les ministres et les principaux fonctionnaires nommés par son prédécesseur. C'était une première satisfaction accordée à l'opinion publique, un premier pas vers un arrangement pacifique, que la majorité de la population réclamait avec instance et que les partisans de M. Aguirre avaient seuls jusqu'ici retardé. M. Vilhalba, en effet, n'a pas été tenté un instant d'imiter la déplorable obstination de son devancier, et lorsque les consuls étrangers sont venus lui représenter — comme ils l'avaient fait plusieurs fois inutilement à M. Aguirre — la nécessité d'épargner à la ville, par une capitulation honorable, les horreurs d'un bombardement, il s'est empressé de désigner un plénipotentiaire pour débattre avec l'amiral brésilien, M. Tamandaré, et le général Florès, son allié, les conditions de la paix. Les négociations qui se sont immédiatement ouvertes ont eu naturellement pour base l'ultimatum qui avait été signifié par le Brésil au gouvernement de l'Uruguay et dont le rejet avait eu la guerre pour conséquence. Il a été convenu que les fonctionnaires reconnus coupables d'avoir causé de graves préjudices à des sujets brésiliens seraient destitués et poursuivis, que la République prendrait l'engagement de respecter mieux qu'elle ne l'avait fait jusqu'à présent tous les traités conclus avec le gouvernement de Buenos-Ayres, qu'elle ouvrirait ses ports, et en particulier celui de Montevideo aux navires brésiliens, qu'elle recevrait dans sa capitale jusqu'au complet rétablissement de la paix et de la tranquillité une garnison brésilienne ; il a été stipulé enfin que l'Uruguay contracterait avec le Brésil une alliance offensive et défensive, et déclarerait sur-le-champ la guerre au Paraguay. En même temps, le général Florès concluait de son

[1] Voir dans la livraison du 31 mars dernier : *La Guerre entre le Brésil et la Plata*, par M. Pereira da Silva.

côté, avec M. Vilhalba, un arrangement en vertu duquel celui-ci lui cédait son titre de président intérimaire de la République, sous la triple condition de reconnaître la dette publique contractée par le président Aguirre, d'accorder une amnistie générale pour tous les délits politiques qui n'auraient pas été commis contre des Brésiliens, et de faire procéder le plus tôt possible à l'élection régulière et constitutionnelle d'un président définitif. Par suite de ces divers traités, les troupes brésiliennes ont occupé, le 21 février, les casernes et les forts de Montevideo, et le général Florès est entré à son tour, le lendemain, dans la ville, aux acclamations des habitants, satisfaits d'être délivrés à la fois des maux de la guerre et de l'oppression d'un gouvernement impopulaire. Les premières mesures adoptées par le nouveau président n'ont fait qu'accroître la satisfaction générale; tout en choisissant, comme il était naturel, ses ministres et ses divers agents dans les rangs du parti auquel il appartient, — le parti *colorado* — il a rigoureusement interdit à ses amis toute représaille contre le parti vaincu, et veillé a ce que l'amnistie qu'il avait promise fût consciencieusement appliquée ; il s'est efforcé en outre de cicatriser les blessures que la guerre civile à faites à son malheureux pays et de faire renaître partout le calme et la sécurité ; il y a à peine quelques semaines que le général est en possession du pouvoir, et déjà l'industrie recommence à fleurir et le commerce à prospérer. Les Brésiliens ont également à se louer de l'empressement qu'il a mis à exécuter les engagements qu'il a contractés avec eux ; il a loyalement ouvert les ports de la République à leurs vaisseaux, et ordonné qu'il y fût largement pourvu à tous leurs besoins. En même temps, il prépare activement l'expédition qu'il va diriger, de concert avec ses alliés, contre le Paraguay ; et il n'est guère douteux que les forces combinées du Brésil et de l'Uruguay ne parviennent aisément à se frayer un passage jusqu'à l'Assomption. Les troupes du Paraguay, qui avaient envahi, comme on sait, la province brésilienne de Mattogrosso, ont déjà essuyé un échec, et se sont laissé battre à Villa-Maria par des gardes nationales convoquées à la hâte et soutenues par quelques centaines d'Indiens. C'est d'un mauvais présage pour le président Lopez, et sa chute peut dès à présent être considérée comme certaine ; il tombera comme est tombé le président Aguirre, et fera place à un gouvernement vraiment libéral et éclairé, qui, au lieu de chercher comme lui à fermer aux négociants européens les riches contrées de l'Amérique méridionale, fera au contraire tous ses efforts pour faciliter et développer des relations si profitables aux deux hémisphères. On rendra alors, nous l'espérons, un peu plus de justice au gouvernement brésilien, et l'on comprendra que, s'il s'est immiscé dans les dissensions intestines des Républiques voisines, ce n'a point été pour étendre sa domination ou agrandir son territoire, mais pour faire triompher, en même temps que les légitimes intérêts de son propre commerce, les intérêts généraux de la civilisation et de l'humanité.

ALEXANDRE PEŸ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

MIRIAM

QUATRIÈME PARTIE[1].

XX

Hilda et le sculpteur, en se séparant, s'étaient à demi-mot donné rendez-vous pour visiter ensemble le lendemain les galeries du Vatican. Kenyon n'y manqua pas; mais il attendit vainement son amie. Désappointé, il rentra dans son atelier. La journée avait mal commencé; mécontent de lui et du travail auquel il voulait s'appliquer, il sortit de nouveau, et, après avoir erré sans but par les rues de Rome, il alla se promener sur le Corso, où, à cette heure du jour, une foule considérable de passants et d'oisifs se pressait sur l'étroit trottoir.

Il se promenait depuis quelques instants quand il fut heurté par un pénitent, revêtu d'une robe blanche, la figure cachée sous un voile épais, avec seulement des ouvertures pour les yeux. C'est là une rencontre qui n'a rien d'extraordinaire à Rome; il arrive que des personnes d'un certain rang abandonnent leurs palais, leur vie luxueuse et leur orgueil, et prennent pour un temps ce costume de pénitent, afin d'expier quelque crime ou de racheter les peccadilles vénielles qui remplissent une vie mondaine. C'est aussi une de leurs coutumes de demander l'aumône, et peut-être mesurent-ils la durée de leur pénitence au temps qu'il leur faut pour amasser une somme d'argent déterminée par ces petites contributions de la charité indi-

[1] Voir 2e série, t. XLIV, p. 139 (livr. du 15 mars 1865); p. 277 (livr. du 31 mars); p. 533 (livr. du 15 avril).

viduelle. Ces sommes sont consacrées à quelque but pieux ou à quelque œuvre de bienfaisance.

Dans le cas présent, le pénitent ne demanda pas d'aumône à Kenyon. Mais, d'une voix qui ne lui était pas inconnue, il lui dit :

« Tout vous va-t-il bien, signor?

— Très bien, répondit le sculpteur. Et vous? »

Mais le pénitent masqué ne répliqua pas, et il fut entraîné par le mouvement de la foule.

Kenyon s'arrêta pour observer sa tournure; puis il eut l'idée de se mettre à sa poursuite et de continuer la conversation ainsi commencée. Mais il songea que les lois d'une pieuse réserve, ou au moins d'une stricte politesse, interdisaient de rien faire pour reconnaître les personnes couvertes du voile des pénitents.

« Quelle étrange rencontre ! se dit-il en lui-même. C'est sûrement Donatello. Quel motif l'a donc amené à Rome, qui lui rappelle de si pénibles souvenirs, et où sa présence peut ne pas être sans péril? Et Miriam ! L'aurait-elle accompagné? »

Il continua sa promenade, en songeant au changement qui s'était opéré en Donatello depuis ces jours de joie et d'innocence, quand le jeune Italien, nouveau venu à Rome, commençait à éprouver un bonheur plus vif qu'il n'en avait encore senti, à la douce chaleur du sourire de Miriam. La naissance d'une âme, à laquelle il semblait au sculpteur qu'il eût assisté en son ami, paraissait à peine digne du prix qu'elle avait coûté, par la perte de ces simples jouissances qui s'en étaient allées pour jamais. Une créature de l'âge d'or s'était évanouie de la terre, et, à sa place, il y avait seulement un homme ennuyé et tourmenté par le remords, parmi des milliers jetés dans le même moule.

L'incident de cette rencontre de Donatello, le faune joyeux de son imagination transformé en un sombre pénitent, contribua à attrister encore les pensées de Kenyon. N'eût été une sorte de pique, familière aux amoureux, une sorte de ressentiment absurde qui essaye de s'aiguiser contre l'objet aimé, il aurait couru à l'atelier d'Hilda, et serait allé lui demander pourquoi elle avait manqué au rendez-vous. Mais il s'était promis tant de joie de cette entrevue, il avait fondé sur elle des espérances si considérables, que ce manque de parole était une épreuve trop rude pour sa patience. Il était furieux contre la pauvre Hilda, et trouvait sa conduite sans excuse; ingénieux à se tourmenter lui-même, il s'infligeait la plus grande punition qui fût en son pouvoir ; il achevait de se désespérer en voyant, avec la journée qui s'avançait, disparaître tout espoir que ses dernières heures pussent racheter le désappointement de la matinée.

Il faut dire que le sculpteur s'était proposé de jouer toutes ses

espérances dans cette entrevue, pour laquelle il avait, avec intention indiqué les galeries du Vatican. En parcourant avec Hilda ces longues perspectives d'idéale beauté, il avait résolu d'essayer au moins de lui exprimer ce thème que les amoureux se sentent quelquefois si empêchés d'aborder franchement. Il voulait savoir enfin à quoi s'en tenir sur les sentiments d'Hilda pour lui, et si la bienveillance qu'elle lui manifestait était le témoignage précieux d'une préférence spéciale, ou simplement le doux parfum de son caractère, auquel d'autres amis pourraient avoir une part aussi large que lui-même. Il lui était cruel de voir l'ombre du soleil couchant envelopper les derniers restes d'une journée qui aurait pu être si brillante, et de se retrouver au même point où il en était la veille, seulement avec une déception de plus, et de se sentir battu sans avoir trouvé l'occasion d'engager la lutte. Il lui semblait que nul autre jour ne lui rapporterait plus les espérances dorées qu'il avait fondées sur celui qui venait de s'écouler.

Dans de telles dispositions, il est douteux que Kenyon eût rien pu avoir de mieux à faire que ce qu'il fit effectivement, en allant dîner au café Nuovo, et en dégustant un flacon de Montefiascone. Aucune amélioration sensible dans son état n'ayant résulté de cette diversion, il se rendit au théâtre Argentino, où l'on jouait une comédie italienne, qui eût dû l'égayer un peu, et dont la folle bouffonnerie faisait rire aux éclats tout le monde excepté lui. Il sortit du théâtre avant la fin de la pièce, toujours aussi inconsolable.

Comme il traversait la complication de rues étroites qui s'entremêlent dans cette partie de la cité, il fut croisé par une voiture, dans laquelle, à la lueur du bec de gaz, il put apercevoir une personne, qui parut le reconnaître aussi ; car elle fit aussitôt arrêter la voiture, et l'appela, en tendant la main par la portière.

« Miriam ! vous à Rome ! dit-il. Et vos amis ne le savent pas !

— Tout vous va-t-il bien ? » demanda Miriam, sans lui répondre.

Cette question, en termes identiques à celle que Donatello, sous son déguisement de pénitent, lui avait adressée quelques heures auparavant, frappa le sculpteur. Soit les dispositions inquiètes de son esprit, ou l'intonation de la voix de Miriam, ou l'étonnement de la rencontrer si inopinément, tout cela lui parut de mauvais augure.

« Tout va bien, je crois, répondit-il avec hésitation. Je ne connais aucun malheur qui me soit arrivé. En auriez-vous un à m'annoncer ? »

Il regarda Miriam avec plus d'attention, et une singulière incertitude traversa son esprit, si c'était bien elle-même qui était devant lui. C'étaient bien ses traits, dont, en sa qualité de sculpteur, il avait trop bien étudié les contours, pour qu'il pût douter que ce fût

le visage de Miriam. Mais un changement, dont il ne pouvait pas bien préciser la nature, s'était opéré en elle. Cela tenait peut-être à son costume beaucoup plus riche que le simple vêtement qu'elle portait d'ordinaire. Il remarqua surtout une pierre fixée sur sa poitrine ; non pas un diamant, mais une pierre d'un éclat clair et rouge, comme une étoile dans un ciel nuageux : cette lueur semblait une émanation d'elle, comme si tout ce qu'il y avait dans sa nature d'ardent et de passionné eût été cristallisé dans cette pierre; et elle paraissait briller plus vivement en sympathie avec quelque émotion de son cœur.

« Avez-vous quelque chose à me dire! demanda le sculpteur avec impatience; car rien ne nous cause une plus désagréable crispation de nerfs, que d'apercevoir quelque ambiguïté en des personnes ou en des choses qui nous sont familières. Parlez vite ; mon esprit et ma patience ont été déjà beaucoup éprouvés aujourd'hui. »

Miriam posa ses doigts sur ses lèvres, en faisant remarquer à Kenyon la présence d'une troisième personne qui se tenait à côté d'elle dans la voiture. C'était un homme, dont le sculpteur ne distingua qu'imparfaitement la figure, qui lui parut d'ailleurs tout à fait inconnue.

« Je ne puis rien vous dire, reprit-elle ensuite; et, se penchant vers lui, elle ajouta à voix basse : seulement, quand la lampe s'éteindra, ne vous désespérez pas. »

La voiture s'éloigna rapidement, laissant Kenyon méditer sur cette singulière aventure, qui ne fit qu'accroître ses funestes pressentiments. Pourquoi Donatello et Miriam étaient-ils à Rome, où ils pouvaient avoir tant à craindre? Et comment lui adressaient-ils ainsi, à quelques heures d'intervalle, une même question, qui semblait être l'indice d'un malheur, déjà tombé sur lui à son insu, ou imminent sur sa tête.

« Il faut croire que je rêve, ou bien que ma raison s'égare, et que j'ai perdu toute énergie, se dit-il; sans cela, ni Donatello, ni Miriam ne m'eussent ainsi échappé. Ils sont sans doute instruits de quelque malheur qui me touche profondément; et je ne puis tarder longtemps à l'apprendre moi-même. »

Dans l'étroite sphère où était concentrée sa vie, il ne lui semblait pas qu'il pût avoir aucun malheur à redouter, à moins qu'il ne fût relatif à Hilda. Aussitôt que cette idée eut pris possession de son esprit, repoussant toutes les fausses susceptibilités auxquelles, pendant tout le jour, il avait permis d'influencer son esprit, il se dirigea en toute hâte vers la rue Portoghese, à l'extrémité de laquelle était située la tour d'Hilda. Ses yeux cherchèrent avidement la lumière qui brillait toujours comme un phare au sommet de la tour; car, se

souvenant des dernières paroles de Miriam, il craignait de trouver éteinte la lampe sacrée. Il aperçut de loin une faible et vacillante lueur ; mais, tandis qu'il fixait les yeux sur elle, comme le marin sur l'étoile dans laquelle il place sa confiance, elle s'éteignit tout à coup, laissant la tour dans la plus profonde obscurité. Pour la première fois depuis des siècles, la lampe sacrée et légendaire, placée devant l'autel le plus élevé qu'il y eût à Rome, avait cessé de brûler.

Kenyon savait le respect religieux qu'Hilda, toute protestante et fille des puritains qu'elle fût, attachait à cet autel. Il savait le profond sentiment de responsabilité terrestre autant que religieuse qu'elle apportait à entretenir cette lampe consacrée, depuis qu'elle était venue habiter sa chambre aérienne. Il put à peine en croire ses yeux quand il vit la flamme vaciller et s'éteindre. Sans doute, c'était une erreur de ses sens, ou bien un épais nuage avait enveloppé le sommet de la tour, et en cachait la vue à ceux qui étaient en bas. Mais non ; car, directement au-dessus des créneaux plongés dans une soudaine obscurité, il vit une étoile, et, en fixant plus attentivement ses regards, il put distinguer la sombre silhouette de la tour, qui se détachait dans les ténèbres, et l'autel lui-même. La lumière venait donc bien de s'éteindre. Mais, alors, où était Hilda ?

Un homme vint à passer, et Kenyon, qui eût voulu pouvoir révoquer en doute le témoignage de ses sens, l'appela :

« Voulez-vous me faire le plaisir, monsieur, lui dit-il, de regarder au sommet de cette tour, et de me dire si vous voyez briller une lampe devant l'autel de la Vierge ?

— La lampe ! répondit l'homme, sans d'abord se déranger pour regarder, la lampe qui brûle au sommet de cette tour depuis quatre cents ans ? Comment voudriez-vous qu'elle puisse ne plus brûler ?

— Mais regardez, » dit le sculpteur avec impatience.

Avec une complaisance indulgente pour ce qu'il paraissait considérer comme l'excentricité d'un étranger, l'Italien leva négligemment ses regards en l'air ; mais, en n'apercevant plus la lumière, il agita les mains avec une vive expression d'étonnement et d'alarme.

« La lampe est éteinte ! s'écria-t-il. La lampe qui brûlait depuis quatre cents ans ! Cela présage sûrement quelque grand malheur ; si vous m'en croyez, signor, hâtez-vous de fuir, ou la tour va s'écrouler sur votre tête ! »

Le brave homme s'empressa de mettre son avis à exécution pour ce qui le regardait, et il s'enfuit épouvanté. Kenyon, qui eût volontiers consenti à voir la tour s'écrouler sous ses yeux, pourvu qu'Hilda fût sauve, se détermina, malgré l'heure avancée, à s'assurer si Hilda était ou non dans son colombier.

Franchissant le portail voûté, qui, comme dans beaucoup de palais romains, était grand ouvert la nuit aussi bien que le jour, il s'élança dans l'escalier, et monta rapidement les nombreuses marches qui conduisaient au logement d'Hilda. L'heure était si insolite, qu'il voulait seulement frapper à sa porte, et aussitôt que la voix de son amie aurait, en lui répondant, rassuré ses inquiétudes, il se serait retiré, remettant au lendemain ses explications et sa justification. Il frappa doucement, puis plus fort, puis un coup sec et impatient; pas de réponse. Hilda, évidemment, n'y était pas.

Kenyon redescendit les escaliers, s'arrêtant à chaque étage, et, dans son trouble et dans son anxiété d'apprendre des nouvelles de la jeune fille, frappant à toutes les portes, sans égard pour ceux dont il pouvait interrompre le sommeil, mais aussi sans avoir la patience d'attendre une réponse. Toute la nuit, il parcourut fiévreusement les rues qui avoisinent la rue Portoghese, et les premiers rayons du jour le ramenèrent devant la tour, au sommet de laquelle planaient les colombes effarées, comme si elles eussent été inquiètes aussi de l'absence de leur jeune maîtresse. Kenyon put ouvrir son enquête parmi les locataires de la tour, plus utilement que dans la nuit, où, si quelques dormeurs avaient entendu le bruit qu'il avait fait, ils n'avaient répondu que par des malédictions, et s'étaient retournés dans leur lit pour continuer leur somme.

Dans les grandes maisons de Paris, quelque nombreux que puissent être ses habitants, le concierge remarque toujours leurs entrées et leurs sorties. Il n'en est pas de même à Rome, où l'entrée et les escaliers des maisons sont aussi libres que la rue elle-même. Ce n'est donc qu'en faisant appel aux divers souvenirs de chacun que Kenyon pouvait avoir quelque chance d'obtenir les renseignements qui l'intéressaient. Les témoignages qu'il recueillit variaient singulièrement sur le moment où Hilda avait été vue pour la dernière fois. Quelques-uns disaient qu'ils ne l'avaient pas vue depuis quatre jours; une dame anglaise, qui demeurait au second étage, croyait l'avoir croisée le matin précédent, descendant de son colombier avec un portefeuille à la main; un comte, qui habitait l'étage au-dessus, était certain qu'il lui avait levé son chapeau sous la porte, il y avait deux jours. Une vieille femme qui, avant elle, était chargée d'entretenir l'autel, aida un peu Kenyon à contrôler ces indications contradictoires, en affirmant que la lampe devait être remplie tous les trois jours. Enfin, une marchande de fruits se souvint de l'avoir vue sortir l'avant-veille tenant un paquet cacheté, une heure environ, autant qu'il en put juger, après qu'elle avait quitté son propre atelier en lui donnant rendez-vous pour le lendemain aux galeries du Vatican.

Ainsi donc deux nuits et un jour s'étaient écoulés depuis la disparition de la jeune fille.

Kenyon se fit ouvrir la porte du logement d'Hilda par la femme qui lui sous-louait, au moyen d'une double clef qu'elle avait. Tout était bien en ordre : la propreté virginale et la grâce simple qui régnait dans les moindres arrangements attestaient une âme pure pour laquelle la vertu et l'amour du beau ne font qu'un. Il monta par un petit escalier qui conduisait de sa chambre à l'autel ; et il fut touché plus qu'il n'eût pu le dire, en apercevant un bouquet de fleurs qu'il reconnut pour les avoir lui-même offertes à Hilda quelques jours auparavant : elle les avait placées dans un vase plein d'eau, devant l'autel de la vierge; fantaisie à laquelle on reconnaissait le sentiment religieux qui influait si profondément sur son caractère. Elle avait cependant pris une rose dans son bouquet ; et Kenyon se souvenait de l'avoir vue sur sa poitrine, quand elle était venue à son atelier.

« Elle n'a pris que cette petite portion de mon grand amour, pensa-t-il. Le reste, elle a voulu le consacrer au ciel ; mais elle l'a laissé dessécher par le soleil et le vent. Ah! Hilda, Hilda, si vous m'aviez donné le droit de veiller sur vous, ce malheur ne serait point arrivé ! »

En revenant à l'atelier de la jeune fille, dont l'ameublement lui était familier, il s'aperçut de la disparition d'un pupitre d'ébène, placé sur une table, et où Hilda avait la coutume de déposer ses lettres et tous les petits objets dont elle avait le plus de soin.

« Qu'est devenu le petit meuble qui était là ? demanda-t-il, en posant la main sur la table, à la bonne femme qui l'accompagnait.

— Quoi donc? demanda celle-ci un peu troublée. Soupçonnez-vous donc qu'un vol ait été commis?

— Le pupitre de la signorina a disparu, reprit Kenyon. Il était toujours sur sa table, et je l'y ai encore vu, il y a quelques jours.

— Ah bien! dit la femme, la signorina l'aura sans doute emporté avec elle. C'est un bon signe : cela prouve qu'elle est partie de son plein gré, et qu'elle reviendra quand cela lui conviendra.

— Cela me paraît très singulier, dit Kenyon. Etes-vous entrée dans cette chambre, ou quelque autre personne, depuis la disparition de la signorina?

— Non; et je ne pense pas qu'il y ait plus de deux clefs dans Rome qui ouvrent cette serrure compliquée : en voilà une, et l'autre la signorina l'a emportée dans sa poche. »

Le sculpteur n'avait aucune raison de mettre en doute les affirmations de cette femme. Il ne crut pas devoir insister, et il se retira,

après lui avoir recommandé qu'elle laissât toutes les choses dans l'état où elles étaient ; il répondait pour le loyer.

Il passa la journée en recherches et en investigations vaines ; et quoiqu'il lui répugnât d'abord d'attirer l'attention publique sur les affaires d'Hilda, l'urgence du cas ne lui permettait pas de rien négliger, et il s'adressa même à la police qui, naturellement, ne lui parut pas douter du résultat de ses recherches. Mais la police romaine n'est guère habile, si ce n'est dans l'intérêt du pouvoir dont elle est l'instrument : Kenyon comptait peu sur son aide, et, de fait, il n'en retira aucun profit. Tous ses propres efforts, et ceux des artistes ses amis qui s'entremirent avec zèle de leur côté, échouèrent aussi complétement.

Le souvenir des paroles mystérieuses que lui avaient adressées Donatello et Miriam, lui fit croire qu'ils pouvaient savoir ce qu'était devenue Hilda, mais ses efforts pour les retrouver ou pour savoir ce qu'ils étaient devenus ne restèrent pas moins infructueux.

Une circonstance acheva de l'affecter péniblement. Ce fut la désertion des colombes, qui d'abord avaient fidèlement attendu le retour de leur maîtresse, et n'avaient pas cessé de se tenir sur le bord de sa fenêtre, ou sur l'autel, ou sur les gargouilles de la tour, ou sur les toits voisins. Mais, après la seconde semaine, elles commencèrent à prendre leur volée, et à aller chercher d'autres colombiers. Une seule resta et continua à planer tristement autour de l'autel. Les autres s'en étaient allées peu à peu, comme les espérances du cœur de Kenyon : celle qui restait encore et paraissait si malheureuse, était-ce une dernière espérance, ou déjà le désespoir ?

Un jour, le sculpteur rencontra dans la rue un prêtre, à l'aspect doux et vénérable, dans lequel, un souvenir soudain, lui fit reconnaître le père au confessionnal duquel il avait vu Hilda. Il avait en la jeune fille une telle confiance, que jamais il ne lui avait demandé le sujet de la communication qu'elle avait pu faire à ce prêtre. Il n'avait pas songé jusqu'ici que cette circonstance pût se rattacher en aucune façon à sa disparition ; mais en se trouvant tout à coup face à face avec ce personnage, dont la vue lui rappelait le rapport mystérieux qui avait existé entre lui et l'amie qu'il avait perdue, un mouvement plus prompt que la pensée poussa le sculpteur à s'adresser à lui. A tout événement, il lui adressa la parole, comme s'ils se fussent connus réciproquement et eussent partagé un même intérêt :

« Elle m'a quitté, père.

— De quoi parlez-vous, mon fils ? demanda le prêtre.

— De cette douce jeune fille qui, une fois, s'agenouilla dans votre confessionnal. Sûrement, vous vous souvenez d'elle, parmi

toutes les personnes dont vous avez pu recevoir la confession; car elle seule ne pouvait avoir de faute à vous révéler.

— Oui, je m'en souviens, dit le prêtre. Elle rendit un miraculeux témoignage à l'efficacité des divins sacrements de l'Eglise, poussée par la grâce à recourir à l'un d'eux, et s'en trouvant aussitôt soulagée, quoique hérétique. J'ai l'intention de publier une narration de ce miracle, pour l'édification du monde, en latin, en italien et en anglais. Pauvre fille! à part son hérésie, elle était pure de tout péché, comme vous le dites! Et elle est morte!

— Que le ciel nous en préserve, père. Mais elle est partie, allée je ne sais où. Peut-être, oui, cette idée s'est emparée de mon esprit, ce qu'elle vous a révélé pourrait vous suggérer quelque indication sur le mystère de sa disparition?

— Aucune, mon fils, aucune. Mais, ne vous chagrinez point. Cette jeune fille ne pouvait mourir hérétique. Qui sait ce que la sainte Vierge peut faire en ce moment pour son âme! Peut-être quand vous la reverrez, elle sera revêtue de la blanche robe des servantes de la vraie foi. »

Cette dernière supposition n'offrit pas à Kenyon toute la consolation que le vieux prêtre eût voulu lui donner; mais il ne pouvait rien lui dire de plus rassurant. Quand il se fut éloigné, cette idée de la conversion d'Hilda au catholicisme, vint donner une nouvelle direction à ses conjectures. Non pas qu'il appréhendât sérieusement que la jeune fille pût céder aux superstitions qui l'entouraient en Italie, quoique l'exagération de son sentiment religieux pût l'égarer un instant. Mais l'incident du confessionnal, connu certainement des propagandistes, avait dû leur suggérer les espérances les mieux fondées de ramener Hilda à la vraie foi, et, à cette fin, n'avaient-ils pas pu enlever le corps pour sauver l'âme immortelle qui, sans cela, eût été à jamais perdue? Qui sait même si le bon vieux prêtre, ne doutant pas que ce fût là le meilleur service qu'on pût lui rendre, ne s'était pas prêté à cet enlèvement?

Si ces suppositions se trouvaient justes, Hilda devait être prisonnière dans quelqu'un des établissements religieux qui sont si nombreux à Rome. Cette idée, suivant l'aspect sous lequel il l'envisageait, apportait à Kenyon quelque consolation ou une nouvelle perplexité. D'un côté, Hilda était en sûreté, et n'avait à redouter que des assauts spirituels; d'autre part, quels moyens pourrait-il employer pour découvrir sa prison et la délivrer?

Kenyon n'eut pas le temps de diriger en ce sens ses nouvelles investigations. Une communication lui fut remise, en ce moment même, par une main inconnue, en conséquence de laquelle, une

heure après l'avoir reçue, il sortit de Rome par la porte de San Sebastiano.

XXI

C'était par une brillante après-midi de février, époque à laquelle est déjà passée la courte rigueur de l'hiver romain, et commencent à se montrer dans les lieux favorisés du soleil les violettes et les marguerites. Le sculpteur était sorti de la ville par la porte de Saint-Sébastien et, d'un pas rapide, il suivait la voie Appienne.

Pendant l'espace d'un mille ou deux, cette antique et fameuse route est aussi triste et aussi peu agréable que presque toutes les autres avenues de Rome. Elle est pavée de petits cailloux déplaisants, et entourée de chaque côté de murailles épaisses, construites en briques et en plâtre, si élevées qu'elles cachent presque entièrement le paysage environnant. Les maisons ont l'aspect le moins engageant, ni pittoresque, ni confortable ; elles n'ont presque jamais de porte ouvrant sur la route, et, accessibles seulement par derrière, elles montrent aux passants une face tout à fait inhospitalière, avec leurs fenêtres grillées de fer. A de fréquents intervalles, sur les bords de la route, apparaissent les ruines de quelque ancien tombeau. Ce ne sont plus aujourd'hui que des pyramides massives, d'une hauteur considérable, énorme agglomération de briques, de pierres, de cailloux et de terre, aussi solide et aussi indestructible que si chaque tombe était d'un seul bloc de granit. A l'origine, elles étaient sans doute décorées extérieurement de plaques de marbre poli, avec des bas-reliefs artistement ciselés et de tous les ornements convenables, et elles pouvaient emprunter une beauté majestueuse au caractère de leur architecture ; mais ces demeures des morts sont maintenant dépouillées de toute cette antique splendeur, qui a été orner les palais et les églises des vivants. Plus rien ne reste de ces monuments profanés, que leur masse imposante. A peu près à deux milles des portes de la ville, Kenyon remarqua, au bord de la route, une immense construction ronde, qui a été aussi un monument funéraire. Elle est bâtie avec d'énormes blocs de pierre de taille, sur des fondations de ces mêmes matériaux qui forment la masse de toutes les autres tombes en ruines. Mais celle-ci est conservée en un meilleur état, et sur son large sommet se dressent les créneaux d'une forteresse du moyen âge, entre lesquels, au milieu de décombres entassés par le temps, croissent des arbustes, des broussailles et d'épais festons de lierre. Cette tombe de

femme est devenue la citadelle et le donjon d'un château fort, et toute la pieuse sollicitude du mari de Cécilia Métella pour assurer aux restes chéris de sa femme un repos qui ne fût jamais troublé n'ont abouti qu'à faire de cette poignée de cendres précieuses un centre de batailles, plusieurs siècles après sa mort.

Un peu au delà de cet endroit, le sculpteur laissa la voie Appienne, et s'engagea dans la campagne, se guidant sur quelques points de repère remarqués de lui seul. Il avait d'ailleurs un compagnon : un jeune veau, qui paraissait à la fois sauvage et privé, avait commencé à faire connaissance avec lui, depuis qu'il avait laissé la grande route. Cet animal folâtre gambadait autour de lui, tantôt devant, tantôt derrière : il s'arrêtait pour le regarder avec des yeux effarés et curieux, et il faisait un bond de côté quand Kenyon arrivait trop près; il restait un peu en arrière, puis il le rattrapait en galopant, comme une charge de cavalerie ; mais il s'arrêtait brusquement si le sculpteur se retournait, et s'il paraissait vouloir l'approcher, il s'enfuyait à travers champ, pour recommencer ensuite le même manége. Ce jeune animal paraissait servir de guide à Kenyon, comme la génisse qui conduisit Cadmus à l'emplacement où le destin voulait qu'il édifiât sa ville : car, en dépit de ses vagabondages, il revenait toujours dans une certaine direction et se rapprochait des objets que le sculpteur avait notés comme signes de reconnaissance.

La singularité de cette rencontre, ce guide bizarre qui l'accompagnait, la douce chaleur de la nature printanière, tout cela contribuait à dissiper un peu les préoccupations de Kenyon, en dépit de ses sombres pressentiments. Après avoir ainsi marché d'un bon pas pendant une demi-heure environ, il arriva à un lieu où des fouilles récentes paraissaient avoir été faites ; c'était une sorte de cave abandonnée, enclose de vieux murs souterrains, dans laquelle on pouvait descendre par un escalier étroit. Il y avait eu probablement en cet endroit une villa suburbaine, au temps de Rome impériale, et ce pouvaient être les ruines d'une salle de bains, ou de quelque autre appartement situé en partie ou entièrement sous le sol. Le sculpteur descendit dans cette excavation et s'assit sur un bloc de pierre. C'était le lieu du rendez-vous, et il avait marché si rapidement qu'il arrivait un peu plus tôt que l'heure indiquée. La terre romaine est si riche en choses perdues ou oubliées, que l'on peut à peine y donner un coup de bêche sans faire quelque découverte qui attirerait tous les yeux dans un autre pays. Le soleil vint à tomber sur un objet à demi enfoui sous la terre, qui parut d'abord à Kenyon un fragment informe de pierre, ou peut-être de marbre ; mais son œil exercé ne tarda pas à reconnaître quelque caractère artistique

dans cette masse fruste. Pour distraire son ennui anxieux, il remua un peu le sol, qui paraissait d'ailleurs, comme nous l'avons dit, avoir été l'objet de fouilles récentes, et il découvrit une statue de marbre représentant un beau corps de femme. Elle était souillée de terre, et sa surface était légèrement rongée par l'humidité, mais néanmoins le sculpteur en fut frappé, comme d'une œuvre grecque, merveilleusement belle et délicate. La tête manquait, et les deux bras étaient brisés vers le coude. En fouillant dans la terre, il découvrit les doigts d'une main de marbre encore attachée à son bras, et bientôt après l'autre bras. Dans un coin de la grotte gisait un petit bloc rond, tout couvert de terre. Le sculpteur ajusta les bras dans la position qu'indiquaient les fractures : il posa le bloc rond sur le cou de la statue. L'effet fut magique. La statue s'anima tout à coup et parut douée de personnalité, d'âme et d'intelligence. L'idée qui l'avait inspirée attesta de nouveau son immortalité, et convertit ce monceau de fragments en un tout aussi parfait pour l'esprit, sinon pour les yeux, que lorsque le marbre récemment taillé brillait d'une blancheur de neige. C'était un morceau magnifique, un véritable trésor que le sculpteur avait découvert. Comment se trouvait-il là depuis vingt siècles! comment avait-il échappé jusqu'ici à toutes les investigations? Mais ces pensées ne parvinrent qu'à faire une faible diversion dans l'esprit de Kenyon. Il y avait pour lui quelque chose au monde de plus cher que son art, et la force d'une affection humaine étouffait l'impression que n'eût pas manqué sans cela de produire la divine statue.

Tandis que le sculpteur était à la considérer avec une certaine indifférence, il entendit un bruit de pas qui galopaient dans la campagne, et relevant la tête, il aperçut au-dessus de lui sa nouvelle connaissance, le jeune veau; presque en même temps, il entendit des voix qui se rapprochaient, et, bientôt, derrière la tête sauvage de son ami à quatre pattes, il entrevit le visage d'un jeune paysan et d'une jeune paysanne qui lui firent un gracieux salut.

Ils descendirent auprès de lui : le jeune paysan avait la petite jaquette bleue, la culotte courte boutonnée à partir du genou et les souliers bouclés qui composent un des vêtements les plus laids dont puisse se vêtir un homme, à moins que celui qui les porte n'ait une élégance naturelle; une jolie villageoise lui donnait le bras, avec un de ces costumes voyants, largement chamarrés de rouge et de broderies dorées, que les paysannes étalent les jours de fête. Mais Kenyon avait reconnu la voix de ses amis avant même d'avoir aperçu leur déguisement. C'étaient Donatello et Miriam.

Tous deux ils saluèrent le sculpteur avec une familiarité amicale, qui lui rappela ces jours où Hilda, et eux, et lui-même, ils avaient

vécu si heureux ensemble, avant la mystérieuse aventure des catacombes. Quelle succession de sinistres événements était sortie avec le spectre de cette horreur sépulcrale!

« Nous sommes en carnaval, vous savez, dit Miriam, comme pour expliquer le costume de Donatello et le sien. Vous souvenez-vous avec quelle gaieté nous avons passé le carnaval l'an dernier?

— Il me semble qu'il y a plusieurs années de cela, dit Kenyon. Nous sommes tous si changés! »

Quand deux personnes se rencontrent avec une grave préoccupation des deux parts, il est rare qu'elles abordent directement le sujet qui leur tient au cœur, comme si elles craignaient la commotion électrique d'un contact trop soudain. Miriam prit sur elle de préparer la transition.

« Ainsi, dit-elle, vos instincts de sculpteur vous ont tout de suite mis en présence de notre récente découverte. N'est-ce pas, que c'est une belle statue?

— Très belle, dit Kenyon, jetant un regard indifférent sur la Vénus. Il fut un temps où la vue de cette statue aurait suffi pour me rendre ce jour mémorable.

— Pourquoi n'en est-il plus ainsi? demanda Miriam. J'avais sur-le-champ pensé à vous quand nous la découvrîmes il y a deux jours. Nous trois, nous sommes les seuls aux yeux desquels elle se soit encore révélée. Est-ce que cela ne vous émeut pas un peu, comme l'apparition d'une femme aimée, qui vécut autrefois, et qui reposait depuis longtemps dans la tombe?

— Ah! Miriam, je ne puis pas vous répondre, dit le sculpteur avec une impatience qu'il était incapable de contenir. L'imagination et l'amour de l'art sont tous deux éteints en moi.

— Miriam, interrompit Donatello avec une aimable gravité, pourquoi tiendrions-nous plus longtemps notre ami en suspens? Nous savons l'anxiété qu'il éprouve. Communiquons-lui notre renseignement.

— Vous êtes bien pressé, mon cher ami, dit Miriam. Il y a plusieurs raisons qui me feraient désirer de ne pas toucher immédiatement à ce sujet, et de le couvrir de propos fantasques, comme on couvre de fleurs une tombe.

— Une tombe! s'écria le sculpteur.

— Non, il ne s'agit pas d'élever aucun tombeau dans votre cœur. Vous n'avez pas une telle calamité à redouter. Mais je retarde et j'hésite, parce que chaque mot que je prononce me rapproche d'une crise qui m'effraye. Ah! Donatello, laissez-nous prolonger un peu le bonheur de ces derniers jours. C'est une vie si pure, si heureuse, si enfantine, si dégagée de tout passé aussi bien que de tout avenir!

Ici, dans cette campagne sauvage, vous paraissez avoir recouvré, et moi avec vous, la vie heureuse de votre jeunesse, cette vie paisible et sans responsabilité dont vous aviez hérité de vos ancêtres mythologiques, les faunes de Monte-Beni. La dure et sombre réalité reviendra assez tôt pour nous. Mais prolongeons du moins encore un peu cette précieuse ivresse.

— Je n'ose m'y livrer, dit Donatello avec une expression qui rappela au sculpteur ses plus sombres jours de remords à Monte-Beni. Je n'ose plus être encore heureux comme vous m'avez vu, parce que je sens que ce temps doit être si court.

— Seulement un jour, alors! plaida Miriam. Un jour encore dans la sauvage liberté de cet air embaumé.

— Soit, encore un jour! dit Donatello en souriant, et il y avait dans ce sourire à la fois tant de tristesse et de douce gaieté, qu'il causa au sculpteur une indicible émotion. Mais il y a ici un ami d'Hilda, qui est aussi le nôtre. Consolez-le du moins et rendez le repos à son cœur, puisque cela est en partie en votre pouvoir.

— Ah! sûrement il peut endurer ses peines encore un peu! dit Miriam, et se tournant vers Kenyon avec une sorte de gaieté affectée, vous nous aimez tous deux, je pense, et vous serez content de souffrir pour l'amour de nous, encore un jour. Est-ce trop vous demander?

— Parlez-moi d'Hilda, répondit le sculpteur. Dites-moi seulement qu'il ne lui est rien arrivé de funeste, et vous garderez le reste pour quand vous voudrez.

— Hilda est en lieu sûr, dit Miriam. Il y a une Providence qui veille sur elle, comme je me souviens de vous l'avoir dit il y a quelque temps. Mais un affreux accident, une action criminelle a étendu si loin ses sombres branches, que son ombre a enveloppé l'innocence aussi bien que le crime. Il y avait un faible lien qui rattachait votre douce Hilda à un crime dont le malheur avait voulu qu'elle fût témoin, mais duquel je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle était aussi innocente que les anges qui, en regardant du ciel, voient aussi ce qui se passe sur la terre. Je ne puis vous dire maintenant quelle en a été la conséquence. Vous retouverez votre Hilda, et qui sait? peut-être plus tendre que par le passé.

— Mais quand doit-elle revenir? insista le sculpteur. Dites-moi quand, et où, et comment!

— Un peu de patience! Ne me pressez pas ainsi, » dit Miriam. Et de nouveau Kenyon fut frappé de cette gaîté nerveuse qui semblait être le feu follet d'un chagrin stagnant dans son cœur. « Vous avez plus de temps à perdre que nous. D'abord, écoutez quelque chose que j'ai à vous dire. Nous parlerons ensuite d'Hilda. »

Alors Miriam raconta sa propre histoire, et apprit à Kenyon des choses qui éclairèrent beaucoup de points qui étaient restés obscurs pour lui dans ce qu'il avait précédemment connu d'elle.

Elle lui dit que sa mère était Anglaise avec un mélange de sang juif, et que, par son père, elle était issue d'une de ces familles princières de l'Italie méridionale qui ont conservé une grande fortune et une grande influence. Elle lui révéla son nom, qui le fit tressaillir et devenir pâle : car ce nom avait été rattaché quelques années auparavant à un mystérieux et terrible événement.

« Je vous fais horreur, je m'en aperçois, dit Miriam, interrompant soudain son récit.

— Non, vous étiez certainement innocente, dit le sculpteur; mais je frémis à l'idée de la fatalité qui s'est attachée à vous, et a jeté une ombre criminelle sur votre vie, quoique innocente.

— Oui, dit Miriam; ç'a été une épouvantable fatalité qui m'enveloppa de son ombre quand j'étais innocente, et par laquelle j'ai été égarée, égarée jusqu'au crime, comme Hilda pourra vous le dire. »

Elle lui raconta alors qu'étant enfant, elle avait perdu sa mère; puis, on l'avait fiancée à un certain marquis, représentant d'une autre branche de la maison paternelle : un arrangement de famille entre deux personnes d'âge tout à fait disproportionné, et où le sentiment n'entrait pour rien. Ces mariages de convenance sont fréquents dans les familles nobles d'Italie. Mais Miriam avait une indépendance naturelle de caractère et une force de volonté qui eussent suffi à lui rendre odieux ce mariage arrêté d'avance. D'ailleurs le caractère du mari qui lui était destiné aurait pu être une suffisante et invincible objection : il avait des dispositions si dépravées, si basses, si sauvages, et cependant si étrangement subtiles, qu'on ne pouvait les attribuer qu'à l'insanité d'esprit, assez fréquente chez les vieilles races, qui ne se sont pas rajeunies en se mêlant à un sang nouveau. Arrivée à l'époque où le mariage devait s'accomplir, Miriam le repoussa d'une façon absolue.

Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva le terrible événement auquel Miriam avait fait allusion quand elle avait révélé son nom : un événement dont les épouvantables et mystérieuses circonstances avaient été notoires, mais pour lesquelles personne n'avait pu trouver d'explication satisfaisante. Il suffit, pour l'intelligence de notre récit, de dire que le soupçon d'avoir été au moins complice du crime s'étendit sur Miriam elle-même.

« Mais vous savez que je suis innocente? dit-elle, interrompant de nouveau son récit et regardant Kenyon en face.

— J'en suis convaincu, répondit-il, par le témoignage de ma

propre conscience et par l'entière affection et confiance d'Hilda, que vous n'auriez jamais obtenue si vous aviez été capable d'un crime.

— C'est une sûre raison, certainement, pour prononcer mon innocence, dit Miriam avec des larmes dans les yeux. Cependant je suis depuis devenue un objet d'horreur pour votre sainte Hilda, par un crime qu'elle m'a vu elle-même aider à commettre. »

Elle continua son récit. Les relations influentes de sa famille eussent pu la mettre à l'abri des conséquences du soupçon qui pesait sur elle. Mais, dans son désespoir, elle avait fui de la maison paternelle, et avait entouré sa fuite de circonstances telles, que l'on avait cru généralement à un suicide. Miriam, cependant, n'était pas de ces faibles natures qui se laissent abattre par la fatalité. Elle se lança elle-même dans le monde, et se créa promptement une nouvelle sphère, dans laquelle la charmante pureté d'Hilda, la sagesse du sculpteur et la naïve simplicité de Donatello lui avaient presque, pour la première fois, fait goûter le bonheur. Alors survint la fatale aventure des catacombes. Le spectre qu'elle avait évoqué était le mauvais démon qui l'avait persécutée toute sa vie.

Miriam fit remarquer qu'en repassant dans son esprit ce qui était arrivé, elle le considérait maintenant comme un fou dont la démence, en germe dans sa nature, avait été développée par les actes de dépravation auxquels elle avait fait allusion, et rendue enfin plus intense par les remords qui en avaient été la suite. Rien ne fut plus étrange dans sa sombre carrière que la pénitence, qui souvent, chez lui, semblait se donner la main avec le crime. Depuis sa mort, elle avait appris qu'il s'était finalement retiré dans un couvent, où les sévères expiations qu'il s'infligeait lui avaient valu une réputation extraordinaire de sainteté, et lui avaient procuré une liberté plus grande que celle qui est ordinairement laissée aux moines.

« Ai-je besoin de vous en dire plus? demanda Miriam quand elle en fut arrivée à ce point de son récit. Il reste encore un sombre et terrible mystère ; mais vous pouvez entrevoir maintenant beaucoup de choses que je ne puis expliquer moi-même que par des conjectures. En tout cas, vous comprenez quelle était ma situation après cette fatale rencontre des catacombes. Mon persécuteur s'était retiré du monde pour expier ses fautes, mais il s'attacha à moi avec un acharnement dans lequel reparaissaient tous ses instincts pervers. Il me tenait en son pouvoir. Fou et méchant comme il était, d'un seul mot, il pouvait me perdre dans l'estime du monde, à vos propres yeux et à ceux d'Hilda ! Même Donatello se fût éloigné de moi avec horreur !

— Jamais ! dit Donatello ; mon instinct m'aurait averti que vous étiez innocente.

— Hilda, Donatello et moi, tous les trois, nous vous aurions acquittée, dit Kenyon, malgré tout ce que le monde eût pu dire. Ah ! Miriam, vous auriez dû nous dire plus tôt cette triste histoire !

— J'ai souvent pensé à vous faire cette révélation, répondit Miriam. Si j'avais obéi à mon premier mouvement, tout aurait tourné bien différemment.

— Et Hilda? reprit le sculpteur. Quel rapport a pu exister entre elle et tous ces sombres incidents?

— Elle vous l'apprendra sans doute elle-même. Par les sources d'information que je possède à Rome, je puis vous assurer qu'elle ne court aucun danger. Dans deux jours au plus, grâce à cette Providence spéciale qui, j'aime à vous le répéter, veille sur Hilda, elle vous aura rejoint.

— Encore deux jours ! soupira le sculpteur.

— Ah ! vous êtes cruel, maintenant ! Plus cruel que vous ne pouvez le savoir ! Epargnez vos pauvres amis !

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, Miriam.

— Qu'importe? Vous le comprendrez plus tard ! Voici Donatello qui, poursuivi par un étrange remords, a pris la résolution inflexible de se livrer à ce qu'il croit être la justice. Il s'imagine, par une sorte de simplicité droite, que j'ai vainement essayé de combattre, que, lorsqu'un crime a été commis, son auteur est tenu de se soumettre au tribunal qui a la prétention de connaître de ces choses et d'attendre son jugement. Je lui ai assuré que la justice terrestre n'avait pas un tel caractère, surtout ici, dans la capitale de la papauté.

— Nous ne devons pas réengager la discussion sur ce point, dit Donatello avec un sourire. Je n'ai pas d'argument à vous opposer, mais seulement un sentiment, un mouvement, un instinct, qui presque toujours me guide sûrement. Mais pourquoi parler maintenant de ce qui pourrait nous attrister? Il y a encore deux jours ; passons-les joyeusement. »

Il parut à Kenyon que, depuis la dernière fois qu'il avait vu Donatello, celui-ci avait recouvré quelques-uns des traits aimables du Faune antique ; cette grâce naturelle et sans apprêt, ces particularités simples et charmantes, qui avaient disparu durant cette accablante tristesse de son séjour à Monte-Beni, dont il commençait à peine à sortir quand Kenyon l'avait quitté sous la bénédiction du pontife de bronze. Ces qualités heureuses avaient reparu. Une gaieté communicative débordait de son cœur, étroitement alliée à une profonde sympathie et à de sérieuses pensées, qui ennoblissaient singulièrement sa physionomie d'autrefois en lui conservant toute sa charmante originalité.

« N'est-il pas beau ? dit Miriam, surprenant l'admiration avec laquelle l'œil du sculpteur s'arrêtait sur son ami. Si changé, et pourtant si bien le même ! Il a parcouru un cercle, comme le font toutes les choses célestes et terrestres, et maintenant il est revenu à sa nature originelle, avec un trésor inestimable de perfectionnement gagné à l'épreuve du chagrin. Combien cela est merveilleux ! Mes pensées à cet égard me font trembler, et cependant j'éprouve le besoin de sonder leur profondeur. Ce crime, qui a été le sceau terrible de notre union, est-il donc devenu une bénédiction ? N'a-t-il pas été un moyen d'éducation, élevant une nature simple et imparfaite à un degré de sentiment et d'intelligence qu'elle n'eût pu atteindre par aucune autre discipline !

— Vous agitez là un sujet bien profond et bien périlleux, Miriam, dit Kenyon. Je n'ose vous suivre dans les insondables abîmes que vous entr'ouvrez à mes regards.

— N'est-ce pas cependant un intéressant sujet de méditation que ce grand mystère : l'histoire de la chute de l'homme ? Ne retrouvons-nous pas cette histoire tout entière dans notre roman de Monte-Beni ? Peut-il y avoir une analogie poussée plus loin ? Est-ce que la faute même dans laquelle Adam se laissa tomber et entraîna toute sa race avec lui n'est pas devenue le moyen par lequel il nous a été donné de pouvoir atteindre à un bonheur plus élevé, plus éclatant, plus profond, que ne nous l'eût réservé notre droit de naissance ? Cette idée ne nous explique-t-elle pas l'existence du mal dans le monde mieux qu'aucune autre théorie ?

— Ce point de vue est trop scabreux, Miriam ; je ne puis vous y suivre. L'homme mortel n'a pas le droit de marcher sur le terrain où vous vous risquez.

— Vous demanderez à Hilda ce qu'elle pense de cela, reprit Miriam avec un sourire rêveur. Au moins, elle pourra reconnaître que la faute — que l'homme choisit au lieu du bien — a été préparée d'une manière si bienfaisante par l'être omniscient et omnipotent, que, au lieu d'entraîner notre perte comme l'espérait notre ennemi, elle est en réalité devenue un instrument plus efficace d'éducation pour l'esprit et pour l'âme. »

Miriam s'arrêta un instant sur ces pensées, qui paraissaient si scabreuses au sculpteur, puis elle lui tendit la main et lui dit adieu.

« Après-demain, lui dit-elle, une heure avant le coucher du soleil, rendez-vous au Corso, et trouvez-vous en face de la cinquième maison à votre droite, devant la colonne d'Antonin, vous y apprendrez des nouvelles d'une amie. »

Kenyon aurait voulu la presser de lui donner une indication plus précise, mais elle secoua la tête, mit un doigt sur ses lèvres et

s'éloigna avec un sourire. Il songea alors que Miriam aussi, comme Donatello, avait atteint dans le mystérieux voyage de la vie un paradis où tous deux pouvaient déposer pour un moment le fardeau du passé et de l'avenir. Pour un jour, Donatello était un faune sylvain, Miriam était sa vraie compagne, une nymphe des bois ; demain, redevenus un homme et une femme tourmentés par les remords, unis par la chaîne du crime, ils iraient d'eux-mêmes à l'inévitable prison qui les attendait.

XXII

Au jour indiqué, Kenyon ne manqua pas de se rendre au Corso, et bien avant l'heure du rendez-vous qui lui avait été donné par Miriam. C'était l'époque du carnaval. Les divertissements de cette fameuse fête étaient en pleine effervescence, et la grande avenue du Corso était parcourue en tous sens par des milliers d'ombres fantastiques, dont quelques-unes probablement représentaient la gaieté des âges passés, ayant survécu à travers les calamités de toutes sortes, depuis les jours de Rome impériale. Pendant quelques après-midi du printemps, cette gaieté se promène au soleil ; tout le reste de l'année elle reste enfouie dans les catacombes ou dans quelque autre antique monument sépulcral.

Mêlés à ces fantômes consacrés, qui ont fait rire successivement des centaines de générations, il y a d'autres masques de date plus moderne, qui représentent les fantaisies de l'époque actuelle. Mais toute cette gaieté a un caractère en quelque sorte traditionnel. Le carnaval n'existe plus que parce qu'il a existé depuis des siècles. Ce n'est plus le rire franc et naturel de nos pères, c'est une gaieté forcée et de commande, qui grimace.

Pour Kenyon du moins, le carnaval paraissait la plus amère des railleries ; surtout quand il comparait ses anxiétés présentes à l'insouciance folâtre à laquelle il s'était livré l'année précédente à la même époque. Il avait revêtu lui-même un déguisement fantastique, et s'était mêlé à la foule des autres masques. Donatello avait dansé le long du Corso dans l'équipement d'un faune, faisant sa partie avec un merveilleux bonheur d'exécution, affublé d'oreilles velues qui paraissaient tout à fait réelles. Miriam s'était déguisée, alternativement, en grande dame d'autrefois avec de la poudre et du brocart, et en gracieuse paysanne, dans le plus piquant costume : tandis qu'Hilda, assise gravement à un balcon, avait jeté au sculp-

teur un bouton de rose, si doux et si frais, qu'il avait de suite reconnu de quel main il partait.

Si cependant il avait contemplé sans préoccupation et sans parti-pris le spectacle qui se déroulait sous ses yeux, Kenyon eût pu trouver encore quelque gaieté et quelque splendeur au carnaval romain. Partout on apercevait des indices de fête : les fleurs et les dragées que se jetaient les masques jonchaient le sol et volaient dans l'air. On n'aurait pu imaginer de coup d'œil plus pittoresque que celui de cet interminable défilé, entre deux rangs de maisons élevées, aux fenêtres et aux balcons desquelles flottaient des tentures éclatantes, mêlées aux riches vêtements des femmes, qui se tenaient elles-mêmes à ces fenêtres et à ces balcons, suivant du regard les incidents de la rue, mêlant leur rire frais et leurs voix douces comme un gazouillement harmonieux aux lazzis grossiers de la multitude.

Quand Kenyon émergea d'une rue latérale dans le Corso, la gaieté était à son comble. Mais tout entier à ses préoccupations, il jetait des regards interrogateurs et anxieux sur ces palais, sur cette ligne de voitures, sur cette foule de masques, cherchant à distinguer, comme à travers les barreaux d'une prison, quelque signe d'espérance. Tandis qu'il regardait ainsi le défilé, deux personnes, dont l'attitude le frappa, passèrent devant lui, se tenant par la main. Toutes deux avaient le visage couvert d'un masque impénétrable : elles portaient le costume d'un paysan et d'une paysanne de la campagne romaine, avec leurs vêtements du dimanche.

La foule qui l'enveloppait en ce moment dans sa confusion ne permit pas à Kenyon de suivre ces deux personnages. Ce n'étaient après tout que deux individus d'une espèce nombreuse qui parcourait le Corso dans un semblable costume. Aussitôt qu'il fut parvenu à se frayer un passage, le sculpteur essaya de les rattraper, mais ils étaient déjà fort éloignés, et il perdit complétement leurs traces, en s'arrêtant pour examiner divers groupes de masques dans lesquels il se figurait apercevoir les objets de sa recherche. Sa tristesse et son inquiétude, qui contrastaient si étrangement avec la gaieté générale, lui attirèrent les plaisanteries d'une troupe de masques qui le prirent pour but de leurs lazzis et de leurs confetti. Kenyon ne parvint à se soustraire que par la fuite, et aussi grâce à la facilité avec laquelle les fantaisies carnavalesques passent d'une chose à une autre.

Il venait à peine d'échapper à cette persécution quand il rencontra de nouveau le paysan et la paysanne. Ils se tenaient encore par la main, et paraissaient errer à travers cette scène grotesque et animée, en y prenant aussi peu de part que lui-même. Peut-être aussi était-ce parce qu'il les reconnaissait et qu'il savait leur grave

secret, que le sculpteur s'imagina voir une triste émotion exprimée par l'attitude de ces deux personnages.

« Je suis heureux de vous rencontrer, » dit-il en les abordant.

Mais ils le regardèrent à travers leur masque sans répondre une parole.

« Je vous en prie, donnez-moi quelque éclaircissement sur le sujet que j'ai si fort à cœur, continua-t-il. Si vous savez quelque chose d'Hilda, dites-le-moi, au nom du ciel. »

Ils restèrent encore silencieux, et le sculpteur put croire un instant qu'il s'était mépris sur leur identité. Cependant c'était bien Donatello, c'était bien Miriam.

« Vous êtes méchants, reprit-il, connaissant l'anxiété qui m'obsède, de ne pas me soulager si cela est en votre pouvoir. »

Le reproche évidemment produisit son effet; car la paysanne répondit — et c'était bien la voix de Miriam :

« Nous vous avons donné toutes les indications qu'il était en nous, dit-elle. C'est vous qui, sans le savoir, êtes méchant de venir nous troubler à cette heure. Ce peut être une heure sacrée, quoique en temps de carnaval. »

Dans une autre circonstance, Kenyon eût pu sourire de la solennité de cette réponse et y voir un trait de cette vivacité piquante qu'il avait souvent observée dans la conversation de Miriam. Mais il y avait tant de tristesse dans son ton, et il semblait indiquer si sûrement que son masque cachait un visage pâli par le chagrin et inondé de larmes, que Kenyon se sentit ému au point d'oublier ses propres inquiétudes.

« Pardonnez-moi, » dit-il.

Donatello alors lui tendit sa main qui ne tenait point celle de Miriam, et celle-ci lui donna aussi la main qu'elle avait de libre, de sorte qu'ils firent un cercle magnétique, par lequel ils se transmirent leurs pressentiments réciproques dans le cœur les uns des autres. Kenyon eut l'intuition que ses deux amis allaient le quitter pour toujours.

« Adieu, » dirent-ils tous trois dans un même soupir.

Aussitôt que ce mot fut prononcé, tous les deux, Donatello et Miriam, lâchèrent la main de Kenyon, et le flot du carnaval, comme une mer tempêtueuse, les emporta dans des directions différentes.

Dans cette courte entrevue, le sculpteur n'avait rien appris relativement à Hilda, mais il comprit qu'il devait se conformer aux instructions qui lui avaient été précédemment transmises, et attendre patiemment la solution du mystère. Il passa ses mains sur ses yeux et regarda autour de lui, car il lui semblait qu'il était le jouet d'un cauchemar; il vit qu'il était dans le voisinage de cette vaste place

qui touche au Corso, au milieu de laquelle est la colonne sculptée d'Antonin. Il n'était pas éloigné du lieu où on lui avait recommandé d'attendre. Il arriva à la place Colonna, et commença à compter les maisons. La cinquième était un palais, qui avait une vaste façade sur le Corso. Au-dessus du portail, voûté et soutenu par des pilliers, il y avait un balcon richement décoré, occupé par un gentleman d'un aspect vénérable et un groupe de dames. Les cheveux blancs et les favoris du vieillard, ainsi que les pommettes de ses joues, lui donnaient une tournure anglaise à laquelle on ne pouvait se méprendre; les dames aussi avaient une apparence saxonne, et elles semblaient goûter la gaieté du carnaval avec la vivacité d'impression de spectateurs pour lesquels la scène était nouvelle. Toute cette société, le vieux gentleman avec une ardeur sérieuse, comme s'il défendait une muraille assiégée, et les jeunes dames avec une joyeuse folie, faisaient pleuvoir sans relâche des confetti sur les passants.

Sur le derrière du balcon, on apercevait une coiffure ecclésiastique. Un abbé, probablement l'ami et le cicérone de la famille anglaise, jouissait du spectacle, se dissimulant un peu aux regards, comme le lui prescrivait le décorum de son état.

Il parut à Kenyon qu'il n'avait rien de mieux à faire que de rester à ce poste, qui lui avait été indiqué, et d'attendre ce qui pourrait arriver. Il passa un bras autour d'un poteau de reverbère, pour éviter d'être entraîné par le flot turbulent des promeneurs, et il se mit à scruter sous leur masque chacun des visages qui passaient devant lui, dans l'idée qu'il pourrait rencontrer, dans les yeux de quelqu'un d'eux, un regard d'intelligence. Il regardait d'un œil anxieux même les arlequins, les singes et les masques qui avaient les déguisements les plus grotesques, ne sachant pas si le messager qui lui apporterait des nouvelles d'Hilda ne pourrait pas venir sous ce costume excentrique, bien qu'il préférât, dans son imagination, se le figurer sous le gracieux costume du XVI[e] siècle, avec la fraise, la tunique et les culottes courtes. Par instants, il avait des illuminations d'espoir, et il s'imaginait qu'Hilda allait venir elle-même dans quelque déguisement gracieux, que son amour pénétrerait sûrement, ou bien portée sur quelque char triomphal, comme celui qui justement s'approchait, orné de feuillages et traîné par des chevaux tout parés de fleurs.

Le vieil Anglais et ses filles, du balcon qui faisait face, trouvaient sans doute singulièrement absurde l'attitude du sculpteur, examinant ce tourbillon de non-sens avec une gravité aussi solennelle que s'il eût été en quête de quelque révélation qui devait faire le malheur ou le bonheur de sa vie. Quoi qu'il en soit, après avoir beaucoup

plaisanté aux dépens de son mélancolique visage, les belles occupantes du balcon favorisèrent Kenyon d'une bordée de confetti, qui tombèrent sur lui comme une grêle. En tournant instinctivement la tête de ce côté, le sculpteur fut surpris de voir l'abbé lui faire un signe courtois de connaissance. C'était le même vieux prêtre avec lequel il avait vu Hilda au confessionnal, le même auquel il avait parlé de sa disparition, l'ayant rencontré dans la rue quelques jours auparavant.

Cependant, Kenyon ne songea pas en ce moment à associer cet ecclésiastique à l'idée d'Hilda. Ses yeux ne s'arrêtèrent qu'un instant sur ce vieillard; ils se reportèrent immédiatement sur la foule qui tourbillonnait dans le Corso, et il recommença l'inspection minutieuse dont dépendait sa seule chance de retrouver jamais les traces de celle qu'il avait perdue. Il remarqua un attroupement formé à quelque distance, du côté opposé de la rue, dont il n'eut pas d'abord l'idée de se préoccuper. Il vit seulement un peloton de soldats et de gendarmes, venant d'arrêter sans doute quelques perturbateurs qui avaient un peu outrepassé les bornes permises aux extravagances du carnaval.

Le sculpteur entendit quelques personnes autour de lui qui s'entretenaient de cet incident.

« Cette paysanne, sous son masque noir, avait une très belle figure.

— Son visage n'était pas à dédaigner, répondit une voix de femme; mais le plus beau des deux était certainement son compagnon. Croyez-vous que ce soient réellement un paysan et une paysanne?

— Non, non, dit l'autre. C'est quelque extravagance de carnaval, poussée seulement un peu trop loin. »

Cette conversation n'eût pas manqué de provoquer la curiosité de Kenyon; mais juste au moment où ces dernières paroles étaient prononcées, il fut atteint par deux projectiles différents, tous deux d'une espèce qui pleuvait en abondance dans cette joyeuse bataille. L'un, nous devons le dire, était un chou-fleur qui, lancé d'une voiture par un jeune homme, vint le frapper violemment à l'épaule; l'autre, un simple bouton de rose si frais que l'on eût dit qu'il venait d'être cueilli. Lancé du balcon d'en face, il effleura doucement ses lèvres et vint tomber dans sa main. Kenyon leva les yeux, et, au balcon, il aperçut Hilda.

Elle était vêtue d'un domino blanc, et paraissait pâle et égarée, radieuse cependant d'une tendre joie. Une gaieté délicate, que le sculpteur ne lui avait guère vue que deux ou trois fois dans tout le cours de leur connaissance, éclatait dans ses yeux, et cette expression étai tellement en harmonie avec la folie du carnaval, qu'elle

contribuait en quelque sorte à rendre moins étrange son apparition inattendue.

Le vénérable Anglais et ses filles regardaient la pauvre Hilda d'une façon qui indiquait qu'ils étaient à la fois étonnés et inexprimablement choqués de sa soudaine intrusion dans leur balcon réservé. Ils la regardaient du même air qu'assurément les Anglais qui se piquent de *respectabilité* regarderaient un ange qui les aborderait sans avoir été dûment présenté par une personne de connaissance ; ils la regardaient comme si elle avait pris une inexcusable liberté. Mais l'abbé tira à part le vieux gentleman, et lui murmura à l'oreille quelques paroles qui l'adoucirent : il jeta sur Hilda un regard suffisamment bienveillant, quoique encore inquiet et hésitant, et l'invita, par un geste, à se mettre à son aise.

D'où venait-elle? où était-elle restée cachée pendant l'intervalle qui avait suivi sa mystérieuse disparition ? Nous ne pouvons faire à cet égard que des conjectures peu satisfaisantes, et nous n'entreprendrons pas maintenant de donner sur ce point une explication positive. Qu'il nous suffise de dire qu'elle arrivait de quelque lieu secret, à travers des passages mystérieux, quand le bruit joyeux de la rue retentit tout à coup à ses oreilles. Elle entendit le tumulte des pas, le roulement des voitures, des voix mêlées à des notes de musique et à de sonores éclats de rire. Elle était dans un grand salon, et seulement un rideau lui cachait ce spectacle ; elle le souleva et se trouva sur un balcon, d'où elle put apercevoir le coup d'œil animé de la fête, les façades des palais tendues de draperies qui flottaient au vent, les fenêtres garnies de figures joyeuses, la troupe des masques qui prenaient leurs ébats dans la rue.

Immédiatement, elle eut elle-même un rôle actif dans cette scène de carnaval. Ses grands yeux timides, sa délicate beauté, son air étonné, sa grâce effarouchée attirèrent tous les regards et tous les hommages : une pluie de bonbons et de bouquets vint tomber autour d'elle : charmante ovation que les gais compagnons du carnaval aiment à décerner comme les tributs d'une affection spéciale. Hilda passa sa main sur son front ; elle ferma les yeux, et, les rouvrant ensuite, elle regarda la foule joyeuse, cherchant parmi cette folle gaieté quelque objet par lequel elle pût bien s'assurer que tout ce spectacle n'était point une illusion de ses sens.

Au-dessous du balcon, elle reconnut une figure familière, et l'entraînement de cette heure réagissant sur sa nature vive et impressionnable, elle prit un des boutons de rose qu'on lui avait jetés et le lança sur le sculpteur : celui-ci, en tournant de ce côté ses tristes regards, comme nous l'avons dit, aperçut Hilda.

Cette nuit, la lampe devant l'autel de la Vierge brilla avec autant

d'éclat que si elle ne se fût jamais éteinte ; et quand la colombe, qui, seule, était restée fidèle, revint, le soir, à son perchoir, elle salua avec joie sa maîtresse retrouvée, et elle alla prévenir ses compagnes moins constantes, qui accoururent bientôt de tous les points où elles s'étaient dispersées, pour reformer autour d'Hilda leur garde virginale.

Kenyon apprit plus tard que le paysan et la paysanne arrêtés à quelques pas de lui au moment où il retrouvait Hilda n'étaient autres que Donatello et Miriam.

XXIII

Quelques jours après la réapparition d'Hilda, elle et le sculpteur se promenaient ensemble à travers les rues de Rome. Ils arrivèrent en face du portique majestueux et de l'immense coupole du Panthéon, qui est comme le point central des complications de la cité moderne, et se dresse souvent devant les étrangers quand ils cherchent toute autre chose. Hilda proposa à son compagnon d'entrer un instant.

« Je ne passe jamais devant ce monument sans y entrer, dit-elle, pour rendre un pieux hommage à la tombe de Raphaël.

— Ni moi, dit Kenyon, sans m'arrêter à admirer le plus bel édifice que la barbarie des âges anciens et les pontifes et les princes plus barbares encore des derniers siècles aient conservé pour nous. »

Ils entrèrent et s'arrêtèrent dans l'espace libre de ce grand cercle, autour duquel sont rangées les chapelles voûtées et les autels fastueux, dédiés d'abord aux dieux païens, christianisés depuis douze siècles. Il n'y a rien au monde de semblable au Panthéon. Sa grandeur est si imposante, que même les figures de carton posées sur les corniches n'en peuvent troubler l'effet, pas plus que les couronnes de fer blanc, les fleurs artificielles et tous les pieux colifichets suspendus aux autels. L'humidité qui a rongé les marbres précieux incrustés sur les murs ; le pavé avec ses grands carrés et ses grands ronds de porphyre et de granit, qui se croisent en cent directions diverses, usés par les pas de la foule qui les ont foulés depuis tant de siècles, le dôme supérieur, avec ses vastes ouvertures qui semble permettre aux prières de s'élever plus librement vers le père qui habite les cieux : tout cela fait une impression de solennité que la basilique même de Saint-Pierre ne saurait produire.

« Je pense, dit le sculpteur, que c'est à cette ouverture du dôme,

qui est comme le grand œil ouvert du ciel, que le Panthéon doit son admirable effet. La seule place où vous et moi, et tous les hommes, à quelque religion qu'ils appartiennent, puissent s'agenouiller sans aucun scrupule d'idolâtrie, c'est cette mosaïque située directement sous ce ciel ouvert. »

Leurs regards furent attirés par une pénitente agenouillée précisément sur les dalles, à l'endroit qu'indiquait Kenyon. Sa figure inclinée vers la terre était complétement cachée par le voile qui faisait partie de son costume.

« Cela ne peut être ! murmura Hilda ; non, cela ne peut être !

— Qu'est-ce qui vous émeut ainsi, demanda Kenyon. Pourquoi tremblez-vous ?

— Si cela était possible, je croirais que cette personne agenouillée est Miriam.

— Comme vous le dites, cela est impossible, répondit le sculpteur. Nous savons trop bien où elle est, ainsi que Donatello.

— Oui, c'est impossible ! » reprit Hilda.

Sa voix cependant tremblait encore et elle ne pouvait détourner son attention de la pénitente. Tout à coup, comme si l'idée de Miriam eût ouvert le champ à ses souvenirs, elle posa cette question au sculpteur :

« Donatello était-il réellement un faune ?

— Si vous aviez étudié la généalogie de la famille de Monte-Beni, comme je l'ai fait, répondit Kenyon en souriant, vous auriez gardé peu de doute sur ce point. Faune ou non, il avait une heureuse nature, qui, si le reste du monde eût été en harmonie avec elle, eût fait à notre pauvre ami un paradis sur la terre. Cela paraît être la morale de cette aventure, que les êtres humains du caractère de Donatello, organisés spécialement pour le bonheur, n'ont plus rien à faire sur la terre ni ailleurs. La vie est devenue si tristement sérieuse, que de tels hommes doivent changer leur nature ou périr, comme les créatures antédiluviennes, auxquelles il faut une atmosphère plus chaude que la nôtre.

— Je ne puis accepter votre morale, dit Hilda, qui était plus optimiste.

— Alors, il y en a une autre ; vous choisirez celle que vous préférez, reprit le sculpteur, qui se rappela ce que Miriam lui avait suggéré sur le même point. Donatello a commis un grand crime, et le remords, en déchirant son âme, l'a élevé en développant une foule de dispositions morales et intellectuelles qu'il n'avait jamais soupçonnées dans la sphère étroite de sa vie précédente.

— Je ne vois pas où vous voulez en venir.

— C'est là justement ce qui fait ma perplexité. La faute a déve-

loppé l'intelligence de Donatello. Mais alors le péché, que l'on regarde comme un mal dans le monde, est-il donc, ainsi que le chagrin, un élément d'éducation humaine, par l'épreuve duquel nous nous élevons à un état plus pur et plus haut, auquel sans cela nous ne pourrions atteindre? Adam est-il donc tombé afin que nous puissions nous élever à un paradis de beaucoup supérieur à celui qu'il a perdu?

— Oh! taisez-vous! dit Hilda. Cela est terrible, et je vous plaindrais si vous croyiez réellement ce que vous venez de me dire. Ne voyez-vous pas quelle dérision ce serait faire, non-seulement de tout sentiment religieux, mais de toute loi morale! Ce serait annuler tous les préceptes divins gravés dans notre conscience. Vos paroles me blessent plus que je ne pourrais le dire.

— Pardonnez-moi, Hilda, s'écria le sculpteur, vivement peiné de l'agitation qu'elle manifestait. Je n'ai jamais cru cela! Mais mon esprit se débat dans le vide; isolé dans le monde comme je le suis, je n'ai pas d'étoile pour me guider, ni de foyer où me reposer. Si vous vouliez être mon guide, mon conseiller, mon intime amie, avec cette pure sagesse qui vous enveloppe comme un vêtement céleste, tout irait beaucoup mieux.

— Nous sommes isolés tous les deux, tous les deux éloignés de la mère patrie, dit Hilda, les yeux pleins de larmes. Je ne suis qu'une pauvre faible fille, et je n'ai pas cette sagesse que vous m'attribuez. »

Nous n'essayerons pas de redire les paroles qui furent échangées entre les deux amants devant la madone de marbre qui indique le tombeau de Raphaël; mais quand la pénitente, agenouillée sous l'œil ouvert du Panthéon, se leva, elle tourna ses regards vers ce couple, et elle étendit les mains avec un geste de bénédiction. Alors, ils reconnurent que c'était bien Miriam. Mais ils la laissèrent se retirer sans rien lui dire; car ces mains étendues, en même temps qu'elles bénissaient, semblaient les repousser, comme si Miriam eût été de l'autre côté d'un abîme invisible, et qu'elle les eût avertis de ne pas approcher.

Cette scène eut sur Hilda une influence décisive. Kenyon obtint son consentement à leur union. Une autre main se chargea d'entretenir l'autel de la Vierge, car Hilda abandonna sa tour pour venir s'asseoir au foyer conjugal. Ils ne tardèrent pas, d'ailleurs, à quitter Rome et à retourner dans leur pays natal où tout les rappelait, maintenant qu'ils avaient atteint le but de leurs vies.

Nous ne pensons pas que le lecteur exige de nous une de ces minutieuses explications, si fastidieuses dans tous les cas et toujours

si peu satisfaisantes, qui enlèvent à un récit romanesque tout l'intérêt poétique dont le narrateur a pu parvenir à l'entourer. Il est trop sage pour vouloir lui même gâter son plaisir par une curiosité déplacée. Ne sait-il pas depuis longtemps combien fragile est l'intérêt qui s'attache au récit de toute action humaine — qu'on l'appelle histoire ou roman — beaucoup plus facile à détruire qu'à raviver? L'expérience même de la vie la plus ordinaire est ainsi pleine d'événements dont l'origine ni les conséquences n'ont jamais été expliquées.

Une des conditions essentielles de cette histoire — l'auteur a eu soin d'en prévenir dès les premières pages — c'est une atmosphère poétique indispensable à son effet.

Cependant l'auteur, pour venir en aide dans la mesure possible à la curiosi é de ses lecteurs et de ses lectrices, va leur transmettre les renseignements qu'il a pu recueillir lui-même de la bouche de Kenyon et d'Hilda, quelques jours avant leur départ pour la Nouvelle-Angleterre. Nous nous trouvions tous les trois ensemble en haut du dôme de Saint-Pierre, contemplant une dernière fois la grande capitale que nous allions bientôt quitter. A cette hauteur, mes amis étaient plus à l'aise pour me dire des choses qu'il eût pu être dangereux de murmurer, même à voix basse, autre part.

« Hilda, demandai-je, pouvez-vous me dire quel était le contenu du mystérieux paquet que Miriam vous avait confié, et qui était adressé au signor Luca Barboni, au palais Cenci?

— Je ne l'ai jamais su, ni ne me suis jamais senti le droit de témoigner quelque curiosité à cet égard.

— Il serait impossible d'en préciser au juste le contenu, dit Kenyon. Mais il faut savoir que Miriam, isolée comme elle le paraissait, avait cependant à Rome plusieurs parents, parmi lesquels un personnage qui, il y a lieu de le croire, occupait une position importante dans le gouvernement pontifical. Le signor Luca Barboni était, soit le nom supposé de ce personnage, soit celui d'une personne qui servait d'intermédiaire entre lui et Miriam. Maintenant, avec un gouvernement comme celui de Rome, il est certain que Miriam n'eût pu, sans être inquiétée, vivre dans cet isolement et enveloppée de ce mystère, sans la protection de quelque personne influente. Mais, en dépit de sa liberté et de son indépendance apparentes, tous ses mouvements étaient surveillés très étroitement. Miriam, si je ne me trompe, avait le dessein de se soustraire à cet espionnage gênant, et d'aller chercher une réelle obscurité dans un autre pays; ce paquet, qui devait être remis longtemps après son départ, se rapportait à ce dessein, et contenait certains papiers de

famille qui seraient ainsi transmis à son parent comme venant d'une personne morte ou disparue.

— Oui, cela est clair comme un brouillard de Londres. On ne peut désirer une plus complète explication sur ce point. Mais quand Hilda vint tranquillement remettre ce paquet, comment disparut-elle si mystérieusement ?

— Vous pouvez vous souvenir, dit Kenyon, que Miriam s'était éloignée sans laisser aucune trace de la direction qu'elle avait pu prendre. Dans l'intervalle, les autorités avaient découvert le meurtre du capucin ; et beaucoup de circonstances précédentes, telles par exemple que l'étrange persécution dont il obsédait Miriam, avaient amené les magistrats à voir un rapport évident entre cette disparition et le tragique événement. Il y a encore lieu de croire que Miriam était soupçonnée de quelque complot ou intrigue politique, dont il pouvait y avoir des preuves dans le paquet. Et quand Hilda se présenta pour remettre cette missive, il n'y a rien que de très naturel sous un gouvernement despotique, qu'elle ait été arrêtée.

— Ah ! oui, cela est en effet très naturel, comme vous le dites. Je suis très stupide de ne pas avoir deviné cela plus tôt. Mais il y a d'autres énigmes. La nuit où s'éteignit la lampe, vous avez rencontré Donatello en costume de pénitent, et ensuite vous avez vu Miriam, et vous lui avez parlé ; elle était dans une voiture, et portait un diamant étrange sur la poitrine. Que pouvaient avoir à faire à Rome ces deux infortunés ? et quel était le personnage inconnu qui accompagnait Miriam ?

— C'était sans doute son parent ; et le remords seul avait attiré Donatello, en dépit des conseils de Miriam, dans cette ville qui lui avait été si fatale. Il rôdait depuis plusieurs jours autour de Rome, avec le dessein arrêté de se livrer lui-même à la justice. La disparition d'Hilda, qui avait eu lieu le jour précédent, était parvenue à leur connaissance par un canal secret, et avait motivé leur présence à Rome.

— Et où était restée Hilda pendant tout ce temps ?

— Où étiez-vous, Hilda ? » demanda Kenyon en souriant.

Hilda jeta un regard inquiet autour d'elle, et, voyant qu'il n'y avait personne qui pût surprendre son secret, elle nous apprit quelle avait été sa mystérieuse demeure :

« J'étais prisonnière dans le couvent du Sacré-Cœur, à la Trinité des Monts ; mais, placée sous la garde bienveillante des pieuses filles et protégée par un bon vieux prêtre, si bien que — n'eût été le tendre souvenir de Kenyon, et aussi mon éducation puritaine — j'y serais restée volontiers toute ma vie. Le fait de m'être trouvée mêlée

aux malheurs de Miriam, et l'espérance que nourrissait le bon abbé de faire de moi une prosélyte, me paraissent justifier suffisamment cette mesure que l'on avait cru devoir prendre à mon égard.

— Très-bien ! Mais où sont maintenant Donatello et Miriam?

— Donatello est en prison, dit Kenyon tristement.

— Et Miriam est libre?

— C'est de la cruauté, non de la clémence. Mais, après tout, sa complicité a consisté seulement dans un regard; elle n'a pas commis le meurtre.

— Encore une dernière question. Les oreilles de Donatello ressemblaient-elles à celles du Faune du Praxitèle?

— Je ne puis répondre à cette question, dit Kenyon en souriant; c'est le seul point de cette histoire qui ne sera jamais éclairci. »

N. Hawthorne.

(Traduit par A. Vermorel.)

DE LA

CIRCULATION FIDUCIAIRE

I. — LES BANQUES D'ÉMISSION EN PRUSSE

I

La Banque royale de Prusse, qui tient le premier rang parmi les institutions de crédit allemandes, vient d'atteindre sa centième année. La création de cet établissement remonte à Frédéric II. « Sur le champ de bataille d'Austerlitz — disait Napoléon en 1806 aux régents de la banque de Paris — mon plus grand souci, ce n'était pas l'armée russe, c'était vous. » Frédéric II avait estimé, lui aussi, que le développement économique du pays constituait l'un des plus puissants ressorts de la guerre et que le crédit était le levier de ce développement. Il ne le perd pas de vue au milieu des batailles qui remplissent notamment la première partie de son règne. Les difficultés sont considérables ; le terrain est mal préparé : l'esprit d'entreprise fait défaut chez le monde financier et commercial de la jeune monarchie. L'édit royal de 1753 appelant la création à Berlin d'une banque de virements et d'escompte reste sans effet ; le projet élaboré bientôt après par Graumann a le même sort ; toute la faveur et tous les encouragements d'en haut sont impuissants pour assurer la création de la « Compagnie d'assurances, de banque et de commerce, » proposée en 1764 par Calzabigi, conseiller de finances ; il est vrai que la réalisation de ce projet demande un capital de 25 mil-

lions de thalers, somme énorme pour cette époque. L'industrie privée s'obstinant à faire la sourde oreille, le roi intervient directement. L'ordonnance du 17 juin 1764 crée une « banque royale de virements et de prêts ; » elle recevra du Trésor une dotation de 8 millions de thalers. La direction suprême est confiée au ministre comte de Reuss.

Le roi paraît avoir trop présumé des ressources ou des dispositions du Trésor. La Banque ne reçut que 400,000 th.; les frais de premier établissement en absorbèrent la cinquième partie environ ; le déficit du premier exercice réduisit au-dessous de 300,000 th. le capital d'un établissement auquel le roi demandait presque la régénération économique du pays. Frédéric II ne se découragea pas ; dans les circonstances et dans le milieu où elle se produisait, l'institution ne pouvait pas échapper aux commencements difficiles. Mais le roi regrettait que les bienfaits de l'institution fussent forcément localisés, les dépôts et les virements ne profitant qu'aux commerçants de l'endroit où la Banque est domiciliée. Pour en étendre les avantages au pays tout entier, on « rattachera » aux établissements de crédit (*Disconto-Kassen*) « une nouvelle *valeur*, qui consistera en banknotes » (Edit du 29 octobre 1766). A commencer du 1er janvier 1767, ces notes, qui seront émises en une « proportion convenable, » circuleront à l'égal des espèces métalliques ; elles seront reçues à toutes les caisses publiques pour leur pleine valeur nominale ; aucun particulier ne peut cependant être astreint à les accepter. Elles « augmenteront la masse du capital circulant, feront baisser le taux d'intérêt, faciliteront les affaires et procureront en général au commerce un moyen infaillible de s'étendre de plus en plus et de faire disparaître les obstacles qui jusqu'ici retardent son progrès et sa prospérité. » Ce but sera atteint par le fait surtout que l'émission fiduciaire « étendra à tous nos sujets l'avantage de la *monnaie de banque.* » Rappelons, pour l'intelligence de cet énoncé, que naguère les banques de dépôts et de virements ne visaient pas seulement à faire le service de caisse de leur clientèle et à substituer dans les payements le facile transfert de comptes à l'embarrassant et coûteux transport d'espèces. A ces avantages très précieux s'ajoutait un profit plus positif encore : la banque de dépôts et de virements assure la stabilité de la mesure de valeur, de l'instrument d'échange, si tourmentés par les fortes et fréquentes mutations que l'inintelligence et la mauvaise foi des gouvernements font subir aux espèces métalliques. Le florin ou le marc « de banque » conserve la même valeur, c'est-à-dire qu'il représente et fait toujours obtenir la même quantité de métal fin, quels que soient les changements que les refontes monétaires fassent subir au florin ou au marc d'ar-

gent. Cet avantage, réservé aux clients seuls des banques ordinaires de dépôts et de virements, aux commerçants qui reçoivent et payent au moyen de transferts opérés sur les livres de ces établissements, Frédéric II pense le généraliser en faisant émettre des banknotes et en leur reconnaissant une valeur immuable. L'édit du 29 octobre dispose que la *livre* de banque vaudra un et un quart de la livre actuelle d'argent et représentera toujours la même quantité de métal fin, quelles que soient les réductions que puissent dans la suite subir les espèces.

L'intention était bonne. Par malheur, le roi oubliait un petit détail, qui est important. Si la monnaie de banque avait une valeur stable à Amsterdam, à Hambourg, et était préférée de beaucoup à la monnaie courante, c'est que la monnaie de banque était l'expression des bonnes espèces et des lingots déposés à la Banque et qui devaient y rester intacts; une ordonnance royale ne saurait suppléer à cette réalité sonnante. Autre oubli non moins grave : l'édit de 1766 oblige bien la Banque à délivrer à tout requérant des billets contre argent; il ordonne encore aux caisses publiques d'accepter les billets en tout payement à l'égal de la monnaie métallique; l'édit néglige de dire aux porteurs de billets où ils pourraient se les faire rembourser en espèces! D'autre part, on veut forcer à coups de décrets la généralisation d'un régime qui doit avoir la confiance pour base et ses bienfaits pour moyens de propagande; les commerçants devront désormais non-seulement compter en monnaie de banque, mais encore se servir de l'intermédiaire de l'établissement royal pour tous les payements quelque peu importants qu'ils auront à faire ou à recevoir. L'édit va plus loin encore. Au moyen des établissements de crédit créés ou à créer, on prétend avoir pourvu « suffisamment et sûrement » à ces besoins de l'échange international qui amènent l'envoi d'espèces au dehors; cet envoi, conclut-on, n'a plus de raison d'être; aussi interdit-on l'exportation des métaux précieux. On permet toutefois au voyageur d'emporter pour ses besoins personnels : 400 th., s'il est noble ou militaire; 250 th., s'il appartient à la roture.

Ces méprises gâtaient fatalement une œuvre qui, par plus d'un côté, se distingue avantageusement des créations analogues, contemporaines ou postérieures. En maint pays, l'Angleterre par exemple, les banques d'émission ont obtenu leur concession pour venir en aide au Trésor embarrassé; tout ou partie de leur capital dut dès l'abord être livré aux finances en détresse : à Berlin, c'est le Trésor, au contraire, qui fait le premier fonds de la Banque, créée « pour l'avantage du commerce. » Ce n'est qu'à son corps défendant, après l'insuccès de ses appels réitérés à l'industrie privée, que

le gouvernement se décide à intervenir. Il ne voit dans l'émission fiduciaire qu'un moyen de faciliter aux banques les opérations d'avances et d'escompte, et d'assurer à l'instrument d'échange une valeur stable. Le gouvernement prussien ne pense guère faire de cette émission fiduciaire l'objet d'un monopole ; l'édit du 29 octobre annonce qu'elle sera accordée à toutes les « caisses d'escompte » qui se formeront successivement dans les principales villes du royaume. Frédéric II avait donc, sur quelques points de la question banquière, des vues justes. La Banque de Berlin ne pouvait pourtant pas échapper aux effets forcés de son vice originel, qui était d'être créée et gérée par l'État. Elle devait à cette origine bien des gênes ; elle lui devait des faveurs non moins embarrassantes. Ses opérations ne réussissent guère ; l'exercice de 1767 dévore presque la moitié du capital social. Son action reste fort limitée, après même que l'ordonnance du 16 juillet 1768 lui a livré tous les dépôts judiciaires et des mineurs, qui, dans les six semaines, n'auraient pas été placés sur hypothèques avec un intérêt supérieur à 3 p. 0/0. L'année suivante, elle reçoit aussi les fonds disponibles des établissements publics et du Trésor. Elle put alors réduire de 3 p. 0/0 à 2 1/2 p. 0/0 l'intérêt bonifié aux dépôts ; mais cet accroissement des ressources ne paraît pas avoir été suivi d'un développement correspondant des affaires avec le monde commercial. L'émission des banknotes est abandonnée en 1774 pour n'être reprise qu'en 17?3 ; pour utiliser ses ressources, la Banque aura recours aux prêts sur hypothèques, prêts si peu compatibles avec la destination d'une caisse d'escompte : ils sont abandonnés seulement en 1806, grâce au veto péremptoire du baron de Stein, alors chef provisoire de la Banque.

A peine est-il besoin de le dire : ce chétif organisme n'était guère capable de résister aux orages qui bientôt allaient ébranler la Prusse jusque dans ses fondements. Après l'occupation de Berlin par l'armée française, la Banque est transportée à Kœnigsberg ; elle y reste jusqu'en 1809. Depuis 1806, elle aurait cessé de payer même l'intérêt des dépôts ; les ténèbres qui couvraient sa gestion auraient facilité le détournement des capitaux privés au profit du Trésor. L'édit royal du 3 avril 1815 essaye de ramener une situation normale ; la Banque reprend l'escompte en 1816 ; trois ans après, elle recommence à faire des avances sur nantissement ; en 1824, elle émet des bons de caisse : rien n'y fait ; la faveur du public, qui n'avait jamais été bien grande, ne lui revient que lentement et modérément. Ses affaires, toujours entourées de mystère, continuent à être peu satisfaisantes, à en juger d'après les avances qu'elle doit plus d'une fois demander à l'État ; il est à supposer que ces complai-

sances étaient payées de retour. Toujours est-il que l'activité de la Banque et son utilité pour le monde commercial restent très limitées; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le bilan du 13 mai 1846, le premier que la Banque ait publié. Le portefeuille est de 10.6 millions de thalers ; les avances n'atteignent que 8.2 millions ; l'encaisse se monte à 9 millions, et la circulation (bons de caisse empruntés au Trésor) est bornée à la somme de 6 millions de thalers. Qui ne trouvera ces chiffres souverainement insignifiants, quand on pense au prodigieux développement économique par lequel se signalait, en Prusse aussi, cette époque de paix et de prospérité générales qui précéda la révolution de 1848 ; quand on se rappelle que les opérations de la Banque de Berlin n'étaient point limitées par les frontières du pays, mais pouvaient s'étendre sur une partie de l'Allemagne non prussienne?

Grâce aux intentions droites qui avaient présidé à la fondation de l'établissement berlinois, grâce à la bonne situation des finances publiques dans la Prusse restaurée, grâce aux tendances éclairées que les Stein, les Gneist, les Hardenberg ont fait prévaloir dans la réorganisation économique du pays et qui leur survivent en partie, la Banque d'Etat n'y causa pas tout le mal qu'on l'a vue produire dans d'autres pays. Mais si elle n'engendra pas trop de mal, elle ne produisit que médiocrement de bien pour le public ; elle ne rendit aucun service signalé au gouvernement ; elle était une charge pour le Trésor : l'exercice de 1845 laissait encore un déficit de 5 millions de francs. La Banque d'Etat était donc jugée en Prusse : une expérimentation de quatre-vingts ans l'avait suffisamment fait apprécier. La supprimer purement et simplement paraissait impossible quand le mouvement croissant des affaires augmentait le besoin d'établissements de crédit. Faire succéder la banque libre à la Banque d'Etat, le gouvernement de cette époque n'en avait point le courage. Il chercha et trouva un biais : c'est le statut du 18 juillet 1846.

II

La création de Frédéric II cesse d'être Banque d'Etat (*Staats-Bank*); elle se nommera la Banque prussienne (*Preussische Bank*). Elle est appelée « à développer la circulation, à faciliter l'emploi des capitaux, à seconder le commerce et l'industrie, et à prévenir l'élévation exagérée du taux de l'intérêt ». A cet effet, elle escomptera des lettres de change et des traites pourvues de trois bonnes signatures, et portant échéance à trois mois au plus. Elle fera pour son

compte ou pour le compte d'administrations et d'établissements publics le négoce des fonds et valeurs. Elle accordera, sur nantissements, des avances qui, d'ordinaire, ne devront pas dépasser la somme de 500 th., la durée de trois mois, et le taux de 6 p. 0/0 d'intérêt. Elle acceptera des dépôts portant intérêt ou gratuits, et bonifiera 2 1/2 p. 0/0 pour les dépôts des églises et des écoles, 2 p. 0/0 pour les autres dépôts publics. Elle pourra émettre, pour le montant de 15 millions de thalers, des billets à vue et au porteur, et porter l'émission à 21 millions, quand elle aura restitué au Trésor les 6 millions de bons de caisse qu'il lui avait confiés en 1836 et 1837 contre dépôt de fonds publics. Les notes émises devront être représentées dans la caisse de l'établissement : deux sixièmes, au moins, en espèces ; trois sixièmes en effets escomptés ; le reste, par les nantissements des avances.

Si elle s'appelle désormais Banque prussienne, l'institution berlinoise ne devient pas un établissement privé et libre. Elle cesse seulement d'être la propriété exclusive de l'Etat : on admet la « participation de personnes privées ». Il s'agit d'asseoir les opérations de la Banque sur un capital plus sérieux que ne l'a été le capital fourni jusqu'à présent par le Trésor. Ce capital se composera de deux parts : — 1° l'apport de l'Etat, consistant dans le reliquat actif que laisse la Banque d'Etat au 31 décembre 1846 ; ce reliquat est compté pour 1,197,583 th., plus que le double de la valeur réalisable des effets qui le représentent ; — 2° l'apport des « personnes privées », admises à verser un capital de 10 millions de thalers représentés par 10,000 actions nominatives de 1,000 th. chaque. L'Etat se réserve le droit d'augmenter successivement son propre apport et de faire doubler l'apport des commanditaires privés ; mais il peut aussi, les quinze premières années écoulées, et ensuite tous les dix ans, rembourser les actionnaires copropriétaires (après les en avoir avertis une année d'avance) pour se remettre dans la possession intégrale de l'établissement de crédit. Il reste le maître aussi de changer radicalement ou en partie le statut de la Banque ; l'actionnaire dissident n'a d'autre droit, en ce cas, que de redemander sa mise dans les trois mois.

L'Etat n'est guère gêné par ses copropriétaires dans la gestion de l'établissement ; le statut (*Bank-Ordnung*) du 18 juillet 1846 y a pourvu. La Banque est placée sous la direction suprême d'un *curatorium*, composé de quatre membres-nés : le président du conseil d'Etat, le ministre de la justice, le ministre des finances et le président du département du commerce, et d'un cinquième membre nommé par le roi. Elle est administrée par un directoire, dont le « chef » est à la nomination du roi ; le roi, sur la présentation du

chef, nomme également le président et les cinq autres membres du directoire; les nominations sont à vie. Le « chef » nomme à tous les emplois; il préside les réunions; il gère la Banque avec un pouvoir très étendu; il veille sur l'observation du statut, notamment des règles qui président à l'émission fiduciaire; il tient le *curatorium* au courant des opérations et de la situation de l'établissement, mais ne ressortit à aucun département ministériel : le « chef » confère directement avec le souverain. Voilà pour la représentation du pouvoir. Quant aux participants privés, ils sont représentés par l'assemblée annuelle des plus forts commanditaires et par un comité central de quinze membres; les pouvoirs du comité sont bien modestes: il n'a au fond qu'une voix consultative. Le statut de 1846 fait de même pour les profits matériels la forte part au Trésor. Sur les bénéfices annuels, on donnera d'abord un intérêt de 3 1/2 p. 0/0 à la mise de l'Etat et des participants privés; le restant, après prélèvement de 3 1/4 p. 0/0 au profit du fonds de réserve, sera partagé également entre l'Etat et les actionnaires, quoique la mise de ceux-ci soit presque dix fois aussi forte que la mise du Trésor.

Intéressée pécuniairement dans les affaires du grand établissement berlinois, l'administration prussienne avait des motifs particuliers pour ne point se départir sur ce terrain de la politique réglementaire à l'excès qu'elle suivait en toutes matières; c'est justement à l'époque où nous sommes que remonte la découverte, que fit le ministre-président prussien, de « l'intelligence bornée du sujet » (*beschraenkter Unterthanenverstand*); dans la sagesse seule que la Providence a départie avec l'emploi à tout employé, gît le remède à cette calamité publique. Nonobstant cette belle doctrine et l'intérêt direct et matériel qu'a le gouvernement à « protéger » la Banque prussienne, il ne pense point revendiquer pour elle le monopole de l'émission fiduciaire [1]. Le lendemain de la mise en vigueur (1er janvier 1847) du statut révisé, qui accroît le capital de la Banque et l'autorise à une émission fiduciaire relativement forte, la ville de Breslau obtient l'autorisation (ordonnance du 10 juin 1848) d'établir une banque d'escompte et d'émission. La Banque de Stettin, fondée en 1824, est également autorisée (24 août 1849) à émettre des billets au porteur et à vue. L'année suivante (15 août 1850), on voit surgir, à Berlin même, une institution de crédit, le *Cassen-Verein* (union de caisses), munie du droit d'émettre des banknotes.

Les événements politiques de 1848 n'ont probablement pas été

[1] Bien avant 1846, la compagnie du commerce maritime (*Seehandlungs-Societaet*) créée en 1772 par Frédéric II, avait émis des bons de caisse de 100 à 1,000 thalers, qui, remboursables au porteur et à vue, faisaient office de monnaie fiduciaire.

étrangers à cette libéralité, quoique la réaction ait, à Berlin, repris le dessus plus promptement encore que dans les autres Etats du continent. Le même mouvement qui, en France, anéantit de fait le régime de la pluralité des banques de circulation, a parfaitement pu prévenir en Allemagne la constitution du monopole de l'émission fiduciaire; ne tombe-t-on pas toujours du côté où l'on penche? Mais si l'administration prussienne ne peut pas soutenir le monopole de l'émission fiduciaire, ses tendances à tout réglementer et sa fausse position de principale intéressée aux affaires de la Banque prussienne, n'en exercent pas moins sur sa politique banquière une influence regrettable: elle se trahit à satiété dans le « règlement normatif de l'établissement de banques privées, » publié en septembre 1848. On pourra, dans le but de « seconder et développer le commerce et l'industrie, » créer des banques d'émission privées, mais alors seulement que « le gouvernement en reconnaît le besoin. » La concession n'aura qu'une durée de dix ans. Le capital social ne doit pas être supérieur à 1 million de thalers; il doit être représenté par des actions nominatives, en coupures non inférieures à 500 thalers, et réparties pour le moins entre cinquante participants, dont aucun ne peut cependant posséder au delà du vingtième du capital social. Les effets à escompter doivent être pourvus de trois signatures et ne pas courir au delà de trois mois. Les avances ne peuvent pas non plus dépasser cette durée. Les banques privées ne peuvent pas accorder d'intérêt pour les dépôts. L'émission fiduciaire ne peut pas dépasser 1 million de thalers pour chaque banque, et la moitié tout au plus de l'émission peut consister en coupures de 50 thalers et audessous. En un mot, tout en admettant l'existence de banques « privées, » l'administration prend toutes les précautions pour qu'elles ne puissent jamais devenir des rivales sérieuses pour la Banque prussienne. Le gouvernement reste, dans chaque cas spécial, juge du « besoin » qui motiverait une création nouvelle; les limites pour la durée, le capital et l'émission des banques privées — sans parler de points secondaires — sont tracées de la façon la plus étroite; en leur imposant le régime de trois signatures et de la courte échéance de trois mois, en leur interdisant l'acceptation de dépôts portant intérêt, le « règlement normatif » veut leur enlever les moyens d'attirer la clientèle par des conditions moins difficiles que les conditions faites par la Banque prussienne.

L'administration, juge et partie, use largement de la réserve inscrite en tête du règlement; à toute demande de concession qui se présente, elle soulève la « question du besoin » (*Bedürfniss-frage*), et la sagesse bureaucratique la résout imperturbablement par la négative. Simultanément, elle surveille avec soin l'observation des

mesures restrictives édictées dans le règlement de 1848. On parvient ainsi à empêcher et la création de banques nouvelles et le développement des deux ou trois établissements qu'on a été obligé de laisser fonder. Par malheur, il ne suffit pas d'écarter ou d'étouffer la concurrence intérieure ; pour délivrer la Banque prussienne de toute compétition incommode, il faudrait entourer le pays d'un cordon sanitaire et le défendre de tout contact avec le reste de l'Allemagne. L'Europe entière est travaillée, le lendemain de 1852, par l'esprit d'entreprise. Partout ailleurs, ses manifestations souvent désordonnées sont multiples et diverses ; en Allemagne, sa manifestation la plus intense est la « fièvre banquière. » Des banques d'émission surgissent dans les Etats limitrophes de la Prusse et surtout dans ces Etats duodécimaux où le bureaucrate le moins méticuleux résoudrait négativement la question du « besoin » local. Plusieurs de ces banques ne reposent en effet que sur des concessions « rentrées » : c'est une protestation, faite au delà des frontières prussiennes, contre le régime qui, à l'intérieur, fait prédominer l'intérêt du fisc banquier sur les exigences du commerce et de l'industrie, réclamant avec une insistance croissante plus de liberté et plus de largesse dans les services de crédit. Les services que le régime de 1846-48 ne veut et en partie ne peut pas rendre, les nouvelles banques hors des frontières prussiennes s'empressent de les offrir au monde commercial et industriel de la Prusse ; il n'a garde de les refuser. Le monopole de fait de la Banque prussienne est sérieusement menacé par ces concurrents du voisinage ; l'administration n'a aucune prise sur eux ; ils peuvent se multiplier et se développer à leur gré. Mieux vaudrait avoir affaire à quelques nouvelles banques intérieures, que l'on saura toujours dominer à l'aide du « règlement *normatif*. » Le danger va croissant avec l'augmentation du nombre des banques d'émission étrangères et avec le développement de leurs opérations en Prusse. La combinaison hybride de 1846 et la politique banquière forcément égoïste qu'elle inspire au fisc sont débordées par les faits, comme les faits avaient fini par démontrer, en 1846, l'impossibilité de maintenir plus longtemps l'ancienne banque d'Etat. Il faut aviser. On ne tarde pas à le faire.

III

Le gouvernement, principal bénéficiaire de la Banque de Prusse, pourvoit à la défense de son monopole de fait, par une triple serie de mesures : il se montre moins obstiné à résoudre dans un sens né-

gatif la « question du besoin » et octroie quelques nouvelles concessions pour l'établissement de banques dites privées; il augmente les ressources et accroît le pouvoir d'émission de la Banque royale; il repousse, par des lois prohibitives, la concurrence des établissements de crédit extra-prussiens.

La campagne prohibitionniste débute par la défense, faite à la Banque royale, d'escompter des effets présentés, signés ou acceptés par ces banques étrangères; bientôt cette hostilité trouvera son expression officielle dans la loi du 14 mai 1855 : elle interdit la circulation en Prusse des coupures « étrangères, » c'est-à-dire allemandes, mais non prussiennes, au-dessous de 10 thalers. On sait la large place que prennent dans la circulation fiduciaire de l'Allemagne septentrionale les billets de 1 et de 5 thalers émis par les banques, les gouvernements ou les compagnies de chemins de fer; repousser ces coupures, c'était donc enlever aux banques qui les émettent un grand moyen d'utiliser en Prusse leur crédit. Le but ostensible de la loi fut promptement atteint : les coupures étrangères de 1 et de 5 thalers disparurent. Mais, à ce qu'assure le gouvernement deux ans après, « chaque petite coupure qui s'en allait était remplacée par une grande! » Il s'était flatté encore que l'interdit lancé contre les billets étrangers arrêterait la création de banques d'émission; il n'en fut rien. « L'attrait du bénéfice avait fait surgir des banques nouvelles qui, toutes, ne visaient qu'à faire pénétrer leurs billets dans la circulation prussienne..... On peut, avec certitude, s'attendre à la création d'autres banques semblables, n'ayant d'autre but que d'exploiter le commerce prussien à l'aide de leurs billets, et il est impossible de méconnaître que, moins solides sont les principes qui président à la gestion de pareils établissements, et plus leurs profits seront brillants..... Le mal est devenu, en ces derniers temps, si patent, que, en présence de la loi du 17 juin 1833, qui interdit au sujet prussien d'émettre et de faire circuler des banknotes sans l'autorisation du roi, le gouvernement s'est cru tenu à ne point laisser cet avantage aux mains de l'étranger, et à ne point lui permettre de jeter à son gré une masse de billets dans la circulation prussienne. ..... Si nous supportions plus longtemps ce manége, on nous reprocherait avec raison de favoriser le spéculateur étranger; ce ne sont pas d'ailleurs des étrangers seulement qui créent et gèrent les banques extra-prussiennes; des indigènes s'appliquent à déjouer, au moyen des concessions étrangères, les lois du pays. »

Ainsi parlait M. von der Heydt, en venant demander à la législature, qui l'accordait, le complément de la loi prohibitive du 14 mai 1855; c'est la loi du 25 mai 1857. Grâce à elle, la prohibition devient absolue. A commencer du 1er janvier 1858, aucun billet non

prussien, « quels qu'en soient le pied monétaire et le montant, » ne peut plus être employé en Prusse ; une pénalité de 50 thalers frappe quiconque donnera ou offrira en payement des signes de valeur étrangers. Rarement la politique banquière a abouti, de nos jours, à un contre-sens plus choquant. Que le gouvernement berlinois n'admette pas dans ses caisses publiques les billets étrangers, et leur enlève ainsi l'un des principaux avantages dont jouissent les banknotes indigènes, c'est son droit ; qu'il maintienne aux particuliers la faculté de refuser les billets étrangers, comme ils peuvent refuser d'ailleurs les billets indigènes mêmes qu'on voudrait leur octroyer à la place d'espèces métalliques, rien n'est plus légitime ; cela va tellement de soi, qu'il n'y avait guère lieu d'en faire l'objet de stipulations expresses. Aussi, personne n'y pensait. Voilà pourtant tout ce qu'il faut pour prévenir, si l'on y tient, la circulation proprement dite des banknotes étrangères, pour les empêcher de pénétrer dans les « masses, » qui ne sauraient ni en apprécier la valeur, ni s'en procurer avec facilité le remboursement. Mais de quel droit empêcherait-on le débiteur ou l'acheteur de payer en billets étrangers, quand son vendeur ou son créancier veut les accepter librement ? Le créancier ou le vendeur n'a-t-il donc pas la faculté de ne voir dans les banknotes extra-prussiennes que des lettres de change payables à vue, qu'il renverra à la première occasion, pour être soldées, à l'établissement qui les a signées ? De quel droit forcera-t-on le négociant à payer, par exemple, 6 p. 0/0 à la Banque prussienne la même marchandise (le crédit qu'elle lui fait en escomptant ses traites ou en lui prêtant sur nantissement) que les banques de Sondershausen ou de Weimar lui donneraient à 4 p. 0/0, ou même de se faire refuser net par celle-là le crédit que celles-ci lui accorderaient de grand cœur ? Dût-on même admettre — ce qui est faux, comme nous espérons le démontrer dans le cours de ces études — l'assimilation établie à ce propos, par M. von der Heydt, entre la monnaie métallique et la monnaie fiduciaire, la prohibition édictée par la loi du 25 mai 1857 et la pénalité dont elle est renforcée resteraient encore dépourvues de toute apparence même de raison. Est-ce que, parce que le gouvernement prussien monopolise directement la fabrication et l'émission du thaler en argent, il a jamais imaginé de punir le négociant qui, du consentement de son débiteur ou de son vendeur, le payerait en pièces de 20 fr., en dollars, en guinées ? Les billets extra-prussiens peuvent parfois, répond-on, ne pas être suffisamment solides, et il faut protéger le sujet prussien — dont « l'intelligence est bornée, » comme on sait — contre l'exploitation par les banques étrangères. Mais est-ce que cette lettre de change *sui generis*, émise par un établissement public dont la situation est

connue, pouvant sans retard être présentée au remboursement, n'est pas beaucoup moins précaire que la traite signée par tel ou tel banquier étranger, dont personne ne connaît la situation véritable, et qui ne sera payable que d'ici à quelques mois? La sollicitude tutélaire du gouvernement ne s'est pourtant jamais avisée d'interdire au négociant, au créancier, de se faire payer en lettres de change sur l'étranger!

La vérité est que, si les lois prohibitives des 14 mai 1855 et 25 mai 1857 visaient réellement à « protéger » quelqu'un ou quelque chose, ce n'était pas l'intérêt général; le fisc banquier entendait protéger le monopole de fait de la Banque royale contre la concurrence étrangère. Ce motif d'étroit mercantilisme perce déjà dans les phrases embarrassées que nous venons d'emprunter à l'exposé des motifs avec lequel M. von der Heydt introduisait à la seconde Chambre, le 20 avril 1857, le projet de sa seconde loi prohibitive; en un autre endroit de ce même document, le ministre des finances appuie nettement sur les « grands profits » que donne l'émission fiduciaire à la Banque prussienne, et dont le Trésor a cru devoir, dans le statut du 18 juillet 1846, s'assurer la belle part. L'aveu était curieux, mais superflu; les faits parlaient assez haut. Après avoir, pendant des années, repoussé obstinément toute demande de concession avec l'argument stéréotypé que le « besoin » invoqué par les demandeurs n'existait pas, la circulation étant surabondamment pourvue par l'émission fiduciaire de la Banque prussienne et des trois Banques privées qu'on avait admises en 1848-50; après avoir affirmé sur tous les tons que les Banques, si on les laissait faire, étaient fatalement portées à abuser du droit d'émission; que rien n'était plus facile à commettre et en même temps plus dangereux que cet abus de l'émission fiduciaire, et que, par conséquent, l'exercice de ce droit ne saurait jamais être, dans l'intérêt du public et des banques elles-mêmes, trop réglementé et surveillé : le gouvernement ne venait-il pas de proclamer, en faveur de la Banque royale, la nécessité d'une émission fiduciaire plus étendue et d'enlever toute limite à cette émission? n'avait-on pas vu la Banque royale user aussitôt de la manière la plus large de la nouvelle franchise et tripler son émission dans l'espace de quelques mois?

Nous entendons parler de la convention signée le 28 février 1856 entre la Banque et le ministre des finances. Cette convention modifie en quelques points essentiels le statut du 18 juillet 1846. Les modifications qui nous intéressent ici particulièrement portent sur l'accroissement du capital social et sur les règles concernant l'émission fiduciaire. Quant au premier point, l'industrie privée est invitée

à accroître de moitié sa mise, à la porter à 15 millions de thalers; pour l'y déterminer, on élève de 3 1/2 p. 0/0 à 4 1/2 p. 0/0 l'intérêt accordé au capital commanditaire, et l'Etat renonce, jusqu'à la date du 31 décembre 1871, à la faculté de rembourser les commanditaires privés ou de changer à son gré l'organisation de la Banque. Les anciens actionnaires ont un droit de priorité sur les actions nouvelles, émises avec prime; le rendement de la prime (1,109,099 th.) passe au fonds de réserve. En ce qui touche l'émission fiduciaire, la convention de 1856 écarte la limitation à 21 millions de thalers, établie dans le statut de 1846. La Banque est libre d'aller aussi loin qu'elle voudra, pourvu que les billets émis en sus de l'ancien maximum de 21 millions de thalers soient couverts pour un tiers en espèces et pour deux tiers en effets escomptés. Elle peut, de plus, descendre aux coupures inférieures à 25 th. En retour, elle se charge de retirer de la circulation la moitié environ (15 millions de thalers) des assignations (*Cassen-Anweisungen*) émises par le Trésor, en vertu de la loi du 19 mai 1851. Pour la créance qu'elle se fait ainsi sur l'Etat, celui-ci lui donne des rentes 4 1/2 p. 0/0; il lui échange contre le même fonds les titres représentant son apport de 1846; mais la Banque contribue elle-même, avec une somme annuelle de 629,910 th., au payement des intérêts de la somme totale de 16,598,000 th. que l'Etat lui livre en rentes 4 1/2 p. 0/0. L'Etat continuera de maintenir dans la circulation, en coupures de 1 à 5 th., la moitié la plus forte (15,842,347 th.) des assignations de 1851, les plus petites coupures de la Banque ne devant pas descendre au-dessous de 10 th.

La convention a du bon. Elle fait disparaître au moins une partie du papier-monnaie émis par l'Etat. La Banque, à qui les billets émis de ce chef donnent un revenu fixe de 4 1/2 p. 0/0, effectue l'échange et respectivement le retrait du papier-monnaie avec une remarquable diligence. Le 31 décembre 1857, elle en a livré au Trésor pour 14,250,000 th. sur les 15 millions qu'elle doit faire rentrer. A vrai dire, on reste toujours libre de se demander s'il existe une différence essentielle entre le papier qui disparait et le papier qu'on lui substitue. Les statuts de 1846 et 1856 imposent bien à la Banque l'obligation de tenir un encaisse métallique équivalent au tiers de sa circulation fiduciaire; mais sans examiner pour le moment ce que vaut pratiquement cette doctrine ou cette routine de la couverture métallique du tiers, qui ne voit que, dans la situation particulière qui est faite à la Banque royale de Berlin, celle-ci reste toujours dans la dépendance de l'Etat, et que son crédit s'identifie de cette façon avec le crédit du Trésor? La convention elle-même du 28 février 1856, qui apporte des modifications si essentielles

dans tout l'organisme de la Banque, est projetée et réalisée sans le moindre concours des commanditaires particuliers, qui auront cependant à accroître de moitié leur mise de fonds! La convention est discutée et arrêtée entre le gouvernement et la Banque, c'est-à-dire entre deux branches de l'administration publique; elle est signée par le titulaire du département des finances et par le chef de la Banque, c'est-à-dire que le Trésor la signe de sa main droite et de sa main gauche. Avant comme après, l'Etat reste le maître presque absolu de la Banque.

On comprend, dès lors, parfaitement que l'Etat continue de veiller, à sa façon, sur les « intérêts » de la Banque royale qu'il regarde comme les siens propres; il s'applique à la préserver, autant que possible, de toute concurrence sérieuse à l'intérieur. On ne cédera que pas à pas, s'il faut absolument céder, et l'on tâchera de faire reprendre par la main gauche ce que la droite est obligée de donner. Nous avons dit qu'en présence de l'agitation croissante qui se manifeste en Prusse et autour de la Prusse en faveur du développement moins restreint des institutions de crédit, le gouvernement s'était vu obligé de se montrer moins avare de concessions. Aux trois Banques locales autorisées en 1848-50, s'en ajoutent cinq autres dans l'espace de dix-huit mois : les villes de Cologne (10 octobre 1855), de Magdebourg (30 juin 1856), de Kœnigsberg (13 octobre 1856), de Posen et de Dantzig (16 mars 1857), sont successivement dotées de banques privées. Mais ces concessions, octroyées dans un moment où, sur les frontières de la Prusse, s'établissent des banques d'émission avec un capital social de 10 à 40 millions de francs, et quand la Banque royale augmente son capital de 5 millions de thalers, et est affranchie de toute limite au sujet de l'émission fiduciaire, on s'obstine à les verser dans le moule du fameux règlement normatif de 1848! Durée limitée (10 ans), capital limité (1 million de thalers), émission limitée (1 million de thalers), action limitée (à la province où la Banque est domiciliée): tout semble calculé pour rendre aux banques « privées » la vie aussi dure que possible, pour empêcher qu'elles ne puissent jamais faire une concurrence efficace à la Banque royale, qui profite avec le plus vif empressement de la liberté que lui donne le statut de 1856. La veille de la signature de cette convention, au 31 décembre 1855, la circulation effective de la Banque royale était de 18,700,800 th.; la limite maxima enlevée, aussitôt la circulation s'accroît dans des proportions formidables; dès le mois de juin 1856, elle atteint le chiffre de 44 millions de thalers environ; vers la fin de cette même année, elle dépasse la somme de 47 millions de thalers; elle s'est donc, dans l'espace de douze mois, accrue de 30 millions, somme supérieure à ce qu'au-

raient pu émettre trente banques privées autorisées dans l'esprit du règlement normatif. Que reste-t-il alors des thèses débitées avec tant de solennité pendant dix ans par les organes du gouvernement sur l'absence du besoin, sur les dangers si grands, les abus si faciles et les excès si périlleux d'une émission non limitée par le gouvernement? Il reste cet enseignement que, si l'autorité est en général un juge peu compétent en matière de crédit, elle devient plus que suspecte lorsqu'elle est directement intéressée dans des affaires de banque; que si le régime de concessions et de restrictions est mauvais en principe, il devient tout à fait insoutenable quand l'application en est confiée à une administration qui elle-même fait la banque.

IV

Sur les huit banques privées d'émission qui fonctionnent aujourd'hui en Prusse, cinq ont été ouvertes entre le dernier trimestre de 1855 et le premier trimestre de 1857; les concessions étant accordées pour dix ans, les banques touchent au terme légal de leur existence. Il en est de même des trois banques plus anciennes qui vivent en ce moment à la faveur d'un prolongement de leur privilége. Forcera-t-on les banques privées à liquider, en leur refusant le renouvellement de leurs chartes? Si ce renouvellement leur est offert, les compagnies banquières l'accepteront-elles dans les conditions actuelles? Le gouvernement profitera-t-il de l'expiration des anciennes chartes pour modifier dans un sens libéral le règlement de 1848, ou ira-t-il même jusqu'à changer d'une façon radicale le régime banquier du pays? Voilà les questions que le monde commercial et financier se pose en Prusse. Rien ne transpire encore sur les intentions et les projets du gouvernement. L'important progrès économique qu'il est sur le point de réaliser par la mise en vigueur du traité de commerce franco-allemand devrait bien le déterminer à changer également sa politique banquière dans le sens progressif; les libertés économiques se tiennent et s'appellent l'une l'autre. Il est vrai qu'en France le monopole de fait établi en 1848 a été renforcé et prorogé en quelque sorte, la veille de l'inauguration de la liberté commerciale; mais le précédent de 1848 nous a déjà appris qu'en matière de banque les mêmes impulsions n'aboutissent pas aux mêmes effets en deçà et au delà du Rhin.

On invoque l'expérience de ces dernières années pour prouver que l'intérêt particulier de la Banque et du fisc co-intéressé ne souf-

friraient point de cette marche en avant. La libéralité relative que le gouvernement, à contre-cœur, a pratiquée dans les années 1855 à 1857, n'a pas fait de tort aux intérêts de son institution chérie. Le mouvement d'affaires, qui avait été de 1,678 millions de thalers en 1857 à la Banque royale, s'abaisse bien dans les années suivantes; mais c'est en première ligne l'effet de la dépression générale succédant aux élans trop vifs que la spéculation avait pris dans les années 1853 à 1856. La Banque royale ne tarde pas, malgré la défaveur continue des circonstances générales, à regagner le terrain perdu. En 1862, son mouvement d'affaires (1,690 millions de thalers) dépasse déjà le chiffre atteint en 1857; l'année suivante, le mouvement s'élève à 1,880 millions : c'est 200 millions de plus qu'en 1857; c'est l'égal presque (1,881 millions de thalers = 7,053 millions de francs) des opérations faites dans la même année par la Banque de France (7,542 millions), qui dessert pourtant une population et un mouvement commercial deux fois aussi grands que la population et le commerce extérieur de la Prusse. Le progrès est, à la vérité, relativement plus fort pour les huit banques privées; de 722 millions de thalers en 1857, le mouvement total de leurs affaires est monté, en 1863, à un milliard de thalers environ. Mais abstraction faite même de ce que plusieurs banques privées n'avaient encore été en 1857 qu'à leurs débuts, il reste toujours acquis que l'admission de quelques banques de plus et le développement de leur activité n'ont point arrêté la marche ascendante de l'établissement royal. Selon toute probabilité, ils l'ont même accélérée, grâce à l'action stimulante de la concurrence et à l'impulsion que les banques privées ont imprimée au développement économique du pays. Il demeure, en tout cas, certain que les profits de la Banque royale se sont autrement accrus entre 1857 et 1864 que dans les années 1846-56, ou que dans la période décennale qui précédait la réorganisation de 1846.

Les motifs dont le gouvernement avait l'habitude de justifier tantôt les refus opposés aux demandes d'autorisation pour l'établissement de banques privées, tantôt les restrictions si gênantes imposées aux rares établissements qu'il daignait autoriser, ces motifs ou ces prétextes avaient été mis au néant par la signature même de la convention du 28 février 1856. Du moment que le gouvernement, dans ce nouveau statut, reconnaît la nécessité de ne pas imposer de maximum à l'émission de la Banque principale et consent à la laisser se régler sur les besoins de la circulation; du moment qu'il reconnaît que cette liberté donnée à l'émission n'entraîne point les dangers que jadis il en disait inséparables, il n'y a plus aucune raison de doctrine ou de principe à faire valoir — là où personne

n'ose soutenir le monopole proprement dit de l'émission fiduciaire — pour refuser la banque de circulation à telle ou telle contrée qui la réclame, ou pour restreindre outre mesure les établissements à qui l'on donne la faculté d'émission; nous n'osons pas dire : pour ne pas laisser entièrement libres la fabrication et l'émission de la monnaie de papier; les déterminations hardies ne sont pas dans les habitudes de l'administration berlinoise. Les questions de doctrine et de principe étant ainsi écartées, il ne reste à consulter que la pratique décennale, que l'usage fait de part et d'autre du droit d'émission. La Banque royale a-t-elle usé et use-t-elle de son droit illimité avec la modération et la circonspection que, dans un certain monde, on aime à représenter comme l'apanage obligé de tout établissement gouvernemental ou semi-gouvernemental? Les banques privées font-elles de leur droit d'émission cet usage mauvais et dangereux qui, d'après les partisans du privilége, serait inséparable de l'émission libre ou plutôt — la liberté d'émission n'existant point pour les banques privées — de l'émission non contrôlée directement par l'autorité?

Elles n'ont pas eu les commencements faciles. La majeure partie des banques privées ouvrait la veille même de la grande crise économique qui marquait la fin de l'année 1857. Les années qui suivirent et jusqu'à ce jour n'étaient pas des plus propices : la lassitude et le découragement qu'avait produits la tempête de 1857 ; puis la guerre d'Italie, les craintes de guerre qu'elle laissait derrière elle; puis les agitations intérieures de l'Allemagne; puis encore la guerre d'Amérique, et enfin le conflit sleswig-holsteinois : c'était là une succession d'événements peu faits pour favoriser la consolidation et le développement d'institutions nouvelles de crédit. Ajoutons qu'au milieu de ces difficultés de toute nature qui venaient assaillir leurs débuts, les banques privées devaient marcher et agir pieds et poings liés par le règlement normatif; elles avaient à lutter, de plus, contre la Banque royale, qui les écrasait par la supériorité de ses ressources, de ses franchises et de ses priviléges. On ne s'étonnera pas que plus d'une compagnie ait bientôt jugé onéreuse la concession d'abord si vivement convoitée, et ait sérieusement pensé à abandonner une lutte inégale ; la dissolution volontaire de la Banque de Dantzig n'a été empêchée que par une circonstance fortuite: l'assemblée générale qui discutait la dissolution et la voulait, ne réunissait pas le chiffre d'actionnaires que réclament les statuts pour la validité de résolutions aussi importantes. La Banque de Magdebourg était également sur le point de signer son propre arrêt de mort. Finalement, les banques privées ont triomphé de toutes les difficultés; elles ont vécu et vivent, sans justifier aucune des appréhen-

sions que les adversaires craintifs ou intéressés de l'émission non monopolisée avaient entretenues et propagées.

Tendent-elles à abuser du droit d'émission? Point. Elles restent bien en dedans des limites pourtant si étroitement tracées par le règlement! En prenant la moyenne des années 1857 à 1863, l'on trouve que la circulation effective n'atteint au maximum que 86 à 87 p. 0/0 de la circulation autorisée (1,000,000 th.) pour chaque banque privée ; ce sont les Banques de Posen et de Kœnigsberg qui arrivent à cette forte proportion. Elle descend à 63 p. 0/0 pour le *Cassen-Verein* de Berlin, dont le mouvement d'affaires dépasse cependant celui de la Banque royale elle-même. Pour les cinq autres établissements de crédit, elle varie entre 70 et 83 p. 0/0. A côté de cela, la Banque royale, que nous avons vue en 1856 si empressée à profiter de la franchise de l'émission illimitée, dont elle venait d'être gratifiée, ne discontinue pas d'étendre sa circulation fiduciaire : la moyenne de sa circulation, de 60.1 millions de thalers en 1857, monte à 67.7 millions en 1858; — à 75.3 millions en 1859; — à 81.4 millions en 1860; — à 95.1 millions en 1861; — à 106.5 millions en 1862, — pour atteindre en 1863 le chiffre de 112.8 millions de thalers, qui a assurément été dépassé en 1864; le maximum de sa circulation, en 1863, arrivait à 126.5 millions de thalers, et l'émission, c'est-à-dire la masse des notes fabriquées et prêtes à être lancées dans la circulation approchait, en 1862-1863, de 174 millions de thalers! La circulation effective, de 18 millions de thalers en 1856, a donc été presque sextuplée dans l'espace de huit ans, et la Banque, à en juger d'après sa réserve de banknotes, n'hésiterait pas à la décupler.

Nous admettons volontiers que la demande de monnaie fiduciaire a pu s'accroître par suite du développement de l'activité commerciale et industrielle du pays. D'après les calculs établis par M. Hübner — on sait que les statistiques officielles du Zollverein ne donnent que des quantités et point des valeurs — l'exportation du Zollverein serait montée entre 1856-1860 de 319 millions de thalers à 466.4 millions ; l'importation se serait élevée de 350 à 365 millions. Cela fait par année un accoissement moyen de 37 millions pour l'une et de 4 millions de thalers pour l'autre branche du commerce international. Que l'accroissement ait été le même dans les trois années suivantes, l'exportation du Zollverein aurait atteint, en 1863, une valeur de 577 millions, et l'importation se serait élevée à 377 millions, soit un total de 954 millions de thalers. Exportations et importations réunies ayant été, en 1856, de 669 millions, le progrès réalisé en huit ans serait de 235 millions de thalers ou de 42.5 p. 0/0. Supposons que la part de la Prusse dans cet accroissement ait été

de beaucoup plus forte que celle de ses associés du Zollverein ; soyons très large et mettons que le mouvement commercial et industriel de la Prusse se soit accru de 100 p. 0/0 entre l'année 1856 et l'année 1863 : cela ne justifierait pas encore l'élévation au sextuple et virtuellement au décuple qui se remarque dans l'émission fiduciaire de la Banque royale. Il faut donc admettre de ces deux hypothèses l'une : ou la circulation actuelle correspond aux besoins du monde économique ; que penser alors de la sagesse gouvernementale prétendant, hier encore, que la cinquième partie de cette somme devait suffire au pays entier, et qui continue à se croire seule compétente pour juger les besoins locaux des provinces ou villes qui réclament des concessions nouvelles ou l'élargissement des concessions en vigueur ? Ou la sagesse gouvernementale avait plus ou moins raison avant 1856 ; alors la Banque gouvernementale abuse à l'excès de son droit d'émission et expose le pays à tous ces dangers et à toutes ces perturbations dont le régime de concessions, d'autorisations, de prohibitions et de réglementations entend préserver la patrie prussienne.

Si, pour juger la solidité de la banknote, l'on s'en tient uniquement au rapport entre la circulation et l'encaisse métallique, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Au 31 décembre 1863, la Banque de Prusse possédait 52.5 th. en espèces contre chaque cent thalers de billets mis en circulation ; à la même époque, la couverture métallique n'était que de 33.6 à 37.9 p. 0/0 dans les banques privées, le *Cassen-Verein* excepté, dont l'encaisse métallique s'élevait à 444,800 th. en présence d'une circulation fiduciaire de 500,000 th. Toutefois, l'économiste et le praticien intelligents n'en sont plus à cette appréciation routinière ; elle n'aurait de sens que si la banque d'émission était une fabrique de monnaie fiduciaire et rien de plus. Dans l'organisation et le fonctionnement actuels des banques, ce n'est pas de la circulation fiduciaire seule que l'encaisse doit répondre, et ce n'est pas par l'encaisse seul que la banque peut faire face à ses engagements. La réalisation du portefeuille, le retrait des avances et, le cas échéant, la présentation au remboursement des notes provenant d'autres établissements, l'aident tout aussi bien que l'encaisse métallique à s'acquitter. En réalisant ses ressources, la Banque, ou obtient des espèces ou fait rentrer une quantité correspondante de ses billets, ce qui, pour la sécurité de la Banque et la solidité de la circulation, revient au même. Par contre, les propriétaires de dépôts et les créanciers en compte courant, en redemandant impétueusement leur avoir, ou diminuent l'encaisse de la Banque s'ils sont payés en espèces, ou font accroître, s'ils acceptent les billets, la circulation fiduciaire ; l'effet est dans les deux hypo-

thèses le même que si les porteurs de billets se présentaient en masse pour en réclamer le remboursement en espèces. En un mot, la solidité d'une banque et partant — lorsqu'elle a le droit d'émission — la créditabilité de ses billets dépendent non pas de la proportion qui existe entre le chiffre de sa circulation fiduciaire et le chiffre de son encaisse métallique, mais du rapport d'ensemble entre ses engagements et ses ressources. Il faut donc, pour juger sainement de la solidité de la circulation fiduciaire, opposer la totalité des moyens de remboursement à la totalité des dettes exigibles. En opérant de cette façon sur les bilans du 31 décembre 1863, l'on trouve que, sur chaque 1,000 thalers exigibles (banknotes, dépôts, comptes courants passifs), les ressources (encaisse, notes étrangères, portefeuille, nantissement des avances, comptes courants actifs) se montent aux chiffres que voici [1] :

Banque de Stettin....................	1,271 th.
Cassen-Verein..........................	1,324 —
Banque de Cologne..................	1,469 —
— de Dantzig..................	1,592 —
— de Breslau..................	1,786 —
— de Posen..................	1,857 —
— de Kœnigsberg..............	1,943 —
— de Magdebourg..............	2,069 —

soit une moyenne de 1,664 th., tandis que la totalité des couvertures n'est, à la Banque royale, que de 1,007 th. sur chaque 1,000 th. d'engagements. Que dans un moment critique les porteurs des billets et les autres créanciers de la Banque viennent en masse réclamer leur argent, la Banque royale, dès qu'elle perd plus de 7 pour 1,000 sur la réalisation de ses ressources non métalliques, est hors d'état de faire face à la totalité de ses engagements; les banques privées ont, elles, une marge de perte de plus de 66 p. 0/0, c'est-à-dire que, dussent-elles perdre les deux tiers sur les avances et les escomptes, elles seraient encore en mesure de rembourser et les porteurs des billets et les autres créanciers. La perte sur la « réalisation » n'ira assurément pas au delà de deux tiers, même dans les époques les plus tourmentées.

Encore faut-il du temps pour réaliser; la rentrée des avances et l'encaissement des effets escomptés exigent des délais que les porteurs des billets peuvent n'être pas disposés à accorder. Cette réalisation exigera d'autant moins de temps que la rotation des capitaux sera plus rapide. Supposons qu'une banque ait une circulation fidu-

[1] *Roepell, die Bewegung der neun Preussischen Zettelbanken.* Dantzig, 1864.

ciaire de 20 millions de francs; si le mouvement de ses affaires fait rentrer chaque jour dans ses caisses une somme de 2 millions de francs — qui naturellement rentreront sous forme de billets, lorsque le métal est rare ou qu'il existe des motifs particuliers de suspicion pour le billet de l'établissement en question — par le remboursement des effets escomptés et des avances, la Banque pourra avoir retiré dans les cinq jours la moitié de ses billets sans faire sortir un seul écu de son encaisse ; elle n'aura qu'à ne pas remettre momentanément en circulation les 2 millions de billets qui lui rentrent chaque jour. En appliquant ce calcul aux banques prussiennes, l'on trouve que la totalité des billets en circulation pourrait rentrer, d'après le mouvement moyen des affaires des établissements respectifs, dans les délais que voici :

Cassen-Verein	en 6 jours.
Banque de Dantzig	en 14 —
— de Cologne	en 17 —
— de Stettin	en 17 —
— de Kœnigsberg	en 20 —
— de Magdebourg	en 25 —
— de Posen	en 25 —
— de Breslau	en 43 —

soit une moyenne de vingt-deux jours. Le triple presque de ce temps est exigé pour faire rentrer, par la même voie, les billets de la Banque royale ! En effet, sa circulation moyenne ayant été, en 1863, de 113 millions de thalers, et la rentrée moyenne, par jour, s'étant élevée à 1,916,666 th., il fallait cinquante-neuf jours pour faire rentrer les billets circulants, par la réalisation des créances de la Banque, et laisser l'encaisse disponible pour les autres exigibilités, telles que les dépôts et les comptes courants. La différence en faveur des banques privées reste proportionnellement la même, si l'on cherche l'espace de temps qu'il faudrait pour faire rentrer la moitié, le tiers, le quart des billets émis, dans un moment où n'importe quelle cause imposerait aux banques l'obligation de restreindre leur émission fiduciaire.

Est ce à dire que les billets de la Banque royale prussienne ne méritent pas la confiance dont ils jouissent en Prusse et au delà même de ses frontières? Nous ne savons. Toujours est-il que ce n'est pas par l'excès de prudence et de réserve que paraît se distinguer l'institution de crédit privilégiée ; toujours est-il que, si une sérieuse crise, politique ou économique, venait fondre sur la Prusse et ébranler la confiance générale, les créanciers — porteurs de billets ou autres — des banques d'émission privées auraient moins à s'inquiéter

que les créanciers de la Banque royale. D'ailleurs, nous n'entendons pas conclure pour le moment. Nous nous sommes borné à exposer les faits, nous réservant d'y revenir, pour leur demander les enseignements qu'ils renferment et pour les juger, dans la suite de ces études et quand nous aurons examiné l'organisation et le fonctionnement de la circulation fiduciaire dans le reste de l'Allemagne ainsi que dans les principaux Etats de l'Europe et de l'Amérique. Du simple exposé des faits dans lequel nous nous sommes renfermé pour aujourd'hui, il ressort cependant déjà qu'en Prusse, pays d'autorité et bureaucratique si jamais il en fut, le gouvernement ne s'avise pas de se prévaloir de la « régale monétaire » pour établir le monopole de l'émission fiduciaire ; que si, de fait, ce monopole a été établi en 1846, la force des choses a promptement obligé le gouvernement à s'en départir et à admettre un nombre croissant d'infractions au monopole ; que la situation privilégiée, accordée et maintenue malgré tout à la Banque berlinoise, a exercé une influence embarrassante et fâcheuse sur toute la politique banquière du gouvernement ; que la pluralité des banques, la localisation de l'émission, loin d'engendrer les inconvénients que certains praticiens et quelques craintifs doctrinaires aiment à lui attribuer, a largement contribué — de l'avis de tous les hommes compétents et des chambres de commerce en première ligne — à l'heureux développement économique dont jouit la Prusse, à la solidité et à la sécurité par lesquelles se distingue le mouvement de ses affaires. Ces faits ne mériteraient-ils pas quelque attention dans le débat si vif dont la question des banques est aujourd'hui l'objet ailleurs encore que sur les bords de la Spree ?

J.-E. Horn.

LA

LITTÉRATURE PORTUGAISE

SON PASSÉ, SON ÉTAT ACTUEL

PREMIÈRE PARTIE

On ne connaît guère en Europe la langue et la littérature portugaises, bien qu'elles aient été à diverses époques l'objet de travaux intéressants, publiés à Paris, à Londres et en Allemagne. Un préjugé encore assez généralement accrédité veut que la langue du Portugal ne soit qu'un dialecte de celle qu'on appelle communément espagnole, et que la littérature portugaise se concentre tout entière dans le Camoëns, génie supérieur sans doute, mais non le seul qu'ait produit ce beau pays.

Notre époque a vu l'horizon s'élargir devant elle. Les jalousies de peuple à peuple s'effacent; les nations comprennent qu'elles sont solidaires les unes des autres, et que les progrès, la grandeur, la gloire de chacune contribuent à l'honneur de toutes, puisqu'elles sont des victoires de l'esprit humain. Ce sentiment, en activant les rapports entre les peuples, en les amenant à échanger de plus en plus leurs idées, a naturéllement appelé l'attention sur leurs littératures. Il est juste que le Portugal à son tour bénéficie de cette curiosité qui nous porte à étudier la pensée sous toutes ses formes et le génie dans toutes ses manifestations.

Dans les siècles passés, le Portugal ne s'est point immiscé dans les affaires, les complications politiques, les luttes et les guerres eu-

ropéennes. Ses armées pénétrèrent quelquefois au cœur de l'Espagne, seule nation avec laquelle il se trouvait souvent en lutte; puis, le conflit réglé, elles retournaient dans leur pays. Ce n'est qu'en 1814 que, conduites par le duc de Wellington, elles dépassèrent les limites de la péninsule ibérique. Cette participation à la grande lutte de l'Europe contre Napoléon fut la dernière occasion qui ait été fournie au Portugal de se mêler aux affaires des autres peuples.

Mais pendant près de deux siècles cet isolement ne nuisit pas à sa grandeur et à sa prospérité. Son commerce était immense et très prospère avec les Indes, l'Afrique et l'Amérique. Vastes étaient ses possessions transatlantiques. Ses guerriers, ses amiraux découvraient des mondes inconnus, dominaient des mers où aucune flotte n'avait navigué jusque-là, soumettaient des peuples lointains, enrichissaient leur pays, portaient très haut son nom, et répandaient par tout l'univers les lumières de la civilisation européenne et les bienfaits de la religion catholique. Mais faute de connaître suffisamment ces efforts héroïques, l'Europe ne les apprécia jamais à leur juste valeur.

La langue portugaise était parlée à Goâ, à Macao, à Bombay, au Japon, en Chine, dans les Molucques, sur les côtes occidentales et orientales de l'Afrique, et dans ce vaste et magnifique pays qu'on appelle le Brésil, et qui offre au commerce du monde une ligne de côtes de mille lieues d'étendue, avec des ports, des baies et des anses majestueuses, pays riche d'avenir, héritier de l'esprit et de la renommée de sa métropole; mais elle n'était ni étudiée ni comprise en France, en Angleterre, en Allemagne. On ne doit point alors s'étonner si sa littérature, belle et originale, était devenue étrangère aux écrivains européens, quand son histoire elle-même ne dépassait pas les frontières de l'Espagne, et quand son gouvernement ne pesait point sur les intérêts politiques et internationaux des grandes puissances.

En publiant une étude sur la langue et la littérature portugaise, en embrassant dans un rapide examen leur histoire et leur état actuel, nous espérons que les lecteurs français nous sauront gré de leur faire connaître de véritables trésors intellectuels, et que les Portugais accueilleront avec sympathie, de la part d'un Brésilien, cet essai, tenté dans le désir seul de montrer au monde qu'à l'extrême limite occidentale de l'Europe il existe une nation pleine de sève et de nobles aspirations, et qui joint à un passé glorieux, à une histoire remplie de faits héroïques, tous les éléments d'une situation prospère et d'un brillant avenir.

Nous nous souviendrons toujours de l'impression, que produisirent sur notre âme et sur nos sens l'entrée du Tage et l'aspect

du Portugal, quand, pour la première fois, en laissant notre pays, nous visitâmes les plages de l'ancienne Lusitanie. C'était en 1851. Au moment où nous approchions des forts de Bugio de Saint-Julien, placés à l'embouchure du fleuve, les premières clartés du matin s'efforçaient de dissiper les ombres, et la lune n'avait point encore disparu de l'horizon. Ses rayons répandaient sur ce spectacle grandiose une teinte mélancolique. Cintra, avec son château gothique et son monument moresque, nous regardait et semblait nous saluer de ses hauteurs escarpées. Devant nous, le Tage s'ouvrait en frémissant, et il nous laissait voir Trafaria, Caxias, plus loin la forteresse de Belem et la ville de Lisbonne se baignant dans les eaux de son fleuve chéri.

C'est par cette embouchure du Tage que sortirent les flottes et les guerriers qui, au XVe et au XVIe siècles portèrent si loin la gloire du Portugal, et firent de ce pays si peu étendu, si peu abondant en population, le rival des plus grandes nations. Ce fleuve avait vu descendre ses eaux et s'aventurer dans l'immensité de l'océan les Bartholomeo Dias, les Vascos da Gama, les Alvares Cabral, les Pachecos, et les Magalhaês. Ce pays avait produit les Camoëns, les Barros, les Viriates, les Luiz de Sousa et les Vieiras. Ce gouvernement régnait sur de puissantes contrées de l'Asie et de l'Afrique, sur de vastes territoires de l'Amérique, sur la plupart des îles qui jalonnent la route maritime de Lisbonne jusqu'aux confins de la Chine, du Japon et du détroit de Magalhaês.

Mes regards ne pouvaient se détacher du spectacle des beautés que la nature a prodiguées à ce pays, et en même temps mon esprit se reportait vers cette époque de grandeur. Toute l'histoire du Portugal, de la patrie de nos ancêtres, se présenta sous mes yeux avec un éclat dont je trouve encore en moi l'impression vivante au moment où j'écris ces pages.

I

Sous la domination romaine, la langue latine se répandit dans toutes les parties de l'Espagne. Elle ne se parlait point avec la pureté de Cicéron et d'Horace. Les Ibériens, en la recevant, y mêlaient des mots et des tournures indigènes, et en altéraient, selon les localités, la prononciation et la régularité grammaticale. Les Visigoths, en prenant la place des Romains dans l'Espagne, se mêlèrent avec le peuple vaincu; ils reçurent l'empreinte de sa civilisation avancée et adoptèrent sa langue. Ce n'était pas le latin classique,

mais un idiome déjà en voie de décomposition et de transformation, assez solide cependant, pour résister à de nouveaux bouleversements politiques. Les Arabes, en venant après les Visigoths, ne purent changer ni la religion ni la langue des pays sur lesquels ils établissaient leur domination. Mais ces dialectes du latin, qui se sont créés selon les différentes populations, en Aragon, en Catalogne, en Lusitanie, en Galice, dans la Castille, ont plus ou moins subi l'influence de la langue arabe. La longue lutte des Espagnols et des Maures détermina la formation de divers royaumes correspondant à autant de groupes distincts de populations. On connaissait au XII[e] siècle cinq ou six langues dans la Péninsule, toutes dérivées du latin, avec des airs de famille, mais diverses, autonomes déjà, et servant pour ainsi dire au développement de nationalités indépendantes.

La langue portugaise est un de ces idiomes, comme le castillan, le catalan, l'aragonnais et le galicien. Toutes ces langues sont sœurs, mais aucune n'est un dialecte de l'autre. Elles sont plutôt toutes des dialectes de l'idiome latin. Lorsque le Portugal se constitua en royaume indépendant au commencement du XII[e] siècle, le langage usuel de son peuple devint la langue officielle de son gouvernement, la langue portugaise se trouva établie et fondée, et elle a gardé toujours son autonomie et sa nationalité.

Celle qu'on appelle aujourd'hui langue espagnole n'est que le castillan, devenu langue officielle en Espagne, quand Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille réunirent sous leur sceptre tous les petits États indépendants de la Péninsule, excepté le Portugal, et en formèrent une seule nation. La main de fer de Charles-Quint et le despotisme de Philippe II en imposèrent et en affermirent l'usage général.

Avec son autonomie politique et sa langue particulière, le Portugal a vu naître une littérature nationale. L'enseignement de Coïmbra date du berceau de la monarchie. Les moines Joaõ Camello et Gil écrivirent sous Affonso Henriques et dom Sancho I[er]. Les règlements des Cortès, en 1211, trouvés dans les archives du royaume, adoptent déjà la langue portugaise. Sous Affonso III, le juif Zacuto fait un livre sur le climat du Portugal. Dom Diniz créa une université en 1279, et composa des chansons qu'on a découvertes de nos jours, et qui ont été publiées en 1847. Joaõ das Regras, le grand jurisconsulte et conseiller de Jean I[er], le comte de Barcellos, le roi dom Duarte et le roi Affonzo V, ne dédaignent point, au XIV[e] siècle, de se servir de l'idiome encore rude de leur pays natal [1]. Au XV[e] siècle,

[1] A cette époque appartiennent le *Livre des Généalogies* du comte de Barcelos, qui est

paraissent les poètes et les chroniqueurs, si goûtés encore aujourd'hui pour leurs compositions et par la fermeté, l'élan, la force, la régularité et l'harmonie qu'ils prêtent à la langue dans son adolescence, et qui lui sont restés dans son âge viril du XVI[e] siècle.

La langue portugaise date donc de la naissance de la monarchie; elle se consolida et s'affermit littérairement au XVI[e] siècle, que l'on considère comme son âge d'or. Par sa grammaire et son vocabulaire, elle se rapproche du latin plus que toute autre langue méridionale. L'italien a plus de grâce, d'harmonie, de douceur; l'espagnol, plus de majesté et de pompe; le français, plus de clarté et de simplicité; mais le portugais est plus latin, et il ne cède à aucune autre langue pour la suavité, pour la force et pour l'abondance. Il se prête également à la prose élégante, à la poésie sublime, aux sujets familiers et nobles, à la joie et à la douleur, à la gravité et à l'enthousiasme.

La langue portugaise est aujourd'hui parlée dans deux pays différents, chez deux peuples et dans deux hémisphères, le Portugal en Europe, et le Brésil en Amérique, une nation de quatre millions d'habitants, et l'autre de huit à neuf millions. Elle possède à présent deux littératures, la portugaise proprement dite, toute chevaleresque, toute patriotique, tout idéale, et la brésilienne, qui commence à prendre un caractère spécial, une tendance nationale et américaine, qui s'inspire de son ciel splendide, de sa nature étincelante, de ses montagnes couvertes d'arbres gigantesques et de palmiers élancés, de ses cascades immenses et pittoresques, de ses fleuves aussi grands que des mers, de ses forêts vierges et touffues, que les rayons du soleil ne peuvent point pénétrer, de ses jours brûlants et de ses nuits tièdes, embaumées par le parfum des fleurs tropicales, et rafraîchies par les brises de l'océan.

II

Il n'y a en Europe que l'Italie qui, avant le XV[e] siècle, possédât une littérature à la fois nationale et digne d'être proposée à l'admiration et à l'imitation des autres peuples. Dante, Pétrarque et Boccace, trois génies différents, mais tous trois puissants et créateurs, la dotèrent de chefs-d'œuvre impérissables, et assurèrent à leur pays une glorieuse priorité sur les autres peuples. Le Portugal

le trésor archéologique du Portugal et de l'Espagne; le *Poème à la ville de Lisbonne*, du duc de Coimbra; le *Loyal conseiller*, du roi dom Diniz; le *Traité des Milices*, du roi dom Affonso V; les chansons de Gonsalo Herringuez et d'Egas Muniz, etc.



ne montre son génie littéraire qu'au XVe siècle; mais il compte déjà des écrivains de l'ordre le plus élevé. Il devance ainsi la France elle-même dans la carrière, car la seule partie de la littérature française qui ait pleinement survécu ne date que de la fin du XVe siècle, avec Villon, ou même du XVIe, avec Rabelais, Ronsard, Montaigne, Malherbe, Régnier. Les Boscans, Garcilasos, Mendonzas, Ponce de Lyon, Argensolas et d'autres Espagnols, appartiennent également au XVIe siècle. Les écrivains anglais sont de la même époque, et l'Allemagne est tout à fait moderne et possède la plus jeune de toutes les littératures.

Vasco da Lobeira[1], contemporain du roi dom Diniz, appartient à l'école des troubadours; il fait entendre, à la cour du Portugal et dans les châteaux de la noblesse, ses chants harmonieux dans la langue nationale, et crée le roman d'Amadis de Gaule, traduit en italien par Bernardo Tasso, et depuis en castillan et en provençal, et qui fait la joie des hommes lettrés de l'époque. Fernaô Lopes[2] écrit les chroniques des premiers rois du Portugal, dans un langage poétique et touchant, qui n'a jamais été surpassé dans sa naïveté et dans son harmonie. On doit le considérer comme le véritable créateur de la langue portugaise. Un écrivain distingué et très versé dans la connaissance de la littérature du Portugal, ne craint point d'affirmer que Fernaô Lopes, dans ses chroniques, s'est élevé à la hauteur de l histoire, et que le premier en Europe, depuis les anciens, il a montré les véritables qualités du genre[3].

Gomes-Eannes d'Azurara, né en 1420, lui succède, et, sans avoir son talent pittoresque et ses inspirations poétiques, continue honorablement sa tâche de chroniqueur de son pays, et laisse une histoire de la découverte et de la conquête de la Guinée, estimée par tous les hommes de goût.

Ruy de Pina, né en 1451, n'est pas au-dessous d'Azurara, et ses écrits en prose montrent une force et une passion patriotique qui ne sont égalées que par la régularité classique et le goût sévère dont il fournit des preuves continuelles.

Garcia de Rezende, guerrier et diplomate renommé, donna une excellente biographie du roi dom Joaô Ier, et recueillit d'anciennes ballades portugaises, des chansons admirables et des petits poëmes populaires, que la tradition conservait aux foyers domestiques, qui se transmettaient de père en fils, pour récréer les longues soirées d'hiver et faire le charme des entretiens de famille[4].

[1] Vasco da Lobeira est né à la fin du XIVe siècle; il est mort en 1407.
[2] On ne sait pas l'année de la naissance de Fernaô Lopes; il mourut en 1451.
[3] F. Denis, *Etudes sur la Littérature portugaise*.
[4] Garcia de Rezende a composé différents ouvrages : la *Vie de dom Joaô Ier*, des *His-*

D'autres écrivains, inférieurs cependant à ceux-ci, comptent encore dans la littérature portugaise du XVe siècle. On voit, par les ouvrages qu'ils nous ont légués, que le peuple de la Lusitanie savait, à cette époque, aussi bien manier la plume que l'épée. Il expulsait les Maures du Portugal, allait en Afrique les combattre; au cœur de leur puissance, au berceau de leurs ancêtres, leur arrachait Ceuta et Arzilla; découvrait des îles perdues au milieu de l'Océan; subjuguait des mers et prenait possession de terres lointaines et inconnues, cultivait en même temps les lettres et les sciences, et créait une littérature qui donne une haute idée de sa civilisation. L'université de Coïmbra, sans pouvoir s'élever alors à la hauteur de quelques universités de l'Italie, et surtout de celle de Paris, si renommée en Europe, jetait cependant beaucoup d'éclat, concourait à former et à nourrir une pléiade d'esprits distingués.

L'invention de l'imprimerie ne tarda pas à s'acclimater en Portugal, où, comme dans les autres pays, elle activa le développement des intelligences. En 1470, une typographie fut fondée à Leiria. C'est le premier établissement que l'on cite dans la Péninsule ibérique. Lisbonne n'eut son imprimerie qu'en 1481; Braga, qu'en 1494, et les autres villes du royaume, Porto, Coïmbra, Evora et Viseu, qu'au commencement du XVIe siècle. C'est aux juifs d'abord; et, après leur expulsion injuste et impolitique, aux Allemands et aux Italiens, que les Portugais doivent ce puissant instrument de la civilisation moderne.

III

L'époque véritable de la gloire littéraire du Portugal, c'est, comme nous l'avons déjà dit, le XVIe siècle. Mais quelle quantité de talents élevés, d'écrivains érudits, de poètes distingués, de génies supérieurs, produit alors ce pays, au milieu de ses grandeurs militaires, de ses explorations maritimes et de ses conquêtes transatlantiques!

Les Portugais avaient dépassé le cap de Bonne-Espérance; ils avaient soumis plusieurs rois et pays de la côte de l'Arabie, de l'Indoustan, de Ceylan, du Japon, de la Chine; ils avaient établi leur domination à Mozambique, à Guiloã, à Benguele, à Angola, à Zanzibar; ils avaient découvert le Brésil en Amérique. Un commerce immense, le monopole des trésors et des marchandises de l'Asie, les perles, les diamants, les émeraudes de l'Inde, les épices

cellanées, etc. Son *Cancionneiro general*, ou collection de poésies populaires, n'a été publié qu'en 1516.

et les parfums de l'Orient faisaient de Lisbonne le port le plus important du monde. Le Portugal, arrivé à l'apogée de la prospérité et de la gloire, maître d'une route des Indes plus facile et plus sûre que celle dont Venise avait longtemps possédé le monopole, se tournait vers l'Asie, qui lui promettait d'immenses richesses; il dédaignait le Brésil, d'où il ne retirait que ce bois à couleur rouge, qui a donné son nom au pays, et où il n'envoyait que des forces insuffisantes pour étendre sa domination sur les indigènes et la protéger contre l'immixtion d'autres peuples européens. L'Asie cependant, vers laquelle s'acheminait la population portugaise, où elle créait des villes importantes, des factoreries de premier ordre, où abondaient les occasions de s'enrichir et de s'illustrer, l'Asie n'a produit au XVI[e] siècle pour le Portugal qu'un seul écrivain, Fernaô Alvares do Oriente, né à Goâ, capitale des Etats portugais. Mais le Brésil, abandonné, divisé en petits gouvernements, qu'on avait concédés aux nobles qui s'étaient distingués au service de leur pays, comme des fiefs héréditaires, avec tous les droits et priviléges féodaux, sous la condition d'attirer des habitants, le Brésil a vu naître dans son sein, déjà à cette époque, deux guerriers, Francisco Rolim de Moura, qui s'est distingué en Flandre et dans les Indes, et Georges d'Albuquerque Cœlho, qui se couvrit de gloire à la bataille d'Alcacer Kuibir, en Afrique, à côté du malheureux roi dom Sébastien, qui y périt victime de son imprudence, entraînant dans sa chute l'indépendance et l'autonomie de son royaume. Un littérateur célèbre, Manuel de Moraes, et un poète d'un certain mérite, Bento Teixeira Pinto, eurent aussi alors leur berceau à Fernambouc, qui était un des fiefs des plus importants de l'Amérique portugaise.

Mais le grand génie que produit le Portugal au XVI[e] siècle, c'est le Camoëns, appelé justement par tous les peuples de la péninsule le prince des poètes des Espagnes. Soldat, il se conduit vaillamment en Afrique et en Asie. Il perd l'œil droit dans un combat. Il fait naufrage sur des côtes désertes. Il erre sur les rivages de l'Asie, poursuivi par ses propres compatriotes. Il revient vieux dans son pays, y vit de la charité publique, et y expire dans un hôpital.

Comme lui, soldats avant tout et malheureux, sont presque tous les grands écrivains du Portugal à cette époque : Cortereal, Diogo Bernardes, Meedes Pinto, Luiz de Sousa, Pereira Brandaô, souffrent la captivité à Fez, au Maroc. Ils se nourrissent du pain misérable qu'on donne aux esclaves : ils ont les fers aux pieds; ils travaillent pour leurs maîtres africains, ennemis traditionnels des Portugais et des Espagnols. C'est dans les Etats des Maures africains que se rencontrent Cervantes et Luiz de Sousa, l'auteur de *Don Quichote* et l'auteur des *Annales de dom Joaô III*, tous deux esclaves, génies

poétiques tous deux, et esprits supérieurs, liés par une amitié intime et une communauté de vues et de pensées qui se révèlent dans leurs ouvrages, publiés après leur délivrance.

Dès le XVI[e] siècle, le génie portugais s'applique avec succès aux genres les plus divers. Pedro Nunes éclaire les problèmes difficiles de la cosmographie, l'infant dom Henrique étend du rocher de Sagres sur l'Océan ses regards scrutateurs, et encourage les marins à sillonner ses eaux et à découvrir de nouveaux pays; Antoine de Govea enseigne le droit à l'Université de Coïmbra. De là, il passe à Pavie, à Bologne, à Bordeaux, à Paris, et son érudition est partout appréciée. Damiaô de Goes, Duarte, Galvaô, Caotanheda, Lucéna, Francisco de Andrade, écrivent des chroniques. Joaô de Barros, l'évêque Osorio, Luiz de Sousa, sont de véritables historiens. Amador Arraes et Heitor Pinto, répandent le goût de la philosophie. Diogo de Paiva se fait remarquer par son instruction théologique. Nunes de Leaô, Diogo de Teive, Diogo de Gouvea se sont facilement nourris de l'étude du droit romain et de la législation coutumière. La poésie surtout s'est développée avec un éclat incomparable; odes, idylles, pastorales, cantates, sonnets, églogues, poèmes romans, poèmes héroïques, comédies, satires, mystères, tragédies en vers et en prose, tout a brillé au Portugal au XVI[e] siècle. Eblouissantes descriptions des pays lointains, romans chevaleresques, romans intimes, tous ces produits variés de l'esprit humain abondent dans cette heureuse période, et forment un ensemble de richesses qui, à cette époque, n'est surpassé par aucune autre nation du monde.

IV

Le premier en date des grands poètes portugais du XVI[e] siècle, c'est Bernardim Ribeiro [1], page du roi dom Manuel; il écrit en vers et en prose. Ce qui lui manque en sublimité est racheté par sa douceur, sa grâce mélancolique, sa simplicité originale et son harmonie. Ses églogues sont les plus anciennes qu'on connaisse dans toutes les Espagnes, et elles n'ont jamais été surpassées depuis. Il chante la vie des pasteurs des bords du Tage et du Mondego, leurs amours et leurs peines, leurs coutumes et leurs rêves. C'est un poète tout à fait national; son inspiration vraie, sa vive imagination, son sentiment exquis donnent à ses poésies un charme durable.

Malheureux, dit-il dans une de ses églogues, que deviendrai-je?

[1] Né vers la fin du XV[e] siècle et mort en 1520.

qu'est-ce que je ferai? je ne sais où aller, avec quoi me consoler, et ni même s'il y a quelqu'un dans le monde qui puisse me soulager. Aux bords de la rivière, en voyant ses eaux courir et murmurer doucement, je n'ai qu'à pleurer mes douleurs profondes et mes dernières souffrances! Tous s'enfuient de moi; tous m'abandonnent. Seules, mes peines me restent, elles ne finiront jamais, et me suivront au tombeau. Sans elles puis-je exister? Oh! mes jours malheureux! vous vous écoulez dans des désirs inutiles, vous languissez sans espoir. Laissez-moi reposer un peu. Votre durée n'est que tristesse!

On appelle justement au Portugal Bernardim Ribeiro, le poète des doux souvenirs. Une traduction ne peut pas rendre la mélodie musicale qu'il a su mettre dans ses vers. La pensée peut se transporter d'une langue à l'autre, encore perd-elle presque toujours quelque chose; mais la mélodie, qui tient au choix de mots sonores et au rhythme, disparaît inévitablement, et une traduction en prose n'en peut même donner une idée. Que de sentiment dans une autre petite églogue de Bernardim Ribeiro, qu'il appelle *Jamno!*

Un pasteur aimait à faire paître son troupeau, là, près du bois, aux bords de la mer. Il ne craignait rien, et qui pouvait-il craindre, né dans le pays, dans ce même bois? Il était heureux et insouciant; il chantait comme un oiseau; il jouait sur sa guitare des airs harmonieux. Mais le ciel eut envie de son bonheur, et lui mit dans le cœur un amour qui était plus fort que son âme. Cette passion lui vola son repos, asservit son intelligence, et l'environna de tourments et de peines. Elle était digne, Catherine, de cette adoration. Son corps était d'un ange, ses yeux brûlaient avec des rayons étincelants, mais son âme ne sentait rien..... Pauvre et malheureux pasteur! il abandonna son troupeau, qui commença à maigrir. Il se cacha au milieu des bois, comme un exilé, les yeux fixés sur la terre, le cœur rempli des charmes de Catherine; ses nuits étaient sans sommeil, ses jours sans repos....

On dit de Bernardim Ribeiro qu'il aimait éperdument la fille du roi dom Manuel, et que c'est à cet amour malheureux et inégal qu'il a consacré un roman en prose, intitulé: *la Fillette et la Demoiselle* (*Menina e Moça*), qui est un vrai bijou de la langue portugaise, plein de suavité et de mélancolie; il n'offre point d'action régulière et dramatique, mais il abonde en scènes touchantes, en descriptions d'une admirable poésie.

Gil Vicente[1] est le créateur du théâtre portugais, à la même époque. Il débuta par des mystères, qu'il faisait jouer à la cour de dom Manuel. Il en composa de sacrés et de profanes. Il s'essaya ensuite dans la véritable comédie, qui, de là, passa en Espagne, où

[1] Né à Guimaraïs en 1496.

elle fut développée par une pléiade de poètes dramatiques. *Le Juge de Beira*, *Marie Inèz*, *la Foire de la Vierge*, *Mofina Mendes*, sont des œuvres distinguées. Le philosophe Erasme apprit, dit-on, tout exprès la langue portugaise pour lire dans l'original les comédies de Gil Vicente.

Sá de Miranda[1] imite Gil Vicente; mais ses comédies, quoique plus régulières et plus fidèlement calquées sur les modèles anciens de Plaute, n'ont point cette allure franche, cette spirituelle originalité des peintures locales de son maître et prédécesseur. Sá de Miranda est un poète philosophe et raisonneur, et il s'élève par moments à d'heureuses inspirations dans ses idylles et ses chansons. Nous traduirons de lui un morceau descriptif, qui donnera peut-être quelque idée de son talent :

Le soleil grandit sur l'horizon, l'air se rafraîchit, les vents se calment, les oiseaux se taisent. L'eau de la cascade, qui tombe du haut du rocher comme une nappe blanche, ne m'invite point au sommeil. Au contraire, elle me ramène à des pensées graves, à des méditations élevées. Comme sont vaines et périssables les choses de ce monde! Malheureux qui s'y fie. Un jour se passe, l'autre s'écoule encore. Ils sont incertains comme les voyages des vaisseaux qui se confient aux ondes bruyantes de l'Océan et aux souffles variables du vent. J'ai possédé des ombrages, des bois, des fleurs, des parfums, des fontaines, du gazon vert, des oiseaux chantant l'amour et la nature. Tout est muet à présent, aride, triste, mélancolique. Les couleurs les plus sombres couvrent mon âme et mon cœur. Autour de moi, tout se renouvellera sans doute; à l'hiver succédera le printemps, aux branches sèches des arbres, des tiges, des feuilles et des fruits. Moi seul, je ne changerai jamais.

Antonio Ferreira[2] est un génie plus classique encore que Sá de Miranda, plus profond et plus philosophique. Outre des épîtres sérieuses, il a composé une tragédie d'*Inèz de Castro*, qui brille par des scènes magnifiques et par des chœurs admirables, à la manière du théâtre grec. Montemayor publia, au même temps, sa *Diana*, œuvre délicate, écrite en castillan par un Portugais, et qui devait trouver beaucoup d'admirateurs et d'imitateurs dans la littérature espagnole. Caminha, Alvarès d'Oriente, Bernardes, Manuel da Veiga se font remarquer par leurs idylles et leurs compositions lyriques. Francisco de Moraes publie son roman chevaleresque du *Palmeirim d'Anglaterre*, que Cervantes excepte seul de l'incendie auquel il condamne la bibliothèque de don Quichote, car, dit-il, c'est une excellente composition, pleine de vie, de mouvement et de

[1] Né à Coimbra en 1495. La meilleure de ses comédies est celle intitulée : *les Etrangers*.
[2] Né à Lisbonne en 1528.

beautés éternelles. Mais toutes ces illustrations le cèdent à celle de l'auteur des *Lusiades*.

V

Camoëns parut. Né en 1524, il grandit au milieu de cette atmosphère lettrée, de cette société élégante et érudite du Portugal. Dès son enfance, son génie poétique se révèle. Il improvise des ballades; il écrit des idylles, des églogues, des poëmes lyriques; il traduit les psaumes de la Bible; il compose deux comédies remarquables[1]; il s'exerce dans presque tous les genres, et dans presque tous ceux qu'il choisit il obtient la première place. Son imagination puissante se fait deviner dans ses moindres ouvrages. Son inspiration sublime étonne ceux qui l'étudient. Torquato Tasso a raison de crier de l'Italie : « O Luiz! tu fais monter si haut et aller si loin et si glorieusement ton vol, que mes vaisseaux ne peuvent point y arriver, et se contentent de te suivre de loin[2]. »

C'était bien son rival, l'auteur de *la Jérusalem délivrée*, qui parlait ainsi, qui applaudissait l'auteur des *Lusiades*, et qui l'appelait son maître en poésie.

Autour de Camoëns vous rencontrez une pléiade de poètes épiques : Cortereal[3], auteur du *Siége de Diù* et du *Naufrage de Sepulveda;* Pereira de Castro[4], Rodrigues Lobo[5] et Quevedo[6], ont chanté les prouesses des Portugais en Asie et en Afrique, en imitant Virgile et Homère. Leur langage est beau, leurs peintures sont brillantes, leur imagination élevée. Mais Camoëns les laisse tous derrière lui, et l'éclat de ses *Lusiades* a condamné à l'ombre et à l'oubli leurs œuvres estimables. Il n'y a que les Portugais qui puissent comprendre Camoëns dans toute la grandeur de son inspiration. Ce n'est pas seulement un poète supérieur, un rival de Virgile, du Tasse, en imagination puissante, en pensées admirables, c'est un écrivain parfait, un versificateur harmonieux, qui manie sa langue en maître souverain, et sait tirer de cet instrument des sons mélodieux et passionnés, qui arrachent des pleurs ou excitent l'enthou-

[1] *Le roi Seleuco*, comédie en cinq actes. — *Les Amphitryons*, imitation de Plaute.

[2] ..... Il buon Luigi
Tan alto stende il glorioso volo,
Che i miei spalmati legni andar men lungi.

[3] Jeronymo Cortereal, né en 1543.

[4] Gabriel Pereira de Castro, né en 1571 à Braga, auteur de l'excellent poëme *Ulyssea*.

[5] Rodrigues Lobo est né en 1563. Il se recommande plutôt comme lyrique.

[6] Vasco Mourinho Quevedo, né à Setubal en 1564, auteur du poëme *Affonso Africano*.

siasme, qui déchirent l'âme ou l'emportent dans des espaces célestes; c'est encore un patriote exalté, dont le cœur ne bat que pour sa patrie, dont les vœux et les aspirations ne se dirigent que vers la gloire de son pays natal, et qui lui dit avec un juste orgueil : « J'ai pour vous servir un bras habitué aux armes, j'ai pour vous chanter une inspiration chérie des Muses. »

Virgile prend pour sujet de son poëme le voyage d'Enée, auquel il lie l'origine de Rome, en donnant ainsi à son œuvre une couleur patriotique. Le Tasse ne chante que les triomphes de la religion et la délivrance du saint sépulcre du Christ. Homère est Grec, il chante les exploits des Grecs. Le Camoëns s'inspire plutôt de l'esprit d'Homère, car il trouve moyen d'embrasser l'histoire entière du Portugal, en choisissant pour sujet ce merveilleux événement de la découverte des Indes par Vasco da Gama. Il n'existe pas d'œuvre plus nationale et plus patriotique.

Vasco da Gama porte aux Indes l'étendard du Portugal ; il traverse des mers inconnues ; il double des caps dangereux ; il brave des tempêtes terribles ; il combat des peuples dont les Européens ignoraient encore les noms ; il aborde dans les opulents royaumes de la vieille Asie ; il étend jusqu'aux extrémités de l'Orient la puissance et la fortune de sa nation. Tel est le sujet des *Lusiades*, un des plus grands et des plus merveilleux qu'il fût possible de choisir.

Imaginez sur tous ces événements une inspiration poétique, qui colore les scènes et leur communique un surprenant intérêt dramatique, une douceur de langage, une harmonie d'expression, une élégance de style, une teinte mélancolique et des traits superbes d'un patriotisme brûlant, viril, et vous comprendrez que peu d'ouvrages égalent les *Lusiades !*

Le Camoëns avait été si malheureux dans toute sa vie, qu'il n'a pu s'empêcher de répandre dans ses vers le sentiment de ses infortunes; mais cette tristesse habituelle ajoute au charme de sa poésie sans rien enlever à son éclat. Il excelle dans les descriptions de la nature, des splendeurs du ciel, des scènes maritimes, des beautés de la terre. Voici, par exemple, le tableau d'une trombe; il n'y a rien de si vrai, de si exact, de si poétique :

J'ai vu clairement et de bien près cette merveille prodigieuse que les marins appellent le feu saint. C'est un spectacle fait pour étonner, que de voir les nuages absorber les grandes eaux de l'Océan, en descendant et en communiquant avec lui au moyen d'un large tube. Je ne crois pas que mes yeux me trompassent : j'ai vu s'élever dans l'air une petite vapeur, une fumée subtile, portée par le vent, se rouler en spirale, et se diriger vers les cieux en tuyau si mince, qu'on avait peine à l'apercevoir. Cette colonne légère semblait être de la matière qui forme les nuages. Elle croît peu à

peu et devient plus grosse qu'un énorme mât du navire ; ici, elle se rétrécit ; là, elle s'élargit quand elle pompe et absorbe de grandes quantités d'eau. Elle ondoie avec les ondes. Un nuage s'épaissit à sa cime, grossit de volume et devient plus lourd de tout le poids de l'eau que la colonne lui a montée. Telle l'avide sangsue fixée aux lèvres de l'animal qui, en buvant imprudemment dans la fraîche fontaine, l'a laissée s'attacher à lui, assouvit dans son sang sa soif ardente ; plus elle suce, plus elle croît et grossit ici et là et progressivement ; telle la grande colonne augmente et s'enfle avec le sombre nuage qui lui sert de chapiteau.

Aucun poète n'a décrit une tempête avec des couleurs si naturelles et des traits si expressifs et si variés que le Camoëns ; Chateaubriand l'appelle justement le premier des poètes de la mer : il vous la montre se formant, se grossissant, et se répandant pardessus l'horizon et sur les surfaces de l'océan ; on entend les cris des matelots, les voix des capitaines, la terreur des passagers, les manœuvres à bord des navires, la chute des voiles, l'impétuosité des vents, le bruit des ondes, l'eau qui pénètre dedans les vaisseaux, le mouvement des pompes. C'est tout un tableau qui fait frémir.

Le Camoëns finit son poëme par un coup d'œil pénétrant sur sa situation et ses souffrances intimes. Un cri de douleur lui échappe, et ce cri va devenir un éternel remords pour ses compatriotes :

Assez, assez, ô ma muse ! J'ai la lyre brisée et la voix enrouée. Et ce n'est point à cause du chant, mais parce que je viens de chanter devant des gens sourds et endurcis. L'élan qui fait frémir le génie et l'excite à créer de grandes choses, ce n'est pas la patrie qui le donne. Elle est ensevelie dans le goût des sens et d'une rudesse atroce..... Voyez depuis combien de temps je chante et le Tage et les Lusitaniens ! Je cours à l'aventure, assiégé sans cesse par des dangers, des malheurs et des persécutions, sur la mer et sur la terre, ayant cependant et toujours une épée dans une main, et dans l'autre une plume. Tantôt en proie aux angoisses d'une affreuse indigence, me dégradant dans les hospices ; tantôt rempli d'une espérance, au moment de toucher à sa réalisation, je tombe dans un plus profond abîme ; tantôt ressuscitant à la vie quand elle ne tenait plus qu'à un fil, si délié que pour opérer un miracle il ne fallait pas un moindre prodige que celui qui s'accomplit à la guérison du roi de Juda. Et comme si ce n'était assez de tant de misères, pour prix de mes chants, au lieu du repos, des couronnes de laurier pour honorer mon front, ceux que j'ai célébrés m'ont environné de douleurs nouvelles et inconnues, qui m'ont jeté dans cet état déplorable.

VI

La mort malheureuse de dom Sebastien à la bataille d'Alcaçer

Kuibir, en Afrique, en 1577, laissa le royaume sans protection. Après la courte et misérable période du cardinal dom Henrique, oncle du feu roi, Philippe II d'Espagne, se posant en prétendant à la couronne, fait avancer sur le Portugal son armée, aux ordres du duc d'Albe, l'assujettit à sa domination, l'attache à l'Espagne comme une de ses provinces. En 1580 commence la période que les Portugais nomment la *captivité*. Elle dure soixante ans, jusqu'à 1640. Le commerce du Portugal tombe, son industrie est détruite, ses richesses disparaissent, l'esprit entreprenant du peuple s'arrête, ses colonies sont prises par les Hollandais et les Anglais; le despotisme inquisitorial des descendants de Charles-Quint plane sur toutes les têtes, courbe toutes les aspirations nobles, anéantit tous les enthousiasmes. La littérature, avec les autres gloires du pays, devait succomber. Heureusement les extrêmes souffrances apportent des remèdes extrêmes. La révolution de 1640 délivre le Portugal du joug de l'Espagne. On restaure l'antonomie et la nationalité du pays. On élève un trône pour le descendant des anciens souverains portugais, pour le chef de la maison de Bragance, acclamé sous le nom de dom Joaô IV. La nation devient de nouveau guerrière. Elle soutient pendant longtemps la lutte contre le pouvoir encore immense de l'Espagne. Elle triomphe enfin. Mais elle n'obtient pas la restitution de la plupart de ses anciennes colonies et de ses possessions transatlantiques. Il ne lui reste attaché que le Brésil et quelques petits fragments de l'Inde et de l'Afrique. Et il lui faut encore un gouvernement bien sage, bien intelligent: elle a besoin de temps et de soins pour guérir ses maux, pour cicatriser ses blessures, pour mitiger ses souffrances. Malheureusement elle n'a possédé que deux rois jusqu'au XIX[e] siècle, dignes de porter ce diadème jadis si renommé et si glorieux. : le chef de la maison de Bragance dom Joaô IV et dom José I[er]. Ce n'est qu'après 1640 que le Portugal reconnaît de quelle utilité peut être pour lui le Brésil, et cesse de tourner obstinément ses regards du côté de l'Asie.

Au XVII[e] siècle se développe une nouvelle littérature portugaise, mais sans la puissance et la fécondité des génies du XVI[e]. La poésie ne brille plus d'un éclat original et n'a plus de couleur nationale; l'imitation italienne et espagnole la domine tout à fait. L'histoire ne trouve pas un Joaô de Barros, un Luiz de Sousa, un Osorio, un Fernaô Lopes, pour rivaliser avec Tite-Live et Xénophon. La philosophie ne possède plus de penseurs profonds. Seule, l'éloquence sacrée grandit dans les beaux sermons d'Antonio Vieira et de ses élèves brésiliens, Antonio de Sá et Angelo dos Reis. Les connaissances encyclopédiques sont plus répandues, mais les écrivains ne possèdent point les talents supérieurs de leurs prédécesseurs.

Le Brésil concourt alors avec sa métropole à augmenter les trésors littéraires et scientifiques du Portugal et à combattre ses ennemis. Aux poètes portugais Violanta do Ceo, Sá de Meness, auteur de *Malacca conquise*, se joignent les Brésiliens Botelho d'Oliveira et Gregorio de Mattos. Rocha Pitta, né à Bahia, prend sa place à côté d'Ericeyra, de Manuel de Mello, de Jacinto Freire, des deux Brandaô, de Bernardo de Brito, de Faria e Souza, de Severim de Faria, de Diogo do Couto et de Francisco d'Andrada. Jacob de Velosino, né à Fernambouc, compose des ouvrages d'histoire naturelle, pendant que Carvalho da Costa répand le goût de la géographie, et Souza Macedo les études archéologiques. Salvador Correia de Sá e Benavides [1], André Vidal de Negreiros [2], Mathias d'Albuquerque [3], Barbalho Bezerra [4], combattent au même camp que Fernandes Vicira, Villaflor et le marquis de Marialva.

La fin du XVII[e] siècle et le commencement du XVIII[e] se passent cependant au milieu des guerres contre l'Espagne en Europe, et contre les Hollandais au Brésil et en Afrique, et les esprits littéraires ne peuvent point s'élever au-dessus de la décadence où était tombée la nation entière sous la main des trois Philippe de Castille.

VII

Une ère nouvelle s'ouvre pour le Portugal au XVIII[e] siècle ; sa littérature, en suivant le mouvement général de cette époque, en acceptant l'influence des encyclopédistes français, en prêtant l'oreille à tout ce qui vient de Paris, en reconnaissant la capitale de la France comme la capitale intellectuelle de l'univers, produit des écrivains distingués, et répand sur le pays les lumières de la civilisation ; mais avant de se développer librement elle doit attendre encore un siècle.

Les Portugais doa Luiz da Cunha, le marquis de Castello Melhor, et le marquis de Pombal, excellent dans les sciences sociales et politiques, et sont assistés dans leurs travaux par des Brésiliens, Alexandre de Gusmaô, Joaô Pereira Ramos, et les évêques de Coïmbra et d'Elvas. Verney se signale dans la théologie pendant que

[1] Né à Rio en 1594, maréchal, conseiller de guerre et d'Etat, gouverneur de Rio, Angola, etc.

[2] Né à Fernambouc en 1595. Il gouverna Angola et fit la guerre contre les Hollandais au Brésil.

[3] Rocha Pitta soutient qu'il est né au Brésil, sans fixer la date de sa naissance. Il a gagné la bataille de Montijo contre les Espagnols.

[4] Né à Fernambouc en 1601.

les Brésiliens Bartholomeu de Gusmaô [1], Rodrigues Ferreira, Andrada et Silva, Camaras, Conceiçaô Velloso approfondissent les études botaniques et minéralogiques. Pascual Jon de Mello et Lobaô écrivent d'importants ouvrages sur le droit et la jurisprudence, et Silva Lisboâ et Azevedo Coutinho sur le commerce et l'économie politique. L'Académie des sciences de Lisbonne est créée par le duc de Lafoès. Une pléiade d'hommes studieux et savants, sous la direction de l'abbé Correia da Serra, associé étranger de l'Institut de France, dotent le pays d'excellents travaux et de mémoires importants sur la biographie, la bibliographie, la cosmographie, les sciences exactes, philosophiques et naturelles, l'archéologie et la statistique. L'Université de Coïmbra reçoit une réforme radicale. Elle perd ses traditions scolastiques et son caractère théologique; elle redevient digne de se placer à côté des meilleures universités de l'Europe. Des facultés et cours particuliers s'y établissent; des laboratoires de chimie, des observatoires astronomiques, des cabinets de physique sont établis et permettent de faire marcher de front la théorie et la pratique des sciences.

C'est surtout en poésie que le progrès est sensible. A côté de l'Académie des sciences on fonde des sociétés littéraires, où se réunissent les plus beaux esprits, les hommes les plus éclairés. Le goût des académies, emprunté à l'Italie, n'est pas limité à Lisbonne, qui en avait été le premier foyer: il se répand dans les principales villes du Portugal; il traverse encore les mers, et à Bahia, à Rio de Janeiro, on voit s'élever des sociétés semblables, qui suivent l'exemple de la métropole.

Antonio José da Silva, né à Rio de Janeiro en 1705, conduit avec sa famille à Lisbonne, poursuivi par l'inquisition, sous prétexte qu'il était juif d'origine, condamné par elle et brûlé dans l'auto-da-fé du 19 octobre 1739, avait renouvelé le théâtre portugais, qui, depuis l'usurpation espagnole, n'avait rien produit d'original, et s'était contenté de jouer les drames et les comédies espagnols de Lope de Vega, de Calderon, de Tirzo de Molina et d'Alarcon. Ce fut un événement que la représentation à Lisbonne de la première pièce d'Antonio José. Les mœurs nationales, l'histoire du pays, les usages portugais, des personnages illustres paraissent sur le théâtre. La scène est régénérée.

Antonio José est un écrivain plein d'invention et d'originalité. Ses comédies plaisent à tous et sont très remarquables par l'esprit et le naturel du dialogue, par l'intrigue, par la vérité des caractères, par

[1] Né à Santos. C'est l'inventeur des ballons aérostatiques. Il en a fait l'expérience à Lisbonne en 1709, bien avant les Montgolfier.

le langage populaire et élégant en même temps, par l'intérêt de l'action, par toutes les qualités enfin exigées dans l'art dramatique. M. Ferdinand Denis a traduit en français quelques-unes de ces compositions et les a publiées dans la collection du *Théâtre en Europe*. Le peuple portugais se reconnut enfin sur la scène, et il témoigna à son poète une vive admiration. Mais ni le talent ni la gloire ne purent le sauver devant le saint office de l'inquisition. Le tribunal sanguinaire croyait qu'il devait déployer d'autant plus de rigueur que ses victimes étaient plus illustres [1].

Garçaô continua l'œuvre d'Antonio José, et dota la littérature portugaise de quelques comédies intéressantes [2]. Nicolao Tolentino est le poète satirique et patriotique. Maniant magistralement la langue portugaise, il a laissé des satires qui, par la verve et l'esprit, rappellent Juvénal. Quita revient aux chansons anciennes, aux idylles et églogues pastorales, et il y montre un talent distingué et une sensibilité exquise. Garçaô, Diniz da Cruz et Maximiamo Torrez s'inspirent de sujets plus élevés, et touchent à la lyre pindarique. Aucune composition ne surpasse par la beauté de la forme, par l'harmonie de la rime, par l'élégance des vers, la cantate de Garçaô sur la mort de Didon. Francisco Manuel, plus savant, s'efforce de faire revivre le pur langage du XVI[e] siècle, et s'élève à une grande hauteur. Bocage suit l'école plastique de Garçaô, et il sacrifie quelquefois la justesse de sa pensée à la forme et à la mélodie musicale du vers.

De l'autre côté de l'Océan, au Brésil, brillent également des poètes qui augmentent les richesses de la littérature portugaise. On voit déjà, dans les poètes brésiliens du XVIII[e] siècle, une certaine tendance à s'affranchir de l'école dominante et classique du Portugal et des traditions européennes. Pendant que Sousa Caldas [3] s'attendrit sur des sujets bibliques, et qu'il élève sa muse jusqu'à l'adoration spirituelle et aux mystères chrétiens en créant une nouvelle école religieuse, Duraô [4] et Bazilio da Gama [5] trouvent, dans l'histoire de la colonie du Brésil, des sujets d'inspirations poétiques. Ils chantent les mœurs et les combats des Indiens contre les envahisseurs de leur pays. Ils décrivent ces luttes pittoresques, ces jeux, ces armes, ces natures indomptables des Tupinanbás et des Guaranys, ceux-

[1] Les titres de ses meilleures comédies sont : *Guerras do Alecrim e da Mangerona*; *Esopo*; *Encantos de Meded*; *Labyrinto de Creta*, etc.

[2] *Theatro novo*, 1 acto; *A Assemblea*, etc.

[3] Né à Rio en 1762. C'est un des meilleurs lyriques de la langue portugaise.

[4] Né à Minas (Brésil) en 1737. Son poème du *Caramuru* a été traduit en français par M. Eug. de Monglave.

[5] Né à Minas (Brésil) en 1740. Il est l'auteur de l'excellent poème *l'Uruguay*, auquel Boutterwck et Sismondi adressent les plus grands éloges.

là se défendant contre les Portugais, qui veulent s'emparer de leur sol natal, des forêts à l'ombre desquelles reposaient leurs ancêtres, des fleuves qui nourrissaient et désaltéraient leurs tribus; ceux-ci, conduits par les Jésuites des missions, prenant leurs arcs et leurs flèches et s'opposant aux armées de l'Espagne et du Portugal, qui envahissent les bords de l'Uruguay et du Paraná. On dirait que la poésie de Sousa Caldas n'est pas étrangère à l'inspiration de M. de Lamartine, et que Fenimore Cooper a trouvé des devanciers dans Duraô et Bazilio da Gama, pour ses admirables tableaux de la vie du Nouveau Monde.

VIII

Une tentative malheureuse d'indépendance eut lieu en 1789, au Brésil, dans la province de Minas Geraes. Trois poètes se trouvent à sa tête, et la dirigent contre les autorités portugaises. Après s'être entendus sur les moyens et le but de la conspiration, ils envoyèrent à Rio de Janeiro un de leurs agents les plus actifs. Cet agent, Silva Xavier, fut découvert et emprisonné à Rio. Ses complices, à Minas, ne tardèrent point à éprouver le même sort. Tous les conjurés comparurent devant une commission judiciaire. Chose étrange! les trois grands poètes conspirateurs du Brésil trouvaient pour juge un autre grand poète, ami du Portugal, un de leurs camarades de l'université de Coïmbra. Gonzaga, Claudio Manuel et Alvarenga Peixoto furent condamnés à la déportation en Afrique par Diniz da Cruz e Silva. Claudio se suicida; Gonzaga mourut dans l'exil, à Mozambique; Alvarenga expira dans le préside d'Ambaca.

Diniz da Cruz, dans sa résidence à Rio Janeiro, gagne le goût de la nature brésilienne, et s'inspire de cette beauté si éclatante des tropiques. Ses poésies américaines rivalisent avec celles qu'il a écrites dans ses plus jeunes années en Portugal, et qui lui avaient acquis une grande réputation dans son pays. Gonzaga, c'est le poète de l'amour, le Pétrarque de la langue portugaise, le chantre harmonieux du cœur, de ses passions, de ses tempêtes. Claudio se souvient toujours des bords du Tage et du Mondego, tourne continuellement ses yeux vers Coïmbra, où son enfance s'était écoulée au milieu des plaisirs de cet âge de la vie qui nous suit partout en souvenir, à travers l'espace et le temps, et qui sourit encore à nos derniers moments, en rappelant à l'âme affaiblie et prête à s'envoler les rêves ineffables et dorés du printemps. Alvarenga aime à philosopher en

poésie et à traduire en beaux vers des maximes spirituelles et des pensées métaphysiques.

Ainsi, dans le XVIIIe siècle, la littérature portugaise et la littérature brésilienne n'en forment qu'une seule, se confondant dans la communauté des pensées, et parlant la même langue dans les deux hémisphères. Elles reçoivent ensemble l'influence de la littérature française, qui domine le monde et dirige tous les esprits. Elles n'échappent point à l'entraînement général qu'on remarque en Angleterre, où les Hume, les Robertson, les Gibbon ne sont que des satellites de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu ; en Espagne, où tous les écrivains fixent leurs regards sur Paris; en Italie, où les Beccaria, les Filangieri, les Goldoni, se disent avec orgueil élèves des encyclopédistes ; en Allemagne, où Lessing et Wieland, le Voltaire germanique, sont les arbitres suprêmes du goût, jusqu'à l'avénement d'écrivains véritablement originaux, Klopstock, Jean-Paul Richter, Schiller et Gœthe.

Mais on remarque déjà, entre les poètes de la métropole portugaise et ceux d'outre-mer, des indices de séparation, des dissidences d'abord assez vagues, mais qui se caractériseront chaque jour davantage. Tandis que les uns demeurent invariablement attachés au type classique, d'autres osent déjà élever la voix contre l'imitation servile des anciens modèles, si parfaits qu'ils soient. Ils cherchent des sentiers inconnus, des inspirations nouvelles. Ils s'extasient devant la nature tropicale, devant les fleuves qui sont des mers, devant les forêts vierges qui s'étendent à perte de vue, devant les savanes, les déserts incommensurables et les cimes majestueuses des Cordilières. Ils tirent parti, pour leurs compositions littéraires, de l'antagonisme de la race indigène et des conquérants européens. Il y a là une idée qui n'est encore qu'en germe, mais qui, en se développant, constituera pour le Brésil une littérature distincte et nationale. C'est de nos jours seulement qu'on a recueilli les fruits de ces premiers efforts et de ces nobles aspirations. Le Portugal aussi a eu sa brillante renaissance intellectuelle ; c'est de celle-ci seule que nous entretiendrons nos lecteurs, laissant à une autre plume le soin de tracer le tableau de la littérature brésilienne au XIXe siècle.

PEREIRA DA SILVA.

(La 2e partie à une prochaine livraison.)

PHILIPPE DE GIRARD

SA VIE ET SON ŒUVRE

Vie de Philippe de Girard, par Gabriel DESCLOZIÈRES. Paris, Hachette. — *Philippe de Girard*, par Benjamin RAMPAL. — *Les Ouvriers selon Dieu et leurs œuvres*, par H. DE TRIQUETI, etc.

La science et l'industrie ont, comme la guerre, leurs héros, leurs martyrs, bien dignes aussi du respect sympathique de la postérité. Ainsi, un puissant intérêt s'attache à la vie de Philippe de Girard, l'inventeur trop longtemps méconnu de la filature mécanique du lin, le véritable auteur d'une foule d'autres conceptions utiles, dont la plupart ont fait depuis leur chemin sous le nom d'habiles spéculateurs. On admire et on plaint à la fois cet homme de génie, travailleur désintéressé autant qu'infatigable, incessamment absorbé par la poursuite d'idées nouvelles. Il a semé à pleines mains la richesse autour de lui, sans jamais rien garder pour lui-même, le savoir-faire étant chez lui, comme chez bien d'autres de la même trempe, en raison inverse du talent. Peu d'hommes avaient reçu de Dieu la faculté créatrice à un plus haut degré ; aucun peut-être n'en a fait un plus noble usage, et n'a été si mal récompensé. Aux hommes qui ont si cruellement expié, pendant toute leur vie, un dévouement trop téméraire au bien-être de leurs semblables, on ne saurait, en retour, dispenser trop de gloire.

La vie de Philippe de Girard a été souvent racontée depuis qu'on commence à rendre pleine justice à son génie. Pourtant, nous avons pensé que, dans l'intérêt de sa mémoire, il restait quelque chose à faire. Cet homme illustre appartenait à la communion réformée ; et les travaux les plus importants publiés jusqu'ici sur sa

vie et son œuvre ont pour auteurs des écrivains ses coreligionnaires, et nous ont semblé conçus dans un esprit quelque peu exclusif, et religieusement égoïste. Ainsi, l'un de ces biographes, d'ailleurs homme de talent, insinue que Girard n'aurait pu rendre de si éminents services à la science s'il n'était né et demeuré protestant, attendu « l'étroite connexité entre le libre examen dans l'ordre religieux et la hardiesse d'initiative nécessaire à l'inventeur. » Pourtant l'exemple de Pascal démontre suffisamment que le catholicisme n'est pas un obstacle à l'expansion du génie scientifique. Nous espérons honorer mieux Philippe de Girard en le dégageant de cet horizon trop limité. Ce n'est pas pour l'édification spéciale de telle ou telle secte religieuse qu'a travaillé cet homme de bien, c'est pour le progrès de la civilisation et l'honneur de son pays.

I

Philippe de Girard naquit en 1775 à Lourmarin, village provençal situé au pied des collines du Luberon, l'un des étages inférieurs des Alpes. Il était le troisième fils d'Henri de Girard, gentilhomme de vieille race et agronome distingué. Sincèrement attachés à la foi protestante, mais trop bons Français pour s'expatrier, les Girard avaient eu beaucoup à souffrir des mesures violentes prises contre les dissidents après la révocation de l'édit de Nantes. Encore enfant, le père de Philippe avait été l'une des victimes du système de séquestration qui fit partie de cet ensemble de mesures connues sous le nom de « dragonnades » Il resta quelque temps interné dans une maison de jésuites, mais ce système de conversion forcée tombait déjà en défaveur. Aussi les bons pères, après avoir ébréché leur faconde sur les convictions de cet élève, eurent la sagesse de lui rendre la liberté.

Henri de Girard, plutôt affermi qu'ébranlé par cette épreuve, et devenu à son tour père de famille, soumit ses quatre fils à une austère discipline, et s'occupa, avec une sollicitude extrême, de leur instruction littéraire et scientifique. Il voulait que les persécutions nouvelles, s'il venait à en surgir, les trouvassent prêts à se tirer au besoin d'affaire par eux-mêmes. Joseph, l'aîné, était destiné à la magistrature ; Frédéric, le second, à la carrière des armes, Philippe à la médecine. Il avait même commencé à suivre les cours de Montpellier quand sa mère, femme d'un grand sens et d'un grand cœur, fut atteinte d'une maladie qu'aucun remède ne put guérir. Cette catastrophe rebuta Philippe de la médecine ; le cœur de ce bon fils ne

pardonna jamais à l'art de guérir une telle preuve d'impuissance. En revanche, il conserva un vif attrait pour l'étude de la botanique, de la physique et de la chimie, et montra surtout une vocation précoce pour les applications de la mécanique. « Dès sa plus tendre enfance, dit M. Ampère, il s'amusait à construire de petites roues que faisait mouvoir le ruisseau du jardin paternel. » A l'âge de quatorze ans, il inventait une machine pour utiliser le mouvement des vagues de la Méditerranée, précisément à la même époque et presque au même lieu où son compatriote Mirabeau faisait, du flot populaire déchaîné en terre ferme, le moteur de sa fortune politique.

D'autres études, la peinture, la sculpture, la poésie même, semblaient également sourire à Philippe, qui cherchait encore sa voie. Raynal, qui fut un des grands promoteurs du mouvement révolutionnaire et se repentit si amèrement plus tard d'avoir trop bien réussi, était un des intimes de la famille de Girard. Frappé des aptitudes précoces de Philippe, il lui prédit un avenir de grand poète. C'était se tromper, non sur la valeur absolue, mais sur la spécialité de cette jeune intelligence; l'auteur de l'*Histoire des deux Indes* a souvent commis dans ses jugements de plus graves méprises que celle-là.

Cependant les événements déconcertaient singulièrement les prévisions de la famille de Girard. Toute crainte de nouvelles vexations religieuses avait disparu, mais un orage plus noir se formait au point opposé de l'horizon. Bientôt ceux qui avaient le plus énergiquement réclamé « le libre examen dans l'ordre religieux » se trouvèrent compromis par l'application illimitée de ce même principe dans l'ordre politique. Les Girard étaient de ces gentilshommes qui ne séparaient pas le patriotisme du dévouement à la royauté, dévouement traditionnel et vraiment méritoire, il faut le dire, dans une famille si longtemps persécutée. Comme bien d'autres, ils accueillirent les premières réformes avec une satisfaction qui fit bientôt place à l'inquiétude, puis à l'épouvante, surtout quand le second fils, Frédéric, qui faisait partie des gardes du corps, obligé de se cacher et de fuir Paris, vint, sous les ombrages de Lourmarin, raconter à sa famille l'émeute des 5 et 6 octobre. Après le 10 août, Henri de Girard, dont la Révolution dépassait formidablement les tendances philosophiques, se réfugia en Suisse avec son quatrième fils, tandis qu'un sentiment, au moins excusable en principe, jetait les trois autres dans les rangs de l'insurrection fédéraliste et royaliste du Midi. Echappés par miracle au sac de Toulon, où Philippe surtout courut les plus grands dangers, ils trouvèrent un asile à Port-Mahon. Nous n'avons pas à juger la conduite de Philippe dans ces circonstances difficiles, où cet enfant de dix-huit ans subit l'influence

de son père et de ses frères aînés, et risqua bravement sa vie pour accomplir ce qu'il considérait comme un devoir.

Ainsi que la plupart des émigrés, de ceux du moins dont la fuite n'avait pas été préméditée, Philippe et ses frères se voyaient dans le dénûment le plus absolu. Heureusement le malheur ne les prenait pas au dépourvu, ils allaient trouver des ressources dans l'instruction solide et variée qu'ils devaient à la prévoyance de leur père. Tandis que Philippe, mettant à profit son talent de peintre amateur, faisait des paysages et des portraits, ses frères herborisaient dans les montagnes, y découvraient des plantes fébrifuges dont l'existence dans l'île était inconnue avant eux. Quelques mois après, les trois frères passèrent à Livourne ; là, ce fut à la chimie qu'ils demandèrent des moyens d'existence. Ils y montèrent une usine pour la fabrication des savons à l'aide de la vapeur, ce grand moteur révolutionnaire de l'industrie, dont se préoccupaient déjà vivement quelques intelligences d'élite, parmi tant d'autres changements politiques et sociaux. Cette entreprise fut due à l'initiative de Philippe, qui se voua dès lors aux sciences industrielles. Toutefois il conserva toujours du goût pour les beaux-arts : « S'il n'avait plus le temps de les pratiquer, dit M. de Triqueti, il s'efforça encore de leur être utile. » C'est à l'époque de ce séjour en Italie que se rapportent deux de ses inventions, l'une pour faciliter le travail de l'ébauche aux graveurs sur pierres dures, l'autre pour opérer la réduction des statues.

Cependant un attrait invincible ramenait la famille de Girard vers son pays natal. Le père et les fils rentrèrent immédiatement après la chute de Robespierre ; c'était compter trop tôt sur l'apaisement des discordes civiles. Philippe avait établi à Marseille une fabrique de produits chimiques sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Victor ; on a vu souvent, dans la France moderne, le calme séculaire des anciens cloîtres faire ainsi place au mouvement de l'industrie. Bientôt, la réaction presque jacobine qui suivit le 13 vendémiaire contraignit les Girard à chercher de nouveau leur sûreté dans la fuite. Forcé de quitter Marseille, Philippe put demeurer à Nice, grâce à la tolérance des autorités. Dans sa vieillesse, il aimait à raconter une anecdote qui se rattachait à son séjour dans cette ville. Malgré sa situation équivoque, il osa défendre devant une commission militaire trois Français faussement accusés d'affiliation avec les sections royalistes de Paris, et qui, sur sa plaidoirie, furent renvoyés absous. Cet acquittement lui valut une insulte publique de la part d'un révolutionnaire ardent, et, par suite, un duel dont il se tira avec autant de générosité que de courage, en faisant feu sur un but éloigné avec une précision inquiétante, qui décida

son adversaire à faire des excuses. Quelque temps après, il prit part dans cette même ville à un concours ouvert pour une chaire de chimie et d'histoire naturelle, et montra dans les épreuves une telle supériorité qu'il fut nommé d'emblée, malgré ses vingt ans et sa non-radiation de la liste des émigrés.

Le 18 brumaire mit fin à l'exil des Girard, et leur rendit la sécurité et même l'aisance, car ils rentrèrent en possession d'une partie de leur fortune patrimoniale. Mais Philippe était de ceux qui travaillent par attrait et non par nécessité ; il poursuivit donc résolûment l'étude des applications pratiques de la science. Dans cette carrière où il devait chèrement acheter la gloire, il fut suivi par son frère Frédéric, l'ancien garde du corps, dont la crise révolutionnaire avait également révélé et développé les aptitudes industrielles. Après avoir fait pendant quelque temps un cours de chimie très suivi à l'Académie de Marseille, dont il était membre, Philippe, se sentant en mesure de déployer ses facultés sur une scène plus vaste, alla s'établir à Paris. Ici commence la période des découvertes vraiment mémorables qui assurent à son nom l'immortalité.

II

Si Philippe de Girard n'avait pas inventé la filature mécanique du lin, l'un de ses plus beaux titres de gloire serait assurément la lampe hydrostatique, invention dans laquelle il eut son frère pour collaborateur. On sait combien l'éclairage de l'intérieur des habitations, depuis les plus somptueuses jusqu'aux plus modestes, était encore défectueux il y a moins de cent ans. On ne connaissait, en fait d'appareils à huile, que des lampes fumeuses, infectes, à lueur vacillante, pareilles à celles de l'antiquité. Cependant deux industriels, dont le nom reste entouré d'une certaine célébrité, avaient commencé à rendre d'importants services dans cette branche d'économie domestique. Vers la fin du règne de Louis XV, Quinquet eut le premier l'idée de combattre la production abondante de fumée par l'emploi des verres en forme de cheminée. Vingt ans plus tard, Argant imagina à son tour de donner aux mèches la forme circulaire, qui permet à l'air de pénétrer dans le vide et règle ainsi l'emploi de l'huile. Philippe de Girard et son frère, prenant le système au point où Argant l'avait laissé, y introduisirent une amélioration capitale. Ils eurent les premiers l'idée de supprimer le réservoir latéral, aussi incommode que disgracieux dans les lampes portatives, et de placer l'huile au-dessous de la mèche. Par cette combinaison,

ils obtinrent un double avantage, diffusion égale de la lumière, forme plus commode et plus élégante. Philippe employa, pour la fabrication de ces lampes, de la tôle vernie et colorée par un nouveau procédé qu'il venait également d'inventer, et qui donnait à cette espèce d'émail beaucoup d'éclat et de solidité. Ces premiers appareils avaient généralement la forme de cariatides dont le piédestal contenait le réservoir, et qui supportaient les globes en verre dépoli, autre amélioration également due aux frères de Girard, et dont des millions de personnes peuvent encore chaque soir apprécier le bienfait. La première application en grand de ces appareils si supérieurs à tout ce qu'on avait vu jusque-là fut faite le 23 septembre 1807, à une fête donnée par la grande-duchesse de Berg. L'impératrice Joséphine, qui assistait à cette soirée, fit féliciter les inventeurs de leur succès par le duc de Bassano. Elle reçut d'eux l'hommage de deux lampes dans le meilleur style du temps, décorées de peintures et d'ornements, dont la main jeune et déjà savante du futur auteur de *Stratonice* avait dessiné les modèles. Plus heureux que Philippe de Girard, M. Ingres devait jouir de son vivant de toute sa gloire.

On doit considérer la lampe Girard comme le principe du système moderne d'éclairage portatif, bien que le détail du mécanisme ascensionnel ait été bien perfectionné depuis. Il y avait là déjà de quoi faire une fortune ; mais, dès ce début, Philippe, toujours distrait des considérations d'intérêt positif par la recherche d'idées nouvelles, fut victime de cette fatalité de contrefaçon qui l'a poursuivi toute sa vie. Un ouvrier, un ex-commissionnaire auvergnat recueilli et formé par MM. de Girard, organisa dans le grenier qu'il habitait une fabrique clandestine de globes de lampes. Condamné plus tard comme contrefacteur, il n'en poursuivit pas moins son œuvre illicite avec la ténacité proverbiale des enfants de son pays. Quand la Belgique fut de nouveau détachée de la France, il y transféra son atelier, et mourut quelques années après, riche de plusieurs millions. Un semblable abus de confiance fit perdre aux frères Girard tout le bénéfice d'un procédé de conservation alimentaire qu'ils avaient découvert ensemble.

A l'exposition de 1806, où se trouvait le modèle de leur lampe, ils avaient également envoyé celui d'une machine à vapeur, ou *à feu*, comme on disait alors, dans laquelle on remarque surtout deux innovations importantes, constatées par le brevet pris à cette époque, et qui ont suffi depuis pour faire la réputation de deux ingénieurs étrangers. La première de ces innovations est l'expansion de la vapeur dans un seul cylindre, attribuée, vers 1819, à l'Américain Evans ; la seconde est la production du mouvement rotatoire sans

l'intermédiaire d'un balancier, connue en Angleterre sous le nom de Maudsley. Le brevet de 1806 contient de plus la description d'une machine à rotation immédiate, pour laquelle un autre ingénieur anglais, Masterman, prit également une patente quelques années plus tard. Tout le tort de Philippe de Girard, si c'en est un toutefois, fut d'avoir presque seul entrevu, à cette époque, l'avenir industriel de la vapeur. Aussi sa machine, considérée par le jury du temps comme plus curieuse qu'utile, ne lui valut qu'une médaille d'argent, qu'il ne jugea pas à propos d'accepter. Il est vrai que, trois ans après, il obtint, pour cette même machine, sur le rapport de M. de Prony, un prix de 6,000 fr. offert par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Mais ce n'était là qu'une rémunération bien insuffisante des dépenses et des soucis qu'occasionnait l'exécution d'une pareille œuvre, à une époque où l'art de la construction des machines à vapeur était encore dans l'enfance. En industrie comme en politique, c'est un grand mérite, mais c'est parfois aussi un grand péril de voir de trop loin et d'avoir trop tôt raison.

III

Nous arrivons à la découverte la plus importante de Philippe de Girard, découverte qui devait profiter, dans des proportions immenses, à la fortune industrielle de la France, au bien-être du monde civilisé, et, en même temps, condamner à la ruine son propre inventeur.

La lutte engagée entre le premier Empire et la Grande-Bretagne était industrielle autant que militaire. Se passer des produits manufacturés de l'Angleterre, c'était déjà la vaincre plus qu'à demi, et aucun lieutenant de Napoléon n'avait fait contre elle une campagne plus utile que Richard Lenoir, installant en France, et à Paris même, des usines cotonnières du système anglais. Mais cette concurrence, gênée par la difficulté de l'arrivage des matières premières, ne suffisait pas au génie de Napoléon. Il comprit bien vite quelles immenses ressources pouvait fournir à son système l'application de la mécanique aux plantes textiles indigènes d'un usage universel, le chanvre et le lin, condamnés jusque-là aux lenteurs du travail manuel. Il faut dire cependant, pour l'honneur même de Girard aussi bien que pour rendre hommage à la vérité, que quelques essais rudimentaires, maladroitement calqués sur les principes de la filature du coton, avaient été faits en Angleterre dès la fin du XVIIIe siècle. Mais telle était l'imperfection des résultats obtenus

par ces mécaniques primitives, qu'elles ne pouvaient soutenir nulle part la concurrence avec la filature à la main. La cause de cette imperfection tenait surtout à la construction vicieuse des machines préparatoires, dans lesquelles les cylindres étireurs étaient séparés par un tambour de 15 à 16 pouces de diamètre, sur la circonférence duquel le lin était appuyé pendant l'étirage. Par suite de cette disjonction des appareils, « le plus beau lin se mêlait, se nouait et se rapprochait d'autant plus de l'état d'étoupe, qu'il était plus travaillé. Les machines à filer enfin fonctionnaient, au contraire, avec assez de régularité, et l'on voyait même avec étonnement une grande partie des boutons ou nœuds formés par les machines préparatoires, s'allonger, se dénouer, se fondre pour ainsi dire à vue d'œil en s'approchant des cylindres étireurs; mais il en restait encore assez pour gâter entièrement les fils[1]. » De plus, ces machines filaient simplement le lin dans toute sa longueur, sans désagrégation de filaments, et ne pouvaient, par conséquent, arriver qu'à un degré de finesse fort limité. Tous les vices de ce mécanisme primitif provenaient de ce qu'il n'y était pas suffisamment tenu compte de la structure du lin, si différente de celle du coton, et l'on semblait ne s'être occupé jusque-là de la question que pour en faire mieux ressortir l'insolubilité.

Telle était la situation quand parut, le 12 mai 1810, le décret-loi célèbre par lequel l'empereur Napoléon proposait à l'Europe scientifique le problème de la filature mécanique du lin, et stimulait, par la promesse d'un million, le génie des inventeurs.

A cette époque, toute la famille de Girard était réunie à Lourmarin, autour de son vénérable chef. Le numéro du *Moniteur* qui contenait le décret arriva à l'heure du déjeûner. Le père parcourut le journal; tout à coup il s'interrompt, le passe à son troisième fils, en lui indiquant du doigt le décret: « Philippe, voilà qui te regarde. » A cet appel du génie souverain, le génie de l'inventeur allait dignement répondre; la journée qui a vu s'accomplir cette conquête pacifique mérite d'être comptée parmi les plus mémorables du premier Empire.

Après avoir lu le décret, Philippe sort, se promène quelques moments dans le jardin pour recueillir ses idées; bientôt il monte dans sa chambre et s'y enferme avec une poignée de lin.

Sa première pensée avait été de se livrer à l'examen minutieux de ce qu'on avait essayé avant le décret; mais une réflexion plus attentive lui fit pressentir que rien de satisfaisant n'avait dû être découvert. L'appel

[1] Philippe de Girard, *Mémoire au roi*, p. 10.

fait aux hommes de science, le million promis, ne proclamaient-ils pas assez haut le néant de tous les moyens tentés? On avait cru jusqu'alors qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de se rapprocher le plus exactement possible des procédés usités pour le coton; le génie de Philippe lui dit qu'il devait prendre son point de départ dans les opérations manuelles de la fileuse. Comment remplacer l'action incessante des doigts qui vont chercher dans la poignée de lin les brins nécessaires, les démêlent et les tendent régulièrement? Le lin, en dépassant un certain degré de longueur, pourra-t-il résister, sans se briser, à l'action d'une force mécanique? Penché sur sa table de travail, Philippe détrempe du lin dans un verre d'eau, le triture entre ses doigts, le transforme patiemment en une substance nouvelle, susceptible d'être étirée. La loupe lui permet de voir que les filaments dégagés les uns des autres sont composés de fibrilles déjà presque imperceptibles à l'œil nu; à son tour, le microscope lui montre ces fibrilles sous la forme d'un ruban terminé par deux pointes effilées. Est-il possible d'allonger, d'amincir encore ces brins sans les casser? L'eau vient de nouveau jouer son rôle..... peu à peu, la matière glutineuse qui réunit ces fibrilles devient plus molle; elles glissent les unes sur les autres dans le sens de leur longueur; les brins s'amincissent de plus en plus, et résistent, sans se briser, à un mouvement de torsion. (Desclozières.)

Philippe de Girard ne reparut que le lendemain matin. Bien qu'il eût travaillé toute la nuit sans désemparer, la joie du triomphe se lisait seule sur ses traits. Il courut à son père, l'embrassa avec effusion, en s'écriant : « le million est à moi, il est à nous! » Pour comprendre le juste sens de cette exclamation, il faut savoir que la fortune patrimoniale des Girard, déjà amoindrie par la Révolution, l'avait encore été depuis par les dépenses des machines à vapeur et d'autres entreprises. Jusque-là, les ingénieux et persévérants efforts de Philippe et des siens n'avaient pas été couronnés de succès. Récemment encore, le rétablissement de l'impôt du sel avait ruiné une saline dans laquelle ils avaient engagé une somme considérable, et l'introduction des soudes naturelles d'Espagne avait amené la fermeture d'une fabrique de soudes factices que Philippe avait établie près de Paris. La découverte du problème proposé par l'Empereur semblait une revanche complète de cet acharnement perfide de la fortune. Devant sa famille émerveillée, Philippe répéta ses expériences : « Ce que je fais avec mes doigts, dit-il, ma machine le fera, et ma machine est trouvée. » Elle était si bien trouvée en effet, que quelques jours lui suffirent pour en rédiger ou en transcrire tous les détails. Le 12 juin 1810, un mois juste après l'apparition du décret-loi au *Moniteur*, Philippe adressait au Ministère de l'intérieur sa demande de brevet avec les mémoires à l'appui. Dans ces mémoires se trouvent énoncés les deux principes fondamentaux sur

lesquels repose toute l'industrie actuelle de la filature du lin : 1° l'étirage à sec, au moyen de séries de peignes à charnières mobiles ; 2° la décomposition de la plante en ses fibres élémentaires, désagrégées par l'immersion. La demande de Philippe fut examinée le 29 du même mois, au bureau consultatif des arts et manufactures, qui émit un avis favorable. En conséquence, il fut délivré à MM. Frédéric et Philippe de Girard un premier brevet, sous la date du 18 juillet 1810.

Ce grand succès industriel, qui aurait pu exercer une influence immédiate et considérable sur les événements politiques, demeura malheureusement stérile pour le premier Empire. La promptitude avec laquelle MM. de Girard avaient répondu à l'appel du souverain excita plutôt de la défiance. On jugea qu'un problème résolu si vite était apparemment moins difficile qu'on ne l'avait pensé d'abord, que les questions d'application en grand et de prix de revient ne pouvaient être si promptement élucidées, qu'à prendre du temps il y avait tout à gagner, tandis qu'en réalité il y avait tout à perdre. Ces considérations déterminèrent la rédaction du programme ministériel, qui ne parut qu'en novembre 1810. Ce programme ajournait la clôture du concours, et par conséquent la rémunération à trois années. Il imposait de plus aux concurrents des conditions exorbitantes, sous le double rapport de l'économie du prix de fabrication et de la ténuité des produits. Cette dernière exigence surtout était regrettable, en ce qu'elle risquait de faire dévier les concurrents du but véritable du concours, en les incitant à rechercher des résultats de pure fantaisie, des tissus d'une finesse et d'une fragilité exceptionnelles, ne répondant aucunement aux besoins de la consommation. Enfin la rémunération promise était rigoureusement subordonnée à l'accomplissement de toutes les conditions énumérées au programme ; sinon, elle devait être réduite de moitié ou même des trois quarts.

Cependant Philippe de Girard s'était mis résolûment à l'œuvre ; il faisait construire une petite machine d'essai à douze broches, sur laquelle un fil grossier, préparé exprès par une ouvrière habile, était étiré jusqu'à produire un fil de 150,000 mètres au kilogramme. Après avoir ainsi résolu heureusement les premières difficultés de la mise en œuvre, Philippe, encouragé par le suffrage de quelques hommes éclairés, notamment par celui de Chaptal, qui aurait voulu créer pour lui un « ministère de l'invention, » tenta de fixer immédiatement l'attention du souverain sur les résultats déjà obtenus. Il lui écrivit en 1811, une lettre dont la place est marquée parmi les monuments historiques de l'industrie française, et que nous voudrions pouvoir citer en entier.

Sire, depuis vingt ans l'Angleterre travaillait vainement au grand problème de la filature mécanique du lin. Votre Majesté a dit : « Le mot impossible ne doit pas exister pour des Français, » et elle a proposé à tous les savants de l'Europe un prix digne de la grandeur des résultats qu'elle désirait.

Mais quand Votre Majesté le proposait à l'Europe, *elle ordonnait aux Français de le mériter.* Nous avons entendu votre voix, Sire. Sans nous occuper de nos chances personnelles de fortune, nous avons songé à notre patrie, et nous déposons à vos pieds le résultat heureux de nos efforts. Quelques brins de fil sont l'hommage que vos fidèles sujets présentent à Votre Majesté, mais entre ses mains puissantes ces fils peuvent briser les câbles de nos ennemis.

Sire, une découverte aussi importante, qui peut influer avec puissance sur la prospérité publique et sur la balance du commerce, devait être dès son début, et sans attendre le terme du concours, soumise à Votre Majesté..... Nous ne voudrions pas qu'elle pût croire que le hasard est pour quelque chose dans cette découverte. Ses difficultés étaient de celles que le travail seul ne peut résoudre. Il fallait une idée neuve, qui changeât entièrement la marche adoptée. Cette idée s'est présentée à nous..... Notre première, notre plus glorieuse récompense, est d'avoir les premiers, et peut-être les seuls, répondu à l'appel de Votre Majesté, et de nous être par notre zèle montrés dignes de notre souverain et de notre patrie.

Préoccupé des affaires de la Péninsule, et de l'imminence d'une rupture avec la Russie, l'empereur n'accorda pas à cette démarche l'attention qu'elle méritait. Et pourtant le bulletin de cette victoire industrielle eût pu, mieux que ceux de Friedland et de Wagram, enchaîner l'Europe continentale à la fortune de la France, et triompher de l'obstination britannique.

IV

La ruine de Philippe de Girard, conséquence imméritée de ses efforts, est un des épisodes les plus navrants de la chute du premier Empire. Confiant dans l'avenir de sa découverte, dans la parole et dans la fortune de Napoléon, Philippe voulut dépasser les exigences du programme de 1810, en se présentant, lors de la clôture du concours, non pas seulement avec une machine « construite en grand et en état de fonctionner de la même manière que si elle devait être employée dans un établissement [1], » mais avec des usines

[1] Programme du 9 novembre 1810, art. 6.

déjà en pleine activité. Pour atteindre ce but, il ne recula devant aucun risque, devant aucun sacrifice. Son vieux père était mort à propos, en 1811, plein de confiance dans l'avenir de son fils bien-aimé; ne soupçonnant pas, heureusement, ce que devait lui coûter la gloire. Sur la foi du million promis, Philippe et ses frères engagèrent successivement avec une patriotique témérité leur patrimoine tout entier, qui représentait encore, à cette époque (1811), une valeur de 700,000 fr. A ce prix, une première fabrique de deux mille broches fut installée rue Meslay; une seconde, un peu plus tard, rue de Charonne, grâce au concours aussi généreux qu'intelligent de M. Constant Prévost, depuis membre de l'Institut. Un moment, on put espérer que les délais du programme seraient abrégés, en raison de l'activité déployée et des résultats obtenus par le seul concurrent qui se fût présenté jusqu'alors. A la suite d'une visite à la filature de la rue de Vendôme, Chaptal avait présenté à l'Empereur, au mois de mai de 1812, des échantillons de fils et de tissus, qui furent certainement remarqués, car on trouve, à cette date, dans le dossier du ministère du commerce, deux lettres évidemment écrites en vertu d'ordres formels, ayant pour but d'accélérer la convocation du jury et les expériences du concours [1]. Ces dispositions furent paralysées par le départ de l'Empereur, et ensuite par les désastres de la campagne de Russie. Au lieu d'être abrégé, le délai primitivement fixé pour la clôture du concours fut prorogé de plusieurs mois, sur la demande de concurrents tardivement inscrits, qui ne présentèrent rien. Les malheurs de 1813 et ceux qui suivirent occasionnèrent de nouveaux ajournements, et en définitive, le concours n'eut jamais lieu.

Pour prix d'un dévouement courageux, téméraire si l'on veut, à l'intérêt public, Philippe eut en partage toutes les angoisses de la gêne, et bientôt celles d'une ruine complète. En attendant ce million si bien gagné, et qui ne devait jamais venir, il espérait trouver au moins une ressource transitoire dans la vente de ses produits. Les premiers, en effet, se placèrent facilement et avantageusement, mais bientôt les fabricants de Lille et de Saint-Quentin suspendirent leurs achats, par suite du malheur des temps. D'un autre côté, les frais de premier établissement avaient largement dépassé toutes les prévisions, par suite de tâtonnements inévitables dans la création d'une industrie toute nouvelle. Il fallut multiplier les emprunts, recourir aux expédients les plus périlleux; chaque jour, le terrain s'éboulait plus profondément sous les pas du vaillant et malheureux inventeur. On sent aisément, dans ses lettres, toutes les étapes de

[1] Lettres des 22 mai et 7 juin 1812.

ce douloureux progrès vers la ruine. « Au lieu de 10,000 fr. il nous en faudrait aujourd'hui 30,000. Qui pouvait prévoir des circonstances tellement désastreuses? Toutes les filatures de coton sont fermées; nous ne pouvons soutenir la nôtre qu'en faisant des sacrifices, mais cela ne peut pas durer. (18 décembre 1813) « Toutes les ressources sont épuisées; nos fabriques sont fermées comme toutes les autres. Nos dettes s'augmentent chaque année de 50,000 fr. d'intérêts (2 février 1814). Les filatures sont dans le même état. Celle de la rue Meslay a pour 90,000 fr. de marchandises, dont on ne peut faire un sou. Heureusement nous ferons face à ses engagements: ils s'arrangeront au moyen des hypothèques (sur les biens de la famille) et de la cession d'une partie des bénéfices futurs..... (15 février). »

Parmi toutes ces difficultés, Philippe trouvait encore le temps de se préoccuper de l'approche de l'invasion, des moyens de suppléer à l'insuffisance flagrante des hommes et des munitions. « Ce péril imminent de la France surexcitait son génie, et lui fit inventer, vers la fin de 1813, une machine de guerre à vapeur, susceptible d'être employée à la défense de Paris. Le modèle de cette machine fut présenté à l'Empereur par le frère aîné de Philippe, Joseph de Girard, chambellan de la reine de Westphalie, et député du département de Vaucluse. L'examen détaillé de cette invention fut renvoyé à une commission spéciale, qui choisit pour son rapporteur l'illustre Paixhans, alors simple chef de bataillon. Quatre hommes suffisaient au maniement de cette machine, composée de six canons de fusil reliés et montés sur affût. Chacun de ces canons pouvait tirer trente coups par minute, et la manœuvre se réduisait à entretenir le fourneau, à verser les balles dans une trémie, et à faire mouvoir une manivelle dont la vitesse de rotation, graduée, de même que la charge, d'après les circonstances, tantôt expulsait, sous l'effet d'une dose de vapeur plus considérable, les projectiles à une portée et avec une énergie qui semblaient alors prodigieuses, tantôt, au contraire, produisait à courte distance l'effet d'un gigantesque tromblon. La commission émit une opinion favorable, mais les circonstances devancèrent la possibilité d'emploi, et le nouvel Archimède ne put concourir à la défense de son pays qu'en allant faire le coup de fusil à Montmartre, avec ses amis Constant Prévost et Horace Vernet. Il expiait ainsi noblement l'erreur politique de sa jeunesse.

La chute de l'Empire mit naturellement le comble aux infortunes de Philippe de Girard. La perspective d'une indemnité de plus en plus douteuse ne suffit plus pour calmer les créanciers armés contre lui de toute la rigueur des lois du commerce, et l'un d'eux répondit à une demande de délai par un décret de prise de corps. Il savait

trop bien que les frères de son débiteur ne le laisseraient à aucun prix sous les verroux. Le retour de l'île d'Elbe fit reparaître une fugitive lueur d'espérance, bientôt éclipsée de nouveau dans le désastre de Waterloo. C'est à la période des Cent-Jours que se rapporte un autre malheur longtemps inaperçu, mais qui fut peut-être le plus grand de tous, car il ne compromettait pas seulement les intérêts matériels de l'inventeur, mais l'honneur même de l'invention. Dans les premiers mois de 1815, deux des contre-maîtres qu'il avait formés, Lanthois et Cachard (il y a des noms qui semblent prédestinés à la fraude), emportèrent subrepticement en Angleterre des calques de ses dessins, des copies de ses brevets. Parvenus de l'autre côté du détroit, ils y colportèrent, comme étant leur œuvre propre, celle de Philippe de Girard, et, comme les idées susceptibles d'application pratique font vite fortune en Angleterre, ils trouvèrent bientôt de celle-là 25,000 livres sterlings (625,000 fr.). L'acheteur, Horace Hall, qui a longtemps passé en Angleterre pour un homme de génie, tandis qu'il n'avait été qu'un spéculateur intelligent, prit le 16 mai 1815 une patente, traduction littérale des brevets français, et l'honnête Cachard trouva à se placer avantageusement comme contre-maître dans l'établissement de M. Marshall, à Leeds, qui ne tarda pas à devenir le plus florissant de l'Angleterre.

Pendant ce temps, la situation du véritable inventeur s'aggravait de jour en jour. Il écrivait, le 7 août, à son frère Frédéric : « Depuis que j'ai été rendu à mes travaux, je renvoyais d'un jour à l'autre à vous écrire, parce que je croyais pouvoir vous annoncer enfin des résultats positifs et rassurants. Malheureusement mes espérances d'un jour sont encore celles du lendemain, et la réalité n'arrive pas. » Il passait des journées entières, partagées entre des recherches nouvelles et de douloureuses réflexions, au milieu des métiers de la rue Meslay, condamnés à l'immobilité. Ce fut là que le trouvèrent des officiers du génie autrichien, amenés par M. Constant Prévost. Ils venaient, au nom de leur maître, proposer à l'inventeur de la filature mécanique du lin de doter l'Autriche de cette découverte. La première réponse de Philippe fut que « son invention appartenait à son pays, » mais cette résolution dut fléchir sous des considérations impérieuses. Il ne crut pas avoir le droit de sacrifier le sort de sa famille et de ses autres bailleurs de fonds, au succès très problématique des démarches tentées près du nouveau gouvernement français. D'ailleurs plusieurs créanciers menaçaient de spéculer de nouveau sur l'exercice de la contrainte par corps, et exigeaient, comme préliminaire de tout arrangement amiable, l'acceptation des propositions autrichiennes.

Le 24 octobre, tandis que les ministres de Louis XVIII se débattaient contre les exigences extrêmes des diplomates de la coalition, Philippe de Girard subissait aussi, pour sa part, la loi du vainqueur, en signant un acte de société avec le représentant de l'empereur d'Autriche. Le beau-père de Napoléon s'enrichissait ainsi, à peu de frais, d'une des plus précieuses épaves du premier Empire. Malgré tous ses embarras, Philippe fit deux parts de son invention; il en réserva une pour la France, sans certitude et presque sans espoir d'être jamais indemnisé de ce généreux sacrifice. Une des clauses de ce contrat l'obligeant à partir immédiatement pour Vienne, il n'eut pas même le temps d'embrasser une dernière fois ses frères. « Dans notre position, écrivait-il à Frédéric, il ne nous est guère permis de songer à un bonheur actuel; ce n'est que dans l'avenir que nous pouvons l'espérer, et c'est à cet avenir qu'il faut tout sacrifier (8 décembre). » Il ne devait plus revoir le frère auquel il adressait cet adieu.

Philippe de Girard passa neuf ans en Autriche, et y fut mieux compris que dans son pays. Ses machines, consciencieusement examinées, furent déclarées « parfaites, » et installées aux frais de l'Etat, dans le domaine impérial d'Hirtenberg, tranformé en atelier de machines sous sa direction. En peu d'années, son système fut adopté dans les fabriques de Bohême, de Moravie, de Silésie, de Saxe. L'établissement central prospéra, tant qu'on ne fit qu'y monter et y vendre des machines. Il devint, au point de vue commercial, une mauvaise affaire, quand les administrateurs impériaux voulurent y adjoindre une filature. Philippe de Girard n'avait pas été de cet avis; il jugeait avec raison qu'un semblable établissement, situé dans le voisinage d'une grande ville, éloigné des pays producteurs, ne pourrait soutenir la concurrence contre les manufactures pourvues de machines achetées à Hirtenberg même, et placées dans de meilleures conditions d'apport de matières premières et de main-d'œuvre. Néanmoins les travaux du célèbre ingénieur à Hirtenberg donnèrent à l'industrie allemande une impulsion décisive. Il joignit à son système une machine à peigner le lin, puis une nouvelle série de machines pour démêler, rubaner et filer les étoupes, machines qui transformaient en marchandises d'une défaite facile des déchets qu'on était forcé auparavant de vendre à vil prix. Pour remédier aux inondations qui entravaient périodiquement chaque année la marche de la manufacture, Philippe de Girard trouva un nouveau système de vanne, munie d'un régulateur automobile, propre à assurer l'uniformité de mouvement des roues hydrauliques, malgré les variations des résistances.

Il s'occupa de nouveau, à cette même époque, des machines à va-

peur. Nonobstant l'immense progrès accompli de nos jours, cette partie des travaux de Philippe conserve un grand intérêt historique. De son temps, on était encore bien loin du système Séguin, généralement usité aujourd'hui, qui multiplie les tubes dans la chaudière, et fait passer directement dans ces tubes la flamme, augmentant ainsi considérablement la surface de chauffe, et par conséquent la production de la vapeur, avec une économie notable de combustible. A l'époque où travaillait Girard, les tubes ne contenaient pas du feu, mais de l'eau ; et il avait réalisé dans cet ancien système un progrès relatif d'une réelle importance, en superposant un troisième tube aux deux qui, avant lui, étaient seuls usités dans les générateurs, et en diminuant le volume de ces tubes. Cette combinaison, sans rendre les explosions absolument inoffensives, en diminuait notablement le danger. L'application en fut faite en 1818, sous la direction de Girard, dans la construction du premier bateau à vapeur qui ait navigué sur le Danube.

Entouré d'une juste considération en Allemagne, Girard aurait pu s'y sentir heureux, s'il eût été de ceux qui retrouvent « la patrie en tout lieu où l'on est bien. » Mais ce bonheur égoïste n'était pas fait pour lui. Il écrivait en 1820 : « Si mes frères venaient, ce serait quelques moments pendant lesquels je recommencerais à vivre, car je regarde comme absolument retranché de mon existence tout le temps que j'ai passé ici, éloigné de tout ce qui peut m'attacher à la vie. » Sa sensibilité fraternelle, aussi bien que sa légitime fierté d'inventeur, étaient cruellement éprouvées par ce qui se passait en France. Tandis qu'à Vienne ses machines étaient déclarées parfaites, qu'elles enrichissaient déjà ceux qui en faisaient usage, elles étaient rejetées à Paris comme « mauvaises sous le rapport mécanique et sous celui du système ! » Les tristes experts qui avaient rédigé ces conclusions avaient accumulé de parti pris, contre Girard, tous les griefs imaginables. Ils semblaient avoir voulu donner satisfaction à tous les préjugés de l'époque aux dépens d'une invention qui avait le tort de dater de l'Empire, et d'être l'œuvre d'un protestant, d'un industriel transfuge de la noblesse. Ils ne se donnaient même pas la peine de faire concorder leurs griefs. Ainsi ce procédé qui, suivant eux, « détériorait le lin, ne pourrait jamais donner que des produits incapables de soutenir la concurrence avec le filage à la main, » devait être également rejeté comme susceptible de *ruiner les fileuses*. Ce mauvais rapport fit mourir de chagrin Frédéric de Girard, et acheva de ruiner la famille.

V

Philippe de Girard ne pouvait malheureusement que bien peu de chose pour adoucir le sort pénible des siens, qui l'affectait à tel point, que sa santé en fut gravement altérée. Il eut pourtant, pendant la dernière année de son séjour à Hirtenberg, la consolation de pouvoir y accueillir son frère aîné et leur neveu, le fils de Frédéric. Il y avait quelque chose de touchant dans la tendresse réciproque des deux frères, dans le bonheur insatiable qu'ils éprouvaient à se trouver réunis au moins pour quelque temps après tant d'épreuves. Malgré les rigueurs persévérantes de la fortune, Philippe n'affligea jamais sa famille d'un reproche ; et nul des siens ne lui en voulut d'une catastrophe due à l'injustice des hommes et au malheur des temps. Une pareille résignation n'est pas moins rare et moins admirable que le génie.

Nous tenons d'un témoin oculaire une anecdote curieuse sur cette époque de la vie du célèbre ingénieur. La filature montée malgré ses conseils était arrivée, en 1825, dans une période de décadence dont le défaut absolu d'ordre et de comptabilité accélérait encore les progrès. Les chevaux de l'établissement, ne trouvant plus de foin au râtelier, en étaient réduits à brouter le chaume des anciens kiosques du parc, si bien que Philippe, arraché par ce spectacle à ses préoccupations scientifiques, se lamentait, en termes dignes de saint François d'Assise, contre l'inhumanité des marchands qui refusaient de fournir à crédit du fourrage pour ces pauvres animaux.

Cependant, le produit des travaux de Philippe, celui de la vente des machines demeurées en France, et qu'il avait fallu céder à vil prix après le fatal rapport de 1817, n'avaient pu couvrir qu'une partie insignifiante des emprunts hypothécaires qui grevaient le patrimoine commun. Coupables d'avoir cru à la fortune de Napoléon, les Girard avaient dû se laisser arracher leur bien morceau par morceau ; il ne restait plus du domaine de Lourmarin, en 1825, que les débris du vieux manoir des ancêtres, l'habitation moderne et ses dépendances immédiates, dernier sanctuaire de la famille, menacé à son tour d'expropriation. Afin de désintéresser en partie les créanciers et d'obtenir un sursis pour le reliquat, Philippe de Girard se détermina à accepter la position d'ingénieur en chef des mines de Pologne, que lui faisait offrir le gouvernement russe. Il était dit que toutes les puissances européennes sauraient, avant la France, apprécier et exploiter le génie de ce Français. Philippe signa ce nouveau contrat en 1826 ; il avait déjà dépassé la cinquantaine. « Au

seuil de la vieillesse, dit M. Rampal, il donnait les dernières années viriles qui lui restaient pour racheter le berceau de son enfance, et conserver le droit d'être inhumé dans le tombeau de ses pères. » Et, comme si aucune amertume n'eût dû lui être épargnée, le prix de son sacrifice, passant par des mains infidèles, fut détourné en grande partie de sa destination, et la maison des Girard demeura grevée d'une hypothèque toujours menaçante.

Méconnu, persécuté dans son pays où il ne pouvait reparaître sans risquer qu'on attentât encore à sa liberté, Philippe restait attaché de cœur à la France. Chaque invention, chaque perfectionnement y étaient soigneusement constatés par de nouveaux brevets. En prêtant serment de fidélité au tzar à raison de ses nouvelles fonctions, il réserva avec un soin jaloux sa nationalité, et reproduisit, dans cet engagement, la clause du contrat autrichien qui lui laissait la libre disposition de ses procédés. Quand, plus tard, on lui conseillait, dans l'intérêt de sa fortune, de se fixer complétement en Russie, il répondait : « Ne suis-je donc pas encore assez loin de la France? »

Conformément aux prescriptions du gouvernement auquel il venait d'engager ses services, Philippe de Girard fit une excursion en Angleterre pour y étudier tout ce qui se rattachait à l'industrie des mines, embaucher des ouvriers capables, et s'approvisionner de matériel. Il devait, de plus, examiner la situation générale de l'industrie, et naturellement son attention se porta tout d'abord sur l'industrie linière. Alors, enfin, il connut la fraude criminelle dont il avait été victime onze ans auparavant. Le 11 octobre 1826, il écrivait de Manchester à M. Constant Prévost :

Vous lirez sans doute avec intérêt quelques détails sur la branche d'industrie que nous pouvons considérer comme notre domaine. J'ai vu les premières filatures de Leeds, celles de M. Marshall et de MM. Hives et Atkinson. M. Marshall file par an 30,000 quintaux de lin, et les autres environ 15,000. Il y a une vingtaine d'autres fabriques plus petites. Je n'ai vu dans tous ces établissements que mes procédés, exécutés sur une échelle immense. La grande prospérité de ces fabriques, ainsi que la perfection de leurs produits, datent de l'époque où MM. Cachard et Lanthois apportèrent nos procédés en Angleterre. J'ai vu la patente prise en mai 1815, et j'ai eu la douleur d'y retrouver mes propres dessins..... C'est depuis ce temps que mon système de machines préparatoires à peignes continus s'est introduit dans ces fabriques, et c'est depuis lors qu'elles ont acquis cette immense prospérité. M. Marshall a, dit-on, plus de 20 millions de bénéfices acquis uniquement depuis cette époque.

Cette lettre confidentielle, écrite sous l'impression du moment,

suffirait pour démontrer la priorité de l'invention française. Mais on en trouve une autre preuve non moins palpable dans un traité spécial de la filature du lin, publié en 1819 par un mécanicien anglais[1]. Cet ouvrage, qui ne contient que la description du système primitif, constate d'une façon irrécusable l'état où se trouvaient alors les filatures anglaises, et prouve que les quelques industriels qui pouvaient avoir connaissance des procédés français pour lesquels il avait été pris patente en 1815, à l'*Inrolment-office*, en gardaient encore le secret. Dans ce temps-là, les filatures de lin étaient bien éloignées de l'importance qu'elles ont acquise plus tard. Quelques fabriques isolées s'élevant sur les débris d'autres fabriques ruinées, une suite d'essais infructueux succédant à d'autres essais, telle était à peu près la statistique de cette industrie. Dans un pareil état de choses, un procédé étranger ne pouvait se propager rapidement. Pourtant, la situation était déjà bien changée dès 1826, puisque Philippe de Girard trouvait ses machines préparatoires en usage dans la plupart des fabriques, mais les filateurs anglais avaient jusque-là totalement négligé la seconde partie de son système, également décrite pourtant dans les brevets dérobés, celle qui concernait la filature en fin par le décollement des fibres élémentaires entre des cylindres rapprochés. Cette négligence, singulière en apparence, s'expliquait par l'examen approfondi des anciens procédés anglais. Comme nous l'avons dit précédemment, leurs machines primitives à filer en fin fonctionnaient avec assez de régularité; les appareils préparatoires offraient au contraire des imperfections choquantes, et l'on dut s'occuper avant tout d'améliorer cette partie de l'ancien système. Ainsi, en 1826, les Anglais préparaient leur lin comme les Allemands instruits directement par Philippe; mais, comme ils continuaient encore en même temps à filer le lin dans toute sa longueur, ils ne pouvaient atteindre à un grand degré de finesse. Aussi les usines anglaises ne produisaient que des fils de 10 à 30 *leas* (5 à 15,000 mètres au kilogramme), tandis qu'on filait depuis longtemps en Autriche 60,000 mètres au kilogramme.

Par suite d'une coïncidence assez curieuse, ce fut Philippe de Girard lui-même qui initia gratuitement les Anglais à la pratique de cette seconde partie de son système. Un mécanicien anglais nommé Key, plus attentif que ses prédécesseurs, avait retrouvé dans la patente de 1815, dont le privilége venait d'expirer, « tout ce qu'elle contenait », et venait de prendre patente à son tour pour la méthode d'étirage, dont il s'attribuait l'invention. Ce progrès était déjà accueilli avec enthousiasme, et le prétendu inventeur serait

[1] *A Treatise on spinning machinery*, by Andrew Gray. Edinburgh and London.

probablement devenu millionnaire en peu de temps, si Girard ne s'était trouvé là pour signaler et démontrer le plagiat. Ces faits ont été racontés fort au long par lui-même et par ses biographes, et la preuve authentique en existe dans les journaux de Manchester et de Leeds, qui publièrent à cette époque sa réclamation. Elle fut acceptée sans réplique, permit aux filateurs anglais d'accaparer gratuitement tous les bénéfices de l'invention française, mais, pour le moment, elle ne profita guère plus à la gloire qu'aux intérêts de l'inventeur. Cependant, un ingénieur distingué m'a affirmé avoir vu, dès 1832, le nom de Girard inscrit dans quelques établissements de Manchester, parmi ceux des créateurs de cette industrie. Ce qui paraît vraiment inconcevable aujourd'hui, c'est que Girard, trouvant le terrain si bien préparé en Angleterre, n'ait pas profité de la circonstance pour établir des relations suivies avec les principaux chefs de cette industrie, afin de ne pas laisser échapper du moins le bénéfice de perfectionnements ultérieurs. C'est que Girard, comme la plupart des hommes de génie, portait dans les affaires une candeur et une inexpérience vraiment incurables; c'est surtout qu'il s'obstinait patriotiquement à réserver à la France la meilleure part dans les profits de son invention, quand elle en arriverait enfin à la comprendre. Il eut, à cet égard, une lueur d'espoir pendant son séjour en Angleterre. Il écrivait à M. Prévost, en octobre : « J'espère être dans deux mois à Paris. Mon neveu m'écrit qu'une grande compagnie s'est formée pour établir à Rouen des filatures *à la Girard*. Si mon nom reste, ce sera au moins une consolation. » Mais bientôt il apprit qu'un des créanciers de sa première filature, nanti d'un dossier en règle, se préparait à le faire arrêter et incarcérer au passage, pour exiger ensuite sa rançon de la Russie. Il voulut toutefois, en s'en retournant, se rapprocher autant que possible du pays natal. Il s'arrêta à Mons, où sa famille vint pendant quelques jours se réunir à lui, à deux pas de ce département du Nord, aujourd'hui plein de sa gloire.

Pendant la seconde période d'exil, qui se prolongea bien au delà de ses prévisions (1826-1844), Philippe de Girard enrichit la Pologne, cette autre France, d'une foule d'inventions et d'applications qui témoignent de l'universalité de ses connaissances en industrie, et de son activité inépuisable. Il trouva, pour les fourneaux à zinc, une combinaison nouvelle de canaux d'aspiration, qui, de l'aveu du ministre des finances Lubecki, « économisa en deux ans, dans une seule usine, plus que la valeur entière des appointements de l'ingénieur pendant son contrat de dix années. » Nous devons nous borner à nommer, sans la décrire, une de ses œuvres les plus remarquables, les travaux du lac de Bobrza, où il créa, au moyen d'un

bassin de retenue, de puissantes forces motrices, réglées avec une admirable précision. Dans un ordre d'idées tout différent, nous trouvons deux appareils ingénieux, le météorographe et le chronothermomètre, qui ne sont plus aujourd'hui à la hauteur des progrès de la science, mais qui attestaient alors une prévision exceptionnelle de l'importance que devait bientôt prendre l'étude des inductions météorologiques. Il faut citer encore, au moins pour mémoire, la machine qui opérait à la fois la confection de huit bois de fusil avec économie des deux tiers de main-d'œuvre. Sans doute cet appareil ne saurait donner des résultats aussi parfaits que ceux qu'on exige de nos jours dans la préparation des armes de précision. Mais il dépasse de beaucoup tous les procédés actuellement employés sous le rapport de la promptitude, qui devient, dans certaines circonstances graves, le mérite le plus essentiel. Cette machine fut imaginée en 1831, époque où les relations entre la France et la Russie étaient, comme on sait, fort peu amicales. Philippe de Girard se serait reproché comme un crime une invention qui pouvait contribuer à l'accroissement de la puissance militaire de la Russie, s'il n'avait pas eu la possibilité d'en neutraliser l'effet vis-à-vis de son pays, en mettant gratuitement à la disposition du gouvernement français ce nouveau procédé. Cette démarche généreuse ne fut pas agréée, et, quelques années plus tard, on traita moyennant 300,000 francs, pour la construction de mécaniques absolument semblables, avec un prétendu inventeur qui ne put exécuter ses engagements. A cette occasion, Girard renouvela son offre avec aussi peu de succès que la première fois; l'affaire fut, suivant la spirituelle expression d'un ministre de nos jours, « encommissionnée, » et condamnée à la nuit interminable des cartons.

L'organisation d'un vaste établissement de filature mécanique figurait naturellement dans le programme des travaux commandés à Philippe de Girard. Cet établissement fut formé dans le domaine de Guzow, propriété du gouverneur de la banque de Varsovie, le comte Lubienski. Sur cet emplacement, où tout était à créer, où l'on n'avait à redouter ni la cherté de main-d'œuvre ni la concurrence, rien ne pouvait paralyser ni contrarier les conceptions de l'ingénieur. Aussi ce ne fut pas une simple fabrique qu'il fonda, mais une véritable colonie industrielle, qui comptait déjà, en 1829, plus de cinq cents familles. Le gouvernement russe reconnaissant, donna à la ville nouvelle le nom de *Girardow.* Ce fut pour cet établissement que Philippe inventa sa seconde machine à daguer et peigner le lin, universellement employée aujourd'hui. Il construisit dans la même localité une fabrique de sucre de betterave, industrie absolument nouvelle dans le pays, et introduisit plusieurs modifi-

cations ingénieuses dans le mécanisme usité à cette époque pour l'extraction du jus.

C'est également à cette période de sa vie que se rapporte la conception d'un appareil agricole important, dont de nombreuses contrefaçons, au moins partielles, lui ont ravi le bénéfice. Nous voulons parler de son système de greniers à blé, dans lequel une sorte de mécanisme d'horloge, mû par l'eau ou la vapeur, recueille et déverse incessamment le grain au moyen d'un chapelet d'augets semblables aux *norias* arabes. Cette mobilité incessante a pour but d'expulser ou de détruire les insectes nuisibles. On peut arriver au même résultat avec moins de frais par le tassement du blé dans les silos, et l'emploi de certains produits chimiques, qui font disparaître les insectes sans nuire au blé. Toutefois, le système de Philippe de Girard présentait cet avantage, qu'il pouvait fonctionner dans des locaux exactement fermés, et qu'en dispensant ainsi du travail de manipulation immédiate, il rendait impossible toute soustraction de détail.

Malheureusement, ces travaux et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, profitaient à la considération de Philippe et non à sa fortune. Les appointements fixes que lui assurait son traité étaient fort modiques, et, pour le règlement de l'intérêt proportionnel qui lui était attribué dans ses diverses entreprises, il avait affaire à cette bureaucratie russe dont Nicolas Gogol stigmatisait alors si justement la rapacité. C'est assez dire qu'il revenait toujours bien peu de chose à notre compatriote. Plus d'une fois même, il ne réclama rien pour des améliorations importantes réalisées dans les constructions de l Etat, par des travaux en dehors de la spécialité de son service. Ce ne fut que dans les derniers temps de son séjour en Pologne qu'il tenta de se corriger de ce désintéressement. Il disait alors : « La vieillesse est venue, les infirmités me forcent de songer à moi, je ne puis plus donner ! » A la nostalgie de l'exil, à la souffrance morale que lui infligeait la douloureuse persistance des embarras de sa famille, un chagrin plus cruel encore vint s'ajouter, la perte de son neveu, grièvement blessé en combattant dans les rangs de l'insurrection polonaise de 1831. Tout en pleurant ce savant et aimable jeune homme, sur lequel reposaient ses plus chères espérances, Philippe enviait sa destinée; il avait eu du moins le temps de revenir mourir en France!

VI

Une dernière épreuve était réservée à cet homme de génie, demeuré si Français de cœur. Depuis son voyage en Angleterre, et

par suite de l'emploi, devenu bientôt général, de son procédé pour la filature en fin, cette industrie prit de telles proportions chez nos voisins, que, vers 1833, il s'opéra dans le commerce un mouvement de bascule désastreux pour nous. Les produits français filés à la main ne purent plus soutenir la concurence contre les produits mécaniques anglais, même confectionnés avec des matières premières achetées en France ! En présence de ce résultat, le gouvernement de Juillet comprit la nécessité de faire quelque chose. Si les hommes d'Etat et les principaux industriels de cette époque avaient connu exactement l'historique de la question, ils eussent sans doute recouru dès lors au véritable inventeur; on serait ainsi sorti d'embarras d'une façon aussi prompte, et à coup sûr plus honorable. Mais Girard était loin, et les absents ont toujours tort. Tout ce qu'on se rappelait de lui, et encore assez confusément, c'est que ses premiers essais n'avaient pas réussi, qu'ils avaient été l'objet d'un blâme et d'un rejet officiels. Quelques tentatives pour faire revivre son système sous la Restauration avaient avorté plus ou moins complétement, n'ayant pu triompher de la routine. D'un autre côté, la réclamation de Girard en 1826, conforme à la vérité, mais contraire à l'amour-propre et à l'intérêt des Anglais, n'avait pas obtenu chez eux un retentissement durable, bien que la pratique industrielle en eût immédiatement et largement profité. La conséquence de tout cela fut que les ministres et les industriels français crurent agir pour le mieux, en reprenant subrepticement aux Anglais ce qui avait été, en réalité, importé subrepticement chez eux en 1815. Les procédés de Girard, qu'on croyait d'origine purement anglaise, furent recopiés et réexportés clandestinement en France. Puis, on se vanta de cet escamotage comme d'une victoire. On se réjouit dans les journaux, et même à la tribune de la Chambre des députés, de ce que nos fabricants avaient enfin réussi à *dérober* à l'Angleterre la filature mécanique du lin.

Enfin, la question fut traitée *ex professo*, tout en faveur des Anglais, dans un article publié par une Revue française de langage, sinon de tendance, et qui jouissait à cette époque d'un certain crédit dans les deux mondes. Cet article, pompeusement intitulé *Histoire de la filature du lin en France*, contenait l'incroyable passage qui suit :

C'est finalement en Angleterre que le problème (de la désagrégation des fibrilles élémentaires du lin) a reçu sa solution, et comment ? par le simple rapprochement des appareils (cylindres fournisseurs et cylindres étireurs). On comprend, en effet, que plus les appareils sont rapprochés, moins il y a de danger de rupture. Ce rapprochement des cylindres est peut-être le plus grand pas que l'Angleterre (!) ait fait faire à la filature

mécanique; non-seulement il lui a permis d'employer l'eau chaude, et par là de filer les numéros élevés, mais il l'a conduite à travailler les étoupes, car les étoupes, dont le brin est naturellement toujours plus court, ne pouvaient se filer avec des appareils si distants l'un de l'autre. Mais les anciens filateurs français avaient jugé nécessaire de conserver les filaments dans leur longueur, tandis que, dans le système à l'eau chaude, tel qu'il se pratique aujourd'hui, si on obtient par le rapprochement des appareils un étirage plus régulier, ce n'est aussi qu'en brisant les filaments.

Cet exposé doctoral était d'un bout à l'autre le contrepied de la vérité. Une pareille méprise historique pouvait être alors excusable chez des hommes appartenant à l'industrie militante, absorbés par les apparences immédiates et les exigences impérieuses de la situation. Il cessait de l'être dans une « histoire de la filature. »

Ce malentendu, qui menaçait de ravir à Girard sa consolation suprême, l'honneur de sa découverte, l'affligea plus que n'avait jamais fait aucun désastre financier. Pourtant il ne s'abandonna pas lui-même. Dans un mémoire adressé de Varsovie au roi, aux ministres et aux Chambres (1840), il démontra jusqu'à la dernière évidence que la priorité de l'invention, dans ses parties les plus considérables, les plus essentielles, appartenait à la France et à lui-même.

Je ne prétends pas, disait-il, que les machines qu'on retire maintenant d'Angleterre soient des copies identiques de celles que mes associés, MM. Cachard et Lanthois, y portèrent sans ma participation en 1815. Je ne prétends pas dire que des milliers d'habiles artistes aient copié mes procédés pendant vingt-cinq ans sans y apporter quelques modifications et même quelques perfectionnements. Une telle circonstance serait un phénomène sans exemple dans les fastes de l'industrie. Mais ce qu'il importe de constater, c'est que toutes les modifications que les mécaniciens ont pu apporter à mes inventions, pendant cette longue période, n'ont altéré en rien le caractère essentiel de mes machines; que si, à l'exception du cardage des étoupes, quelques-unes présentent quelques avantages, ces avantages sont des infiniment petits, comparés à l'importance de la création primitive.

Philippe de Girard avait été particulièrement affecté, et non sans raison, de l'erreur que nous avons signalée plus haut, erreur tristement mémorable en effet dans les annales de la publicité. Il démontrait que l'auteur de l'article n'avait pas pris la peine de consulter les brevets français, qui lui auraient fourni la démonstration du contraire de ce qu'il avait avancé relativement à la filature en fin. Cette méprise regrettable pourrait donner lieu à un rapprochement peu flatteur pour notre amour-propre national. Les com-

merçants, les manufacturiers anglais mettent un soin jaloux à se tenir au courant, non pas seulement de ce qui peut se rapporter de près ou de loin à leur spécialité, mais du mouvement général de l'esprit humain. C'est là, sachons le reconnaître, une des gloires, une des forces de leur pays. De l'autre côté de la Manche, tout en travaillant autant et plus qu'ailleurs, on trouve le temps de lire beaucoup, et principalement pour s'instruire; autre part on lit peu, et seulement pour s'amuser. Ainsi, pour ne pas sortir du domaine de l'industrie, chaque procédé nouveau, chaque perfectionnement, qui s'élabore même à l'étranger, est aussitôt connu des Anglais. Ils en suivent le développement et peuvent ainsi l'employer en temps utile, quand il vient à passer brusquement dans la pratique. Ils en connaissent mieux aussi les véritables inventeurs. Si Girard avait été Anglais, il n'aurait eu besoin ni de lutter jusqu'à la mort pour faire reconnaître ses droits, ni d'en solliciter la récompense.

Si fondée qu'elle fût, la protestation de l'illustre inventeur, venue de trop loin, risquait de s'éteindre encore sans écho. L'exposition des produits de l'industrie française, annoncée pour 1844, offrait de plus, à Philippe, une précieuse occasion de paraître en personne sur la brèche, pour faire valoir ses droits. Ce fut alors que l'illustre Arago dit aux représentants de la famille Girard : « Qu'il vienne à Paris; que son grand âge ne s'effraye pas des démarches à faire, je serai son œil pour voir et son bâton pour marcher. » Confiante dans cette noble promesse, qui fut fidèlement remplie, la nièce du grand inventeur, M[me] de Vernède, alla le chercher en Pologne, et le ramena dans son pays natal après vingt-neuf ans d'absence.

Le vétéran de l'industrie française obtint une véritable ovation à l'exposition de 1844, où il présenta le recueil de ses plus remarquables inventions, et comme le résumé de sa vie. On put alors apprécier d'ensemble tout ce que lui devaient les sciences appliquées, notamment l'éclairage domestique, la météorologie, l'agriculture, la fabrication du sucre, des armes à feu, des machines à vapeur. Quant à la filature mécanique du lin, elle lui devait tout ou presque tout. Le témoignage unanime des savants et des industriels indépendants constata l'identité à peu près absolue du système prétendu d'origine anglaise avec les descriptions annexées aux brevets de Girard. Lui-même justifia de cette concordance sous les yeux du roi; sauf le perfectionnement vraiment anglais du cardage des étoupes, et quelques détails tout à fait secondaires, les brevets français pouvaient servir de livret explicatif pour les machines rapportées d'Angleterre. N'oublions pas une circonstance douloureuse, mais qui porte avec elle son enseignement. Philippe eut l'humiliation et le chagrin de voir ses inventions saisies en pleine exposition

par le cessionnaire d'une créance des anciennes filatures. Poursuivi lui-même à outrance, il fut obligé d'aller se cacher à la campagne, chez un ami, jusqu'au 1er février 1845, jour où l'accomplissement de ses soixante-dix ans le mit enfin à couvert de la contrainte par corps. « Ce réveil inattendu du passé le justifiait du moins d'une des plus cruelles accusations dont on le tourmentait. Il prouvait que Girard n'avait quitté la France que par force, et après avoir poussé jusqu'au bout les sacrifices[1]. »

Le jury de l'exposition avait décerné, d'un suffrage unanime, une médaille d'or à l'illustre vieillard ; mais toutes les sollicitations pour lui faire obtenir la récompense nationale si bien méritée, dont il avait besoin pour vivre, échouèrent contre la mauvaise volonté du ministre du commerce, M. Cunin-Gridaine, dont l'amour-propre fermait les yeux à la lumière. Il ne voulait pas absolument renoncer à la gloire apocryphe d'avoir fait profiter son pays d'une invention d'origine anglaise, tandis que ceux-là mêmes qui avaient été les organes immédiats de cette réexportation, MM. Scrives et Feray d'Essonne, reconnaissaient franchement leur erreur. Cette obstination, dont la mémoire du ministre porte aujourd'hui la peine, empêcha Philippe d'obtenir même la croix ! On prétendit « qu'il ne l'avait pas encore méritée. » (!) On craignait sans doute aussi que cette distinction n'encourageât des réclamations d'une autre nature. Les sophismes dont s'étayait cette résistance présentaient d'étranges contradictions. Tantôt, on concédait tout au plus à Girard quelques idées rudimentaires, on contestait la validité de ses titres ; tantôt, on lui reprochait d'avoir porté son invention à l'étranger, comme s'il lui avait été possible de faire autrement ; comme s'il n'avait pas, pendant ce long exil, pris les précautions nécessaires pour maintenir à son idée et à tous ses perfectionnements ultérieurs un caractère national ! Quand on fut à bout d'arguments, on recourut à la force d'inertie, ressource suprême des gouvernants comme des individus qui refusent à l'évidence elle-même le droit de leur persuader ce qui froisse leurs intérêts et leur orgueil.

Cependant, les forces de Philippe s'épuisaient rapidement dans cette lutte. Un article publié sur lui par un journal scientifique, en 1845, contenait ces mots prophétiques : « Ce n'est pas au mort qu'il faut payer une dette. Hâtez-vous, le temps presse, le vieillard vous échappera. » Ce journal fut envoyé à M. Cunin-Gridaine, avec cette annotation marginale, écrite par Philippe lui-même : « J'appelle l'attention de M. le ministre sur ces deux lignes. » « La mort, a dit un biographe, vint plus vite que la réponse. » Le 26 août 1845,

[1] *Réclamation de Mme de Vernède* (1856).

le malheureux grand homme s'éteignit quelques heures après avoir tracé d'une main défaillante les dernières lignes d'un nouveau mémoire dont l'opinion publique n'avait plus besoin, mais qui, sans doute, n'aurait pas suffi pour convaincre ceux qui ne voulaient pas être ou paraître convaincus. Infatigable jusque dans l'agonie, il s'occupait encore d'une dernière invention, celle des canons de fusil rubanés et tournés à froid. Quelques mois auparavant, il avait eu la consolation de voir les filateurs reconnaissants le venger des dénis de justice officiels, en secourant, par une cotisation volontaire, celui qui s'était ruiné pour les enrichir. Ses funérailles avaient attiré une foule immense, et furent dignes de lui. L'un des vœux les plus chers de son exil a pu du moins être accompli : il repose dans sa terre natale, à Lourmarin, auprès de son père et de ses frères.

Philippe de Girard emportait dans la tombe l'espoir que tôt ou tard un gouvernement français honorerait dignement sa mémoire. Il faut rendre à la république de 1848 cette justice, que ce fut le temps qui lui manqua, et non la bonne volonté, pour remplir ce devoir. Dès l'époque de la distribution des récompenses aux exposants de 1849, on avait vu le nom de Girard figurer sur la voûte de la grande salle du Palais de Justice, parmi ceux des principaux inventeurs nationaux, et le président du jury central, M. Charles Dupin, avait rappelé au chef du gouvernement les titres des héritiers de Girard, mort plus que sans fortune, à la justice tardive du pays; titres doublement sacrés pour le neveu de Napoléon. Aujourd'hui, le nom de Girard brille d'un éclat légitime ; il est inscrit sur les frises du palais de l'Industrie ; Amiens l'a donné à une de ses rues ; des statues ont été érigées à ce grand homme par le département du Nord, qui lui doit en partie sa prospérité, par celui de Vaucluse, qui s'honore de l'avoir vu naître et de garder sa dépouille mortelle. Enfin, une pension viagère de 12,000 fr. a été accordée en 1853 à sa famille, à titre de récompense nationale.

Nous serions heureux d'avoir fait passer dans l'âme de nos lecteurs l'émotion profonde que nous éprouvions en retraçant la vie de cet homme intéressant par son malheur autant que par son génie. Philippe de Girard a prouvé que les plus hautes facultés scientifiques pouvaient s'allier au patriotisme le plus constant, à une sensibilité exquise, car c'est par trop de cœur qu'il a toujours failli, cet ouvrier ingénieux de sa propre infortune, aussi bien que du bonheur des autres. Nulle existence ne justifie mieux que celle-là le mot attribué à Thalès : « Le vrai savant pourrait facilement s'enrichir; s'il ne le fait pas, c'est qu'il pense à des choses qui valent beaucoup mieux. »

On ne peut néanmoins s'empêcher de faire, à ce sujet, une com-

paraison pénible. Arkwright, le barbier de Manchester, est mort baronnet et douze fois millionnaire. Plus récemment, Richard Cobden, d'une origine également obscure, a recueilli aussi une abondante moisson de richesse et de gloire, juste rémunération de ses travaux. C'est que, dans l'aristocratique Angleterre, tout le monde voit avec une satisfaction, une fierté patriotiques, des hommes sortis du peuple parvenir à la réputation, à la noblesse, à la fortune. Ailleurs, et dans des pays qui se vantent d'être essentiellement démocratiques, souvent une supériorité hors ligne excite plutôt de mauvaises passions. Ainsi, l'homme qui, à lui seul, a fait autant pour la filature du lin qu'avaient fait Arkwright, Hargreaves et Crompton pour celle du coton, Philippe de Girard eut contre lui d'abord les préjugés politiques et religieux, les ressentiments nobiliaires ; plus tard, les tracasseries de la médiocrité, de la vanité bourgeoises. Né riche, il est mort ruiné, endetté par une invention qui enrichit chaque jour davantage son pays. Le procédé qui fit mouvoir pour la première fois douze broches en 1811 en fera bientôt mouvoir trois millions et plus dans tout le monde civilisé. Encore quelques années, et l'invention de Girard rapportera plus de millions à la France que la récompense nationale ne vaut de centimes à sa famille.

Ceci nous amène naturellement à dire un mot sur la fameuse réclamation du million, repoussée en 1860 par un arrêt du conseil d'Etat. Si rigoureuse que puisse paraître, dans un cas tellement exceptionnel, l'application de lois de déchéance, on ne peut raisonnablement espérer la réformation directe d'un tel arrêt. Mais, la question de droit une fois écartée, nous ne pensons pas qu'en fait la France puisse se considérer comme libérée vis-à-vis de Philippe de Girard, par ce qu'on a nommé « un acte de munificence nationale. » L'empereur Napoléon III a dit à ce sujet un mot qui résume et précise admirablement la question : « C'est une affaire d'équité. » Abstraction faite du décret-loi, du concours, il reste un homme reconnu officiellement comme le créateur d'une industrie féconde entre toutes. Cette invention lui a valu un long exil, l'absorption et par delà de tous ses biens, et l'on se croirait quitte envers lui, moyennant une rente viagère à peine égale au tiers du revenu de ce patrimoine sacrifié? Non, il reste là, au débit de la France, le solde d'une dette d'honneur. Le moins qu'on puisse faire *équitablement* pour cette famille, c'est de la replacer dans la même situation que si Philippe de Girard n'eût rien inventé, et si l'on s'en tenait là, l'on n'aurait pas encore le droit de se dire généreux.

B[on] Ernouf.

LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE

ET

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Discussions de Politique démocratique et Mélanges, 1834-1861, 1 vol. gr. in-8°, par Anselme PETETIN. Paris, Henri Plon. 1862. — *Etudes politiques et économiques*, 2 vol. in-8°, par M. Edouard BOINVILLIERS, maître des requêtes au conseil d'Etat. Paris, L. Hachette. 1863. — *Etudes de Politique et de Philosophie religieuse*, 1 vol. in-12, par Adolphe GUÉROULT. Paris, Michel Lévy. 1853. — *L'Europe et le second Empire*, 1 vol in-12, par M. le comte DE CARNÉ. Paris, Charles Douniol. 1865.

Les douze années qui viennent de s'écouler abondent en événements considérables; la prodigieuse activité de ce siècle ne s'est point ralentie, et l'examen le plus superficiel suffit pour constater les modifications profondes et rapides qui se sont opérées autour de nous. Au sein d'un pareil mouvement, il serait étrange que les esprits n'eussent pas subi le victorieux contre-coup des faits et que les enseignements prodigués par les choses eussent été perdus pour les idées. Comment l'histoire appréciera-t-elle le moment actuel? Quelle place donnera-t-elle dans ses méditations à l'œuvre des partis, rancunes, regrets, aspirations? On pourrait peut-être trouver, dans les annales des peuples, des situations définitivement jugées aujourd'hui, et qui aideraient à pressentir, jusqu'à un certain point, les arrêts de la postérité; mais il faudrait, quelque bonne foi qu'on s'efforçât de mettre au service de ce jugement anticipé, se méfier de sa

propre passion ; tous, nous avons nos adversaires devant nous ; la trace des révolutions est encore vivante ; colères, affections, espérances s'agitent et s'exaltent encore au premier geste, et la discussion n'est pas close. Comment donc oser se croire en pleine possession de cette sérénité nécessaire à l'historien, qui réserve toute son ardeur à la recherche de la vérité?

Mais ,en toute sécurité, avec la conscience d'une intention droite, il est permis du moins d'examiner le mouvement des partis, de les suivre dans leurs manifestations, de rechercher leurs éléments et d'essayer de découvrir dans quelle mesure ils peuvent exercer une influence sur l'opinion publique. C'est là une question actuelle, elle touche aux intérêts présents ; il semble opportun de la poser et de l'étudier.

I

A part quelques protestations isolées, dont il ne s'agit point ici d'apprécier la valeur, les principes conquis par la Révolution de 89 demeurent respectés par tous ; on s'incline devant eux, on les invoque, on y puise des arguments ; on ne les discute plus. Le débat s'ouvre seulement dès qu'il s'agit de leur application ; depuis la charte de 1814 jusqu'à la constitution de 1852, tous les contrats intervenus entre la nation et l'Etat ont pris, plus ou moins, pour base ces vérités définitivement acquises ; mais c'est leur mise en pratique, leur fonctionnement dans l'œuvre gouvernementale qui est devenu le problème redoutable d'où sont sortis déjà tant d'agitations et tant de ruines, tant de désordres et tant de malheurs. Jamais l'impuissance des principes abstraits sur le cours général des choses humaines ne fut plus sévèrement démontrée. Nous avons eu, en France, le dangereux honneur de formuler, tout d'une pièce, une théorie complète, œuvre de philosophes et de penseurs, qu'il s'agit, à tout prix, de faire entrer dans la pratique. De là, reconnaissons-le, la haute influence morale de notre pays sur l'âme de tous les peuples, éprise de l'idéal qu'il leur a révélé, mais de là aussi notre tourment et nos incessants efforts pour conformer, chez nous-mêmes, les faits au principes, les institutions aux idées. D'une nation soumise pendant de longs siècles au gouvernement patriarcal, habituée à la domination absolue et irresponsable d'un trône établi sur le droit divin, on ne peut pas impunément faire tout d'un coup une démocratie ; les droits, pas plus que les devoirs, ne peuvent se comprendre et se pratiquer régulièrement sans une longue et laborieuse initiation.

Si, en Angleterre, la constitution fonctionne depuis longtemps, avec cette harmonie qui est le privilége des institutions profondément nationales, c'est que, bien différente de la liberté française, œuvre d'un jour, explosion subite et souveraine, la liberté anglaise s'est faite avec le temps, s'est affirmée dans les faits victorieusement avant de se rédiger dans les lois; c'est que la charte anglaise a été écrite peu à peu sous la dictée des événements. Pourtant, si difficile qu'elle soit, il nous est interdit de reculer devant la tâche qui nous est imposée; non-seulement notre honneur et notre prospérité, mais encore notre salut sont intéressés à la solution du glorieux problème dont nos pères ont posé les termes. Et s'il nous a fallu un moment envier les Anglais dans la tranquille possession de leurs droits, hâtons-nous de constater combien plus humain, plus élevé, plus fécond surtout est le but que nous devons atteindre. Bien cruelles sont les épreuves déjà supportées, douloureuses les luttes, pénibles les efforts, mais combien le résultat apparaît digne des sacrifices d'un grand peuple lorsqu'on songe qu'il s'agit, non de fonder une puissante oligarchie, non d'armer de toutes pièces, pour la prépondérance d'une agglomération d'intérêts, une aristocratie habile et intelligente; mais de constituer une démocratie paisible et triomphante, et de jeter, dans l'avenir, les germes de la paix, de la prospérité et de l'indépendance pour l'humanité tout entière.

Toutes les fois qu'on touche à la grave question qui nous occupe, on est invinciblement amené à porter ses regards vers le Royaume-Uni et à établir des comparaisons; ce mouvement presque instinctif n'a pas, malheureusement, pour objet une observation purement philosophique. Il s'agit bien, en réalité, de nous, de notre histoire la plus intime et la plus fatale dans cet examen persévérant de la constitution anglaise; qui pourrait dire tout le mal que nous a fait et que court risque de nous faire encore l'obstination avec laquelle on s'est efforcé d'imposer à la France cette loi étrangère, antipathique à tous nos instincts de race, à l'essence même de notre caractère national? Dès les premières séances de l'Assemblée constituante, on put voir des théoriciens se hâter d'introduire, dans le pacte fondamental qu'elle allait rédiger, des idées et des principes importés d'outre-Manche. Plus tard, c'est cet élément étranger qui pénètre dans l'acte constitutionnel que les Stuarts français apportent de l'exil; enfin c'est lui qui s'installe dans la charte de 1830, lui qui s'efforce de cultiver, comme une plante exotique sur notre sol réfractaire, une aristocratie souffreteuse et impuissante sous le nom de pays légal. Au fond de toutes ces tentatives qui on laissé tant de ruines derrière nous, on peut saisir une protestation mal dissimulée contre la plus vivace des conquêtes de 89, l'égalité, par conséquent

la démocratie. Ce qu'il s'agit de reconstituer, c'est une classe privilégiée. Sous la Restauration, c'est l'ancienne aristocratie qui, en invoquant les traditions historiques, s'efforce de reprendre sa position au sommet de la société; sans doute elle adhérera aux modifications voulues par le progrès du temps et des idées; mais énergiquement elle réclame, sinon des droits particuliers, au moins la prépondérance dans les affaires du pays. Sous la monarchie de 1830, c'est une classe qui aspire à se faire une place à part, distincte et presque souveraine dans l'Etat; elle consent à ne pas régner pourvu qu'elle gouverne; réservant au roi ses respects, au peuple sa protection, elle garde, au demeurant, disposée à vivre de fictions et de compromis, la réalité du pouvoir. Combien il est difficile, en face d'aussi graves erreurs, d'obéir aux scrupules qui nous interdisaient tout à l'heure de faire parler d'avance l'histoire et de rédiger ses futurs arrêts! La France, cette patrie des idées nettes, des vérités claires, des affirmations franches, comment a-t-on pu songer à la retenir dans cette métaphysique? Cette génération qui, sans tenir compte des réclamations des familles historiques entourées de tous les prestiges aristocratiques, avait résolument, en 1830, proclamé sa volonté de ne rien abdiquer de l'égalité conquise, comment espérait-on pouvoir lui faire supporter les priviléges constitutionnels de deux cent mille censitaires? Enfin, comment ne voit-on pas que le trône de Juillet, fragile et sans base, s'est écroulé dans le vide, s'est évanoui comme une énigme dont le mot est subitement trouvé? Or ce mot, c'est — suffrage universel — la racine du droit, vivante sous ce trône et surgissant tout à coup à sa place.

A ce moment, la tradition vraie de 89 fut retrouvée; les malentendus allaient cesser sur un point capital en rendant vaines toutes les subtilités destinées à satisfaire, d'une part, aux tendances profondément libérales du pays, et, de l'autre, au désir de constituer au-dessus des masses une sorte de féodalité. On le sentit, et on en fut atterré. Aucune résistance ne se manifesta, et le droit nouveau, ce droit qui, de fond en comble, changeait la base du pouvoir en France, entra dans les mœurs politiques, pour ainsi dire de plain-pied, comme le maître dans sa maison. Dès lors aussi, les partis purent être jugés sur une épreuve unique et décisive; ceux-là seuls voulaient sincèrement une démocratie régulière et progressive, qui non-seulement reconnurent et acclamèrent le scrutin électoral ouvert à tous — la plus simple, la plus grande et la plus juste de toutes les lois — mais encore qui firent de l'amélioration morale et physique, du bien-être et de l'éducation du peuple, l'objet de leur constante préoccupation. C'est à ce signe que la démocratie peut aujourd'hui reconnaître les siens. Or, il est déjà loin de nous le jour

où un homme d'Etat de la Restauration laissait tomber de la tribune ce célèbre aveu : « La démocratie coule à pleins bords. » Sans doute, il y a, dans ce pays, des familles dons les noms représentent les grandes pages de notre histoire ; mais qu'ils rappellent Bouvines, les croisades ou les gloires plus récentes de la France moderne, ces noms, respectés par tous, ne confèrent aucun privilége à ceux qui les portent. Loin d'infirmer le principe d'égalité qui est dans nos mœurs autant que dans nos lois, l'existence de cette aristocratie le consacre au contraire avec une grande énergie ; elle en détermine, elle en précise le sens et la portée. La société française est, en effet, essentiellement démocratique, et c'est pourquoi les institutions imprégnées d'un sens aristocratique, les gouvernements fondés sur d'autres bases que le consentement effectif, l'adhésion et le concours de tous sans distinction, sans exception, n'ont fait que traverser la scène politique, la France ne pouvant respecter que les contrats qu'elle signe.

Cette idée, M. Anselme Petetin l'exprimait, en d'autres termes, dès 1843 : « La France, disait-il, est devenue incapable de soumettre sa conscience à un pouvoir inexpliqué ou expliqué par la force sans droit. » Et, pour lui, il y a une telle puissance dans ce qu'il nommait alors « l'égalité représentative, » que la Constituante aurait trouvé là, si elle avait osé la pratiquer, l'anéantissement de l'opposition démagogique des grandes villes, et de l'opposition royaliste des campagnes. Sans s'émouvoir des dangers que pouvait courir le tiers état nouveau-né, sans songer à le protéger à la fois contre le peuple et contre l'aristocratie, il fallait appeler la nation tout entière à créer les conditions de son existence régénérée, et ainsi auraient pu être conjurés la plupart des malheurs qui rendirent si tragique la Révolution. Bien plus, c'est à la violation du droit représentatif — l'équité politique, l'âme de la Révolution française — que revient la responsabilité des luttes sanglantes engagées au nom du salut public. Peut-être ces idées, au point de vue historique, pourraient-elles soulever plus d'une sérieuse contestation ; mais il n'est pas moins intéressant de voir, à cette date de la monarchie de Juillet, poser avec une telle vigueur la question primordiale des pouvoirs publics, et placer, dans le consentement général et explicite de la nation, la solution pratique des difficultés contre lesquelles on se débattait et sous lesquelles on allait succomber.

Parmi les intelligences vouées à l'examen constant des institutions de ce pays, M. Anselme Petetin occupe une place considérable. A chaque époque, à chaque date importante de notre histoire contemporaine, il a hautement proclamé son sentiment et son opinion, et, vers 1862, il n'a pas reculé devant une épreuve que peu de pu-

blicistes, aujourd'hui peut-être, oseraient affronter. Ses discussions et expositions de principes depuis 1834 jusqu'à 1861, c'est-à-dire sous la monarchie de Juillet, sous la République et sous l'Empire, il les livre avec une tranquille assurance à la critique. Il a raison. Il nous montre ainsi, non-seulement une conscience droite, mais encore, chose rare, un esprit logique, qui, ne se laissant point déconcerter par les événements, reste toujours fidèle à sa conviction raisonnée, et poursuit, sous les régimes les plus divers, l'application des principes qui constituent sa foi politique. Le magistrat qui, à Annecy, en 1860, dit : « La loi, sous le régime du suffrage universel, c'est la volonté nationale ; la démocratie sincère consiste à y obéir avec l'empressement du cœur et de l'esprit, » parle le même langage que l'auteur de l'article *Légitimité*, inséré, en 1841, dans le *Dictionnaire politique* publié par M. Garnier-Pagès l'aîné. Pour saisir la pensée intime de M. Anselme Petetin, il suffit de citer quelques lignes où elle s'exprime en termes nets et précis : « Un gouvernement, dit-il, se rapprochera d'autant plus de la légitimité absolue, qu'il assurera mieux le libre développement de la société dans toutes les directions individuelles et collectives ; la liberté sera plus grande à mesure que l'intelligence prendra un rang plus haut parmi les forces organisées ; elle s'élèvera à ce rang d'autant plus facilement que tous les citoyens auront le droit d'exprimer leur part de sentiment et de pensée, et de la faire coopérer à l'élection du pouvoir suprême, c'est-à-dire de compléter la vérité de la pensée et du sentiment commun, c'est-à-dire de participer à la création de la loi ; enfin la société sera d'autant plus parfaite et mieux disposée à suivre rapidement la loi du développement de l'humanité, que chacun de ses membres sera plus intelligent, plus propre à se laisser pénétrer par l'intelligence des autres, en un mot, que tous seront plus égaux entre eux par le sentiment, en restant libres dans les mobiles de leur action individuelle. »

L'intelligence, son développement, son élévation, on le voit, sont ici la première condition de la liberté ; aussi, M. Anselme Petetin est-il, comme tous les esprits vraiment libéraux, ardemment dévoué à la grande cause de l'émancipation graduelle du peuple par l'instruction, par la diffusion constante des lumières. L'ennemi, c'est l'ignorance. Ce qui donne un sens nouveau, plus profond, au résumé de doctrine que nous venons de citer, c'est l'adhésion de M. Anselme Petetin à la Constitution de 1852, qui se déclare et qui s'est démontrée perfectible. On comprend que, pour lui, les conditions de cette perfectibilité sont surtout dans les progrès de l'intelligence parmi les forces organisées de la société. Il y a pourtant d'autres conditions, et, dans tous les temps, elles n'ont été que trop

redoutables : il y a les faits existants et les passions. Cette œuvre magnifique, la constitution de la liberté, serait trop facile si elle pouvait être accomplie comme une déduction philosophique émanée logiquement d'un fait moral ; malheureusement, il faut compter encore avec le passé, avec les intérêts et les croyances qu'il a laissés debout, et lutter contre une foule d'antagonismes qui se groupent bien plus sous la discipline des ambitions que sous l'inspiration des principes. Et c'est ainsi que s'ajourne la solution du problème, c'est ainsi que se perpétuent le trouble et le malaise ; car, à ceux qui disent que le but final de l'homme sur la terre, c'est le bonheur, M. Anselme Petetin, avec une ferme et pénétrante raison, réplique : « Non ! c'est la liberté ; car la liberté, c'est la vie développée dans tous les sens, et le bonheur sans la liberté serait le rétrécissement de toutes les facultés, la torpeur dans l'abaissement, la mort. »

Nous voudrions mettre dans tout son jour la pensée rigoureusement conséquente de M. Anselme Petetin, et l'expression en est si vive, elle a un tel relief et procède par des déclarations si franches, qu'il y a plaisir à la suivre et à la recueillir. Son opinion sur la forme de monarchie empruntée à l'Angleterre, et qu'on a, dit-il, faussement nommée *représentative*, est, dès 1840, formulée avec cette vigueur passionnée qui est l'exaltation de l'esprit convaincu. Il proclame d'abord que l'ère des castes est finie et celle de l'égalité définitivement ouverte, et aussitôt il démontre qu'avec les inégalités tombent toutes les théories d'équilibre entre les pouvoirs ; l'hérédité de la pairie, repoussée par la logique de la révolution de 1830, lui apparaît, à juste titre, comme la condamnation explicite et solennelle de toutes les castes en France, et dès lors quels sont les éléments différents dont il s'agirait de chercher l'équilibre dans la représentation nationale ? Qu'en Angleterre, où les castes consentent, avec une prudence habile, à entrer en compte, lorsqu'elles ne peuvent l'éviter, avec les individualités ou les collections qui s'élèvent d'en bas, on s'efforce de *pondérer* sans cesse ces éléments divers, tandis que la royauté joue, au milieu, « le rôle d'un nuage ou d'un paravent, » on peut comprendre une pareille organisation de l'Etat ; mais, en France, ces théories d'équilibre n'ont pas d'objet. Ce qu'il s'agit d'équilibrer chez nous, de faire fonctionner dans un harmonieux ensemble, ce sont les forces sociales, c'est le pays tout entier dans tous les centres légitimes d'activité. Pour atteindre ce but, un pouvoir unique, fort, responsable, doit veiller, en dehors de tous les partis, à la direction des affaires ; ce pouvoir doit être énergique dans sa justice, impartial, « impersonnel ; » voilà tout le programme de l'Empire, et M. Anselme Petetin le rédige ainsi le 10 décembre 1848.

En 1861, le préfet de la Haute-Savoie développera et complétera,

en y insistant, la définition du caractère et de l'œuvre de ce pouvoir, qui lui apparaît comme le symbole exclusif du vrai gouvernement pour les masses populaires, et dont la glorieuse tâche est d'opérer la fusion préalable à toute liberté générale, à toute civilisation parfaite; le moyen, l'instrument de cette œuvre immense, c'est sans doute le respect de la loi, mais, par-dessus tout, c'est « une sollicitude attentive, humaine, compatissant à toutes les misères morales, intellectuelles, matérielles des masses populaires. »

Si la rapide analyse que nous venons de faire a répondu à notre intention, le lecteur reconnaîtra dans M. Anselme Petetin un esprit entièrement dégagé de toute préoccupation de partis; il a évidemment gardé toujours son indépendance; au pouvoir qu'il invoque, et auquel il ne marchande ni les forces ni les moyens d'action, il fait cependant ses conditions; au fond, il attend de lui qu'il s'efforce sans cesse de devenir de moins en moins nécessaire. Nous verrons tout à l'heure la liberté revendiquée autrement, nous entendrons prodiguer à l'Empire d'autres conseils, et nous pourrons constater quelle distance sépare les esprits voués au triomphe exclusif d'un parti, de ceux qui restent imperturbablement épris d'un idéal de grandeur morale et matérielle du pays, qui savent puiser dans le passé des enseignements, non de vaines rancunes, et qui contemplent, dans l'avenir, une grande espérance à réaliser, non des réactions à préparer. Sans doute il peut être bon, il peut être utile, dans certaines crises violentes, de réagir contre des mouvements qui risquent de compromettre la marche régulière du progrès humain; mais si l'ardeur excessive peut, en se prolongeant, épuiser la séve d'une génération, la réaction systématique n'est pas moins dangereuse; de ces deux maux, le premier affaiblit, le second énerve; lequel est le pire? L'immobilité dans la réaction est une funeste dépense de forces: mieux vaut encore agir, tâtonner, essayer, mais vivre de toute sa vie pleine et féconde, et faire profiter des erreurs de la veille les vérités du lendemain.

II

Les formes de gouvernement, les lois politiques sont le côté extérieur de la grande idée qu'il faut servir; dans la marche de l'humanité, elles représentent les nécessités du jour, les précautions prises en vue de l'obstacle actuel, des difficultés présentes; avec les circonstances, et par elles, elles doivent nécessairement se modifier. Que si elles se dressent elles-mêmes comme un obstacle, comme

une résistance aveugle et obstinée, elles se condamnent à périr par l'irruption soudaine des forces dont elles ont préparé l'accumulation. Pendant les dix-huit ans de règne de la monarchie de juillet, tous les efforts des hommes d'Etat tendent à constituer et à maintenir une prestigieuse immobilité : la parole libre est inféconde, les efforts de la presse libre sont stériles, l'influence du pays sur le gouvernement est nulle, l'opinion publique dédaignée ; le pouvoir s'use lentement à résister au mouvement des intelligences qui, avec les classes laborieuses, réclament leur part légitime d'action et d'influence dans les affaires ; l'écartement se prononce de plus en plus entre le gouvernement et les masses, et c'est pourquoi un jour vient où le pouvoir tombe sans avoir été renversé.

M. Edouard Boinvilliers a profondément étudié les divers régimes qui ont présidé aux destinés de la France pendant la première moitié de ce siècle, et il nous semble qu'il devra reconnaître le fond même de ses conclusions dans les lignes que nous venons d'écrire. Esprit pratique, toujours en garde contre les exagérations, combattant l'erreur avec calme et cherchant la vérité avec sang-froid, M. Edouard Boinvilliers a droit d'être écouté lorsqu'il parle de conciliation. Sa raison bienveillante procède avec une haute impartialité à l'inventaire moral, pour ainsi dire, des partis qui tour à tour ont pris place au gouvernement. La tranquillité et la prospérité du pays par la pérennité d'un pouvoir hors de toute atteinte et de toute discussion, capable de grouper tous les intérêts et de contenir toutes les passions, tel est l'idéal du parti légitimiste. L'intervention directe, active, décisive de la portion la plus éclairée des populations dans les affaires du pays, sous une royauté respectée, mais essentiellement obéissante à la volonté des mandataires élus, ainsi est défini le régime parlementaire. Quant au parti républicain, il s'efforce de résumer dans ses aspirations toutes les réformes dont le progrès des sociétés modernes réclame la réalisation, et son programme, en ce qui touche « l'amélioration physique et morale des malheureux qui n'ont encore acquis, ni aisance, ni instruction » mérite de n'être jamais perdu de vue. Ainsi les trois grands partis qui divisent l'opinion parmi nous représentent chacun un principe louable ; l'un dit : « Autorité, » l'autre : « Liberté et discussion ; » le troisième dit surtout : « Education. » Ce sont là les bons côtés de ces partis, c'est la part de vérité à laquelle ils sont dévoués ; mais, pour avoir dans un tableau saisissant et lumineux, la critique, non-seulement de leurs idées, mais encore de la mise en œuvre de ces idées, il suffit de s'adresser à chacun d'eux pris à part et de lui demander son jugement sur les deux autres. M. Edouard Boinvilliers a écouté et suivi avec attention cet interminable débat, et c'est avec une incontestable autorité

qu'il vient ensuite proclamer la loi du progrès constant, rationnel, la fusion de tous les intérêts, la condensation de toutes les vérités éparses au sein des partis, dans un gouvernement étranger à tous les partis, placé, par conséquent, dans une situation infiniment favorable pour réaliser tout ce que renferment de bon et d'utile les programmes antérieurs, puisant à pleines mains dans les travaux d'élaboration de ceux qui l'ont précédé et faisant ainsi succéder, avec une énergique résolution, les faits aux paroles, l'action à la pensée. C'est ainsi que l'empire se présente comme l'héritier direct des régimes précédents.

Nous avons dit plus haut à quel signe les hommes dévoués sincèrement à la démocratie, et par conséquent à la liberté, pouvaient être reconnus. Par son respect intelligent pour le suffrage universel, M. Edouard Boinvilliers révèle clairement la base ferme et solide de ses convictions; là est sa foi, sa force et son espérance.

La délégation du pouvoir souverain par tous à un seul lui appparaît comme la meilleure de toutes les conditions à la fois de progrès et de stabilité, grâce à la solidarité intime établie entre cette volonté universelle et cette volonté unique, l'une créant l'autre et lui conférant un prestige incomparable, une indéfectible légitimité. Il compare à cette large constitution les conventions du gouvernement parlementaire, qui implique, par la force des choses, la direction d'une classe dans la nation, les coalitions d'intérêts, les compétitions de tout genre, et, dans ce conflit perpétuel, l'évanouissement de la pensée intime et générale du pays, en un mot une aristocratie d'électeurs nommant une oligarchie de députés. Comment ne pas reconnaître en effet l'incompatibilité du suffrage universel avec les priviléges parlementaires, avec l'action directe et souveraine du corps législatif? Indépendant du trône, comment le député consentirait-il à demeurer dépendant d'un corps électoral si vaste, si nombreux que rien ne pourrait lui garantir sa fidélité, nous avons presque dit sa complicité? Or, le suffrage universel, c'est la démocratie, et c'est en son nom que M. Edouard Boinvilliers terminait ainsi récemment une étude à juste titre fort remarquée : « Répondez hardiment qu'en France l'Empire est libéral, et que le Parlement ne l'est pas; que l'Empire est le gouvernement des sociétés démocratiques, et le Parlement celui des sociétés aristocratiques; que l'un est l'avenir, et l'autre le passé[1]. » Certes, si la conciliation est possible, voilà le terrain sur lequel elle doit s'accomplir; on ne pouvait ni le définir mieux, ni plus sincèrement et au nom d'un patriotisme plus éclairé y convier les consciences loyales.

[1] *Revue Contemporaine* (2e série, livr. du 31 janvier 1865).

Avec M. Anselme Petetin, M. Edouard Boinvilliers et M. Guéroult, nous tenons une triple manifestation de la même pensée; les nuances sont d'abord, comme toujours, dans le tempérament des écrivains, puis dans le point de départ philosophique de leurs doctrines. Chez M. Anselme Petetin, c'est le publiciste qui, par la recherche des lois de l'économie sociale, arrive à la constatation du droit de chacun, sans exception, à exercer sa part d'influence effective dans la gestion des intérêts de tous; une logique en quelque sorte mathématique le conduit ensuite vers la forme de gouvernement qui doit réaliser ses conceptions. C'est par les méditations familières à l'homme d'Etat que M. Edouard Boinvilliers laisse diriger sa pensée; il pèse avec soin les éléments constitutifs de notre société; il étudie les partis, leurs œuvres dans le passé, leur action présente dans la conscience publique, le but qu'ils veulent atteindre. Les diverses constitutions qui ont réglé précédemment les rapports entre le pays et l'Etat, il les a scrupuleusement examinées; il connaît leur existence, leur règne, et il sait signaler avec une lumineuse précision le point fatal, le rouage maladroit qui fit crier ces machines jusqu'au jour où elles durent se briser. De cette investigation qui arme sa pensée d'une expérience de toutes pièces, il revient se placer devant l'organisation sociale la plus simple, puisqu'elle est toute renfermée dans l'expression de la volonté nationale, et il salue le progrès s'effectuant dans la loi au fur et à mesure qu'il se fait dans les esprits.

Dans cette discussion, M. Guéroult apporte l'ardeur convaincue d'un socialiste, une haute et ferme intelligence politique et les vigueurs du polémiste. A vrai dire, l'idéal constitutionnel de M. Guéroult ne s'exprime précisément par aucune forme exclusive de gouvernement; ce qu'il réprouve, ce qu'il combat avec une persévérante énergie, c'est, avant toutes choses, ce que la langue des partis appelle l'abstention, la désertion, quel qu'en soit le prétexte, de la cause publique, des intérêts moraux et matériels qui sont placés sous la sauvegarde de tous; il ne lui paraît pas permis, quelles que soient les circonstances, de se désintéresser du sort de son pays et d'abandonner, même pour un moment, la part de labeur qui revient à chacun dans l'œuvre collective de l'humanité. Ecoutez-le, parlant à la bourgeoisie qui, dit-il, au lieu de se plaindre de ses droits méconnus, devrait s'occuper de ses devoirs négligés : « L'égoïsme ne peut rien fonder. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une grande cause à servir, c'est celle de l'amélioration morale, intellectuelle et physique du grand nombre. Si vous êtes des philosophes, des philanthropes n'en cherchez pas de plus noble; si vous êtes des hommes religieux,

si vous voulez soulager le Christ souffrant dans chacun de vos frères, servez-la ; si vous êtes des politiques, des ambitieux, servez-la encore. Que si, par aventure, vous n'étiez que des sceptiques vaniteux, que des égoïstes désappointés, pourquoi faudrait-il que le pays s'évertuât à vous relever d'une trop juste déchéance? »

M. Guéroult appartient de cœur et d'esprit à l'école de Saint-Simon, qui compte des adeptes dans tous les centres d'activité de notre époque, et à laquelle la politique, l'industrie, les arts, sont redevables de plus d'une éclatante individualité. Il n'est rien de tel que ces doctrines, embrassant d'un large et profond regard le problème humain dans son développement général, pour inspirer à leurs apôtres une sérénité un peu dédaigneuse en présence des événements qui ne leur apparaissent que comme des accidents, des modes divers d'une substance unique. A ce titre, plus que tout autre, M. Guéroult doit tenir et tient en effet à la philosophie de l'histoire et au respect de ses conclusions. Avec elle, il constate la marche conquérante du progrès de l'humanité servi dans son œuvre par ses ennemis mêmes, ou tout au moins par des hommes parfaitement inconscients du vrai résultat de leurs efforts. Aussi ne faudra-t-il pas chercher en lui un de ces moralistes chagrins, qui se détournent de leur temps et ne vivent que dans la veille ou dans le lendemain. Non, il aime le XIX[e] siècle; il rend grâce à Dieu « d'appartenir à une aussi glorieuse époque, et d'être assez heureux pour en comprendre toute la grandeur. » C'est une intelligence ferme sans raideur, franche et non pas rude ; il donne sans arrière-pensée son adhésion, son concours rationnel, motivé, au pouvoir tel que l'a constitué le suffrage universel ; il a une horreur légitime de l'absolu, de l'impraticable ; mais il ne cesse pas un instant de reculer les limites du possible et de pousser le pays aussi bien que le gouvernement vers les améliorations et vers les réformes. C'est, du reste, l'œuvre spéciale de la presse quotidienne de discuter à tout moment les questions actuelles, et l'on sait avec quel talent M. Guéroult intervient dans ces polémiques. Peut-être, et c'est à coup sûr son droit, peut-être, pour nous servir de l'expression d'un homme sinistre, surfait-il parce qu'il sait qu'on le marchandera ; ouvrier de la première heure, il tient ouvert d'avance le sillon où le semeur doit jeter le grain ; mais n'est-ce pas un conseil vigoureux et loyal que celui qu'il donne au pays de ne pas demander, de ne pas attendre la liberté, de la conquérir? Or, le tout, comme il dit excellemment, est de vouloir et de savoir. Il s'agit, en effet, de démontrer que cette liberté est légitime, qu'on saura la pratiquer sans désordre, qu'elle est déjà dans les mœurs et qu'elle entrera sans secousse

dans les lois, qu'elle n'est point une arme de guerre, mais au contraire, un élément de conservation, un gage d'apaisement et de tranquillité.

III

Voici maintenant d'autres hommes et d'autres idées. Pendant dix-huit ans, ils ont tenu le pouvoir ; ils l'ont perdu ; ils voudraient le reprendre. Nous espérons bien démontrer qu'en résumant ainsi d'habiles et savantes discussions, nous ne cédons pas à un parti pris de facile dédain et que, si triviale qu'elle paraisse, cette expression définit très nettement et surtout très complétement le fond de la doctrine des défenseurs du régime parlementaire tel que la Charte de 1830 l'avait constitué. Nous ne voulons pas même nous arrêter devant le singulier spectacle offert par ces hommes d'Etat démontrant l'excellence d'un système qui a péri sous leurs yeux, dans leurs mains, spontanément en quelque sorte ou par un accident « que n'explique, disent-ils, ni la logique des idées ni même celle des passions. » Tout meurtris de leur chute, ils viennent indiquer la voie où ils rencontrèrent les précipices comme la meilleure et la plus sûre ; ils recommandent comme des éléments de force précisément ce qui fit leur faiblesse ; à la nation en possession du suffrage universel, ils osent offrir leur petit pays légal, leurs petites combinaisons et leurs petits calculs. Les événements ne leur ont rien appris ; ils persistent à rêver la suprématie de la classe moyenne, et leur idéal politique consiste toujours dans la résistance au mouvement ascendant des classes laborieuses. Ils ont peur de la France et ils veulent la gouverner !

M. le comte de Carné s'est chargé récemment de formuler et de condenser, dans un livre où toutes les questions actuelles sont examinées, les opinions, les craintes et les espérances de son parti. S'il ne nous paraissait pas nécessaire de suivre avec quelque attention les développements que donne à sa thèse M. de Carné, il suffirait, pour la juger, d'en reproduire la conclusion : la situation politique de la France aboutira inévitablement, selon lui, ou à la dictature, ou à la démagogie, ou au gouvernement parlementaire. La condamnation est formelle et elle tombe droit sur le suffrage universel, qui réserve à un avenir prochain d'inévitables catastrophes, à moins qu'on ne puisse revenir à temps aux institutions salutaires qui, jusqu'en 1848, rendirent la France si prospère au dedans, si puissante au dehors. Après seize ans d'exercice de son droit, l'électeur

devrait un jour abdiquer, bien plus, oublier; car si, malheureusement, il se souvenait de ces urnes qui recevaient l'expression de la volonté de tous, de quel œil regarderait-il le scrutin des privilégiés de la fortune? Comment accueillerait-il cette restauration des censitaires?

Sans doute, ces accusations, cette condamnation surtout, ne sont pas exprimées catégoriquement; mais quelle conclusion faut-il tirer de ce principe formellement émis, à savoir que la démocratie contemporaine « manque de deux éléments essentiels à tout ordre social régulier, le goût des choses élevées qu'une forte culture n'y surexcite pas, et le respect du droit d'autrui constamment menacé par la brutalité des instincts populaires? » Et comment pourrait-on pratiquer le conseil, très logique après une semblable déclaration, de confier l'éducation du pays aux intelligences d'élite, qui lui prodigueront des leçons politiques et un enseignement moralisateur, sinon par la reconstitution du privilége électoral de la classe moyenne? On éviterait ainsi les crises révolutionnaires qui surgiront des couches populaires auxquelles ont été remises les destinées de la France; on épargnerait à M. de Carné et à ses amis la terreur qui s'empare de leurs cœurs « chaque fois que la *Landsturm* électorale, cette force anonyme, sans responsabilité comme sans appel, s'apprête à décider du sort d'une grande nation. »

Ainsi, l'histoire d'hier ne prouve rien; ce régime, où l'émeute était en permanence, où le malaise des esprits se signalait par de constantes agitations, ce régime renversé par la révolution du mépris, selon l'expression peu généreuse d'un lendemain de victoire, voici qu'on nous invite à le reconnaître comme le seul qui puisse garantir l'ordre, la prospérité et la dignité du pays! Mais à ceux qui lui objectent cette chute profonde du gouvernement parlementaire, M. de Carné répond que le gouvernement absolu a eu le même sort. Pourquoi s'arrête-t-il dans ce coup d'œil rétrospectif? Il pouvait aussi bien, sans craindre les contradictions, constater que d'autres régimes antérieurs, la féodalité, par exemple, étaient tombés sous l'action progressive du temps. Personne ne lui contestera la légitimité, à son heure, du gouvernement de la classe moyenne, pas plus que celle du pouvoir féodal avant que la royauté, accomplissant l'œuvre de l'unité nationale, l'eût fait successivement disparaître. Ce qui est surprenant, c'est de rencontrer des esprits éminents qui se refusent à ces évidentes conclusions de l'histoire, ou plutôt qui les adoptent, les démontrent même, et les éclairent dans le passé sans vouloir les reconnaître dans le présent.

Si la passion politique n'aveuglait pas leur jugement, ils seraient les premiers à constater, dans les événements contemporains, l'ac-

tion de cette loi, dont l'histoire montre la permanente application, qui assigne pour cause aux malaises des sociétés la persistance dans leur sein d'institutions vieillies, gênantes par conséquent, et nuisibles après avoir eu leur raison d'être et leur très légitime virtualité. C'est ainsi que la classe moyenne a été, à bon droit, un moment, mise en possession d'une salutaire hégémonie; mais le jour où, par les progrès naturellement accomplis, elle cessa d'être utile, le jour où, de son rôle initiateur épuisé, il ne resta qu'un privilége injustifiable, son règne ne pouvait plus être qu'une injure au bon sens du pays. Si, comme le veut l'auteur de *l'Europe et le second Empire*, la mission de la bourgeoisie est de faire l'éducation du peuple, il est évident que cette mission doit aboutir et finir; or, depuis le 24 février 1848, est-ce que les masses n'ont pas affirmé leur droit, et prouvé, en l'exerçant régulièrement, leur aptitude à en être investies? N'ont-elles pas, en un mot, donné un congé définitif à leurs instituteurs? Mais non, M. de Carné veut un pays légal toujours maître, et un pays réel toujours élève; l'enfant, devenu homme, doit avoir sans cesse la lisière sous les bras; en vain il a sa pensée très nette, sa volonté très forte, ses intérêts bien définis, qu'il comprend fort bien, et qu'il trouve mal administrés par ses tuteurs, ses aspirations élevées et généreuses, il faudrait qu'il se résignât à ne penser, à ne vouloir, à ne sentir que par les organes de ses perpétuels directeurs. Pour justifier cette prétention, ceux-ci proclament sans cesse leur amour pour la liberté, ils s'occupent activement de constituer le droit, de maintenir la loi dans une interprétation judaïque des principes de 89; en réalité, c'est leur puissance, leur influence qu'il s'agit d'établir, la concentration entre leurs mains de tous les intérêts matériels et moraux du pays qu'il s'agit d'effectuer. Qu'est-ce donc qu'un libéralisme qui n'est pas la démocratie? Aussi la grande cause de la liberté ne peut-elle pas trouver de champions plus compromettants; ils demandent cette liberté au pouvoir pour le combattre, au peuple pour le dominer; en haut et en bas, c'est une abdication qu'ils invoquent.

Du milieu parlementaire où ils ont vécu et qu'ils voudraient retrouver, ils ont conservé toutes les habitudes; la tactique des coalitions leur est toujours chère, et il est facile de les suivre aujourd'hui dans leur recherche de tous les mécontentements, quelle qu'en soit la cause, pour les réunir, les discipliner et les conduire au but. Comment expliquer autrement la soudaine tendresse qui les a saisis pour les intérêts religieux, et l'alliance qu'ils s'efforcent de cimenter avec ce qu'on a si malheureusement appelé le parti catholique? Les questions qui, de notre temps, ont surgi à propos de la religion et de ses ministres, sont trop graves pour être traitées incidemment; nous

nous abstiendrons même de les effleurer ici; mais nous pouvons néanmoins remarquer, comme une singularité très significative, l'appui que les plaintes du clergé ont trouvé parmi les parlementaires, et la sympathie passionnée que M. de Carné leur témoigne. Il ne nous semble pas que, pendant leurs dix-huit ans de règne, les hommes d'Etat de la monarchie de Louis-Philippe se soient jamais signalés par une bien vive ardeur pour les intérêts de l'Eglise ; un scepticisme tranquille paraissait être le fond de leurs croyances ; traçant rigoureusement les limites du pouvoir civil et du pouvoir religieux, ils maintenaient le sacerdoce dans les temples, ne lui réservant aucune place, aucune influence dans les affaires temporelles. Peut-être même est-ce à cette situation, qui lui fut faite pendant toute cette période, que le clergé dut, en 1848, une bonne part du respect empressé qui lui fut prodigué au sein de l'effervescence populaire. Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque, peut-être en revenant du dernier banquet réformiste, que les voltairiens de la monarchie de Juillet trouvèrent leur chemin de Damas. Aujourd'hui, il leur paraît exorbitant que l'administration veuille surveiller une association religieuse dont le but avéré est la bienfaisance, mais, prenant son chef suprême à Rome, ayant des affiliations secrètes, se refusant à tout contrôle, réclamant, vis-à-vis du pouvoir civil, une indépendance absolue, et donnant ainsi à la distribution des aumônes les allures d'une conspiration. Ils ne tiennent compte ni de la prudence, ni de la modération, ni de la longanimité avec lesquelles, à la suite d'une enquête qui dura cinq mois, le gouvernement, les mains pleines de preuves, les tint fermées, et, sans chercher un facile triomphe, se borna simplement à faire rentrer toutes choses dans l'ordre et dans la légalité. Qu'importe ! Il y a là une irritation, une agitation ; il y a donc là des éléments, une force à recueillir. L'essentiel n'est pas d'être juste, mais d'être habile. Qu'on y regarde bien : il s'agit moins ici d'un plan de conduite que d'un plan d'attaque, et, quoi qu'il nous en coûte, il faut nous résigner à ne voir dans cette campagne, entreprise en faveur de la liberté, qu'une manœuvre dans une tactique, Or, ce n'est point ainsi que cette grande cause veut être servie.

Lorsque M. de Carné parle des libertés acquises, il ne parvient pas à dissimuler une certaine amertume, et ses expressions trahissent je ne sais quelle aigre satisfaction lorsqu'il énumère les libertés qui restent à conquérir. Son désappointement est visible en face des décrets du 24 novembre ; il en cherche l'explication partout hormis dans cette pensée si juste et si naturelle, que le pouvoir impérial comprit alors que le pays plus libre lui donnerait plus de forces. Il faut dire aussi que ces décrets ont été bien funestes au

programme des vieux partis. Ils sont tous réalisés, les vœux formulés par les députés dans les rangs mobiles de l'opposition parlementaire, au beau temps de la monarchie de Juillet; ce qu'ils demandaient leur a été accordé par surcroît, témoin le suffrage universel, résultat de leurs efforts pour obtenir l'adjonction des capacités; la France ne gémit plus de l'entente cordiale avec l'Angleterre et son honneur s'est relevé sur les champs de bataille; respectée au dehors, elle est au dedans active et puissante; elle poursuit avec ardeur l'achèvement des grands travaux d'utilité publique; de nouveaux traités de commerce raniment et renouvellent son industrie; les classes laborieuses, leur instruction, leur bien-être matériel sont l'objet d'une sollicitude constante et efficace; l'emprunt démocratique a fait surgir les vaillants capitaux de la richesse nationale et pâlir les ressources de la haute finance, qui autrefois faisait à l'Etat une loi si dure. Enfin, contrairement à la royauté de Juillet, qui reprenait ou restreignait une à une les libertés primitivement stipulées, l'Empire diminue graduellement, au profit des libertés publiques, la part d'autorité que la constitution lui avait réservée. Le Corps législatif discute en pleine liberté les affaires du pays; M. de Carné regrette encore le droit d'interpellation et, bien entendu, la responsabilité des ministres; mais, en ceci, il reste fidèle au système parlementaire, qui, pour lui, est l'idéal des gouvernements modernes. Pourtant, il donne son approbation au compte rendu uniforme des débats par toute la presse et à l'exclusion de la chambre de tous les fonctionnaires. Evidemment, sur ce dernier point, l'adhésion de M. de Carné ne pouvait être douteuse; il lui suffisait d'évoquer, dans ses souvenirs, la guerre des porte-feuilles, les intrigues de tout genre qui constituaient le fond solide de débats souvent frivoles, pour donner son applaudissement à cette réforme aussi bien qu'à celle qui interdit de bouleverser par des amendements soudains toute l'économie d'une loi studieusement élaborée. Il ne serait plus possible aujourd'hui à un ministre de destituer un député fonctionnaire coupable d'avoir voté en faveur d'un amendement de l'opposition, et de donner sa place à l'auteur de ce même amendement. Ainsi des progrès notables se sont accomplis dans les régions parlementaires; le mandat de député a revêtu un caractère nouveau; nous apercevons difficilement ce qu'il a perdu en importance réelle et utile, mais ce qu'il a gagné en dignité est incontestable. « Nous n'avons jamais, quant à nous, dit M. Guéroult, supporté sans quelque mauvaise humeur les airs importants et la faconde insipide de ces législateurs improvisés, qui, sans aucun titre et sans autre vocation que leurs deux cents francs de contributions directes, arrivaient à la Chambre,

bien décidés à entretenir le zèle et à récompenser les services de leur collége électoral aux dépens de qui il appartiendrait. Pour peu qu'on eût d'aptitude oratoire, on prenait position, on faisait le renchéri, on inquiétait les ministres, on les obligeait à compter, à capituler; politique intérieure, politique extérieure, administration, finances, tout devenait prétexte à opposition, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à obtenir pour soi-même, pour sa famille, pour ses électeurs influents, les faveurs ministérielles. Les affaires les plus sérieuses, les plus grands intérêts du pays étaient obligés de passer sous les fourches caudines de ces exigences avides ou vaniteuses qui entravaient tout et faisaient payer la précieuse liberté de tout dire par la triste impuissance de rien faire. »

Tel est le régime objet des prédilections, des regrets et des fermes espérances de M. de Carné. Il faut, selon lui, redisons-le, qu'on y revienne si l'on veut échapper à l'absolutisme ou à l'anarchie; rien ne peut exister en dehors de ces trois hypothèses. *E pur si muove!*.... Mais le moment actuel ne prouve rien; M. de Carné n'y voit qu'une transition, un entr'acte dans le drame dont il annonce et décrit d'avance le dénoûment. Pour lui, le noir démon de l'œuvre, c'est le suffrage universel. Dès le début de son livre, il lui adresse un tragique salut; on dirait un écho du *morituri te salutant* : « Contre lui, dit-il, la discussion est impossible, et la résistance plus impossible encore, puisque dans ce principe le droit vient se combiner avec la force. » En conséquence, l'auteur entre aussitôt dans une longue discussion du suffrage universel, et arrive à le dénoncer comme l'auteur prochain d'inévitables cataclysmes. Un moment, il songe à capituler, à entrer en accommodement avec l'ennemi; il rappelle que, lui aussi, en d'autres temps, il avait songé à je ne sais quelle combinaison à deux degrés qui ressemble à une idée émise en brochure par un de ses confrères de l'Académie française; mais il se hâte aussitôt de reconnaître « qu'un concours de circonstances d'une puissance irrésistible paraît avoir lié le sort du second empire avec celui du suffrage universel. » Ailleurs, imprudemment, il a fait cet aveu : « Le suffrage universel est pour l'Empire ce que le principe de la légitimité était pour la maison de Bourbon. » Ici, la tentation est forte de demander à M. de Carné, qui définit si bien les légitimités, quel est le titre valable, authentique, sur lequel la royauté bourgeoise, le pouvoir de la classe moyenne, peut appuyer ses prétentions. Après avoir invoqué une nécessité d'éducation permanente du peuple par les censitaires, M. de Carné dévoile avec terreur les dangers du suffrage universel, et voilà toute sa thèse; son idéal de gouvernement est un abri contre l'orage, une précaution,

quelque chose comme une forteresse élevée au milieu du pays, où viennent se réfugier les « intelligences d'élite » pour régner de là, et discuter en paix et en liberté loin du profane vulgaire.

D'autres, logiques et clairvoyants, acceptent sans réserve, comme une loi juste, comme une conséquence inévitable des progrès accomplis et de la constitution intime de notre société, le suffrage universel; puis, du vote de tous intervenant dans la politique, ils concluent à l'instruction de tous. Le gouvernement est de cet avis; il se sentira d'autant plus rassuré que les lumières pénétreront plus rapidement et plus profondément dans les masses; le peuple est surtout redoutable lorsqu'il ne comprend pas. Mais il n'en va pas ainsi avec M. de Carné; ignorant, le peuple lui fait peur, instruit, il l'épouvante, et, désespérant de trouver un asile suffisant dans les rangs des intelligences censitaires, il court se réfugier au pied des autels. « Au sein d'une société dont les destinées sont remises au suffrage universel, dit-il, tout effort pour *rationaliser* l'enseignement populaire ne revêt-il pas le caractère d'une sorte d'attentat contre la sûreté publique? Si utile que l'instruction primaire soit en elle-même, n'est-il pas manifeste qu'elle profite plus à l'exaltation dans les désirs qu'à la résignation dans les épreuves? On répète un lieu commun admis dans les deux mondes, en disant que cette instruction-là, dispensée dans une démocratie, sans le contre-poids de très fortes croyances chrétiennes, donne plus de chances aux révolutions qu'à la stabilité. » Et sait-on ce qu'il faut craindre? « Une toute petite découverte, à savoir que vingt-cinq mille électeurs n'ont après tout rien à craindre d'un sous-préfet, et qu'il ne leur est pas plus difficile de choisir pour les représenter, avec dix mille francs de traitement, un ouvrier ou un cultivateur vivant et sentant comme eux, qu'un avocat ou un propriétaire désigné par la préfecture. »

On le voit : ce livre est plein d'aveux, et la solennité de la forme déguise mal la naïveté du fond, qui est à la fois la haine et la peur de la démocratie. Mais, Dieu merci, elle peut suivre sa route en souriant de ces anathèmes, de ces craintes puériles, de ces colères impuissantes. De même que ce n'est pas en faisant éclater des dates, 1715 et 1815, la mort de Louis XIV et la chute de Napoléon, qu'on peut jeter quelque lumière sur les événements européens actuels, de même aussi, il ne suffira pas de lever les bras vers le ciel, dans un geste désespéré, pour détourner ce siècle de sa voie et le déconcerter dans son œuvre.

IV

Une question reste à poser. Les nécessités de la discussion nous ont forcé de parler souvent de la bourgeoisie, de la classe moyenne. Est-ce en son nom que M. de Carné a pris la parole? A-t-il vraiment mission de la représenter et d'exposer ses griefs ou ses aspirations? Et d'ailleurs lui conviendrait-il de voir sa cause ainsi défendue? Depuis que le suffrage universel fonctionne en France, de grands changements, M. de Carné ne paraît pas s'en douter, se sont accomplis dans les esprits. Les opinions se sont classées et groupées sous des influences très diverses; les limites déjà si vagues, si flottantes, qui autrefois séparaient la bourgeoisie du peuple, sont devenues presque impossibles à saisir; il y a des esprits plus ou moins éclairés, des richesses et des misères, des paysans et des citadins; mais des classes ayant un sens politique particulier, exclusif, nous croyons pouvoir affirmer que décidément elles n'existent plus. Ce qui reste du passé, c'est un détritus pour ainsi dire d'anciennes passions, quelques hommes unis par le ressentiment d'une commune défaite; c'est là ce qu'on a justement appelé les vieux partis, et c'est au nom de l'un d'eux que M. de Carné a provoqué ce débat. Que si l'on avait voulu exprimer les vœux de cette partie intelligente de la nation qui suit avec un ardent et légitime intérêt toutes les modifications que le temps fait subir à nos institutions, qui, habituée à s'occuper des affaires du pays comme des siennes propres, remplit ce devoir civique d'étudier avec soin toutes les questions qui s'agitent dans le monde politique, alors nous aurions pu trouver des critiques sérieuses, des projets de réforme dignes d'être examinés; c'est l'avenir avec ses problèmes féconds, et non le passé avec ses plaintes stériles qui eût posé devant nous les questions de ce temps. On peut discuter avec l'opposition, mais que faire devant un parti pris de désespoir? La France — il faut que ces hommes d'Etat en retrait d'emploi s'y résignent — n'abdiquera pas le droit qu'elle a conquis; elle gardera le suffrage universel; elle le gardera entier, direct, sans modification, sans perfectionnement, sachant bien qu'on ne peut y toucher sans l'anéantir, et ceux-là ne vivront pas qui ne pourront pas vivre avec lui.

Il serait temps enfin que, cessant de courir les aventures, on marchât d'un pas ferme et solide sur le terrain des réalités, des vérités pratiques. Sans doute, il faudrait se garder de cesser un instant de travailler à l'accomplissement de la loi du progrès; mais il semble

aujourd'hui que l'essentiel soit moins encore d'avancer que de ne plus reculer; les pires révolutions sont les révolutions en arrière. Perfectionner les résultats acquis est une œuvre plus utile et plus méritoire que la conquête d'un droit nouveau alors qu'on n'a pas encore appris à se servir utilement de ceux qu'on possède. « La Constitution de 1852, dit M. Edouard Boinvilliers, renferme toutes les garanties des cahiers de 1789 : la propriété respectée ; la liberté individuelle et la liberté de penser et d'écrire placées sous la sauvegarde de juges inamovibles ; le vote annuel de l'impôt ; la discussion publique de la loi; le jury, les conseils généraux, les conseils municipaux élus..... Que l'Empereur assis sur sa base populaire attende les classes moyennes ; elles ne manqueront pas au rendez-vous ; leur passé répond de leur avenir. »

Cette prévision est déjà réalisée, mais nous ajouterons que le mouvement d'adhésion de ces classes se prononcera de plus en plus à mesure que la Constitution affirmera davantage sa perfectibilité. Parmi leurs richesses, parmi leurs meilleurs moyens d'action, les vieux partis comptent les libertés ajournées ; chaque liberté accordée est, pour eux, une bataille perdue et à la fois une illusion détruite ; car ils espèrent toujours que l'autorité s'affaiblira ainsi et ils se montrent tout décontenancés lorsque, au lendemain de ces concessions, ils la contemplent plus forte et mieux assise. S'ils n'étaient pas absorbés par des préoccupations de tactique, ils comprendraient combien est singulière la revendication de tant de libertés diverses par des hommes qui naguères n'eurent d'autre souci que d'amoindrir et même d'étouffer toutes celles que la révolution, qui les porta au pouvoir, avait données au pays ; ce qu'ils trouvaient dangereux alors, comment aujourd'hui osent-ils le proclamer utile, indispensable ? Ont-ils le droit de se montrer si jaloux de la liberté de la presse, ceux qui firent les lois de septembre ? — de la liberté individuelle, ceux qui inventèrent la complicité morale ou ceux qui réclamaient une campagne de Rome à l'intérieur ? — de la sincérité des élections, ceux qui ont fait de la corruption électorale et de l'abus des influences une des plus tristes pages de notre histoire contemporaine ? — de la liberté de réunion, ceux qui firent tomber un trône en voulant renverser les tables d'un banquet ? Mais il leur reste encore une position qu'on pourrait facilement leur faire perdre. Evidemment leurs réclamations quant au pouvoir parlementaire, ainsi que nous pensons l'avoir démontré, ne sont point admissibles. Reconstituer une chambre où la plus grande autorité du pays flottant d'un groupe à l'autre, objet de perpétuelles convoitises, devient la proie d'un parti, qui aussitôt voit les autres partis se coaliser contre lui et attendre leur heure, c'est là une expérience que le pays a faite,

qui lui a coûté cher et qu'il trouve au moins inutile de recommencer. Vaines sur ce point, leurs critiques prennent une certaine valeur lorsqu'elles s'appliquent aux relations entre le corps législatif et les ministres. Espèrent-ils qu'en mettant les ministres directement en rapport avec les chambres, on glissera, par une pente naturelle, dans le système parlementaire? Cette supposition ne mérite pas l'examen. Ce que la Constitution de 1852 a voulu, c'est que les ministres ne formassent pas un cabinet représentant une idée, une nuance d'opinion, un système politique; chargés, sous la responsabilité du souverain, de la direction des grands services publics, ils ont chacun leur tâche distincte, et c'est à l'Empereur que revient la mission de constituer la pensée gouvernementale, dont chaque ministre est une émanation spéciale et particulière. Le droit, pour les ministres, de venir devant les chambres discuter les intérêts qu'ils représentent, les affaires qui sont confiées à leur administration, ne compromettrait en rien cette organisation. Voter contre une opinion ou contre une volonté d'un ministre, ce ne serait pas, pour la chambre, voter contre le ministère. Il ne s'agirait point d'ailleurs, dans l'hypothèse que nous demandons la permission d'exposer ici, d'obliger les ministres à venir en personne assister aux séances du corps législatif, mais de leur accorder le droit de prendre part aux débats qui les concernent toutes les fois qu'ils le jugeraient nécessaire. On sait avec quel éclat a été occupée jusqu'à présent cette effrayante position du ministère d'Etat; pour suffire à l'œuvre colossale de traiter toutes les affaires intérieures et extérieures de l'empire, M. Billault et M. Rouher ont dû, dans chaque session, accomplir des prodiges d'énergie et de talent. Or est-il sage, est-il prudent de maintenir une loi qui fait d'aussi exorbitantes conditions aux hommes chargés de l'exécuter? D'un autre côté, les discussions deviendraient ainsi plus directes, plus décisives; avoir concouru à une œuvre est la meilleure initiation à sa défense, et il nous est permis de supposer que, dans plus d'une circonstance, si puissantes qu'aient été l'habileté et l'éloquence des commissaires du gouvernement, les ministres ont dû regretter de n'avoir pas eux-mêmes exposé et discuté les affaires de leur département. Parmi les dignitaires du conseil d'Etat, on a remarqué que ceux dont la parole a eu le plus d'autorité avaient eux-mêmes accompli, dans l'administration, les actes qu'ils étaient appelés à défendre et pouvaient dire : *quorum pars magna fui*. Ainsi l'expérience semble réclamer pour les ministres ce droit utile, de prendre place toutes les fois qu'ils le voudraient au banc des commissaires du gouvernement.

Cette réforme accomplie, les partisans du régime parlementaire retourneraient, sans doute, à leurs stériles lamentations; mais,

ayant perdu leur dernier prétexte sérieux, il ne leur resterait à exploiter que les évocations de fantômes et les résultats funestes dans l'avenir des turbulences du suffrage universel. Revenant ainsi à leur vrai rôle de réactionnaires à outrance, dépouillés de ce prestige de libéralisme par lequel ils espéraient séduire les esprits superficiels, ils rencontreraient, dans le dédain de l'opinion publique, le légitime salaire de leurs efforts. On les laisserait, tout à leur aise, déserter ce monde et porter, dans quelque retraite cénobitique, leurs terreurs, leur désespoir et leur récente conversion.

« Dans le chaos où les institutions s'écroulent avec les croyances, dit M. de Carné en terminant son livre, un seul sommet se détache dans la nuit et réfléchit encore la lumière : *Les yeux se lèvent vers la montagne d'où viendra le secours.* (Ps. cxx, 1.) La pensée, qui a vaincu le monde est seule assez vivante pour en raffermir les fondements. » A cette parole pieuse et amère, désolée et menaçante, un mot répond, qui frappe juste et qui dit vrai ; il est de M. Edouard Boinvilliers : « La France n'aime pas qu'on doute d'elle et tient rigueur à qui la méconnaît. » Et nous ne résistons pas au désir d'opposer à ce sombre chaos, qui consterne M. de Carné, le monde splendide devant lequel M. Guéroult tressaille de joie : « L'unité matérielle du genre humain, dit-il, s'organise pour ainsi dire, spontanément. Tout y travaille, tout y concourt, la science, l'industrie, la vapeur, l'électricité, la politique, l'ambition, la soif de l'or. On dirait que toutes les passions, bonnes ou mauvaises, ont reçu le mot d'ordre, qu'elles se mettent à l'œuvre et se partagent le travail comme de dociles ouvrières. Pour nous, nous cherchons vainement dans l'histoire un plus grand et plus noble spectacle. Car, ne nous y trompons pas, ce ne sont pas seulement des produits et des marchandises que vont échanger toutes ces nations rapprochées par la vapeur et l'électricité, elles vont encore se transmettre des idées plus larges et plus justes; une sociabilité nouvelle va naître, non plus limitée à une nation, à une race, à un culte quelconque confinés dans un coin du globe, mais s'étendant à tous les hommes blancs, jaunes ou noirs, à l'humanité tout entière, qui acquiert la conscience de son unité, qui la voit, la touche, qui s'anime dans chacun de ses membres, et, dans les innombrables diversités de langues, de cultes, de races, de mœurs, d'idées dont s'est enrichi, de nos jours, le clavier aujourd'hui à peu près complet de l'harmonie humaine. »

Il n'est pas de divergence d'opinion qui puisse empêcher un homme de cœur d'applaudir à ces paroles; elles sont éminemment françaises, parce qu'elles sont profondément humaines. A longs traits aspirer la vie, aimer les grands espaces, l'air, la liberté,

le mouvement ardent et fécond, s'éprendre d'espérance allègre et confiante, contempler, dans les vastes horizons de l'avenir de l'humanité, les grandeurs de sa patrie, ainsi se manifestent les généreux sentiments d'une âme dévouée sincèrement au triomphe de la souveraine justice. Qu'est-ce, auprès de ces élans vainqueurs, que l'attitude humblement orgueilleuse de ceux-là qui, désespérant de conformer le siècle à leurs petites ambitions, voudraient du moins faire porter au monde le deuil de leurs espoirs trompés et de leur puissance perdue?

Non! le pays n'a pas à s'inquiéter de l'influence que peuvent exercer, sur la marche des événements ou sur les courants de l'opinion, les prédications des représentants du passé au sein de nos institutions nouvelles. Il y a, dans ces superbes aveugles, une profonde méconnaissance des conditions dans lesquelles se trouve placée la société par l'avénement du suffrage universel; ils le haïssent plus encore qu'ils ne le redoutent; par lui ils se sentent condamnés, et ils voudraient effacer la sentence en supprimant le juge. Telle est leur doctrine, et telle est aussi l'inanité de leurs tentatives. Que le pouvoir ait à veiller sur les impatiences des uns, sur les résistances des autres, c'est là l'œuvre essentielle du gouvernement; elle a toujours été considérée comme utile, dans un Etat régulièrement constitué, l'action de ces partis, dont l'un représente l'exaltation dans la conquête, et l'autre la prudence persévérante et sans cesse en éveil; mais il n'y a pas lieu de se préoccuper des mouvements occasionnés çà et là, dans les rangs de la démocratie, par quelques esprits arriérés, par quelques ambitions déçues qui s'efforcent de retrouver les éléments à jamais détruits d'une organisation politique en opposition flagrante avec la constitution sociale de la France.

ALEXANDRE GRESSE.

LES
ANCIENNES FAÏENCES

Histoire des Faïences hispano-mauresques à reflets métalliques, 1861, et *Histoire des Faïences et des Porcelaines de Moustiers, Marseille et Cie*, 1863, par M. Charles DAVILLIER. — *Notice sur les Emaux du Louvre*, par M. le comte A. DE LABORDE. — *Notice sur les Faïences peintes italiennes*, par M. Alfred DARCEL. — *L'Art de Terre chez les Poitevins*, par M. Benjamin FILLON. — *Les Faïenciers et les Emailleurs nivernais* 1 vol. in-4o, par M. DU BROC DE SEGANGE. 1863.

I

Un botaniste nous racontait naguère comment les plantes voyagent, et, en voyageant, se modifient et arrivent parfois même, à travers les régions et les siècles, à ce point de ne pouvoir être assimilées que par les savants à leur plante-mère. Bien des circonstances favorisent ce déplacement, cette transformation. Tantôt, c'est la rose importée d'Orient à Provins par un héros des croisades, ou la garance transplantée, par un Persan fugitif, dans le Comtat-Venaissin ; tantôt, ce sont les graines elles-mêmes qui marchent, à travers l'espace, sur l'aile des vents ; ou bien encore le végétal exotique nous est venu au flanc des navires ou dans le bec des oiseaux voyageurs.

Ainsi, par mille aventures providentielles, se sont épanchées de l'Asie, sur notre Occident, ces industries d'art qui font aujourd'hui le tiers de nos richesses. Et grâce aux travaux de quelques infatigables chercheurs à qui nous devons, sur les migrations de *l'art de terre*, les notions qu'on va lire, il est désormais plus facile de montrer par quelle filiation les majoliques d'Espagne et d'Italie sont

issues des faïences de l'Arabie et de l'Asie Mineure, que d'expliquer comment telle ou telle plante fait une apparition soudaine et se reproduit à outrance dans des contrées où elle était ignorée jusqu'alors. L'ingratitude et l'ignorance nous ont fait souvent attribuer certaines industries d'art à notre propre génie ; mais, en réalité, nous n'avons généralement fait que les transformer. L'Orient est un gigantesque arsenal d'où nous avons tiré, à plus d'une reprise, notre savoir, nos croyances, nos arts, de même qu'une partie des fleurs et des fruits les plus estimés de nos jardins et de nos serres. L'Orient, toutefois, semble épuisé par moments ; sa civilisation languit jusqu'au marasme ; mais ce que nous lui reportons alors, n'est trop souvent que la contrefaçon de ses propres œuvres. L'Asie nous devra, il est vrai, la télégraphie électrique et les locomotives. Puissent-elles du moins compenser pour les Hindous le régime anglais, et pour les Chinois l'opium !....

De toutes les traditions manufacturières que nous devons aux pays du Levant, telles que la fabrication des étoffes précieuses, des armes de luxe, des tapis, la taille et l'emploi des joyaux, et telles que les produits si divers de l'art céramique, ces derniers sont, pour ainsi dire, ce qu'il y a de plus attachant et de plus durable. Le *Darienour* lui-même, ce diamant tant vanté de la couronne du shah de Perse, n'est qu'une trouvaille dont les joailliers ont poli la surface et enchâssé les bords ; et quand la chimie moderne aura trouvé le moyen de cristalliser le carbone, les diamants perdront de leur mérite et de leur valeur. Une lame de Damas, exposée aux intempéries, porte en elle le principe de sa destruction ; à l'air, à la pluie, elle finit par se ronger de rouille. Mais exposez durant des siècles un produit normal de l'art céramique chinois ou persan, à toutes les actions extérieures autres qu'un choc violent, la glaçure ne perdra rien de sa fraîcheur ni de sa beauté ; l'excipient *vitreux*, *fritté*, ou simplement durci au feu, qui la porte, est impérissable, et le galbe, comme la décoration de cet objet fabriqué de main d'homme, racontera toujours le génie propre et parfois inimitable de son auteur.

Bien avant la conquête de l'océan Indien par les explorateurs qui ont doublé le cap des Tempêtes, l'Occident connaissait quelques-uns des produits céramiques de l'Asie et ceux-là justement dont nous nous occupons dans cette étude. Ce n'étaient point alors, il est vrai, ces porcelaines altières dont la Chine s'enorgueillit, et dont elle semble avoir perdu en partie le secret en nous le livrant ; c'étaient surtout les faïences arabes et persanes, les grand'mères des nôtres. Les vases murrhins dont parlent les historiens de l'ancienne Rome, étaient-ils de la porcelaine chinoise ? On l'admet par

induction ; nul ne l'a prouvé. Mais « nos pères, dit M. de Laborde dans sa *Notice sur les émaux du Louvre*, rapportèrent d'Orient, comme des souvenirs de ces pénibles voyages et comme de pieux trophées de la sainte guerre, quelques vases, coupes, écuelles, *en terre émaillée*, de fabrication arabe ou peut-être d'imitation grecque ; car, au dire du moine Théophile, les artistes de Constantinople, si habiles pour mettre en pratique tous les procédés, s'étaient emparés de celui-là. » Mais les croisades, dont il est ici parlé, ne furent qu'une des campagnes de l'Occident chrétien contre l'islamisme, qui, triomphant en Espagne, y avait porté, par le nord de l'Afrique, *l'art de terre*, comme le comprenaient les Arabes et comme on le vit fleurir avant le XIVe siècle à Malaga. De toutes manières donc, le bassin de la Méditerranée, qui avait été le premier canal d'écoulement de la civilisation asiatique sur les rivages de l'Egypte et de la Grèce, servit au moyen âge de lien entre la mère-patrie de la Pensée-Artiste et ces rivages de l'Espagne, de la France, de l'Italie, qui sont devenus tour à tour les foyers de l'industrie faïencière : Malaga, Mayorque, Minorque, Iviza, Naples, Venise, Milan, Pavie, Urbino, Faënza, Gubbio, Pesaro, et toutes les villes italiennes, si rapprochées encore de la mer, alors même qu'elles n'y ont aucun port ; enfin Marseille, où s'éteignit l'industrie de la faïence, dans le temps même où elle expirait à Rouen, qui la devait à Nevers, où elle était remontée par Lyon, de Savone. Tantôt le négoce, qui relie les nations ; tantôt la guerre, qui les exproprie ; tantôt les proscriptions, qui les séparent, furent les agents de l'initiation céramique en ces différents Etats. Les industries à secrets ont leurs transfuges, les industries publiques ont leurs traditions. Pour un trouvère ou pour un artiste jaloux, mourant, comme Bernard Palissy, avec ses recettes, il y en a dix qui sèment leurs récoltes intellectuelles au lieu de les brûler. Au résumé, dans l'histoire de la faïence, il y a aujourd'hui beaucoup de rameaux négligés, mais il y a peu de branches mortes. Tout peut renaître — nous le verrons — avec un peu de culture ; car tous les moyens d'exécution nous sont à présent connus.

Il est naturel que nous précisions le mieux possible, dès l'entrée, ce qu'il faut entendre ou du moins ce que nous entendrons par faïence au cours de cette étude. *Faïence* et *porcelaine* ont été confondues si fréquemment et à tel point, par les observateurs même les plus studieux, avant les découvertes et les délimitations de la chimie moderne, que cette confusion rend souvent les récits des voyageurs inutiles à la question de savoir, s'ils entendent parler de l'un ou de l'autre de ces produits. Selon nous, le caractère essentiel de la porcelaine (dure ou tendre) est sa composition et sa translucidité. La

faïence normale, au rebours, n'a aucune transparence, attendu que sa pâte est une terre cuite, rarement frittée, encore moins vitrifiée, et que son émail est opaque au point de cacher (plus ou moins parfaitement) sous sa couleur plus ou moins blanche, les couleurs de la pâte qui varient, suivant les temps et les lieux, entre le jaune, le rougeâtre et le gris. Quelquefois, la glaçure n'est qu'un simple vernis; mais alors elle est posée, dans le même but, sur une couche totale ou partielle de terre intermédiaire (ou *engobe*), qui dissimule la nuance de l'excipient.

Enfin la cuisson de la faïence est double : cuisson en pâte, cuisson en émail; mais elle est telle, que l'on pourrait, à la rigueur, superposer la glaçure à la terre dans une seule et même cuisson, tandis que l'émail de porcelaine dure ne glace qu'à une température extrême, au second feu de cette porcelaine, qui n'est qu'à peine raffermie au premier feu. Au résumé, le premier feu ou *dégourdi* de la porcelaine produit une substance pulvérulente, friable, que le grand feu durcira; tandis que l'excipient de la faïence est parachevé dès le premier feu. Le second ne lui est donné que dans l'intérêt de la glaçure.

Ces explications techniques parent-elles à toute difficulté? Non, malheureusement. Nous devrons constater, en effet, que certaines faïences de Perse sont translucides, quoique n'étant ni porcelaine tendre artificielle, ni silicate double d'alumine et de magnésie. Ce sont elles que Chardin a vraisemblablement confondues avec la porcelaine. Elles en ont effectivement l'aspect. Seule, l'analyse chimique dément cette appellation.

Le nom de porcelaine est également donné par un autre voyageur, Ibn-Batoutah, de Tanger, aux faïences hispano-mauresques de Malaga, les plus anciennes de l'Europe. A l'appui, M. Charles Davillier cite, de cet auteur, le passage suivant : « On fabrique à Malaga la belle poterie, ou *porcelaine dorée*, que l'on exporte dans les contrées les plus éloignées. » Ce document est de 1350. Le fameux vase de l'Alhambra, le plus ancien échantillon connu de la faïence européenne, est justement de cette époque, si l'on en croit le style de son ornementation et d'autres indices. C'est une faïence proprement dite et point une porcelaine. Le premier moderne qui exhuma cette industrie fossile dans la péninsule Ibérienne, est M. Riocreux, l'érudit conservateur du Musée de Sèvres. Avant lui, la confusion entre ces faïences et les majoliques italiennes était complète. Ces dernières n'en ont été que l'imitation ou le dérivé.

M. Davillier justifie sa préférence pour la qualification de faïences hispano-mauresques par une considération chronologique : en effet, les Arabes, conquérants asiatiques du VIII[e] siècle de notre ère, ont

été chassés d'Espagne par les Almoravides d'Afrique, dans le XII[e] siècle. Ceux-ci en ont été chassés à leur tour par les Almohades (princes maures) dans le siècle suivant. Ce sont donc bien des Maures qui travaillaient l'argile à Malaga au XIII[e] siècle et qui, au XIV[e], ont façonné les vases de faïence de l'Alhambra.

Ce n'est pas qu'antérieurement à l'occupation arabe elle-même, l'Espagne, comme tous les pays du monde, n'eût des produits céramiques indigènes. Partout où il y a eu, où il y aura des hommes, la privation de réservoirs naturels pour la conservation et le transport des liquides leur fait créer *une poterie;* car le premier mobile de toute industrie est un besoin, qui naît d'une privation ; mais le mobile de tout art proprement dit est, au contraire, un loisir. Et, si Sagunte (Murviedro) était réputée, dès le temps de Pline l'Ancien, comme possédant une fabrique de pots qui occupait douze cents hommes, si le vaisseau de terre durcie au soleil, mais que l'eau ramollit, si la coupe de corne ou l'écuelle de bois, où elle s'échauffe et s'altère, ont conduit les anciens Ibères comme les anciens Gaulois, à la cuisson d'une argile, puis à l'addition d'un vernis pour en boucher les pores, c'est la civilisation orientale, c'est l'invasion sarrazine de l'an 711 qui a montré peu à peu aux potiers d'Espagne à perfectionner la terre cuite, à la transformer en faïence de luxe, en un mot à l'embellir et à l'orner.

Mais l'art céramique *transitoire* n'a pas laissé de vestiges en Espagne. Nous ne trouvons que l'art céramique *florissant*, sous les Almohades. Alors il ne se borne plus à la vaisselle : la décoration et la conservation des monuments se sont emparées de l'argile cuite et émaillée, pour procurer à la maison d'habitation les avantages reconnus du vase. Aussi, tandis que le minaret de la mosquée de Nicée était orné de faïence à l'imitation de la mosquée de Tabriz et des monuments élevés par le sultan Ala-Eddin à Konieh (Asie mineure), la *Torre del Vino* (Alhambra) se revêtait de carreaux de faïence émaillée dès 1345. Les revêtements céramiques ou *azulejos* d'Espagne sont donc bien une mode asiatique importée par l'islamisme dans l'extrême Occident. Un siècle entier devait encore s'écouler avant que Lucca della Robbia s'emparât à son tour de cet exemple, et dotât l'Italie de revêtements en faïence qui subsistent encore.

C'est au cuivre et à l'argent préparés et employés fort minces, que les faïences hispano-mauresques doivent leur lustre métallique et chatoyant, tantôt chaudement coloré, lorsque le premier de ces métaux domine, tantôt blanchâtre et nacré, quand c'est l'argent. Les lustres métalliques sont au surplus des recettes dont l'application est fréquente en porcelainerie. Nos faïenciers commencent à les transporter sur leurs produits même les plus courants.

On sait la fin tragique du royaume grenadin en 1492. La fabrique de Malaga déclina graduellement sans doute, puisqu'on n'en retrouve plus trace au XVIe siècle. Nous verrons tout à l'heure comment *la guerre à la faïence* continua en 1610, du fait de l'inquisition.

Le musée de Cluny possède plusieurs belles pièces originaires de l'antique faïencerie de Malaga. Comme le vase de l'Alhambra, elles sont enrichies de tons bleuâtres et de reflets métalliques sur un fond d'émail blanc. On a aussi retrouvé en Sicile, des vases identiques, assure-t-on, à celui-là, et probablement de même origine.

Chronologiquement, à la faïencerie de Malaga, succéda celle de Majorque. Le mot *majorique* ou *majolique* n'a pas d'autre étymologie. Scaliger connut, de son temps, l'industrie céramique de la plus grande des Baléares. C'est de là que cette industrie passa chez les Toscans. Les majoliques firent-elles partie du butin considérable rapporté de Majorque par les Pisans, et dont parle Sismondi dans son histoire des républiques italiennes? Cette question n'est guère soluble, aucune majolique proprement dite n'ayant été jusqu'ici retrouvée à Pise, ni à Pavie, bien qu'on attribue, par erreur, à quelques plats ou bassins de faïence incrustés dans les murs de plusieurs églises d'Italie, cette origine espagnole. Les rapports commerciaux entre l'Italie et l'Espagne ont dû suffire, sans aucune conquête, à éveiller, chez la première, une émulation industrielle qui n'a pas tardé à lui donner le pas sur la seconde.

Un écrivain Italien du XVe siècle, Giovanni di Bernardo da Uzzano, à propos des marchandises exportées par Majorque et Minorque, parle, en effet, du *grand débit* qu'avaient alors, en Italie, les produits céramiques de cette provenance. Le caractère mauresque des échantillons blasonnés et ornés de devises chrétiennes, que l'on remarque au British museum et au musée de Cluny, est un monument industriel de l'occupation des Baléares par les Maures; car les civilisations survivent à leurs destructeurs, en les civilisant à leur tour. Les chrétiens vainqueurs de l'islamisme ont gardé longtemps les us de l'Islam. Minorque et Iviza, les deux autres îles Baléares, ont eu leurs faïenceries comme Majorque. San-Felipe, dans le royaume de Valence, conserva les siennes, après que Jayme Ier, roi d'Arragon, eût vaincu les *mécréants ;* car on voit qu'il taxa chaque maître potier à un besan par année et par four, moyennant quoi il le laissa exercer librement son industrie. Les faïences les plus estimées, dit Lucio Marineo Siculo, en parlant des fabriques espagnoles, sont celles de Valence, qui sont « si bien travaillées et si bien dorées. » Enfin l'auteur des *Annales du royaume de Valence*, Fr. Diago, en 1613, écrivait : « On fabrique dans ce royaume....

des faïences ordinaires qui se font à Paterna et à Carcre, telles que vases, pots, écuelles, carreaux de revêtements en tuiles. Mais il faut citer d'une manière spéciale celle de Manisès, si bien dorée et peinte avec tant d'art, qu'elle a *enamouré* le monde entier ; au point que le pape, les cardinaux et les princes envoient ici leurs commandes. » On vantait aussi les fabriques des bourgs de Monçada, Quarte, Alaquaz, Villalonga. L'expulsion des Maures, opérée par Philippe III, en 1610, produisit la ruine de cette industrie dans le royaume de Valence, où ces Musulmans *mal convertis*, comme on le disait alors, au nombre de six cent mille âmes, exerçaient toutes les professions manuelles, en particulier celle de potiers (olleros). Il est facile de se représenter ce que devint un pays riche et productif ainsi dépeuplé, quand on songe au vide analogue qui s'accomplit à cette heure même dans une partie de l'Empire russe, par l'expatriation des Tcherkesses. Ces radicales façons de procéder interrompent plus sûrement les traditions nationales, dans une contrée, que les massacres eux-mêmes. Mais, de peur que l'art hispano-mauresque ne fût excepté de la catastrophe, il avait été défendu, dès 1566, de lire, parler, écrire l'arabe, de porter des habillements arabes, de se baigner (tradition arabe), de chanter des chansons arabes, avec accompagnement d'instruments arabes, et de *travailler de son état dans le goût arabe.* Ainsi l'inquisition frappait l'islamisme jusque dans le galbe et la décoration de la faïence. Le principe de la liberté religieuse était loin de triompher alors ! Nous avons parlé de Manisès : « Joli village, écrivait Talbot Dillon en 1780. Il est composé de quatre rues, dont les habitants, potiers pour la plupart, fabriquent *une belle faïence de couleur cuivreuse et ornée de dorures.* Les gens de la contrée l'emploient, et pour l'ornement, et pour les usages domestiques ; elle est faite d'une terre argileuse fort semblable à *celle de Valence.* » On voit, par cette note d'un voyage accompli plus d'un siècle après l'expulsion des Maures, que Manisès avait pourtant continué à travailler *dans le goût arabe.*

M. Charles Davillier, dans un voyage plus récent encore, a visité lui-même le village de Manisès. Il n'y a plus trouvé qu'un faïencier, dont la profession principale consiste à *vendre vin*, et qui ne fait de l'art céramique qu'à ses moments perdus. C'est sa femme qui tient le pinceau de décorateur. Des tasses, des assiettes, quelques petits vases d'un reflet cuivreux assez terne, voilà le dernier mot de cette industrie qui avait attiré, au XVIIe siècle, l'attention des papes et des rois ! Un gouvernement libéral, comme celui de l'Espagne aujourd'hui, ne voudra-t-il pas la ressusciter ?

Inscrivons, pour compléter la statistique de l'ancienne faïencerie espagnole, et en attendant l'ouvrage que M. Charles Davillier nous

promet sur les faïences blanches d'Espagne, sans lustre métallique, les noms de Barcelone, de Murcie, de Tolède, de Talavera (Nouvelle-Castille). « Faïences fort solides, dit Marineo Siculo, les unes blanches, quelques-unes vertes; beaucoup de faïence jaune, qui paraît dorée, c'est la plus usuelle; la plus estimée est *émaillée de blanc*..... Mais à Teruel (Aragon, près de la frontière de Valence), on en fait d'excellentes et de plus belles que les autres. »

Des dernières fabriques que nous venons de nommer, il ne reste, à notre connaissance, aucune pièce authentique. Il est donc inutile de s'y appesantir plus longuement.

Il est temps de passer aux faïences ou majoliques italiennes, puis à leurs dérivées françaises si connues sous le nom de faïences de Henri II.

II

La filiation est généralement admise entre les faïences mauresques et les majoliques italiennes, et notamment par Alex. Brongniart. N'y eût-il d'autre preuve que le nom de majoliques ou mayoriques, donné aux faïences primitives de l'Italie, alors que le nom de faïence était à créer, puisque Faënza n'en produisait pas encore, le fait ne serait pas douteux. Fabio Ferrari prend même la peine de nous apprendre que l'R fut remplacé par L, par une fade coquetterie de langage. Voilà qui est aussi clairement établi que la parenté de nos toiles peintes, dites *perses*, avec les étoffes persanes du même genre importées, puis imitées chez nous. Le célèbre Lucca della Robbia, sculpteur de Florence, trouva ainsi, dans une tradition mayorcaine, le principe industriel des figures de bas-relief qu'il exécuta en empâtant, dans un émail d'étain, sa terre cuite. C'était un vernis que *les anciens* (*Grecs* ou *Romains*) *ne connaissaient pas*, dit Passeri (ch. v). *La terra invetriata*, manipulée après sa mort (arrivée en 1430) par ses deux frères Ottaviano et Agostino, puis par ses neveux Andrea, Lucca et Girolamo della Robbia, fut modelée en un grand nombre de figurines, de qualités diverses au point de vue artistique, mais reconnaissables à l'emploi d'un jaune (assez pur) d'antimoine, d'un bleu de cobalt, d'un vert de cuivre, d'un violâtre produit par le manganèse, couleurs appliquées au feu, tandis que l'or et le rouge furent seulement posés au vernis, à froid, et laissent généralement aujourd'hui peu de traces. Continuée à Pesaro, l'industrie du revêtement céramique, qui compte en Italie tant de monuments admirables, eut le sien en France, au château de Madrid (près Paris), surnommé, pour cela, *le château de faïence*, où

l'on put voir, jusqu'à la Révolution, de nombreux carreaux émaillés de la fabrication de Girolamo della Robbia, neveu de Lucca, et des dallages de la même matière exécutés, à Rouen, par un certain Maclou Abaquesne, tant pour ce château que pour celui d'Ecouen.

Il ne faudrait pas induire de notre silence sur les revêtements céramiques en terre cuite, usités en France longtemps avant la décoration du château de Madrid par Girolamo della Robbia, que notre pays n'ait pas tenté à plusieurs reprises de combattre, par des appliques de ce genre, l'humidité de notre climat. Des échantillons de ces sortes de revêtements décoratifs, ornés de fleurs de lis, portent la date du règne de saint Louis, le héros des croisades, qui, sans doute, avait constaté cette application de l'*art de terre* dans ses voyages en Orient. Une foule de monuments religieux et de châteaux ont eu, depuis cette époque, des dallages et des revêtements verticaux plus ou moins ornés ; mais *la faïence* n'a commencé à s'employer à cet usage, à l'exemple de l'Italie, que depuis la Renaissance. Les qualités décoratives, la variété de sa palette, le lustre de son émail, ont détrôné les terres cuites. Chose étrange, l'industrie du revêtement céramique, généralement limitée aujourd'hui à l'usage des cuisines et des salles de bains, est presque à l'agonie dans un pays où l'architecture devrait la préférer même au plâtre et à la pierre ! Le revêtement céramique, si souvent préconisé par nous, attend en France son Minton !

L'interposition d'une *engobe*, ou couche mince d'argile blanche, fut un des progrès de l'époque ; elle neutralisa l'altération du blanc de la couverte par la *couleur brique* de l'excipient. Enfin, en 1509, le duc d'Urbino, Guidobaldo II, breveta l'application ignée de l'or sur la faïence italienne. Ce n'était assurément qu'un lustre métallique, mince, peu tenace, dans le genre du lustre d'or et du chatoyant des Chinois. L'exemple des majoliques mauresques avait stimulé l'alchimie dans cette recherche. Le secret, pratiqué par Lanfranco, puis par Maestro Georgio, en 1511, a ensuite été perdu.

La période de gloire de la faïence italienne dura jusqu'en 1560. Les chefs-d'œuvre comme vases, services de table, etc., datent de cette époque. En même temps, les simples carreaux de revêtement atteignaient la dimension de plaques à peindre, et Casteldurante, Orazio Fontana d'Urbin, à Florence, Flaminio son frère, peignaient sur ces plaques des sujets d'histoire ; mais Pesaro conserva sa supériorité. C'est là que d'habiles potiers, Terenzio, Battista Franco, Taddeo, Zuccaro, Urbin, Guido Durantino, Francesco Xanto, portèrent si loin cette industrie, que leurs produits sont disputés aujourd'hui, dans les ventes d'objets d'art, avec plus d'opiniâtreté que les porcelaines de Chine anciennes.

La ville de Pesaro eut deux rivales sérieuses, d'abord dans la ville de Gubbio : en effet, Maestro Georgio, déjà cité, enrichit d'un rouge rubis, inconnu jusque-là, les majoliques de cette cité, céramique par excellence. On vit ensuite transporter sur les produits des faïenceries de Faënza, seconde rivale de Pesaro, jusqu'aux cartons de Raphaël lui-même, ce qui a donné lieu à cette légende très contestable, que Raphaël aurait décoré des majoliques de sa divine main.

Nous serions justement blâmés de passer plus légèrement sur Faënza, que sur tant d'autres cités manufacturières qui n'ont pas eu, comme elle, l'insigne honneur de donner leur nom au produit industriel dont nous nous occupons. Faënza ne fut, il est vrai, ni le centre, ni le berceau de cet art en Italie. Mais, dès 1485, elle était louée du brillant et de la blancheur remarquables de son émail. Les fabriques de Faënza, *tiene il primo luogo per conto de vasi*, dit Piccolpasso en 1548. On sait que Faënza fut gouvernée, de 1334 à 1501, par la famille des Manfredi, avant d'appartenir au Saint-Siége. C'est à cette période qu'appartient la création et l'extension de la faïencerie dans cette cité. Les fonds bleus tournant au violet et la simplicité un peu sèche des formes caractérisent cet âge capital de la production faënzienne. Un des exemplaires principaux de cette fabrication, portant la date de 1507, présente, comme fond, un bleu déjà beaucoup plus clair, sans être blanc, ce qui donne aux décors ajoutés un aspect de camaïeu. C'est le genre appelé *Berettino*. Ce plat fait partie de la collection de M. S. de Rothschild. Plus tard, c'est-à-dire au milieu du XVIe siècle, les majoliques de cette provenance se confondent presque avec celles d'Urbino et de Caffagiolo. Mais l'auteur de la *Notice sur les faïences peintes italiennes* n'ajoute, comme preuve d'origine à la marque F, qu'une très faible confiance. C'est plutôt une marque particulière de fabrique, que l'indication expresse de la ville de Faënza..

Le triomphe de la faïence italienne fut le service exécuté à Pesaro, pour l'empereur Charles-Quint, par les ordres du duc Guidobaldo, qui lui en fit présent. C'est le pendant du triomphe de la porcelaine française de Sèvres, lors de la confection du service de table exécuté, sous Louis XV, pour l'impératrice de Russie. Celui de Charles-Quint fut peint par Taddeo Zuccaro et Batista Franco. Aucun soin, aucune recherche ne furent ménagés dans ces travaux magnifiques. Mais, à compter du jour où la faveur ducale cessa de couvrir et d'encourager les faïenciers italiens, où l'industrie privée se trouva livrée à elle même, et comme la faïencerie, portée à ce point de luxe, ne répondait pas à un besoin public, et tenait de l'art proprement dit beaucoup plus que du métier, toute cette belle ardeur s'évanouit, et nous voyons, en 1772, s'effacer ses derniers vestiges; la décou-

verte de la porcelaine ruinait la faïence d'art italienne, tandis qu'en France elle atteignait encore, à Rouen, à Moustiers, à Marseille, l'apogée de sa fortune et de sa gloire.

Mais avant d'arriver à l'histoire de la faïence de ces villes et de cette époque, nous devons suivre l'introduction de l'art de Lucca della Robbia à Saintes, par les efforts de son admirateur et de son émule, Bernard Palissy. Homme étrange, incomplet, orgueilleux comme un sectaire, patient comme un saint, fort instruit pour son pays et pour son époque, plein de mépris pour *la théorie*, qui est encore la science, mais plein de zèle aussi pour s'en créer une, quitte à l'ensevelir avec lui, Palissy, d'abord étranger à l'art céramique, s'éprit un beau jour d'une coupe en majolique de Ferrare, rapportée par Antoine de Pons, et fut saisi d'une sorte de rage de l'imiter qui lui fit sacrifier, pour réussir, jusqu'à ses meubles, jusqu'à ses vêtements! Il mérite, dit Alex. Brongniart, d'être considéré comme un héros. Mais, ajoute le savant, avec une nuance de dédain pour tous les enthousiasmes, « l'héroïsme est une qualité individuelle peu utile à l'humanité, parce qu'elle ne se transmet pas!.... » Il faut avouer que l'espèce d'incohérence philosophique de ce bouillant esprit nous a dotés d'une trentaine d'entretiens dont un seul a trait à l'art qui l'occupa le plus, sans toutefois rien nous enseigner d'utile. Le livre de Palissy ne nous apprend même littéralement rien, sinon que « tenir caché son secret, *c'est abuser des dons de Dieu.* » Et c'est justement ce que fit le potier de Saintes : *il emporta son secret dans la fosse.* Il le crut du moins; mais il avait compté sans la chimie moderne, sans les pièces nombreuses et remarquables qu'il nous a léguées, et dont la fabrication est aujourd'hui si peu un secret, que nous voyons des imitations de Palissy, celles d'Avisseau notamment, surpasser les modèles. Ajoutons que la palette de cet artiste a pour mérite principal la difficulté vaincue. En effet, si nous devons à Palissy des formes et des ornements empreints du beau style de la Renaissance, il faut reconnaître la tristesse toute septentrionale des couleurs qu'il emploie. Elles ne sont point nuancées. Elles sont plus criardes que fraiches; mais le sombre y domine. L'art décoratif de la faïence est pourtant avant tout un art gai, qu'on nous pardonne cette expression! Il est vrai que Palissy se plaint, dans son ouvrage, des mauvais tours que lui jouait la cendre. Dans son four à deux alandiers, il introduisit des lanternes ou cylindres, pour envelopper ses pièces et empêcher la cendre de gâter ses émaux. Ce sont nos *gazettes* ou *cazettes.* Néanmoins, on ne connaît pas, de lui, une seule pièce d'un blanc pur, bien qu'en face des œuvres de Lucca della Robbia, il ait constamment rêvé d'y parvenir. Le brun de manganèse, le vert de cuivre, un bleu passable, deux tons

de jaune, un gris dérivé du bleu, voilà le cercle dans lequel tourne le peintre des *pièces rustiques* destinées à orner les crédences et armoires du siècle des Valois. Né en 1510, Bernard Palissy mourut en 1589. Que laissa-t-il? des pièces de luxe d'assez bon style, et une multitude de vases rustiques et de plats chargés de végétaux, de coquilles, de poissons, etc., moulés sur nature, et dont un très petit nombre est défectueux, à cause du soin qu'il prenait de briser ses rebuts lui-même. Ses frères, Bernard et Nicolas lui survécurent. Ils avaient été ses aides, ils furent ses successeurs. Catherine de Médicis leur fit des commandes importantes, à en juger par ces 2,600 livres tournois qu'en 1570 elle ordonnança à leur profit, en payement de tous les ouvrages de terre cuite émaillés, « qui manquaient pour parfaire les quatre pans, au pourtour du dedans de la grotte commencée pour la reine, en son palais lèz le Louvre, à Paris, suivant le marché fait avec eux. » (Etat de dépense de la reine Catherine de Médicis, 1570.) Le plateau de cette fabrication, qui représente Henri IV et sa famille, est de l'ouvrage des successeurs homonymes du grand Bernard. Ils eurent des imitateurs et des contrefacteurs ; mais ces faïences du Midi sont reconnaissables au brun marron des dessous ou revers, tandis que les mêmes parties, dans les pièces originales, sont jaspées de jaune et de bleu. Enfin, la pâte de la faïence de Palissy était plus blanche et surtout plus dure : c'était de la terre de pipe. Beaucoup de parties de son émail sont craquelées, surtout dans les épaisseurs formant gouttes. Ce craquelage n'est pas, comme celui des Chinois, une imperfection avouée et utilisée : c'est un simple accident de fournée.

III

A la même période, celle des Valois, se rattachent les soixante-sept pièces de musée connues des amateurs sous le nom de faïences de Henri II. Quoique façonnées à l'exemple des Italiens de la Renaissance, elles ne sont ni du genre des faïences italiennes, ni du genre des faïences de Palissy. Antérieures à celles de cet artiste de près de cinquante ans, on ne les retrouve plus après Henri III. Il semble que Palissy ne les ait jamais connues, et pourtant il a fréquenté des palais où elles pouvaient figurer honorablement. Elles n'ont de commun avec ces dernières que leur excipient : la terre de pipe ou argile figuline blanchâtre. Nous nous demandons, avec M. Alex. Brongniart, comment il se fait qu'on n'ait pas tenu à continuer une pareille fabrication. Nous allons analyser les renseignements

recueillis jusqu'à présent sur cette industrie passagère, et plus estimable encore, selon nous, que la faïencerie italienne, moins par ce qu'elle a tenu que par ce qu'elle promettait à ses inventeurs. Un écrivain distingué, M. Benjamin Fillon, a épuisé ce sujet dans un ouvrage dont la lecture rendrait jaloux un bénédictin du moyen âge. Nous y voyons ce que fut l'*art de terre* chez les Poitevins, depuis les temps druidiques, et l'auteur nous révèle en même temps, sur la verrerie poitevine, des détails intéressants, dont profitera notre prochaine étude sur *l'art de verre en Europe.*

La production des faïences dites de Henri II, ou mieux, faïences d'Oiron (du nom de leur lieu d'origine), se divise en trois périodes. La première embrasse « toutes les pièces dont les ornements incrustés sont d'une seule couleur, et celles qui, sans être conçues dans un sentiment aussi sobre, n'ont qu'un petit nombre de parties coloriées autrement qu'en brun noir, en brun plus clair ou en rouge d'œillet. » Nous en possédons seulement jusqu'ici treize pièces, trois appartenant à M. le duc d'Uzès, quatre à MM. de Rothschild; les autres, à divers musées et cabinets. La seconde période est représentée par quarante faïences, dont quelques-unes à MM. de Rothschild, les autres dispersées dans d'autres collections remarquables. Ces pièces, « plus compliquées de détails, plus susceptibles, en raison de la multiplicité de leurs reliefs, d'éprouver des avaries, » ont été raccommodées et restaurées si souvent, dans l'intérêt de la spéculation, que plusieurs spécimens pourraient être contestés. L'observateur est dérouté par les monogrammes apocryphes dont on les a décorées : H couronnés, écussons à fleurs de lys, croissants, ajoutés pour augmenter de quelques milliers de francs la valeur de ces objets dans les ventes publiques.

Les faïences d'Oiron de la troisième période sont postérieures à la paix d'Amboise, c'est-à-dire à l'an 1563. Elles sont l'œuvre probable d'un industriel à qui l'on aura cédé le matériel de la fabrique primitive, et qui abandonna la tradition des anciens procédés pour suivre ceux de la plupart des manufactures contemporaines. Quatorze échantillons connus représentent cette période et complètent le chiffre de soixante-sept que nous avons plus haut énoncé. Une de ces quatorze dernières pièces, un plat rond, porte au milieu un lézard, et, au pourtour, entre divers estampages à la manière de Palissy, le lion armé et la grenouille. Il présente deux fois, sur le marli, les armes de France, entourées du collier de Saint-Michel, ce qui prouve l'antériorité de ce plat à l'an 1778, puisque l'ordre du Saint-Esprit fut institué à cette dernière date, et qu'à compter d'alors, il a toujours figuré dans les armoiries royales. Ce plat caractériel de la troisième période oironnaise se voit au musée de

Sèvres. La classification des faïences poitevines succinctement posée, disons quelques mots de leur fabrication : c'est à Oiron, bourg de la mouvance féodale de Thouars (Poitou), que s'établit, par l'initiative d'Hélène de Hangest, veuve d'Artus Gouffier, sire de Boisy, précepteur de François Ier, le potier d'élite qui bâtit ce four, aujourd'hui enfin retrouvé, qui a été l'objet de tant de recherches.

« A partir de 1524, dit M. Fillon, la veuve du sire de Boisy résida assez souvent, l'été, à son château d'Oiron, que son mari avait résolu de rebâtir. » Elle réalisa en partie ce projet, avec l'assistance de son fils Claude. Le reste de son temps se passait à Amboise et à la cour de François Ier, où le souvenir de son époux et le charme de son esprit lui avaient conservé une place enviée. Elle mourut en 1537. C'est entre 1524 et 1537, c'est-à-dire dans une période de treize ans, qu'il faut placer l'établissement, à Oiron, d'un potier, chargé par la maîtresse de céans d'exécuter de la *vaisselle de luxe* à son usage. Il s'appelait François Cherpentier, et le secrétaire de la dame, Jehan Bernart, était associé « à la fabrication des vases qui se faisaient dans l'officine privilégiée. » Ainsi le prouvent divers documents authentiques. Les faïences d'Oiron furent l'œuvre d'une femme distinguée, d'un lettré qui était un artiste, d'un potier habile travaillant sous cette double inspiration. Tel fut le commencement de l'usine oironnaise, créée, comme la plupart des faïenceries d'art, par une fantaisie princière, et tombée en décadence dès que cette faveur lui fit défaut. Les Gouffier continuèrent pendant quelque temps l'œuvre de leur mère; mais Claude Gouffier, grand écuyer, fils aîné d'Hélène, ayant vu son château d'Oiron saccagé par les calvinistes, en 1568, ne songea plus guère à la faïencerie, dont les débris passèrent aux mains de l'industrie privée. Lui-même mourut en 1570, à Villers-Cotterets. On ne saurait s'étonner de l'importance donnée à l'art céramique dans le château et la collégiale d'Oiron, si l'on songe à la magnificence que les Gouffier se plaisaient à y introduire, et si, pour se la figurer, on jette un coup d'œil sur les ruines de cette résidence quasi-princière. Dans un lieu où le marbre fut taillé par le Rustici, par Jean Juste, tout, jusqu'à la faïence usuelle devait porter l'empreinte de la Renaissance, de ce vent tiède et civilisateur qui soufflait d'Italie sur nos contrées, après s'être parfumé lui-même à toutes les floraisons levantines. Remarquons, en terminant, que le caractère propre de la faïence d'Oiron fut l'incrustation des parties colorantes dans des parties concaves réservées à cet effet. On les remplissait et on cuisait sous vernis. C'est un procédé de ce genre que MM. Vogt père et fils, habiles fabricants, ont employé pour la fabrication de ces mosaïques cuites inaltérables, qui leur ont valu l'attention publique dans nos

expositions. Enfin, l'influence de Palissy commença à se faire sentir durant la seconde *incubation* des faïences oironnaises. Elle se traduisit par l'emploi d'animaux en haut relief, comme motifs de décors; mais c'est un emploi timide, un sacrifice à la mode naissante, point une adoption hardie des *rustiques figulines* de l'artiste de Saintonge. L'apparition des grenouilles de Palissy, à la fabrique d'Oiron date de l'avénement de Henri II (1547), et c'est vers le même temps que Palissy les avait pour la première fois employées.

Nous ne saurions passer sous silence la protestation formelle de M. Fillon, contre la dénomination de faïences de Henri II, donnée dans l'usage aux faïences du Poitou. Ces produits céramiques remarquables, qui datent du règne de François Ier, et qu'on a continué à fabriquer jusque sous le règne de Henri III, ont été entièrement l'œuvre des Gouffier. Si l'on trouve, sur plusieurs de ces faïences, le monogramme H.-C. enlacés, ce monogramme, selon M. Fillon, signifie non les amours de Diane de Poitiers et de Henri II, mais bien l'union légitime de ce roi avec la reine Catherine de Médicis, souverains aimés et servis par Claude Gouffier, qui mit leur nom partout où il voulut consacrer le souvenir de leurs bienfaits.

Nous arrivons maintenant aux faïences de Rouen et de Nevers.

IV

Tandis que l'art de terre, porté si loin par Jehan Bernard et Cherpentier au pays de Thouars, allait s'éteindre et disparaître, en 1574, Henri III accordait à Julien Gambyn, de Faënza, l'autorisation d'établir une faïencerie à Lyon. En 1578, quatre ans après, ce même monarque concédait un semblable privilége à Dominique de Conrade, gentilhomme d'Albissola, près Savone, pour fabriquer de la faïence à Nevers, où, en l'an 1590, Gaston de Claves loue le duc de Nivernais, Louis de Gonzague, *d'avoir attiré dans ses Etats des céramistes habiles*, verriers, potiers, émailleurs. *Hinc vitrariæ, figulinæ* et *encausticæ artis*, *artifices egregii*, *jussu tuo*, *accersisti*..... dit l'apologiste. On trouve, en outre, dans les registres des paroisses de Nevers, un Scipion Gambin, *pothier*, qui figure dans un acte de 1592, et qui était vraisemblablement parent du Julien Gambyn de Faënza ; car il ne faut pas s'arrêter à une différence aussi minime dans l'orthographe d'un nom, quand on songe que Mme de Sévigné elle-même, un siècle plus tard (et dans quel siècle !) ignorait de quelle façon elle devait tracer le sien, écrit par elle de tant de façons différentes.

Telle fut l'œuvre de la faïencerie à Nevers : les Valois l'y mirent et les Gonzague l'y firent éclore. Veut-on, par un détail de la vie privée d'alors, se faire une idée du luxe et de la quantité des produits céramiques adoptés, par les maisons princières, préférablement à la vaisselle d'argent? Il faut lire ce passage des mémoires de l'Estoile : Henri III ayant accepté une collation que lui offrait, en 1580, le cardinal de Birague, « y eust deux longues tables couvertes d'onze à douze cents pièces de vaisselle de faënze, pleines de confitures sèches et dragées de toutes sortes, accommodées en châteaux, pyramides, plates-formes et ostres façons magnifiques. La plupart de laquelle vaisselle fut rompue et mise en pièces par les pages et laquais de la cour, comme ils sont d'insolente nature, qui fust une grande perte, car toute la vaisselle estoit excellemment belle. »

Après Dominique de Conrade, ce fut le tour de son fils Antoine de Conrade de faire prospérer cette industrie importée par eux de Savone. Louis XIV l'appelle, dans un acte, « le gentilhomme faïencier ordinaire du roy, » à cause de « son industrie et grande expérience à faire toutes sortes de vaisseaux de faïence, par une science rare et particulière, réservée secrètement de père en fils. » Dominique de Conrade, fils d'Antoine, retourne en Italie en 1651, et ne reparaît plus en France. Mais M. du Broc de Segange, qui est l'autorité à invoquer sur *la faïence, les faïenciers et les émailleurs* nivernais, a retrouvé les noms de tous les autres maîtres faïenciers de Nevers dans les archives de cette ville. Six générations de Custode, dont l'auteur commun, Pierre Custode, contemporain d'Antoine de Conrade, ouvrit la marche et passa longtemps pour le fondateur de l'industrie, ces six générations ont fait fleurir l'art céramique, non-seulement à Nevers, mais à Rouen, où avant eux il était dans l'enfance.

On devine que la première manière nivernaise fut l'imitation presque servile des majoliques italiennes. Ces pièces ont, en effet, le fond bleu ondé des faïences d'Urbino, fond sur lequel se détachent des dieux marins, avec des tons violets de manganèse, et, au XVIIe siècle, avec des tons jaunes tirant sur l'orangé. En somme, la palette nivernaise est moins riche que l'italienne, et elle pâlit en avançant. En 1660, l'imitation italienne est au déclin, et le goût persan éclate en bouquets de fleurs, chrysanthèmes, narcisses et oiseaux exotiques peints en jaune et en blanc sur fond bleu lapis appliqué par immersion. Les modèles chinois sont aussi mis à contribution; mais ce sont les figures et les motifs du céleste Empire, point ses fraîches et chaudes nuances. C'est toujours du bleu, du blanc, du jaune, sèchement découpés l'un sur l'autre, et du vert quelquefois, produit par un mélange de ce jaune et de ce bleu. On

atteignit dans ces données le milieu du XVIIIe siècle, et une statuaire grotesque sortit des ateliers de Nevers, pour orner les jardins de figures plus propres à épouvanter les oiseaux qu'à embellir les massifs. Alors Nevers se lança dans l'imitation des faïences de Moustiers, dont il ne sut jamais contrefaire le rouge, et des faïences de Rouen, qui avaient laissé loin derrière elles les fabriques du Nivernais, ses devancières. Enfin la faïencerie nivernaise mourut de la Révolution, dont elle avait accepté les emblèmes pour en souiller des poteries d'un galbe ignoble et d'une abjecte pesanteur.

Les spécimens nombreux de cette faïence qui figurent au Louvre, nous dispensent d'en décrire longuement les caractères. Ceux d'imitation persane proviennent généralement de la donation Sauvageot. Ce sont des bassins, des plateaux, des assiettes, des gourdes aplaties, des vases ovoïdes à anses, des coupes, etc. Le caractère du décor persan est nettement accusé : ici s'épanouit en rinceaux une tige de marguerite, là un bouquet de tulipes et d'œillets porte un oiseau ; ailleurs deux paons affrontés gardent le pied d'un arbre fleuronné ; mais des têtes de chérubins en forment la bordure, dans le goût de la Renaissance. Les bouquets, les oiseaux, les insectes sont empruntés soit au style persan, soit à la décoration chinoise et même à la saxonne, vers la fin de l'ère industrielle de la céramique nivernaise. Maintenant, prenons quelques indications sur les faïenceries de Rouen, à leur véritable historien, M. André Pottier, bibliothécaire et conservateur du musée de Rouen : M. Pottier a consacré sa vie à collectionner et à cataloguer les œuvres de ses ancêtres. Une famille de ce nom s'était distinguée, en effet, dans l'art céramique.

Dès le temps de François Ier, on fabriquait des revêtements de faïence à Rouen ; car, à côté de ceux de Girolamo della Robbia, dont nous avons constaté l'existence au château de Madrid (près Paris) bâti sous ce monarque, nous trouvons les carreaux quadrangulaires de Maclou Abaquesne, potier rouennais. Là apparaissent des couleurs vives et variées, enluminant des motifs italiens de la Renaissance. L'émail est pur et glacé. Cette belle industrie s'éteint sans laisser de traces ; et, un siècle plus tard, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un Custode de Nevers vient initier la Normandie aux procédés nivernais. Enfin, en 1673, Edme Potherat, sieur de Saint-Etienne, s'abritant sous le nom de Nicolas Poirel, huissier de la chambre de la reine, pour jouir d'un privilége royal que le parlement de Normandie s'était refusé, on ne sait trop pourquoi, à enregistrer, installe définitivement à Rouen la manufacture royale de faïences, dont il mourut le directeur en 1687.

Les faïenciers rouennais firent l'inverse des faïenciers nivernais :

ils adoptèrent ce mode de décoration qui leur est propre, et qui consiste à faire rayonner autour du centre des pièces plates, et pendre sur la panse des vases, des bordures *bleues sur blanc*, travaillées à jour, dans le genre des ornements de la typographie du temps, au lieu d'orner d'émaux blancs des fonds bleus. De 1647 à 1699, ce ne furent le plus souvent que des essais, tantôt sur les brisées des Nivernais, tantôt suivant la donnée nouvelle ; mais alors le style rouennais se fixe et triomphe. C'est une des leçons les plus frappantes qu'ait données la faïencerie à la porcelaine : nous voulons dire la création d'une école décorative admettant à la fois et l'idée que l'on se forme d'une poterie fine, blanche, richement ornée, et la proscription nécessaire des ornements étrangers au sujet, tels que les tableaux proprement dits, leçon, jusqu'ici, malheureusement perdue pour les porcelainiers !.... Rouen eut aussi sa statuaire céramique; mais à quelle hauteur elle s'est élevée, si on la compare à celle de Nevers !

Les touristes qui ont visité le musée de South Kensington en 1862, se souviennent d'y avoir admiré *les Quatre Saisons*, en faïence de Rouen, exposées par S. G. le duc d'Hamilton. Ces quatre figures engaînées caractérisent la plus belle époque de la statuaire figuline : la première moitié du XVIIIe siècle.

Toujours initiateur, bien qu'en s'inspirant des traditions levantines, le céramiste rouennais prit à partie les porcelaines de Chine vers le même temps, et, les interprétant avec liberté, il en tira ces paysages fantastiques à figures grotesques et à oiseaux, dragons, marines, fabriques, etc., que tout le monde a vues sur les spécimens nombreux, et quelques-uns énormes, de l'art céramique normand. Mais la faïence de Rouen, frappée dès lors dans sa prospérité, par les accroissements de la porcelaine, agonisait en 1786, sous les coups de la concurrence que lui faisaient les produits anglais !

V

Longtemps oubliées, les faïences de Moustiers ont été attribuées à Rouen, à Saint-Cloud, puis à Marseille; M. Riocreux, de Sèvres, a été le premier à faire connaître leur véritable origine. Les fabriques de Moustiers (Provence) ont été pourtant mentionnées par plusieurs auteurs du XVIIIe siècle : Piganiol de la Force, le voyageur français (abbé de la Porte), le médecin Darluc, l'avocat Gournay, etc. M. Charles Davillier, l'auteur de l'*Histoire des faïences méridio-*

nales, possédait dans sa collection un plat ovale signé au revers *Gaspard Viry, à Moustiers, chez Clérissy*, quand il fut tenté, par l'examen même de cette pièce remarquable, de pousser ses investigations du côté de l'industrie fossile qui avait produit d'aussi belles œuvres. En effet, il faut admirer le talent vigoureux avec lequel ce peintre, qui signait G. Viry, a copié, en bleu de cobalt, avec de larges hachures, une chasse à l'ours d'Antoine Tempesta, dans ce plat bordé d'ornements de même couleur, formant une frise de mascarons et de griffons alternés avec des cartouches d'animaux. Or, ce Clérissy, chez qui Viry travaillait, ou plutôt toute une filiation de Clérissy, ont été retrouvés dans les registres de la petite ville enfouie dans les montagnes. Ils ont illustré l'art de terre par leurs travaux. L'un d'eux, Antoine Clérissy, avait fondé une fabrique de terre sigillée à Fontainebleau, en 1641, vers la fin de Louis XIII. A Moustiers même, en 1704, nous voyons un Antoine Clérissy, fils présumé du précédent, faisant baptiser son fils Pierre Clérissy, celui qui fut anobli par Louis XV, en 1743, en récompense de ses grands travaux.

Avant eux, on faisait à Moustiers de la poterie ordinaire. Un de leurs ascendants, Jean Clérissy, mort en 1689, était un de ces potiers, qui travaillaient la terre dans un goût analogue aux travaux de Palissy. La faïence proprement dite ne commence qu'à Pierre. L'émail blanc, dont le secret avait été communiqué à un Clerissy (Antoine, deuxième du nom probablement) par un moine servite, venu au couvent de Moustiers, d'un couvent des îles de Lerins, fut décoré par lui d'ornements bleus, qui firent rapidement la réputation et la fortune de ce céramiste. A la même époque, les faïenceries de Rouen et de Nevers étaient déjà florissantes; ainsi l'émail blanc n'était encore un secret pour les autres potiers, qu'en raison de leur éloignement et de la rareté des communications. Disons que l'essor pris par cette industrie avait été encouragé encore par les lois somptuaires de Louis XIV, alors qu'en 1672 et en 1689 le roi faisait fondre et porter à la monnaie toute l'argenterie. Et, non-seulement, il avait fallu remplacer toute cette vaisselle d'argent par de la vaisselle de faïence et de terre; mais encore il se forma tout un peuple de raccommodeurs de faïence, afin de la réparer et de la faire ainsi durer plus longtemps. Ces circonstances font comprendre avec quelle activité les faïenciers durent travailler pour subvenir sans délai à un besoin aussi général. Après Antoine Clérissy, sous son fils Pierre, la faïencerie de Moustiers adopta comme décoration, les sujets mythologiques, et copia souvent Franz Floris, le Raphaël flamand d'Anvers. Des plats monstrueux, ovales ou ronds, des bassins moulés pour faire rafraîchir le vin, des plateaux à bords droits découpés à jours, sans destination précise, des pots de pharmacie,

des vases de jardin, des fontaines, des hanaps, des encriers, le tout décoré de beaux camaïeux bleus de cobalt dans le genre de Rouen, mais avec une vigueur, une entente, une fermeté de lignes très remarquables, et enrichi de sujets copiés sur des gravures connues du temps, tels sont les types de l'industrie de Pierre, le futur seigneur de Trévans. Au milieu du XVIII[e] siècle, la donnée décorative change à Moustiers. Cette seconde période adopte le style de Bérain, le style d'André Boulle, les réminiscences d'Androuet du Cerceau. L'art perd en fermeté ce qu'il acquiert en fantaisie et en délicatesse. C'est l'ère des entrelacs et des amours, des baldaquins abritant des Vénus marines et des Neptunes. C'est aussi le temps des écussons d'armoirie, répandus avec profusion. Bernard Toro, *dessinateur des vaisseaux du roi, au port de Toulon*, qui a laissé un livre de vases et de trophées dessinés, sinon gravés par lui, fut mis aussi à contribution par les décorateurs de Moustiers. Au demeurant, la réputation des Clérissy était venue jusqu'à Paris, puisque nous voyons, vers 1745, M[me] de Pompadour, commander à leur fabrique un service dont la facture s'éleva à 10,000 livres. M. l'abbé Féraud nous apprend, dans son *Histoire des Basses-Alpes*, que ce service était orné d'une décoration polychrome. Ainsi le camaïeu bleu n'était plus la seule ressource de la palette des Clérissy à cette époque. On possède, en effet, quelques pièces de Moustiers décorées dans le style de Bérain, où plusieurs autres couleurs apparaissent, mais en petit nombre, et très sobrement employées. L'effet que produit cette gamme incomplète a quelque chose de sec et de transitoire que devait faire oublier le décor polychrome de Rouen franchement adopté et surpassé par Joseph Olery, dans la seconde moitié du règne de Louis XV. Ces faïences, reconnaissables à leur genre, tout autant qu'à leur monogramme ordinaire (un O traversé d'un L), rivalisent avec la porcelaine, par leur délicatesse et par le fini des peintures, fleurs, fruits, poissons, etc., par lesquelles Olery cherchait à se distinguer de ses concurrents. Le style Bérain disparaît. Outre les Clérissy et Joseph Olery, Moustiers comptait alors une demi-douzaine de fabriques. Il reste quelques pièces exécutées par ces faïenceries, pour célébrer la bataille de Fontenoy. Celle d'Olery est un simple plat à barbe ; mais on voit, au centre d'une bordure de fleurs, où se jouent les amours, la victoire couronnée, tenant une palme à la main. Des dauphins portent des sirènes qui brandissent elles-mêmes des drapeaux, où on lit la devise de circonstance : *Ludovicum sequitur.* Le monogramme O.-Y. se voit au revers.

Nous trouvons jusqu'à douze faïenceries à Moustiers en 1773, malgré les entraves dont le commerce se plaignait alors. Il paraît que ces industriels éprouvaient quelques difficultés à se procurer

les quantités de sel qu'il leur fallait pour leurs travaux. « Aujourd'hui, dit un mémoire présenté par ces industriels à l'assemblée générale des communautés du pays de Provence, convoquée à Lambesc, le 28 novembre, le directeur des verreries de Marseille (verreries dans lesquelles des ordonnances autorisaient les faïenciers à prendre le sel dont ils avaient besoin) fixe lui-même la quantité, la réduit, et met les fabricants dans la nécessité d'économiser dans l'usage du sel de verrerie, d'y suppléer par du sel ordinaire..... Et, quand on a voulu recourir au directeur des fermes à Toulon, on a essuyé un refus peu mérité..... Ce nouvel obstacle paraît d'autant plus mal imaginé, que le sel des verreries n'est destiné qu'aux faïenciers, et que, cet usage rempli, on doit le submerger. »

Malgré les difficultés de diverse nature dont les faïenceries souffraient en Provence à cette époque, la prospérité de cette belle industrie continua jusqu'à la Révolution, abîme commun où s'enfouirent tant de richesses. L'Auvergne comptait quatre-vingt-dix mille dentellières avant 89. Aujourd'hui !.... Quant à Moustiers, qui comptait plus de trois mille habitants, il en a aujourd'hui treize cents à peine ! Citons comme rivales de celles de Moustiers, les faïenceries de Varages, de Tavernes, de Clermont-Ferrand, de Montpellier, de Nîmes, de Martres, de Toulouse, etc.

L'industrie faïencière de Varages (aujourd'hui arrondissement de Brignolles, Var), à 7 lieues environ de Moustiers, remonte au delà de 1740, et il y eut là jusqu'à cinq fabriques, dont le débouché le plus notable était la foire de Beaucaire; mais les produits de Moustiers y tenaient le haut bout. La marque uniforme des faïences de Varages était la croix. La fabrique unique de Tavernes, à 6 kilomètres de Varages, fut fondée par un sieur J. Gaze, qui marquait ses produits d'un G, et qui cessa de travailler en 1780.

A Clermont-Ferrand, on a cuit des faïences dès 1734. On en a gardé quelques pièces, et découvert le fabricant, qui s'appelait Chaudessol et qui demeurait rue Fontgiève. En 1763, il n'était plus question de cette usine; mais on parlait d'en fonder une nouvelle à Lézoux, près Clermont, les argiles de Lézoux réunissant des conditions très favorables. Ce projet ne fut pas mis en œuvre, assure-t-on.

Il y avait, en 1760, une faïencerie à Montpellier. Elle compta trois générations de fabricants. Une des petites-filles du fondateur, dit M. Edouard Pascal, amateur distingué, se souvient d'avoir vu, dans ses jeunes années, les armoiries du roi sur la porte de la manufacture de son aïeul : Il s'appelait André Philip. La maison persista jusqu'en 1820. Ce même M. Edouard Pascal possède dans sa collection quelques objets provenant de la manufacture de Nîmes; une

rue de cette ville porte encore le nom de *rue de la Faïence.* Fleurs, insectes, papillons, tels sont les éléments décoratifs de ces échantillons, imités des faïences de Marseille, dont nous dirons quelques mots. Marseille commença peu après Moustiers. Jean Delaresse fut un des premiers céramistes en faïence blanche de cette ville, en 1709. Ce produit céramique remplaça les faïences brunes d'Avignon, très élégantes de forme, mais rentrant dans le domaine de la poterie proprement dite par leur couverte. On trouve même, en 1697, à Marseille, dans le quartier dit Saint-Jean-du-Désert, un faïencier du nom de Clérissy, parent du Clérissy de Moustiers; mais cette fabrique est sans vestiges. Quant à ses produits, pour les connaître, il n'y a qu'à visiter la pharmacie de l'hôpital de Narbonne ; elle est garnie exclusivement de pots pharmaceutiques façonnés et peints chez ce Clérissy marseillais. En 1749, on voit apparaître à Marseille la faïence à décors polychromes, sur les ruines de l'ancienne faïence à camaïeu bleu et violet. Elle est produite par un sieur Honoré Savy. C'est comme un écho de l'art saxon, avec ses bouquets jetés sur des assiettes festonnées. Vers 1761, les faïenceries de cette localité étaient nombreuses et prospères. Il y eut une contestation sérieuse entre patrons et ouvriers. Les ouvriers se plaignaient de trouver à la fois, dans le même atelier, jusqu'à vingt-quatre apprentis, payés *cinq sous par jour, et encore en faïence*, point en argent! C'était ruiner la main-d'œuvre. Nombre d'ouvriers, découragés, passèrent à Gênes. Tel fut le résultat de cette compétition; mais un autre résultat encore fut la ruine de l'industrie faïencière en Provence, à cause de l'extension que donnèrent aux fabriques de Gênes les ouvriers venus de notre pays. L'importation en France des produits gênois prit un essor gigantesque. Le peu d'élévation des droits d'entrée y contribua. Ce spectacle n'est pas sans analogie avec celui du passage d'un grand nombre d'artistes français en Angleterre ; depuis le traité de commerce avec ce pays voisin du nôtre, l'abaissement des droits nous rend tributaires des Anglais, qui nous battraient ainsi avec nos propres armes, si nous n'avisions sérieusement à garder nos artistes. Un des peintres faïenciers de Marseille qui passèrent en Italie, fut Jacques Boselly, qui a signé, vers 1780, un certain nombre de grandes et belles pièces à Savone. Enfin, en 1809, il n'existait plus qu'une seule fabrique à Marseille.

Nous ne dirons rien ici de la fabrique de porcelaine fondée dans cette ville, en 1784, sous le nom de *Manufacture de Monsieur*, par ce même Honoré Savy, qui eut l'honneur de recevoir le comte de Provence et de lui montrer ses beaux ateliers. Cette industrie, comme la porcelainerie de Robert (de Marseille), est étrangère à notre sujet.

Enfin, dans cette étude, où nous nous sommes attachés à faire suivre, au moyen de documents certains et de faits acquis à l'histoire, la marche de l'art de faïence à travers l'Europe occidentale, de Malaga à Rouen, en passant par Mayorque, l'Italie, la Provence, le Lyonnais et Nevers, nous ne ferons que mentionner la faïencerie de Delft (Hollande), dont la monographie est encore à faire, et dont l'origine se rapporte bien plutôt à l'imitation des porcelaines du Japon qu'à celles des majoliques italiennes ou espagnoles, la faïencerie de Marieberg (Suède). établie par Geyer en 1730, enfin la faïencerie polychrome de Strasbourg. La faïencerie allemande est un sujet non moins vierge, qui attend une plume française. M. Brongniart n'a traité avec quelque étendue que les grès. Ici, toutes les influences se sont croisées : imitation des majoliques, des porcelaines asiatiques, des faïences de France ; création, au siècle dernier, d'une poëlerie monumentale, etc., etc.

VI

Nous avons réservé pour les faïences asiatiques le peu d'espace qui nous reste, parce qu'elles n'ont été bien discernées et connues que dans ces dernières années. Leur antiquité remonte, il est vrai, au moins aussi haut que la première apparition des majoliques arabes, et il est hors de doute que plusieurs maîtres italiens, nivernais, rouennais, les ont connues par quelques spécimens. Mais c'est dans une période toute contemporaine que les amateurs ont appris à les distinguer sûrement des autres produits céramiques levantins. On avait des faïences persanes mêlées à des porcelaines de la Chine et du Japon ; on ne s'en doutait point. La faute en était aux premiers voyageurs européens dans l'Inde, qui s'étaient bornés à indiquer les produits de l'art céramique de la Perse, sans les décrire. Les études archéologiques ont mis la faïence persane en lumière. Nous espérons, de ces études, un progrès réel et nouveau dans notre industrie, l'adoption de l'art persan tant pour le façonnage et la décoration de notre vaisselle, que pour la décoration de nos monuments. Analogue, ou peu s'en faut, au climat de Téhéran, le nôtre connaît les mêmes intempéries, et, par conséquent, doit trouver dans l'architecture et les ameublements de la Perse, la solution des mêmes difficultés, la satisfaction des mêmes besoins.

Les faïences de Perse sont aux autres ce que les orchidées sont aux fleurs de nos parterres. Ici s'épanouit un art tellement mer-

veilleux, que la langue, pour l'exprimer, devrait recourir à la poésie même. Un goût hardi et sobre à la fois, la nature interprétée librement, cette magie qui résulte de la fraîcheur de la nuance et de l'élégance du trait, la volonté visible d'égayer la demeure de l'homme, en y semant, dans le clair-obscur de la baie cintrée qui sert, en ce pays, d'armoire, des objets de luxe ou d'usage lumineux par eux-mêmes, décoratifs comme une mosaïque, pailletés comme des joyaux, doux à l'œil toutefois comme la musique l'est à l'oreille, et comme le satin l'est au toucher, voilà le côté saisissant de la céramique persane. Quand on a vu cette poterie sans pareille, à son point, à son heure, on a vu l'Asie, on a pénétré dans les palais des Mille-et-une-Nuits. C'est l'incarnation, dans une terre cuite émaillée, du poëme de l'amour et de la nature. Il est vrai que notre admiration pour la faïencerie persane se rapporte au temps de Chardin, qui la vit prospérer, et point au nôtre, où elle est tombée dans une complète décadence. Les trésors de la céramique persane sont des pièces de musée, point des produits contemporains. Il est arrivé, en un mot, aux faïences de Perse ce qui est arrivé à la porcelaine de Chine. On chercherait en vain, chez le potier moderne de Téhéran ou d'Ispahan, un plat pareil à celui que nous avons décrit ailleurs en parlant de l'art décoratif. Mais enfin, si cet art dort aujourd'hui, tandis que nos officiers vont enseigner aux Persans modernes la charge en douze temps et le tir des canons rayés, il peut se réveiller encore ; car la Perse tend à secouer ses cendres, tandis que la Chine, *empire invincible et céleste*, s'écrase peu à peu dans sa lente combustion par les factions et par l'opium. Néanmoins, pour la Perse elle-même, l'heure de la résurrection de l'art céramique est loin d'avoir sonné. Depuis le XVIIIe siècle, la Perse a pris, comme Constantinople, l'habitude de recevoir d'Europe ces sortes de produits. Le *Fils du Soleil* prend son café dans des tasses anglaises, portant le nom du souverain au milieu de cette profusion de rinceaux grotesques qui est le secret de l'art d'outre-Manche. Et un prince de l'Iran, ayant voulu restaurer des fours à Urmia, et y ayant appelé un Français, M. Faranza, pour lui confier le rétablissement partiel de l'industrie persane, ne put ou ne sut pas apporter assez de régularité dans les subsides. M. Faranza dut passer bientôt de l'art céramique à la fabrication de la poudre de guerre, d'un intérêt plus immédiat.

Les faïences anciennes de Perse les plus connues sont les faïences à fond bleu, ornées de dessins blancs posés en relief. L'Italie, Rouen, Nevers les ont abondamment imitées. L'avantage reste toutefois aux premières, à cause de la pureté et de la beauté de leur émail. Une autre sorte de faïence, voisine, comme aspect, de la porcelaine

tendre, est en la possession de M. le baron de Monville. Ce sont deux vases ou gourdes à col évasé, ornés d'écailles en relief bleues, rouges, vertes alternées; ce décor est bordé de rouge. L'intérieur du goulot est peint en une sorte de céladon. Ce genre de faïence se fabrique aujourd'hui encore à Téhéran. Les mêmes couleurs y dominent.

A côté de ces échantillons viennent se ranger ceux de la *porcelaine émail*, dont la pâte, translucide à l'excès, ne semble appartenir en rien à la faïence, et où il ne se trouve pourtant pas de kaolin. C'est presque du verre. Enfin, la Perse a produit en quantité des vaisselles d'une composition ambiguë, fabriquées dans l'Iran, patrie des plus belles faïences; ces vaisselles ont l'aspect, le décor, la forme des autres ; les éléments de la pâte semblent les mêmes. Cependant une translucidité naissante commanderait de les ranger parmi les porcelaines, si l'on ne devinait qu'elle est produite seulement par un excès de cuisson. En effet, la couverte apposée à l'excipient, et cuite à un feu supérieur à celui de l'excipient même, a ramolli ce dernier, l'a pénétré, et la vitrification est apparue. L'émail est blanc et profond. Les couleurs sont fraîches, glacées; et les émaux sont *chatoyants*, notamment un cuivre chaud de ton, rival de l'or bruni, et dont l'effet est admirable sur les fonds de couleurs, tels que le lapis-lazzuli employé avec prédilection par les kachipez (potiers) d'Ispahan. Nous citerons, parmi ces porcelaines hybrides, une pièce possédée par M. Guntzberger : elle est à fond nankin avec décor bleu et fleurs exquises. Elle n'est, visiblement, ni faïence, ni porcelaine dure de Metched.

A quelle époque remonte la fabrication persane ? A Darius même, si l'on veut ; car on trouve des terres émaillés, des revêtements céramiques jusque dans les ruines de Babylone. Mais ceux de la mosquée de Tabriz (XV[e] siècle) en sont un des plus anciens monuments restés debout. Depuis lors, la Perse et l'Asie Mineure n'ont pas cessé de les fabriquer. Enfin, l'ère la plus florissante de la faïence et de la porcelaine, en Perse, s'écoula entre l'avénement de shah Ismaël, premier prince de la dynastie des Sofis (1502), et la mort de shah Abbas (1628). La plus grande prospérité industrielle est donc contemporaine de la plus grande prospérité politique de ce pays, tombé, depuis lors, dans une graduelle décadence. Comme en Turquie, sous le sultan Akbar, comme en Italie, sous les ducs de Toscane, comme en France, sous les Valois, comme dans les royaumes de Valence et de Grenade, sous les princes musulmans, la protection éclairée de ces divers princes amis des arts fit plus pour le progrès de l'industrie céramique, que la faveur publique, toujours réglée, en dernière analyse, sur les préférences des souverains. — La rai-

son en est simple : la munificence princière se traduit en encouragements pour le genre de travaux que le prince préfère. Commanditant ainsi les industriels spéciaux, les souverains les mettent à même de faire certains progrès, en leur payant les recherches hardies et coûteuses. Alors apparaissent des merveilles industrielles que les particuliers goûtent et acquièrent à leur tour, mais qu'ils n'auraient jamais fait fabriquer. La religion a aussi favorisé l'extension des produits céramiques, en cherchant à faire participer les monuments de la foi à sa propre éternité. Aussi les revêtements de faïence d'Arménie ornent-t-ils copieusement le Minaret et la mosquée de Nicée ; c'est leur limite occidentale. Le tombeau de Mahomet Ier est décoré de faïences à reliefs peints. Les dômes dorés du tombeau des enfants d'Ali sont en faïence (1585). Le tombeau de shah Koda Benda, à Sultanieh, le palais et la mosquée de shah Abbas à Ispahan, sont ornés de mosaïques et de peintures en faïence.

« L'Inde a eu certainement aussi, disent MM. Jacquemart et le Blant, dans leur intéressant ouvrage sur l'*Histoire de la porcelaine*, ses usines (céramiques) nationales; mais il est probable que, par les formes, le style du décor et les émaux, la poterie hindoue se rapproche assez des autres poteries orientales, pour n'en pouvoir être distinguée au premier aspect. » Toujours est-il que l'Inde ne nous offre que des poteries rouges et noires, mates, opaques et mal cuites. Raynal affirme [1] qu'il y avait de son temps des peintres à Surate, qui ne le cédaient en rien aux plus habiles *hoapei* (peintres sur émail) de Nankin. On y trouve, dit-il, les Banians logés dans des maisons construites de la manière la plus convenable à la chaleur du climat. De très belles boiseries couvrent les murs extérieurs, les murs intérieurs, ainsi que les plafonds *incrustés de porcelaines.* » Mais ce qui était vrai du temps de Raynal ne l'est plus du nôtre. Il y a encore à Surate des revêtements de faïence fabriqués jadis à Surate même ; mais les céramistes de cette ville n'ont pas laissé de successeurs.

On s'explique la disparition de cette industrie (dans un pays qui ne peut se passer d'argile cuite plus que les autres) par la facilité avec laquelle un entrepôt retient toutes les marchandises dont il a besoin, puisqu'il les reçoit toutes ouvrées des autres pays. Or, la Perse, l'Asie Mineure, la Chine, le Japon ont échangé constamment leurs produits, dans les ports et dans les caravanserails de l'Indoustan. Il en est résulté la surabondance des vases de toutes sortes, travaillés avec un art singulier, acceptés par les Hindous, à cause d'une certaine conformité de besoins, de mœurs, d'usages ;

[1] *Recherches philosophiques et politiques.*

la porcelaine de Chine a été à son tour imitée chez les Persans, comme certains objets et certains décors des faïences de Perse ont été copiés par la Chine. Mais entre ces deux grands foyers de production, l'un plus oriental, l'autre occidental, l'Hindou est resté acheteur et a cessé d'être producteur. La division des castes et le chaos des religions contribuait à isoler les groupes d'activité et à rendre inutile une fabrication d'art, qui ne vit, ainsi que nous l'avons démontré, que d'une initiative dominante.

L'indolence de la population a fait le reste. L'indolence est fille des climats extrêmes. Elle détourne des industries à feu les peuples qu'opprime une température de 34 degrés à l'ombre. La Chine, au contraire, a le climat de l'Europe méditerranéenne; la Perse, celui de la Russie méridionale; le Japon celui du Royaume-Uni. On trouvera toujours dans ces pays tempérés la plus grande somme d'activité humaine.

OSCAR HONORÉ.

LE

FIANCÉ DE LA LUNE

LÉGENDE

La foule se prosterne à l'autel de Marie;
Et la Vierge — debout dans les senteurs de Mai —
Sourit, en bénissant la Nature qui prie;
Le Printemps jette au ciel son hymne parfumé.

Les fleurs pleuvent, l'encens fume, les voix s'élèvent:
Tout alors dans l'abside est brillant et joyeux.
Mais les chants ont cessé; les oraisons s'achèvent:
Tout redevient obscur et tout silencieux.

La clarté s'est éteinte et la dalle s'est tue.
A peine entrevoit-on, au bord d'un bénitier,
— Immobile et muet ainsi qu'une statue —
Un jeune homme perdu dans l'ombre d'un pilier.

Pourquoi ces plis creusés à ce front qui s'incline?
Pourquoi ces cheveux gris? pourquoi cette pâleur?
— Il reste là, serrant son poing sur sa poitrine,
Morne et stupéfié dans sa sourde douleur.

Des spasmes incessants frissonnent sur sa bouche ;
Et de son grand œil noir, par la fièvre avivé,
Un regard, impassible à la fois et farouche,
S'élance opiniâtre et droit sur un pavé.

. . . .

Un enfant attardé, qui près du pilier passe,
Voit ce spectre, pâlit, crie et tombe à genou ;
Le suisse accourt au bruit, va sur l'homme, le chasse,
Et dit au pauvre enfant : « Ne crains rien ; c'est le fou ! »

II

Cette folie a son histoire ;
Triste drame de ce temps-ci,
Dont on gardera la mémoire,
Et qu'au pays on conte ainsi :

. . . .

Il avait aimé comme on aime
Quand la voix superbe des sens
Entonne en nous, sur un vieux thème,
Le jeune hosanna des vingt ans.

Etincelle d'abord, puis flamme,
Incendie enfin, son amour,
Du corps au cœur, du cœur à l'âme
Monta, grandissant jour à jour.

Et la multitude amassée
Le vit au temple, un beau matin,
Marcher avec sa fiancée :
Perle de lait dans du satin !

La voici : sur sa robe blanche
Un voile blanc, aux plis légers,
Neige de son front qui se penche,
Pâle, sous les fleurs d'orangers.

Le sonneur, la voyant si belle,
Fait, au grand effroi des corbeaux,
Chanter à ses cloches, pour elle,
Tous leurs carillons les plus beaux,

Déjà les prêtres, en prière,
Feuillètent les livres sacrés :
La vierge au seuil du sanctuaire
Monte lentement les degrés.

Elle entre et s'avance, imposante
De foi, de candeur et d'espoir,
Vers un pilier qui lui présente
Un bénitier de marbre noir.

Le signe du divin supplice
Par son doigt à peine est tracé,
Qu'elle chancelle, hélas ! et glisse
En souriant au fiancé.

Lui, plus blêmissant qu'elle encore,
A ses pieds se jette éperdu ;
Il l'appelle..... L'écho sonore
Seul à sa voix a répondu.

Alors, l'étreignant, il lui passe
Ses bras crispés autour du cou,
S'étend et lui parle à voix basse :

Elle était morte ; il était fou !

. . . .

Maintenant, quand s'ouvre l'église,
Rien ne peut lui faire oublier
D'aller voir sur la dalle grise
Descendre l'ombre du pilier.

III

Depuis longtemps déjà la corneille bavarde
De ses croassements n'assourdit plus les tours,
Et le suisse orgueilleux, posant sa hallebarde,
Sur les portes de chêne a mis les verroux lourds.

Les yeux se sont fermés, les bouches se sont closes ;
La Nature n'est plus qu'un immense tombeau ;
Ni rumeur, ni reflet ; tout dort : êtres et choses ;
Tout est muet et noir : le ciel, la terre et l'eau.

Mais voici que la Lune à l'horizon s'élance.
L'espace tout entier s'illumine, et la Nuit,
Au milieu des blancheurs du lumineux silence,
S'habille de rayons dans son ombre qui luit.

Alors un cri strident jaillit. L'écho s'étonne,
Et le crapaud dormeur entr'ouvre son œil rond ;
Le cri rauque, sinistre, étrange et monotone
Tombe, par temps égaux, dans le calme qu'il rompt.

C'est le cri triomphant d'un vieux moulin tout proche :
Accroupi sur un pont qui fléchit sous le poids,
Il guette le flot noir, l'attire à lui, l'accroche
Et rit en le broyant avec ses dents de bois.

IV

Un homme cependant, qu'absorbe son extase,
Debout sur le rivage où ne sonne aucun pas,
Le front dans la lumière et les pieds dans la vase,
Vers l'astre étincelant dresse ses maigres bras.

Un céleste sourire a passé sur ses lèvres ;
Son œil s'est allumé sous l'air resplendissant ;
Eperdu de désirs et dévoré de fièvres,
Il boit à pleins regards le rayon qui descend.

Puis, l'appelant tout haut en des phrases étranges,
Il jette des baisers à la Reine des nuits,
Dont le voile de neige éparpille ses franges
Sur le dos argenté des coteaux éblouis.

Elle monte soumise et douce, le regarde !

Lui, jaloux de faveurs sans rival ni témoin,
Il tâche à l'arracher de l'Ether qui la garde.....

Le vieux moulin narquois ricane dans son coin.

....

Des pas ont retenti sur la berge déserte :
Un bourgeois ivre passe, allant on ne sait où ;
Il voit l'homme s'arrête un peu, se déconcerte,
Puis éclate de rire en disant : « C'est le fou ! »

V

Lorsque l'immensité rayonne,
Chaque nuit il accourt joyeux
A ce réndez-vous que lui donne
Son amante envolée aux cieux.

Car c'est elle, la chaste morte,
Qu'aux baisers de l'époux tremblant
Le char illuminé rapporte
Sous les plis de son voile blanc.

Il la reconnaît bien : c'est elle !
Candide en ses divins atours ;
Elle vient à lui qui l'appelle.....

Le moulin ricane toujours !

Qu'importe cette voix jalouse
Hurlant aux piles de granit !
Voici, voici venir l'épouse.....

La Lune touche à son zénith.

Heure attendue ! heure suprême !
Le rival des cieux est vainqueur
Puisque la planète qu'il aime
Va descendre enfin sur son cœur.....

Les larmes dont son œil se mouille
Tremblent moins que tremble sa main ;
L'espoir le brise : il s'agenouille
Sur le dur gravier du chemin.

Là, hors de lui, défait, livide,
Perdu dans son rêve éclatant,
Inerte, absorbé par le vide,
Sans geste, sans voix, il attend !

. . . .

O miracle! son épousée
Qu'il voit dans un nimbe de feu,
Doucement métamorphosée
Ressemble à la Mère de Dieu!

Et voici que le pauvre hère
Se sent comme transfiguré :
C'est une gerbe de lumière
Qui sous son crâne a pénétré.

Les grandes lueurs dispersées
Aux quatre points de l'horizon
Se sont tout à coup condensées
Pour illuminer sa raison ;

Une auréole se déplie
Autour de ce front élargi ;
Des abîmes de la folie,
La vaste pensée a surgi!

Et tandis que l'Idée encombre
Ce cerveau naguère perclus,
Un rossignol chante dans l'ombre.....

Le moulin ne ricane plus.

VI

L'homme agenouillé fou, se releva poète.
Moins obscur à présent, il est plus triste encor
Peut-être ; son vers luit sur sa peine secrète
Comme sur un linceul luit une larme d'or.

Il marche, secouant l'auréole féconde
Qu'attacha sur sa tempe un doigt mystérieux,
Et ces ardents rayons qui pleuvent sur le monde
Embrasent tous les cœurs et brûlent tous les yeux.

Nos illustres de l'art, vassaux de son génie,
Suivent, extasiés, ses sublimes leçons ;
A tous les plus grands noms son grand nom s'harmonie ;
La gloire le réserve à tous ses panthéons.

Et pourtant quand parfois, pour raviver la flamme
Du foyer tout-puissant qui couve sous son front,
Il ose revenir causer avec son âme
Le soir près du pilier, la nuit au bord du pont ;

Et pourtant quand il va, sous la colonne brune,
Baiser un pavé blanc dans la maison de Dieu ;
Quand il va saluer, fiancé de la Lune,
Son épouse qui monte à travers le ciel bleu ;

Quand il est là, rêveur, l'œil noyé dans l'espace,
Seul, à l'heure où dans l'air bat l'aile du hibou,
Le suisse qui s'approche ou le bourgeois qui passe
Haussent toujours l'épaule et disent : « C'est le fou ! »

JULES ROHAUT.

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES

XIV

Londres. Société royale : *Sur l'absorption et le rayonnement de la chaleur*, par M. J. TYNDALL.—Paris. Académie des sciences : *Sur la Constitution physique du soleil*, par M. FAYE.—*Nouveau procédé de teinture par les produits provenant de l'aniline*, par M. GAULTIER DE CLAUBRY. — *Nouvelles piles thermo-électriques formées avec les sulfures métalliques*, par M. Edm. BECQUEREL. — *Du Plâtrage des vins*, par M. G. CHANCEL. — *Sur un nouveau ver à soie*, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE. — *Habitants des cavernes et des cités lacustres*, par M. LIOY. — *Les Grands Ateliers d'instruments en silex*, par M. Eugène ROBERT. — *Résolution des équations du cinquième degré*, par M. MONTUCCI. — Bibliographie et Mélanges : *L'Année scientifique*, t. IX, par M. FIGUIER. — *Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et cosmétiques d'une Parisienne au XIXe siècle*, par le docteur C. JAMES. — Le Pantélégraphe de l'abbé CASELLI; perfectionnement de M. LAMBRIGOT. — Conservation des viandes par le système du docteur Morgan. — *Correction du cours du Rhin*, par M. FRAISSE ; — Balance aéro-hydrostatique de M. Seiler, par le même.

Le professeur Tyndall, de l'institution royale de Londres, s'occupe depuis plusieurs années d'un genre de recherches très délicates sur l'absorption et le rayonnement de la chaleur par les gaz et par les vapeurs, recherches qui l'ont conduit à des résultats assez inattendus. Lorsque nous voyons s'enflammer un combustible sous l'influence des rayons solaires concentrés dans le foyer d'une loupe, nous ne nous en étonnons pas, parce que, dans notre esprit, l'idée d'un haut degré de chaleur est intimement liée à celle de la lumière. Mais les expériences de notre auteur

démontrent qu'en l'absence de lumière au foyer, les rayons calorifiques non lumineux s'y concentrent et produisent absolument le même effet.

Dans ses expériences sur l'absorption de la chaleur par les gaz, M. Tyndall s'est servi d'un long tuyau en métal, ayant à un de ses bouts une source de chaleur, et à l'autre une pile thermo-électrique. Ce tuyau étant rempli d'un gaz quelconque, une partie de la chaleur qu'on y fait passer est absorbée par le gaz, et la pile thermo-électrique fait connaître, par la déviation de l'aiguille de son galvanomètre, la quantité de chaleur restée libre. Voici quelques-uns des résultats qu'il a obtenus. Nous savons ce que c'est que l'ozone : c'est de l'oxygène modifié par l'électricité. Une petite fraction d'ozone mêlée à l'oxygène ordinaire rend la puissance absorbante de celui-ci trois fois plus grande. Le gaz oléifiant, ou hydrogène bicarboné, absorbe jusqu'à 81 p. 100 de la chaleur qu'on y fait passer ; il joue, par conséquent, à l'égard de la chaleur, le même rôle que joue un corps imparfaitement opaque vis-à-vis de la lumière, bien que ce gaz soit extrêmement transparent. En général, lorsqu'il s'agit de petites quantités de gaz, l'absorption est exactement proportionnelle à la densité. L'action absorbante de la vapeur aqueuse suspendue dans l'air est au moins trente fois plus grande que celle de l'air sec, de sorte qu'au moins le 10e du rayonnement calorifique de la terre est absorbé par cette vapeur jusqu'à 10 pieds de hauteur au-dessus de la surface. La puissance absorbante de l'air sec étant prise pour unité, celle de l'ammoniaque est représentée par 7,000, celle du gaz oléifiant par 7,950, et celle de l'acide sulfureux par 8,800, résultats vraiment remarquables.

Passons maintenant aux expériences du savant professeur sur les rayonnements lumineux et obscurs de la chaleur. Sir W. Herschel avait montré qu'au delà du spectre solaire ou arc-en-ciel, qu'on obtient en faisant passer les rayons du soleil à travers un prisme, il y avait des rayons calorifiques obscurs, c'est-à-dire que le maximum de chaleur se trouvait en dehors du spectre, au delà de son extrémité rouge. Melloni a démontré plus tard qu'une grande partie de la chaleur rayonnée par la flamme d'huile ou d'alcool est obscure, ou en dehors de la lumière émise par ces substances. M. Tyndall a voulu s'assurer des effets rayonnants d'une flamme d'hydrogène. Il s'est servi pour cela d'une série de prismes et de lentilles en sel gemme, substance au plus haut degré diathermane, c'est-à-dire apte à transmettre la chaleur, puis d'un appareil au moyen duquel il pouvait à volonté substituer à la flamme du gaz d'éclairage celle de l'hydrogène et réciproquement, sans rien déranger. La marche qu'il a suivie dans ses expériences est fort simple. En commençant par le gaz d'éclairage, il obtient un spectre lumineux sur un écran étamé ; une pile thermo-électrique lui révèle, par les indications d'un galvanomètre, le point où se trouve le maximum de chaleur : point toujours situé au delà du rouge, et par conséquent en dehors du spectre. En substituant maintenant à la flamme du gaz d'éclairage celle de l'hydrogène, le spectre visible disparaît et le galvanomètre marque deux fois et demie moins de chaleur, toujours, bien entendu, au point situé en dehors du spectre du gaz d'éclairage. Enfin, d'un nombre considérable d'expériences de ce

genre, M. Tyndall est arrivé aux conclusions suivantes : 1° que de même qu'il y a un spectre lumineux dont les termes extrêmes sont le violet et le rouge, de même il y a un spectre de chaleur d'une étendue au moins égale à celle du spectre lumineux ; 2° que si l'on introduit dans la flamme d'hydrogène un fil métallique, de platine par exemple, on augmente de beaucoup le rayonnement ; 3° que de même qu'il y a de l'opacité relativement à la lumière, il y a aussi de l'opacité ou difficulté de transmission à l'égard de la chaleur ; et qu'un corps opaque, par rapport à la lumière, peut ne pas l'être du tout par rapport à la chaleur.

Ce dernier principe amène dans certains cas des résultats assez curieux. Ainsi, dans le cas d'un fil de platine incandescent, sur vingt-quatre parties égales de chaleur il n'y en a qu'une de lumineuse : les vingt-trois autres sont obscures. Dans un feu de houille, il n'y a de lumineuse qu'une partie sur vingt-cinq, et dans la lumière électrique, excitée par dix éléments de Grove, il n'y a qu'un dixième de chaleur rayonnée qui soit lumineux ; le reste est obscur. Une solution d'iode dans du bisulfure de carbone, est très opaque à la lumière, et pourtant elle transmet 99° p. 100 de chaleur rayonnée ; de sorte que cette solution présente un excellent moyen de séparer des rayons lumineux les rayons calorifiques. Ainsi, M. Tyndall ayant pris une lentille creuse à l'intérieur, et l'ayant remplie de la solution d'iode, n'obtint, en la présentant au soleil, aucune trace de lumière au foyer, mais les rayons calorifiques y étaient si fortement concentrés, qu'ils enflammaient du papier, et mettaient le feu à la poudre à canon. Nous ne nous arrêterons pas aux divers moyens dont l'auteur s'est servi pour varier ses expériences : il nous suffit d'avoir constaté la distinction qu'il a su établir entre les rayons lumineux et les rayons calorifiques transmis par les sources de lumière.

Quittons maintenant l'Angleterre pour la France, où nous trouverons notre Académie des sciences aussi active qu'elle l'a jamais été. C'est le tribunal où viennent comparaître toutes les nations pour débattre les questions scientifiques. Nous y rencontrons cette fois en première ligne une controverse déjà ancienne.

Dans la *Revue* du 31 juillet dernier, nous avons donné une analyse assez détaillée du débat qui s'est élevé entre les chimistes et les astronomes, au sujet de la constitution physique du soleil, et nous ne reviendrions pas sur cette question si M. Faye ne l'avait prise pour thème d'une de ses meilleures communications à l'Académie des sciences. Rappelons en peu de mots de quoi il s'agit. Le docteur Wilson de Glasgow et les deux Herschel expliquent les taches solaires d'une manière extrêmement logique : ce sont des dépressions, parce que la pénombre dont elles sont entourées affecte l'apparence d'une espèce d'entonnoir, et parce qu'à mesure qu'elles approchent du bord du soleil par l'effet de la rotation, non-seulement on n'y voit pas de saillie, mais au contraire le bord de la tache l'envahit peu à peu, et finit par la recouvrir tout entière, ce qui ne pourrait pas arriver si ce bord n'était pas plus élevé que la tache. Donc le soleil se compose d'un noyau obscur entouré d'une atmosphère, qui est elle-même en-

veloppée dans une masse de nuages brillants constituant la *photosphère* visible à nos yeux. Lorsqu'il y a une déchirure dans la photosphère, on voit le noyau : voilà la tache.

« Non, répond M. Kirchkoff, l'un des auteurs de l'analyse spectrale, vous vous trompez ; car nous avons montré que l'on reproduit artificiellement les principales raies du spectre solaire, en interposant la vapeur de divers métaux sur le trajet de la lumière émanée d'une source à spectre continu. Cette source, c'est votre photosphère qui, selon vous, est gazeuse ; or, il n'y a que les solides et les liquides incandescents qui donnent un spectre continu, tandis que les gaz ou les vapeurs ne fournissent qu'un spectre réduit à quelques raies brillantes : donc votre photosphère n'est pas gazeuse, mais solide, ou tout au plus liquide. Il est vrai que nous ne pouvons pas expliquer les taches par ces données, mais mieux vaut ne pas les expliquer du tout, que de les expliquer à votre façon. »

Cet aveu d'impuissance, M. Kirchkoff ne le fait pas, mais il y sera nécessairement conduit par la réfutation victorieuse des explications qu'il a tentées jusqu'ici. Ainsi, pour lui, les taches sont des nuages ; mais pour que cette hypothèse fût admissible, il faudrait que ces nuages marchassent en sens inverse de la rotation avec une vitesse de deux mille lieues par jour, en partant du pôle pour aller vers l'équateur ; tandis qu'au contraire l'observation démontre que, s'il y a une variation en latitude, elle a lieu de l'équateur vers les pôles.

M. Faye aborde la question en tenant compte des différents résultats que l'observation a fournis dans le courant des dernières années. D'abord, les éclipses totales nous ont révélé tout ce qui se passe dans l'atmosphère extérieure qui environne la photosphère[1] ; mais, à l'égard de celle-ci, elles ne nous ont appris qu'une chose : c'est que les taches ne sont pas des nuages. Les protubérances, d'abord prises pour des montagnes, ont fini par être acceptées pour des nuages, et c'est pour cela que beaucoup d'astronomes ont observé avec soin, avant chaque éclipse, les taches qui devaient, par l'effet de la rotation, être amenées sur le bord même du disque à l'instant de l'éclipse ; après celle-ci, ils guettaient l'apparition de taches là où les nuages, vus à gauche pendant le phénomène, devaient plus tard devenir visibles sur le disque solaire. Toutes ces recherches n'ont abouti qu'à une chose, à prouver qu'il n'y avait aucune coïncidence entre les nuages et les taches ; car les protubérances (ou nuages) apparaissent indifféremment dans toutes les régions du disque solaire, aux pôles aussi bien qu'à l'équateur, tandis que les taches ne se rencontrent que dans deux zones très limitées, au-dessus et en dessous de l'équateur, et ne se voient jamais aux pôles.

Or, ces taches, vues et examinées des centaines de fois, offrent un véritable point d'appui aux raisonnements. M. Schwabe a pu établir une périodicité dans l'apparition des taches, dont la présence présente des *maxima* et des *minima* bien caractérisés à des intervalles de cinq à six ans ; et leur distribution sur le disque solaire se rattache à cette périodi-

[1] Voir, à ce sujet, la *Revue Contemporaine* du 31 août 1860.

cité. On a vu qu'elles ont une tendance marquée à former des groupes allongés dans le sens des parallèles qu'elles décrivent. Des taches isolées présentent quelquefois des indices d'un mouvement gyratoire autour de la partie la plus noire de leur noyau. Nos lecteurs connaissent déjà les diverses particularités observées dans les taches : leurs changements de figure souvent très rapides, l'apparition au milieu d'elles de filets de lumière formant comme un pont qui réunit les deux bords opposés, les pénombres et leurs dentelures, etc. Nous leur rappellerons maintenant les facules : ce sont des irrégularités sur le disque du soleil, dont la surface paraît, aux yeux armés d'un télescope, perpétuellement tourmentée par des forces souvent opposées. Les facules ont toute l'apparence des lames de la mer, et M. Faye demande, non sans raison, aux partisans de M. Kirchkoff, s'ils croient que des vagues de plus de cent lieues de hauteur puissent se former et se maintenir sur place des jours entiers dans un océan liquide? C'est pourtant ce que devront admettre ceux qui acceptent une photosphère de cette espèce, et, vis-à-vis de ce même phénomène, une photosphère solide est moins acceptable encore. Il y a en outre, sur le disque solaire, d'autres apparences que l'on a comparées à des feuilles de saule juxtaposées, de manière à donner à la surface une apparence réticulaire; mais ces feuilles de saule diffèrent des facules de tout point. Celles-ci offrent d'ailleurs une particularité remarquable : c'est qu'elles se trouvent constamment à gauche des taches; or, comme la rotation du soleil, vue de la terre, se fait de droite à gauche, il résulte de cette circonstance que les facules sont en retard sur les taches, elles les suivent au lieu de les précéder. D'après M. Chacornac, les taches sont successivement envahies par les facules placées en arrière, de sorte que la tache la plus avancée dans le sens de la rotation disparaît la dernière; c'est aussi celle dont le noyau est le plus noir et le plus régulier.

M. Faye aborde maintenant la question difficile de la rotation du soleil. Pour la déterminer, les astronomes s'étaient servis des taches; en effet, si une tache mettait par exemple treize jours à faire son trajet d'un bord du soleil à l'autre, on devait en conclure que la rotation totale se faisait en vingt-six jours. Mais les taches ne sont pas stables; elles varient très souvent de forme et surtout de longueur, de sorte qu'on devait en conclure que cette manière de déterminer la rotation était sujette à de grandes erreurs. Mais le phénomène était encore peu étudié, et si aujourd'hui on est mieux renseigné à cet égard, on le doit aux patientes observations de M. Carrington, qui, pendant sept ans et demi, a pu recueillir 5,290 positions complètes des taches solaires. Le calcul de cette masse d'observations a prouvé que la vitesse angulaire des taches varie régulièrement avec la latitude, et que leurs déplacements dans ce sens sont très faibles. Il n'y a donc pas sur le soleil, comme le pensait sir J. Herschel, de ces grands courants qui, sur notre globe, transportent des masses d'air des pôles à l'équateur, ni, comme le pense M. Kirchkoff, des nuages ou tourbillons marchant en sens inverse de la rotation.

De l'ensemble de ces faits, M. Faye déduit la conséquence que la chaleur intense du soleil résulte moins d'une action chimique que de la des-

truction d'une énorme quantité de force vive. Mais cette chaleur interne, dit-il encore, est beaucoup plus élevée que la température à la surface du soleil ; cette dernière, à en juger par les calculs de M. Thomson, ne doit pas dépasser de beaucoup celle que nous pouvons produire dans nos laboratoires, et à laquelle résistent encore les composés les plus stables. Donc, si dans l'intérieur du soleil il y a une chaleur capable de détruire toute cohésion et affinité, en revanche ces mêmes forces reprennent le dessus à la surface, où la chaleur est moindre. Là, dans un mélange gazeux des éléments les plus variés, le jeu de ces forces donnera naissance à des précipitations, à des nuages de particules non gazeuses susceptibles d'incandescence. Il y aura donc un échange incessant de l'intérieur à la superficie de matières désagrégées et de matières recomposées. La photosphère est donc gazeuse, mais chargée aussi de molécules non gazeuses, et dès lors les astronomes ont raison, de leur côté, s'ils regardent les taches comme des déchirures d'une enveloppe gazeuse, et les chimistes partisans de M. Kirchkoff n'ont pas tort s'ils attribuent les phénomènes du spectre à des substances solides ou tout au moins liquides.

M. Kirchkoff acceptera-t-il cette transaction? M. Faye se le demande. Son explication, si elle prête à la critique sur certains points, est certainement très ingénieuse, et paraît être la seule capable de concilier cette étrange contradiction entre des observations astronomiques très positives et les résultats non moins positifs de l'analyse spectrale.

M. Gaultier de Claubry vient de communiquer à l'Académie un nouveau procédé de teinture qui paraît destiné à déterminer une véritable révolution dans cet art, en ce qui regarde au moins les nouvelles couleurs extraites de la houille. Cette substance si noire nous fournit en effet les plus beaux rouges, bleus et violets que l'on connaisse en teinture. Le goudron qu'on en tire, matière peu agréable à voir sans doute, n'en fournit pas moins, soumise à la distillation à différents degrés de température, une foule de produits très précieux. Ainsi, à 80°, on a la benzine, assez connue dans le commerce ; à 182°, l'aniline ; et à 212°, la naphthaline, sans compter les autres, au nombre de neuf. La benzine nous fournit la *nitrobenzine*, remarquable pour son odeur de cannelle et d'amande amère. Nos dames ne se doutent pas que leur savon d'amandes est aromatisé avec un produit du charbon de terre, et que les brillantes couleurs des belles robes qu'elles payent si cher ont à peu près la même provenance. L'aniline en effet sort, ainsi que nous venons de le voir, directement du goudron ; mais nous pouvons l'avoir aussi en traitant la nitrobenzine par l'ammoniaque et par l'hydrogène sulfuré. Si peu aristocratique que soit l'origine de cette teinture, l'industrie s'est empressée de l'adopter. Mais les diverses couleurs qu'on retire de l'aniline et de ses congénères ont le grand inconvénient de ne pas se dissoudre dans l'eau : elles n'ont pu jusqu'ici s'utiliser dans la teinture qu'en dissolution dans l'alcool. C'est là ce qui a maintenu à un prix très élevé les étoffes teintes par les nouvelles couleurs. Leur emploi présente encore un inconvénient plus grave. La dissolution alcoolique, mêlée en proportion convenable à l'eau, fournit un

bain qui, abandonné au repos, laisse spontanément précipiter une très grande partie de la couleur et ne retient que le rouge ; l'ébullition légère à laquelle on est obligé de l'élever pour la teinture, dégage de l'alcool et augmente dès lors la précipitation, en déterminant un dépôt inégal de la couleur sur les fils et les tissus ; ce qui explique à la fois la difficulté d'obtenir des teintes parfaitement unies et le grave inconvénient qu'ont les étoffes teintes avec ce genre de produits de tacher le linge par le frottement.

Le prix élevé de l'alcool a conduit beaucoup d'industriels à le remplacer par l'esprit de bois, désigné dans le commerce sous le nom de méthylène. Mais le plus souvent on a été forcé de renoncer à ce moyen économique, parce que les ouvriers en éprouvent des conséquences très fâcheuses pour leur santé. Exposés pendant des journées entières aux émanations des cuves de teinture, ils ne tardent pas à éprouver des sensations qui, sans être douloureuses, amènent à la longue une grande prostration de forces.

Or, c'est à tous ces inconvénients que M. Gaultier de Claubry paraît avoir trouvé un remède souverain ; car il nous dit qu'un grand nombre de substances donnent à l'eau la propriété de dissoudre les couleurs qui, jusqu'ici, n'avaient pu l'être que par l'alcool et par l'esprit de bois. Ce sont d'abord les gommes et les mucilages, le savon, et en particulier celui d'amandes, le glucose, la dextrine, les gelées de diverses fécules et des différents lichens et fucus, la glycérine, la gélatine et les gelées animales ; mais celles qui offrent les résultats les plus avantageux et les plus pratiques sont les décoctions de l'écorce désignée dans le commerce sous le nom de *panama* (*quillaïa saponaria*), et de racine de saponaire d'Egypte (*gypsophila strutium*).

Toutes ces substances ont pour caractère commun d'épaissir l'eau ou de la faire mousser. On obtient la dissolution des matières colorantes dont il est question en versant sur leur poudre ces décoctions bouillantes ; puis on agite, on décante, et s'il reste un résidu, on le traite de la même manière jusqu'à épuisement complet. Il est préférable toutefois, ajoute l'auteur, de se servir de l'extrait de saponaire d'Egypte, par exemple, avec lequel on triture la couleur en poudre fine ; l'eau ajoutée ensuite successivement, dissout la totalité des produits ; mais les premières liqueurs entraînent les rouges plus solubles, les bleus se dissolvant plus difficilement, de sorte qu'il est indispensable de mêler exactement toutes les liqueurs. La teinture s'opère dans ces dissolutions sans aucune précaution particulière, et on obtient, avec la plus grande facilité, des teintes parfaitement unies.

L'innovation introduite par M. Gaultier de Claubry offre donc trois avantages bien caractérisés : une économie considérable dans le prix de la teinture, des couleurs parfaitement unies, et la suppression de tous les inconvénients pour la santé des ouvriers inséparables de l'emploi de l'alcool et de l'esprit de bois. Nous souhaitons que ces procédés s'introduisent rapidement dans tous les ateliers de teinture.

Soudez ensemble, par leurs bouts, deux lames de métaux différents : si

vous chauffez l'une des deux soudures en maintenant froide l'autre, il se développera un courant électrique : voilà, sous sa forme la plus simple, la *pile thermo-électrique*. Prenons des baguettes en bismuth, B, B, B, par exemple, pliées en fer à cheval, et des lames de cuivre C, C, C; arrangeons-les alternativement dans l'ordre suivant : C, B, C, B, C, B, C, etc.

Chaque bout de cuivre étant soudé au bout correspondant de bismuth, si l'on chauffe toutes les soudures d'ordre impair, en maintenant froides celles d'ordre pair, on aura une pile thermo-électrique composée de plusieurs éléments. Cette évolution de l'électricité fut découverte en 1821, par Seebeck, professeur de physique à Berlin. En 1827, M. Becquerel père remarqua qu'un fil de cuivre recouvert de sulfure du même métal est fortement positif par rapport au cuivre ordinaire, de sorte qu'avec du cuivre sulfuré et du cuivre non sulfuré, il put former un couple thermo-électrique capable de fonctionner pendant longtemps. Reprenant cette expérience ancienne, M. Edmond Becquerel a eu l'idée de former, avec le sulfure de cuivre fondu, des couples thermo-électriques d'une force électro-motrice assez élevée relativement à celles des autres couples habituellement en usage, et il en a dernièrement entretenu l'Académie. Le soufre est une des substances qui modifient le plus profondément le pouvoir thermo-électrique des métaux ; le sulfure de bismuth, entre autres, est fortement positif à un degré supérieur au bismuth lui-même : on peut le mélanger avec le métal, et M. Becquerel s'en est servi dans cet état à parties égales de bismuth et de sulfure. Un couple thermo-électrique de bismuth sulfuré et de cuivre a une force électro-motrice plus de trois fois supérieure à celle du couple ordinaire bismuth-cuivre dans les mêmes conditions de température. Le proto-sulfure de cuivre est éminemment positif par élévation de température relativement aux autres métaux ; mais pour obtenir cet effet, il faut le fondre à une température aussi basse que possible, et le couler dans des moules de façon à produire en lui une cassure fibreuse et des bulles répandues çà et là dans la masse. Ainsi préparé, son pouvoir thermo-électrique avec le cuivre est environ dix fois plus fort que celui d'une combinaison bismuth-cuivre. La pyrite cuivreuse naturelle, qui est un double sulfure de cuivre et de fer, est au contraire fortement négative, et elle se trouverait donc, selon notre auteur, vers la limite plus basse de l'échelle thermo-électrique des corps, tandis que le proto-sulfure de cuivre se trouverait à l'extrémité opposée. Une des difficultés que l'on rencontre dans l'emploi de ce dernier, c'est son faible pouvoir conducteur, qui augmente cependant à mesure que la température s'élève. Une pile thermo-électrique de dix couples composés chacun d'un barreau cylindrique de sulfure de cuivre de 10 centimètres de longueur sur 1 centimètre de diamètre, portant un fil de cuivre rouge enroulé à chaque extrémité et placé dans une petite éprouvette en verre, a pu faire fonctionner le relais d'un appareil télégraphique.

Dans un mémoire sur le plâtrage des vins, M. G. Chancel examine l'effet de cette opération au point de vue hygiénique et chimique. Le plâtre n'exerce sur les vins qu'une action purement physique de défécation. L'expérience démontre que la quantité de raisins du Midi qui donne un litre

de vin, contient environ huit ou neuf grammes de tartre. Le vin obtenu ne renferme cependant que deux grammes environ de ce sel par litre : une grande quantité de tartre (bitartrate de potasse) reste donc dans le marc. Quand on met le plâtre en contact avec le vin, on le fait réagir sur un liquide saturé de bitartrate : ce sel est alors transformé en tartrate neutre de chaux, qui se précipite, et l'acide tartrique libre reste en dissolution, ainsi que toute la potasse à l'état de sulfate. Lorsqu'au contraire on ajoute le plâtre à la vendange, on le fait réagir sur une dissolution qui, à mesure que la réaction indiquée s'effectue, peut puiser dans le marc de nouvelles quantités de tartre. Dès lors les marcs des vins plâtrés à haute dose doivent perdre une quantité très notable de potasse, d'où il résulte que ces marcs ont une valeur bien moindre comme engrais que ceux des vins peu ou point plâtrés. En résumé, M. Chancel arrive aux conclusions suivantes : 1° que le plâtre fait passer du marc dans le vin la moitié de l'acide tartrique, qui, sans son intervention, resterait dans le marc à l'état de tartre ; 2° qu'il augmente le degré acidimétrique du vin, en avive la couleur et en assure la stabilité ; et 3° qu'il introduit dans le vin, sous forme de sulfate, la majeure partie de la potasse qui se trouve dans le marc à l'état de bi-tartrate.

Notre savant séricioulteur, M. Guérin-Méneville, a dernièrement entretenu l'Académie d'un nouveau bombycide producteur de soie, importé du Sénégal par l'entremise du général Faidherbe, gouverneur de la colonie, et du docteur Bancal, chef du bureau de l'intérieur à Saint-Louis. Ce ver à soie, dont M. Méneville reçut douze cocons vivants en 1864, diffère sous certains rapports du genre des Saturnies, et notre auteur propose de le prendre pour type d'un nouveau sous-genre, et de lui donner le nom de *Faidherbia Bauhiniæ*. Nous nous contenterons d'indiquer, d'après M. Guérin-Méneville, la richesse en soie des cocons de cette espèce, qui se nourrit des feuilles de diverses espèces de jujubier, dont le principal est connu au Sénégal sous le nom de *Siddem* (*Zizyphus orthacantha*). Le poids moyen du cocon est de 3 grammes ; celui des cocons du mûrier n'est que de 2 grammes. Sur un poids total de 9 gr. 10 cent., on a obtenu 1 gr. 90 cent. de matière soyeuse, ou 19 gr. 30 p. 100 de soie, tandis que les cocons du mûrier ne donnent que 11 à 14 p. 100.

La question de l'antiquité de l'homme est toujours à l'ordre du jour. Dans la province de Vicence (Vénétie), M. Lioy vient de découvrir de nouveaux vestiges des aborigènes qui peuplaient l'Europe sauvage avant les immigrations des Aryas. Dans son mémoire adressé à l'Académie, il annonce qu'il a trouvé dans la caverne de Lumignano, à 10 pieds de profondeur, sous les stalagmites et la brèche rougeâtre qui en couvrent le sol, des flèches en silex très ressemblantes à celles des cavernes du Périgord, avec des débris de poterie, très grossière, un os perforé comme une aiguille, et un petit objet perforé en terre glaise ; et dans une caverne voisine, des restes de l'*Ursus spelæus*, pêle-mêle avec des débris de silex travaillé. Dans le lac de Trinon, il a rencontré les restes d'un de ces grands villages de l'Age de Pierre qu'on nomme *Steinbergs*. Les habitations, à en juger par la disposition des pieux, devaient être de forme ar-

rondie, longues de 4^m, 50, larges de 3^m, 50. Ces trouvailles sont de bon aloi, mais il n'en est pas toujours ainsi, comme on va voir.

Nous n'avons pas dissimulé à nos lecteurs, dans notre numéro du 31 janvier dernier, le peu de confiance que nous inspirait la soi-disant découverte d'immenses gisements d'instruments en silex au Grand-Pressigny, à Maintenon, à Chatellerault et même à Paris. Nos prévisions d'alors se sont de tout point réalisées, et la supposition que ces prétendus instruments en silex ne seraient que des rebuts de pierres à fusil se trouve confirmée par un savant, M. Robert, dont nous n'avons pas toujours accepté l'opinion, mais qui vient de donner à l'Académie de précieux renseignements sur le sujet qui nous occupe.

« Nous étions encore, dit M. Robert, sous le coup de l'impression profonde que nous avait fait éprouver l'annonce de la découverte d'un pareil gisement (celui du Grand-Pressigny), lorsqu'un de nos amis, qui occupe à cette heure la place la plus éminente de l'Académie des sciences, voulut bien nous éclairer à ce sujet : il avait été sur les lieux, et en était revenu avec la conviction que les prétendues haches de Pressigny-le-Grand, ainsi que les lames de couteau, n'étaient autres que des déchets de masses siliceuses qui auraient servi à faire des pierres à fusil. Il tenait également de personnes assez âgées pour en avoir été témoins qu'autrefois on exploitait, dans la même localité, un silex pyromaque blond, semblable par ses caractères minéralogiques aux prétendues haches, afin de garnir les chiens des armes à feu d'autrefois. » Si l'ami que cite ici M. Robert était par hasard M. Decaisne, président de l'Académie, de pareils renseignements recueillis de la bouche d'un observateur de tant d'autorité suffiraient à eux seuls pour décider la question. Mais M. Robert n'accepta pas tout d'abord l'explication qui lui était donnée. Il était si convaincu qu'il s'agissait d'un atelier, non pas de l'homme quaternaire, dont il n'admet pas l'existence, mais d'anciens Celtes, que, pour tâcher de réfuter l'opinion contraire, il invoqua les entailles profondes qui règnent tout le long des arêtes principales dans les grandes haches, comme des preuves du travail de l'homme. Ces entailles, selon lui, devaient avoir servi à y insérer les doigts, pour empêcher la hache de glisser au moment décisif (il y en a qui pèsent plus de 3 kilogrammes, et qui ont plus de 30 centimètres de longueur). Mais son interlocuteur lui démontra clairement, qu'après avoir fait sauter le plus possible de longues lames de silex, d'où l'on extrayait ensuite les pierres à fusil, on empruntait encore aux arêtes, avant de rejeter la masse, qui finit par ne plus se prêter à aucune espèce de taille, de petits éclats propres à garnir des pistolets. Du reste, ces silex travaillés du Pressigny sont d'une fraîcheur, d'une conservation trop parfaite pour des objets archéologiques ; sans la plus petite trace de frottement ou d'usure capable de révéler un usage quelconque; les facettes déterminées par la taille n'ont pas éprouvé cette altération qui change le silex pyromaque bleu-noirâtre, exposé à l'air depuis très longtemps, en cacholong blanc-laiteux, semblable à de la porcelaine; en un mot, il n'y a pas la moindre patine caractéristique des pierres antiques.

Jusqu'ici nous ne pouvons que souscrire aux paroles de M. Robert;

mais quand, pour dépouiller de leur antiquité les pierres travaillées trouvées sur les bords de la Somme, il renouvelle l'ancienne accusation à l'adresse des ouvriers qui en auraient fabriqué de fausses par l'appât du lucre, nous lui laissons toute la responsabilité de son opinion. Il oublie d'ailleurs que ces pierres n'ont pas été trouvées par une seule personne, mais par plusieurs, et notamment, à l'occasion de la célèbre mâchoire de Moulin-Quignon, en présence et avec la coopération même de plusieurs savants parfaitement compétents. Nous sommes encore moins disposé à accepter sa manière de voir lorsqu'après avoir avoué que des os grossièrement travaillés ont été trouvés mêlés ensemble avec des débris d'animaux éteints, il conteste la valeur de ce témoignage de la coexistence de la race humaine avec ces animaux, en se bornant à dire que « si on examine bien ces débris sans idée préconçue, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils ne sont pas du même âge et qu'il doit y avoir même une énorme somme de temps écoulé, des milliers d'années peut-être, entre le dépôt des ossements de pachidermes et celui des hommes. » En formulant ainsi une fin de non-recevoir sans un seul argument à l'appui, n'obéit-il pas lui-même à une « idée préconçue? » Il accepte toutefois la période celtique : selon lui, les restes humains trouvés dans certaines cavernes pêle-mêle avec des silex taillés, des os travaillés, des fragments de poterie et surtout des restes de castor, de glouton, de renne, de chèvre et d'ours, appartiennent à la race celtique. Les Celtes, nous dit-il, n'ont pas toujours eu des caveaux, des dolmens, pour abriter leurs morts ; dans bien des circonstances, ils ont dû être forcés de les enterrer dans le sable au bord des rivières, ou de les ensevelir dans les cryptes naturelles.

Il y a pourtant une idée émise par M. Robert, qui n'est pas sans importance. Les monuments celtiques renferment presque toujours des pierres vertes de composition bien différente. Les unes sont en serpentine ou en actinote ; les autres appartiennent à deux espèces de jade : la néphrite ou jade oriental, et le jade de Saussure ou albite compacte. Or, le premier ne se trouve pas en Europe : ce fait fut signalé à M. le ministre de l'instruction publique il y a un an, lors de la troisième réunion des délégués des sociétés savantes [1]. M. Robert pense donc, et non sans raison, que vraisemblablement les Celtes étaient sortis du grand plateau de l'Asie centrale, appelé par les philologues l'*ombilic du monde*, pour se diriger vers l'Occident, en emportant avec eux cette substance rare, qui a toujours passé pour être douée de propriétés salutaires et qui devait être, par conséquent, très recherchée pour les amulettes et les talismans.

Nous est-il permis de signaler ici, avant de prendre congé des travaux de l'Académie, un mémoire que nous venons de lui soumettre? Les mathématiques sont un sujet bien aride, aussi n'entrerons-nous pas dans les détails. Nous avons eu le bonheur de résoudre numériquement les équations du cinquième degré, et mieux encore, toutes les équations à trois termes d'un degré quelconque, à l'aide d'une courbe que nous appelons la *cubo-cycloïde*. L'extrait suivant de notre mémoire fera comprendre la

[1] Voir la *Revue* du 30 avril 1864, p. 834.

valeur scientifique de cette découverte : « S'il a fallu près de deux siècles pour franchir l'espace qui sépare la réduction de Tschirnhausen de l'application qu'en a faite M. Jerrard ; si, pour obtenir dans l'un des cas de celle-ci l'expression algébrique des racines de l'équation du cinquième degré, M. Hermite, dans son savant travail communiqué à l'Académie le 15 mars 1858, s'est vu forcé de recourir aux fonctions elliptiques ; si enfin les équations irréductibles des degrés supérieurs ont toujours été inabordables jusqu'ici, même lorsqu'elles n'avaient que trois termes, nous devons savoir gré à la cubo-cycloïde d'avoir inauguré une ère nouvelle, et d'avoir fait le premier pas dans la voie de la résolution numérique des équations par les courbes. »

Parmi les livres scientifiques qui ont paru pendant le dernier trimestre, nous pouvons citer avec confiance le neuvième volume de *l'Année Scientifique* de M. Figuier [1]. Cet auteur a le rare talent de présenter les découvertes les plus compliquées d'une manière populaire, instructive et élégante à la fois. Dans le présent volume, nous trouvons constatés tous les progrès de la science pendant l'année 1864 ; le spirituel auteur n'a pas même oublié de fustiger un singulier canard publié dans *le Pays*, au sujet d'un fragment de la planète Mars, trouvé..... dans les terrains *primitifs* de l'Amérique ! lequel fragment contenait même le cadavre d'un habitant de Mars. Il n'y a guère que l'Amérique où puissent se trouver de ces choses-là ; et au canard des habitants de la lune, cité par M. Figuier, et que nous nous rappelons fort bien, nous pouvons en ajouter un autre de la même époque et provenance, c'est l'histoire d'une tribu entière d'Indiens, ensevelis sous la neige depuis des siècles, et qu'on rappela à la vie en déblayant la couverture glacée qui les avait si longtemps cachés. Tout est grand, en Amérique : les fleuves et les dettes, les guerres et les mensonges. A part ce petit épisode comique, nous recommandons au lecteur, dans le livre de M. Figuier, les articles sur le pétrole ; sur l'hygiène publique, sujet qui intéresse tout le monde ; sur les fouilles de Pompéi, et sur la constitution de la lune, comparée au terrain volcanique de l'Auvergne.

Voici un ouvrage d'un autre genre, et que nous avons lu avec un véritable plaisir : *la Toilette d'une Romaine au temps d'Auguste, et Cosmétiques d'une Parisienne au XIXe siècle*, par le docteur Constantin James [2]. C'est un livre plein à la fois d'une agréable érudition et de bons conseils. L'auteur commence par nous introduire (en tout honneur, bien entendu) dans le cabinet de toilette d'une dame romaine ; et moins elle est jolie, plus le récit devient piquant, car nous la voyons alors occupée à réparer les ravages du temps. Rien n'est oublié, ni le polissage des jambes à la pierre ponce, pour les débarrasser de villosités par trop visibles, ni le pédicure, ni l'épileuse, ni les faux cheveux, ni les dents osanores de l'époque (et il y en avait), ni le fard, ni les mouches, ni les corsets..... En vérité,

[1] Paris, Hachette.
[2] Paris, Hachette.

en lisant tout cela, on se croit au XIXe siècle, ou du moins sous le règne de Louis XV. S'il y a quelque chose qui gâte l'illusion, ce sont les citations de Martial, d'Ovide et d'autres poètes; car notre auteur n'avance rien sans le prouver. Mais lorsqu'il passe de la toilette romaine à la parisienne, nous le voyons changer de ton, énumérer un à un tous les cosmétiques en vogue aujourd'hui, et en indiquer les ingrédients et leur action sur l'économie. Les conseils qu'il donne laissent encore assez de latitude au coiffeur, tout en mettant la jolie patiente à l'abri des cosmétiques dangereux. C'est surtout à nos lectrices que nous recommandons ce livre plein d'utiles renseignements.

De toutes les innovations qui ont appelé l'attention du public dans ces derniers temps, la plus importante est, sans contredit, l'introduction du pantélégraphe Caselli dans nos bureaux de télégraphie. Cette remarquable invention fonctionne maintenant régulièrement entre Paris et Lyon, et nous tâcherons d'en donner une idée aussi exacte qu'il est possible de le faire sans l'aide d'une figure.

Que l'on s'imagine un châssis en fonte ayant la forme d'un V renversé, et de la hauteur de 2 mètres environ. A la pointe de ce châssis est attaché un pendule en fer, qui porte au milieu une bielle horizontale, attachée par l'autre bout à un châssis rectangulaire vertical en métal, et pouvant tourner autour d'un axe qu'il porte au milieu. La bielle est attachée à angle droit au côté inférieur situé horizontalement; tout l'appareil du rectangle et de ses accesssoires est en dehors du Λ, et repose sur un support faisant partie d'un des côtés de ce dernier. Concevons maintenant le pendule en mouvement : il pousse la bielle en avant et la retire ensuite; de cette façon, le rectangle extérieur est animé d'un mouvement circulaire de va-et-vient autour de son axe; il décrit, en un mot, un arc de cercle de l'ampleur d'un tiers de circonférence. Le pendule porte en bas une armature qui est alternativement attirée et repoussée par deux électro-aimants. Voilà le moteur.

Ce mécanisme bien compris, le reste est facile. Au-dessus de l'axe du rectangle sont fixés deux plateaux courbés en arc de cercle, ou plus exactement en portions de cylindre convexe par en haut. C'est sur l'un ou l'autre de ces plateaux qu'on place une feuille métallique sur laquelle est écrite la dépêche à transmettre. Maintenant, imaginons une vis sans fin située au-dessus des plateaux et parallèlement à l'axe du rectangle. Elle tourne librement dans deux trous pratiqués dans les petits côtés (les côtés verticaux) du rectangle; au milieu, elle porte un échappement d'horlogerie. Le rectangle, en décrivant vers la droite son arc de cercle, fait buter cet échappement contre une pointe latérale, qui fait tourner la vis un peu; en rétrogradant, le rectangle répète la même manœuvre à gauche, où il y a une pointe pareille, et la vis tourne encore un peu. Or, comme ce mouvement de va-et-vient se fait avec une grande rapidité, il s'ensuit que la vis tourne incessamment et toujours dans le même sens.

Or, cette vis communique un mouvement de translation horizontale à deux petits chariots munis de stylets, qui reposent sur les plateaux convexes dont nous avons parlé. Au début, chacun de ces stylets se trouve à

l'extrémité gauche de son plateau (pour fixer les idées) : dès que l'appareil est mis en mouvement, le côté supérieur de notre rectangle, et par conséquent la vis qui lui est parallèle, décrivent des arcs de cercles concentriques aux plateaux, de sorte qu'à chaque oscillation chacun des stylets parcourt l'entière largeur de son plateau, en y traçant, lorsque celui-ci est vide, une ligne invisible parallèle au bord à gauche. Mais pendant que le stylet trace cette ligne, la vis tourne insensiblement et fait marcher le stylet un tiers de millimètre environ vers la droite ; donc, à l'oscillation suivante, le stylet décrit une autre ligne parallèle à la première et si près de celle-ci, qu'elle se confond presque avec elle ; de sorte qu'après un certain nombre d'oscillations, le stylet a parcouru toute la surface du plateau d'un bout à l'autre, à force de lignes parallèles très rapprochées. Le deuxième stylet fait exactement le même chemin en même temps sur l'autre plateau. Voici comment on procède maintenant, en supposant l'appareil de Paris en communication par un fil avec un autre appareil semblable à Lyon. On écrit à Paris la dépêche sur une feuille métallique, avec de l'encre grasse et une plume un peu forte ; lorsque l'écriture est sèche, on place cette feuille métallique sur l'un des plateaux et sous le stylet. En même temps on a eu soin à Lyon de placer sur le plateau une feuille de papier imprégnée d'une solution de cyanure de potassium. Le courant étant établi, tant que le stylet ne rencontre que du métal, il laisse échapper l'électricité par le plateau dans la terre, avec laquelle il est en communication ; dès lors le stylet de Lyon ne peut rien marquer. Mais du moment que le stylet de Paris rencontre l'encre mauvais conducteur de l'électricité, le courant intercepté passe au stylet de Lyon et exerce son action chimique sur le cyanure de potassium, qu'il décompose en déterminant la formation du bleu de Prusse. Donc à mesure que le stylet de Paris parcourt tout l'espace de la dépêche, le stylet de Lyon la reproduit exactement en bleu sur le papier chimique : tout y est, écriture, corrections, signature et paraphe de celui qui envoie, de sorte que l'authenticité de la dépêche ne peut pas être mise en doute. Il n'y a donc aucune nécessité, comme dans le vieux système, de contrôler la dépêche au point de départ.

Nous laissons de côté plusieurs petits détails, des régulateurs, des vis micrométriques, etc., qui ne font qu'assurer la marche régulière de l'appareil. Chaque plateau a une surface de 120 centimètres carrés, pouvant contenir deux cents mots ; et cet espace est parcouru par le stylet en vingt minutes ; mais il pourrait se parcourir en moins de temps. On conçoit que l'administration des télégraphes n'ait pas voulu appliquer à ce système l'ancien tarif basé sur le nombre de mots contenus dans la dépêche, et qu'elle ait pris pour base la surface parcourue. Du reste, le pantélégraphe n'est sujet à aucune irrégularité par l'électricité atmosphérique : il fonctionne tout aussi bien en temps d'orage que dans le beau temps.

Mais voici un inconvénient inhérent à ce nouveau système. Dans le télégraphe ordinaire, rien de plus facile que de transmettre les mots d'une ligne à une autre ; car il ne s'agit pas de reproduire l'écriture même de la personne qui envoie. Mais la dépêche Caselli, arrivée de Paris à Lyon, ne

va pas plus loin, et pour la transmettre de là à Saint-Etienne, par exemple, on est obligé de se servir de l'ancien télégraphe, ou bien de faire recopier la dépêche par une autre main, et de transmettre par le pantélégraphe la copie au lieu de l'original. Pour remédier à cet inconvénient, un employé de la direction générale, M. Lambrigot, a trouvé le moyen de clicher la dépêche reçue, et d'en obtenir un *fac-simile* exact pour une nouvelle transmission. Pour cela, il passe rapidement sur la surface de la dépêche un rouleau chargé d'une substance qui convertit le bleu de Prusse en une matière grasse, pouvant aisément prendre l'encre d'imprimerie. Rien de plus facile alors que d'obtenir un calque de l'écriture sur une feuille métallique par la simple pression; et cette copie servira pour une nouvelle transmission, — seulement, l'écriture est renversée. On y remédie à l'endroit de réception en préparant au cyanure du papier très mince, qui se lit sur les deux faces. Le verso de la feuille devient ainsi le recto.

Passons maintenant à un autre sujet, qui, certes, ne manque pas d'importance : il s'agit de fournir aux navires, pour de longs voyages, de la viande saine et bien conservée. Les procédés aujourd'hui en usage pour cet objet ne sont pas assez parfaits, tant s'en faut, pour qu'on n'en puisse pas désirer de meilleurs; et celui que propose le docteur Morgan, professeur d'anatomie à Dublin, a en sa faveur une déclaration du célèbre chimiste, M. Liebig, et, ce qui est plus significatif encore, l'adhésion de l'amirauté britannique, qui l'a adopté pour la flotte anglaise. M. Morgan tue l'animal dont il veut conserver la viande, par un coup de maillet sur la tête, déterminant la mort instantanément. Il ouvre ensuite le poitrail et met à nu le cœur, en y pratiquant deux incisions : une au ventricule ou à l'oreillette du côté droit, et l'autre au ventricule gauche. Aussitôt le sang veineux sort de la première, et le sang artériel de l'autre. Lorsque le corps a perdu à peu près tout son sang, M. Morgan introduit dans le ventricule gauche, et ainsi dans l'aorte, tronc commun de toutes les artères du corps, un tuyau communiquant avec un réservoir plein d'eau salée, et situé à une certaine hauteur suffisante pour exercer une pression considérable sur le liquide à introduire dans le corps. On ouvre un robinet : grâce à cette pression, l'eau salée pénètre jusque dans les moindres recoins de l'appareil circulatoire, et sort par l'incision pratiquée à droite dans le cœur, en chassant ainsi le peu de sang qui pourrait y être resté. Cette première opération n'est, en effet, qu'un simple lavage, qui ne dure que deux minutes en tout. L'opération finale consiste à fermer solidement l'incision à droite, et à introduire à gauche par le même tuyau une solution saturée de sel marin et de trois onces de nitrate de potasse par quintal anglais de viande. Aussitôt les vaisseaux capillaires portent le liquide conservateur dans toutes les parties du corps; et de cette façon un bœuf entier peut être mis en état de bonne conservation en moins de dix minutes. Une heure après l'opération, on peut découper le corps en morceaux, que l'on expose ensuite à l'air ou sous une cheminée, soit pour les laisser simplement sécher, soit pour les enfumer. Il va sans dire que l'on peut varier à volonté le liquide conservateur, et y introduire les in-

grédients que la science indiquera comme les plus utiles. Mais le principe du docteur Morgan est essentiellement rationnel, puisqu'il consiste à substituer au sang corruptible un liquide parfaitement antiseptique.

Nous trouvons dans la *Gazette de Lausanne* un article intéressant au sujet d'une rectification importante à opérer dans le cours du Rhin, près de son embouchure dans le lac de Constance. MM. les ingénieurs Fraisse et Pestalozzi ont été délégués par le conseil fédéral de la Suisse pour conférer sur ce projet avec des délégués du gouvernement autrichien. Malgré sa fertilité, le Rheinthal, ou vallée du Rhin, est peu prospère, à cause des inondations qui s'y produisent tous les ans. Les hommes spéciaux attribuent la persistance de ce fléau à la mauvaise exploitation des forêts des contrées alpestres : les flancs des montagnes, dépouillés des racines d'arbres qui en affermissaient le sol, cèdent leur gravier et leurs débris aux eaux pluviales, qui les emportent dans le fleuve. Celui-ci les charrie à son tour dans le lac, exhausse chaque année son lit, et trouve ainsi plus de facilité à franchir les quelques obstacles que la main de l'homme lui oppose. Les fonds nécessaires ayant été votés par les Chambres fédérales, des travaux sont en voie d'exécution, et M. Fraisse a déjà eu plusieurs fois la mission de les examiner comme expert, et d'en faire rapport au conseil fédéral. Quant à la rectification à faire près du lac de Constance, elle consisterait à changer le cours du fleuve et à rapprocher son embouchure de la ligne perpendiculaire, afin d'empêcher les engorgements résultant de certains coudes que fait le fleuve, et de l'obliquité de son embouchure actuelle. Il s'agit là d'une question internationale qui intéresse à la fois les gouvernements et les populations riveraines.

Le même ingénieur chargé de cette importante mission, M. Fraisse, a, dernièrement rendu compte de la *balance aérohydrostatique* ou *monte-charge* de M. Seiler. L'inventeur a eu pour but d'utiliser, comme forces motrices, l'eau et l'air, qui se trouvent à la portée de tout le monde. Supposons une cloche semblable à un gazomètre, surmontée d'un plateau devant recevoir une charge quelconque lorsqu'il est à fleur de terre. Si, dans ce gazomètre, on introduit de l'air comprimé, il montera avec sa charge ; si on laisse échapper cet air, il descendra. Si on le met en communication avec un autre appareil de la même espèce, l'air comprimé peut passer de l'un dans l'autre, et déterminer ainsi un mouvement alternatif, qui peut être utilisé pour faire monter des fardeaux à divers étages d'un entrepôt ou d'une usine. En admettant que l'on dispose d'une chute d'eau suffisante pour alimenter le surpoids de la cloche-moteur, on pourra la placer près de la chute d'eau et la surmonter d'un bassin d'une capacité suffisante. Ce bassin rempli d'eau sera le surpoids qui fera descendre la cloche quand le robinet de communication sera ouvert. Arrivé au bas de sa course, on pourra vider le bassin du surpoids, et la cloche pourra remonter en lui restituant de l'air de l'autre cloche.

L'inventeur a cherché à appliquer son appareil aux chemins de fer. Pour cela, il a imaginé d'abord un appareil monte-charge vertical, supportant, par plusieurs cylindres ou cloches, un pont à rails, sur lequel les trains viendraient se placer pour être montés ou descendus à un niveau

différent. Une fois le train placé sur ce pont, on ouvre les robinets, et l'appareil monte à la hauteur voulue, où des arrêts le fixent. De même pour la descente. M. Fraisse fait remarquer avec raison que la réalisation d'une idée aussi colossale n'est qu'une question de dimension et de résistance de matériaux, et que l'industrie actuelle est en mesure de construire sans difficulté des cloches suffisantes avec tous leurs accessoires. M. Seiler a aussi l'idée de faire franchir les souterrains par des trains de chemin de fer, à l'aide d'un courant d'air comprimé qui serait produit par des cloches-moteurs placées vers l'entrée, là où quelque chute d'eau pourrait leur fournir facilement les surpoids destinés à obtenir le mouvement et la pression.

HENRY MONTUCCI.

REVUE CRITIQUE

De l'Instruction publique en France, dans le passé et dans le présent, par un ancien professeur, un vol. in-8°. Paris, Durand et Dentu. 1861.

L'ouvrage est anonyme ; bien qu'on en connaisse l'auteur, il serait inconvenant de ne pas respecter son intention de n'être pas nommé. Disons de suite qu'il est de ceux qu'on lit sans les obliger à produire une signature. Cela nous dispensera de le louer. Son style a donc cet air de bonne maison dont la distinction attire de prime abord ; de plus, les idées que ce style couvre ne sont pas empreintes de cette haine violente contre les hommes et les choses qui dénigre à tort et à travers, sans souci de la vérité ni de la mesure, aspirant uniquement à montrer de la verve ; misérable métier, indigne d'un honnête homme, puisqu'il sacrifie constamment le fond à la forme, pratiquant auprès d'un lecteur blasé les procédés de Triboulet, ne sachant comment dérider le roi François Ier devenu vieux et morose.

Des deux sections d'étendue fort inégale dont se compose l'œuvre de M. D..., la seconde est une étude approfondie sur l'état actuel, sur la destinée prochaine de l'instruction publique en France. Son examen nous entraînerait trop loin. La première a pour nous un attrait particulier. Il s'agit du passé de l'instruction publique dans notre pays. Il est fâcheux d'avoir à constater, avant d'entrer dans le sujet, que l'histoire des études est encore à faire. On manque de documents ; on manque surtout de l'esprit nécessaire pour tenter avec succès une pareille entreprise. Ce serait l'histoire de la psychologie à reconstruire en entier, et cela quand la psychologie elle-même n'est pas constituée. Devant un spectacle si mouvant, ayant subi des transformations si profondes, il faudrait avoir une imagination presque sans bornes, suppléer sans cesse au fait absent par l'induction, instrument fragile, toujours prêt à se briser dans vos mains ; il faudrait aussi moins de confiance dans la supériorité d'aujourd'hui et une tolérance vraie qui permît de restituer aux événements leur physionomie historique, sans provoquer des passions qui s'ignorent, sans craindre le dénigrement d'une pédagogie vantarde et infatuée d'elle-même. M. D..... ne le prend pas de si haut. Il a simplement fait l'inventaire des renseignements qu'on possède sur l'instruction publique depuis la conquête romaine, renseignements qu'il essaye de coordonner chronologiquement. Il est certain que les Gaulois avaient un enseignement oral fort développé. Il est

d'ailleurs difficile d'en avoir une idée nette. Les Romains y substituèrent le leur. Les études furent en Gaule ce qu'elles étaient dans le reste de l'empire, une machine administrative à l'usage des classes gouvernantes, ou une œuvre de fantaisie à l'usage de quiconque avait du loisir à dépenser. Le gros des populations n'y participa jamais. Aussi, la langue latine ne parvint-elle pas à s'acclimater sur le sol. Les vieux idiomes conservèrent leur empire ou se fondirent avec les rudiments demi-sauvages importés du Nord. Le grec, antérieur au latin dans les provinces du Sud, survécut quelque temps aux Romains ; nulle part, la langue latine ne devint celle du foyer domestique. L'Eglise la conserva parce qu'elle était sa langue maternelle. De sorte que le latin dut au christianisme de ne s'être pas éteint tout à fait dans les Gaules. Il est inutile de citer Cicéron, saint Jérôme et même Ausone ; ce sont des témoignages de nature à confirmer ce qui précède, c'est-à-dire que les populations ne participèrent que peu ou point à toute cette littérature officielle dont les monuments n'éblouissent que les yeux inattentifs. Il n'est pas jusqu'aux priviléges exorbitants conférés aux professeurs et dont on peut voir l'énumération au Code théodosien (Lib. XIII, tit. III), qui ne viennent à l'appui de notre assertion, que les études juridiques et littéraires ne furent, dans les mains de l'autorité romaine, qu'une machine administrative.

Quant à la liberté de cet enseignement, il faut s'entendre : il est certain qu'il était libre, si l'on admet pour libre un enseignement que tout le monde a le droit de donner. Il n'y avait pas de monopole constitué au profit de l'Etat ; mais c'est la matière de l'enseignement qui n'était pas soumise à l'arbitraire individuel.

Quelque étrange que cela puisse paraître, l'enseignement désintéressé, et par conséquent réel, commence avec l'établissement des Barbares. On sait l'état effrayant du contribuable romain au IVe siècle. En 365, intervient une loi de Valentinien instituant dans chaque cité un *défenseur* chargé de maintenir les droits des citoyens contre le fisc. L'ascendant nouveau de l'évêque le fit nommer d'ordinaire à cette charge par les citoyens. Ce fait est, en réalité, la substitution de l'Eglise au droit civil dans les rapports des sujets de l'empire avec leur maître : « De là il advint, dit M. D....., que les écoles municipales devinrent des écoles épiscopales. » Il n'a pas l'air de savoir trop pourquoi : c'est parce que les écoles étant antérieurement entretenues aux frais de la cité, quand l'évêque devint le trésorier de la cité, il prit les écoles à sa solde.

Néanmoins, il importe de ne pas se payer de mots. Quoique le professeur fût libre de sa personne sous l'empire, son enseignement ne l'était pas. S'il était professeur de droit, il enseignait le droit du préteur, sans quoi on ne l'eût pas rétribué. S'il était professeur de belles-lettres, il enseignait la poésie mythologique, la littérature érotique et sensuelle de la vieille civilisation payenne. L'enseignement dépend absolument des mœurs en vogue, officielles ou non ; il est à leur niveau, s'inspire d'elles, n'est pas libre de leur résister. Un auteur pense tout seul dans son livre, a des émotions et des idées personnelles. Les lettres publiques ne sont jamais à la disposition du maître ; il n'est qu'un interprète, la main-d'œuvre,

initiant l'adolescence à des sentiments et à un goût convenus, c'est-à-dire ayant cours dans le milieu où l'on vit.

Il en est de même à l'avénement du défenseur de la cité et des écoles épiscopales. Le sceptre intellectuel et moral a passé aux mains de l'Eglise. Elle habille l'enseignement à son image ; elle le met chez elle afin de le voir fonctionner de près, et même, pour être plus sûre de lui, elle le fait distribuer par des gens à elle. Il n'y a plus d'écoles que dans le palais des évêques et dans les monastères. Comme sous l'empire, du reste, l'école est, sous la direction de l'Eglise, un bureau de recrutement. On ne reçoit d'instruction que pour entrer chez elle, l'aider à reconstruire la société sur le modèle qu'elle a choisi. Le peuple participe cette fois à l'enseignement, mais celui qu'on lui donne est ou purement oral, ou consiste en des pratiques ayant pour but de lui conférer des habitudes nouvelles, car l'enseignement de l'Eglise vise à donner de l'*éducation* plutôt que de l'instruction, ce qui est le contrepied de l'enseignement impérial. Les choses s'organisent péniblement sur ce pied au milieu du désordre sans précédent qui accompagne l'avénement du monde féodal, civilisation originale, née dans des circonstances qui ne se représenteront peut-être jamais avec autant d'avantage pour le développement spontané des forces morales de la race humaine. Le règne de Charlemagne est, au point de vue de l'enseignement public, un essai de réaction timide. L'Etat, représentant des intérêts laïques, entreprend d'avoir sa part dans la direction des mœurs et des études. Cet effort échoue contre la résistance anonyme de l'Eglise et grâce aux déchirements intérieurs et extérieurs d'une civilisation encore peu assise. Ce mouvement de réaction reprend avec la création des universités et des parlements, deux institutions connexes et, de leur naturel, ennemies de l'Eglise. L'affranchissement des communes et le progrès lent du pouvoir royal sont les auxiliaires et la raison d'être du mouvement. Ils créent des intérêts communs et nécessitent les moyens propres de les mettre en présence et de les concilier. On n'a pas encore remarqué que l'instruction, dans la société, est proportionnelle au développement des intérêts ; elle a pour but de les régler. Son côté littéraire est secondaire ; elle constitue, avant tout, des moyens moraux de communication ; elle opère comme les grands chemins.

Ici, notre auteur tance vertement M. Laferrière, affirmant, bien à tort il est vrai, que la liberté d'enseignement était, à Rome, un principe de droit public, tandis qu'au moyen âge il fut affermé à l'Eglise par Charlemagne. L'Eglise n'attendit point Charlemagne pour le monopoliser à son profit; mais, comme le dit avec raison M. Laferrière (*Histoire du Droit français*, p. 229-231), il est certain qu'en recherchant au moyen âge les origines de l'université ou le caractère de l'enseignement public et national, on trouve, à l'origine de l'enseignement public et national, l'Etat et l'Eglise, et à l'origine de la liberté d'enseignement, l'hérésie. Il ne s'agit pas en réalité, quand on parle d'enseignement, de savoir si on a pu ouvrir ou non une école, il s'agit de savoir si on a pu y professer ses doctrines personnelles. La liberté d'enseignement, comme on l'entend assez généralement, n'est qu'une liberté industrielle, la liberté d'exploiter l'enseigne-

ment. On argue d'une lettre du pape Alexandre III à l'archevêque de Rheims, en faveur de la liberté d'enseignement au moyen âge : « Comme la science des lettres, dit le souverain pontife, est un don de Dieu, il doit être libre à chacun de prodiguer gratuitement son talent à qui il veut. » On peut être sûr que, par la science des lettres, le pape entend la grammaire et, tout au plus, la rhétorique, ce qu'il serait ridicule de nommer la liberté d'enseignement. Les universités elles-mêmes, constituées en corporations à moitié indépendantes de l'Eglise et de l'Etat, ne sont vraiment pas maîtresses de leur doctrine. Leur méthode l'explique de reste ; elle repose sur le principe fondamental qu'il n'y a pas de sentiment personnel à invoquer, mais des *autorités*. L'enseignement par voie d'autorité est le pivot de l'instruction publique et privée au moyen âge. Ce ne sont pas des raisons qu'il faut, ce sont des textes. A la rigueur, comme des textes prêtent à des interprétations beaucoup plus diverses qu'une doctrine fixée d'avance, il y eut de fait beaucoup de liberté d'enseignement. En droit, il y en eut infiniment moins que sous la domination romaine.

L'ouvrage que nous examinons, étant consacré de préférence à l'instruction primaire, l'auteur recherche ce qu'elle a pu être dans le passé. Il est facile de répondre à cette question : l'instruction primaire est un fait moderne ; elle n'a existé nulle part avant les temps modernes. Inaugurée par la réforme, elle n'a fait que balbutier jusqu'au XIXe siècle. Elle est essentiellement contemporaine dans sa forme actuelle. A priori elle n'a été possible en France que depuis qu'il existe une langue française, car il serait puéril de prétendre qu'on pût la donner en latin, le latin n'ayant jamais été la langue vulgaire depuis l'invasion germaine au Ve siècle. Or il ne faut pas chercher l'introduction de la langue française dans les écoles avant la renaissance. Elle a dû venir en même temps que la rédaction des actes publics en langue vulgaire, événement provoqué par une ordonnance de François Ier, et qui ne fut pas appliquée de suite. Les synodes catholiques et les assemblées protestantes recommandent instamment l'étude du français par le peuple, vœu souvent stérile, qui ne l'eut pas été si les deux églises catholique et réformée fussent restées en présence, et qui le devint quand le catholicisme vainqueur n'eut plus à redouter le prosélytisme ardent du calvinisme vaincu.

L'instruction primaire n'eut vraiment pas de raison d'être en France avant notre époque. Elle est destinée à régler des intérêts industriels et commerciaux. On ne prétendra certes pas qu'on puisse en faire sinon très accessoirement un élément d'éducation proprement dite. Eh bien il n'y a d'intérêts populaires chez nous que depuis la révolution. Auparavant, les populations rurales, qui forment l'immense majorité de ceux à qui est destinée l'instruction primaire, vivaient pour ainsi dire séquestrées, en dehors de toute vie publique, au point de vue industriel comme au point de vue politique. A quoi leur eussent servi la lecture et surtout le calcul et l'écriture, la trinité de l'instruction primaire ? Ce sont des connaissances qui ne peuvent guère être utiles qu'à tenir des écritures commerciales, quand elles ne sont pas un acheminement à des études secondaires ou supérieures. On ne suppose pas, j'imagine, qu'il y avait

des écritures à tenir au moyen âge. On a pu apprendre à lire accidentellement aux enfants, afin de les mettre à même de réciter des offices ou de pourvoir aux besoins du chant canonique, ce n'est pas ce qu'on peut appeler de l'instruction primaire.

La question la plus intéressante soulevée dans le remarquable ouvrage de M. D..... est, sans contredit, celle des études secondaires avant la révolution. Elles furent inconnues du moyen âge, théoriquement étranger aux beautés littéraires du style comme aux délicatesses de l'art. On sait que le christianisme est l'ennemi de la forme ; il avait habitué l'Europe à ne considérer que des sentiments ou des idées. Pour la première fois sans doute on fut témoin de ce phénomène étrange d'une civilisation sans lettres, revenant à la littérature par la philosophie qui est d'ordinaire le dernier fruit de la culture littéraire. Cette culture littéraire acquit dès le XVIe siècle un éclat qu'elle a conservé jusqu'à la fin du XVIIIe. Que le niveau intellectuel et littéraire ait baissé considérablement chez nous depuis quatre-vingts ans, on le sait et on se le dit souvent à voix basse. Ce que l'on sait moins, c'est que l'enseignement classique, non content d'être plus élevé, était beaucoup plus répandu en France aux XVIIe et XVIIIe siècles qu'il n'est maintenant. Ce n'est pas flatteur, mais cela peut être instructif à savoir. Qu'on nous permette quelques détails statistiques : ils seront courts. En 1627, la compagnie de Jésus avait divisé, sous le rapport de l'enseignement, la France en cinq provinces : Paris, Lyon, Toulouse, Aquitaine, Champagne. Dans la province de France (Paris), elle avait quatorze colléges, dont voici les noms avec le chiffre des élèves qu'ils contenaient alors : 1° collége de Clermont, 1,827 ; 2° La Flèche, 1,350 ; 3° Bourges, 713 ; 4° Rouen, 1,968 ; 5° Rennes, 1,484 ; 6° Caen, 940 ; 7° Nevers, 381, 8° Amiens, 1,430 ; 9° Moulins, 400 ; 10° Orléans, 412 ; 11° Eu, 440 ; 12° Blois, 239 ; 13° Quimper, 950 ; 14° Alençon, 570. Les élèves de la province de France font un total de 13,195. En admettant qu'il n'y en eût que la moitié de ce nombre dans chacune des quatre autres provinces de la compagnie, on arrive encore au total respectable de 39,583 élèves. Les jésuites, qui n'avait que quatorze colléges dans la province de France au XVIIe siècle, en avaient vingt lors du bannissement de l'ordre. Il y avait à cette époque (1764) dans le royaume quatre-vingt-treize colléges dirigés par des jésuites, savoir : dix-neuf dans la province de Lyon, dix-neuf dans celle de Toulouse, douze dans celle d'Aquitaine et vingt-trois dans celle de Champagne. Les oratoriens avaient au XVIIIe siècle de leur côté soixante-treize colléges très florissants, les barnabites quatre, les bénédictins de Saint-Maur et les minimes un assez grand nombre. En ne mettant qu'à trois cents le chiffre des élèves de chaque collége des corporations enseignantes, non compris les jésuites, cela ferait encore 23,700 élèves à ajouter aux 39,583 des jésuites (chiffre de 1627) et qui donne un total de 63,283 jeunes gens recevant une éducation secondaire, hors des écoles ecclésiastiques proprement dites. Le dernier tableau de la situation de l'Empire ne porte qu'à 62,762 le nombre de ceux que renferment en ce moment les lycées et colléges dirigés par l'Etat. Encore y comprend-on les élèves des classes françaises qui, en réa-

lité, ne reçoivent pas l'éducation classique, mais seulement ce genre d'éducation primaire dite maintenant *éducation professionnelle.* Il est bon d'ajouter que le recensement opéré en 1702 accusait en France une population de 19 millions d'âmes. Il y en a 38 aujourd'hui. De sorte que non-seulement le niveau des études classiques a baissé, ce qu'il faut attribuer surtout à l'invasion des sciences naturelles, mais que ces études sont beaucoup moins répandues qu'à aucune époque de notre histoire depuis la renaissance des lettres. Si je ne craignais d'agacer les nerfs de l'université, je dirais que les jésuites les ont emportées dans un pan de leur soutane. Reprendront-elles leur ancien lustre ? En présence de l'engouement industriel de nos jours, le croire serait une espérance téméraire. Telle est la morale à tirer du livre auquel nous avons emprunté les renseignements qui précèdent. L. DERÔME.

OEuvres de Pierre Lebrun, de l'Académie française, nouvelle édition, 5 vol. in-8° ou 4 vol. in-12. Paris, Didier et Ce. 1864.

Il se présente aujourd'hui un fait étrange pour la critique, les œuvres d'un poète vivant dont la première ode remonte à soixante ans et dont les derniers vers datent d'une vingtaine d'années. Dans un siècle où tout marche si vite, une telle carrière poétique a traversé bien des idées et semble déjà fort loin de nous. L'étudier c'est jeter un coup d'œil rétrospectif sur des écoles littéraires qui ne sont nullement sympathiques à l'esprit de notre époque. Les écoles littéraires ont cela de commun avec les modes, que celles de la veille paraissent quelquefois les plus choquantes et les plus surannées : pour faire du nouveau, l'on passe volontiers d'un extrême à l'autre.

M. Pierre Lebrun a vu le premier Empire, il s'en est toujours souvenu ; mais sa place est dans la littérature de la Restauration. Il tient beaucoup à son titre de poète. Et certes il a raison ; car c'est par la poésie qu'il est arrivé à l'Académie, à la pairie, au sénat. La poésie est presque toute sa vie. Aussi, à la veille d'être octogénaire, croit-il se devoir à lui-même de réunir ses œuvres en y joignant des notes et des commentaires écrits de bonne foi. Les notes de ses poésies sont toujours intéressantes. Elles tiennent autant de place que les vers eux-mêmes, et si elles ont donné une grande satisfaction à l'auteur, heureux de se sentir revivre dans ses souvenirs, elles donnent au lecteur certain regret que le poète ne soit pas plutôt prosateur. Il est curieux d'ailleurs de voir un vieillard faire un retour vers sa jeunesse, surtout lorsque cette jeunesse s'est passée dans un temps où quelques-uns étaient héros à seize ans et généraux à vingt-cinq. Bien des choses de cette époque nous semblent aujourd'hui fabuleuses. C'est ce qui a donné à la littérature du premier Empire un caractère pompeux et quelque peu mythologique : les poètes de ce temps-là ont toujours l'air d'être montés sur des échasses, s'ils ne sont pas sur des trépieds.

M. Pierre Lebrun avait ses heures officielles où il mettait sa lyre au diapason de la grande armée :

Suspends ici ton vol; d'où viens-tu, Renommée?
Qu'annoncent tes cent voix à l'Europe alarmée?

Cette ode écrite au prytanée de Saint-Cyr, fut publiée dans le *Moniteur* au lendemain de la victoire d'Austerlitz. Si ce n'est le premier essai de l'écolier qui chantait les arbres de la liberté et faisait une tragédie à l'âge de douze ans, c'est du moins le début du poète. Cette ode a son histoire qu'il raconte lui-même fort bien : « C'était le soir, dans le salon de Schœnbrunn. Le prince de Talleyrand, le prince de Neuchâtel et le comte Daru avaient diné avec l'empereur. L'empereur assis prenait son café, quand M. Daru, ouvrant le *Moniteur*, qu'il trouva sur la cheminée, fit un mouvement de surprise. « Qu'est-ce, Daru? dit l'empereur. — Voilà, sire, dans le *Moniteur*, une ode sur la bataille. — Ah! et de qui? — De Lebrun, sire. — Ah! ah! voyons, lisez-nous cela, Daru. » — L'empereur ne doutait pas que ce ne fût du Lebrun que ses admirateurs comme ses critiques avaient surnommé Pindare. On n'en connaissait pas d'autre. L'ode fut louée et critiquée. Finalement, ordre fut donné d'écrire au ministre de l'intérieur qu'il était accordé à Lebrun une pension de 6,000 fr. » L'erreur fut reconnue, et comme il ne s'agissait pas d'Ecouchard Lebrun, la pension fut réduite à 1,200 fr. Mais tout Paris avait cru comme l'empereur que l'*Ode à la grande armée* était du Pindare républicain.

Cependant les grands élans n'allaient pas à M. Pierre Lebrun. Il aimait à s'en délasser dans ses *journées de Tancarville*, visitant *les ruines du château*, heureux de son *retour à la solitude*, goûtant *le repos à la chasse*, promenant sa rêverie *à la roche de Pierre-Gante*, ou admirant *l'if de Tancarville*, contemporain de Guillaume-le-Conquérant. C'est dans le sentiment de la nature et dans les impressions intimes que sa poésie est à l'aise. Elle a toujours de la douceur, une certaine naïveté, un charme subi plutôt qu'inspiré, et elle les rend dans un style simple et facile, mais qui n'est pas toujours correct et n'offre que trop souvent des vers prosaïques. Chez M. Lebrun, l'imagination parle rarement, l'esprit reproduit ce qu'il voit, le cœur exprime ce qu'il ressent: le poète ne crée pas, il peint. Aussi le verrons-nous sur la scène toujours imitateur, excellant dans les sentiments doux et tendres, et manquant de vigueur aux endroits qui en réclament.

Il avait écrit en 1806 une tragédie ou plutôt une pastorale héroïque, *Pallas fils d'Evandre*, tirée d'un épisode de *l'Enéide*. C'est à *l'Odyssée* qu'il emprunta l'idée de sa seconde tragédie. Le caractère d'Ulysse, la sagesse et la prudence, devait le tenter. Mais par cela même que ce héros convenait à l'esprit du poète, celui-ci aurait dû se méfier d'un sujet plein de froideur. S'il fait bien causer ses personnages, dans un style assez pur, et presque homérique, où l'on retrouve trop visiblement, comme dans sa pastorale, la couleur de Racine et des réminiscences de Corneille, il ne les fait pas agir. Mais ce qui est surtout à remarquer, à propos de cette tragédie, c'est qu'elle passa pour une pièce de circonstance. Représentée en 1814, peu de jours après la rentrée de Louis XVIII à Paris, elle offrait des allusions imprévues qui la firent surnommer *le Retour d'Ulysse*, et

que le public ne manqua pas de signaler par de vifs applaudissements et de plus bruyants murmures. Aussi fut-elle bientôt condamnée, sans que le goût littéraire entrât pour rien dans un jugement bien dur; car si elle pèche par le défaut d'intérêt, elle a le mérite du style.

M. Lebrun laissa alors de côté l'antiquité : il abandonna sa muse et fit quelques pas vers les poëtes de l'école nouvelle. Sa tragédie de *Marie Stuart*, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 6 mars 1820, fut regardée comme une transition entre le genre classique et l'école romantique. C'est une imitation, bien pâle aujourd'hui, en ce temps-là fort accentuée, du drame de Schiller. Lorqu'elle parut, le poëte allemand était connu en France ; mais quelques traductions très incomplètes n'avaient pu le faire apprécier. Celle de M. de Barante ne devait être publiée que l'année suivante. Schiller passait encore pour un barbare aux yeux de bien des gens. M. Lebrun fut obligé d'adoucir la couleur d'une œuvre impossible sur notre scène. Aussi tout ce qu'il y a d'énergique dans la tragédie allemande ne se retrouve-t-il pas dans la tragédie française. Il ne pouvait en être autrement. Les spectateurs d'alors n'admettaient pas l'odieux au théâtre. Ils se révoltaient à une arrestation injuste, si bien que l'auteur de *Marie Stuart*, d'après le conseil de Talma, qui connaissait son public, faisait ajouter au favori d'Elisabeth, livrant son complice au chef des gardes pour n'être pas soupçonné de dévoûment à Marie :

Sauve ce malheureux; qu'il s'échappe en secret.

Avec de pareilles concessions, qui n'étaient que trop nécessaires, la pièce est devenue toute française ; mais si, en se naturalisant, elle a perdu, pour ainsi dire, son accent, elle ne se fait pas toujours comprendre. Certaines actions ne sont pas suffisamment expliquées, comme, par exemple, l'arrivée d'Elisabeth à Fotheringay. Car M. Lebrun, en violant l'unité de lieu bien timidement, n'a osé faire passer la scène que de la prison de Marie dans une autre salle du château : on ne voit pas la reine d'Angleterre dans son palais, partagée entre les conseils de Leicester et ceux de Burleigh. Les caractères mêmes de ces deux personnages en souffrent beaucoup. Toutefois, malgré ses défauts, qui sont en général des faiblesses inhérentes à une imitation, *Marie Stuart* est une œuvre remarquable ; non-seulement elle a fait époque dans l'art dramatique, mais elle offre une lecture attachante, de beaux vers, et des scènes pathétiques.

L'imitation de Schiller était loin d'avoir épuisé son immense succès, lorsque fut représenté, le 1er mars 1825, après deux ans d'opposition de la part de la censure, *le Cid d'Andalousie*. C'était une tentative du même genre. M. Lebrun s'était tourné cette fois vers l'Espagne ; il avait emprunté son sujet à un canevas de Lope de Véga, rajeuni par Maria Triguéros. C'est un roi qui s'amuse : il veut séduire la fiancée du Cid ; mais, surpris la nuit par le frère, qui le soufflette du plat de son épée, il oublie son amour pour ne plus songer qu'à son ressentiment, et fait tuer en duel celui qui l'a mortellement offensé, par le Cid lui-même, aveuglément dévoué à la royauté. Grâce à l'intercession de Châteaubriand, la censure

toléra en définitive « ce roi qui joue un vilain rôle, » suivant la propre expression du grand écrivain, mais en supprimant trois cents vers de la pièce. L'auteur se plaint beaucoup, dans une préface fort longue, de ces mutilations; il se plaint aussi très amèrement de ce qu'après la quatrième représentation de sa tragédie, les comédiens français saisirent un prétexte pour ne plus la jouer. Cependant, il est permis de croire qu'elle n'a pas le souffle qui fait vivre les ouvrages dramatiques. En lisant *le Cid d'Andalousie*, tel qu'il a été composé dans la charmante solitude de Saint-Paul, près de Chevreuse, on accepte le jugement de la Comédie-Française, et l'on conçoit que la censure ait trouvé suspects, en 1825, certains vers sur la royauté. Sans doute aussi, l'auteur n'était pas des mieux vus. Un *Poëme lyrique sur la mort de Napoléon* avait fait retrancher à M. Lebrun la pension accordée par l'Empire.

Il se vengea du gouvernement, qui le prenait pour un homme dangereux, par des vers d'un charme exquis, *la Vallée de Champrosay. le jour du sacre de Charles X*. C'est une jolie contrepartie à tous les chants officiels, due bien moins, assurément, au besoin de vengeance, peu naturel à M. Lebrun, qu'à ce besoin, qu'il semble constamment éprouver, de suivre l'événement du jour. Il publiera de même, en 1828, le *Voyage de Grèce*, pour répondre à la préoccupation des esprits, tournée vers un peuple sympathique à la France. Dans ce poëme lyrique, l'auteur a des élans, parfois des inspirations; ses peintures semblent réellement faites par un poète qui a vu ce qu'il peint. Il s'apitoie bien sincèrement sur les malheurs du peuple asservi, il le suit avec enthousiasme dans sa régénération, mais pleure enfin sur « la Grèce infortunée » qu'il voit abandonnée des rois de l'Europe, sans songer qu'on avait beaucoup fait pour elle. Deux ans après, à propos de « l'altesse flegmatique » qu'on trouvait à Londres pour ce pays émancipé, et qu'il critique trop aisément, il écrit *le Roi de Grèce*, dont l'impression fut interrompue par les journées de Juillet. On le voit donner encore, en 1841, comme d'un auteur anonyme, le *Discours d'un bon bourgeois au roi Louis-Philippe, sur les fortifications de Paris*. Ces poëmes ont beaucoup vieilli, comme la plupart des écrits nés de la circonstance.

Ce que nous préférons dans les poésies de M. Lebrun, ce sont les pièces où respire le sentiment de la nature. Le cœur parle encore chez le poète, mais le jugement lui vient souvent en aide. Ce ne sont plus des impressions vives et naïves, ce sont des sensations réfléchies. L'âme s'est attristée à la chute de l'Empire; l'esprit a mûri dans les voyages; l'intelligence s'est agrandie à la vue de l'Océan. La Grèce, après lui avoir donné de délicieuses inspirations sur *la Vallée d'Olympie*, sur *le Parnasse*, lui a laissé d'heureux souvenirs : il chante *le Vin d'Ithaque*, *le Ciel d'Athènes*. Sa jeunesse, passée dans un temps de gloire et de hauts faits, revient aussi à sa mémoire. Il écrit cette poésie, qu'on peut rapprocher d'une chanson de son ami Béranger, qui rappelle de plus Lamartine et une scène de *Jocelyn*, le *Retour à Tancarville après trente ans*. M. Pierre Lebrun est depuis 1830 dans l'administration : directeur de l'imprimerie royale, il est aussi pair de France, en attendant qu'il soit sénateur sous un autre régime;

il ne fait plus que des rapports, des discours de tribune et d'Académie; pour jeter son dernier chant du cygne, il vient revoir sa chère solitude, dont on lui fait les honneurs comme à un étranger :

Voilà
La chambre que Lebrun a jadis habitée.

Puisse de même le poète se retrouver, à vingt ans de là, dans cette étude de son talent, et voir que, s'il a laissé des traces de son passage dans sa retraite de Tancarville, il a marqué aussi sa place dans la littérature. Il a eu des succès qui ont contribué aux progrès de l'art dramatique. Mais s'il reste l'auteur de *Marie Stuart*, il est surtout l'auteur de vers aimables, qui nous charment par leur délicatesse, et de quelques pièces d'un ton vraiment lyrique et élevé. Ce qui vivrait peut-être le plus de ses œuvres, ce serait un volume de poésies choisies. EUGÈNE BOZE.

Histoire nationale de France, d'après les documents originaux, par Amédée GOUET, in-8° (Ier et IIme volume). Paris, Pagnère. 1864.

Le premier volume de la nouvelle histoire de France commence aux origines de la race celtique et se termine avec les carlovingiens, au moment du triomphe définitif de la féodalité. L'auteur y expose la formation lente et douloureuse de la nationalité française; tableau sombre où les guerres, les conquêtes, les déchirements et les catastrophes de toute espèce se succèdent à de courts intervalles. Néanmoins, au sein même de cette confusion sanglante, il est facile d'entrevoir le trait distinctif de cette nationalité française dont l'enfantement est si long et si périlleux, et de pressentir le rôle qu'elle est appelée à remplir.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'extrême vitalité de la race gauloise qui, après chaque cataclysme, semble se relever plus forte qu'auparavant, prête à subir de nouvelles épreuves et à les surmonter. On la verra, dans la suite, supporter, sans fléchir, le poids des guerres anglaises, celui des guerres religieuses, et les bouleversements de la Révolution. Tous les éléments qu'elle reçoit du dehors, elle les absorbe; elle se les assimile complétement sans que sa constitution et son tempérament en soient sensiblement modifiés. On a beaucoup admiré l'unification de la France, accomplie par nos rois; peut-être n'a-t-on pas assez réfléchi que l'œuvre était moins difficile qu'elle ne semblait l'être. Partout, le fond de la population était resté Gaulois; les habitants de nos diverses provinces furent moins des étrangers qui s'associent que des frères qui se retrouvent. En outre, quoique la Gaule, à partir de l'affaiblissement de la puissance romaine, fût en pleine décomposition et bien éloignée encore d'être en état de se reconstituer sur des bases stables, elle a été le théâtre d'événements où s'est joué le sort du monde. Elle a préservé des hordes d'Attila les débris de la civilisation antique et les germes de la civilisation moderne; et, trois cents ans plus tard, elle a sauvé l'Europe du fatalisme oriental. Le double et glorieux caractère de notre nationalité apparaît donc dès l'origine; c'est pourquoi le récit des premiers siècles de notre histoire est déjà d'un intérêt général; elle ouvre une source abondante de réflexions,

non-seulement à l'homme d'Etat, mais au philosophe et au moraliste. M. Amédée Gouet n'est point demeuré inférieur à la tâche ardue qu'il s'est imposée ; son récit est clair et substantiel, et résume fort nettement les recherches de ses devanciers, sans qu'on y rencontre aucune vue bien originale, si ce n'est que l'auteur est du petit nombre de ceux qui croient que la conquête romaine a été plus nuisible qu'utile à notre pays ; question aujourd'hui impossible à résoudre. Si la Gaule avait pu, s'organisant elle-même, repousser par ses propres forces les bandes germaniques, nous nous serions, sans inconvénient, passés des Romains ; mais si, trop faible pour présenter une résistance impénétrable à la conquête, elle avait dû accepter le joug des Barbares, le mal eût été beaucoup moins facile à guérir, car nous avons trouvé d'inappréciables ressources dans les traditions romaines pour échapper au chaos du moyen âge.

Le second volume nous conduit du règne de Hugues Capet au départ de saint Louis pour la croisade. Il est sans contredit supérieur au premier. Le récit s'anime et s'élève, et se dégage des réflexions oiseuses ou déclamatoires ; le style devient plus vif, plus net, parfois même éloquent. L'auteur embrasse d'un coup d'œil sûr le spectacle si mobile de la société féodale, qui demeura toujours dans un état indécis et flottant, où néanmoins la civilisation moderne, au berceau, put grandir, lentement il est vrai, et se fortifier. La société féodale, quoiqu'elle n'ait eu jamais aucune fixité réelle, présentait assez de sécurité pour que l'on s'y occupât de l'avenir, et pas assez de tranquillité pour que chacun ne dût songer à se défendre lui-même ; ce qui fit naître partout le sentiment de la dignité personnelle, chez les nobles d'abord, puis dans la bourgeoisie, enfin dans le peuple, mais beaucoup plus tard. D'ailleurs l'époque que comprend ce second volume est féconde en événements très remarquables et décisifs : l'invasion de l'Angleterre par les Normands, qui devait avoir pour nous de si désastreuses conséquences ; les croisades, première expédition désintéressée, héroïque ; la conquête de Constantinople par les Latins, où la barbarie féodale écrasa les tristes restes de la civilisation antique, la guerre des Albigeois qui rattacha si violemment nos provinces du Midi à celles du Nord, les luttes des communes qui devaient aboutir au triomphe du tiers en 89 ; et, dans un autre ordre de choses, les progrès de l'autorité royale destinée à tout concentrer en elle, les naïfs bégayements de la langue et de la poésie, les investigations, audacieuses déjà, de l'esprit de liberté dans le domaine philosophique et religieux. Quel champ plus vaste s'offrit jamais à l'historien ? Quoique cette route ait été brillamment parcourue par d'autres, M. A. Gouet n'a pas laissé d'y faire quelques découvertes et d'y trouver quelques aperçus nouveaux.

Ces deux premiers volumes nous font souhaiter que l'auteur persévère dans son entreprise. On ne saurait écrire trop de fois l'histoire de France ; elles s'offre à nos regards sous des rapports si divers et souvent même si opposés, que c'est seulement par la comparaison d'un grand nombre d'historiens qu'on pourra saisir les infinies variétés d'aspect qu'elle présente.

ALFRED DE TANOUARN.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LA POÉSIE ET LES POÈTES EN 1865

DEUXIÈME ARTICLE

Poëmes, par M. J.-M. JOUFFROY, 1 vol. Didier. 1865. — *Stances et Poëmes*, par SULLY-PRUDHOMME, 1 vol. Achille Faure. — *Les Premières Larmes*, poésies, par Maurice DE FOUCAULT, 1 vol. Marpon. — *Nos bons Parisiens*, poésies, par Mme Anaïs SÉGALAS, 1 vol. Magnin.

Oui, nous y revenons; oui, nous allons parler encore de la poésie; ce sera pour la seconde fois cette année; mais qu'on veuille bien ne pas s'y tromper, ce n'est pas pour lui faire plus d'honneur qu'elle n'en mérite; c'est au contraire pour la remettre, si c'est possible, à sa juste place, pour montrer jusqu'à quel point elle est déchue, même chez les meilleurs, pour prouver qu'elle ne tient plus son rang dans le monde littéraire, enfin pour ôter leurs dernières illusions à ceux qui vous répètent bénévolement, comme une antienne, que la poésie ne meurt pas. Ah! les poètes sont des gens susceptibles, épineux, irritables au dernier point; ils ne veulent pas entendre parler de décadence; ils se jugent lésés quand on en prononce le mot, quand on en exprime seulement la crainte; ils se disent frappés eux-mêmes quand on laisse entendre qu'on ne croit pas à l'éternité des éléments poétiques d'une littérature; ils regardent cette simple idée comme une attaque personnelle; ils se croient tous capables de restaurer l'édifice caduc ou de l'asseoir sur de nouvelles bases et de le porter jusqu'au ciel; ils croient qu'ils vont sauver comme cela ce qui se meurt, ressusciter ce qui est mort; ils ne doutent de rien, et c'est leur faire injure que de douter sans eux et de ne point partager leur confiance.

J'en connais un de ces poètes: il a de l'esprit, il a du talent, une bonne volonté réelle, un désir qui, dans un temps plus propice, suffirait à enfanter de grandes choses, une vraie passion pour la muse, une passion sérieuse et durable, que lui a léguée son maître Alfred de Vigny. Dernièrement, il publie un volume, un joli volume, bien imprimé sur vélin, en caractères magnifiques, un de ces volumes enfin qu'on lit sur le seul effet de la couverture. Car, notez que ce n'est pas un de ces poètes incompris, malheureux, chez lesquels une longue infortune excuse l'aigreur, justifie les ressentiments, provoque enfin les mauvaises pensées, les pensées aveugles; non, c'est un favori du public, un poète aimé de tous et particulièrement

des familles, un poète goûté même des enfants, pour lesquels il a beaucoup écrit, un Florian où il entre du Legouvé, c'est-à-dire qu'il sait unir adroitement la coquetterie à la morale, un poète enfin pour lequel il n'est pas une bonne âme qui n'éprouve une véritable sympathie. Eh bien ce poète ainsi aimé, caressé, fêté, à qui tout rit, à qui tout fait accueil, il publie donc, l'autre matin, le joli volume que vous savez. Nous étions prévenu qu'il allait paraître; nous le guettions au passage; nous aurions été bien fâché de le manquer, nous avions le chapeau à la main pour le saluer dès la porte; nous serions rentré chez nous désappointé si nous n'avions pu lui tirer notre coup de chapeau. Il paraît, il passe, et nous n'y manquons pas, nous lui faisons un beau salut, un bonne révérence à mi-corps; nous la croyions parfaite, et même nous avions peur que le poète lui-même ne nous méprisât un peu pour nous être incliné trop bas.

Erreur! nous avions au contraire été trop raide; le poète n'était pas content de ce degré d'inclinaison; l'angle ne lui suffisait pas, c'était un angle encore trop obtus pour lui; il aime, on le voit bien, que les gens s'inclinent comme les ciseaux se ferment, et il nous le prouva bravement le lendemain. De quelle façon? Je vous le donne en mille. Il nous envoya, avec une marque au crayon rouge, un article de ce bon Timothée Trimm, qui s'était incliné jusqu'à terre. Ce crayon rouge accusateur nous criait à l'oreille : « Voilà la mesure! Voilà comme on salue, voilà comme on se baisse, voilà comme on s'aplatit, voilà comme on m'honore! » En effet, Timothée Trimm avait égalé le poète aux dieux, et Timothée Trimm est un critique après lequel Sainte-Beuve lui-même n'oserait plus parler. Aussi, avons-nous profité de la leçon de Timothée Trimm, et nous déclarons aujourd'hui que tous les morceaux des *Figures jeunes* sont sans pareils, même la pièce à M. Emile Ollivier :

....
Un jour, plus que Mozart, une voix la troubla.
Un jeune homme éloquent et libre, aux accents graves,
Lui parla d'opprimés, de pauvres et d'esclaves :
Elle épousa cet homme-là.

Pour jouer sur son cœur, qu'un fier amour enivre,
Il manquait un enfant, un fils : l'enfant parut.
Oh! quelle joie alors! oh! quel bonheur de vivre!
Il fallait bien qu'elle mourût!

Oui, ces vers sont coulants, brillants d'images, nombreux, pleins, hardis surtout; le tour en est neuf et original; l'idée est bien un peu commune, mais si la mort d'une jeune femme est devenue un lieu commun, est-ce la faute de l'auteur?

Si c'est un lieu commun, c'est la faute du sort
Car ici-bas rien n'est plus banal que la mort.

Nous faisons des vers, nous aussi, mais nous n'aurons pas le bonheur d'être loué par Timothée Trimm!

Laissons cela; le poète dont nous voulons surtout parler aujourd'hui a un avantage sur beaucoup d'autres : il est mort et ne viendra pas ré-

clamer. C'est J.-M. Jouffroy, dont nos lecteurs connaissent le nom et dont ils ont pu apprécier le talent. Celui-là fut toujours modeste, et si l'on peut lui reprocher quelque chose, ce n'est précisément qu'un excès de modestie. Avec un peu plus d'audace, de hardiesse, d'aplomb et de confiance en lui-même, il aurait pu aller loin. Mais l'audace et la confiance n'ont pas eu le temps de venir. Il est mort à trente-deux ans, sur sa première moisson, sur sa première gerbe, et quels épis eût donnés plus tard cette terre féconde! Aujourd'hui une main pieuse, une main d'ami a recueilli de lui ce que le vent n'en avait pas dispersé, et elle a orné d'un souvenir, d'un éloge biographique ce petit faisceau posthume, comme on met un bouquet sur un tombeau.

J. M. Jouffroy ne connut rien des douleurs de la vie poétique; il en eut d'autres qui lui suffirent. L'homme en lui fut cruellement éprouvé; le poète, au contraire, put suivre sa voie sans inquiétude, à l'abri de tous les maux réservés ordinairement à ses pareils. Il avait l'aisance, en un mot, la fortune peut-être, par conséquent le loisir; il avait presque tout, étant d'ailleurs doué, pour devenir un poète : la douleur le compléta. Sa première jeunesse s'était passée en voyages inspirateurs; il avait vu Naples, la ville adorable, et Rome trop vantée; tout lui souriait, tout lui annonçait le plus doux, le plus brillant, le plus poétique avenir. Il vint à Paris et se maria en 1857. Il écrivait alors : « Tout amour grandit en moi, celui du bien, celui du travail, celui des simples et modestes jouissances. Au roman succède la vie du foyer, moins émouvante, mais combien plus attendrissante! » Il exprimait aussi en vers les sentiments dont il était alors possédé.

A Marie-Sophie

Coteaux, ravins profonds, taillis, forêts ombreuses,
Dont j'ai foulé parfois les routes sinueuses,
Déjà sur vous l'automne abaisse un dôme obscur.
La cime des grands bois de brume s'est drapée,
Et de l'onde qu'un soir ma rame avait frappée,
Se ride et se ternit l'azur.

Les brises ont fait place à de froides haleines;
L'alouette aux corbeaux abandonne les plaines!
Plus d'insectes sous l'herbe et d'étoiles aux cieux.
Jouet d'un vent glacé, sans rayon qui l'essuie,
La feuille qu'a rouillée une incessante pluie,
Se heurte et roule au pied des murs silencieux.

Le souvenir pourrait à mes yeux, ô nature!
Te montrer souriante en la fraîche parure
Que t'offrit le printemps, jeune et prodigue époux.....
Mais j'oublie aujourd'hui tes brises, tes étoiles,
Les fleurs, riches joyaux dont tu couvres tes voiles,
Ta voix même qu'hier j'écoutais à genoux.

Retiens ou fais couler le flot de ta richesse;
Que mai pare ton front ou qu'octobre le blesse,
Il ne m'importe plus! Mon cœur depuis un jour
Cesse de refléter la langueur et ta joie;
Dans la sphère où ma vie à présent se déploie,
Nature! ton soleil pâlit devant l'amour.

J'aime !.... Elle est tout pour moi, fleur, ombre, étoile et brise.
Mon âme rajeunie à la sienne est soumise ;
Où s'éteint son regard finit mon horizon.
Sur elle j'ai porté ma pensée anxieuse ;
Je veux la voir, seigneur, je veux la voir heureuse,
Muse et *reine* dans ma maison !

Reine, c'est possible, muse, avouez que c'est bien différent : Il y aurait certainement beaucoup à dire, si le sujet n'était pas si délicat, sur l'idée qui domine dans les vers qui précèdent. Sans y insister plus que de raison, nous permettra-t-on d'insinuer, en passant, que c'est une idée à moitié fausse ? Et voyez-en tout de suite la preuve : la première influence de cette nouvelle *muse* sur le poète le rend aveugle, insensible à tout ce qui l'environne, aux beautés naturelles, à la grande muse de la terre et du ciel. Voilà une singulière façon de l'inspirer. Le bonheur n'est pas l'inspiration, tant s'en faut ; les heureux s'y trompent ou essayent de s'y tromper et de les confondre, jusqu'au jour où ils sont obligés de les désunir. L'amour même, cet inspirateur suprême, ne nous inspire réellement qu'en se détachant un peu de son objet pour entrer avec nous dans un monde supérieur dont cet objet préféré n'est qu'une assez terne image. L'amour idéalise, en un mot, tout ce qu'il touche ; mais il brise bientôt les éléments mêmes dont il a formé son idéal, comme n'y répondant déjà plus. Il varie sans cesse et modifie son rêve, et le pare de perfections nouvelles dont le perpétuel renouvellement lui impose certains sacrifices. Il faut, pour rester poète, qu'il sorte de lui-même et de son entourage, qu'il ne s'absorbe pas trop en soi, ni dans les siens, ni dans la vie stagnante qu'il a pu rechercher naguère. Cela est fâcheux à dire ; mais on n'est poète qu'à la condition de ne point se parquer, fût-ce dans le bonheur. Tous les grands poètes ont eu soin de ne s'y enfermer jamais, ou plutôt ils n'ont pas eu besoin de prendre un soin pareil, ils y ont été poussés tout naturellement par un instinct, par une fatalité supérieurs à toute résistance.

Nous ne voulons rien dire de plus, mais nous ne croyons guère aux muses-reines du ménage : ou elles tuent le poète, ou elles s'effacent elles-mêmes pour laisser le champ libre aux inspirations qui viennent d'ailleurs; Lucrèce-Sapho est un type impossible ou du moins sans durée. Qu'arriva-t-il à J.-M. Jouffroy lorsque le mariage lui eut imprimé cette secousse généreuse dont on nous parle ? Le poète s'en alla un peu en quenouille ; après avoir chanté son mariage, il chanta sa paternité ; il tomba enfin dans la poésie de famille, qui n'est pas la vraie poésie lyrique. L'ode plane au-dessus de la famille; elle aime les ailes d'Icare, mais elle n'a rien à faire avec les layettes des enfants. L'idylle, nous dira-t-on, s'en arrange. En êtes-vous bien sûr ? L'idylle est avant tout un tableau : elle peut peindre aux yeux des objets familiers ou vulgaires, de petites scènes d'intérieur, des quadri flamands comme des quadri grecs. Encore faut-il que cela ne tourne pas à la morale, aux petites leçons de catéchisme intérieur, aux confidences conjugales. Il y a un genre de poésie à l'usage des épouses, des mères, des sœurs, des tantes, etc., etc., et de

toutes les personnes sentimentales de la famille. C'est un genre odieux.

Disons bien vite que J.-M. Jouffroy parvint souvent à y échapper. S'il eût vécu plus longtemps, il aurait sans doute complétement repoussé ce genre d'inspiration, auquel nuit sa sincérité même. Mais il mourut à trente-deux ans, emporté tout à coup par une fièvre maligne, et sans même avoir eu le temps de publier le volume que nous avons aujourd'hui entre les mains. Sa personnalité n'avait pu encore se marquer complétement; il la cherchait, il se cherchait lui-même, et on cherche, après lui, dans cette mine posthume, quel est le filon véritable. Il y en a de nombreux, qui se mêlent, se croisent, se perdent et nous déroutent. Tantôt nous surprenons un moraliste aimable et doux, plein de candeur et de grâce, un Vauvenargues en vers, un Joubert de vingt-cinq ans, qui amasse tout doucement son miel pour l'âge stérile; tantôt, un vrai philosophe auquel s'imposent, dans toute leur étendue, les grandes idées de philanthropie et d'humanité (relisez la *Mort de Channing*); mais, plus souvent encore, un artiste, à la fois ému et patient, tout pénétré des souvenirs, des parfums de la Grèce; pour tout dire, un artiste de sentiment fin et d'imitation subtile, un petit-fils d'André Chénier, mais religieux. Voilà, suivant nous, son vrai nom, voilà sa vraie veine, voilà ce qu'il eût été s'il eût vécu, un poëte borné à dessein, se limitant lui-même, doucement inspiré, encore plus industrieux, mettant d'heureuses réminiscences dans le paysage même. Toutes les pièces de son volume révèlent ce penchant, annoncent cette destinée; il nous suffira de rappeler celle qui est intitulée *l'Arlésienne*, et d'en citer le début :

Dans l'azur d'un ciel grec en sa limpidité,
L'aurore souriait et ses ardeurs naissantes
Déjà brûlaient votre aile, ô brises caressantes!
Alors aux portes d'Arles un passant arrêté,
Soulevant des figuiers la poudreuse verdure,
Abaissa son regard sur d'antiques débris;
Et comme il contemplait l'indécise sculpture
Où se trahit un art de l'idéal épris,
Vint une jeune fille, en sa taille semblable
Au dieu par le ciseau sur le marbre tracé,
Comme Nausicaa, naïve et secourable;
Et l'étranger lui dit, en rêvant du passé :
Enfant, ton cœur est bon, si j'en crois ton visage;
Car jamais la beauté, qui nous égale aux dieux,
Sans la bonté, dit-on, ne revêt leur image.

Ces trois derniers vers sont parfaitement grecs, du plus pur André Chénier. Le reste est encore un peu indécis, hésitant, et, à côté de couplets tout à fait heureux, la même incertitude se laisse apercevoir dans toute la suite de cette belle pièce. A peine a-t-on le droit de la remarquer, quand il s'agit d'un fin sculpteur à qui la mort n'a pas permis de donner à ses petits marbres le poli dont le Paros a besoin. En quelques endroits, le grain s'est effrité, et l'artiste n'a pu y revenir pour y mettre enfin la dernière main, la suprême caresse. Aussi, si nous y avons insisté, c'est parce que Jouffroy mérite qu'on indique avec soin ce qu'il fut, ce qu'il aurait pu être. C'est encore un Ionien, avec toutes sortes de réserves. J'ai

nommé tout à l'heure André Chénier. Il y a un autre nom qui se présente encore plus naturellement à l'esprit quand on pense à Jouffroy, c'est Maurice de Guérin. Ce dernier, quoique interrompu encore plus vite que l'autre, est allé plus loin; mais enfin, il y a entre eux bien des points communs, il y a bien des côtés par où ils se touchent; ils se ressemblent même par la mort.

Les *Stances et poëmes* de M. Sully Prudhomme ont produit dans le monde des jeunes poètes une assez vive impression. Nous en avons entendu dire beaucoup de bien; il est difficile, en effet, de n'en pas dire beaucoup d'une pièce comme la suivante :

Vous désirez savoir de moi

Vous désirez savoir de moi
D'où me vient pour vous ma tendresse.
Je vous aime, voici pourquoi :
Vous ressemblez à ma jeunesse.

Vos yeux noirs sont mouillés souvent
Par l'espérance et la tristesse,
Et vous allez toujours rêvant,
Vous ressemblez à ma jeunesse.

Votre tête est de marbre pur,
Faite pour le ciel de la Grèce,
Où la blancheur luit dans l'azur,
Vous ressemblez à ma jeunesse.

Je vous tends chaque jour la main,
Vous offrant l'amour qui m'oppresse;
Mais vous passez votre chemin,
Vous ressemblez à ma jeunesse.

Assurément c'est joli, c'est fin, c'est tendre, avec un petit air de ravissante mélancolie. Et ce ne sont pas quatre ou cinq pièces seulement qu'on pourrait citer dans ce volume. Il y en a vingt, il y en a quarante qui valent celle que nous venons de louer. On n'en trouverait presque pas une qui soit réellement inférieure aux autres. Le souffle règne jusqu'au bout, l'haleine se soutient, et se soutient même dans des morceaux qui ont plus d'élévation et d'ampleur. Lisez par exemple la pièce intituée *Le Joug*. Elle a naturellement appelé notre attention, étant adressée à notre ami et collaborateur Georges Lafenestre :

Le Joug

Quand un jeune cheval vient de quitter sa mère
Parce qu'il a senti l'horizon l'appeler;
Qu'il entend sous ses pieds le beau son de la terre,
Et qu'on voit au soleil ses crins étinceler,
Dans le vent qui lui parle il agite sa tête
Et son hennissement trahit sa puberté,
C'est son premier beau jour, c'est la première fête
De sa vigueur naissante et de sa liberté.
Fils indiscipliné, seul devant la nature,
Il éprouve un orgueil qu'il ne connaissait pas,

Et l'œil tout ébloui de jour et de verdure,
Il ne sait où porter la fougue de ses pas.
Va-t-il dans l'océan braver les flots superbes
Sous son poitrail blanchi sans cesse réformés,
Ou lutter dans la plaine avec les hautes herbes,
Se rouler et dormir dans les foins embaumés?
Va-t-il gravir là-bas les montagnes vermeilles,
Pour sauter les ravins ployer ses forts jarrets,
Ou se fouettant les flancs pour chasser les abeilles,
Sur la bruyère en fleurs courir dans les forêts?

Certes, voilà un brillant début, et toute la suite de la pièce en est digne. Ce n'est plus un petit filet d'eau qui court discrètement sous le gazon, c'est un torrent sauvage qui roule et se précipite. On sent dans ces vers intrépides une ardente passion pour la nature, pour tous les êtres qu'elle engendre, pour toutes les forces qu'elle recèle ; on serait presque tenté de dire que Lucrèce a passé par là. C'en est un écho, un souvenir lointain, une voix un peu affaiblie, mais directement transmise à travers les âges poétiques, et on en retrouve les fiers accents, le ton superbe dans un grand nombre des pièces qui composent le recueil de M. Sully Prudhomme.

Voici maintenant une flûte, une douce flûte, M. Maurice de Foucault, qui chante ses *Premières larmes :*

Les voici, ces chansons d'amour :
Reçois-les comme une prière!
Je les ai faites jour par jour
Pour y graver mon âme entière!

Oui, tout est là : rêves d'enfant,
Souffrances dans l'ombre oubliées,
Soupirs du cœur que nul n'entend,
Larmes de fiel inessuyées!

Tout est là! feuillet par feuillet,
Elles disent toute ma vie
Comme les fleurs dans un bouquet
L'espérance aux pleurs s'y marie.

Au reste, tous ces poètes ont à nous dire quelque chose qui les concerne personnellement, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que tous, ou à peu près tous, nous font les mêmes confidences d'une façon charmante. Ils ont tous du talent, de la grâce au moins, ce sont tous d'agréables tenorini, qui chantent leur romance à ravir.

Enfin, voici une muse plus connue, plus ancienne, Mme Anaïs Ségalas, qui publie un volume de poésies généralement satiriques, intitulées *Nos bons Parisiens.* Mme Anaïs Ségalas est arrivée à l'âge où l'on doute, et il y a moins d'illusions dans son volume que dans les recueils de MM. Jouffroy, Sully Prudhomme ou Maurice de Foucault, il n'y a pas moins de talent. Qu'on en juge :

Le Diable à Paris.

Le diable s'ennuyait aux cités infernales;
Il voulut voir Paris, entassa dans ses malles

Tout ce qui nous perdit et nous ensorcela :
La pomme d'Eve, amère au cœur, douce à la bouche,
La plume de Volney, le poignard de Cartouche
Et les ciseaux de Dalila.

En quittant ses amis, sa douleur fut profonde :
Il serra tendrement la main de Frédégonde,
Qui regardait Satan comme son frère aîné ;
Il se précipita dans les bras de Tibère,
Fit de tendres adieux à Néron, à Clotaire,
Embrassa Laïs et Phryné.

Il y a de l'esprit, beaucoup d'esprit et de malice dans le volume de Mme Anaïs Ségalas. A dire le vrai, si nous avions à choisir parmi tous les recueils dont nous venons de parler, c'est au sien que nous donnerions la préférence. Nous croyons qu'en faisant de la satire, elle est dans le vrai chemin, dans la seule route qui ne soit pas battue, dans l'unique sentier qui ne soit pas encore une ornière. On aurait de bien agréables surprises si on consentait à lire *le Diable à Paris*, et on serait bien dédommagé de sa peine. Jamais, peut-être, même en ses heures les plus printanières, Mme Anaïs Ségalas n'a eu plus de vivacité, de jeunesse et d'inspiration.

Mais qui lira le *Diable à Paris?* qui lira les *Poèmes* de M. Jouffroy, les *Stances* de M. Sully Prudhomme? les *Larmes* de M. Maurice de Foucault? qui les lira? Personne, sinon leurs auteurs eux-mêmes, ou quelque ridicule amateur comme nous. On ne lit plus les vers; c'est un fait bien établi; mais il n'en faut pas accuser l'indifférence du public. On ne les lit plus, d'abord parce qu'on ne les aime guère; mais on ne les aime guère parce qu'ils se ressemblent tous. Quand il y a tant de poètes, il n'y a plus de poètes, ou du moins il n'y a plus qu'une monnaie de poètes, laquelle n'a pas cours. On sent que, malgré leur talent, ils ne forment qu'une belle troupe d'imitateurs, que l'inspiration leur manque, que la source est tarie, que la poésie enfin est envolée. Vous n'en voulez rien croire, mais ouvrez seulement l'histoire de toutes les littératures, et voyez, je vous prie, s'il n'arrive pas toujours un moment où la poésie s'envole. Voyez Athènes, voyez Rome ; les muses ont quitté ces grandes capitales de l'art, comme elles eussent quitté des villes barbares et indignes ; elles quitteront l'un après l'autre tous les grands foyers qui les ont abritées jusqu'à présent. Elles ne se doivent à nous qu'un certain temps, après lequel elles se cachent ou vont visiter des peuples inconnus. Quelquefois elles reviennent et font un nouveau séjour dans leurs anciennes demeures. Ces retours sont bien rares. On entend alors leurs ailes dans l'air, on voit briller les divines étincelles qui naissent sous leurs pas. Mais, pour le moment, leur flamme s'est obscurcie, leurs ailes se sont repliées, les muses sont absentes, et on ne voit encore apparaître aucun des signes précurseurs de leur venue.

A. CLAVEAU.

CHRONIQUE POLITIQUE

29 avril 1865.

Une horrible catastrophe vient de couvrir de deuil les récents triomphes des armées fédérales en Amérique. Le président de la république a été frappé à mort le 14 avril, dans sa loge, au théâtre, comme aurait pu l'être un monarque européen. En même temps, son ministre des affaires étrangères, M. Seward, était également assailli dans son lit et recevait plusieurs blessures, qui heureusement ne seront peut-être pas mortelles. Le temps n'est plus où l'assassinat politique était rangé parmi les actes d'héroïsme et où les meurtriers d'un Jules César trouvaient des philosophes et des moralistes pour faire leur apothéose. L'attentat commis sur M. Lincoln et M. Seward a soulevé l'indignation universelle, et nous n'éprouvons pour M. Booth et son complice qu'un sentiment de réprobation et d'horreur. Le représentant des confédérés à Londres, M. Mason, a décliné formellement, au nom de ses concitoyens, toute solidarité avec les assassins et protesté hautement contre les insinuations de M. Stanton qui, dans sa dépêche à M. Adams, a cherché à faire retomber sur le Sud tout entier la responsabilité de ce crime odieux. Comme il l'a très bien fait remarquer, le ministre fédéral, au moment où il se livrait à cette injurieuse supposition — c'est-à-dire le jour même où M. Lincoln venait d'expirer — ne pouvait rien connaître encore des mobiles qui avaient fait agir le meurtrier, et il ne faisait que céder à un mouvement de haine et au désir de déshonorer ses adversaires aux yeux de l'Europe ; ni M. Booth ni son complice n'avaient pu être arrêtés — ils ne le sont peut-être pas encore au moment où nous écrivons — et au milieu du trouble et de la confusion qui avaient nécessairement suivi un pareil événement, aucune révélation n'était venue éclairer la justice. M. Stanton eût donc fait preuve à la fois de plus de sagesse et de modération si, avant de lancer une semblable accusation dans un document officiel, il eût attendu les résultats de l'enquête qui n'a sans doute pas tardé à s'ouvrir. Quoi qu'elle puisse du reste nous apprendre, il est une considération que notre émotion douloureuse ne doit pas nous faire oublier : c'est que, lorsqu'une nation a essuyé désastres sur désastres, quand elle a versé tout son sang dans une lutte injuste et inégale, et qu'après des prodiges de constance et de valeur, elle se voit enfin sur le point de succomber, il arrive presque fatalement un jour où, exaspérée par ses revers, troublée par son désespoir, elle prend en mépris toutes les lois divines et humaines, un jour où, si loyale et si cheva-

leresque qu'elle ait été jusqu'alors, elle recourt à la trahison comme à une arme suprême, et jetant pour le poignard l'épée qui s'est brisée dans ses mains, frappe, n'importe comment, n'importe où, celui qu'à tort ou à raison elle regarde comme l'auteur de ses maux, qu'il soit le président d'une république ou le frère d'un czar; c'est un crime sans doute, et la conscience publique n'hésite pas à le flétrir; mais elle reconnaît en même temps que le peuple qui l'a commis n'est pas seul coupable et que la responsabilité de son forfait retombe en grande partie sur ceux qui, par leur politique impitoyable, l'ont réduit à ce degré d'infortune et d'égarement.

Ce qui rendra particulièrement funeste le double crime du 14 avril, c'est que les membres du gouvernement fédéral qui se trouvent actuellement au pouvoir et qui vont être, par conséquent, chargés de négocier avec le Sud, sont encore plus odieux aux confédérés que ne l'étaient M. Lincoln et M. Seward; on en peut juger par ce passage de la lettre de de M. Mason, où il déclare que ceux qui doivent se féliciter de l'attentat, « c'est le parti dont M. Stanton est le type, dont Andrew Johnson, qui succède à la présidence, et le général Butler, sont les chefs et les grands-prêtres, le parti enfin qui voyait dans le défunt président et son secrétaire des obstacles invincibles à l'exécution des plans arrêtés de rapine et de pillage, qui devaient suivre le rétablissement de leur domination sur les Etats du Sud. » Ainsi, les séparatistes croyaient, jusqu'à un certain point, à la modération de M. Lincoln; ils avaient confiance du moins dans son honnêteté, tandis qu'ils regardent son successeur comme un homme violent et injuste, prêt à abuser de la victoire; et il faut convenir que, si ce jugement est nécessairement entaché de l'exagération qu'on apporte presque toujours en appréciant ses ennemis, ce que nous connaissons de la vie politique de M. Johnson ne nous permet guère de lui attribuer des dispositions bien conciliantes; on sait comment il a administré le Tennessee au mois de novembre dernier, et l'on répète encore, à Nashville, cette phrase d'un de ses discours : « Quand vous entendrez un individu disserter sur la constitution des Etats-Unis, vous pouvez être sûr d'avance que c'est un traître. » Faudra-t-il s'étonner si, plutôt que d'entamer des négociations avec un adversaire si peu partisan de la libre discussion, les confédérés préfèrent continuer encore la lutte et verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang? Ils ont perdu Richmond, et Lee a capitulé, mais Mobile n'est point pris, et Johnston tient toujours la campagne. L'armée de Johnston n'est point cernée comme l'a été celle de Lee, et elle peut communiquer librement avec les plus riches provinces des Etats-Unis, avec celles qui sont le plus fermement attachées à la cause du Sud, avec la Caroline, la Georgie, le Mississipi, l'Alabama, le Texas et la Louisiane de l'Ouest; réunie aux troupes de Kirby-Smith, elle peut offrir une force effective de 100,000 hommes, et si c'est trop peu pour reconquérir l'ancien territoire de la Confédération et repousser les innombrables armées du gouvernement fédéral, c'est assez pour que les séparatistes ne se rendent pas à la discrétion de leurs vainqueurs, et prétendent obtenir d'eux des conditions justes et honorables.

On voit combien était profonde l'erreur de ceux qui, en apprenant la

prise de Petersburg et de Richmond, ont cru que la guerre était dès à présent finie et l'Union américaine rétablie sur ses anciennes bases; on s'est trop pressé de se réjouir, et tout peut encore être remis en question. Mais supposons qu'on ne se soit pas trompé, que, soit par sa modération, soit par la force de ses armes, le Nord ait définitivement ramené sous sa domination tout le territoire des Etats-Unis; supposons que les dernières bandes de guérillas aient disparu et que le drapeau fédéral flotte sans contestation du détroit de Behring aux frontières du Mexique; supposons même que par des prodiges de sagesse et d'habileté, le gouvernement de Washington soit parvenu à effacer jusqu'aux moindres traces de la guerre civile, à apaiser tous les ressentiments qu'elle laissera nécessairement après elle, à la faire oublier, si l'on veut; supposons en un mot qu'à l'exception, bien entendu, des millions qui ont été dépensés et des malheureux qui ont été massacrés, hommes et choses se retrouvent aujourd'hui où ils en étaient avant que le premier coup de canon ait été tiré, qui ne comprend que l'existence de l'Union ne serait pas pour cela beaucoup plus assurée et que les mêmes causes qui l'ont conduite alors à se dissoudre s'opposeraient encore maintenant à ce qu'elle se reformât? Nous ne voulons pas parler ici de la question de l'esclavage, qui n'a jamais été à nos yeux le véritable motif de la guerre, et qui s'est d'ailleurs singulièrement simplifiée depuis quatre ans; nous ne voulons pas parler non plus de la question des tarifs; car nous pensons que les législateurs et les hommes d'Etat du Nord seraient certainement assez intelligents pour faire à la reconstitution de la république le sacrifice de leur système protectionniste; nous ne songeons en ce moment qu'au problème bien plus délicat des relations des Etats avec le pouvoir central. Rédigée par des hommes qui considéraient les membres de l'Union comme autant d'Etats souverains et non comme des provinces sujettes, la Constitution a garanti formellement à chacun d'eux une somme considérable d'indépendance; elle a stipulé que le gouvernement fédéral ne leur demanderait que les sacrifices nécessaires à la sécurité et à la prospérité communes et s'interdirait rigoureusement d'ailleurs toute immixtion dans leur législation particulière et leur administration intérieure. C'est pour défendre cette autonomie menacée par le Nord que le Sud a pris les armes; mais il ne faut pas croire que les contrées qui ont fait partie de la confédération soient les seules qui tiennent à leur privilége constitutionnel de n'être gouvernées que par leurs propres lois. Les Etats de l'Ouest ne sont pas moins jaloux de leur indépendance, et le bruit s'est répandu plus d'une fois depuis le commencement du conflit qu'ils cherchaient, eux aussi, à se séparer et à se constituer en une confédération distincte; ajoutons que dans l'Est même et le Nord-Est, là où l'autorité de M. Lincoln n'a jamais été mise en question, le parti des *démocrates*, c'est-à-dire de ceux qui ne veulent à aucun prix tolérer les empiétements du pouvoir central, compte encore d'innombrables adhérents.

Qu'arriverait-il donc dans le cas où l'hypothèse que nous admettions tout à l'heure viendrait à se réaliser, et où la paix serait prochainement rétablie? Les républicains s'efforceraient naturellement — enorgueillis par leur victoire et avertis d'ailleurs par leur récente expérience — de forti-

fier l'autorité fédérale et de sacrifier l'autonomie des Etats aux intérêts du gouvernement central, et naturellement aussi les Etats du Sud, secondés par les démocrates du Nord et de l'Ouest, lutteraient énergiquement pour le maintien des immunités locales ; et de deux choses l'une : ou bien, ce qui ne nous semble guère probable, les républicains triomphants parviendraient à modifier la constitution dans le sens centralisateur, et les Etats-Unis, dépouillés de leurs anciennes libertés, s'achemineraient graduellement vers une sorte de despotisme militaire, ou les démocrates réussiraient à relâcher encore les liens déjà si larges qui retenaient avant la dernière guerre les divers Etats de l'Union, et au moindre choc, au moindre conflit, on verrait de nouveau la grande république se dissoudre, mais pacifiquement, cette fois, et irrévocablement. Nous savons qu'il y a des publicistes qui considéreraient cette dissolution comme un immense malheur; mais nous ne croyons pas que ni l'humanité, ni l'Amérique elle-même, soient beaucoup intéressées à ce que tout un pays, aussi grand que l'Europe et habité par des populations de mœurs et de caractères si divers et qui, si elles continuent à s'accroître comme elles font jusqu'ici, s'élèveront vers la fin du siècle à près de 100 millions d'hommes, soit éternellement soumis au même régime, gouverné par les mêmes lois et administré par le même président.

Ce qui fait voir, du reste, combien il est difficile de réunir sous un gouvernement commun des peuples qui, après avoir vécu quelque temps de la même vie, ont éprouvé un jour le besoin d'une existence distincte, ce qui prouve qu'il est presque impossible — lors même qu'ils sont animés, de part et d'autre, des intentions les plus conciliantes, et qu'ils ne sont pas divisés, comme le sont aujourd'hui les Polonais et les Russes, par une de ces haines que rien ne peut éteindre — de trouver une combinaison politique qui satisfasse assez équitablement leurs intérêts réciproques, pour qu'ils veuillent de nouveau se rapprocher et se confondre, c'est ce qui se passe en Hongrie depuis plus de quinze ans. Que d'efforts n'a-t-on pas faits, que de tentatives n'a-t-on pas essayées depuis que l'insurrection des Magyares a été domptée et que le pays a été considéré comme pacifié, pour contenter les fiers vaincus de 1849, et les amener à rester volontairement au sein de la monarchie où on les avait fait rentrer de force ! Et ces jours-ci encore, ne s'est-on pas flatté que cette réconciliation si désirée était enfin à la veille de s'accomplir ? N'a-t-on pas cru, sur la foi d'une dépêche mal interprétée, que M. Déak, le personnage le plus important de l'opposition hongroise, le principal instigateur de la résistance, venait de déclarer « que le maintien de l'intégrité de l'empire était, pour la Hongrie elle-même, un intérêt vital, et qu'elle devait faire à cet intérêt tous les sacrifices compatibles avec sa dignité ? » Nous avions peine à nous imaginer, quant à nous, comment l'homme qui avait soutenu jusqu'ici avec tant d'énergie les droits historiques de son pays avait si brusquement déserté son poste et abandonné son drapeau ; et, en effet, le prétendu manifeste de M. Déak s'est trouvé n'être tout simplement qu'un article inséré dans le *Pesti Naplo*, et que la presse de Vienne s'est hâtée, sans preuve, d'attribuer à cet illustre homme d'Etat. Nous ne voudrions pas

cependant, après avoir combattu des espérances prématurées ou exagérées, tomber à notre tour dans l'excès contraire, et nous reconnaissons volontiers que, si l'article du *Pesti Naplo* n'a pas, à beaucoup près, autant d'importance que s'il avait réellement l'origine qu'on lui avait supposée d'abord, il n'en est pas moins un symptôme assez caractéristique de l'état des esprits. Evidemment, il y a, en Hongrie d'excellents patriotes qui commencent à se lasser de la situation anormale de leur pays, et qui seraient disposés à faire au gouvernement impérial quelques concessions pour sortir enfin de l'impasse où ils se sentent engagés. De son côté, M. de Schmerling a fait certaines avances aux hommes les plus considérables du parti magyare, et cherché à désarmer leurs rancunes, en vue des élections qui doivent, dit-on, avoir lieu prochainement ; l'état de siége sera levé au 1er mai prochain, et l'empereur, sans doute pour mieux faire voir que la Hongrie va connaître un régime plus doux, a relevé le comte Coronini de ses fonctions de gouverneur général, et l'a remplacé par le prince de Lichtenstein.

Nous ne serions pas surpris que la question des duchés fût pour quelque chose dans ces dispositions nouvelles du gouvernement autrichien, et que les difficultés qu'il éprouve dans ses relations avec l'Allemagne lui eussent inspiré le désir de chercher son point d'appui de l'autre côté de la Leitha. Il se trouve en effet, depuis la séance du 6 avril, dans un singulier embarras ; il a mécontenté son ancienne alliée en condamnant ses velléités annexionnistes et en se prononçant catégoriquement pour le duc d'Augustenbourg ; et il n'a point satisfait les Etats secondaires qui souhaitaient que l'Autriche prît une attitude encore plus décidée et se montrât prête à soutenir son vote par des actes. La Prusse, de son côté, vient, dit-on, de prendre un parti qui doit redoubler toutes les perplexités du cabinet de Vienne. Si nous en croyons la *Gazette du Nord de l'Allemagne*, dont on connaît les relations officielles, le gouvernement prussien a proposé de convoquer la représentation nationale des duchés « d'après la loi électorale de 1848, ou bien d'après une loi qui serait concertée entre les deux grandes puissances allemandes. » Cette assemblée devra naturellement délibérer sur la destinée et l'organisation future des duchés, sur leurs relations avec la Prusse et avec la Confédération germanique, et quoique nous ne puissions garantir que ses décisions aient pour les grandes puissances allemandes une valeur obligatoire, sa seule convocation est déjà un grand pas de fait vers une solution que nous avons toujours recommandée, un hommage rendu aux principes que nous n'avons cessé de soutenir. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs qu'une fois que la représentation nationale du Schleswig-Holstein sera réunie, les populations des duchés auront un organe régulier et légitime, qui formulera hautement leurs vœux, et dont il ne sera pas possible d'étouffer la voix. En attendant, elles sont réduites à signer des pétitions que l'on déchire, à tenir des meetings que l'on disperse, pour obtenir qu'il soit mis un terme au régime provisoire qui les fatigue et qui les ruine ; le commerce languit, les affaires sont suspendues, toutes les entreprises de quelque importance sont différées jusqu'au moment où le sort du pays sera définitivement fixé. Il est de l'in-

térêt de la Prusse et de l'Allemagne que cette triste situation ne se prolonge pas plus longtemps, et que les riches provinces qu'elles viennent d'enlever au Danemark recouvrent le plus tôt possible leur ancienne prospérité. M. de Bismark lui-même paraît l'avoir compris, et la proposition qu'il vient de faire de convoquer l'Assemblée nationale des duchés prouve que le cabinet de Berlin est las de ses propres tergiversations et renonce enfin à tous ses projets d'annexion.

Quoi qu'il en soit et quel que doive être le sort définitif du Schleswig-Holstein, le gouvernement prussien est bien résolu à garder le port de Kiel, si nous en jugeons par le langage que M. de Bismark vient de tenir en demandant à la Chambre un crédit pour la réorganisation de la marine. Nous n'avons plus besoin, a-t-il dit, de créer un port militaire sur les côtes de la Baltique, puisque nous possédons aujourd'hui dans cette mer un excellent port, qu'il est aisé d'approprier à tous les besoins de notre marine. M. de Bismark a raison, et tous les hommes spéciaux sont d'accord pour reconnaître les avantages du port de Kiel; il est profond et spacieux, et n'est jamais fermé par les glaces; il est parfaitement situé pour garder l'entrée de la Baltique et pour assurer à ceux qui le posséderont une domination incontestée dans ces parages; aussi a-t-il toujours été convoité par toutes les puissances du Nord et principalement par la Russie, éclairée par l'usage que la flotte anglaise en a fait contre elle-même pendant la guerre de 1855. Mais si avantageuse que soit une position, il faut toujours que l'art seconde un peu la nature; il faut creuser des bassins; il faut établir des chantiers de construction; il faut bâtir des arsenaux, construire des batteries, élever enfin des fortifications du côté de la terre et du côté de la mer, et le gouvernement prussien a besoin pour ces travaux de 6,500,000 thalers (24 millions et demi de francs). Il veut en outre 8,285,000 thalers pour fortifier la baie de Jahde et 4,180,000 pour construire deux frégates cuirassées, un peu plus d'un million enfin pour subvenir aux frais d'armement; c'est un total de 20 millions de thalers qu'il lui faut trouver et dont il compte se procurer la moitié par les ressources ordinaires de l'Etat et l'autre par un emprunt qu'il demande à la Chambre l'autorisation de contracter. Le ministère ne compte pas d'ailleurs s'en tenir là, et il a calculé que pour mettre la marine prussienne sur un pied respectable, il faudrait au moins dix frégates cuirassées jaugeant dix-huit cents tonnes et portant chacune vingt à trente canons de gros calibre, dix bâtiments blindés de douze cents tonnes et armés de quatre canons, quatorze corvettes en bois portant de quatorze à soixante-dix canons, six avisos en fer armés chacun de deux canons, quatre transports enfin jaugeant huit cents tonnes; c'est une dépense d'environ 34,593,000 thalers que le gouvernement se propose de répartir sur divers exercices et sur laquelle il ne réclame pour le moment qu'un premier a-compte.

La Prusse veut devenir une puissance navale de second ordre, M. de Bismark l'a déclaré franchement à la Chambre. C'est un désir assurément fort légitime, et nous comprenons aisément qu'elle ne veuille plus subir l'humiliation qu'elle a essuyée l'année dernière et se trouver de nouveau

bloquée dans ses ports par un adversaire d'ailleurs bien inférieur en forces. Elle veut être en mesure de protéger sa marine marchande et la marine allemande tout entière, elle veut pouvoir punir quiconque l'insulte sans que son ennemi puisse mettre entre elle et lui une barrière infranchissable; c'est une prétention qui, malgré les plaisanteries dont elle a été l'objet dans la presse anglaise, n'est ni déraisonnable, ni ridicule. Nos voisins d'Outre-Manche ne tiennent peut-être assez de compte de la révolution qu'ont opérée dans ces derniers temps l'invention de la vapeur et surtout l'emploi du blindage; un pays n'a plus besoin aujourd'hui, pour devenir en peu d'années une puissance navale de premier ordre, de posséder une grande étendue de côtes et une nombreuse population maritime; il suffit qu'il soit assez riche pour acheter beaucoup de monitors et beaucoup de canons; ce n'est plus une question d'aptitude naturelle ou de situation géographique, c'est une question d'argent. Mais précisément à cause de cela, il est permis de se demander si, en s'imposant ainsi une dépense de 130 millions de francs, la Prusse ne compromet pas gravement l'équilibre de ses finances. Ces évaluations anticipées demeurent presque toujours fort au-dessous de la vérité et il est probable que lorsque ces 130 millions auront été employés, on s'apercevra que ce n'est point assez et qu'il en faut encore cinquante, cent autres peut-être pour que la Prusse atteigne le rang qu'elle désire parmi les puissances maritimes. Et en supposant même que cette somme suffise et que le peuple prussien parvienne réellement à se procurer à ce prix une bonne marine de second ordre, n'est-il pas évident que, son ambition croissant avec sa puissance, il ne se contentera bientôt plus de ce qui l'avait satisfait d'abord et qu'après avoir souhaité seulement de primer sur mer l'Espagne ou l'Autriche, il en viendra tôt ou tard à vouloir rivaliser avec l'Angleterre et la France? Quel moment, d'ailleurs, choisit-on pour lancer la Prusse dans cette voie glissante? Le moment où une guerre — avantageuse, il est vrai, mais dont on n'a pas encore recueilli les fruits — a épuisé les épargnes du trésor public et où la réorganisation de l'armée de terre va imposer à la nation des sacrifices considérables. Nous ne saurions dire encore si ces considérations arrêteront les députés prussiens, ou si, malgré leur répugnance à suivre M. de Bismark, ils se laisseront entraîner sur ses pas par leur amour-propre national; tout ce qu'on sait jusqu'ici c'est que la commission du budget s'est déjà prononcée par l'organe de son rapporteur, M. Virchow, pour le rejet du projet de loi, en se fondant sur ce que le terrain sur lequel devaient s'élever les fortifications projetées n'avait pas encore été régulièrement cédé par les duchés, et qu'elle a déclaré en même temps que l'assemblée ne pourrait consentir à un emprunt qu'après que ses prérogatives en matière de budget auraient été formellement reconnues par le gouvernement. C'est d'assez mauvais augure pour les plans du ministère, et le conflit constitutionnel n'est pas près de finir.

En Angleterre, le mouvement réformiste gagne chaque jour du terrain, et les incidents particuliers qui nous révèlent ses progrès acquièrent, à l'approche des élections générales, une signification et une importance plus grandes. C'est ainsi que dernièrement, à Rochdale, le siége qu'occu-

pait dans le parlement M. Richard Cobden a été donné à M. Potter, qui, bien inférieur en talent comme en réputation à son illustre prédécesseur, n'a guère dû son succès qu'à ses déclamations passionnées en faveur du suffrage universel. C'est ainsi qu'à Westminster, les électeurs viennent d'offrir spontanément leurs voix à M. John Stuart Mill, dont ils connaissent les opinions avancées et qui, en acceptant la proposition qu'ils lui ont faite, a de nouveau exposé ses théories dans une lettre que toute la presse anglaise a reproduite. Cet éminent publiciste laisse loin derrière lui, dans ses projets de réforme électorale, la plupart des radicaux; il voudrait conférer le droit de suffrage à « toute personne, *de l'un ou de l'autre sexe*, qui sait lire, écrire et compter, et qui n'a point reçu de secours de sa paroisse, au moins depuis un petit nombre d'années, » et, comme il craint qu'une aussi large extension du droit électoral n'assure aux citoyens les moins éclairés — qui sont naturellement les plus nombreux — une influence trop prépondérante sur les destinées du pays, il a imaginé un moyen ingénieux de rétablir l'équilibre au profit des classes supérieures de la société : c'est d'accorder à chacun un nombre de suffrages proportionnel à son intelligence et à son instruction présumées. Mais sur quels indices établir cette présomption de lumières supérieures ou de connaissances plus grandes? Sur quelles données les législateurs pourraient-ils se fonder pour reconnaître à certaines catégories de citoyens un double, un triple ou quadruple droit de suffrage? Ces objections ont été prévues par M. John Stuart Mill, et il a essayé de les résoudre dans son remarquable ouvrage sur le *Gouvernement représentatif*. Ce qu'il y aurait de mieux, suivant lui, serait que l'on pût constater, au moyen d'un examen préalable, le nombre de votes auquel chaque citoyen aurait le droit de prétendre; mais, comme l'éducation nationale n'est pas jusqu'à présent organisée de manière à faciliter ce système d'examen, il faudrait, en attendant, procéder par hypothèses, et juger la capacité des individus d'après le genre d'occupation auquel ils sont habituellement livrés. Ainsi — toujours d'après M. Mill — on doit supposer qu'un entrepreneur est ordinairement plus intelligent qu'un manœuvre, « puisqu'il doit travailler de la tête et non pas seulement des mains; » par la même raison, le contre-maître pourra être considéré comme supérieur en lumières au simple ouvrier, et le manufacturier, à son tour, comme plus éclairé que le contre-maître, et il en résultera que si l'ouvrier peut déposer un bulletin dans l'urne, le contre-maître pourra en déposer deux et le manufacturier trois ou quatre. De cette façon, conclut le futur représentant de Westminster, chacun exercera sur les affaires publiques une influence proportionnée à son mérite, et nul n'aura lieu de se plaindre de la part qui lui sera faite; « car, si l'homme le plus modeste peut être blessé que son avis soit absolument compté pour rien, et qu'on l'exclue entièrement de toute participation à l'administration des intérêts communs, un sot seulement, et un sot de la plus rare espèce, trouvera mauvais qu'il y ait dans le pays des citoyens dont l'opinion pèse plus que la sienne. »

Si ingénieux pourtant et si bien combiné que semble le mécanisme électoral dont nous venons de donner une idée à nos lecteurs, nous dou-

tons qu'il soit aussi équitable que le suppose M. J. Stuart Mill, aussi incapable qu'il le pense, de provoquer des réclamations sérieuses. Nous admettons volontiers qu'aucun homme doué de bon sens ne niera qu'il n'y ait dans un grand pays comme l'Angleterre des intelligences plus élevées ou mieux cultivées que la sienne et qui doivent par conséquent exercer une plus grande influence sur la direction des affaires générales; mais s'ensuit-il nécessairement qu'aucun ouvrier ne pourra, sans être un sot, se croire plus sensé que son contre-maître, qu'aucun contre-maître ne pourra, sans être tout à fait déraisonnable, s'attribuer plus de lumières qu'à son chef d'atelier ou à son patron? De pareilles protestations ne se produiront-elles pas souvent et souvent aussi ne seront-elles pas parfaitement légitimes et parfaitement fondées? Devant quel tribunal leur sera-t-il permis de se faire entendre? Quel jury examinera ces délicates questions et prononcera quand par hasard il faudra renverser les proportions fixées *à priori* par la loi, et reconnaître que c'est au subalterne qu'il convient d'adjuger les deux voix? Que constateraient d'ailleurs les examinateurs? les connaissances, sans doute, la science des candidats aux droits électoraux; or, comme l'a fort bien fait remarquer lord Russell, dans l'intéressante étude qu'il vient de publier sur la constitution britannique[1], l'érudition n'est pas toujours un gage de discernement et de bon sens, « et de ce qu'un homme connaît les mathématiques spéciales et sait calculer les intérêts composés ou qu'il est d'une force merveilleuse en géographie, on n'en doit pas toujours conclure qu'il fasse un électeur plus judicieux que l'honnête campagnard dont l'habitude est d'aller au marché tous le samedis ou dont la principale affaire est de se trouver au rendez-vous de chasse le lundi matin. » Le noble lord a raison quand il montre les difficultés et les vices du système si laborieusement inventé par M. John Stuart Mill, quand il fait voir ce qu'il y a de chimérique dans cette espèce de « *handicap* des intelligences, » quand il prouve que toutes les combinaisons imaginées par cet habile publiciste pour paralyser la supériorité du nombre et empêcher les classes laborieuses d'exercer sur les élections une influence excessive sont aussi inefficaces qu'impraticables; il a tort, selon nous, quand il en conclut que le suffrage universel est nécessairement une institution funeste et qu'il lui préfère le système électoral qui règne en Angleterre.

Les hommes d'Etat anglais — sans excepter, malgré la hardiesse de ses doctrines, M. John Stuart Mill — n'envisagent presque jamais les conséquences du suffrage universel, sans être aussitôt saisis des craintes les plus vaines. Ils semblent croire en effet que, si toutes les conditions de fortune ou de capacité venaient tout d'un coup à être abolies, les classes laborieuses profiteraient à l'instant de leur immense avantage numérique pour occuper à elles seules tous les siéges du Parlement et pour exclure de la représentation nationale au profit du travail toutes les autres forces de la société, le capital, la propriété et l'intelligence. C'est en prévision de cet

[1] *Essai sur l'Histoire du Gouvernement et de la Constitution britannique*, par le comte John Russell, traduit par C. Bernard Derosne. Paris, Dentu. 1865.

envahissement de l'élément populaire que le comte Russell se montre s hostile au suffrage universel ; c'est pour défendre les droits de l'esprit contre cet empiètement d'une supériorité brutale que M. Mill a imaginé toutes les savantes combinaisons dont nous avons fait voir l'inefficacité. Que les politiques de la Grande-Bretagne tournent donc un instant leurs regards vers notre pays, et ils verront combien peu leurs inquiétudes sont fondées ; ils se convaincront que les classes ouvrières ne sont pas aussi disposées qu'ils le pensent à abuser de leur nombre pour exclure de l'urne électorale les autres catégories de citoyens, et qu'avec le suffrage universel comme avec le suffrage restreint, la propriété, le capital et l'intelligence réussissent toujours à se faire représenter largement au sein des assemblées électives. Nous pourrions même aisément leur prouver que le but inutilement poursuivi par M. John Stuart Mill se trouve le plus souvent tout naturellement atteint par le simple fonctionnement de notre système électoral, et que, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir à un mécanisme compliqué et par la seule force des choses, il n'est, pour ainsi dire pas un citoyen français qui n'exerce sur le résultat du scrutin une influence proportionnée à sa valeur intellectuelle ou morale. N'est-il pas évident que, pour peu qu'elle se laisse deviner, l'opinion d'un homme éclairé agit nécessairement autour d'elle et fait des prosélytes ? N'est-il pas incontestable qu'un habile écrivain, un éloquent publiciste ne dispose pas seulement de sa propre voix et qu'il est en réalité maître d'autant de suffrages qu'il a su conquérir d'adhérents à ses doctrines ? N'est-il pas certain enfin, pour prendre des exemples moins éclatants et plus communs, que le moindre curé de village, le plus modeste juge de paix, le plus humble instituteur jouit indirectement, sans pouvoir personnellement jeter plus d'un bulletin dans l'urne, de cette pluralité de votes que M. Mill voudrait assurer par une disposition expresse de la loi aux électeurs les plus instruits ? Voilà comment, sous un régime électoral qui semble tout livrer à la puissance matérielle du nombre, l'intelligence, par sa seule vertu et sans être protégée par la législation, sait toujours maintenir ses droits. Voilà pourquoi, malgré le caractère essentiellement égalitaire et démocratique de notre Constitution — bien loin de subir cette grossière tyrannie des masses, si profondément redoutée par les hommes d'Etat de l'Angleterre — nous voyons au contraire toutes les supériorités sociales conserver dans la direction des affaires publiques la prépondérance qui leur appartient.

Il est bon d'ailleurs de remarquer que, dans l'ouvrage qu'il vient de publier, le comte Russell, tout en s'opposant à l'établissement du suffrage universel, s'est prononcé fort catégoriquement en faveur de la réforme électorale, et a déclaré « qu'il serait heureux de voir accorder une plus ample représentation à ce qu'il y a de moralité et de saine intelligence dans l'élite des classes laborieuses. » Le noble lord a également abordé, dans ce livre, et résolu dans un sens assez libéral une autre question qui préoccupe en ce moment l'opinion dans presque tous les pays de l'Europe, qui a été débattue incidemment, il y a quinze jours, au sein du Corps législatif, et discutée mûrement, la semaine dernière, dans le Sénat

de Turin ; nous voulons parler de l'abolition de la peine de mort. Comme la majorité des assemblées française et italienne, le ministre anglais est persuadé que « la société civile a le droit d'infliger la peine de mort, et qu'il est utile d'exercer ce droit en certaines circonstances. » Cependant, il reconnaît « qu'il est bien difficile, pour un juge quelconque, de distinguer entre les cas où la justice doit être inflexible et ceux où elle doit reconnaître des circonstances atténuantes, » et que « la tâche du secrétaire d'Etat est fort malaisée quand il s'agit de dispenser une grâce au nom de la couronne ; » il avoue que « le public n'épargne pas les commentaires, et que tel individu qui faisait horreur devient rapidement un objet de pitié ; » il ne se dissimule pas « combien cette peine juste et terrible a une influence bornée, en tant qu'elle doit servir d'exemple; combien l'exécution a un caractère brutal, » et il va jusqu'à conclure que « la justice n'y perdrait rien, et que les honnêtes gens n'auraient point à craindre davantage pour leur vie si on abolissait entièrement la peine de mort. » Laisser cette pénalité au moins provisoirement inscrite dans les codes, sauf à réduire chaque jour davantage le nombre des cas où elle devra être appliquée, tel est en définitive l'avis de lord Russell, et il a prouvé, par une intéressante statistique, que les législateurs de l'Angleterre n'avaient pas cessé, depuis quarante ans, de marcher dans cette voie de douceur et d'humanité. C'est ainsi qu'en 1832 la peine capitale a été abolie pour le vol des bestiaux, pour la fabrication de la fausse monnaie, pour le faux en écriture ; en 1833, elle a été abolie pour le vol avec effraction ; en 1834, pour la rupture de ban ; en 1835, pour le sacrilége et le détournement de lettres opéré par les employés de la poste ; en 1841, pour le rapt, l'abus de confiance et l'émeute ; en 1861 enfin, pour tous les crimes autres que l'assassinat et la haute trahison. Des progrès analogues ont eu lieu, comme on sait, dans presque tous les Etats de l'Europe, sans parler, bien entendu, de ceux où la peine de mort a été complétement supprimée.

Les nouvelles que nous recevons de la Plata vont jusqu'au 17 mars. A cette date, le Brésil, laissant le général Florès se fortifier et se consolider à Montevideo, préparait contre le Paraguay une triple expédition. L'armée principale devait s'embarquer sur vingt navires de guerre pour aller attaquer, de concert avec la flotte, la redoutable forteresse de Humaytà, qui est défendue par une garnison de 10,000 hommes et armée de 100 canons Armstrong ; en même temps, un second corps de troupes quittait Rio Grande pour marcher sur l'Assomption, et un troisième corps s'apprêtait à franchir les frontières du Mattogrosso pour compléter l'investissement du territoire ennemi. Nous avons déjà essayé d'expliquer dans quelle intention le gouvernement de Rio Janeiro entreprend cette laborieuse campagne ; mais on connaît si mal dans notre pays la véritable situation de l'Amérique du Sud, qu'une grande partie de la presse française s'obstine à apprécier de la façon la plus étrange les faits qui s'y passent aujourd'hui. Il suffit d'ailleurs que le Paraguay soit une république et le Brésil une monarchie, pour que les écrivains qui se piquent plus ou moins de libéralisme embrassent tout d'abord la cause du premier de ces deux Etats, sans songer que, en dépit de ses institutions républicaines, le



Paraguay pourrait bien être gouverné beaucoup plus despotiquement que l'empire constitutionnel du Brésil. Et en effet, rien n'est moins libéral que le gouvernement du président Lopez. Il règne en souverain absolu sur un peu plus d'un million d'Indiens (*Guaranis*), qui ont été instruits par les jésuites, leurs anciens maîtres, à la pratique de l'obéissance passive; dans cette espèce d'île, qui est formée au centre de l'Amérique par deux grands fleuves, le Paraguay et le Parana, sans relations, sans communication pour ainsi dire avec le reste du monde, les institutions politiques et sociales sont restées telles que les bons Pères les avaient faites, et le communisme qu'ils y avaient établi continue à fleurir, appauvrissant l'agriculture elle-même, et étouffant dans leur germe le commerce et l'industrie. Aussi longtemps pourtant que les dictateurs du Paraguay s'étaient abstenus de toute entreprise contre la tranquillité de leurs voisins, le Brésil avait, de son côté, entretenu avec eux des rapports pacifiques; mais aujourd'hui, le dictateur Lopez, sous prétexte de prendre la défense de l'Uruguay, est entré dans la province brésilienne de Mattogrosso avec 8,000 hommes; il s'est emparé d'un navire de commerce; il a pris et pillé des hameaux sans défense, et le Brésil a le droit de châtier d'une manière éclatante son inqualifiable agression. Ses succès, il est vrai, ont été de courte durée : les gardes nationales de Cuyaba et de Villamaria, rassemblées à la hâte sous le commandement d'un ancien officier français, établi à Mattogrosso, M. Leverger, ont repoussé les envahisseurs en leur tuant près de 2,000 hommes, et les ont forcés à repasser la frontière ; mais il faut que le gouvernement brésilien prenne des mesures pour que de pareilles invasions ne se renouvellent plus. On peut d'ailleurs être convaincu d'avance que le cabinet de Rio Janeiro n'abusera point de la supériorité de ses forces pour imposer aux vaincus des conditions trop dures; il ne songe pas à s'agrandir aux dépens du Paraguay et il se soucie peu d'ajouter à des provinces qu'il peut à peine coloniser et cultiver de nouvelles steppes et de nouveaux déserts. Il veut seulement que ses communications avec Mattogrosso soient rendues plus faciles et plus sûres; il veut que les grands fleuves du Parana, du Paraguay, du Bermejo, deviennent dans tout leur parcours accessibles à ses flottes marchandes ; il veut surtout voir établir à l'Assomption un gouvernement honnête, avec lequel on puisse traiter, sans craindre qu'il ne viole aussitôt la foi jurée. Les intentions du Brésil sont donc aussi modérées que sa cause est juste; et nous devons d'autant mieux faire des vœux pour son triomphe, qu'en ouvrant à son propre commerce les riches provinces de l'Amérique du Sud, il les ouvrira en même temps au commerce du monde entier. ALEXANDRE PEŸ.

ALPHONSE DE CALONNE.

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME

Mars et Avril 1865. (14e année. — 2e série.)

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

2e SÉRIE. — N° 2. 30 AVRIL 1865.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique

Conquête des Gaules. — Analyse raisonnée des Commentaires de Jules César, par M. L. FALLUE. Paris, Tanera.

Dans cette analyse, fruit de longues et consciencieuses études, M. Fallue a tenté de donner un itinéraire exact des marches et contre-marches de César et de ses lieutenants dans les neuf campagnes de Gaule. C'est une tâche ardue, peut-être même impossible, puisqu'il paraît avéré aujourd'hui que César n'a pas toujours dit la vérité; que, suivant une tactique familière et peut-être indispensable aux conquérants, il a, dans mainte circonstance, exagéré la rapidité de la marche de ses soldats, comme leur supériorité sur les champs de bataille; enfin, qu'il a presque entièrement dissimulé le rôle joué, dans certaines péripéties, par les discordes intempestives des Gaulois et les intrigues romaines Ainsi, lors de la lutte engagée autour d'Alesia, c'est, pour ainsi dire, malgré lui que César laisse entrevoir l'influence décisive qu'eut sur le dénoûment l'étrange inaction du contingent éduen. A ce motif capital d'incertitude, l'autorité, plus que suspecte, d'un témoin unique et nécessairement partial, viennent s'ajouter bien d'autres sujets de doute et d'obscurité, les changements considérables survenus dans le relief du sol, la confusion fréquente des vestiges originaux de la conquête avec ceux de l'occupation et des guerres pendant la période gallo-romaine, etc. Mais tous ces obstacles ne font qu'enflammer le zèle des archéologues, encouragés par d'illustres exemples, et le mérite de la difficulté vaincue ajoute encore à l'attrait d'un sujet éminemment national. Le livre de M. Fallue sera consulté avec fruit, non-seulement par les hommes spéciaux, mais par tous ceux qui voudront se faire une idée exacte de l'état actuel des investigations sur les différents points du territoire, théâtres plus ou moins authentiques des opérations de César. M. Fallue a joint à son volume deux tables faites avec beaucoup de soin, l'une biographique, l'autre géographique, et une carte explicite qui offre, sur une échelle malheureusement un peu restreinte, le résumé de son travail. B. E.

Rapport de la Commission impériale sur la section française de l'Exposition universelle de 1862, 1 vol. gr. in-8. Paris, 1864.

Sous ce titre, la Commission impériale de la dernière Exposition universelle, à Londres, vient de donner le complément des six volumes de rapports rédigés et publiés, il y a deux ans, sous la direction de M. Michel Chevalier. Ce nouvel ouvrage contient des renseignements utiles et intéressants sur l'organisation du service de l'Exposition, le choix des œuvres d'art, le transport des produits à Londres, leur installation dans le palais de Kensington, et leur réexpédition. On y trouve, en outre, des documents précieux sur l'organisation du jury, la liste des récompenses décernées, et enfin l'exposé des dépenses. On peut se faire une idée de la puissante influence exercée par ces grands concours industriels, en songeant que plus de 5 millions de personnes, venues des divers points du globe, ont visité l'Exposition universelle de 1862. L'empressement fut surtout remarquable chez la population ouvrière de la Grande-Bretagne; il n'y eut, pour ainsi dire, pas de corps d'état qui n'envoyât ses délégués au palais de Kensington, avec mission d'étudier la classe spéciale de produits qui le concernait, de comparer les divers procédés de fabrication, et de faire un rapport à ce sujet.

Malgré les difficultés qui proviennent des distances, cet exemple a été suivi chez nous, et les provinces les plus riches et les plus industrieuses

ont vu partir une grande quantité de délégués. Le nombre des ouvriers envoyés ainsi des départements de la Seine, du Nord, du Rhône, de la Somme par des Sociétés ou par des patrons ne s'est pas élevé à moins de sept cent cinquante. A la suite de ce voyage, la Commission ouvrière de Paris a publié une série de monographies industrielles qui révèlent chez leurs auteurs un remarquable esprit d'observation joint à des connaissances spéciales très complètes. Que nous sommes loin du temps où chaque pays s'isolait des autres par une sorte de muraille de Chine, et où, dans chaque art, la jalousie pour les procédés secrets était poussée si loin, qu'il n'était pas rare de voir l'Etat punir de mort ceux qui tentaient de les transporter ailleurs. Aujourd'hui l'enseignement du haut de toutes ses chaires, la presse aux cent mille voix divulguent les procédés nouveaux dès qu'ils sont trouvés, et enfin les expositions convient le monde entier à examiner les produits perfectionnés et les machines mêmes à l'aide desquelles ils ont été obtenus.

ÉMILE JONVEAUX.

Musée instrumental du Conservatoire, Histoires et anecdotes, par le comte DE PONTÉCOULANT. Paris, Michel Lévy.

Ce petit volume n'est que la première partie d'une suite de récits que M. de Pontécoulant veut consacrer au musée instrumental récemment formé au Conservatoire par les soins de M. Doucet, musée qui ne se compose encore, pour la plus grande partie, que de la précieuse collection réunie par M. Clapisson, et dont le gouvernement a fait récemment l'acquisition. Tel qu'il est, ce musée comprend déjà un certain nombre d'instruments intéressants soit comme objets d'art, soit par les souvenirs historiques qu'ils rappellent, soit enfin par certains détails de facture, d'un réel intérêt pour l'histoire de la musique. On y voit des spécimens curieux et parfaitement conservés d'instruments tombés en désuétude, comme le tympanon et le théorbe, dont les maîtres du siècle dernier faisaient encore usage, l'*eunuque*, sorte de mirliton gigantesque dont Louis XIII faisait ses délices, des épinettes, des clavecins et des harpes de différentes époques, etc. On ne saurait trop encourager M. de Pontécoulant à poursuivre ses études consciencieuses sur ces « reliques sonores » du passé.

E. DE V.

Alton-Locke, par Ch. KINGSLEY, traduit de l'anglais, 2 vol. in-12. Paris, Hachette.

Ce livre a été écrit en 1848 et à propos de 1848. Le bruit des acclamations qui célébraient à Paris la proclamation de la République fut entendu de l'autre côté du détroit. Les frères anglais répondirent au 24 février des frères français par un certain 10 avril, qui fut, nous avons le regret de le dire, un coup manqué, une échauffourée ridicule. La pluie qui ne cessa de tomber depuis le matin mouilla cruellement les citoyens qui prirent part au mouvement. Certains patriotes sur lesquels on fondait de grandes espérances furent empêchés, on ne sait comment. Bref, le 10 avril fut une école, et rien ne cessa de régner en Angleterre, pas même la tranquillité. L'histoire des fermentations préalables, des chuchottements mystérieux, des clubs souterrains, de tous les préparatifs enfin qui précédèrent cette défaite du socialisme anglais, est racontée tout au long dans ces deux volumes de M. Charles Kingsley. *Alton-Locke* est une sorte de roman communiste dont le 10 avril est le dénouement, une sorte de poëme humanitaire dont cette journée pluvieuse est la catastrophe. C'est un catéchisme républicain où sont traitées avec passion ces questions qu'on devine : droit au travail, suppression de l'impôt, partage des biens, et autres. Alton-Locke est un poëte tailleur, populaire et poitrinaire plein de haine pour les aristocrates, plein d'amour pour le peuple. Rien de louable comme ce dernier sentiment, mais rien de fatigant comme le premier. Les déclamations contre les hautes classes ont tous les inconvénients des remèdes, sans en avoir l'efficacité. Jamais ces tartines n'ont apaisé la faim de personne ; et qu'elles viennent d'Angleterre ou de France, elles n'en sont pas moins creuses et sans consistance. M. Kingsley, qui est un honnête homme, s'en est sans doute aperçu, et il a rempli son livre de contradictions qui lui font le plus grand honneur. Il reconnaît en maint endroit la pauvreté des moyens qu'il propose en d'autres, il finit enfin par détester la violence et l'émeute, et par s'en rapporter à l'action lente de la civilisation, à la bienfaisante influence de la pure doctrine du Christ. Ces sages pensers du second volume contrastent avec les fureurs du premier. De tout cela résulte une œuvre étrange, digne d'être connue, d'être discutée, une œuvre inégale, éloquente dans la vérité, sincère dans l'égarement, mais toujours énergique et originale. M. Kingsley a vu de près l'effrayante et célèbre misère de Londres : il en a fait de poignantes descriptions, ce sont les vraiment belles pages du livre. L'ouvrier tailleur qui jette sur sa femme et ses enfants morts de faim et de misère le manteau de cour auquel il travaillait pour tâcher de les nourrir, forme un tableau saisissant et dramatique. Il y a là un contraste que n'eût pas désavoué Shakespeare; malheureusement M. Kingsley, extrême en tout, n'a pas su se borner : le manteau, empoisonné par la contagion donne la mort à son destinataire. La traduction de ce roman philosophique et philantropique n'est pas signée, et je craignais qu'elle ne fût pas de M. Bernard Derosne, mais un catalogue placé à la fin du second volume, et heureusement plus explicite que la couverture du premier, rend franchement à Bernard ce qui est à Bernard, et permet de constater une fois de plus la fécondité du vigilant traducteur. L. LIEVIN.

Commission de la Propriété littéraire et artistique; Rapports à l'Empereur, Décrets, Collection des procès-verbaux, Documents, in-4o. Paris, Imprimerie impériale.

Sur un rapport de M. Walewski, ministre d'Etat, une commission fut instituée le 28 décembre 1861, « pour préparer un projet de loi destiné à réglementer la propriété littéraire et artistique, et coordonner, dans un code unique, la législation spéciale. » Cette commission se réunit dès le 22 janvier 1862; elle admit le principe de la perpétuité de la propriété littéraire et artistique, et nomma une sous-commission qui chargea M. Duvergier de rédiger un projet de loi. Cette sous-commission entendit les observations de plusieurs personnes, entre autres de M. Hachette. Enfin, la commission se réunit de nouveau et adopta un projet de loi qui fut soumis à l'Empereur par le ministre d'Etat le 12 avril 1863. Ce projet consacrait la perpétuité de la propriété litteraire et artistique pour les auteurs, compositeurs et artistes, et leurs ayants cause. A la mort de l'auteur, son droit était dévolu à ses héritiers, à son conjoint ou à ses légataires pendant cinquante ans; la même durée était assurée aux droits que l'auteur avait pu conférer de son vivant à des donataires ou à des cessionnaires. Ensuite, chacun pouvait publier les œuvres de l'auteur moyennant une redevance de 5 p. 100 prélevée sur le prix fort de tous les exemplaires fabriqués ou sur les recettes produites par les représentations des œuvres dramatiques. La propriété intellectuelle était insaisissable, du vivant de l'auteur. Le volume que nous annonçons résume les discussions qui ont présidé à la rédaction de ce projet, non encore soumis à la sanction législative. L. L.

Les Contes de Nuit, par Mme Marie de L'Epinay, 1 vol. Paris, Dentu, 1864.

Les Contes de Nuit n'ont rien de la naïveté que ce titre comporte et ne sont point écrits pour les enfants. C'est un recueil de nouvelles d'un mérite inégal, mais également imprégnées d'un parfum d'élégance et de distinction. La première a pour titre « l'Enfant des blés. » Le personnage principal est une jeune femme ardente, vaine et indocile. Elle possède une voix admirable, don malheureux, car les applaudissements lui montent à la tête et submergent sa faible raison. Elle abandonne une position respectée, hante les sociétés faciles, débute sur un théâtre, cause la ruine de son fils, le désespoir de sa famille et, cherchant un port après tant d'orages, elle se fait sœur de charité. Le développement de ce caractère est bien gradué, l'analyse en est fine et savante.

La seconde de ces nouvelles est une peinture assez vive des mœurs corses. Un jeune homme nommé Pietro est amoureux d'une belle jeune fille, dont les cinq frères sont morts victimes de la *vendetta*. Le père, implacable comme la fatalité antique, ne consentira à ce mariage que lorsque ses fils seront vengés. Le meurtrier est un homme terrible qui vit retiré dans la montagne. Pietro se soumet à l'exigence du vieillard, il tue le bandit et succombe lui-même dans la lutte. Son amante se voue au célibat.

La « Petite Reine blanche » a bien l'invraisemblance d'un conte, mais c'est un conte inachevé. Dans la « Lettre de change » nous voyons une comtesse de Revel qui oublie qu'elle a quarante ans et que sa fille est d'âge à sortir du couvent. Elle s'est éprise d'un homme plus jeune qu'elle, une manière d'artiste qu'elle a ramené des eaux et dont la figure mal dessinée flotte entre le fade et l'odieux. Elle a souscrit au profit de cet aventurier une lettre de change qu'il ne sait comment acquitter. Pour sortir de ce mauvais pas, il épousera la comtesse, bien qu'à contre-cœur. Celle-ci est arrachée à cette situation ridicule par un général qui l'aime depuis longtemps. La constance de ce guerrier le rendrait intéressant s'il n'écoutait aux portes comme un valet et s'il était un peu moins vulgaire dans ses allures.

« Marin, histoire d'un chien » et « le Gâteau du bon Dieu » sont deux récits simples et touchants écrits avec le cœur et dans un but consolant. Ces pages ont le mérite des bonnes œuvres. On ne saurait trop les louer.

Les descriptions sont fréquentes dans ce volume et il y en a de fort jolies, mais le charme l'emporte quelquefois sur l'exactitude. Nous lisons, par exemple, dans le « Poignard corse » qu'un rouge-gorge avait son nid au faîte d'un arbre. Peut-être l'air de la Corse influe-t-il sur les mœurs des oiseaux, mais en France, et en nombre de pays, les rouges-gorges nichent au bord des fossés ou sur la pente des talus dans un trou qu'ils revêtent de mousse. Ce dédain de l'histoire naturelle n'empêche pas Mme de l'Epinay d'avoir un esprit délicat, de la sensibilité et un gracieux talent de conteur. LOUIS BULOT.

Dolorès, légende, par J.-T. de Saint-Germain. Paris, Jules Tardieu. 1864.

Les jolis petits livres de M. de Saint-Germain vont s'augmentant chaque année. Ils font doucement, doucement leur chemin dans le monde. Leur cadre toujours gracieux et leur aimable philosophie les rendent bien dignes de ce succès. Dolorès est une orpheline qu'une tante a bien voulu recueillir dans un but peu désintéressé. La pauvre petite, au sortir du couvent, se voit près d'être sacrifiée à un chevalier d'une noblesse et d'une moralité plus que douteuses. Mais la providence, sous les traits d'un faux vieillard, veille sur elle; elle fait tourner les intrigues qui l'environnent à la confusion de leurs auteurs, et lui assure un avenir aussi heureux qu'elle a pu se l'imaginer dans ses rêves de jeune fille. Une heureuse

variété de caractères peints d'après nature, une grande délicatesse de sentiments et des détails pleins de charme assurent à Dolorès la sympathie des lecteurs. En un mot, c'est un livre qu'on peut confier à la jeunesse, et la jeunesse ne peut manquer d'y prendre un grand intérêt. S. R.

Juvenilia, poésies posthumes du chevalier Athanase ARKISKENKOF, 1 vol. in-12. Marseille, Arnaud et Ce. 1864.

Ce recueil de poésies est précédé d'une notice fort curieuse sur le chevalier Athanase Arkiskenkof qui, mettant en pratique, s'il faut en croire l'éditeur de ses œuvres, les préceptes de M. Flourens, et voulant prouver qu'il était homme d'esprit, vécut cent deux ans; mais il faut dire qu'il sut éloigner de sa paisible existence toutes les causes de trouble et de chagrin; modéré dans ses désirs, modeste dans ses goûts, heureux en amitié, il évita, nous dit son biographe, de mettre à son cou le lourd carcan de l'hyménée. On comprend du reste son aversion pour un tel lien, quand on a lu le portrait de la femme seule capable, suivant lui, de faire naître l'amour. « La vraie femme, écrivait-il, est une espèce sociale, d'une nature merveilleuse et quintessenciée, qui se reconnaît à la blancheur, à la finesse, à la douceur de la peau, à la suave coloration du visage. Ses doigts effilés ont horreur de rencontrer autre chose que des objets doux, moelleux, parfumés. Elle aime à peigner ses cheveux, à brosser ses ongles roses; elle ne peut, la nuit, reposer que sur le duvet le plus doux, le jour, que sur un moelleux divan. Elle ne s'adonne à aucun travail pénible, elle fuit l'éclat du soleil; pour elle, marcher est une fatigue; mange-t-elle? C'est un mystère..... Elle ne pense qu'à plaire, aussi poursuit-elle tous les moyens de briller, et ne se meut-elle qu'au sein d'une sphère de splendeur, de grâce et d'élégance. » C'est là un poétique tableau, mais il faut convenir qu'une créature aussi *quintessenciée* ne saurait être ni la compagne intelligente et dévouée d'un honnête homme, ni une bonne mère de famille; le chevalier Arkiskenkof a donc bien fait de ne pas se marier, et d'employer son temps à chanter la joie et les amours. Il habita pendant plusieurs années la ville de Marseille, pour laquelle il avait une grande prédilection. Une veine d'esprit gaulois assez caractérisée pourrait même faire supposer que le poëte est moins russe qu'on ne le prétend, si son éditeur n'avait protesté d'avance contre une telle supposition. Admettons donc l'authenticité de ce personnage, dont en tout cas la jeunesse actuelle peut envier la bonne humeur et la gaîté. E. J.

L'Humanité souffrante, par Alfred DUROCHÉ, 1 vol. in-18. Paris, Hetzel.

Début de M. Alfred Duroché dans la carrière des lettres, ce livre renferme des qualités qui nous font passer légèrement condamnation sur des défauts qu'on doit attribuer uniquement au manque d'expérience de l'auteur. L'*Humanité souffrante* est écrite à la fois en vers et en prose et rappelle assez bien la grande manière de Lamennais et de Quinet, dont elle n'est point cependant une imitation. Il y a chez M. Duroché, malgré ses airs de ressemblance avec plusieurs de nos poëtes aimés, une originalité qui est bien à lui. Il a pu composer un poëme où, à l'unité d'idées, concourant à un but commun, se joint l'unité d'intérêt. Formule énergique de nos désespoirs, son *Humanité souffrante* est en même temps une exhortation à la confiance. Enfant et vieillard, pâtre ou roi, famille et peuples, tout est du ressort de ce poëme. Chaque infortune y a son accent et chaque douleur son écho. L.-C.-R.

Les Deux Filles de Monsieur Plichon, par ANDRÉ LÉO. Paris, A. Faure. 1865.

C'est après une lecture du *Marquis de Villemer*, que l'auteur des *Deux Filles de Monsieur Plichon* a dû concevoir son principal personnage. Chez le comte William de Montsalvan, comme chez le marquis, mêmes idées sur la noblesse, sur le mariage, sur l'éducation, même amour de la littérature, même pensée du suicide bientôt rejetée. La forme de ce roman par lettres a été aussi inspirée par l'ouvrage de George Sand. Mais le sujet appartient à Mme Champceix, cette jeune veuve qui a réuni dans un poétique pseudonyme les noms de ses enfants, André et Léo, dont le père fut une notabilité démocratique.

Comme dans les premières œuvres de l'auteur, c'est encore l'histoire de deux jeunes filles. Le comte de Montsalvan a courtisé pendant six mois sa chèr Blanche, plus imparfaite et par conséquent plus séduisante qu'aucune autre femme. A côté de cette enfant gâtée, capricieuse, sans pitié comme son âge, enfin imbue des meilleurs sentiments que puisse donner l'éducation qu'on reçoit dans un certain monde, William a remarqué une sœur aînée, incomprise dans sa famille, pleine d'idées au-dessus de son âge, secourant la misère en secret et se faisant sa propre éducation jusqu'à apprendre le grec. Pour l'amour du grec de quelle trahison ne serait-il pas capable! Cependant il a donné sa parole. Mais il demande à sa fiancée de renoncer à habiter Paris, sous le mauvais prétexte qu'on doit se régler d'après son budget. C'est alors qu'il lui est permis d'aimer le grec, d'aimer la campagne, d'épouser son Edith, sœur dénaturée, qui se fait fermière de grand cœur. Quant à elle, la pauvre Blanche, Parisienne d'instinct, elle épousera le fils du riche meunier de l'endroit, qui lui fournira les moyens d'aller se ruiner à Paris.

Dans ces confidences du comte de Montsalvan, peu fier de sa noblesse, à son ami Valentin, qui se fait appeler de Valentin pour obtenir une riche dot, l'auteur touche à toutes les questions sociales. Mais qu'il se garde des idées socialistes. Qu'il évite aussi certaines tendances à recommencer le même

roman. Son œuvre marque un progrès sur les précédentes. Toutefois, bien des lecteurs lui préféreront *un Mariage scandaleux;* car un roman par lettres, à moins de s'adresser uniquement au cœur, n'offre que des réflexions souvent trop judicieuses, et ne se prête pas à une action intéressante.

EUGÈNE BOZE.

Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leur condition, par Th.-H. BARRAU, nouvelle édition, in-18. Paris, L. Hachette, 1864.

L'Académie française a accordé un prix de trois mille francs à cet ouvrage en 1851. « L'auteur, disait M. Villemain, a pénétré dans la vie intérieure, dans la famille de l'ouvrier, pour y porter consolation et lumière, pour juger des mécomptes et des peines du travail, pour l'aider à propos, pour enseigner la puissance de l'ordre et de l'économie, et donner, à la manière de Franklin, la raison éclairée pour fondement à l'honnêteté et au bonheur. Tout a place dans cet écrit, depuis l'hygiène jusqu'à la pieuse application de la loi, depuis l'avis pour le magistrat jusqu'aux persuasions amicales pour la souffrance et le malheur. » Le livre est adressé à un jeune ouvrier; mais il convient à tout le monde. L'auteur prêche l'indépendance et la dignité, par l'économie, la probité, la vie de famille, le sentiment, l'instruction religieuse, l'attachement au devoir, le dévouement à son art et l'amour de son état. On ne saurait, comme on voit, donner de meilleurs conseils.

L. L.

Introduction à un nouveau système d'harmonie, par Abramo BASEVI, traduite par L. DELATRE. Florence, Guidi.

Cette brochure n'est en effet que l'introduction, ou plutôt le résumé sommaire d'un travail plus étendu, dans lequel l'auteur, musicien ami du progrès, s'efforce de remettre la science de l'harmonie au niveau des innovations aujourd'hui consacrées dans la pratique, et justifiées par des autorités imposantes. Il n'a pas de peine à prouver, par des exemples empruntés à d'illustres maîtres de notre siècle et même à ceux d'une époque antérieure, que les préceptes rigoureux des théoriciens du siècle dernier ne sont plus en rapport avec la situation actuelle de la musique, qu'un grand nombre de transitions et d'écarts n'avaient été prohibés que par mesure de prudence et d'une façon transitoire, en raison de la difficulté d'exécution. Nous regrettons qu'il n'ait pas rendu sa démonstration encore plus concluante, en citant quelques passages du grand Sébastien Bach, dont la musique offrait déjà beaucoup de témérités harmoniques que l'usage tend à consacrer aujourd'hui. Il y a dans cet opuscule de M. Basevi des choses fort bien senties et bien exprimées, sur la différence qui existe entre la musique italienne, essentiellement mélodique, et l'allemande, dans laquelle les combinaisons harmoniques jouent le rôle principal. M. Basevi, en critique impartial, exprime un vœu auquel nous nous associons de grand cœur, celui d'une transaction, d'une fusion entre les systèmes de ces deux nations si éminemment musicales. Il rend pleinement justice aux qualités de l'école allemande, et ce n'est pas là une opinion isolée; M. Basevi est l'organe d'une réaction qui s'opère en Italie, et principalement à Florence, en faveur du genre sévère et classique, et principalement de la musique de chambre. Beethoven, qui croyait naguère que « l'irruption italienne » abolirait, même en Allemagne, le souvenir de ses œuvres, serait bien étonné aujourd'hui en voyant la charmante édition de ses quatuors que publie en ce moment l'intelligent éditeur de Florence, M. Guidi. On goûte davantage la musique allemande en Italie, depuis qu'on y est débarrassé du joug allemand.

B. E.

Le Champ de Roses, par M. A. DES ESSARTS. Paris, Maillet.

Le Champ de Roses est l'histoire touchante d'une orpheline recueillie par un vieux maître d'école, dont sa piété filiale charme et console les derniers jours. Elle trouve sa récompense dans l'affection d'un amant timide et discret, quoique perruquier et Gascon. Il y a dans ce petit roman de jolies descriptions et des sentiments honnêtes exprimés avec beaucoup de naïveté et de naturel. Comme contraste à ces vertueux tableaux, l'auteur a introduit la figure d'un oncle dénaturé de son héroïne, un assez mauvais drôle, qui, après avoir délaissé sa nièce par avarice, s'aperçoit qu'il a manqué sa fortune en manquant à ses devoirs de famille, et finit par se pendre de désespoir, sans être regretté de personne.

E. DE V.

Les Rêves dangereux, par Mme Emmeline RAYMOND, 1 vol. in-12. Paris, Firmin Didot frères. 1864.

Sous ce titre, Mme Emmeline Raymond raconte avec beaucoup de charme une histoire simple et touchante. Pauline, l'héroïne de ce récit, cédant aux entraînements d'une imagination de seize ans, oublie la réalité pour ses rêves. Elle a rencontré dans le monde un jeune homme qui lui a adressé quelques paroles de galanterie banale, et son esprit exalté en fait dès lors un héros accompli. Vainement plusieurs partis avantageux se présentent, Pauline les refuse obstinément, malgré les instances de sa famille. Cependant, il s'en faut que l'honnête Robert possède la poésie et les brillantes qualités dont la jeune enthousiaste l'a si libéralement doué; aussi, quand le mariage joint enfin leurs destinées, le désenchantement, puis l'indifférence et la froideur ne tardent pas à suivre cette union mal assortie. Chaque jour creuse davantage l'abîme qui sépare les deux époux, l'un retourne

au café et reprend peu à peu la vie de garçon, l'autre cherche dans la lecture des romans les plus passionnés un refuge contre ses déceptions. A force de vivre dans la compagnie exclusive des Malvina, des Ida, des Clara, Pauline finit par vouloir créer à son tour un de ces types ravissants, et, les fumées de la vanité lui montant à la tête, elle essaye de chausser les bas bleus de la femme-auteur. Elle vient à Paris, chez un oncle maternel, et bientôt elle va se laisser entraîner dans le tourbillon de cette vie littéraire si pleine de périls. Mais heureusement une ancienne amie, vieille fille, pleine de résignation et de courage, la rappelle au sentiment de ses devoirs. Elle lui peint la tristesse et l'isolement de son mari depuis qu'il est resté seul au foyer conjugal. En apprenant que la maladie est venue le visiter, Pauline sent se réveiller toute son affection, et elle quitte Paris le jour même pour retourner dans sa petite ville, où désormais, guérie par l'expérience, elle apprécie les modestes joies que Dieu a mises à sa portée; et cesse de poursuivre les illusions qui ont failli ruiner son bonheur.

Ce nouveau volume continue dignement la série d'ouvrages utiles que Mme Emmeline Raymond a entrepris avec tant de succès, sous le titre de *Bibliothèque d'une mère de famille*. Une morale douce et persuasive se détache tout naturellement de ces pages, et impressionne d'autant plus, que la narratrice ne paraît songer qu'à distraire et amuser le lecteur. E. JONVEAUX.

Impressions d'un Japonais en France, suivies des Impressions des Annamites en Europe, recueillies par Richard CORTAMBERT, in-18. Paris, A. Faure. 1864.

Mettre la critique de nos ridicules dans la bouche d'un voyageur étranger, n'est pas une entreprise nouvelle. Montesquieu l'a exécuté avec une supériorité à laquelle on atteindra difficilement. Sans aucun doute, M. Richard Cortambert n'a pas eu l'intention de refaire les *Lettres persanes;* mais, comme ce genre de satire offre des ressources d'autant plus grandes, que les mœurs, changeant chez nous très rapidement, appellent sans cesse d'autres observations, l'auteur a pensé qu'on pouvait plaire ici, même après Montesquieu, et il nous donne, en effet, un livre d'une lecture agréable, plein d'une raillerie sans fiel, sans méchanceté, mêlée souvent à de très judicieuses réflexions. Nous aimons surtout la seconde partie de l'ouvrage, où l'on trouve une scène de comédie fort plaisante entre un interprète annamite et un soi-disant savant français causant en latin devant un ministre.

M. Richard Cortambert a donc fait ses preuves d'écrivain ingénieux et spirituel. A présent il peut aborder sans crainte les sujets les plus sérieux; son érudition ne sera jamais ni ennuyeuse, ni pédante; quelle que soit la partie des sciences qu'on veuille parcourir, l'esprit est toujours un excellent passe-port. A. T.

Une Lucrèce de ce temps-ci, par Valery VERNIER. Paris, Dentu. 1864.

L'auteur a traité ce sujet un peu hardi avec une légèreté de touche peu ordinaire aujourd'hui. Néanmoins, à notre sens, il eût été d'une délicatesse plus raffinée de laisser les regards de la lectrice glisser à son gré sur certains passages du chapitre scabreux, sans le lui souligner pour ainsi dire à l'avance, par la prière de le franchir. Le caractère naïf, tendre et pudique de l'héroïne étant compris, et la situation dans laquelle elle se trouve étant acceptée, on se laisse dominer par l'intérêt du récit, au point d'y donner plus de créance qu'à mainte autobiographie. Nous disons « le caractère étant compris » parce que les allures décidées des femmes de notre époque, et l'éducation cavalière des jeunes filles leur inspirant une sorte de fausse honte de toute apparence d'une modestie arriérée, ces organisations de sensitive dont la Lucrèce de M. Valery Vernier est le type très bien dépeint, ont presque entièrement disparu de la société parisienne. Et, précisément, ce sont cette innocence et cette pudeur, promptes à s'effaroucher, mais pourtant faciles à tromper, dont l'auteur a finement dépeint les froissements, les aspirations, les angoisses. Nous avons dit aussi la situation acceptée, parce que, au premier abord, on trouve exagérée, même invraisemblable, l'insouciance avec laquelle un mari affectionné et expérimenté laisse sa jeune femme, tout ingénue et timorée qu'elle est, se lancer dans les hasards d'un voyage et d'un séjour en pays étranger, et en la compagnie de deux demoiselles inconnues, présentées par une dame aux manières fort équivoques. Mais, dans la vie privée, même la plus uniment bourgeoise, que de réalités invraisemblables! D'ailleurs, exception faite du rôle de Jules-André — le mari indolent — toutes les figures comme tous les dialogues de ce roman vous frappent par leur réalité (ne pas confondre avec le réalisme). Le style de ce livre est net, incisif; l'action est émouvante, dramatique, plus encore, tragique! Ce n'est pas que Mathilde — la Lucrèce moderne — croie devoir, comme la Lucrèce antique, expier par sa mort volontaire l'infamie dont elle a été victime, non..... Mais n'atténuons pas, par nos indiscrétions, les frémissements de crainte, d'indignation, de pitié que la lectrice et aussi le lecteur ne manqueront pas d'éprouver. C. L.

Rimes Limousines, par M. Auguste LESTOURGIE, in-12. Paris, Louis Vivès.

M. Auguste Lestourgie appartient à l'école spiritualiste, à celle qui songe à élever l'âme sans renoncer à séduire l'imagination, et il en est une des meilleures espérances. Naguère, dans un gracieux petit volume intitulé *Près du Clocher*, il nous disait les joies pures de la famille. C'est un de ces rares poëtes qui gardent au fond du cœur l'amour de la terre natale, les croyances vives du foyer. Il en a donné une nouvelle preuve dans les *Rimes*

Limousines qu'il vient de publier. Ce livre est en même temps une bonne action. Après avoir chanté son clocher, M. Auguste Lestourgie a voulu le consolider, et les *Rimes Limousines* se vendent au profit de l'œuvre de la reconstruction de l'église de Saint-Pierre d'Argentat. Que de fraîches peintures nous trouvons dans ce livre! Ce pays du Limousin, dont le nom seul fait éclore le sourire sur les lèvres de ceux qui ne le connaissent pas, comme on l'aime avec le poète, comme on s'y plaît à rêver sur les côteaux, dans les plaines, sous les grands châtaigniers, au bord des fontaines, le long des champs de vigne et de sarrazin! Comme le regard se repose sur les sites riants ou sévères! Comme certains types villageois sont bien étudiés et bien rendus! Lisez, pour vous en convaincre : *Maître Jean*, *Mathurin*, *Jacqueline*, *les Glaneuses*. M. Auguste Lestourgie, avec des qualités originales et tout individuelles, nous paraît être un peu de l'école de Brizeux et de M. Sainte-Beuve, qui, au milieu du mouvement littéraire de 1829, tenta hardiment de porter et de naturaliser en France le genre anglais de la poésie domestique. Cette poésie, on le sait, tient une belle et large place dans la littérature de nos voisins d'outre-mer. M. Auguste Lestourgie se rapproche donc beaucoup de ces poëtes lackistes : Southey, Coleridge, mistress Hemans, qui ont porté ce genre au plus haut point de perfection. Si, un jour, dédaigneuse de la maison du chanteur, la muse voulait la quitter, il saurait bien la retrouver,

Aux bords de ces lacs bleus que Wordsworth a chantés.

ALEX. MASSÉ.

Histoire d'une Conscience, **par M. E. Enault, Paris, Dentu.**

A une époque où trop d'écrivains cherchent le succès dans des récits où la morale est aussi malmenée que le bon goût, il faut savoir doublement gré à ceux qui persévèrent dans la bonne voie, et savent récréer, intéresser leurs lecteurs en respectant scrupuleusement la décence. Le nouveau roman de M. Etienne Enault appartient à cette catégorie de livres, intéressants aussi bien qu'honnêtes, dont la mère peut permettre la lecture à sa fille sans crainte de la pervertir ou de l'ennuyer. C'est un tableau attachant et dramatique des tortures morales d'un homme de cœur, en paix avec le monde, mais en guerre avec sa conscience, qui lui reproche incessamment la fortune dont il jouit grâce à une mauvaise action, un testament jeté au feu dans une minute de fol entraînement. Il est vrai que l'action principale se complique d'une histoire un peu mélodramatique d'enfants trouvés et de voleurs de grands chemins, se transformant au besoin, avec une facilité merveilleuse, en escrocs du grand monde. Nous en voulons aussi un peu à M. Enault d'avoir placé la scène de plusieurs vols compliqués d'assassinats dans les environs de Roscoff, l'un des coins les plus honnêtes de l'honnête Bretagne. Mais, en somme, le récit est bien conduit; l'enseignement moral se dégage avec une netteté remarquable, et, malgré sa faute, le héros intéresse par ses remords, et se relève d'une manière éclatante par l'expiation.

E. DE V.

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790—Aube—**par M. d'Arbois de Jubainville, une brochure in-4. 1864.**

Il appartenait à une époque passionnée comme la nôtre pour les investigations historiques de mettre en lumière les richesses inexplorées que recèlent les archives de notre pays. D'après l'heureuse initiative d'un ministre, ce vaste travail a été entrepris avec ensemble et a donné lieu à une intéressante publication.

Les pièces relatives au département de l'Aube, qui ont paru récemment, sont précédées d'une introduction remarquable écrite par M. d'Arbois de Jubainville. Elles contiennent de précieux documents sur l'ancienne organisation administrative, politique et judiciaire de la France, dont nous n'avions eu jusqu'alors qu'une connaissance bien superficielle. L'histoire de l'industrie et du commerce eux-mêmes n'ont pas moins à profiter de ces utiles recherches. C'est ainsi que nous trouvons dans le livre de M. d'Arbois de curieux détails sur l'histoire de la bonneterie dans le département de l'Aube, et particulièrement à Troyes. Il existait dans cette ville, dès 1554, une corporation de bonnetiers, qui ne savaient du reste fabriquer le tricot qu'à la main. C'est à Madrid, dans le bois de Boulogne, que la première manufacture de bas au métier fut établie cent ans plus tard. Mais l'esprit de réglementation pénétrait partout à cette époque, et, en 1700, un arrêté du conseil n'accorda le privilége d'exploiter les procédés nouveaux qu'à dix-huit localités, au nombre desquelles Troyes ne se trouvait pas comprise. Placée dans une situation désavantageuse, cette ville n'aurait pu soutenir la concurrence, et l'ancienne industrie allait être ruinée sans remède, si les administrateurs n'avaient adroitement éludé la défense. Comme on réorganisait les hôpitaux et qu'il était prescrit de faire travailler les pauvres valides que l'on y admettait, les magistrats saisirent cette occasion pour fonder, dans un de leurs établissements de charité, une fabrique de bas au métier. Voilà comment fut conservée cette fabrique de bonneterie qui occupe aujourd'hui à Troyes plus de 1,600 métiers.

E. J.

Le Présent de Noces, **par M. Arthur Ponroy. Paris, Dentu.**

M. Arthur Ponroy nous transporte en plein monde mythologique. Le *Présent de Noces* n'est autre que la naïve légende des parents de l'enfant divin qui devait s'appeler Homère. L'histoire se déroule sur les bords du Mélèse, aux environs de Smyrne, à l'époque où la civilisation des Hellènes se répandait sur les rivages de l'Asie. La brune Crithéis, la

mère de Mélésigène (Homère) trouve asile et protection chez le sage et savant Phémius. Phémius est le fiancé de Cochlys, la pétulante fille de Dryas, une sorte de rustre enrichi, et dont la métairie est située à l'entrée du faubourg de Smyrne. Mais bientôt la beauté sévère de Crithéis, ses infortunes font naître dans le cœur du savant un tout autre sentiment que celui de la pitié. Le mariage de Phémius et de Cochlys est rompu. La fille, de Dryas, folle de jalousie et de désespoir, invente sur Crithéis les plus odieuses calomnies. La vérité et la vertu triomphent enfin. Repentante elle-même, Cochlys, rendant sa parole à Phémius, lui déclare que la mère de Mélésigène est digne de lui. Ce roman, bien conduit, attac e jusqu'au dénoûment. Le seul reproche que, selon nous, mérite l'a teur, c'est d'avoir parfois oublié l'époque et le pays où vivent ses héros. La couleur locale manque trop souvent à son livre; au lieu d'un monde primitif, nous nous croyons, en dépit des noms propres, en plein XIXe siècle, et tel personnage a des allures tout à fait françaises. Nous signalerons également à l'auteur certaines crudités d'expressions dont quelques oreilles pourraient bien de pas s'accommoder.

ALEX. MASSÉ.

Les Principes de 1789 en Amérique, par J.-M. TORRÈS-CAICEDO, 1 vol. in-12. Paris, Dentu.

M. Torrès-Caicedo, ancien représentant de la République de Venezuela, s'est livré à une étude approfondie des principes qui régissent notre droit public, et des grandes questions morales ou sociales qui intéressent l'humanité tout entière; de ses méditations est sorti ce volume, où l'on sent non-seulement la logique ferme d'un esprit droit, mais encore les nobles aspirations d'un cœur généreux. Citoyen de cette Amérique, dont l'enfance est si longue, il s'est imposé la tâche éminemment patriotique de porter dans le sein de son pays l'enseignement viril qui ressort de l'examen de notre civilisation, et il se trouve — légitime récompense d'une bonne pensée, — qu'en ne songeant qu'à l'éducation de la jeune Amérique, M. Torrès-Caicedo a écrit un livre dont la vieille E rope peut aussi largement profiter.

Ce n'est pas dans une courte analyse bibliographique que l'on peut espérer de rendre à cette œuvre importante la justice qu'elle mérite, mais nous pouvons, d i moins, lui donner notre applaudissement sincère, et lui promettre l'adhésion de tous les esprits sages et libéraux. A. GRESSE.

Histoires étranges, par A. Garnier. Paris, Dentu.

Ce recueil de nouvelles est l'œuvre d'un jeune professeur, qui se délasse des travaux de l'enseignement scientifique par quelques excursions dans le domaine de la littérature d'imagination. Ses récits se recommandent par deux qualités qui se rencontrent rarement ensemble; l'originalité et la variété. Les « mains de Marcelle » ont un peu l'allure de certains contes d'Edgar Poë, mais s'en distinguent par un dénouement aussi heureux qu'inattendu. Le « Robinson social » est, comme son titre l'indique, l'histoire tragi-comique d'un pauvre diable qui, poussé à bout par une foule de déceptions conjugales et autres, essaye de mener la vie érémitique dans une propriété de quatre hectares, dont il fait murer les portes et surélever les murs. Mais il ne tarde pas à reconnaître, par une amère expérience, la vérité du mot de l'Écriture : *Væ soli!* Il a surtout un grand tort, celui d'emporter dans sa solitude des poésies commises dans sa jeunesse, et d'en égrener trop complaisamment des passages tout le long du journal de sa captivité volontaire. « Philanthropie et repentir » est le récit un peu mélodramatique des intrigues criminelles et du juste châtiment d'une femme galante et de ses deux dignes complices, escrocs par vocation et meurtriers au besoin. La plus courte et la mieux réussie de ces histoires est celle du docteur Gromann, utopiste forcené, qui croit avoir surpris le secret d'une évolution de décadence dans ce qu'il nomme « l'agglomération humaine; » évolution qui se traduit par une sorte de permutation désastreuse d'instincts entre les deux sexes, les femmes tendant à prendre des allures de plus en pl s masculines, et réciproquement. Il croit trouver une preuve vivante de cette théorie dans deux jeunes gens, frère et sœur, auxquels il a donné l'hospitalité. Le bon docteur triomphe de l'étonnant contraste qu'offre la tenue timide et contrainte du jeune officier, avec l'accent mâle et l'air décidé de la demoiselle. Cette anomalie s'explique bientôt et le plus naturellement du monde. Pour faire pièce au docte r, le frère et la sœur avaient changé d'habits. Le tout finit heureusement par un mariage entre la prétendue jeune personne et la fille de Gromann. Cet imbroglio spirituel est vivement conduit, et donne lieu à une série d'incidents qui seraient d'un heureux effet au théâtre. L'auteur a fait preuve ici d'une réelle dextérité en maintenant dans la limite d'un comique de bon goût une situation qui aurait pu facilement tourner au scabreux.

E. DE V.

Les Voies amies, par M. F. FERTIAULT et Mme Julie FERTIAULT. Paris. Didier. 1864.

Sous le titre de *Voies amies*, avec ces trois divisions : — *Enfance*, — *Jeunesse*, — *Raison*, — M. et Mme Fertiault ont composé et publié une série de charmantes poésies, apologues, stances, sonnets, hymnes, qui forment, en quelque sorte, un cours d'éducation morale et religieuse. Les mères de famille trouveront dans ce recueil, pour leurs enfants de différents âges, d'excellents préceptes rendus attrayants, pour l'esprit et pour la mémoire, par la forme sous laquelle ils sont présentés. Parmi ces poésies, il y en a d'ailleurs un bon nombre dont l'aimable philosophie s'adresse à tous, petits et grands. C. L.

***La Croisade noire*, par M.-L. Gagneur. Paris, Dentu.**

Voici un livre autour duquel il s'est fait un certain bruit, trop de bruit peut-être. Il en est ainsi de toute œuvre qui soulève une question délicate ou irritante. La *Croisade noire*, dont le titre seul piquait la curiosité, est un réquisitoire, et un réquisitoire violent, contre le clergé des couvents « qui ne sert en réalité, véritable parasite social, qu'à troubler les consciences, à exalter la superstition, à diviser les citoyens, à accaparer les richesses, à enrayer l'humanité dans sa marche progressive, à compromettre même les intérêts du ciel..... » Il y a de l'exagération dans cette peinture, et il n'est pas plus juste de dire que, de 1852 à 1860, la France s'est *encapucinée*. Il est des gens qui voient des moines partout. Pourquoi ces cris d'alarme? pourquoi ces terreurs? à entendre l'auteur de la *Croisade noire*, on n'a, depuis dix ans, construit que des couvents. Admettons que l'on en ait construit beaucoup; mais cela a-t-il le moins du monde « enrayé l'humanité dans sa marche progressive? » Le XIXe siècle a-t-il rétrogradé jusqu'au moyen âge? A côté d'un couvent n'avons-nous pas élevé « un hospice, un collége, une bibliothèque, une fabrique, un monument utile dont une ville puisse s'enorgueillir? » Et les petits capucins en cravates blanches et en bottes vernies sont-ils si nombreux enfin, pour qu'il soit permis d'avancer qu'une partie de la jeunesse française « de cette jeunesse française si gaie, si insoucieuse, si fanfaronne dans son scepticisme, est devenue bigote?» Si le talent pouvait faire pardonner l'exagération, on serait bien près d'excuser la plume qui a écrit la *Croisade noire*. Style ferme et coloré, s'élevant parfois jusqu'au lyrisme, scènes émouvantes, toujours bien amenées, types fortement saisis, rendus avec bonheur, telles sont les qualités littéraires de l'œuvre qui nous occupe. On aime malgré soi ces douces et sympathiques figures de Rachel et de Noémie; la pétulante Claire charme par sa franchise et sa naïveté; le dévouement maternel de Sarah touche jusqu'aux larmes. Il était facile de reconnaître la main d'une femme dans ces portraits si gracieusement dessinés. L'auteur de la *Croisade noire*, et cela est pénible à constater, est en effet une femme, Mme M.-L. Gagneur. Nous le répétons, cela est regrettable, parce que son livre touche à des questions irritantes. Il ne sied point à la femme de descendre dans ces bruyantes arènes où les partis s'entrechoquent. La femme est née pour le foyer; elle est faite pour être l'ange tutélaire de la famille; elle doit être l'amour et non la haine.

ALEX. MASSÉ.

***Les petites Chroniques de la science*, par S. Henry Berthoud. Paris, Garnier frères. 1865.**

La science aujourd'hui court le monde; dans les villages comme dans les villes, partout, on lui fait fête. Ce n'est pas sans que certains en gémissent, regrettant le bon temps des savants en *us*, où, dérobée aux yeux du vulgaire, elle était le partage de quelques adeptes privilégiés. M. Henry Berthoud n'est pas de ces pédants; aussi la science, dont il signale mois par mois depuis quatre années les merveilleuses découvertes, nous apparaît-elle dans ses livres pleine d'intérêt et de charme. Nul ne contestera l'utilité de ses *petites Chroniques*. En les parcourant, l'homme du monde peut en quelques heures se mettre au courant des progrès accomplis dans les diverses contrées du globe. La variété des sujets qui se succèdent sans transition, l'importance des uns, la singularité des autres, excitent la curiosité du lecteur sans jamais la fatiguer. L'auteur malmène, en passant, ces gens qui donnent comme nouvelles des choses connues depuis vingt ans. Parfois il mêle à sa chronique d'intéressants épisodes et des détails ignorés sur la vie d'hommes célèbres; parfois il se laisse aller à son imagination qui l'emporte vers l'avenir. L'année 1864 n'a pas été moins féconde en découvertes que les précédentes, les questions résolues et les faits nouveaux constatés sont en trop grand nombre pour que nous puissions en donner ici la liste.

S. R.

***Les Conférences du quai Malaquais*. Paris, Germer-Baillière. 1864.**

On pourrait dire de l'ensemble de ces conférences, qu'il constitue un plaidoyer en faveur et à l'adresse même des femmes; car c'est un fait notoire que celles-ci se sont laissé passivement déposséder de la place éminente qu'elles occupaient autrefois dans la société française. Par quelles causes, par quels moyens a été effectuée cette dépossession? Les causes et les moyens sont multiples; je ne m'arrêterai pas ici à les décrire; je me bornerai à constater cet autre fait regrettable, que le sexe féminin a généralement perdu le goût de l'étude, de la lecture — j'entends la lecture substantielle — et des entretiens sérieux, d'où il s'ensuit que les mères n'ont plus l'ambition ni la capacité de faire l'éducation de leurs filles, non pas même celle de leurs enfants en bas âge. En vérité, si l'on comparait les occupations d'une femme, il y a une trentaine d'années, avec les occupations d'une femme d'aujourd'hui, on serait frappé de la décadence de la vie domestique. Quelques hommes, amis du foyer, ont pris souci de cette situation, qui donne, en effet, matière à songer, à discourir, à écrire. *Les Conférences du quai Malaquais* eurent surtout pour objet de relever, dans l'esprit des femmes, le sentiment presque éteint de leur propre valeur et du rôle important qu'elles devraient remplir dans la grande famille humaine. Après les deux leçons de M. Félix Hément, sur les *mouvements de la mer* et sur les *mouvements de l'atmosphère*, M. Louis Jourdan a fait, au début de son étude sur *Blanche de Castille*, la déclaration suivante : « Le nombre des femmes célèbres est plus considérable que ne le croit généralement mon sexe superbe. J'ai donc été obligé de choisir, et je

me suis arrêté de préférence devant une figure grande sous beaucoup de rapports, mais grande surtout comme mère. » M. Ernest Morin, en traitant le double sujet du *Cardinal de Retz* et de *Saint Vincent de Paul*, a eu beau jeu pour exalter la charité et le dévouement des femmes, notamment des Sœurs Grises..... « La Française est l'ange de la charité! » Dans son discours sur *l'Education des Femmes*, M. Charles Sauvestre a démontré le danger social de la scission qui s'est faite entre les hommes et les femmes, et dont la nullité volontaire de celles-ci est en grande partie la cause. Il les conjure d'acquérir un peu d'instruction scientifique, au moins dans l'intérêt de leurs filles, auprès de qui l'éducation maternelle ne peut être remplacée par aucune autre éducation. Il cherche à les pénétrer d'une vérité trop méconnue, que « la science apporte de l'aliment et de l'appui au sentiment religieux, qu'elle élargit l'esprit, élève le cœur, que par elle on se sent croître en dignité, et que par la dignité la conscience est raffermie. » De son côté, M. Evariste Thévenin, s'écrie dans son Etude sur le *Théâtre en France* : « Il incombe aux femmes, dans la vie sociale, une part de responsabilité qu'elles doivent accepter, et pour laquelle il ne faut pas se contenter des vertus privées, mais s'armer encore des vertus actives, indispensables à la lutte et au triomphe de la vérité. » Et il répète à deux reprises cet aphorisme de J.-J. Rousseau : « Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes. » C. L.

Des Hymnes homériques, par M. Hignard. Paris, Auguste Durand.

Le nom d'*homériques* convient-il bien à ces hymnes qui ont fourni à M. Hignard la matière d'un long et savant travail? Est-il même un seul de ces hymnes qu'on puisse, avec une entière sécurité, attribuer à Homère? Le témoignage de Thucydide, citant un passage de l'hymne en l'honneur d'Apollon, à propos des fêtes de Délos, suffit-il pour établir cette paternité glorieuse? Avant d'étudier ces questions secondaires, il faudrait se demander d'abord si Homère lui-même a vraiment existé, et si l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont point l'œuvre de plusieurs rhapsodes, réunis plus tard sous un nom commun. M. Hignard semble regarder le problème comme résolu; il croit à l'unité d'Homère. Quant aux hymnes, il n'hésite point à attribuer à Homère au moins deux des plus importants, en l'honneur d'Apollon Délien et d'Aphrodite. Il retrouve dans ces deux hymnes le style même des grandes épopées : « On continue à entendre la même voix et la même lyre. » Le peu que nous en avons lu n'a point fait naître en nous la même conviction. Le titre même d'hymne à Apollon *Délien*, malgré le témoignage d'un auteur ancien, dont le nom est resté inconnu, nous porterait à croire que ce poëme n'est point d'Homère. Dans l'*Iliade*, aussi bien que dans l'*Odyssée*, Apollon ne prend guère le surnom de Délien; il s'appelle tantôt Sminthée, tantôt *Argyrotoxe*, tantôt dieu de Claros, le plus souvent Phébus Apollon, sans l'addition d'aucune épithète géographique. Le nom de Délos aurait dû réveiller naturellement chez Homère le souvenir de Latone, aussi bien que de Diane et d'Apollon : cette déesse est tout à fait négligée par le grand poëte. Ces deux considérations nous font regarder Apollon Délien comme un dieu d'un âge inférieur à l'Apollon homérique. Ajoutons que la tradition qui fait de Délos une île flottante à l'origine est de beaucoup postérieure.

A ces deux poëmes, nous préférons l'hymne à Déméter, dont M. Hignard nous donne une vive analyse, qui serait d'une lecture bien plus agréable, si le récit n'était interrompu par des accès d'érudition intempestive. Pourquoi, au beau milieu de la légende, se demander s'il faut lire Ἀθηναίοισι ou ἀλλήλοισι? Quelque importante que soit la question, il était facile de la rejeter dans les notes ou dans les pièces justificatives. Les érudits n'y auraient rien perdu; et l'idée poétique de chaque hymne n'aurait point été étouffée sous des dissertations inopportunes. Ce reproche fait, nous n'avons qu'à féliciter M. Hignard de ses aperçus ingénieux, de sa critique délicate, et nous croyons avec lui que la plupart de ces hymnes, sauf un ou deux qu'il faut rendre à Cynæthus et à Terpandre, appartiennent, sinon à Homère, du moins à ce groupe d'homérides qui suivirent, non sans quelque gloire, les traces du maître. E. D.

Bibliothèque utile, t. XXXVI. *Causeries sur la mécanique*, par Brothier. Paris, Dubuisson.

Dans ce petit volume, M. Brothier ne se borne point à énoncer les lois de la mécanique, il les appuie par des démonstrations et les explique par des raisonnements; il y a beaucoup de philosophie scientifique dans ses courts exposés. Après avoir traité des principes fondamentaux de la science, il passe à l'application de ces mêmes principes. Mais ici, malgré sa clarté, ses descriptions de machines se comprennent difficilement à cause du manque de figures. Sans suivre de marche bien méthodique, M. Brothier fait rouler ses causeries sur les différents points suivants : les corps et les forces, force centrifuge, force d'inertie, élasticité, composition des forces, forces parallèles, centre de gravité, pesanteur, lois du mouvement accéléré, mouvement retardé, pendule, frottement, et enfin la mesure des forces; viennent ensuite les applications de ces principes généraux de mécanique. Dans une seconde partie, M. Brothier traite du levier, de la balance, du treuil, des engrenages, du cric, de la poulie, des moufles et du plan incliné, des moteurs, des roues hydrauliques, des pompes et de la presse hydraulique. Puis, passant à d'autres moteurs, il termine son ouvrage par l'étude des machines à vapeur et des machines à air dilaté. La mécanique, pour M. Brothier, doit être un jour l'émancipatrice des prolétaires. « Certes, pour notre compte, dit-il, si nous n'avions vu dans ce

petit livre qu'un moyen d'enseigner aux désœuvrés pourquoi un moulin tourne ou pourquoi un ballon s'envole, nous eussions laissé à d'autres le soin d'écrire. Si, quelque ingrate que soit la tâche que nous nous sommes imposée, nous y avons travaillé avec amour, c'est que, dans les progrès de la mécanique, dans la substitution des forces physiques aux forces purement musculaires, nous entrevoyons, pour les classes laborieuses, un des plus puissants moyens d'émancipation morale. »

PAUL ROGER.

Des Femmes, par une Femme, par Mme DORA D'ISTRIA, 2 vol. in-4°. Paris, Librairie internationale.

Les femmes sont un peu comme la langue du fabuliste, ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire. Toutes les questions qui les intéressent sont les thèmes favoris du pour et du contre. Le seul point sur lequel on soit d'accord, c'est leur utilité, disons-le, leur nécessité. Mais ceci acquis, le reste n'est plus que confusion, controverse, discussion. On connait l'opinion de Napoléon, on connait celle de Saint-Simon. Les Saint-Simoniens s'habillaient presque en femmes, par galanterie, et Napoléon eût volontiers changé toutes les femmes en grenadiers, par impatience. Voilà les deux pôles de la question explorés tous deux, mais mal connus. On ne sait pas bien encore qui a raison. Il faut même espérer qu'on ne le saura jamais. Il serait fâcheux que les femmes fussent réduites, de par la loi, à ne faire que des enfants, mais qui peut prévoir où elles nous mèneraient s'il leur était permis de faire autre chose de par le progrès? Mieux vaut une honnête incertitude qu'une cruelle vérité. Tant que nous n'aurons pas vu madame *la* ministre des affaires étrangères s'embourber dans la diplomatie, nous pouvons, nous devons même supposer que les dames sont parfaitement en état de constituer un cabinet sérieux, et ce serait leur faire injure que de les croire trop nerveuses pour maintenir en Europe une paix salutaire. Je parais oublier les Egéries, je ne les oublie pas, et j'ai visité comme tout le monde la galerie des femmes célèbres. De plus je viens de lire un plaidoyer éloquent, chaleureux, vaste en ses desseins, accablant par ses preuves, entrainant par sa logique, et cependant je persiste à croire qu'il faut nous en tenir au *statu quo*. N'obtenons pas de jugement, et convenons à l'amiable q e les femmes valent bien les hommes sous certains rapports, et mieux qu'eux sous beaucoup d'autres. Ayons soin de ne pas déterminer les rapports. On ne peut faire qu'un reproche au livre de Mme Dora d'Istria, ou plutôt à Mme Dora d'Istria elle-même. C'est d'avoir négligé sa meilleure preuve de la puissante organisation des femmes. C'est de s'être omise au milieu de tous les grands noms féminins qu'elle invoque à l'appui de sa thèse. Ceci n'est pas un madrigal, et voilà qui le prouve. Mme Dora d'Istria est un écrivain distingué en trois langues. Elle publie indifféremment ses travaux en français, en italien, en grec. Indifféremment n'est juste qu'au point de vue de l'aisance, car la noble polyglotte semble préférer notre langue, qui n'est pas plus, du reste, la sienne que les deux autres. Son idiome natal est le roumain. Ajoutez à cette précieuse faculté, qui fait d'elle tout d'abord une citoyenne du monde, toutes les autres qualités du philosophe : largeur de vues, profonde érudition, zèle chaleureux, curiosité ardente, et une généreuse sympathie pour tout ce qui est humain; elle pourrait dire, comme le sage de Térence, si elle n'avait trop de raisons d'être fière de son sexe : ***Homo sum**, et.....*

L. LIÉVIN.

Célébrités catholiques. Paris, Victor Palmé.

Il s'agit de biographies, et de celles des contemporains notables ou illustres, qui sont des serviteurs de la cause catholique. Treize de ces biographies ont paru : celles de Pie IX, du P. Félix, du P. Lacordaire, du P. Gratry, du cardinal Antonelli, de MM. de Mérode, de Montalembert, Louis Veuillot, du général Lamoricière, des évêques de Poitiers, de Nimes, de Tulle, d'Orléans. Elles sont chacune d'un auteur différent, et le talent les recommande la plupart. Celle de Pie IX, en deux livraisons, est de M. Louis Veuillot. Il est dès lors superflu d'en proclamer les rares, les grandes qualités. Celle de M. Louis Veuillot (il devait bien avoir la sienne) est de M. Eugène Veuillot, qui n'a pas le ton souverain de son illustre frère, son envergure puissante, son imagination réellement surprenante, sa grande éloquence, sa passion, mais qui a, comme écrivain, sa grande façon et sa belle langue. La biographie de M. Dupanloup, par M. H. de Riancey, est remplie d'intérêt. Celle de l'évêque de Tulle, due à M. Léopold Giraud, est d'un ton tout particulier, pénétrée d'émotion, écrite sous la dictée du cœur. M. Giraud y rapporte sa conversion, et comment il dut ce bonheur (c'en est un bien grand que de croire!) à une prédication de monseigneur Berteaud. Page touchante! Il y en a de belles, d'ailleurs, dans cette notice, celles notamment où l'auteur entreprend de définir et de faire comprendre la grandeur de l'orateur chrétien dont il écrit la vie. M. Giraud cite peu; mais ce peu confirme pleinement ses éloges, et il faut regretter qu'une parole, qu'on peut dire admirable, ait été si rarement recueillie. Blâmons M. Berteaud de ce fait, qui est bien son fait. Comme catholique, peut-il restreindre ainsi l'action de sa puissante parole, et ne doit-il pas, au contraire, s'attacher à l'étendre? Mais, au point de vue purement humain, il n'est pas encore sans reproche : le beau, qui élève, est utile : il peut servir même la morale.

PIERRE MAZEROLLE.

Les Soldats du Pape. — Un Dévouement filial, par Gabriel GERNY. Paris, Laroche.

Ce petit livre renferme deux nouvelles touchantes : Les *Soldats du Pape* et *un dévouement*

filial. La première de ces histoires s'ouvre à Paris, dans le salon du général Lefort, et se termine à Castelfidardo. L'air rude et sévère du général, ancien soldat de l'empire, contraste avec l'indulgente bonté de Mme Lefort, avec la grâce et la douceur de Berthe, leur fille, lien charmant qui rapproche les deux époux. Un jeune homme, le vicomte de Verneuil, aime Berthe et en est aimé. Mais le général rejette toute alliance avec l'ancienne noblesse. Les supplications de la mère, les larmes de la fille, rien ne peut le fléchir. Le vicomte, au désespoir, s'enrôle parmi les volontaires pontificaux. Cette résolution a brisé le cœur de Berthe, bientôt, sentant le remords pénétrer dans son âme, le général se reproche le malheur de son enfant. Il a soudain pris une détermination. Il part, en jurant qu'il ramènera M. de Verneuil au bras de sa fille; il arrive à Castelfidardo, et le jour de la bataille, le général et le volontaire sont frappés d'un même coup mortel. Berthe et sa mère embrassent la vie religieuse. La seconde nouvelle retrace une de ces existences toutes de dévouement, d'abnégation, et qui savent s'élever à la hauteur du sacrifice. C'est encore tout un drame en quelques feuillets. M. Gabriel Gerny possède un charmant talent de conteur, et il se complait surtout dans les récits du foyer domestique. Il attache et il émeut; son style est à la fois simple et élégant; seulement, nous voudrions qu'il donnât à ses scènes un peu plus de mouvement et de vie. ALEX. MASSÉ.

La Marine française et les Marines étrangères illustrées, in-8°, par M. L. MOREL-FATIO, texte par M. Léon RENARD, Paris, Blaisot. 1865.

Ce beau volume contient quarante-quatre planches qui, dans une série de gravures remarquablement exécutées, nous représentent au complet le matériel maritime français et étranger. Cette partie de l'œuvre, aussi exacte que pittoresque, est de M. Morel-Fatio, conservateur du Musée de marine au Louvre. M. Léon Renard, bibliothécaire au dépôt des cartes et plans de la marine, a fourni le texte. Ses descriptions ont le mérite du genre : elles sont précises et claires. Les deux dernières planches nous montrent un naufrage et un combat, c'est-à-dire les éléments brisant l'œuvre de l'homme et, ce qui est plus dramatique encore, l'homme détruisant avec fureur ce qui lui avait coûté tant de peine à construire. L. J.

Loin de Paris, 1 vol in-12, par Théophile GAUTIER. Paris, Michel Lévy frères, 1865.

Poëte, artiste et feuilletoniste en critique buissonnière, Théophile Gautier, à chaque retour de printemps, se sent atteint de « la maladie du bleu, » ce contraire de la nostalgie, qui en a cependant tous les symptômes ainsi que les résultats. Il lui faut aller se guérir *en Afrique, en Grèce, en Espagne.* Mais il n'oublie pas son pinceau : il nous peint Alger et ses environs avec tout le pittoresque des points de vue, l'austérité des physionomies arabes, l'étrangeté des costumes; nous montrant même, dans des scènes d'intérieur où il lui est permis d'aborder la naïveté des mœurs encore respectées de la civilisation, ces bizarres cérémonies des aissaoua, congrégation de convulsionnaires, qui avalent, au milieu de leur fanatique délire, des scorpions en vie, mâchent des charbons ardents, sautent pieds nus sur des lames de yataghans; ou nous représentant ces danses symboliques, exécutées avec des contorsions étranges, au son des tarboukas, pour chasser d'une maison les djinns qui la hantent. Ne vous moquez pas, vous qui croyez aux revenants et, peut-être, aux esprits; mais souriez avec Théophile Gautier. S'il rend avec délicatesse et vérité l'étrange et le pittoresque de l'Afrique, comme il sent avec bonheur la beauté artistique de la Grèce! comme il éprouve un terrible et chevaleresque plaisir aux courses royales de Madrid, données à l'occasion du mariage du duc de Montpensier! A ces pérégrinations, déjà d'ancienne date, est joint un voyage fait en 1850, pour aller visiter l'exposition de La Haye. Le touriste dessine d'un seul coup de crayon *ce qu'on peut voir en six jours* sur la route de Hollande, par le chemin proverbial de Rome : le lac de Neufchâtel, les bords du Rhin, Dusseldorf, Rotterdam, et enfin La Haye, où l'on visitera l'exposition de l'industrie dans un ou deux mois, si ce n'est pas trop attendre de la lenteur hollandaise.

Loin de Paris, c'est là que Théophile Gautier a son entière liberté d'esprit et de couleur : il rencontre, sans les chercher, ces heureuses expressions qui peignent si réellement le détail surpris dans la nature par son imagination d'artiste; il sent, il pense, il crée des tableaux qu'on a devant les yeux, finis et animés. Que d'air dans ses paysages! Quelle vie dans ses scènes d'intérieur. EUGÈNE BOZE.

Mes Chasses au Lion, par F. CHASSAING. Paris. Dentu.

On lira avec émotion cette odyssée de l'un des dignes et heureux émules des Gérard et des Bombonnel, surtout le terrible épisode intitulé *le Lion du Bou-Arif a de bonnes dents.* Aucun de ceux qui osent affronter les hasards de ces chasses, où le rôle du gibier se trouve si souvent interverti, n'en est revenu de si loin que Chassaing dans la journée mémorable du 1er octobre 1860, où il se vit aux prises avec un lion mortellement atteint, mais auquel l'agonie avait laissé assez de force pour se jeter sur son vainqueur. Heureusement, la mort ne lui laissa pas le temps d'achever sa vengeance. Après avoir roulé jusqu'au fond d'un ravin, le bras dans la gueule du lion, qui l'entraînait ou plutôt tombait avec lui, il sentit se distendre les mâchoires encore formidables du monstre expirant, et en fut quitte pour des morsures tellement cruelles, que pendant plusieurs jours on désespéra de sa vie. Il y avait là de quoi rebuter bien des

vocations; mais Chassaing ne se décourage pas pour si peu, et il a accompli, en 1862 et 63, de nouveaux exploits léonins, en compagnie de son ami Bombonnel, notamment dans cette même montagne de Bou-Arif, où il avait failli périr. Outre le récit de ces prouesses émouvantes, le livre de M. Chassaing contient d'excellents conseils pratiques à l'usage des vaillants qui désireraient faire une excursion d'agrément dans les lieux privilégiés qu'il désigne sous le nom pittoresque de « jardin des lions. » B. E.

Les Suites d'une partie d'Ecarté, roman militaire, par M. A. du Casse. Paris, Dentu.

Depuis quelques années, les récits de la vie militaire en Afrique sont en grande faveur auprès du public parisien. L'ouvrage de M. du Casse a donc, entre autres mérites, celui de l'opportunité. L'intrigue, quoique peut-être un peu compliquée, ne manque pas d'intérêt. On trouvera sans doute peu d'officiers qui, comme le Gaston de M. du Casse, aient l'idée bizarre de tirer une sorte de mandat à vue sur une sœur de seize ans, pensionnaire, pour acquitter une dette d'écarté; mais il faut savoir gré à l'auteur d'avoir voulu montrer quels malheurs peut attirer sur une famille honorable l'emportement de la passion du jeu. La partie africaine du roman est, sans contredit, la meilleure, et l'auteur y a mis heureusement à contribution ses propres souvenirs. On remarque, dans cet ouvrage, plusieurs types d'officiers évidemment dessinés d'après nature, et parfaitement réussis; il y a du mouvement, de la chaleur dans le tableau des péripéties de la « guerre sainte » de 1839. Enfin, nous souhaitons à tous ceux qui représentent si dignement la France, en Algérie, d'y trouver et d'en ramener beaucoup de jeunes indigènes semblables à la belle Fatma, l'héroïne arabe de M. du Casse.

E. DE V.

Réveil des peuples, par Louis Michel, 1 vol. in-12. Librairie du *Petit Journal*.

Je me méfie des livres portant sur leur couverture un titre trop sonore; presque toujours le lecteur est, je ne dirai pas trompé, mais désappointé, lorsqu'il a parcouru le volume dont le titre l'avait séduit. M. Louis Michel s'est mis dans cette position fâcheuse. Non pas que je veuille dire que l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Réveil des peuples* soit entièrement dépourvu de talent; au contraire, on sent dans la lecture de son livre un souffle libéral, mais il a trop abusé des comparaisons, et les phrases pompeuses qui y abondent ne font que répéter de banales vérités.

Il est possible qu'une certaine similitude existe entre la végétation humaine, c'est l'expression de l'auteur, et la végétation terrestre; mais ces comparaisons subtiles fatiguent plutôt qu'elles n'instruisent. Je lui reprocherai aussi ce mélange continuel des affaires de la politique avec les choses de la religion. On doit traiter ces deux questions à part; si on veut les conduire de front, on abaisse l'une et on n'élève pas l'autre.

J'ai remarqué dans ce volume quelques pages écrites avec un enthousiasme méridional; celles surtout où se trouvent détaillés les progrès accomplis par la France depuis 1789. Il y a aussi une esquisse de Garibaldi qui ne manque pas de charme, mais l'admiration même doit avoir des bornes; c'est ce que n'a pas assez compris M. Michel. A. LEPAGE.

Jane, par M. L. Chenot. Paris, Dentu.

Jane est l'histoire élégiaque d'une belle fille de la campagne dont le cœur parle un peu tard, mais, en revanche, avec une énergie extrême en faveur d'un homme plus jeune qu'elle, et placé dans une position sociale bien plus élevée. Bien que tendrement payée de retour, Jane renonce généreusement à tout projet d'union, et se fait religieuse, à la suite d'une scène d'explications avec le père de son amant, scène vraiment pathétique, qui a seulement le tort de rappeler un peu trop celle du père d'Armand et de Marguerite dans *la Dame aux Camélias*. Malgré l'inconvénient d'une situation trop uniforme d'un bout à l'autre, et d'un dénouement trop prévu, ce petit roman, écrit avec chaleur et même avec élégance, doit être signalé comme un heureux début littéraire. E. DE V.

Epîtres Humoristiques, par Henri Dottin, Clermont (Oise), imprimerie de Charles Huet. 1864.

Quoique l'objet des *Epîtres Humoristiques* soit évidemment l'appréciation (on pourrait aussi bien dire la dépréciation, d'ailleurs juste à beaucoup d'égards)de la vie parisienne actuelle, les habitants de la moderne Babylone, qui sont bons princes, et qui ne se formalisent pas d'une critique même acerbe, liront en riant ces petits poëmes..... Ce sont autant d'épigrammes. La facture en est élégante, la rime facile, et on les trouvera certainement trop courts, s'ils sont récités, le soir, à la réunion de famille, autour de la table à thé, par une voix juvénile et pure, qui en fasse ressortir la grâce mélodique. C. L.

De la véritable Prononciation et de la Lecture de la langue grecque, par A. Gialussi. Paris, Ad. Lainé. 1864.

Cette brochure répond à une question de S. E. M. le ministre de l'instruction publique sur le fait de savoir s'il convient de réformer notre prononciation de la langue grecque, ou s'il faut maintenir la prononciation érasmienne. M. Gialussi prétend démontrer que la prononciation érasmienne non-seulement est vicieuse quant à l'harmonie et à l'esprit de la langue grecque, mais encore qu'elle transgresse les règles les plus élémentaires de la gram-

maire et de la prosodie de cette langue. Après un avant-propos où ces griefs sont énumérés et discutés, l'auteur nous fait connaître la prononciation dont il préconise l'usage, et qui, suivant lui, est, *à peu de chose près*, celle du grec moderne. Il indique donc la prononciation des lettres, et il parle « de la valeur de chaque lettre, des syllabes, des mots, de la décomposition des mots en syllabes, des accents, de la ponctuation, des esprits; en un mot, de tout ce qu'il faut connaître pour prononcer et lire correctement le grec. » Cette brochure, fort curieuse, arrive tout à fait à propos, et les hellénistes en feront à coup sûr leur profit. P. M.

Paule Méré, par Victor CHERBULIEZ. Paris, Hachette. 1865.

Analyser un roman dont le charme consiste surtout dans le naturel des caractères et des situations, dans l'élégance du langage et dans l'élévation des sentiments, toutes qualités littéraires plus faciles à sentir qu'à décrire, ne serait-ce pas risquer de le décolorer? Essayons donc seulement de tracer à grands traits la noble figure qui, dans ce livre, attire et fixe la sympathie du lecteur, Paule réunit en elle les plus divins attraits de la femme, la beauté, la grâce, la candeur. Elle a la voix mélodieuse, le cœur généreux, l'imagination riche. Elle aime, elle est aimée..... Que d'éléments de bonheur! Mais des vingt années qu'a vécu Paule, dix-huit se sont écoulées chez de grands parents qui, par une pression morale, l'ont arrachée tout enfant à la tendresse maternelle et paternelle. La mère de Paule est une *ballerine* qui, aux yeux des parents de son mari, a le tort irrémissible de s'être laissé adorer et épouser par leur fils. Ce grand-père et cette grand'mère ont élevé leur petite-fille dans la persuasion que sa mère n'existe plus. L'indiscrétion d'une camériste découvre à Paule ce mensonge; la jeune fille tombe malade de chagrin. Une rencontre rapide comme l'éclair, et accordée à grand'peine aux supplications de la sylphide fait enfin connaître celle-ci à sa fille. Une seconde entrevue qui permet à la tendresse maternelle de s'épancher librement, initie Paule à ces délicieuses sensations du cœur que la pauvre enfant n'avait pu que rêver jusqu'alors. L'espoir ou plutôt la confiance que, dans un avenir peu lointain, la retraite de Mme Méré permettra que la mère et la fille soient réunies, atténue la douleur de leur séparation; mais cet espoir, cette confiance, s'éteignent subitement par la mort de la sylphide. A peine veuf, M. Méré se réconcilie avec ses parents et donne à sa fille une belle-mère jalouse du souvenir de la charmante femme qui revit dans la personne de Paule. Cette dernière, sans cesse heurtée, blessée, entendant un jour Mme Méré insulter la mémoire de sa mère, devient presque folle de colère. Elle fuit cette maison glacée et se réfugie auprès d'une famille anglaise établie dans le voisinage..... La scène se passe aux environs de Genève. Elle reste auprès de cette famille avec l'assentiment de M. Méré. Là, elle jouit du calme que procurent l'amitié et la culture des beaux-arts; bientôt même elle croit entrevoir une félicité réparatrice des maux qu'elle a soufferts. Des circonstances toutes fortuites amènent dans la société des Bird, chez qui demeure Mlle Méré, un jeune homme capable d'apprécier cette femme supérieure. Il l'admire; il l'adore; il lui fait partager son amour. Malheureusement, Marcel Roger a une mère qui habite la ville, une mère au cœur sec, à l'esprit étroit. Par d'astucieuses insinuations, de perfides réticences, cette Genevoise s'occupe à détruire le pouvoir de Mlle Méré sur Marcel. Le soupçon devient le ver rongeur de l'amoureux jeune homme; Paule s'en aperçoit. De là, des péripéties qui se terminent par le déchirement de ces deux cœurs qui, cependant, s'aiment toujours. Mais la faiblesse de caractère de Marcel a creusé un abîme entre lui et Paule. Ils ne peuvent plus être heureux l'un par l'autre..... On se demande s'ils pourront l'être l'un sans l'autre.

C. L.

Peuples et Voyageurs contemporains, par Richard CORTAMBERT, secrétaire de la Société de géographie. 1 vol. in-12. Paris, Jules Gay. 1864.

« Ce livre a pour but de faire aimer la géographie et l'ethnographie, » dit l'auteur dans sa préface. Comment s'y prend-il? Il choisit dans les relations de voyage les scènes les plus émouvantes, les traits de mœurs les plus singuliers, les descriptions les plus pittoresques, raconte les anecdotes les plus intéressantes de la vie des voyageurs contemporains, et nous donne de la sorte, sinon un tableau complet du monde, ou des biographies détaillées de ceux qui nous l'ont fait connaître, du moins une anthologie géographique d'une lecture attachante. L'ouvrage de M. Cortambert, formé d'environ quatre-vingts articles qui ont déjà paru pour la plupart dans la *Patrie*, dans le *Musée des Familles*, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, dans la *Science pour Tous*, dans la *Revue de l'Instruction publique*, ne se prête pas à l'analyse, et il serait trop long d'en indiquer le contenu; disons seulement qu'il est écrit d'un style vif et agréable, et que l'auteur a réussi, comme il le désirait, à montrer que la géographie pouvait être exposée sans sécheresse et sans aridité.

E. BEAUVOIS.

Les Noms aimés, par Georges DE LA BRIZOLIÈRE. Paris, Dentu.

C'est là, ce me semble, le livre d'un homme du monde, d'un lettré *dilettante* qui se plaît aux choses de l'esprit, et qui a profité. M. de la Brizolière aime surtout lui-même ces noms qu'il nous donne comme aimés. Son titre est un aveu, disons mieux, une déclaration. Les courtes études qu'il consacre à chacun de ses auteurs favoris sont plutôt d'aimables réflexions d'un homme de goût, que de curieuses recherches d'un critique. Tous ses jugements sont doux, bienveillants, louangeurs,

comme il convient d'en porter sur des A. de Vigny, Mérimée, Feuillet, Arsène Houssaye, Gautier. Ce choix des écrivains élégants, distingués, de bon ton, indique suffisamment les tendances littéraires de celui qui sait les goûter. M. de la Brizolière a, dans ses opinions et dans son style, d'heureux reflets de cette exquise fréquentation. Il y a de plus dans ces jolies pages quantité de fines remarques. Les différentes transformations du talent de M. Octave Feuillet, notamment, sont parfaitement saisies et indiquées. Le livre de M. de la Brizolière ne restera pas comme une pierre d'assise de l'histoire littéraire, mais il comptera au nombre de ses plus gracieux ornements. L. LIÉVEN.

Paquet d'Aiguilles, par Prosper DELAMARE. Paris, Garnier frères. 1864.

Toutes ces aiguilles ne piquent pas jusqu'au sang. M. Prosper Delamare — un poète de l'école fantaisiste — a diversifié agréablement les sujets de ses pièces fugitives, énonçant avec justesse, dans quelques-unes, comme la *Sensation*, le *Champ de l'Alouette*, la *Tragédienne*, des idées religieuses, humanitaires, artistiques: exposant d'une manière drôlatique, comme dans l'*Autruche*, le *Paon*, le *Vol*, certaines manies vicieuses ou ridicules; censurant dans d'autres morceaux, les cyniques..... un peu cyniquement. Je ne sais lequel de ces trois genres est préféré par l'auteur du *Paquet d'Aiguilles*; j'ai seulement remarqué que celles de ces poésies légères dont le fond et le tour ont de la délicatesse sont aussi celles dont M. Delamare a le plus soigné la versification. C. L.

La Vie éternelle, par ENFANTIN, t. XXXV de la BIBLIOTHÈQUE UTILE, publiée chez Dubuisson.

Voilà longtemps que la doctrine du continuateur de Saint-Simon est morte sous les coups du ridicule. Reproduire aujourd'hui sous le titre de *Vie éternelle* ce qui a vécu à peine quelques années, pourra paraître à certains esprits une œuvre assez étrange. Mais cet ouvrage mérite d'être lu comme on étudie les anciennes civilisations, non pas qu'on puisse tirer quelque chose de l'œuvre du Père. MM. Chevalier et Pereire ont su seuls faire sortir des idées de Saint-Simon ce qu'elles contenaient de bon et de vraiment utile. Ils se sont contentés de porter dans la vie pratique et industrielle des théories qui, généralisées, n'aspiraient à rien moins qu'à remplacer le catholicisme et la société par des combinaisons fort ingénieuses et très profitables, surtout aux réformateurs.

La doctrine du père Enfantin se résume en ces mots : tout ce qui est, a été et sera; tout ce qui a été, est et sera; tout ce qui sera, est et a été. La vie éternelle c'est la vie présente et future, tout ce qui est contient le résumé de tout ce qui fut, dont il est le tombeau, et de tout ce qui sera, dont il est le berceau, et l'union progressive de ce germe, c'est-à-dire de notre vie passée et de notre vie future, constitue la vie présente nommée plus spécialement vie. La vie éternelle et universelle, c'est Dieu.

Cette doctrine est-elle le panthéisme? Oui et non. « Tout est en Dieu, donc rien n'est hors de lui, dit Enfantin. Toute existence est une manifestation de la sienne et ne sort point du néant; mais cette manifestation a une vie propre qui ne se détache point du grand tout. »

Les éditeurs de la *Bibliothèque utile* n'ont donné que la première partie de la *Vie éternelle*, nous les en félicitons; mais dans un avis superflu, je crois, ils renvoient au grand ouvrage publié chez Dentu ceux qui voudraient étudier à fond la seconde partie. P. R.

Une Sœur de Fabiola, par M. l'abbé L. A., ancien vicaire général. Paris, Maillet.

Tout en rendant justice aux excellentes intentions de l'auteur de cet ouvrage, qui a voulu présenter, sous une forme dramatique, l'une des plus belles scènes que nous offrent les actes des martyrs, nous ne saurions approuver le titre qu'il a cru devoir adopter, pour rendre hommage à la mémoire de l'auteur de *Fabiola*, le regrettable cardinal Wiseman. Nous n'aimons pas ce rapprochement entre Fabiola, type de pure invention, et l'héroïne très réelle de M. l'abbé L. A., laquelle n'est autre que *Vivia Perpetua*, l'illustre martyre de Carthage, dont l'Eglise honore la mémoire. Cette réserve faite, il faut louer le soin qu'a mis l'auteur à coordonner les détails authentiques de ce glorieux supplice avec les indications les plus vraisemblables de la tradition et de l'histoire, de manière à présenter un tableau complet des premières luttes du christianisme. Il a surtout bien su donner à la figure de Tertullien le caractère de farouche grandeur qui lui appartient, au moyen de judicieux emprunts, faits aux meilleurs écrits de cet illustre docteur. E. DE V.

La Question Américaine, par le marquis de LOTHIAN, 1 vol. in-8. Paris, Achille Faure.

M. le marquis de Lothian est sudiste. Il faut se hâter de recueillir les dépositions sur ce sanglant procès qui s'agite encore en Amérique; car il est près de trouver sa solution et, la discussion terminée, c'est l'histoire qui prendra la parole comme un président de cour d'assises. L'accusé, le condamné, quoi qu'on en dise, c'est l'esclavage et nous comptons bien sur sa très prochaine exécution. Le livre très vif, plein d'*humour* britannique, que nous venons de lire, voudrait bien démontrer que l'esclavage n'est qu'un prétexte dans la guerre américaine; moins exclusif que lui, nous ne contesterons pas que d'autres causes sont venues compliquer et envenimer le débat ; mais le soin avec lequel M. le marquis met en lumière les préjugés de race, l'aristocratie de peau qui règnent aussi bien dans le Nord que dans le Sud, démontre bien quelle

gravité il trouve à cette question, — et il restera toujours acquis un fait très simple, c'est que le Nord est abolitionniste, et que le Sud ne l'est pas; il faut pourtant que la grande république se débarrasse de cette lèpre. Au jour de la guérison, on verra ce que pèsent les réflexions pleines d'aigreur de John Bull sur frère Jonathan. A. GRESSE.

Les Femmes qui font des scènes, par Ch. MONSELET. Paris, M. Lévy.

Ce titre piquant n'est peut-être pas très judicieusement choisi, car le mot scène ainsi employé donne l'idée de querelle, or, sauf une ou deux exceptions, les femmes qui figurent dans ces légères et spirituelles esquisses pèchent plutôt par trop de douceur; M. Monselet saisit à merveille les travers et les ridicules du quart de monde, et ses descriptions, bien qu'un peu risquées quelquefois, ne feront pas de propagande aux idoles de ces régions interlopes. Allez donc, par exemple, vous enamourer de celle qui, pareille à certaine princesse des contes de fées, n'ouvre la bouche que pour laisser échapper les sottises les plus excentriques, celle-ci notamment : « Oh! les chemins de fer! j'en ai une peur..... je n'ai confiance que dans celui de Saint-Germain, parce qu'un de mes frères y est employé. » L'une des meilleures facéties de Monselet nous donne la représentation d'un ballottage académique, et en vers, comme il convient à la circonstance. Cette courte fantaisie dénote plus de talent que bien des gros livres; quelques légers coups de crayon, jetés comme au hasard, y font éclore soudain des charges malicieuses de certaines physionomies d'immortels. On peut juger de la ressemblance de ces caricatures par le quatrain suivant, prononcé en manière d'oracle par un célèbre poëte néo-classique :

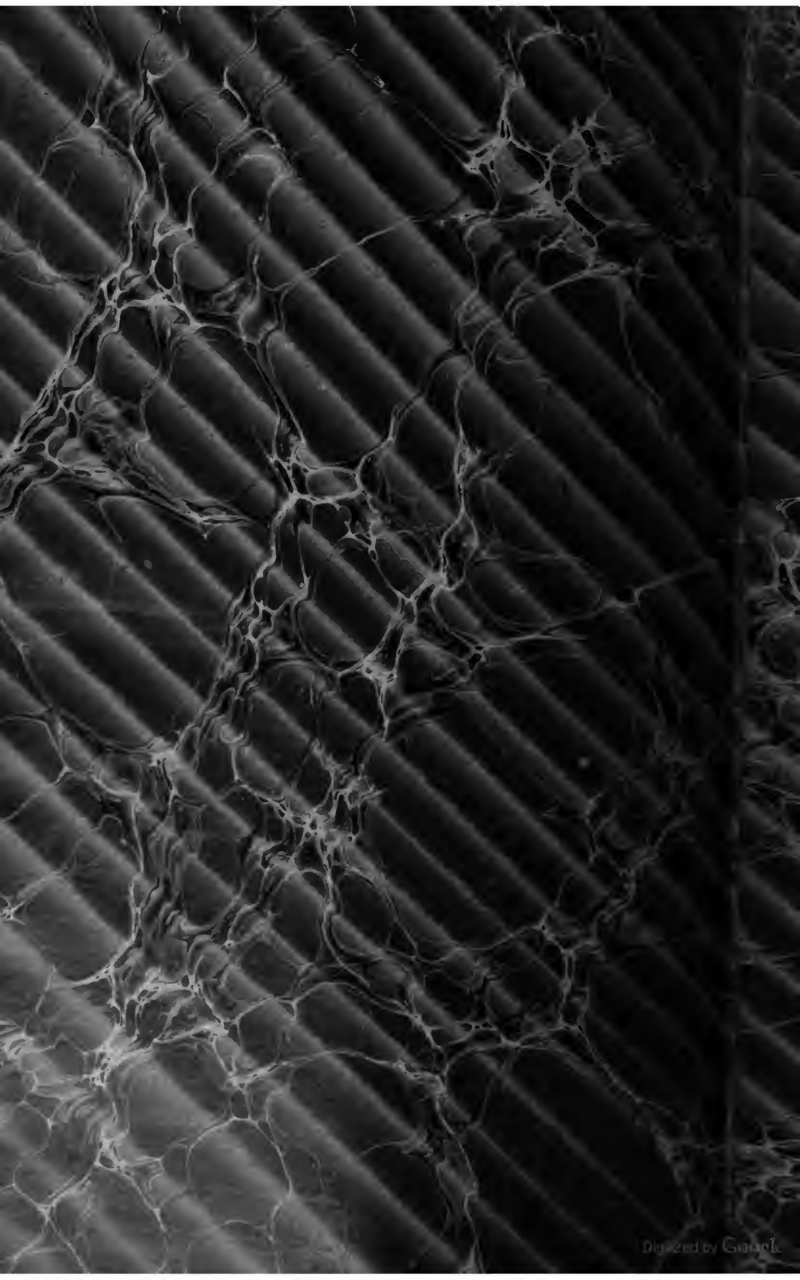
Cette obstination où l'on veut voir un crime,
De notre conscience est l'effort légitime,
Et c'est de notre voix faire trop peu de cas,
Que pouvoir espérer ne la disputer pas!

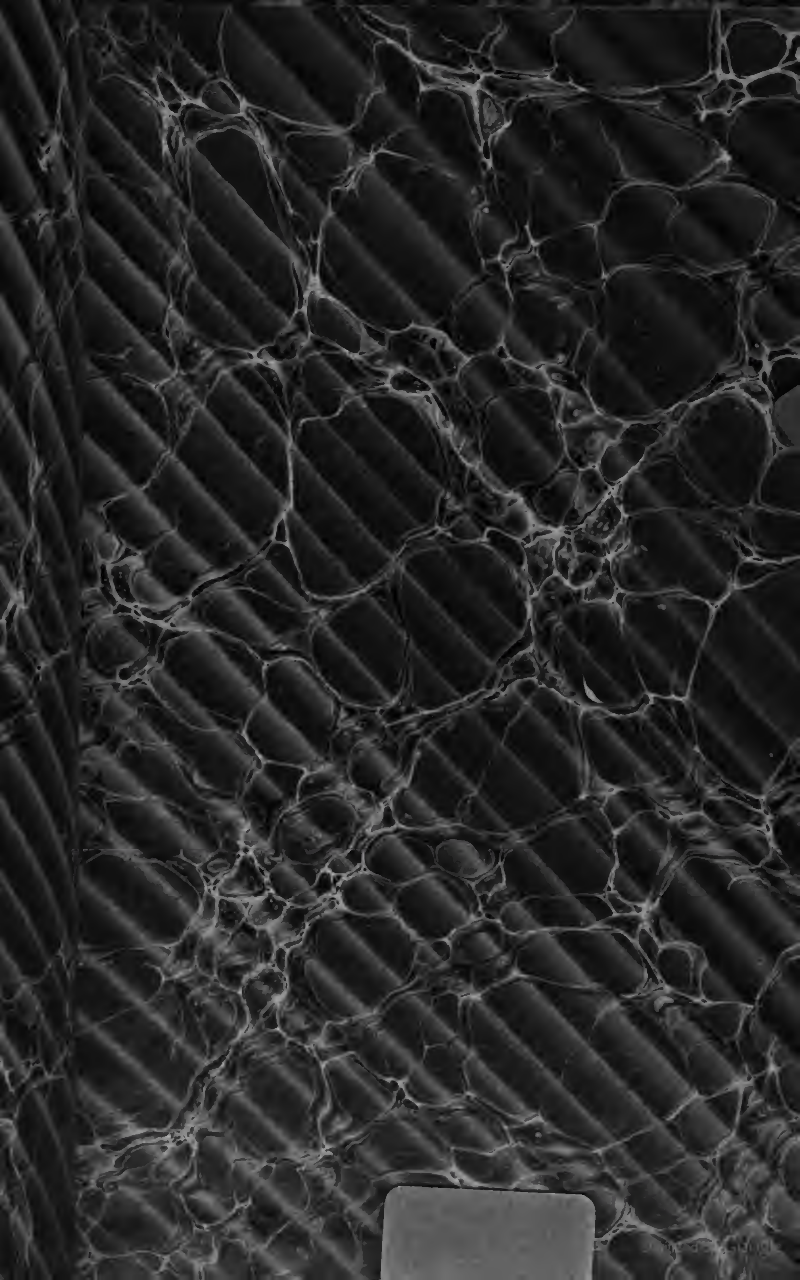
Il y a dans toutes ces pièces de la verve, de l'humour, souvent même, et comme en dépit de l'auteur, quelques grains de fine poésie. On trouvera surtout cette précieuse qualité dans l'un des derniers morceaux de ce recueil, le dialogue entre « l'œil, la dent et le cheveu » d'une beauté sur son déclin. Quel dommage que ce charmant esprit s'en tienne paresseusement aux pochades, avec plus de talent qu'il n'en faut pour peindre de charmants tableaux de genre. B. E.

Les Amours de Mirabeau et de Sophie de Monnier, par M. B. GASTINEAU, 1 vol. in-8°. Paris, M. Lévy.

Deux éditions de cet ouvrage, tirées à grand nombre, se sont écoulées dans l'espace de deux ans. Celle-ci a été refondue; l'auteur y a joint un choix de lettres de Mirabeau à Sophie et une lettre inédite de Sophie à Mirabeau, dont l'original appartient au cabinet de M. Luzarche, à Tours. Il termine par un document d'abord publié dans l'*Indépendance belge*, et qualifié par M. Janin de testament. M. Janin accuse un geôlier « sans pudeur » et « sans respect, » d'avoir vendu à « quelque libraire malhonnête » les lettres de Mirabeau à Sophie, que leur auteur ne destinait sans doute pas à la publicité. Elles parurent en 4 vol. in-8° et in-12. Paris, 1792. L'ouvrage de B. Gastineau est pour elles une véritable exhumation. Elle vient à point, du reste : Mirabeau est à une des crises de sa renommée. Sa gloire est devenue presqu'un lieu commun, car tout s'use, même la gloire. Il va passer, faut-il croire, à la postérité de cette façon sereine propre à ceux qu'on ne discute plus, parce qu'on est las de les admirer ou d'en médire. Que le silence lui soit léger, il ne l'aima guère de son vivant. Puisse l'œuvre nouvelle d'un de ses admirateurs convaincus distraire un moment sa mémoire colossale. Matériellement, un des principaux mérites de cette œuvre consiste en deux magnifiques gravures sur acier, représentant Sophie et Mirabeau. L. D.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.






Widener Library
2044 092 977 016